

GÉOGRAPHIE

ILLUSTRÉE

DES ARDENNES

GÉOGRAPHIE
ILLUSTRÉE
DES ARDENNES

PAR

ALBERT MEYRAC

Rédacteur en Chef du PETIT ARDENNAIS

Officier de l'Instruction publique

PRÉFACE DE A. CHUQUET

Professeur au Collège de France

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

OUVRAGE

Orné de 230 gravures, dont 6 hors texte

ET

Suivi d'un GUIDE DU TOURISTE & DU CYCLISTE dans les Ardennes



CHARLEVILLE

ÉDOUARD JOLLY (A ♀), LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place Ducale et Rue du Moulin

—

1900

L'ÉCORÇAGE DU CHÊNE DANS LES ARDENNES

(Environs de Gespunsart)

Séchage des Écorces

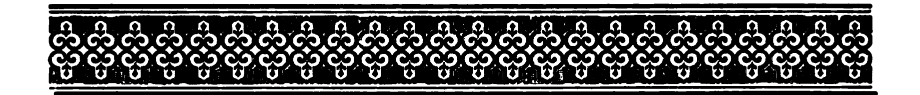
Fabrication des Échelles

Transport
des Ecorces
par Traineaux

Taillis de Chêne
de 25 ans.

Transport des Ecorces par Charrois

Bottelage des Ecorces



REMERCIEMENTS

Au seuil de cette *Géographie illustrée des Ardennes* que veut bien présenter aux lecteurs notre éminent compatriote Arthur Chuquet, professeur au Collège de France, mon très agréable devoir est de remercier, d'abord les nombreux souscripteurs, dont l'adhésion me fut précieuse; puis ceux qui, pour le LIVRE PREMIER : *Géographie physique et descriptive,* furent en quelque sorte mes collaboteurs, soit qu'ils aient bien voulu revoir les épreuves des chapitres composant ce Livre, soit que, pour les indications géologiques, hydrographiques, douanières, vicinales, scolaires, agricoles, industrielles et biographiques (1), ils m'aient aidé, par leurs renseignements si précis, à faire de ces chapitres un ensemble aussi complet, aussi exact que possible.

Mes remerciements vont, alors, tout droit, à MM. Bestel, professeur de sciences à l'école Normale de garçons; Rigaux, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et Schmit, conducteur principal; Barbier, directeur des douanes, et Petit, premier commis à la direction; Charpentier, agent voyer en chef; Pérot, inspecteur principal des chemins de fer de l'Est; Hennocque, directeur de l'exploitation des chemins de fer départementaux; Martin, inspecteur d'Académie, et Arnoux, inspecteur de l'enseignement primaire; Fiévet, professeur départemental d'agriculture des Ardennes; Watrin, contrôleur principal des mines; César, inspecteur du travail dans les manufactures; et Ernest Henry, de Sedan.

Quelquefois aussi, dans la partie technique du LIVRE II : *Les Origines administratives du Département,* j'eus pour guide l'utile Annuaire que publie, et met au courant chaque année, M. Grégoire, sous-chef de division à la préfecture des Ardennes. De même on rencontrera quelques

(1) Les chapitres X et XI relatifs aux Ardennais célèbres d'avant la Révolution et aux Contemporains sont continués et complétés par un *Appendice* (les lecteurs le trouveront après le LIVRE III) où nous avons précisé l'orthographe de quelques noms anciens, rectifié quelques dates, allongé certaines biographies et ajouté un assez grand nombre de biographies nouvelles.

citations extraites de Jean Hubert dont la Géographie fut excellente, à son époque.

***

Je suis encore heureux de mentionner les photographes — professionnels et amateurs — qui me permirent, grâce à leurs collections, de donner au LIVRE III : *Géographie historique des Communes,* un intérêt tout spécial par la gravure; faisant défiler sous les yeux du lecteur les sites principaux que j'ai décrits, les anciens châteaux, les vieilles églises et les monastères disparus dont j'ai rappelé l'histoire ou la légende.

Je citerai particulièrement pour les « professionnels » : MM. Wilmet, photographe à Rethel, qui donna, entr'autres : ancienne vue de Rethel, la halle, deux vieilles maisons de Rethel, l'école d'Agriculture, la ferme de la Charité à Ambly, les églises d'Asfeld et de Vouziers; — Collinet, photographe à Charleville; nous lui devons un attelage aux environs de Charleville, la rue Thiers et la Grande-Rue, une vue de Mézières, les casernes, types ardennais, un motocycliste sur route.

Pour les amateurs : MM. Benoit, directeur du cours complémentaire de Mouzon; — Chardaine, directeur de l'école communale de Haraucourt; — Cophignon, employé à la graineterie Denaiffe, à Carignan; — Henri Descharmes, avocat, adjoint au maire de Charleville; — docteur Desplous, maire de Rimogne; — Henri et Alexandre Fournier, de Revin; — Henri Goffaux, pharmacien à Charleville; — Louis Hamaide, artiste-dessinateur à Bruxelles; — André Jolly, de Charleville; — Louis Lahoussay, de Mézières; — Leblond, professeur de philosophie au lycée Chanzy; — Georges Lefebvre, de Charleville; — Gustave Letellier, ancien libraire à Charleville; — Longuet, professeur à Charleville; — Emile Minet, répétiteur au lycée Chanzy; — docteur Moreaux, à Donchery; — Emile Paruit, médecin-vétérinaire à Paris; — Peckels, avoué à Charleville; — docteur Richelet, à Charleville; — Tonnelier, vice-président du Conseil de préfecture des Ardennes; — Wérion, à Charleville.

M. Demaret, inspecteur des eaux et forêts, actuellement à Senonches (Eure-et-Loire), nous a fourni les intéressantes gravures de la planche hors texte en phototypie, indiquant les diverses phases de l'écorçage dans les Ardennes, et réservée aux seuls souscripteurs. Nous devons encore à l'obligeance de M. Demaret la planche hors texte qui précède l'arrondissement de Sedan; à la gracieuseté de MM. Plon, Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs à Paris, trois magnifiques clichés, également hors texte : *Gardes forestiers, — Au Bois, — En Forêt;* — et à M. Petitfils, architecte de la ville, le plan de Charleville qui précède l'arrondissement de Mézières. Enfin, la Direction des Tramways de Charleville-Mézières autorisait, avec bienveillance, la reproduction de la gravure qui représente, à la fin de la liste des souscripteurs — d'après la photographie Dargent, — la première sortie d'essai du tramway à Charleville.

Mais ma reconnaissance plus spéciale doit s'adresser à M. Grenier, dessinateur aux Chemins de fer de l'Est. Employant tous ses rares moments de loisirs à se trouver sur chaque point des Ardennes où le sollicite un monument à relever — qu'il soit ancien, qu'il soit moderne, —

un paysage agreste à fixer par la photographie, M. Grenier a su réunir une des collections de vues ardennaises les plus complètes et les plus remarquables, principalement en ce qui concerne les châteaux d'autrefois et les églises curieuses par leur architecture ou leurs restes de fortifications. Sur 230 gravures réparties dans nos 820 pages, 133 proviennent de cette collection unique où si gracieusement M. Grenier nous permit de puiser à mains ouvertes.

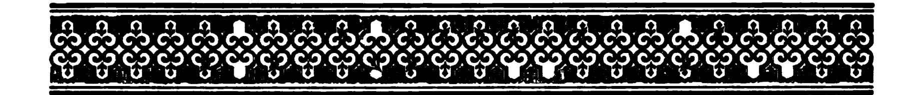
***

Enfin je ne dois pas oublier l'imprimerie du *Petit Ardennais* dont les soins vigilants ne se sont jamais démentis pour que cet ouvrage eût son exécution matérielle la plus parfaite possible. On se convaincra que le but ardemment désiré fut atteint. Il me faut, alors, également remercier, et c'est pour moi réel plaisir, mon éditeur carolopolitain, Edouard Jolly. Epris d'éditions somptueuses et de hardies tentatives de « décentralisation éditoriale », Edouard Jolly a multiplié les illustrations, a fait spécialement glacer le beau papier qui pouvait le plus magnifiquement les mettre en relief. Car tous deux, lui éditeur, et moi auteur, nous eûmes cette ambition et cette pensée communes : faire que cette Géographie — à la portée de tous par son prix singulièrement modique, étant donné le luxe coûteux du volume — fût un filial témoignage d'ardent amour élevé aux Ardennes!

ALBERT MEYRAC.

Charleville, 20 novembre 1899.





PRÉFACE

La mode a, ce semble, fini par sourire au pays d'Ardenne, et nombre de touristes ont cette année, nous dit-on, parcouru la vallée de la Meuse. Aussi bien, cette même année, un des points les plus remarquables de la vallée, la montagne des Quatre Fils Aymon, qui se dresse au-dessus du village de Château-Regnault, a fait longuement parler de lui.

Ces quatre rochers, juchés sur la crête de la montagne, ressemblent de loin à quatre cavaliers qui se suivent à la file, également inclinés sur le col de leur bête, également emportés par une course rapide, et l'on comprend que l'imagination populaire leur ait donné jadis le nom de ces quatre héros, Renaud, Allard, Guichard, Richard, fils d'Aymon, qui montaient à la queue leu leu sur le bon cheval Bayard.

Cette montagne grandiose est entamée. Elle a déjà souffert il y a quelque quarante ans. Au sommet d'un des cavaliers, s'élevait alors la table de Maugis, du magicien Maugis, le méchant cousin des quatre fils Aymon. C'était une grosse pierre large de deux mètres et longue de six. Un carrier, croyant qu'elle cachait un trésor, la souleva à l'aide d'un cric et la précipita sur la pente. Brisée depuis en plusieurs morceaux, la pierre de Maugis servit à la construction d'une des culées du pont de Château-Regnault.

Mais voici qu'après la cime, la croupe de la montagne est assaillie. La pioche attaque un des quatre rochers. De jour en

jour, la blessure se fait profonde. Comme Ronsard, voyant abattre la forêt de Gastine, on se prend à dire que de pareilles choses ne doivent ni périr ni changer de forme, et l'on crie avec douleur :

> ... Arrête un peu le bras,
> Meurtrier sacrilège...

Heureusement, les journalistes de la région se sont émus. La Société du Givet-Pittoresque a protesté hautement par la voix de son président, l'alerte et disert docteur Beugnies, contre l'œuvre de destruction. Un jeune député, en un discours plein d'esprit et d'humour, a su persuader la Chambre que la quadruple roche de Château-Regnault était un monument historique. Le Préfet, homme actif et éclairé, s'est hâté de nommer une commission chargée d'étudier sérieusement la question, et déjà des pourparlers, qui ne manqueront pas d'aboutir, s'engagent entre le département et la commune de Château-Regnault.

Il serait, en effet, dommage que la superbe montagne des Quatre Fils Aymon fût livrée à l'exploitation des carriers, qu'elle fût si cruellement profanée et dévastée. La vallée de la Meuse y perdrait un de ses plus magnifiques joyaux et le fleuron le plus beau peut-être de sa couronne.

En dehors des Ardennes, cette vallée n'est guère connue que des Champenois, des gens de Reims et d'Epernay. Elle offre pourtant aux regards du touriste des sites incomparables, tantôt verts et riants, tantôt sombres et sauvages : les gigantesques rochers qu'on nomme les Dames de Meuse ; la route qui longe le ruisseau de Faux et la vallée de Misère ; Fumay, la ville d'ardoise, la ville la plus originale du département et qui, par ses rues tortueuses et ses maisons irrégulièrement plantées, rappelle les vieilles cités espagnoles ; l'imposant fort de Charlemont ; la curieuse grotte de Nichet ; le val de la Houille. Un dragon de 1792, dont les naïfs Mémoires viennent de paraître, décrit ainsi son impression lorsqu'il arrive dans cette partie des Ardennes : « La scène change : ce ne sont plus que précipices, rochers, monts escarpés. » (1)

(1) G. Vallée et G. Pariset, *Carnet d'étapes du dragon Marquant.* Paris, Berger-Levrault, 1898 ; p. 7.

Seulement, les habitants n'entendent pas la réclame et n'ont pas le sens pratique de leurs voisins. Les Belges, qui possèdent la moitié du massif ardennais, savent bien mieux qu'eux attirer le monde et, comme on dit, faire mousser leur marchandise. Il faut donc applaudir à la propagande patriotique de la Société du Givet-Pittoresque et au zèle de ceux qui, sur les bords de la Meuse française, s'efforcent pieusement de conserver intacts les sites et les monuments du pays. Mais il faut aussi que les riverains se remuent, se trémoussent, qu'ils sortent de leur indifférence, qu'ils éprouvent, et, au besoin, qu'ils affectent et affichent de l'enthousiasme pour leur région si attrayante, si poétique. Qu'ils animent par des fêtes cette Suisse ardennaise un peu morne et rendent ses charmes plus piquants : qu'ils aient des hôtels propres, confortables, pourvus de tout : le voyageur s'arrêtera quelques jours dans la vallée de la Meuse et ne passera plus devant ses paysages en se contentant de leur jeter par la fenêtre du wagon un fugitif coup d'œil d'admiration.

Qu'on lise d'ailleurs le livre de M. Meyrac. Qu'on lise les pages si animées, si brillantes qui, dans sa *Géographie illustrée,* traitent de la vallée de la Meuse. Il regrette que l'industrie, qui ne compte pas avec la poésie, veuille morceler les roches des Quatre Fils Aymon et les transformer en pierres de grandes routes. Il déroule devant nos yeux les spectacles tour à tour gracieux ou terribles qu'offrent les rives du fleuve. Il nous mène, nous entraîne à travers ces « défilés de rocs et de montagnes. »

La *Géographie illustrée,* œuvre d'un homme qui depuis longtemps s'est épris des Ardennes et fouille studieusement leur passé, contient sous une forme commode, à la fois rapide et dense, tout ou à peu près tout ce qu'il est possible de savoir sur le pays. M. Meyrac la divise en trois parties.

Dans la première partie, il décrit le département, les provinces qui l'ont formé, son terrain, sa flore et son climat, ses rivières, ses montagnes et ses forêts, ses routes et ses voies ferrées, son organisation judiciaire et religieuse, ses établissements d'instruction publique ; il donne une vue d'ensemble de son agriculture et de son industrie ; il énumère, en une suite de notices brèves mais suffisantes, les Ardennais qui se sont distingués dans tous

les genres — et il n'a oublié personne, même parmi les contemporains, parmi les simples dilettantes et amateurs de notre époque : « Tout travail, dit-il spirituellement, atteste un effort dont il est juste de tenir compte; à la postérité de choisir et de classer. »

La deuxième partie de la *Géographie* retrace la formation du département, son mode actuel d'administration, sa gestion, ses ressources financières ; chemin faisant, l'auteur nous présente dans deux pages intéressantes les conventionnels ardennais.

La troisième partie est la plus importante et la plus précieuse. M. Meyrac l'intitule *Géographie historique des communes*. C'est un dictionnaire des cinq cent trois communes du département, selon l'ordre des arrondissements et des cantons. Chaque commune a sa notice ou, comme on dit aujourd'hui, sa monographie aussi détaillée, aussi fouillée, aussi fournie que possible. M. Meyrac n'omet rien : les origines de l'endroit et sa situation, les événements dont il fut le théâtre, les légendes où il figure, son église, son château, ses vieilles maisons, ses écarts, même ceux qui n'existent plus aujourd'hui, ses lieuxdits. De copieuses citations, faites avec goût et tirées des meilleures sources, égayent souvent ces notices et leur ôtent de leur aridité. M. Meyrac s'est souvenu du mot de Voltaire qu'un dictionnaire sans citations est un squelette.

C'est une encyclopédie ardennaise que nous apporte l'auteur. Pour connaître à fond leur pays, les Ardennais n'ont qu'à feuilleter le volume; ils y trouveront ce qu'ils cherchent, et plus encore, et, comme cet ouvrage, intéressant et instructif tout ensemble, est autant un livre de lecture qu'un répertoire de faits, comme il pique la curiosité, ils ne se borneront pas à lire ce qui concerne leur lieu natal ou le village qu'ils habitent; ils liront tout le reste, non d'une traite, mais de ci de là, comme ce dictionnaire de physique que Gœthe lisait dans la retraite de l'Argonne, en face de Grandpré. Un dictionnaire, dit à peu près le poète allemand, est un bon compagnon : il offre à tout moment une interruption et nous procure la meilleure distraction en nous menant d'un objet à un autre.

Aussi ne puis-je terminer cette trop courte préface sans recom-

mander à tous mes compatriotes ce dernier ouvrage du consciencieux et infatigable écrivain. Je dis *dernier* à bon escient et ne crois pas me tromper. Après avoir consacré trois volumes à l'Ardenne, à ses contes et traditions, à sa forêt, à ses villes et villages, M. Meyrac a voulu évidemment réunir, ramasser dans sa *Géographie illustrée* tout ce qu'il avait recueilli de longue date à force de labeur, à force de soins persévérants; et il peut dire aujourd'hui, en terminant ce travail considérable qui couronne vraiment l'édifice : *exegi monumentum.* Je ne pense pas qu'il y ait en France un département qui possède une Géographie plus complète. (1)

ARTHUR CHUQUET.

(1) Je n'ai loué que M. Meyrac. Mais il faudrait louer aussi M. Edouard Jolly. Le livre, par les soins que M. Edouard Jolly lui a donnés, par l'élégance de l'impression, par le choix et la beauté des illustrations, par le bon goût qui, d'un bout à l'autre, préside à l'exécution du volume, est un des plus remarquables essais de décentralisation éditoriale qui aient été tentés de nos jours.





UN ATTELAGE AUX ENVIRONS DE CHARLEVILLE

LIVRE PREMIER

GÉOGRAPHIE

Physique, Administrative, Descriptive



CHAPITRE PREMIER

LE TERRITOIRE

I. Les origines du territoire. — II. Provinces qui formèrent le département; ses bornes; superficie; points culminants. — III. Géologie des Ardennes; terrains primaires; terrains secondaires; terrains tertiaires; terrains quaternaires. — IV. La flore des Ardennes. — V. La grotte de Nichet. — VI. Les trois zones. — VII. Le caractère ardennais.

I. LES ORIGINES DU TERRITOIRE.

La partie de territoire français qui forme aujourd'hui le département des Ardennes appartenait, lorsqu'au cinquième siecle la Gaule romaine fut divisée en dix-sept provinces, à la Belgique seconde dont Reims était la capitale.

Le premier auteur qui mentionne le « pays d'Ardenne » est César, dans ses commentaires *de Bello Gallico*. Strabon et Tacite en parlent après César, alors qu'avait été latinisé en *Arduennensis* le nom primitif de cette région. En effet, le phonem *arduem* vient des Celtes. Ils appelaient ainsi l'immense forêt couvrant, à ces époques reculées, tout le nord de la Gaule, des bords du Rhin à l'Océan. César donne à ce pays une longueur de cinq cent milles et raconte qu'il fallait trente jours de marche pour traverser, d'une extrémité à l'autre, cette forêt mystérieuse et que les romans de chevalerie devaient rendre célèbre.

A l'adjectif *Arduennensis*, les Romains ajoutèrent les mots *pagus, sylva;* d'où nous avons tiré : *pays ardennais, forêt ardennaise.*

Neuf *pagi,* ou pays, se partageaient la « région ardennaise » autrefois, quand nos provinces n'étaient encore ni désignées, ni formées. Adrien de Valois nous les dénombre dans sa Notitia Galliarum. Ce sont, en totalité ou pour parties : 1° le Rémois ; 2° le pagus Castricensis ; 3° le Porcien ; 4° le Dormois ; 5° le pays de Voncq ; 6° le pays de Mouzon ; 7° le Rethélois ; 8° la Thiérache ; 9° et l'Ardenne.

1° Le *pagus Remensis* appartint surtout au département actuel de la Marne. Cependant, il se serait prolongé (d'après le Polyptique de saint Remi, neuvième siècle) jusques à la rivière d'Aisne. Les villages de Cauroy, de Contreuve, de Leffincourt, de Machault, de Mont-Saint-Martin, de Pauvres, de Semide auraient appartenu, nous affirme un « Pouillé » du quatorzième siècle, à ce « pagus Remensis ».

2° Le *pagus Castricensis* (ainsi nommé du château = *castrum*, où résidait l'administrateur de ce pagus) correspondait presque à l'arrondissement actuel de Mézières, avec, cependant, une portion du Rethélois et du pays de Rocroi. Mézières, Donchery, Rumigny furent les villes les plus importantes du « pagus Castricensis ».

3° Le *pagus Porcensis* était fort étendu, jadis. Il comprenait une partie du diocèse de Laon. Saint Remi mentionne le « Porcien » dans son testament, et c'est sans doute la première mention historique que l'on en connaisse. Ce Porcien, qui renfermait la *Terre des Pothées*, « dotation rémigienne » de l'Eglise de Reims, est le seul pagus dont le nom soit, après l'an mille, parvenu jusqu'à nous avec sa dénomination de comté. Après des fortunes diverses, il passait de la maison de Croy dans les maisons de Gonzague et de Mazarin. Aujourd'hui, cette appellation de Porcien nous est rappelée par Novion, par Chaumont et par Château. Pourquoi « Porcien »? Une étymologie fantaisiste veut que les nombreux troupeaux de porcs nourris autrefois dans nos forêts ardennaises aient donné, comme souvenir, leur nom à ce comté.

4° Le *pagus Dulcomensis* = le Dormois. Ainsi appelé, nous dit dom Noël, de la rivière qui le traverse. Ce pagus ne nous appartint que dans sa partie septentrionale où fut incorporé l'arrondissement vouzinois. N'exista que de 802 à 1020 en tant que division territoriale. Il eut pour capitale le village de Doulcon, dans la Meuse. D'où sa désignation : *Dulcomensis*, écrit M. A. de Barthelemy dans l'« étude » qui devait précéder son HISTOIRE DES COMTES DE GRANDPRÉ. Quatre-Champs, Senuc et Chevrières furent, après Doulcon, les trois centres les plus importants de ce pagus.

5° Le *pagus Vongensis*, sans doute le *Vicus-Vongus*, station de la voie romaine de Reims à Trèves. Dans la VIE DE SAINT WAAST, écrite avant l'année 667, est pour la première fois mentionné le « pagus Vongensis », lorsque Clovis, allant à Reims où l'attendait le baptême, passa l'Aisne sur le pont de Rilly-aux-Oies *in pago Vongensi*. Ce pagus représenterait l'arrondissement actuel de Vouziers, sans, toutefois, que le mot *Vongus* puisse être assimilé à Vouziers, ville de formation relativement récente.

6° Le *pagus Mosomensis* tirait son nom de Mouzon, sa capitale, où séjournait un corps de ces troupes romaines dites *Musmageuses*. L'étendue de ce pagus couvrait presque tout l'arrondissement de Sedan, moins le canton de Carignan ; mais, par compensation, il englobait en lui quelques villages des cantons de Flize, du Chesne, de Stenay et de Bouillon.

7° Le *pagus Regitestensis* = le Rethélois. D'origine moderne, il succédait, vers l'an mille environ, aux deux pagi mérovingiens : le Porcien et le Castrice. Eut pour capitale Rethel, humble bourgade aux temps de saint Remi. Fut l'un de sept importants comtés-pairies de Champagne, ayant pour armes : de gueules à deux râteaux démanchés d'or. Appartint successivement aux maisons de Bourgogne, de Clèves, de Nevers. Ensuite acheté par Mazarin qui, le 15 décembre 1663, le fit convertir en duché par Louis XIV.

8° Le *pagus Teorascensis* = la Thiérache, qui fait maintenant partie intégrante de l'Aisne, mais de laquelle, autrefois, relevaient l'abbaye de Sept-Fontaines, Rocroi, Renwez, Montcornet (indifféremment appelé, jadis, Montcornet en Ardenne ou en Rethélois), Signy-le-Petit; puis, pour moitié, les cantons de Mézières et de Rumigny.

9° Le *pagus Arduennensis* n'appartint à notre département que par sa lisière sud occidentale : la rive droite de la Meuse depuis Charleville jusques à Givet, et de Charleville, en droite ligne, jusques à Pussemange. Voilà seulement ce que nous empruntâmes à ce pagus arduennensis. (Voir dom Noël, dans la *Revue ardennaise*, année 1894, pages 1 à 23 : ORIGINES DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES.)

II. PROVINCES QUI FORMÈRENT LE DÉPARTEMENT; SES BORNES; SUPERFICIE; POINTS CULMINANTS.

Lorsqu'en 1790 l'Assemblée constituante divisa les provinces françaises en départements (voir dans la *présente Géographie*, livre II, chap. I : LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS), les Ardennes furent formées : de la *Champagne*, pour 426,691 hectares; de la *Principauté de Sedan*, pour 24,618 hect.; de la *Picardie*, pour 35,945 hect.; du *Hainaut*, pour 19,581 hect.

Depuis la fatale guerre de 1870-1871, qui fit perdre à la France l'Alsace et une partie de la Lorraine, le département des Ardennes est séparé de l'Allemagne par la Meuse et par la Meurthe-et-Moselle. Deux départements, l'Aisne et la Somme, le séparent de la Manche; trois : Marne, Seine-et-Marne et Loiret, le séparent du Cher, département qui occupe assez exactement le centre de la France; sept le séparent de l'océan Atlantique : Marne, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Sarthe, Maine-et-Loire et Loire-Inférieure; sept également le séparent de la Méditerranée : Marne, Aube, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Rhône, Ardèche et Gard. Son chef-lieu, Mézières, est à 248 kilomètres au nord-est de Paris par le chemin de fer, et à 196 en ligne droite, à travers trois départements, Marne, Seine-et-Marne et Seine-et-Oise.

Le département des Ardennes est traversé, du nord au sud, un peu à l'ouest de Rethel, par le 2e degré est du méridien de Paris; dans le sens contraire, c'est-à-dire de l'ouest à l'est, il est coupé, dans sa partie septentrionale, près du chef-lieu de canton Fumay, par le 50e degré de latitude nord : il est donc un peu plus près du Pôle que de l'Équateur, que séparent 90 degrés ou un quart de cercle.

Il est *borné :* au nord-ouest et au nord-est, par la Belgique; à l'est et au sud-est, par le département de la Meuse; au sud, par celui de la Marne; enfin, à l'ouest, par celui de l'Aisne.

Sa *superficie*, de 523,289 hectares, est inférieure de 100,000 hectares environ à la moyenne des départements français: sous ce rapport, c'est le 68e département de la France; en d'autres termes, 67 sont plus étendus.

Sa forme est assez irrégulière. Cependant il présenterait presque celle d'un quadrilatère à peu près régulier, incliné du nord-ouest au sud-est, si l'on en retranchait les cantons de Givet, au nord, et de Carignan, à l'est. Sa plus grande *longueur*, du nord au sud, de l'extrémité septentrionale du canton de Givet, frontière de la Belgique, à l'extrémité sud de la commune de Manre, canton de Monthois, est de 105 kilomètres. Sa plus grande *largeur*, de l'est à l'ouest, pointe de Margny à celle de Sévigny-Waleppe, est de 97 kilomètres. Son *pourtour* doit être évalué à 415 kilomètres.

Le massif ardoisier forme le plateau le plus élevé des Ardennes. Les points culminants se rencontrent à l'est de la vallée de la Meuse et au nord de la vallée de la Semoy. Ce sont : la *Croix-Scaille*, sur le territoire de Thilay, 504 mètres au-dessus de la mer; la *Grande-Croix*, proche des Hauts-Buttés, 490 mètres; la *Haute-Butte*, à Hargnies, 491 mètres; la *Haute-Manise*, 469 mètres; le *Mont-Tranet*, dans les bois de Revin, 454 mètres. Les montagnes encaissant la vallée s'élèvent sur la rive droite, à 370 et à 380 mètres, de Fépin à l'est de Fumay; à 400, 420 et 430 mètres, entre Fumay et Laifour; à 380 mètres, entre Laifour et Monthermé. Les niveaux décroissent quand on s'avance au sud vers Charleville, et alors les hauteurs par lesquelles Nouzon est dominé ne dépassent guère 332 mètres. Le point le plus élevé de la rive gauche, entre Fumay et Nouzon, atteint 404 mètres dans le bois de Fumay. On peut évaluer à 280 mètres le niveau moyen, bien que la cote 387 se trouve au nord de Nouzon. Puis le sol s'incline vers les terrains secondaires.

Les bords de la Semoy sont à peu près aussi hauts que ceux de la Meuse. Les montagnes à l'est de Navaux atteignent 364 mètres; celles qui surplombent le village de Naux sont à 409 mètres. La Meuse coule, d'ailleurs, à 130 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. A partir des crêtes qui dominent la rive gauche de la Meuse, le sol s'abat en pente douce vers le département de l'Aisne. Au delà de Rocroi, il n'est que très faiblement accidenté et les ravins sont peu profonds. Au sud de cette ville, on rencontre le moulin Gallois à 389 mètres au-dessus du niveau de la mer; puis on ne trouve plus que les cotes 370, 360, 340 et 307 mètres.

Le point culminant de la partie orientale entre la vallée de la Meuse et Bouillon est à 403 mètres dans les *bois de Sedan*. Il faut signaler pour cette région centrale, sud et sud-est : le sommet entre *Villers-le-Tourneur* et *Montigny* à la cote 278 mètres; la *Crête de Poix*, 303 m.; la *Crête Mouton*, 290 m.; les *moulins de Bouvellemont*, 263 m.; le *signal de Fossé*, 300 m.; l'*arbre de Remonville*, 291 m. (en quelques points de la ligne de partage, les eaux sourdent si proche de la limite des deux bassins, celui de la Meuse et celui de l'Aisne, qu'elles peuvent être dirigées à volonté sur l'un ou l'autre versant); le *bois de Froidmont*, commune de Neuville-et-This, 322 m.; la *croix de Gruyères*, 315 m.; le *sommet d'Enelle*, 332 m.; le *sommet* entre Butz et Singly, 311 m.; la *Croix Piot* à Donchery, 320 m.; le *sommet* entre Cheveuges et Noyers, 346 m.; le *sommet* entre Raucourt et Pourron, 328 m.; le *sommet* près de Stonne, 328 m.

Les cols qui, à l'ouest de Beaumont, séparent la Meuse du bassin de l'Aisne, ne s'élèvent qu'à 220 mètres environ au-dessus de la mer. Entre Beaumont et le *Mont-Damion*, le sol est encore moins élevé, et l'on entre immédiatement dans la vallée de Brieulles et d'Oches. A Brieulles, la Bar ne dépasse point la cote 168 et n'est séparée de la vallée de Noirval, conduisant à l'Aisne, près de Vouziers, que par un col peu étendu dont le sommet ne dépasse pas 174 mètres, et qui, par conséquent, n'est supérieur que de 16 mètres au plan du bassin de la Bar.

III. GÉOLOGIE DES ARDENNES.

Le département des Ardennes présente, au point de vue géologique, un réel intérêt, a cause du caractéristique développement que nous offrent quelques-uns de ses terrains. Maintes de nos localités sont classiques, et les géologues viennent toujours visiter fructueusement les remarquables coupes de la vallée de la Meuse; les exploitations de quartzites et d'ardoises de Monthermé, de Fumay, de Rimogne; les carrières d'arkose de Fépin, de poudingue de la Roche aux Corpias, de marbre de Givet; les carrières à pavés de Saint-Laurent et de Romery; les minières de Neuvizy; les gîtes de phosphates à Saulces et à Grandpré.

Tous les terrains des Ardennes appartiennent aux formations sédimentaires. Ils rentrent dans les groupes primaires et secondaires. Quelques filons de roches cristallines, rencontrés en la vallée de la Meuse, peuvent à peine être mentionnés dans une étude générale; de même pour quelques lambeaux de sables tertiaires qui se laissent voir sur certains points a l'ouest et au nord de notre département.

I. ***Terrains primaires.*** — Les terrains primaires sont les plus anciens. Ils se présentent en couches fortement disloquées, et leurs roches sont généralement siliceuses. Les unes sont des grès très durs; les autres forment une sorte d'argile feuilletée et durcie, pouvant parfois se diviser en minces lames : ce sont les ardoises. On trouve à la partie supérieure de puissants bancs de calcaire cristallisé en marbre.

Les géologues divisent les terrains primaires en quatre groupes : *cambrien*,

silurien, devonien, permo-carbonifère. Deux seulement de ces terrains sont représentés dans notre département : le Cambrien et le Devonien. Ils occupent toute la partie nord de la ligne passant par Signy-le-Petit, Charleville et Givonne. (Voir Sauvage, et aussi Gosselet : L'ARDENNE.)

Cambrien. — C'est le terrain le plus ancien de la région. Il forme un massif s'étendant à peu près d'Hirson à Hautes-Rivières et de Fépin à Braux. La partie à l'est de Rocroi atteint l'altitude moyenne de 400 à 500 mètres ; celle à l'ouest forme un plateau ne dépassant point 400 mètres. Toutes les couches cambriennes sont fortement redressées ; elles plongent de 40 à 50 degrés au sud.

La zone des ardoises de Fumay est composée de quartzites verdâtres ou blancs, et de schistes violets ou verts. Les tranchées de la route de Fumay à Haybes et les exploitations d'ardoises montrent l'alternance de ces couches, leur redressement, leurs replis.

La zone schisteuse de Revin est formée de schistes noirs et de quartzites noirs ou gris souvent pyritifères. C'est dans cette zone que sont les filons de roches cristallines : porphyroïdes de Mairu ; diorite de la Grande-Commune et de Laifour. On n'y exploite pas d'ardoise, mais les carrières de quartzite y sont nombreuses et fournissent d'excellente pierre pour les routes. Les roches s'y recouvrent fréquemment d'un enduit ocreux, les eaux y sont ferrugineuses ; notamment la source bien connue de Laifour.

La zone des ardoises de Deville est formée de schistes verdâtres ou bleuâtres alternant avec des quartzites de couleur claire. Plusieurs bandes de schistes sont toutes remplies de petits cristaux d'oxyde de fer magnétique. Elles fournissent de l'ardoise dure à Deville, à Monthermé et à Rimogne.

L'érosion, aux temps d'autrefois, creusa dans le massif cambrien les ravins profonds et abrupts qui le sillonnent et aboutissent à notre célèbre vallée de la Meuse. La vallée elle-même s'est formée par suite d'une action analogue dans laquelle l'inégale résistance des roches aux causes d'altération joua jadis un rôle important. De nombreux rochers très pittoresques furent ainsi comme découpés dans le plateau, par exemple : les Quatre Fils Aymon, les rochers du bois des Manises, et ceux de la vallée de Misère.

Silurien. — Il se développe d'une façon remarquable dans la Normandie et la Bretagne, mais il manque dans notre région ; ce qui nous indique une émersion du continent ardennais après le dépôt du cambrien.

Devonien. — Le devonien renferme des fossiles. Sa faune est riche. Elle comprend des trilobites (crustacés), des spirifers (mollusques), des poissons, et de nombreuses espèces de polypiers coralliaires. Il faut remarquer surtout que, dans les Ardennes, les étages inférieurs sont très pauvres en fossiles et que les schistes rouges n'en fournirent aucun.

Les premiers sédiments de l'époque devonienne sont formés de cailloux roulés disposés en stratification discordante sur la tranche des couches relevées du cambrien. Les bancs de poudingue de la Roche aux Corpias et de la Roche à Fépin sont remarquables.

Devonien. — On distingue dans le Devonien trois séries de couches :

1° Devonien inférieur qui est surtout arénacé et schisteux ;

2° Devonien moyen, où le calcaire devient prédominant ;

3° Devonien supérieur formé de schistes avec quelques bancs de grès.

Le Devonien inférieur forme au nord et au sud du Cambrien deux affleurements disposés symétriquement, de Fépin à Vireux d'une part, et, d'autre part, de Braux à Charleville.

Au premier étage de ce terrain appartiennent les poudingues, les schistes de Levrezy avec les bancs de quartzophyllades de Braux ; les schistes satinés de Joigny et les schistes lie de vin du Mont-Olympe ; les schistes de Saint-Hubert bien développés à Nouzon et à Laforest-sur-Semoy.

Au second étage appartiennent les puissantes assises de grès dont quelques parties sont exploitées dans les carrières, sur la route d'Aiglemont à Nouzon.

Au nord du massif de Fumay, les couches correspondantes sont : le poudingue et l'arkose de Fépin; les schistes de Mondrepuits; les schistes bigarrés d'Oignies; les grès de Montigny et de Vireux.

Le Devonien moyen et le Devonien supérieur n'affleurent pas au sud du massif cambrien. Ils forment les schistes fossilifères de Vireux; les marbres de Givet sur lesquels reposent au delà de la frontière les schistes et les psammites de la région de Famenne. Le marbre noir de Sainte-Anne est exploité dans de nombreuses carrières aux environs de Givet. On extrait du marbre rouge à Fromelennes.

Permo-Carbonifère. — Ce terrain est caractérisé, au point de vue paléontologique, par les productus (mollusques) et par le développement considérable de la flore cryptogamique (fougères). Au point de vue minéralogique, le phénomène le plus caractéristique est la présence des bancs de houille intercalés dans les schistes et les grès.

Pour rencontrer le terrain carbonifère, il faut aller : dans le département du Nord, à Valenciennes; et en Belgique, à Charleroi, à Namur et à Liége.

II. ***Terrains secondaires.*** — Les terrains secondaires comprennent, surtout, des formations calcaires. En certains points, les dépôts argileux ont une grande importance; en d'autres, ce sont les dépôts sableux. Les ammonites en sont les fossiles caractéristiques. On trouve partout beaucoup de mollusques. Dans certaines couches, les polypiers dominent.

Les terrains secondaires reposent dans les Ardennes en stratification discordante sur les terrains primaires dont les couches ont été fortement redressées.

Le contact est bien visible sur la route de Charleville à Aiglemont (moulin Godart). La ligne de contact des affleurements primaires et secondaires est orientée sensiblement de l'ouest à l'est, suivant la direction générale de la vallée de la Sormonne et de celle de la Meuse, de Charleville à Sedan.

On établit dans les formations secondaires trois séries :

1° Série inférieure, triasique;

2° Série moyenne, jurassique;

3° Série supérieure, crétacée.

Les deux dernières seules se rencontrent dans notre région où elles sont d'ailleurs très bien développées. (Voir Gosselet : ESQUISSE GÉOLOGIQUE DU NORD DE LA FRANCE).

Triasique. — Ce terrain est bien développé dans la Lorraine, au pied des Vosges, où il se compose particulièrement de grès rouges et blancs, de calcaires coquilliers, de marnes multicolores qui renferment du gypse et du sel gemme. Les affleurements les plus rapprochés des Ardennes se trouvent dans la haute vallée de la Semoy.

Jurassique. — Les roches de ce terrain sont surtout calcaires. Elles présentent toutes les variétés, depuis le calcaire compact marneux ou sableux jusqu'au calcaire terreux et à l'oolithe friable. Les unes fournissent de bonne pierre de taille; avec certaines on fait de la chaux grasse; avec d'autres, d'excellente chaux hydraulique.

Les sables et les grès se rencontrent dans les étages inférieurs. L'argile se montre à différents niveaux. Elle est parfois feuilletée. Le minerai de fer est abondant dans quelques couches, soit argileuses, soit marneuses : c'est de la limonite oolithique.

Le terrain jurassique affleure dans les Ardennes sur toute la partie comprise entre deux lignes partant d'Hirson et passant : l'une par Charleville et Givonne, et l'autre par Wasigny et Buzancy.

Les couches inférieures du jurassique forment l'ensemble appelé *Lias;* les dépôts arénacés y dominent. Les autres, où domine le calcaire oolithique, forment le jurassique supérieur ou *oolithe*. Chacun de ces systèmes a été divisé en plusieurs étages, et chaque étage en zones caractérisées par leurs fossiles. Des travaux importants sur les terrains jurassiques ont été faits par MM. Sauvage et Buvignier : STATISTIQUE MINÉRALOGIQUE ET GÉOLOGIQUE DES ARDENNES; MM. Piette et Terquem; M. Thiriet : LE LIAS DES ARDENNES.

Lias. — Les dépôts liassiques sont arénacés, puis marneux; à la partie supérieure, l'argile domine. Certaines assises sont très fossilifères. La gryphée arquée est caractéristique des couches à chaux hydraulique. Les ammonites et les bélemnites sont nombreuses. L'affleurement est limité : au nord par une ligne passant par Signy-le-Petit, Charleville, Givonne; et au sud par une autre passant par Auvillers, Saint-Marcel, Dom-le-Mesnil, Angecourt, Malandry.

Les étages les mieux représentés sont : le *sinémurien* qui fournit les marnes à chaux hydraulique de Charleville; le *liasien* composé surtout de calcaire sableux exploité pour pavés à Romery et Saint-Laurent; le *toarcien* qui comprend les marnes pyriteuses de Flize, avec une couche à limonite exploitée à Longwy.

Toute la région du calcaire sableux est coupée par de nombreuses failles et le niveau des couches est relevé du côté du nord.

Oolithe. — Ce terrain est formé surtout de calcaire oolithique; l'argile domine dans la partie moyenne. L'oolithe s'appuie au nord sur le lias; elle est recouverte au sud par l'infra-crétacé. La limite nord est assez régulière, d'Auvillers à Malandry. La limite sud est une ligne très sinueuse passant par Rumigny, Liart, Wasigny, Puiseux, Semuy, Briquenay, Landres. Les empiétements de l'infra-crétacé sur l'oolithe à Marlemont, à Lametz, indiquent un retour de la mer sur le continent à la fin de l'époque secondaire.

L'étage inférieur, *bajocien*, est composé en grande partie de calcaire oolithique jaune tendre dont le centre d'exploitation le plus important se trouve à Dom-le-Mesnil.

Le deuxième étage, *bathonien*, comprend, de bas en haut : un calcaire jaune un peu sableux, une marne, du calcaire blanc à oolithes de dimensions variables et plus ou moins intimement soudées, et, enfin, un calcaire en plaquettes renfermant de grandes huîtres.

Beaucoup de carrières sont ouvertes dans les calcaires oolithiques. Il faut citer celles de Chémery, de Vendresse, de Raucourt, de Bulson, qui fournissent d'excellente pierre de taille.

Quelques collines du bathonien sont dénudées et stériles. D'autres sont couvertes de belles forêts; par exemple celles du Hailly et de Froidmont, à Thin-le-Moutier; et aussi les bois d'Elan, de Sapogne.

Les couches bathoniennes sont toutes fissurées et présentent fréquemment, surtout aux environs de Poix et de Signy-l'Abbaye des entonnoirs, dans lesquels disparaissent les eaux superficielles. Ces eaux circulent sous terre, puis se réunissent pour former des sources très puissantes : telles que le Gibergeon à Signy, qui donne au moins 400 litres d'eau par seconde, la Fosse-aux-Prêcheurs à Poix, la fontaine Saint-Roger à Elan. Certains de ces entonnoirs ont leurs parois revêtues d'une couche d'argile qui les rend imperméables. Ils conservent l'eau, comme la Fosse-au-Mortier dont le niveau se maintient presque constant, à 8 mètres au-dessus du fond.

Le troisième étage, *oxfordien*, est surtout siliceux. Pour base une argile très fossilifère à minerai autrefois exploitée à Poix, à Singly et dans quelques autres communes ardennaises. Au-dessus, la puissante assise de gaize qui forme l'escarpement des Crêtes entre Poix et Neuvizy; et à la partie supérieure, une marne calcaire à oolithes ferrugineuses très fossilifère. Cette marne forme un

horizon géologique tres net à Draize, a Viel-Saint-Remy, à Neuvizy, à Chagny, à Tannay, à Verrières, à Nouart. Elle fournissait autrefois beaucoup de minerai de fer. Elle est encore exploitée à Neuvizy. C'est sur l'affleurement de gaize que reposent certaines de nos plus belles forêts, notamment : Forêt de Signy, bois Charlemagne, le Mont-Dieu, forêt de Belval.

Le terrain oolithique se termine dans la région par les assises de calcaire caverneux à polypiers de l'étage *corallien*, auxquelles sont associés des calcaires oolithiques exploités dans la vallée de Montgon, et des calcaires bleus exploités à Verpel.

Crétacé. — A la partie inférieure du système crétacé, dominent les formations argileuses; la partie supérieure est caractérisée par la craie. (Voir Barrois : Le Crétacé dans les Ardennes et les régions voisines.)

Les couches infracrétacées se composent d'argile, de sable à glauconie et de gaize. Elles renferment, a différents niveaux, du phosphate de chaux. Le gisement le plus important de cette matière fort utile à l'agriculture se rencontre dans l'étage *albien* ou *gault*. Les nodules, vulgairement *coquins*, résultent de la concentration de phosphate de chaux autour de corps organiques en décomposition : spongiaires, bois fossile, test calcaire de coquilles. La couche la plus riche dans les Ardennes est épaisse d'au moins vingt centimètres et se trouve à une profondeur variable. On l'exploite par tranchées à ciel ouvert ou par souterrains. Les nodules extraits sont débarrassés de l'argile par lavage ou par fanage, puis moulus. Les centres principaux d'exploitation sont Saulces-Monclin et Grandpré. La consommation croissante de ce produit a fait rechercher l'étendue des gisements. On a reconnu environ 200 hectares pouvant fournir 150,000 tonnes dans les Ardennes, et 20,000 hectares pouvant donner plus de 24 millions de tonnes dans la Meuse. La quantité extraite chaque année dans les deux départements dépasse 75,000 tonnes de poudre contenant de 30 à 50 pour cent de phosphate.

La roche dominante du *crétacé* proprement dit est la craie tendre. A certains niveaux elle contient des bancs de silex et des concrétions pyriteuses; à d'autres niveaux, les grains de phosphate sont abondants.

Le premier étage du crétacé, *cénomanien*, est formé par les marnes de Givron et les sables de la Hardoye. Le second, *turonien*, se compose de craie marneuse dont les affleurements importants s'observent à Saint-Fergeux, Chaumont, Chappes, Sery, Rethel, Vouziers. Le troisième étage, *senonien*, est formé par la craie blanche, tendre ou dure, appelée craie du camp de Châlons. Ses affleurements couvrent tout le sud-ouest du département.

Toute la partie du crétacé qui est au nord de l'Aisne est recouverte de limon des plateaux; dans celle qui est au sud, ces limons se rencontrent rarement, et le sol, formé de débris de craie, présente les conditions défavorables à la végétation qui caractérisent la Champagne pouilleuse, plateau stérile et dénudé, qu'on a essayé de transformer par des plantations de pins.

III. ***Terrain tertiaire.*** — Le terrain tertiaire occupe le centre du bassin de Paris. Ses affleurements réguliers ne s'étendent guère vers l'est au delà de Reims et d'Epernay. Dans la Thiérache, il a été profondément raviné; quelques lambeaux seulement restent sur les hauteurs.

Dans les Ardennes, on peut rapporter à cette époque les sables du plateau de Rocroi, les argiles de Brognon, de Gué-d'Hossus, de Barbancroc, d'Eva, de Montjoie près de Raucourt. La plupart de ces gisements fournissent d'excellente terre à poterie.

IV. ***Terrain quaternaire.*** — C'est pendant l'époque quaternaire que les continents ont pris leur relief actuel; effet des soulèvements et de l'érosion. La désagrégation des couches superficielles a fourni le limon des plateaux dans les faibles dépressions d'un sol de relief peu accusé. Les cours d'eau, creusant

leur lit, déposèrent sur les flancs et le fond de leurs vallées des nappes de limon dites alluvions anciennes.

Les alluvions des plateaux consistent ordinairement en une argile brune ou jaunâtre, plus ou moins mélangée de sable fin. Lorsqu'elles retiennent une certaine proportion de calcaire, elles constituent une excellente terre végétale propre à toutes les cultures. Les alluvions des vallées consistent en sable argileux ou argilo-calcaire qui repose fréquemment sur un lit de gravier. En général elles forment des terres d'une grande fertilité.

Lorsque le sol retient un exces d'humidité, aussi bien sur les plateaux à sous-sol imperméable que dans les vallées où la pente est très faible, il se développe une abondante végétation de mousses, de sphaignes, de carex, qui, se décomposant lentement sur place à l'abri de l'air, produit la tourbe. Sur le plateau primaire, on en trouve à l'origine de tous les ruisseaux. Les gisements les plus importants sont : Regniowez, Gué-d'Hossus, Sécheval, Hauts-Buttés.

Sur les terrains secondaires, les tourbières les plus comptètes sont celles de la vallée de la Bar occupant une vaste dépression entre Germont, Autruche, Buzancy, et quelques points isolés à Châtillon, à Brieulles et a Tannay. L'exploitation de la tourbe, dans les Ardennes, est sans importance, bien que certains gisements aient de deux à trois mètres d'épaisseur.

IV. LA FLORE DES ARDENNES.

Nous ne ferons allusion, ici, qu'à la flore de la zone septentrionale; la flore des zones sud et centrale ne se distinguant point — sauf quelques rares exceptions — de la flore générale française.

Le chemin de fer d'Hirson à Mézières et à Sedan divise le département des Ardennes en deux parties très inégales. Au sud de cette ligne sont les terrains jurassiques et crétacés. Au nord, sauf une bande étroite bordant parfois le chemin de fer, sont les terrains de transition.

La vallée de la Meuse, de Charleville à Givet, traverse ces derniers terrains, consistant surtout en quartzites et en schistes ardoisiers. Sur divers points se montrent des couches plus ou moins calcaires qui se trahissent pour les botanistes par quelques plantes calcicoles. Ce massif ardoisier, coupé, raviné en tous sens, formerait un chaos boisé inextricable si le bassin de la Meuse n'en constituait le fil conducteur et limité. Les géologues paraissent s'accorder à reconnaître que la Meuse le traverse par une suite de fractures antérieures au cours d'eau. Nulle part, en effet, on ne rencontre dans cette trouée les couches puissantes d'alluvions et les élargissements de la vallée si prononcés en amont de Charleville et de Sedan, tandis qu'à plusieurs endroits, à Château-Regnault, Monthermé, Laifour, Revin, Haybes, on constate des ruptures nettes et abruptes des rochers, que la Meuse n'a pu évidemment former par voie d'érosion, et où elle a passé sans la moindre trace d'hésitation ou d'arrêt.

Le climat, dans cette région septentrionale, est excessif; les jeunes chênes gèlent quelquefois à la fin de mai. Le pays est âpre, rebelle à l'exploitation. Certaines industries demandent généralement un travail pénible : exploitation de carrières d'ardoise, de grès pour pavés, de quartzites pour l'empierrement des routes, l'une de nos grandes industries locales ; puis coupe de bois sur des pentes escarpées, presque inabordables ; écorçage des chênes.

Ces industries primitives et indigènes ne suffisaient pas.

La fonte et la transformation du fer, favorisées par la Meuse, le voisinage des houilles de la Belgique et des minerais de la Moselle; l'industrie du cuivre, qui

demande ses minerais au Pérou; des fabriques de brosses, de crayons, ont centuplé le travail produit. De ce pays pauvre, ne produisant qu'une minime partie des matières premières qui y sont exploitées, des initiatives intelligentes, le travail et la sagesse des populations, ont fait un des plus riches de la France, dont les produits s'exportent dans toutes les contrées de l'Europe, même dans les cinq parties du monde.

Les belles sources profondes et abondantes qui s'observent souvent dans les terrains calcaires manquent à cette partie du département des Ardennes. En revanche et comme conséquence, l'eau abonde à la surface du sol. Elle provient de marais qui occupent souvent de grandes surfaces sur les plateaux et qui existent généralement dans les dépressions de ces plateaux et à l'origine supérieure des vallées. Cette eau commence par des égouttements. Ils finissent assez vite par former des ruisseaux et des rivières qui ont un débit nécessairement inégal, et qui, par suite de la pente rapide des vallées, affectent souvent des allures de torrents : tels sont les cours d'eau qui descendent des Mazures, de Rocroi à Revin; des Butteaux à Linchamps et à la Meuse. Cette diffusion de l'eau est éminemment favorable à une certaine végétation, et le pays offre des stations botaniques variées.

Les plus intéressantes sont celles des hauts plateaux. Leur altitude n'est pas telle qu'elle puisse nous offrir des plantes spéciales, mais cette altitude combinée avec la latitude vaut à ces endroits quelques plantes du nord de l'Europe. De plus, ils sont en large communication avec la Belgique, la Hollande, et il y a lieu de croire que quelques plantes occidentales de la France leur arrivent par cette voie détournée plus que par l'Ile de France et le département du Nord.

Ces plateaux froids et humides sont souvent dégarnis de bois. On y trouve de fréquentes tourbières, dont la végétation étrange et primitive intéresse toujours, malgré sa monotonie, le botaniste, généralement plus habitué à la végétation des terrains secs et calcaires.

Leur aspect et leur végétation sont sensiblement différentes sur les deux rives de la Meuse. Sur la rive droite, aux Butteaux, les marécages tourbeux, avec *sphagnum* et *oxycoccos*, dominent. Sur la rive gauche, le plateau de Rocroi est, en plusieurs points, moins mouillé, plus argileux. La partie non encore transformée en prés (rièzes de Rocroi) est couverte d'*Erica Tetralix* dont, à la fin de juillet, les fleurs teignent d'un rose tendre la vaste plaine et lui donnent un aspect caractéristique et inoubliable, rappelant celui des *Hautes fanges* de Spa.

Si nous descendons de ces plateaux, nous marchons dans les bois de chênes exploités principalement pour leur écorce, et que par conséquent on laisse peu vieillir. D'autres arbres, des bouleaux surtout, ça et là rompent la monotonie. Le tapis sous bois est souvent fermé, sur de grands espaces, par des myrtilles (*Vaccinium Myrtillus*), dont les fruits se vendent au marché de Charleville sous le nom de *Framboises*, tandis que ceux du framboisier, dont le nom est ainsi usurpé, prennent celui d'*Ambres*.

Les bois ne s'interrompent que lorsque la déclivité du sol s'adoucit, pour donner place à quelques prés, humides et tourbeux souvent, irrigués par les ruisseaux que les sentiers côtoient. Aux plantes de ces prés se joignent des espèces communes descendues des tourbières supérieures et qui se trouvent encore abondamment au débouché des vallées et de leurs ruisseaux dans la vallée principale, sur de petits deltas, quelquefois fangeux, formés par leurs alluvions, et aussi aux bords de petits étangs qui retiennent l'eau destinée à mettre en mouvement l'usine voisine.

Au pied des rochers escarpés qui, presque toujours, commandent le confluent des vallons latéraux et de la vallée principale, le long des cours d'eau, sont des

réduits pleins d'ombre et de fraîcheur, stations privilégiées des fougères. Les éboulis, les débris mouvants, moins frais, parfois même brûlés par le soleil, ont aussi leur flore spéciale.

Les cultures sont peu variées. A part les rares meilleures terres consacrées au froment, on ne rencontre surtout que des champs de seigle et d'avoine; on est surpris de voir le sarrasin si peu cultivé sur ce sol. Les plantes des champs sont celles des terrains siliceux. Ici le seigle n'est pas semé seulement en pleine campagne. Dans l'année des coupes des bois ou dans l'année qui suit, on le sème sur les endroits les plus riches et les mieux exposés. Ces champs improvisés sur des hauteurs escarpées font un magique effet, au milieu des bois d'un vert foncé qui les entourent, avec leur verdure pâle et glauque et les molles ondulations qu'y produisent les courants d'air presque incessants dans ces lieux, où la température du jour est si inégale entre les fonds des vallées et les sommets nus des hauteurs.

Quant à la plate-forme de la vallée de la Meuse, aux bords de la rivière, des routes et du chemin de fer, outre les plantes les plus communes du massif, on y trouve la population végétale cosmopolite qui se rencontre sur toutes les grandes voies que suivent les eaux, les hommes, les produits de la culture et de l'industrie.

Sur les terrains calcaires avoisinant au sud la ligne de Charleville à Sedan, la végétation contraste étrangement avec celle des terrains ardoisiers. Dans ces deux pays si voisins et si différents par leurs flores, la loi de l'influence de la composition chimique du sol sur la végétation est l'évidence même. Sur les terrains de transition, pour ne parler que des plantes les plus répandues, abondent le genêt à balai, les bruyères, les *vaccinium*, certains *carex*, des graminées, des fougères spéciales, les *sphagnum* avec leurs *oxycoccos*, leurs *drosera;* rien de tel sur les calcaires. En revanche, ils brillent par leurs lins, de nombreuses espèces de papilionacées, ombellifères, labiées, liliacées, orchidées, que l'on chercherait en vain en dehors d'eux.

La végétation des terrains de transition des Ardennes, en particulier de la presqu'île française de Charleville à Givet, établit-elle une transition entre la flore du nord-est de la France et celle de la Belgique? La réponse négative ne semble pas douteuse, en présence de cette simple observation. Cette péninsule et ces terrains sont presque exclusivement siliceux et ne se rattachent à la France que par de vastes étendues de terrains calcaires. Elle offre donc un obstacle aux plantes silicicoles particulières, et les plantes du nord-est de la France sont en communication largement ouverte avec la Belgique par le nord et le littoral de la France, et à l'est par l'Allemagne. Une remarque à l'appui, c'est que les plantes de cette partie de la France qui sont dans le département des Ardennes ont une aire d'expansion empiétant beaucoup sur la Belgique à l'est et au nord, même à l'ouest. Une seule plante des Ardennes fait exception : c'est l'*Hypericum Linearifolium;* probablement la seule plante des Ardennes septentrionales, dont l'aire d'expansion ne dépasse pas la Belgique à l'est.

La flore des terrains de transition des Ardennes françaises est celle des terrains siliceux, et fait partie de la flore des Ardennes belges; celle-ci étant plus riche de quelques espèces septentrionales dues à la latitude plus élevée et à ce que, pour ces terrains de transition, la voie d'expansion des plantes est plutôt dirigée de l'est à l'ouest et du nord au sud que du sud au nord. Les plantes calcicoles des deux pays ne peuvent être en communication par les terrains de transition ardennais. La communication entre les plantes de la France et de la Belgique s'est établie par le nord de la France et par l'Allemagne à l'est. (D'après Bazot : BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE, fasc. XXXII.)

V. LA GROTTE DE NICHET.

La plus merveilleuse curiosité géologique des Ardennes est sans contredit la *Grotte de Nichet*, creusée dans le calcaire de Givet qui, large de 3 kilomètres environ, traverse le territoire français à la pointe nord du département se continue en Belgique sur une longueur d'au moins douze lieues.

Ces bancs de calcaire, dont la direction est presque parallèle à la ligne du chemin de fer, sur une longueur de 300 mètres, font, avec l'aiguille de la boussole, un angle de 110 degrés, tandis que, dans le tunnel de Charlemont, les bancs font avec cette aiguille un angle de 25 degrés et sont presque perpendiculaires à la voie ferrée. Une disposition analogue des bancs calcaires, mais en sens contraire, se retrouve au sud du village de Fromelennes, et la rencontre des bancs paraît se faire à la grotte de Nichet. Du sommet du coteau, où se trouve l'entrée de la grotte, on remarque, en effet, les bancs de calcaire venant de la direction de Flohimont et de Rancennes qui plongent vers le sud, tandis que ceux arrivant de Fromelennes et qui sont parfaitement visibles au lieu dit *la Côte*, en face de la scierie de marbre Donau, plongent vers l'est sous une inclinaison beaucoup moins forte.

Il nous paraît donc probable que la grotte de Nichet aurait pour origine un vide qui s'est formé par suite d'une différence d'inclinaison des bancs à leur point de rencontre après rupture et soulèvement. Dans ce vide, il s'est produit des éboulements de blocs qui, prenant des positions différentes, se sont enchevêtrés et ont ainsi subdivisé l'intervalle des bancs en chambres, galeries et couloirs, dont les parois furent recouvertes par les dépôts calcaires entraînés par les eaux de pluie qui, à ce moment, devaient tomber en abondance avec une température assez élevée, propre à dissoudre facilement les calcaires situés près de la surface extérieure. La superficie occupée par les galeries actuellement connues est de 100 mètres de longueur sur 70 mètres de largeur. La profondeur ne dépasse guère 25 mètres; mais comme on ne trouve pas de dépôt d'eau dans les parties les plus basses de la grotte, on doit en conclure que l'eau provenant des infiltrations s'écoule par des galeries que l'on n'a pas encore reconnues et qui sont à une grande profondeur. Les eaux de pluie, en pénétrant à travers les interstices, se chargent de calcaire. Elles tombent ensuite, goutte à goutte, sur les blocs éboulés, y forment des stalagmites ou bien soudent ces blocs dont elles ont, pour un certain nombre, fait disparaître la forme primitive. (Voir Watrin dans le Bulletin de la Société d'histoire naturelle des Ardennes : *La Grotte de Nichet.*)

La grotte, jusques en 1894, resta pour ainsi dire abandonnée. Toutefois, l'entrée restant libre, quelques visiteurs, bougies ou flambeaux à la main, se hasardaient dans les galeries les plus rapprochées et, afin de retrouver facilement leur chemin, ils liaient, près de l'entrée, l'extrémité d'une corde qu'ils déroulaient à mesure qu'ils avançaient dans les galeries. La visite était assez pénible. Les chemins, presque impraticables, étaient rendus très glissants par les eaux chargées de matières calcaires, qui tombaient, goutte à goutte, du ciel des galeries, et formaient, en certains endroits, des stalactites et des stalagmites, dont quelques-unes finissaient par se rejoindre. On passait sur des blocs fortement inclinés où il n'y avait rien pour se retenir. Les renards se réfugiaient dans quelques galeries où, comme preuve de leur habituel séjour, ils ont laissé leurs ossements. Dans la première salle s'étaient groupées les chauves-souris. Lorsque la grotte fut officiellement inaugurée, on les trouva collées au plafond.

C'est presqu'au sommet d'une colline abrupte que la grotte offre son ouverture entre deux montagnes de rochers formant un étroit couloir. Les guides

allument leurs flambeaux, précèdent les visiteurs qui s'enfoncent dans l'ombre, et la première pièce que l'on rencontre ouverte dans le roc est la *salle des Nutons*, petits sorciers, gnomes qui travaillaient la nuit : ciselant l'or et les diamants, forgeant l'airain, ou même raccommodant les vêtements, rapiéçant les souliers qu'on leur mettait le soir à l'entrée de la grotte et que le lendemain on retrouvait remis à neuf. Du coucher au lever du soleil on entendait un infernal tapage souterrain; c'était le bruit des enclumes sur lesquelles frappaient les Nutons laborieux. Le cultivateur qui voulait une charrue, la jeune fille qui désirait une parure d'or ou d'argent, la ménagère qui convoitait une chemise ou un jupon, n'avait qu'à demander aux Nutons tous ces objets en leur promettant du pain de pur froment pour salaire, et, dès le lendemain matin, aussitôt l'aurore parue, chacun voyait son souhait réalisé.

Or, il advint qu'une femme, ayant vivement désiré une robe, alla porter à l'entrée de la grotte la nourriture convenue. Mais la vieille avare, au lieu de pur froment, avait enfermé de la cendre dans la croûte du pain. Les Nutons, froissés, s'en allèrent travailler dans d'autres contrées et disparurent du pays pour toujours, au grand détriment et à la grande désolation des habitants.

« Telle est, dit M. Georges Chevillet dans l'intéressant récit qu'il nous fait de son excursion, la légende curieuse qui, depuis longtemps racontée dans le pays, fit donner à la première grande cavité de la grotte de Nichet le nom de salle des Nutons. On y voit plusieurs belles colonnes de stalactites qui semblent ciselées avec des larmes tombées goutte à goutte du roc depuis des siècles. Il faut, en effet, qu'elles aient été pleurées là depuis bien longtemps pour arriver à former ces énormes piliers qui semblent verser sans cesse encore des larmes de pierres, sous leurs efforts éternels, pour soutenir la formidable masse des voûtes rocheuses.

« Sur l'une de ces colonnes, au milieu de toutes les blanches coulures qui prennent les formes les plus fantaisistes, se remarque l'image d'une femme habillée dans toute la blancheur de ses draperies et taillée en bas-relief par la nature qui lui a donné la ressemblance des cariatides de la Renaissance.

« De là, on passe dans la *salle du Lion*, ainsi nommée à cause d'un rocher rappelant la forme de l'animal à l'énorme crinière.

« Vient ensuite la *salle des Bénitiers* où plusieurs rochers se creusent en forme de coquilles; puis la *Grande Cascade* dont la masse s'étend en ondulations de rocs unis et lisses comme un éboulement d'ondes pétrifiées tout à coup sous la baguette magique du Génie de ces grottes.

« Dans les profondeurs les plus secrètes de cet enchevêtrement de pièces et de corridors, se trouve la *salle du Squelette*.

« Au dix-septième siècle, nous raconte l'Histoire autant que la Tradition, un criminel ayant été condamné à mort se réfugia dans la grotte de Nichet. Pendant plusieurs jours, son frère lui porta la nourriture. Mais souvent, le dévouement, même fraternel, finit par se lasser. C'est ce qui arriva. Craignant enfin d'être découvert et, alors, puni de sa bonne action, le frère tua son frère; puis il cacha le corps au fond le plus retiré de ces abîmes.

« En ce même temps, Louis XIV passait pour visiter la forteresse de Charlemont que Vauban venait de rendre si formidable. Le roi, apprenant le meurtre fratricide, ordonna de murer la grotte fatale.

« Cette aventure était très bien connue dans le pays, mais passée à l'état de légende. La découverte du squelette la fit rentrer dans la réalité.

« La *salle des Amoureux*, à cause d'un curieux groupe qu'a dessiné l'eau sur le flanc d'un roc et qui, éclairé par les lampes et vu à distance, représente un homme au plastron blanc, en chapeau haut-de-forme, se promenant avec une dame dont la robe est parfaitement drapée.

« La nature est parfois bizarre. Ce groupe, ainsi dessiné par l'onde depuis longtemps sur un pan de voûte hors de toute atteinte, montre de façon très originale que le hasard est artiste à ses heures et qu'en la circonstance il devina l'image de notre costume moderne.

« De cette pièce, on monte par un escarpement de roc à la *salle du Clair de lune*, la plus belle de toute la grotte. Tandis que l'on s'arrête sur une pente élevée, un des guides descend cacher sa lampe derrière une pyramide de stalactites; alors les rayons se reflètent de l'autre côté, et la lumière répand une clarté toute mystérieuse sur les parois profondes de cette salle. L'on voit, comme en un songe des Mille et une Nuits, apparaître de vaporeux amoncellements de tours, de clochetons, de ponts, de dentelles; un éléphant semble soutenir sur son dos puissant ce monde de rocs; tout cela vibre devant l'imagination qui s'exalte, et l'ensemble se dessine au milieu de la câline et indécise lumière d'un superbe clair de lune. Vision radieuse, éblouissante, qui vous transporte dans le monde étrange de la féerie! »

En relatant le récit de M. Chevillet, nous avions maintenu « sa légende du squelette »; mais à cette légende, il convient d'opposer l'Histoire. Un frère, dit la tradition, aurait tué son frère, et Louis XIV, saisi d'horreur en apprenant ce crime, aurait fait mûrer « la grotte fatale ». Or, nous dit M. Paul Laurent, le savant archiviste des Ardennes, nous eûmes en mains *tous les dossiers de procédure criminelle* antérieurs et postérieurs aux visites de Louis XIV à Givet, aucun ne relate ce fratricide. Le roi ne put alors ordonner la fermeture de la grotte par un mur dont les habitants de la région ne connurent jamais l'existence. D'ailleurs, ce procès-verbal officiel que voici semble clore définitivement toute discussion :

« 6 avril 1772. — *Procès-verbal d'un cadavre trouvé au Trou-Nichet, au village de Fromelennes.* — L'an mil sept cent soixante-douze, le sixième jour du mois d'avril, neuf heures du matin, nous Gérard Contamine, conseiller du Roy, prévôt, juge royal, civil et criminel des villes de Charlemont, les deux Givet, comté d'Agimont et dépendances; sur ce que nous aurions été informé qu'il avoit été trouvé, le jour précédent, un cadavre dans la caverne dite vulgairement le Trou-Nichet, située dans le territoire du village de Fromelenne dépendant de notre jurisdiction, nous sommes transporté avec le procurenr du Roy et à sa requête, accompagné de Joseph Dominique Delattre, greffier substitut, et François Huet, chirurgien juré et commis aux raports de ce siège, audit village de Fromelenne; et de cet endroit, avec les nommés Toussaint Bribosia, mayeur; Joseph Dejembe, élu; et Jean Joseph Belot, habitans dudit lieu, à l'entrée de la dite caverne distante d'une demie lieue de Givet, où étant, et aiant reconnu que nous ne pouvions y descendre, non plus que le procureur du Roy, lesdits greffier et chirurgien, nous en aurions fait faire la visite par les dits Dejembe, Bellot et les nommés Lambert Etienne et Jacques Gonce, aussi habitans du dit Fromelenne, qui, depuis le jour précédent, gardoient la dite caverne, suivant l'ordre qui leur en avoit été donné, lesquels, après la visite en faite, seroient venus nous faire raport qu'ils avoient effectivement trouvé dans un recoin de la dite caverne, un corps mort, totalement corrompu, infecte et défiguré au point à ne pouvoir être reconnu, le dit cadavre couvert d'un habit d'étoffe de laine bleue dite Bergue-opsom, et d'une veste et culotte de toile de coton consommés, dont ils nous auroient apporté des lambeaux; qu'à en juger par cet habillement, ils croioient, ce qui nous a aussi été déclaré par le dit Bribosia, que ce cadavre pouvoit être celui du nommé... — intentionnellement, nous ne mettons point le nom — habitant de Givet Notre Dame, qui, selon le bruit qui s'en étoit répandu dans le tems à Fromelenne, avoit esté veu rodant dans les environs de la dite caverne, dans laquelle on disoit vers la St Martin de l'année dernière qu'il s'étoit retiré pour se sous-

traire aux poursuites qui devoient être faites contre lui, et que vraisemblablement il y seroit mort de froid et de misère.

« De tout quoy nous, prévot, juge royal susdit, avons dressé le présent procès verbal, et sur ce qu'il nous a été certifié par les personnes ci-dessus dénommées, qu'il étoit impossible de transporter ce cadavre hors de la caverne, nous nous sommes retiré, ce n'empêchant le procureur du Roy, auquel le présent sera communiqué pour être par lui requis et par nous ordonné ce qu'au cas appartiendra. Fait les dits jour, mois et an et ont signé avec nous : J. T. Bribosia; Jh Dejembe; Lambert Etienne; Jh Bellot; J. Gonce; Duchesne; J. Delattre; Contamine. »

VI. LES TROIS ZONES.

Certains géographes ont divisé le département des Ardennes en quatre zones : 1° *zone champenoise;* 2° *zone axonienne* ou de la rivière d'Aisne dont la section dite du *pied des monts* formerait la lisière de l'Axone du côté de la Champagne et serait caractérisée par un terrain tenant tout à la fois du terroir champenois et du terroir axonien; 3° *zone centrale;* 4° *zone ardennaise* ou partie septentrionale qui s'étend de Mézières-Charleville à Givet.

Il semble, toutefois, plus rationnel de ne diviser notre département qu'en *trois régions* nettement caractérisées par la constitution géologique du terrain :

1° La *zone ardennaise.* Elle comprend la presque totalité de l'arrondissement de Rocroi, la plus grande partie des régions de Mézières et de Sedan. C'est, approximativement, la « zone ardennaise » de J. Hubert;

2° La *zone centrale.* Elle s'étend de la Sormonne, de la Meuse et de la Chiers aux rives de l'Aisne. C'est la « zone axonienne » de J. Hubert;

3° La *zone méridionale.* Elle comprend la partie principale des arrondissements de Vouziers et de Rethel. C'est la « zone champenoise » de J. Hubert.

Dans sa Géographie des Ardennes, éditée en 1856 par Eugène Jolly, J. Hubert nous a décrit ces diverses zones d'une façon assez précise pour qu'après quarante années elle reste encore relativement exacte.

« La *zone champenoise.* — Sous ce nom, écrit-il, nous devons comprendre la portion du département dont la roche fondamentale est de craie pure, sans association d'autre minéral, et dans laquelle le sol végétal est presque nul. Cette zone s'étend pour nous du canton de Monthois à celui d'Asfeld inclusivement, et embrasse par conséquent, outre ces deux cantons, la totalité des cantons de Machault et de Juniville, une grande partie de celui de Rethel et une portion de celui de Château-Porcien.

« Cette partie de territoire peut se diviser ainsi quant à la nature des terres:

« 1° Sur les rivières, terres excellentes et d'un bon rapport;

« 2° Près des villages et dans les vallées, terres assez bonnes;

« 3° Sur les monts, terres peu fertiles;

« 4° *Trus* ou triots; landes de terrains stériles, incultivés, ou cultivés seulement tous les quatre ou cinq ans pour recevoir de l'avoine, ne donnant, dans les jachères, qu'un gazon rabougri et sec dont cependant les moutons sont très friands, sans doute à cause du serpolet, *Thymus Serpillum,* qui s'y trouve répandu avec abondance. La Champagne dut être longtemps couverte de ces triots que les progrès de l'agriculture feront disparaître un jour entièrement.

« *Zone axonienne.* — L'Axone n'est, à proprement parler, qu'une grande portion du bassin de l'Aisne. C'est encore la Champagne, car le terrain champenois s'y retrouve en beaucoup d'endroits, comme à Rethel. La fusion des terrains ne s'opère qu'insensiblement. Celui de l'Axone est un terrain d'alluvion, de sédiment, de dépôt; il est dû aux débordements de l'Aisne et aux déplacements successifs de plusieurs points de cette rivière. L'Aisne franchit

volontiers ses bords, les ronge, et en reporte alternativement les débris tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, avec un caprice qui désole les propriétaires. C'est ce qui faisait dire par le général Veilande à des officiers russes pendant qu'ils levaient les plans des gués de l'Aisne : « Vous faites là un travail fort inutile; car, dans six ans, tous les gués que vous notez seront devenus des trous, et les trous seront devenus des gués. » L'Aisne a la réputation de féconder les terrains qu'elle favorise de ses débordements; aussi l'appelle-t-on le *petit Nil*. Elle les couvre d'une terre végétale grasse, profonde, qui rend le fumier inutile, et les terres situées immédiatement sur ses rives sont parfois douze et quinze ans *sans voir la voiture*, c'est-à-dire sans être fumées. Sur ce sol favorisé, les arbres sont heureux, les froments admirables, les prairies artificielles à pleines faucilles, les plantes à grosses racines remarquables par leur vigueur. Mais ce sont surtout les prairies naturelles qui se distinguent par leur riche verdure, indice d'abondance et de saveur : aussi le beurre et les fromages de l'Axone sont-ils grandement et justement estimés.

« Quel contraste pour celui qui arrive de la zone champenoise aux confins de la zone axonienne! Dans ces grandes plaines crayeuses et nues, il n'y a pas de sol; tout est factice, tout est fait de la main de l'homme. Retirez cette main, et la contrée rentrera dans la stérilité, dans la mort. Dans la vallée axonienne, au contraire, la terre produit sans l'homme, l'homme n'a qu'à lui demander; ses moindres efforts lui sont payés au centuple. Comme ces paysages sont frais, agréables, riches! Quelle puissante végétation! On dirait un immense jardin anglais. Et ce panorama est d'autant plus délicieux qu'il se produit inopinément. La transition est soudaine.

« *Zone centrale.* — Nous ne formons de toute la partie centrale du département — continue Hubert — qu'une seule zone à cause : 1° de la ressemblance topographique et de la nature du sol; 2° de la similitude des coutumes agricoles; 3° enfin des mœurs et des usages. Notre zone centrale comprend donc la partie orientale des cantons de Monthois et de Vouziers; les cantons de Buzancy, de Grandpré, de Mouzon, de Carignan, de Sedan, de Raucourt, de Flize, du Chesne, de Tourteron, d'Omont, de Mézières, de Novion, de Chaumont, et partie du canton de Signy-l'Abbaye. On trouve dans cette zone l'argile, le calcaire coquillier dit pierre de taille; mais le caractère spécial de cette région, c'est de fournir le minerai en abondance. Evidemment la nature, alors qu'elle dotait cette région d'une aussi grande quantité de fer, connaissait l'esprit guerrier et industriel de notre département d'Ardenne. Ne fallait-il pas donner la matière des armes et des machines à ceux qui savent en tirer un si bon parti; un autre caractère distinctif de la zone centrale est la présence des forêts. Ces forêts sont belles, vigoureuses et vastes. On y trouve le chêne, le hêtre, le charme, le tremble, le bouleau. Quatre grands cours d'eau arrosent cette zone : l'Aire, la Meuse, la Chiers et la Bar; puis des ruisseaux et des fontaines sans nombre caractérisent ce pays d'un dernier trait non moins particulier : je veux parler de l'inconstance atmosphérique. Les transitions du froid au chaud y sont tellement subites, qu'elles ont de quoi étonner ceux qui les ressentent pour la première fois. Les brouillards sont aussi très fréquents en automne et au printemps; on les voit, le matin, s'élever au haut des monts en colonnes gigantesques plus larges au sommet qu'à la base. Le soleil, dont les rayons passent à travers les interstices de ces masses brumeuses, produit quelquefois des accidents de lumière vraiment admirables. Cette contrée est la région des beaux sites; on en trouve sur tous les points. Il n'en saurait être autrement; les montagnes et les forêts offrent nécessairement des accidents pittoresques, des alternatives de beautés et d'horreurs dont le contraste est loin de déplaire.

« *Zone ardennaise.* — Elle est formée d'une faible partie de l'arrondissement

de Mézières et de la plus grande partie de celui de Rocroi. Sa limite, au nord, à l'est et à l'ouest — ajoute ce géographe, — est la Belgique; sa limite, au sud, pourrait être déterminée par une ligne qui passerait à Pouru-aux-Bois, Saint-Menges, Bosséval, Gernelle, Aiglemont, Charleville, Montcornet, Renwez, Rimogne, Maubert-Fontaine, Signy-le-Petit. L'Ardenne présente tous les caractères des contrées montueuses. Sa surface est inégale et irrégulière. Au nord et à l'ouest, se trouvent les deux plateaux des Hauts-Buttés et de Rocroi, élevés de plus de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, et ne présentant que de légères ondulations. Mais à l'est et au sud, et entre ces deux plateaux, la contrée est déchirée par des enfoncements profonds. Les montagnes y sont souvent taillées à pic, et alors elles montrent sur leurs flancs dégarnis leur tissu feuilleté, ou bien elles présentent en avant une de leurs lames, unie comme de la maçonnerie. De distances en distances, proéminent des crêtes décharnées, des pointes aiguës et saillantes, des blocs informes, qui, suspendus dans les airs, menacent à chaque instant de s'écrouler avec fracas. Une multitude de ravins profonds, de défilés étroits, de gorges resserrées et tortueuses sillonnent le sol dans tous les sens, se réunissent entre eux et aboutissent enfin à deux vallons principaux, d'autant plus importants qu'ils renferment la plus grande partie de la population ardennaise. Ces deux vallées qui s'évasent ça et là, mais de manière à ne donner aux villages qu'un emplacement trop limité parfois, forment le canal tantôt élargi, tantôt étranglé de la Meuse et de la Semoy.

« L'atmosphère de la zone ardennaise est habituellement humide et brumeuse. Les brouillards s'y remarquent dans toutes les saisons de l'année, mais ils sont plus persistants en automne. Les vents qui soufflent en tout temps sont toujours forts et impétueux. Les saisons ne sont, à proprement parler, qu'au nombre de deux, l'hiver et l'été. Le froid commence en septembre et se fait sentir, sans interruption, jusqu'au mois d'avril. (J. Hubert écrirait aujourd'hui jusques à juin, car vraiment les conditions climatériques semblent, depuis cinquante ans, avoir changé.) L'été n'est presque jamais accompagné de vraiment et persistantes grandes chaleurs; mais souvent, dans une même journée, la température change plusieurs fois et d'une manière brusque et instantanée. »

Toutefois, malgré cette classification de Jean Hubert, dont nous venons de reproduire les intéressantes pages, malgré la grande autorité du géographe, nous n'en persistons pas moins à ne voir dans le département des Ardennes que, seulement, les trois zones formées de façon toute naturelle par la constitution géologique du terrain : 1° *zone ardennaise;* 2° *zone centrale;* 3° *zone méridionale.*

VII. LE CARACTÈRE ARDENNAIS.

En ce pays d'Ardenne, les fameuses « théories des milieux » — dont on a beaucoup trop abusé, ce nous semble, et qui ne sont pas toujours fort exactes — se justifieraient et s'appliqueraient à souhait. La région, le climat expliquent les habitants, leur « état d'âme », comme l'on dit de nos jours, et leur corps. Dans la partie qui borde la Champagne, l'homme est solidement bâti, souvent de structure au-dessus de la moyenne, de sang généreux, de figure colorée; dans le centre, la taille s'est abaissée quelque peu, mais le sang est encore abondant, riche; dans la vallée de la Meuse, l'homme, sous une trompeuse apparence de faiblesse, cache une énorme force de résistance au travail; ce qui, d'ailleurs, semble être la caractéristique de l'Ardennais, quelle que soit la zone de résidence. Effet d'atavisme sans doute, les aïeux ayant lutté pour conquérir le sol, pour le fertiliser lambeaux à lambeaux, arrachant les terres

aux rudes forêts d'autrefois, ayant à lutter contre les invasions de hordes étrangères ou de troupes régulièrement enrégimentées. La femme, elle, est, à part quelques exceptions heureuses, de celles dont on ne dit rien : elle n'a point la forme sculpturale des belles filles d'Arles et de Provence; l'œil malicieux, le frais sourire des filles du Bordelais, des Landes et du Béarn. Les plus parfaits modèles du type se rencontreraient dans la vallée de la Meuse : à Monthermé, à Revin et à Fumay, surtout à Givet — suite de l'occupation espagnole — et dans le Rethélois.

L'Ardennais est réfléchi, méthodique, opiniâtre dans ses résolutions une fois décidées; souvent fermé, en ce sens qu'il ne s'éprend pas inconsciemment du premier venu, mais susceptible de s'attacher en de solides amitiés à celui qu'il aime ou qu'il estime; d'esprit ouvert, et suffisamment affiné par une solide instruction primaire excellente dans les Ardennes et qui suffit à des travaux d'industrie et de culture; épris de liberté, plein de probité. Encore au commencement du siècle, l'on disait en France, d'après une tradition commune : « Vous êtes Ardennais! Vous n'avez pas alors à me donner reçu de la somme que je vous prête ; votre parole me suffit. » Cette ténacité, cette austérité d'esprit s'harmonisent avec l'ensemble sévère du pays. Elles tiennent aussi du climat dur et inhospitalier en hiver — surtout à partir de Rethel par où l'on pénètre dans la véritable Ardenne, — capricieux en été avec ses sautes de vent et ses levées de brouillard qui font, en moins d'une minute, succéder le froid vif ou l'humidité pernicieuse à d'accablantes chaleurs. Climat qui fortifie le robuste et brise le faible.

Une saison vraiment merveilleuse : la fin d'automne sous bois, surtout quand les feuilles devenues rousses reflètent sur la terre, qui semble s'en imprégner, leurs teintes cuivre pâli. Les avant-tombées de nuit sont alors d'un charme inexprimable, avec leur ciel d'un bleu mou et comme s'enfonçant sous le regard; d'un bleu laiteux, car il semble qu'une immense gaze voile l'atmosphère. Dans la Revue d'Ardenne et d'Argonne, M. Henri Dacremont caractérise très poétiquement ces quasi-mystiques soirées de l'Ardenne :

Voici les soirs d'automne et les froids revenus,
Les feuilles qui s'en vont où la brise les mène,
Le haut genêt qui meurt sur les grands rochers nus.
Novembre couvre tout de son jaune suaire;
C'est l'automne mourant, l'heure crépusculaire,
La fin des chauds étés et la fin d'un beau jour;
Le temps des souvenirs, des tristesses d'amour.
Du jour qui va mourir, la douce lueur tremble.
Tristes sont les grands bois, tristes l'ombre du soir
Et les pâleurs du ciel. La campagne nous semble
Vouloir sourire encore et ne le plus pouvoir.

L'austérité de l'Ardennais s'explique encore par le voisinage de la frontière. L'Ardennais sait qu'il est au poste d'honneur, prêt à recevoir le premier — et d'autant plus terrible — assaut. Il met un patriotique orgueil à s'y préparer. Michelet a écrit : « Ils sont ainsi, ces enfants de l'Ardenne, à deux pas de la frontière et de l'ennemi. La race y fut continuellement guerrière. La France n'a pas de meilleurs Français ».



CHAPITRE II

LA MEUSE ET LES RIVIÈRES

I. Ligne de partage des eaux. — II. La Meuse. — III. Affluents de la Meuse. — IV. La Meuse navigable; barrages; écluses; débits; crues; fortifications. — V. L'Aisne. — VI. Affluents de l'Aisne. — VII. Canal des Ardennes. — VIII. Droits de pêche. — IX. L'étang de Bairon. — X. Vallée de la Semoy. — XI. Vallée de la Meuse.

I. LIGNE DE PARTAGE DES EAUX.

Le département des Ardennes est incliné du N.-E. au S.-O., depuis les plateaux qui dominent la Meuse au delà de Mézières et qui s'élèvent à 500 mètres, jusqu'au cours inférieur de l'Aisne à sa sortie du département. Une singularité curieuse à noter, c'est que les eaux qui l'arrosent ne coulent nullement dans le sens de cette pente générale. Ainsi le cours de la Meuse jusqu'à Mézières lui est perpendiculaire, et, au delà, de Mézières, il lui est directement contraire. Semblablement pour quelques-uns de ses affluents : parmi lesquels la Bar et la Vence.

La zone ardennaise écoule toutes ses eaux dans la Meuse; la zone champenoise écoule toutes les siennes dans l'Aisne. Quant à la zone centrale, elle écoule toutes celles de son *versant nord* dans la Meuse, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Sormonne, et toutes celles de son *versant sud* dans l'Aisne. A part quelques cours d'eau peu importants de sa frontière la plus occidentale qui se déversent dans l'Oise, on peut dire que toutes les eaux du département des Ardennes vont se jeter dans les deux rivières de la Meuse ou de l'Aisne. Le département tout entier se partage donc entre les deux *bassins* de la mer du Nord et de la Manche, ou, si l'on préfère, de la Meuse et de l'Aisne.

Ces deux versants de la Meuse et de l'Aisne sont séparés par une suite de crêtes ou chaînes d'élévations, qui coupent en deux, dans le sens de sa longueur, à peu près toute la zone centrale, et qu'on appelle *la ligne de partage des eaux*. Prenant son point de départ à la butte de Marlemont, d'où se détachent vers l'ouest les pentes qui aboutissent à l'Oise, cette ligne passe entre Thin-le-Moutier et Signy-l'Abbaye, à Dommery, aux Crêtes de Launois et de Poix; à Bouvellemont, entre Chagny et Jonval, entre Louvergny et Marquigny; enfin, au Chesne. A partir du Chesne, elle est plus difficile à suivre. Elle existe pourtant encore, mais assez irrégulière, aux Alleux, à Châtillon, à Belleville et à la Croix-aux-Bois, où elle tourne vers le nord-est, et va passer entre Bar et

Harricourt pour gagner les hauteurs de Sommauthe. Là, tandis qu'elle se dirige à l'est sur Fossé, passant entre Bayonville, Rémonville et Andevanne, d'un côté; Barricourt et Tailly, de l'autre, — elle projette un tronçon secondaire qui court vers le nord, par Stonne, Maisoncelle, Bulson et Chaumont (Noyers-Thelonne), séparant les deux bassins de la Meuse et de la Bar, son affluent. Vers l'extrémité N.-O. du département, il y aurait lieu de mener une ligne presque perpendiculaire à la précédente qui, partant de Marlemont, passerait, en se dirigeant vers le nord, par Flaignes-les-Oliviers, Marby, Auvillers-les-Forges et Beaulieu, où elle tournerait presque à angle droit vers l'est pour aller se souder au plateau de Rocroi et rejoindre les monts d'Ardenne, tandis que vers le sud elle passerait entre Maranwez et Signy-l'Abbaye pour suivre ensuite jusqu'à la limite du département de l'Aisne, et même plus loin, la série des hauteurs qui limitent sur sa rive gauche le cours du Hurtaut ou Malacquise.

II. LA MEUSE.

La Meuse, qui prend sa source au village de Meuse (Haute-Marne), à 27 kilomètres environ de Langres, entre en Ardenne par Létanne, à la cote 160 mètres, et la quitte à Givet, cote 98, ayant arrosé dans le département, entre autres localités principales : Mouzon, Villers, Remilly, Wadelincourt, Sedan, Glaire, Iges, Donchery, Vrigne-Meuse, Flize, Mézières, Prix, Warcq, Charleville, Montcy, Nouzon, Joigny, Braux, Château-Regnault, Monthermé, Deville, Laifour, Revin, Fumay, Haybes, Fépin, Montigny, Vireux, Ham et Chooz.

De Stenay à Sedan, la Meuse coule sur des masses calcaires très épaisses et, souvent, sur des couches d'argile ferrugineuse. Les rochers de cette zone sedanaise sont des masses calcaires que colore l'oxyde de fer des couches coquillières alternant entre elles, par la plus ou moins grande quantité de coquilles qu'elles renferment, ou par leur teinte grise, jaune et rougeâtre.

Depuis Sedan jusqu'auprès de Mézières, le lit de la Meuse s'étend dans une belle vallée dont les deux rives sont douces et fertiles. La surface du terrain est couverte de fragments de quartz blanc et d'ardoises, avec quelques coquilles pétrifiées et des morceaux de pierre calcaire. Le même terrain se montre au-dessus de Charleville; mais ici la Meuse quitte le terrain tertiaire et sa belle vallée si évasée, pour couler dans une gorge profonde jusqu'à Givet, entre deux côtes fort élevées de rochers schisteux et d'ardoises dont la couleur varie ; elles sont rouges, vertes ou bleues, entremêlées de grès quartzeux très durs. Les deux côtés de cette gorge sont souvent à pic; ils offrent un aspect nu, dépouillé de terre végétale, un site des plus sauvages.

De Revin à Fumay, on trouve encore du quartz et des schistes alternant entre eux, et, en quelques endroits, on observe des coupes de terrain dans lesquelles ces bancs sont devenus perpendiculaires.

De Fumay à Givet, la Meuse coule toujours sur des schistes à ardoises, entremêlés de quartz parfois très abondant. Les couches des terrains voisins sont plus ou moins inclinées à l'horizon, et quelquefois elles lui sont perpendiculaires. On trouve, au-dessus de Givet, des schistes qui n'ont point de disposition fissile, et qui n'affectent aucune règle déterminée dans leur cassure; plus loin, on voit des schistes tendres qui, ayant pris des retraits, ont reçu dans leurs fissures une eau surchargée d'un suc lapidifique quartzeux, qui s'y est consolidé. Le schiste s'est détruit, et ces infiltrations quartzeuses étant restées, elles offrent des assemblages de prismes creux ou cellules.

Les géologues ont vérifié sur la Meuse ce fait vraiment remarquable, qui consiste en ce qu'une rivière, tant qu'elle coule dans les ardoises et les schistes, ou en général dans les terrains secondaires, est bordée de côtes escarpées,

fort hautes et fort resserrées, tandis que dans les pays calcaires les bassins et les vallées sont au contraire très évasés, et ne présentent sur l'une et l'autre rive que des pentes douces ou peu escarpées.

Au-dessous de Givet, les ardoises et les schistes disparaissent. La Meuse commence alors à couler sur les marbres, changement qui devient surtout très sensible au pied d'une petite colline d'ardoises et de schistes rougeâtres située près de la frontière. A Dinant, le lit de la Meuse est creusé dans des marbres blancs et noirs, connus par l'intensité de leur couleur et la beauté de leur poli.

III. AFFLUENTS DE LA MEUSE.

La Meuse, qui se jette dans la mer du Nord par l'une des branches du Rhin — d'où sa qualification géographie de rivière, bien que souvent elle soit appelée fleuve, — la Meuse a pour affluents principaux en Ardenne :

La Wiseppe, la Wamme, la Chiers, la Givonne, la Vrigne, la Bar, la Vence, la Sormonne, la Goutelle, la Semoy, le ruisseau de Faux, la Manise, l'Alise, le Viroin et la Houille.

La **Wiseppe** (rive gauche; 16 kilomètres, dont 7 seulement dans le département) naît dans le bois de Barricourt, à l'est de Buzancy, baigne Nouart, quitte les Ardennes aux forges de Meaucourt, arrose Wiseppe, et se jette dans la Meuse en face de Stenay.

La **Wamme** (rive gauche; 11 kilomètres) prend sa source au sud de Vaux-en-Dieulet, limite le département, avec le ruisseau *le Tortu,* son affluent, sur un parcours de 7 kilomètres, et rejoint la Meuse au sud de Létanne.

La **Chiers** (rive droite; 112 kilomètres, dont 36 dans le département) prend sa source proche d'Arlon, en Belgique, arrose Longwy dans le département de Meurthe-et-Moselle, Montmédy dans la Meuse, entre en Ardenne à La Ferté (cote 173), traverse notamment : Blagny, Carignan, Brévilly, Douzy, et se jette dans la Meuse en face de Remilly (cote 160).

La Chiers est classée comme navigable sur tout son parcours dans les Ardennes; mais seulement quelques légers bateaux peuvent la remonter ou la descendre. L'insuffisance du « tirant d'eau », les nombreux obstacles résultant des barrages usiniers et des ponts s'opposent à toute navigation effective sérieuse. Dans les derniers 10 kilomètres de son cours, on trouverait un tirant d'eau minimum de 0,40 à 0,50; la largeur de la rivière est de 25 à 30 mètres; sa pente moyenne de 0,43 par kilomètre. Ses eaux, dans les grandes crues, s'élèvent jusques à 3 m. 10 au-dessus de l'étiage.

Une loi du 26 juillet 1886 a déclaré d'utilité publique un canal latéral à la Chiers pour desservir le bassin métallurgique de Longwy. Ce canal devait avoir une longueur de 85 kilomètres, entre Mont-Saint-Martin, près Longwy, et la branche nord du canal de l'Est. Mais cette loi jusqu'à ce jour est restée lettre morte, l'exécution de cet important et fort utile canal de la Chiers ayant été ajournée.

La **Vrigne** prend sa source dans les bois de Gespunsart, au nord de la réserve des Effonds, à quelques mètres d'une autre source qui verse ses eaux dans le ruisseau de Nouzon. Si peu de pente entre ces deux sources que, dans les saisons humides, leurs eaux se réunissent. La source de la Vrigne coule vers le midi et l'autre vers le couchant. La Vrigne passe à Vrigne-aux-Bois et à Vrigne-Meuse, où elle se jette dans la Meuse, vis-à-vis du confluent de la Bar.

La **Bar.** — Cette rivière arrose Germont, Châtillon, Brieulles, les Petites-Armoises, Tannay, Sauville, Malmy, Connage, Omicourt, Cheveuges, Saint-Aignan, Villers, et se jette dans la Meuse, rive gauche, entre Donchery et Dom-le-Mesnil (cote 153), après un parcours de 59 kilomètres. Les sources de

la Bar sont voisines des villages de Bar et de Harricourt; les premières furent détournées, jadis, au profit des établissements industriels qui peuplaient la vallée de l'Agron. Affluents principaux : le *Barasset*, le *Glageot*, la *Cuvette*, la *Faleuse*, la *Bièvre* ou *ruisseau d'Esconières*, les *ruisseaux* de la *Fontaine Saint-Remy*, du *Moulineau*, de *Fourcières*, de *Tannay*, de la *Fontaine des Petites-Armoises*, du *Neuf-Moulin*, de *Saint-Pierremont* et de *Bairon*. Ce ruisseau de Bairon, le principal affluent de la Bar, prend sa source sur le territoire de Singly. Il traverse Chagny, Louvergny, alimente l'étang de Bairon et se jette dans le canal des Ardennes, rive gauche, après un parcours de 22 kilomètres.

La **Vence** (rive gauche; 32 kilomètres) naît à la ferme de Pérouzelle, au nord de Launois, à la cote 220; après avoir baigné ce village, elle prête, jusqu'à son embouchure, sa vallée au chemin de fer de Reims à Mézières, passe à Poix, à Boulzicourt, et rejoint la Meuse à Mohon, après avoir mis en mouvement les forges de Guignicourt, les filatures de Boulzicourt, et les forges de Mohon. Affluents : les *ruisseaux* de *Villers* et de la *Crête*.

La **Sormonne** (rive gauche; 40 kilomètres) prend sa source dans la commune de Regniowez, au lieu dit les *Censes Nic Meunier*, à la cote 361; elle reçoit : le *ruisseau* de la *Verge*, en amont d'Etalle; la *Sauldry*, à Chilly; la *Rickolle*, au Châtelet; l'*Audry*, après avoir baigné Sormonne; l'*Ormeau*, à Ham-les-Moines; le *Thin*, à Haudrecy; et enfin le *ruisseau* de *Neuville*, à Warcq, où elle tombe dans la Meuse, à la cote 144.

La **Goutelle** (rive droite; 11 kilomètres, dont 10 dans le département) naît entre Sugny et Bagimont (Belgique), sert de limite au département des Ardennes, baigne Gespunsart, Neufmanil, et rejoint la Meuse à Nouzon, ayant changé de nom dans chacun de ces villages.

La **Semoy** (rive droite; 165 kilomètres, dont 23 dans le département), rivière aux eaux limpides et au cours extrêmement sinueux, naît au pied des monts d'Arlon (Luxembourg belge). Elle arrose Chiny, Bouillon, serpente dans une vallée qui offre des rochers pittoresques, entre en France, dans le département des Ardennes, après l'avoir limité sur un parcours de 3 kilomètres, y baigne les Hautes-Rivières, Thilay, Haulmé et Tournavaux, coule ensuite dans la gorge la plus étrange des Ardennes, formée par des rochers à pic hauts de 280 mètres au-dessus du lit de la rivière, et se jette dans la Meuse en amont de Monthermé, à la cote 138. La Semoy est classée comme flottable de la frontière aux Hautes-Rivières et navigable au delà; toutefois elle n'est pas utilisée par la navigation qui serait souvent impossible et périlleuse. La largeur moyenne du lit est de 40 mètres; le débit à l'étiage de 3 m. c.; les plus hautes eaux s'élèvent à 4 mètres au-dessus de l'étiage, avec un débit de 400 à 500 mètres. Les crues et les débâcles de la Semoy sont redoutables.

Le **ruisseau de Faux** (rive gauche; 10 kilomètres) descend des pentes sud-est de Rocroi, par la pittoresque vallée de Misère, et se perd dans la Meuse à l'ouest de Revin.

La **Manise** (rive droite; 9 kilomètres) descend du haut sommet de la bergerie des Haies-d'Hargnies, coupe le chemin de fer de Mézières à Givet et tombe immédiatement dans la Meuse, au-dessous de Revin.

L'**Alise** (rive gauche) prend sa source en Belgique, qu'elle sépare des Ardennes sur un parcours de 8 kilomètres, et rejoint la Meuse à Fumay.

Le **Viroin** (rive gauche; 48 kilomètres) prend sa source, sous le nom d'Eau noire, au Gué-d'Hossus, sert d'abord de limite au département, passe en Belgique, rentre dans les Ardennes où il se grossit de la *Dluve*, et se jette dans la Meuse à Vireux.

La **Houille** (rive droite; 25 kilomètres) prend sa source aux Haies-d'Hargnies, à la cote 400, sert, sur presque toute la longueur de son cours, de limite entre les Ardennes et la Belgique, reçoit un ruisseau belge qui se nomme aussi la

Houille, arrose, entre autres points, Landrichamps, Fromelennes, et se jette dans la Meuse à Givet.

IV. LA MEUSE NAVIGABLE; BARRAGES; ÉCLUSES; DÉBIT; CRUES; FORTIFICATIONS.

Le développement de la Meuse, dans le département, est de 166 kilomètres; sa cote à Létanne est à 160 m. 43, et sa largeur est de 40 m.; de 55 m. à Sedan; de 110 m. à Givet, à la cote 97 m. 54. Sa profondeur est très variable, très irrégulière. Des travaux de dragage et d'amélioration furent souvent, surtout de 1837 à 1845, exécutés entre Givet et Sedan pour assurer un mouillage d'environ un mètre dans les basses eaux ordinaires; mouillage qui, à l'étiage, n'atteignit que 0 m. 80, ou même 0 m. 60 en certains points.

En 1874, la Meuse fut englobée dans le canal de l'Est, grande voie navigable destinée principalement à relier entre eux les bassins de la Meuse, de la Moselle et de la Saône. La branche nord du canal de l'Est comprend la Meuse canalisée entre la frontière belge, près Givet, et le canal de la Marne au Rhin, à Troussey. Elle est reliée, d'autre part, avec le canal des Ardennes, à Pont-à-Bar. Les travaux de canalisation, terminés en 1881, consistèrent surtout dans l'établissement de barrages mobiles, dits « à aiguilles » (système Poirée), et de « dérivations éclusées », pour tâcher d'obtenir sur toute la longueur un mouillage minimum de 2 m. 20. Cette profondeur, toutefois — obtenue par le relèvement du plan d'eau, grâce à des barrages et aussi par des dragages et des dérochements dans le fond du lit, — cette profondeur n'existe ordinairement que sur 30 à 40 mètres de largeur, en longeant le chemin de halage ; elle n'est même parfois que de 15 mètres en certains passages difficiles.

Les dérivations ont 11 m. 40 de largeur au plafond et sont presque toutes de faible longueur, n'offrant ensemble qu'un développement total de 30 kilomètres. Cinq d'entre elles, notamment, raccourcissent beaucoup le trajet en coupant des boucles allongées : à Glaire-Villette *(presqu'île d'Iges)*; à Mézières *(boucle de Warcq)*; à Montcy *(Belair)*; à Revin *(Saint-Nicolas)*; à Ham *(presqu'île de Chooz)*. Aussi la longueur totale de la voie navigable proprement dite n'est-elle réellement que de 135 kilomètres dans les Ardennes. Néanmoins, on a rendu possible la navigation sur une longueur d'environ 18 kilomètres, dans certaines parties de ces boucles laissées en dehors de la voie directe : embranchements de Chooz, de Montigny, de Saint-Nicolas, des Dames-de-Meuse, de Deville, de la Verrerie et de la Sucrerie de Charleville, de Mézières, de Saint-Menges et de Bazeilles.

Deux de ces dérivations sont souterraines : 1° celle de Ham, 565 mètres de longueur et 6 m. 40 de largeur; la traction s'y fait à l'aide d'un toueur à vapeur appartenant à l'Etat; — 2° celle de Revin, 220 mètres de longueur et 7 mètres de largeur; un chemin de halage y est établi.

L'*altitude* de la Meuse étant de 160 m. 43 à Létanne, et de 97 m. 54 à la frontière belge, cette différence de niveau est rachetée par *26 écluses* dont la chute varie de 1 m. 07 à 4 m. 30. Ces écluses ont 5 m. 70 de largeur et 45 m. 30 de longueur utile. L'écluse la plus voisine de la frontière belge a seule les dimensions exceptionnelles : 12 mètres de largeur sur 100 mètres de longueur; dimensions qui permettent d'écluser, en une seule opération, un train de trois bateaux et son remorqueur.

Les *barrages* mobiles sont au nombre de 21, la retenue des autres biefs étant constituée par d'anciens barrages fixes.

A chaque écluse, un agent spécial. Pour les écluses très rapprochées, sur le canal des Ardennes, dans la vallée de Montgon, où la circulation n'est pas active, il est possible de confier à deux éclusiers le service de trois écluses.

Le *chemin de halage* est empierré sur toute la longueur de la voie navigable. Les bateaux fréquentant le canal appartiennent principalement aux types meusien (en bois et en fer) et flamand (péniches); leur tonnage varie entre 100 et 300 tonnes. La traction se fait à l'aide de chevaux et de remorqueurs. Le remorquage ne s'exerce guère qu'entre Givet et Sedan. Sur le parcours, une ligne télégraphique.

Le *débit* à l'étiage varie entre 5 m. c., à Létanne, et 15 m. c. à la frontière belge. Le débit des *crues* peut atteindre 500 m. c., 600 m. c. en amont de la Semoy, et souvent plus de 1,000 m. c. en aval. La plus grande hauteur de crue constatée fut, jusqu'à ce jour, 4 m. 60 au-dessus de l'étiage, en amont de Mézières, et, en aval, 6 mètres.

La *vitesse* de prorogation des crues n'est pas relativement très forte entre Létanne et Mézières grâce aux vastes « champs de débordement » qui s'étendent sur ce trajet le long des deux rives : environ 59 kilomètres. Les crues mettent alors, pour se propager, de trente à trente-six heures. En aval, au contraire, le lit de la rivière étant fort resserré, les crues franchissent en dix-sept ou dix-huit heures les 103 kilomètres qui séparent Mézières de Givet. En temps de calme, la vitesse des eaux est de 0 m. 30 à 0 m. 35 par seconde.

Fortifications de la Meuse. — Vers l'année 1650, d'après l'avis que donna Daniel de Sahuguet, qui, outre les troupes du roi, commanda le régiment levé par Fabert dans la principauté de Sedan, on construisit sur la rive gauche de la Meuse, de Saint-Mihiel à Revin, à tous les points, gués et passages, tantôt des tours en maçonnerie, tantôt des redoutes en terre avec corps de garde. Les villages voisins, dans un rayon déterminé, durent pourvoir à leur entretien, fournir les hommes d'armes chargés d'y faire le guet tour à tour. Un nombre plus considérable de villageois, lorsqu'ils entendaient l'appel du toscin, devaient venir prêter main-forte aux premiers aussitôt la moindre alerte. Vers 1725, les défenses de la frontière, entre la Meuse et l'Aisne, furent complétées, d'après le même système, par le marquis de l'Isle au moyen d'une ligne d'ouvrages allant de Mézières à Signy-le-Petit. (Voir dans la REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, année 1894, pages 257-258, une intéressante étude de M. Pélicier : *Les lignes de défense de la Champagne sur la Meuse et la Chiers en 1744;* et pour *la ligne de défense de la Semoy :* REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, pages 170-174, année 1895.)

V. L'AISNE.

L'Aisne prend sa source dans le département de la Meuse, à Sommaine, 250 mètres d'altitude. Son cours est de 278 kilomètres, dont environ 138 dans les Ardennes. Elle y pénètre par Condé-les Autry, à la cote 120, baigne un certain nombre de communes, notamment : Vouziers, 30 mètres de largeur; Givry, Attigny, Rethel, 35 mètres; Château-Porcien, Asfeld, 40 mètres; et entre, à 1 kilomètre de Brienne, à la cote 59, dans le département qui porte son nom, pour aller se joindre à l'Oise.

L'Aisne est classée comme flottable de Mouron à Château-Porcien, sur un parcours d'environ 67 kilomètres; et, comme navigable, de Château-Porcien jusques à son confluent avec l'Oise : soit sur un parcours de 146 kilomètres, dont 25 dans les Ardennes, toutefois sans véritable navigation effective.

La profondeur de l'Aisne ne dépasse pas un maximum de 3 mètres. Dans les grandes crues, lorsqu'elle déborde sur les larges prairies de Rethel et de Vouziers, cette rivière peut monter à 1 m. 50 de hauteur : même à Asfeld, en 1874 et en 1882, elle dépassa 2 m. 40 au-dessus de l'étiage. La vitesse de ses eaux est très variable : en temps ordinaire, 0 m. 75 par seconde; en temps d'inondation, 4 mètres lorsque le débit varie de 250 à 300 mètres cubes.

VI. AFFLUENTS DE L'AISNE.

Les principaux *affluents* de l'Aisne, dans le département des Ardennes, sont : la Dormoise, l'Avègre, l'Indre, la Fournelle, la Loire, la Vaux, la Retourne, l'Orne et l'Aire; les ruisseaux de Saint-Lambert, de Foivre, de Saulces, de Saulces-Champenoises, de Saint-Fergeux et des Barres.

La **Dormoise** (17 kilomètres, dont 6 environ arrosent les Ardennes) prend sa source à Tahure (Marne) et se jette dans l'Aisne, rive gauche, entre Condé-les-Autry et Autry.

L'**Avègre** (22 kilomètres, dont 9 environ arrosent les Ardennes) prend sa source dans le vallon d'Aure, près le signal de Sommepy (Marne), passe à Manre, à Aure, à Ardeuil, à Challerange, et se jette dans l'Aisne, rive gauche, à Brécy. Affluents : les *ruisseaux* des *Rosiers*, de *Marvaux*, d'*Yvrogne* et de *Vieux*.

L'**Indre** prend sa source à Contreuve, passe à Sugny, au-dessus de Sainte-Marie, à Bailla, et se jette dans l'Aisne, en face de Falaise, rive gauche. Parcours, 12 kilomètres. Affluents : les *ruisseaux* de *Sainte-Marie*, de *Sugny* et d'*Aidin*.

La **Fournelle** prend sa source dans les bois de Belleville, passe à Noirval, à Quatre-Champs, à Ballay, et se jette dans l'Aisne au moulin Toupet, rive droite, en face de Condé-les-Vouziers, après un parcours de 15 kilomètres. Affluents principaux : les *ruisseaux* du *bois Naumaillard*, de *Toges*, de la *Noue-Adam* et de *Landèves*.

La **Loire** prend sa source dans les monts de craie, au sud de Coulommes, passe à Chuffilly, à Mery et, après un parcours d'environ 9 kilomètres, se jette dans l'Aisne, en face de Voncq.

Le **ruisseau de Saint-Lambert** prend sa source sur le territoire de Saint-Loup, passe à Guincourt, à Tourteron, à Suzanne, à Saint-Lambert, et se jette dans l'Aisne, à Attigny, rive droite, après un parcours d'environ 21 kilomètres. Affluent : le *ruisseau de Suzanne*, qui prend sa source à Mazerny et arrose Saint-Loup.

Le **ruisseau de Foivre** prend sa source à Hagnicourt, arrondissement de Rethel, passe à Wignicourt, à Auboncourt, au Chesnois, à Ecordal, et se jette dans l'Aisne, rive droite, en amont de Givry, à la limite de l'arrondissement de Vouziers, après un parcours de 20 kilomètres. Affluents : la *Châtelaine*, qui prend sa source à Puiseux, arrose Vaux-Montreuil et Auboncourt; les *ruisseaux* de *Wignicourt*, de *Neuvizy* et de *Villers-le-Tourneur*.

Le **ruisseau de Saulces** prend sa source à Saulces-Monclin, arrose Auboncourt, Sausseuil, Amagne, Coucy, Doux, Resson, Pargny, et se jette dans l'Aisne, rive droite, en face de Biermes, après un parcours de 20 kilomètres. Affluents : les *ruisseaux* de *Vienne*, de *Cheresse*, de *Parfondeval*.

Le **ruisseau de Saulces-Champenoises** prend sa source dans la commune de ce nom, et se jette dans l'Aisne, à Ambly, après un parcours de 8 kilomètres.

Le **ruisseau de Saint-Fergeux,** dont les sources se trouvent sur le territoire de Chaumont-Porcien, passe à Logny-les-Chaumont, Seraincourt, Chaudion, Saint-Fergeux, et se jette dans l'Aisne, rive droite, à Condé-les-Herpy.

Le **ruisseau des Barres,** qui prend sa source à la partie supérieure de la craie marneuse, près de Waleppe, passe à Sévigny, Saint-Quentin, Le Thour, Saint-Germainmont, et se jette dans l'Aisne, rive droite, entre Balham et Asfeld, après un parcours de 18 kilomètres. Affluent : le *ruisseau de Nizy*, qui prend sa source à Nizy-le-Comte, dans l'Aisne.

La **Vaux.** — Cette rivière, l'un des affluents le plus considérable de l'Aisne

dans l'arrondissement de Rethel, prend sa source à la Fontaine-Bleue, à environ 1 kilomètre de Librecy, écart de Signy-l'Abbaye, passe notamment : à Lalobbe, au Laid-Trou, à Neuville-les-Wasigny, à Wasigny, à Hauteville, à Ecly, et se jette dans l'Aisne, rive droite, entre Nanteuil et Taizy, à la cote 70; sa longueur développée est de 45 kilomètres. Affluents principaux : le *Plumion*, la *Draize* (dont l'affluent est le *Maimby*), les *ruisseaux* de la *Bourinerie*, du *Puits*, du *Fond du Gouffre*, de *Mahéri*, de la *Rosière*, de *Lauzy*, de *Givron*, des *Neuf-Fontaines*.

La **Retourne** prend sa source à Dricourt, passe à Mont-Saint-Remy, cote 111, arrose Ville-sur-Retourne, Juniville, Bignicourt, Alincourt, Neuflize, le Châtelet, Bergnicourt, Saint-Remy-le-Petit, l'Ecaille, Roizy, Sault-Saint-Remy, Houdilcourt, Poilcourt et Brienne, et, après un parcours d'environ 48 kilomètres dans le département, se jette dans l'Aisne, rive gauche, cote 59, à Neufchâtel.

L'**Arne**, qui naît au-dessus de Saint-Etienne-à-Arnes, n'est pas un tributaire direct de l'Aisne; il s'y jette avec la Suippe qui le reçoit à Bétheniville (Marne), après un parcours de 11 kilomètres dont 9 environ dans le département.

L'**Aire** prend sa source à Saint-Aubin (Meuse), pénètre dans le département auprès d'Apremont, à la cote 139, et se jette dans l'Aisne sur la rive droite au-dessous de Senuc, à la cote 112. Son cours total est d'environ 80 kilomètres. Les crues de cette rivière ont lieu habituellement avant celles de l'Aisne. Affluents principaux : les *ruisseaux* de la *Bergerie*, de *Talmats*, de *Belle-Joyeuse*, de la *Noue-Lecoq*, de la *Besogne*, de la *Louvière*, de *Louvet*, de *Saint-Juvin*, de *Sommerance*, d'*Harson*, de *Monthaillon*, de *Fléville*, de *Boulasson*, d'*Exermont*, de *Chatel*, de la *Croisette*, et enfin l'*Agron*. Cette très importante rivière prend sa source à la *Fontaine qui bruit*, sur le territoire de Bar et d'Harricourt, arrose Verpel, Champigneulle, et se jette dans l'Aire, rive droite, au-dessous de Saint-Juvin.

Il faut mentionner ici la **Malacquise**, ou *Hurtaut*, un affluent de la Serre qui ne traverse pas notre département, et se jette dans l'Oise, près de Montcornet (Aisne). La *Malacquise* prend sa source à Maranwez, arrose Rocquigny, La Hardoye, Wadimont, Rubigny, Fraillicourt et Renneville. Affluents principaux : les *ruisseaux* de *Vaux*, de *Wadimont*, de *Morny*, du *Radeau*, de *Chantraine*, des *Hauts-Prés*, de *Saint-Jean-aux-Bois*, et le *Hurtaut*.

VII. CANAL DES ARDENNES.

Le canal des Ardennes réunit les vallées de l'Aisne et de la Meuse, en même temps qu'il ouvre communication navigable entre Paris et le nord-est de la France. Il se compose de deux parties : l'une prend son origine à Dom-le-Mesnil, sur la Meuse, remonte la vallée de la Bar, franchit, au Chesne, le faîte qui sépare les deux bassins et aboutit, à Semuy, à la rivière d'Aisne; l'autre, partant de Semuy, se prolonge, d'un côté, dans la vallée de l'Aisne jusqu'à Neufchâtel, et, d'un autre côté, remonte l'Aisne supérieure depuis Semuy jusqu'à Vouziers. — La longueur totale du canal est de 105,107 mètres, savoir : 1° pour le canal de jonction de la Meuse à l'Aisne, 38,469 mètres; 2° dans la vallée de l'Aisne inférieure, 54,525 mètres; 3° pour le canal d'embranchement de Semuy à Vouziers, 12,113 mètres.

Ce canal est à « point de partage »; 44 écluses rachètent une pente de 17 m. 15 sur le versant de la Meuse; de 106 m. 23 sur le versant de l'Aisne; de 9 m. 70 sur la branche de Vouziers-Semuy.

Les dimensions des écluses sont : longueur utile, 38 m. 50; largeur, 5 m. 20. Le mouillage normal du canal, qui était de 1 m. 80, vient d'être porté récem-

ment à 2 m. 20. On rencontre dans le 4e bief du versant de la Meuse le souterrain de Saint-Aignan qui a 258 mètres de longueur et 6 mètres de largeur. Dans le coteau d'Ambly, une tranchée à ciel ouvert.

Les bateaux qui fréquentent le canal sont les bateaux ardennais et les péniches du Nord. La canalisation de la Meuse et les travaux de surélévation du mouillage ont eu pour effet de procurer une très sensible augmentation de tonnage, aujourd'hui trois fois plus forte qu'il y a trente ans. Le nombre des bateaux n'a pas de beaucoup augmenté; mais leur chargement a doublé.

Les principales marchandises transportées sont : les houilles de Belgique (110,000); les houilles du Nord (75,000); les matériaux de construction et d'empierrement (150,000); les fers, fontes, minerais (90,000 tonnes).

L'idée de faire communiquer la Meuse et l'Aisne par un canal date du dix-septième siècle (voir Paul Laurent dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE : *Un projet de canal de la Meuse à l'Aisne*). Le premier canal projeté fut celui de la Bar. Mais les études entreprises en 1634, en 1664, et de 1746 à 1767, ne purent aboutir. Le projet fut abandonné. (Voir Lacaille, REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE : *Origine historique du canal des Ardennes.*)

En 1786, un autre essai fut tenté. Un ingénieur en chef des ponts et chaussées de la province de Champagne, nommé Le Jolivet, proposait à l'administration de l'intendance de réunir l'Aisne à la Meuse par les vallées de la Vaux, du Thin et de la Sormonne.

Le plan dressé à cette occasion est conservé aux Archives départementales de la Marne (C. 1742). Il est intitulé : « *Réunion de la rivière d'Aisne à la Meuse par les rivières de Vaux, de Thin et celle de la Sormonne. A l'échelle de cinq mille toises. Première expédition. Figure 5e.* » Il mesure 1 m. 08 de longueur sur 0 m. 24 de largeur au milieu, et 0 m. 37 et 0 m. 42 à ses extrémités; sous le n° 5, il fait partie d'un ensemble de plans, tous de la même époque et de la même main, qui sont sortis des bureaux de l'ingénieur Le Jolivet.

Au côté sud-ouest de ce plan, est figurée la rivière d'Aisne, avec les villes de Rethel et de Château-Porcien. Sur la rive droite de l'Aisne, deux affluents : le *ruisseau* du *Moulinet* et la *Vaux.*

La Vaux y est représentée depuis l'endroit où elle se jette dans l'Aisne, jusqu'à Signy-l'Abbaye. Onze affluents de la Vaux sont indiqués; mais trois seulement sont dénommés : le ruisseau des Neuf-Fontaines (rive droite) et ceux du Plumion et de l'Arquebuserie (rive gauche).

Déjà, antérieurement, on avait essayé, pour des besoins temporaires, de rendre la Vaux navigable : en 1484, afin de transporter plus facilement à Château-Porcien les bois et matériaux nécessaires à la réédification du château de Philippe de Croy, comte de Porcien; — sous Louis XIV, pour conduire de la forge du Hurtault à Marly les tuyaux qui devaient amener les eaux de la Seine à Versailles; — enfin, en 1731, le sieur Gabriel, adjudicataire du quart de réserve des forêts de Signy, fournisseur des bois de construction pour les vaisseaux du Roi et des bois de chauffage pour l'approvisionnement de la ville de Paris, avait « rendu la rivière d'Aveaux flottable en établissant à ses frais un canal de cinq lieues de longueur, sur lequel il a fait construire huit écluses qui luy ont coûté plus de 100,000 livres, pour la vuide et la facilité du flotage des bois qu'il étoit tenu, par son traité, de rendre au port de Herpy ou de Condé. »

Il faut encore signaler :

1° *De la Meuse à l'Oise :* par la Sormonne et l'Aube (projet de l'abbé La Caille); par l'Audry, l'Aube et le Thon (projet De Hangest); par la Sormonne et l'Artoise (projet Feuillet de Fontenelle).

2° *De la Meuse à l'Aisne :* par la Vence et le Foivre (projet de Villelongue); par la Bar (projet Deschamps).

Dans sa TOPOGRAPHIE DU CANTON D'AUVILLERS, Feuillet de Fontenelle écrivait : « Il existe aussi un projet de canal de la Meuse à l'Aisne par le Vallier, dont la source assez conséquente pour faire tourner deux moulins, prend à Signy le Grand; et par le ruisseau de Thin le Moustier qui tombe dans la Sormonne, en le creusant depuis Warc jusqu'à l'Aisne; mais le deffaut de pouvoir se procurer un réservoir d'eau suffisante auprès de Doumely (lire Dommery) pour alimenter ce canal, et les travaux immenses, souvent périlleux, de percer la montagne d'entre Signy le Grand et Thin le Moustier, sur laquelle est la fosse au Mortier de laquelle on a débité bien des fables, ont porté à ne point s'occuper de ce projet. »

Finalement, en 1823, le plus ancien projet par la vallée prévalut. La navigation fut établie en 1831 jusqu'à l'Aisne; en 1832, elle fut ouverte jusqu'à Rethel; en 1833, elle était complète sur toute la ligne. Fut terminé seulement en 1836 l'embranchement sur Vouziers.

VIII. DROITS DE PÊCHE.

Toutes les eaux courantes (rivières, ruisseaux) sont soumises à la législation sur la pèche : lois des 15 avril 1829, 31 mai 1865; décrets des 7 novembre 1896 et 5 septembre 1897. Pour les eaux privées (étangs, pièces d'eau), le principe est que « pêcher dans ces eaux reservées, c'est commettre un vol et non un délit de pêche ».

Tous les ans, est pris dans chaque département un arrêté préfectoral réglementaire qui fixe pour la pèche les époques d'ouverture et de fermeture, désigne les parties de rivière où il est permis d'utiliser certains engins, édicte les diverses prescriptions d'intérêt local qui paraissent utiles au repeuplement et à la surveillance.

Le droit de pèche est exercé au profit de l'Etat dans les fleuves, dans les rivières navigables et flottables, dans les canaux et leurs dépendances, dont l'entretien est exclusivement à sa charge. Néanmoins, permission est donnée de pêcher dans ces cours d'eau à la ligne flottante que tient la main, le temps du frai excepté.

Dans les autres cours d'eau, les propriétaires riverains ont, chacun de son côté, le droit de pèche jusqu'au milieu de ce cours. La pèche dans les eaux appartenant à l'Etat est habituellement affermée, en même temps que la chasse, par baux d'une durée de neuf années. Un cahier des charges autorise les adjudicataires à s'adjoindre des co-fermiers, et à délivrer des permissions en nombre déterminé par kilomètre de leur cantonnement. — Depuis quelques années, se présentent, aux adjudications, des sociétés de pècheurs à la ligne, qui déclarent ne plus vouloir se servir de filets, à condition qu'il leur sera permis de pècher avec trois lignes.

IX. L'ÉTANG DE BAIRON.

Cet étang se divise en *Etang-Neuf* et en *Etang-Vieux*, entourés par les communes de Louvergny, de Sauville, du Chesne, et que sépare une ancienne chaussée romaine au bord de laquelle s'élevaient, il y aura bientôt cent ans, des usines célèbres. L'Etang-Vieux — que posséda jadis l'abbaye du Mont-Dieu — prend naissance un peu au-dessus du château de Touly, où résidèrent autrefois les seigneurs de Louvergny. Il appartient aujourd'hui à la famille de Beaufort.

Dans les VOYAGES EN ZIGZAGS DE L'AISNE A LA MEUSE, par M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, qui connaît de façon si complète et si pleine d'intérêt notre histoire locale, nous lisons :

« Les démembrements successifs, les démantèlements forcés que dut subir le château de Touly en ont diminué les proportions. Mais il est facile de se convaincre, par la position stratégique qu'il occupe au débouché du col de Sauville, qu'il avait sa raison d'être dans un temps où la défectuosité et l'insuffisance des armements en faisaient une place capable d'une résistance souvent suffisante. Sans compter aussi qu'il pouvait merveilleusement, en temps présumé de paix, faciliter à ses seigneurs l'exercice de leurs droits seigneuriaux, notamment : droit de passage sur le ruisseau et de circulation sur le chemin d'escorte, en prévision d'attaque dans le défilé...

« ... A partir de Touly, le fil du ruisseau devient notre guide fidèle. Malgré l'accélération toujours plus intense que le désir de voir plus tôt imprime à notre allure, nous trouvons que le chemin ne se dérobe pas assez vite sous nos pas. Voici bien un ralentissement, même très sensible, du courant, un élargissement de plus en plus grand à sa surface; voici bien quelques flaques d'eau entrevues sous les hautes herbes, en dehors de l'endroit présumé du lit naturel; voici bien les grands arbres d'essence aquatique qui l'ombragent de leurs gigantesques branchages; voici bien, parmi les chants d'oiseaux qui se font entendre, les cris mélancoliques, les clameurs nazillardes des oiseaux de marais; enfin, voici bien, comme nous l'apprend un garde en tournée de ronde, voici bien l'endroit où commence l'Etang-Vieux, c'est-à-dire un des vingt-quatre étangs que possédèrent les vingt-quatre moines du Mont-Dieu.

« Mais quant à l'étang véritable, il ne se révèle encore à nos investigations que sous la forme de nombreux sillons creusés transversalement dans une sorte de terrain qu'a formé la décomposition de végétaux amassés en cet endroit depuis une longue série de siècles. Ces sillons, tracés de main d'homme, furent imaginés pour faciliter le retrait des eaux au lendemain des crues du réservoir commun. Alors, rien que de bien ordinaire encore. Mais l'étang! le vrai! la nappe d'eau immense où pullulent les tanches, les carpes, les brochets et tant d'autres bêtes à écailles?

« Il est plus loin, un peu plus loin encore... Non pas le lac minuscule aux eaux transparentes à travers lesquelles les regards plongent à loisir; non pas la vasque géante aux bas-fonds de roche pure où l'eau, sortie de ses réservoirs coraliens, ne doit plus craindre pour sa limpidité native... L'échantillon que nous avons sous les yeux répond assez médiocrement à l'idée que je m'en étais faite d'avance. Le hasard, peut-être bien, entre-t-il pour beaucoup dans cette sorte de désenchantement, en ayant voulu que nous procédassions à rebours dans notre excursion paludéenne. En effet, malgré les prairies entières de roseaux à panaches, de roseaux *ecce homo*, de glaïeuls, de presles, d'oseille pourpre, et d'une immense quantité d'autres herbes géantes qui en garnissent les rivages sur une grande largeur ou qui surgissent abondantes en beaucoup d'endroits de sa surface, le Bairon prend bientôt des proportions qui font ouvrir les yeux. Et toujours ainsi, en augmentant sur la première digue : celle qui sert de ligne séparative entre le Vieux-Etang et l'Etang-Neuf; celle des Romains pour la chaussée qu'ils auraient établie en cet endroit où ils avaient à traverser la vallée; plutôt même celle des religieux du Mont-Dieu pour y cultiver davantage de poissons, ou plus tard, encore, pour ces importantes forges de Bairon, aussi difficiles d'accès que recherchées pour la quantité de leurs produits.

« La construction du canal des Ardennes lui fit alors subir une autre destination : celle d'être réservoir d'alimentation pour le biais de partage du Chesne. C'est alors que les forges disparurent en même temps que trois ou quatre établissements agricoles de première importance, pour faire place à un bassin autrement colossal que le premier; chose que l'avant-projet de 1767 n'avait aucunement prévue..... Comme je jetais un dernier coup d'œil sur le reste

des forges — partie orientale de la digue, — un garde du magasin aux appareils et aux engins de pêche s'approcha poliment de moi pour m'offrir un souvenir de ma visite à l'étang : une branche de faux ébénier garnie d'épines longues d'au moins 25 centimètres, et m'en expliqua la provenance. C'est une bouture rapportée de Jérusalem par un religieux du Mont-Dieu, cueillie sur l'arbre même qui avait fourni les brins nécessaires pour entrelacer la couronne de Jésus-Christ. Plantée en cet endroit, depuis je ne sais combien d'années, elle y devint l'arbre d'où l'on avait cassé cette branche. Quelque embarrassant que fut ce cadeau inattendu, il m'était offert avec une telle candeur que je ne pus, de la meilleure grâce du monde, m'empêcher de l'accepter. Il en fut ainsi de l'offre qu'il fit de me montrer la fontaine dite du *Brochet :* nom que rappelle l'extraordinaire capture, jadis, dans les profondeurs de cette belle source, d'un brochet de taille si colossale qu'on en parle encore... Puis un chemin de traverse coupant au court me donna le loisir, en me retournant, d'embrasser d'un même regard les deux étangs que je venais de voir en détail. »

X. VALLÉE DE LA SEMOY.

Une excursion dans la vallée. — « Il me souvient d'une excursion faite en 1891 dans ce coin de l'Ardenne, par une belle journée d'automne, en cette saison propice qui donne à notre pays un charme spécial de mélancolie et de grâce sévère. Le ciel était d'un bleu tendre. Un doux soleil d'octobre tamisait ses rayons à travers des nuages aux légers flocons blancs... Nous prîmes la route d'Haulmé qui monte aux flancs d'un ravin, puis, laissant la route et ses lacets, nous continuâmes à grimper par un sentier qui nous mena au sommet de l'étroit plateau ou plutôt de la simple crête qui sépare la Meuse de la Semoy. La boucle d'Haulmé se rapproche si fort de la Meuse que seul un isthme de 2 kilomètres de large se projette entre les deux rivières.

« Du haut de l'arête, le même regard voit miroiter l'imposante coulée de la Meuse et scintiller les flots clairs de la Semoy. Pendant toute la montée, d'ailleurs, nous avions eu en arrière le magnifique panorama de la vallée meusienne. La montagne des Quatre Fils Aymon, lambrequinant l'horizon, faisait dégringoler son échine aux vertèbres saillantes jusqu'aux bords du fleuve, lui barrait le passage, le forçait à ruser avec elle. Château-Regnault, étreint entre le rocher et le fleuve, s'arrondissait dans sa boucle ; en face, Bogny s'enfonçait dans la gorge du ru de Rowa, pleine d'ombres bleues. Plus en avant, Braux s'étalait au bas de sa montagne boisée, mirant ses usines dans les eaux. Octobre prêtait à ce tableau ses teintes discrètes : l'or pâle aux parties éclairées, l'or roux aux bois voisins, les tons éteints aux forêts lointaines, le gris perle de ses vapeurs aux plateaux horizonnants. Le sommet de la crête était bossué de sarts, tout vert de genêts. Et cette viridité intense contrastait avec la rouille des humbles chênes qui pointaient ça et là, avec le violet passé des bruyères sèches tapissant la brande. Des blocs de quartz perçaient le sol par places.

« Quelques pas plus loin, nous arrivons au rebord des falaises abruptes qui plongent dans le val de Semoy, et qu'on appelle *le Liry*. Le tableau modifiait ses lignes, ses nuances, ses effets de lumière ; mais c'était bien le paysage automnal spécial à la Semoy. Le Liry forme une espèce de pointes escarpées qui vont du *bois des Hazelles* jusqu'au sommet arrondi du *Fay ;* ses flancs sont plaqués de sarts, et ses parois sont parfois si verticales que seules des mousses grisâtres s'y accrochent. Le Liry fournit au Folk-Lore de l'Ardenne son contingent de légendes diaboliques, et tout près d'Haulmé l'on remarque une caverne qui abrita des « Nutons ». Une forte brise nous fouettait au

visage, nous apportait de pénétrantes odeurs sylvestres, gonflait nos poumons de l'air vif des hauts plateaux; et cette indéfinissable sensation d'allégement, presque d'enivrance, que procurent les lieux élevés, nous faisait mieux goûter le spectacle singulièrement émouvant dont nous jouissions de la plate-forme naturelle du Liry.

« Devant nous se creusait, tel un abîme, un immense cirque profond de 1,800 mètres, large de 1,000 mètres, long de 2,500 mètres, où la Semoy languissamment serpentait entre les gorges de Navaux et les rapides de Phade. Après les âpres défilés, la rivière charmeresse prenait plaisir à s'attarder, à s'oublier au milieu des prés verts et des îlots herbus; elle s'y épandait à sa guise et jouait dans ce trou de verdure ensoleillée, s'étirant en un grand S avec un très léger murmure avant de se dérober dans les gorges de Phade. Ce cirque de Tournavaux semblait pour elle une halte dans son cours tourmenté, une halte qui lui permît de franchir plus sûrement les nombreux obstacles qui l'empêchaient de rejoindre sa grande compagne, la Meuse. Les hommes ont, eux aussi, mis à profit cet élargissement de la vallée. Ce coin de terre privilégié se découpait sous nos yeux comme un damier noir et vert; rectangles de mottes grasses et brunes, rectangles vert tendre où pointaient des pousses nouvelles; près de la rivière, les prairies virides. Deux villages se sont établis au fond de cet amphithéâtre, vrais villages de féerie, ainsi vus de haut. A notre droite, en amont, Haulmé garde l'issue des défilés de Navaux; la flèche de son église, piquant le ciel, nous menace d'en bas. A notre gauche, en aval, Tournavaux semble posté en sentinelle à l'entrée des gorges de Phade. Comme cadre à ce tableau, les sarts et les pâtis qui entourent la maison isolée du *Pâquis-Blossette;* plus loin l'inextricable emmêlement des presqu'îles boisées et des failles vaporeuses où se tortillent et se cachent la Semoy et ses affluents; l'arête de Linchamps se détachait nettement avec ses roches déchiquetées qui dégringolent; aux derniers plans, le moutonnement de forêts qui montent vers la *Croix-Scaille* jusqu'aux plateaux les plus élevés de la région, limitant l'horizon d'une ligne droite sévère, sans échancrure. Plus à notre gauche, au nord, le hameau des Voieries faisait une tache blanchâtre dans les vagues rousseurs lointaines; plus près, le *Roc de la Tour*, but principal de l'excursion, était également très visible, mais ne donnait aucune idée de ce qu'il devait être; plus bas, à l'entrée des gorges de Phade, la *Roche aux Corpias*. Avant de descendre à Tournavaux, nous suivîmes le plateau jusqu'au gros chêne, au croisement des sentiers et des chemins forestiers qui viennent de Levrezy, de Château-Regnault et de Laval-Dieu pour aller à Tournavaux et à Haulmé. Un agréable sentier qui se faufile sous bois à travers les blocs éboulés sur les pentes, nous mena jusqu'aux maisons appelées *la Malavisée*, en face du pont de fer de Tournavaux, près du promontoire que lèche la Semoy avant de s'engager dans les défilés de Phade.

« Nous quittâmes Tournavaux... De loin se montraient les déchirures grisâtres de la *Roche aux Corpias* (la Roche aux Corbeaux) et, au milieu de la Semoy qui commence à écumer dans les rapides de Phade, la *Pierre du Tombeau* ou *Rocher du Diable*. M. Meyrac, dans son volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, raconte la légende de deux amants, le jeune garde André et la jeune Odette, fille du seigneur de Thilay, ensevelis sous la *Roche du Tombeau ;* le diable, dans tout cela, joua un fort vilain rôle. M. Pierre de Prémorel, dans son : UN PEU DE TOUT A PROPOS DE LA SEMOY, et la baronne de Staffe (SOLEIL DU DIMANCHE, numéro du 1er septembre 1871), délayent des histoires analogues agrémentées de détails fastidieux. Le diable n'y montre pas son pied fourchu. Chez M. de Prémorel, c'est un comte qui fait le malheur de sa fille et du fils de son fermier. La baronne de Staffe attribue au féroce seigneur de Haulmé l'infortune des deux amants qu'elle appelle Marie d'Haulmé et Robert de Linchamps.

« Continuant notre route, nous passâmes devant le *Pâquis-Blossette*, et nous suivîmes sous bois une succession de sentiers qui nous conduisirent en trente-cinq minutes au *Roc de la Tour*. Les feuilles bruissaient sous nos pas dans les sentes; des blocs d'arkose et des poudingues jonchaient le sol; un doux soleil d'octobre avivait parfois les tons rouillés des feuilles mortes, allumait le vert cru des buissons de houx. Bientôt les blocs se poussèrent plus nombreux et plus gros; nous arrivons par derrière au *Roc de la Tour*.

« Quelques mètres plus loin, le gigantesque hémicycle se révélait à nous. Ce sont d'énormes éboulis jetés sur les pentes, en amoncellement de masses cubiques, tabulaires, fendillées de haut en bas, des plate-formes horizontales fissurées, des murailles croulantes équilibrées par miracle, composées d'arkoses et de quartzites reviniens redressés verticalement dans quelque titanique effort. La forme semi-circulaire est nettement accusée par les parois rocheuses restées debout; on dirait des ruines d'un colysée naturel. Parmi ces roches cataclysmiques, la *Roche fendue* est particulièrement curieuse; elle est tranchée dans toute sa hauteur d'une longue ouverture en arc brisé, sorte de fenêtre naturelle à travers laquelle se dévoile un large coin de paysage. Tous ces blocs, toutes ces murailles sont d'aspect blanchâtre avec des plaques de mousses grisâtres. Jusqu'à ces derniers temps, une folle végétation de broussailles et de nombreux arbres cachaient en partie les ruines; mais depuis quelques mois on y a établi une coupe. Seuls quelques baliveaux çà et là sortaient encore d'entre les rocs. Pendant notre visite, bûcherons et charbonniers étaient en plein travail.

« Après une aventureuse promenade à travers les blocs éboulés, nous revînmes sur une plate-forme naturelle admirer le panorama changeant qui se déroulait sous un ciel nuageux éclairé par un soleil intermittent. Au premier plan, l'automne jetait toute la magie de ses teintes sur les bois d'alentour. On eût dit une tapisserie polychrome aux tons fanés, légèrement agitée par l'air, tantôt doucement éclairée, tantôt s'enfonçant dans les ombres grises. Le soleil, caché derrière les nuages, envoyait par instant des rais lumineux qui versaient une fine pluie d'or sur certains coins du paysage. A notre gauche, le cirque d'Haulmé verdoyait et brunissait dans une brume légère avec le ruban sinueux de la Semoy. En face de nous, les gorges et les forges de Phade se dérobaient tout au bas des escarpements boisés qui, de l'autre côté, remontaient jusqu'au sommet arrondi du Fay (400 mètres au-dessus du niveau de la mer). De notre plate-forme (430 mètres au-dessus du niveau de la mer), nos regards plongeaient dans un abîme profond. A notre droite, l'éperon vert de la presqu'île de Monthermé s'avançait, parfois doré d'un poudroiement lumineux; un coin de Meuse miroitait là-bas dans les fonds. Aux derniers plans, les plateaux gris et bleus s'étalaient à l'est de la Semoy, à l'ouest de la Meuse; au nord, la vue était malheureusement perdue par les taillis et l'altitude insensiblement croissante des plateaux. Nous avions eu rarement l'occasion de contempler un paysage d'automne aussi étendu et de lignes aussi harmonieuses.

« ... Le Roc de la Tour n'était guère connu, jusque dans ces derniers temps, que des habitants des villages d'alentour. Les paysans, frappés par ces éboulis extraordinaires et sans doute par la disposition des blocs en un demi-cercle régulier, désignent l'ensemble sous le nom de *Château de la Tour* ou de *Château du Diable*. Ils racontent, naturellement, des légendes pour en expliquer l'origine. M. A. Meyrac (volume cité) en a recueilli une qu'il intitule le *Château du Diable*. Les gens d'Haulmé et de Tournavaux la content d'une façon un peu différente.

« D'après une version, un seigneur avait une femme jeune et belle, fière et ambitieuse, mais sans castel digne de l'abriter. Il vit un jour venir à lui un personnage qui le fit rougir de sa bicoque et lui proposa, en échange de son

âme, de bâtir un magnifique château où sa femme aurait enfin une demeure digne d'elle. Le seigneur reconnut le diable et conclut le marché. Selon son habitude, messire Satanas devait construire l'édifice en une nuit, avant le premier chant du coq. Il se mit au travail avec son équipe de lutins et de diablotins. Le château était terminé : seule la dernière pierre allait être posée, quand un coq chanta au fond de la vallée. Le diable était pris. Dans sa colère, il jeta sa toque contre les murailles, et tout s'écroula ; ces débris forment, aujourd'hui, le Château de la Tour.

« D'après une autre version, le diable dominait aux temps jadis sur toute la basse Semoy. Il avait des forteresses sur le Liry, le Fay, le Roc de la Tour, et terrorisait le pays : ce diable désigne sans doute quelque méchant sire d'Haulmé. Un jour, vint un pèlerin qui lui demanda le gîte et la nourriture :

« — Audacieux ! lui crie le diable, que viens-tu faire sur mes terres ? Ignores-tu qui je suis ?

« — Ta colère est vaine, répondit le pèlerin, je ne te crains pas ; et pour te prouver ma supériorité, faisons un pari. Tu vas dresser des quilles sur cette montagne — le pèlerin désignait le Roc de la Tour, — et nous verrons qui sera vainqueur de la partie.

« Le diable consentit, de mauvaise grâce : les quilles furent placées sur le Roc de la Tour, et les deux joueurs se postèrent sur le Fay, juste en face. Belzébuth saisit sa boule, une énorme boule de quartz, ajusta et lança ; mais la boule alla piteusement rouler dans la Semoy. C'est aujourd'hui la *Roche du Diable*, appelée aussi la *Roche du Tombeau*. Le pèlerin abattit, lui, d'une main sûre toutes les quilles et mit en miettes le Château du Diable édifié sur le Roc de la Tour. Satanas reconnut Jésus-Christ et détala prestement, en laissant une odeur de soufre.

« Le cours inférieur de la Semoy est peuplé de légendes. La rivière enchanteresse semble s'entourer davantage de fantastique, comme pour se mieux faire regretter au moment de se fondre dans la Meuse.

« Après les paysans, les savants ont voulu donner leurs explications au sujet du Roc de la Tour. Ils y ont vu, soit des monuments mégalithiques, soit plus modestement un observatoire préhistorique. Inutile d'insister sur ces hypothèses. Y eut-il jamais un château bâti de main d'homme sur ces rocs dont la situation est si dominante ? La chose est peu probable. Les archéologues n'y trouveraient aucun vestige, et les gens du pays n'ont conservé aucun souvenir d'un château-fort en cet endroit. Que viendraient faire, d'ailleurs, des ruines humaines sur ces ruines naturelles ?

« Nous nous décidâmes fort tard, non sans regret, à quitter le Château du Diable. Une dégringolade précipitée de quarante minutes nous conduisit, tantôt par des venelles caillouteuses, tantôt par des sentes herbues et moelleuses, sur le ruisseau de la Lire et, de là, à Laval-Dieu où le tramway et le train nous ramenèrent à notre point de départ. » (Ch. Houin, dans REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE, année 1893.)

Cette vallée de la Semoy est, sans contredit, l'un des joyaux précieux de l'Ardenne. Nous arrivant d'Arlon, la Semoy entre en terre de France par les Hautes-Rivières aux sites agrestes, où se trouve la ferme de la Howa, théâtre d'un crime fameux, et se jette dans la Meuse à Monthermé, ce grand village — cette petite ville plutôt, si pleine d'originalité, qui repose toute contournée dans sa longue presqu'île — après avoir arrosé Tournavaux, entouré de son oasis de prairies avec sa passerelle de claies, Nohan, Naux, Thilay, Haulmé, Phade et ses forges, la Longue-Haie, Laval-Dieu, célèbre par son abbaye dont l'église, reconstruite il y aura bientôt deux cent cinquante années, nous reste comme le seul souvenir visible.

La Semoy, sur laquelle nos pères naviguaient encore au siècle dernier dans

des pirogues faites d'un tronc d'arbre creusé à la manière des peuplades primitives et sauvages, témoin cette phrase d'une requête adressée par les habitants de Nohan à l'archevêque de Reims, 17 juin 1716 : « A raison que sur cette rivière, on ne se serve que de barques composées d'un seul arbre creusé avec la hache », la Semoy exagère ses détours et ses contours, parcourant ainsi 200 kilomètres de sa source à son embouchure, alors qu'à vol d'oiseau elle n'en pourrait compter que 75 au plus. D'abord tout petit filet à peine visible et que d'une seule haleine boirait un géant altéré, elle court à travers champs dans une vallée découverte, fait à Bouillon un circuit juste assez étendu pour enserrer la montagne au sommet de laquelle se dressent les ruines majestueuses du château célèbre — celui de Godefroy de Bouillon, chef de la première croisade et roi de Jérusalem, — si souvent visitées par les Ardennais et les nombreux touristes qui sillonnent nos régions, puis s'encaisse dans les défilés des Ardennes françaises pour y couler libre, comme la nature l'a faite; tantôt rapide et bruyante, tantôt étalée en nappes tranquilles, ou formant, aux pieds des rochers qu'elle contourne, des gouffres profonds à la surface écumante et tumultueuse. Elle est surtout terrible en temps de débâcle, alors que ses monstrueux blocs de glace pourraient broyer le village qu'arrosent ses eaux d'une limpidité cristalline et d'une âpreté singulière. Rappellerons-nous la débâcle de 1891 qui faillit enlever le village des Hautes-Rivières; celle de 1871 qui fondit sur Bohan de façon si soudaine que les glaçons avaient envahi le clocher, bien avant qu'arrivât le sonneur accouru pour donner l'alarme! Et la débâcle de 1776, la plus ancienne dont notre histoire locale ait gardé le souvenir précis! En cette année, le 6 février, tout à coup les glaces s'entassent et deviennent un monstrueux barrage. Il est neuf heures du soir. Aussitôt la rivière de refluer. A dix heures, 2 mètres d'eau couvrent Sorendal, Failloué, les Hautes-Rivières. Meubles, literie, provisions, tout est perdu. Les maisons s'effondrent; le bétail (200 têtes) noyé; aucun asile, et par ce froid intense! D'ailleurs on n'échapperait à la mort que pour tomber à la misère. Les empouilles furent détruites, et les blocs glacés rasèrent, jusques au gravier, la terre des prés et des champs.

En ce temps d'autrefois, et même encore il y a cinquante années, la batellerie fut très active sur la Semoy, davantage qu'elle ne l'est de nos jours. Puis c'étaient les *boulées* et les *givées*. Voici ce qu'était la boulée : on conduisait jusqu'aux bords de la rivière tout le bois découpé d'une coupe, et lorsqu'en hiver les pluies amenaient une crue convenable, on jetait tout ce bois à l'eau. Puis des hommes avec des barques le repêchaient aux endroits convenus, tandis que d'autres suivaient le convoi pour remettre à flot ce qui s'arrêtait en chemin. Ces ouvriers s'appelaient vulgairement *bouleux*.

Pour le transport des bois en grume, on construisait, avec les gros arbres, des espèces de grands radeaux appelés givées : assemblage de ces arbres rangés à côté l'un de l'autre en bout sur une largeur d'environ 10 mètres et une longueur de 50 à 80 mètres. Ils étaient maintenus au moyen de harts. A l'arrière du radeau, un gouvernail; à l'avant, de gros pieux pour donner la direction nécessaire. Les mariniers se nommaient *rocheleux*. Ce moyen n'était utilisé que pour le bois seulement et à la descente.

Les autres transports se faisaient par bateaux lorsque le niveau des eaux était assez élevé. Ces bateaux approvisionnaient de houille les nombreux cloutiers de Thilay, des Hautes-Rivières et de Sorendal; déposaient à Hautes-Rivières pour les forges de Linchamps, construites vers 1659, toutes les matières qu'exigeait la fabrication de la fonte et du fer.

En raison des sinuosités que décrit la Semoy et de ses courants rapides, le batelage exigeait une grande expérience avec beaucoup d'adresse. Le passage de Phade était particulièrement dangereux, car il suffisait de quelques minutes

à un bateau pour franchir ses 2 kilomètres, et cette vitesse n'était point sans péril. C'est seulement en 1855, environ, que disparurent les boulées et les givées, dont les deux derniers bateliers furent les frères Jean-Baptiste et Jean-Laurent Dominé, de Naux.

Faut-il dire maintenant quelles étaient, par sentiers ou chemins, les voies de communication dans cette vallée? Les clous, ces spécialités locales, étaient portés à dos d'ânes. De Thilay a Monthermé, il n'y avait qu'un petit sentier rocailleux pour les gens de pied. Quand en 1835 fut construite l'usine de Phade, les femmes de Thilay et de Nohan s'en allaient, la hotte derrière les épaules, chercher un sac d'escarbilles. Elles mettaient une demi-journée pour accomplir ce fatigant voyage. Enfin, vers 1850, le pic et la poudre du carrier firent une brèche dans le Corpia; ce qui permit d'établir la route de Thilay à Monthermé. Aussitôt, la vallée débloquée put communiquer avec le port de Monthermé et, plus tard, vers 1862, avec le chemin de fer. Alors l'industrie changea : la clouterie fit place à la boulonnerie et à la ferronnerie. Aujourd'hui de lourds chariots transportent des Hautes-Rivieres et de Thilay à la gare les produits industriels de ces communes.

Elle a ses brouillards spéciaux, la Semoy. En automne, les méandres de la vallée s'emplissent de brumes épaisses d'où l'on voit s'émerger, à l'aube, les cimes dorées par la clarté première. Des hauteurs vous avez l'impression d'un monde inférieur dont les nuages vous sépareraient. Puis le soleil envoyant ses rayons dans cette mer de vapeurs opaques, les buées s'illuminent, se fondent peu à peu, s'échappent en longues traînées blanches. La vue perçoit et l'illusion s'évanouit!

XI. VALLÉE DE LA MEUSE.

Les bords de la Semoy sont fertiles en légendes — nous les avons racontées dans notre volume déjà cité, — de même qu'on les rencontre abondantes, originales, à chaque pas, à chaque détour, à chaque colline, à chaque bois de la vallée de la Meuse où les Ardennes se révèlent dans toute leur beauté mystérieuse, sauvage. Ce zigzag de pays sillonné par le fleuve, bossué par les élévations et que l'on appelle la « Vallée de la Meuse », long de 45 kilomètres à vol d'oiseau, est l'un des plus caractéristiques, des plus extraordinaires de France. Qu'en bateau l'on descende la Meuse, de Charleville à Givet (100 kilomètres, à cause des multiples sinuosités), ou que l'on suive la voie ferrée, le spectacle est inoubliable, tant il frappe l'œil, tant il éveille la pensée. Nous sommes en pleine « Suisse française ». Dès que la Meuse, après Charleville, a franchi les « portes de l'Ardenne » pour entrer dans Montcy-Notre-Dame, le pays des blanchisseuses, et longer Aiglemont où furent plantées les aigles romaines, assure la tradition, elle ne se déroule plus entre ses rives basses qui la contenaient, majestueuse, depuis sa source; elle ne côtoie plus les plaines en prairies immenses, en champs fertiles. Elle s'encaisse dans les parois abruptes de hauts monticules boisés au sommet, étalant à leurs bases éventrées des blocs gris et rougeâtres; elle mugit, impétueuse, profonde, rebondissant écumeuse de rocs en rocs, car il semble, à chaque détour, que tout passage lui soit fermé.

Après Nouzon qui s'allonge au pied de ses collines, Nouzon, jadis hameau perdu, devenu petite ville en moins d'un siècle, et d'où partout l'on entend des bruits de forges dont les hautes cheminées enténèbrent l'air de leurs fumées, après Nouzon, voici Joigny s'enfouissant toute verdoyante dans sa roche schisteuse que les méandres de la Meuse divisent en deux îlots, dont l'un semble un gigantesque poisson; puis c'est Braux, où fut construite la première collégiale d'Ardenne; puis c'est Levrezy, ce modeste village que la tradition dit avoir été consacré à Vénus.

A force de travaux d'art, le chemin de fer s'est frayé sa route dans l'enchevêtrement de ces gorges étroites, tortueuses, en contre-bas ou élevées, laissant comme à regret la place nécessaire pour que les villages y puissent étendre leurs maisons à toits d'ardoises. La voie serpente entre les monts et le fleuve que descendent et remontent les bateaux effilés, chargés de perches à houblon, de houille, de gravier ou d'écorces pour l'approvisionnement des tanneries. Des courbes nombreuses interdisent les grandes vitesses. Les trains, alors, paraissent ralentir leur course pour mieux permettre aux voyageurs d'admirer les sites gracieux ou terribles qu'ils traversent. Puis çà et là, dans de petites niches grillées, une vierge, un saint-Hubert, grossièrement enluminés et taillés; un saint-Roch, un saint-Nicolas, dont autrefois les enfants de chœur de Braux, de Monthermé, de Revin, de Fumay, quêtant de porte en porte, psalmodiaient la complainte (celle que nous avons recueillie dans notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES). Blotties dans des anfractuosités de roches ou cachées dans les bois, c'est tantôt une forge, et tantôt une usine. De loin en loin, de floconneux brouillards ou de grisâtres fumées qui lèchent le flanc de la montagne, s'élevant des herbes et des bruyères que l'on brûle pour fertiliser la terre aux places où l'on a coupé le taillis : seule manière d'engraisser les pentes stériles qui pourront, alors, donner une maigre récolte jusqu'au jour où les souches seront redevenues arbustes (voir chap. III : LES OPÉRATIONS DU SARTAGE). Et la vallée va toujours s'encaissant. Et l'austérité des sites va toujours croissant. Le mystère vous envahit. Voici, à Château-Regnault, les Quatre Fils Aymon, ces rocs surmontés de quatre gibbosités schisteuses semblant de loin, lorsque la lune les éclaire et l'imagination aidant, quatre gigantesques cavaliers chevauchant un coursier monstrueux : pauvres roches qui bientôt peut-être ne seront plus qu'un souvenir, l'industrie, qui ne doit pas compter avec la poésie, visant à les morceler pour les transformer en pierres de grandes routes! Voici, à Laifour, les Dames de Meuse, témoignage grandiose de l'adultère puni, car les « anciens » vous raconteront encore comment les trois fils du seigneur de Hierges, après avoir épousé Berthe, Hodierne et Ige, les trois filles du seigneur de Rethel, partirent pour la croisade, laissant leurs épouses qui furent infidèles, et comment Dieu, pour les punir de n'avoir pas su loyalement garder le pacte conjugal, les changeait en trois énormes rochers à l'heure même exactement précise où Jérusalem était prise d'assaut : légende versifiée par M. Dacremont en ce gentil petit poème :

Un beau matin d'amour, le comte de Rethel
En son manoir reçut trois preux, les fils de Hierges;
Les trois filles du comte étaient trois blondes vierges,
Qui promirent aux preux un amour immortel.

Avant leur pauvre amour, les trois preux sur l'autel
Avaient juré d'aller combattre en Palestine.
Ils partirent un soir la croix sur la poitrine,
A leurs dames laissant la garde du castel.

L'amour chasse l'amour, quand l'oubli se prolonge,
L'amour, l'amour félon, chassa l'amour juré;
Mais voilà qu'une nuit, dans le castel mûré,
Une terreur passa, comme un horrible songe.

Dans le ciel noir immense, il planait des lueurs;
De la terre profonde il montait des clameurs,
Dans l'enfer où pleurait une lugubre plainte.
Les croisés avaient pris Jérusalem, la sainte.

Tandis que dans les bras de leurs amants peureux
Les dames du castel ont trahi les trois preux,
Autour du Saint-Sépulcre, à la lueur des cierges,
Sont ensemble à genoux les trois preux, fils de Hierges.

Mais de dure façon le Seigneur les vengea :
Sans pitié, pour toujours, la nuit même il changea
Les dames du castel en trois roches énormes
Qui dressent à jamais leurs trois spectrales formes.

Sur la Meuse, depuis, tristement nuit et jour,
Que renaissent les fleurs, qu'elles s'ouvrent ou meurent,
Les dames du castel, les traîtresses d'amour,
Immobiles rochers, éternellement pleurent.

Les bateliers ne passaient jadis qu'en tremblant sous les Dames de Meuse. L'endroit était désert alors, il était maudit, et la naïve croyance voulait que le diable y tînt ses réunions, entouré, la nuit, de toutes les sorcières de la vallée; et comme ils étaient nombreux, en ces temps d'autrefois, sorciers et sorcières!

La vérité est qu'une bande de voleurs hardis avait trouvé un repaire fort confortable non loin des *Dames de Meuse,* dans une anfractuosité de la montagne alors nommée la *grotte;* une grotte naturelle que l'incessant travail de la terre a fini par combler. Ces bandits, sûrs de l'impunité, écumaient la Meuse et rançonnaient cruellement les pauvres bateliers, allant souvent jusqu'au crime pour cacher leurs méfaits. La Meuse, à Laifour, a roulé plus d'un cadavre.

Un jour, les bandits arrêtèrent un bateau belge, et, outre la cargaison, ils prirent la fille du batelier après avoir envoyé le père au fond du fleuve. La malheureuse fut entraînée dans la grotte, et, pour lui enlever tout désir de fuite, on l'enchaîna au roc. Pendant quinze années, elle vécut dans ce repaire, assistant à tous les drames de la Meuse, condamnée à servir les assassins de son père.

La malheureuse devint folle.

Les prises se faisant de plus en plus rares et de plus en plus difficiles, les écumeurs de la Meuse mirent le cap sur d'autres rives, abandonnant la pauvre folle toujours enchaînée. Longtemps après, on découvrit la grotte, et dans la grotte un squelette.

C'est à Revin que le paysage semble atteindre sa plus puissante beauté. Ici la vallée s'arrondit en un cirque admirable. La Meuse, qui longe le Malgré-Tout — la montagne chère à George Sand, — coule dans sa limpidité fraîche avec une paresse lente qui berce le regard et endort la pensée. Continuant sa route après avoir presque battu de ses flots clairs les restes du fameux couvent de dominicains où Billuart écrivit ses rudes controverses, elle s'annexe, devant les forges Saint-Nicolas, le ruisseau de Faux et s'accroît, plus loin, du ru de Falières où l'on aperçoit un pittoresque moulin en ruines. C'est le moulin Quewet, célèbre par les trois miracles qu'y fit « le grand saint Agrapaud » changeant un os de jambon en une grosse pierre noire : la Roche-au-Cé, autour de laquelle évitent de se baigner les gentes Revinoises, persuadées qu'une telle imprudence les laisserait toujours vieilles filles, alors qu'au contraire, pour peu qu'elles désirent un mari jeune, beau et même riche, elles se baignent dans le ru de Falières, devenu le confident discret de leurs joies ou de leurs chagrins d'amour. (Voir dans Meyrac, TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES : *Les Trois Miracles de saint Agrapaud.*)

De Revin, où se sont le plus longuement, le plus fidèlement conservées les traditions locales : le tir au mousquet (les mousquets laissés sur le champ de bataille de Rocroi), le fouettage des jeunes filles, la promenade que faisait sur l'âne le mari cornu, le branle de Revin pendant lequel chacun des danseurs devait sauter sept fois aussi haut que possible en poussant chaque fois un cri retentissant; de Revin part cette fameuse « vallée de Misère » qui aboutit à Rocroi : vallée bien nommée, car sur la route, rien! rien! si ce n'est quelques douaniers et leurs chiens; quelques rocs, entre autres la *Roche de la Dame blanche,*

au pied de laquelle, nous raconte la légende, s'adossait un repaire de brigands. Le chef qui, chaque matin, les conduisait à la maraude et au meurtre, était un homme de stature gigantesque. Il avait pour compagne une femme énergique, audacieuse et d'une remarquable beauté. Lorsqu'elle mourut, il l'enterra sous cette roche même et, avec ses compagnons de crime, abandonna le pays d'Ardenne. Mais, pendant maintes et maintes années, on raconta que cette roche, sous l'inspiration d'une sorcière qui l'habitait invisible, avait le pouvoir de prédire l'avenir. Il ne fallait, toutefois, l'interroger qu'en temps de pluie, les réponses étant données par le son que rendaient les gouttes d'eau quand elles tombaient dans les cavités de cette roche, ou qu'elles coulaient dans ses anfractuosités. Puis encore la *Roche Raulin*, à pic, l'une des plus hautes de la région, avec, à l'intérieur, une cavité pouvant abriter, au moins, vingt personnes. La tradition affirme que cette roche aurait été l'habitation d'un faux monnayeur, nommé Raulin, qui, pour n'être point surpris dans son travail de faussaire, se laissait passer pour possédé du diable. La nuit, de sinistres lueurs éclairaient les bois. Raulin faisait fondre ses métaux dans d'immenses brasiers où — continue toujours la tradition — il jetait, après les avoir égorgés, les femmes, les enfants, même les hommes rencontrés dans ces parages, et dont il pouvait redouter les indiscrétions. Mais, une belle nuit, Raulin, ayant été capturé, fut pendu haut et court par ordre du seigneur de Montcornet.

Nul bruit dans cette vallée de Misère, si ce n'est le bruit du torrent qui sonne sous le feuillage des schistes. Aux deux côtés du ravin, le taillis sombre des chênes que le bouleau raye de ses lignes argentées, et, dans le fond, des chutes de croupes barrant l'horizon que bleuit l'éloignement.

Plus encore que Revin, Fumay, qu'enserre sa boucle, nous paraît être la ville originale — ville espagnole — des Ardennes, avec Mouzon, la ville romane, mais alors à l'autre extrémité de la Meuse, quand elle vient d'entrer dans le département. On s'attarde facilement à Fumay devant ces maisons taillées dans le roc et l'ardoise, plantées par ci, plantées par là, sans souci de l'alignement et tout au hasard de la rencontre, en saillies de ce côté, en renfoncement de cet autre, avec leurs portes au ras des rues tortueuses, montantes ou descendantes en escaliers. On se rappelle alors les vieilles cités espagnoles : Fontarabie, Oviedo, Tolosa, Saragosse, ou encore nos villes, aux temps jadis des Flandres françaises et belges — Gand par exemple, — frappées de cette empreinte inoubliable que burina sur elles la pesante domination de Charles-Quint et de Philippe II. Même de nos jours, Fumay semble une ville à part, ayant conservé son patois local, ayant gardé — comme Revin — ses mœurs singulières, dont elle respecte la tradition, et sa défiance de l'étranger. Fumay a su rester Fumay au dix-neuvième siècle, s'appartenant presque, en pleine France, comme autrefois elle s'appartint alors qu'elle relevait — mais pour la forme seulement — de la célèbre abbaye de Prüm; puis de la principauté de Trèves; puis de la Belgique et aussi de l'Autriche; puis enfin de Louis XIV, juste quelques mois avant que mourût le roi Soleil. A Fumay, aussi, tout est légende, depuis Notre-Dame de Diversmonts, au bout de cette grandiose allée plantée par les Jérômistes, jusqu'au clou de la chapelle Saint-Roch, sur l'incomparable place du Baty — l'une des merveilleuses choses de l'Ardenne, — que les jeunes filles doivent embrasser lorsqu'elles sont impatientes de se marier; obligées cependant de faire patienter leurs amours pendant sept années si le saint ne leur a pas été favorable en l'an même où leur bouche, avide de baisers, embrasse le clou en murmurant bien bas le nom de l'heureux élu qu'a choisi leur cœur.

Nous passons maintenant devant Haybes — non loin de Fépin, l'un des sites ardennais les plus originaux, — devant Vireux, pour arriver à Hierges, qui porte majestueusement, sur l'un de ses coteaux, les restes du fameux château — deux tours, quelques fenêtres avec meneaux et traverses — d'où partit

Levrezy, Mellier-Fontaine, Montcy-Notre-Dame, Montcy-Saint-Pierre, Nouzon, Thilay, Tournavaux, Monthermé.

Cent cinquante-neuf « forêts communales », avec treize forêts propriétés d'établissements publics, ont une contenance de 32,262 hectares; indivises, souvent, elles s'appellent « triages ». Les établissements publics propriétaires sont : les fabriques d'Aiglemont, de Cons-la-Grandville, de Gespunsart, de Beaulieu, de Neufmanil; les hospices de Charleville, de Mézières, de Rethel et de Reims. En outre, douze communes de l'arrondissement de Sedan jouissent par moitié, avec cinq communes de la Meuse, d'une forêt de 257 hectares 7 ares, située en Belgique. Par contre, l'hospice de Namur possède en toute propriété une forêt de 683 hectares, qui se trouve dans le canton de Fumay.

Les forêts appartenant aux particuliers ont une contenance de 71,386 hect.

Le sartage. — Le traitement des forêts domaniales consiste généralement dans l'exploitation des taillis sous futaies « à la révolution » d'environ vingt-cinq ou trente ans. Les forêts gruriales et quatorze forêts communales sont traitées en taillis simples, sartées à une révolution moyenne de vingt années.

Le sartage est un mode d'exploitation absolument spécial à nos bois de l'Ardenne française et belge. C'est un procédé de culture agricole par le feu, usité dans les terrains dont on veut tirer une récolte — principalement de seigle — sans mettre d'engrais. Une charte de Haybes, datant de 1311, nous apprend qu'à cette époque on sartait en Ardenne, déjà depuis fort longtemps. Il le fallait forcément dans cette région montagneuse pour lui faire produire — et avec quelles difficultés! — des bois de chauffage, des bois de construction, des pâturages à bestiaux, du seigle et du sarrazin.

Le sartage est dit « à feu courant » ou « à feu couvert ».

A feu courant, on exploite une partie de forêt « à blanc-étoc », puisqu'on enlève tous les produits, sauf les menues brindilles dont la valeur est insignifiante. Ces brindilles sont disséminées, aussi régulièrement que possible, sur la surface à sarter; les mousses, les herbes, les feuilles mortes sont détachées du sol et retournées pour qu'elles puissent sécher. Alors, quand le temps est beau, propice, on y met le feu. La flamme, habilement dirigée pour qu'elle n'incendie pas la forêt, parcourt, lèche le sol qu'elle laisse couvert d'une couche de cendres. Ensuite, est fouillée cette terre, à la houe — 2 ou 3 centimètres de profondeur. — et dans ces sillons est semé le seigle, « à la volée ».

A feu couvert, on remue la terre, encore à la houe, pour en détacher des mottes ayant de 8 à 10 centimètres d'épaisseur, qu'on laisse sécher au soleil. On en forme, ensuite, des fourneaux coniques dans lesquels sont entassées les mousses, les herbes, les brindilles, ou semblables matières inflammables. Puis on y met le feu, qui doit pénétrer toute la masse. Alors s'affaissent graduellement les fourneaux qui, peu à peu, se transforment en un amas de cendres pulvérulentes. Ces cendres sont répandues sur le sol où l'on sème le seigle, de même façon qu'après le sartage à feu courant.

Le sartage se complète par le *cherbottage* qui consiste à ramasser les débris de végétaux non atteints par la flamme ou trop complètement incinérés. Réunis en bloc, ces débris sont brûlés. Disons, pour préciser, que le sartage à feu courant n'est possible que dans les terrains dépourvus de végétation forestière. Le sartage à feu couvert était surtout pratiqué dans les « coupes où l'on gardait les réserves ». Mais parce que les cendres emportées par le vent, ou très imprudemment disséminées, allumaient de nombreux incendies, ce « mode de culture » fut interdit, il y aura de cela bientôt deux siecles. Les populations ardennaises ayant fort vivement protesté, l'Administration forestière dut fermer les yeux, comme d'ailleurs, en maintes circonstances, elle doit faire semblant de ne point voir. L'article 148 du Code forestier ne dit-il pas, en effet : « Il est défendu de porter, d'allumer du feu, dans l'intérieur et à la dis-



CHAPITRE III

LES MONTAGNES ET LES FORÊTS

I. Montagnes et collines. — II. L'Argonne. — III. Bois et forêts de l'Ardenne. IV. Administration forestière.

I. MONTAGNES ET COLLINES.

Trois chaînes de collines : les *montagnes des Ardennes* au nord de la Meuse. — Elles forment un immense plateau couvert de forêts, de marais et de bruyères. Ces collines sont séparées par de profondes vallées où coulent la Semoy, la Meuse et leurs affluents.

Les *collines de Champagne* au sud-ouest du département. — Elles forment une série de plateaux n'ayant que très peu d'élévation, leur hauteur moyenne se tenant entre 120 et 130 mètres.

Les *collines de l'Argonne* et leurs cinq défilés au sud-ouest **qu'a rendu cé**lèbres la bataille de Valmy : ceux de la Chalade et des Islettes, dans la Marne; ceux du Chesne, de la Croix-aux-Bois et de Grandpré, dans les Ardennes, les seuls alors que nous ayons à délimiter géographiquement.

Le *défilé de Grandpré* est formé par l'Aire qui se jette dans l'Aisne, à une lieue au sud-ouest de Grandpré. La route suit la rivière de l'Aire, s'inclinant, comme elle, de l'est à l'ouest, traverse successivement les villages de Baulmy, de Fléville, de Saint-Juvin, franchit l'Agron, un affluent de l'Aire, décrit une grande courbe proche la ferme de Belle-Joyeuse où aboutissent, par le Morthomme, les chemins de Briquenay et de Buzancy, puis se dirige par Grandpré sur Vouziers.

Le *défilé de la Croix-aux-Bois,* jadis simple chemin de charrettes qui commençait à Briquenay. Aujourd'hui forme une partie de la route nationale Stenay-Vouziers par Nouart et Buzancy. Il monte du village de Boult-aux-Bois, situé sur le ruisseau du Barasset — affluent de la Bar, — traverse la forêt de Boult, au milieu de laquelle il atteint 224 mètres d'altitude, les bois et le village de la Croix-aux-Bois, puis se termine à 5 kilomètres de Vouziers, près du carrefour où se détache, en deçà de Longwé, la route de Grandpré.

Le *défilé du Chesne-le-Populeux,* tout à l'extrémité nord-ouest de l'Argonne, comprend, en réalité, deux passages : 1° route du Chesne à Quatre-Champs entre les bois de Voncq, le village des Alleux, et les bois de Vandy à droite; les bois du Chesne, de la Maison-Rouge, de Vaumillard à gauche; 2° le chemin de Noirval dans lequel la route du Chesne vient tomber à angle droit du bourg

de Quatre-Champs, chemin longeant sur toute son étendue la Fournelle qui prend sa source non loin de Noirval et se jette dans l'Aisne, à Condé. Ces deux défilés se confondent sous ce même nom : Défilé du Chesne-le-Populeux, que Dumouriez appelait plus stratégiquement : *la trouée de Noirval.*

II. L'ARGONNE.

Le bassin de la Meuse, séparé de la vallée de l'Aisne par l'Argonne qui s'élève comme une barrière de forêts, s'étend entre les collines de l'arrondissement de Bar, au sud, et la forêt des Ardennes, au nord ; des sources de l'Aisne et de la tête de Brémont aux environs de Sedan, des bois d'Omont et de Mazarin. Sa limite est marquée au sud-est par les villages de Villers, de Passavant et de Beaulieu; au nord-ouest par le Chesne-le-Populeux. Deux rivières dans la vallée : à l'ouest, l'Aisne; au sud-est, l'Aire. L'Aisne, qui prend sa source à l'extrémité méridionale de la forêt, traverse Sainte-Menehould et se dirige vers le nord par la Neuville-au-Pont, Vienne-la-Ville, Servan, Autry, Grandham et Senuc où elle reçoit l'Aire. Elle borde ainsi la lisière occidentale de l'Argonne et coule sur ses derrières. Si l'ennemi venant de l'est franchit l'Argonne, l'Aisne oppose encore un dernier obstacle à sa marche. L'Aire côtoie la forêt sur une longueur de 38 kilomètres; elle arrose, d'abord, Neuvilly, Varenne, Apremont et Fléville; puis elle fait un détour vers l'ouest, coule entre Saint-Juvin et Marcq, traverse Grandpré et se jette, près de Senuc, dans l'Aisne dont elle est l'affluent le plus considérable.

L'Argonne est plutôt une suite de plateaux boisés qu'une véritable chaîne de montagnes; aussi dit-on, à la fois : l'*Argonne* et la *forêt d'Argonne.* Les hauteurs qui la composent, sur une longueur de quinze lieues, n'ont guère que 100 mètres d'élévation au-dessus des thalwegs voisins. Mais en certains endroits la forêt a plus de trois lieues de largeur. Elle renferme des bois épais de hêtres, de bouleaux et de coudriers, de vastes clairières, des gorges escarpées, des vallées étroites et profondes qui charment les yeux du voyageur et de l'artiste. Plus de routes, à l'exception de l'ancienne voie romaine qui porte le nom expressif de *Haute Chevauchée,* et mène de Brizéaux à Vienne-le-Château en suivant la vallée de Biesmes; des chemins pittoresques qui s'enfoncent sous la feuillée et parmi la fougère; des maisons forestières, ou de petits villages qui se cachent au milieu des taillis; des scieries établies au bord des ruisseaux.

L'*Argonne* n'a plus aujourd'hui la même importance militaire qu'en 1792. Elle n'a plus arrêté l'invasion. Blücher l'a tournée en 1814; la troisième armée prussienne, ou armée de la Meuse, l'a traversée sans obstacle en 1870. Mais dans l'automne de 1792, à une époque où les routes n'étaient pas entretenues avec le même soin qu'aujourd'hui, où presque toutes les voies de communication qui figurent actuellement sur la carte n'étaient pas encore pratiquées, où le pays présentait mille obstacles que les défrichements et les déboisements ont fait depuis disparaître, l'Argonne offrait des ressources de défense très sérieuses par ses étangs, par ses pentes rapides et abruptes — surtout celles du versant oriental qui regardaient l'invasion, — par ses gorges ou *échavées,* par ses chemins encaissés qui formaient de véritables ravins. D'ailleurs, la pluie, qui ne cessa de tomber pendant le mois de septembre, détrempa le sol argileux et mêlé de calcaire; elle rendit les routes de la forêt presque impraticables pour les voitures; elle fit déborder les ruisseaux dont les eaux coulent, ordinairement, à fleur de terre. Enfin ces collines, qu'on emporterait aujourd'hui en poussant un simple hourrah! selon le mot d'un historien allemand, inspiraient, alors, un grand respect aux hommes de guerre et passaient pour d'imprenables positions. Il faut se souvenir que l'emploi des tirailleurs en grande bande, ce

que l'on nomme l'ordre dispersé, était alors inconnu. Ce ne fut que dans les campagnes suivantes, sous l'impulsion de Custine, de Dumouriez et de Dugommier, que les généraux éparpillant un bataillon, un régiment, parfois une brigade entière, enlevèrent des hauteurs qu'on regardait comme inexpugnables. Brunswick et ses lieutenants ne faisaient pas la guerre d'une façon aussi lâchée; ils ne comprenaient pas qu'une armée pût s'avancer autrement qu'en masses épaisses et dans le meilleur ordre. Charles-Ferdinand n'osa lancer ses colonnes d'attaque, ni sur les Islettes, ni sur le tertre de Valmy; comme tous les tacticiens du dix-huitième siècle, Frédéric II excepté, il ne pensait qu'à tourner l'adversaire et à le débusquer par de subtiles manœuvres. (Voir Chuquet : VALMY, p. 45-47.)

III. BOIS ET FORÊTS.

Généralités. — La forêt des Ardennes fut autrefois célèbre, surtout aux temps de Chevalerie, alors que les quatre fils Aymon y guerroyaient contre Charlemagne sur leur cheval Bayard. Elle trouvait, d'après le savant Alfred Maury, ses limites probables : à l'ouest, dans les forêts de ***Heimarst-Triest*** au district de Loo en Belgique; de ***Skeldchot*** sur les bords de l'Escaut; de ***Wasda*** ou ***Vaës***, dans l'ancien comté de Gand; de ***Lisganow*** sur les bords de la Lys; de ***Thoraldi*** aux environs de Turnhout et de Tourhoute; de ***Beverholt*** dans le canton de Bruges; de ***Saint-Amand*** ou de ***Vicogne*** entre l'Escaut et la Scarpe; de ***Fagne*** et de ***Mormal*** dans le Hainaut; de ***Bolant*** et de ***Briant*** dans le Limbourg; de ***Villers*** ou de ***Marhaye*** près de Namur; de ***Soignes***, proche Bruxelles; de ***Théorascia*** et d'***Aroisia*** dont le défrichement donnait naissance à la Thiérache et à l'Arouaise, qui servaient de trait d'union entre la ***région sylvestre de l'Ardenne*** et le ***Sylvacum*** ou district forestier du ***Laonnois*** et du ***Parisis***, affirmant ses vestiges par les bois de Senlis, de Laigues et de Compiègne.

D'autre part, une ligne de forêts s'étendant entre Trèves et Besançon, constituant une « seconde Ardenne ». Le ***Sonnerwald*** nous représente les vestiges de cette ancienne zone boisée dont Ausone parle au début de son poème sur la Moselle : *Ingrediens nemorosa per avia.*

Puis après avoir ainsi reconstitué l'antique forêt « d'Arduenna » autour de ce qui en était, autrefois, comme le cœur; après en avoir tracé le périmètre ou du moins les ramifications extrêmes, Maury nous rappelle qu'André Chevet, dans sa COSMOGRAPHIE UNIVERSELLE, lui donne encore plus de cent lieues de longueur et affirme qu'elle embrassait les pays de Hainaut, de Luxembourg, de Bouillon, de Bar, de Lerraux, de Limbourg, de Metz, de Namur, de Mayence, de Coblentz, de Cologne, et la plus grande partie du pays de Liège; mais en lui assignant toutefois pour limites la Meuse et l'Escaut. Notre Paris — ***Lutetia Parisiorum*** — se trouvait alors entouré par les dernières limites de l'Ardenne au nord; à l'est par les bois des Meldi — Meaux — dont les forêts de Fontainebleau et de Sénart représentent les maigres débris; au sud et à l'ouest par ceux des Senones et des Carnutes. (Voir Desjardins : GÉOGRAPHIE DE LA GAULE, t. II, p. 435-438. — Hachette, édit.)

César, le premier, nous signale cette fameuse « Arduenna sylva » si pleine de terreur, d'immensité, et que l'on ne pouvait franchir qu'après dix jours de marche; puis Tacite, à propos de la Germanie; et ensuite, parmi les anciens, le géographe Strabon. Nous en avons raconté l'histoire et la légende dans notre volume : LA FORÊT DES ARDENNES.

Nombreuses, d'ailleurs, sont les localités — communes ou écarts — qui la rappellent. Forest, près d'Attigny; Forest, près de Seraincourt; la Forêt, Sévigny-la-Forêt, près Rocroi; puis, dérivant du mot latin sylva = forêt : Sauville, Sévigny-Waleppe, Savigny; — peut-être encore du mot armoricain

« cail », signifiant bois : Caillaumont et Cailly ; — la Garenne, près Rethel[1]; la Garenne, près Sedan; et aussi Varenne (Meuse), qui trouvent leur étymologie dans le bas latin garenne = petite forêt. Faut-il insister sur les souvenirs qu'évoquent : Bois-de-Château, Bois-de-l'Or, Bois-en-Val, Bois-de-Seul, Bois-des-Anes, Bois-Diot, Bois-du-Fays, Bois-Fortant, Bois-Livoir, Bois-Martin, Boult-aux-Bois, Belval-Bois-des-Dames, Bosséval, Bossus-les-Rumigny, la Croix-aux-Bois, Saint-Jean-aux-Bois, Vrigne-aux-Bois?

Quant à la dérivence « sart », elle s'applique aux villages où se pratiquait l'essartage, c'est-à-dire le défrichement des terrains boisés : le Sart, les Sarts, les Hauts-Sarts, Gespunsart, Rogissart. Puis voici des noms d'arbres ou d'arbustes donnés à quelques localités : le Chesne; Chesnois, près Novion; Chesnois, près Escombres; l'Epinette, les Aulnes, Rozières, Ronces, Ronceaux.

Ne pouvons-nous voir aussi des souvenirs de montagnes, de monts, de monticules, dans : Aiglemont, Amblimont, Apremont, Beaumont, Bouvellemont, Chaumont-Porcien, Exermont, Germont, Gomont, Omont, Hocmont, Inaumont, Logny-les-Chaumont, Marlemont, Mesmont, Saint-Germainmont, Tourcelles-Chaumont, Wadimont, Yvernaumont; sans compter les communes que commence un « mont »; par exemple, pour en mentionner seulement quelques-unes : Montcornet, Montlaurent, Monthermé, le Mont-Dieu, Mont-Saint-Martin, Montcy, Mont-Saint-Remy, Montmeillant.

C'est enfin, dans toute la partie septentrionale du département, comme entourée d'une épaisse et ininterrompue ceinture d'arbres, débris de l'antique forêt des Ardennes : bois de Fromelennes, de Rancennes, du Charnois, du Roy, de Landrichamps, de Chooz, de la Manise, de Revin, de Hargnies, des Haies, de Franc-Bois, de Hazelles, des Marquisades, de Fumay, de l'Hospice dans la vallée de la Meuse; se continuant de Mézières à Orval, toujours côtoyant la frontière belge : les bois de la Dame, de Fauzay, de Pussemange, du Grand-Canton, de Floing, de Daigny, de Sedan, du Dos-de-Loup, de Francheval, de Messincourt, de Pure, de Banel, de Pouilly, d'Auflance; sur la lisière de l'Aisne, la grande forêt de Signy-le-Petit et les bois de la région rocroienne; sur les confins de la Marne, les monts d'Argonne.

Et encore n'avons-nous voulu nommer ici que les bois les plus marquants, débris, nous le disions, de la mystérieuse forêt des Ardennes où l'on adora la « déesse Arduenna » dont saint Walfroy brisa la statue colossale, et qui servait aux chasses de saint Hubert. Les moines défricheurs, les industries forestières, les bûcherons, les écorceurs, le sartage et les guerres ont eu raison de ces bois épais, formidables, que l'imagination de nos trouvères peuplait de bêtes monstrueuses et où vivent aujourd'hui de paisibles chevreuils, des sangliers et quelques loups. Trouée, éclaircie en tous sens, la forêt a perdu son effrayante horreur et sa réputation d'asile inviolable alors que s'y réfugiaient Doon de Mayence, Parthénope de Blois, Ogier l'Ardennois, le sire d'Oridon, Gérard de Roussillon, dont nos arrière-aïeux se racontaient les aventures prodigieuses et féeriques.

Arbres et terrains. — Les démembrements, les sectionnements, les fractions plus ou moins étendues provenant de cette « Arduenna sylva » couvrent 131,879 hectares dans notre département des Ardennes qui, suivant la proportion des forêts par rapport a la superficie totale, occupe en France le seizième rang avec une quantité supérieure, en bois, de 8 pour cent et une augmentation qui semble s'affirmer de jour en jour puisqu'on reboise beaucoup plus que l'on ne défriche. Dans le sud de l'arrondissement de Rethel, dans les bois du Sautou, notamment, ont été plantés depuis des pins en grand nombre : six millions. Ces nouvelles forêts, provenant de reboisements, sont dans la proportion de 286 pour cent sur l'ensemble de la forêt, et de 531 pour cent par rapport aux forêts particulières.

Dans la partie située au nord d'une ligne brisée, allant de Maubert à Aiglemont, et d'Aiglemont à Sedan, région des terrains de transition, le sol est presqu'exclusivement couvert d'arbres parmi lesquels dominent les chênes (rouvres et pédonculés) et le bouleau : flore pauvre, uniforme; végétation arbustive peu développée, sauf en ce qui concerne les « espèces envahissantes », la bruyère et les aiselles. C'est aussi la station privilégiée du « sorbier des oiseleurs », dont les baies attirent les grives en automne. Dans cette région, les forêts ont une superficie de 87,202 hectares, ce qui revient à 70 pour cent de leur ensemble dans le département, et forment un massif continu se prolongeant jusques à l'Ardenne belge.

Sur les sols calcaires, la flore est riche, variée, la végétation arbustive est robuste et non embarrassée « d'espèces envahissantes » : terrains généralement agricoles où les forêts occupent 44,667 hectares, soit 34 pour cent de leur superficie totale. En ce point des Ardennes, les bois sont assez uniformément répartis : entre la Meuse, de Beaumont à Mézières; entre l'Aisne, de Cornay à Rethel, et le prolongement de ces deux lignes. Les forêts résineuses, d'exploitation récente, se rencontrent principalement dans la partie sud de Rethel et au sud-ouest de l'arrondissement de Vouziers.

Suivant les « étages géologiques », les forêts sont ainsi réparties : 87,202 hectares sur les terrains de transition; 4,466 sur le lias; 9,826 sur l'oolithe inférieure; 17,869 sur l'oolithe moyenne; 4,020 sur l'oolithe supérieure; 8,040 sur le crétacé; 446 sur les terrains modernes. Les arbres sont : le chêne (rouvre et pédonculé), dans la proportion de 43 pour cent; le charme, 17 pour cent; le hêtre, 4; le frêne, 3; le tremble, 6; l'orme, 2; l'érable, 3; l'aulne commun, 2; le bouleau, 15; le saule, 1; le coudrier, 1; les « morts-bois », 1; enfin, les pins (sylvestre et larico), 2 pour cent.

L'Etat, le département, les communes, les particuliers. — Dans le département, l'Etat possède 22,306 hectares répartis entre douze forêts, provenant : 11,966 hectares, des domaines de la couronne; et 10,340 hectares, des bois appartenant aux établissements religieux et confisqués à l'époque révolutionnaire. Sont originaires de l'ancien domaine royal : les forêts de Château-Regnault, dites « gruriales »; du Franc-Bois et de la Manise; une partie des forêts d'Hargnies-Laurier et des Pothées; les « cantons » du Grand et du Petit-Dieulet dans les bois de Belval. En l'année 1790 furent réunis au Domaine National : la forêt du Mont-Dieu, dépendante de la célèbre abbaye; la forêt de Boult, que possédait l'ordre de Malte; la forêt de Signy, appartenant à l'abbaye cistercienne.

Dans cette forêt, le couvent de Notre-Dame de Villeroy possédait le « canton de Mortier »; l'abbaye de Belval, celui de « Belval-Bois-des-Dames ». Elan dépendait de l'abbaye d'Elan; une partie de la forêt des Pothées appartenait à l'église Saint-Remy, de Reims. Les forêts de Sedan, de Signy-l'Abbaye et des Pothées furent, il y a trente ans, quelque peu réduites par le cantonnement des communes usagères aux bois.

En 1892, le « canton de Bois-Bricot » fut attribué à l'Etat dans le partage de la forêt lui appartenant par indivis avec la commune de Hargnies. L'Etat possède encore, avec Fromelennes, une forêt indivise et 126 hectares 18 ares de terrains vagues dits « les haies d'Hargnies ». D'après une charte consentie par Philippe IV d'Espagne, en 1622, la commune a droit aux onze douzièmes des produits de la forêt; le dernier douzième appartient à l'Etat, héritier du comte d'Agimont.

Quatorze communes possèdent des forêts d'une étendue totale de 5,925 hectares, sur lesquelles l'Etat prélève le produit de la moitié des écorces. Elles faisaient partie de l'ancienne principauté de Château-Regnault, soit : Aiglemont, Braux, Château-Regnault-Bogny, Gespunsart, Hautes-Rivières, Joigny,

tance de 200 mètres des bois et forêts, sous peine d'une amende de 20 à 100 francs, sans préjudice, en cas d'incendie, des peines édictées par le Code pénal et, s'il y a lieu, de tous dommages-intérêts. » Et l'on n'en continue pas moins à sarter.

Médiocre, d'ailleurs, paraît être le résultat du sartage que l'Administration forestière supporte assez impatiemment. Mais si les communes tiennent beaucoup au sartage, c'est que le sol sarté — tous les vingt ans environ — se couvre d'herbes que mangent les bestiaux. C'est donc un pacage trouvé fort à point. Et aussi parce qu'en ces endroits poussent les genêts, dont le fagot se vend 10 francs sur pied. Toutefois, la culture du genêt, qui fournit une litière assez médiocre, fait tort aux semis par lesquels pourraient être reboisés les endroits laissés à découvert. La contenance moyenne des coupes sartées est de 500 hectares, produisant 7,800 hectolitres de seigle et 14,000 quintaux de paille. 29 communes de l'Ardenne, sur 503, profitent du sartage.

Ecorces, coupes, produits accessoires. — Dans les forêts « gruriales », le produit de l'écorce appartient moitié au Trésor, moitié à la Commune; celle-ci vendant par surcroît le bois qui reste après l'écorçage, à moins qu'elle ne le délivre en nature aux habitants. Un lot d'écorces ne trouve-t-il pas acquéreur? tout aussitôt est retiré de l'adjudication le lot de bois correspondant. Les écorces se sont-elles vendues et le bois n'a-t-il pas rencontré acheteur? l'adjudication des écorces est annulée. Par ce moyen sont conciliés les deux intérêts en présence. Dans les bois soumis au régime forestier, les ventes des produits ligneux se font par adjudication publique : soit sur pied, par unité de produits; soit par façonnage.

Dans les forêts communales, les coupes sont vendues, ou délivrées, en nature aux habitants. Les « coupes délivrées » sont exploitées par un entrepreneur responsable, et les produits partagés entre les chefs de ménage domiciliés en la commune. L'écorce que l'on exploite au nord du département est fort abondante, fort estimée. Toutefois, à cause des procédés nouveaux pour l'extraction du tanin et de la cherté toujours croissante de la main-d'œuvre, cette exploitation va, de jour en jour, diminuant.

En Ardenne, sauf dans les familles véritablement riches ou très aisées, on n'use que fort peu de bois de chauffage; soit rondins, soit « pelereaux » ou bois de chêne écorcé. Aussi préfère-t-on convertir les bois taillis d'une belle venue en perches ou « étais de mines » pour le Nord et pour la Belgique. C'est certainement la plus productive exploitation qui puisse être faite des taillis. Les gros bois, dits « bois d'œuvre », sont convertis en traverses pour les voies ferrées et expédiés au dépôt d'Amagne où la Compagnie de l'Est va les prendre suivant ses besoins. La marine de l'Etat ne s'approvisionne plus, comme jadis, dans la forêt d'Ardenne depuis que le teck a remplacé le chêne pour les constructions navales. L'artillerie lui prend toujours le « bois de façonnage » nécessaire à la défense des forts; mais le service des poudres dédaigne, depuis une quarantaine d'années, la bourdaine, si fort en vogue au temps de Louis-Philippe et qui fit merveille pendant le siège d'Anvers. La « bourdaine » désigne tout bois de couleur noire, mais particulièrement une espèce d'aulne assez commune autrefois dans les forêts qui s'étendaient de Mézières à Sedan et surtout à l'endroit où se trouve la poudrerie de Saint-Ponce. Des équipes furent organisées qui se livrèrent à l'abatage de ces aulnes. Les branches défeuillées, servant à la fabrication, ne devaient jamais dépasser la grosseur d'un pouce. Elles étaient mises au four où se faisait leur dissécation complète, après laquelle, et seulement alors, la poudrerie en prenait livraison pour les convertir en charbon, réduit ensuite en poussière d'où provenait une poudre tellement meurtrière, affirme la tradition, que « s'il en eût été besoin elle aurait détruit l'Humanité tout entière ».

Puis viennent les produits accessoires : locations de chasses, qui produisent 22,650 francs en moyenne, dans les forêts domaniales, et 50,000 francs, toujours en moyenne, dans les forêts communales; carrières, ardoisières, concessions de prises d'eaux, délivrance de parts de mousses et d'herbes; produits qui, dans les forêts soumises au régime forestier, rapportent annuellement 60,000 francs. Mais le principal de ces produits secondaires est, évidemment, le quartzite à macadam qui se trouve par veines disséminées dans les terrains schisteux : 65,000 à 75,000 m. cubes de pierres pour l'entretien des routes.

Moyennant une légère redevance, on abandonne les herbes qui poussent dans les forêts domaniales et communales, mais à condition qu'elles soient arrachées à la main ou tranchées à la faucille : seul moyen de sauvegarder les jeunes semis. En outre, le bois mort, s'il n'a pas d'usage particulier, est abandonné aux indigents des communes riveraines, lesquels indigents sont inscrits, chaque année, sur une liste que dressent ensemble le maire et le percepteur, puis que vise, ensuite, l'Administration forestière. Dans les forêts communales, le bois mort est concédé gratuitement, sur la demande des conseillers municipaux; mais il n'est permis que de ramasser « le bois gisant »; défense formelle de prendre le « bois mort sur pied », ou de casser aux arbres les branches mortes. Dans les vallées de la Meuse et de la Semoy, s'obtiennent des concessions de feuilles sèches, à condition qu'elles ne servent pas de litière ou de nourriture pour les bestiaux. En outre, tous les ans, les pauvres peuvent aller trois jours de suite ramasser les feuilles mortes nécessaires au renouvellement de leur couchage.

Pâturages, dégâts, délits. — Dans le nord du département, existe ce qui s'appelle le « pâturage des forêts », malgré les nombreuses doléances de l'Administration forestière; soit que ce droit résulte de titres anciens pour les forêts domaniales, ou d'une demande formulée par le Conseil municipal pour les forêts communales. Sur les douze forêts domaniales de l'Ardenne, huit (Belval, Boult, Château-Regnault, Franc-Bois, Fromelennes, Sedan, Mont-Dieu, Signy-l'Abbaye) sont grevées d'un droit de pâturage au profit de quarante communes et d'un « particulier », le fermier de la ferme de Bar. Il jouit seul, en effet, du pâturage dans la forêt du Mont-Dieu, en vertu d'un titre des plus authentiques antérieur à la Révolution. Les forêts d'Elan, de la Manise, de Landève, ne sont soumises à aucun autre droit d'usage. Soixante-treize communes envoient les bestiaux des habitants dans leurs forêts où pâturent, alors, environ 10,000 bêtes à cornes et 2,800 chevaux. Les quatre-vingt-une forêts abandonnées au pâturage ont, en leur ensemble, une contenance de 33,737 hectares. Deux forêts domaniales sont grevées « d'usages aux bois » : celle de Belval et celle de Boult; pour Boult, le droit s'exerce sur le bois mort et le « chablis »; pour Belval, sur le bois mort seulement. (Voir Bourgueil : USAGES LOCAUX ET RÈGLEMENTS, etc. — Ed. Jolly, édit.)

Les dégâts en forêts sont occasionnés par « le gros gibier » : sangliers, renards, chevreuils, et aussi lièvres et lapins; par les chenilles et les hannetons; les incendies, le vent, la gelée, la neige, le verglas. Les grandes variations de température engendrent ce que l'on nomme « gélivures des arbres » — surtout dans le Nord; — puis « la roulure » ou défaut d'adhérence entre deux couches annuelles successives. La neige, la glace, sont redoutables, parce qu'elles courbent les arbres sous leur poids ou leur cassent les branches, a ce point qu'il est nécessaire de les abattre. Les incendies sont fréquents aux époques de printemps et d'automne et sont produits assez communément par les fumeurs ou les étincelles qui s'échappent des locomotives : environ une trentaine d'incendies par an. Quelquefois aussi, le croirait-on, ils sont allumés par les contrebandiers qui, de cette façon, attirant les douaniers sur les lieux du sinistre, peuvent alors passer leurs ballots en toute sécurité.

Peu nombreux sont les délits dans les bois soumis au régime forestier : trois cents, tout au plus, annuellement; ce qui ne fait pas trois délits par 1,000 hectares, alors qu'en France, pour la même superficie, la moyenne dépasse neuf. L'Ardennais aime ses forêts. Environ 12 pour cent des délinquants sont poursuivis et jugés par les tribunaux; les autres sont admis à transiger.

IV. ADMINISTRATION FORESTIÈRE.

Formant avec la Marne la « sixième Conservation » dont Charleville est le chef-lieu, le département des Ardennes est divisé en quatre inspections forestières :

L'*Inspection de Charleville* a pour circonscription les cantons de Charleville, de Monthermé, de Renwez; et dans le canton de Mézières, les communes de Cons-la-Grandville, de Gernelle, d'Issancourt, de Lumes, de Saint-Laurent, de Ville-sur-Lumes, de Vivier-au-Court et de Warcq.

L'*Inspection de Mézières* comprend, dans l'arrondissement de Mézières, le reste du canton de Mézières, les cantons de Flize, d'Omont et de Signy-l'Abbaye; l'arrondissement de Rethel; l'arrondissement de Vouziers, sauf les communes de la Berlière, de Belval-Bois-des-Dames, de Saint-Pierremont, de Sommauthe, de Vaux-en-Dieulet; dans l'arrondissement de Rocroi, la commune de Vaux-Vilaine; dans l'arrondissement de Sedan, les communes de Artaise-le-Vivier, du Mont-Dieu, de la Neuville-à-Maire, de Raucourt et d'Haraucourt.

L'*Inspection de Rocroi* est formée par l'arrondissement de Rocroi, moins la commune de Vaux-Vilaine.

L'*Inspection de Sedan* comprend l'arrondissement de Sedan, moins les communes d'Artaise-le-Vivier, du Mont-Dieu, de la Neuville-à-Maire, de Raucourt et d'Haraucourt; et dans l'arrondissement de Vouziers, les communes de La Berlière, de Belval-Bois-des-Dames, de Saint-Pierremont, de Sommauthe et de Vaux-en-Dieulet.

Inspection de Charleville. — Un conservateur des forêts; un garde spécial stagiaire sédentaire; un brigadier des forêts; un inspecteur; un brigadier sédentaire.

Cantonnement de Charleville. — Un inspecteur adjoint; brigade n° 1 mixte de Gespunsart; brigade n° 2 mixte de Mellier-Fontaine; brigade n° 3 communale des Mazures.

Cantonnement de Monthermé. — Un garde général à Monthermé; brigade n° 4 mixte de Thilay, chef à la Neuville-aux-Hayes; brigade n° 3 mixte de Monthermé, chef à la Chitte-Collet, territoire de Monthermé.

Inspection de Mézières. — Un inspecteur; un brigadier sédentaire.

Cantonnement de Vouziers. — Un inspecteur adjoint; brigade n° 1 domaniale du Mont-Dieu; brigade n° 2 mixte de Boult-aux-Bois; brigade n° 3 de Châtel-Chéhéry.

Cantonnement de Signy-l'Abbaye. — Un garde général à Signy; brigade n° 4 mixte de Signy-l'Abbaye, chef à Tivoly; brigade n° 5 mixte d'Elan.

Inspection de Rocroi. — Un inspecteur; un garde sédentaire.

Cantonnement de Rocroi. — Un inspecteur adjoint; brigade n° 1 mixte de Sévigny-la-Forêt; brigade n° 2 communale de Revin; brigade n° 3 communale de Rocroi.

Cantonnement de Fumay. — Un garde général, à Haybes; brigade n° 4 de Hargnies; brigade n° 5 de Fromelennes; brigade n° 6 mixte de Fumay; brigade n° 7 communale de Vireux-Wallerand.

Inspection de Sedan. — Un inspecteur; un brigadier sédentaire.

Cantonnement de Sedan. — Un garde général; brigade n° 1 mixte de Fleigneux; brigade n° 2 mixte de la Chapelle.

Cantonnement de Mouzon. — Un garde général; brigade n° 3 mixte de Beaumont; brigade n° 4 mixte de Puilly.

Louveterie. — Le but de la louveterie est de pourvoir à la destruction des loups ou de tous autres animaux dangereux. Les fonctions de lieutenants de louveterie sont déterminées par les ordonnances des 20 août 1814 et 20 juin 1845.

Les résidences des lieutenants de louveterie sont :

1° A *Charleville,* pour les cantons de Novion-Porcien, de Signy-l'Abbaye, de Flize, d'Omont, et pour celui de Mézières, moins les communes de Cons-la-Grandville, de Gernelle, d'Issancourt-Rumel, de Lumes et de Saint-Laurent.

2° A *Monthermé,* pour le canton de Monthermé, les communes de Deville et de Laifour exceptées; pour le canton de Charleville; et les communes de Cons-la-Grandville, de Gernelle, d'Issancourt-Rumel, de Lumes et de Saint-Laurent, du canton de Mézières.

3° A *Sedan,* pour les cantons de Sedan-Sud et de Carignan.

4° A *Sedan,* pour les cantons de Raucourt, de Mouzon et de Sedan-Nord.

5° A *Buzancy,* pour le canton de Buzancy.

6° A *Grandpré,* pour les cantons de Grandpré, de Vouziers, du Chesne et de Monthois.

7° A *Rocroi,* pour les cantons de Rocroi, de Fumay, à l'exception des communes de Fépin et de Montigny-sur-Meuse, et du canton forestier d'Hargnies, dit *Bois-du-Roi;* pour le canton de Renwez; et pour les communes de Deville et de Laifour du canton de Monthermé.

8° A *Montigny-sur-Meuse,* pour le canton de Givet et pour les communes de Fépin et de Montigny-sur-Meuse, et le canton forestier d'Hargnies, dit *Bois-du-Roi,* dans le canton de Fumay.

9° A *Signy-le-Petit,* pour le canton de Signy et celui de Rumigny.

10° A *Attigny,* pour les cantons de Tourteron, d'Attigny et de Machault.

Une loi du 3 août 1882 fixe, ainsi qu'il suit, le taux des primes accordées aux destructeurs de fauves :

100 francs par tête de loup ou de louve non pleine;

150 francs par tête de louve pleine;

40 francs par tête de louveteau ne pesant pas 8 kilogrammes.

Lorsqu'il est prouvé qu'un loup s'est jeté sur des « êtres humains », celui qui le tue gagne une prime de 200 francs payée par l'Etat.



CHAPITRE IV

ARMÉE ET DOUANE

I. Organisation militaire. — II. Gendarmerie. — III. Armée territoriale; poudres et salpêtres. — IV. Sapeurs-Pompiers. — V. Douane.

I. ORGANISATION MILITAIRE.

La région qui comprend les départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, forme le 6e corps d'armée dont le quartier général est à Châlons, où réside le commandant du corps d'armée.

A Reims, la 12e division d'infanterie comprenant la 23e et la 24e brigade. A la 23e brigade appartient le *91e régiment d'infanterie de ligne*, qui tient garnison à Mézières-Charleville et dont le 4e bataillon est à Verdun. Le général de brigade réside à Mézières, et le général de division réside à Reims.

Le *147e* et le *148e d'infanterie de ligne* forment la 24e brigade. La partie principale et centrale du 147e, dont le 4e bataillon est à Verdun, tient garnison à Givet; la portion principale du 148e — dont le 4e bataillon est à Verdun et la portion centrale à Rocroi — tient garnison à Sedan.

De la 4e division de cavalerie — général de division en résidence à Sedan — dépend la 4e brigade de dragons, formant le *14e* et le *23e dragons* en garnison à Sedan, où réside aussi le général de brigade.

Le *5e régiment de cuirassiers* est à Vouziers.

Voici, d'ailleurs, la *vue d'ensemble* des régiments ou détachements en garnison dans les Ardennes :

A *Mézières :* 91e régiment d'infanterie; détachements du 150e de ligne, de la 6e section de commis et d'ouvriers militaires d'administration, de la 6e section de secrétaires d'état-major et de recrutement; 5e batterie du 3e bataillon d'artillerie à pied, au fort des Ayvelles, et une compagnie du 148e d'infanterie; détachement de la 3e compagnie d'ouvriers d'artillerie.

A *Charleville :* deux compagnies du 91e de ligne.

A *Villers-Semeuse :* détachements des 14e et 23e régiments de dragons.

A *Sedan :* 148e régiment d'infanterie; 14e et 23e régiments de dragons; détachement de la 6e section de commis et d'ouvriers militaires, de la 6e section de secrétaires d'état-major et de recrutement, de la 6e section d'infirmiers militaires.

A *Donchery :* un escadron du 23e régiment de dragons de Sedan.

A *Givet :* 147e régiment d'infanterie; 1re batterie du 3e bataillon d'artillerie à pied; détachements de la 6e section de commis et ouvriers militaires d'administration, de la 6e section d'infirmiers militaires.

A *Rocroi :* un détachement du 147e d'infanterie et un détachement du 148e d'infanterie.

A *Vouziers :* 5e régiment de cuirassiers.

II. GENDARMERIE.

Vingt-six légions et quatre-vingt-huit compagnies forment en France la gendarmerie départementale. Chaque légion est commandée par un colonel ou un lieutenant-colonel. Elle comprend autant de compagnies qu'il y a de départements dans sa circonscription. La Corse est divisée en deux compagnies. Donc, dans chaque département, une compagnie que commande un chef d'escadron.

La *compagnie des Ardennes* dépend de la VIe légion; son chef d'escadron réside à Mézières. Elle se divise en *trois capitaineries, deux lieutenances* et *quarante-quatre brigades*, dont vingt et une à pied :

Capitainerie de Mézières, comprenant *onze* brigades : deux à Mézières, deux à Charleville (à pied), une à Flize, une à Signy-l'Abbaye, une à Gespunsart (à pied), une à Renwez (à pied), une à Poix, une à Monthermé (à pied), une à Nouzon (à pied).

Capitainerie de Rethel, comprenant *huit* brigades : deux à Rethel (dont une à pied), une à Asfeld, une à Château, une à Chaumont, une à Juniville (à pied), une à Novion-Porcien, une à Amagne-Lucquy (à pied).

Lieutenance de Rocroi, comprenant *neuf* brigades : une à Rocroi, une à Fumay (à pied), une à Maubert-Fontaine, une à Rumigny, une à Givet, une à Signy-le-Petit, une à Vireux-Molhain, une à Rimogne, une à Revin (ces cinq dernières à pied).

Capitainerie de Sedan, comprenant *sept* brigades : deux à Sedan (dont une à pied), une à Carignan, une à Raucourt, une à Mouzon, une à Margut, une à Vrigne-aux-Bois (ces deux dernières à pied).

Lieutenance de Vouziers, comprenant *neuf* brigades : deux à Vouziers (dont une à pied), une à Buzancy, une à le Chesne, une à Grandpré, une à Monthois, une à Machault, une à Attigny, une à Tourteron (ces deux dernières à pied).

III. ARMÉE TERRITORIALE.

Les arrondissements de Mézières, de Sedan, de Rocroi, de Montmédy, et trois cantons de l'arrondissement de Briey — Longwy, Longuyon, Audun-le-Roman — font partie de la *subdivision de région de Mézières.*

Les arrondissements de Rethel, de Vouziers et de Reims appartiennent à la *subdivision de Reims.*

Ces deux subdivisions sont placées sous le commandement d'un général de brigade, commandant supérieur de la défense des places du groupe de Reims et gouverneur de Reims.

Le *recrutement* et la mobilisation de l'armée territoriale — 45e régiment, lieutenant-colonel, commandant à Montmédy — sont assurés par les soins des bureaux de recrutement.

Le monopole de l'Etat est exercé, en ce qui concerne la fabrication des poudres, par le *Ministère de la guerre.* Les opérations relatives à la vente sont placées dans les attributions du Ministère des finances.

Le service de la *vente* des poudres est réuni à celui des contributions indirectes. Les poudres sont expédiées à des *entreposeurs* qui les livrent aux débitants de leur arrondissement.

Les débitants de poudre à feu sont nommés par le Préfet (décret du 25 mars 1852). Un tableau indiquant les prix de vente doit être affiché dans chaque débit. La poudre de mine n'est délivrée aux mineurs, aux carriers, etc., que sur le vu d'un certificat du maire et de l'ingénieur des travaux en cours d'exécution. La poudrerie des Ardennes est établie sur le territoire de Lafrancheville, à Saint-Ponce.

IV. SAPEURS-POMPIERS.

Le décret du 29 décembre 1875 règle l'organisation des corps de sapeurs-pompiers. Le Président de la République nomme les officiers; la durée de leur mandat est de cinq ans. Dans deux cent quatre-vingt-seize communes des Ardennes, une compagnie de sapeurs-pompiers, formant, toutes ces compagnies ensemble, un effectif d'environ 8,000 hommes.

Un *capitaine* et un *lieutenant* de pompiers : à Charleville, à Mézières, à Nouzon, à Signy-l'Abbaye, à Vendresse, à Asfeld, à Bannogne, à Juniville, à Neuville-en-Tourne-à-Fuy, à Rethel, à Saint-Germainmont, à Saulces-Monclin, à Givet, à Tagnon, à Signy-le-Petit, à Beaumont, à Remilly-Aillicourt, à Sedan, à Vrigne-aux-Bois, à Alland'huy, à Attigny, à Voncq, à Vouziers, à Ecordal.

Un *lieutenant* seulement : à Launois, à Thin-le-Moutier, à Vivier-au-Court, à Amagne, à Avaux, à Château-Porcien, à Chesnois-Auboncourt, à Doumely, à Givry, à Neuflize, à Novion, à Novy-Chevrières, à Perthes, à Sery, à Viel-Saint-Remy, à Rimogne, à Donchery, à Floing, à Raucourt, à Buzancy, à Charbogne, à Le Chesne, à Nouart, à Saint-Etienne-à-Arnes, à Tourteron, à Vrizy.

Dans toutes les autres communes, seulement des *sous-lieutenants*.

V. LA DOUANE.

Généralité. — La Direction des douanes se divise en deux branches absolument distinctes, mais cependant solidaires l'une de l'autre :

1° Le *service sédentaire*, ou des bureaux ;

2° Le *service actif*, ou des brigades.

Le service sédentaire vérifie les marchandises et contrôle la perception des droits; délivre toutes les expéditions, tous les « titres de mouvement » propres à garantir le recouvrement des droits.

Le service actif s'oppose, par une surveillance permanente des côtes et des frontières, aux importations, aux exportations que l'on tenterait d'effectuer en fraude ou au mépris des prohibitions. Il concourt aussi, dans une certaine mesure, à la police générale. En cas de guerre, les douaniers seraient enrégimentés dans l'armée active.

Administration. — L'Administration douanière, sous l'autorité immédiate du Ministre des finances, est dirigée par un Directeur général, assisté de deux administrateurs, résidant à Paris.

La *Direction de Charleville* comprend, dans le département des Ardennes :

1 directeur, en résidence à Charleville ;

5 commis de direction ;

2 inspecteurs, dont l'un habite Givet, et le second Sedan. Un troisième inspecteur réside à Hirson, dans l'Aisne. Sa sphère d'action s'étend jusqu'à Gros-Caillou en première ligne et jusqu'à Maubert-Fontaine en deuxième ligne ;

2 receveurs principaux, résidant à Givet et à Charleville — certains bureaux

situés dans les Ardennes sont rattachés à la recette principale d'Anor (Nord) — appartenant à la direction de Charleville;

7 vérificateurs ou *vérificateurs-adjoints*, *11 commis principaux* ou *commis*, *36 receveurs subordonnés* ou *receveurs buralistes*, *10 capitaines*, *19 lieutenants* ou *sous-lieutenants*, *1 garde-magasin*, *74 brigadiers*, *80 sous-brigadiers*, *675 préposés* ou *préposés visiteurs*, *7 femmes visiteuses*. Le personnel douanier atteint, alors, le chiffre de 930 dans le département des Ardennes.

Bureaux et brigades. — *Trente-sept bureaux :* Auvillers, Bosséval, Braux, Carignan, La Chapelle, Charleville, Flohimont, Fumay, Gespunsart, Givet-gare, Givet (route de Beauraing), Givet (route de Namur), Givet (route de Philippeville), Gué-d'Hossus, Hargnies, Hauts-Buttés, Hautes-Rivières, Hierges, Illy, Margny, Matton, Messempré, Mogues, Monthermé, La Neuville-aux-Joûtes, Nouzon, Pouru-aux-Bois, Regniowez, Renwez, Revin, Rocroi, Saint-Menges, Sedan, Signy-le-Petit, Le Theux, Vireux, Vrigne-aux-Bois.

Soixante-quatorze brigades. — Arreux, Auge, Auvillers, Bazeilles, Beaulieu, Bosséval, Bourg-Fidèle, Braux, Carignan, Maubert-Fontaine (aux Censes-Gallois), La Chapelle, Charlemont-Givet, Charleville, Chilly, Cons-la-Grandville, Damouzy, Donchery, Douzy, Eteignières, Signy-le-Petit (aux Fosses-Rousseaux), Fumay, Fromelennes, Gernelle, Gespunsart, Givet-ambulante, Givet-gare, Givet-ligne, Regniowez (aux Gros-Cailloux), Gué-d'Hossus, Harcy, Hargnies, Hauts-Buttés, Hautes-Rivières, Haybes, Herbeuval, Hierges, Illy, Landrichamps, Linay, Linchamps, Lumes, Rocroi (à la Maison-Brûlée), Margut, Matton-ambulante, Matton-ligne, Maubert-Fontaine, les Mazures, Messincourt, Auvillers (à Mon-Idée), Monthermé, Neuville-aux-Joûtes, Neuville-aux-Tourneurs, Nouvion, Nouzon, Pouru-aux-Bois, Puilly, Regniowez, Renwez, Revin, Signy-le-Petit-ligne, Signy-le-Petit-ambulante, La Taillette, Rocroi, Vireux-ligne, Vireux-station, Le Tremblois, Vrigne-aux-Bois, Saint-Menges, Villers-Cernay, Tremblois, Sapogne, Le Theux, Sedan, Sachy.

Mouvement des bateaux, marchandises, visites, droits. — Pendant l'année 1897 (nous prenons cette année comme moyenne), 2,558 bateaux sont entrés dans les Ardennes par Givet. Il en est sorti, toujours par Givet, 2,446. Les produits importés par la voie fluviale, à Givet, consistent surtout en houille et en blé. Le service des douanes s'assure, par des sondages nombreux et de fréquentes « tranchées », que les cargaisons ne cachent point des marchandises dites de contrebande. Ce service procède, également, à des investigations dans les cabines et sous l'embarcation. Le poids de la cargaison — dont la mise à terre n'est réclamée que dans des circonstances tout exceptionnelles — est déterminé au moyen des procès-verbaux de jauge et d'une équerre spéciale, appliquée à des endroits différents de la bélandre, pour constater l'enfoncement exact de celle-ci.

Le poids des marchandises entrées par la Meuse, pendant l'année 1897, s'est élevé a.. 598,268 tonnes
et celui des marchandises exportées par le même point fut de.. 330,642 tonnes

Total..................... 928,910 tonnes

Le montant des droits de douane perçus pendant cette même année 1897 sur les produits acquittés au port de Givet, fut de .... fr. 654,400
Les droits recouvrés dans les autres bureaux du département des Ardennes s'élevèrent, pour la même période, à 2,467,800

Au total....................... 3,122,200

Et pour la France entière, à 477,216,000 francs.

Les douaniers de service au port de Givet ont pour mission d'empêcher tout débarquement clandestin et de veiller à ce que les bateliers remplissent

exactement les diverses formalités de douane. Ils procèdent en outre, sous la direction du vérificateur, à la visite des embarcations; ils font aussi, parfois, la « visite à corps » des mariniers.

Service des douaniers dans les bureaux et dans les gares frontières. — Le service d'un assez grand nombre de bureaux exige l'adjonction d'un employé de brigade, lequel est appelé : *préposé-planton.* Il surveille surtout « les mouvements » qui ont lieu devant le bureau; exécute, sous les yeux du receveur, le travail manuel se rattachant aux opérations de la visite; s'oppose par la force, le cas échéant, au passage des véhicules qui refuseraient de s'arrêter devant le bureau. Aussi a-t-il fusil, baïonnette au fusil et cartouches.

Dans les gares, les agents de brigades sont chargés de veiller à la garde des marchandises, d'assurer, par des escortes, l'arrivée de certains produits à leur destination, enfin de seconder les employés du service sédentaire dans toutes les opérations matérielles de la visite, telles que, par exemple : sondages des wagons, « visite » des voyageurs et de leurs bagages.

Douaniers en forêts. — Les postes des douanes échelonnés le long de la frontière doivent garder, chacun, une certaine étendue de terrain — en termes administratifs, nommée « penthière » — contre les tentatives des fraudeurs qui, on le sait, recourent à toutes les ruses pour tromper la vigilance des douaniers. Sans relâche, de jour et de nuit, les agents exercent par escouades, généralement de deux hommes, au moyen de marches et de contre-marches, d'observations, de factions, d'embuscades, de patrouilles, une surveillance armée permanente qui s'effectue aussi bien sur les routes que dans les bois ou en rase campagne.

Dans tous leurs services, les douaniers sont armés du fusil ou du revolver. Lorsqu'ils doivent tenir embuscade, la nuit, ils se munissent d'un sac à pieds, en peau de chèvre ou de mouton, qu'ils transportent sur le dos dans un cadre ou pliant. Parvenus à destination, ils développent le tout et s'introduisent dans le sac pour se préserver du froid et de l'humidité. L'un veille pendant que son camarade se livre au repos. La surveillance nocturne se répartit de deux heures en deux heures. En temps de service, il ne doit point manger. A lui de régler ses repas, sachant qu'il pourra rester absent de son domicile quelquefois dix ou douze longues heures. Service parfois dangereux, lorsque le douanier se trouve aux prises avec des contrebandiers, que n'effraie point le meurtre. Mais, homme de devoir, homme de dévouement, le douanier — nous en avons et nous en aurons encore sans doute d'éclatants exemples dans les Ardennes — se montre toujours digne, par son énergie, par son courage, de la délicate et périlleuse mission qui lui est confiée.

Droits de prises. — Les douaniers ont droit à une part de saisie dans toutes les captures qu'ils opèrent. Cette part est prélevée sur le produit de la vente des marchandises et sur le montant des sommes réalisées à titre de transaction; elle est égale aux quatre dixièmes du produit total. Il leur est aussi alloué une prime ponr chaque arrestation de délinquant; celle-ci est fixée, suivant le cas, à 5, 10, 15 ou 30 francs.

Chiens de douaniers et chiens de contrebandiers. — Les douaniers trouvent, dans les chiens, d'utiles auxiliaires pour réprimer la fraude. Doués d'un flair subtil, ces animaux, lorsqu'ils sont bien dressés, éventent les contrebandiers à de grandes distances, et, par de sourds grognements ou d'autres démonstrations particulières, ils éveillent l'attention de leurs maîtres; puis ils les entraînent rapidement du côté où se trouvent les délinquants, qui n'ont plus alors que la ressource — lorsqu'elle leur reste — de s'enfuir en toute hâte, en abandonnant leur chargement. D'autres fois, ils découvrent, en pleine forêt, des *caches* habilement masquées par des feuilles ou de la terre, et renfermant des « charges » complètes de fraudeurs.

Dans les pays où les chiens de contrebandiers activent la fraude, on recourt aux chiens de service pour la combattre. Chaque chien fraudeur abattu — plus de 1,200 en l'année 1897 — rapporte une prime de 3 francs.

Procès de contrebande. — Le nombre des infractions constatées par procès-verbaux dans les Ardennes est de 500, en moyenne, chaque année.

Ces infractions produisirent, pendant l'année 1897, environ 100,000 francs. Mais ce chiffre serait de beaucoup supérieur : 1° si l'on attribuait au tabac sa valeur réelle, 12 fr. 50 le kilog. au lieu de lui donner le prix que fixe la régie pour ses achats, soit 2 francs le kilog., tabac haché, et 0 fr. 50, tabac en poudre ; 2° si l'on ne détruisait pas les allumettes et si l'on ne répandait point le pétrole, qui deviennent alors des marchandises perdues ; 3° enfin, si l'on ne déduisait pas du produit à répartir les droits d'entrée des marchandises saisies, lesquels, pour le café, par exemple, sont de 156 francs par 100 kilogrammes.





CHAPITRE V

LES ROUTES ET LES VOIES FERREES

I. Routes nationales. — II. Chemins vicinaux. — III. Voiries rurales. — IV. Chemins de fer. — V. Lignes secondaires. — VI. Ensemble kilométrique ; stations ; voyageurs et marchandises. — VII. Importance dans la ligne générale des principales gares des Ardennes. — VIII. Réseau départemental à voies étroites. — IX. Projets de voies départementales nouvelles.

I. ROUTES NATIONALES.

Les routes sont dites : 1° *routes nationales* construites, entretenues aux frais de l'Etat ; 2° *chemins vicinaux* construits et entretenus aux frais des communes, avec ou sans subvention de l'Etat ou du département.

Les *routes nationales* qui traversent le département des Ardennes sont :

Route n° 39, de Montreuil-sur-Mer à Mézières. — Longueur dans le département : 19 k. 9 h. — Auge, Auvillers-les-Forges, Maubert-Fontaine, et le Tremblois-les-Rocroi.

Route n° 46, de Marle à Verdun. — Longueur : 91 k. 1 h. — Fraillicourt, Seraincourt, Remaucourt, Ecly, Rethel, Sault-les-Rethel, Biermes, Ménil-Annelles, Pauvres, Bourcq, Blaise, Vouziers, Longwé, Grandpré, Saint-Juvin, Fléville, Apremont.

Route n° 47, de Vouziers à Longuyon. — Longueur : 28 k. 8 h. — Longwé, La Croix-aux-Bois, Boult-aux-Bois, Germont, Harricourt, Bar, Buzancy, Nouart.

Route n° 49, de Valenciennes à Luxembourg. — Longueur : 6 kilom. — Givet.

Route n° 51, de Givet à Orléans. — Longueur : 133 kilom. — Givet, Vireux-Molhain, Montigny-sur-Meuse, Fépin, Haybes, Fumay, Hyraumont (Rocroi), Le Tremblois, Rimogne, Harcy, Lonny, Cliron, Tournes, Charleville, Mézières, Mohon, Lafrancheville, Boulzicourt, Yvernaumont, Poix, Montigny-sur-Vence, Raillicourt, Launois, Faissault, Neuvizy, Saulces-Monclin, Vauzelles (Auboncourt), Novy, Rethel, Sault et Tagnon.

Route n° 64, de Mézières à Belfort. — Longueur : 41 k. 8 h. — Mohon, Villers-Semeuse, Les Ayvelles, Elaire (Chalandry), Flize, Dom-le-Mesnil, Donchery, Sedan, Balan, Bazeilles, Douzy, Mairy, Mouzon.

Route n° 77, de Nevers à Sedan et à Bouillon. — Longueur : 66 k. 3 h. — Vouziers, Chestres, Ballay, Quatre-Champs, Les Alleux, Le Chesne, Tannay, Chémery, Chéhéry, Cheveuges, Frénois, Sedan, Givonne et La Chapelle.

Longueur totale, dans le département, de ces sept routes placées sous la surveillance des ponts et chaussées : 386 k. 9 h.

II. CHEMINS VICINAUX.

Les **chemins vicinaux** du département sont divisés, suivant leur importance, en trois catégories :

1° *Chemins de grande communication* comprenant les anciennes routes départementales ; 2° *Chemins d'intérêt commun ;* 3° *Chemins vicinaux ordinaires.*

Le développement de ces différentes voies est :

CATÉGORIES	NOMBRE DES CHEMINS	LONGUEURS		
		construites ou en construction	en lacune	totales
		k. m.	k. m.	k. m.
Chemins de grande communication...	55	1.299 300	4 000	1.303 300
Chemins d'intérêt commun...........	99	1.354 500	21 800	1.376 300
Chemins vicinaux de petite communication ou communaux..............	»	1.953 100	1.264 200	3.217 300
TOTAUX............	»	4.606 900	1.290 000	5.896 900

Un grand nombre de communes sont reliées entre elles par des voies viables. En dehors des chemins frappés d'interdit par l'autorité militaire, il n'y a d'exception que pour les communes dont les charges actuelles sont trop considérables ou dont les ressources ne suffisent pas pour entreprendre des travaux coûteux.

Entretien des chemins vicinaux. — Les chemins de grande communication et d'intérêt commun sont entretenus par 44 agents du service vicinal, 546 cantonniers et chefs cantonniers, au moyen des prestations et des centimes spéciaux fournis par les communes intéressées, qui sont subventionnées, au besoin, par le département. Leurs représentants au Conseil général fixent les contingents des communes en prestations et centimes.

L'entretien des chemins vicinaux ordinaires est entièrement à la charge des communes.

Toutes les dépenses d'entretien sont faites sans la participation de l'Etat qui ne subventionne que les travaux neufs.

Matériaux employés. — Les chaussées de presque tous les chemins de grande communication et d'intérêt commun, très fréquentés, sont entretenues au moyen de matériaux durs provenant, notamment, des carrières françaises situées le long de la frontière belge.

Les chemins de petite communications sont, à de rares exceptions près, entretenus au moyen de matériaux du pays, bons ou médiocres, ne nécessitant que peu de frais d'acquisition ou de transport.

III. VOIRIE RURALE.

Le système des voies de communication du département est complété par un réseau de chemins ruraux ou d'exploitation qui présentent, au point de vue agricole, une importance considérable.

Jusqu'en 1881, les communes ne pouvaient légalement s'imposer des sacrifices extraordinaires en faveur des chemins ruraux.

Ils jouissaient bien, depuis 1870, dans quelques rares communes, des prestations excédant les besoins des chemins vicinaux; mais leur viabilité ne put être améliorée sérieusement que sur une faible étendue.

IV. CHEMINS DE FER.

Les **grandes lignes.** — Quatre grandes lignes partent de Charleville, savoir :

1° De *Charleville à Paris.* — Gares à Mohon, Lafrancheville (halte), Boulzicourt, Guignicourt (halte), Poix, Launois, Saulces-Monclin, Amagne-Lucquy, Rethel, Tagnon, le Châtelet... Reims... Paris. — 66 kilomètres dans les Ardennes.

2° De *Charleville à Givet et Bruxelles.* — Gares à Nouzon, Joigny (halte), Braux-Levrezy, Monthermé-Château-Regnault-Bogny, Deville, Laifour (halte), Revin, Fumay, Haybes, Vireux (tête de ligne pour la Belgique par Charleroi), Aubrives (halte), Givet... et Bruxelles. — 66 k. 8 dans les Ardennes.

3° De *Charleville à Hirson*, avec déviation entre Tournes et Auvillers-les-Forges. — Gares à Belval-Sury (halte), Tournes, Lonny-Renwez, Rimogne, le Tremblois (halte), Maubert-Fontaine, Auvillers, Signy-le-Petit... Hirson et le Nord. — 41 kilometres dans les Ardennes.

Sur la déviation, outre les gares aux points d'attache, gares à Laval-Morency, Blombay-Etalle (halte).

4° De *Charleville à Audun-le-Roman, Thionville et Metz.* — Gares à Mohon, Lumes (halte), Nouvion, Vrigne-Meuse, Donchery, Sedan, Pont-Maugis, Bazeilles, Douzy, Pouru-Brévilly, Sachy (halte), Carignan, Blagny (halte), Margut... Montmédy, Audun-le-Roman et Thionville. — 51 k. 5 dans les Ardennes.

V. LIGNES SECONDAIRES.

1° De *Sedan à Verdun et Lérouville.* — Gares à Pont-Maugis, Remilly-Aillicourt, Autrecourt, Villers, Mouzon, Létanne-Beaumont... Pouilly, Stenay, Verdun, Lérouville. — 23 k. 6 dans les Ardennes.

2° D'*Amagne-Lucquy à Révigny.* — Gares à Amagne (village), Alland'huy, Attigny, Rilly-Semuy, Voncq, Vrizy-Vandy, Vouziers, Savigny, Saint-Morel. Monthois, Challerange, Autry... Sainte-Menehould... Révigny. — 49 k. 2 dans les Ardennes.

3° D'*Amagne à Hirson.* — Gares à Novy (halte), Novion-Porcien, Wasigny, Draize-la-Romagne, Montmeillant-Saint-Jean, Liart, Rumigny, Aubenton... Hirson. — 44 k. 7 dans les Ardennes.

4° De *Challerange à Apremont.* — Gares à Vaux-les-Mouron (halte), Senuc-Termes, Grandpré, Marcq-Saint-Juvin, Cornay-Fléville, Châtel-Chéhéry, Apremont. — 25 kilomètres dans les Ardennes.

5° De *Laon à Liart.* — 9 k. 2 dans les Ardennes.

6° De *Bazancourt à Challerange.* — 13 k. 8 dans les Ardennes.

7° De *Givet à Mariembourg, Chimay et Hirson.* — 1 k. 9 dans les Ardennes.

8° De *Vireux à Mariembourg et à Charleroi.* — 2 k. 4 dans les Ardennes.

9° De *Remilly à Raucourt.* — Gares à Angecourt, Haraucourt, Raucourt. — 6 k. 3.

10° De *Carignan à Messempré.* — Gares à Osnes-Pure, Messempré. — 6 k. 4.

11° De *Vrigne-Meuse à Vrigne-aux-Bois* (tramway), avec gare intermédiaire à Vivier-au-Court. — 4 k. 7.

12° De la gare de *Monthermé à Monthermé et Phade* (tramway). — 4 kilom.

Ces quatre dernières petites lignes, construites comme chemins de fer départementaux et exploitées par la Compagnie de l'Est pour le compte du département.

VI. ENSEMBLE KILOMÉTRIQUE; STATIONS; NOMBRE DE TRAINS; VOYAGEURS & MARCHANDISES.

L'*ensemble kilométrique* du réseau de l'Est dans les Ardennes est de 411 kilomètres.

Stations, 72; ***haltes,*** 14; ***points d'arrêts*** en pleine voie, 4. Ensemble, 90.

Passages à niveau gardés, 279; *passages à niveau non gardés,* 126; ***sans barrières,*** 54; ***pour piétons,*** 37. En total, 496 passages à niveau.

Trains de voyageurs circulant, par vingt-quatre heures, sur les voies ferrées des Ardennes, 87; plus 18 trains de marchandises prenant des voyageurs. — *Trains de marchandises,* 92. — ***Tramways*** par traction de chevaux, 26.

Nombre de voyageurs annuels expédiés par les différentes gares ou stations intermédiaires, 2,719,528. Nous avons pris comme exemple l'année 1897.

Tonnage des marchandises expédiées pendant cette même année 1897 : en ***grande vitesse,*** 20,188 tonnes; en ***petite vitesse,*** 1.600,348 tonnes. Total, 1,620,536 tonnes.

VII. IMPORTANCE DANS LA LIGNE GÉNÉRALE DES PRINCIPALES GARES ARDENNAISES.

NOMS des STATIONS	Nos DE CLASSEMENT des gares suivant leur importance	NOMBRES: des voyageurs expédiés	des tonnes expédiées: grande vitesse	des tonnes expédiées: petite vitesse	PRODUITS: des voyageurs	des bagages, messageries, voitures, etc., etc. à grande vitesse	de la petite vitesse	TOTAUX
			Tonnes	Tonnes	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Charleville	28	474.228	3.869	61.677	616.532 58	85.870 97	487.706 96	1.190.110 51
Sedan	35	296.357	2.559	37.955	424.743 26	82.588 60	386.029 74	893.361 60
Rethel	95	105.248	1.031	24.055	163.611 96	20.740 55	103.279 01	288.081 52
Vouziers	84	68.974	892	30.892	118.055 36	14.934 15	192.034 20	325.023 71
Givet	14	73.144	867	272.079	149.610 55	57.623 19	1.828.897 29	2.036.131 03
Vireux-Molhain	13	43.328	167	396.426	44.511 90	2.946 94	1.990.517 73	2.037.976 57
Amagne-Lucquy	130	38.576	401	27.507	46.765 20	10.829 35	140.111 10	197.705 65

Réseau de l'Est. — Voici maintenant les chiffres pour le réseau tout entier de l'Est, pendant cette même année 1897 prise comme moyenne :

*Gares, **stations et haltes,*** 869 ; *voyageurs,* 57,105,733 ; *tonnes par grande vitesse,* 331,271 ; *tonnes par petite vitesse,* 15,758,755 ; *produits fournis par les voyageurs,* 59,642,316 fr. 56 ; *produits en grande vitesse (bagages, messageries, etc.),* 15,353,679 fr. 88 ; *produits du tonnage en petite vitesse,* 92,570,977 fr. 05. *Recettes générales,* 167,566,973 fr. 49.

VIII. RÉSEAU DÉPARTEMENTAL A VOIE ÉTROITE.

Concédé pour cinquante ans à la « Société anonyme des chemins de fer départementaux à voie étroite des Ardennes ». L'écartement entre les rails est de 0 m. 80.

1° *Ligne de Le Tremblois à Rocroi,* 12 kilomètres en exploitation. — Gares : Le Tremblois (ligne de Charleville à Hirson), gare commune à la Compagnie de l'Est et à la Compagnie départementale; Bourg-Fidèle, avec deux embranchements reliant la voie aux usines Devie et Péchenard; Sainte-Philomène (halte); Rocroi.

Différents projets sont à l'étude en vue de faire aboutir cette voie à Revin ou à Fumay. Il est ausi fortement question de la prolonger sur Couvin, en Belgique.

2° *Ligne de Nouzon à Gespunsart,* 8 kilomètres en exploitation. — Gares : Nouzon (ligne de Charleville à Givet), gare commune; La Forge (halte); La Cachette, avec raccordement à l'usine Soret; Froide-Fontaine (halte), avec raccordement à l'usine Jacquemart; Neufmanil; Gespunsart.

Des études sont faites en vue de relier cette ligne aux chemins de fer vicinaux belges.

3° *Ligne de Vouziers à Raucourt,* 58 kilomètres, — Gares : Vouziers (ligne d'Amagne à Revigny), gare commune; Landèves (halte); Ballay; Quatre-Champs; Noirval (halte); Châtillon, gare de jonction d'où la voie se dirige sur Brieulles, Authe, Autruche, Harricourt (halte), jusqu'à Buzancy-Bar; puis de Châtillon si l'on continue : Les Petites-Armoises (halte), Le Chesne, Sauville, La Cassine, Vendresse, Malmy (halte), Chémery, Maisoncelle (halte), Raucourt.

Deux embranchements projetés : 1° de Vendresse à Poix; 2° d'Attigny à Baâlons.

4° *Ligne de Wasigng à Signy,* 12 kilomètres en exploitation. — Gares : Wasigny (ligne d'Amagne à Hirson), gare commune; Wasigny (halte); La Neuville; Lalobbe, Signy-l'Abbaye.

Des études sont faites pour prolonger la voie jusques à Mézières.

Total, pour les quatre lignes du réseau départemental : 90 kilomètres.

IX. PROJETS DE VOIES DÉPARTEMENTALES NOUVELLES.

1° *Ligne de la vallée de la Semoy* (ligne de Monthermé-Laval-Dieu aux Hautes-Rivières), environ 16 kilomètres. Le Ministre de la guerre a décidé qu'aucun des ponts, se trouvant sur cette ligne, n'aurait des « dispositifs de mines », d'où, pour le département, économie fort notable. (Ligne en construction.)

2° *Ligne du Châtelet à Juniville,* 9 kilomètres. (Ligne en construction.)

3° *Ligne de Rethel à Guignicourt-sur-Aisne,* à voie d'un mètre, avec prolongement ultérieur jusqu'à Soissons.

4° *Lignes de Vendresse à Poix;* 5° *d'Attigny à Baâlons;* 6° *de Sedan à Bouillon;* 7° *de Juniville à Vouziers;* 8° *de Signy-l'Abbaye à Tournes ou à Mézières;* 9° *de Beauraing à Givet;* 10° *de Vendresse à Nouvion;* 11° *ligne reliant Hargnies à la voie de Paris-Givet;* 12° *ligne de Rocroi à Revin ou à Fumay;* 13° *prolongement vers la Belgique de la ligne Le Tremblois-Rocroi;* 14° *d'Asfeld à Reims.*



CHAPITRE VI

ORGANISATION JUDICIAIRE & RELIGIEUSE

I. Organisation judiciaire. — II. Tribunaux de commerce. — III. Conseils des prud'hommes. — IV. La criminalité. — V. Assistance publique. — VI. Organisation religieuse. — VII. Le clergé paroissial. — VIII. Etablissements d'assistance ou de charité. — IX. Cultes protestant et israélite.

I. ORGANISATION JUDICIAIRE.

Le département des Ardennes forme, avec les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et des Vosges, la circonscription de la Cour d'appel dont le siège est à Nancy. Dans chaque chef-lieu d'arrondissement, un tribunal de première instance — toutefois, pour l'arrondissement de Mézières, le tribunal réside à Charleville; — dans chaque chef-lieu de canton, une justice de paix. La Cour d'assises du département des Ardennes siège à Mézières tous les trois mois. Elle est présidée par un conseiller de la Cour d'appel de Nancy, qu'assistent le président et l'un des juges du Tribunal de Charleville.

Le *Tribunal civil de Mézières-Charleville* comprend : un président, un juge d'instruction, deux juges, un juge suppléant, un procureur de la République, un substitut, un greffier en chef, un commis-greffier faisant fonctions de greffier d'assises, deux commis-greffiers, cinq avoués, sept huissiers, dont deux résidant à Mézières, et, en 1899, huit avocats : le nombre des avocats est illimité, tandis que le nombre des huissiers, des avoués et des notaires, est déterminé par la loi, selon les nécessités du service judiciaire.

Affaires civiles : les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, à huit heures et demie du matin. — Affaires correctionnelles et forestières : le mercredi, à la même heure. — Affaires sur référés : le lundi, à onze heures. — Audience des criées : le jeudi, à huit heures et demie du matin.

Le *Tribunal civil de Rethel* comprend : un président, deux juges, un juge suppléant, un procureur de la République sans substitut, un greffier en chef et deux commis-greffiers, cinq avoués ayant droit de plaidoirie (un barreau n'existant pas à Rethel), un avocat et quatre huissiers.

Affaires civiles : les mercredi et jeudi, de neuf heures du matin à midi. — Affaires commerciales : le mercredi, de neuf heures du matin à midi. — Criées : fin de l'audience du mercredi. — Affaires correctionnelles et forestières : le mardi, à neuf heures du matin.

Le *Tribunal civil de Rocroi* comprend un président, deux juges, un juge suppléant, un procureur de la République sans substitut, un greffier en chef, un commis-greffier, trois avoués ayant droit de plaidoirie, deux huissiers.

Affaires civiles et commerciales : les jeudi et vendredi, à onze heures et demie en hiver, et à huit heures et demie en été. — Affaires correctionnelles et forestières : le mercredi de chaque semaine.

Le *Tribunal civil de Sedan* comprend : un président, deux juges, deux juges suppléants, un procureur de la République, un substitut, un greffier, un commis-greffier, sept avocats, cinq avoués, cinq huissiers.

Affaires civiles : le mardi et le jeudi, à neuf heures du matin. — Affaires correctionnelles et forestières : le mercredi, à neuf heures du matin. — Référés : le samedi, à onze heures.

Le *Tribunal civil de Vouziers* comprend : un président, deux juges, un juge suppléant, un procureur de la République sans substitut, un greffier, un commis-greffier, deux avocats, quatre avoués ayant droit de plaidoirie, trois huissiers.

Affaires civiles : le jeudi et le vendredi, à neuf heures du matin. -- Commerciales : le mercredi. -- Affaires correctionnelles et forestières : le mardi, à neuf heures.

Justices de paix. — Dans chaque chef-lieu de canton : un juge de paix, un suppléant et un greffier de paix, un ou plusieurs huissiers, un ou plusieurs notaires.

Il y a, dans le département des Ardennes, quatre-vingt-treize notaires, dont quatre à Charleville, trois à Mézières, trois à Rethel, deux à Rocroi, quatre à Sedan; cinquante-trois huissiers et cinq commissaires-priseurs. Les huissiers et les notaires ne sont pas obligés, d'ailleurs, de résider au chef-lieu même du canton dans lequel ils exercent.

Assistance judiciaire. — Le but de cette institution est de permettre à toute personne indigente de se faire rendre justice gratuitement. Il n'est point nécessaire d'être complètement indigent pour obtenir l'assistance judiciaire. Il suffit que l'on prouve son impossibilité de supporter les frais d'un procès. Aussi la déclaration d'indigence délivrée par le maire et l'extrait du rôle des contributions sont-ils pièces indispensables à qui demande l'assistance judiciaire. Dans chaque tribunal d'arrondissement, un bureau d'assistance judiciaire.

Service des prisons. — Dans le département : une maison de justice, à Mézières ; une maison d'arrêt dans chacune des villes de Charleville, de Rocroi, de Sedan et de Vouziers; et une maison d'emprisonnement à Rethel, dans laquelle sont détenus les condamnés du département, dont la peine n'excède pas un an et un jour, et qui sert, en même temps, de maison d'arrêt.

Les *Tribunaux de commerce* jugent les contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers; les contestations entre associés pour raison d'une Société de commerce; celles relatives aux actes de commerce entre toutes personnes.

II. TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce ont comme ressort celui du tribunal de première instance de l'arrondissement où ils sont établis. Dans les arrondissements où il n'y a pas de tribunal de commerce, les juges du tribunal civil exercent les fonctions attribuées aux juges de commerce. Chaque tribunal se compose d'un président, de juges et de juges suppléants ; tous électifs.

L'élection des membres des tribunaux de commerce est régie par la loi du 8 décembre 1883. La liste électorale est dressée, pour chaque commune, par

le maire, assisté de deux conseillers municipaux, désignés par le Conseil, dans la première quinzaine de septembre; elle comprend les électeurs qui rempliront, au 1er septembre, les conditions exigées.

Sont électeurs, sauf les cas d'exclusion mentionnés en l'article 2 de la loi : les citoyens français âgés de vingt-un ans, commerçants, patentés ou associés en nom collectif depuis cinq ans au moins, capitaines au long cours, et maîtres de cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, directeurs des Compagnies françaises anonymes de finances, de commerce et d'industrie, agents de change et courtiers d'assurances maritimes, courtiers de marchandises, courtiers interprètes et conducteurs de navires institués en vertu des articles 77, 79 et 80 du Code de commerce, les uns et les autres, après cinq années d'exercice, et tous, sans exception, devant être domiciliés depuis cinq ans au moins dans le ressort du tribunal.

Une loi du 23 janvier 1898 a décidé que les femmes qui remplissent les conditions indiquées dans l'article 1er de la loi du 8 décembre 1883, seront inscrites sur la liste électorale; toutefois elles ne seront pas éligibles.

Le vote pour l'élection des juges de commerce a lieu, par cantons, à la mairie du chef-lieu; le bureau est désigné par le maire, l'adjoint ou un conseiller municipal délégué, assisté de quatre électeurs. La durée du scrutin est de six heures.

Le procès-verbal des opérations est transmis au préfet, pour être soumis à une Commission siégeant à la préfecture et qui constate les résultats de l'élection.

Aucune élection n'est valable au premier tour de scrutin si les candidats n'ont pas obtenu la majorité des suffrages exprimés, et si cette majorité n'est pas égale au quart des électeurs inscrits.

Le second tour, lorsqu'il est nécessaire, a lieu quinze jours après, et la majorité relative suffit, quel que soit le nombre des suffrages.

On compte deux tribunaux de commerce dans les Ardennes : l'un à Charleville, l'autre à Sedan.

Ils ont été institués par décret du 6 octobre 1809.

Le *Tribunal consulaire de Charleville* comprend : un président, quatre juges titulaires, quatre juges suppléants, un greffier. Même nombre de président, de juges titulaires et suppléants, de greffier, pour le tribunal de Sedan.

III. CONSEILS DE PRUD'HOMMES.

Les *Conseils de prud'hommes* sont principalement chargés de concilier les différends qui s'élèvent entre les fabricants et les chefs d'ateliers, contremaîtres et apprentis, relativement à l'exercice de leur industrie, et de prononcer sur ces différends, en cas de non conciliation.

Ils jugent en dernier ressort jusqu'à 200 francs, et en premier ressort au-dessus de cette somme.

Les membres des Conseils de prud'hommes sont nommés pour six ans et renouvelables, par moitié, tous les trois ans. (Loi du 1er juin 1853.)

Il est dressé deux listes électorales, comprenant : l'une les électeurs patrons, l'autre les électeurs ouvriers. Elles sont établies par le maire, assisté de deux assesseurs qu'il choisit, l'un parmi les électeurs patrons, l'autre parmi les électeurs ouvriers.

Sont électeurs : les patrons âgés de vingt-cinq ans accomplis, patentés depuis cinq ans au moins et depuis trois ans dans la circonscription du Conseil; les associés en nom collectif, patentés ou non, âgés de vingt-cinq ans accomplis, exerçant depuis cinq ans une profession assujettie à la contribution des

patentes, et domiciliés depuis trois ans dans la circonscription du Conseil; les chefs d'ateliers, contremaîtres et ouvriers âgés de vingt-cinq ans accomplis exerçant leur industrie depuis cinq ans au moins, domiciliés depuis trois ans, dans la circonscription du Conseil. Ne doivent pas être portés sur les listes, les étrangers et les personnes désignées dans les articles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

Sont éligibles les électeurs âgés de trente ans, sachant lire et écrire. Nul n'est élu au premier tour de scrutin s'il n'a pas réuni la majorité absolue, c'est-à-dire un nombre de voix supérieur à la moitié des suffrages exprimés.

Le second tour de scrutin a lieu huit jours après. L'élection se fait alors à la majorité relative.

Le procès-verbal des opérations électorales est transmis au préfet. Il est statué sur les réclamations contre les opérations électorales dans les mêmes formes et délais qu'en matière d'élections municipales.

Les membres des Conseils de prud'hommes élisent parmi eux un président et un vice-président, choisis l'un parmi les patrons, l'autre parmi les ouvriers. La durée de leurs fonctions est d'une année à partir du jour où ils sont nommés; ils sont indéfiniment rééligibles.

Des Conseils de prud'hommes siègent à Charleville, à Sedan et à Rethel.

Ils sont divisés par catégories :

Conseil de prud'hommes de **Sedan.** — Décret du 23 août 1808, complété par le décret du 10 novembre, portant de huit à seize les membres de cette assemblée dont la juridiction fut étendue à la métallurgie et aux industries diverses.

Première catégorie, fabrication des tissus de laine : quatre membres patrons, quatre membres ouvriers. — *Deuxième catégorie,* chaudronniers, ferblantiers, poêliers, fondeurs, lamineurs, forgerons, taillandiers, maréchaux-ferrants, constructeurs-mécaniciens, navetiers, serruriers : deux membres patrons, deux membres ouvriers. — *Troisième catégorie,* carrossiers, charpentiers, charrons, maçons, marbriers-sculpteurs, menuisiers, peintres en bâtiment, plafonneurs, plâtriers, tanneurs, mégissiers, corroyeurs : deux membres patrons, deux membres ouvriers.

Conseil de prud'hommes de **Charleville.** — Décret du 8 mai 1888. — *Première catégorie,* métallurgie : quatre membres patrons, quatre membres ouvriers. — *Deuxieme catégorie,* industrie du bâtiment : deux membres patrons, deux membres ouvriers. — *Troisième catégorie,* industries diverses : deux membres patrons, deux membres ouvriers.

Conseil de prud'hommes de **Rethel.** — Décret du 3 novembre 1854. Cessa de fonctionner. Rétabli par décrets des 7 et 14 février 1892. — *Première catégorie,* industrie lainière : quatre membres patrons, quatre membres ouvriers. — *Deuxième catégorie,* industrie des métaux : un membre patron, un membre ouvrier. — *Troisième catégorie,* industrie du bâtiment : un membre patron, un membre ouvrier. — *Quatrième catégorie,* industries diverses : un membre patron, un membre ouvrier.

Plus, pour chaque tribunal de prud'hommes, un secrétaire du Conseil.

IV. LA CRIMINALITÉ.

Voici, relevé depuis 1850, c'est-à-dire pour la dernière moitié du siècle, sauf les années 1898 et 1899, le tableau de la criminalité dans le département des Ardennes :

NATURE DES CRIMES	NOMBRE DES CRIMES	NOMBRE des ACCUSÉS		ACQUITTÉS	CONDAMNÉS					
									A MORT	
		Hommes	Femmes		Prison	Réclusion	Travaux forcés à temps	Travaux forcés à perpétuité	grâciés	exécutés
Assassinats	55	54	11	17	»	»	20	15	9	4
Infanticides	41	2	44	16	»	»	26	2	2	»
Meurtres	15	17	5	7	»	10	4	1	»	»
Faux	220	235	10	108	»	55	45	40	»	»
Attentats à la pudeur	180	184	»	55	75	25	29	»	»	»
Viols	160	163	2	45	48	30	25	17	»	»
Coups à ascendants ou ayant entraîné la mort	125	130	11	40	63	20	18	»	»	»
Vols qualifiés	725	1.027	251	178	611	236	230	23	»	»
Abus de confiance qualifiés	41	40	4	11	5	21	7	»	»	»
Incendies	88	97	17	55	4	17	19	18	1	»
Avortements	20	»	28	12	7	9	»	»	»	»
Empoisonnements	7	6	4	3	»	1	5	1	»	»
Banqueroute	39	50	3	15	5	5	28	»	»	»
Fausse monnaie	4	6	5	2	1	2	5	1	»	»
Faux témoignage	25	48	4	4	8	38	2	»	»	»
Concussion	20	20	»	5	10	5	»	»	»	»
Rapt	2	2	»	1	1	»	»	»	»	»
Délits de presse (loi de 1881)	2	5	»	4	1	»	»	»	»	»
Dynamite	1	8	»	5	»	»	3	»	»	»

V. ASSISTANCE PUBLIQUE.

Enfants assistés. — On nomme ainsi :

1° Les enfants trouvés, abandonnés, et les orphelins pauvres dont le décret du 19 janvier 1811 et la loi du 5 mai 1869 confient l'éducation à l'Assistance publique, qui les recueille et s'en occupe jusqu'à l'âge de vingt-un ans.

2° Les enfants maltraités ou moralement abandonnés que la loi du 24 juillet 1889 place également sous la surveillance de l'Assistance publique.

3° Les enfants secourus temporairement (enfants naturels, orphelins de veufs et de veuves, de familles indigentes).

Au service des Enfants assistés se rattache, en exécution de la loi du 23 décembre 1874 et du décret du 17 février 1877, la protection des enfants du premier âge.

La surveillance des Enfants assistés est spécialement confiée à des inspecteurs, nommés par le Ministre de l'intérieur et dont le traitement est à la charge de l'Etat. Les bureaux de l'Assistance se trouvent à la préfecture.

En résidence : à *Charleville*, un inspecteur des établissements de bienfaisance et des Enfants assistés ; à *Mézières*, un sous-inspecteur.

Hôpitaux et Hospices. — Dans le département, onze communes qui possèdent un hôpital ou un hospice ; ce sont : Asfeld, Bazeilles, Charleville, Château-Porcien, Donchery, Fumay, Mézières, Mouzon, Rethel, Sedan et Vouziers. — En outre, à Saint-Germainmont, un hospice particulier fondé par M. Linard.

L'hôpital de Mézières est, à la fois, civil et militaire ; Givet et Sedan ont un hôpital militaire.

Les *Bureaux de bienfaisance* ont pour mission de faire distribuer à domicile et en nature, autant que possible, des secours aux personnes nécessiteuses et de faire soigner au sein de leurs familles les indigents malades ou infirmes, qui, sans ce secours, seraient obligés d'entrer dans les hôpitaux.

A défaut d'hospice ou de bureau de bienfaisance, fonctionne un bureau d'assistance, régi par la loi du 21 août 1873 (articles 1 à 5), modifiée par la loi du 5 août 1879, et possédant, outre les attributions qui lui sont dévolues par la loi du 15 juillet 1893, tous les droits et attributions qui appartiennent au bureau de bienfaisance.

Cent quatre-vingt-six communes des Ardennes possèdent des bureaux de bienfaisance régulièrement organisés, dont la comptabilité est tenue par les receveurs municipaux.

VI. ORGANISATION RELIGIEUSE.

Province de Reims. — La province de Reims comprend les diocèses de Reims, de Soissons, de Châlons, de Beauvais et d'Amiens. L'arrondissement de Reims et le département des Ardennes forment la circonscription de ce diocèse dont la population est de 525,983 habitants.

A *Reims*, un *cardinal-archevêque*. — « Dès le milieu du troisième siècle, dit J. Hubert : Géographie des Ardennes, p. 17-19, Reims possédait un siège épiscopal. A l'époque où fut rédigée la *Notice des provinces de la Gaule* (de 395 à 423), les onze cités qui suivent dépendaient de la métropole de Reims : Soissons, Châlons, Vermand — ville détruite au cinquième siècle par les barbares, aujourd'hui tout petit village près de Saint-Quentin, — Arras, Cambrai, Senlis, Tournai, Beauvais, Amiens, Térouane et Boulogne ; et il est vraisemblable que chacune de ces villes avait alors son évêque particulier. A la fin du cinquième siècle, saint Remi ajoutait une douzième cité aux onze précédentes, en érigeant un siège épiscopal à Laon, dont il forma le diocèse au moyen d'un

démembrement de son diocèse métropolitain. Mais, dans le cours des deux siècles qui suivirent, le nombre des suffragants de la métropole de Reims diminua, par la réunion successive de l'évêché d'Arras à celui de Cambrai, de l'évêché de Tournai à celui de Noyon, enfin de l'évêché de Boulogne à celui de Térouane. Les deux sièges d'Arras et de Tournai ayant été rétablis, le premier en 1094, le second en 1146, la province ecclésiastique de Reims se composa, pendant toute la seconde moitié du moyen âge, des évêchés de Soissons, Laon, Châlons-sur-Marne, Beauvais, Noyon, Amiens, Senlis, Cambrai, Arras, Térouane et Tournai.

« En 1559, l'érection de l'évêché de Cambrai en siège archiépiscopal détacha de la métropole de Reims les évêchés de Cambrai, d'Arras et de Tournai. En même temps, l'ancien siège épiscopal de Térouane fut supprimé, et de ses débris furent formés trois nouveaux diocèses, dont l'un, celui de Boulogne, demeura soumis à la métropole primitive, tandis que les deux autres, ceux de Saint-Omer et d'Ypres, furent soumis, le premier à la métropole de Cambrai, le second à la métropole de Malines. A partir de 1559, la province ecclésiastique de Reims se composa des évêchés de Laon, Soissons, Beauvais, Châlons-sur-Marne, Noyon, Amiens, Senlis et Boulogne.

« La Constitution de 1790 donnait à l'église de Reims le titre de métropole de l'arrondissement du nord-est, et lui assignait pour suffragants les sièges de Soissons, Verdun, Metz, Nancy et Cambrai, auxquels on ajouta l'évêché de Sedan, créé pour le nouveau département des Ardennes, et détaché du diocèse métropolitain. Au rétablissement du culte, en 1802, le siège de Sedan fut supprimé, et le département des Ardennes, qui formait sa circonscription, fut réuni au diocèse de Metz, auquel il appartint jusqu'en 1822, époque à laquelle il fut restitué au diocèse de Reims. Quant au siège archiépiscopal de Reims, le concordat de 1802 le supprima entièrement, et comme métropole, et même comme simple évêché, puis l'incorporait au diocèse de Meaux. Il a été rétabli dans son ancienne dignité par le concordat de 1821, et, depuis lors, il comprend, dans sa juridiction métropolitaine, les quatre évêchés de Soissons, Châlons, Beauvais et Amiens.

« Les archevêques de Reims furent revêtus, dès les temps les plus reculés, du double titre de légats nés du Saint-Siège et de primats de la Gaule-Belgique, qu'ils portent encore aujourd'hui. Gratifiés, en 940, du comté de Reims par le roi Louis d'Outre-Mer, ils échangèrent, vers le milieu du dix-septième siècle, leur titre de comtes pour celui de ducs et de premiers pairs de France, qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution française. C'est en leur qualité de premiers pairs ecclésiastiques qu'ils jouissaient du privilège exclusif de sacrer les rois dans leur église métropolitaine. »

Le cardinal-archevêque est assisté d'une *officialité diocésaine* et de *trois vicaires* généraux, chargés spécialement, en ce qui concerne les Ardennes : l'un, des archiprêtrés de Reims et de *Rethel;* l'autre, des archiprêtrés de *Charleville*, de *Mézières* et de *Rocroi;* le troisième, des archiprêtrés de *Sedan* et de *Vouziers*.

VII. CLERGÉ PAROISSIAL.

Archidiaconé de Notre-Dame, formant *l'archiprêtré de Rethel* dont dépendent Saint-Nicolas de Rethel, Rethel-Saint-Remy, Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Juniville, Novion.

Archidiaconé de Saint-Remy, formant : *l'archiprêtré de Charleville* dont dépendent Monthermé et Renwez; *l'archiprêtré de Mézières* dont dépendent Boulzicourt, Signy-l'Abbaye, Vendresse; *l'archiprêtré de Rocroi* dont dépendent Fumay, Givet, Rocroi, Rumigny, Signy-le-Petit.

Archidiaconé de Saint-Sixte, formant : *l'archiprêtré de Sedan* dont dépendent Carignan, Donchery, Mouzon, Raucourt, Torcy-Sedan; *l'archiprêtré de Vouziers* dont dépendent Attigny, Buzancy, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Tourteron.

Tous les curés des chefs-lieux de cantons sont *doyens*, sauf les curés de Flize et d'Omont. *Neuf* communes *n'ont pas d'églises :* Sault-les-Rethel, Wadimont, Le Theux, Tournavaux, Yvernaumont, Hocmont, Terron-les-Vendresse, le Mont-Dieu, Puilly.

VIII. ÉTABLISSEMENTS D'ASSISTANCE OU DE CHARITÉ.

Hospices. — *Charleville*, congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. — *Château-Porcien*, congrégation de Saint-Charles, de Nancy. — *Donchery*, congrégation de Sainte-Chrétienne.— *Fumay*, congrégation de Sainte-Chrétienne.— *Mézières*, congrégation de Saint-Charles, de Nancy. — *Mouzon*, congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. — *Rethel*, congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. — *Saint-Germainmont*, religieuses de Sainte-Chrétienne. — *Sedan*, congrégation de Saint-Vincent-de-Paul. — *Vouziers*, congrégation de la Divine Providence.

Crèches. — *Rethel*, crèche Hippolyte Noiret. — *Bogny*, crèche Alexandre Joseph.

Hôtellerie. — Les *Hauts-Buttés* (Monthermé), religieuses franciscaines.

Noviciat. — *Torcy-Sedan*, religieuses de Sainte-Chrétienne.

Orphelinats. — *Pont-Maugis* (Noyers), religieuses de Saint-Charles, de Nancy. — *Signy-l'Abbaye*, religieuses de Sainte-Chrétienne.

IX. CULTE PROTESTANT; CULTE ISRAÉLITE.

Culte protestant. — Les départements des Ardennes et de la Marne forment la circonscription du Consistoire de Sedan, qui compte quatre paroisses: Sedan, Charleville, Reims et Châlons, administrées chacune par un Conseil presbytéral.

Paroisse de Sedan. — Un pasteur, président du Consistoire; un pasteur auxiliaire; un pasteur suffragant; un Conseil presbytéral; un orphelinat protestant.

Paroisse de Charleville. — Un pasteur.

Culte israélite. — Le ressort du *Consistoire de Lille* comprend les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne, des *Ardennes* et de la Marne. De ce Consistoire de Lille, dépendent donc les rabbinats de Lille, de Valenciennes, de Châlons, de Reims et de *Sedan*. Le rabbin de Sedan est assisté d'une « Commission administrative ». Le ministre officiant n'est pas fonctionnaire de l'Etat. Il est nommé, salarié par la commune, et doit être reconnu par le Consistoire.



CHAPITRE VII

INSTRUCTION PUBLIQUE

I. Instruction secondaire; instruction primaire. — II. Cours spéciaux d'adultes. III. Conseil départemental; délégués cantonaux; commissions scolaires.

I. INSTRUCTION SECONDAIRE; INSTRUCTION PRIMAIRE.

Le département des Ardennes forme, avec ceux de l'Aisne, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, une circonscription appartenant à l'Académie de Lille.

Le siège de l'Académie fut transféré de Douai à Lille, en vertu d'une loi du 17 décembre 1888.

A Mézières, un inspecteur d'Académie. Dans chaque chef-lieu d'arrondissement, y compris aussi le chef-lieu du département, un inspecteur de l'enseignement primaire.

L'instruction secondaire est donnée : à Charleville, au *lycée Chanzy* pour les garçons, et au *lycée Sévigné* pour les filles; à Sedan, au *collège Turenne* pour les garçons, et au *collège communal* de jeunes filles.

L'*instruction primaire* comprend (année 1898 prise comme moyenne), pour les ***établissements laïques :***

5 écoles primaires supérieures de garçons, recevant 473 garçons.

2 écoles supérieures de filles, recevant 149 filles.

9 cours complémentaires de garçons annexés à des écoles primaires élémentaires et recevant 262 garçons.

2 cours complémentaires de filles annexés à des écoles primaires élémentaires et recevant 50 filles.

213 écoles spéciales laïques de garçons et classes enfantines, recevant 13,986 garçons et 26 filles.

175 écoles spéciales laïques de filles et classes enfantines annexes, recevant 1,323 garçons et 10,903 filles.

347 écoles mixtes laïques, recevant 5,711 garçons et 5,266 filles.

20 écoles maternelles laïques, recevant 1,505 garçons et et 1,437 filles.

***Totaux** pour les écoles laïques :* 762 établissements, recevant 23,260 garçons et 17,831 filles.

Ecoles spéciales congréganistes de filles :

41 classes enfantines annexes, recevant 337 garçons et 3,130 filles.

18 écoles maternelles congréganistes recevant 943 garçons et 1,036 filles.

Totaux pour les *écoles congréganistes :* 59 établissements qui reçoivent 1,280 garçons et 4,166 filles.

Total général : 821 établissements, recevant 24,540 garçons et 21,997 filles.

Statistique du personnel des **écoles publiques.** — 607 instituteurs (directeurs ou adjoints) titulaires *laïques;* 69 instituteurs adjoints stagiaires *laïques,* = 676.

316 institutrices (directrices ou adjointes) titulaires *laïques;* 92 adjointes stagiaires laïques, = 408.

Statistique du personnel **congréganiste.** — 65 institutrices (directrices ou adjointes) titulaires congréganistes; 44 institutrices adjointes stagiaires congréganistes. = 109.

Total général : 1,193.

A Charleville, une école Normale d'instituteurs et une école Normale d'institutrices. Depuis l'arrêté du 22 mai 1890, l'école Primaire supérieure de garçons de Monthermé est assimilée aux écoles manuelles d'apprentissage et placée sous le régime établi par la loi du 11 décembre 1880 que complète le décret réglementaire du 17 mars 1888. Les écoles primaires supérieures comprennent des « sections pour travaux manuels ».

II. COURS SPÉCIAUX D'ADULTES.

Il a été créé, à Charleville et à Sedan, un cours municipal de dessin, spécialement subventionné par l'Etat.

Des récompenses sont accordées, à la fin de chaque année, aux élèves les plus méritants.

A ***Charleville,*** le cours fonctionne, à l'école Primaire supérieure des garçons, rue des Ecoles, du mois de novembre à Pâques, de huit heures à neuf heures et demie du soir, savoir :

Dessin industriel, 1re section (débutants) : les mardis et vendredis; 2e section : les mercredis et samedis.

Dessin d'imitation et modelage : les lundis et jeudis.

Des leçons de technologie sont données aux élèves du cours de dessin industriel par plusieurs membres de la Société des Anciens Elèves des Arts et Métiers; elles se confondent avec celles de dessin.

En outre, des conférences publiques sur *le Droit usuel et l'économie politique* furent faites par M. Bourgueil, procureur de la République, le mardi, de huit heures à neuf heures du soir.

Le lundi, de huit heures à neuf heures du soir, *comptabilité;* le dimanche, de huit heures et demie à dix heures du matin, *chimie industrielle;* le vendredi, de huit heures à neuf heures du soir, cours de *français* et *lettres d'affaires.*

A part les conférences de droit, ces cours s'adressent spécialement aux jeunes gens de treize à dix-huit ans; ils conservent le caractère de classes.

A ***Sedan,*** les cours ont lieu du mois d'octobre à Pâques : de huit heures à neuf heures et demie du soir, au collège Turenne, pour les élèves de première année; et de huit heures à dix heures du soir, pour ceux de seconde année.

Le cours de dessin géométrique a lieu les mardis et mercredis, en ce qui concerne le travail du fer; les lundis et samedis, pour le bois; les vendredis, pour la pierre.

Le dessin d'imitation est enseigné les mardis, jeudis et samedis.

Ecole municipale de tissage de Sedan. — Cette école, fondée en 1881, et qui a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889, est subventionnée par l'Etat et très fréquentée.

Elle reçoit les jeunes gens de seize ans et au-dessus, qui peuvent y acquérir

les connaissances théoriques et pratiques les plus variées et les plus complètes sur l'industrie du tissage.

Les cours commencent à huit heures du soir. Ils ont lieu : pour les élèves de première année, les lundis et vendredis; pour les élèves de deuxième année, les mardis et jeudis; pour les élèves de troisième année, les mercredis et samedis.

Les élèves peuvent, en outre, suivre des cours d'anglais et d'allemand.

III. CONSEIL DÉPARTEMENTAL; DÉLÉGUÉS CANTONAUX; COMMISSION SCOLAIRE.

Un *Conseil départemental de l'Enseignement primaire* est institué dans chaque département. Il est composé ainsi qu'il suit (loi du 30 octobre 1886, art. 44) :

Le Préfet, président; l'Inspecteur d'Académie, vice-président; quatre Conseillers généraux élus par leurs collègues; le Directeur de l'école Normale d'instituteurs et la Directrice de l'école Normale d'institutrices; deux instituteurs et deux institutrices élus respectivement par les instituteurs et institutrices publics titulaires du département et éligibles, soit parmi les directeurs et directrices d'écoles à plusieurs classes ou d'écoles annexes à l'école Normale, soit parmi les instituteurs et institutrices en retraite; deux inspecteurs de l'enseignement primaire, désignés par le ministre.

Pour les affaires contentieuses et disciplinaires, intéressant les membres de l'enseignement primaire, deux membres de l'enseignement privé, l'un laïque, l'autre congréganiste, élus par leurs collègues respectifs, sont adjoints au Conseil départemental.

Le Conseil départemental donne son avis : sur la dispense de l'âge pour la titularisation des instituteurs; sur les demandes d'autorisation d'enseigner faites par des étrangers; sur l'application de la censure et de la révocation des directeurs et professeurs d'écoles primaires supérieures, et des directeurs d'écoles manuelles d'apprentissage; sur le nombre des élèves à admettre dans les écoles normales; sur la part contributive des communes réunies pour la construction et l'entretien des maisons d'école.

Il autorise : un instituteur à exercer les fonctions de secrétaire de mairie; un instituteur à diriger une école mixte; une personne, non parente en ligne directe d'un instituteur, à exercer la qualité d'adjointe; la réunion de plusieurs communes pour l'entretien d'une école; le remplacement d'une école de filles par une école mixte; l'ouverture ou la fermeture d'un internat primaire dans une école publique;

Désigne les délégués cantonaux; désigne les membres du Conseil départemental délégués à l'inspection; dresse la liste des stagiaires à proposer pour le titulariat; la liste des instituteurs et des institutrices à proposer pour une promotion au choix; les tableaux pour les indemnités de résidence des instituteurs;

Arrête l'organisation pédagogique des écoles d'après un règlement modèle;

Détermine le nombre, la nature et le siège des écoles primaires publiques;

Applique la censure aux instituteurs privés; prononce l'interdiction à temps ou absolue d'un instituteur public ou privé; se prononce sur les motifs de la suspension d'un instituteur; juge l'appel des décisions des commissions scolaires;

Donne son avis sur la répartition des bourses nationales d'enseignement primaire supérieur; connaît des fraudes commises dans les examens primaires et prononce des peines; juge les oppositions faites à l'ouverture des écoles privées;

Donne son avis sur les récompenses honorifiques à accorder aux instituteurs

et aux institutrices; peut déclarer démissionnaire un membre d'une commission scolaire qui aura manqué à trois séances consécutives.

Délégués cantonaux. — Le Conseil départemental désigne un ou plusieurs délégués pour surveiller les écoles publiques et privées des communes qui leur sont attribuées. Nommés pour trois ans, ils sont rééligibles et toujours révocables. Chaque délégué correspond tant avec le Conseil départemental auquel il doit adresser ses rapports qu'avec les autorités locales pour tout ce qui regarde l'état et les besoins de l'enseignement primaire dans sa circonscription. Les délégués se réunissent une fois au moins tous les trois mois au chef-lieu de canton, sous la présidence de celui qu'ils désignent, pour convenir des avis qu'il convient de transmettre au Conseil départemental.

Les délégués cantonaux n'ont entrée que dans les écoles soumises spécialement par le Conseil départemental à la surveillance de chacun d'eux. Ils communiquent aux inspecteurs de l'instruction primaire tous les renseignements utiles qu'ils ont pu recueillir.

Ils sont consultés : sur la convenance des locaux que les communes doivent fournir pour la tenue des écoles publiques; sur la fixation du nombre des écoles à établir dans les communes, et sur l'opportunité de la création d'écoles de hameau; sur les demandes de création d'emploi d'instituteur adjoint et d'institutrice adjointe.

L'inspection des délégués cantonaux et des membres du Conseil départemental désignés à cet effet, s'exerce dans les écoles publiques, sur l'état des locaux et du matériel, sur l'hygiène et la tenue des élèves. Elle ne peut jamais porter sur l'appréciation des méthodes employées dans l'école, mais le délégué a le droit d'examiner les cahiers, et d'interroger les élèves.

Une *Commission scolaire*, que composent le maire ou le second adjoint, des délégués du canton et, dans les communes comprenant plusieurs cantons — par exemple Sedan, — autant de délégués qu'il y a de cantons désignés par le Conseil municipal, veille à ce que les parents envoient de façon régulière leurs enfants aux écoles. La Commission peut faire comparaître devant elle le père négligent, s'il persiste dans sa négligence, et faire afficher son nom à la mairie. En cas de troisième récidive, le juge de paix peut condamner à la prison; peines d'ailleurs absolument théoriques, car nous n'avons pas entendu dire qu'elles aient été appliquées dans les Ardennes. D'ailleurs les commissions scolaires semblent tomber — et c'est chose fâcheuse — en désuétude d'années en années. Alors qu'elles devraient se réunir une fois par trimestre, elles ne se réunissent presque jamais, en bien des endroits, ou, pour être plus précis, jamais.

Enfin, en exécution d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes (23 juin 1896), *l'examen des projets de constructions scolaires* est confié à un Comité mixte, composé d'une délégation de membres pris dans la Commission d'architecture et dans le Conseil départemental d'hygiène.



CHAPITRE VIII

AGRICULTURE

I. Les zones agricoles. — II. Les cultures. — III. Les animaux. — IV. Industries annexes. — V. Organisation agricole. — VI. Statistique agricole des Ardennes. — VII. Division de la propriété.

I. LES ZONES AGRICOLES.

Trois zones agricoles, absolument les mêmes que les trois zones géologiques (voir Chap. I : *Constitution géologique du département*, § III, et les *trois zones*, § V) : 1° zone ardennaise, qui comprend la presque totalité de l'arrondissement de Rocroi, la plus grande partie des régions de Mézières et de Sedan ; 2° zone centrale, qui s'étend de la Sormonne, de la Meuse et de la Chiers aux rives de l'Aisne ; 3° zone méridionale, ou partie principale des arrondissements de Vouziers et de Rethel.

La *première zone* est essentiellement forestière. Son climat froid, rigoureux, et surtout la nature du sol, ne permettent point la culture du froment. Quelques landes défrichées sont devenues pâturages assez maigres. Le terrain, schisteux, acide, souvent humide, est rebelle à toute culture vraiment productive. L'épaisseur de la couche arable est, en maints endroits, nulle ; par exemple sur les pentes qui bordent la si pittoresque vallée de la Meuse, de Charleville à Givet. L'élevage des chevaux, et plus particulièrement des bêtes à cornes, caractérise l'industrie principale de cette zone où, souvent, la pénurie de litière est telle que le cultivateur doit recourir à la feuillée, aux mousses, aux fougères, aux tourbes de Hollande. Récolte de pommes de terre, d'épeautre, de seigle. L'analyse du sol, faite dans la région de Maubert-Fontaine par M. Joulie, sous les auspices du syndicat, a donné :

Eléments utiles	Dans 1,000 kil.	A l'hectare dans 0m20 d'épaisseur
Acide phosphorique	1,47	5,880
Potasse	6,33	25,320
Chaux	4,04	16,160
Magnésie	4,42	17,680
Oxyde de fer	76,14	304,560
Azote	2,24	8,960

Deuxième zone. — Sol de nature très variable que découpent, en tous sens, de petites vallées tributaires : les unes, de la Meuse; les autres, de l'Aisne. Elle sépare nettement les plaines crayeuses de la Champagne des schistes de la région rocroienne. Ces terrains argilo-siliceux ou, suivant leur situation, argilo-calcaire, possèdent tous les éléments que réclame une bonne végétation; cependant l'acide phosphorique, l'azote et la chaux ne sont pas toujours en quantité suffisante. Zone riche en cultures variées, parmi lesquelles les betteraves à sucre, les arbres fruitiers, et de laquelle le mouton a complètement disparu, conséquence de l'extension prise par les herbages pour bêtes à cornes et par la diminution de la jachère. L'analyse du sol a donné :

Eléments utiles	**Dans 1,000 kil.**	**A l'hectare** dans 0m20 d'épaisseur
Acide phosphorique.................	2.17	9,480
Potasse............................	1,80	7,200
Chaux..............................	10,01	40,040
Magnésie...........................	3,12	12,480
Oxyde de fer.......................	183,37	733,320
Azote..............................	1,43	5,720

Troisième zone. — Presque tout entière composée de terrains crétacés. Elle va rejoindre au sud les plaines champenoises souvent stériles. Sol sec, brûlant, ayant vite raison de la matière organique à lui fournie par les fumiers et les engrais verts de sidération; parfois d'une excessive pauvreté en humus. C'est la région du mouton mérinos, inférieur à celui du Soissonnais et du Châtillonnais. L'analyse du sol faite à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy donne :

Eléments utiles	**Dans 1,000 kil.**	**A l'hectare** dans 0m20 d'épaisseur
Acide phosphorique.................	2,49	9,960
Potasse............................	1,50	6,000
Chaux..............................	438,37	1,753,480
Magnésie...........................	0,88	3,520
Oxyde de fer.......................	21,60	86,400
Azote..............................	1,10	4,400

On peut synthétiser, en ce tableau récapitulatif — ayant éliminé l'azote que maintes causes accidentelles peuvent faire varier, — les trois éléments minéraux qui sont d'un intérêt direct, indispensable, primordial pour la végétation :

	Première zone (nord)	**Deuxième zone** (médiane)	**Troisième zone** (sud)
Potasse...............	25,320 kil.	9,480	9,960
Chaux.................	26,160	40,040	1,753,420
Acide phosphorique....	5,880	9,480	9,960

Dans les trois zones, de nombreuses friches : *trios, rièzes*. Au *nord*, les landes schisteuses, où l'on récolte de médiocres litières : fougères, graminées grossières, genêts; — au *centre*, les « friches » sont de maigres pâturages à moutons sur le flanc et au sommet de coteaux pierreux, puis, en maints endroits, des marécages inaccessibles aux bestiaux; — dans la partie *sud*, les friches sont représentées par les mauvaises terres crayeuses de la Champagne.

II. LES CULTURES.

Distribution des cultures. — Les arrondissements de Mézières et de Rocroi n'ont point de culture industrielle; la culture de la chicorée à café ayant disparu presque entièrement parce que la main-d'œuvre était trop chère, et la sucrerie de Charleville ayant été transférée dans l'Aisne. On n'y rencontre alors, en dehors des forêts, que des prairies à faucher ou à pâturer, des céréales et des fourrages. Dans les trois autres arrondissements, se trouvent, outre les cultures que nous venons de dire : la betterave à sucre, l'osier — sauf en Champagne — et quelques vignes.

L'assolement triennal est le plus en usage dans la petite culture : c'est une conséquence du morcellement de la propriété et de l'insuffisance des chemins d'accès; 1re année, jachère; 2e année, blé; 3e année, avoine. La jachère est utilisée par des fourrages temporaires, des prairies artificielles, des plantes sarclées : betteraves, carottes, pommes de terre. Dans la grande culture, d'autres assolements plus intensifs sont en vigueur; par exemple, rayon des sucreries, *assolement biennal :* 1re année, betterave à sucre; 2e année, blé. Puis, enfin, mais plus rare, un *assolement quadriennal :* 1re année, betteraves ou plantes sarclées; 2e année, avoine et trèfle; 3e année, trèfle, dont partie pour sidération; 4e année, blé.

Naguère, nos cultivateurs voulurent semer des céréales améliorées et de grand rendement : blés Sheriff, Halett, Victoria, de Bordeaux; mais l'hiver 1890-91 portait un coup terrible à ces essais. Tous les blés étrangers, sans exception, furent gelés, et l'on ne récolta en 1891 que des blés de pays. Quant aux « avoines de mars » — la rigueur du climat ne permettant point la culture des avoines d'hiver, — les bonnes variétés : noire de Brie, jaune de Flandre, prolifique de Californie, jaune géante à grappes, se répandent de plus en plus, grâce au *Syndicat* — dont nous parlerons bientôt — qui les propage.

De même pour les betteraves à sucre et les betteraves fourragères, surtout pour les pommes de terre dont la variété « Richters-Imperator » est cultivée sur un grand nombre de points, à cause de son rendement fort appréciable en poids et en fécule. On peut lui reprocher cependant sa tardivité qui, dans les Ardennes, où le blé doit être semé d'assez bonne heure, s'oppose parfois à ce que ce blé donne tout son rendement désirable et normal.

III. LES ANIMAUX.

Espèce bovine. — Pas de race particulière. La population bovine est formée d'un tel amalgame hétérogène d'animaux qu'il n'est pas possible de la caractériser scientifiquement. La cause en est au voisinage de la frontière et aux importations si diverses dans notre département. C'est donc un bétail mal défini, nommé « Meusien » : Durham, Hollandais, Normand, Flamand, puis des croisements d'animaux de pays avec, de préférence, le Durham. Proche des villes où l'on vend le lait en nature, le Hollandais pur, et ses croisements, domine.

Dans les bonnes vacheries, se trouve presque toujours un taureau Durham pour le croisement avec les vaches hollandaises; d'où des veaux plus aptes à l'engraissement et mieux conformés. Loin des villes, prévalent l'élevage, ou l'engraissement en pâture, ou la fabrication du beurre, ou la production du lait pour les beurreries et les fromageries qui se multiplient de jour en jour. Dans la région sud-champenoise, une spéculation toute particulière : celle des veaux gras dits « veaux de lait ». Comme les éleveurs ne trouvent point toujours un débouché fructueux pour le lait, ils laissent téter le veau jusqu'à trois

mois et le vendent alors, quand il atteint le poids vif de 150 kil. environ. Les « veaux gras de Champagne » sont très renommés.

Dans la région nord et dans la région centrale, la stabulation commence en novembre et se termine aux premiers jours d'avril. Alors les animaux vivent en plein pâturage sans discontinuer, jusqu'au retour du froid. Des piquets reliés entre eux par des fils de fer, ou des « fils ronces », clôturent ces pâturages, dans lesquels un abreuvoir; mais point d'abri, sauf l'abri naturel que peuvent offrir quelques arbres. Dans la zone sud, absence absolue de pâturages, le sol sec et crayeux ne les favorisant point; d'où strabulation permanente. Maints propriétaires ne sont que tout simplement herbagers, c'est-à-dire qu'ils ne possèdent ni ferme, ni culture. Le domaine tout entier est un pâturage clos. L'herbager achète, soit dans les Ardennes, soit dans la Meuse, soit dans la Bretagne, des animaux plus ou moins maigres qui deviennent animaux de boucherie lorsqu'ils sont engraissés a point. Selon la qualité de l'herbage et la répartition des pluies, on peut nourrir pendant l'été, et par hectare, de 300 à 1,100 kilogrammes, poids vif d'animaux. Depuis une vingtaine d'années, l'étendue des pâturages augmente sensiblement. Le bœuf, en Ardenne, n'est utilisé comme bête de trait que dans les sucreries : bœufs nivernais qui servent à transporter les betteraves, à faire les labours, et que l'on engraisse ensuite avec pulpes, et tourteaux.

Espece chevaline. — De même que pour l'espèce bovine, pas de race chevaline particulière. Toutefois, jadis, il en existait une spéciale dont l'arrondissement de Rocroi et aussi le nord de l'arrondissement de Mézières étaient le berceau. Cette race ardennaise possédait toutes les qualités de la race bretonne dont elle était proche voisine; petitesse de taille, endurance, sobriété, contente de son pâturage sous bois : il en reste encore quelques types aujourd'hui. Ce cheval, d'ailleurs, s'appelait le « cheval de bois ». C'est pour — autant que possible — reconstituer cette race, toutefois avec plus d'étoffe et meilleure nourriture, qu'a été créé le *Stud-Book*. C'est dans la partie nord des Ardennes que se fait plus particulièrement l'élevage du cheval; non celui des « races fines », mais du cheval à deux fins : le cheval de trait moyen et le « carrossier ». Quant aux étalons, ils sont ou boulonnais, ou percherons, ou d'origine belge.

Espèce ovine. — Occupait, autrefois, tout l'ensemble du département. Elle a disparu des zones nord et centre, et s'est localisée dans la zone sud. En outre, la « population ovine » tendrait à décroitre. Il en faut trouver les causes dans le prix moins rémunérateur des laines et dans la transformation des systèmes de culture; la réduction des jachères ayant diminué les parcours à moutons. Ce n'est plus guère que dans la zone champenoise, où le sol très sec est favorable aux animaux de l'espèce ovine, que l'on entretient des troupeaux, presque tous de race mérinos. Les agneaux naissent en novembre et en décembre. Les béliers loués appartiennent aux bons éleveurs de la Marne et de l'Aisne (Soissonnais) : location variant de 150 à 200 francs, selon les bergeries. Les animaux restent pendant tout l'hiver en stabulation permanente. En été, les troupeaux sont gardés à vue, ou parqués. Un bon berger gagne de 600 à 700 francs par an. Mais les bergers deviennent de plus en plus rares; le métier étant dur, contemplatif, sans trève de fêtes, de jeudis ou de dimanches.

Espece porcine. — L'élevage et l'engraissage du porc tiennent une place énorme dans les Ardennes. Le porc, dans tout petit ménage, est l'animal indispensable. Comme races, les Lorrains, les Craonnais, les Boulonnais, plus ou moins croisés avec les races anglaises. Ce que nos populations ardennaises recherchent dans le porc, c'est surtout le lard et la viande, et beaucoup moins la graisse; la cuisine, en nos régions, se faisant plutôt au beurre qu'au saindoux.

IV. INDUSTRIES ANNEXES.

A signaler, parmi les industries annexes : une *féculerie* à Olizy; quelques *distilleries*, quelques *bouilleurs de cru*, plusieurs *huileries* dans le voisinage des forêts où l'on récolte la faîne et dans certains villages où l'on cultive l'œillette.

Sucreries. — Sept sucreries : à Acy-Romance, à Amagne, à Attigny, à Douzy, à Ecly, à Saint-Germainmont, à Vouziers. Pendant « la campagne » de 1896-1897 — prise comme moyenne, — elles ont « mis en œuvre » 129,898,270 kilogrammes de betteraves ayant produit une quantité totale de 13,141,754 kil. de « sucre en raffiné », ainsi réparti : 685,385 kil. sont « allés à la consommation »; 174,131 kil. servirent au sucrage des vendanges; 10,687,206 kil. ont été dirigés sur les entrepôts; 800,876 kil. ont été exportés; 133,169 kil. ont été envoyés dans les fabriques; enfin le reste, soit 660,987 kil. contenus dans les mélasses, servit à l'industrie.

A Sery et à Villers-devant-le-Thour, deux *râperies* annexes à la fabrique de Saint-Germainmont. Le nombre de jours de râpages pour les sept fabriques du département fut, pendant cette campagne de 1896-1897, de *530*, pendant lesquels on employa *929* hommes, *72* femmes et *33* enfants, avec un salaire moyen de : *3 fr. 90* pour les hommes; *1 fr. 93* pour les femmes; et *1 fr. 83* pour les enfants.

Laiteries, fromageries, beurreries. — Une fromagerie spéciale à Asfeld; et dans le département, de nombreuses laiteries industrielles; les unes sont la propriété d'un seul cultivateur, les autres appartiennent à des associations. Ces laiteries, ces fromageries sont parfaitement outillées : moteurs à vapeur ou hydrauliques, écrémeuses centrifuges, barattes montées sur pivot, malaxeurs, moules à beurre.

Apiculture, aviculture, pisciculture. — Dans maints villages, des ruches d'abeilles. Toutefois, à part quelques rares exceptions, ne sont pas employés les moyens perfectionnés qui permettraient de faire rendre à l'apiculture son entier produit normal et possible. Tous les cultivateurs ont dans leurs basses-cours des poules, des pigeons, des oies, des canards, des dindons, quelques pintades, qu'ils vendent aux marchés; mais ils ne cherchent point l'amélioration des races; ils se contentent des races du pays. En ce qui concerne la pisciculture, elle est nulle en dehors de ce que fait l'Administration des Ponts et Chaussées pour le repeuplement des cours d'eau.

Plantation d'arbres. — Chaque année, particulièrement dans la zone moyenne et centrale, sont plantés de nombreux arbres à fruits : cerisiers, poiriers, mais surtout pommiers, parce que le cidre est d'un écoulement facile et rémunérateur. Plantations soit en bordure dans les champs, soit en lignes distantes de 15 à 20 mètres dans les herbages. Elles sont beaucoup plus soignées qu'autrefois. Le long des chemins dits de « grande communication », les arbres fruitiers tendent à remplacer les arbres forestiers. Dans la partie sud des Ardennes, quelques vignes — toutefois aucun effort pour reconstituer les vignobles — non encore atteintes par le phylloxera, mais qui souffrent annuellement du mildew; sur les terrains incultes, sur les landes, dans les terrains crayeux, quelques essais de reboisements. Sur de petites étendues où l'on essaie diverses essences résineuses, se rencontrent le pin noir d'Autriche, le pin sylvestre, le bouleau, l'aulne. C'est certainement le meilleur emploi que l'on puisse faire des terrains incultes à couche arable ayant peu d'épaisseur et s'étageant sur des pentes assez raides.

Champs de démonstrations. — Il y eut, autrefois, environ soixante-dix champs de démonstrations placés le long des routes, souvent même à l'intersection de

deux chemins. Un poteau indicateur, portant cet avis : « Champ de démonstrations », le signalait à l'attention publique. Une boîte vitrée et grillagée contenait le plan du champ, un tableau indiquant la formule d'engrais employés, la dépense faite, en un mot toutes les indications nécessaires pour que la « démonstration » fut pratique et fructueuse.

Ces champs étaient divisés en deux parcelles; l'une, exactement de 10 ares, recevait la fumure complémentaire en engrais chimiques; l'autre, d'une contenance quelconque, mais toutefois non inférieure à 10 ares, ne recevait que la fumure usitée dans le pays et servait de témoin. Ces champs de démonstration n'existent plus : on a jugé que l'impulsion, que l'élan vers l'emploi des engrais chimiques suffisaient.

Exploitation. — Dans les Ardennes, le métayage est inconnu. En certaines localités, où l'on cultive surtout l'oignon et la carotte rouge (Ecordal, Allan-d'huy, Charbogne, Saint-Lambert), une coutume se rapproche assez du métayage. C'est, pour ainsi parler, une « culture à moitié produit ». Le propriétaire remet son sol fumé et préparé, le preneur sème, donne tous les soins nécessaires pour obtenir une bonne récolte, et le partage se fait. Mais en dehors de cette coutume, d'ailleurs limitée spécialement à cette région, deux modes seulement d'exploitation agricole : « le faire-valoir direct », pour la moyenne et la petite culture; le « fermage », pour la grande culture. A signaler encore un autre mode que l'on pourrait appeler un « mode mixte ». Le propriétaire loue quelques-unes de ses terres : il devient alors propriétaire pour partie de son exploitation, et fermier pour le surplus.

V. ORGANISATION AGRICOLE.

A Charleville, un *professeur départemental d'agriculture* dont le décret du 9 juin 1880 détermine les attributions : 1° enseignement agricole à l'école Normale primaire, et, si les nécessités l'exigent, dans les autres établissements d'instruction publique; 2° conférences agricoles dans les campagnes; 3° travaux ou missions, à la demande du Préfet ou du Ministre de l'agriculture.

A Vouziers, une *chaire d'arrondissement* instituée le 26 juin 1891, par arrêté ministériel. L'enseignement comprend : 1° un cours d'adultes à Vouziers et dans une commune rurale de l'arrondissement; 2° cours réguliers des travaux intérieurs de la ferme, de jardinage et d'arboriculture; ils se font à l'école primaire publique des filles à Vouziers.

Un arrêté ministériel créait (le 7 mars 1890) dans les Ardennes, à Rethel, une école pratique d'Agriculture pour former des « chefs de culture » et donner une bonne instruction professionnelle aux fils de cultivateurs, de propriétaires et de fermiers, comme aussi, d'ailleurs, à tous les jeunes gens que séduit la carrière agricole. Des bourses d'examen ont été fondées par l'Etat, par le Département, par le Cercle agricole, par la Ville de Rethel. C'est l'école que créait M. Linard.

Les bourses départementales sont exclusivement réservées à des jeunes gens domiciliés dans le département des Ardennes. Les élèves sont reçus après un examen qui a lieu tous les ans au siège de l'école, le deuxième lundi d'août. Les cours commencent le deuxième lundi d'octobre et se terminent le 6 septembre. Les candidats doivent avoir treize ans, au moins, et dix-huit ans, au plus, dans l'année de leur admission.

En outre, un arrêté ministériel, en date du 27 novembre 1893, instituait, comme annexe à cette école pratique d'Agriculture de Rethel, une station agronomique, ou laboratoire de recherches et d'analyses, qui fonctionne depuis le 1er février 1894. Les agriculteurs peuvent alors connaître la composition du

sol qu'ils cultivent, être fixés sur la valeur et la destination des engrais que leur offre le commerce.

Syndicat des agriculteurs ardennais. — Cette institution, fondée le 4 février 1884 entre les agriculteurs des Ardennes, sur l'initiative du professeur départemental d'agriculture, a pour but l'achat en commun de toutes les matières, engrais, plâtre, sels, tourteaux, graines utiles à l'agriculture, et aussi l'acquisition des machines agricoles nécessaires. Le Syndicat, servant d'intermédiaire entre les vendeurs et les acheteurs, défend ainsi les intérêts de ses associés, en même temps qu'il contrôle, à l'aide d'une rigoureuse analyse, l'authenticité et l'excellence des matières achetées. C'est à Poix-Terron que sont centralisés tous les engrais achetés par le Syndicat, dont le tableau que voici nous montre la marche ascendante depuis ses origines jusqu'à l'année 1898 :

Années	Adhérents	Tonnage des matières achetées	Valeur des matières achetées
1re année (1884)...	730	512.000 kil.	52.000 fr.
2e — (1885)...	1.144	1.126.000	118.000
3e — (1886)...	1.815	2.309.000	205.700
4e — (1887)...	2.250	3.661.000	295.670
5e — (1888)...	3.000	5.986.400	430.900
6e — (1889)...	3.600	6.503.000	445.400
7e — (1890)...	3.800	4.781.900	452.390
8e — (1891)...	4.066	4.409.100	458.190
9e — (1892)...	4.502	5.296.900	545.430
10e — (1893)...	4.721	5.609.500	584.140
11e — (1894)...	4.734	6.387.400	747.580
12e — (1895)...	4.717	5.306.200	521.260
13e — (1896)...	4.682	6.320.500	545.570
14e — (1897)...	4.785	8.730.000	673.540
15e — (1898)...	5.029	8.572.300	706.620
	Totaux........	75.511.200 kil.	6.782.390 fr.

Concours régionaux agricoles. — Aux termes d'un arrêté de M. le Ministre de l'agriculture du 6 juillet 1892, le nombre des concours régionaux a été réduit de huit à cinq, par an, à partir de 1893.

Le concours de la région dont fait partie le département des Ardennes eut lieu à Charleville-Mézières — dans la prairie qui sépare, le long de la Meuse, les deux cités — en juin 1898. Il fut très réussi, très animé, très brillant, laissant chez tous, exposants et visiteurs, le plus agréable souvenir. Pareil concours se fera en 1899 dans la Somme, et en 1900 dans les Vosges.

Les *Comices* et les *Cercles agricoles* sont des associations libres, formées par des cultivateurs et des propriétaires qui se réunissent pour seconder le développement des progrès de l'agriculture dans la circonscription qu'elles embrassent.

Un Comice existe dans chacun des arrondissements du département des Ardennes. Un Cercle a, en outre, été créé dans les arrondissements de Rethel et de Vouziers.

Les ressources de ces associations se composent des cotisations des sociétaires, des allocations de l'Etat et du Département, et des subventions des communes.

La subvention de l'Etat est de 6.000 francs, répartie à raison de 1,200 francs par arrondissement; le Département inscrit à son budget un crédit de 11,500 francs, sur lequel 2,300 francs sont attribués à chaque arrondissement.

Dans celui de Rethel, deux tiers des subventions sont alloués au Cercle et un tiers au Comice. Dans l'arrondissement de Vouziers, le Cercle reçoit la totalité des subventions.

Comice agricole de Mézières fondé le 21 décembre 1872; membres : 201. — *Cercle agricole de Rethel* fondé le 2 juin 1888 ; membres : 580. — *Comice agricole de Rethel* fondé le 19 janvier 1835; membres : 201. — *Comice agricole de Rocroi* fondé en 1834; membres : 117. — *Comice agricole de Sedan* fondé le 20 juin 1835; membres : 391. — *Cercle agricole de Vouziers* fondé le 1er avril 1873 (il célébrait en 1898 ses noces d'argent au concours de Monthois); membres : 235. — *Comice agricole de Vouziers* fondé en 1835; membres : 207; ayant comme annexe le *Syndicat du Sud.*

Des *Chambres consultatives d'agriculture,* instituées par décret du 25 mars 1852, ont pour objet spécial la protection des intérêts agricoles.

Elles donnent leur avis sur les demandes de concession d'eau pour les usines, moulins, irrigations; sur les créations de foires et marchés; sur les questions relatives aux douanes et aux contributions indirectes.

Il y a, dans chaque arrondissement, une Chambre consultative d'agriculture, composée d'autant de membres que l'arrondissement renferme de cantons; sans que toutefois le nombre de ses membres puisse être inférieur à six.

Les membres en sont désignés par le Préfet, qui les choisit parmi les agriculteurs et parmi les propriétaires de chaque canton; ils sont nommés pour trois ans.

Des *Commissions cantonales de statistique* ont été créées par décret du 1er juillet 1852.

Ces Commissions sont chargées de remplir les divers tableaux que M. le Ministre de l'agriculture leur adresse, soit périodiquement, soit accidentellement, en vue de recueillir les renseignements dont il a besoin pour apprécier notamment l'importance de la production agricole.

Dans les chefs-lieux de département ou d'arrondissement, la Commission de statistique est présidée par le Préfet ou le Sous-Préfet, ou par les personnes que désignent ces fonctionnaires pour les représenter. Dans les chefs-lieux de cantons, c'est le Préfet qui nomme le président. Chaque Commission élit, à la simple majorité, un ou plusieurs secrétaires-archivistes.

Dans les villes chefs-lieux comprenant plusieurs cantons, il ne doit y avoir qu'une seule Commission.

Mentionnons enfin la *Société hippique des Ardennes,* constituée en 1888 pour l'organisation de courses au trot, dans le but d'encourager l'amélioration chevaline, et pour la création d'un livre généalogique, ou *Stud-Book,* dont l'objectif est de reconstituer la race ardennaise.

Le *service des Haras* est réparti en six arrondissements d'inspection.

Le département des Ardennes dépend du dépôt de Montier-en-Der (Haute-Marne), lequel fait partie du sixième arrondissement. Le dépôt de Montier-en-Der comprend dans sa circonscription les départements de la Haute-Marne, de la Marne, de l'Aube, des Ardennes et de l'Yonne.

Des *stations d'étalons* de l'Etat sont établies à Renwez, à Mouzon, à Sedan, à Rumigny, à Rethel, à Vouziers.

Etalons approuvés. — Indépendamment des étalons de l'Etat affectés au service de la monte, l'Administration des Haras accorde des primes dites « d'approbation » à des étalons reconnus susceptibles de concourir à l'amélioration de l'espèce chevaline. Ces étalons sont choisis, chaque année, par le directeur du dépôt de Montier-en-Der, à l'issue des opérations de la Commission chargée, en exécution de la loi du 14 août 1887 sur la surveillance des étalons, de constater l'état sanitaire au point de vue du cornage et de la fluxion périodique.

Etalons autorisés. — Une autre catégorie d'étalons, dite « étalons autorisés », est également admise par l'Administration des Haras à faire la monte; mais les propriétaires de ces étalons ne reçoivent pas de primes de l'Etat. Tel est, par exemple, le haras d'Ecordal.

Subventions pour l'amélioration de l'espèce chevaline. — Une somme de 9,500 francs (dont 5,000 francs alloués par le Département et 4,500 francs par l'Etat) permet, pour encourager l'amélioration de l'espèce chevaline, d'accorder des primes aux propriétaires de juments poulinières et de pouliches.

L'attribution des primes est faite par une Commission que préside l'Inspecteur général des Haras, ou son délégué. Elle est composée de quatre membres civils et d'un membre militaire, que désigne, chaque année, M. le Ministre de l'agriculture.

VI. STATISTIQUE AGRICOLE DES ARDENNES.

Nous baserons cette statistique agricole sur l'ensemble moyen des cinq dernières années : 1894-1898.

Céréales. — *Froment.* — 66,582 h. ensemencés ont produit 1,398,222 hectol., soit 1,048,666 quintaux. L'hectare a rapporté 21 hectolitres de blé en moyenne, vendu 13 fr. 85 l'hectolitre; le total s'élevant à 19,365,374 francs.

Méteil. — Ensemencé sur 937 hectares, a rapporté 17,803 hectolitres (19 hectolitres par hectare) pesant 13,174 quintaux. La valeur totale de cette récolte donne le chiffre de 181,946 francs (10 fr. 22 l'hectolitre).

Seigle. — 12,970 hectares ont produit une récolte de 246,430 hectolitres (177,430 quintaux). Vendue à raison de 7 fr. 94 l'hectolitre, la récolte de seigle a produit la somme totale de 1,956,654 francs.

Orge. — 178,578 hectolitres (114,248 quintaux) produits par une surface de 9,221 hectares. Le prix moyen de l'hectolitre a été de 10 fr. 47, ce qui donne un prix total de vente de 1,869,711 francs.

Sarrasin. — Très peu cultivé dans les Ardennes, le sarrasin n'occupe qu'une surface de 109 hectares ayant donné 1,417 hectolitres (822 quintaux). La production moyenne par hectare est de 13 hectolitres. La valeur totale du rendement est de 14,269 francs, à raison de 10 fr. 07 l'hectolitre.

Avoine. — Culture très développée; 61,835 hectares ensemencés. La récolte a été vendue au prix de 8 fr. 11 l'hectolitre, soit 11,032,600 francs pour la vente totale de 1,360,370 hectolitres (598,563 quintaux).

Maïs, néant. — *Millet*, néant.

Pommes de terre et betteraves. — *Pommes de terre.* — 12,819 hectares plantés en pommes de terre ont donné un rapport de 1,435,728 quintaux (112 quintaux par hectare), qui ont été vendus à raison de 4 fr. 84 le quintal; ce qui forme un produit total de 6,948,923 francs.

Betteraves fourragères. — Le rendement total fut de 1,244,650 quintaux produits par 4,015 hectares ; l'hectare produisant 310 quintaux en moyenne.

Le prix du quintal était de 1 fr. 67.

Betteraves à sucre. — Cette culture s'est accrue de plus d'un millier d'hectares; 4,781 hectares (au lieu de 3,429 en 1895) ont donné comme production totale 1,281,308 quintaux. La production moyenne de l'hectare a été de 268 quintaux. La valeur totale de la récolte a atteint le chiffre de 2,856,316 fr. (2 fr. 23 le quintal).

Fourrages. — *Trèfle.* — Le nombre d'hectares cultivés a été de 7,832 ; la production totale, de 250,456 quintaux (33 par hectare). La valeur totale s'est élevée à 1,305,202 francs. (5 fr. 05 le quintal).

Luzerne. — La surface du terrain produisant la luzerne fut, en 1896, de 14,800 hectares ayant produit 547,600 quintaux (67 par hectare). Cette luzerne,

vendue à raison de de 5 fr. 31 en moyenne le quintal, a produit une somme totale de 2,907,756 francs.

Sainfoin. — La production du sainfoin fut de 195,660 quintaux produits par 7,247 hectares. La valeur de la vente a été de 1,084,000 francs (en moyenne 5 fr. 54 le quintal).

Prés naturels. — Les *prés naturels*, 56,939 h. ayant produit 1,423,475 quintaux qui donnent 6,678,705 francs, soit 5 fr. 34 le quintal.

Prairies artificielles. — 33,762 hectares ayant produit 1,293,517 quintaux. Valeur du quintal, 3 fr. 59.

Herbages. — Superficie peu étendue, 7,225 hectares seulement qui ont produit 142,975 quintaux à raison d'une valeur moyenne de 4 fr. 83 le quintal, soit 691,199 francs pour le tout.

Cultures industrielles. — *Lin.* — Seulement 6 hectares sont cultivés dans les Ardennes. La production du lin en filasse n'est que de 39 quintaux (6 quint. 50 par hectare). Valeur totale de la récolte : graines, 1,025 fr.; filasse, 5,070 fr.

Colza. — Très peu cultivé. On ne compte en effet que 2 hectares ayant rendu 27 quintaux qui ont fourni 42 hectolitres d'huile vendus 882 francs.

Navette, néant. — *Œillette*, néant. — *Cameline*, néant.

Chanvre. — Le chanvre a été cultivé sur une surface de 7 hectares qui ont produit en filasse 39 quintaux (production moyenne par hectare, 5 quintaux 59.) Valeur totale de la filasse, 5,500 francs.

Tabac, néant. — *Houblon*, néant.

Vignes. — Les Ardennes occupent un rang inférieur pour la production du vin; 414 hectares seulement sont en vignes productives; on plante à raison de 10,000 pieds à l'hectare. La production totale est de 13,450 hectolitres de vin, l'hectare produisant une moyenne de 32 hectol. 49. La vente totale de la récolte à raison de 39 fr. 72 l'hectolitre, valeur moyenne, a produit 536,340 francs.

Noix. — 747 quintaux ayant rapporté 23,157 francs. Valeur moyenne du quintal, 31 francs.

Culture fruitière. — *Pommes à cidre.* — 40,297 quintaux de pommes à cidre ont été récoltés. La valeur totale de ce produit fut de 370,732 francs, à raison de 9 fr. 20 en moyenne le quintal.

Prunes. — Le nombre de quintaux de prunes cueillies s'élève à 3,032, d'une valeur totale de 35,322 francs (11 fr. 65 le quintal).

Mûriers, néant. — *Olives*, néant. — *Châtaignes*, néant. — *Production séricicole*, néant.

Production du cidre. — Il a été fabriqué 53,729 hectolitres de cidre.

Animaux de ferme. — *Espèce chevaline.* — Environ 47,094 chevaux.

Espece bovine.— Taureaux, 1,541; bœufs de travail, 616; bœufs à l'engrais, 4,258.

Vaches, 55,834. — *Bouvillons*, 7,851. — *Génisses*, 16,111; *élevées* de six mois à un an, 12,439. — *Veaux* au-dessous de six mois, 7,362.

Mulets, 21. — *Anes*, 882.

Béliers au-dessus de deux ans, 849. — *Moutons* au-dessus de deux ans, 29,160. — *Brebis* au-dessus de deux ans, 98,272.

Agneaux et *agnelles* : de un an à deux ans, 49,675; de moins d'un an, 75.480.

Porcs, adultes et jeunes, 54,486. — *Espèce caprine*, 9,699.

Produits divers. — *Lait.* — 927,652 hectolitres, représentant une valeur totale de 13,636,484 francs (14 fr. 70 l'hectolitre), ont été utilisés.

Laine. — La laine des 152,360 moutons tondus a donné 4,824 quintaux d'une valeur totale de 887,616 francs. (Valeur moyenne du quintal, 184 francs.)

Miel et cire. — Nombre de ruches d'abeilles en activité, 17,846.

Production totale du miel, 97,592 kilogrammes représentant la somme de 158,099 francs. (1 fr. 62 le kil.) — Production totale de la cire : 16,297 kil. valant 47,587 francs. (2 fr. 92 le kil.)

Importation du bétail. — Il a été importé en 1896, par le bureau des douanes de Givet : 122 bœufs, 12 taureaux, 526 vaches, 728 génisses et bouvillons, 51 veaux, 173 moutons, 7,905 porcs, 1,836 chevaux, 22 ânes. Le montant du droit de visite s'est élevé à la somme de 3,546 fr. 55. Les bureaux de : Messempré, 18 porcs, 3 chevaux; Mogues, 23 chevaux, 20 porcs; Margny, 4 porcs, 13 chevaux; Signy-le-Petit, 9 chevaux; Gué-d'Hossus, 19 chevaux; Vireux-Molhain, 18 chevaux.

L'importation des viandes fraîches en 1896, par bureaux de douanes, se répartit de la manière suivante : bœufs, 8,664 kil.; veaux, 58,256 kil.; moutons, 4,037 kil.; chèvres, 981 kil.; porcs, 418,104 kil.

Parmi les bureaux de douanes qui tiennent la tête, nous citerons : Givet, 27,450 kil. de veau, 114,662 kil. de porc; Hargnies, 105,231 kil. de porc; Gespunsart, 61,095 kil. de porc; Saint-Menges, 18,632 kil. de porc; La Chapelle, 80,112 kil. de porc.

La viande de bœuf et la viande de veau furent surtout importées par les bureaux de Messempré et de Margut : 4,048 kil. de bœuf et 2,796 kil. de veau pour le premier; 4,195 kil. de bœuf pour le second.

Les éleveurs ardennais ont fourni *directement* à Paris, pour le marché de la Villette : 141 bœufs, 21 vaches, 14 taureaux, 1,840 moutons. Le poids de la viande donnée par ces animaux, et vendue aux Halles de Paris, s'est élevé à 36,961 kil. pour les bœufs et les vaches, et à 48,183 kil. pour les moutons.

Le *prix moyen* de la viande est de : bœuf, 1 fr. 60; vache, 1 fr. 40; veau, 2 fr. 10; mouton, 2 fr. 15; porc, 1 fr. 80 le kilogramme.

Sur toute la ligne de frontière ardennaise belge, est organisé un service d'*inspection vétérinaire :* à Fumay; à Vireux; à Givet, route de Philippeville, route de Namur, route de Beauraing; à Hargnies; à Gespunsart; à Saint-Menges; à la Chapelle; à Messempré; à Mogues; à Margny.

Aux termes des décrets des 14 mars et 9 avril 1896, les animaux de l'espèce bovine (autres que les veaux âgés de moins de six mois), qui ne sont pas destinés à être immédiatement sacrifiés pour la boucherie (animaux d'élevage, de reproduction de laiterie), ne sont admis à l'importation qu'après avoir été soumis à l'épreuve de la tuberculine au moment de leur passage à la frontière. Ils ne peuvent, d'ailleurs, pénétrer en France que par les bureaux de Givet et de Mogues.

VII. DIVISION DE LA PROPRIÉTÉ.

Voici les chiffres les plus récents qu'il nous est permis de relever d'après la cote foncière :

155,100 propriétés imposables; 139,874 appartenant à la petite propriété au-dessous de 6 hectares; 14,095 à la moyenne propriété au-dessous de 50 hectares; 1,131 à la grande propriété. — Les biens qui dominent dans la petite propriété sont de 1 hectare à 2 hectares : 22,796; puis viennent ceux de 50 ares à 1 hectare : 21,044. — Dans la propriété moyenne, les biens de 10 à 20 hectares sont, de beaucoup, plus nombreux : 5,157. — La grande propriété comprend : 495 domaines de 50 à 75 hectares; 225 domaines de 75 à 100 hectares; 250 domaines de 100 à 200 hectares; 165 domaines au-dessus de 200 hectares. — En ce qui concerne la superficie, la petite propriété recouvre 132,553 hectares; la moyenne propriété, 199,073 hectares; la grande propriété, 155,218 hectares. — La grande propriété, au-dessus de 200 hectares, occupe une superficie de 71,860 hectares.



CHAPITRE IX

L'INDUSTRIE DANS LES ARDENNES

I. Les origines historiques. — II. Industrie métallurgique. — III. Usines à cuivre de Flohimont. — IV. Appareils à vapeur. — V. Ardoisières; carrières; industries minérales. — VI. Draperies. — VII. Inspection du travail; Chambres de commerce; arts et manufactures. — VIII. Les industries par arrondissement.

I. LES ORIGINES HISTORIQUES.

La fabrication de la fonte et du fer dans notre département, dit J. Hubert : Géographie des Ardennes, est fort ancienne. Les hauts-fourneaux datent à peu près de l'an 1500. Avant cette époque, on fabriquait de la fonte et du fer dans certaines parties de la contrée, mais on n'a conservé aucune trace du mode pratique. On ne sait rien quant à l'époque de cette fabrication. Elle est seulement attestée par des scories que l'on rencontre dans les environs des minières et par des fouilles anciennes dans les gîtes de minerai. Il est probable que celui-ci était fondu sur place dans de petits fourneaux. On a retrouvé aussi, en quelques points des Ardennes et près des cours d'eau, d'anciens fonds de creusets qui ont appartenu, sans contredit, à des appareils analogues à ceux d'aujourd'hui. Les plus anciens hauts-fourneaux qui subsistent encore datent de 1540-1550. Il y en a quatre de cette époque. Six ont été établis de 1600 à 1650 et 1680, et sept autres de 1700 à 1750. La période de 1750 à 1821 s'est écoulée sans qu'aucun fourneau ait été élevé. De 1821 à 1830, huit fourneaux furent construits; enfin les années 1835, 1836 et suivantes ont vu naître plusieurs nouvelles usines. La plupart des anciens fourneaux avaient des dimensions plus petites que ceux d'aujourd'hui; quelques-uns n'ont point été agrandis, le plus grand nombre a été rebâti sur de nouveaux modèles.

En considérant la fabrication du fer dans les feux d'affinerie au charbon de bois, on voit que les premières forges, au nombre de deux, ont été construites en 1550; — dix ou douze l'ont été de 1640 à 1650; — deux en 1680 et 1690; puis un siècle s'est écoulé pendant lequel cette fabrication n'a pris aucun développement; — en 1790, douze nouveaux foyers sont mis à feu; — huit autres forges s'élèvent de 1811 à 1818; — onze de 1823 à 1828. Enfin, huit affineries sont établies pendant les années 1834, 1836, 1837, 1838 et 1839. L'extension qu'a prise l'affinage de la fonte en 1814 et 1815 a pour cause le rapprochement de la frontière belge. Avant cette époque, une grande partie du fer de platinerie provenait du Luxembourg.

La fabrication du fer au moyen de la houille a été introduite dans notre

département, en 1824, par un Anglais qui venait de monter des fours à puddler à Couvin (Belgique). Cette fabrication n'a commencé réellement à se développer qu'en 1825, 1827 et 1828. Elle a pris un nouvel accroissement, bien faible, en 1835 ; l'introduction de la méthode anglaise n'amena la suppression que d'un petit nombre de foyers d'affinage au charbon de bois, et tandis que dans le département de la Meuse, par exemple, ce mode d'affinage s'éteint tous les jours, dans les Ardennes il est resté en pleine activité.

La fabrication du petit fer au martinet ne s'est guère développée que vers 1790. Cependant il paraît que le martinet d'Haraucourt existait déjà en 1700. Ce n'est qu'en 1827 que des cylindres ont été substitués aux martinets.

Avant 1812, il n'existait que deux fonderies dans les Ardennes : celle d'Haraucourt et celle de Linchamps, qui datent de 1700 et de 1750. Celle de Saint-Nicolas fut montée en 1812. La fabrication des clous ayant pris une grande extension dans les environs de Charleville, plusieurs fabriques nouvelles furent établies en 1821, 1824, 1825 et 1827.

Le premier laminoir à tôles des Ardennes, et, dit-on, le premier de la France, fut construit à Givonne en 1790. Les trois suivants datent de 1795, un autre de 1812. — Il y eut dans la fabrication de la tôle une extension considérable vers l'année 1823 ; et, de 1823 à 1828, six nouveaux laminoirs furent élevés. Enfin dix autres marchent depuis 1834 ; puis, à partir de cette époque, la production de la tôle s'est beaucoup accrue.

La fabrication du fer de platinerie, qui est une spécialité du département des Ardennes, fut importée vers 1790 du pays de Liège.

M. E. Nivoit, aujourd'hui inspecteur général des mines, publiait en 1869, à la librairie Eugène Jolly, ses NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR L'INDUSTRIE DANS LE DÉPARTEMENT DES ARDENNES, un volume de 350 pages fort intéressant et très au point pour l'époque. Mais il aurait besoin, aujourd'hui, d'être remanié ; comme d'ailleurs, après trente années, tous les ouvrages relatifs aux industries qui progressent, périclitent ou disparaissent avec le temps, selon les conquêtes de la science, selon aussi les besoins nouveaux de la civilisation ou les exigences nouvelles des problèmes sociaux. Nous n'avons pas toutefois la prétention de refondre l'œuvre de M. Nivoit ; nous ne pouvons ici que donner en quelques pages une vue d'ensemble sommaire de nos principales industries, parmi lesquelles, en première ligne, celle du fer.

II. INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

L'importance de notre département pour la mise en œuvre du fer et de la fonte est énorme en France. C'est notamment dans la vallée de la Meuse — partie comprise entre Sedan et Givet — et dans la vallée de la Chiers que cette industrie s'est développée : surtout celle de la fonderie en deuxième fusion qui, actuellement, *occupe* **5,400 ouvriers** et *produit* **72,000** *tonnes* de fonte moulée *représentant* **une valeur de 18 millions** environ. Dans le département, n'existent plus de hauts-fourneaux en activité : c'est en 1894 que le dernier, celui de Vireux-Molhain, fut mis « hors de feu ».

La *fonte* dite de *deuxième fusion* est fondue dans un cubilot, sorte de four à réverbère intérieurement garni d'une chemise en briques réfractaires et duquel le métal fondu est extrait au moyen de « poches » en métal qui servent à le transporter, à le vider dans des moules en sable maintenus par des châssis de fer. Le nombre des cubilots qu'emploient nos usines ardennaises est de 130 : ce qui donne à notre département le premier rang entre tous les autres départements de France. Depuis quelques années, sont employées des machines à mouler dont l'usage paraît tendre à se généraliser. Pour quelques-unes, la pression nécessaire au serrage du sable est obtenue par l'air comprimé ou par presse hydraulique.

Les *principales fonderies* des Ardennes qui occupent de 100 à 1,000 ouvriers sont : Société métallurgique d'Aubrives et de Villerupt, à Aubrives ; — fonderies : Péchenart, à Bourg-Fidèle ; — Deville, Pailliette, Forest, à Charleville ; — Gustin fils aîné, à Deville ; — Guillet et Cie, à Haraucourt ; — Boutmy et Cie, à Margut ; — Veuve Jacquemart, à Neufmanil ; — Henrot-Toupet, à Nouzon ; — Hardy-Capitaine et Cie, à Nouzon ; — Henri Faure, à Revin ; — Arthur Martin, à Revin ; — Henri Morel, à Revin ; — Moranvillé et Huet, à Vivier-au-Court ; — Société des usines du Pied-Selle, à Fumay ; — Société anonyme des Fonderies de Monthermé et Laval-Dieu.

Fonte malléable, fonte d'acier. — Depuis quelques années, s'est développée dans notre département la production de la fonte malléable. A cet effet, on emploie des fontes anglaises et suédoises cassées en petits morceaux, pour qu'il soit possible de les mettre dans des creusets en matière réfractaire. Ces creusets vont ensuite aux fours sans cesse maintenus à très haute température. Même procédé de moulage et de coulée que pour les fontes ordinaires. Toutefois, les fontes moulées sont encore recuites avec addition de « minerai riche » dans des fours où souvent elles demeurent plusieurs jours. Le « recuit » donne à ces fontes une certaine malléabilité qui permet de les plier, de les tourner, de les polir plus facilement. On ajoute quelquefois au mélange dans les creusets une certaine quantité d'acier. Le produit obtenu se nomme : fonte d'acier.

Dans le département, **18 fonderies** de *fonte malléable*. — *Production :* environ **3,100 tonnes** représentant une *valeur* de **25 millions**. *Nombre d'ouvriers employés :* **huit cents.**

Usines en fer et tôleries. — Le fer est fabriqué dans les Ardennes au moyen de fours à puddler dans lesquels on emploie la fonte provenant des hauts-fourneaux de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Marne et du Luxembourg. La fonte, portée à haute température, est transformée en loupes soumises à l'action d'un marteau-pilon et ensuite d'un laminoir. On obtient alors des barres qui sont découpées en morceaux et réunies en paquets avec un mélange de ferrailles ; puis le tout est chauffé dans un four à souder afin de pouvoir être passé ensuite au laminoir. On fabrique, notamment, des fils d'acier avec des lingots réchauffés une seule fois.

Les usines de Blagny et d'Osnes ont, chacune, un four-Martin pour la fabrication des lingots d'acier que l'on transforme en tôles minces, dans des laminoirs très résistants. La tôle ainsi obtenue est fort supérieure à celle que donnent les lingots provenant des convertisseurs.

Les principales *usines métallurgiques* sont : usines Saglio et Cie, à Blagny ; — Raty et Cie, à Flize ; — Boutmy et Cie, à Messempré ; — Lefort et Cie, à Mohon ; — Société des Forges de Brévilly ; — les usines d'Osnes ; — Ollivet, à Mouzon ; — Henri Morel, à Saint-Nicolas (Revin) ; — Société des Forges et Clouteries des Ardennes, à Mohon ; — Société des Forges et Hauts-Fourneaux de Villerupt et Laval-Dieu, à Monthermé ; — Société des Forges de Vireux-Molhain.

La production de ces usines est de :

54,000 tonnes de fers puddlés, représentant une valeur de... fr.	8.200.000
11,000 tonnes de tôle de fer puddlé, représentant une valeur de.	2.200.000
24,000 tonnes de fer provenant du réchauffage des vieux fers et représentant une valeur de	3.800.000
4,000 tonnes de tôle provenant du réchauffage des vieux fers et représentant une valeur de	760.000
24,000 tonnes d'acier en barres ou en fils, représentant une valeur de	3.900.000
12,000 tonnes de tôle d'acier, représentant une valeur de	2.700.000
Total... fr.	21.560.000

Boulonneries. — C'est surtout dans la vallée de la Meuse et de la Semoy que se trouvent les principales boulonneries, auxquelles s'adjoint souvent la fabrication des pièces filetées. Certaines machines — une centaine dans le département — peuvent donner cinq mille boulons par jour. Au nombre des boulonneries les plus importantes, nous citerons celles, à Château-Regnault-Bogny, de MM. Maré, Gérard et Mialaret; à Braux, de MM. Mernier freres; et aussi à Braux, la Manufacture ardennaise que dirige M. E. Despas.

Ferronneries, boucleries, quincailleries. — Dans les Ardennes, de nombreuses usines pour le forgeage des pièces destinées à la construction des locomotives et des wagons. Ces pièces sont ensuite travaillées à l'aide de machines-outils qui s'appellent raboteuses, fraiseuses, tours, poinçonneuses. La fabrication des boucles et des ferrures de harnais est très importante à Raucourt, notamment dans les ateliers de M. Gustave Thiriet qui vient d'ajouter à cette industrie la fabrique des chaines par une soudure autogène au moyen de machines électriques.

Les *paumelles* pour croisées et portes sont fabriquées à Nouzon, à Guignicourt, à Charleville. Les communes de Vrigne-aux-Bois, de Vivier-au-Court, de Ville-sur-Lumes, ont la spécialité des crémones ou de toutes autres petites pièces dans lesquelles entre une certaine partie de fonte.

La fabrication des *clous forgés* fut introduite dans les Ardennes en 1468 par les Liégeois qui, après le pillage de leur ville par Charles le Téméraire, vinrent s'établir aux environs de Mézières. Pendant de longues années, cette industrie ne cessa de grandir et de prospérer; mais en 1827, la clouterie mécanique importée d'Angleterre vint lui faire une redoutable et, même, mortelle concurrence. Les clous à la main se fabriquent plus particulièrement à Gespunsart et à Cons-la-Grandville. Les principales clouteries mécaniques sont celles de MM. Gailly frères, Husson, à Charleville; de la Société Lefort et Cie, à la Forge, à Mohon et à Saint-Marceau.

III. USINES A CUIVRE DE FLOHIMONT.

L'usine à cuivre assise sur la Houille, au lieudit la Batterie, commune de Fromelennes, près de Givet, fut construite en 1806 pour la fabrication du laiton : alliage de cuivre et de zinc. Les usines de Flohimont, de Fliment, de Flohival, situées sur ce même territoire, sont d'installation plus récente. Ce ne fut qu'en 1842 que l'on commençait à traiter les minerais de cuivre dans l'usine de Flohimont.

Les usines à cuivre dites de Givet sont exploitées par la Compagnie française des métaux dont le siège social est à Paris, 10, rue Volney. Elles ont pris en 1895-1896 un certain développement par suite du traitement des mattes de Boléa et du minerai de Coricoro que l'on transforme dans huit fours Bicheroux en un produit assez pur nommé blistered. Ce produit mélangé à des barres de cuivre de diverses provenances, est épuré à l'usine au moyen de six fours d'affinage. La *quantité de cuivre* ainsi affiné dépasse, par an, **6,000 tonnes**, *représentant une valeur de* **7,600,000 francs.** Les produits sont expédiés sous forme de plaques ou de tubes ayant des dimensions différentes.

Le laiton et le cuivre sont transformés en tubes sans soudure par un procédé de moulage et d'étirage qui consiste a couler dans un moule, muni au centre d'un noyau en sable, un cylindre de cuivre dont l'épaisseur varie avec la longueur du tube à obtenir. Ce tube, placé sur un mandrin qui pénètre à l'intérieur, est ensuite soumis à un battage énergique sous une étampe de forme cylindrique. Le métal s'allonge ainsi aux dépens du diamètre extérieur. Le tube est ensuite soumis au « banc à tirer » qui le fait passer dans une sorte de filière; il y prend alors les dimensions déterminées.

On fabrique, par l'électrolyse, des plaques de cuivre presque pur, utilisées pour diverses fabrications.

A la fabrique de tubes en laiton, s'est adjointe récemment une fabrique de tubes en acier sans soudure qui servent à la construction des chaudières tubulaires et des vélocipèdes. On emploie des disques en acier d'une quantité spéciale qui, après réchauffage dans un four spécial, sont emboutis à l'aide d'une forte presse. Les tubes ainsi emboutis sont martelés comme les tubes en cuivre, puis étirés à chaud au moyen de « bancs à tirer » qui leur donnent des dimensions voulues. Ces tubes sont beaucoup plus résistants que les tubes soudés longitudinalement à recouvrement. Ils conviennent surtout pour la construction des chaudières de torpilleurs; mais leur prix assez élevé n'a pas encore permis d'en généraliser l'emploi.

Mentionnons encore que dans le département existent quatre *fonderies de cuivre*, une *fonderie d'aluminium*, sept *émailleries*, une *fabrique d'émaux*.

IV. APPAREILS A VAPEUR.

Le nombre d'appareils à vapeur employés sur terre en dehors de l'enceinte du chemin de fer, c'est-à-dire dans les établissements industriels et agricoles, est très élevé : il augmente en outre, constamment avec la multiplication des besoins industriels.

Au point de vue de la distribution des appareils à vapeur et de la puissance motrice par département, celui des Ardennes occupe le vingt-unième rang par ordre d'importance, et le quatorzième rang comme puissance motrice. Voici d'ailleurs, résumé en huit branches d'industries, le tableau des appareils à vapeur par nature d'établissements :

BRANCHES D'INDUSTRIE	NOMBRE des ÉTABLISSEMENTS	NOMBRE des CHAUDIÈRES	NOMBRE des RÉCIPIENTS	PUISSANCE des MACHINES en chevaux
Mines, carrières et annexes.....	42	53	»	978
Usines métallurgiques..........	253	420	7	11.510
Agriculture....................	50	51	»	260
Industries alimentaires.........	165	204	38	2.090
Industries chimiques et tanneries.	32	41	6	245
Tissus et vêtements............	99	148	66	4.083
Papeteries, imprimeries, objets mobiliers et d'habitation, instruments....................	40	43	6	216
Bâtiments, entreprises de travaux et divers...............	80	86	2	912
TOTAUX...........	761	1.046	125	20.294

La Compagnie de l'Est possède dans le département des Ardennes deux dépôts de locomotives : celui de Mohon, ayant quatre-vingts locomotives; celui

d'Amagne, en ayant trente. En outre, une réserve de locomotives à Givet. Les usines de Bogny et de Brévilly ont chacune deux locomotives d'une force de 60 et de 20 chevaux, pour exploiter leurs embranchements particuliers.

La Société Beldant frères et Baer, des chemins de fer départementaux à voie étroite, entretient huit locomotives du poids de 18 tonnes.

Le chemin de fer à voie d'un mètre, des usines de Flohimont au port de Givet, est desservi par une locomotive de 20 tonnes.

V. ARDOISES; CARRIÈRES; INDUSTRIES MINÉRALES.

Le *service minéralogique* des Ardennes comprend la surveillance des carrières souterraines, des carrières à ciel ouvert et des appareils à vapeur. Entre aussi dans ses attributions, la statistique de l'industrie minérale. Le département des Ardennes, l'arrondissement de Montmédy, une partie de la Meurthe-et-Moselle, forment le sous-arrondissement minéralogique de Nancy-Nord, lequel dépend de l'arrondissement minéralogique de Nancy. — Personnel : un ingénieur en chef et un ingénieur ordinaire à Nancy; deux contrôleurs principaux, l'un à Charleville, l'autre à Mézières.

Les *carrières souterraines*, dans lesquelles se trouvent classées les *ardoisières*, ont une importance énorme dans les Ardennes où, pour quelques-unes, la *profondeur dépasse 300 mètres;* et cette profondeur va toujours croissant. Les travaux que l'on fait dans ces ardoisières peuvent être égaux aux travaux entrepris dans les mines les plus importantes de France.

La *production* ardoisière fut en 1897, pour les Ardennes, de ***145,000,000 d'ardoises,*** pesant 54.000 tonnes et représentant une *valeur* sur place de **4,100,000 francs.** Le nombre des *ouvriers employés* dans les ardoisières est de ***1,950,*** dont 940 pour les travaux souterrains.

Nos ardoisières actuellement en activité sont :

1° Sur le *territoire de Fumay :* ardoisieres du Moulin-Sainte-Anne, de Saint-Gilbert, du Pied-Selle, de Bacara, de Sainte-Désirée, de Saint-Joseph. (Travaux de recherche de Saint-Pierre des Lions et de Belle-Montagne.)

2° Sur le *territoire d'Haybes :* ardoisières de Saint-Lambert, de Bellerose, de l'Espérance, de la Providence, de Saint-Roch, de Sainte-Barbe. (Travaux de recherche de Saint-Antoine, Blanche de Landenelle et Bellevue.)

3° Sur le *territoire de Rimogne :* ardoisières de la Grande-Fosse, de Saint-Quentin et de Truffy.

4° Sur le *territoire d'Harcy :* ardoisière de la Richole.

5° Sur le *territoire de Monthermé :* ardoisières de l'Echina et de Sainte-Barbe.

6° Sur le *territoire de Deville :* ardoisière de Saint-Barnabé ou du Canal.

Les ardoisières de Rimogne, d'Harcy et de Monthermé sont exploitées par la Compagnie anonyme des Ardoisières de Rimogne. (Voir le très intéressant et très complet ouvrage : LES ARDOISIÈRES DES ARDENNES, par N. Watrin, contrôleur principal des mines, édité en 1897 par Ed. Jolly.)

A signaler deux carrières souterraines de pierre de taille : l'une à Dom-le-Mesnil et l'autre à Chémery.

On trouve quelques exploitations de phosphates par puits et galeries sur les territoires de Novion-Porcien, du Chesnois-Auboncourt et de Saint-Loup-Terrier; mais à cause de l'importation très active des phosphates d'Algérie, le nombre des exploitations dans les Ardennes va chaque année en diminuant.

Carrières à ciel ouvert. — Le nombre des carrières exploitées à ciel ouvert est de 410, dont 90 exploitations continues occupant 580 ouvriers, et 320 exploitations temporaires occupant 525 ouvriers.

Les carrières du département, dont les plus importantes sont situées dans

la vallée de la Meuse, fournissent des matériaux très estimés. On exploite dans les *carrières* de *Givet*, des *Trois-Fontaines* (commune de Chooz) et d'*Aubrives*, des bancs très inclinés d'un calcaire bleuâtre d'où l'on tire d'excellentes pierres de taille servant à la construction des ouvrages d'art, des soubassements et des « entrées de maisons d'habitation ». Elles servent aussi à fabriquer des bordures de trottoirs, des bornes, des éviers, des abreuvoirs.

On rencontre, parmi les bancs inclinés, deux bancs de *marbre noir*, nommés Charlemagne et Sainte-Anne. Leur fond noir est parsemé de petites veines blanches. Les bancs de marbre, susceptibles de prendre un poli très luisant, servent à la fabrication des monuments funèbres et des tablettes de cheminées.

A Fromelennes, on exploitait jadis une carrière de marbre rouge tacheté de blanc et qui pouvait se « débiter à la scie », en lames assez minces pour devenir aussitôt des tablettes de cheminées, des appuis de croisées. Mais cette carrière est abandonnée depuis que les eaux l'ont envahie.

Les *carrières de Montigny-sur-Meuse* appartiennent à la « Société des Carrières du Nord des Ardennes françaises et de Vireux-Molhain ». Exploitées par la Société du Mont-Vireux, elles fournissent d'excellents pavés en grès bleu ou gris d'un grain très fin, qui noircissent après fabrication. Ces pavés sont expédiés dans les départements voisins, mais surtout à Paris. La carrière de Montigny est exploitée par gradins dans une montagne qui domine la route Nationale n° 51, la voie ferrée et la Meuse. S'y trouvent installés des chemins de fer en palier, à voie de 50 centimètres de largeur, sur laquelle circulent des wagonnets en tôle mus par une chaîne sans fin qu'actionne un moteur à vapeur. Les gradins sont reliés entre eux par des plans inclinés, sur lesquels est également installée une voie ferrée pour la circulation des wagonnets; le wagonnet chargé remontant le wagonnet vide. Un concasseur à vapeur broie les débris de pavés qui servent, alors, à l'empierrement des chaussées.

Les *quartzites de Monthermé* et de *Fumay* sont très estimés pour l'entretien des routes, et, par suite, d'un excellent emploi, surtout après leur « agrégation » par un rouleau compresseur à traction mécanique. L'extraction s'obtient par chambres de mines chargées à la dynamite-gomme dont la consommation annuelle, pour ces exploitations, dépasse 10,000 kilogrammes. Depuis quelques années, sont installés des transporteurs par câble aérien qui, de la carrière, conduisent la pierre jusqu'au chemin de halage, où elle est reprise en brouettes, puis chargée sur bateau.

Le nombre des fonderies dans lequel on emploie le *sable de moulage* est très grand. On extrait ce sable des carrières d'Aiglemont, de Renwez et de l'Echelle. Cette dernière localité donne un sable plus fin et qui convient surtout à la fabrication des fontes mécaniques.

La *chaux hydraulique* que l'on fabrique avec la pierre calcaire extraite des carrières de Bertaucourt, commune de Mézières et de Warcq, est fort estimée. Elle sert spécialement pour les ouvrages d'art et pour les fondations sous l'eau; elle s'emploie, en outre, à la fabrication des tuyaux en béton comprimé.

Les *carrières de Dom-le-Mesnil*, exploitées dans le calcaire sableux, fournissent de la pierre de taille et des moellons d'une couleur jaunâtre employés pour la construction des maisons d'habitation.

Le département des Ardennes est certainement l'un de nos départements de France le plus riche en carrières souterraines ou à ciel ouvert. Quant aux procédés d'extraction, ils se modifient avec les progrès de la science : aussi l'exploitation des carrières a-t-elle subi, et subira-t-elle toujours, le contrecoup des lois économiques inhérentes à chaque époque.

Voici maintenant, dans ce tableau, le relevé de la production des principaux groupes de carrières :

DÉNOMINATION des GROUPES DE CARRIÈRES	SITUATION	NATURE des SUBSTANCES EXTRAITES	Production en 1897
			Tonnes
Trois-Fontaines	Givet-Rancennes, Chooz, Aubrives	Pierres de taille dure et moellons	14.200
Saint-Laurent	Saint-Laurent, Romery, Le Theux	Pierres de taille et moellons	11.000
Aiglemont	Aiglemont	Sable pour fonderies	11.000
Bertaucourt	Mézières-Warcq	Chaux hydraulique	12.000
Dom-le-Mesnil	Dom-le-Mesnil, Sapogne, Saint-Martin	Pierres de taille et moellons	7.800
Sedan, Iges, Floing	Sedan, Iges, Floing	Moellons	11.150
Pouru-Saint-Remy	Pouru-Saint-Remy	Sable	4.800
Sault-les-Rethel	Sault-les-Rethel	Terre à briques	15.000
Vireux	Montigny-sur-Meuse et Vireux	Pavés	16.400
Iges	Sedan, Iges, Donchery	Pavés et dalles	5.600
Monthermé	Monthermé, Château-Regt, Levrezy, Deville et Laifour	Quartzites pour routes	80.000

La plus grande partie de ces extractions est transportée par chemin de fer ou par bateau dans les départements voisins. On peut évaluer à ***5,800,000 francs la valeur*** des produits extraits.

VI. DRAPERIES.

C'est vers le milieu du seizième siècle que la draperie paraît avoir réellement pris naissance dans l'ancienne principauté de Sedan. Cette industrie fut constamment encouragée et protégée « par les princes », mais elle acquit surtout une énorme importance à dater de 1642, alors que Sedan fit définitivement partie de la France. L'irrévocable traité par lequel étaient, après la mort du duc de Bouillon, rattachées les Terres souveraines à la monarchie française, enlevait pour toujours aux Sedanais l'espoir de ressaisir cette antique indépendance dont ils étaient si fiers. Ils s'en consolèrent en appréciant bien vite les avantages de leur annexion. N'étaient-ils pas protégés contre les invasions de l'étranger, en même temps que leur industrie, fortement encouragée, fortement soutenue par le Rémois Colbert, subissait les plus heureux changements ?

Les ***fabriques sedanaises*** devinrent alors tellement considérables — elles qui n'avaient connu jusqu'à ce jour que les serges et les draps communs — qu'elles excitèrent la jalousie de leurs rivales. Leyde, par exemple, essayait d'attirer plusieurs ouvriers sedanais par l'appât des privilèges, et cet artifice lui réussissait. Il fallut, pour empêcher les émigrations, se servir des mêmes moyens qu'employaient les Hollandais pour les favoriser. Le Conseil municipal, autorisé par le Roi, céda contre une somme de 1,800 livres à Nicolas Cadeau, négociant des Pays-Bas, tout le terrain occupé aujourd'hui par le Dijonval, avec la ***Maladrerie*** et d'autres bâtiments. Cadeau et ses associés, Binet et Jacques, de Marseille, furent les premiers qui satinèrent les draps. En 1656, ils

obtinrent pour cette innovation une prérogative exclusive. La commune fournit à l'habile industriel les pierres et tous les matériaux nécessaires à la construction de ses ateliers et d'une foulerie qu'il établit sur la Meuse.

Mais le véritable importateur de notre industrie drapière fut un Sedanais plein de dévouement et d'intelligence, préparé par des connaissances pratiques à la grande tâche qu'il allait entreprendre. Abraham Chardron, envoyé dans les Pays-Bas, explora les manufactures, acheta les machines les plus perfectionnées, enrôla de bons ouvriers et ramena toute une colonie industrielle à Sedan. Le succès fut complet; alors le Dijonval prospéra. Pour récompenser Nicolas Cadeau et ses associés, le gouverneur leur accorda le privilège de fabriquer des draps fins, à l'imitation de la Hollande; cette maison y fit participer d'autres fabricants qui lui payaient une redevance annuelle, et l'on sait les résultats de ces faveurs et de cette protection de l'Etat.

Par la beauté, la finesse, la solidité de ses produits, la draperie sedanaise acquit une immense renommée en France et dans le monde entier. Les perfectionnements apportés à la teinture contribuèrent aussi beaucoup à fonder cette réputation méritée. Toutefois, périclitèrent et disparurent complètement des manufactures d'étoffes de soie, de rubans, de galons, de points coupés et de dentelles d'or et d'argent. En 1666, le roi, pour faciliter encore le développement de l'industrie, rachetait le privilège exclusif délivré vingt ans auparavant et accordait à tous le droit de fabriquer des draps *façon d'Espagne et de Hollande*.

A la suite de cette mesure libérale, la manufacture sedanaise se transforma complètement; la confection des draps communs fit place peu à peu à celle des draps fins, et en 1762 la sergerie avait disparu.

Jusqu'en 1784, la production ne cessa de suivre à Sedan une progression croissante; les étoffes ne s'écoulaient pas seulement en France, elles étaient recherchées par l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, et même par des contrées plus lointaines : la Russie et l'Amérique. La période qui s'écoula de 1770 à 1784 fut surtout la plus brillante pour l'industrie sedanaise, qui atteignit alors un degré de prospérité inouïe. Ainsi, tandis qu'au commencement du dix-huitième siècle 6,000 ouvriers produisaient environ 5,400 pièces de 36 à 38 aunes de longueur, on peut évaluer à 17,200 le nombre de pièces fabriquées annuellement dans cette période, et à 15,000 le nombre d'ouvriers employés. Le prix des draps noirs variait de 15 livres 10 sous à 25 livres; celui des draps de couleur, de 18 à 30 livres.

Le traité de navigation et de commerce, conclu à Versailles le 26 septembre 1786 entre la France et l'Angleterre, eut une influence funeste sur la manufacture de Sedan, comme d'ailleurs sur l'industrie française; l'Angleterre nous inonda de ses produits à bon marché et il en résulta, à Sedan, une stagnation presque complète dans les affaires. En 1789, la manufacture se trouvait réduite presque subitement au tiers de ses métiers, lorsqu'arriva la Révolution, qui lui porta le dernier coup.

Sous le Consulat et sous l'Empire, notre fabrique se ranima, sans toutefois reprendre son ancienne activité. Les désastres de 1814 vinrent de nouveau l'abattre; mais elle sortit encore victorieuse de cette épreuve et se releva pendant le règne de Louis XVIII. A partir de cette époque, elle prospéra constamment, et, jusqu'en 1870, son importance alla croissant. (Voir Henry Rouy : ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE SEDAN. — Imprimerie Jules Laroche, 1893.)

Après un moment d'accalmie relative qu'avaient pour ainsi dire imposée les événements de l'année terrible et aussi l'orientation nouvelle de l'économie sociale, l'industrie drapière de Sedan semble vouloir reprendre sa prospérité d'autrefois. On compte actuellement (année 1898) cinquante fabricants de draps à Sedan.

Fabriques : Ch. Antoine, Auscher, Béchet, Bertèche et Cie, Blanchard et Cie, Bogny, Bouteillé, Brégy frères, Bruno, Cordier, Créplet et Jaloux, Dekanter, Denis frères, Douret, G. Franck, Alph. Gibert, George Gibert, Gochart, J. Godet, Gædert et Godet, Grenier et Chenelle, Ch. Giselle, Griselle, Grosieux frères, Hanrion, J. Hugo, L. Jæglé, A. Kablé, Klein fils aîné, Alf. Lecomte, Alf. Lepage, Loupot, Marcillet, E. Meyer, de Montagnac, Mousset et Pilart, Mousty frères, Oudart frères, Patez, Pilard frères, Prévost, Reitter, Renault-Many, Aug. Robert, Ronsin et Rousseaux, L. Rouy, J. Rousseaux, Auguste Royer, J. Stackler, E. Vaillant, H. Villain.

La population ouvrière employée dans les fabriques, y comprise celle occupée dans les filatures qui se trouvent, en partie, en dehors de la ville, est d'environ ***6,000 ouvriers.***

La *moyenne annuelle*, et actuelle, des *expéditions* — articles en noir et en couleur pour hommes et pour femmes, draps noirs fins renommés — *est d'environ* **2,500,000 kilogrammes.** Prix *moyen*, ***6 francs.*** En outre, les *feutres*, dont la fabrication, depuis quelques années, s'est considérablement augmentée.

Le chiffre total de la *production annuelle* atteint de ***15 à 16 millions.*** Sans doute, il n'y a pas bien longtemps encore, ce chiffre était supérieur; mais il importe de faire observer que d'années en années le prix moyen du mètre de drap diminue, si bien que, malgré le chiffre officiel et moindre d'affaires, la quantité de mètres produits n'en reste pas moins plus grande.

L'***industrie drapière de Rethel,*** lisons-nous dans l'ouvrage cité de Nivoit, « est loin d'avoir un aussi brillant passé que celle de Sedan. Déjà, paraît-il, on fabriquait dès le dix-septième siècle, à Rethel, une draperie grossière qui se vendait dans les environs et constituait, d'ailleurs, le seul commerce de la région rethéloise. Les sièges nombreux, les guerres civiles qui désolèrent Rethel, s'opposèrent à tout développement industriel et y maintinrent constamment en grande infériorité la fabrication des lainages. Colbert, qu'attachaient à Rethel des liens de parenté, voulut tenter pour cette ville ce qu'il avait fait pour Sedan; mais il ne réussit à transformer Rethel, au point de vue industriel, qu'en une annexe de Reims. Telle est encore, aujourd'hui, la condition de Rethel : on peut dire alors que le but principal de son industrie est de fournir la matière première aux manufactures rémoises; subissant leurs crises et leurs prospérités. Dans le siècle dernier et au commencement du nôtre, on fabriquait à Rethel des bas au métier, des draperies, des flanelles. Les seuls tissus que l'on y confectionna depuis furent des mérinos écrus obligés de passer à la teinture pour devenir produits commerciaux. »

Voici, d'ailleurs, quelques dates marquant les étapes les plus intéressantes de l'industrie drapière rethéloise :

1292. A cette époque, Reims tirait ses meilleurs ouvriers de Rethel, déjà fort célèbre pour ses « confections d'étoffe ». — 1495. Un règlement défend « de vendre des draps de bourre ou aultres avant qu'ils ne soient escardés... Qui sera trouvé vendant à faulces aulnes ou faulces mesures, ou à faulx poids, paiera l'amende pour chacune fois, soixante sols. » — 1600. On commence la fabrication de la serge et de la tiretaine. — Vers 1669, condamnation de Nicolas Day, coupable d'avoir « vendu une chaîne pour étamine de onze aulnes trois quarts au lieu de douze aulnes fixées par le règlement »; diverses admissions dans les corporations; arrêt condamnant un « sieur Lescuyer à brûler publiquement les laines morilles qu'il a exposées en vente. » Plusieurs plaintes contre la trop grande quantité de laines grasses employées dans la fabrication. — 1720. Installation des premiers métiers à faire des bas. — 1749. Ordonnance obligeant les drapiers Rethélois « à vouloir se conformer au règlement des manufactures rémoises en ce qui concerne les comptes des fils et les qualités de

laine. » — 1756. Mesures prises en vue d'empêcher les ouvriers de travailler pour leur compte personnel, et défense faite à ceux qui ne sont pas encore en maîtrise de prendre des apprentis; « le tout à peine de confiscation des marchandises fabriquées sans autorisation. » — 1770. Lettre de l'Intendant prescrivant la réunion des maîtres-jurés des diverses corporations « en présence de plusieurs notables » pour rendre compte de leur mission et aviser aux moyens de perfectionner les manufactures. — 1781. Règlement pour les ouvriers « qui voudront travailler dans les endroits où se montent des fabriques. » — 1807. Jusqu'à cette époque, le peignage et le tissage des laines pour la fabrication des étoffes se faisaient à la main; en 1807, M. Ponsardin introduisait à Reims la première machine à filer la laine. — 1811. M. Landragin-Taine, maire de Rethel, établit une filature, actionnée par un manège à cheval, dans la Charpenterie proche du canal. — 1812. M. Bonnevie installe rue du Quai une filature mue par la vapeur; c'est aujourd'hui la filature Poulet qui, en 1828, substitue au « manège » dans sa filature, une machine à vapeur. — 1835. M. Desmont-Faille achète toutes dépendances des anciens moulins appartenant aux religieux de Novy, et les convertit en filatures mécaniques. — 1842. Les premiers métiers à peigner la laine sont installés chez M. Fournival. — 1853. Les premiers métiers à tisser sont installés chez M. Jesson, rue du Quai, et à l'établissement Maquet. — 1855. M. Noiret, propriétaire des moulins exploités comme filatures par M. Billette, y établit l'industrie du retordage, du grillage et du mélange de la soie avec la laine, afin de créer des fils spéciaux recherchés par les fabricants de « tissus hautes nouveautés ». — 1863. M. Givelet achète l'établissement Maquet; il l'augmente d'une teinturerie, « de sorte qu'aujourd'hui (écrit J.-B. Caruel : Essai sur Rethel) les produits des manufactures de Rethel rivalisent avec ceux de Reims et sont exportés directement dans toutes les parties du globe. » Pour bien comprendre l'extension et les heureuses modifications de l'industrie rethéloise, il importe de rapprocher cette phrase du passage, par nous cité plus haut, de M. Nivoit. Il écrivait en 1850, et l'ouvrage de M. Caruel date de 1891 : entre ces deux dates, il semble y avoir toute une révolution industrielle!

VII. INSPECTION DU TRAVAIL; CHAMBRES DE COMMERCE; ARTS & MANUFACTURES.

Des *inspecteurs du travail* dans l'industrie sont chargés d'assurer l'exécution des lois du 9 septembre 1848, du 2 novembre 1892 et du 12 juin 1893, ainsi que des règlements d'administration publique qui les complètent.

Toutefois, en ce qui concerne les exploitations des mines, minières et carrières, l'exécution de la loi est exclusivement confiée au service des Mines.

Les inspecteurs du travail sont chargés, en outre, concurremment avec les commissaires de police, de faire exécuter la loi du 7 décembre 1874 relative à la protection des enfants employés dans les professions ambulantes.

Au point de vue du service de l'Inspection du travail dans l'industrie, la France est divisée en onze circonscriptions, ayant à leur tête chacune un inspecteur divisionnaire, sous les ordres de qui sont placés les inspecteurs départementaux.

Le département des Ardennes, avec ceux de l'Aisne, de la Meuse, de la Marne, de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, forme la 4e circonscription divisionnaire, dont le siège est à Nancy.

La loi du 9 septembre 1848 fixe à douze heures la durée journalière maxima du travail effectif de l'ouvrier dans les manufactures et usines. Des règlements

d'administration publique des 17 mai 1851, 31 janvier 1866 et 3 avril 1889, ont apporté des exceptions à cette loi en faveur d'un certain nombre d'industries.

La loi du 2 novembre 1892 ne permet d'employer les enfants, les filles mineures et les femmes, à un travail industriel dans les usines, manufactures, mines, minières, carrières, chantiers, ateliers et leurs dépendances, de quelque nature que ce soit, publics ou privés, laïques ou religieux, même lorsque ces établissements ont un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance, que sous certaines conditions d'âge, de durée de travail, d'hygiène et de sécurité.

Enfin une loi du 12 juin 1893 et divers décrets ou règlements d'administration publique, notamment ceux des 3 et 13 mai 1893, 15 juillet 1893, 10 mars 1894 et 26 juillet 1895, complètent les dispositions de la loi du 2 novembre 1892.

Il y a, dans le département, deux **Chambres de commerce :** l'une à Charleville, l'autre à Sedan.

Les membres des Chambres de commerce sont nommés pour six ans. Le renouvellement a lieu par tiers tous les deux ans.

La *Chambre de Charleville* a pour circonscriptions les arrondissements de Mézières et de Rocroi. La *Chambre de Sedan,* les arrondissements de Sedan, de Rethel et de Vouziers.

Les Chambres de commerce ont pour mission de renseigner et d'appeler l'attention du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la prospérité et l'accroissement de l'industrie et du commerce. Leurs attributions sont spécialement définies par l'ordonnance du 16 juin 1832 et le décret du 3 septembre 1851.

Les membres des Chambres de commerce sont nommés dans une assemblée d'électeurs âgés de vingt-un ans au moins, pris parmi les commerçants « recommandables par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie. » Peuvent aussi être appelés à cette réunion les directeurs des Compagnies anonymes de commerce, de finances et d'industrie; les agents de change; les capitaines au long cours et les maîtres au cabotage, ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans et domiciliés depuis deux ans dans le ressort de la Chambre. Le nombre des électeurs doit être égal au dixième des commerçants inscrits à la patente; il ne peut dépasser mille, ni être inférieur à cinquante. (Loi du 21 décembre 1871.)

Mentionnons enfin les **Chambres consultatives des Arts et des Manufactures** — l'une à *Rethel,* l'autre à *Givet* — dont la mission est de faire connaître les besoins des manufactures, des fabriques industrielles, des arts et des métiers, de provoquer et d'étudier, en ce qui les concerne, toutes les améliorations possibles.

VIII. LES INDUSTRIES PAR ARRONDISSEMENTS.

Voici maintenant, pour nos cinq arrondissements, la nomenclature des principales industries — et seulement les principales — dans chaque commune :

ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES

Canton de Charleville

Aiglemont : deux ferronneries; brasserie; exploitation de carrières. — *Charleville :* neuf fabriques de brosses; douze brasseries; douze imprimeries; trois fonderies de cuivre; trois ferronneries; ferronnerie-crics; ferronnerie-

boulonnerie; deux ferronneries de paumelles; atelier de ferronnerie; trois clouteries mécaniques; carrosserie; fabrique de pipes; deux briqueteries; cinq fonderies de deuxième fusion, dont une articles de chauffage, ornements, nickelage, émaillerie et fabrique d'émaux; trois fonderies de fonte malléable; fonderie de bronze; fonderie de fonte et de cuivre; tannerie; deux tanneries-corroieries; fumisterie; atelier de serrurerie d'art; deux ateliers de construction d'appareils électriques; atelier de nickelage; usine à gaz; fabrique d'émaux-émaillerie; fabrique de limes; fabrique de machines agricoles; verrerie; scierie mécanique; atelier de mécanicien; béton comprimé; carreaux en ciment; trois marbreries-sculpture; fabrique de chapeaux; deux fonderies de suif; moulin à écorces; construction d'appareils de chauffage et de cuisine; corderies. — *Etion :* neuf ferronneries. — *Gespunsart :* trois ferronneries; cinq brasseries; ferronnerie-boulonnerie; boulonnerie fine; tourneur sur bois; fonderie de fonte et de cuivre; clouterie à la main. — *Joigny-sur-Meuse :* ferronnerie fers à friser; ferronnerie; exploitation de dalles schisteuses. — *Montcy-Notre-Dame :* brasserie; moulin à écorces; tréfilerie. — *Montcy-Saint-Pierre :* fabrique de bois de brosses; trois ferronneries. — *Neufmanil :* brasserie; minoterie; fonderie de fonte ordinaire et de fonte malléable; clouteries à la main; exploitation de carrières. — *Nouzon* : cinq brasseries; fabrique de casse-noisettes; fabrique de pièces de vélocipèdes; mécanique de précision; sept ferronneries; ferronnerie de ferrures de wagons; ferronnerie-articles de bâtiments, pelles et pioches; quatre ateliers de ferronnerie; ferronnerie-carrosserie et scierie mécanique; ferronnerie-enclumes; fabrique de pelles, pincettes et chenêts; fonderie de cuivre; scierie mécanique; usine à gaz; fonderie de fonte ordinaire et de fonte malléable; fonderie de fonte malléable et d'acier coulé; fonderie de fonte malléable et fonderie de fonte de cuivre et d'acier; machines agricoles et fonderie; quatre clouteries mécaniques; atelier de galvanisation; briqueterie; atelier de mécanicien; fabrique de paumelles; deux ateliers de polissage et nickelage des métaux.

Canton de Flize

Les Ayvelles : brasserie. — *Balaives-et-Butz :* fabrique de tuiles, briques et tuyaux; exploitation de carrières. — *Boulzicourt :* deux brasseries; deux ferronneries; filature de laine cardée. — *Boutancourt :* scierie mécanique, taillanderie-aciérie; taillanderie-quincaillerie; ferronnerie; exploitation de carrières. — *Dom-le-Mesnil :* six brasseries; filature de laine; exploitation de carrières. — *Elan :* trois tonnelleries; fabrique de couleurs. — *Flize :* brasserie; ferronnerie; usine à fer. — *Guignicourt :* fabrique de manches tournés; scierie mécanique; fabrique de paumelles; ferronnerie-articles de voitures. — *Hannogne-Saint-Martin :* deux filatures de laine; brosserie; moulin. — *Mondigny :* fabrique de poterie, briques réfractaires. — *Nouvion-sur-Meuse :* fonderie de fonte et de cuivre. — *Saint-Marceau :* clouterie. — *Sapogne-Feucheres :* fabrique de bois de brosses; deux brasseries; deux fabriques de chaises et bois de brosses; fabrique de manches tournés. — *Vrigne-Meuse :* fabrique de manches d'outils tournés.

Canton de Mézières

Cons-la-Grandville : brasserie; scierie mécanique; deux ferronneries. — *Fagnon :* deux ferronneries. — *Issancourt :* trois ateliers de ferronnerie. — *Le Theux :* exploitation de carrières. — *Mézières :* deux imprimeries; cinq brasseries; deux fours à chaux et moulins à chaux; scierie à brouettes; atelier de maréchalerie-charronnage; fonderie; atelier de chaudronnerie; ferronnerie, fonderie; carrosserie; fabrique de vélocipèdes et articles de vélocipèdes. — *Mohon :* trois briqueteries; atelier de la Compagnie de l'Est pour répara-

tions de wagons; atelier de la Compagnie de l'Est pour réparations de machines; scierie mécanique; fabrication de bois tournés et cintrés; trois clouteries mécaniques; deux laminoirs à tôle; deux brasseries; chaudronnerie; minoterie; exploitation de carrières. — *Neuville-les-This :* scierie mécanique. — *Prix :* fabrique de couleurs; trois ferronneries; brosserie; scierie mécanique. — *Saint-Laurent :* exploitation de carrières. — *This :* papeterie. — *Ville-sur-Lumes :* fonderie, quincaillerie; atelier de charronnage; fonderie de bronze. — *Villers-Semeuse :* usine à gaz; scierie et bois cintrés; ferronnerie; fonderie de fonte de cuivre. — *Vivier-au-Court :* quincaillerie; trois fonderies-quincailleries; ferronnerie-quincaillerie; atelier de ferronnerie-grosses vis; deux ferronneries-quincailleries-fonderies; deux fabriques de cuivre; trois ferronneries; fonderie en deuxième fusion. — *Warcq :* deux tourneurs en fer; scierie mécanique; grosse chaudronnerie; four à chaux; atelier de mécanicien; minoterie; onze ateliers de ferronnerie; exploitation de carrières. — *Warnécourt :* atelier de ferronnerie; clouterie mécanique; brasserie.

Canton de Monthermé

Braux : quatorze ferronneries; fabrique de boulons; deux boulonneries et ferrures; cinq brasseries. — *Château-Regnault :* cinq boulonneries; quatre ferronneries; scierie mécanique; fabrique d'acide pyroligneux; usine à gaz; carrières de pierres et de grauwachs à tache rouge. — *Deville :* trois ferronneries; fonderie-émaillerie; fonderie-construction; fonderie; fabrique de machines agricoles; brasserie; ardoisière de Saint-Barnabé ou du Canal; exploitation de carrières (roche de porphyre très rare, près de Mairupt, chemin de Deville à Laifour). — *Haulmé :* fabrique de boulons. — *Hautes-Rivières, Linchamps et Sorendal :* deux ferronneries-boulonneries; sept fabriques de boulons; ferronnerie; brasserie; tréfilerie. — *Laifour :* fonderie. — *Levrezy :* neuf fabriques de ferronnerie; deux scieries mécaniques; chaudronnerie-maréchalerie; atelier de charronnage; boulonnerie. — *Monthermé :* quatre brasseries; usine à fer, des sociétés « hauts-fourneaux et forges de Villerupt-Laval-Dieu »; fonderie en deuxième fusion; fonderie de fonte-cuivre-émaillage-étamage : usine Saint-Joseph au Champ-du-Trou; fonderie et atelier de construction, à la Longue-Haie; clouterie et tréfilerie; charronnerie; atelier de ferronnerie; atelier de mécanicien et ferronnerie; minoterie à Malhanté; usine à gaz; deux ardoisières : l'Echina et Sainte-Barbe; exploitation de carrières. — *Thilay :* ferronnerie-boulonnerie; quatre boulonneries; boulonnerie-tréfilerie, à Navaux; trois brasseries à Nohan.

Canton d'Omont

La Horgne : vannerie. — *Montigny-sur-Vence :* fabrique de couleurs, ocre. — *Poix :* deux fabriques de couleurs; brasserie; fabrique de machines agricoles. — *Vendresse :* brasserie; fonderie et atelier de mécanicien; fonderie en deuxième fusion. — *Touligny :* exploitation de carrières.

Canton de Renwez

Arreux : boulonneries; trois ferronneries. — *Cliron :* brasserie; trois ferronneries; moulin, à Charroué. — *Ham-les-Moines :* trois ferronneries. — *Harcy :* fonderie en deuxième fusion-émaillerie; fabrique d'émaux; produits chimiques; ardoisière de La Richole. — *Haudrecy :* minoterie; fabrique de brosses; fabrique de couleurs. — *Lonny :* fabrique de couleurs; fabrique de chicorée; brosserie; minoterie. — *Les Mazures :* fonderie en deuxième fusion, aux Vieilles-Forges; fonderie de cuivre, aux Neuves-Forges; laminoir, à Saint-

Nicolas; brasserie. — *Murtin-Bogny :* papeterie. — *Remilly-les-Pothées :* minoterie. — *Renwez :* deux brasseries; fabrique de chicorée; quatre fabriques de brosses; fonderie; fonderie-émaillerie; tissage mécanique; usine à gaz; briqueterie; briqueterie, four à chaux. — *Saint-Marcel :* brasserie; clouterie mécanique. — *Sormonne :* clouterie mécanique; quatre ferronneries.— *Tournes :* malterie; moulin; clouterie; deux brasseries.

Canton de Signy-l'Abbaye

Barbaise : exploitation de carrières. — *Clavy-Warby :* brasserie; filature de laine; minoterie. — *Jandun :* deux brasseries; moulin; deux fabriques de poterie. — *Launois :* brasserie; moulin; scierie mécanique; fonderie de fonte malléable et d'acier. — *Maranwez :* moulin. — *Raillicourt :* briqueterie; deux fabriques. — *Signy-l'Abbaye :* quatre filatures de laine; filature et tissage; deux minoteries; brasserie; briqueterie; deux scieries mécaniques; éclairage électrique. — *Thin-le-Moutier :* scierie mécanique; fabrique de bois de brosses; moulin et scierie mécanique.

ARRONDISSEMENT DE RETHEL

Canton d'Asfeld

Aire : briqueterie. — *Asfeld :* fromagerie, beurrerie. — *Balham :* minoterie; deux briqueteries. — *Bergnicourt :* brasserie. — *Houdilcourt :* minoterie. — *Poilcourt :* filature de laine. — *Roizy :* minoterie. — *Saint-Germainmont :* sucrerie. — *Villers-devant-le-Thour :* râperie.

Canton de Château-Porcien

Château-Porcien : brasserie; minoterie; deux briqueteries. — *Ecly :* sucrerie.

Canton de Chaumont-Porcien

Chaumont-Porcien : briques, tuyaux; beurrerie. — *Draize :* minoterie. — *Fraillicourt :* scierie mécanique ambulante. — *Givron :* scierie mécanique. — *La Hardoye :* scierie mécanique. — *Montmeillant :* scierie mécanique ambulante. — *Renneville :* minoterie. — *Rocquigny :* minoterie; briqueterie. — *Rubigny :* minoterie. — *Vaux-les-Rubigny :* briqueterie.

Canton de Juniville

Alincourt : minoterie. — *Juniville :* deux minoteries; deux brasseries. — *Ménil-Annelles :* brasserie. — *Neuflize :* filature; tissage; papeterie. — *Tagnon :* brasserie.

Canton de Novion-Porcien

Aubencourt-Vauzelles : fabrique de limes. — *Chesnois-Auboncourt :* moulin à phosphate. — *Hagnicourt :* briqueterie. — *Justine :* deux minoteries; brasserie. — *Lalobbe :* filature de laines; cidrerie; fabrique de couleurs. — *Lucquy :* atelier pour créosotage de traverses; briqueterie; scierie mécanique. — *Mesmont :* minoterie. — *Novion-Porcien :* minoterie; deux moulins à phosphate; briqueterie. — *Saulces-Monclin :* minoterie; brasserie. — *Sery :* minoterie; râperie de betteraves. — *Wagnon :* minoterie. — *Wasigny :* deux briqueteries; brasserie; minoterie; cidrerie.

Canton de Rethel

Acy-Romance : sucrerie. — *Amagne-gare :* dépôt de machines appartenant à la Compagnie de l'Est. — *Ambly-Fleury :* minoterie. — *Biermes :* atelier de mécanicien. — *Coucy :* distillerie de betteraves; sucrerie; éclairage électrique. — *Pargny-Resson :* distillerie de betteraves. — *Rethel :* deux scieries mécaniques; deux fabriques de machines agricoles; atelier de mécanicien pour machines agricoles; deux ateliers de mécanicien; carrosserie; fromagerie; atelier de menuiserie; ébénisterie; usine à gaz; imprimeries; atelier d'enveloppes de paille pour bouteilles; atelier fibres de bois; briqueterie; quatre brasseries; fabrique de couleurs; trois tissages; trois filatures; filature retordage; minoteries. — *Sault-les-Rethel :* briqueterie; fonderie; atelier de machines agricoles; électricité; enveloppes de paille pour bouteilles. — *Seuil :* cidrerie.

ARRONDISSEMENT DE ROCROI

Canton de Fumay

Fumay : deux scieries mécaniques; quatre brasseries; deux fonderies en deuxième fusion; deux imprimeries; fonderie-fabrique d'émaux-poterie de fer émaillé, à la société du Pied-Selle; usine à gaz; atelier de mécanicien; six ardoisières : Moulin Sainte-Anne, Saint-Gilbert, le Pied-Selle, Bacara, Sainte-Désirée, Saint-Joseph; carrières. — *Hargnies :* fabrique de torches en paille; brasserie; deux minoteries; clouteries; exploitation d'écorces. — *Haybes :* exploitation de carrières; fabrique de produits chimiques dérivés du bois; trois brasseries; briqueterie; deux fabriques de pavés en ardoises; six ardoisières : Saint-Lambert-Bellerose, l'Espérance, la Providence, Saint-Roch, Sainte-Barbe; la sixième est récemment ouverte. — *Montigny-sur-Meuse :* minoterie; exploitation de carrières. — *Revin :* usine à gaz; briqueterie; atelier de charronnage; trois ateliers de modelage; deux ateliers de ferronnerie; six brasseries; huit fonderies en deuxième fusion; fonderie-construction; fonderie-émaillerie-nickelage et cuivrage; deux fonderies-émaillerie et fabrique d'émaux; fabrique d'objets en tôle-émaillerie; fabrique d'objets en tôle; fonderie de cuivre; atelier de montage-ajustage et tôlerie; exploitation d'écorces.

Canton de Givet

Aubrives : atelier de produits réfractaires; fonderie-construction, des Sociétés d'Aubrives; brasserie; fabrique de tuyaux pour conduites d'eau; carrières. — *Chooz :* brasserie; briqueterie; four à chaux; exploitation de carrières. — *Foisches :* exploitation de carrières. — *Fromelennes :* fabrique de colle forte; moulin à tan; usine à cuivre-tubes d'acier. — *Givet :* usine à gaz; trois brasseries; tannerie-corroierie; fabrique de courroies; six tanneries; trois fabriques de colle forte; deux moulins à tan; tannerie et tissage; fabrique de guêtres; fabrique de pneumatiques; briqueterie; fabrique de pipes; fabrique de produits céramiques; deux imprimeries; fabrique de crayons; minoterie; four à chaux; scierie de pierres; carrières de pierre calcaire d'un beau gris-bleuté, dit marbre de Givet, qui forment en couches épaisses et inclinées à peu près toute la masse des montagnes voisines de Givet. — *Landrichamps :* minoterie. — *Vireux-Molhain :* trois brasseries; scierie mécanique et menuiserie; atelier de charronnage; usine à fer; fabrique de produits réfractaires; briqueterie. — *Vireux-Wallerand :* trois brasseries; minoterie; filature de laine.

Canton de Rocroi

Bourg-Fidèle : fonderie en deuxième fusion; fonderie, émaillerie, tôlerie; scierie mécanique et charpente; maréchalerie. — *Châtelet-sur-Sormonne :* exploitation de carrières. — *Chilly :* minoterie, beurrerie, fromagerie. — *Etalle :* atelier de mécanicien. — *Gué-d'Hossus :* brasserie. — *Laval-Morency :* deux ateliers de ferronnerie. — *Maubert-Fontaine :* deux brasseries; fonderie en deuxième fusion; minoterie; fabrique de chicorée; scierie mécanique et charpente; beurrerie; spécialité de pain d'épices. — *Regniowez :* beurrerie; moulin à blé; laiterie. — *Rimogne :* trois brasseries; émaillerie; exploitation de carrières; trois ardoisières : la Grande-Fosse, Saint-Quentin, Truffy. — *Rocroi :* cinq brasseries, à la Maison-Rouge, a Hyraumont, au Grand-Hongréaux; moulin à tan; briqueterie, à Hyraumont; usine à gaz dans la vallée de Misère; fonderie en deuxième fusion, à Hyraumont; fonderie-émaillerie, à Saint-Nicolas; imprimerie. — *La Taillette :* briqueterie; beurreries et fromageries. Le fromage de Rocroi est renommé dans les Ardennes.

Canton de Rumigny

Aouste : deux brasseries; minoterie. — *Aubigny :* deux brasseries; minoterie. — *Bay :* minoterie. — *Blanchefosse :* briqueterie. — *Bossus-lès-Rumigny :* papeterie. — *La Cerleau :* minoterie. — *L'Échelle :* fabrique de briques, tuyaux. — *La Férée :* scierie à caisses d'emballages. — *Girondelle :* scierie mécanique. — *Hannappes :* minoterie. — *Liart :* brasserie; maréchalerie-carrosserie; briqueterie; scierie mécanique. — *Logny-Bogny :* minoterie. — *Marlemont :* brasserie. — *Rouvroy :* fabrique de briques, à la petite Patte-d'Oie; briqueterie, aux Pâquis; brasserie. — *Rumigny :* trois brasseries; minoterie; scierie mécanique; briqueterie; deux beurreries, au bois de Soissons. — *Vaux-Villaine :* deux minoteries; scierie de bois tournés et bois de brosses.

Canton de Signy-le-Petit

Auvillers-les-Forges : trois brasseries; beurrerie; laiterie; atelier de construction de modelage; fonderie en deuxième fusion; briqueterie. — *Brognon :* scierie mécanique. — *Eteignières :* scierie mécanique; briqueterie; fonderie en deuxième fusion; fabrique de chicorée. — *Fligny :* laiterie, beurrerie; briqueterie. — *La Neuville-aux-Joûtes :* deux ateliers de retaillage de limes; minoterie; briqueterie; travaux de vannerie. — *La Neuville-aux-Tourneurs :* fonderie en deuxième fusion. — *Signy-le-Petit :* quatre brasseries; fabrique de chicorée; trois briqueteries, tuyaux; fabrique de tuyaux réfractaires; laiterie; deux fonderies en deuxième fusion. — *Tarzy :* brasserie.

ARRONDISSEMENT DE SEDAN

Canton de Carignan

Auflance : minoterie; moulin et scierie. — *Blagny :* usine à fer, tôle d'acier. — *Carignan :* filature, foulerie; filature de laine; trois laminoirs à tôle dont l'un à la Fenderie et l'autre à Linchamps; atelier de ferronnerie; tannerie-corroierie; moulin à tan; briqueterie; atelier d'électricité; quatre brasseries; deux scieries mécaniques; minoteries; graineterie. — *La Ferté :* filature de laine cardée. — *Malandry :* moulin et scierie; briqueterie. — *Margut :* brasserie; fonderie en deuxième fusion. — *Matton :* scierie mécanique; fabrique de pau-

melles, à Bologne, aux Mattinets; fabrique de bois de brosses; filature de laine; atelier d'enclumes, taillanderie. — *Messincourt :* minoterie; scierie mécanique. — *Moiry :* deux filatures de laine. — *Osnes :* minoterie; usine à fer, laminoir à tôle. — *Puilly* et *Charbeaux :* minoterie. — *Pure* et *Messempré :* aciérie; usine à fer; laminoir à tôle; tréfilerie, pointerie; clouterie. — *Sachy :* briqueterie; minoterie. — *Sailly :* minoterie. — *Sapogne-Tassigny :* moulin et scierie.

Canton de Mouzon

Autrecourt : fabrique de feutres et chapeaux; filature de laine; atelier de polissage d'éperons; fabrique d'éperons. — *Beaumont :* deux brasseries; serrurerie; briqueterie. — *Brévilly :* usine à fer, de la Société des Forges de Brévilly; pointerie et tréfilerie. — *Douzy :* sucrerie; deux fabriques de chicorée; fabrique de socs et versoirs de charrues; trois brasseries; briqueterie; minoterie; deux ateliers de ferronnerie, pelles et pioches. — *Euilly :* filature de laine. — *Mouzon :* forges et laminoirs; trois brasseries; deux scieries mécaniques; fabrique de feutre; taillanderie; corroierie; tannerie-corroierie. — *Tétaigne :* brasserie. — *Villers-devant-Mouzon :* deux fabriques d'éperons; atelier de polissage d'éperons. — *Yoncq :* deux minoteries; scierie mécanique; tourneur sur bois.

Canton de Raucourt

Angecourt : deux fonderies en deuxième fusion; quatre fabriques d'éperons; scierie mécanique; filature de laine; atelier de tissage mécanique. — *Bulson :* fabrique de molettes d'éperons; atelier de charronnage; exploitation de carrières. — *Connage :* exploitation de carrières. — *Haraucourt :* brasserie; filature de laine; deux ateliers de polissage d'éperons; fonderie-construction mécanique; trois fonderies en deuxième fusion; fonderie-quincaillerie; deux fabriques de vélocipèdes et ferronnerie; scierie-menuiserie; scierie mécanique et menuiserie; atelier de mécanicien. — *Raucourt :* fabriques de boucles; fabrique de boucles et éperons; fonderies en deuxième fusion; trois brasseries; atelier de construction; briqueterie. — *Remilly-Aillicourt :* trois brasseries; deux filatures de laine.

Ville de Sedan

Cinquante fabricants de draps; filature de laine; deux tissages mécaniques; cinq ateliers de tissage mécanique; deux ateliers de tissage et apprêts; trois fabriques d'apprêts de draps; deux ateliers de décatissage de draps; atelier de teinture et d'épaillage de draps; quatre teintureries pour draps; atelier de dégraissage de laines; atelier de foulerie de draps; atelier de travail des déchets; atelier de pressage de draps; fabrique d'astrakan; fabrique de tapis; trois ateliers de construction mécanique; atelier de constructeur-mécanicien et chaudronnerie; deux ateliers de mécaniciens; fonderie et chaudronnerie en cuivre; atelier de carrosserie; deux ateliers encollage des chaînes pour tissage; deux ateliers de location de force motrice; deux scieries mécaniques; menuiserie et scierie mécanique; fabrique de maillons pour tissage; deux fabriques de lames pour tissage; usine à fer, Société des Forges de Sedan; cinq imprimeries; usine à gaz; cinq brasseries; tannerie-corroierie; minoterie; moulin à tan; fabrique de limes.

Canton de Sedan-Nord

Bosséval : foulerie de draps. — *Floing :* quatre brasseries; minoterie; deux ateliers de sculpture et marbrerie; scierie mécanique; fabrique de grosse

chaudronnerie; fabrique de tissage de draps; teinturerie; teinture et apprêts de draps. — *Givonne :* deux filatures de laine; fonderie en deuxième fusion; deux brasseries; deux ferronneries-taillanderies; laminoir-ferronnerie; ferronnerie-pelles; ferronnerie-pioches; deux ferronneries-pelles et pioches; deux scieries mécaniques. — *Glaire-et-Villette :* trois brasseries; filature de laine; carrières. — *Illy :* atelier d'effilochage de chiffons; deux filatures de laine, l'une à Olly, l'autre à Varcamp; quatre platineries. — *Saint-Menges :* brasserie; deux filatures de laine. — *Vrigne-aux-Bois :* deux brasseries; usine à gaz; scierie mécanique-menuiserie; fonderie de fonte malléable et ordinaire, quincaillerie; fonderie de cuivre; deux fonderies de ferronnerie et quincaillerie; fonderie en deuxième fusion; fonderie et crémones; fonderie et nickelage; cinq ateliers de ferronnerie et charnières; huit ateliers de ferronnerie; ferronnerie et articles de bâtiment; ferronnerie et tôlerie; atelier de polissage des métaux; atelier de mécanicien; fabrique d'objets en tôle; tôlerie et ferblanterie.

Canton de Sedan-Sud

Balan : imprimerie; briqueterie; fabrique de savon; deux ateliers de construction de machines; fonderie en deuxième fusion; atelier d'épaillage de laine; fabrique de cardes; fabrique de maillons et d'articles en tôle découpée; deux ateliers de carrosserie; cinq brasseries; filature de laine. — *Bazeilles :* quatre brasseries; atelier d'ébénisterie; atelier d'effilochage de chiffons; briqueterie; deux filatures de laine. — *Chevenges :* deux brasseries; trois minoteries; scierie mécanique. — *Daigny :* trois filatures de laine; atelier d'épaillage de laine; moulin à écorces; scierie mécanique. — *Donchery :* tannerie; moulin à tan; deux brasseries; minoterie; fabrique d'enclumes; fonderie en deuxième fusion; deux ateliers de tissage mécanique; filature de laine; atelier de foulerie de draps; atelier d'apprêts de draps; atelier d'effilochage; fabrique de feutre. — *Francheval :* scierie mécanique; atelier de tissage mécanique; fabrique de feutre; ferronnerie-pelles et pioches; carrières. — *Lamoncelle :* filature de laine. — *Noyers-Pont-Maugis :* filature de laine; atelier d'épaillage de laine et de chiffons; fabrique de feutre. — *Pouru-aux-Bois :* scierie mécanique; minoterie. — *Pouru-Saint-Remy :* brasserie; filature de laine; atelier de tissage de couverture; scierie mécanique. — *Rubécourt :* deux filatures de laine. — *Saint-Aignan :* scierie mécanique et manches en bois tournés.

ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS

Canton d'Attigny

Alland'huy : moulin à phosphate; exploitation de carrières. — *Attigny :* deux briqueteries; tuileries; sucrerie; minoterie; atelier d'éclairage électrique; atelier de mécaniciens; deux brasseries; atelier de carrosserie; atelier de tissage mécanique; atelier de maréchalerie; fabrique d'instruments aratoires. — *Charbogne :* ferronnerie, paumelles. — *Rilly-aux-Oies :* minoterie. — *Saint-Lambert :* moulin à phosphate. — *Sainte-Vaubourg :* beurrerie, fromagerie. — *Semuy :* moulin à phosphate. — *Voncq :* trois minoteries.

Canton de Buzancy

Briquenay : minoterie. — *Buzancy :* minoterie; brasserie; tannerie. — *Imécourt :* moulin à phosphate; scierie mécanique. — *Oches :* scierie mécanique. — *Sommauthe :* brasserie. — *Landres-et-Saint-Georges :* minoterie. — *Tailly :*

carrières. — *Thénorgues :* minoterie. — *Vaux-en-Dieulet :* minoterie. — *Verpel :* moulin et scierie.

Canton du Chesne

Authe : carrières. — *Boult-aux-Bois :* minoterie. — *Brieulles-sur-Bar :* deux brasseries. — *Le Chesne :* deux brasseries; deux briqueteries; minoterie; scierie mécanique. — *Montgon :* papeterie; scierie mécanique. — *Sauville :* scierie mécanique. — *Verrières :* minoterie.

Canton de Grandpré

Apremont : fonderie, ferronnerie, essieux. — *Champigneulle :* moulin à phosphate; minoterie. — *Châtel-Chéhéry :* briqueterie; minoterie. — *Cornay :* fonderie en deuxième fusion; moulin à phosphate. — *Exermont :* moulin à phosphate. — *Grandpré :* moulin à phosphate; atelier de mécanicien; machines agricoles; brosserie; scierie mécanique; tuiles, tuyaux; briqueterie. — *Lançon :* tuiles, tuyaux; scierie mécanique. — *Olizy :* laiterie, beurrerie. — *Senuc :* minoterie; moulin à phosphate. — *Sommerance :* exploitation de carrières. — *Termes :* minoterie; tuilerie, briqueterie.

Canton de Machault

Hauviné : minoterie; tissage mécanique. — *Machault :* brasserie. — *Saint-Clément-à-Arnes :* minoterie. — *Saint-Etienne-à-Arnes :* brasserie; minoterie. — *Semide :* minoterie.

Canton de Monthois

Ardeuil et Montfauxelles : minoterie. — *Challerange :* beurrerie, fromagerie. — *Manre :* minoterie. — *Saint-Morel :* fromagerie, beurrerie; briqueterie. — *Savigny :* brasserie.

Canton de Tourteron

Ecordal : fabrique de couleurs; deux minoteries. — *Jonval :* cidrerie. — *Neuville-et-Day :* minoterie; exploitation de carrières. — *Tourteron :* deux minoteries; scierie mécanique; atelier de tourneur sur bois. — *Suzanne :* cidrerie.

Canton de Vouziers

Ballay : deux scieries mécaniques; minoterie. — *Blaise :* briqueterie. — *Contreuve :* minoterie. — *Falaise :* briqueterie; minoterie. — *Sainte-Marie :* brosserie. — *Vouziers :* briqueterie; construction de machines agricoles; deux imprimeries; deux scieries mécaniques; atelier de carrosserie; atelier de mécanicien; atelier de vannerie; deux brasseries; usine à gaz; deux minoteries; sucrerie; beurrerie; extraction de nodules.

A signaler, en outre, l'*industrie vannière*, notamment à : Condé-les-Vouziers, Les Alleux, Savigny, Vouziers, Olizy, Voncq, La Sabotterie, Le Chesne, Attigny.



CHAPITRE X

LES ARDENNAIS CÉLÈBRES

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

Les hommes célèbres ou marquants des Ardennes furent, aux temps jadis — il sera facile de s'en convaincre, — plus particulièrement des théologiens et des hommes de guerre : les théologiens, surtout depuis la Réforme, à cause de Sedan, « la petite Genève du Nord » et de la région sedanaise, peuplés de calvinistes que le catholicisme s'efforçait de combattre : les hommes de guerre, à cause du pays toujours ouvert, à cause des frontières toujours menacées. Autrefois d'ailleurs, comme maintenant, l'Ardennais était et reste encore au poste d'honneur. Il attend, soit qu'il le donne, soit qu'il le reçoive, le premier et d'autant plus terrible assaut. Il met et mettra toujours un patriotique orgueil à s'y préparer.

En dehors de la Théologie et de l'Histoire, peu d'écrivains. Poètes moins nombreux encore — nous ne parlons pas des poètes latins qui foisonnent; — quelques peintres, quelques musiciens. Nous sommes aux siècles d'autrefois, il importe de ne pas l'oublier; car, pour la période contemporaine, nos lettrés, nos savants, nos peintres, nos musiciens, nos artistes et nos critiques d'art abondent; et ce ne sont point, dans l'ensemble du mouvement intellectuel français, les moins réputés et les moins en vue. Comme aussi, de même qu'autrefois, sont nombreux nos hommes de guerre qui tiennent le premier rang parmi les plus instruits et les plus braves.

Ce changement si radical « d'état d'âme » parce que l'électricité, la vapeur, les admirables et nombreuses découvertes de la science moderne — plus encore que la division des provinces en départements — ont rapproché, ont mélangé les diverses races françaises. Les barrières sont tombées. Alors notre pays d'Ardenne ne conserve plus cette caractéristique d'antan qui nous explique nos lourds penseurs, nos batailleurs controversistes d'autrefois. Cette vue des montagnes ou des collines, alors qu'elle ébranle si fortement parfois l'imagition de l'homme vivant dans les plaines, laisse l'esprit des montagnards prosaïque et froid. Aux endroits où la vie est difficile, tout le travail de la tête et des bras ne semble avoir qu'un objectif : les impérieuses nécessités de l'existence. Nos départements granitiques, qui sont les plus pauvres, restent, dans l'ensemble, les plus stériles en hommes vraiment célèbres : célèbres dans le sens éclatant du mot. Un ciel souvent gris et lourd arrête l'imagination dans ses élans vers l'idéal. Alors peu de poésie dans les arts ou les lettres, puisque la « folle du logis » calcule ou raisonne. Les imaginations ne naissent aux

frontières que par exception. Souvent l'industrie étouffe sous le bruit des lourds marteaux le chant du poète, de même qu'elle enchaine la main de l'artiste.

ADAM (Pierre), savant helléniste, né à Wasigny au seizième siècle; étudia surtout les œuvres du rhéteur grec Isocrate.

ALYADON, né à Rethel le 19 avril 1671; inhumé dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, à Paris; théologien.

AMBLY (Regnault d'), né dans le Rethélois vers l'an 1220; connétable de Bourgogne; s'illustra dans un combat naval contre les Sarrasins à la première des deux croisades que commanda saint Louis. La famille d'Ambly fut jadis célèbre en Ardenne. Elle tirait son nom du droit d'usage que Louis IX concédait à son premier ancêtre dans la forêt d'Omont, près d'Ambly. Fit des alliances avec les plus illustres maisons de France. Fut surtout une « famille d'épée ».

ANCELIN (Michel), né à Rethel en 1556; théologien.

ANGECOURT (Pierre ou Périn d'), serait né, d'après une fausse tradition ardennaise, à Angecourt en l'année 1172. Un des « trouvères » les plus célèbres de notre ancienne littérature. Ses chansons d'amour n'ont pas trop perdu de leur grâce un peu vieillotte.

ANOT (Pierre-Nicolas), né à Saint-Germainmont en 1762; théologien, littérateur, voyageur. Ses trois ouvrages principaux sont : *Lettres sur la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Prusse, l'Italie, la Sicile et Malte, selon l'ordre des temps; — Annales du Monde; — Tableau de l'Histoire universelle.* Mourut en 1882, le 23 octobre.

ANOT (Cyprien), né à Saint-Germainmont le 27 avril 1792; professa la rhétorique et l'histoire aux lycées de Reims et de Versailles. On a de lui, notamment : *Elégies rémoises suivies de Fragments dramatiques et d'un Essai sur les théories littéraires.*

ARGENT (Abel d'), poète français, naquit peut-être à La Cerleau, dans la première moitié du dix-septième siècle. Habita Sedan où il publia : *la Semaine d'Argent contenant l'histoire de la seconde création ou restauration du genre humain.* Un d'Argent fut, en 1787, seigneur de La Cerleau.

ARGY (Jean-Louis-Joseph), né au Châtelet en 1703; théologien. Fit, « après de longues et fastidieuses recherches », écrit son biographe, une histoire restée inédite de Mézières. Le manuscrit s'égara, ou fut brûlé pendant la Révolution.

ARNOUL (Saint), naquit à Rethel vers l'an 494; il épousa, dit la tradition, Scariberge, nièce du roi Clovis : union qui, d'ailleurs, serait « toujours restée spirituelle ». Fut assassiné par ses domestiques, alors qu'il priait devant le tombeau de saint Remy.

ASPREMONT (François d'), seigneur de Buzancy; fut assiégé par François Ier et par Henri II dans son château de Lumes, dont il avait fait un « repaire de bandits » ; petite place forte que rasa François de Clèves.

BAILLOT (Pierre), né à Sedan en 1623; théologien. A laissé quelques œuvres d'histoire locale : *Chronique manuscrite du prieuré de Novi* et *Antiquatates Mosomenses*, c'est-à-dire les antiquités de Mouzon : trois volumes in-4°. Mort à Saint-Arnoult de Metz en 1752.

BAILLY (Pierre), naquit à Launois dans la première moitié du dix-septième siècle. A écrit : *Questions naturelles et curieuses touchant le régime de la santé; — les Songes de Phestion.* Ces songes sont des « paradoxes physiologiques ».

BAILLY (Nicolas), né à Launois en 1740; jurisconsulte distingué.

BALLAY (Jean de). La maison de Ballay, l'une des plus illustres de l'ancien

duché de Bourgogne, tire son origine des « hauts seigneurs » du village et du château de Ballay, près Vouziers. Dans l'église de Ballay, quelques inscriptions tumulaires rappellent cette famille.

BARDOU (Jean), romancier, théologien et historien; né à Torcy en 1729. Parmi ses œuvres : *Laurent Marcel ou l'Observateur sans préjugés; — Esprit des Apologistes de la religion chrétienne; — Amusement d'un Philosophe solitaire ou choix d'anecdotes*. A laissé de nombreuses œuvres manuscrites.

BATTEUX (Charles, dit *le Batteux*), littérateur qui, de son temps, eut une retentissante vogue. Ses ouvrages furent « classiques » dans tous les collèges; entre autres : *les Beaux-Arts réduits à un même principe; — Cours de Belles Lettres; — de la Constitution oratoire; — les Poésies d'Horace en francais, — la Morale d'Epicure; — les Quatre Poétiques; — Histoire des Causes premières; — Cours d'études à l'usage des Elèves de l'école Militaire :* quarante-sept volumes. Naquit à Alland'huy le 6 mai 1713 et mourut le 17 juillet 1780, « s'applaudissant de n'avoir jamais écrit contre qui que ce fût. » Inhumé dans l'église de Saint-André-des-Arts, où le ministre Bertin lui fit ériger un buste sur un pilier.

BAUDIN (Louis), naquit à Sedan le 18 septembre 1748; avocat au Parlement de Paris; puis directeur des postes dans sa ville natale dont, en 1790, il fut nommé maire. Fit partie de la Législative, de la Convention où, lors du procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, puis pour la réclusion jusqu'à la paix. Avait été chargé de porter dans les Ardennes, pour l'y notifier, le décret qui suspendait le roi. Appartint ensuite au Conseil des Cinq-Cents. Il avait été, en 1791, désigné pour être le précepteur du Dauphin — le Louis XVII, sur lequel, de nos jours encore, discutent les érudits, les uns disant qu'il mourut au Temple, les autres affirmant qu'il s'évada de sa prison. — Une mort subite, 14 octobre 1799, enleva Baudin. Il laissait vacantes sa place à l'Institut et sa chaire de législation. Ses ouvrages sont assez nombreux, mais principalement ses discours qui, tous, ont un caractère politique plutôt modéré.

BAUDOIN, *de Bourcq*, près Vouziers; cousin-germain de Godefroy de Bouillon. C'est dans le château de Bourcq, dit la légende, que Godefroy aurait arrêté l'itinéraire de la première croisade. Fut, le jour de Pâques, année 1118, couronné roi de Jérusalem.

BAUNY (Etienne), né à Mouzon en 1564; jésuite qu'ont flétri les *Provinciales* de Pascal, lui donnant, de cette manière, une odieuse immortalité.

BÉATRIX, reine de Sicile, née a Rethel au douzième siècle.

BEAUDRILLART (J.-J.), né à Givron le 20 mai 1774. Appartenait à l'Administration générale des forêts. Ecrivit de volumineux ouvrages relatifs à sa profession.

BÉCHET (Albert, baron de LÉOCOURT), né à Sedan le 6 novembre 1771. Prit part aux guerres de la Révolution et de l'Empire. Fait général de brigade le 19 février 1814. Fut nommé commandant des Ardennes le 20 avril 1814. Le 23 juin suivant, prenait le commandement de la Côte-d'Or et, le 5 août, revenait dans les Ardennes. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lui ordonna de prendre le commandement supérieur de la place de Sedan, en même temps qu'il conservait celui du département tout entier. Enfermé dans Mézières, il défendit opiniâtrément cette place (1815) et put sortir avec les honneurs de la guerre. Fut admis à la retraite en 1825. Habita successivement Sedan et Remilly; ayant, comme Cincinnatus, retrouvé sa charrue.

BÉNOMONT (Pierre), né à Machault le 4 mars 1679; fut membre de l'Académie royale de chirurgie. A son époque, un des médecins les plus en renom.

BERNARDIN (Théophile), né à Sedan en 1569; jésuite. Ecrivit : *le Chemin de la Vertu tracé aux divers Etats; — Cynosure, ou Etoile des Chrétiens pour tirer*

vers le port d'heureuse éternité; — la Pratique des bonnes Œuvres; — de Religiosæ perseverantiæ præsidiis. Mourut le 15 août 1625, à Arras.

BERTAUX (Jacques-Eugène), né à Rocroi le 17 janvier 1783; fils de Jacques Bertaux, chevalier de Saint-Louis, major de la place, général de brigade. Eugène Bertaux fit les campagnes de Hollande, de Prusse, d'Allemagne et de Bavière. Mourut colonel à Nantes, en février 1846. A ses obsèques, le général Bréa prononçait une vibrante allocution.

BERTÈCHE (Louis, dit *la Bretèche*), naquit à Sedan le 14 octobre 1764. Guerroya pour l'Indépendance américaine; se battait comme un lion à Jemmapes, tuant, lui seul, douze dragons, sauvant d'une mort certaine le général de Beurnonville qui, tout aussitôt, le nommait capitaine; recevait un coup de feu et quarante-un coups de sabre. Devenu ministre de la guerre, Beurnonville présentait Bertèche à la Convention. Les Conventionnels ceignirent son front d'une couronne de chêne et lui donnèrent un sabre d'honneur où, sur le plat, cette devise était gravée : « *La République française à Bertèche.* » Colonel en 1793. Napoléon, en 1815, lui donnait mission de défendre le château de Sedan, mais sous les ordres du baron de Choisy. « S'il avait été le maître, dit un de de ses camarades, il se serait canonné avec les Prussiens, aurait brûlé la ville et fait tuer les défenseurs du château. » Le 29 décembre 1841, mourut à Iges, où ses concitoyens l'avaient élu maire.

BERTON (J.-B. Breton, dit), né à Euilly-Lombut le 15 juin 1767. Lieutenant dans la légion des Ardennes, en 1792. Il fait alors, sous les ordres de Moreau, les campagnes des armées du Nord et de Sambre-et-Meuse. Attaché comme capitaine à l'état-major de Bernadotte; conquiert l'amitié du futur roi de Suède. Se distingua en Espagne; y est nommé maréchal de camp. Se couvre de gloire aux batailles de Toulouse et de Waterloo. Comme il appartenait à la « Société des Amis de la Liberté », la Restauration — contre laquelle, d'ailleurs, il publia des pamphlets violents — le tint pour suspect. Fut rayé des cadres de l'armée, puis emprisonné. Redevenu libre, s'affiliait aux « Carbonari » et se mettait à la tête de la « conspiration » dite de « Saumur ». Le 24 février 1822, il proclamait, sur la place de Thouars, l'avènement du gouvernement provisoire, marchait sur Saumur avec une petite troupe, échouait devant la ville et n'avait que juste le temps de s'enfuir. A la Rochelle, il faillit se compromettre dans l'affaire célèbre des *quatre sergents*. Le gouvernement royal le poursuivit, le traqua; peut-être eut-il échappé s'il n'avait été livré par le traître Woëlfeld. La Cour d'assises de Poitiers le condamnait à mort : il fit appel. La sentence des premiers juges ayant été confirmée, Berton monta courageusement à l'échafaud. Ses dernières paroles furent : « Vive la France! vive la Liberté! » Ses deux fils, officiers de cavalerie, démissionnèrent après cette mort tragique.

BERTON (Pierre), né à Maubert-Fontaine en 1727; acteur qu'aimait beaucoup Louis XV; chanteur, et même compositeur. Ajouta plusieurs airs au *Castor et Pollux*, de Rameau, et intercala dans le *Dardanus*, encore de Rameau, la *Chacone de Berton*. Glück lui laissa le soin de composer tous « les airs de divertissements » de sa *Cythère assiégée*, et encore de refaire le dénouement de son *Iphigénie en Aulide;* c'est celui que l'on a souvent joué. Son fils, Henri BERTON, est l'auteur de : *Montano et Stéphanie; — les Rigueurs du Cloître*. Fut le père de François BERTON (dont on a *les Caquets, Ninette à la Cour*) et l'aïeul de Pierre-François BERTON, né à Paris en 1842; l'excellent acteur du Vaudeville.

BIDOIT (Jacques), né à Maubert-Fontaine le 2 décembre 1734; mort à Maubert en 1808. Commanda, comme lieutenant-colonel en second, le 1er bataillon des Ardennes. Fut général de brigade à l'armée de la Moselle en 1793. (Voir dans : Revue historique Ardennaise, année 1897, sa biographie faite par Arthur Chuquet.)

BIENAISE (Jean), chirurgien célèbre, né en 1601 à Mazères, près Pamiers; à

Mézières, en Ardenne, affirment d'autres biographes. Fut en son temps un chirurgien dont on admira l'audace, ayant tenté certaines opérations devant lesquelles reculèrent souvent ses confrères en chirurgie.

BILLATTE (NICOLAS), né à Rethel le 12 août 1695. Prit une part active au célèbre ouvrage *Gallia-Christiana*.

BILLUART (CH.-RENÉ), né à Revin le 8 janvier 1685; travailleur acharné, un rude jouteur; théologien subtil, érudit; un des plus habiles controversistes qu'ait eu l'Eglise. On montrait, jadis, à Revin, la cellule où Billuart écrivit ses nombreux volumes de polémique religieuse dont les manuscrits se trouvent, pour la plupart, à la bibliothèque de Charleville.

BLANC (ETIENNE LE). Fut le « secrétaire de Louis XII »; ensuite « secrétaire des commandements de la duchesse de Savoie, mère de François Ier »; puis gouverneur du château de Saint-Germain-en-Laye. Naquit, vers l'an 1485, à Sedan.

BLANCHARD (JEAN), naquit à Tourteron le 12 octobre 1731; jésuite. Ecrivit ou compila pour la jeunesse des petits volumes qui, de son temps, furent assez goûtés: par exemple : *le Temple des Muses ou Choix des plus belles Fables des meilleurs fabulistes français; — le Poete des Mœurs ou les Maximes de la Sagesse.*

BONNE (RIGOBERT), né à Raucourt le 6 octobre 1727; ingénieur-hydrographe de la marine. Publia de nombreuses cartes et de nombreux atlas assez recherchés, aujourd'hui; non pour leur exactitude mais mieux pour la façon très fine dont ils sont gravés.

BONNEVIE (PIERRE), né à Rethel le 12 janvier 1761; prêtre, légitimiste ardent. Etait chanoine à Lyon quand Napoléon, recevant le clergé métropolitain, demanda, en riant, si l'abbé Bonnevie prêchait toujours contre le tyran. Ses *sermons, panégyriques* et *discours* divers furent édités en 1823 chez le libraire Audun.

BOQUILLET (JEAN), naquit à Aubigny-les-Pothées; prêtre et poète. « Traduisit en vieux français, écrit son biographe La Croix du Maine, les hymnes sur le chant de l'église, avec un cantique sur le livre de la genèse, imprimé à Reims, en l'année 1558, par Nicole Baquenois. »

BOQUILLON (NICOLAS), né à Rethel en 1795; publiciste et savant. Laissa de nombreux traités sur diverses questions de physique.

BOUCHER DE PERTHES, né à Rethel le 10 septembre 1788. Son père eut pour arrière-aïeul Jean Romée, frère d'Isabelle Romée, mère de Jeanne Darc. Fut l'un des promoteurs les plus ardents et les plus éclairés des sciences anthropologiques, alors presque à leurs débuts. Son ouvrage capital — il laissa soixante-neuf volumes — est intitulé : *Antiquités celtiques et antédiluviennes;* puis d'autres volumes ayant un caractère social; par exemple : *Discours aux Ouvriers; — l'Éducation sociale; — la Femme dans l'état social.* Consacrait 200,000 francs pour fonder des prix de 500 francs en faveur des classes ouvrières. C'est lui qui trouva la fameuse mâchoire dite « du moulin Quignon », qui révélait l'existence de l'homme préhistorique.

BOUILLON, né à Rouilly, écart de la Taillette, le 2 février 1764. « Passa son enfance, dit son biographe, dans les occupations rurales, ne reçut d'autre instruction que celle alors donnée aux plus simples villageois, puis se révéla poète, ayant appris lui-même, à l'aide d'une grammaire de Restaud, les règles de sa langue. » Mourut le 24 avril 1795. Laissa : *Ode sur la Naissance du Dauphin;* des *odes* et des *épitres;* un poème en douze chants : *Saint Louis ou les Croisades*. Mais est surtout connu par son chant sur la *Bataille de Rocroi*, plaquette plus que rarissime d'une œuvre ultra-médiocre, dont la copie se trouve aux archives des Ardennes.

BOURGUIN, né à Charleville le 8 mai 1800. A composé pour les écoliers un gentil petit *Recueil de fables*, puis : *Entretiens d'un Instituteur avec ses Elèves*

sur l'hygiène et les animaux, vingt-sept éditions. Son ouvrage le plus important est : *les Grands Naturalistes français au commencement du dix-neuvième siècle.*

BRAZY (Jean), d'origine lorraine, mais vint, très jeune, se fixer à Sedan où il fit souche d'Ardennais. Fut une des gloires de l'église réformée sedanaise. Le « registre des ordonnateurs » nous apprend que le « Conseil ordonna de rembourser le sieur Rambour des frais qu'il avait exposés pour faire venir à Sedan le sieur Brazy. » Nommé régent etprofesseur de rhétorique au « collège académique », alors bien déchu de son ancienne splendeur (c'était en 1624) et qu'il contribuait à relever. Eut deux petits-fils, ALEXANDRE et HENRY, nés à Sedan et obligés de s'exiler lorsque fut révoqué l'édit de Nantes. Alexandre était médecin et Henry était pasteur.

BREUX, né à Mézières vers 1600. « Second général de la Congrégation des prêtres de la Doctrine chrétienne. » Publia des *Instructions familières sur le catéchisme romain*. La famille de Breux subsista longtemps à Foulzy.

BRIQUEMAULT (HENRI DE), seigneur de Saint-Loup-Terrier; calviniste. Fut « lieutenant-général de la Sérénité électorale de Brandebourg » et devint le bienfaiteur des protestants qui se fixèrent dans ce pays après l'édit de Nantes révoqué. Cette famille de Briquemault était d'origine très ancienne.

BRISBARD (JEAN DE), né à Sedan : *les Trophées de la Mort*, parus à Leyde en 1689.

BRIZARD (NICOLAS), naquit à Attigny vers l'an 1520; poète célèbre, en son temps; mais écrivit ses poésies, quelquefois un peu galantes, en langue latine.

BROUET (JEAN), né à Château-Regnault vers l'an 1550. Encore un autre poète plutôt latin que français.

CABRISSEAU (NICOLAS), né à Rethel le 15 janvier 1680; prêtre. Laissa d'innombrables volumes; entre autres : *Instruction chrétienne sur les Huit Béatitudes; — Discours sur la Vie des Saints.*

CADEAU (NICOLAS), naquit à Leyde vers 1615. Se trouvait à Paris, quand les Sedanais, pour lutter avec la Hollande et l'Espagne, voulurent renouveler complètement leur industrie drapière. Arrivèrent alors de Paris à Sedan, envoyés par Louis XIV, Nicolas Cadeau, Jean Binet, Jacques de Marseille, qui fondèrent *le Dijonval*. Ces trois associés obtinrent le privilège de « fabriquer exclusivement » des draps fins de Hollande : privilège qu'un édit de Colbert en 1668 étendit à tous les autres drapiers. Après la révocation de l'édit de Nantes, Cadeau revint à Leyde.

CAILLE (LOUIS DE LA), un de nos plus illustres astronomes français. Né à Rocroi le 17 mars 1713. Bien que, depuis sa mort (21 mai 1762), les sciences astronomiques aient singulièrement progressé, les ouvrages de La Caille sont toujours consultés avec profit et, en bien des points, ne sont pas à modifier. Nous citerons, plus particulièrement : *Leçons élémentaires de Mathématiques; — Leçons de Mécanique; — Leçons d'Astronomie* : livre qui fut, en son temps, la loi et les prophètes; — *Ephémérides des Mouvements célestes; — Journal d'un Voyage fait au cap de Bonne-Espérance.*

CAMART, né à Rethel en l'année 1500 environ. Ecrivit : *Mémoires sur l'Antiquité de la ville de Rethel.* Trois autres CAMART, de la même famille, nés aussi à Rethel, se distinguèrent soit comme jurisconsulte, soit comme poète, soit comme théologien.

CAQUÉ (J.-B.), né à Machault en 1720; médecin. Eut, de son temps, une réputation méritée.

CARPENTIER, né à Charleville le 2 février 1697; philologue. Donnait une érudite édition du fameux dictionnaire de Ducange : *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis.*

CARUEL (NICOLAS DE), né à Maubert-Fontaine en 1612. Issu d'une très

ancienne famille écossaise qui vint se fixer dans les Ardennes peut-être au temps de Louis XI. Partit comme sergent dans l'armée que Louis XIII envoyait au secours de Charles de Gonzague, fondateur de Charleville, auquel les Espagnols avaient enlevé le duché de Mantoue. Prit part à toutes les guerres que Louis XIII soutint contre l'empereur d'Allemagne et contre l'Espagne. En 1712, Louis XIV, appréciant son courage et sa haute valeur, lui confiait le commandement des milices champenoises préposées à la garde des frontières. Louis XV le nommait chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Maubert-Fontaine le 6 février 1826, âgé de cent quinze ans. D'autres CARUEL sont à signaler, qui se distinguèrent aux trois sièges de Hirson en 1593, en 1635 et en 1650. Un ROLAND CARUEL fut gouverneur du château de Rumigny pendant les guerres de la Ligue; un PIERRE CARUEL, né à Maubert-Fontaine le 15 avril 1764, fit toutes les campagnes de la République, de l'Empire; se signala, notamment, à Wagram, à Lutzen. Mourut à Rocroi en 1831. Son petit-neveu, AUGUSTE CARUEL, né à Rocroi, suivit dignement la trace de ses aïeux.

CASTRIES DE VAUX (ALEXANDRE-LÉOPOLD DE), né à Vaux-les-Rubigny le 10 avril 1771. Emigrait aussitôt sorti de l'école du Génie alors à Mézières (15 juillet 1793) et allait à Coblentz. Fit la campagne d'émigration en Flandre avec l'armée du duc de Bourbon. Rentrait en France en 1802. Fit, dès cette époque, un chemin rapide. Aide de camp de Davoust. Nommé maréchal de camp le 13 août 1823. Mort à Rennes le 12 octobre 1832. (Voir dans : REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, sa biographie par Arthur Chuquet.)

CAZIN (HORTENSE), née à Rocroi le 24 janvier 1787; femme de lettres et poète. A laissé : *Dom Fernand ou l'Exilé d'Espagne*, roman en quatre volumes; — *Pensées et Maximes suivies de la Supplique d'une Souris prisonnière;* — *Coup d'œil sur le Mouvement européen de 1790 à 1814:* titre assez prétentieux. Avait épousé, en 1806, Louis-Thierry-Auguste-Guillaume Dufay qui fut un modeste avocat-avoué.

CHAMPAGNE (NOEL DE), né à Château-Regnault vers 1600. L'un de nos Ardennais d'autrefois les plus célèbres. « Il appartient surtout, dit Lépine, son biographe, à Rocroi par le dévouement avec lequel pendant deux sièges il défendit cette place, et par sa famille qui, plus de cent cinquante années, habita cette ville. Anobli par lettres patentes de Louis XIV, ainsi que sa postérité mâle et femelle. »

CHARDRON, né à Carignan le 22 septembre 1695; bénédictin. Fut ce que l'on appelle « un bourreau de travail » jusqu'à en oublier le « boire et le manger ». Cellérier de l'abbaye de Mouzon. Laissa, notamment : *Histoire des Sacrements, ou la manière dont ils ont été célébrés et administrés dans l'Eglise.*

CHARLIER, né à Hannappes le 19 mars 1765; théologien. A laissé : *Office et procession du Saint-Sacrement;* — *Office et procession du Sacré-Cœur;* — *une Journée chrétienne* (ces trois volumes imprimés à Givet); — un *Catéchisme*, en deux volumes.

CHATILLON (GAUCHER DE), comte de Porcien, né en 1249. Fut fait connétable par Philippe le Bel à la bataille de Courtrai, 1302. Fondait en 1300 l'Hôtel-Dieu de Château-Porcien et « aumônait » l'abbaye de Bonne-Fontaine, en lui donnant « cinq muids de blé, à prendre annuellement sur les assises de Château-Porcien », usage qui durait encore en l'an 1500.

CHESNE (J.-B. PHILIPPOTEAU DU), né à Sy en 1682; théologien : *le Prédestinatianisme ou les Hérésies sur la prédestination et la réprobation;* — *Abrégé de l'Histoire ancienne des cinq grands empires qui précédèrent la naissance de J.-C.*, ouvrage des plus médiocres.

CHESNEAU (NICOLAS), né à Tourteron en 1521; théologien, médiocre poète latin.

CHEVALIER (JOSEPH), né à Givet en 1740; violoniste d'assez grand talent; « musicien de la chapelle du roi ».

CLÈVES (Henriette de), née à Rethel le 31 octobre 1540. Femme d'un esprit supérieur et d'une rare instruction. Hérita, lorsque mourut son frère cadet, Jacques, d'immenses biens qu'elle porta dans la maison de Gonzague par son mariage, 4 mars 1565, avec Louis, duc de Mantoue. Avant son mariage, enleva, pendant la nuit, la tête de son ami Coconas décapité sur la place de Grève, et, l'ayant embaumée, la conserva longtemps dans une armoire derrière son lit, en son hôtel de Nesle. Très charitable, elle fondait « sur le duché de Rethel » une rente annuelle de « trois mille six cents livres » pour marier soixante filles pauvres. Un mausolée magnifique, dans la cathédrale de Nevers, renferme les cendres de Louis de Gonzague et d'Henriette de Clèves.

CLOUET, chimiste célèbre, né à Singly en 1751. Fut à Mézières un des meilleurs élèves de Monge. Avait établi à Singly une faïencerie qui ne prospéra point. Professeur de chimie à l'école du Génie de Mézières. Fondait à Daigny une fabrique de fer forgé qui, largement, approvisionna les arsenaux de Metz et de Douai.

COCHELET, né à Mézières en 1551. Eut une grande réputation de controversiste, de théologien et de prédicateur assez audacieux. Le duc de Mayenne, régent, lui fit dire « de prêcher plus modérément, sinon qu'il l'enverrait, cousu dans son froc, prêcher dans la rivière. »

COCHELET (Charles), né à Charleville en 1786; explorateur. Eut de singulières aventures dans « les peuplades de sauvages mahométans ». On lui doit: *le Naufrage du brick français « la Sophie », perdu le 30 mai 1819 sur la côte occidentale d'Afrique, et captivité d'une partie des naufragés dans le désert du Sahara, avec de nouveaux renseignements sur la ville de Timectou;* deux volumes avec cartes et planches. Son père, Barthélemy COCHELET, lieutenant-général civil et criminel du bailliage de la principauté d'Arches et de Charleville, fut député des Ardennes à la Constituante.

COFFIN, né à Buzancy le 1er octobre 1676. Etait « régent de seconde » au collège de Dormans en 1701; recteur de l'Université en 1719. Illustra son rectorat « par l'établissement de l'instruction gratuite ». Poète gracieux, Coffin chanta souvent le vin de Champagne, lui donnant la préférence sur le vin de Bourgogne célébré par un autre poète, Grenan, professeur au collège d'Harcourt. Ce tournoi fit quelque bruit en son temps. Toutes ces poésies en vers latins.

COLLOT (Henri), né à Charleville en 1716. Laissa quelques comédies. Son frère, André COLLOT, né à Charleville, lui aussi, fut « garde-marteau des eaux et forêts ». Ecrivit : *Entretien d'un Seigneur avec son fermier,* traité d'économie rurale.

COLOMBIER (Jean), né à Rethel en 1736. Fut médecin des académies d'Angers, de Montpellier et de Châlons-sur-Marne. S'était fait une spécialité des maladies nerveuses, parce que, dit l'indiscrète chronique, « il eut toutes les qualités brillantes qui charment d'ordinaire les femmes. »

COMTE, prieur des Jéromistes de Fumay; âme mystique, exaltée. Arriva d'Avranches dans les Ardennes. Très énergiquement donnait une impulsion nouvelle au monastère de Diversmonts, à Fumay, « parce qu'il regardait les Ardennes comme sa terre natale. » Fut ensuite prieur du monastère que fit construire Charles Ier de Gonzague, duc de Nevers : *le Calvaire,* « parce qu'il était à même distance de la ville que le calvaire l'est de Jérusalem. » Laissa de nombreux ouvrages dont les titres sont assez singuliers : *Apostrophe de l'Ame dévote sur le Miserere; — Apostrophe de l'Ame dévote sur le de Profundis; — le Calvaire de la Vierge contenant les pitoyables élégies de sa douleur sur la mort de son fils; — les Trophées de l'Amour divin; — les Portraits des Ames chérubines où se voient leurs faces et leurs ailes dont elles s'élèvent aux riches couronnes et aux plus belles séances du Paradis.* Ces deux derniers ouvrages imprimés à Charleville.

CONTAMINE (GÉRARD DE), né à Givet en 1720; juge royal et criminel en la province de Hainaut. Louis XVI, « connaissant son intégrité, zèle et fidélité », le nomma son « commissaire pour le représenter dans l'exécution du traité des frontières, 24 mai 1772 et 9 octobre 1773, conclu avec le prince évêque de Liège, concernant les limites des deux Etats respectifs. »

CONTAMINE (GÉDÉON, baron DE), né à Givet en 1764. Revenant d'Angleterre, fondait à Givet la première fabrique de laiton qui ait existé en France, en même temps qu'il faisait à Fromelennes, dans une autre usine encore fondée par lui, « les premiers essais en grand sur le zinc ». Son frère, THÉODORE CONTAMINE, né à Givet en 1773, fut maréchal de camp.

COPETTE, né à Rethel en 1711; théologien. Sa collection de tableaux, d'esquisses, de gravures et de vases antiques, fut célèbre. Son *Journal de Voyage*, en collaboration avec son ami Watelet, qui l'accompagnait en Italie, est fort curieux.

CORDIER (FRANÇOIS), né à Aiglemont en 1755; théologien; chanoine au couvent de Laval-Dieu; helléniste. Traduisit du grec les meilleures œuvres de saint Jean Chrysostome en même temps qu'il collaborait au *Journal de Paris*. On montre encore à Neufmanil la maison qu'il habita longtemps.

CORVISART, né à Dricourt en 1755. L'un des plus connus et des plus célèbres médecins de Napoléon, qui disait de lui : « Honnête et habile homme, mais un peu brusque », et l'appelait, dans ses moments de bonne humeur, « grand charlatan »; car Napoléon n'eut en la médecine qu'une médiocre confiance. Mourut le 18 septembre 1821 à Paris. Ses deux ouvrages principaux sont : *Essai sur les Maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux; — Nouvelle Méthode pour connaître les Maladies internes de la poitrine par la percussion de cette cavité*, traduit du latin d'Avenbrugger et commenté par le traducteur.

COSSON (CHARLES), né à Mézières en 1731; littérateur. Laissa quelques poésies, plusieurs discours, et d'assez nombreux éloges; notamment : *Eloge de Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard*. Sa sœur, CATHERINE COSSON, née à Mézières en 1740, fut poète elle aussi; mais plutôt par besoin que par goût. Miséreuse après la mort de son frère, elle rima médiocrement, pour battre monnaie, sur presque tous les événements publics.

COURTOIS, né à Charleville en 1712; jésuite. C'est souvent à cause de cet ecclésiastique qu'on répétait le célèbre : « Convenez que les jésuites ont toujours eu des dessous de cartes. » Mourut à Saint-Laurent en sortant de son cabinet qui fut « pour lui plus que le palais des rois, parce qu'il y était avec les muses, avec la liberté et la paix. » A laissé de nombreux *Discours* et un *Poème sur l'Eau de goudron*, six cent soixante vers latins!

COURTOIS-DEVERTEMONT, né à Charleville en 1705; jésuite. Ecrivit un poème : *de Urbanitate*, dont le but est, paraît-il, « de faire sentir la sympathie de la politesse avec la religion chrétienne. »

COUVELET (J.-B.), né à Charleville en 1772; peintre. Fit le portrait en pied de Bayard qui se trouve à la mairie de Mézières.

CROI (ANTOINE DE), prince de Portien, né en 1541; épousa Catherine de Clèves, sœur cadette de Henriette, comtesse de Rethel. En 1561, Charles IX érigeait en principauté le comté de Porcien. Calviniste, persécuta les catholiques. Fut enterré à Château-Porcien, en 1587, dans un cercueil de plomb, que l'on changeait en balles de mousquet pendant le siège de 1617. Fut toujours l'ennemi déclaré de la maison de Guise. On a publié : *le Trophée d'Anthoine de Croy, prince de Porcéan, souverain des terres d'outre et deca la Meuse, baron de Montcornet-les-Ardennes*. Il disait à sa femme : « Quand vous serez veuve, ne vous mariez jamais avec le duc de Guise. » Il mourut, et c'est justement Henri le Balafré qui épousa Catherine de Clèves.

DANCEY, quinzième siècle, né à Gerson; érudit, théologien et prédicateur.

DAUSSOIGNE (Joseph), né à Givet en 1790; neveu de Méhul. Lui était décerné par le Conservatoire, en 1818, le « grand prix de composition en musique ». A composé : *Périclès; — le Faux Inquisiteur; — le Testament; — Aspasie; — les Deux Salem.* Ecrivit une magnifique *Cantate* en l'honneur de Grétry, exécutée aux fêtes de Liège, lorsque le cœur de l'illustre musicien revint dans sa ville natale. Termina la *Stratonice* et la *Valentine de Milan* que Méhul laissait inachevées.

DECK, né à Sedan en 1745; ingénieur, mathématicien : *Catéchisme élémentaire d'Arithmétique; — Description géographique et hydraulique de la France, sa division en départements, 1791.*

DEHAYE, né à Rethel en 1740; prêtre et prédicateur. Maire de Rethel en 1790, lorsqu'il se fut déclaré le chaud partisan de la Révolution. Mourut en 1818. Laissait quelques drames, de nombreux *Discours*, puis : *Ode pour la Fête de la Fédération*, imprimée à Charleville; — *Discours sur le Serment des Prêtres*, imprimé à Charleville; — *Ode sur le Mariage des Prêtres; — Ode sur la Paix*, imprimées à Rethel; et encore une importante *Histoire des Trois Dynasties françaises*, en manuscrit. Son frère, Etienne DEHAYE, procureur général syndic de l'administration départementale des Ardennes, faisait une protestation publique lorsque, le 10 août 1792, la royauté fut suspendue; protestation que signèrent douze de ses concitoyens. Ils furent tous les douze condamnés à mort le 7 mai 1794 et exécutés.

DELAHAUT (Joseph), né en 1702 à Carignan. Auteur de notre très important, et souvent cité, ouvrage local : *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon*, qu'il laissait en manuscrit et qu'en 1822 publia L'Ecuy, abbé général de Prémontré, « avec des augmentations et corrections. »

DELIGNIER (Pierre), né à Mézières en 1773; poète, bien inconnu de nos jours. Rappelons son axiome assez juste : « Un Français qui n'est pas gai est un homme hors de son élément. »

DELO (Henri), érudit, alchimiste, polyglotte; né à Sedan en 1725. Toute sa vie, rechercha la pierre philosophale. Mourut en 1785, laissant : *le Diadème des Songes ou démonstration de la nature inférieure; — Flamel vengé.* On sait que Flamel fut le grand alchimiste du moyen âge.

DELOCHE (André), né à Novion-Porcien en 1732; philosophe, poète, auteur dramatique.

DELVINCOURT (H.-A.-Augustin), né à Mainbressy en 1767; chapelain des chanoinesses de Charleville où son père avait un pensionnat. Revenu d'exil où volontairement il était allé le 15 septembre 1792, il fonda le petit séminaire de Charleville. Curé de Mézières en 1813; curé de Charleville en 1817. Une rue de la cité carolopolitaine porte son nom. Fonda des écoles primaires et un noviciat, attribuant à cette dernière œuvre, pour la mieux soutenir, une rente perpétuelle de 1,200 francs; et encore une autre rente pour l'hospice de Charleville où furent, d'après ses volontés testamentaires, construites deux nouvelles salles. Mourut le 24 février 1826. « Le Conseil municipal, dit son biographe, élevait à sa mémoire, dans le cimetière de Charleville, un monument pour perpétuer le souvenir de ses bienfaits. »

DEMAUGRE (Jean), jésuite, poète, prédicateur. On conserve de lui : *le Militaire chrétien ou extrait de sermons;* ses sermons prêchés à Givet où, d'ordinaire, il y avait une garnison fort importante.

DESBANS, né à Mouzon en 1593; jésuite. Fut appelé à Madrid par Philippe IV pour être professeur de grec à l'institut Saint-Ignace qu'avait fondé ce roi.

DESMONTS (Remi), né à Novy en 1703; théologien. A laissé une énorme compilation en quatre volumes : *le Libertinage combattu par le témoignage des auteurs profanes;* le libertinage est pris ici dans le sens qu'avait ce mot aux siècles derniers, c'est-à-dire « la libre-pensée. »

DESPORTES, un des peintres les plus renommés de l'école française. Naquit à Champigneulle en 1661.

DESROUSSEAUX, né à Sedan en 1752; fabricant de draps. Etait maire le 10 août 1792; protesta contre le décret qui suspendait la royauté. Trente Sedanais signèrent la protestation. Ils furent condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, puis exécutés.

DORIZY (JEAN), né à Mouzon en 1585; jésuite, théologien, savant. Laissait un ouvrage remarquable pour son temps : *Curiosæ quæstiones de ventorum origine*, dissertations curieuses sur l'origine des vents.

DRELINCOURT, né à Sedan le 10 juillet 1595; célèbre ministre de l'église calviniste de Paris. Laissa de nombreux ouvrages de controverse et de théologie.

DROUART (J.-B.), né en 1738 à Liart. Fut, en son temps, un célèbre sculpteur sur bois. Sculpta la chaire de la cathédrale de Reims — précédemment dans « l'église Saint-Pierre-le-Vieil » ; — restaura le tombeau de Jovin. Fit quantité de trophées de sculptures décoratives dans maints hôtels et dans nombreuses maisons de Reims, où, le 30 décembre 1816, il mourut.

DUBOIS-CRANCÉ, né à Charleville le 17 octobre 1747. Etait, dès quatorze ans et demi, mousquetaire; député en 1789 du Tiers-Etat pour le bailliage de Vitry-le-François; se déclara hautement pour la Révolution et s'occupa spécialement, dans les diverses Assemblées dont il fit partie, de questions militaires. Député des Ardennes, du Var, de l'Isère et des Bouches-du-Rhône à la Convention nationale, 21 septembre 1792 : il était alors adjudant-général colonel. Vota la mort de Louis XVI sans sursis ni appel. En mission à l'armée du Midi; en mission à l'armée de Dumouriez. Président de la Convention nationale le 21 février 1793; général de brigade le 8 mars 1793; membre du Comité de Salut public. Député par la Convention près l'armée des Alpes; décrété d'arrestation le 15 octobre 1793, mais relaxé et fait général de division. Ministre de la guerre du 14 septembre 1796 au 10 novembre de la même année. Admis à la retraite en avril 1801, parce qu'il s'était énergiquement opposé au coup d'Etat de Bonaparte. Se retirait à Balham, y vivait en agriculteur et en sage. Mourut le 29 juin 1814 à Rethel, où il est enterré, et où les Ardennes veulent élever sa statue.

DUGER (LOUIS), né à Mézières en 1797. Médecin qui, de son temps, eut la réputation d'être un professeur éminent, un praticien de premier ordre. Son ouvrage capital est : *Traité de Physiologie comparé de l'homme et des animaux*. Ce livre abonde en aperçus ingénieux et nouveaux pour l'époque.

DUMOULIN (MARIE), née à Sedan en 1620; fille d'un célèbre pasteur protestant sedanais; philosophe, hébraïsante, érudite. Laissa d'intéressants mémoires.

DUNESME (MARTIN-FRANÇOIS), né le 17 mars 1767 à Vieux-les-Asfeld. Entré au service comme sergent-major le 22 septembre 1791 dans le 12e bataillon des Ardennes avec lequel il fit la campagne du Nord. A l'affaire d'Hesnin et aux environs de Tirlemont, se fit remarquer par son intrépidité contre les Autrichiens, forçant leurs postes à battre en retraite. Prit part aux guerres de la République et du premier Empire. Se distinguait au combat de Montefaccio, près Gênes, 6 avril 1880; à Voltri, où, sur le point d'être tué, il saisissait un officier ennemi pour s'en faire un bouclier. Assistait au siège de Gênes. Obtint par décret du 17 mars 1808 le titre de baron d'Empire et une dotation de 4,000 francs de rente. Après les campagnes de Russie et de Saxe, promu général de brigade le 13 juillet 1813. Mourut tué d'un coup de feu à la bataille de Kulm.

DURAND (ETIENNE), né à Rethel en 1669; avocat au Parlement. Héraldiste. Son ouvrage principal est : *la Coutume du Bailliage de Vitry, en Perthois, avec un commentaire et la description abrégée de la noblesse de France*. — In-folio de 750 pages.

DURAND (Pierre), né à Grandpré en 1763; érudit; bibliothécaire à Charleville; professeur à l'école Centrale des Ardennes. Laissa : *Stances aux Conscrits que la Patrie appelle à sa défense; — Poème sur l'Assassinat des plénipotentiaires français à Rastad* (ces deux opuscules imprimés à Mézières); — *Nouvelle Traduction de la satire de Petrone; — l'Enéide de Virgile :* en vingt mille phrases, de douze syllabes chacune, coupées en deux hémistiches égaux, comme des vers, mais ne rimant pas, et se suivant comme de la prose.

DUVIVIER (Claude-Raphael), homme de guerre. Fut ingénieur en chef du département de la Vendée.

ECUY (J.-B. L'), né à Carignan en 1740; théologien, historien. Est surtout connu pour avoir publié, en le revivant et en l'augmentant : *les Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan,* qu'écrivit le P. Delahaut; mais a laissé, cependant, de fort nombreux ouvrages.

ESTREBAY (Louis d'), né à Estrebay. Prit le nom de son village qu'il latinisait en *Strebœus.* Philosophe, un des hommes les plus renommés et les plus érudits de son époque. Laissa de nombreux ouvrages écrits en latin. Fut rhéteur au collège de Reims, c'est pour cela sans doute qu'il est appelé *Rhetor eximius,* par l'historien Marlot.

FABERT (Louis), né à Sedan vers 1561. Fils du célèbre maréchal Abraham de Fabert, qui naquit à Metz et fut gouverneur de Sedan. Fut colonel du régiment de Lorraine et, comme son père, gouverneur, lui aussi, de Sedan. « Jeune seigneur aimable, d'une bravoure au-dessus de son âge, » disent de lui les *Mémoires* contemporains. Tué en avril 1669 à Candie qu'assiégeaient les Turcs.

FAUBERT (Jean), né à Château-Porcien en 1650; théologien. Un des plus habiles controversistes de son temps.

FERRY-PASTÉ, seigneur de Challerange; naquit dans la première moitié du treizième siècle. Un des trois maréchaux de France qu'il y eut à cette époque.

FETIZON (Paul), né à Sedan en 1650; théologien.

FLEURY (Jean), né à Sorbon en 1731, d'une famille qui se fixait au seizième siècle dans le Rethélois; théologien, curé d'Iges, de Glaire-et-Villette; député à l'Assemblée nationale de 1789.

FOREST du CHESNE (Nicolas), jésuite. Enseigna « les humanités », la rhétorique et la philosophie. Entre autres ouvrages qu'il laissa, celui-ci dont le titre est singulier : *les Fleurs des pratiques du Compas de proportion où sont facilitées les plus belles démonstrations des mathématiques.* Puis de nombreux sermons, et encore de plus nombreuses « lettres à des théologiens ».

FOUAN (Michel), né à Signy-le-Petit vers 1675, de l'une des plus anciennes familles ardennaises. A laissé quelques traités d'histoire ecclésiastique et de théologie qui ne furent jamais publiés. Mourut à l'abbaye Saint-Vanne, de Verdun, qu'il avait longtemps gouvernée. Enterré dans le chœur de l'église. Sur le marbre de sa tombe, une longue et belle épitaphe à sa louange.

FRANQUET, né à Tarzy vers la fin du dix-septième siècle; ingénieur. Allait en Amérique, et s'illustrait en fortifiant Louisbourg, ville, aujourd'hui, de la Nouvelle-Ecosse, mais qui, à cette époque, était ville française. En 1758, elle fut prise par les Anglais, et Franquet fut un de ceux qui, pendant le combat, montrèrent le plus d'héroïsme.

FRIZON (Pierre), né à Sault-Saint-Remy en 1534; ecclésiastique. Laissa : *la Doctrine de bien mourir,* contenue en trois chapitres. Son neveu, Pierre FRIZON, fut un érudit.

FUEILLE (J.-B.-Louis de La), né à Buzancy en 1691; receveur des finances et poète : *Tenue des Etats du Parnasse; — Ode anacréontique; — Dissertation sur*

l'antiquité de Chaillot, dont le but était de « ridiculiser la science des minuties historiques. »

GARREZ DE MÉZIÈRE, né à Bourcq en 1759. Eut une vie très mouvementée. En 1759, garde du corps du roi d'Espagne. Arrêté, emprisonné à la suite de missions qu'en 1792 lui confia « l'agence royale » auprès des princes émigrés habitant alors Blankenbourg et Edimbourg. Déporté à Batavia. Pensionné par le gouvernement de la Restauration. A laissé des *Mémoires* que l'on dit être fort curieux.

GELÉ (JEAN), né au Chesne en 1645; théologien, érudit, historien. Ecrivit : *Dictionnaire historique et géographique, par Baudrand;* ayant fait à cette enclyclopédie de nombreuses corrections et de fort érudites annotations.

GELU (JEAN), né à Carignan en 1376; maître des requêtes de Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI; président du Parlement de Dauphiné; évêque de Tours. Faillit être tué en 1418, à Paris, par les amis de Jean sans Peur; c'est dire qu'il jouait un rôle des plus actifs dans la politique de son temps. A laissé quelques ouvrages historiques et philosophiques.

GERSON (JEAN-CHARLIER DE), naquit à Gerson le 14 décembre 1363. Un des hommes les plus justement illustres de nos glorieuses annales françaises. Laissa : *Consolations de la Théologie*, écrites en Bavière où volontairement il s'était exilé, craignant d'être tué par les séides de Jean sans Peur, parce que courageusement il avait protesté contre l'assassinat du duc d'Orléans. Cet érudit chancelier de l'Université se fit maître d'école, n'ayant pas dédaigné de composer pour l'instruction du peuple de « petits traittiez », parmi lesquels un alphabet. *L'Imitation de Jésus-Christ* lui est, non toutefois sans quelque vraisemblance, attribuée. Enterré à Lyon dans l'église de Saint-Laurent, convertie pendant la Révolution en magasin à fourrage, puis incendiée. Sur sa pierre tombale avaient été gravés ces mots qu'il répétait souvent : « Levez-vous en haut, faites pénitence et croyez à l'Evangile. » Ce fut en outre un des écrivains féconds de son siècle.

GERY (Saint), né à Carignan vers l'année 540.

GHENART, né à Givet en 1522; théologien, professeur de philosophie à l'Université de Louvain. Représentant au Concile de Trente avec Guillaume de Poitiers, l'évêque Georges d'Autriche; « vice-doyen et inquisiteur de la foi. » Mort en 1595. Enterré à Notre-Dame-de-Liesse.

GILMON (CHARLES), recteur de l'Université de Paris. Naquit à Boulzicourt vers 1530; poète et philosophe; harangua la reine de France, femme de Charles IX, lorsque, pour la première fois, elle fit son entrée dans Paris. « Homme signalé en science et en mérite, » disaient ses contemporains.

GIVRY (ETIENNE DE), né à Givry en 1335; jurisconsulte et théologien. Fut évêque de Troyes.

GOBERT (HUBERT), né à Monthermé en 1420; général de l'Ordre de Prémontré. Fut un des conseillers qu'écoutait le plus favorablement Louis XI.

GOFFIN (DANIEL), un de nos plus habiles anciens fondeurs ardennais. Naquit à Givonne en 1614. Grava, notamment, soixante paires de coins pour les monnaies sorties des ateliers monétaires de Sedan, de Raucourt, de la Tour-à-Glaire et de Château-Regnault.

GRANDPRÉ (CÉSAR DE), né à Grandpré au dix-septième siècle; généalogiste. Laissa : *le César-Armorial ou Recueil des armes et des blasons de toutes les illustres, principales et nobles maisons de France.* Dans cet ouvrage, l'auteur s'arrête à l'article : « Grandpré ».

GRIVE (JEAN DE LA), né à Donchery en 1687; un de nos meilleurs anciens géographes. Déterminait, avec Cassini, la méridienne de l'Observatoire.

GUY DE CHATEAU-PORCIEN, théologien; évêque de Soissons, en 1233.

Accompagna saint Louis à la croisade. Mourut près de Mansoure en 1250. Ce fut, dit le chroniqueur Joinville, « un moult vaillant homme en l'ost. »

HABENECK (J.-Fr.), né à Mézières le 22 janvier 1781; musicien et violoniste distingué. L'impératrice Joséphine, l'ayant entendu dans un concert, lui fit une pension de douze cents livres sur sa cassette privée. Directeur de l'Opéra, de 1821 à 1824. Inspecteur général du Conservatoire; fut un chef d'orchestre de première valeur. A surtout laissé « des duos, des nocturnes, des caprices pour violon »; en un mot des morceaux détachés.

HACHETTE. (Jean-Pierre), né à Mézières, le 6 mai 1769, d'un père libraire. Attaché à l'école de Mézières comme dessinateur adjoint aux professeurs de physique et de chimie; mathématicien; professeur d'hydrographie. Monge lui confia la chaire de géométrie descriptive à l'école Polytechnique lorsque cette école fut ouverte, sur la proposition de Barrère : 10 frimaire an II. Fit partie des savants qui suivirent Bonaparte en Egypte. Professeur à l'école Normale supérieure et à la Faculté des Sciences. Membre de l'Académie. Louis XVIII n'avait pas voulu sanctionner cette élection, en 1823; mais en 1831, Hachette ayant été pour la deuxième fois réélu à l'unanimité, Louis-Philippe répara l'injustice du roi bourbonnien.

HAGNICOURT (T.-J. Lécuyer d'), né à Hagnicourt; général de brigade. Fut employé par Dumouriez comme major-général de cavalerie et, en 1792, commandait la gendarmerie nationale à Bruxelles. Dumouriez, après sa trahison, lui donnait l'ordre de marcher sur Valenciennes et de s'en assurer. Les représentants en mission déjouèrent ce projet en arrêtant Lécuyer d'Hagnicourt qui fut, le 14 juin 1793, condamné à mort par le Tribunal révolutionnaire.

HALMA, né à Sedan en 1755; érudit, polyglotte, hébraïsant; professeur de mathématiques et de géographie au collège de Sedan. Laissa de nombreux et, en leur temps, fort appréciés traités de mathématiques.

HAN (François du), naquit à Jandun vers 1630; « écuyer et secrétaire du maréchal de Turenne. » Homme, en sa jeunesse, de mœurs souvent trop faciles. Calviniste; puis ayant abjuré le calvinisme, il se fit cordelier et prédicateur. Les principales villes de France furent le théâtre de ses prédications, de son zèle intransigeant. Il répétait partout « qu'il se faisait fort de détruire, dans tout le royaume, en vingt-quatre heures, le protestantisme, » son ancienne croyance. Laissa de nombreux traités de théologie, entre autres : *Traité où il est prouvé que les anges connaissent nos nécessités; — Traité des Droits de la reine très chrétienne;* ouvrages pleins de recherches sur « le droit public en Europe ».

HAN (Egide du), naquit à Jandun en 1685. Fut le précepteur et le conseiller privé de Frédéric II, roi de Prusse.

HANNAPPES (Jean de), né à Hannappes en 1224; théologien. Fut évêque de Ptolémaïde et de Jérusalem.

HARDOUIN, né à Grandpré vers l'an 1700; prêtre, maître de musique à la cathédrale de Reims. Composa la messe solennelle qui fut jouée lorsque Louis XVI reçut le sacre en cette ville. Revisa le plain-chant des livres liturgiques diocésains.

HARDY (Jean), né à Mouzon le 19 mai 1763. S'enrôla comme simple soldat et parvint au grade de général de division : 30 juillet 1799. Mourut à Saint-Domingue, où Bonaparte l'avait envoyé pour reconquérir cette île.

HAYON (Thomas de), né à Sedan; historien, poète, érudit.

HÉNON (Jean), né à Blombay en 1636; jésuite. Fut professeur très distingué au collège de Charleville. Poussa l'amour de la vérité jusqu'à la niaiserie. On lui disait, un jour qu'il était assis : « Hénon, votre bas est déchiré, ne le laissez point voir. » Et lui de répondre : « Pourquoi ne pas le laisser voir, ce serait cacher la vérité. »

HÉRAULD (Louis), né en 1604 à Sedan où son père, dit la chronique, « professait avec éclat le grec à l'Académie de cette ville. » Louis était pasteur à Alençon lorsque le roi Charles Ier le fit mander en Angleterre « pour l'église wallonne de Londres ». Trop royaliste au moment où Charles Ier allait être décapité, il jugea prudent de rentrer en France et ne revint en Angleterre qu'après que les Stuart eurent été remis sur le trône, en la personne de Charles II. A laissé d'assez nombreux sermons et plusieurs discours dans lesquels il flétrit énergiquement la décapitation de Charles Ier.

HERBELIN (Mathieu), né à Rethel vers 1530; héraldiste, historien. Laissa notamment : *Histoire des comtes de Dreux et de Braine*, et cette même histoire sous ce titre : « Les anciennes et modernes généalogies des comtes et comtesses de Dreux et de Braine »; c'est un des manuscrits du seizième siècle, le plus joli, le plus rempli de capitales peintes en camaïeu ou rehaussées en or.

HERBIN-DESAUX, né à Jonval; commandant militaire à Sedan en 1814; lieutenant-général pendant les Cent-Jours.

HERBIN-DELSAUX (J.-B.), né à Jonval le 11 décembre 1803; maréchal de camp. En 1814, était gouverneur de Sedan. Bonaparte l'avait nommé lieutenant-général.

HUBERT (Nicolas), fut en 1575 prieur de l'abbaye de Mouzon, où il naquit. Poète, historien, antiquaire. Appelé « le moine à la joue rouge », à cause d'une large *tache de vin* qui s'étendait disgracieusement sur sa figure.

HUGOT (Antoine), né à Sedan en 1760. Flûtiste à l'Opéra-Comique, et l'un des renommés musiciens de cette époque.

HULOT, né à Mazerny le 15 février 1774; officier d'ordonnance du général Soult. Fait prisonnier au combat de Montecreto, ayant été pris avec une poignée de braves qui voulaient arracher aux ennemis le général Soult qu'un coup de feu avait renversé. Nommé capitaine; échangé après Marengo; chef de bataillon après Ulm; se distingue à la bataille d'Austerlitz; colonel en 1808; fait avec Soult les guerres d'Espagne; général de brigade en 1812. Se fit remarquer par son courage à presque toutes les grandes batailles que livrèrent les armées de Napoléon; commanda le département de la Meuse jusqu'au 1er avril 1821; inspecteur d'armée en 1827. Habita Donchery lorsqu'il prit sa retraite.

HULOT (J.-Louis), naquit à Charleville en 1773. Campagne d'Austerlitz; siège de Sarragosse. Commandait, janvier 1814, l'artillerie à Anvers, et, en 1815, l'artillerie à Lille. Le duc de Berry, plus tard, lui donnait une épée d'honneur. Maréchal de camp en 1814. Avait, un peu partout, combattu en Europe : Portugal, Espagne, Dalmatie, Hollande, les bords du Rhin. — HULOT (J.-Gaspard), son frère, né à Charleville en 1780; chef de bataillon d'artillerie. Combattit en 1824 au passage du Trocadéro. Envoyé comme directeur de l'artillerie à la Martinique.

HULOT (Mathieu), né à Saint-Marcel; vicaire de Charleville, puis curé de Carignan. Laissait : *Instruction sur la Danse, extraite des Saintes-Ecritures et des Saints-Peres;* imprimé à Charleville. — A signaler seulement — parce qu'il n'est pas Ardennais, puisqu'il naquit en 1754 à Avenay, dans la Marne — l'abbé HULOT, auteur d'une assez estimée : *Histoire d'Attigny*.

HUSSON (Nicolas), né à Sedan en 1714; botaniste, chimiste. Composait une *eau médicinale* qu'il prétendait être un remède infaillible pour toutes les maladies. Les médecins signalèrent cette eau comme un purgatif violent, dangereux. Husson leur opposa son : *Recueil d'expérience sur le Spécifique et les Effets de l'eau médicinale*. Il mourut à Sedan en 1813, et de son remède, écrit Bouillot, on peut dire « qu'il occit plus de monde que son épée. » Husson, en effet, s'était destiné tout d'abord à la carrière militaire et avait été officier.

JACQUEMART (Nicolas), né à Sedan en 1730. « N'étant propre qu'à figurer

sur des tréteaux, se casa fort indiscrètement dans la cléricature », nous dit son biographe. Laissa quelques poésies, dont certaines assez graveleuses. Son frère, François, né à Sedan, fut libraire et mourut pauvre à l'hospice. On a de lui quelques élucubrations sans valeur.

JACQUEMIN (Nicolas), né à Osnes en 1736; théologien. Fut missionnaire dans la Guyane et s'attacha si bien les Indiens que ceux-ci, lui dirent en leur langage : « Mon ami, toi pas t'en aller. » Revenu en France, fut nommé, par le « Concile des Constitutionnels », évêque de Cayenne. A laissé, notamment : *Rapport concernant l'état de la Religion dans les colonies du nouveau monde, 1798; — Mémoire sur la Guyane française, 1798; — Mémoires sur la Louisiane, contenant la description du sol et les productions de cette île.*

JANDUN (Jean de), naquit à Jandun vers l'an 1290; érudit; professeur de théologie et de philosophie; docteur en droit; recteur de l'Université de Paris en 1324. A laissé quelques volumes de controverse; mais, surtout, des gros ouvrages sur Aristote, son philosophe préféré.

JANNON (Jean), né à Sedan en 1601; habile typographe. Fabriqua des poinçons pour former des caractères hébreux, chaldaïques, syriaques, arabes, allemands et grecs, également pour les lettres fleuries, les notes de musique, les vignettes et les fleurons. Composa les œuvres de Virgile en « petite sedanaise », un caractère minuscule qu'il avait fondu; moins minuscule cependant que « la perle ». Les éditions, faites à Sedan par Jean Jannon, sont fort recherchées.

JUILLET (François), chirurgien de quelque renom autrefois. Né à Imécourt, mort en 1708.

JUILLET (Nicolas-J.-B.), né à Rémonville en 1771. Fit la campagne d'Espagne en 1824; mourut maréchal de camp.

LABRUYÈRE (Joseph, baron de), né à Donchery en 1678; général de brigade; mourut en 1808 au siège de Madrid, une balle lui ayant traversé la gorge.

LABYE (Dieudonné), né à Revin en 1712; physicien, philosophe, théologien.

LALLEMENT (Nicolas), né à Renwez en 1739; mathématicien.

LAMBERT (Simon), né à Sainte-Vaubourg; jurisconsulte. Fut administrateur du département des Ardennes. Laissa d'assez nombreux ouvrages de droit.

LAMBINET (Pierre), né à Tournes en 1742; jésuite, érudit, imprimeur, bibliographe distingué.

LANNOY, né à Sedan vers 1700. Laissait : *Mémoires très curieux concernant la ville de Sedan avec tout ce qui s'y est passé depuis son établissement,* ouvrage plein de recherches savantes.

LAPIE (J.-Phil.), né à Charleville en 1752; directeur d'un grenier à sel en Bourgogne : *l'Appréciateur de la Terre; — Des Moyens de s'enrichir par l'Agriculture.*

LAPIE (Pierre), né à Mézières en 1777; géographe éminent; nommé, le 13 mars 1814, directeur du cabinet topographique du roi. Avait pris part aux campagnes de Marengo, du Tyrol, d'Austerlitz. Etait lieutenant-colonel, attaché au dépôt de la guerre, lorsqu'il mourut en 1850.

LAPISSE (Nicolas de), né à Rocroi en 1773; ingénieur militaire.

LARDENOIS (Antoine de), né à Grandpré en 1740; lieutenant-colonel au régiment de la reine que commandait le comte de Roucy, né à *Manre*. Tous deux ils émigrèrent. Fut gouverneur de la Guadeloupe et, quelques années après, gouverneur du château des Tuileries.

LEFEBVRE (Louis), né à Gineau, près Authe, en 1751; il se fit toujours appeler Lefebvre-Gineau. Physicien de haute valeur; membre de l'Académie des Sciences; député des Ardennes au Corps législatif en 1804, 1813, 1815, 1822 et 1827. Mourut des suites d'une attaque d'apoplexie qui le frappa pendant qu'il

présidait comme doyen d'âge. C'est Lefebvre-Gineau qui détermina le *kilogramme* lorsque fut établi le système décimal.

LEFEBVRE, né en 1500 à Sedan, fut brûlé sur l'échafaud parce qu'il avait tiré sur un Christ. Presqu'à la même époque, était également brûlé à Metz, comme « blasphémateur », Noël Journel, qui naquit dans le Rethélois.

LELARGE (NICOLAS), né à Chuffilly vers 1680; homme de guerre. Prit part à presque toutes les guerres de Louis XIV qui l'anoblit, à cause de sa bravoure. Un jour qu'il tremblait devant le roi, celui-ci le lui fit remarquer : « Sans doute, reprit-il, mais vous ne m'avez jamais vu trembler devant l'ennemi. »

LEROY, né à Carignan en 1740; théologien : *la Tobiade, ou Tobie secouru par l'Ange*, poème en dix chants.

LEROY (NICOLAS), né à Saulces-Champenoises en 1700; député de la Marne en 1799. Antiquaire; avait amassé de nombreuses médailles et d'importants matériaux pour une histoire de Reims. L'incendie dévora ses collections et ses documents.

LESCUYER, général, né à Hagnicourt, exécuté en 1893 pour avoir, sur l'ordre de Dumouriez, « fait arrêter un représentant du peuple ».

LESEUR (THOMAS), né à Rethel en 1703; théologien, mathématicien. Laissa : *Mémoires sur le Calcul intégral*; — *Philosophiæ naturalis principia mathematica, auctore Isaaco Newton*, en quatre volumes.

LIETAU (JEAN), de l'Ordre des Prémontrés, né vers 1600 à Sonne-Arne, village au N.-E. de Saint-Etienne-à-Arnes et détruit en 1650, lorsque fut livrée la bataille de Rethel. Théologien distingué. Fut grand prieur de la maison de Chaumont.

LION (JEAN), né à Givet en 1771. Fit les campagnes de la République et de l'Empire. Commandait en 1823 la 2e division militaire de Châlons.

LOISON (ETIENNE), né à Bourg-Fidèle le 21 janvier 1794; humaniste et poète. A laissé deux vastes poèmes assez médiocres : *la Louisiade* et *la Franciade*.

LOISSON (HENRI-MAURICE), né à Vrizy en 1711; prêtre. Laissa : *Réfutation des Erreurs de Voltaire*. Fut pendant trente-huit ans, de 1745 à sa mort, curé de Vrizy.

LONGUEIL (JOSEPH), né à Givet en 1730; graveur excellent. « Son mérite est d'avoir fini si précieusement la vignette, où l'on admire surtout le brillant du burin et la belle ordonnance des tailles. »

LONGUERUE (LOUIS DUFOUR DE), né à Charleville en 1652; théologien, historien, érudit. Il avait toutes les dates si précieusement gravées dans sa mémoire, que le cardinal d'Estrées avait surnommé Longuerue : les dates fulminantes! » Louis XIV, passant à Charleville, voulut voir Longuerue alors tout enfant — à peine avait-il quatorze ans, — et ajoute la chronique, fut « émerveillé de ses réponses. » Nombreux sont les ouvrages qu'il a laissés et parmi lesquels : *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*. Sous ce titre : *Longuerana*, fut publié un recueil de ses prétendues pensées et de ses soi-disant bons mots.

MABILLON (JEAN). Un des plus érudits bénédictins qu'ait connus le siècle de Louis XIV. Naquit à Saint-Pierremont le 23 novembre 1632. Fut envoyé par le roi en Allemagne, en Italie, pour rechercher dans les archives de ces nations les documents pouvant intéresser la France. Ses moissons furent toujours aussi riches qu'abondantes. Sa renommée de savant fut européenne. Les Allemands ne l'appelaient autrement que *Magnus Mabillonnus*. Les ouvrages qu'il a laissés sont considérables. Citons, entre autres : *Acta sanctorum ordinis sancti benedicti*, neuf volumes in-folio; — *De re Diplomatica libri VI*, in-folio; — *Traité des Etudes monastiques*. Sa correspondance est, de nos jours encore, des plus intéressantes.

MACDONALD, né à Sedan le 17 novembre 1765. L'un des maréchaux les plus connus de Napoléon Ier. A laissé des *Mémoires* qui furent publiés par la librairie Plon, tout aussitôt après ceux du général Marbot.

MACQUART (Jean-Nicolas), né aux Mazures en 1752, vécut surtout à Saint-Pétersbourg où il fut « chef de l'Institut des jeunes nobles ». En 1814, le prince Volkonski, un de ses élèves, s'était emparé de Reims; en souvenir de son ancien, il traita la ville fort humainement. Il sauvait même la vie à certain maire accusé d'avoir donné l'ordre de faire feu sur les Cosaques. Fut parmi les sept députés qui, au nom de Reims, allèrent complimenter Louis XVIII.

MAGIN (Antoine), né à Wasigny en 1770; grammairien. Son volume : *Histoire de la Langue française*, fut imprimé à Charleville en 1803.

MAIZIÈRES (Félix), né à La Neuville en 1743; théologien; savant helléniste; poète, écrivit les paroles de la cantate : *la Nymphe de Vesle*, chantée lorsque Marie-Antoinette traversa Reims, se rendant à Paris pour épouser le Dauphin.

MARCK (La). Cette famille des La Marck joue dans l'histoire des Ardennes, notamment celle de Sedan et de Bouillon, un rôle considérable. L'aïeul fut Adolphe IV, comte d'Altena, qui vécut au treizième siècle; et l'un des derniers descendants — le non moins illustre, certes! — le grand Turenne, né d'Henri de La Tour d'Auvergne et de Elisabeth de Nassau. M. Hannedouche, dans ses *Illustrations*, a dressé l'arbre généalogique de cette famille; nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Nous nous contenterons de rappeler ici Robert III de La Marck, né à Sedan en 1492, plus connu sous le nom de *Fleuranges le jeune adventureux*, qui nous a laissé : *Histoire des Choses mémorables advenues du reigne de Louis XII et de François Ier*... charmants mémoires pleins d'heureuse naïveté, abondants en anecdotes curieuses. — La Marck (Guillaume de), né à Liège en 1446 et qui fut le *Sanglier des Ardennes*. — La Marck (Henri-Robert de), qui le premier se fit appeler *Prince de Sedan*. Leur devise était : *N'a qui veut La Marck*.

MARÉCHAL (Bernard), né à Rethel en 1705; théologien. Œuvre principale : *Concordance des SS. PP. de l'Eglise, grecs et latins*, deux volumes in-folio.

MARTIN (Daniel), né à Sedan. Nombreux sont d'ailleurs les « Martin » plus ou moins célèbres qui naquirent à Sedan.

MARTIN (Jean), qui, au siège de Berg-op-Zoom, écrivait son : *Baume pour les Malades*, imprimé chez Pierre Jannon en 1658.

MARTIN (Désiré), financier et dramaturge. Laissait : *Discours et Matières sur les Spectacles*; — *Etrennes financières*, deux volumes contenant ensemble 684 pages; — *la Princesse de Babylone*, opéra en quatre actes; — *les Deux Prisonniers*, drame en trois actes; — *Fabius*, opéra en un acte, imprimé à Charleville en 1803.

MASSUET (Pierre), né à Mouzon en 1690; littérateur, mathématicien, historien, et même, car il avait débuté par la prêtrise, quelque peu théologien. Laissait un nombre considérable d'ouvrages, parmi lesquels nous rappellerons : *Histoire des Rois de Pologne*; — *Histoire de la Guerre présente, 1734*; — *Histoire de la Dernière Guerre, 1735*; — *Continuation de l'Histoire universelle de Bossuet*; — *Annales d'Espagne et de Portugal*; — *Histoire de l'Empereur Charles VI et des Révolutions sous la maison d'Autriche*; — *Eléments de physique moderne*; et encore maints et maints autres ouvrages de science et de littérature.

MATHYS (Henri-Maximilien), né à Fumay le 7 novembre 1767. Fit toutes les campagnes de la Révolution, s'enrôlant d'abord dans le 1er bataillon des volontaires ardennais; élu capitaine; assiste au siège de Thionville; se distingue à l'affaire de Vigneau-Lagneau; aide de camp du général Bidoit, de Maubert-Fontaine; se signale à l'armée de Sambre-et-Meuse; promu par Hoche chef de bataillon le 11 août 1797; combat avec les généraux Augereau, Joubert, Lefebvre, Jourdan, Masséna qui, sur le champ de bataille de Zurich, le nomme

adjudant général, 1790 ; se trouve au siège de Gênes ; nommé chef de la 7e brigade de gendarmerie à Bordeaux. Soult le propose pour être général de brigade ; la proposition n'ayant pas abouti, Mathys était colonel quand il prit sa retraite.

MAUCOMBLE (NICOLAS-JOSEPH), né à Charleville le 2 juillet 1776. Au sortir de l'école du Génie, nommé lieutenant ; puis capitaine après avoir séjourné à Ypres, et chef du génie à Mézières le 19 juillet 1795. En 1799, se rendit à l'armée d'Italie auprès du général Chasseloup. Remarqué par le général Richepanse, il le suit à la Guadeloupe et s'y distingue par son intelligence et sa bravoure. Revient en France, non sans difficultés, prend le commandement du 12e régiment de chasseurs avec lequel il fait les campagnes d'Autriche et d'Espagne (1808-1809). Promu général de brigade le 28 juin 1813 ; commanda de 1815 à 1837 plusieurs subdivisions militaires. Mourut à Paris le 20 mai 1850. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

MÉHUL (ETIENNE-NICOLAS), né à Givet, où il a sa statue, le 22 juin 1763. Eut pour premier professeur de musique le chanoine Hausser, organiste à l'abbaye de Laval-Dieu. Méhul est presque notre contemporain ; aussi sa biographie est trop présente dans toutes les mémoires pour qu'il soit ici besoin de longs détails. Disciple de Gluck, maître d'Hérold, c'est un de nos plus justement célèbres, et de nos plus parfaits musiciens. Nous rappellerons les partitions de : *Phsyché ;* — *Anacréon ;* — *Lausur et Lydie ;* — *Alonzo et Cora ;* — *Euphrosine et Coradin ;* — *Phrosine et Mélidon ;* — *le Jeune Henri ;* — *Joseph,* son chef-d'œuvre, joué pour la première fois, en 1807, à l'Opéra-Comique ; et enfin d'admirables hymnes patriotiques, par exemple *le Chant du Départ,* sur les paroles de Joseph Chénier : « La victoire, en chantant, nous ouvre la barrière ; — la liberté guide nos pas. »

MENNESSON (J.-B.), né à Château-Porcien en 1761 ; député des Ardennes à la Convention nationale, vota la mort du roi, tout en se prononçant pour l'appel au peuple et le sursis. Laissa quelques opuscules politiques.

MESLIER (JEAN), né à Mazerny en 1664 ; curé d'Etrépigny. Libre-penseur ardent. Qui ne connaît le fameux *Testament de Jean Meslier ?*

MIGEOT (ANTOINE), né au Chesne en 1830 ; philosophe ; théologien ; mathématicien et poète. Ses *Philosophiæ elementa quinque distincta partibus,* furent imprimées à Charleville. C'est une encyclopédie dialoguée traitant de la logique, de la métaphysique, de la morale ; la deuxième partie de cet ouvrage, expliquant les principes généraux de la géométrie et de l'algèbre, est en français.

MIGEOTTE (JEAN), né à Rumigny, serait mort en 1763 ; historien, s'occupa surtout de la *Baronnie de Rumigny.*

MOGUES, né à Ville-sur-Lumes le 16 décembre 1776. Se destina tout d'abord à la prêtrise et fut même tonsuré. Démagogue et terroriste. Fut emprisonné dans la prison de Sedan, puis dans celle de Mézières. Condamné à mort, fut exécuté sur la place, aujourd'hui, de la Préfecture, et, en ce temps, de la Révolution. Ses écrits sont conservés aux archives départementales.

MOI (CLAUDE DE), naquit à Thugny en 1752. Célèbre par sa beauté, épousa Georges de Joyeuse, âgé de dix-sept ans et qui mourut d'apoplexie quelques jours avant la « consommation » du mariage. Mariée en secondes noces à Henri de Lorraine, dont elle eut quatre enfants ; puis, en troisième noces, au seigneur de Gonceville. Veuve « et désirant enfin, écrit son biographe, renoncer à toutes les vanités du siècle, elle résolut d'aller s'ensevelir dans un cloître ; et comme il n'y avait point en France de monastère appartenant à l'Ordre du Saint-Sépulchre, elle en fondait un à Charleville où, sous le nom de sœur Marie de Saint-François, elle prit le voile. »

MONFRABEUF (LOUIS DE), né à Thenorgues en 1724. Assistait, en 1745, à la bataille de Fontenoy. Puis, « voulant devenir auteur, et tourmenté du désir d'acquérir la célébrité, encore — dit son biographe — qu'il n'eut ni génie, ni

instruction, il s'essaya dans tous les genres : poésie, histoire, philosophie; et, dans tous les genres, fut médiocre. Il était en 1789 seigneur des Petites-Armoises. Puis, quand les titres et les privilèges seigneuriaux furent abolis, il prit ce titre singulier de « représentant du roi des Juifs », ajoutant que, lorsqu'il parlait, c'était Dieu qui parlait par sa bouche. Laissa quelques ouvrages, parmi lesquels : *les Lois du Sage par celui qui n'adore que lui; — l'Homme réintégré dans son bon esprit; — Dialogue entre Pierre Lenoir et Marie Leblanc; — le Chemin du ciel par la fortune; — Coup d'œil de mes ouvrages bien clairs*, lesquels dits ouvrages, d'ailleurs, sont insipides au possible.

MOREAUX (Jean-René), né à Regniowez en 1758. Prit part, comme grenadier, à la guerre d'Amérique. Revenu à Regniowez en 1782, il s'y maria et « devint entrepreneur de travaux du génie militaire. » En 1791, la frontière étant menacée, le soldat se réveillait en Moreaux. Est nommé lieutenant-colonel du 1er bataillon des volontaires ardennais avec, pour lieutenant-colonel en second, Jacques Bidoit, de Maubert-Fontaine. Est fait général de brigade après le siège de Thionville où sa bravoure fut remarquée; puis général de division après sa victoire à Leyman (1793) sur les armées considérables du duc de Brunswick. Commandant en chef de l'armée des Vosges; commandant en chef de l'armée de la Moselle; battait les Autrichiens et, avec ses troupes, faisait son entrée triomphale dans Trèves (1794). La Convention envoyait alors au général un drapeau où se lisait cette inscription : « *A l'armée de la Moselle, la patrie reconnaissante.* » Il dirigeait le siège de Luxembourg, lorsqu'il mourut, âgé de trente-sept ans, d'une fievre maligne qu'avaient occasionnée les fatigues, le surmenage de son service militaire. Il fut enterré à Thionville. Les cendres de ce général sont dans cette terre lorraine foulée — en attendant l'heure ! — par les descendants de ceux qu'il avait si souvent vaincus.

MOREL (Jean), né à Aubigny vers 1360; théologien et Grand pénitencier.

MOREL (Jean), naquit au hameau d'Agrève — un petit lieudit maintenant, — commune de Séchault; érudit; examinateur des maitres ès-arts de l'Université; poete latin. Laissait un nombre considérable de volumineux ouvrages; et, en outre, non encore édités quand il mourut, dix-huit gros volumes in-folio.

MOULIN (Marie de), née à Sedan vers 1620; philosophe, hébraïsante, physicienne.

MUNIER (Jean), évêque et comte de Noyon; duc et pair de France; né à Roisy, en 1552, de parents fort pauvres qui gagnaient à peine leur vie en tissant; théologien, savant.

NAVIÈRES (Raoul de), né à Sedan en 1544; « capitaine de la Jeunesse ». En 1606, partait pour Paris où il offrait à Henri IV son poème, en 30,000 vers, intitulé : *la Henriade*. Lorsque mourut le roi, Navières se trouva dans la plus extrême misère. Fut recueilli au collège de Reims par Jean Morel, d'Agreve, qui lui donnait, en ce lieu, le vivre, le coucher, et le gratifiait, par surcroît, d'une petite pension. En attendant la mort, il fit les *Cantiques saints en vers françois*. En outre, *la Renommée : poème historial divisé en cinq chants sur les réceptions de Sedan, mariage à Mézières, couronnement à Saint-Denis et entrée du roi Charles IX*. Poète plein d'imagination; mais poésie rude, laborieuse, bizarre. « Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose, » aurait dit Boileau.

NINNIN (Henri), né à Poix en 1722; médecin. Fit de 1758 à 1760 les campagnes d'Allemagne, comme médecin ordinaire du fameux comte abbé de Clermont; puis aussi celles d'Espagne et de Portugal. Traduisit les ouvrages de Celse : le seul traité sur l'art de guérir que nous léguèrent les Romains.

NOIZET (Pierre), naquit en Thiérache, disent quelques biographes; plus probablement, affirment certains autres, dans les Ardennes, où ce nom est très répandu. Théologien; recteur de l'Université de Reims.

NOUVION (Jacques de), né à Nouvion en 1375; théologien.

OUDIN (CASIMIR), né à Mézières en 1638; historien; professeur de théologie. Envoyé en disgrâce au monastère de Ressous, parce qu'il s'était lié d'amitié avec le ministre calviniste Jurieu. Irrité, dégoûté de la vie monastique, Oudin jeta le froc aux orties. Se fit protestant et fut nommé sous-bibliothécaire de l'Université de Leyde. A laissé de savants ouvrages écrits en latin.

PARAVEY (CH.-HYP.), né à Fumay en 1787; savant, mathématicien. Nommé en 1816 sous-inspecteur de l'école Polytechnique. Chargé de missions diverses à Mons, à Bruxelles, à Gand. Son petit-fils fut pendant quelques années, à notre époque contemporaine, directeur de l'Opéra-Comique.

PERARD (ANNE), née à Charleville en 1743. Ecrivit sous le nom de « Mlle de Châteauregnault » un *Eloge historique d'Anne de Montmorency*, « un des morceaux les plus intéressants et les mieux écrits de notre histoire, » dit son biographe, avec excessive exagération.

PERIN (JACQUES-LOUIS), né à Thugny en 1714; célèbre peintre de portraits. De son mariage avec Marguerite Devel, de Charleville, naquirent une fille et cinq fils dont le dernier, LIÉ-LOUIS PERIN (1753-1817), fut « artiste et manufacturier de grand talent ». Eut pour fils ALPHONSE (1798-1874), peintre fort estimé, lequel eut un fils, FÉLIX, architecte, mort assez récemment à Paris, léguant au musée de Reims une série de portraits de famille parmi lesquels celui de l'ancêtre : JACQUES-LOUIS, dont le père était simple ouvrier en laine.

PICART (JEAN), théologien, un des religieux de l'abbaye d'Elan, naquit à Launois en 1380. Prononçait au Concile de Constance une harangue qui fut très remarquée, et prit part ensuite avec les cardinaux à l'élection du pape Martin V, le 11 novembre 1417. Fit en 1433 le discours d'ouverture au Concile de Bâle.

PIERQUIN (JEAN), né à Charleville en 1672; théologien, savant. A laissé quelques opuscules scientifiques et une *Vie de saint Juvin, ermite;* biographie naïve, écrite par un crédule. En outre : *Dissertations physico-théologiques sur la conception de Jésus-Christ dans le sein de la Vierge Marie, sa mère*, dissertations assez singulières.

PITHOYS (CLAUDE), né à Sedan en 1587. D'abord prédicateur catholique assez renommé, puis, s'étant converti au protestantisme, se fit avocat et fut, en outre, nommé professeur de philosophie au collège de Sedan. Au nombre de ses ouvrages principaux, nous citerons : *la Découverte des Faux Possédés, très utiles pour reconnaître et discerner les dissimulations et feintises et illusions d'avec les vraies et réelles possessions diaboliques; — Horoscope de Bonne Aventure des prédestinés; — l'Amorce des Ames dévotes et religieuses.*

PITTRE (SIMON), né à Fumay vers 1620; poète, théologien.

PLANCHETTE (BERNARD), théologien, érudit, né en 1680 à Aubigny-les-Pothées. Ses sermons, à la lecture, sentent un peu leur vieil âge.

POUILLY (JEAN DE), naquit à Lançon vers 1613. Prit part à toutes les guerres de Louis XIV, s'y fit remarquer par son courage; y conquit successivement, à la pointe de son épée, tous ses grades. Nommé gouverneur de Mézières en 1677 où il mourut en 1685. Ses restes et ceux de sa femme furent déposés dans l'église, au pied du maître-autel.

PUISEUX (J.-B. DE), né à Alland'huy en 1679; « architecte expert et juré du roi ». Avait présenté le plan d'un « temple que l'on avait projeté d'élever à la patronne de Paris ». Mais le plan de Soufflot, le Panthéon, lui fut préféré. Ce qui n'empêcha point Puiseux et Soufflot de toujours vivre en parfaite intimité.

RAMBOURG (ABRAHAM), né à Sedan en 1590; théologien, hébraïsant; prédicateur célèbre, en son temps; érudit. A laissé notamment : *Traité de l'Adoration des Mages* et soixante longues *Dissertations théologiques.*

RAMÉE (François La), né à Vaux-Champagne en 1572. Se prétendit fils de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, puis se fit appeler François de Valois. Il alla même à Reims réclamer l'onction royale, et se faire proclamer roi. Il fut arrêté, jugé et pendu sur la place de Grève, le 8 mai 1596. Il avait alors vingt-quatre ans.

RAMÉE (La). Ce nom rappelle l'une des plus anciennes illustres familles de Rocroi. Un La RAMÉE, Louis XII régnant, fut gouverneur de Reims. — Pierre La RAMÉE (Pierre-Ramus, né en Vermandois), fut, au seizième siècle, un savant illustre. Nous trouvons à Rocroi, vers 1690, Nicolas La RAMÉE, conseiller du roi et receveur de ses fermes en cette ville. Un de ses fils en fut prévôt-royal devant lequel se devait faire l'élection du maire, des échevins et du syndic; un autre La RAMÉE fut « trésorier de l'extraordinaire des guerres »; deux de leurs descendants furent notaires à Rocroi; un autre, ingénieur en chef des ponts et chaussées en Corse.

RAMÉE (Joseph), né à Charlemont en 1764; architecte qui eut, de son temps, certaine réputation. Obligé de se réfugier en Belgique parce qu'étant « capitaine des grenadiers dans son quartier, il avait trop ouvertement blâmé la journée de juin 1792. » Traçait en Allemagne le plan de nombreux jardins. Allait en Amérique où, de façon très savante, il fortifia plusieurs villes; puis revint à Givet où, dans le repos, il écrivit son ouvrage : *Jardins irréguliers, Maisons de campagne de tous genres et de toutes dimensions, exécutés dans différentes contrées de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.* Il avait, écrit son biographe, « embelli la place Verte de Givet. »

RAULIN (Hippolyte), né à Rethel en 1560; théologien. Son ouvrage principal : *Panégyre orthodoxe, mystérieux et profane, sur l'antiquité, dignité, noblesse et splendeur des Fleurs de lys,* est, dit son biographe, « d'une érudition indigeste, un tissu de merveilles aussi ridicules qu'absurdes, des provocations à une nouvelle croisade, de vives sorties contre les astrologues, les mahométans et les huguenots. »

RENAULDIN (Pierre), né à Attigny en 1480; chanoine. A laissé de nombreux ouvrages écrits en latin, froids, languissants, pleins de termes barbares, sans vie, sans enthousiasme, et « à juste raison recouverts dans les bibliothèques de cette poussière qui marque l'inutilité de leur existence pour l'instruction et l'amusement des hommes. »

RIBERT (Jean-Isaïe), né à Sedan en 1735; homme de guerre : *Nos Sottises et les moyens d'y remédier quoique un peu tard, mais il vaut mieux tard que jamais,* imprimé à Nancy en 1793; apologie de la Révolution.

RICHER (J.), dit le P. Fulgence, naquit en 1712 à Mouzon, dont il écrivit l'histoire intéressante, souvent consultée, sous ce titre : *Abrégé chronologique de l'Histoire de la ville de Mouzon avec ses dépendances et pays circonvoisins.*

ROBERT (Paul-Antoine), né à Sery au dix-septième siècle; peintre d'histoire et graveur.

ROLENDEAU (Louise), née à Charlemont-Givet en 1774; actrice distinguée. « Sa vie de comédienne fut une suite non interrompue de succès et d'agréments. »

RONDEL (Jacques du), philosophe célèbre du dix-septième siècle, naquit sans doute à Sedan. Compte, d'ailleurs, au nombre des savants par lesquels fut illustrée l'école de cette ville. Au nombre de ses ouvrages : *la Vie d'Epicure;* — *Histoire du Fœtus humain :* « contenant, d'après les théories scientifiques de l'époque, l'histoire complète de la conception et de la naissance de l'homme. »

ROSE (Nicolas), né à Neufmanil en 1771. Fut un de ces héroïques volontaires ardennais que le décret de 1791 organisait en bataillons départementaux. Du 2e bataillon des Ardennes, il prit part au siège de Longwy; fut un de ceux qui refusèrent de marcher avec Dumouriez sur Paris, protestant contre

la trahison de ce général. Abandonnés près d'Avesnes, six cents volontaires ardennais durent soutenir la charge d'une cavalerie ennemie : ce fut un massacre; vingt seulement de ces héroïques volontaires purent échapper à la mort, parmi lesquels Nicolas Rose, emmené captif en Hongrie avec ses compagnons d'armes. Devenu libre, il se fit incorporer au 48e d'infanterie, où se trouvaient les débris du 2e bataillon ardennais. Campagne de Hollande (1798-1799); nommé commandant après la bataille de Zyppy. Tandis qu'il ramassait les blessés, un biscaïen lui fracassa le bras. Mourut en 1800 à la suite de l'amputation qui lui fut faite.

ROUY (CHARLES), né à Raucourt en 1770; physicien, astronome. Ecrivit : *Panorama céleste, ou description et usage du Mécanisme uranographique.*

ROY (CHRÉTIEN LE), né à Wadelincourt en 1711; érudit, professeur de rhétorique, admirateur passionné des anciens. Un de ceux qui, jadis, connurent le plus profondément la langue grecque. Laissa de nombreux ouvrages fort oubliés aujourd'hui.

ROZIÈRES (LOUIS-FRANÇOIS CARLET, marquis de LA), né à Mézières en 1733; mathématicien, presque polyglotte. Voyagea comme ingénieur aux Indes-Orientales avec le savant abbé Lacaille, un Macérien, lui aussi. Prit part à la guerre de Sept ans comme maréchal de camp du comte de Revel; se signalait par son courage à la bataille de Rosbach. Fait prisonnier de guerre, on le conduisit au roi Frédéric II, le célèbre roi de Prusse, qui lui dit : « Je désirerais vous renvoyer à l'armée française; mais lorsqu'on a pris un officier aussi distingué que vous, on le garde le plus longtemps possible; j'ai des raisons pour que vous ne soyez pas échangé dans les circonstances présentes. » Et Ferdinand de Brunswick disait encore de lui : « Voilà le Français qui m'a fait le plus peur de ma vie, et même je crois la lui devoir. » Fit la campagne de 1792, dans le camp des émigrés, en qualité de maréchal-général des logis de l'armée royale. Mourut à Lisbonne en 1808. Dans l'église des Capucins de cette ville, lui fut érigé un petit mausolée. Ecrivit notamment : *Stratagemes de Guerre; — Campagnes de Louis, prince de Condé, en Flandre; — Campagnes du Maréchal de Villars; — Histoire des Guerres de France sous les règnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV.* Cet ouvrage, que le roi lui donnait la mission d'écrire, devait avoir douze volumes; la publication en fut empêchée par les événements révolutionnaires.

SACRELAIRE (ISAAC), né à Sedan en 1680; médecin : *le Livre de Job; — les Proverbes de Salomon.* Ecrivit pour le *Journal littéraire* de La Haye de nombreux articles médicaux.

SAINT-YVES (CHARLES), né à Maubert-Fontaine en 1667; médecin-chirurgien, mais surtout oculiste. Eut la réputation, à son époque, d'être « le premier des oculistes français. » Son *Nouveau Traité des Maladies des yeux...* fut longtemps classique.

SALLEBERRY DE BENNEVILLE (VINCENT D'IRRUMBERRY DE), né à Charleville en 1663. Accompagna le chevalier de Chaumont dans son ambassade à Siam. Mourut à Toulon en 1750, dix mois après avoir été nommé vice-amiral.

SAVART. Les Savart furent une famille de savants. D'abord NICOLAS SAVART, physicien, fort érudit. Son fils, GÉRARD SAVART, né à Mézières; professeur à l'école du génie de cette ville; directeur de l'artillerie à Metz. On lui doit, écrit son biographe, « plusieurs inventions utiles, entre autres une machine très ingénieuse pour diviser les cercles. » Son frere, NICOLAS-PIERRE-ANTOINE, né à Mézières en 1765; aide de camp du général La Fayette; professeur de fortifications à l'école de Saint-Cyr. A la création de l'école Polytechnique, fut nommé « conservateur adjoint des modèles, dessins, cartes et gravures ». Son *Cours élémentaire de Fortifications* eut, en son temps, fort grande et fort légitime réputation. — FÉLIX, le plus célèbre, fils de Gérard, né à Mézières en

1791. Se fit, d'abord, chirurgien du 1er bataillon des mineurs; donne sa démission en 1814, va à Strasbourg pour y suivre l'école de Médecine. Docteur en 1816, puis abandonne la médecine et s'adonne avec passion à l'étude de la physique. Ses leçons remarquables, ses recherches et ses découvertes précieuses le placèrent au premier rang du monde savant. Nommé professeur de physique expérimentale en remplacement d'Ampère. Mourut à Paris en 1841. Laissa de fort nombreux ouvrages, parmi lesquels : *Mémoires sur les Actions électro-dynamiques,* en collaboration avec Biot; — *Recherches sur les Vibrations de l'Air;* — *Sur la Communication des Mouvements vibratoires entre les corps solides.*

SAVARY (René), duc de Rovigo, né à Marcq le 26 avril 1774. A seize ans, s'engageait dans la cavalerie; servit sous Custine, sous Pichegru, sous Moreau. Commandait l'arrière-garde lorsque s'opérait cette fameuse retraite de la Forêt-Noire (1771). A cause de sa belle conduite, nommé chef d'escadron; aide de camp de Desaix; colonel en 1800; général de brigade trois ans après. Avait été chargé, par Napoléon, d'exécuter l'inique sentence à mort contre le duc d'Enghien, et l'on ajoute qu'il aurait accompli cette lugubre mission avec une promptitude si grande qu'elle rendit impossible le recours en grâce — ou même la grâce arrivée directement — du condamné. Général de brigade en 1805, assistait aux grandes batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau; battait les Russes à Ostrolenka. Après Tilsitt, envoyé comme ambassadeur en Russie; puis, sa mission terminée, ambassadeur en Espagne et, alors, créé duc de Rovigo. En 1810, ministre de la police. Il avoue dans ses *Mémoires* que cette nomination fut mal accueillie, tant étaient redoutables ses aptitudes policières. Fut, pendant les Cent-Jours, nommé inspecteur de cavalerie. Après Waterloo, voulut accompagner Napoléon à Sainte-Hélène et même s'embarqua sur le *Bellérophon,* mais les Anglais l'envoyèrent à Malte où, pendant sept mois, il resta prisonnier. En 1823, le général Hulin, président de la Commission qui avait condamné le duc d'Enghien, accusa Savary d'avoir, trop hâtivement, fait exécuter la sentence. Il jugeait alors prudent de se réfugier à Rome et ne rentrait en France qu'en 1830, retournant à Marcq où vint le trouver l'ordre qui lui confiait le commandement en chef de l'armée d'Afrique. Sa santé délabrée l'obligea de revenir en France. Il mourut à Paris le 2 juin 1833. Savary fut l'admirateur à outrance et comme l'esclave de Napoléon Ier. « Si l'empereur, disait-il un jour, m'avait ordonné de tuer ma femme, je l'aurais tuée. » Son père, Ponce SAVARY, né à Charleville, fut « major » du château de Sedan.

SAVIGNY. Les de Savigny étaient une famille du Rethélois. Nous rappellerons seulement Christophe, né en 1530, et l'un des hommes les plus érudits de son époque. Laissa : *Tableaux accomplis de tous les Arts libéraux contenant brièvement et clairement, par singulière méthode de doctrine, une générale et sommaire portion des dicts arts, amassés et réduicts en ordre pour le soulagement et profit de la jeunesse, par M. Cristofle de Savigny, seigneur dudict lieu et de Priment en Rethélois.* Cet ouvrage, dont Louis de Gonzague accepta l'hommage, était le « tableau » de toutes les choses connues en lettres, en sciences et en arts, à son époque.

SCHEYERMAN (Georges), né à Monthermé, de pure origine suisse; employé à la verrerie; mort à Nantes en 1827. Reçut, comme Méhul, des leçons du chanoine Hanser; musicien distingué. A laissé entre autres compositions : *le Couronnement de Numa Pompilius,* opéra en deux actes; et *la Bataille d'Austerlitz,* symphonie militaire.

SCHMIDTT, né à Sedan. Lieutenant général du célèbre de Mansfeld.

SCHULEMBERG (Jean de), né à Guincourt en 1588; maréchal de France.

SINSART (Benoit), né à Sedan en 1696. D'abord ingénieur; puis se retirait à l'abbaye de Senones et devint théologien. Laissa notamment : *les Vrais Principes de saint Augustin sur la grâce;* — *la Vérité de la Religion catholique*

démontrée contre les protestants; — Chrétiens anciens et modernes; ouvrages beaucoup plus convaincus qu'intéressants.

SORBON (Robert de), né à Sorbon en 1201. Ses parents, « vilain et vilaine », furent de pauvres laboureurs qu'il ne connut point. Seul, abandonné de tous, il eut le rare courage d'aller à Paris « se mêler aux escholiers », pour s'instruire. A force de patience, de labeur, d'obstination, put conquérir son titre de docteur et fut pourvu d'un canonicat à Cambrai. C'était vers l'an 1250; mais Louis IX le rappelait vite à Paris, le nommait son chapelain-confesseur, le prenait pour ami et pour confident. Robert, se rappelant toujours ses anciens condisciples « les escholiers », fondait un établissement qui s'appela d'abord *la Pauvre Maison,* tant était grande l'indigence des premiers élèves qu'on y reçut : seize pauvres clercs en tout; mais qui, pour professeurs, eurent les savants les plus renommés de cette époque : Guillaume de Saint-Amour, Odon de Douai, Laurent Langlois. Cette *Pauvre Maison* fut le berceau de notre illustre *Sorbonne;* l'une des gloires les plus éclatantes de notre France intellectuelle. Robert de Sorbon laissa quelques ouvrages de théologie qui, disons-le, ne sont pas de très large envergure. Dans l'église de Sorbon, un buste d'Alphonse Colle, avec, sur le socle, une inscription commémorative qui rappelle la mémoire de cet Ardennais célèbre.

SOULIER (Jacques), né à Ham-les-Moines en 1763; professeur au « petit collège de Regniowez »; archiviste du département des Ardennes en 1827; poète. Laissait des poésies, d'ailleurs assez médiocres.

THIERRY, maréchal de camp, né à Château-Regnault en 1765.

THOLMÉ (J.-B.), né à Rocroi le 11 mars 1753; général de brigade, mort gouverneur de Bologne le 8 septembre 1805.

THOMAS, né à Chardeny; général. Fut gouverneur de Malte, quelque temps avant la royauté de Murat.

TISSIER (Bertrand), né à Rumigny en 1610; philologue, théologien, grand prieur de Bonne-Fontaine. Marlot le qualifie de : *vir eruditissimus, vir doctrinæ non vulgaris.* Son ouvrage capital : *Assertionnes theologicæ,* fut imprimé à Charleville en 1647, chez Gédéon Poncelet.

TITOUX (Louis), né à Rethel; théologien.

TRIPLOT (Nicolas), théologien. Nous lisons dans dom Ganneron : « Non loing de Rethel, se trouve le gros village de Sery, lequel devroit estre assez fameux d'avoir porté et nourry ce docte archediacre; mais il est assez digne de mémoire d'autant qu'en même temps on a compté jusques au nombre de douze docteurs en théologie qui sont sortis dudit village entre les lesquels furent Nicolas Triplot l'archediacre et N. TRIPLOT, son frère, de l'Ordre des Prescheurs à Reims, grand docteur et bon prédicateur, orné de plusieurs grâces, duquel on peut dire proprement *quod erat dives et inclytus sed leprosus,* car il estoit réellement lépreux de corps. » Triplot fut, pour ses adversaires, un controversiste redoutable. Son principal ouvrage a pour titre : *A Messieurs les prétendus Réformés du diocèse de Laon, de prendre garde que la sentence donnée par le Sauveur contre les Juifs ne soit vérifiée contre eux.*

TROUILLART (Pierre), né à Sedan en 1620; pasteur calviniste : *Douze Arguments contre la transsubstantiation; — Traité de l'Eglise; — De l'Etat des Ames des fidèles après la mort.*

TURENNE (Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de), naquit à Sedan, le 11 septembre, de Henri de La Tour, né à Sedan lui aussi, et de Elisabeth de Nassau. L'un des hommes de guerre les plus illustres de la France et même du monde entier. Ce nom seul de Turenne nous dispense de faire une biographie, les victoires de ce grand capitaine appartenant plus encore à notre histoire nationale qu'à notre histoire locale.

VASSELIER (Joseph), né à Rocroi en 1735, mort à Lyon en 1798. Fut un des grands amis de Voltaire et cultiva les lettres « en amateur », satisfait du seul suffrage de ses intimes. A laissé : *Epître sur la Paix; — Poésies,* avec portrait de l'auteur; — *Mélanges :* contes et chansons.

VASSEUR (Josué Le), né à Sedan en 1620; pasteur de l'église réformée de Givonne; professeur d'hébreu. Son amitié avec Fabert, gouverneur de Sedan, fut légendaire. Laissait, notamment, une : *Grammatica hebræa.*

VIELANDE (Michel), né à Manre en 1767. Fit de 1792 à 1796 les campagnes à l'armée du Rhin. Se distingua dans la retraite du Palatinat, au siège de la tête du pont de Manheim et de Khel où il fut un des premiers qui s'élancèrent dans les retranchements ennemis. Le 29 mars 1800, il commandait un bataillon lorsque furent prises les hauteurs de Saint-Jacques, en Ligurie. Alors blessé grièvement, il est fait colonel; prend part à la bataille d'Iéna, aux campagnes d'Espagne et de Portugal. Promu, en 1810, général de brigade; souvent cité, pour ses actions d'éclat, dans les « ordres du jour ». Etait fait prisonnier, en 1812, au siège de Badajoz; et le 28 avril 1814, après deux ans de forteresse, rentrait en France où il prit sa retraite en octobre 1815 « par ancienneté de service. » Mourut dans son château de Brières le 31 mars 1845.

VILLELONGUE (Tristan de), né aux Alleux en 1562; théologien.

VOULTÉ (Jean), né à Vandy-sur-Aisne en 1500; élégant poète latin, de quelque réputation en son temps.

VUIBERT (Robert), né à Rethel en 1743. Publiait : *Opinion sur Louis XVI;* opinion qui le fit décapiter.

WASSINGHAC. Les de Wassinghac, seigneurs d'Imécourt, se fixèrent à Sedan à la suite de Henri de La Tour, vicomte de Turenne. Ils prirent leur nom actuel du village d'Imécourt, canton de Buzancy (voir plus loin la *monographie* de ce village). Ce fut une famille d'épée. Rappelons Jean, né à Sedan en 1655; gouverneur de Montmédy et qui commandait en 1706 une division dans l'armée du maréchal de Villars. — César-Hector, lieutenant-général, mort en 1743. — Jean-Louis, maréchal de camp, tué d'un coup de canon, en 1704, au siège de Verue. — Un de leurs descendants, le colonel d'Imécourt, commande actuellement à Vouziers le 3e cuirassiers. (Consulter : la *Chronologie militaire*, de Pinard; le *Dictionnaire des Généraux français,* et l'*Histoire généalogique des Pairs de France,* par de Courcelles.)

WILBAULT (Nicolas), né à Château-Porcien en 1686. — WILBAULT (Jacques), son neveu, né à Château-Porcien en 1729; peintres, tous deux, encore fort estimés. — Voir dans le volume : *Réunion de la Société des Beaux-Arts,* année 1886, un article de M. Jadart : « Nicolas et Jacques Wilbault, peintres français du XVIIIe siècle. »

YVES, peintre obscur, né à Maubert-Fontaine en 1660; membre de l'Académie de peinture, bien qu'aucune de ses productions « puisse justifier le choix de cette compagnie, » nous avoue son biographe.

Art et Critique, au *National*, à la *Vie théâtrale*. Fut, pendant six années, critique musical du *Jour*; est actuellement le critique musical de la *Revue blanche* et du *Cri de Paris*. Auteur de plusieurs pièces : *Belle-Petite*, comédie, et *Amants éternels*, pantomime-parodie en trois tableaux, musique d'André Messager, représentés avec succès au Théâtre-Libre ; — *Coup de Sonnette*, comédie jouée à la Bodinière ; — ... *Et Content*, comédie ; *les Vieilles Lunes*, scène réaliste ; *Une de plus*, revue en deux actes, en collaboration avec Clairville ; ces trois pièces représentées au cercle Volney ; — *l'Heureux Pêcheur*, au cirque Molier. A un drame lyrique en trois actes et quatre tableaux, en collaboration avec Louis Gallet, musique de Georges Hue, reçu à l'Opéra-Comique ; titre : *Yann le Rimeur*. Possède en portefeuille : *Mendiant d'Amour*, ballet ; *Orgon-Tartuffe*, pantomime ; *le Candidat Homard*, vaudeville ; *le Fils Espion*, drame ; *une Partie de Billard*, comédie ; *le Pourboire*, pantomime ; *Inconsolables*, pantomime ; *Prométhée*, tragédie lyrique en trois actes, en collaboration avec Jules Méry ; *etc.*

DROMART (Ed.), né à Givet en 1830. Ingénieur civil. Auteur de, notamment : *Traité théorique et pratique sur l'exploitation des Matières résineuses provenant du pin maritime ;* — *Etudes sur les Landes de la Gascogne*, édité par le *Petit Ardennais ;* — *l'Utilisation des Bruyères des Landes ;* — *Quelques Vérités*, « œuvre populaire et philosophique ». — Sa sœur, Mme veuve CARUEL, a écrit quelques agréables nouvelles et, entre autres : *Neiges d'antan ;* — *Mémoires d'une Souris*.

FAGOT (Eugène), né à Mazerny. Ancien élève de l'Institut national agronomique. Auteur de plusieurs ouvrages agricoles, parmi lesquels : *la Ferme de la Haute-Maison ;* — *Guide élémentaire pour l'emploi des Engrais chimiques ;* ce volume en collaboration avec M. Fiéver, professeur départemental d'agriculture des Ardennes.

GAILLY DE TAURINES (Charles), né à Charleville en 1857. Divers articles dans la *Revue des Deux-Mondes* et dans la *Revue hebdomadaire ;* — *Voyage au Canada*, couronné par l'Académie française. Prépare en ce moment une étude historique dont le titre serait : *l'Abbé de Nogent, le Sire de Coucy et la Commune de Laon* (scènes de la vie religieuse, féodale et populaire au commencement du douzième siècle).

GOFFART (Nicolas), né à Bulson en 1846. Collaborateur à la *Revue de Champagne et de Brie* et à la *Revue historique ardennaise*. A écrit notamment : *Notice sur le Canton de Raucourt ;* — *Histoire de la Ville et du Pays de Mouzon ;* — *Glossaire du Mouzonnais*.

GUEILLOT (Octave), né à Vouziers le 6 mars 1854. Médecin et historien. Lauréat de l'Institut. Comme historien a publié : *Corvisart et Napoléon ;* — *Les Mazeux, chirurgien rémois ;* — *Notice sur le Prieuré de Crécy ;* — *Dictons de l'arrondissement de Vouziers*.

HUBERT (Lucien), né au Chesne le 27 août 1868. Elu député le 11 juin 1897, avec près de 10,000 voix de majorité ; réélu le 8 mai 1898. Auteur de plusieurs ouvrages littéraires, notamment : *Mes Heures folles ;* — *En attendant mieux ;* — *Rimes d'amour et d'épée ;* — *Réhabilitation ;* — *Conte pour un Petit Roi ;* — *la Légende du Champagne ;* — *Missel pour les jolies Païennes ;* — *A se détordre*. A écrit aussi divers intéressants Mémoires : *la Question coloniale ;* — *Tombouctou ;* — *Au Pays noir ;* — *la Tricolonisation sous la troisième République*.

HULOT DE COLLART (Baron Jules), né à Charleville, juin 1838. Membre de la Société archéologique de la Loire-Inférieure. A beaucoup voyagé dans les Antilles et prépare, en ce moment, un *Dictionnaire généalogique et nobiliaire*

des Familles de la Martinique. Auteur de nombreux articles dans diverses revues. A édité les *Souvenirs militaires du général d'artillerie, baron Hulot,* son oncle.

HUPIN (Ernest), né et mort à Sedan. Publiciste. A laissé notamment deux volumes (Laroche, éditeur) : *A Travers le Sedan d'hier.*

JADART (Henri), né à Rethel, novembre 1847. Conservateur du musée à Reims, bibliothécaire de cette ville. Ecrit surtout des études d'histoire locale : *Jeanne Darc à Reims; — Robert de Sorbon; — Recherches sur le Village natal et la Famille du chancelier Gerson; — la Maison natale de Mabillon.* De nombreux articles dans les *Almanachs Matot-Braine;* plusieurs mémoires, brochures ou volumes ayant trait à l'Histoire de l'arrondissement de Rethel, notamment dans la *Revue historique ardennaise.*

JAILLOT (Louis), né à Mouzon en 1825 : *Recherches sur l'Abbaye de Chéhéry.*

JENNEPIN (Alfred), né à Girondelle en 1838 : *Histoire de Maubeuge.*

JOLY (J.-B.), né à Vrigne-aux-Bois en 1827. Fut conservateur de la bibliothèque d'Alençon. Nombreux articles dans la *Revue* de Benoit Malon; — *la Revivision de la Constitution.*

KERST (Léon), né à Rocroi en 1846. Avocat et journaliste, notamment à la *Presse,* au *Voltaire*; rédacteur en chef du *Journal illustré.* Critique dramatique et musical au *Petit Journal.*

LANCEREAU (Edouard), né à Sedan, 27 juin 1819. Orientaliste. Auteur de publications très appréciées dans le monde savant. Par exemple : *Chrestomathie hindie et hindouie; — l'Hitopadesa,* dont il donnait une nouvelle édition, devenue classique, sous ce titre : *le Pantchatantra.*

LARTIGUE (Jules), né en 1836 d'une famille originaire de Givet. Inspecteur adjoint des forêts. Conseiller général et, pendant plus de vingt années, maire de Givet. Ecrivit, en collaboration avec M. Le Catt, une *Histoire de Givet,* intéressante mais trop sommaire en ce qui concerne la période révolutionnaire et contemporaine. Signalons alors la fort complète *Histoire régionale de Givet,* par le docteur Beugnies (Ed. Jolly, éditeur).

LAUNOIS, né à Rethel en 1840 : *Monographie de l'Abbaye de Chaumont-Porcien; — Thugny-Trugny et ses dépendances; — Etudes sur d'anciens lieux de Sépultures romaines et gallo-romaines.*

LAURENT (Paul), né à Dommery en 1866. Archiviste dans le département de l'Aude, puis, actuellement, dans les Ardennes. Fondateur et directeur de la savante *Revue historique ardennaise,* continuant, ainsi, la *Revue* commencée par son prédécesseur, M. Sénémaud. Nombreux travaux érudits d'histoire locale réunis dans ses *Variétés ardennaises.* A donné une excellente édition des *Centuries du Pays des Essuens,* de dom Ganneron.

LECHAT (H.), né à Auvillers-les-Forges en 1862. Professeur d'archéologie à l'Université de Montpellier. Fut élève de l'école française d'Athènes : *Sépultures en tuf de l'Acropole d'Athènes; — Terres cuites de Corcyre; — Epidaure,* en collaboration avec M. Defrasse et couronné par l'Académie des Beaux-Arts.

LEROY (Louis), né à Quatre-Champs en octobre 1847. Professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly : *la France africaine; — les Français à Madagascar; — Géographie générale de la France et des colonies.*

MARY (Jules), né à Launois en 1851; romancier et auteur dramatique. Fit jouer, entre autres pièces, *le Régiment* et *Roger la Honte.* Comme romancier, a donné, notamment : *les Nuits rouges; — les Pigeonnes; — la Course au Bonheur; — le Roman d'une Figurante; — les Faux Mariages; — la Belle Ténébreuse; —*

Quand même; — *la Marquise Gabrielle.* De nombreux feuilletons dans, notamment, le *Petit Journal* et le *Petit Parisien.*

MAZÉ (JULES), né à Carignan en 1865; publiciste et revuiste. Chargé de la critique d'art dans la *Grande Encyclopédie.* A écrit de nombreuses nouvelles consacrées surtout aux Ardennes. A publié chez Ed. Jolly, éditeur, *Douze Légendes merveilleuses du pays d'Ardenne,* fort coquet volume avec illustrations charmantes dues au crayon d'artistes ardennais, et imprimé au *Petit Ardennais.*

MERCIER (NICOLAS), né à Rethel en 1821. Auteur de divers ouvrages sur le Rethélois. En 1864, la ville de Rethel lui donnait une médaille d'honneur pour ses *Recherches archéologiques locales.*

MONTAGNAC (Baron ELISÉE DE), né à Sedan le 24 octobre 1834; docteur en philosophie de l'Université d'Iéna. A publié notamment : *Souvenirs d'un Voyage à Rome;* — *les Chevaliers de Malte;* — *les Arts décoratifs;* — *Lettres d'un Soldat* — *Histoire des Templiers;* — *les Ardennes illustrées,* en collaboration avec Jules Janin, l'abbé Tourneur, Théophile Gautier, Charles Yriarte, etc., etc.

NANQUETTE (HENRI), né à Revin en 1815. Dirigea longtemps l'école Forestière. Auteur d'un *Cours de Technologie forestière.*

NICOLE (HENRI), né à Attigny en 1850. Curé doyen de Juniville : *Plan, relief de Jérusalem et des environs;* — *Jérusalem à travers les âges;* — *Atlas géographique de la Bible.*

NOEL (Dom ALBERT), né à Charleville en 1830; bénédictin. Chancelier à l'abbaye Saint-Maur de Glanfeuil, en Maine-et-Loire. Un de nos savants incontestés en matière d'histoire locale sur laquelle il a écrit, et écrit encore, de fort érudites monographies, dans les journaux locaux ou régionaux. Quelques-unes de ces monographies ont été réunies en volumes; notamment celles relatives aux *cantons* de *Charleville,* de *Mézières,* de *Renwez,* de *Signy-le-Petit.*

PAQUET (HENRI), né à Charleville le 29 septembre 1845; avocat, mais surtout historien : *Simples Notes prises pendant le siège de Paris;* — *Dictionnaire des Grands et des Petits Hommes de mon temps;* — *Histoire de Woippy, près Metz;* — *Chants populaires messins;* — *Dictionnaire biographique sur l'Ancien département de la Moselle;* — *Ornithologie parisienne.* Collabora longtemps à la *Revue de Zoologie.*

PAUFFIN (CHÉRI), né à Mézières en 1801; avocat. Poète souvent couronné par les académies provinciales. Ecrivit : *Rethel et Gerson.* Connu surtout par les manuscrits si précieux qu'il léguait à la ville de Rethel.

PÉCHENARD (LOUIS), né à Gespunsart en 1842; recteur de l'Université catholique. A écrit, notamment : *Jean Juvénal des Ursins;* — *De Reims à Jérusalem;* — *Histoire de la Neuville-aux-Tourneurs;* — *Histoire de Gespunsart.*

PÉCHENART (L.), né à Monthermé en 1854; curé de Maubert-Fontaine : *le Domaine des Pothées;* — *Histoire de Château-Regnault-Bogny.* — Rappelons ici l'*Histoire de Vireux-Molhain,* par l'abbé ANTOINE; l'*Histoire de Saint-Loup-Terrier,* par l'abbé ALEXANDRE; la *Monographie de Tourteron,* par l'abbé HAIZEAUX.

PELLOT (PAUL), né le 22 mai 1854 à Bertoncourt; héraldiste; s'occupe particulièrement d'histoire locale. Œuvres principales : *Maître Robert de Sorbon et le Village de Sorbon;* — *les Droits seigneuriaux des Seigneurs de Sorbon au seizième siècle;* — *Jean Fleury, curé d'Iges;* — *Cartulaire du Prieuré de Longueau;* — *Inventaire des Chartes de l'abbaye de Chartreuve.*

PHILIPPOTEAUX (AUGUSTE), né à Sedan en 1847; avocat. A publié : *Collection de Documents rares ou inédits concernant l'Histoire de Sedan.*

PIERQUIN (LOUIS), né à Sécheval, mort en 1840. Appartint à l'abbaye d'Hartvillers, près Reims. A écrit une *Histoire de Givet* en trois volumes.

PIERQUIN (Louis), né à Charleville en 1856. Auteur du recueil de poésies intitulé : *Vieilles Lunes*. A écrit, en collaboration avec M. Leblond, professeur de philosophie au lycée de Charleville, un volume sur la retraite, à Thin-le-Moutier, de Pache, ministre de la guerre en 1792 et maire de Paris sous la Terreur (Ed. Jolly, éditeur).

POIRIER (Jules), né à Charleville : *le Siège de Mézières en 1815; — Investissement et bombardement de Mézières en 1870.*

PUISIEUX (Ernest), né à Vouziers en 1845 : *Vie et Lettres de Monseigneur de Prilly, évêque de Châlons*, trois volumes.

RICHEBÉ (Léon), né à Vouziers le 6 avril 1862; avocat, archiviste, paléographe. Ouvrages pricipaux : *Essai sur le Régime financier de la Flandre; — l'Art héraldique à l'Exposition de 1839; — Armoiries et Décorations.*

ROUY (Henry), né à Sedan en 1850; industriel. A écrit, entre autres volumes : *Sedan pendant la guerre et l'occupation; — Fabert, gouverneur de Sedan; — Histoire de Sedan à l'usage de la Jeunesse; — Histoire de la Dentelle à Sedan.*

SÉCHERET (Victor), né à Haraucourt; directeur d'école primaire à Charville : *Histoire chronologique de Balan; — Etudes historiques sur Raucourt, Haraucourt et la région avoisinante.*

TAINE (Hyp.), né à Vouziers en 1820. Un de nos Ardennais les plus illustres. Historien, philosophe, littérateur; membre de l'Académie française. Ouvrages principaux : *La Fontaine et ses Fables; — De l'Intelligence; — Essai sur Tite-Live; — Voyage aux Pyrénées; — Notes sur Paris; — Voyage en Italie; — Notes sur l'Angleterre; — le Positivisme anglais; — De l'Idéal dans l'Art;* — et surtout *les Origines de la France contemporaine* (cinq volumes), ouvrage qui, devant la Postérité, restera, avec sa remarquable *Histoire de la Littérature anglaise*, comme la manifestation la plus parfaite de cette belle intelligence.

VINCENT (Docteur Henri), né à Vouziers en 1834. Son principal ouvrage, très remarqué par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a pour titre : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers.*

WARGNIES-HULOT (Constant), né à Charleville en 1823; ancien président du Tribunal de commerce de Charleville. A publié à la librairie Ed. Jolly, en collaboration avec P. Paquier, professeur au lycée de Douai, un *Cours de Comptabilité* très estimé.

WATRIN (Alfred-Narcisse), né à Haulmé en 1848; contrôleur principal des mines. A publié, à la librairie Ed. Jolly, un ouvrage in-8° : *les Ardoisières des Ardennes*, et une brochure : *la Grotte de Nichet.*

II. HOMMES DE GUERRE.

CHANZY (Alfred), né à Nouart le 18 mars 1823. D'abord mousse sur le *Neptune* que commandait le contre-amiral La Lande. Entre à Saint-Cyr, en sort avec le n° 25; est alors, le 1er octobre 1843, envoyé comme sous-lieutenant de zouaves, en Afrique. Fait, en qualité de capitaine, la campagne d'Italie; en qualité de lieutenant-colonel, la campagne de Syrie. Revient en Algérie, comme colonel, où, de 1864 à 1870, il guerroya, refoulant une formidable invasion des Oulad-Sidi-Cheikh. Est appelé en France par Gambetta pour créer une armée : l'armée de la Loire, dont il a raconté les héroïsmes dans son livre : *la Deuxième Armée de la Loire*. Nommé par les Ardennes, en 1871, membre de

l'Assemblée nationale, n'avait échappé pendant la Commune, qu'avec peine, à la mort qui frappa les généraux Clément Thomas et Lecomte. Le 1er septembre 1872, nommé commandant du 7e corps d'armée à Tours; le 4 juin 1873, nommé gouverneur général de l'Algérie. Sénateur inamovible après la Constitution de 1875. Envoyé par le président Jules Grévy comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg. Mourut le 5 janvier 1883, à Châlons, où il commandait le 6e corps d'armée.

COQUET, né à Villers-devant-le-Thour en 1823. Mort en 1882 inspecteur général des troupes de la marine.

DÉRUÉ, né à Marcq-sous-Bourcq; lieutenant-colonel en retraite. Fut directeur de l'école de Joinville; est l'inventeur du sabre droit dont se sert la cavalerie — invention que lui contestent, à tort, les Allemands. A publié plusieurs volumes, notamment une étude très remarquée sur le *Service militaire de deux ans.*

GAND, né à Charleville en 1826; général de division.

GOSSÉ DE SERLAY (EUGÈNE), né à Mézières. Nommé, en 1847, général de brigade.

GRISOT (PAUL), né à Auvillers-les-Forges en 1839. Commanda la 19e division d'infanterie à Rome; général de division.

KRANTZ (EMILE), né à Givet le 29 décembre 1821; amiral. Commanda l'escadre d'évolution. Pendant le siège de Paris, commandait le fort d'Ivry; gouverneur intérimaire de la Cochinchine. Fut trois fois ministre de la guerre. A écrit : *Eléments de la Théorie du navire.* — Son cousin KRANTZ (J.-B.), né à Givet en 1817; ingénieur des ponts et chaussées; commissaire de l'Exposition de Paris en 1878; mort en mars 1899.

LALLEMAND, né à Eteignières. Fit la campagne de Kabylie. Sa belle conduite a Malakoff lui valut le grade de lieutenant-colonel. Commandait la division d'Aumale en Algérie, lorsqu'éclata la guerre contre la Prusse. Il demandait à rentrer en France, mais n'obtint pas cette autorisation. « Hélas, disait-il, je n'ai jamais ambitionné qu'une chose, on me la refuse! » Pourtant, en octobre, on lui fit savoir qu'il était nommé chef d'état-major du 16e corps en formation. Il télégraphia : « J'accepte tout emploi que vous voudrez me donner à l'armée, vous comblez mes vœux. » Nommé général de division en 1871, après le combat de Marchenoir. La guerre terminée, il revint en Afrique et se distingua dans sa campagne de Kabylie. Rappelé en France, commanda successivement les 11e, 15e et 1er corps d'armée. Nommé inspecteur de nos grandes écoles militaires. Admis à la retraite, revint à Éteignières, son pays natal, où, en 1893, il mourut. (Voir, dans *Revue historique ardennaise,* une fort intéressante biographie du général Lallemand, par Arthur CHUQUET.)

LALLEMANTS (JOSEPH), né à Fleigneux le 15 juillet 1831. Appartint à l'artillerie de marine. Se signalait à la Guadeloupe lorsque fut incendiée la caserne d'infanterie. Perfectionna les appareils qui produisent les feux télégraphiques marins dits : « feux Coston ».

LAMY, né à Eteignières en 1826; général.

LEFORT (HENRI), né à Charleville; général. Commande actuellement le génie de la 20e région, à Nancy.

LEGRAND, né à Vouziers en 1835; général.

LION. Il y eut trois généraux Lion : DIEUDONNÉ LION, né à Morialmé (10 kilomètres de Walcourt), le 28 octobre 1771, et qui fut le père de LÉOPOLD et de EUGENE LION, tous deux généraux, nés à Givet : le premier en février 1804,

mort à Pougues-les-Eaux le 13 septembre 1871; le second en avril 1806, mort le 24 août 1880, à Paris, dans la maison de santé des Frères Saint-Jean-de-Dieu. La *Revue historique ardennaise*, juillet-août 1878, a publié la vie de ces trois généraux, écrite par M. Arthur Chuquet.

MATHIEU (Charles), né à Vouziers, octobre 1828. Accompagnait à Tours le gouvernement de la Défense nationale, et pendant la guerre assura tous les services de l'artillerie pour les armées de la Loire et du Nord. En 1882, commandant du 27e régiment d'artillerie. En 1883, nommé général de brigade. S'occupa tout particulièrement alors de renouveler le matériel nécessaire à l'artillerie, dont il fut nommé le directeur. Inspecteur des manufactures d'armes; vice-président de la Commission militaire des chemins de fer. En novembre 1893, admis dans le cadre de réserve, puis nommé administrateur des chemins de fer du Midi.

MECQUENEM (de), né au Chesne en 1828; général.

MONTAGNAC (Lucien de), né à Pouru-aux-Bois en 1803. Mourut lieutenant en Algérie, non loin du marabout de Sidi-Brahim, au cours d'une expédition contre Abd-el-Kader.

MUNIERS, né à Charleville en 1826; général.

NOIZET (François-Joseph), originaire d'une famille ardennaise, né le 17 janvier 1792 et mort à Charleville le 27 avril 1885. Prit part aux deux dernières campagnes du premier Empire : celles de 1813 en Poméranie, en Lithuanie et en Saxe, et enfin la campagne de France (1814). Le 8 octobre 1825, attaché à l'état-major de l'école d'Application de Metz, ayant été nommé « professeur de fortification permanente d'attaque et de défense de places ». Le 28 juillet 1840, promu colonel. Rappelé à Paris, fut alors directeur adjoint des fortifications de Paris sur la rive gauche. Général de brigade le 28 décembre 1846; général de division le 22 décembre 1851, alors qu'il était « membre de la Commission mixte des travaux publics et du Conseil de perfectionnement de l'école Polytechnique ». A laissé, entre autres ouvrages : *Mémoires sur le Somnambulisme et le Magnétisme animal; — Etudes philosophiques* (1864); — *Principes de fortifications* (1859).

PARLIER, né à Gué-d'Hossus en 1827; général.

PETIT, né à Poix-Terron en 1815; général.

REGNERY, né à Dom-le-Mesnil en 1842; colonel. Auteur de : *Travaux d'Investissement exécutés par les armées allemandes autour de Paris*, sept volumes et sept volumes de planches.

TITEUX (Eugène), né à Aiglemont le 11 décembre 1838; professeur à l'école supérieure de Guerre; huit campagnes dont deux en Italie et quatre en Algérie. Colonel, peintre et historien. Au nombre de ses tableaux, nous citerons : *Visite au Musée d'artillerie; — Trompette de Cuirassiers; — le Général Margueritte à Floing; — Popote aux grandes manœuvres; — Forge à l'école Militaire.* A écrit, notamment : *Histoire de la Maison militaire du Roi*, couronné par l'Académie française; — *Historique et Uniformes de l'armée française; — Histoire générale de la Cavalerie; — Histoire de l'école de Saint-Cyr.*

WAUTHIER, né et mort à Eteignières; commandant de gendarmerie. A laissé divers opuscules concernant l'Histoire locale et une fort curieuse collection de médailles.

III. JURISCONSULTES.

BAILLY (Aug.-Arth.), né à Novion-Porcien le 26 avril 1847; juge de paix à Sceaux. Auteur de : *les Usages locaux dans le canton de Reims.*

BRUNET (E.-J.), né à Mézières le 7 décembre 1363. A écrit : *Transmission du Patrimoine; — Différentes formes de Cautionnement en droit romain.*

COLLINET (J.-P.), né à Sedan le 2 janvier 1869; professeur agrégé à la Faculté de droit de Lille : *Etude sur la Saisie privée; — Sedan il y a cent ans; — Notice sur le Cartulaire municipal de Mouzon;* — d'importants articles d'Histoire locale à la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* dont il est le secrétaire général. Prépare un travail sur les *Anciennes Chartes des franchises ardennaises.*

FAYNOT (Léon), né à Rethel le 29 décembre 1832; conseiller à la Cour d'appel de Paris. Auteur de : *l'Appel, ses Origines et son Histoire.*

GILLET (Emile), né à Mézières le 11 septembre 1840; docteur en droit. Successivement juge au Tribunal civil de Rocroi, de Sedan et de Charleville; conseiller à la Cour de Nancy; vice-président du Tribunal civil de la Seine; maintenant président de chambre à la Cour d'appel de Paris. Un de nos plus distingués légistes. A écrit, dans la *Revue pratique de Droit français,* de très remarquables études juridiques.

RICHÉ (Jules), né à Charleville en 1815; député à l'Assemblée générale en 1849, puis au Corps législatif en 1852. Commissaire du gouvernement en 1866, prononçait un important discours sur l'extension de la propriété littéraire. Jurisconsulte. Fut président de la section de législation. A publié en 1867 un travail considérable sur la réforme du Code de procédure civile. Rentré dans la vie privée après le 4 septembre, consacra ses loisirs à l'achèvement d'importants travaux de législation.

TELLIER (Georges-Joseph), né à Sedan le 8 mars 1850; conseiller à la Cour de Douai. Ecrivit de nombreux ouvrages relatifs au droit criminel, notamment : *Memento de la Cour d'assises.*

VILLARD (Pierre), né à Rethel le 26 décembre 1836; avocat général à Nancy. A écrit : *Du Droit de punir et Joseph de Maistre; — la Réforme pénale au quatorzième siècle.*

IV. HOMMES POLITIQUES.

CORNEAU (Emile), né à Charleville en 1826. Fondait avec son frère, CORNEAU (Alfred), né à Charleville et mort en cette même ville en avril 1886, l'un de nos établissements métallurgiques les plus considérables : actuellement usine Deville, Pailliette, Forest. M. Emile Corneau fut maire de Charleville d'octobre 1879 à février 1881; député des Ardennes de 1880 (alors qu'il remplaçait M. Gustave Gailly, nommé sénateur) à 1893. Créait en 1880 le *Petit Ardennais,* le journal le plus important de la région. Deux fils : André Corneau (voir Publicistes et techniciens), et Georges Corneau qui s'occupe spécialement de questions d'assistance mutuelle.

CUNIN-GRIDAINE (Laurent), né à Sedan le 10 juillet 1778. Fut, avec Ternaux, l'un de nos plus célèbres manufacturiers ardennais de draps. Député en 1827;

vice-président de la Chambre en 1839; ministre du commerce, de 1840 à 1848. Auteur d'une « loi sur le travail des enfants dans les manufactures ». Revenu de Belgique, où il était exilé, reprit, après 1848, la direction de sa manufacture, où lui succéda son fils, CHARLES CUNIN-GRIDAINE, né à Sedan le 8 novembre 1804, qui fut représentant des Ardennes en 1849, et sénateur en 1876.

DRUMEL (ERNEST), né à Faissault le 5 janvier 1844; doyen de la Faculté de droit de Lille, où il fut professeur de droit romain. Fut conseiller général, député et sénateur des Ardennes. Mort à Neuvizy en 1897.

GAILLY (GUSTAVE), ancien industriel. Fut président du Tribunal de commerce de Charleville où il naquit en janvier 1825. Fut questeur de la Chambre des députés et l'un des 363. Sénateur des Ardennes, élu le 4 avril 1880, en remplacement de M. Cunin-Gridaine, décédé.

GOBRON (GUSTAVE), né à Buzancy le 15 juin 1846; conseiller général des Ardennes, ancien député. Quitta Paris en ballon, pendant le siège, chargé d'une mission par le gouvernement de la Défense nationale. Atterrissait en Hollande, d'où il rejoignit l'armée du général Chanzy. Directeur de l'importante maison industrielle Godillot.

LINARD (DÉSIRÉ), né à Givet en octobre 1839, mort à Rethel en avril 1898; ancien élève de l'école de Châlons, agriculteur, sucrier. D'abord député, puis, ensuite, sénateur des Ardennes. Entre autres établissements utiles dus à sa générosité dans l'arrondissement de Rethel, rappelons l'école d'Agriculture et l'hospice de Saint-Germainmont. Prit une part active à toute l'élaboration des lois concernant les agriculteurs. Remplacé comme sénateur, le 19 juillet 1898, par M. Ch. Goutant.

MONTAGNAC (J.-ELISÉE-ANDRÉ DE), né à Pouru-aux-Bois en 1808; député au Corps législatif en 1860; réélu en 1863 et en 1869. Rentré dans la vie privée après le 4 septembre 1870. Fabricant de draps; inventa le velours de laine qui porte son nom.

PHILIPPOTEAUX (AUGUSTE), né à Sedan en 1839; avocat. Etait maire de Sedan en 1870. Fut arrêté par ordre de l'autorité prussienne, puis ne tardait pas à être relâché. Elu député par l'arrondissement de Sedan, le 8 février 1871. Fut l'un des 363. Battu aux élections du 4 octobre 1885 (scrutin de liste). Echouait encore aux élections de 1889 contre M. Varlet et était réélu le 20 août 1893. Mourut à Sedan en 1895. Fut l'un des vice-présidents de la Chambre et vota toujours avec le Centre gauche.

ROBERT (LÉON), né à Voncq en 1813. Son grand-père représentait les Ardennes à la Convention. D'abord publiciste au *National* qui combattait vivement Louis-Philippe. Fut élu représentant du peuple à l'Assemblée Constituante quand, en 1848, la République fut proclamée. Membre du Comité d'agriculture; l'un des secrétaires de l'Assemblée; se rangea parmi les adversaires de la politique bonapartiste. Ne fut point réélu. Maire de Voncq après le 4 septembre 1870. Aux élections de 1872, les électeurs, par 32,600 voix, l'envoyèrent à la Chambre. Il vota pour la présidence de M. Thiers; se prononça contre le septennat. En 1885, fut candidat du Centre gauche. La liste de ce parti — sur laquelle étaient portés : MM. Drumel, 11,135 voix; Lacaille, 7,002; Léon Robert, 6,836; Liès-Bodart, 5,392; Philippoteaux, 11,387, — échouait contre la liste républicaine radicale, comprenant : MM, Neveux, 32,114 voix; Corneau, 31,259; Fagot, 30,112; Gobron, 30,274; Jacquemart, 29,975 voix.

TERNAUX (Louis), né à Sedan le 8 octobre 1763, mort à Paris en 1833. Dès l'âge de seize ans, dirigeait l'importante manufacture drapière de son père. Fut tour à tour, et toujours à la hauteur de sa tâche : manufacturier, inventeur, négociant, mécanicien, magistrat. Napoléon Ier l'appelait « l'inventeur et le créateur des mérinos et des cachemires français ». Elu député de Paris en 1818 et en 1823. Créé baron par Louis XVIII. Son nom est gravé en lettres d'or sur le palais de l'Industrie. Son neveu, MORTIMER-TERNAUX, mort en 1871, oncle de M. TERNAUX-COMPANS, député actuel pour l'arrondissement de Rethel, nous a laissé une excellente *Histoire du Gouvernement de Juillet*.

TIRMAN (Louis), né à Mézières en 1837; secrétaire général de la préfecture des Ardennes et conseiller de préfecture. Préfet, successivement, des Ardennes, du Puy-de-Dôme et des Bouches-du-Rhône. Puis nommé gouverneur général de l'Algérie. Président de la Compagnie des Docks de Marseille. Président du conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Actuellement sénateur des Ardennes. Fut, de 1893 à la session d'août de 1898, président du Conseil général.

V. POÈTES, ARTISTES ET MUSICIENS.

AGAR (Marie-Léonie Charvin, dite), née à Sedan en septembre 1832. Certains dictionnaires biographiques font naître faussement cette célèbre tragédienne à Saint-Claude ou à Valence. Son acte de naissance porte : « L'an 1832 et le 18 septembre, est née, à Sedan, Marie-Léonie Charvin, fille de Pierre Charvin, maréchal des logis au 8e régiment de chasseurs à cheval en garnison à Sedan (âgé de trente-deux ans), et de Marie Précharet (dix-sept ans), son épouse. » Agar mourut à Mustapha (Algérie), le 15 août 1891.

ANTOINE (Emile), né à Charleville en 1863. A signaler, parmi ses recueils de poésies : *Rondels pour sa Gloire*; — *l'Archet aux Doigts*; — *Chansons de Cœur*, mises en musique par Legay.

CARRÉ (Charles), né à Sedan, célèbre violoniste. Mort à Saint-Raphaël.

COMPAS (Victor), né à Montcy-Saint-Pierre. Un recueil de poésies intitulé : *Feuilles mortes*.

FUZELLIER (Léon), né à Nouzon en 1870; publiciste, poète, musicien. A composé quelques cantates et de nombreux airs de danse. Auteur de : *Essais poétiques*; — *l'Art de composer les vers*.

GODARD (Amédée), né à Montcy-Notre-Dame en 1840, mort en 1895 à Dieppe où il dirigeait les écoles municipales de chant. A composé des *Cantates*, des *Chœurs*, deux opéras comiques : *les Bijoux de Jeannette* et *l'Amour qui passe*.

GRANGENEUVE (Emile), né à Givet en 1842. Pseudonyme : Emile Morand de Puech. *Triolets à Nini*; — *le Rondeau de Jeanne*; — *Amrha*, drame.

HUBERT (Louis), né à Grandpré en 1830; sonnettiste de talent. Un de ses sonnets figure sur l'album de l'impératrice de Russie, au nombre des douze sonnets choisis parmi les plus délicats de notre époque.

LEXPERT (Ch.), né à Sedan en 1826 : *le Grillon*; — *Contes à Suzanne*; — *Nouvelles Gauloises*; — *Petites Chansons le long de la vie*.

MOTTIN (Paul), né à Mézières le 19 octobre 1860, mort à Mézières en 1898. Plusieurs cantates, notamment : *Gloire à Méhul*; — *Honneur à Bayard*; — *le*

Drapeau de Bayard; — *Pour la Patrie*, chantées dans quelques-unes de nos solennités locales. Laissait un recueil posthume de poésies : *la Lyre en mains.*

PLANÇON (Pol), né à Fumay. Appartint à l'Académie nationale de musique, l'Opéra, où il créait quelques rôles importants.

PRINCEAUX (J.), né à Auboncourt-Vauzelles le 12 mars 1839. A composé de nombreux morceaux de musique militaire; surtout des quadrilles et des valses.

RIMBAUD (Arthur), né à Charleville en 1854. Un des poètes les plus curieux de notre époque. Voyagea dans presque toute l'Europe. Visita l'Egypte, Java, Chypre, et séjourna quelque temps en Abyssinie où il liait connaissance avec le Négus et le ras Makonnen. Parmi ses poésies les plus célèbres, nous citerons : *le Bateau ivre;* — *Soleil et Chair;* — *Ce qui retient Nina;* — *les Accroupissements;* — *les Effarés;* — *la Rage des César;* — *le Sonnet des Voyelles.* Mourut à Charleville, où il est enterré, en novembre 1891.

TESSIER (Ch.), né à Rethel le 27 février 1849 : *un Regard au Passé;* — *Chants du Souvenir;* — *Satires et Epigrammes;* — *Fleurs d'Automne;* — *Sonnets à Flore.*

TRIDÉMY (Armand), né à Mézières le 14 septembre 1843; musicien. Fut, au Conservatoire, élève de Massenet. Obtint de nombreux premiers prix dans divers concours de composition musicale. A écrit, notamment : *Grand Offertoire sur O filii;* — *Cinq Minutes en Ballon*, galop; — *Mes Anciens Rêves*, romance; — *O Salutaris;* — *le Drapeau de la France*, chœur; — *Marche pittoresque;* — *Honneur à Bayard*, cantate; — nombreux morceaux de danse détachés; — *la Saint-Patrick*, opéra comique en un acte, joué à Mézières et à Charleville en avril 1898. En manuscrit, une *Messe solennelle*, avec orchestre.

VESSERON (Henry), né à Sedan en 1819. A publié : *Odes d'Horace*, traduites en vers; — *Anacréon*, traduit en vers; — *Chefs-d'œuvre de la Scène grecque*, traduits en vers; — *Etudes et Souvenirs*, poésies.

VI. PEINTRES ET SCULPTEURS.

BAUDOU (Jean), né à Attigny en 1838; sculpteur : *l'Enfant au Hochet;* — *A bon Chat bon Rat.*

BLANGARIN (Er.), né à Givet en 1843; élève de Cabanel. A exposé au Salon de 1899 : *Visite à l'atelier de M. Wauters;* — *Judith.*

BONIN (J.-B.), né à Charleville en 1837; sculpteur. A exposé au Salon de 1866 : *Bouquet de cire.*

BRINCOURT (Henri), né à Donchery en 1855. A exposé au Salon de 1882 : *Portrait de M. Brame*, buste marbre.

CATTIER (P.-A.), né à Charleville en 1830; sculpteur. A exposé au Salon de 1863 : *Après la Bataille*, groupe en plâtre qui lui valut une mention honorable; au Salon de 1867 : *Bogduonat, chef des Nerviens* (projet de décoration pour l'une des portes des fortifications d'Anvers).

CHAUCHET (Charlotte), née à Charleville en 1878. A exposé dans divers Salons de fort jolis tableaux : *Scènes d'intérieur;* — *Portraits;* — *Fleurs;* — *Natures mortes.*

COCHAUX (Mme Cl.), née à Vrigne-aux-Bois. Plus spécialement peintre de nature morte. Plusieurs fois reçue au Salon.

COLLE (Alphonse), né à Charleville en 1857; sculpteur. A plusieurs fois exposé au Salon. Œuvres principales : *le Temps et l'Amour;* — *l'Enfant pro-*

digue; — *Orphée mourant;* — *En Grève;* — *Carmen;* — *Combat de Coqs;* — *Job;* — *Buste de Jean Meyrac;* — de nombreux bustes et de nombreux médaillons; — la *Statue de Charles de Gonzague* sur la fontaine de la place Ducale; les soubassements sont de M. Elysée Petitfils, architecte voyer, né à Barby.

COURBOIN (François), né à Chaumont-Porcien en 1865; graveur. A exposé au Salon de 1887.

COUVELET (J.-B.), né à Charleville en 1772, et mort à Mézières en 1830. De *nombreux portraits.*— Son fils, COUVELET (Adolphe), né à Charleville en 1802, mort au Havre en 1867: surtout, peintre de marine. Œuvres principales : *un Dimanche matin en Bretagne;* — *Vue du Tréport;* — *Saint-Jean d'Ulloa;* — *Halte près Smyrne;* — *le Gué;* — *Pointe du Sérail à Constantinople;* — *Vue du Port de Marseille;* — *Vue du Port de Bordeaux;* — *Halte le long du Nil;* — *une Barque dans le détroit des Dardanelles.*

CREPAUX (Em.), né à Charleville en 1828; graveur. A exposé au Salon de 1868 : *Ascanio* et *la Reine Margot;* au Salon de 1869 et de 1870, de nombreuses gravures.

CROISY (Aristide), né à Fagnon en 1840. Obtint en 1863 le second grand prix de Rome, le sujet imposé était : *Nisus et Euryale.* Œuvres principales : *la Prière d'Abel;* — *Françoise de Rimini;* — *le Moissonneur;* — *le Nid,* qui lui valut, au Salon de 1882, une seconde médaille, et se trouve au musée du Luxembourg; — les *Statues de Chanzy* à Buzancy et à Nouart; — de *Méhul* a Givet; — de *Bayard* à Mézières; — le *Monument aux Morts de 1870-71* à Charleville; — le *Monument à l'Armée de Sedan;* — le *Monument à l'Armée de la Loire.* Obtint au Salon de 1884, une première médaille. Mme Croisy exposait au Salon de 1888 un buste en plâtre : *Jeanne.*

DAMAS (Eugène), né à Rimogne en 1848; professeur de dessin à Charleville et à Sedan; surtout paysagiste. Exposa souvent au Salon des Champs-Elysées, notamment : *la Veille du Marché;* — *T'en auras pas;* — *Intérieur de Vanniers;* — *Coupeuse de Genêts;* — *Retour des Champs;* — *l'Appel au Déjeuner :* musée de Rouen; — *Javanaise jouant du habab;* — *Midi :* Caisse d'épargne de Charleville. — *Tendeurs aux Vanneaux;* — *Aux Pissenlits,* Salon de 1898. Médaille aux expositions de Chaumont, d'Epinal.

DELOYE (J.-B.), né à Sedan en 1838; sculpteur, deuxième grand prix de Rome en 1861. Œuvres principales : *Chryséis rendue à son père par Ulysse;* — *Aristée perdant ses Abeilles;* — *Hero et Léandre;* — *Exilée;* — *Diane;* — *Agnès vierge et martyre;* — buste en marbre de *Mme Vigée-Lebrun;* — *Porte en pierre du château d'Aygnac;* — *le Génie des Arts;* — *la Revanche de Galathée;* — *Littré;* — *la Fortune;* — *Turenne enfant;* — *Cariatides et Bas-Reliefs au château de Chenonceaux.* Très réputé en Autriche et en Italie où sont nombreuses ses œuvres de sculpture. Mort à Paris en février 1899.

DEPAQUIT (Edouard), né à Sedan en 1839; architecte : *l'Ancien Sedan,* avec plans et vues.

DEPERTHES (Edouard), né à Houdilcourt en 1833; architecte. Œuvres principales : *l'Eglise de Rennes;* — reconstruction de la *Basilique de Sainte-Anne d'Auray;* — *Eglise Saint-Martin à Brest;* — reconstruction de *l'Hôtel-de-Ville de Paris* avec M. Th. Ballu; — monument de *l'Abbé de La Salle* à Rouen avec Falguières; — restauration de l'église du *Prieuré de Saint-Urbain* et reconstruction de ce prieuré; — *Chapelle de l'Hopital Auban-Moet.* Cinq premiers prix; cinq seconds prix. Nombreuses médailles aux expositions universelles, notamment Paris : 1867 et 1889. Mort à Reims en juillet 1888. Un de ses fils, Jules, obtint le prix de Rome.

DERVAUX (Adolphe), né à Charleville en 1825 : *Andromede,* Salon de 1864; — *le Christ au linceul,* Salon de 1868; — *Portrait de l'amiral Charner,* Salon de 1870.

DEVAUCHELLE (Jean), né à Puilly : *Forêt de Fontainebleau; — Effet du matin; — Vue prise dans les Ardennes.* Plusieurs fois reçu au Salon.

DOYEN (Louis), né à Attigny; professeur diplômé de l'Etat et de la ville de Paris. De nombreux tableaux, notamment : *le Mariage chez les Assyriens*, qui se trouve à l'Hôtel de ville d'Attigny.

DUBIN de GRANDMAISON (Antoinette-Marie), née à Mézières en 1846. De nombreux portraits. Plusieurs fois reçue au Salon.

DUPRAY (Louis), né à Sedan en 1841. Se destinait à la carrière militaire. Une chute de cheval le forçait à entrer dans l'atelier de Coignet qu'il quittait bientôt pour l'atelier de Pils. Est resté soldat dans ses tableaux; car il a surtout reproduit des scènes militaires. Sa première toile : *Brigadier, vous avez raison*, date de 1867. A citer parmi ses œuvres : *les Dragons de l'Impératrice; — Bataille de Waterloo; — une Grand'Garde*, qui lui valut une médaille du Salon; — *Visite aux avant-postes; — Grandes Manœuvres d'automne; — Hussards escortant un convoi; — le Départ du quartier général; — Départ de l'impératrice Eugénie.*

DURAND-BRUNNER (Charles), né à Neufmanil en 1817 : *La Vierge*, Salon de 1844; — *le Christ*, Salon de 1859; — *le Christ portant la croix*, Salon de 1861.

FAUDACQ (Louis), né à Givet en 1840; graveur : *Tourelle-balise; — Marée basse*, Salon de 1879; — *Navire en perdition près les Roches; — Douvres*, Salon de 1880.

FÉART (Adrien), né à Sedan le 11 avril 1813; sculpteur. Œuvres principales : *le Mariage de la Vierge*, bas-relief en bronze; — *l'Eté; — l'Hiver; — le Printemps*, bas-relief; — *le Festin, la Danse et la Musique.*

FORGET (René), né à Charleville; peintre de paysages et de natures mortes.

GONDREXON (Paul), né à Charleville en 1863 : *le Père Maurice*, qui lui valut une médaille; — *la Matinée d'Avril*, mention honorable à l'exposition de Versailles. De fort nombreux tableaux qui représentent, principalement, des vues ardennaises. Mentions et médailles aux expositions, notamment : de Chaumont, de Rodez, de Lille.

GUILLOTEAUX (Jules-Paul), né à La Neuville-aux-Joûtes le 27 mars 1860; peintre-paysagiste.

HAMAIDE (Louis), né à Haybes-sur-Meuse; dessinateur.

HERST, né à Rocroi en 1825 : *le Pied de la Falaise*, Salon de 1861; — *un Torrent*, Salon de 1883. A mentionner aussi, parmi ses œuvres principales : *Soleil couchant; — Bois en automne; — Entrée de la Grande Chartreuse à Fourvières; — la Première Hirondelle; — Sur la Cote d'Afrique; — Lisière de bois; — Environs de Dordrech; — Ferme en Normandie; — Environs de Gabas; — Soleil couchant* et *Marée basse*, Salon de 1888.

HERTL (Antoine), né à Sedan en 1826 : *un Coin de Jardin*, Salon de 1861; — *Bords de la Seine*, Salon de 1864; — *Environs d'Ems*, Salon de 1870.

HERTL (Marguerite), née à Sedan en 1832; pastelliste. Exposa souvent au Salon.

HUILLARD (Mme, née Girard), née à Sedan le 26 juin 1855; peintre. Exposa maintes fois au Salon des Champs-Elysées. Œuvres principales : *Femme tenant une branche; — Portrait de Mlle Madeleine L...; — Portrait de Dolly; — Vaincue.*

JAMAIN (Emile), né à Fumay en octobre 1849; graveur. Œuvres principales : *Marie de Médicis; — Milon de Crotone; — l'Accordée de Village; — Mme du Barry; — Jeune Femme; — Faune antique.*

LACATTE (J.-B.), né à Marcq-sous-Bourcq en 1818 : *Environs de Rouen*, Salon

de 1865; — *le Matin au Bas-Meudon,* Salon de 1870; — ***Intérieur de Ferme,*** Salon de 1879; — *le Soir à Cailly,* Salon de 1880.

LASSEAUX (J.-M.), né à Ecordal en 1829; sculpteur. A rappeler de lui quelques médaillons : *Portrait de M. H. Petit;* — *Portrait de Mlle C...;* — *Washington;* — *Portrait de L.-G. Lefèvre.*

LEBARQUE (Léon-Albert), né à Quatre-Champs en 1853. A exposé des médaillons et des portraits aux Salons de 1880, de 1885, de 1888, notamment.

LEMAIRE (Eugène), né à Sedan le 8 mars 1841; archéologue, sculpteur, architecte. Eut le premier prix d'architecture à la suite d'un concours public. Membre de divers Congrès internationaux. Sa sœur, Mlle Marie-Aline, exposait au Salon de 1888 une gravure sur bois : *En Ardenne.*

LETORSAY-TAINE (Mme), née à Vouziers en 1830; peintre. Œuvres principales : *Etudes d'après nature;* — *Pommes et Livres;* — *Portrait de Mme A. D.;* — *les Trois Mendiantes d'Orsay.*

MANCEAU (Clém.-Mél.), né à Rocroi en 1833. A signaler le tableau : *Melon et Raisins,* exposé au Salon de 1888.

MATOUT (Louis), né à Charleville en 1816; mort à Paris en 1888. Panneaux décoratifs dans la chapelle de l'hôpital Lariboisière; — *Ambroise Paré* dans l'amphithéâtre de l'école de Médecine, œuvre qui lui valut, au Salon de 1853, une troisième médaille. Œuvres principales : *le Printemps,* Salon de 1846; — *la Vie au Désert,* Salon de 1850; — *Bacchus enfant* et *Danse antique,* Salon de 1874; — *Amour et Poésie;* — *Saint Louis enterrant les morts,* Salon de 1875; — *Jeanne ouvrière parisienne,* Salon de 1882; — *Nymphe endormie dans le bois.*

MINOT (Paul-Louis), né à Mézières en 1839; sculpteur. Bustes reçus aux Salons.

MOLLET (Ernest), né à Vouziers en 1831; peintre. Œuvres principales : *Intérieur d'une Cour;* — *Intérieur de Cuisine;* — *Ecole bretonne;* — *Intérieur à la Campagne;* — *le Médaillon;* — *Réflexion;* — *En Automne;* — *Baigneurs.* Fit aussi de nombreux portraits.

MOREAU (Edouard), né à Sedan en 1825; peintre. Œuvres principales : *Jésus reconnu par ses Disciples;* — *Cornemuse écossaise;* — *l'Hiver;* — *Hospitalité du Roi de la Fève;* — *Eplucheur de légumes;* — *Lapin et Coq;* — *Passe d'armes au quatorzième siècle.*

MOREAUX (François), né à Rocroi en 1807. Fut professeur de dessin au collège de Charleville et quitta la France vers 1837 pour aller en Amérique où, très rapidement, il acquit une certaine célébrité comme portraitiste. Mourut en 1860 à Rio-Janeiro. — Son frère, MOREAUX (Léon), né à Rocroi le 7 mars 1815. Œuvres principales, outre de nombreux portraits : *Bataille de Pastringo;* — *le Retour d'un Prisonnier;* — *Moissonneurs dans les Pyrénées-Orientales;* — *Danse chez les Cerdans;* — *la Prise de Trèves;* — *Camoëns dans la prison de Goa.* — Un troisième frère, MOREAUX Louis, né à Rocroi en 1817, était allé rejoindre François à Rio-Janeiro, où il mourut en 1877, laissant la réputation d'un excellent peintre.

NOEL (Paul), né à Charleville en 1850. Œuvres principales : *Portrait de M. H. D.,* et *Mosquée de Sidi-Abderhamam,* Salon de 1878; — *la Marchande d'Oranges;* — *le Déjeuner du Ramoneur,* Salon de 1880; — *une Forge de Cloutiers,* Salon de 1882; — *Effets de neige dans les Ardennes,* Salon de 1885; — *l'Orphelin;* — *Passage intéressant;* — *une Partie de Chasse dans les Ardennes;* — *la Sormonne au Châtelet.*

PELETTE (Charles), né à Sedan le 25 avril 1823, mort à Charleville en 1875; peintre : *Soir d'Automne avant la Pluie;* — *Bords de la Marne à Joinville;* —

Soirée d'Automne près d'Ammerie; — le Ruisseau de la Givonne à Daigny; — Route longeant les rochers.

PEYRE (Jules), né à Sedan en 1810; sculpteur. De nombreux médaillons, parmi lesquels ceux du *Prince-Président;* — de *l'Empereur;* — de *l'Impératrice;* — du *Général Fleury.*

PLACE-CANTON (Paul), né à Mézières en 1862. A signaler : *Vue des Ardennes aux environs d'Haulmé,* Salon de 1884; — *le Village de Wève, pays wallon.*

PRÉVOST (Eug.), né à Charleville le 25 août 1855; peintre. Œuvres principales : *un Conseil d'Amie;* — *Première au Rendez-Vous;* — *Hommage à la Madone;* — *Deux Portraits;* — *Bouquet de Pivoines;* — *C'est bon de se reposer;* — *Leçon de Piano.* — Plusieurs de ses toiles figurèrent au Salon des Champs-Elysées.

PREYAT (J.-B.), né à Aubrives en 1821; portraitiste. Exposa souvent au Salon des Champs-Elysées. A fait plus particulièrement le portrait.

PUECH (Caroline), née à Mézières en 1842; portraitiste.

SABATIER (Mme), née à Mézières; miniaturiste. Exposa plusieurs fois aux Champs-Elysées.

SARRAZIN (Marguerite), née à Charleville en 1865. Tableaux de fleurs, principalement. Exposition aux Salons de Versailles, de Lille, de Lyon, de Reims, de Nancy, de Saint-Etienne. Mention à Lille; diplôme d'honneur à Saint-Etienne.

SCHMITZ (Richard), né à Sedan en 1819, mort à Reims en 1871. Fut autant poète que peintre. Ses tableaux et ses romances eurent, en leur temps, une assez grande vogue.

TITEUX. (Voir Hommes de guerre.)

VIGNERON (A.), né à La Horgne le 23 mars 1846; publiciste; universitaire. Appartint à la direction des Beaux-Arts. Actuellement commissaire général de la *Société des Artistes français.* Fondateur, à Paris, du *Dîner ardennais.*

VILLÉ (Robert), né à Mézières le 21 novembre 1819; peintre. Œuvres principales : *Jeune Fille grecque;* — *Muse d'André Chenier;* — *le Sommeil et le Rêve;* — *Saint François-d'Assises;* — *Méditation chez les Trappistes;* — *Jésus sur la Croix;* — *la Vierge des Alpes;* — *la Multiplication des Pains;* — *Daniel dans la Fosse aux Lions;* — *Vierges sages et Vierges folles;* — *la Lutte pour la Vie.*

VINCENDON (Marie-Berthe), née à Charleville; peintre.

WACQUEZ (Adolphe), né à Sedan le 5 décembre 1814; peintre. Œuvres principales : *la Vierge et l'Enfant Jésus;* — *la Courtisane;* — *Dénicheur d'Abeilles;* — *Chasse dans la Forêt de Fontainebleau;* — *Liseuse.* A souvent exposé aux Salons des Champs-Elysées où il obtint une mention honorable.

WILLIÈME (Aug.-Fr.), né au Fond-de-Givonne en 1835. Nombreux bustes; nombreux tableaux. Inventeur de la *photosculpture.*

VII. SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

BERNUTZ (Louis), né à Sedan le 21 janvier 1819. Fut membre de l'Académie de médecine. Mort à Sedan en 1887. A écrit notamment : *Clinique médicale sur les Maladies des Femmes,* et de nombreux articles dans le *Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie.*

BESTEL (Ferdinand), né à Chagny en 1855, professeur à l'école Normale des Ardennes. A publié de nombreux mémoires dans le *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle des Ardennes,* qu'il fondait en 1893 avec le concours de : MM. Maurice Bourguignon, Cadix-Massiaux, négociants ; Dhaleine, instituteur à Sedan ;

Hanotel, Harlay, Mailfait, pharmaciens à Charleville; Pigeot, professeur à l'école d'Agriculture de Rethel; Watrin, contrôleur principal des Mines, etc. C'est sous les auspices de cette société qu'est édité, à la librairie Ed. Jolly, le *Catalogue raisonné et descriptif des Plantes vasculaires du département des Ardennes*, par A. Callay, ancien pharmacien au Chesne; cet ouvrage est accompagné d'une *Description orographique et géologique avec carte géologique coloriée*, et d'une *Etude de Géographie botanique faisant ressortir les rapports des espèces avec le sol*, par F. Bestel.

BOURQUELOT (Elie-Emile), né à Jandun en 1851; docteur ès-ciences naturelles; professeur à l'école supérieure de Pharmacie; pharmacien en chef de l'hôpital Laënnec; membre de l'Académie de Médecine; membre correspondant de nombreuses sociétés savantes étrangères et françaises. A publié, dans diverses revues médicales et scientifiques, des mémoires sur: *les travaux relatifs à la digestion; — les ferments solubles hydratants; — les ferments solubles oxydants; — la physiologie et la chimie des sucres et des hydrates de carbone; — les travaux relatifs à l'étude des fermentations déterminées par les ferments figurés*. — Ouvrages principaux : *Des Fermentations et de leurs produits utilisés en pharmacie* (thèse de doctorat); — *les Fermentations déterminées par les ferments figurés; — Ferments solubles, diastasmes enzymes*. Mentionnons, enfin, des articles dans le *Dictionnaire de Physiologie*, du professeur Richet.

DOYEN (Eugène-Louis), né à Reims, en 1859, d'une famille ardennaise originaire des environs d'Attigny et de Saint-Lambert. Le docteur Doyen est, en outre, par son mariage avec Mlle Lucie Drumel, allié aux Drumel de Tagnon et de Neuvizy. Ancien interne des hôpitaux de Paris; président d'honneur de la section de gynécologie au Congrès international de Moscou 1897; nommé docteur de l'Université d'Edimbourg au Congrès de l'Association médicale britannique 1898; vient de fonder à Paris une « clinique chirurgicale modèle, pour les opérations », avec laboratoire pour l'enseignement des docteurs étrangers. Ouvrages principaux : *l'Hystérectomie abdominale et vaginale; — Chirurgie du Foie et des Voies biliaires; — Chirurgie de l'Estomac; — Chirurgie du Crâne; — Traité de Technique chirurgicale; — Atlas de Bactériologie; — Application du Cinématographe à l'enseignement de la Chirurgie*: premiere démonstration faite en juillet 1898, à Edimbourg.

HACHETTE (Louis-Christophe-François), né à Rethel le 15 mai 1800. Achevait sa troisième année à l'école Normale supérieure en 1822, lorsque fut acclamé, pendant la distribution des prix du concours général, le nom de Camille Jordan. L'école fut licenciée. Quatre années plus tard, Hachette se rendait acquéreur de la librairie classique Bredif, groupant autour de lui ses anciens compagnons de disgrâce, les Quicherat, les Geruzez. Son activité, son génie d'organisation donnèrent à ce « petit fonds Brédif » une impulsion telle que, rapidement, il se transformait en l'une des plus considérables librairies des temps modernes. Hachette mourut au Plessis-Piquet le 31 juillet 1864. Depuis l'année 1850, le grand éditeur était secondé dans la direction de sa vaste entreprise par ses deux gendres, MM. Breton et Templier, ainsi que par ses deux fils : MM. Alfred et Georges. La famille Hachette est l'une de nos plus anciennes familles ardennaises; les ancêtres de Louis-Christophe-François, fils d'un huissier, étant nés soit à Bertoncourt, soit à Arnicourt, soit enfin à Rethel.

JAMIN (J.-Célestin), né à Termes le 31 mai 1818; professeur de physique à l'école Normale et à la Faculté des sciences en 1847. Organisa le laboratoire des Hautes-Études. Membre de l'Académie des sciences. Mort en 1866. Ouvrages principaux : *Traité de physique, Cours de physique de l'école Polytechnique; — Sur*

la Réflexion de la Lumière à la surface des Métaux. L'église de Termes possède une toile de Jamin qui ne se contenta pas uniquement d'être un savant. Son fils, peintre de grand talent, a remporté le premier prix de Rome.

LANCEREAU (Etienne), né à Brécy-Brières le 27 novembre 1829; professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. Membre de l'Académie de médecine; professeur de presque tous nos médecins ardennais. Œuvres principales : *Affections nerveuses syphilitiques; — Distribution géographique de la Phtisie pulmonaire; — Traité historique et pratique de la Syphilis; — Traité d'Anatomie pathologique; — Leçons de Clinique médicale.* Un de nos médecins les plus célèbres.

LEDOUBLE (Anatole), né à Rocroi en 1848; professeur d'anatomie à l'école de Médecine de Tours, lauréat de l'Institut. Nombreuses médailles pour ses ouvrages dont voici les principaux : *Avantages de l'Allaitement maternel pour l'Enfant; — Leçons cliniques sur les Fractures de Jambe; — la Médecine et la Chirurgie dans les temps préhistoriques.*

LEGRAND, né à Bouvellemont en 1796. Fut professeur d'astronomie à la Faculté de Montpellier.

MATHIEU (Albert), né à Thin-le-Moûtier le 17 août 1855; médecin des hôpitaux de Paris. Principales publications : *Purpuras hémorragiques* (thèse 1883); — art. *Purpura* (dans le *Dictionnaire des sciences médicales*); — art. *Estomac* (dans le même ouvrage); — *Pathologie de l'Estomac* (dans le *Traité de Médecine* Charcot-Bouchard); — *Thérapeutique des Maladies de l'Estomac* (3e édit. 1898); — *Thérapeutique des Maladies de l'Intestin* (2e édit. 1896); — *Neurasthénie* (2e édit., collection Charcot-Debone).

MICHAUX (Léon), né à Rethel en juin 1853; professeur à la Société topographique de France. Collaborateur à « *Inventaire des Œuvres d'Art de la ville de Paris* » et « *Inventaire des Richesses d'Art de la France* ». Son père, Lucien MICHAUX, né à Vaux-Montreuil, chef de division au Ministère des beaux-arts, avait écrit de fort intéressantes monographies sur plusieurs des plus remarquables monuments civils et religieux de Paris.

NEPVEU (Edouard), né à Sedan en 1841; médecin, chef de laboratoire à la clinique du docteur Verneuil. Auteur de traités fort estimés sur *la Bactériologie* et *l'Anatomie pathologique.*

NIVOIT et MEUGY. — Edmond NIVOIT, né à Buzancy le 12 août 1839; actuellement inspecteur général des Mines. Ouvrages principaux : *Cours de Géologie; — Notions sur l'Industrie dans les Ardennes* (Eug. Jolly, libraire-éditeur). A dressé avec M. MEUGY, né à Rethel, qui fut inspecteur des Mines, les *Cartes géologiques et agronomiques* des cinq arrondissements du département des Ardennes; puis a publié à la même librairie, en collaboration avec le même auteur, deux volumes agronomiques sur les arrondissements de Vouziers et de Rethel.

PAYER (J.-B.), né à Asfeld en 1818; mathématicien et botaniste. Obtint, tout jeune encore, après son doctorat ès-sciences, la chaire de minéralogie et de géologie à Rennes. Professeur de botanique à l'école Normale supérieure. Etait en 1848 secrétaire de Lamartine lorsque les Ardennes le choisirent pour représentant à l'Assemblée Constituante. Jusqu'en 1852, fut chef du cabinet du Ministère des affaires étrangères. Succédait à de Saint-Hilaire dans la chaire d'organographie végétale. Membre de l'Académie des sciences. Mort en 1860, âgé seulement de quarante ans. Œuvres principales : *Organogénie de la Fleur; — Botanique cryptogamique; — Traité élémentaire de Botanique,* resté inachevé.

PÉROCHE (Jules), né à Sormonne en 1820, mort à Lille en 1888. Ayant fait sa carrière dans les contributions indirectes, écrivit sur le droit administratif plusieurs ouvrages fort estimés. Etudia les sciences. Est l'auteur d'une *Théorie sur la précession des Equinoxes dans ses rapports avec la température du globe*. Membre de plusieurs sociétés savantes, a surtout étudié « les Glissements polaires ».

PIETTE (Edouard), né à Aubigny en mars 1827, petit-fils de l'astronome Lacaille. Magistrat; s'occupa beaucoup de sciences. Fit dans l'Ariège et dans les Landes de fort intéressantes découvertes géologiques. Œuvres principales: *le Lias inférieur de la Moselle, du Grand-Duché de Luxembourg, de la Meuse et des Ardennes; — Paléontologie française; — l'Art pendant l'âge du Renne*. En outre : *l'Education du Peuple*, écrit en 1858 et en faveur de la gratuité et de la laïcisation scolaires. Frère de M. PIETTE, né à Charleville, qui fut président de la Cour d'appel de Paris.

RENIER (Léon), né à Charleville le 2 mai 1809. Collaborait, jeune encore, au *Dictionnaire encyclopédique* de Lebas. Membre de la Société des Antiquaires de France. Fonda la *Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire ancienne*. Envoyé par le gouvernement en Algérie pour étudier les monuments bâtis par les Romains, alors qu'ils possédaient cette région africaine. Ecrivait, sa mission terminée : *les Inscriptions romaines de l'Algérie* (4,417 inscriptions); ouvrage d'une rare érudition qui le fit entrer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Fut en 1862 nommé directeur de l'école pratique des Hautes-Etudes. Signalons encore, parmi les ouvrages les plus marquants que nous devons à cet érudit épigraphiste : édition de la *Géographie de Ptolémée*, en ce qui concerne la Gaule; — Mélange d'*Epigraphie*; — une traduction de *Théocrite*; — l'édition du *Corpus inscriptionum latinarum absolutissimum*. De nombreux et savants articles dans la *Revue archéologique*. Dirigea la belle et si complète édition des *Grands Ecrivains du dix-septième siècle*, que continue à publier la librairie Hachette.

SAUVAGE, né à Sedan. Fut ingénieur en chef des Mines et directeur de la Compagnie de l'Est. Ecrivit, en collaboration avec M. Buvignier : *Géologie des Ardennes, ou Statistique minéralogique et géologique du département des Ardennes*. Sa tombe, au cimetière de Charleville, est surmontée de son buste.

WAILLY (Jean-Noel de, dit Nathalis), né à Mézières en 1804; érudit. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Conservateur des manuscrits à la bibliothèque Nationale jusqu'en 1871. Mourut à Passy le 4 décembre 1886. Laissa, notamment, outre divers mémoires d'érudition : *Eléments de paléographie; — la Conquête de Constantinople; — Récits d'un Ménestrel de Reims au douzième siècle; — Histoire de saint Louis*. M. Luce, président de la Société des anciens textes français, disait de M. de Wailly : « Personne n'eut, à plus haut degré, les qualités qui distinguent les grands hommes : clarté, exactitude, précision, labeur infatigable pour recueillir les faits, une méthode rigoureuse pour les grouper. »



LIVRE II

LES ORIGINES
Historiques
DU DÉPARTEMENT



CHAPITRE PREMIER

LE DÉPARTEMENT ORIGINES & DIVISIONS ADMINISTRATIVES

I. Les discussions à l'Assemblée. — II. La division en départements. — III. Mézières capitale des Ardennes. — IV. Le premier évêque constitutionnel des Ardennes. — V. Des origines aux traités de 1814. — VI. Sénateurs ; députés ; conseils généraux ; conseils d'arrondissement ; conseils municipaux. — VII. Nos préfets et nos représentants, de 1789 à 1900. — VIII. Les conventionnels ardennais. — IX. Division administrative ; population. — X. Budgets départemental et communaux ; part contributive dans le budget de la France. — XI. Arrondissements et cantons.

I. LES DISCUSSIONS A L'ASSEMBLÉE.

Avant 1789, la France était divisée en quarante provinces ayant, chacune, leurs mœurs, leurs coutumes, leur législation particulière, bien que le pouvoir central eût sur elles droit de contrôle et d'administration par ses gouverneurs et par ses intendants, par ses fermiers généraux et ses officiers de police judiciaire ou civile. Cette division en provinces morcelait le royaume, lui enlevait toute unité. Aussi l'Assemblée constituante reconnut-elle l'impérieuse obligation de briser ce cadre administratif monarchique pour mieux assurer la survivance de l'œuvre révolutionnaire. Sieyès, le premier, réclama la formation d'un comité dont la mission serait d'étudier un remaniement des provinces « tel que la France ne formât, enfin, qu'un seul tout ensemble, gouverné dans toutes ses parties par une législation et par une administration communes ». Depuis longtemps, d'ailleurs, les esprits pratiques demandaient une meilleure division territoriale du royaume ; toutes celles existantes alors n'offrant qu'inextricables et embarrassantes confusions. Le cartographe Robert de Hesseln avait même, en 1786, imaginé tout un plan auquel, par la suite, on se conformait presque exactement. L'époque se montrait donc absolument favorable à cette répression des tendances séparatistes dans les provinces ; elle désirait une puissante organisation centrale.

L'Assemblée nationale institua son comité ; puis lui confia la tâche délicate d'arrêter un plan de division générale. Le 4 novembre 1789, Thouret, au nom de ce comité, lisait son rapport, dont la conclusion était qu'il fallait partager la France en quatre-vingt divisions nouvelles ayant une étendue, chacune, de trois cent vingt-quatre lieues carrées environ. Chaque département devait se

subdiviser en neuf districts de communes qui se fractionnaient encore en neuf cantons. Le rapporteur s'appliquait, tout en innovant, à ne point froisser les amours-propres nationaux; et c'est pourquoi, rejetant telle ou telle division de territoire existante déjà, la commission avait cherché une division de superficie assez réduite pour que l'Administration chargée d'en surveiller les intérêts pût le faire avec promptitude et facilité ; puis des divisions pas exagérément multipliées, afin que trop de degrés entre la communauté de Villages et l'Assemblée ne pussent embarrasser ou retarder les intérêts communs ou la marche des affaires. Sur ces propositions du comité, les discussions furent très ardues, très approfondies; et surgirent de nombreux amendements. Verdet voulait qu'on divisât la France, d'après la population, en sept cent vingt-cinq communes, chaque commune en dix-huit municipalités; les provinces, pour le surplus, gardant leurs anciennes limites et réunissant, en une ou plusieurs assemblées administratives supérieures, toutes les communes de leur ressort. Mirabeau rejetait cette division mathématique quasi-idéale, proposait cent vingt départements et supprimait toutes les autres divisions intermédiaires. On eût communiqué directement des villes et des villages au chef-lieu du département et, de chaque département, au Pouvoir exécutif et à l'Assemblée nationale. Beugy de Prevalley ne voulait que soixante-dix départements inégaux en superficie mais égaux en population : chaque département devait être le siège d'une assemblée provinciale divisée en dix districts, et chaque district n'aurait d'autre division que celle de ses villes et de ses paroisses. Barrère proposait d'établir deux sortes de municipalités : les unes principales et les autres secondaires; celles-ci dépendant des principales pour certains cas stipulés de directions administratives. Enfin, et pour ne pas nous attarder à ces opinions successives, Aubry du Bochet partageait le territoire en cent dix départements, dont chacun formerait une assemblée provinciale, un siège épiscopal et une ou plusieurs cours de justices équivalentes aux anciens présidiaux.

II. LA DIVISION EN DÉPARTEMENTS.

L'Assemblée constituante, adoptant en bloc le projet du comité, décréta, le 11 novembre 1789, que le nombre des départements français, formés des provinces, serait de soixante-quinze à quatre-vingt-cinq, laissant au comité le soin de déterminer le chef-lieu pour chaque département et la circonscription des territoires. Toutefois elle l'engageait, instamment, à respecter autant que possible les localités, les frontières alors existantes, les habitudes morales et même les répugnances des habitants. Au bout de trois mois était terminé ce travail ardu, méticuleux, et, le 26 février 1790, un décret de l'Assemblée divisait la France en quatre-vingt-trois départements : « Peu ou point homogènes, écrit le géographe Reclus, réunissant des pays différents de mœurs et d'histoire, des climats divers, des bassins divergents, des sols disparates. » Ils reçurent assez communément le nom du fleuve principal qui traversait le pays, de la montagne la plus élevée qui dominait la région : la Meuse, le Puy-de-Dôme; ou encore de leurs forêts : les Ardennes, — bien que notre département se soit, à l'origine de sa création, appelé : département septentrional de la Champagne; — ou aussi de leur situation : le Nord, le Finistère.

III. MÉZIÈRES CAPITALE DES ARDENNES.

Le 12 mai 1790, la « proclamation du roi » déclara que le chef-lieu de notre département serait Mézières :

« Vu par le roi le décret de l'Assemblée nationale, du 8 may 1770, dont la teneur suit :

« L'Assemblée nationale, ouï le rapport du Comité de constitution, confir-
« mant le choix par les électeurs du département des Ardennes, en vertu du
« décret du 26 février dernier, décrète que l'Assemblée du département des
« Ardennes se tiendra dans la ville de Mézières, et que la ville de Charleville
« demeurera définitivement le chef-lieu de son district. »

« Le roi a accepté et accepte ledit décret pour être exécuté suivant sa forme et teneur; en conséquence, Sa Majesté mande et ordonne à l'Assemblée du district de Charleville, et aux municipalités de cette ville et de Mézières, de tenir la main à son exécution.

« Fait à Paris, le douze may 1790. Signé : Louis. — Par le roi : de St-Priest. »

Mézières chef-lieu du département, et Charleville chef-lieu de district. En effet, il avait été décidé que chaque département serait divisé en districts et chaque district en cantons d'environ quatre lieues carrées. Au chef-lieu du département était établi l' « assemblée administrative supérieure » dite « administration du département ». Au chef-lieu du district, une assemblée administrative inférieure dite « administration de district ». De plus, dans chaque ville, dans chaque village, dans chaque « communauté de campagne », une municipalité. Quant à l'administration du département, elle se composait de trente-six membres élus par les électeurs législatifs du second degré; sur ces trente-six délégués, huit formaient « le directoire du département », les vingt-huit autres le « conseil général du département. » L'administration du district se composait, elle, de douze membres dont quatre formaient « le directoire du district » et huit le « conseil général de district. » Le président du directoire de département ou de district était, en même temps, le président du conseil général. Les directoires demeuraient en fonctions toute l'année; les conseils généraux se réunissaient une fois par an. Un « procureur général syndic » et un « procureur syndic » étaient attachés l'un au département, l'autre au district, avec charge de requérir l'application de la loi, de provoquer les « actes administratifs ou politiques des autorités ». Fonctionnaires nommés pour quatre ans, ils étaient rééligibles après un intervalle de quatre autres années. Les autres membres des administrations départementales étaient renouvelés par moitié tous les deux ans : le gouvernement n'avait pas le droit de les révoquer. Ces administrations étaient chargées de l'assiette, de la répartition, de la perception de l'impôt et du paiement des dépenses sous l'autorité du pouvoir législatif, de l'assistance publique, de l'encouragement à l'agriculture, au commerce, à l'industrie de la gestion des forêts, de la viabilité et des travaux publics, de l'organisation et de l'emploi des milices locales. Enfin les municipalités étaient administrées : par un maire — qu'élisaient les assemblées primaires; — un « corps municipal » de trois à vingt et un membres; un « conseil général de la commune », composé du « corps municipal » et des « notables » en nombre double; et, enfin, un « procureur de la commune » qu'assistaient, dans les grands centres, un « substitut du procureur, un secrétaire-greffier et un trésorier ». Ainsi furent, à l'origine, organisées la vie et l'administration municipales.

IV. LE PREMIER ÉVÊQUE CONSTITUTIONNEL DES ARDENNES.

Puis, lorsque fut décrété — 12 juillet 1790 — la constitution civile du clergé, l'Assemblée nationale décida qu'il y aurait un diocèse par chaque département. Il fallut donc nommer un évêque pour les Ardennes. Sedan, Mézières et Mouzon ambitionnèrent de devenir cités épiscopales. Sedan fut préféré.

Sans doute voulait-on la dédommager de l'échec subi lorsqu'avait été choisi le chef-lieu du département. C'est le dimanche 21 novembre 1790 que furent convoqués les électeurs; la réunion se fit dans l'église de Mézières.

Avant le vote, M. Dehaye, procureur général syndic, prononçait un de ces discours à phrases redondantes, d'une solennité un peu vague, qui caractérisent de si pittoresque façon l'éloquence révolutionnaire et dont voici, comme témoignage, quelques extraits :

« La constitution civile du clergé est une de ces opérations sublimes qui doivent immortaliser le diplôme national et répandre le plus grand éclat sur les travaux de nos augustes législateurs. La nouvelle organisation du clergé vient, Messieurs, de restituer à la nation un droit aussi antique que l'établissement même de cette religion sainte dont vous allez nommer le premier ministre pour le diocèse des Ardennes. Tant que les citoyens l'ont exercé, l'on a vu l'épiscopat décoré des plus rares vertus; et si la puissance qui abuse et la richesse qui corrompt ôtèrent depuis aux Français cette prérogative précieuse, les évêques y trouvèrent aussi la fin de cette éminente considération que leurs prédécesseurs avaient obtenue des peuples, par la simplicité de leurs mœurs vraiment apostoliques.

« La loi qui vous a, Messieurs, rappelés à l'exercice de vos droits primitifs a aussi préparé à ces ministres la conquête de leur ancien domaine, la conquête de ces vertus sublimes qui les ont si souvent distingués, et de la vénération publique dont ils furent et dont ils vont redevenir l'objet. Ramenés à des fonctions qu'ils ne doivent jamais abandonner, ils vont rendre à cette religion auguste, dont ils seront les apôtres, son ancienne splendeur et sa première majesté; ils vont trouver, dans leur tendre et vive sollicitude pour leur troupeau, cette paix de l'âme, ce calme intérieur de la conscience, cette félicité douce et pure qu'on ne rencontre que dans la pratique des vertus et l'accomplissement de ses devoirs.

« Heureux cent fois, Messieurs, ceux que les suffrages du peuple vont investir de la dignité épiscopale! Que de bienfaits, que de consolations ils pourront répandre dans le sein des familles indigentes et malheureuses! Que je porte envie non pas à leur opulence, mais aux délices que leur prépare la destination précieuse du traitement qui leur est assigné par l'Etat; aux occasions heureuses qui naîtront pour eux de soulager l'humanité souffrante!.....

« ... Nous n'oublions pas que ces vertus, quelqu'intéressantes qu'elles soient, ne sont pas les seules qui doivent distinguer votre prélat. Souvenons-nous qu'elles seraient insuffisantes si elles ne concouraient avec l'amour le plus vrai pour la Constitution, le respect le plus profond pour la loi, le zèle le plus sincère, le courage le plus ardent pour la protéger, la maintenir et la défendre. Ecartons avec le plus grand soin de nos suffrages ceux dont l'opinion pourrait contraster avec les principes que la Révolution a gravés dans le cœur de tous les bons citoyens, ceux que des préjugés d'état continueraient à attacher aux anciens abus qu'elle a détruits; ceux qui auraient entretenu le désir et conservé l'espérance de voir rétablir entre eux et le reste des Français d'autres distinctions que celles qui sont fondées sur les talents et les vertus. Enfin, Messieurs, n'appelons au poste de premier pasteur de ce département que celui qui, portant comme nous dans son cœur ce saint amour, cet amour sacré de la liberté, de la patrie, de la Constitution, ne balance pas à mourir pour elles, et qui se souvienne toujours qu'il leur doit sa dignité, sa gloire et l'honneur de sa promotion à l'épiscopat. »

Après trois tours de scrutin, Nicolas Philbert, curé de Sedan, fut proclamé évêque des Ardennes.

De son long remerciement plein d'effusion et non moins pompeux que le discours du procureur syndic, nous reproduisons ces passages :

« Messieurs les électeurs et Messieurs; dans le trouble qui agite mon âme en ce moment, je ne sais si je dois vous remercier du témoignage solennel que vous venez de me donner de votre estime et de votre confiance. Je n'y suis pas insensible; mais, Messieurs, ce ne peut être que par une erreur qui m'humilie que vous avez jeté les yeux sur moi pour une place si éminente et que tout autre était infiniment plus capable de remplir à votre satisfaction.

« Non, Messieurs, je n'en ai ni les talents ni les vertus : j'aurais regardé comme un crime la seule pensée d'envisager l'épiscopat avec une sorte de complaisance. Eh! qu'avais-je à désirer? De quoi pouvais-je me glorifier avec plus de sensibilité que d'avoir pour mon successeur un pontife dont la dignité ne pouvait qu'ajouter à la considération d'une ville déjà aussi célèbre par le nombre, l'honnêteté, le patriotisme et le zèle religieux de ses habitants, que par sa richesse et l'étendue de son commerce.

« Je ne soupirais, Messieurs, qu'après le repos pour travailler dans ma retraite à ma propre sanctification..... »

Etait-il bien sincère, notre évêque, et n'avait-il pas un brin intrigué pour arriver à l'épiscopat? Mais qu'importe, continuons :

« Il est vrai que saint Paul écrivait à Timothée que celui qui désire l'épiscopat désire une bonne chose; mais il entendait une fonction sainte, une œuvre méritoire et des plus difficiles.

« Quand, en effet, parlait-il ainsi? C'est, dit saint Grégoire le Grand, lorsque le monde et l'enfer étaient armés contre l'Eglise, au fort des persécutions, dans un temps où les évêques étaient recherchés, poursuivis et traînés au supplice pour donner plus de terreur aux simples fidèles : alors, sans doute, il n'y avait rien que de louable, de grand et même d'héroïque dans le désir de l'épiscopat, parce que c'était rechercher le martyre et s'y exposer; mais, continue ce saint Pape, quand aujourd'hui ceux qui désireraient l'épiscopat, uniquement pour se dévouer par charité au salut des autres, ne me paraîtraient pas absolument condamnables, je ne pourrais les approuver; je leur dirais toujours avec le Docteur des nations : Qui est donc capable d'un si auguste ministère? Qui peut s'assurer qu'il en a les vertus et les capacités nécessaires? Ce ministère qui effrayerait les anges doit donc me faire trembler......

« ... Puisse, Messieurs, le nouvel ordre qui vous enchante, servir à dissiper les nuages qui obscurcissent le règne immortel de la foi, de la vérité et des vertus chrétiennes! Vous étiez en droit de l'attendre d'un pasteur capable de se concilier l'estime et la vénération de son troupeau et d'en faire la consolation, la ressource et la joie, par la candeur de son âme et la solidité de sa doctrine, par la sagesse de son expérience et l'activité de son zèle, par sa modestie, son désintéressement et sa simplicité; en un mot par tout ce que la science, les vertus et la sollicitude pastorale impriment de respect et de confiance; mais malheureusement je n'ai rien de tout cela et je sens vivement que la bonne volonté ne suffit pas.

« Je ne peux qu'être effrayé, Messieurs, quand je pense que je suis destiné à remplacer à votre égard les prélats des deux métropoles dont ce nouveau diocèse sera un démembrement.

« Vous le savez, Messieurs, formés dès l'enfance, comme Samuel, à l'école du sanctuaire, ils n'ont dû leur élévation sur deux des plus illustres et des plus anciens sièges des Gaules qu'à l'éclat de leur mérite et aux qualités éminentes qui les rendent chers à leurs diocésains dont ils font les délices. Je leur dois ici, Messieurs, cet hommage de mon respect, et vous le partagez, sans doute, pour ces dignes successeurs des Remi et des Maximin : pleins de l'esprit de leur sublime vocation, ils en chérissent les devoirs et ils en ont tous les talents et les vertus; modestes au milieu des grandeurs, affectueux sans faiblesse, prudents sans inquiétude et sans pusillanimité, affables, indulgents et

du plus facile accès, ils ne respirent que bonté, ils ne se communiquent que pour être utiles; jamais ils n'ont usé avec plus de plaisir de leur abondance que pour secourir les nécessiteux de toutes les classes, et de leur autorité que pour faire régner avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ la paix, la concorde, la probité, les bonnes mœurs et la vraie justice qui sanctifie les élus.

« Tel est, Messieurs, mon plus sincère désir, mon unique ambition : mais de quelle abondance de grâces n'ai-je pas le plus grand besoin · je vous conjure, Messieurs, de m'aider à les obtenir du ciel, et puisque je suis votre ouvrage, j'ai la confiance que vous ne me refuserez pas le secours de vos prières; je vous le demande avec instance pour la gloire de Dieu et la satisfaction d'un diocèse à qui je me dois tout entier... »

C'est dans le cimetière de Villette que fut enterré l'évêque Philbert. (Voir GLAIRE-ET-VILLETTE.)

V. DES ORIGINES AUX TRAITÉS DE 1814.

Les Ardennes furent partagées, primitivement, en **six** *districts :* Charleville, Sedan, Grandpre, Vouziers, Rethel, Rocroi, qui comprenait, alors, les deux places fortes de Philippeville et de Marienbourg enclavées dans la principauté de Liege. Mézières fut, nous l'avons dit, désignée pour être la capitale du département. Le tribunal du district de Vouziers fut à Attigny; celui de Grandpré fut à Buzancy. Les six districts étaient divisés en *65 cantons* subdivisés eux-mêmes en *547 municipalités*. Dans le département : 258,000 habitants.

En l'an VIII, un remaniement consacrait la division actuelle en cinq arrondissements avec les mêmes chefs-lieux que de nos jours. Ces cinq arrondissements comprenaient 77 cantons, et ces cantons 598 communes. Population : 253,908 habitants.

1° *Mézières.* — Charleville, Etion, Flize, Gespunsart, Jandun, Mézières, Monthermé, Omont, Remilly, Renwez, Signy-Librecy, Thilay, Vendresse.

2° *Rethel.* — Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Juniville, Novion-Porcien, Rethel, Rocquigny, Saint-Germainmont, Saulces-aux-Bois, Sault-les-Rethel, Seuil, Sévigny, Tagnon, Wasigny.

3° *Rocroi.* — Auvillers-les-Forges, Chooz, Couvin, Dailly, Fumay, Givet, Léchelle, Liart, Mariembourg, Maubert-Fontaine, Nismes, Philippeville, Revin, Rocroi, Romerée, Rumigny, Senzeilles, Signy-le-Petit, Treignes, Villers-deux-Eglises, Villers-en-Fagne.

4° *Sedan.* — Beaumont, Bouillon, Chémery, Donchery, Douzy, Givonne, Margut, Mouzon, Sedan, Torcy, Yvoy.

5° *Vouziers.* — Attigny, Autry, Bourcq, Brieulles-sur-Bar, Briquenay, Buzancy, Châtel, Le Chesne, Grandpré, Machault, Monthois, Nouart, Saint-Juvin, Saint-Pierremont, Tourteron, Vandy, Voncq, Vouziers.

Après les traités de 1814, le département des Ardennes fut agrandi, du côté de la Belgique, de ce qui restait à la France des départements de Jemmapes et de Sambre-et-Meuse. A cette époque, il eut 700 communes. En effet, ces traités laissaient à la France : dans le département de Jemmapes, les cantons de Dour, Merbes-le-Château, Beaumont et Chimay; et dans celui de Sambre-et-Meuse, les cantons de Walcourt, Florennes, Beauraing et Gédinne. En 1815, non-seulement tous ces pays, mais encore Philippeville et Couvin, avec la forteresse de Marienbourg, furent repris à la France et donnés au royaume des Pays-Bas. Il en fut ainsi de Bouillon. « De Quiévrain, porte le traité, la ligne de démarcation suivra les anciennes limites des provinces belgiques, du ci-devant évêché de Liege et du duché de Bouillon, telles qu'elles étaient en 1790, en laissant les territoires enclavés de Philippeville et de Marienbourg avec les places de ce nom, ainsi que tout le duché de Bouillon, hors des frontières de

France....... Les districts ayant fait partie des provinces belges, de l'évêché de Liège et du duché de Bouillon, ainsi que les places de Philippeville et Marienbourg avec leurs territoires, seront remis à Sa Majesté le roi des Pays-Bas pour être réunis à ses Etats. »

Il semblait que ce qu'on retranchait au territoire français fût peu de chose : en réalité, en nous enlevant les deux places fortes de Philippeville et de Marienbourg avec les cantons adjacents, on formait sur notre frontière « un *entrant* qui faisait aller tortueusement notre limite de Maubeuge aux sources de l'Oise à Givet, c'est-à-dire qui laissait Maubeuge et Givet sans communications, qui isolait et rendait inutiles Avesnes et Rocroi; en un mot, qui permettait à l'invasion d'arriver sans obstacle dans la vallée de l'Oise, et de cette vallée sur Paris.

En 1820, la population des Ardennes était de 266,985 habitants, ainsi répartis — après troisième remaniement — dans ses *31 cantons* divisés en *538 communes :*

Arrondissement de Mézières, 58,632 habitants. — Arrondissement de Rethel, 60,013 hab. — Arrondissement de Rocroi, 40,704 hab. — Arrondissement de Sedan, 52,084 hab. — Arrondissement de Vouziers, 55,552 hab.

Nous voyons qu'en 1820 il y avait, dans le département, 538 communes; nous n'en avons plus maintenant que 503; mais les 35 communes n'ont point disparu; elles sont, aujourd'hui, sections ou écarts.

1° *Auboncourt-en-Rivières*, canton de Novion-Porcien, avait, en 1820, lorsqu'elle était commune distincte, 154 habitants; aujourd'hui écart du Chesnois, 69 hab. — 2° *Grandes-Ayvelles*, 90 hab., et *Petites-Ayvelles*, 451 hab., forment, à présent, le village des Ayvelles, 451 hab. — 3° *Bauthémont*, canton de Novion-Porcien, 216 hab. ; aujourd'hui section de Sorcy, 122 hab. — 4° *Bégny*, canton de Grandpré, 137 hab. ; aujourd'hui section de Doumely, 67 hab. — 5° *Bogny-les-Murtin*, canton de Renwez, 122 hab.; aujourd'hui écart de Murtin-Bogny, 73 hab. — 6° *Brières*, canton de Monthois, avec Brécy, pour écart, 130 hab.; aujourd'hui section de Brécy, 88 hab. — 7° *Butz*, canton de Flize, avec Flamainville pour écart, 117 hab.; aujourd'hui section de Balaives, 66 hab. — 8° *Charbeaux*, canton de Carignan, 136 hab.; aujourd'hui section de Puilly, 123 hab. — 9° *Chaumont*, canton de Sedan-Sud, avec Saint-Quentin pour écart, 85 hab.; aujourd'hui écart de Noyers-Pont-Maugis, 54 hab. — 10° *Chéhéry*, canton de Grandpré, avec pour écarts : La Forge, Ariétal, les Granges, le Mesnil, Serieux, le Plain-Champ, 85 hab.; aujourd'hui écart de Châtel, 24 hab. — 11° *Chennery-et-Landreville*, canton de Buzancy, 114 hab.; aujourd'hui Chennerie, section de Bayonville, 40 hab., et Landreville, écart de Bayonville, 62 hab. — 12° *Chevrières*, canton de Rethel, 124 hab.; aujourd'hui section de Novy, 154 hab. — 13° *Le Dancourt*, canton de Sedan-Nord, avec, pour écart, Mortimont, 82 hab.; aujourd'hui écart de Donchery, 56 hab. — 14° *Feuchères*, canton de Flize, 133 hab.; aujourd'hui section de Sapogne, 121 hab. — 15° *Flaba*, canton de Raucourt, avec Haptout, pour écart, 82 hab.; aujourd'hui écart de Raucourt, 54 hab. — 16° *Fleury-et-Montmarin*, canton de Rethel, avec, pour écarts, le Moulin-à-Vent et la Charité, 86 hab.; aujourd'hui, Montmarin est un lieudit de Givry, célèbre par son église, et Fleury est une section d'Ambly, 76 hab. — 17° *Saint-Georges*, canton de Buzancy, avec, pour écarts, le Moulin-à-Eau, le Moulin-d'Andelot, 97 hab.; aujourd'hui écart de Landres, 114 hab. — 18° *Maraucourt*, canton de Sedan-Nord, avec, pour écart, le Moulin, 33 hab.; aujourd'hui Maraucourt-Lafenderie est un écart de Vrigne-aux-Bois, 89 hab. — 19° *Monclin*, canton de Novion-Porcien, avec la Raulette pour écart, 72 hab.; aujourd'hui section de Saulces, 57 hab. — 20° *Mont-de-Jeux*, canton d'Attigny, 129 hab.; aujourd'hui écart de Saint-Lambert, 75 hab. — 21° *Mont-Fauxelles*, avec le Moulin-de-Moya pour écart, 115 hab.; aujourd'hui section de Ardeuil, 67 hab.

— 22° *La Pereuse*, canton de Novion-Porcien, avec le Mansiau pour écart, 154 hab.; aujourd'hui écart de Launois, 116 hab. — 23° *Pierrepont*, canton de Signy-l'Abbaye, avec, pour écarts, la Cour, la Cassine, le Croissant, 114 hab.; aujourd'hui écart de Launois. — 24° *Pouron*, canton de Mouzon, avec le Ponçay pour écart, 82 hab.; aujourd'hui section d'Autrecourt. — 25° *Resson*, canton de Rethel, 164 hab.; aujourd'hui section de Pargny, 101 hab. — 26° *Roche et Mery*, canton d'Attigny, 135 hab.; aujourd'hui Roche, section, 103 hab., et Mery, écart de Chuffilly, 16 hab. — 27° *Semeuse*, canton de Mézieres, 113 hab.; aujourd'hui section de Villers, 241 hab. — 28° *Terrier*, canton de Tourteron, avec, pour écarts, Bartilleux, le Canivet, la Cour-des-Rois, le Préféré, les Normands, 215 hab.; aujourd'hui section de Saint-Loup, 31 hab. — 29° *Torcy*, canton de Sedan-Sud, avec le Petit-Torcy pour écart. — 30° *Trugny*, canton de Rethel, avec le Moulin-à-Vent pour écart, 294 hab.; aujourd'hui section de Thugny, 163 hab. — 31° *La Vieille-Ville*, canton de Novion-Porcien, avec Saulces-aux-Tournelles pour écart, 89 hab.; aujourd'hui écart de Saulces-Monclin. — 32° *Vieux-les-Maure*, canton de Monthois, 91 hab.; aujourd'hui section de Marvaux, 49 hab. — 33° *Villers-devant-Raucourt*, canton de Raucourt, 48 hab.; aujourd'hui écart. — 34° *Villette*, canton de Sedan-Nord, 56 hab.; aujourd'hui section de Glaires, 48 hab. — 35° *Vauzelles*, canton de Novion-Porcien, 111 hab.; aujourd'hui section d'Auboncourt, 96 hab.

VI. SÉNATEURS; DÉPUTÉS; CONSEILS GÉNÉRAUX; CONSEILS D'ARRONDISSEMENT; CONSEILS MUNICIPAUX.

Nous ne pourrions suivre, sans sortir de notre cadre, les divers changements administratifs que subirent les Ardennes depuis leur formation jusqu'à nos jours; il nous suffira d'indiquer leur mode d'administration actuel, commun d'ailleurs à tous les départements de France.

Sénat. — Les sénateurs sont élus pour neuf ans, et renouvelables par tiers tous les trois ans.

La loi du 9 décembre 1884 a fixé à trois le nombre des sénateurs du département des Ardennes.

Nul ne peut être sénateur s'il n'est Français, âgé de quarante ans au moins, et s'il ne jouit de ses droits civils et politiques (loi du 9 décembre 1884).

Les sénateurs sont élus par un collège réuni au chef-lieu du département et composé : 1° des députés; 2° des conseillers généraux; 3° des conseillers d'arrondissement; 4° de délégués élus parmi les électeurs de la commune, par chaque conseil municipal.

Le nombre des délégués varie d'après le nombre des conseillers municipaux : il est de 12 pour 27 conseillers; de 9 pour 23; de 6 pour 21; de 3 pour 16; de 2 pour 12; de 1 pour 10. Aux dernières élections sénatoriales, lorsque fut élu M. Goutant, le 19 juillet 1898, le nombre des délégués sénatoriaux était de 858, dont 78 électeurs de droit : les députés, les sénateurs, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et 780 délégués des communes. Il est pourvu aux vacances des sénateurs décédés ou démissionnaires, dans le délai de trois mois. Cependant si la vacance survient dans les six mois qui précèdent le renouvellement triennal, il n'y est pourvu qu'au moment de ce renouvellement. Le département des Ardennes appartient à la *série A* qui fut renouvelée le 7 janvier 1894.

Députés. — Les députés sont élus actuellement au scrutin d'arrondissement par les électeurs inscrits sur les listes électorales (loi du 5 avril 1884).

La durée du mandat est de quatre ans. — Une loi du 22 juillet 1893 avait exceptionnellement fixé au 31 mai 1898 le terme des pouvoirs de la législature élue les 20 août-3 septembre 1893. La Chambre fut alors dissoute le 1er juin, tandis que les élections pour son renouvellement se firent du 8 au 22 mai qui précédait.

Tout électeur est éligible, sans condition de cens, à l'âge de vingt-cinq ans accomplis (loi du 30 novembre 1875).

Tout candidat au siège législatif doit, par une déclaration qu'il signe ou qu'il vise et dûment légalisée, faire connaître dans quelle circonscription il entend se présenter. Cette déclaration est déposée, contre reçu provisoire, à la Préfecture du département intéressé, le cinquième jour, au plus tard, avant le jour du scrutin. Il en est délivré un récépissé définitif dans les vingt-quatre heures (loi du 17 juillet 1889).

En cas de vacance par décès, démission ou autrement, l'élection doit être faite dans le délai de trois mois, à partir du jour où la vacance se sera produite.

Le ***Conseil général,*** « corps exclusivement administratif », représente et gère les intérêts du Département. Au nombre de ses attributions — que délimitent nettement les lois des 10 et 29 août 1871, — l'une des plus importantes est le vote du budget départemental établi par le préfet qui, dix jours avant la session, le remet, avec toutes pièces probantes, à la Commission départementale, dont nous parlerons bientôt.

Chaque canton élit un conseiller général.

L'élection se fait au suffrage universel, dans chaque commune, sur les listes dressées pour les élections municipales.

Sont éligibles tous les citoyens inscrits sur une liste d'électeurs ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits avant le jour de l'élection, âgés de vingt-cinq ans accomplis, qui sont domiciliés dans le département, et ceux qui, sans y être domiciliés, y sont inscrits au rôle d'une des quatre contributions directes, au 1er janvier de l'année dans laquelle se fait l'élection, ou justifient qu'ils devaient y être inscrits à ce jour, ou ont hérité, depuis la même époque, d'une propriété foncière dans le département (loi du 10 août 1871, art. 1, 4, 5, 6).

Les conseillers généraux sont nommés pour six ans; ils sont renouvelés par moitié, tous les trois ans, et indéfiniment rééligibles.

Les 31 cantons du département des Ardennes sont divisés en deux séries de renouvellement (délibérations du Conseil général du 3 novembre 1871 et du 15 avril 1874).

La *série A,* renouvelée le 31 juillet 1892 et qui, par conséquent, fut encore renouvelée en 1898, comprend 15 cantons :

Charleville, Flize, Mézières, Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Fumay, Givet, Rocroi, Carignan, Mouzon, Attigny, Buzancy, Le Chesne, Grandpré.

La *série B,* renouvelée le 28 juillet 1895 — renouvelable en 1901, — comprend 16 cantons :

Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye, Juniville, Novion-Porcien, Rethel, Rumigny, Signy-le-Petit, Raucourt, Sedan-Nord, Sedan-Sud, Machault, Monthois, Tourteron, Vouziers.

En cas de vacance par suite de décès, d'option, de démission, ou pour toute autre cause, les électeurs sont réunis dans le délai de trois mois. Toutefois, si le renouvellement légal de la série à laquelle appartient le siège vacant doit avoir lieu avant la prochaine réunion ordinaire du Conseil, l'élection partielle se fait à la même époque.

Ces assemblées se réunissent deux fois par an, en session ordinaire. La

session dans laquelle sont discutés, arrêtés le budget et les comptes départementaux, commence de plein droit le premier lundi qui suit le 15 août et ne peut être retardée que par une loi. L'ouverture de l'autre session est fixée, par la loi du 12 août 1876, au premier lundi qui suit le lundi de Pâques.

Les Conseils généraux peuvent être réunis extraordinairement : 1° par décret du chef du Pouvoir exécutif; 2° si les deux tiers des membres en adressent la demande écrite au président. La durée des sessions extraordinaires ne peut excéder huit jours.

Voici quels sont, pour l'année 1899, les conseillers généraux en exercice :

ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES

Canton de Charleville. — M. Soret, industriel à Nouzon; élu en 1886. Vice-président du Conseil.

Canton de Flize. — M. de Wignacourt, propriétaire à Guignicourt-sur-Vence, ancien député; élu en 1880.

Canton de Mézières. — M. J. Chevalier, négociant à Mézières; élu en 1898.

Canton de Monthermé. — M. Maré, industriel, à Château-Regnault-Bogny; élu en 1883.

Canton d'Omont. — M. Fagot, agriculteur, à Mazerny; élu en 1895. Vice-secrétaire du Conseil.

Canton de Renwez. — Docteur Speckhahn, à Renwez; élu en 1871.

Canton de Signy-l'Abbaye. — M. A. Berthelemy, filateur, maire de Signy-l'Abbaye; élu en 1894.

ARRONDISSEMENT DE RETHEL

Canton d'Asfeld. — Docteur Mérieux, à Asfeld; élu en 1886.

Canton de Château-Porcien. — M. A. Sandrique, agriculteur à Saint-Quentin-le-Petit; élu en 1898.

Canton de Chaumont-Porcien. — M. E. Constant, cultivateur, maire de Remaucourt; élu en 1898.

Canton de Juniville. — M. E. Vaillant, notaire à Tagnon; élu en 1896.

Canton de Novion-Porcien. — M. Ternaux-Compans, député, propriétaire à Mesmont; élu en 1898.

Canton de Rethel. — M. Noiret, filateur à Rethel; réélu en 1898.

ARRONDISSEMENT DE ROCROI

Canton de Fumay. — M. Dunaime, député, ancien avoué; élu en 1888. Vice-président du Conseil.

Canton de Givet. — M. A. Fenaux, négociant, maire de Givet; élu en 1898.

Canton de Rocroi. — Docteur Desplous, maire de Rimogne; élu en 1893.

Canton de Rumigny. — M. A. Guillot, propriétaire, maire de Liart; élu en 1893.

Canton de Signy-le-Petit. — M. Barrachin, propriétaire à Signy-le-Petit; élu en 1889.

ARRONDISSEMENT DE SEDAN

Canton de Carignan. — Docteur Gairal, maire de Carignan; élu en 1891.

Canton de Mouzon. — M. Ollivet, industriel, maire de Mouzon; élu en 1892.

Canton de Raucourt. — M. G. Thiriet, industriel, maire de Raucourt; élu en 1889.

Canton de Sedan-Nord. — M. Petit-Barbette, industriel à Vrigne-aux-Bois; élu en 1889.

Canton de Sedan-Sud. — M. Charpentier, pharmacien à Torcy-Sedan; élu en 1895.

ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS

Canton d'Attigny. — M. Goutant, architecte à Mézières, sénateur; élu en 1898.

Canton de Buzancy. — M. Gobron, ancien député, élu en 1874. Secrétaire du Conseil.

Canton du Chesne. — Docteur Martin, maire du Chesne; élu en 1886.

Canton de Grandpré. — M. de La Perrelle, industriel, maire d'Olizy; élu en 1893.

Canton de Machault. — Docteur Noël, à Machault; élu en 1871.

Canton de Monthois. — M. Barbeaux, notaire à Monthois; élu en 1895. Vice-secrétaire du Conseil.

Canton de Tourteron. — M. Mabille, notaire à Tourteron; élu en 1896.

Canton de Vouziers. — M. Couët, ancien notaire à Vouziers; élu en 1881. Président du Conseil.

Secrétariat du Conseil général. — M. Hechemann, chef; MM. Delaite, Lecomte et Monsch, employés.

Le Conseil général se subdivise en quatre commissions :

1° *Commission des objets divers* (instruction publique, agriculture, contentieux), composée de : MM. Barbeaux, Barrachin, Fagot, Guillot, Noiret, Ollivet, de La Perrelle, Sandrique, de Wignacourt.

2° *Commission des routes,* composée de : MM. Berthelemy, Charpentier, Constant, Fenaux, Mabille, Noël, Ternaux-Compans, Vaillant.

3° *Commission des chemins de fer,* composée de : MM. Chevalier, Gobron, Goutant, Maré, Mérieux, Petit-Barbette, Soret, Thiriet.

4° *Commission des finances* (bâtiments départementaux, budgets, contributions), composée de : MM. Couët, Desplous, Dunaime, Gairal, Martin, Speckhahn.

Une **Commission départementale** est élue, chaque année, par le Conseil général, à la fin de la session d'août.

Elle se compose de quatre membres au moins et de sept au plus, et elle comprend un membre choisi, autant que possible, parmi les conseillers élus ou domiciliés dans chaque arrondissement.

La Commission départementale est présidée par le plus âgé de ses membres; elle élit elle-même son secrétaire. Elle siège à la Préfecture, où elle se réunit au moins une fois par mois, et prend, sous l'approbation du Conseil général et avec le concours du préfet, toutes les mesures nécessaires pour assurer son service.

Elle se compose (année 1899) de : MM. Vaillant, président; Ollivet, secrétaire; Barbeaux, Desplous, Fagot, membres; Hechemann, secrétaire.

Voici, délimitées par la loi du 10 août 1871, les attributions principales de cette Commission départementale :

Elle donne son avis au préfet sur toutes les questions qu'il lui soumet, ou sur lesquelles, d'office, elle croit devoir appeler son attention dans l'intérêt du département; — répartit les subventions diverses portées au budget départemental et dont le Conseil général ne s'est pas réservé la distribution : fonds provenant des amendes de police correctionnelle et ceux provenant du rachat des prestations en nature sur les lignes que ces prestations concernent; — détermine l'ordre de priorité des travaux à la charge du département lorsque le Conseil général n'a pas réglé cet ordre; — fixe l'époque et le mode d'adjudication ou de réalisation des emprunts départementaux lorsqu'ils n'ont pas été

fixés par le Conseil général; — assigne à chaque membre du Conseil général et aux membres des autres conseils électifs le canton pour lequel ils devront siéger dans le conseil de révision; — vérifie l'état des archives et du mobilier départemental; — prononce, sur l'avis des conseils municipaux, la déclaration de vicinalité, le classement, l'ouverture et le redressement des chemins vicinaux ordinaires, la fixation de la largeur et de la limite des dits chemins; — approuve les abonnements relatifs aux subventions spéciales pour la dégradation des chemins vicinaux; — approuve le tarif des évaluations cadastrales. Les décisions prises par la Commission départementale sont communiquées aux préfets en même temps qu'aux conseils municipaux et aux autres parties intéressées. Elles peuvent être frappées d'appel devant le Conseil général pour cause d'inopportunité ou de fausse appréciation des faits, soit par le préfet, soit par les conseils municipaux, ou par toute autre partie intéressée.

Conseils d'arrondissement. — Dans chaque arrondissement, un Conseil d'arrondissement composé d'autant de membres que l'arrondissement a de cantons, sans que le nombre des conseillers puisse être au-dessous de neuf.

Le nombre des conseillers d'arrondissement a élire dans chaque canton fut réglementé par l'ordonnance royale du 20 août 1833, puis modifié par les décrets des 18 novembre 1862 et 24 juin 1892.

Les cantons des Ardennes qui ont droit à deux représentants sont ceux de *Charleville, Mézières, Asfeld, Novion-Porcien, Rethel, Fumay, Givet, Rocroi, Rumigny, Carignan, Mouzon, Sedan-Sud, Sedan-Nord* et *Vouziers.*

Les membres des Conseils d'arrondissement sont élus pour six ans. Ils sont renouvelés par moitié tous les trois ans.

La loi du 23 juin 1892 a décidé que « dans les cantons où le tirage au sort opéré en 1871 a amené la coïncidence de l'expiration du mandat du conseiller général et du conseiller d'arrondissement, les conseillers d'arrondissement de ces cantons, lors des renouvellements partiels de 1892 et 1865, ne seront élus que pour trois ans. »

En conséquence, les conseillers d'arrondissement des cantons de Charleville, Flize, Mézières, Asfeld, Château-Porcien, Chaumont-Porcien, Fumay, Givet, Carignan, Mouzon, Attigny, Buzancy, Le Chesne et Grandpré, n'avaient été, en 1892, élus que pour trois ans, et sortaient encore en 1895. La durée du mandat, dont les représentants de ces cantons et celui de Rocroi ont été investis le 28 juillet 1895, est de six ans.

De même, par application des dispositions de la loi précitée, les conseillers d'arrondissement des cantons de Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye, Juniville, Novion-Porcien, Rethel, Rumigny, Signy-le-Petit, Raucourt, Sedan-Nord, Sedan-Sud, Machault, Monthois, Tourteron et Vouziers, dont le mandat expirait en 1895, en même temps que ceux des conseillers généraux desdits cantons, n'ont été élus que pour trois ans le 28 juillet 1895. Ils sortirent donc de nouveau en 1898, et furent alors nommés pour six ans.

Les fonctions des conseillers d'arrondissement ne sont pas très importantes. Ils délibèrent sur les réclamations auxquelles donne lieu la fixation du contingent pour les contributions directes ainsi que sur les demandes en réduction formées par les communes; — répartissent entre les communes les contributions directes mises par le Conseil général à la charge de l'arrondissement; — donnent leur avis sur la suppression des marchés et des foires, le classement et la direction des chemins vicinaux de grande communication; — émettent des vœux spécialement d'intérêts locaux.

Municipalités. — Dans chaque commune, comme mandataire de ses intérêts, et pour administrer ses finances, un Conseil municipal dont les membres

sont élus pour quatre ans. C'est le premier dimanche de mai 1896 qu'il fut procédé au renouvellement de ces assemblées (loi du 5 avril 1884, art. 41).

Le nombre des conseillers municipaux est déterminé, dans chaque commune, par l'importance de la *population municipale totale* qu'a constatée le dernier recensement officiel : il est de 10 jusqu'à 500 habitants; 12 de 501 à 1,500; 16 de 1,501 à 2,500; 21 de 2,501 à 3,500; 23 de 3,501 à 10,000; 27 de 10,001 à 30,000, etc.

Le dernier recensement, effectué en 1891, servit de base pour la détermination du nombre des conseillers à élire dans chaque commune en 1892; il n'y eut donc, aux élections de 1896, aucune modification à l'effectif légal des assemblées municipales.

Dans les communes divisées en sections électorales, un arrêté préfectoral répartit, *proportionnellement au chiffre des électeurs inscrits dans chaque section,* le nombre des conseillers à élire par chacune d'elles.

Les seuls électeurs admis à voter sont ceux qui se trouvent inscrits sur les listes électorales arrêtées le 31 mars de chaque année ; passé cette date, aucune inscription ne peut être faite, si ce n'est en vertu d'une décision du juge de paix ou de la Cour de cassation, statuant sur une réclamation formulée dans le délai légal, du 15 janvier au 4 février.

Sont éligibles, sauf les restrictions portées au paragraphe final de l'article 31 et aux articles 32 et 33 de la loi du 5 avril 1884, tous les électeurs de la commune et les citoyens inscrits au rôle des contributions directes ou justifiant qu'ils devaient y être inscrits au 1er janvier de l'année de l'élection, âgés de vingt-cinq ans accomplis.

La constitution et le fonctionnement des bureaux de vote sont déterminés par les articles 17 et suivants de la loi municipale. La durée assignée au scrutin peut varier suivant l'importance des communes; elle doit être de six heures au moins. En cas de second tour, l'assemblée électorale est, de droit, convoquée pour le dimanche suivant; le maire fait les publications nécessaires.

Les conseillers municipaux sont réunis quinze jours après pour constituer la municipalité. La présidence de la séance est dévolue au plus âgé des conseillers ; la majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours de scrutin ; au troisième tour, l'élection est faite à la majorité relative, et, en cas de partage des voix, la nomination est acquise au plus âgé. Si le maire élu refuse immédiatement le mandat, l'élection à laquelle il est procédé pour son remplacement constitue une opération nouvelle comportant, si nécessaire, trois tours de scrutin. L'élection de l'adjoint doit se faire sous la présidence du maire nouvellement élu. Dans les communes de 2,500 habitants et au-dessous, un adjoint; deux dans celles de 2,500 à 35,000. Des adjoints spéciaux peuvent être institués pour remplir les fonctions d'officiers de l'état civil dans une fraction de commune.

Conseil de préfecture. — Enfin, un Conseil de préfecture par département, et dont le préfet est président de droit. Trois conseillers de préfecture le composent. Le secrétaire général remplit les fonctions de ministère public. Ces conseils jugent, notamment, les contestations « entre particuliers et entrepreneurs »; les difficultés en matière de voirie, de contributions indirectes; vérifient les comptes des receveurs municipaux, des hospices, des bureaux de bienfaisance et des fabriques. Ils ont en outre, parfois, un rôle administratif, en ce sens qu'ils « donnent des avis » au préfet, dans certains cas prévus par la loi.

Les appels des jugements que rendent les Conseils de préfecture sont jugés par le *Conseil d'Etat.* Il est au pouvoir administratif ce que la Cour de cassation est au pouvoir judiciaire.

VII. PRÉFETS; NOS REPRÉSENTANTS, DE 1789 A 1900.

Préfets

Baron Frein, nommé le 11 ventôse an VIII. — Marquis de Roussy, 10 juin 1814. — Baron Trémont (Girod de Viennet), 22 mars 1815. — Baron Rognat, 14 juillet 1815. — Comte de La Salle, 12 février 1816. — Vicomte Harmand d'Abancourt, 10 février 1819. — Herman, 11 août 1823. — Baron de Lascours, 13 décembre 1828. — Henry, 1er juillet 1835. — Choppin d'Arnouville, 22 août 1837. — Delon, 1er août 1841. — Allin Jules, commissaire du Gouvernement provisoire; préfet provisoire, 28 février 1848. — Mathey Alfred, 8 juin 1848. — Vicomte Foy Tiburce, 12 février 1849; décédé le 7 septembre 1870. — Tirman Louis, secrétaire général, chargé de l'administration du département par le Gouvernement de la Défense nationale, le 10 septembre 1870. — Dauzon Eugène, 22 octobre 1870; conduit en Allemagne comme prisonnier de guerre après la capitulation de Mézières, 2 janvier 1871. — Tirman Louis, préfet intérimaire, 2 janvier 1871 : titulaire, 6 avril 1871. — Buchot, 10 décembre 1873. — Jolivet de Riencourt, 10 avril 1875. — Dumarest Paul, 21 mars 1876. — Duphénieux, 18 avril 1877. — Comte de Brosses, 3 juillet 1877. — Payelle Adrien, 18 décembre 1877. — Blondin, 3 septembre 1879. — Joucla-Pelous, 28 novembre 1885. — Debax, 22 mars 1889. — Delpech, 22 septembre 1890. — Lardin de Musset, 26 juin 1893. — Joly Paul, 21 octobre 1895. Le préfet est assisté d'un secrétaire général : actuellement, M. Lambert-Hettier.

Nos Représentants, de 1789 à 1900

Assemblée nationale (1789). — BAILLIAGE D'AVESNES. — *Clergé :* Besse, curé de Saint-Aubin. — *Noblesse :* le comte François de Sainte-Aldegonde, colonel. — *Tiers-Etat :* Darches, maître de forges; Hennet, prévôt de Maubeuge.

BAILLIAGE DE REIMS. — *Clergé :* Lagoille de Lochefontaine, chanoine; Talleyrand-Périgord, archevêque. — *Noblesse :* le marquis d'Ambly, maréchal de camp; Brulart de Genlis, marquis de Sillery. — *Tiers-Etat :* Baron, avocat; Labeste, propriétaire; Raux, maître de forges; Vieillard, docteur et professeur en droit.

BAILLIAGE DE SEDAN. — *Clergé :* Fleury, curé d'Iges. — *Noblesse :* le comte d'Estagnolle. — *Tiers-Etat :* Dourthe, procureur du roi; Millet de La Mambre, lieutenant-général.

BAILLIAGE DE VITRY. — *Clergé :* Brouillet, curé d'Avise; Dumont, curé de Villers-devant-le-Thour. — *Noblesse :* de Ballidard; le comte de Failly. — *Tiers-Etat :* Barbier, lieutenant-général du bailliage; Dubois de Crancé, écuyer; Lesure, lieutenant-général au bailliage de Sainte-Menehould; Poulain, de Boutancourt, maître de forges.

PRINCIPAUTÉ DE CHARLEVILLE. — Cochelet, admis le 19 janvier 1790.

Assemblée législative (1791). — Baudin; Bournel; Damourette; Daverhoult; Desliard; Golzard; Hureaux; Pierrot, d'Auvillers.

Convention (10 octobre 1792). — Baudin; Blondel; Chardron; Dubois-Crancé; Fery; Haguette; Menesson; Piette Jean-Baptiste; Robert; Thierret; Vermond.

Conseil des Cinq-Cents (4 brumaire an IV, 27 octobre 1795). — Bara; Blondel; Caillon; Chauchet; Clairon; Dubois-Crancé; Golzard; Marchoux; Roux.

Conseil des Anciens (même époque). — Baudin; Noblet; Piette; Thierret.

Corps législatif (an VIII à 1814). — Béguinot, général; Clairon; Desrousseaux; Golzard; Lefèvre-Gineau; Rousseau d'Etelonne.

Chambre des Cent-Jours. — Clairon; Forest, maire de Charleville; Herbin d'Essault, général; Lefebvre-Gineau; Philippoteaux; Regnard; Wattellier.

Législatures de 1815 à 1830 (réunies). — De Caraman, prince de Chimay; Clausel; Cunin-Gridaine; Desrousseaux; Golzard; de La Grandville; Harmand d'Abancourt; d'Ivory; Latour du Pin; Lefebvre-Gineau; de Rémond; de Salis; Veilande.

Législature de 1830. — Clausel; Cunin-Gridaine; Harmand d'Abancourt.

De 1831 à 1848. — *Collège de Mézières :* 1831, Barrachin; 1834, Oger; 1837, Oger; 1839, Oger; 1842, Oger; 1846, Oger.

Collège de Rethel : 1831, Clausel; 1834, Clausel; 1837, Clausel; 1839, Clausel; 1842, Ternaux; 1846, Ternaux.

Collège de Sedan : 1831 à 1846, Cunin-Gridaine.

Collège de Vouziers : 1831, Robert (de Voncq); 1834 à 1846, Lavocat.

Assemblée nationale de 1848 (23 avril). — Blanchard; Drappier; Payer; Léon Robert; Talon; Ternaux; Toupet des Vignes; Tranchart.

Assemblée nationale législative (13 mai 1849). — Cunin-Gridaine, Evain Jules-Louis-Auguste; Payer J.-B.; Riché-Tirman; Talon Jules; Ternaux; Toupet des Vignes.

Elections au Corps législatif.— 29 février 1851.— Riché-Tirman; de Ladoucette.

29 février 1852. — Le nombre des députés est réduit à deux : Riché-Tirman, ex-représentant à l'Assemblée législative; baron de Ladoucette Eugène-François-Dominique, ancien sous-préfet.

21 juin 1857. — Même députation au Corps législatif.

22 avril 1860. — Pour remplacer M. Riché-Tirman, nommé conseiller d'Etat par décret du 14 mars 1860, est élu M. Elysée de Montagnac, fabricant de draps à Sedan.

31 mai 1863. — Le nombre des députés est, alors, de trois : Elysée de Montagnac; baron de Ladoucette; baron Sibuet Joseph-Prosper, de Vireux-Wallerand.

23-24 mai 1869. — Même députation au Corps législatif.

Elections à l'Assemblée nationale. — 9 février 1871. — Six représentants : Toupet des Vignes; général Chanzy; Gustave Gailly; Philippoteaux, maire de Sedan; Mortimer-Ternaux; comte de Béthune.

7 janvier 1872. — M. Léon Robert, de Voncq, élu en remplacement de M. Mortimer-Ternaux, décédé.

20 février 1876. — MM. Drumel; Gustave Gailly; Neveux; baron de Ladoucette; Philippoteaux.

22 août 1880. — M. Gailly, élu sénateur, est remplacé par M. Emile Corneau.

21 août 1881. — MM. Corneau; Drumel; de Ladoucette; Neveux; Philippoteaux.

4 octobre 1885. — MM. Corneau; Fagot; Gobron; Jacquemart; Neveux.

9 décembre 1888. — M. Linard est élu en remplacement de M. Neveux, nommé sénateur.

22 septembre 1889. — MM. Corneau; Jacquemart; de Ladoucette; Linard; Varlet.

20 août 1893. — MM. de Wignacourt; Linard; Dunaime; Philippoteaux; Bourgoin.

11 avril 1895. — M. Isaac Villain est élu, en remplacement de M. Philippoteaux, décédé.

11 avril 1897. — M. Lucien Hubert est élu, en remplacement de M. Bourgoin, décédé.

8 et 22 mai 1898. — MM. Poulain; Ternaux-Compans; Dunaime; Lassalle; Lucien Hubert. — M. Ternaux-Compans remplaçait M. Linard, élu sénateur, pour occuper le siège qu'avait laissé vacant la mort de M. Drumel.

Sénateurs

(élus en vertu de la loi des 24 février et 2 août 1875)

30 janvier 1876. — MM. Cunin-Gridaine et Toupet des Vignes.

4 avril 1880. — M. Gustave Gailly, député, remplace M. Cunin-Gridaine, décédé.

13 août 1882. — M. Péronne, député, remplace M. Toupet des Vignes, décédé.

25 janvier 1885 (renouvellement). — MM. Gailly; Péronne.

12 août 1888. — M. Neveux est désigné pour occuper le troisième siège attribué au département des Ardennes, lorsque mourut M. Kolb-Bernard, inamovible.

18 décembre 1892. — M. Tirman remplace M. Péronne, décédé.

13 août 1893. — M. Drumel remplace M. Neveux, décédé.

7 janvier 1894 (renouvellement). — MM. Drumel; Tirman; Gailly.

6 février 1898. — M. Linard, député, est élu sénateur, en remplacement de M. Drumel, décédé.

19 juillet 1898. — M. Charles Goutant, élu sénateur, en remplacement de M. Linard, décédé en avril 1898.

VIII. LES CONVENTIONNELS ARDENNAIS.

La Convention ayant été l'un des points culminants de nos annales ou, pour mieux dire, et selon l'expression à la mode, « l'un des tournants » les plus considérables de l'Histoire moderne, il ne sera pas sans intérêt de rappeler ce que furent nos conventionnels ardennais, et de quelle façon ils votèrent quand il leur fallut juger le roi Louis XVI :

DUBOIS DE CRANCÉ, né à Charleville le 21 octobre 1847.

Etait-il noble ou non? La question a été fort discutée; le registre de l'état civil porte : « Fils de messire Germain Dubois, se disant seigneur de Crancé, écuyer, conseiller du roi, commissaire administrateur de guerre, et de dame Remiette Fagnier de Mardeuil, ses père et mère. » Quoi qu'il en soit, il appartenait à une famille de soldats ayant tous loyalement et parfois brillamment servi dans les armées françaises.

A quatorze ans, il fut admis dans la première compagnie des mousquetaires du roi.

Le bailliage de Vitry-le-François l'élut député aux Etats-Généraux comme représentant du Tiers-Etat. On reconnaît son portrait dans le fameux tableau de David : *le Serment du Jeu de Paume;* il est représenté assis sur une chaise et atteignant presque la tête de Bailly qui lit la formule du serment, debout sur une table.

Dubois de Crancé fit partie du Comité militaire et fut le premier à soutenir, en France, le service obligatoire pour tous.

Après la session de l'Assemblée nationale, il fut nommé maréchal de camp, mais refusa de servir sous La Fayette et commanda une partie de la garde nationale parisienne; puis on l'envoya comme adjudant général à l'armée du Midi. C'est là que vinrent le chercher les électeurs ardennais qui l'envoyèrent à la Convention par 161 voix sur 288 votants, le premier sur sept.

Le Var et l'Isère l'élirent le même jour; les Bouches-du-Rhône le choisirent comme premier suppléant : il opta pour son département.

Votant la mort de Louis XVI, il appuya son vote des paroles que voici :

« Si je croyais ne remplir en ce moment que les fonctions de législateur, je ne monterais pas à cette tribune; mais l'Assemblée a décidé qu'elle *jugerait définitivement*. D'après ce décret, auquel je dois obéissance, je ne puis me considérer que comme juge dans cette affaire; je pense même que l'opinion de ceux qui, malgré ce décret, refusent de prononcer, ne doit pas être comptée. Je vote pour la mort. »

En août 1793, il fut chargé de diriger le siège de Lyon et ne fut rappelé et remplacé par Couthon qu'au moment où la ville allait se rendre.

Au 9 thermidor, il fut un des ennemis violents de Robespierre, qui l'avait fait « expulser des Jacobins ». Il entra aux Cinq-Cents; prit parti pour le Directoire, qui le nomma ministre de la guerre. Protesta contre le 18 brumaire. Comme il se présentait, le lendemain, pour prendre les ordres de Bonaparte :

— Je croyais, lui dit celui-ci, que vous me rapportiez votre portefeuille.

Il n'avait qu'à démissionner; c'est ce qu'il fit, se retirant à Balham, où de guerrier il devint agriculteur. Mourut à Rethel le 18 juin 1811. (Voir sur Dubois-Crancé les définitifs ouvrages du général Yung.)

FERRY. — Claude-Joseph Ferry était né à Raon-l'Etape (Vosges) le 19 novembre 1757. Il était professeur à l'école du Génie de Mézières quand il fut élu député à la Convention.

Dans le procès de Louis XVI, il *vota pour la mort*.

Après la session, il occupa l'emploi d'examinateur à l'école centrale des travaux publics (école Polytechnique). Au Consulat, il donna sa démission pour demeurer fidèle à ses opinions républicaines; il alla en Allemagne et reprit sa place en 1809. Il fut révoqué par la Restauration, qui, cependant, ne lui appliqua pas la loi d'exil comme à presque tous les régicides.

Malgré son origine vosgienne, Claude-Joseph Ferry n'avait aucun lien de parenté avec Jules Ferry, dont le rôle fut d'une si grande importance sous notre troisième République.

Il mourut à Liancourt (Oise) le 1er mai 1845, touchant une pension qui lui était due comme ancien professeur.

MENNESSON. — Ame patriote, mais esprit timide.

Vota pour la mort, mais dans le cas où l'ennemi envahirait le territoire; sinon, le bannissement à la paix.

Voici quelle fut sa déclaration :

« Républicain sévère et mandataire fidèle, je veux concilier ce qu'exigent les principes et ce que m'ordonnent les intérêts de mes commettants; en conséquence, je vote, comme mesure de sûreté générale, pour l'expulsion prompte de la race conspiratrice et machiavélique des Bourbons. Je déclare, dans ma conscience, que je redoute plus le membre de cette famille qui est le représentant temporaire de la nation, que celui à qui il ne reste plus de l'hérédité que ses crimes; et que si vous continuez d'admettre un prince à voter dans le Sénat, c'en est fait de la République. Je vote pour la mort de Louis; mais à la condition expresse de l'expulsion actuelle de toute la famille. Mon opinion est indivisible. »

Son vote n'entra pas en ligne de compte pour la mort.

Craignant d'être compris dans les mesures qui se préparaient contre la Gironde, il donna sa démission après le 31 mai et rentra dans la vie privée; on ignore la date de sa mort.

VERMONT. — Il était tanneur à Mézières et avait trente-sept ans quand il fut nommé à la Convention.

Il *vota pour la mort, mais avec sursis et seulement au cas où le territoire serait envahi.* Sa voix, pas plus que celle de Mennesson, ne fut donc pas de celles qui envoyèrent Louis XVI à l'échafaud.

Ayant fait un modeste héritage, après la session, il revint vivre à Mézières où il mourut petit rentier.

ROBERT (MICHEL). — Il avait cinquante-un ans quand on l'envoya à la Convention; il *vota la mort sans sursis, ni restriction.*

Fut un politicien médiocre, d'expectative et de second plan.

Sous l'Empire, se ralliait à Napoléon qui le nommait sous-préfet de Rocroi.

Ayant quitté l'administration, il mourut obscurément.

THIERRIET. — Vie effacée, figure de deuxième plan.

Fut nommé membre de la Convention à cinquante ans. Etait chirurgien.

Dans le procès de Louis XVI, *vota pour la détention perpétuelle.*

Après la session, entre aux Cinq-Cents, puis passe aux Anciens, et mourut presque ignoré.

BLONDEL. — Brave homme d'intelligence moyenne : n'eut qu'un rôle effacé.

Etait rentier et célibataire à Lalobbe quand il fut envoyé à la Convention.

Dans le procès du roi, il se prononça *pour la détention,* « et *néanmoins,* ajouta-t-il, *la mort en cas d'invasion des ennemis.* »

Blondel siégea toujours dans *la Plaine.*

Après la session, il fut envoyé au Conseil des Cinq-Cents pour le département des Ardennes; accomplit honnêtement, mais silencieusement, sa tâche.

Rentré dans la vie privée, il mourut sans tapage, comme il avait vécu.

BAUDIN. — Naquit à Sedan en 1748.

D'abord professeur, puis maître des postes dans sa ville natale en 1783; il fut nommé maire de Sedan en 1790. Elu membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention.

Il votait *contre la peine de mort,* en ces termes, pour Louis XVI :

« Je n'ai jamais pu me persuader que mon mandat m'autorisât à exercer les fonctions de juge. Mes commettants ont nommé des jurés pour la Haute-Cour nationale; ils n'ont donc pas cru m'investir du pouvoir de juge. Je ne vois pas de tribunal dans une assemblée dont les membres ne sont astreints à aucune forme. Au reste, la mort de Louis me paraît avoir deux grands inconvénients; l'un, de rendre la guerre meurtrière et sanglante; l'autre, de donner ouverture à des desseins ambitieux dont je n'ai nul indice, il est vrai, mais qui sont possibles. Je vote pour la réclusion pendant la guerre et pour le bannissement à la paix. »

Esprit modéré, mais nature très humaine, il fit voter une amnistie générale pour les crimes et les délits révolutionnaires dès 1795; il proposa et fit voter aussi l'abolition de la peine de mort à dater du jour où fut conclue la paix. Et pourtant, malgré ce vote, la peine de mort n'a pas encore disparu de notre Code.

Baudin fut élu par les Ardennes membre du Conseil des Anciens. Il mourut à Paris en 1799, très attaché à Bonaparte.

IX. DIVISION ADMINISTRATIVE; POPULATION.

Le département est, aujourd'hui, divisé en : cinq arrondissements (Mézières, Rethel, Rocroi, Sedan, Vouziers); 31 cantons et 503 communes. Le recense-

ment opéré le 29 mars 1896, et dont les résultats doivent, aux termes d'un décret du 31 décembre suivant, être considérés comme seuls authentiques à partir du 1er janvier 1897, accuse une population de 97,115 ménages divisés en 318,865 habitants, sur lesquels 88,484 électeurs.

Cette population était : en 1868, de 326,364 habitants; en 1871, de 320,717 hab.; en 1881, de 333,675 hab.; en 1886, de 332,759 hab.; en 1891, de 324,923 hab. Donc, en 1881, augmentation de 12,958 hab. sur 1871; en 1897, diminution de 14,810 hab., sur le recensement de 1881; et diminution de 6,058 habitants sur le recensement de 1891.

Sur le chiffre officiel de 1897, le nombre des étrangers est actuellement de 25,567, dont 22,573 Belges.

En ce qui concerne l'*état des personnes,* nous prendrons pour base le recensement de 1881, c'est-à-dire l'un des plus élevés de ces trente dernières années. Nous trouvons alors : 102,894 habitants employés aux professions agricoles, se partageant en 52,456 hommes et 50,618 femmes; — 148,948 se consacrant à l'industrie, 76,306 hommes et 72,642 femmes; — commerçants, 27,861 se divisant en 12,662 hommes et 15,199 femmes; — personnel des chemins de fer et autres entreprises de transport par terre, fleuves et canaux, 4,161 hommes et 3,772 femmes; — force publique, 7,674 hommes; — professions libres, 7,069 hommes et 7,420 femmes; — 17,467 rentiers, dont 7,246 hommes et 10,221 femmes; — environ 7,000 habitants, dont 2,893 femmes, classés sous la rubrique « professions inconnues ou sans professions ».

En ce qui concerne la nationalité étrangère, l'arrondissement de Mézières comptait, à cette époque, 11,291 étrangers non naturalisés; l'arrondissement de Rethel, 2,553; l'arrondissement de Rocroi, 8,460; l'arrondissement de Sedan, 10,844; celui de Vouziers, 1,862 : — soit 35,010 étrangers; donc, 9,443 de plus qu'en 1897.

Voici quel est, pour l'année 1897 prise comme moyenne, le mouvement de la population :

Arrondissement de Mézières. — 2,037 *naissances* (dont 153 enfants naturels) se répartissant entre 982 garçons et 1,055 filles. Maximum de naissances en mars : 204; minimum en octobre : 137.

Mariages : 764, dont 697 entre garçons et filles, veuves ou divorcées; 68 entre veufs, filles, veuves ou divorcées; 4 entre divorcés, filles ou veuves. Maximum de mariages en octobre : 94; maximum en mars : 40.

Décès : 1,705; hommes, 915; femmes, 790.

	Mariages	Naissances	Décès
Charleville	277	704	549
Monthermé	138	398	263
Mézières	147	474	361
Signy-l'Abbaye	51	97	124
Omont	33	85	108
Flize	61	145	142
Renwez	57	134	158
Totaux	764	2.037	1.705

Arrondissement de Rethel. — 1,040 *naissances* (dont 83 enfants naturels) se répartissant ainsi : 543 garçons; 497 filles. Maximum de naissances en juin : 100.

Mariages : 372, dont 314 entre garçons et filles; 1 entre garçon et divorcée; 9 entre garçons et veuves; 30 entre veufs et filles; 13 entre veufs et veuves;

1 entre veuf et divorcée; 2 entre divorcés et filles; 2 entre divorcés et veuves. Maximum de mariages en décembre : 36; divorces : 15.

Décès : 1,115; hommes, 584; femmes, 531. Maximum des décès en août : 139.

	Mariages	Naissances	Décès
Rethel	85	301	297
Asfeld	49	140	126
Château	60	166	165
Chaumont	54	139	169
Juniville	45	103	146
Novion	79	191	212
Totaux	372	1.040	1.115

Arrondissement de Rocroi. — 1,145 *naissances* (dont 82 enfants naturels) se répartissant ainsi : 586 garçons; 559 filles. Maximum de naissances en octobre : 117; maximum en septembre : 79.

Mariages : 426, dont 399 entre garçons et filles, veuves et divorcées; 25 entre veufs et filles, veuves et divorcées; 2 entre divorcés.

Décès : 873; hommes, 491; femmes, 382. Maximum de décès en janvier : 86. C'est sur les enfants de un à quatre ans qu'est plus forte la mortalité.

	Mariages	Naissances	Décès
Fumay	131	404	254
Givet	105	251	200
Rocroi	82	219	159
Rumigny	61	143	155
Signy-le-Petit	47	128	105
Totaux	426	1.145	873

Arrondissement de Sedan. — 1,375 *naissances* (dont 98 enfants naturels) se répartissant ainsi : 730 garçons; 645 filles. Maximum de naissances en décembre : 131; minimum en septembre : 100.

Mariages : 520, dont 451 entre garçons et filles; 21 entre garçons et veuves; 2 entre garçons et divorcées; 19 entre veufs et filles; 18 entre veufs et veuves; 7 entre divorcés et veuves; 2 entre divorcés. Maximum de mariages en mai : 63; minimum en mars : 24.

Décès : 1,271; hommes, 650; femmes, 621. Maximum de décès en avril : 134. C'est sur les enfants de un à quatre ans qu'est plus forte la mortalité.

	Mariages	Naissances	Décès
Sedan-Sud	99	247	217
Sedan-Nord	55	146	134
Carignan	94	297	245
Mouzon	56	123	157
Raucourt	48	150	111
Population urbaine :			
Vrigne-aux-Bois	31	82	52
Sedan	137	330	356
Totaux	520	1.375	1.272

Arrondissement de Vouziers. — 909 *naissances* (dont 74 enfants naturels)

se répartissant ainsi : 459 garçons; 450 filles. Maximum de naissances en mai et en novembre : 102; minimum en septembre : 51.

Mariages : 329, dont 292 entre garçons et filles ou veuves et divorcées; 33 entre veufs et filles ou veuves ou divorcées; 4 entre divorcés et filles, ou entre divorcés. Maximum de mariages en avril et en novembre : 37; minimum en septembre : 19.

Décès : 998; hommes, 545; femmes, 453. Maximum de décès en janvier : 118.

	Mariages	Naissances	Décès
Vouziers	63	181	224
Attigny	45	125	126
Buzancy	42	118	134
Le Chesne	51	106	108
Grandpré	47	156	137
Machault	32	49	77
Monthois	27	113	107
Tourteron	22	61	85
Totaux	329	909	998

Pendant cette année 1897, 85 divorces ont été prononcés.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

	Mariages	Divorces	Naissances	Morts-nés	Décès	Excédant naissances s^r décès	Excédant décès s^r naissances
Mézières	764	29	2.037	87	1.705	332	»
Rethel	372	15	1.040	38	1.115	»	75
Rocroi	426	17	1.145	38	873	272	»
Sedan	520	10	1.375	65	1.272	103	»
Vouziers	329	14	909	47	998	»	89
	2.411	85	6.506	275	5.963	707	164

X. BUDGETS DÉPARTEMENTAL & COMMUNAUX; PART CONTRIBUTIVE DANS LE BUDGET DE LA FRANCE.

Nous donnerons, comme exemple, le budget annuel des sept villes ardennaises dans lesquelles se trouvent des octrois; exception faite pour Rocroi qui, *n'ayant pas d'octroi,* figure ici à titre de chef-lieu d'arrondissement.

Budgets communaux — pour l'année 1897 choisie comme moyenne, — y compris, dans le chiffre global, le *produit des octrois :*

	Montant du budget	Produit des octrois
Sedan	635.027	378.719
Charleville	542.792	363.779
Mézières	164.650	122.588
Vouziers	63.308	16.074
Rethel	130.083	71.510
Rocroi	24.186	»
Givet	118.514	81.855
Nouzon	158.410	81.596

Montant, pour l'année 1897, du ***budget départemental :*** 3,716,984 francs.

Produit des contributions indirectes :

Boissons	Vins	588.929	4.556.433
	Cidres	24.781	
	Alcools	2.682.329	
	Bières	1.260.394	
Droit de 40 centimes par expédition			39.995
Huiles			543
Stéarines et bougies			1.249
Vinaigres et acide acétique			23.622
Chemins de fer départementaux			1.926
Voitures publiques			23.559
Licences			150.787
Produits divers			352.535
Sucres			394.115
Allumettes chimiques			231.034
Tabacs			2.828.808
Poudres à feu			46.895
Total général			8.651.501

Produit des contributions directes :

Rôles généraux : 6,968,041 francs qui se décomposent comme suit :

A l'Etat	3.598.286
Au Département	1.621.117
Aux Communes	1.748.638
Total égal	6.968.041

Enregistrement, domaines et timbre. — Produits : 4,200,000 francs.

Postes et télégraphes :

Produit des postes	3.336.000
Télégraphes	285.600
Téléphones	80.400
Total	3.702.501

Douanes : 3,122,200 francs.

RÉCAPITULATION

Contributions indirectes	8.651.501
Contributions directes	3.598.286
Enregistrement, domaines et timbre	4.200.000
Postes et télégraphes	3.702.000
Douanes	3.122.200
Total (en 1897) pour la part contributive des Ardennes, dans le budget global de la France	23.273.987

Après cette rapide vue d'ensemble sur les origines historiques du département, ses remaniements administratifs depuis la division de la France en départements jusques à nos jours, sa gestion et ses ressources financières, nous terminerons ce chapitre par le tableau récapitulatif que voici :

XI. ARRONDISSEMENTS ET CANTONS.

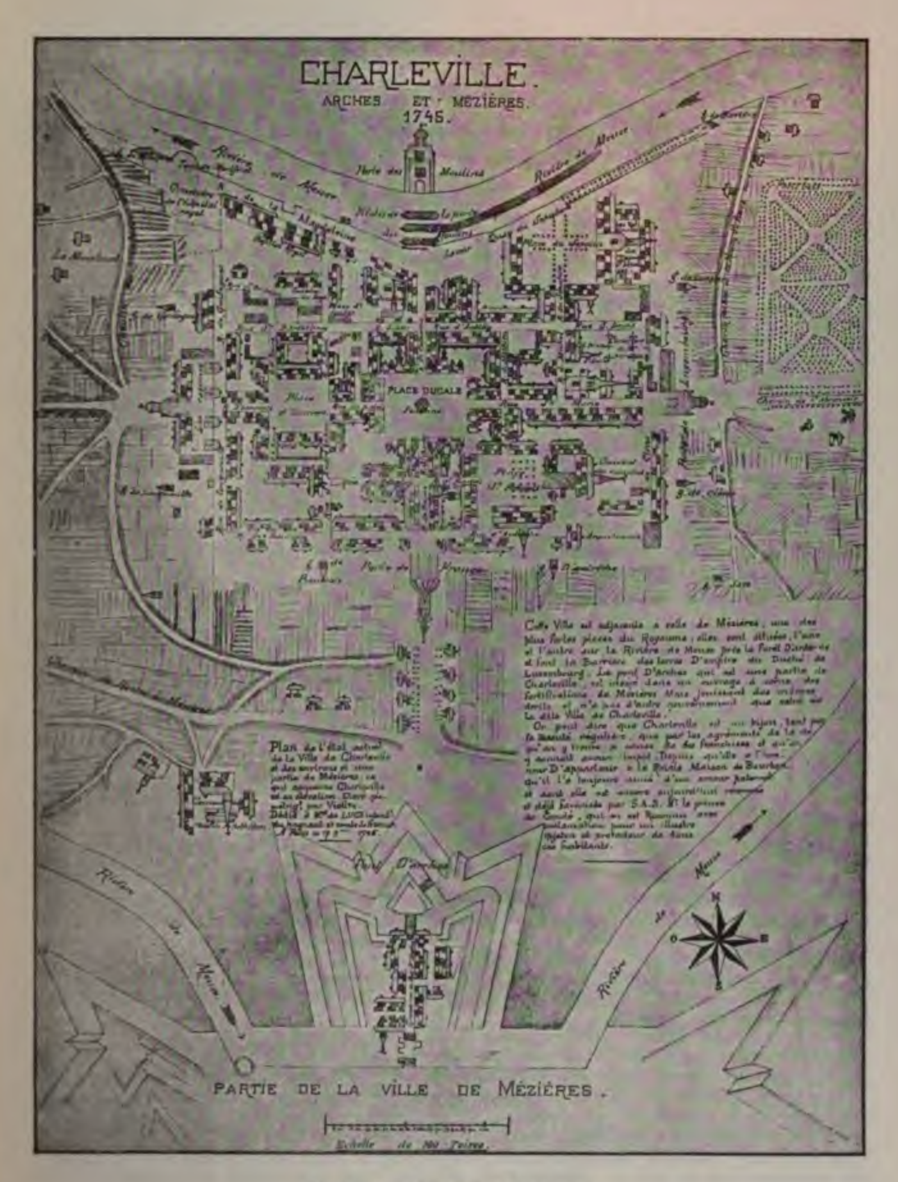
CANTONS	NOMBRE de COMMUNES	POPULATION	ÉLECTEURS	CONTENANCE TERRITORIALE
Arrondissement de Mézières, 7 cantons.				
1. Charleville	11	31.493 h.	8.086	9.137 h.
2. Flize	22	8.178	2.377	13.261
3. Mézières	21	21.739	5.571	12.397
4. Monthermé	11	15.931	4.294	14.097
5. Omont	14	4.554	1.455	15.044
6. Renwez	15	7.099	2.201	15.992
7. Signy-l'Abbaye	12	6.659	2.048	18.877
	106	95.653 h.	26.032	98.735 h.
Arrondissement de Rethel, 6 cantons.				
1. Asfeld	19	7.195 h.	2.238	19.558 h.
2. Château-Porcien	16	6.994	2.184	22.597
3. Chaumont-Porcien	20	6.987	2.129	17.407
4. Juniville	13	5.687	1.759	21.077
5. Novion-Porcien	25	10.644	3.362	23.372
6. Rethel	19	13.734	3.770	18.229
	112	51.241 h.	15.442	122.240 h.
Arrondissement de Rocroi, 5 cantons.				
1. Fumay	7	14.008 h.	3.700	16.210 h.
2. Givet	12	13.538	2.684	11.040
3. Rocroi	14	10.261	2.886	19.498
4. Rumigny	28	7.992	2.485	24.693
5. Signy-le-Petit	10	5.958	1.800	13.664
	71	51.757 h.	13.555	85.105
Arrondissement de Sedan, 5 cantons.				
1. Carignan	26	12.959 h.	3.690	20.280 h.
2. Mouzon	14	7.146	2.184	16.393
3. Raucourt	13	6.787	2.044	14.879
4. Sedan, canton Nord	11	20.093	4.521	10.072
5. — canton Sud	19	23.779	5.781	17.866
	83	70.764 h.	18.220	79.490 h.
Arrondissement de Vouziers, 8 cantons.				
1. Attigny	12	5.979 h.	1.797	12.727 h.
2. Buzancy	22	6.474	2.116	26.504
3. Chesne (Le)	18	6.412	2.009	17.688
4. Grandpré	19	7.208	2.255	20.861
5. Machault	14	3.706	1.216	19.439
6. Monthois	18	5.491	1.787	19.656
7. Tourteron	10	3.711	1.261	7.873
8. Vouziers	18	10.469	2.794	14.790
	131	49.450 h.	15.235	139.538 h.
Totaux généraux	503	318.865 h.	88.484	525.108 h.

LIVRE III

GÉOGRAPHIE

Historique

DES COMMUNES



Charleville, d'après un plan de 1745



CHAPITRE PREMIER

ARRONDISSEMENT DE MÉZIÈRES (1)

I. Canton de Mézières. — II. Canton de Charleville. — III. Canton de Flize. — IV. Canton de Monthermé. — V. Canton d'Omont. — VI. Canton de Renwez. — VII. Canton de Signy-l'Abbaye.

L'ARRONDISSEMENT de Mézières occupe le centre du département. Ses limites sont : à l'est, la Belgique et l'arrondissement de Sedan; à l'ouest, l'arrondissement de Rocroi; au nord, l'arrondissement de Rocroi et la Belgique; et au sud, les arrondissements de Rethel et de Vouziers.

Il se compose de **sept** *cantons :* Mézières, Charleville, Flize, Monthermé, Omont, Renwez, Signy-l'Abbaye, ayant, dans leur ensemble, 106 communes. 95,653 habitants, 26,032 électeurs, 98,735 hectares. Cet arrondissement est arrosé principalement par la Meuse, qui reçoit, à droite la Semoy, à gauche la Bar, la Vence et la Sormonne, — et par la Vaux, affluent droit de l'Aisne.

Ses principales industries sont : la métallurgie, la clouterie, la ferronnerie, la tannerie, les brasseries, les briqueteries, les fabriques de poteries, de pipes,

(1) **Explication des abréviations.** — H. signifie : habitants. — P. fl. : population flottante (ouvriers non à demeure, armée, voyageurs, élèves dans les divers établissements d'instruction). — E. : électeurs. — D. C. : distance de la commune au canton; D. A. : au chef-lieu d'arrondissement; D. D. : au chef-lieu du département. — Hect. : hectares. — B. P. : bureau de poste. — F. : foires. — F. L. : fête locale. — T. : télégraphe. — G. : Gare. — Cie P. : compagnie pompiers. — B. B. : bureau de bienfaisance. — S. M. : société de secours mutuels. — S. C. C. : société coopérative de consommation. — S. G. : société gymnique. — Phil. : philharmonique. — Fanf. : fanfare. — S. T. : société de tir. — S. ch. : société chorale. — Harm. : Harmonie. — Synd. P. ou O. : syndicats patronaux ou ouvriers. — Ch. S. : chambre syndicale. — La lettre C. devant un nom de ville signifie : commune autrefois régie par la coutume de Vitry, la coutume de Liège, la coutume de Reims, etc., etc. — Quelques écarts sont suivis des lettres H. ou N. C.; ces lettres signifient : écart indiqué par J. Hubert, écart indiqué par la *Nomenclature des Communes* publiée en 1823. Maints de ces écarts n'existent plus aujourd'hui; toutefois nous avons pensé qu'il était curieux de les mentionner. Ne marquent-ils pas une époque dans la géographie de l'Ardenne? d'autant plus que certains d'entre ces écarts ont leur histoire intéressante. — En ce qui concerne les *lieuxdits* principaux, nous n'avons pu *que les signaler* sommairement, quelquefois même par leur simple appellation. Pour leurs origines, leur histoire ou leurs légendes détaillées, se reporter à Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, un fort volume de 600 pages (Éd. Jolly, édit., Charleville, 1898). Les indications géologiques ont été données d'après MM. Nivoit et Meugy : OUVRAGES AGRONOMIQUES; et encore d'après MM. Sauvage et Buvignier : GÉOLOGIE DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

de tuyaux, de chaux, de chicorée, les filatures; l'exploitation des carrières de pierre et des ardoisières.

L'arrondissement de Mézières est à peu près aujourd'hui, comme territoire, ce qu'était autrefois la *subdélégation* du même nom. Ainsi jadis s'appelaient les circonscriptions administratives de la *province* sous l'ancien régime. Primitivement, la subdélégation de Mézières était comprise dans l'*élection* de Rethel, l'une des douze qui formaient la *généralité* de Châlons-sur-Marne créée par édit royal en 1577 : Châlons, Rethel, Sainte-Ménehould, Vitry-le-François, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Sézanne, Epernay, Reims, ayant une population de 812,800 habitants. Puis les divisions anciennes furent remaniées. L'élection de Rethel fut alors divisée en plusieurs subdélégations : Mézières, Rocroi, Château-Porcien. Les subdélégués correspondaient avec l'Intendant de Champagne qui résidait à Châlons. Ils faisaient exécuter les ordres du ministre à eux transmis par cet Intendant; leurs attributions étaient surtout financiè es. La subdélégation de Mézières fut, avec celles de Launois et de Braux, l'un des trois importants doyennés de l'Ardenne sous l'ancien régime.

I. CANTON DE MÉZIÈRES.

Le canton de Mézières comprend vingt et une communes : Mézières, Belval, Cons-la-Grandville, Evigny, Fagnon, La Francheville, Gernelle, Issancourt-Rumel, Lumes, Mohon, Neuville-les-This, Prix, Saint-Laurent, Sury, Le Theux, This, Ville-sur-Lumes, Villers-Semeuse, Vivier-au-Court, Warcq et Warnécourt.

Quoiqu'il touche presque par le N.-E. à la frontière belge, il occupe dans le département une position assez centrale. Il s'allonge de l'est à l'ouest, entre les cantons de Charleville au nord et de Flize au sud, à l'est de ceux de Sedan.

Une vallée centrale — vallée de la Meuse — et deux vallées d'importance moindre — celle de la Sormonne et celle de la Vence — forment le canton de Mézières. La *Meuse* y pénètre par ce territoire qu'elle sépare de celui des Ayvelles. S'inclinant vers l'ouest, elle coule dans un vallon assez encaissé, entre Le Theux et Mohon, touche au sud Mézières qu'elle détache, pour ainsi dire, de son faubourg de Pierre, s'enroule en un circuit d'environ 6 kilomètres pour envelopper la presqu'île de Saint-Julien, s'avance proche de Prix, baigne Warcq, revient à Mézières une deuxième fois, passant entre la ville et son autre faubourg, celui d'Arches, et descend vers Charleville, en longeant le Bois-en-Val. Son parcours dans le canton de Mézières est d'environ 20 kilomètres. En face du Theux, elle reçoit la *Vence* qui, prenant sa source à Launois près la ferme de Perouselle, à la cote 220, coule du nord au sud, côtoyant la voie Paris-Givet et la route Nationale n° 51 perpendiculairement à la Meuse, arrose La Francheville, actionne le moulin Leblanc, et baigne Mohon. A Warcq, elle s'accroît de la *Sormonne* arrivant du plateau de Rocroi et qui, à Belval, fait tourner le moulin de la Grange-aux-Bois, puis traverse l'usine Simonnet.

Les autres affluents de la Meuse sont, dans le canton : le *ruisseau de Marbay* qui prend source à Evigny; le *ruisseau des Rejets* — ou de Fagnon — grossi du *ruisseau de Warnécourt*. Séparant le canton des communes de Gespunsart et de Donchery, coule la *Vrigne* qui reçoit les *ruisseaux* de *Gernelle*, d'*Issancourt-et-Rumel*, et de *Thyre*, lequel côtoie Vivier-au-Court.

L'altitude la plus haute du canton se trouve, région nord-est, au lieudit *la Massue*, territoire de Grandville, 391 mètres; 311 mètres, cote opposée, à Gernelle; et au nord-ouest d'Issancourt, 260 mètres. On relève encore d'autres cotes assez élevées, dans la partie sud-ouest : 321 mètres au *Noir-Trou*, signal

topographique, dans le bois des Ayviers, territoire de Neuville; — 301 mètres au nord de This, proche Sury; — 284 mètres au bois de Mellier, commune de Fagnon; — 253 mètres à l'entrée du bois Jacquemart, commune d'Evigny.
21,739 hab. — 5,571 élect. — 12,397 hect.

MÉZIÈRES. — H., 7,453. — P. fl., 2,072. — E., 1,510. — Hect., 577. — B. P., Mézières. — F., les deuxièmes mardis d'avril et de novembre. — F. L., l'avant-dernier dimanche d'août pour Saint-Julien; les dimanches qui suivent le 28 août, Mézières; à la Sainte-Croix, faubourg d'Arches; la Saint-Lambert, faubourg de Pierre. — Cie P. — B. B. — S. M. — Synd. agriculteurs des Ardennes. — Associations : instituteurs et institutrices du département; cantonniers du département; médecins du département; anciens élèves de Blombay. — S. ch. — Fanf. munic. — S. T. *la Macérienne*. — Cercle horticole. — Société vétérinaire des Ardennes. — G. — T. — Assise dans une presqu'île que forme la Meuse en se repliant sur elle-même; puis un canal-écluse qui, s'engageant entre la citadelle et le chemin de halage, supprime le long circuit d'une autre presqu'île; car ici la Meuse forme trois boucles successives du plus pittoresque effet. Montcy se trouve dans la presqu'île d'aval, Charleville dans la seconde, et Mézières occupe l'isthme de la troisième. Premier étage du *terrain liassique :* terrains argileux dans lesquels de très riches carrières pour chaux hydraulique. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux pour moellons; sable pour mortier.


Le pont d'Arches

Autrefois serrée fort à l'étroit dans ses remparts et ses « portes » que construisit Vauban, Mézières est maintenant démantelée; d'où : son extension fort grande vers Mohon, qu'elle rejoindra bientôt; ses quartiers nouveaux qui, d'un jour à l'autre, se couvrent de maisons; sa belle et récente place de la République à la sortie du pont, venant de Charleville, et naguère encore terrain vague. Qui sait si, dans l'avenir — même pas trop éloigné, — Mézières et Mohon, Charleville et Montcy, qui tendent à se souder les unes aux autres, ne fusionneront point en une seule et grande cité?

Histoire. — C. de Vitry, Mézières et le Pont-de-Pierre; — C. de Reims,

Saint-Julien ; — C. de Paris, le Pont-d'Arches. — Ville d'origine fort ancienne. Remonterait au neuvième siècle et aurait été construite, dit la tradition, sur l'emplacement d'une forteresse bâtie, vers l'an 812, par ordre de Charlemagne. Est-ce bien à cette époque, toutefois, qu'Erlebade, comte de Castrice, construisit le *château de Maceriæ* — il était en pierres, contrairement aux usages du temps — dont nous avons fait Mézières? Au même neuvième siècle, sans doute, appartiendrait aussi le château-fort d'Arches qu'aurait fait élever Bernard, comte de Porcien, à l'endroit qu'occupe de nos jours le faubourg d'Arches ; une petite île, en ce temps, car la Meuse se partageait, au-dessous de Tivoli, en deux bras : l'un passant sous les murs de la ville, l'autre arrosant la prairie. Aussi le pont qui relie les deux villes s'appelle-t-il *pont de la Meuse*. Ce château-fort fut détruit en 933 par l'évêque de Liège.

Le nom de Mézières apparaît en 920, pour la première fois, dans l'Histoire. La légende veut qu'en 897 Mézières ait été incendié — le feu, mis par la foudre pendant un orage — et qu'alors la ville aurait été reconstruite. — Le mot « ville » est sûrement exagéré, car Mézières n'était alors qu'une très petite bourgade en bois; également en bois son château-fort, comme c'était jadis la coutume.



Un coin de Mézières

Vers l'an 1010, Mézières reçut un notable accroissement de population lorsqu'arrivèrent les serfs du Dormois qui vinrent s'y fixer en grand nombre, alors que ce comté fut absorbé par celui de Grandpré. Les habitants de Dormois furent attirés à Mézières par le comte de Rethel, Manassès, qui leur promit liberté tout entière. Encore augmentation nouvelle de population en 1214 après la bataille de Bouvines. L'empereur Othon IV avait menacé les Liégeois de ruiner leur pays s'il revenait vainqueur : bravades inutiles, car il fut vaincu par Philippe-Auguste. Toutefois, maints habitants de Couvin, de Fumay, de Givet, de Liège, vinrent se réfugier à Mézières, où leur fit réception empressée et même intéressée Jean Ier, comte de Rethel. Il leur accorda privilèges sur privilèges, et son fils Hugues III, beaucoup plus généreux, leur donna la fameuse charte de 1233, le plus ancien titre connu de Mézières, reproduite dans la Revue historique des Ardennes (t. I, p. 18), qui la rendait l'égale des communes les plus importantes de cette époque.

Mézières, à cause de ces libertés municipales, prit un essor immense et, de gros village, devint une ville véritable. En 1308, un épouvantable incendie, dont on ne put jamais connaître la cause, la réduisit en cendres. Disparurent le château, sauf deux tourelles, et l'église. Mézières fut bientôt reconstruite. Les guerres, qui désolèrent les Ardennes pendant le quatorzième siècle, poussèrent nombre de personnes à se réfugier dans cette ville, d'où sa croissance et son importance assez rapides; tellement qu'il lui fallut étendre, du côté de

Saint-Julien, ses fortifications. La prise de Liège et les ravages que Charles le Téméraire commit dans le pays devinrent pour Mézières une source précieuse de prospérité. En effet, presque tous les habitants de ces malheureuses contrées s'enfuirent pour échapper à la brutalité des vainqueurs, et, attirés par leurs anciens compatriotes, supplièrent les Macériens de les recevoir; ce qu'ils firent à bras ouverts. Louis XI, revenant de Liège, passa par Mézières pour encourager et consoler ces pauvres exilés devenus tellement nombreux qu'ils pouvaient à peine trouver place dans l'enceinte de la vieille ville. C'est alors que fut bâti le faubourg de Berthaucourt dont les maisons s'étageaient sur le monticule, réunies, par le pont des fossés, où se trouve l'écluse; et, dans ce faubourg un couvent de Cordeliers.

Lorsqu'en 1591 le comte de Saint-Paul s'empara de Mézières pour le compte de la Ligue, faubourg et couvent furent rasés et firent place à la citadelle actuelle que construisirent les ligueurs sur l'emplacement de la porte à l'Image. Quelques années plus tard, Henri IV achetait la ville entière pour 80,000 écus à la veuve du maréchal de Saint-Paul, qui, « friande des doublons d'Espagne, la voulait céder à Philippe II ». Aussi Henri IV, félicité de ce qu'on lui avait « *rendu* son royaume », eut-il le droit de répondre : « Dites qu'on me l'a *vendu.* »

En 1521, le premier siège de Mézières si célèbre dans nos annales militaires. François Ier protégeait ouvertement Robert de La Marck, duc de Bouillon. Celui-ci, se reposant sur cette protection si puissante, ravageait le Luxembourg. Charles-Quint, pour châtier ce seigneur, l'écrasait d'une de ses armées, laquelle, après l'avoir battu, se tourna contre la France et prit Mouzon. Presque tous les Mouzonnais de se réfugier alors à Mézières, que le comte de Nassau, lieutenant de Charles-Quint, résolut d'attaquer. Mais François Ier avait eu le temps d'envoyer dans la place, pour la défendre, Pierre du Terrail, dit le chevalier Bayard. Nassau campa sur la rive droite de la Meuse, faubourg de Berthaucourt, et son second, Sickingen, sur la rive gauche à Mohon; les deux armées assiégeantes faisaient 35,000 hommes (voir dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, p. 349-360, les endroits *exactement précis* qu'occupèrent les troupes de Sickingen et de Nassau). Mézières se défendit héroïquement, glorieusement; mais peut-être eût-elle succombé, la famine aidant et surtout le nombre des assiégeants, si Bayard, pour éloigner l'ennemi, n'avait usé d'un ingénieux et hardi stratagème qui décidait les Impériaux « à se trousser les quilles ». Le 27 septembre 1521, après vingt-cinq jours de siège, ils battirent en retraite, passant la Meuse à Aiglemont, au *gué des Romains,* et se repliant sur la Thiérache qu'ils mirent à sang et à feu. L'historien Mezeray affirme qu'en ce siège la bombe fut employée pour la première fois.



Citadelle de Mézières

Mézières garde un fidèle et reconnaissant souvenir de Bayard dont la statue, — œuvre du sculpteur ardennais Croizy — s'élève sur un des squares de la ville. Le Chevalier sans peur et sans reproche est représenté debout, couvert

de son armure, la tête nue encadrée de longs cheveux, la figure sans barbe. La main gauche est appuyée sur une épée; la main droite, dégantée, est dans l'attitude du commandement. Le sculpteur a choisi, pour représenter son héros, le moment où il répond, à l'envoyé des assiégeants, par ces paroles si fières, gravées sur le socle : « Mon ami, vous en retournerez et direz à MM. de Nassau et Francis (Frantz de Sickingen) que puisque le roi m'a fait l'honneur de me confier cette ville, je la conserverai si longuement qu'il ennuira plus à vos maîtres d'être assiégeants qu'à moi d'être assiégé, et que je ne suis plus un enfant qu'on étonne de paroles. »



Statue de Bayard à Mézières

A la mairie, dans le cabinet du maire, est un portrait de Bayard gravé vers 1628 par Léonard Gautier, d'après une peinture à l'huile de Laurent Lévêque, 1628; — dans la salle Bayard, un tableau de Couvelet, 1819, représentant Bayard en pied; peinture non sans valeur mais n'ayant aucun intérêt historique; — aux archives, la coupe de Bayard, richement ciselée. Elle pèse « trente-six onces six grains » et porte l'inscription suivante : « En ceste couppe est le plan du siége de Maizières par le comte de Nassav, lievtenant de l'emperevr Charles V, l'an 1521, deffendu par le capp^ne Baiard, estant M^e de ville Nicolas Georges, Me Wallerant Payon, Pbre Chane de Reims, petit-filz dudyct George, a ordonné l'an 1624 m'estre donné à la Chambre de Mess^r les eschevins de Maiziers par les mains de Me P. Serval et Me P. Meslyers aussy Pbres chanoines dudict Reims et exécuteurs du testament dud. Sr Payon. » Sur le pourtour, au bas de l'inscription, sont représentés, en relief, la ville, ses environs et l'armée assiégeante. Cette coupe est garnie d'un couvercle également ciselé et surmonté d'une petite figure de la Vierge. Longtemps, les Macériens célébrerent chaque année l'anniversaire de leur ville délivrée *magnanimo astutoque labore*, comme le dit l'inscription commémorative, en lettres dorées sur marbre noir, dans l'église. On vidait alors la coupe à la ronde; puis cette fête disparut. Lorsqu'en 1894 fut inaugurée la statue du défenseur héroïque de Mézières, la coupe de Bayard circulait au banquet.

En 1544, Mézières fut fortifiée par François Ier, qui ajouta de nombreuses tours à ses remparts. En 1585, prise de Mézieres par les ligueurs, desquels le duc de Guise fut, tout naturellement, le chef. Les princes de cette « maison » détenaient depuis de longues années le gouvernement de la Champagne. Quand éclata la Ligue, l'archevêque de Reims était Louis, cardinal de Guise, et l'abbaye de Saint-Pierre avait pour titulaire Renée de Lorraine. De la ville que les ligueurs gardèrent cinq ans et dont ils donnèrent le commandement à Antoine de Joyeuse, seigneur de Saint-Lambert, ils firent une de leurs « places de sûreté ». Nous avons dit plus haut que le roi Henri IV fut obligé de l'acheter.

Aussitôt que mourut Henri IV, la noblesse poussait un cri de délivrance. Alors, écrit Richelieu, « les princes aspirèrent à si grandes choses, que l'autorité royale

ne pouvait souffrir qu'on leur donnât le surcroît de puissance qu'ils réclamaient. » Des Ardennes partit le signal de la guerre civile. Condé lançait un manifeste où la cour se trouvait accusée d'abaisser la noblesse et d'écraser le peuple sous le poids des impôts. Le duc de Bouillon et le duc de Nevers, s'étant ralliés au prince de Condé, décidèrent une expédition contre Mézières. Elle n'avait qu'insuffisante garnison qui, « lorsqu'approchèrent les princes », dut se renfermer dans la citadelle. Bientôt elle capitulait, 1614, se rendant au prince de Condé. Lors du siège de 1521, la ville était protégée par de simples murailles flanquées de tours et avec fossés. François Ier fit construire la *tour Milard*, la *tour du Roi* et plusieurs autres tours depuis longtemps disparues. Henri II régnant, ces fortifications furent complétées et réparées; puis nous voyons qu'en 1590 fut construite la citadelle. En cet état resta la place jusqu'à la fin du règne de Louis XIII. Alors elle s'accrut de quelques « ouvrages » dont Desnoyers avait donné le plan; puis en 1674, pendant la guerre de Hollande, Louis XIV, craignant que Mézières fût assiégée, envoya Vauban fortifier la ville. Ces travaux de fortification, qui commencèrent au faubourg de Pierre et par « la corne de Champagne », ne furent terminés qu'en 1720 : on appelle *ouvrages à cornes* une construction, sur l'enceinte d'une place, formée de deux bastions joints ensemble par une courtine et que terminent deux longs côtés appelés *branches* ou *ailes*. C'est en souvenir des ingénieurs amenés par Vauban que fut, en 1750, fondée à Mézières la célèbre école du Génie.

Lorsqu'arriva la Révolution, les « portes » dont étaient percées les remparts contournant la ville entière étaient dites : portes d'Arches, du Port, porte Neuve, du Port-Baudart, du Pont-de-Pierre, de l'Arquebuse — Mézières eut une compagnie célèbre d'arquebusiers dont M. Paul Laurent nous en donne l'histoire, — de Saint-Julien. Elles se transformèrent en : portes de la Réunion, du Port-d'Abondance, de la Révolution, du Port-de-Bienfaisance, de la Montagne, de la Liberté, des Sans-Culottes. L'église « Notre-Dame » devint le « Temple de la Raison et de la Vérité »; la collégiale Saint-Pierre (maintenant le château, école communale), dont l'église est aujourd'hui la maison Crépaux, devint l'asile « de la Sûreté générale »; et le couvent des Annonciades (le bâtiment des Assises) fut transformé en « magasins de subsistances ». Rappelons une léproserie, dite la *Table des Pauvres*, construite environ vers l'an 1000 à l'endroit où se trouve actuellement l'Hospice, place Saint-Pierre. Ce terrain appartenait alors à la commune de Mohon. (Voir Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.)



Ancienne porte de Mézières

En 1815, après le désastre de Waterloo, Mézières soutint héroïquement un siège de quarante-deux jours contre 20,000 soldats — Prussiens, Wurtembergeois et Hessois — de l'armée coalisée, ne consentant à capituler qu'après la pacification générale. (Pour ce siège où les Macériens se montrèrent ces glorieux petits-fils de leurs ancêtres, aux temps de Bayard, nous renvoyons à Traullé :

le Siège de Mézières en 1815, récit émouvant, vivant; Hubert Colin : le Siège de Mézières par les Alliés en 1815; Poirier : le Siège de Mézières en 1815; voir aussi Rayeur : Trouée des Ardennes.) Le roi Louis XVIII « récompensa » Mézières en donnant pour drapeau à sa garde nationale l'étendard de Bayard conservé à la mairie.

En 1870, Mézières fut, à trois reprises, investie par les Allemands : d'abord après le désastre de Sedan; puis vers la fin d'octobre; enfin les 20 et 21 décembre. Les batteries allemandes étaient ainsi placées :

Batterie I, auprès de Saint-Laurent, avec quatre canons de 12 centimètres. — Batterie II, au N.-O. de Romery, avec quatre canons de 15 court. — Batterie III, au N.-O. de Romery, avec quatre canons de 15 court. — Batterie IV, au N.-O. du Moulin-Leblanc, avec quatre mortiers rayés de 21 centimètres. — Batterie V, à l'O. du Moulin-Leblanc, avec quatre canons de 12 centimètres. — Batterie VI, à l'O. du Moulin-Leblanc, avec deux canons de 15 court et deux canons de 15 centimètres. — Batterie VII, à l'O. du Moulin-Leblanc, avec six canons de 12 centimètres. — Batterie VIII, à l'O. du Moulin-Leblanc, avec six canons de 15 centimètres. — Batterie IX, dans le bois de la Folie-Macé, avec quatre canons de 15 centimètres. — Batterie X, dans le bois de la Folie-Macé, avec quatre canons de 12 centimètres. — Batterie XI, auprès du bois de la Folie-Macé, avec six canons de 12 centimètres. — Batterie XII, auprès du bois de la Folie-Macé, avec six canons de 15 centimètres. — Batterie XIII, sur la face S.-O. du bois de Prix, à Praële — proche la *Hobette* et le *Petit-Bonheur*, écarts de *Warnécourt* — avec six canons de 15 centimètres. — Batterie XIV, au S.-O. de Warcq, avec six canons de 12 centimetres. — Les emplacements pour les pièces de campagne furent construits : I, auprès de Saint-Laurent, pour six canons de 8 centimètres. -- II, au S.-O. de Villers-devant-Mézières, pour six canons de 8 centimètres. — III, au S.-O. de Villers-devant-Mézieres, pour six canons de 8 centimètres. — IV, auprès de la ferme du Temple, pour six canons de 8 centimètres. — V, auprès de la ferme du Temple, pour six canons de 8 centimètres.

Le 19 décembre, était arrivé le général de Kameke, pour diriger le siège : la ligne d'investissement fut, alors, complète. Les « ouvrages » de Mézières, avec leur tracé compliqué, la mettaient à même de fournir autrefois une sérieuse résistance. Mais l'emploi des armes rayées avait singulièrement modifié cette situation. Il aurait fallu, en tout cas, fortifier les hauteurs voisines d'où l'assiégeant pouvait facilement canonner des remparts dont il voyait les escarpes à découvert. L'armement laissait tout autant à désirer. La place avait à sa disposition vingt-cinq mortiers lisses, soixante-seize canons lisses, et seulement trente-quatre canons rayés, dont sept de 4 et vingt-sept de 24. Les magasins renfermaient bien quarante mille gargousses; mais beaucoup ne pouvaient entrer dans les canons auxquels on les avait destinées. Il n'y avait pas moins de trois millions cinq cent mille cartouches; mais la garde nationale n'était armée que de fusils à piston. Les mobilisés ne reçurent même que des fusils à tabatière du poids de treize livres! L'approvisionnement était moins défectueux. Au 25 juillet, le sous-intendant télégraphiait encore au ministère qu'il n'y avait à Mézières ni biscuits, ni salaisons. Mais depuis, on avait fait diligence. Plus de deux mille sacs de blé avaient été déposés dans l'église; les salaisons étaient arrivées en abondance, et, vers la fin de novembre, il y avait encore dans la place plus de deux cents bêtes à cornes.

Le 31 décembre commença le bombardement :

« Pendant vingt-sept heures, raconte un témoin, M. Jules Mary, j'entendis passer les sinistres engins de mort parcourant, au-dessus de moi, leur parabole, brutalement, avec un sifflement furieux. Peu à peu, un immense nuage, fait des flocons épars de fumée, s'étendit, s'élevant des batteries prussiennes;

puis, sur Mézières en feu, planait un nuage gris, noir d'abord, ensuite bleu à reflets rouges, qui se tendait et s'élargissait semblable au fantôme de la destruction. Les portes de la ville furent abandonnées, les ponts-levis baissés par les factionnaires éperdus, les remparts devenus déserts restaient tristes, désolés au milieu de cette averse de projectiles. On était aux casemates, et personne pour donner un ordre, activer la défense, pointer les pièces, faire preuve de sang-froid. Tout le jour, la ville brûla, et, quand vint la nuit, quand on crut pouvoir espérer du soulagement, les détonations devinrent plus vives, plus pressées. De temps à autre, une fusée, partant des hauteurs de Bois-Fortant, répondait à une fusée lancée des hauteurs de Saint-Laurent. Une seule batterie française fit son devoir : la batterie du faubourg de Pierre, prenant Romery en enfilade, tira trente ou quarante coups, mais fut démontée vers deux heures de l'après-midi. Dès cet instant, Mézières se laissa brûler, inerte, passive.....

« Au dedans, spectacle horrible du plus épouvantable cataclysme : les maisons s'effondraient sur elles-mêmes; les murs encore debout, éventrés par d'énormes projectiles, s'affaissaient comme des géants vaincus; les rues encombrées, les fils du télégraphe coupés et barrant les passages laissés encore libres, les becs de gaz brisés ou tordus par l'effleurement d'une bombe, le rebondissement et l'éclatement d'un obus sur le pavé, tout cela était horrible et magnifique. Puis parfois, tout se taisait pendant quarante à cinquante secondes; alors on pouvait voir une ombre affolée, surgissant d'une maison en flammes ou d'un tas de décombres fumants, se diriger bien vite en longeant les murs, ployée en deux sur elle-même et frémissante, vers les casemates ou derrière les remparts : le seul abri sûr.....



Casernes de Mézières

« Enfin, le 1er janvier, à huit heures, le commandant de la place fit élever le drapeau blanc sur la citadelle. Les Prussiens, ne le voyant pas, bombardaient toujours. Alors, vers dix heures et demie, trois gardes mobiles, parmi lesquels un clairon et un sous-officier, furent détachés de la lunette de Berthaucourt et allèrent poser le drapeau de la reddition en avant même de l'avancée qu'occupaient les francs-tireurs de la première compagnie, commandée par le capitaine Thierry. Aucun de ces francs-tireurs n'avait abandonné son poste glorieux mais périlleux. Les coups de canon cessèrent... comme à regret. Mézières brûla jusqu'au soir... Sur cinq cents maisons, trois cent quarante-sept furent détruites, dans lesquelles moururent plus de cent personnes étouffées ou brûlées.

« Et le lendemain, à onze heures, les Prussiens, musique et fifres en tête, entraient dans la ville détruite, trébuchant au milieu des décombres. La vieille

cité de Bayard avait reçu plus de six mille obus et n'avait tiré que cent cinquante coups de canon. »

La défense de Mézières a-t-elle été complète, énergique? Le « Conseil d'enquête sur les capitulations », présidé par le maréchal Baraguay-d'Hilliers, fut d'avis que « le commandant supérieur, général Blondeau, méritait le blâme pour avoir capitulé sans que les prescriptions de l'article 155 du décret du 13 octobre 1863 eussent été remplies; pour n'avoir détruit qu'une partie de son matériel et de son armement, et avoir abandonné a l'ennemi une énorme quantité d'approvisionnements de vivres de toute espèce. » Le même Conseil d'enquête ajoutait un blâme pour Charleville. « La garde nationale, dit le rapport, ne fit preuve ni de dévouement ni de fermeté. » Le Conseil municipal et les officiers de la garde nationale rédigèrent aussitôt une énergique protestation, au sujet de laquelle le général Ambert écrivait le 14 mai 1872, dans le *Moniteur universel* : « Ce document respire une douleur profonde. En le lisant, on se sent ému... La sévérité du Conseil d'enquête a été d'autant plus sensible à la garde nationale, aux autorités civiles et aux habitants, que ce Conseil, présidé par un maréchal de France, est composé de généraux éminents entourés de l'estime universelle. »

Que coûtait aux Ardennes cette guerre terrible, et l'occupation qui s'en suivit?

Contributions de guerre payées		1.612.141 32
Impôts perçus par l'autorité allemande	Impôts directs	1.633.126 86
	Impôts indirects	800.513 80
Réquisitions de toute nature		11.626.050 65
Dégâts et pertes par suite de l'incendie ou autres causes...		15.734.283 69
Valeur de titres, meubles ou autres objets mobiliers enlevés sans réquisition		9.193.915 98
Total		40.600.032 10

Eglise. — Elle date de 1499, mais ne fut terminée qu'en 1627. Remplaçait l'église que brûla l'incendie de 1308. L'église Saint-Julien de Brioude servit, entre temps, de paroisse. Le chœur et ses trois pans trop étroits remontent aux origines; car le style n'est plus le même pour le reste de l'édifice. Vers 1535, on recommençait les travaux qu'avaient interrompu et les guerres avec les Impériaux et le siège, puis sans discontinuer jusque l'année 1586 : ces dates étaient inscrites, il y aura de cela cinquante années, sur la voûte. Le portail est de 1586, « d'un beau et noble goût, » dit Victor Hugo. Par malheur, c'est une de ces façades tardives du seizième siècle, n'ayant achevé leur croissance que dans le dix-septième. Le clocher date de 1626. Le plan général de l'église offre une nef composée de quatre travées, flanquée de quatre collatéraux, surmontée d'un transept dont la saillie suit la ligne des bas côtés extrêmes, d'un chœur, de deux travées, et d'une abside formée par les trois côtés de l'hexagone. Au pourtour du chœur et de l'abside, se développent quatre chapelles, puis deux travées renfermant : l'une, la vis qui monte au comble; l'autre, le passage pour aller à la sacristie. L'architecte voulut construire une église assez vaste sur un plateau restreint. Il y parvint en bâtissant une nef très étroite et sans poussée; en doublant la largeur des travées pour supprimer les piliers et les contreforts et en appuyant sa construction, d'une part au portail, de l'autre part a l'abside. Les transepts et la nef, avec la façade des collatéraux, appartiennent à la seconde époque : 1532-1566. L'exécution matérielle de toute cette partie est parfaite et surtout le porche saillant qui précède le bras de la croix méridionale. Un peu recherchées sans doute, les sculptures, mais délicates et puissantes à la fois. L'ensemble de l'intérieur, trop étriqué pour la hauteur, n'est

point d'un effet agréable, mais on y remarque des détails élégants. Le transept et ses deux grandes fenêtres; le chœur et ses sept bases flamboyantes garnies de vitraux des quinzième et seizième siecles, où se voient le crucifiement, les légendes de saint Eloi, de saint Médard, de saint Jacques, une partie des litanies de la Vierge; à droite de l'autel, chapelle Saint-Benoit, dans une niche en style flamboyant, un christ assis, fort curieux, datant du seizième siècle; les nervures se réunissant dans la voûte en pendentifs minutieusement fouillées; sur les bas côtés, les quatorze grandes ouvertures ogivales à triple division et remplies au sommet par une rosace; telles sont, avec ses inscriptions, les principales richesses intérieures de l'église Notre-Dame de Mézières où se trouve la fameuse vierge Noire dont la fête se célèbre le 15 août. Des inscriptions commémoratives assez nombreuses, nous ne retiendrons que : sur plaque de marbre noir et en lettres dorées, la date de fondation 1499; l'épitaphe, encore en lettres dorées et sur plaque de marbre noir fixée à la muraille, croisillon sud du transept — rappelant le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche : — *Hac in ecclesia nuptiarum solemnia inter Carolum IX Franc. regem et Elisabetham Maximiliani Rom. Imp. filiam celebrata fuere feliciter. Anno 1570 die 27 Novembris* (voir Jadart : LES INSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE DE MÉZIÈRES, recueil de texte historique du quinzième siècle, jusqu'à nos jours). Une croyance absolument fausse, d'ailleurs, veut qu'au banquet nuptial, ait été mangé le premier dindon importé en France. Mentionnons qu'au-dessus de la porte d'entrée principale, faisant face à Saint-Julien, se voit peint en noir, d'après les ordres du Directoire, le mot *Vengeance*. Après l'assassinat de nos plénipotentiaires au Congrès de Rastadt, 29 avril 1799, il fut décrété que cet « appel au patriotisme » serait inscrit au fronton de tous les monuments publics; mais il est rare d'en retrouver une trace aussi précise.



Portail sud de l'église de Mézières

Pendant le siège de 1815, l'église, point de mire pour les assiégeants, fut très éprouvée. Le curé-doyen de Mézières écrivait, le 30 novembre de cette même année, au *Journal des Ardennes* : « Le 26 juillet, jour de Sainte-Anne, pendant le bombardement qui commençait dès minuit et qui, de plusieurs batteries à la fois, était uniquement dirigé sur l'église, au milieu d'une grêle de bombes, une entr'autre, après avoir traversé le toit, est venue percer la voûte à l'entrée de la chapelle de la vierge Noire et y dessina à peu pres sa circonférence par celle d'une ouverture bien arrondie qu'elle y forma, mais y est restée suspendue de maniere à laisser saillir son globe au-dessous de la voûte. » Non moins

éprouvée en 1870 : les bombes trouèrent les murs, maltraitèrent les voûtes, faisant voler en éclats les pendentifs qui décoraient leurs arêtes, fendirent les pierres tombales qui pavaient l'église, brisèrent de nombreux vitraux, notamment celui du maître-autel, celui qui rappelait la *légende du Dragon*. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES; voir aussi : « Rapport de M. J.-B. Couty, architecte, sur l'état de l'église de Mézières après le siège de 1871 », COURRIER DES ARDENNES, 3 mai 1871.)

La vierge Noire de Mézières attirait jadis un assez grand nombre de croyants. Brisée pendant la période révolutionnaire, elle fut remplacée par une vierge blanche à laquelle les pèlerins refusèrent tout hommage, toute confiance, si bien qu'il fallut au plus vite leur rendre une belle vierge noire. Mentionnons aussi deux chapelles, dont il ne reste plus vestiges, sous le vocable de Notre-Dame. La première, à la porte Saint-Julien; « l'image miraculeuse (?) qu'elle renfermait était fort vénérée ». La deuxième, à la porte du Pont-d'Arches, renfermait une image non moins miraculeuse, que les bateliers, au départ et au retour, ne manquaient point d'invoquer.

Châteaux. — D'abord le château détruit en 1308 et dont, longtemps, il ne resta d'autres vestiges qu'une partie des deux tours. Puis le « palais des Tournelles » que firent élever, en 1566, Louis de Gonzague, gouverneur de Champagne, et sa femme, Henriette de Clèves, duchesse de Rethélois. On y arrivait par la rue des Tournelles — actuellement rue de la Préfecture — où se trouvaient ces deux curieuses enseignes : « Au Lion-d'Or — Au Chef Saint-Jean » (voir Paul Laurent : LES ANCIENNES RUES DE MÉZIÈRES). Un incendie, en 1697, détruisit ce « palais » qui toutefois fut reconstruit; dans une de ses ailes, était, en 1750, établie l'école du Génie. C'est maintenant l'hôtel de la Préfecture.



Préfecture de Mézières

Ecarts. — *Le Theux*, 135 hab.; un peu avant la commune qui porte ce même nom. — *Le Canal*, 5 hab. (voir BERTAUCOURT). — *Le Pont de Warcq*, 8 hab. — *Le Port-Bussy*, 12 hab. — *La Warenne*, 6 hab., dépendait jadis du territoire de Prix; réuni depuis une centaine d'années à la commune de Mézières; tire son nom d'un terrain sur lequel était, autrefois, réservé le droit seigneurial de chasse. Sur la carte de Cassini, on lit : la *Garenne*. Appartenait au prieuré de Saint-Sulpice que possédaient en ce lieu les Bénédictins de Saint-Hubert d'Ardenne. Les Chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville y eurent aussi quelques terres. Aujourd'hui, ferme.

Saint-Julien. Autrefois, bourg très important où se trouva jadis l'ancienne paroisse de Mézières, sous le vocable Saint-Julien de Brioude. En 1156, Samson de Mauvoisin, archevêque de Reims, donnait Saint-Julien à Joram, abbé de Mouzon. Il y construisit un prieuré dont les revenus dépassaient, en 1780, plus de quatre mille livres; mais il appartenait alors, et depuis 1620, au collège de Charleville fondé par les Jésuites. On ne sait à quelle époque précise la

paroisse macérienne fut, de Saint-Julien, transportée à l'église Notre-Dame. Assez maltraité en 1815 pendant le siège de Mézières par les armées alliées, Saint-Julien fut quasi totalement brûlé en 1871 par une batterie de mortiers placée, sur la route de Warcq à Fagnon, en avant du bois Chevrière.



Un coin du marché aux cochons, à Saint-Julien

BELVAL et SURY. — Belval. — H., 168. — E., 55. — D. C., 7. — D. A., 8. — D. D., 7. — Hect., 490. — B. P., Charleville. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — C[ie] P. — G.

Sury. — H., 106. — E., 40. — D. C., 11. — D. A., 12. — D. D., 11. — Hect., 335. — B. P., Charleville. — F. L., le dernier dimanche de mai. — G.

Territoire arrosé par le *ruisseau de Sury*, la *fontaine de Chappes* qui se jette dans le *ruisseau de This*, les *ruisseaux* de *Margouzy* et de *Rutz*, affluents de la *Sormonne*, dont les deux bras formèrent, il y aura bientôt cinq siècles, une île appartenant à Belval. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaire sableux caché par les alluvions de la Sormonne. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes moyennes, calcaires ferrugineux et argileux, marnes supérieures sulfureuses, et cendres végétales, *pour Belval*. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes sulfureuses. Premier étage du *terrain jurassique* : calcaires oolithiques et argileux, et dans ce calcaire, moellons et pierres de taille *pour Sury*.

Histoire. — C. de Vitry. Furent d'abord distinctes l'une de l'autre; réunies en 1828; puis séparées en 1871. Le nom de Belval apparaît dans nos annales ardennaises, pour la première fois, vers le dernier quart du onzième siècle, alors que la *Chronique de l'abbaye Saint-Hubert* rapporte que Godefroy de Bouillon donnait au prieuré qu'il venait d'établir dans son château « la terre de Givonne près de Sedan, et la terre de Belval avec les manants et le four banal ». Quant à Sury, son nom se lit dans la charte de 1068, relative à la fondation du prieuré de Prix. L'Histoire ne nous apprend aucune autre chose sur le passé de ces deux communes d'origine fort lointaine, et sur le territoire desquelles on aurait trouvé des tombeaux et des armes de provenance gallo-romaine. Rappelons seulement qu'en 1815, alors qu'était assiégée Mézières, les Prussiens avaient groupé toute leur artillerie sur les hauteurs de Sury, en arrière de Warcq.

Ecarts. — Le *Moulin*, 6 hab. — Le *Moulin des Pâquis*, H. — La *Cense-Lacour*, ancien lieudit, appartenant autrefois (quinzième siècle) aux Chanoines de Mézières. — La *Grange-aux-Bois*, 72 hab., où se rencontrent, assez visibles

encore, les traces d'un ancien château, détruit pendant la Révolution, alors qu'il appartenait au vicomte de Rémont qui fut officier à l'armée de Condé. Les Bénédictins de Prix possédèrent un magnifique parc à La Grange-aux-Bois.

CONS-LA-GRANDVILLE. — H., 716. — E., 208. — D. C., 7. — D. A., 8. — D. D., 7. — Hect., 1,002. — B. P., Neufmanil. — F. L., la Trinité. — S. M. — Ch. S. métallurgiste mixte (patrons et ouvriers). Territoire arrosé par le *ruisseau du Moulin* qui prend sa source au lieu dit les *Trois-Fontaines,* passe à Neufmanil, s'y accroît d'un petit cours d'eau arrivé de Pussemange et va se jeter dans la Meuse à Nouzon. Quelques autres ruisselets; notamment ceux de la *Fagne* et de la *Fontaine de Heu.* Troisième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques et marnes. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux, moellons; traces minerai de fer; territoire fort boisé.

Histoire. — C. de Luxembourg. Semble dater du onzième siècle; n'appartient à la France que depuis 1769, alors que Marie-Thérèse le cédait par le traité de Bruxelles à Louis XV. L'année suivante, le Parlement de Metz l'incorporait à la principauté de Château-Regnault. La tradition veut que Cons-la-Grandville ait été construit sur l'emplacement qu'occupait une importante ferme romaine — *Grandville* — où fut défrichée une minime partie de la forêt d'Ardenne, à l'endroit dit : le *Bois des Ways.*

Eglise. — D'origine fort ancienne. Elle aurait été quasi-reconstruite en 1780 et agrandie en 1830; d'ailleurs sans aucun caractère. Lorsqu'en 1736 François-Etienne, duc de Lorraine, épousa Marie-Thérèse d'Autriche, il faisait, affirme la légende, une donation très importante à l'église de Cons. Elle servit à l'érection d'une chapelle, sur le chemin de Gernelle, à 600 mètres du village. Quelques années après, elle était en ruines. Celle que l'on voit aujourd'hui date de 1837; de très pauvre apparence, sans architecture, ne prenant jour que par la porte, elle est sous le vocable de sainte Apolline. Cons ne devint paroisse qu'en 1772 : relevait antérieurement de Wattrincourt, aujourd'hui Saint-Laurent.

Château. — Au lieu dit le *Rond-Bois,* la tradition place un château féodal qui aurait été rasé aux temps de la Jacquerie. On remarquait en cet endroit, jadis, d'assez nombreuses ruines calcinées parmi lesquelles un moellon offrant, non sans art, le buste en relief d'un homme à la longue chevelure tressée.

Sur les bords du large chemin qui traverse le bois, on voit toujours un arbre qui s'appelle *la Potence,* nom significatif : de même une partie du territoire, entre Cons et Saint-Laurent, se nomme ainsi. Dans le bas de Cons, s'élevait autrefois un château seigneurial construit en 1650 probablement, et détruit en 1770 : sur son emplacement, une maison de culture. Le château appartenait aux Chevardière de La Grandville dont le nom apparaît pour la première fois, le 25 août 1698, sur le registre de l'état civil relatant le mariage de « messire de La Chevardière du Fréty » avec « noble dame Françoise de Castignaux ». C'est seulement en 1741 que la signature porte : « de La Chevardière de La Grandville ». Les Chevardière habitaient depuis fort longtemps le village : en 1520, un Thomas de La Chevardière était lieutenant-général du bailliage du Rethélois. Bien qu'inhumé dans l'église, aucune pierre tumulaire n'indique, jusqu'en 1791, leur sépulture. Ils émigrèrent pendant la Révolution, puis rentrèrent en France avec les armées alliées. Toutefois, Marie-Thérèse-Ernestine de La Mock, veuve de Antoine-François, ne put passer à l'étranger : elle resta longtemps détenue à la prison de Mézières. Sous la seconde Restauration, un de La Chevardière fut nommé commandant de la place, à Rocroi; il y demeura jusqu'à la mort de Charles X.

Ecarts. — Le *Château-Blanc.* — Les *Kroumirs.* — Le *Congo.* — Le *Moulin* qui devint scierie mécanique. — La *Brasserie.* — La *Briqueterie,* habitation d'un garde-chasse.

Lieuxdits. — Le *Buisson-Sainte-Geneviève* où jadis les pèlerins suspendaient quelques lambeaux de leurs vêtements avant d'aller à l'église de Cons faire sonner l'*Angelus* pour célébrer leur guérison soudaine ou prochaine. — La *Caure.* — *Moury,* où furent trouvées de nombreuses armes, de nombreuses médailles d'origine romaine et gallo-romaine. — Le *Champ de Bataille.* Est-ce bataille entre les légions romaines de César et nos ancêtres ardennais? Est-ce combat aux temps du siège de Mézières (1521), que Bayard défendait contre les armées de Charles-Quint? (Voir Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.) — La *Houillère,* rappelant quelques recherches infructueuses pour l'extraction de la houille. — La *Massue,* l'un des points les plus élevés du territoire (319 mètres); on y recueillit jadis du minerai de fer, mais pas en assez grande abondance pour que l'exploitation pût être fructueusement continuée. On y trouve un banc de grèves.

EVIGNY. — H., 196. — E., 66. — D. C., 6. — D. A., 8. — D. D., 6. — Hect., 433. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche après le 9 octobre. — Territoire assez accidenté qui s'étend sur deux collines du nord au sud, et dont les sommets se réunissent dans les forêts communales. Le point culminant atteint 253 mètres à l'entrée du bois Jacquemart. Ces deux massifs forestiers s'appellent *Raucomme* et *Louvant.* Dans la vallée qui sépare les deux monticules, coule le *Marbay* prenant sa source au lieu dit : *Fontaine du Ricossiau,* et se jette, après un parcours de 4 kilomètres, dans la Meuse à Saint-Julien. Evigny s'étage sur le flanc de la colline qui se trouve à l'ouest du *Marbay.* Troisième étage du *terrain liassique :* marnes argileuses et pyriteuses. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire oolithique et terreux; carrières de moellons.

Histoire. — C. de Vitry. Village très ancien et plus important autrefois qu'il ne l'est actuellement. Un lieudit : le *Pré sous la Ville,* justifierait cette hypothèse. Est cité dans la bulle de Grégoire VII, donnée à Pise le 15 décembre 1187, par laquelle ce pape énumère, pour les confirmer, les propriétés du chapitre de Mézières, lequel, dès sa création, posséda les dîmes d'Evigny qui donnaient en 1717 un revenu de 231 livres. Le nom du village figure aussi sur le Pouillé de 1306 — nous aurons souvent l'occasion de citer cet intéressant Pouillé — comme paroisse en titre avec Champigneulles et Mondigny. Puis encore il est cité dans le célèbre « compte de décimes », rédigé sur l'ordre de Philippe de Valois (1346); on y voit qu'Evigny était taxé « à vingt sols parisis pour sa part contributive d'impôts. » Mais que valaient exactement, à cette époque, vingt sols parisis : peut-être une somme très forte? Furent propriétaires à Evigny, outre le chapitre de Mézières, l'hospice de cette même ville et les Bénédictins de Prix. L'hospice possédait une ferme importante; laquelle, raconte la tradition, aurait été donnée par deux célibataires sans postérité sous certaines conditions, notamment le droit pour Evigny d'avoir deux lits dans le dit hospice. Le titre original de la donation s'est perdu; on n'en possède qu'un duplicata basé sur la redevance annuelle de six double-décalitres un quart de blé que le fermier de l'hospice devait fournir à la fabrique d'Evigny. Cette redevance fut, en 1888, rachetée moyennant la somme de 400 francs. Evigny n'a pas laissé d'autres traces dans notre histoire locale.

Ecarts. — Le *Moulin.* Un moulin d'origine très ancienne appartint aux Prémontrés de l'abbaye de Sept-Fontaines. Dans le courant du siècle dernier, ils l'aliénèrent à cens avec retenue annuelle, non rachetable, de deux chapons et de dix sous en argent payables quand arrivait la Saint-Martin. Aliénation consentie par les religieux pour couvrir une imposition de 746 livres 10 sous

tournois à laquelle leur monastère se trouvait soumis. Ces moines possédaient également à Evigny d'assez nombreux prés et une belle ferme dont, en 1770, la propriété leur fut contestée par M. de Grandpré, seigneur de Warnécourt, et les habitants. En 1792, cette ferme fut vendue et achetée au district. Le dernier fermier s'appelait Noiret; il habitait la demeure devenue la maison Montjean. La grange attenante, propriété Hénon, s'appelle encore la *Grange du Terrage*. Ce droit de terrage était, au moment des moissons, prélevé par un piqueur que le seigneur désignait chaque année. La crainte de la prison ou peut-être même du gibet rendait très facile ce prélèvement (un lieudit ne s'appelle-t-il pas la *Justice*) : deux sols six deniers par chaque habitant en échange de 54 hectares de bois.

Raucome-Louvaux. — La commune d'Evigny paya pendant longtemps, à la Noël, une redevance de deux sols six deniers par chaque habitant, en échange de 54 hectares de bois qu'avaient, en 1258, concédé à *Raucome* et à *Louvaux* le seigneur de Rethel et son épouse « dame de Champigneul ». En 1552, un jugement rendu par les « seigneurs de la cour du Trésor » au profit de messire Jean d'Aspremont, seigneur de Buzancy, Lumes, Mohon et Evigny, imposait à la commune la continuation de cette redevance. A quelle époque précise cessa-t-elle de la payer?

FAGNON. — H., 240. — E., 76. — D. C., 8. — D. A., 9. — D. D., 8. — Hect., 1,027. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Territoire arrosé par le *ruisseau des Rejets*. Il prend sa source dans le bois de la Harmelle et ne s'appelle *ruisseau de Fagnon* que sur la commune de Warnécourt. Se jette dans la Meuse, à Prix, après un parcours d'environ 8 kilomètres. Eaux très légèrement pétrifiantes. Troisième étage du *terrain liassique :* calcaires ferrugineux, marnes supérieures exploitées pour amendements. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires oolithiques et argileux; carrières de pierres de taille et de moellons dans ce calcaire, marnes argileuses avec boules de quartz dur, calcaires blancs oolithiques et terreux; calcaire schisteux. *Terrain diluvien :* minerai de fer; sable blanc pour briques réfractaires, argile excellente pour les poteries dans les cavités des calcaires jurassiques. Dans le fond d'*Ecogne*, en amont des lavoirs à mines, une assez grande quantité de nodules. Territoire très boisé, surtout au couchant et au midi. Cotes 270 et 284 dans la forêt de Mellier.

Histoire. — C. de Vitry. Très ancien. Remonte au dixième siècle sans doute, mais n'était alors qu'un hameau de Prix, ou d'Evigny. L'histoire de ce village réside surtout dans l'histoire de son abbaye dont nous allons parler. En 1870, Fagnon fut occupé, du 25 octobre au 2 novembre, par les 64e et 8e régiments de la landhwer; du 13 au 29 novembre, par le 1er bataillon n° 41 de la Prusse-Orientale. Encore occupé lorsque, le siège de Mézières étant décidé, les troupes allemandes durent prendre leurs cantonnements. Ce séjour, à ces trois diverses reprises des troupes ennemies, coûta 65,870 francs.

Ecarts. — Le *Moulin*, 5 hab. Ancien moulin banal sur les *Rejets* de l'abbaye au N.-E. Fut, de 1830 à 1832, atelier pour la fabrication et le forage des canons à fusil; vers 1853, clouterie mécanique; en 1860, redevenu moulin jusqu'en 1884; puis, à partir de cette année, usine pour fabrication de charnières de gonds, de paumelles, et pour polissage de *fourches ardennaises* surtout fabriquées à Braux et à Monthermé. Au sud de Fagnon, un autre moulin qui, de 1868 à 1880, fut fabrique de bois cintrés, industrie que l'on transportait à Villers-Semeuse; ensuite usine également pour gonds et paumelles, laquelle cessa d'exister en 1884. — *Ecogne*, 9 hab. Aujourd'hui ferme, autrefois un hameau qui paraît avoir été de beaucoup antérieur à Fagnon. Aux environs d'Ecogne, un assez curieux phénomène géologique : de petits ruisseaux dispa-

raissent subitement sous terre; par exemple celui de la *Basse-Ecogne* (territoire de Neuville-les-This), pendant la saison des basses eaux, puis il revoit le jour à 3 kilomètres du point où il s'engouffre.

Sept-Fontaines, 23 hab. Jadis abbaye célèbre, fondée par le comte Hélie qui tenait en fief, vers 1129, de Witer VIII, comte de Rethel, le château de Mézières avec ses dépendances. Et comme il possédait sur la paroisse de Warcq un domaine appelé Rune ou Runy, il eut, dit la chronique, « la dévotion de le consacrer à Dieu », et, pour cela, sa femme Odile consentante, il le cédait à Richard, premier abbé de Floresse — jadis ville, maintenant village de la province de Namur, — à condition d'y fonder un monastère de l'ordre des Prémontrés. On voyait autrefois dans le chœur de l'église abbatiale le tombeau du chevalier Hélie et de son épouse Odile : ils furent en 1698 transportés sur les côtés du sanctuaire par le P. Gérard, prieur, qui avait entrepris de reconstruire l'abbaye. Reconstruction nécessaire, car, écrivait dom Ganneron en 1640, « ces bâtiments, qui vont en ruine, témoignent que le lieu est bien négligé et aurait bien besoin d'embrasser la réforme des autres pour se ressusciter. » A l'origine, des religieuses s'établirent autour du monastère : c'était assez la coutume, en ces temps, contre laquelle d'ailleurs protestèrent les Chapitres généraux de 1137 et de 1141, déclarant que les couvents de femmes seraient éloignés d'au moins une grande lieue des couvents d'hommes. Ces religieuses allèrent alors à Neuville. L'abbaye de Sept-Fontaines, qui avait à sa crosse sept cures — This, Neuville, Tournes, Sorcy, Le Chesnois, Auboncourt, Thilay et Fagnon, — fut mise en vente à l'époque révolutionnaire et achetée par Pressolles, de Charleville, qui s'empressa de faire démolir l'église abbatiale, où fut, lorsque mourut ce Pressolles, établie, par sa veuve, une école de filles. En 1815, l'abbaye servit de caserne à 300 prussiens. Après la libération du territoire occupé par les armées alliées, on voulut y fonder une « école secondaire ecclésiastique », mais ce projet resta sans suite. Aujourd'hui, Sept-Fontaines, transformé en château, appartient à M. Forest-Corneau.

LA FRANCHEVILLE. — H., 711. — P. fl., 12. — E., 191. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 6. — Hect., 656. — B. P., Mohon. F. L., le dimanche qui suit le 18 juillet. — B. B. — S. M. — G. — S. O., ouvriers et ouvrières de la poudrerie Saint-Ponce. — Territoire traversé du sud au nord par la *Vence,* qui le divise en deux parties égales, recevant sur son parcours les *ruisselets* du *Corbeau,* de la *Suette,* de *Fontaine le Moine,* de *Fontaine-Mirée.* Pente rapide qui lui permet d'actionner d'assez nombreuses usines. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux couverts par les alluvions, marnes sulfureuses, cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire jaune oolithique et terreux. *Terrain diluvien :* terre argileuse jaune excellente pour la fabrication des briques. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Moulin.* Aujourd'hui maison d'habitation; était antérieurement un moulin à écorces qui relevait du Moulin-Leblanc. — *Cléfay,* 12 hab. Appartenait autrefois à la commune de Mohon; en 1272, Aubry, sire de Mohon et de Baâlons, cédait à l'abbaye de Laval-Dieu « ses droits et aisances » sur Cléfay et La Chattoire. — *La Chattoire,* 6 hab. Très ancien fief appartenant au chapitre de Mézières; formant alors « la limite du ban de Mohon », se composait d'une « maison seigneuriale avec 10 arpents et 30 perches de prés, 11 arpents et 75 perches de terre; le reste en forêts. — *Bois des Trois-Communes.* La Francheville paraît remonter au douzième siècle et, comme son nom l'indique, fut construit pour des colons — qu'affranchit de toutes redevances le chapitre de Mézières — au milieu des bois défrichés sur l'antique paroisse d'Evigny : le *Bois de La Francheville,* plus communément appelé *Bois des Trois-Communes* : La Francheville, les Ayvelles, Saint-Marceau.

Saint-Ponce. — 15 hab. Où se trouvait, il y a plusieurs siècles, une chapelle à laquelle fait allusion une bulle de Grégoire VII (15 décembre 1188), confirmaut au chapitre de Mézières la possession de rentes et de dîmes à Aubigny, Champigneulles et Saint-Ponce — n'était-ce pas plutôt un prieuré? — En 1696, poudrerie qu'exploite l'industrie privée; en 1777, poudrerie nationale, laquelle fut supprimée par arrêté du Directoire, 12 germinal an IV, à cause de ses explosions. N'était pourtant alors qu'un établissement d'assez minime importance : un seul moulin à pilon et un petit grenoir dans une étroite enceinte fortifiée. Redevint poudrerie nationale lorsqu'il fallut, sous la Révolution, approvisionner les provinces belges rattachées à la France. Fut souvent éprouvée par les explosions : en 1808, la plus ancienne dont on ait gardé le souvenir précis; en 1846; en 1848; en 1870; en 1873, l'une des plus terribles. Cette explosion fut si forte qu'elle s'entendit à l'extrémité du département; cinq ouvriers mouraient affreusement : deux furent retrouvés carbonisés; les restes des trois autres gisaient à 250 mètres de la poudrerie; en 1875; et la dernière en 1877 : un ouvrier fut dangereusement blessé.

GERNELLE. — H., 317. — E., 89. — D. C., 8. — D. A., 10. — D. D., 8. — Hect., 483. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Traversé par le *ruisseau Infernal,* affluent de la *Vrigne.* Troisième étage du *terrain ardoisier* où furent faites des fouilles promptement abandonnées : fragments de grès schisteux taché de rouge, ces taches s'étendent sur les faces de joint en formant un dessin foliacé. Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique et marne. Au lieu dit le *Cul du Chaudron,* altitude de 278 mètres.

Histoire. — C. de Luxembourg. Cité en 1260, sans doute pour la première fois, comme faisant partie des *terres d'Ardenne* mouvantes du comte d'Orchimont. En 1360, Gernelle fut mairie, c'est-à-dire petit chef-lieu d'une circonscription administrative dont relevaient, par exemple, Rumel et Issancourt. La seigneurie de Gernelle appartenait alors à la maison de Sprontin, une des plus anciennes familles namuroises. Le château des Sprontin fut une forteresse redoutable souvent assiégée. Gernelle n'appartient à la France que depuis 1769, après qu'eut été signé le traité de Bruxelles dont nous avons parlé.

Eglise. — Nous lisons dans notre intéressant, mais souvent trop crédule, annaliste dom Ganneron : CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS : « Sainte Barbe, vierge, endura le martyre à Nicomédie..... je ne fais point icy mention d'icelle, à cause qu'il y a une partie de son chef à Nostre-Dame de Reims..... Mais à cause qu'il y a un os entier de son bras au village de Gernel près Mézières, tirant vers les Ardennes. » Dom Ganneron écrivait ses « Centuries » en 1640. Depuis cette époque, la relique du bras de sainte Barbe n'existe plus à Gernelle, mais l'église de cette paroisse conserve une statue de bois, du dix-septième siècle, représentant sainte Barbe, avec la tour, son attribut additionnel. Une petite chapelle située à côté du cimetière, à l'entrée du village, est aussi dédiée à cette sainte. (Voir abbé Frezet : SACRARIUM ECCLESIÆ REMENSIS.)

ISSANCOURT-RUMEL. — H., 457. — E., 124. — D. C., 9. — D. A., 11. — D. D., 9. — Hect., 548. — B. P., Vivier-au-Court. — F. L., le premier dimanche d'octobre pour Issancourt; le premier dimanche de mai pour Rumel. — Territoire arrosé par le *ruisseau d'Issancourt,* affluent, rive droite, de la *Vrigne,* et qui prend sa source au bois de Ville de Lumes : il se nomme, alors, le *ruisseau du Robin des Loups.* La vallée d'Issancourt est certainement l'une des plus belles du canton; les versants assez élevés donnent les altitudes 261 proche de Gernelle et 257 non loin de Chausson. Troisième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, moellons, sables, pierres à chaux. — C. de Luxembourg.

Ecarts. — *Rumel*, 150 hab. — *Rumes*, 17 hab. — Issancourt fit autrefois partie de l'importante seigneurie de Rumes, aujourd'hui simple écart. Issancourt, Rumes, Gernelle et Rumel, ainsi que presque toutes les localités voisines, appartinrent longtemps au prieuré de Donchery; et il est assez probable que ces hameaux furent construits par les moines de St-Médard pour leurs métayers. Issancourt-Rumel n'appartient à la France que depuis le traité de Bruxelles, au dix-huitième siècle.



Château de Rumes (Issancourt-Rumel)

LUMES. — H., 292. — E., 98. — D. C., 6. — D. A., 8. — D. D., 6. — Hect., 614. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — G. — Le *ruisseau de la Truie* au nord du territoire; puis quelques ruisselets : des *Fontenettes*, de *Vivier-à-Pont*, des *Gaillardises*. Traversé sur une longueur de 400 mètres par le canal de Romery. Le village est arrosé par le ruisseau que forment les eaux arrivant du *Moulin-à-Vent* et de la *Fontaine du Marlier :* ils alimentaient, jadis, l'*Etang du Seigneur*. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes à ovoïdes ferrugineux. — C. de Vitry.

Château. — Lumes, d'origine fort ancienne, autrefois « terre d'empire », n'appartient à la France que depuis deux siècles. Ne possède de souvenirs historiques que par son château. Il était carré, composé d'une enceinte extérieure protégée par de larges fossés, et flanqué de tours aux quatre angles, reliées au centre par d'épaisses courtines; au centre le donjon. Restent intactes : une voûte longue d'environ 300 mètres et deux tours hautes de 8 mètres et auxquelles sont rattachées deux fermes. Pendant la guerre de Cent ans, Eustache d'Auberchicourt, capitaine flamand au service de l'Angleterre, après sa prise d'Attigny, s'y cantonna pour, de cette forteresse, ravager Le Chesne, Donchery, Warcq, Mézières, Sedan et tout le Rethélois. Appartint en 1531 au seigneur de Buzancy, de la maison d'Aspremont. Il s'était déclaré le partisan de Charles-Quint. Il rançonnait les campagnes voisines et mettait au pillage les petites villes de la région. Il fallut que François I[er] vînt mettre le siège devant le château. La place ouvrit ses portes; mais un peu plus tard, d'Aspremont ayant recommencé ses brigandages, on dut envoyer contre lui quelques troupes sous un chef habile, du nom de Maillard. L'expédition ne réussit pas. Le canon du roi fut impuissant contre les murailles du château, comme devait l'être sur le courage de sa garnison le supplice des défenseurs de Linchamps. La mort de d'Aspremont put seule déterminer la forteresse à se rendre. Un jour qu'un soldat s'apprêtait devant lui à tirer sur les assiégeants et s'y prenait maladroitement, ce seigneur se saisit du canon et le pointa. Mais la pièce ayant éclaté, d'Aspremont tomba l'épaule broyée. On voit alors

combien est fausse la légende reproduite par Lelong. Il n'est pas, en effet, exact que le capitaine Villefranche se soit, au moyen d'un stratagème, emparé de la forteresse en y pénétrant par un côté dégarni de défenseurs, tandis que les soldats s'obstinaient à fusiller ou arquebuser des mannequins déguisés en soldats. Quelques lieuxdits sembleraient rappeler certains épisodes du siège : le *Vivier à part;* le *Blocus;* la *Terre de Malheur.* Peu à peu, avec les années, ce château-fort tombait en ruines; il en restait, toutefois, d'assez importantes parties en 1777, puisque Louis-Joseph de Bourbon-Condé, prince d'Arches et de Charleville, louait alors, à cens perpétuel et annuel, aux Carmélites de Charleville, « le vieux château de Lumes avec les bâtiments servant autrefois de chapelle, circonstances et dépendances, remparts ou fossés, tant du dedans que du dehors, avec l'enceinte, jardins, fossés, clos et terres », moyennant trente livres de redevances annuelles. (Voir « le siège et la destruction du très fort château de Linchamps et du château de Lumes, » par J.-L. Micqueau, de Reims, précédé d'une introduction par l'abbé Tourneur, t. XXI et t. LIV : TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.)

Ecart. — Le *Moulin.* Ancien moulin banal (sur la route de Mézières à Vrigne), dont la banalité exista dès 1671 pour Le Theux et Romery. Fut pendant quelques années une filature et ensuite devint atelier pour modèles de fonderie.

Lieuxdits. — Le *Clos-Saint-Brice* où s'élevait l'antique église fortifiée de Lumes qu'un incendie consumait en 1697 et dont subsiste, actuellement, un pan de mur attenant à l'ancien cimetière. — La *Croix-Saint-Brice,* le *Buisson-Saint-Brice,* le *Bas-Saint-Brice,* le *Pâquis-Saint-Brice,* le *Chemin du Pâquis-Saint-Brice,* entourent l'église actuelle. — Le *Couvent,* traces de vieilles constructions, sans doute monacales. — Le *Pâquis des Croix* rappelle une légende (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). — *Bretonval* évoque les incidents dramatiques dont fut suivie, en 1322, la rupture, par les glaces, du pont de Donchery (voir le même volume cité). — L'*Etang,* où furent trouvées d'assez nombreuses pièces à l'effigie de Charles-Quint. A l'endroit exact où se trouve le pont suspendu, il y avait, anciennement, un bac, pour passer la Meuse.

MOHON. — H., 4,260. — E., 1,330. — D. C., 2. — D. A., 4. — D. D., 2. — Hect., 580. — B. P., Mohon. — F. L., le dimanche après le 22 septembre. — B. B. — S. M. *l'Egalité.* — S. M. libre. — Fanf. munic. — Fanf. *les Ateliers-Réunis.* — G. — S. O., employés et ouvriers des chemins de fer (section de Mohon-Mézières-Charleville). — Ch. S. des ouvriers en métallurgie de Mohon et des environs. — Cercle d'études sociales *le Combat.* — Ateliers considérables de réparations établis par la Compagnie de l'Est pour tout le matériel des voies ardennaises. — S. C. C., dite *Consommation de l'Est.* — S. S. C. *la Maison du Peuple.* — Mohon est situé au confluent de la *Meuse* et de la *Vence* et à la bifurcation des lignes de Thionville et de Reims. La route Nationale de Mézières à Neufchâteau sépare en deux parties ce bourg fort important. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux, calcaires de moellons. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes. *Terrain diluvien :* terres à briques.

Histoire. — C. de Vitry. L'une des plus vieilles paroisses de l'ancien doyenné de Mézières; il est probable qu'elle fut, avec Lumes, donnée par Samson de Mauvoisin, archevêque de Reims (1156), aux moines de Mouzon. De toute ancienneté, la Maison de Guignicourt y posséda deux fiefs; le chapitre de Mézières, également, y eut quelques biens, et aussi les Annonciades de Mézières, les Chanoinesses carolopolitaines du Saint-Sépulcre, les Prémontrés de Belair au lieu dit, ceux-ci, de *Cense-Canel.* La paroisse de Mohon figure officiellement, pour la première fois, sur le pouillé de 1306; et faisait partie de son territoire, la place Saint-Pierre à Mézières, où se trouvait la léproserie que nous avons

signalée (voir : **Mézières**). Mohon fut, en 1613, vendu par René d'Anglure, seigneur de Buzancy, à Louise de Lorraine qui l'engloba dans sa principauté de Château-Regnault. Seize années plus tard, Louis XIII, ne voulant pas laisser à la frontière une porte d'aussi facile accès, négociait l'échange de ces terres avec la veuve de François de Bourbon-Conti, les obtenait par voie d'échanges et le 10 mars 1629 les réunissait à la couronne (voir dom Noël : Notice historique sur le canton de Mézières). C'est vers cette époque, approximativement, qu'il fut question d'établir une manufacture d'armes à Mohon : projet assez vite abandonné. En 1815, furent placées à Mohon des batteries prussiennes pour bombarder Mézières (voir : Revue historique des Ardennes, 6e vol).; et en 1870, lorsque cette ville eut à subir son troisième bombardement, les batteries — également prussiennes — furent placées dans le Bois-Fortant.

Eglise. — L'une des plus curieuses du département. Pourquoi faut-il que pour « les besoins du service » on ait « aveuglé » quelques fenêtres? Ses belles voûtes à pendentifs, ses trois nefs, son portail orné de deux tours, lui donnent un pittoresque cachet d'élégance et d'harmonie. L'ancienne église était sous le vocable de saint Gilles; la nouvelle, terminée en 1611 — la date se lit sur le portail, — est celle que nous venons de décrire. Elle fut dédiée à saint Lié, un saint Berrichon du cinquième siècle, depuis longtemps vénéré dans la paroisse, si nous en jugeons par les « statuts d'une confrérie de Saint-Lié » approuvée, le 29 décembre 1523, par « l'ordinaire ». L'église de Mohon garde aujourd'hui les reliques qu'elle croit être de ce saint. Le « chef » est « renfermé dans un reliquaire en bois doré ayant la forme d'une tête au sommet de laquelle un verre laisse voir la relique, tandis qu'un autre verre placé à la base laisse voir une vertèbre. Autour du support de ce reliquaire, on trouve sculptée, en lettres gothiques très anciennes, l'invocation : *Sancte Lœte, ora pro nobis,* Saint Lié, priez pour nous. Un autre reliquaire renferme une grande partie des ossements du saint; en tout vingt-huit. C'est une châsse assez élégamment travaillée, en forme de coffre; elle est ornée de peintures d'un certain prix qui représentent les principaux traits de la vie du saint. Pélerinage très court — fête plus encore que pélerinage — le lundi de Pâques et de la Pentecôte. (Voir Meyrac : Traditions, Légendes et Coutumes des Ardennes.)



Eglise de Mohon

Château. — Nous lisons dans le Guide-Joanne : « On voit dans l'église deux tableaux donnés par Mme de Sévigné — *Flagellation,* et *Descente de Croix* — qui possédait dans les environs le château de *Bodeyat* (?) dont restent encore des vestiges (??) »

Ecarts. — Le *Moulin-Leblanc,* 24 hab., moulin à farine mécanique. — *La Forge,* 38 hab., quelquefois appelée « la clouterie mécanique ». — *Mange-à-Fait.* — Les *Granges-Moulues,* 23 hab.; en face Saint-Julien, angle N.-O. du territoire, sur le *Ruisselet des Granges* qu'alimente la *Fontaine des Demoiselles.* Les Granges-Moulues et le Moulin-Leblanc possédèrent, au seizième siècle, quelques importantes fermes.

NEUVILLE-LES-THIS et THIS. — Neuville-les-This. — H., 331. — E., 101. — D. C., 10. — D. A., 12. — D. D., 10. — Hect., 778. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai.

This. — H., 169. — E., 63. — D. C., 9. — D. A., 10. — D. D., 9. — Hect., 444. — B. P., Mézières. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. — Cie P.

Le petit *ruisselet de Neuville* arrose le territoire où l'on relève quelques cotes assez hautes (249 et 256 mètres), mais principalement au bois des Ayviers, le signal topographique dit le *Noir-Trou*, le point culminant le plus élevé du canton. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques et argileux, carrières de pierres de taille et de moellons, marnes, calcaires oolithiques et terreux, calcaires schisteux et sableux. *Terrain diluvien :* minerai de fer, sables pour briques, et jadis exploités pour la verrerie de Monthermé, argiles pour poteries dans les calcaires jurassiques. Autrefois était cultivée la vigne dans cette paroisse où les Annonciades de Mézières possédèrent quelques vignobles.

Histoire. — C. de Vitry pour les deux villages. Jusqu'en 1828, This formait une commune autonome, puis on le réunit à Neuville. Le 5 novembre 1871, on les re-séparait. Elles paraissent remonter, toutes les deux, au douzième siècle, et n'étaient, à l'origine qu'un simple « domaine dans la forêt de Thiérache », que Hugues de Bogny et Hermann de Warcq donnèrent à l'abbaye de Sept-Fontaines, lorsqu'elle fut fondée. C'est à Neuville, nous l'avons vu, que le premier abbé transféra les Chanoinesses venues se grouper autour de son abbaye. En 1500, Grauen de Maillard — famille originaire du comté de Huy, près Liège, — s'appelait seigneur de This, Tournemont, Neuville-sur-This, Guignicourt, Saint-Marcel-les-Clavy, Géromont (écart de Saint-Marcel) et la Forge-Maillart (écart de Thin-le-Moutier). En 1600, la Maison de Maillart vendait à la Maison de Mazarin, qui la possédait encore en 1790, la seigneurie de Neuville.

Sur la place du village, se voyait, il n'y a pas longtemps, un énorme tilleul, 18 m. de circonférence, dont le tronc creusé pouvait abriter douze hommes. S'y logeaient, d'ailleurs, les chaudronniers ambulants. Mais comme il était vieux, comme il menaçait de s'écrouler, la municipalité le fit abattre. Reste encore debout, sur le haut de la place, un autre tilleul planté en 1769, l'année même de la naissance en Corse de Napoléon Ier, et auquel dit tilleul — l'Histoire offre parfois de ces ironies cruelles — les Prussiens attachèrent leurs chevaux en 1815, lorsque les Ardennes furent occupées par les armées alliées. En 1870, à Neuville-les-This, un épisode terrible. M. l'abbé Corps, âgé de soixante-quinze ans, et M. Guillaume, âgé de soixante-seize ans, maire de la commune, furent liés, chacun à la sangle d'un cheval, puis traînés, cahotés dans la boue et sur les pierres du chemin. Les Allemands accusaient le curé d'avoir, en sonnant la cloche, signalé leur venue; quant à M. Guillaume, arraché, mutilé, mourant, de la sangle où l'avaient lié ces brutes, on voulait savoir de lui qui, la veille, « avait tiré sur la sentinelle ». M. Guillaume ne sut répondre. Il fut alors couché sur deux bottes de paille et cruellement bâtonné. L'adjoint, M. Bouxin, eut à subir ce supplice de la bastonnade; et ensuite on le somma d'indiquer les dix personnes les plus riches sur lesquelles pourrait être prélevée une lourde contribution. Ils taxèrent à 1.000 francs M. Bouxin et le poussèrent à coups de crosse dans une voiture pour qu'il lui fût possible d'aller quérir plus promptement la somme; tandis que le village était incendié, pillé, les femmes et les filles outragées, les hommes réfugiés dans l'église, sur le point d'y être rôtis!

Ecarts. — *Basse-Ecogne*, 9 hab., qui, avec *Ecogne*, l'écart de Fagnon, formait autrefois l'ancienne « paroisse d'Ecogne » : l'*Asconia* dont il est parlé dans la charte par laquelle fut fondée l'abbaye de Sept-Fontaines. — La ***Papeterie***, 5 hab. — *Vieille-Ville*, lieudit où furent trouvés de nombreux vestiges anciens :

tombeaux, médailles, poteries, restes de fondations plus ou moins éprouvées par le feu. Faut-il mettre Vieille-Ville — indiquant une antique commune dont l'Histoire a perdu la trace — en opposition avec Neuve-Ville? — *Table des Fées,* lieudit où l'on voyait une large pierre sous laquelle furent découverts de nombreux ossements, de nombreux débris d'armes. — Le *Mont de Jules.* La tradition affirme qu'au Mont de Jules le vainqueur des Gaules, César, eut un camp d'importance fort grande (Voir Masson : ANNALES ARDENNAISES.)

PRIX-LES-MÉZIÈRES. — H., 380. — E., 105. — D. C., 3. — D. A., 5. — D. D., 3. — Hect., 508. — B. P., Mézières. — F. L., le dernier dimanche d'août. — S. *l'Aurore de la Meuse,* pêcheurs à la ligne. — S'étage, rive gauche de la Meuse, sur une collinette divisée en deux parties assez distinctes que réunissent l'école et l'église. Territoire arrosé, en outre, par les *ruisseaux* de *Marbay,* de *Fagnon* et de *Praele.* Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux que recouvrent des alluvions. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux que recouvre le *terrain diluvien :* terre argilo-sableuse jaunâtre, terres à briques. En 1825, des sondages se faisant pour rencontrer de la houille, jaillit une source d'eau salée que l'on voulut exploiter : exploitation interdite aussitôt par le ministère des finances. Aujourd'hui n'existent même plus les traces de ce forage, et qu'est devenue la source?

Histoire. — C. de Vitry. Ce village, d'origine reculée, paraît remonter au dixième siècle, ou plus probablement au début du onzième : il tire son nom des poiriers qui, jadis, croissaient en abondance sur son territoire : *villa de piris* = village de Prix, à suite d'une syncope abusive de la voyelle médiane. En 1870, abrita l'une des batteries qui bombardèrent Mézières.

Eglise. — Construite en 1806 sur l'emplacement qu'occupait l'église du prieuré Saint-Sulpice de Prix, l'un des plus riches de la région et relevant de l'abbaye de Saint-Hubert. Les Chartreux du Mont-Dieu possédèrent à Prix une cense de très minime importance. Egalement y furent propriétaires les Chanoinesses du Saint-Sépulcre, de Charleville.

Ecarts. — La *Poterie,* 3 hab. — *Mellier,* 4 hab. — La *Croix-Husson,* 4 hab. — Le *Poirier,* 7 hab. — Le *Vigneau.* — La *Folie-Macé.* — La *Maison-Mahaut.* — La *Plate-Forme.* — *Risquetout.*

SAINT-LAURENT. — H., 541. — E., 162. — D. C., 4. — D. A., 6. — D. D., 4. — Hect., 418. — B. P., Mézières. — F. L., le premier dimanche de septembre. — S. M. — Territoire arrosé par quelques ruisselets d'importance secondaire et traversé par la *Meuse.* Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire argileux et calcaire sableux ; carrières de pierres de taille bleues, notamment à Romery; carrières de pierres à chaux hydraulique, marnes argileuses.

Histoire. — C. de Paris. Saint-Laurent, qui s'appelait, autrefois, Watrincourt — ferme de Wauthier ou de Gauthier, — semble être d'origine assez ancienne. C'est dans le pouillé de 1306 qu'apparaît pour la première fois le nom de « Watrincourt », parmi les paroisses du doyenné de Mézières. Nous ne dirons rien de son histoire qui n'a pas laissé grandes traces dans le passé; il nous suffira de mentionner qu'en 1815 et en 1870, Saint-Laurent fut cruellement éprouvée par les troupes prussiennes.

Eglise. — L'église ancienne a disparu. La nouvelle, construite en simples moellons, n'est d'aucun caractère architectural. Elle n'est pas sous le vocable de saint Laurent, ainsi qu'on pourrait le croire, mais sous celui de saint Menges. En 1554, le village s'appelait « Watrincourt, dit saint Laurent ». C'est en 1740 que disparut entièrement le nom de Watrincourt; on ne sait au juste quelles causes amenèrent cette disparition. — Pèlerinage à Saint-Laurent pour la guérison des maux de dents.

Château d'origine absolument moderne.

Ecarts. — *Malva*, 9 hab. — *Belle-Bosse*. — Le *Vivier-Guyon*, 83 hab. Ancienne ferme ayant appartenu depuis 1830 aux moines de Laval-Dieu. — *Romery*, 83 hab., sur le canal de dérivation à quelques mètres, rive gauche, de la Meuse : possédait une très belle église, paraît-il, dont on ne voit plus les ruines, même depuis plusieurs siècles. En ces temps d'autrefois, Watrincourt avait une étendue fort grande, au moins un millier d'hectares qui contenaient Le Theux et Ville-sur-Lumes, devenues, depuis, communes distinctes.

SURY. — Avant 1870, Belval et Sury ne formaient qu'une seule commune et ont été disjoints depuis. (Voir, à BELVAL, ce que nous disons de Sury : ces deux communes ayant une histoire et un territoire communs.)

LE THEUX. — H., 425. — E., 129. — D. C., 2. — D. A., 4. — D. D., 2. — Hect., 125. — B. P., Mézières. — F. L., le jour de l'Assomption. Les maisons s'alignent parallèlement à la Meuse, sur la route de Mézières à Sedan.



Lavoir du Theux

Deuxième étage du *terrain liassique* : moellons, calcaires bleus exploités pour dalles, marches d'escaliers, trottoirs, pavés plats, linteaux, éviers.

Ecarts. — La *Nouvelle-France*, 7 hab. — La *Californie*. — L'*Ave Maria*, 4 hab. — Le Theux, distrait de Saint-Laurent en 1809 pour être rattaché à la paroisse de Mézières, n'est devenu que tout récemment commune autonome.

THIS. — Voir NEUVILLE-LES-THIS.

VILLE-SUR-LUMES. — H., 261. — E., 77. — D. C., 6. — D. A., 8. — D. D., 6. — Hect., 316. — P. P., Vivier-au-Court. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — S. M. — Du Bois de Ville, appelé quelquefois aussi *Bois de la Garenne*, sortent plusieurs ruisselets arrosant le territoire, parmi lesquels ceux de *Robin des Loups*, du *Boisenval*, du *Paradis*, tous affluents, rive gauche, de

la *Vrigne*. Deuxième et troisième étages du *terrain liassique :* calcaires sableux et marnes.

Histoire. — Erigé en commune le 20 avril 1872. Son histoire se confond avec celle de Saint-Laurent, dont Ville-sur-Lumes fut longtemps le hameau principal et qui, jusqu'à la Révolution, resta dans la Maison de Condé. Les Carmélites de Charleville possédaient à Ville quelques fonds de terre; l'un de ces fonds loué à Mogue, le trop fameux révolutionnaire ardennais. Le matin même du jour où se livrait la bataille dite de Sedan, des francs-tireurs, auxquels s'étaient joints des pompiers de Saint-Laurent, embusqués dans les bois, harcelaient, tuaient les uhlans prussiens. Lumes et Ville-sur-Lumes faillirent avoir le sort de Bazeilles. L'incendie allait être mis au village lorsqu'arriva cette sinistre nouvelle : Sedan a capitulé, l'empereur est prisonnier. Ivres de joie, les Prussiens ne songèrent plus à brûler Ville-sur-Lumes et Lumes; toutefois, le soir venu, ils décidèrent de fusiller deux citoyens, des plus inoffensifs, pour l'exemple. L'un mourut foudroyé; l'autre, ayant entendu le coup de fusil, fit semblant de tomber mort. Les fusilleurs, le croyant passé de vie à trépas, l'abandonnèrent pour courir après un « mobile » fait prisonnier et qui s'enfuyait vers Dommery. Le faux-mort alors de se relever bien vite, s'applaudissant de sa ruse ingénieusement hardie.

Château. — Très autrefois une « maison forte » dont il ne reste plus vestige. Fut remplacée par un château que l'on voyait encore, au siècle dernier, et sur lequel se trouvent, aux archives départementales, quelques intéressantes pièces.

Ecarts. — La *Ferme de Boisenval,* ancien écart de Saint-Laurent dont on gratifiait Ville-sur-Lumes quand il devint village autonome.

Lieuxdits. — La *Croix des Hameaux* où se trouve la cote 234 au-dessus du niveau de la mer. — Le *Pré de la Cave* où furent découvertes de fort nombreuses curiosités archéologiques d'origine romaine : tombes, pierres calcinées, armures, médailles. En ce lieu, la tradition placerait la cité d'*Angouri,* l'une des plus importantes, l'une des plus riches de la Gaule-Belge aux temps de César. Masson, dans ses Annales Ardennaises, fait sur cette ville hypothétique, qu'il n'est nullement embarrassé pour décrire, une dissertation des plus longues, mais surtout, selon sa coutume, des plus complaisantes. Elle est reproduite, pages 552-555, dans Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.

VILLERS-SEMEUSE. — H., 1,444. — P. fl., 92. — E., 338. — D. C., 4. — D. A., 6. — D. D., 4. — Hect., 703. — B. P., Mohon. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre pour Villers; le dimanche qui précède le 22 juillet pour Semeuse. — Cie P. — Villers est au centre. Semeuse se trouve plus au nord sur le *ruisselet* de *Laveau* et de la *Merture,* non loin de la *Meuse* qui traverse le territoire assez marécageux. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux recouvert par les alluvions de la Meuse. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes. C. de Vitry.

Château. — Existait jadis à Villers une maison-forte d'origine très ancienne, dans laquelle avait été prisonnier, en 1427, Jean Oudin, de Verpel, trente-neuvième abbé de Mouzon, l'un des amis les plus fidèles du roi Charles VII. Il s'était aliéné le duc de Bourgogne, quand celui-ci, profitant de la démence de Charles VI, détenait le pouvoir. Jean, pour recouvrer sa liberté, deux années après son emprisonnement, dut payer rançon très lourde.

C'est sur l'emplacement de cette maison-forte que l'on croit avoir été construit le château actuel, il y a trois siècles environ, par un général espagnol, affirme la légende. D'ailleurs il ne l'habita point, ses troupes ayant été refoulées au delà des frontières, au moment même où les couvreurs s'apprêtaient à mettre la toiture. En 1753, les régiments de Champagne campaient entre

Mohon et Villers, sous les ordres du marquis de Brézé qui logeait avec son état-major en ce château, alors superbement aménagé pour le recevoir. Lorsqu'il fut, en 1790, confisqué comme « propriété d'émigré », il appartenait au comte Charles de Flavigny, maréchal de camp. Il faillit être détruit. Mais, d'après l'avis d'Harmois, chargé de faire un rapport sur l'état des forteresses et des châteaux de l'arrondissement — la Convention ayant ordonné de détruire ceux qui pourraient être un danger pour la République, — les administrateurs du district de Libreville = Charleville, le conservèrent. Un dépôt pour la cavalerie y fut établi. Supprimé en 1870, ce dépôt fut rétabli en 1887.

Ecarts. — Le *Charme*, 148 hab. — Les *Ronces*, 164 hab. — *Route Nationale*, 102 hab. — La *Croix*, 20 hab. — *Route du Fort*, 12 hab. — *Semeuse*, 241 hab. — Un chemin qui conduit de cette section à la Meuse se termine par une vieille tour maintenant ruinée. Peut-être y avait-il en ce lieu, jadis, un bac pour communiquer avec Romery. L'origine de Semeuse est fort ancienne. Était autrefois village très important; possédait, croit-on, son église, ayant ses seigneurs dont le plus ancien qui soit connu, l'écuyer Jean, fondait, dans la collégiale de Mézières, en 1283, la chapellerie de Saint-Jean, en l'honneur de son patron. Sur le ban de Semeuse, la fabrique de Mézières possédait deux censes; et les Annonciades de cette même ville, une propriété dite : *Chalandry*. Le territoire communal de Villers-Semeuse était beaucoup plus étendu jadis. On le diminua lorsque Saint-Marceau, ancien écart de Villers, devint commune distincte; en outre, on lui supprimait toute la rive droite de la Vence pour en former le ban de La Francheville, notamment le *Bois-Madame* ou, plutôt, le *Bois de la Dame;* enfin, nous apprend dom Noël, on lui prit encore, çà et là, quelques lambeaux de terrain pour arrondir les villages avoisinants.

VIVIER-AU-COURT. — H., 2,199. — E., 541. — D. C., 9. — D. A., 11. — D. D., 9. — Hect., 829. — B. P., Vivier-au-Court. — F. L., le 28 août ou le dimanche suivant. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — S. C. C. *l'Union*. — Harm. — T. — Le village s'étend au pied d'un coteau faisant face au midi. Son horizon est fermé de tous côtés, sauf à l'est, par des collines assez élevées : cote 203 au sud de Moraimont; 225 au-dessus de Thumécourt; 255 au N.-E. en avant de la Vallée-Chausson. Arrosé par trois ruisseaux qui prennent naissance sur le territoire même : 1° ruisseau de la *Goutelle*, ou de *Moraimont*, et 2° de *Wastepré*, qui se réunissent pour former le *Thywée*, affluent de la *Vrigne*, en face du château du Faucon, laquelle se jette dans la *Meuse* à Vrigne-Meuse; 3° le ruisseau de *Pourchuru* ou de la *Folirie* dont les eaux proviennent de la *Fontaine aux Charmes*, de la *Fontaine des Anges*, et qui est affluent du Thywée. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux donnant des moellons, des pavés, de la chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et fragments ferrugineux.

Histoire. — C. de Vermandois. L'un des plus anciens villages du canton : daterait du dixième siècle. Son nom apparaît pour la première fois en 1040, quand Guy de Châtillon, quarante-troisième archevêque de Reims, donnait à Richard, abbé de Saint-Vanne, la terre de Vivier pour clore une contestation ecclésiastique, qu'il serait oiseux de raconter. Vivier était alors la paroisse la plus importante de tout le doyenné. Sa superficie, d'au moins 2,500 hectares, englobait, notamment, Issancourt, Gernelle, presque tout Cons-la-Grandville. On ne sait au juste en quelle année Vivier fut réuni au comté de Rethel; mais lorsqu'arriva la Révolution, cette terre appartenait encore à la puissante Maison de Mazarin. Aucun fait saillant de notre histoire locale ne met cette commune en relief.

Elle fut occupée — les armées alliées, en 1815, assiégeant Mézières — par les troupes du général prussien Zicktein qui commandait le camp de Saint-Lau-

rent. Terrorisés, les habitants s'étaient enfuis; on dut les faire revenir à son de caisse, avec promesse de ne les point molester et de respecter leurs maisons. Durement réquisitionnée en 1870, après la capitulation de Sedan, mais pillée plus atrocement encore. Contributions, pillage et réquisitions représentèrent une somme d'environ 225,000 francs.

Eglise. — Autrefois fortifiée. De style ogival. Plusieurs fois, reconstruite et remaniée. Semble remonter au seizième siècle. Le chœur est flanqué de deux tours circulaires fort anciennes, surmontées d'un toit conique en ardoises. Elles communiquent par une porte à l'intérieur de l'église; et sont mêmes d'embrasures larges, basses et ovales, d'où pouvaient être, en temps de siège, braquées de petites « pièces de campagne ». Dans la massive épaisseur de la muraille, des escaliers en pierre conduisaient à des « fenêtres d'observation ». En cet endroit se faisait le guet. A 20 mètres en avant de l'église, deux autres tours semblables, autrefois; elles furent démolies pendant la Révolution. De hautes murailles, garnies de crénaux, reliant ces quatre tours, lesquels créneaux furent également abattus, à la même époque. On entrait par deux petites portes dans cette enceinte qui, jusqu'en 1865, servit de cimetière.

Ecarts. — *Au Court,* 90 hab., non loin du ruisseau de Wastepré. Fut, à l'origine, une métairie dépendante de Vivier et construite par les moines verdunois, de Saint-Vanne. Au siècle dernier, les Annonciades de Mézières y possédaient une petite cense. — *Thumécourt,* 560 hab. Encore, en partie du moins, propriété ayant appartenu aux Annonciades de Mézières. — *Moraimont,* 160 hab. Il est parlé de Moraimont dans un cartulaire de 1220 quand Ermansette, comtesse de Luxembourg et de la Rasche, mande à son cousin Hugues II, comte de Rethel, qu'elle reçut de son fils Hugues III « l'hommage pour le fief de Moraimont. » Il y eut en ce lieu, pendant longues années, un moulin à farine qui devint successivement forge et fonderie. — *Berlichamp,* où furent trouvées, de même qu'au *Pré des Pâquis* et au-dessus des *Quinze-Cents,* de nombreuses antiquités ayant une origine gallo-romaine ou, pour quelques-unes, plus moderne.

WARCQ. — H., 881. — E., 230. — D. C., 3, — D. A., 4. — D. D., 3. — Hect., 919. — B. P., Charleville. — F. L., le premier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — S. M. — Harm. — Bâti dans une sorte de presqu'île que forment la *Meuse,* la *Sormonne* et le *ruisseau de This,* et ne tenant à la terre ferme que par un isthme d'environ 100 mètres. Territoire marécageux que la *Meuse* sépare, le long de sa frontière orientale, d'avec Mézières. C'est à Warcq que la *Sormonne* se jette dans la *Meuse.* Quelques petits ruisselets : ceux de *Praéle,* de *Warcq,* de la *Boulisse* notamment, sont à signaler. Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique, marne. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, moellons. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux au sud du village. *Terrain moderne :* sable, gravier et grève de la Meuse. Les très anciennes carrières de Warcq sont fort importantes.

Histoire. — C. de Vitry. Nous lisons dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES *(Charleville,* 1823) que « l'origine de Warcq est fort ancienne. Cette commune qui, successivement fut ville, comté, châtellenie, prévôté, existait aux temps de César. » Notre intéressant annaliste dom Ganneron nous dit : « La ville de Warcq-les-Mézières recognoist César pour fondateur et de vérité le reste qui se void de cete ancienne ville qui est une de prévostez du Rethélois, mais réduite à un pietre village, donne assez à cognoistre que c'estoit une place de conséquence avant que la proximité de Mézières l'eust despeuplée et que les guerres du pays l'eussent terrassée. » Les traces de cette chaussée romaine, qui formait l'embranchement de la grande voie reliant Trèves à Reims, sont

encore visibles sur la hauteur qui domine Praële ; et l'importance de cette petite ville était telle autrefois qu'elle eut un « bureau de talonnage » où l'on venait de très loin pour les vins et le blé. Quoi qu'il en soit, le nom de Warcq ne se lit officiellement, pour la première fois, que dans le pouillé de 1306 : c'était, à cette époque, la paroisse la plus importante des vingt-trois paroisses composant l'ancien doyenné de Launois.

Warcq assiégé en 971 par Adalbéron, archevêque de Reims (voir, plus bas, GUILLOY). D'après la *Chronique de Mouzon*, les fortifications de Warcq n'étaient que murailles en bois, revêtues de terre à l'intérieur; tours de bois fort élevées et placées sur les rives de la Sormonne et de la Meuse; des fascines et des haies d'épines garnies de redoutes en terre leur servaient, à l'extérieur, de revêtement. En bois aussi les maisons et le château de Warcq. Il est facile d'imaginer que les assiégeants n'eurent pas grand'peine à s'emparer de ces défenses, aidés qu'ils furent, en cela, par l'incendie.

Warcq fut uni, vers l'an 1094, au comté de Chiny. En 1379 — date probablement inexacte, — Louis de Mâle, comte de Rethel, achetait la châtellenie de Warcq au moment où le comte de Chiny, disparaissant de la scène politique pour s'englober dans le Luxembourg, en faisait hommage au roi Charles V et obtenait de ce monarque, par lettres-patentes du 23 avril 1380, que ladite chatellenie appartiendrait — et elle appartint jusqu'à la Révolution — au comté de Rethel. Faut-il ajouter que la guerre de Cent ans, les combats entre Impériaux et Français, les guerres de Religion et celles de la Fronde éprouvèrent Warcq maintes et maintes fois; sans compter « les armées du roi » qui vivaient sans ménagements sur le pays. D'où cette plainte en 1675 contre les armées du maréchal de Créquy : « Les troupes ont campé trois jours sur le territoire de Warcq, ayant enlevé tout ce qu'elles ont trouvé; dévasté, détériorié en partie les trois quarts des maisons; brûlé les bois, coupé blés et prairies. » Rappelons encore, entre autres désastres dont souffrit ce village, une terrible inondation en 1783 : la crue atteignit 2 mètres dans les rues de Warcq et se maintint à ce niveau pendant quatre grands jours. Du haut de leurs greniers, les habitants multipliaient les signaux de détresse; mais comment les secourir? La Meuse charriait d'énormes glaçons, les communications entre Mézières et Charleville étaient impossibles, ou tout au moins fort dangereuses. Un homme intrépide, Joseph Collin, au mépris de mille dangers, réussit à ravitailler Warcq, en allant de maison en maison porter des vivres, et sauva presque tout le bétail en si grand péril : son nom est de ceux qu'il ne faut pas oublier.



Warcq

Eglise. — Remonte au quinzième siècle; est d'architecture romane primi-

tive, mais a subi de nombreux remaniements. Trois nefs se terminant par un mur droit, l'édifice n'ayant point d'abside. La date 1537 se lit sur le vitrail de derrière le maître-autel en marbre, de forme romaine, où se trouve représentée l'histoire de saint Jean-Baptiste, patron de la paroisse. A droite et à gauche, deux vitraux, style ogival, datant de 1540; on y voit saint Nicolas. Aux piliers, quelques assez jolis ornements sculptés, surtout des culs-de-lampe dans le style du quinzième siècle; quelques pierres tumulaires. A l'extérieur, un bas-relief long de 60 centimètres, encastré dans la muraille : la scène qu'il offrait est tellement mutilée qu'il est impossible de la reconstituer. Le porche est surmonté d'une tour massive, sans style architectural, et jadis crénelée. Toute cette façade est de construction relativement récente. L'église de Warcq possède quelques ossements « sans titre » renfermés dans une châsse en bois, et aussi un buste en bois qui représente un évêque mitré; sur le socle, cette date : 1740. Le nom de saint Hilaire, qui se lit dans « la table » de l'autel, contre le premier de la nef, côté de l'épître, indiquerait-il la provenance de ces restes? D'autant plus que nous lisons dans dom Ganneron : « Il y a, proche de Mézières, un village appelé Warc, qui a esté autrefois une ville comme les boulevers restez le donnent assez à cognoistre, où est une église de Saint-Hilaire, evesque de Poictiers, fréquentée grandement des pèlerins tant de France que des pays estrangers où se garde pareillement le chef de ce grand docteur saint Hilaire, evesque de Poictiers. »

Château. — Nous ne parlons pas ici de la forteresse en bois qu'incendiait, et dont s'emparait Adalbéron, mais du château où furent réunies les milices de la région (1643), avant qu'elles allassent secourir Rocroi assiégé. A cette époque, sept ou huit tours, que reliait une épaisse muraille, entouraient et protégeaient Warcq; et, le long de ces murailles, des fossés que l'on pouvait, à volonté, remplir d'eau. Quelques-unes de ces tours se voient encore.

Ecarts. — L'*Usine,* 5 hab. — La *Belle-Vue,* 100 hab. — Les *Granges-Bertholet,* 139 hab. — Les *Granges-Pavant,* 71 hab., où les Hiéronymites de Belair, les Annonciades de Mézières, les Prémontrés de Sept-Fontaines, possédèrent autrefois quelques propriétés; par exemple les *Fermes* des *Hermines* et des *Valentins.* La cense des *Granges-Bertholet,* de l'autre côté de la Sormonne, appartint longtemps à la ville de Mézières et passait ensuite aux Chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville. Les seigneurs de Pavant étaient d'origine champenoise.

La *Haute-Praële* et la *Basse-Praële,* sur le chemin de Fagnon, ancienne ferme importante : fut en cet endroit la batterie XIV, lorsque les Prussiens bombardèrent Mézières. A Praële, se livrait, le 13 novembre, un combat petit, il est vrai, mais glorieux pour nous : l'ennemi, qui perdit cinquante-sept hommes en moins de quinze minutes, fut obligé de battre en retraite sur Sept-Fontaines. (Voir tous les détails de ce combat dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

Guilloy. — La *Chapelle-Saint-Hilaire.* — S'appelait Guilloy un village qui fut entièrement incendié et détruit, sans doute pendant la guerre terrible qu'en 1033 Eudes, comte de Champagne, fit à Ebles de Roucy, archevêque de Reims. A Guilloy, s'élevait en 971, lorsque l'archevêque Adalbéron assiégea Warcq, la très vaste église Saint-Hilaire; et, dans une de ses chapelles, provisoirement gardées les reliques de saint Arnould, pendant que l'on construisait, dans l'enceinte du château de Warcq, la chapelle Saint-Jean où le comte Othon voulait les déposer. L'église fut incendiée, mais les flammes respectèrent la chapelle où se trouvaient ces reliques. Adalbéron, qui s'en empara, voulut les envoyer à Braux, puis à Prix; or, un aigle, « qui va se nicher sur la pouppe et sans aide aucun, poussa le batteau contre mont au lieu de descendre à Braux. » Il remonta jusqu'à Nouzon (voir cette curieuse légende dans dom Ganneron :

CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS). Il ne reste plus aujourd'hui de cet antique village et de son église que la petite chapelle Saint-Hilaire, construite en 1804; proche la rive gauche de la Meuse à un kilomètre de Warcq, en allant vers Prix. C'est un lieu de petit pèlerinage.

WARNÉCOURT. — H., 192. — E., 51. — D. C., 6. — D. A., 8. — D. D., 6. — Hect., 536. — B. P., Mézières. — F. L., l'avant-dernier dimanche de mai. — C[ie] P. — Territoire arrosé par le *ruisseau des Rejets*, ainsi nommé de la *ferme des Rejets* — elle n'existe plus, — à l'entrée du *bois de la Hamelle* où se trouve la source, et par le *ruisseau de Warnécourt*, qui, réunissant leurs eaux, forment le *ruisseau de Faynon*, affluent de la Meuse, en face de Prix. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes sulfureuses et calcaires ferrugineux. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières oolithiques et terreuses; carrières ouvertes de pierres de taille et de moellons. — C. de Vitry.

Eglise. — Dans la chapelle, de fort nombreuses inscriptions relatives à la famille de Wignacourt : — Anne de Bellestor vivante V[e] de messire Claude de Wignacourt, chevalier seigneur de Warnécourt, Guincourt, Artau, Mongon et Touligny, capitaine d'une compagnie de chevau-légers pour le service du roi, le susdit Claude décédé le 15 août 1597 âgé de 55 ans et est inhumé dans l'église de Mareville-sur-Ouque auprès duquel lieu il a été tué par des voleurs, et la dite Anne décédée le 12 novembre 1612 âgée de 66 ans. — Messire Antoine de Wignancourt et Marguerite Daras sa femme, 1630, 1653. — Messire Jean de Wignancourt « capitaine d'une C[ie] de cent hommes de pied pour le roy, 15 octobre 1653 et dame Bonne de Tige son épouse, 1682. — Messire Daniel de Wignacourt, 1685 et dame Agnès Moet de Brouville son épouse, 1690. — Et enfin, pour ne seulement que les mentionner, les noms étant suivis de tous les qualificatifs seigneuriaux : Robert Antoine comte de Wignacourt, 1756 (inscription fort longue et ultra-élogieuse), fils de Antoine, marquis de Wignacourt seigneur de Warnécourt gouverneur de Donchery, 1736 et de dame Marie Hélène Madeleine de Villelongue de Brunehamel et Thierache, 1736. — Marie Louise Goujon de Condé épouse de Robert Antoine, 1729. — Charles Antoine François Marie, marquis de Wignacourt, 1759 (époque à laquelle appartenaient encore aux de Wignacourt la seigneurie et le château de Warnécourt).

Château. — Ce château, ou mieux cette maison-forte, fut, à son origine, 1322, possédé par le chevalier Bernier de Bernion qui, le 12 avril de cette même année, en rendit hommage à Jeanne de Rethel, fille du comte Hugues IV, laquelle venait de succéder à son mari, à suite de vente faite par Constance-Antoinette-Louise de Wignacourt, seule héritière de la branche aînée. Sous l'époque révolutionnaire, lorsque des de Wignacourt il était passé dans la famille des de Grandpré, ce château, nous apprend le rapport de l'officier Harmois, « ne pouvait opposer aucune défense, étant placé au pied d'une côte très escarpée. Il ne pourrait que servir de tombeau à ceux qui auraient la témérité ou plutôt la sottise de vouloir s'en servir contre les intérêts de la République. Il existait, il y a une vingtaine d'années, des tourelles et un pont-levis; mais toutes ces choses ont été détruites, ce qui prouve leur inutilité. »

De ventes en ventes, de transformations en transformations, ce château n'est plus aujourd'hui qu'une ferme plus ou moins somptueuse, n'ayant conservé du château que le nom. Tout proche, en faisant des fouilles, on trouvait deux carcans à clavettes enserrant encore des ossements. Il faut rappeler que les seigneurs de Warnécourt furent Hauts Justiciers. On y trouvait aussi, en mars 1899, de grands bronzes romains des empereurs Marc-Aurèle, Adrien, Antonin le Pieux, de Faustine mère et de Faustine jeune; puis, mais moins bien conservés, des bronzes de Maximin I[er], de Cemnode, de Domitien, de Lucille, de Julia-Domna. Les revers de ces médailles sont d'une fort intéressante variété.

Ecarts.— Le *Moulin,* 4 hab., sur le ruisseau des Rejets. — Le *Petit-Bonheur.* — La *Hobette,* 37 hab., où les Prussiens — dans ces deux écarts — eurent pendant le siège de Mézières, en 1870, un poste d'observation et des batteries. (Voir Meyrac, pages 582-586 : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

II. CANTON DE CHARLEVILLE.

Ce canton comprend onze communes : Charleville, Aiglemont, Damouzy, Etion, Gespunsart, Houldizy, Joigny, Montcy-Notre-Dame, Montcy-St-Pierre, Neufmanil, Nouzon. Il est borné : au nord, par le canton de Monthermé; à l'ouest, par celui de Renwez; au midi, par celui de Mézières; à l'est, par la Belgique.

31,493 hab. — 8,086 élect. — 9,137 hect.

On peut regarder les cantons de Mézières et de Charleville, avec celui de Monthermé, mais pour une partie seulement, comme équivalent à cette division du pays qui s'appelait, au temps de Clovis Ier, comté de Castrice = *pagus Castrensis.* Il tirait son nom, nous dit dom Noël, du château où résidait l'officier royal chargé de son gouvernement; car il n'y avait pas, alors, de ville importante en cette région reculée. Ce *pagus Castrensis* fut partagé depuis, probablement dès le septième siècle, en deux doyennés : celui de Mézières et celui de Launois ; ce dernier ayant subsisté jusqu'à la fondation de Charleville. Lorsque, pendant l'époque révolutionnaire, la France fut divisée en cantons, l'ensemble des communes, composant aujourd'hui notre circonscription, se trouva réparti entre trois cantons : celui de Charleville, formé de cette seule commune; celui d'Etion, avec sept municipalités; et celui de Gespunsart, qui en avait dix. Sous le premier Empire, quand furent réduits à trente-quatre les soixante-dix-sept cantons ardennais, celui de Charleville s'accrut territorialement; puis, en 1820, le traité des limites nous enleva Bagimont, Sugny et Pussemange.

Le territoire est traversé par la *Meuse,* qui sépare les deux Montcy, baigne la montagne d'Aiglemont, arrose Nouzon et Joigny. La *Sormonne* ne fait que le côtoyer, à Damouzy. Quant à la *Vrigne,* elle prend sa source dans les marais de Gespunsart pour se diriger tout aussitôt vers Vrigne-Meuse et Vrigne-aux-Bois. Parmi les ruisseaux, nous signalerons principalement : le *ruisseau de Neufmanil,* ou *de la Cachette,* que forment la *Goutelle,* appelée parfois la *Lutinerie,* et le ruisselet des *Blancs-Cailloux :* il se jette dans la Meuse à Nouzon; — le *ruisseau de Devant-Nouzon* ; — le *ruisseau de Damouzy* qui longe Etion et se jette dans la Meuse au Moulinet, à Charleville, lieu dit la *Folie Roger :* ainsi s'appelait une ancienne usine ; — le *ruisseau du Temple,* réunion de la *Bassée* et du *rû Bayard :* il se jette dans la *Sormonne.* — Disons enfin qu'un canal d'environ 450 mètres, taillé dans le schiste ardoisier, le long de Montcy, évite aux bateaux le grand détour de la boucle, formée par la Meuse, qui contourne le Mont-Olympe, en passant devant Charleville.

Deux parties distinctes dans ce canton. L'une boisée : Gespunsart, Neufmanil, Nouzon, Joigny, Montcy-Notre-Dame, où se développe l'industrie du fer, avec une altitude moyenne de 200 mètres ; — l'autre agricole : Aiglemont, Etion, Damouzy, Houldizy, Montcy-Saint-Pierre. Les forêts, à l'état de taillis, abondent en chênes, dont les écorces sont précieuses pour les tanneries. Dans la zone agricole, on récolte, plus spécialement, le seigle, l'avoine et la pomme de terre ; une assez grande quantité de légumes et du froment dans la partie limoneuse et sablonneuse du sol.

CHARLEVILLE. — H., 17,805. — P. H., 905. — E., 4,203. — D. D., 2. — Hect., 1,132. — B. P., Charleville. — F., le dernier lundi de janvier, le lundi

après le 22 juillet, le premier lundi d'octobre, le quatrième lundi de novembre. Marchés les lundis, jeudis et samedis; tous les jeudis, marché aux bestiaux. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — G. — T. — Cie P. — Cie Sauveteurs. — B. B. — Société de Prévoyance. — S. M. des Employés. — La Prévoyance carolopolitaine. — Les Ouvriers de la Verrerie. — Chambre Consultative des Sociétés de Prévoyance, de Retraites et de Secours mutuels. — Chambre de Commerce. — Caisse d'Epargne centrale. — Fanf. munic. — Soc. Phil. — *Estudiantina*. — S. ch. *les Enfants de Chevé*. — Chor. munic. —



Rue Thiers et Grande Rue de Charleville

Société de Tir. — S. G. *l'Espérance*. — Sociétés colomb. *l'Aérienne, la Carolopolitaine, le Ramier*, formant la Fédération colombophile. — Lycée de garçons. — Lycée de filles. — Ecole Normale d'instituteurs. — Ecole Normale d'institutrices. — Petit Musée, à ses débuts. — Loge maçonnique construite, en 1881, rue de Tivoli. — Temple protestant. — Bibliothèque ayant environ 40,000 volumes et 400 manuscrits. — Union des Commerçants.

Sociétés diverses parmi lesquelles : Association des Percepteurs; — Association des Femmes de Charleville; — Comité démocratique d'Etudes sociales; — Société coopérative des Travailleurs; — Cercle d'Escrime; — Société centrale d'Horticulture; — Mutualité scolaire; — Médaillés d'honneur; — Union artistique des Ardennes; — Union anticléricale; — Union départementale des Officiers et Sous-Officiers de sapeurs-pompiers; — Anciens Elèves du collège et du lycée Chanzy; — Anciennes Elèves du lycée Sévigné; — Anciens Rossat; — les Francs-Galois; — les Enfants de l'Arme blanche; — — Anciennes Élèves de l'école Normale d'institutrices; — Caisse de retraites des Sapeurs-Pompiers; — l'*Epargne*; — Société d'Histoire naturelle des Ardennes; — Combattants de 1870-1871; — Union des Commerçants; — Association coloniale; — Pêcheurs à la ligne *(La Matinale)*; — Société Maternelle; — Union de la Jeunesse ardennaise; — Œuvre de patronage des libérés; — Société de Médecine-Vétérinaire du département des Ardennes; — Syndicat professionnel de Pharmaciens du département; — Syndicat des Brasseurs ardennais; — Chambre syndicale des Industriels métallurgistes ardennais; — Association syndicale de Médecine de la vallée de la Meuse; — Chambre

syndicale ardennaise de la Boulonnerie; — Synd. des Agents généraux d'Assurances; — Chambre de Commerce; — Ch. S. des Ouvriers Brossiers, des Métallurgistes, des Typographes et Industries similaires; des Verriers, Tailleurs et similaires; — Association des Voyageurs de commerce; — Club des Cyclistes ardennais; — Union Vélocipédique ardennaise, avec section du Touring-Club de France; — S. C. C. *la Maison du Peuple;* — Fédération des Travailleurs socialistes des Ardennes, comprenant treize chambres syndicales; — l'*Etincelle*, cercle d'études sociales; — Commission des Quatre Fils Aymon.

Troisième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques et carrières dans ces calcaires. *Terrain diluvien :* terres à briques alimentant trois fours de briqueteries. *Terrain récent :* grèves et alluvions de la Meuse. Tout le terrain de Belair et les bois de la Havetière reposent sur le sol ardoisier. Les escarpements de la Meuse, entre Charleville et Montcy, vis-à-vis le bois Lécuyer, sont formés par une série de schistes rouges et verts et de quartzistes verdâtres. Ces nuances se fondent quelquefois dans le même échantillon. Au Waridon, des masses calcaires assez considérables affectant la forme de grandes lentilles et renfermant de nombreux fossiles. Ces roches, schistes imparfaits, tendraient à se diviser en feuillets; on voulut, autrefois, les exploiter comme marbre, mais il y fallut renoncer. A Montcy, l'épaisseur de ces roches se tient entre huit et neuf mètres. Le lias se trouve du côté des allées et surtout sur le versant de la *Terre à 'huile :* le calcaire argileux de ce groupe est abondamment exploité.



Le bois Lécuyer

Quant au terrain diluvien, on le rencontre non loin de la porte de Flandre; terre argilo-sableuse, pour la fabrication des briques, paraissant être le résultat de la trituration des argiles et des sables du lias. Ce dépôt occuperait — du moins les géologues le supposent — le fond d'un lac qui, aux temps préhistoriques, aurait existé en amont de la gorge, à l'endroit où la Meuse pénètre dans le terrain de transition. Le remous et le frottement des eaux, agissant à la surface des argiles du sous-sol, durent en détacher les parties fines; et celles-ci, se mêlant aux débris du calcaire sableux en suspension dans le liquide qui circulait sur l'affleurement de cette formation, aidèrent à composer cette alluvion.

Histoire. — Il est tout naturel, pour rappeler en quelques mots nos annales carolopolitaines, de passer la plume à Jean Hubert, l'intéressant historien de Charleville. Cité de création toute moderne, écrit-il dans sa GÉOGRAPHIE DES ARDENNES, « puisque sa fondation ne remonte pas au delà de 1606; mais *Arches*, qui fut son berceau, appartient à une époque beaucoup plus reculée. Arches était une de ces maisons royales dans lesquelles les rois mérovingiens et carlovingiens recevaient et consommaient en nature le produit de leurs domaines ou certains impôts qu'on leur payait. Quoique situé dans le royaume

de Lothaire, il appartenait, en 859, au roi Charles le Chauve, qui se l'était réservé soit à cause de ses revenus, soit à raison des belles chasses qu'il lui procurait. Il formait alors un domaine *libre* et indépendant.

« En 894, le domaine d'Arches, dont le château avait été ruiné, passa, par la donation de Charles le Simple, entre les mains des évêques de Liège, qui le cédèrent très probablement aux comtes de Porcien. L'un de ces derniers, Jacques de Montchalons, le vendit en 1293 à Louis de Flandre, comte de Rethel, qui le transmit à ses successeurs. Les comtes de Rethel ont toujours prétendu posséder la terre d'Arches en toute souveraineté. Cependant, Jean sans Terre est le premier qui ait pris le titre de seigneur souverain d'Arches, en 1415. La souveraineté d'Arches tomba, en 1566, avec les comtés de Nevers et de Rethel, dans la maison de Gonzague; et peu de temps après, en 1571, Louis de Gonzague obtint de Charles IX le titre de prince souverain d'Arches, au lieu de celui de seigneur souverain que portaient ses prédécesseurs. Il attachait une grande importance à sa terre d'Arches, et il lui accorda tous les avantages possibles. Il octroya aux habitants de grands privilèges, et il obtint pour eux, en 1581, du roi Henri III, l'affranchissement des droits de sortie pour le blé et le vin qu'ils tireraient du royaume de France.

« Charles de Gonzague succéda, en 1601, à son père, Louis de Gonzague, aux duchés de Nevers et de Rethel, et à la principauté d'Arches; mais trouvant que sa principauté n'avait pas assez d'éclat, il conçut, pour lui en donner davantage, le projet de bâtir une ville sur son territoire. C'est le 6 mai 1606 que Charles Ier de Gonzague jeta les fondements de la ville nouvelle à laquelle, par son décret souverain du 26 avril 1608, il donna le nom de CHARLEVILLE. Il l'entoura de fortifications, lui accorda des privilèges considérables et la dota d'institutions propres à assurer son accroissement et sa prospérité.

« Mais bientôt il reconnut qu'il lui serait impossible de mener seul son œuvre complètement à fin. Il obligea donc les villes de ses duchés et celles de son gouvernement de Champagne à faire bâtir, chacune, une maison dans sa nouvelle ville. C'est ainsi que fut construite, entre autres, la rue du Moulin; et voilà pourquoi on lit encore sur la principale porte d'entrée de plusieurs pavillons les noms de *Reims*, d'*Epernay*, d'*Ay* et de *Châlons*, à côté de ceux d'*Attigny*, de *Mézières*, de *Rethel* et de *Château-Porcien*. Par ses privilèges et par la sécurité qu'il leur promettait, il attira un grand nombre d'habitants des villes voisines. En 1609, il démembra du duché de Rethel la forêt de la *Havetière* et les villages de *Lumes* et de *Watrincourt* (Saint-Laurent) avec leurs dépendances, pour les réunir à sa terre d'Arches et de Charleville. En 1612, il obtint de Louis XIII la sortie franche du royaume des denrées de consommation et la libre entrée en France des objets fabriqués à Charleville. Charles de Gonzague fonda successivement : en 1613, le collège des Jésuites; — en 1620, le couvent des Capucins; — en 1623, l'Hôpital ou *Grand-Prieuré de la Milice chrétienne;* — en 1627, le couvent du Mont-Calvaire à Belair; puis il partit pour l'Italie où il mourut en 1637. — Charles II de Gonzague succéda à son aïeul Charles Ier; les dettes excessives que celui-ci avait laissées ne permirent à son successeur de contribuer que dans une proportion fort restreinte à l'agrandissement et au développement de la ville de Charleville.

« Il fut même obligé, en 1660 et 1663, de vendre une partie de ses domaines. Après cette vente, il ne lui resta plus en France que la principauté souveraine d'Arches et Charleville, qu'il ne conserva pas longtemps, car il mourut en 1665. — Ferdinand-Charles de Gonzague, successeur de Charles II aux duchés de Mantoue et de Montferrat et à la « principauté souveraine d'Arches et Charleville », fit son séjour habituel en Italie. Il était représenté en France par le comte Balliani, italien adroit et rusé qui savait profiter de toutes les occasions pour rançonner les habitants de Charleville, ou en obtenir des

dons volontaires pour le prince. — En 1667, la population de Charleville était de 400 bourgeois. — 1668, établissement d'une maison de santé pour les maladies contagieuses. — 1680, les nommés Titon et Fournier s'associent pour acquérir la forge de Nouzon, puis y établissent des foreries et émouderies : telle fut l'origine de la manufacture d'armes qui subsista jusqu'en 1836. — En 1679, la dame Morel fonde la maison des religieuses de la Providence pour l'enseignement des jeunes filles. -- Ferdinand-Charles meurt à Padoue en 1708. — Arrêt du Parlement de Paris du 20 août 1708, qui supprime la Cour souveraine de Charleville et ordonne que les jugements qui émaneront désormais des officiers de Charleville ne pourront être rendus qu'à charge d'appel au Parlement. — Après la mort de Ferdinand-Charles, Henri-Jules de Bourbon se fait attribuer la propriété de la terre d'Arches et Charleville, à cause de sa femme, Anne-Palatine de Bavière, créancière de la succession du duc de Mantoue. Cette terre n'est plus dès lors qu'un simple fief, qui passe successivement dans les mains de Mme la princesse de Condé, de Louis-Henri de Bourbon, et de Louis-Joseph de Bourbon. — Création de l'Hôtel-Dieu, en 1742; — des écoles des Frères, en 1765; — d'un bureau de charité, en 1778; — Charleville siège d'un district, en 1790; — le Pont-d'Arches réuni à Mézières, en 1791... »

Nous ajouterons ces quelques détails circonstanciés : Charleville, depuis l'an 1708, date de son incorporation au royaume, formait avec Mézières un gouvernement particulier qui dépendait du gouvernement militaire de la Champagne. Fut aussi le centre de l'une des trois directions régionales pour les gabelles. En 1790, siège d'un district; alors la garde nationale remplace la *milice bourgeoise*, la *compagnie de la Jeunesse* et la *compagnie de l'Arquebuse ;* quarante de ces gardes nationaux furent envoyés à Paris pour assister aux fêtes de la Fédération, en même temps que ces fêtes étaient solennellement célébrées sur la place Ducale. A suite de la loi du 2 novembre 1790, furent vendues les maisons monastiques des *Récollets*, des *Carmélites*, des *Prémontrés ;* les autres furent données par l'Etat pour être transformées en établissements d'utilité publique, par exemple : les *Capucins*, aujourd'hui le Tribunal ; le *Sépulcre*, aujourd'hui la Bibliothèque et l'école Normale de garçons. — Le 2 brumaire, an I de la République, le « Conseil général de la commune » décide que Charleville s'appellera *Libreville :* le quartier Notre-Dame devint le *quartier de la Montagne;* ceux de Saint-Ignace, de Saint-François et du Sépulcre furent les quartiers de l'*Egalité*, de la *Fraternité* et de l'*Union*. — Après Waterloo, alors que les troupes alliées entraient en France, la ville fut violemment envahie et pillée par l'avant-garde de l'armée du Nord, que commandait le colonel Scheffer, puis frappée de lourdes réquisitions. — Encore plus cruellement rançonnée pendant le siège de Mézières, en 1815, période douloureuse qui recommençait pour Charleville en cette année 1871, si justement appelée par le poète : *l'Année terrible !*

Eglises. — Charles Ier jeta les fondements de l'église Notre-Dame qui devait être l'église paroissiale. Une vaste place la séparait de la rue des Marbriers... sur le plan; car cette église, dont on a retrouvé la substruction, ne fut jamais terminée, l'argent ayant fait défaut. C'est donc la chapelle du *Grand-Prieuré*, — à laquelle on ajouta les bas-côtés et le chœur — qui fut érigée en paroisse. Elle occupait, vis-à-vis l'*hôtel* actuel *du Commerce*, l'emplacement où se trouve aujourd'hui le *café du Petit-Bois*. L'église existante maintenant, de style roman, fut construite dans l'enclos appartenant à ce *Grand-Prieuré de l'ordre et religion de la Milice chrétienne ;* un titre sonore et sentant son époque ! Architecte : M. Racine père. Les plans avaient été soumis en 1851. La première pierre fut posée le 7 juin 1860. Aux angles intérieurs du transept, près de la chapelle latérale, entre quelques peintures décoratives, trois toiles démontées de leurs

châssis, enlevées de leurs cadres : *Baptême de Saint-Remy par Clovis ; Descente de Croix ; Résurrection de Notre-Seigneur,* attribué à Nicolas et Jacques Wilbault.

Une deuxième église, dite de secours, d'origine toute récente, se trouve boulevard Gambetta.

Le Temple protestant est entre deux maisons, sur l'alignement, route Nationale.

Le Mont-Olympe. — En dépit de ses remparts, dont il ne reste plus trace maintenant, et de ses fossés, Charleville ne fut jamais une place forte très redoutable : aussi, Charles de Gonzague voulut-il compléter sa défense en construisant un château-fort sur la *Montagne du Chastelet*, où se serait élevée — mais à quelle époque ? — une forteresse immense ; et même se serait étendue — ajoute la tradition fort complaisante — une ville très peuplée, capitale (?) du comté de Castrice. En tout cas, il paraît à peu près certain qu'il y eut sur ces hauteurs un castrum gallo-romain. Cette montagne du Chastelet, que le fondateur de Charleville appela, mythologiquement, *Mont-Olympe* — les armes de Charles de Gonzague avaient pour cimier cette montagne célèbre aux temps antiques, — appartenait alors à la principauté de Château-Regnault, dont la souveraine était, en ce temps, la princesse de Conti. Elle se trouvait donc « hors du royaume de France ». Cinq bastions en terre et deux grosses tours composèrent d'abord cette fameuse redoute. Plus tard, elle s'adjoignit une enceinte formée de douze bastions, laquelle renfermait une deuxième enceinte, également bastionnée, qui protégeait la caserne, les magasins de munition, le logement des officiers, et sans doute aussi quelques habitations de marchands. On songea même à l'agrémenter d'une chapelle... qui ne fut jamais achevée. L'accès du fort n'était pas difficile ; sauf au midi, toutefois, où la Meuse et un escarpement rapide lui servaient de défense aussi solide que naturelle. On y accédait par un sentier qui serpentait sur le flanc de la colline. Or, comme cette forteresse avait pour mission de protéger Charleville et qu'il fallait pouvoir communiquer aisément avec la cité, Charles de Gonzague fit jeter sur la Meuse un pont de cinq arches. Il partait de l'endroit où la légende affirme que les Druides firent souvent des sacrifices humains (?) — lieu dit le *Dagot*. — pour aboutir à la place du Sépulcre.



Sous le Mont-Olympe

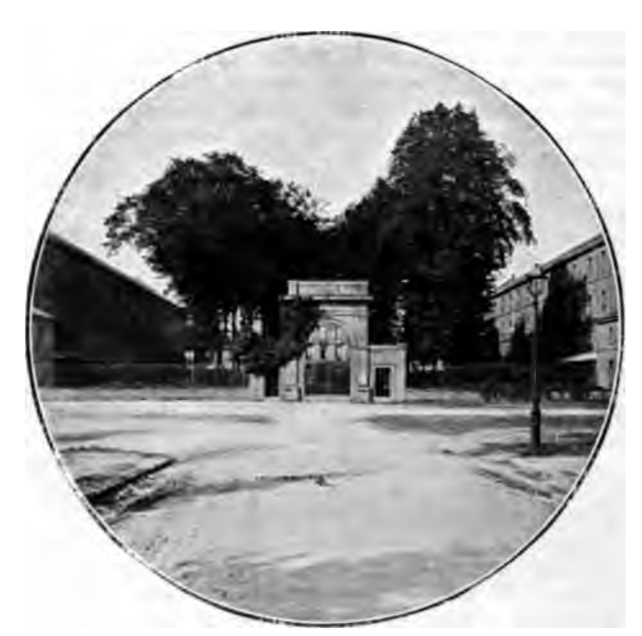
Naturellement, ce château-fort, sur la frontière française, inquiéta Richelieu. Aussi, lorsque la princesse de Conti eut échangé sa principauté de Château-Regnault contre « les terres de Pont-sur-Seine », le cardinal engagea-t-il Louis XIII à se déclarer le suzerain du Mont-Olympe. C'était en 1629 : et, huit années plus tard, mettant à profit l'absence de Charles de Gonzague, que ses intérêts dans le duché de Mantoue attiraient en Italie, Louis XIII s'emparait de la forteresse, y plaçait ses troupes et nommait « gouverneur du Mont-Olympe, pour le roi », le sire de la Trémoille, duc de Noirmoutier, lequel, peu modeste, fit immédiatement à l'hôtel des Monnaies de Charleville — il existait depuis 1625 — une médaille aux armes de sa famille, ayant au revers un Hercule portant le globe du monde, avec cette devise : *Pour lui l'Olympe est un léger fardeau.* Plus tard, le monarque, voulant accroître son château-fort et le rendre plus majestueux, plus redoutable, y dépensa de telles sommes qu'à juste raison il put appeler ce Mont-Olympe son « *Mont d'Or* ». (Voir REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE. Voir aussi « l'affaire du comte de Soissons et la campagne du maréchal de Châtillon » dans la REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE.

Lorsque Louis XIV — sur les conseils de Vauban — ordonna la démolition des petites places et des forts isolés de son royaume, le Mont-Olympe fut démantelé, et les matériaux fournis par ce démantèlement allèrent renforcer les travaux que l'on faisait en ce temps, 1686, pour la défense de Mézières. Deux pans de murs ! voilà tout ce qui reste actuellement de la forteresse. Quant à la colline, elle se transformait — année 1848 — en une charmante promenade que M. Lolot, son aimable propriétaire, mettait obligeamment à la disposition des promeneurs carolopolitains. Au sommet, un belvédère en forme de tour, assez délabré, bien que d'origine moderne, et qui, dans ce paysage qu'il domine, n'est pas sans un certain cachet. Furent démolis, à la même époque (1836) que la forteresse, les remparts (?) de Charleville : une enceinte conique, des fossés peu larges et peu profonds, quatre portes : *portes de France*, de *Flandre*, de *Luxembourg*, de *Bourgogne ;* — puis dix bastions : *bastions* du *Maine*, de *Longueville*, de *Gonzague*, de *Montferrat*, de *Bavière*, de *Lorraine*, de *Clèves*, de *Saxe*, de *Bourbon* et d'*Autriche*. Disparut en même temps, aussi, le pont qui reliait le Mont-Olympe à la place du Sépulcre.

Un ancien plan de Charleville nous a conservé la position exacte de ces fortifications. — A droite, porte de Flandre, le bastion de Longueville et celui du Maine, non loin de Mont-Joly. La porte de France, en face les Allées, est flanquée, à gauche, du bastion de Bourbon et, à droite, de celui d'Autriche. Le bastion de Saxe fait face à la Gare. La porte de Luxembourg, dite du Petit-Bois, est, à sa droite, défendue par le bastion des Clèves et, à sa gauche, par celui de Lorraine. A l'autre angle, tout à côté de la « maison Lolot », le bastion de Montferrat protégeait la ville, ainsi que, du côté de la Meuse, un rempart.

Quelques anciennes maisons historiques. — Les *casernes* de Flandre et l'*Hotel-Dieu de Saint-Louis*, construits par ordre de Louis-Henri de Bourbon, prince de Condé, qui fut, de 1724 à 1740, gouverneur de Charleville. La ville, pour ces casernes, dut emprunter 40,000 livres, qu'amortit une taxe de six deniers par livre de sel vendue, mais dont furent exempts les Capucins et les Récollets. Les travaux durèrent deux années et dépassèrent 80,000 livres. Près de la porte du Petit-Bois, furent, en même temps, aménagées des écuries : il n'en reste plus vestiges actuellement. Les casernes, ayant pavillons réservés pour officiers, devaient recevoir un bataillon d'infanterie et trois escadrons de cavalerie. — Quant à l'*Hotel-Dieu de Saint-Louis*, il remplaça le « grand Hospice » du Prieuré qui ne fut jamais terminé... toujours faute d'argent. — Le *Tribunal*, siège du district pendant l'époque révolutionnaire ; ancien couvent des Capucins, fondé le 14 octobre 1628 ; donc l'un des plus anciens et, aussi,

des plus importants de la ville : 26 cellules, une cuisine, un réfectoire, un chauffoir, une bibliothèque où se trouvaient, en 1790, lorsque fut fait l'inventaire des maisons religieuses, 4,138 volumes, dont 101 manuscrits et 214 *ouvrages défendus* (?) : un magnifique jardin et une assez vaste église. Le cimetière paraît avoir occupé l'emplacement où se trouve la maison Devillez. Des fouilles, en cet endroit, firent découvrir le corps d'un capucin, ayant encore toute sa barbe, et parfaitement conservé. — Le *Haras impérial,* transformé, après l'incendie du Collège, en *Lycée Chanzy.* — Le *couvent des Carmélites,* fondé le 2 octobre 1632 par la duchesse de Mantoue. Couvent très riche, possédant une maison dans la rue Saint-Bonaventure, une autre sur le quai de la Madeleine et un assez grand nombre de propriétés rurales. Le domaine conventuel se trouvait sur l'emplacement qui s'étend aujourd'hui de l'école Saint-Remy à la maison Gailly. — Le *couvent du St-Sépulcre.* Sépulcrines venues de Liège, ayant été demandées à l'évêque de cette ville par le duc de Nevers. Ce couvent posséda de nombreuses et très riches propriétés : notamment à Dom-le-Mesnil, à Aubencourt, à Cliron, à Donchery, à Etion, à Fresnois, à Ham-les-Moines, à Mohon, à Montcy-Saint-Pierre, à Saint-Aignan, à Semeuse, à Thin, à Villers-sur-Bar. Lorsque la Révolution eut dispersé ces religieuses, le couvent et ses dépendances, proclamés propriété municipale, devinrent le collège pour remplacer l'ancien collège des Jésuites, rue du Moulin, — le Séminaire, l'école Normale et la Bibliothèque — reconstruite après son incendie — où se trouvent environ 40,000 volumes et 400 manuscrits; la plus grande partie de ces ouvrages provenant des abbayes de Signy, d'Elan, de Belval, du Mont-Dieu, des Capucins et des Récollets de Charleville, des Minimes de Rethel, des Bénédictins de Mouzon et d'Elan, des collections précieuses de l'avocat Danger et du marquis de Sy. — Le *couvent de la Providence* est, sur la place des Capucins, aujourd'hui le couvent du Sacré-Cœur.



Lycee Chanzy, à Charleville

La *Mairie.* Sa construction date de 1843 : en creusant les fondations, on trouvait une plaque de plomb sur laquelle était écrit (nous rajeunissons l'orthographe) : « Charles, duc de Nivernois et de Rethellois, par la grâce de Dieu, prince souverain d'Arches et fondateur de cette ville de Charleville, a mis la première pierre de ce palais, le 17ᵉ jour de mars l'an 1625 et de la fondation de la ville le 19ᵉ, ce qui soit, à la gloire de Dieu tout puissant et de

la Vierge immaculée. » A la Mairie, un excellent tableau qui représente le duc de Nevers « jetant les fondements de la Ville » : peint par Leloir; donné par l'Etat, en 1846. Le plan de Charleville — 1606, mais les premières constructions datent de 1608 — était des plus simples : au centre, une grande place quadrangulaire à laquelle venaient aboutir les quatre principales rues, divisant la ville en quatre quartiers égaux ; trois autres places réparties dans ces divers quartiers; des rues tirées au cordeau, des constructions régulières, tel était le dessin primitif auquel le commerce, l'industrie, le temps et les besoins nouveaux d'une population toujours croissante ont fait subir, sans l'altérer toutefois, d'importantes modifications. Un hôpital, des églises, un moulin, un palais, devaient compléter l'ensemble de la ville.



La place Ducale un jour de marché

Le palais était magnifique, sur le plan; car si la première pierre en fut posée, nous l'avons vu, le 17 mars 1625, l'argent manqua toujours pour l'achever. La façade principale, se déployant sur toute la largeur de la place Ducale (où tous les lundis se tient, indépendamment de ceux tenus en semaine, un marché très suivi), à l'ouest, devait s'étendre à droite jusqu'à la place St-Ignace et l'ancien collège, et à gauche jusqu'à la rue des Rethélois, aujourd'hui rue des Marbriers. Son extrémité occidentale s'arrêtait à la place de Nevers. Les jardins, tracés à l'Italienne, occu-



Types de vendeuses

paient tout l'espace compris entre l'angle sud-ouest de la place Ducale, de la rue des Rethélois et la rue Saint-Pierre. Appartenaient aux dépendances du palais, la cour de la Neuville et la place de l'Orme où s'élevait, autrefois, l'église du Daga; cette place tirait son nom d'un orme qui fut planté au lieu même où était l'église. Cet arbre, ayant disparu, fut remplacé par un arbre en fer que l'on voit encore sur l'une des maisons voisines, et qui, la plus rapprochée de l'arbre primitif, s'appelait la *Maison de l'Orme*. La cour d'honneur du palais se développait sur les terrains où, depuis, fut construite la rue du Palais. Elle débouchait sur la place entre deux bâtiments que reliait une arcade. On voyait encore, en 1791, une cage de fer attachée à la maison qui faisait, côté droit, l'angle de la rue et de la place, d'où son nom : *Maison de la cage de fer*. On y exposait les individus condamnés au pilori.

Le *Château de Festu* occupait sur le terrain où se trouve actuellement le quartier dit Saint-Ignace, sur la place Ducale. Le mot « festu », s'appliquant à une maison, signifiait « abandonné ». — *Hotel de la Croix-d'Argent*, rue Saint-Jean (maintenant la rue Victoire-Cousin), et appartenant à M. Vallée. De son hôtel il fit une salle de théâtre exiguë, sans décors autres que des paravents peinturlurés, et où, pourtant, s'entassaient les spectateurs. Puis ayant, en 1790, vendu sa *Croix-d'Argent*, M. Vallée fit construire, pour servir de théâtre, la maison qu'occupe maintenant, entrée de la Grande Rue, le *Crédit Lyonnais*, et où, pendant assez longtemps, fut l'imprimerie Pouillard. A cet endroit se trouvait la fameuse grille construite en 1806, vis-à-vis l'emplace-



La vieille grille de Charleville

ment qu'occupait la porte de France, et dont quelques gravures de l'époque nous ont conservé le très pittoresque aspect. En 1862 furent vendus les matériaux que donnait la démolition de cette grille. Notre théâtre actuel date de 1839.

La *Verrerie*, qui s'étend le long de la Meuse, au Moulinet, fut fondée en 1645 par un gentilhomme nommé Bernard Dagua, et eut, en son temps, la réputation d'être « l'un des plus beaux ornements de la ville et de la souveraineté ». — La *Manufacture d'armes*, construite sous Louis XIV, visitée par Pierre le Grand et par Napoléon Ier. Lors de son passage à Charleville, le célèbre czar de Russie couchait dans l'hôtel — pas encore trop défiguré extérieurement — qu'habitait

le lieutenant général du bailliage; c'est la maison qui porte les nos 6 et 8, rue de Flandre, vis-à-vis la Manufacture. — La *Maison de la Synagogue*, où les Juifs venus d'Amsterdam eurent leur temple : de nos jours, conserve encore ce nom. — Au bas de cette même rue des Juifs, la *Maison-Blanche*, aujourd'hui détruite, où résidaient « les sergents de la ville ». — *Mirefleur*, maison de plaisance qu'eut au Petit-Bois Louis de Gonzague : sur son emplacement fut construite la sucrerie transportée depuis proche l'usine à gaz, et qui n'existe plus actuellement. — Le *moulin d'Arches*, ou moulin banal, au lieu dit aujourd'hui le *Moulinet*. — Les *Trois-Rois*, hôtellerie mal famée de la rue Sainte-Marie, qui fut maintes et maintes fois, jadis, le théâtre de scènes ultra-galantes. — Le *palais d'Arches* : quel fut son emplacement? il est hypothétique. Peut-être occupait-il cette partie de Mézières appelée faubourg d'Arches. Ce palais, que longeait une voie romaine — ou mérovingienne, — paraît avoir été l'une des résidences préférées de nos premiers rois francs. En 1601, Charles de Gonzague était prince et souverain d'Arches. Trouvant que sa principauté n'avait pas assez d'éclat, il résolut de fonder notre cité carolopolitaine, parce que « son vouloir et intention était que le lieu auparavant appelé Arches, en sa souveraineté d'Arches, fût maintenant, et désormais, appelé Charleville. » Les Chartreux du Mont-Dieu, qui possédaient une ferme assez considérable aux environs de Mont-Joly, la cédèrent à Charles de Gonzague en échange d'autres terres situées à Romery et au Theux. Les Moines de Mouzon et les Chanoinesses de Laval-Dieu en firent autant pour des propriétés qu'ils avaient aux environs de la gare actuelle. Le fondateur de Charleville se trouvait donc en possession de terrains immenses. Au *Daga*, déjà, s'élevait un petit hameau ayant sa chapelle à l'endroit où se trouve la *rue de l'Orme*, et sur l'espace compris aujourd'hui entre la *place de Nevers* et le haut de la *rue Bourbon*. — La *Manufacture de tabacs*, fin dix-septième siècle. A signaler aussi l'existence au Pont-d'Arches d'un fabricant de pipes, nommé Nicolas Marbey : c'est sans doute le premier industriel de cette spécialité dont fassent mention nos annales locales.

Le *Moulin*, sur la Meuse. Sa construction remonte à 1622 : « Le plus beau moulin de toute l'Europe, voire de tout le monde, pour l'excellence de son bastiment, » écrit, dans son enthousiasme exagéré, dom Ganneron, qui ajoute : « Il ne faut, aussy, oublier comment le prince a basty un pont sur la Meuse, qui est l'une des plus belles pièces de la ville, sur lequel il y a dix belles guérites de pierre de taille couvertes d'ardoises, cinq de chaque côté qui donnent un bel ornement au pont. » Le moulin est aujourd'hui édifice communal : diverses salles y sont aménagées pour réunions publiques, ou de sociétés scientifiques, répétitions musicales, ou autres usages ayant un intérêt commun. Sa façade se compose de quatre colonnes engagées, à bossage et chapiteaux ioniques, s'élançant de la base au faîte et supportant deux à deux une corniche coupée par le milieu et surmontée d'un fronton avec l'écusson de la ville dans le tympan; le tout « coiffé » d'un comble de bonnes proportions; construction



Le vieux moulin en 1865

en briques avec pierres saillantes aux encadrements des fenêtres et aux angles des bâtiments.

La *place Ducale*. — 126 mètres de long sur 99 mètres de large; maisons à hautes toitures pointues, et à arcades surbaissées qui forment un promenoir couvert (telle est, à Paris, la place des Vosges).

A Charleville, écrit dom Ganneron, « il y a la grande place Ducale enrichie de vingt-quatre beaux pavillons, de quatre grands dômes et du palais ducal; et au milieu de ladite place, il y a un grand bassin de marbre pour la fantaisie. Tous les toits y sont couverts d'ardoises, le tout basty avec tant d'artifice que toute la ville semble estre le palais d'un grand roi. »



Place Ducale

On voit encore, sur la place Ducale, les maisons au-dessus desquelles s'élevaient les quatre dômes dont parle notre annaliste : ce sont ces quatre maisons qui ne se terminent point en toits aigus. Ce dôme était semblable à celui qui surmonte encore le couvent du Sépulcre. Au-dessous de ces dômes était un carillon qui, lorsque sonnaient les heures à l'horloge, jouait les airs qu'aimait le prince de Gonzague. Pour la fontaine de la place Ducale, un projet de statue — celle du fondateur de Charleville — par Alphonse Colle, avec soubassement par M. Petitfils, architecte-voyer.

Le *Monument*. Sur le rond-point, au bas des Allées, le groupe de Croizy, dit le « Monument ». Deux blessés, à l'abri du drapeau français : l'un, debout, contre une colonne, appuie sa main gauche sur le côté; de l'autre main, il tient un tronçon de sabre. Le deuxième soldat, assis, de son doigt étendu, montre l'ennemi à son compagnon. Le piédestal, en pierre bleue, est une pyramide tronquée; sur le socle est écrit : *1870-1871, aux Ardennais morts pour la Patrie*.

Ecarts. — *Sous les Roches*, avec l'auberge du *Coq-Chantant*. — *Chemin de la Houillère*, 9 hab. — La *Villette*, dont les maisons s'alignent sur la route de Monthermé. — La *Culbute*, dans un fort gracieux vallon, à l'orée du bois de la Havetière — jadis le bois d'Arches, — l'une des ramifications des anciennes forêts de Thiérache. — Le *Moulinet* ou, selon l'orthographe d'autrefois, « les moulinets », car il y eut jadis, en cet endroit, deux moulins. — *Tivoli;* était, au quinzième siècle, un domaine rural appartenant à Jean de Bourgogne, comte de Rethel, où se trouvait une maison fort modeste avec un jardin non moins modeste. Ce lieu s'appelait alors *Estonne*. Jean de Bourgogne donnait ce domaine au couvent de Berthaucourt, à Mézières, où l'un de ses fils naturels avait pris l'habit religieux. Lorsque fut détruite la citadelle de Mézières, les moines de Berthaucourt furent obligés de quitter le faubourg. Ils transportèrent alors leur couvent à « Estonne », dans le petit jardin dont nous avons parlé et qu'alors ils nommerent *Bethléem*. Il leur fut accordé par surcroît une assez belle vigne, car jadis Mézieres et Charleville eurent de forts importants vignobles. Un ancien plan nous montre qu'attenait a ce couvent un *cimetière* dit de *Saint-Lambert*. — La *Pré-au-Pont*, où les Chartreux du Mont-Dieu avaient une prairie dépendant de leur domaine qu'ils cédaient par échange à Charles de Gonzague, lorsqu'il fonda Charleville. Les Prémontrés de Laval-Dieu possé-

daient aussi, *chemin* actuel de la *Gravière*, quelques terrains qu'ils cédèrent, pour le même but, au fondateur de notre cité. — *Belair*, 500 hab. environ; 200 mètres au-dessus du niveau de la mer (Hubert dit 240 mètres). Faubourg qui réclame son autonomie communale. Tire son nom de sa situation sur le penchant d'une colline qui domine la Meuse. D'origine moderne, ne doit son existence qu'aux Hiéronymites appelés en ce lieu par Charles de Gonzague. Une tradition veut que ce monastère, commencé en 1627 et achevé en 1629, et qui tout d'abord se nomma le *Calvaire*, ait été construit à la même distance de Charleville que le Calvaire l'est de Jérusalem. Le 26 août 1676, les Hiéronymites furent remplacés par des Chanoines de Prémontré. Le couvent fut vendu sous la Révolution, comme bien national. Autour du monastère s'étaient, à l'origine, groupées d'assez nombreuses fermes; premier noyau de ce faubourg qui, jadis, eut une assez considérable fabrique de bougies. Un ruisselet, à l'est, le sépare de Charleville et de Montcy. — *Montjoly*. Entre la route de Flandre et la voie ferrée, sur le versant d'une colline; la plupart des prairies dont se compose cet écart appartinrent jadis aux religieux de Bethléem; les Chartreux du Mont-Dieu y possédaient une ferme. — Le *Fond de Santé*. Lorqu'en l'année 1699 Charleville fut ravagé par la rougeole infectieuse, qu'alors on appela « fièvre populaire » parce qu'elle atteignait surtout les classes pauvres, c'est à la « maison de santé », proche le ruisseau d'Etion, que furent transportés et soignés un fort grand nombre de malades; d'où le nom de cet écart.

Le *Petit-Bois*. On suppose parfois, mais faussement, que le Petit-Bois, jadis propriété des ducs de Nevers, aurait été, surtout à l'endroit où se trouve la *clouterie Gailly*, un écart de Charleville, parce que la *porte de Luxembourg*



Petits cloutiers démêlant les clous

— elle s'élevait à l'intersection de la rue du Petit-Bois et de la rue Forest — séparait ces terrains, encore vagues en 1840, de la cité carolopolitaine. Le Petit-Bois fit toujours partie intégrante de Charleville.

AIGLEMONT. — H., 154. — E., 206. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 6. — Hect., 885. — B. P., Charleville. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — B. B. — S. M. — Chambre syndicale des ouvriers métallurgistes. — Société

coopérative de consommation *l'Epargne.* — Territoire arrosé par la Meuse qui sert de collecteur à maints petits ruisselets parmi lesquels le *Tanimont* et la *Jonquette,* et le *ruisseau de Grandville.* En partie couvert de bois, surtout au levant et au nord, et parmi lesquels : le *bois Rignolet,* 291 — la cote du village est à 260, et celle de l'*arbre Ligneul* à 281 ; — les bois de *Grucy,* des *Hazelles,* de *Gely,* de *Pré-Bernard* et surtout du *Différend* qui borne la commune du côté de Saint-Laurent. Egalement est boisé le versant des collines qui longent la Meuse : cette partie s'appelle *Waibes d'Aiglemont.* Troisième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux, moellons, sables jaunes. — C. de Vitry.

Eglise. — Il y eut dans l'ancien village de Champeaux, le vieil Aiglemont — ou, pour orthographier comme autrefois : *Es-le-Mont* = sur le mont — une église célèbre sous le vocable de saint Quentin. Mais après le siège de Mézières en 1521, disparut ce bourg tant il fut atrocement incendié et pillé par les Impériaux. Ceux de ses habitants qui survécurent transportèrent alors leurs demeures sur le haut de la montagne et fondèrent Aiglemont, d'où le nom du village qu'une étymologie fantaisiste ferait dériver d'*Aguilæ-Mons* = la montagne de l'aigle... romaine. Ne pas oublier toutefois qu'au lieu dit le *Champ de Bataille* furent trouvés des débris d'armures, des ossements humains et des tombes que l'on croit être d'origine gallo-romaine. En outre, au pied de la colline, un gué dit le *Gué des Romains* où les soldats de Sickingen et de Nassau passèrent la Meuse lorsqu'ils firent retraite sur la Picardie, 1521 ; nous verrons souvent combien cette retraite fut cruelle pour maints de nos villages ardennais. Dans ce pillage que nous venons de relater, l'église de Champeaux n'avait pas été détruite ; mais comme, par la suite, elle tombait en ruines, il fallut la remplacer — vers l'an 1580, — et l'édifice nouveau s'éleva sur la colline au milieu du village d'Aiglemont. Cinquante années plus tard, fut bâtie, sur l'emplacement qu'avait occupé la primitive église de Champeaux, une petite chapelle sous le vocable de saint Quentin : devenu lieu, d'ailleurs peu fréquenté, de pèlerinage. L'église actuelle date de 1836, ayant remplacé celle que nous avons dit avoir été construite en 1580. Dans le cimetière, encore en souvenir sans doute, une autre chapelle dédiée à saint Quentin.

Château. — Au lieu dit *Bois du Jeune et du Vieux-Gély* exista, jadis, un château depuis longtemps disparu et dont les origines ne sont pas très précises. Il aurait été pris d'assaut et rasé, en 1521, avant ou après le siège de Mézières.

DAMOUZY. — H., 347. — E., 124. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 6. — Hect., 880. — B. P., Charleville. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Un seul ruisselet important arrose le territoire qu'il délimite d'avec ceux de Tournes et de Houldizy : le *ruisseau de la Bassée* — du moulin de la Bassée qu'il active — également appelé *ruisseau du Temple* et, à sa partie supérieure, *ruisseau de Houldizy.* Un autre petit filet d'eau tellement maigrelet qu'il est souvent à sec, c'est celui qui, prenant sa source à Damouzy, traverse Etion et va se jeter dans la Meuse, rive gauche, au Moulinet. Troisième étage du *terrain ardoisier :* schistes imparfaits. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires sableux et moellons. — C. de Vitry.

Eglise. — L'ancienne église de Damouzy, détruite en 1637 et remplacée par l'église actuelle, était fortifiée. Au nord, lieu dit *Ruelle de Nouzon,* se trouvait une maison-forte, appartenant aux Chanoines de Braux, lesquels Chanoines possédaient encore le *Jardin de la Salle,* les courtils de *Noyer-Gillet* et de *Malecamp.* En outre, trois communautés anciennes eurent des propriétés à Damouzy : la Maladrerie de Monthermé, vulgairement dite les *Trépassés ;* les Carmélites de Charleville ; l'Ordre de Malte qui possédait le Temple.

Ecarts. — *Fontaine-d'Orlodot;* tire son nom d'une famille noble qui aurait eu sa demeure en ce lieu. — Le *Bois de la Foucauderie*, même origine de nom. — La *Ferme des Rousseau d'Houldizy*. Cette désignation caractéristique nous révèle l'origine de Damouzy qui s'appelait primitivement les *Fermes de Damouzy* indiquant, non une agglomération de maisons formant un bourg, mais une réunion de fermes. — *Simonelle*, ancienne ferme qui appartint à la fabrique de Mézières. L'usine Simonet, la maison du temple Simonet, la prairie Simonelle, la ferme Simonelle paraissent être les démembrements d'un ancien domaine auquel le propriétaire aurait donné son nom. — *Sorel*, où l'on a compté, nous dit une ancienne tradition, jusqu'à quarante-huit « jeunes hommes ayant barbe. » A l'entrée du bois de la Havetière, ancienne cense, faisant, au seizième siècle, partie de la Grange-aux-Bois et devint ensuite propriété des Jésuites qui firent à Damouzy une courte apparition que rappelle le *Clos des Jésuites*, non loin de leur chapelle dédiée à saint Etienne, et actuellement détruite. — Le *Temple*, où l'Ordre de Malte possédait la maison du Temple de Simonet, qui fut membre de la Commanderie de Boncourt (un village de l'Aisne, canton de Sissonne). — Le *Moulin du Bourriquet*, dont les habitants de Damouzy étaient banniers.

ÉTION. — H., 368. — E., 106. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 4. — Hect., 392. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Une grande partie du territoire est couverte par le bois de la Havetière où l'on relève les cotes 202 et 216. Est à la cote 164 la vallée où coule le ruisseau du Moulinet. — Troisième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique et marnes argileuses. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux, moellons. Pèlerinage à Sainte-Philomène. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Premier* et le *Deuxième Chaineau*. Au Premier Chaineau, en 1898, était assassiné le propriétaire de l'établissement. Léonard, accusé d'avoir commis le crime, et qui le niait toujours, fut condamné, par la Cour d'assises, aux travaux forcés à perpétuité. Il n'avouait être l'assassin qu'après cette condamnation. — La *Houillerie*, où l'on crut avoir trouvé de très riches et de très étendues mines de houille. Alors, c'était en 1770, on résolut d'exploiter « *les mines de charbons découvertes dans les terres et pays situés entre Arreux, Vrigne-aux-Bois, Mondigny et Clavy, avec le village d'Etion au centre* ». On ne trouva point de houille. En 1793, organisation de la *Société Bèchefer et Cie*, pour cette même et tout également infructueuse exploitation. Depuis, la fosse a été comblée. — *Quilloy*, où furent mis à jour des vestiges assez considérables d'une antique chaussée... romaine ou mérovingienne. — La *Ferme des Osiers*, non loin de la *Bosse-d'Etion*, où fut, le 30 avril 1899, commis un assassinat rappelant celui du Premier Chaineau.

GESPUNSART. — H., 1,750. — E., 558. — D. C., 13. — D. A., 13. — D. D., 13. — Hect., 2,102. — F. L., le dimanche qui suit le 21 septembre. — F., les 13 février, 6 mai, 15 juillet, 25 octobre. — Cie P. — B. B. — S. M. — G. — Harm. — S. C. C. *l'Indépendante* et *l'Union*. — Le village s'allonge dans une élégante et vaste clairière que forment quatre vallons réunis sur la rive droite de la *Goutelle*. Celle-ci prend sa source à Bagimont, en Belgique ; passe à Pussemange — ces deux villages furent, jadis, ardennais, — entre en France par Gespunsart, s'appelle la *Lutinière*, dont elle accapare les eaux, en traversant Neufmanil ; puis après avoir reçu sur sa rive droite le *Madimont*, s'appelle le *ruisseau de Nossay*, ensuite de la *Cachette*, et se jette dans la Meuse après un développement d'environ 13 kilomètres. « Cette petite rivière, sans être bien importante par elle-même, écrit dom Noël, contribue cependant à la richesse du pays par le secours qu'elle apporte aux établissements métallurgistes

construits sur ses bords. La vallée qu'elle traverse d'est à ouest, est, à la fois, riante, originale, offre des sites qui rappellent parfois ceux de la Meuse, aux environs de Revin. Ses collines sont généralement peu élevées, mais leurs sommets arrondis sont couronnés de forêts, tandis que leurs pentes dénudées ont été converties en prairies. Le cours sinueux de la *Goutelle* ajoute encore au pittoresque de la vallée, qui change d'aspect à chaque détour de la rivière; toutefois il ne faut pas se dissimuler que ses bords sont marécageux : aussi les terrains sont-ils remplis d'eau croupissante (les choses ont-elles changé depuis cette description de dom Noël, faite il y aura bientôt quinze années), d'où s'échappaient des gaz dangereux et des vapeurs malsaines. Le cours de la Goutelle — comme celui de la Vrigne — est souvent couvert de brouillards, semblant un épais linceul, ce qui, joint à la grande humidité du sol, donne naissance à de nombreux feux follets : d'où l'origine de nombreux contes populaires... » tel, par exemple, l'*Ouyeu des Gros Bois* (voir Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes). — Troisième étage du *terrain ardoisier :* schistes et grauwackes. *Terrain moderne :* minerai de fer. Sol assez élevé : l'entrée du *bois des Effonds*, notamment, est à la cote 287, et la cote 340 se relève du côté de Pussemange à la limite de la commune. Lorsque la France fut divisée en cantons et en communes, Gespunsart appartint au district rural de Neufmanil; mais après le remaniement que nécessita la réunion de la Belgique à la France, il devint le chef-lieu d'un « canton forain » qui comprit dans son ressort les villages, aujourd'hui belges, de Suguy, de Bagimont, de Pussemange, autrefois dits *rèpatis* -- du vieux mot ardennais, signifiant *repus, nourris* — parce qu'ils avaient droit, en vertu d'anciens traités, 1593, 1604, 1647, de prendre en France tous les vivres à eux nécessaires. Gespunsart n'est réuni que depuis le premier Empire au canton de Charleville.

Histoire. — C. de Vitry. Gespunsart semble être d'origine fort ancienne. Est nommé dans la charte de Foulques, archevêque de Reims, parmi les villages qui, vers le neuvième siècle, appartenaient à la Collégiale de Braux. Fit partie, probablement, du comté d'Orchimont après le traité de Mersen, 870, dont l'importance historique, pour notre pays d'Ardenne, est des plus considérables. Charles le Chauve en effet, par ce traité, donnait la Meuse pour limite orientale à la France et abandonnait à l'Empire tout le pays situé sur sa rive droite : d'où luttes et guerres incessantes de nos rois qui voulurent réunir à la couronne toute cette région aussi coupablement cédée. Appartint au Rethélois, lorsque les seigneurs d'Orchimont firent hommage de leur fief aux princes de Rethel; puis vers la fin du onzième siècle, Gespunsart fut rendu par Manassès à la Collégiale de Braux. En 1593, à la suite d'événements politiques et guerriers dont le récit nous entraînerait hors de notre cadre, Gespunsart dépendait de la principauté de Château-Regnault, qu'en 1629 Louis XIII achetait à la princesse de Conti pour en faire une terre française. Alors seulement Gespunsart fut village du royaume de France.

Une de nos communes les plus éprouvées de la zone septentrionale ardennaise; surtout à l'époque du siège de Mézières, 1521; principalement au seizième siècle lorsque les calvinistes de Sedan vinrent achever l'œuvre sanglante des Impériaux. Plus tard, quand survint la guerre dite de la succession d'Espagne, Gespunsart, à cause de sa situation d'enclave française du Pays-Bas autrichien, fut maintes et maintes fois traversé par les belligérants qui ne reculèrent ni devant le pillage, ni devant le feu. Incendié en 1705 pendant la guerre de la succession d'Espagne, et, tout aussitôt reconstruit en bois, le village eut un aspect des plus misérables; et même les habitants furent obligés de mettre en branle la libéralité du roi pour relever leur église dans le plus complet état de délabrement. Occupé en 1815, pendant le deuxième siège de Mézières, par les soldats prussiens qui forçaient les habitants, sous la bouche

même des canons, à préparer les affûts d'artillerie, à ouvrir les tranchées qui devaient activer la ruine de la capitale ardennaise.

Soixante-cinq années plus tard, en 1870, les petits-fils de ces mêmes Prussiens se montraient non moins terribles, non moins cruels. Les souvenirs qu'ils laissèrent sont douloureux. Pendant quatre longs mois, la population dut s'imposer d'énormes et exagérés sacrifices : l'occupation en 1815 par les armées alliées, quoique plus longue, n'avait pas été plus pesante! Le lendemain du désastre de Sedan, 10,000 Français, rejetés sur le territoire belge, venaient se réfugier à Gespunsart; puis voilà que surviennent les uhlans, les cuirassiers blancs. Mézières est cerné. Gespunsart est transformé par l'armée assiégeante en centre d'approvisionnement. Et les dangers auxquels les francs-tireurs exposèrent le village! Combats dans les rues et dans les bois, contributions dépassant une centaine de mille francs, tels furent les résultats de leurs interventions plus patriotiques que prudentes.

Eglise. — Reconstruite, ainsi que nous l'avons dit, après le désastre survenu en 1705 et terminée en 1790; mais sans aucun souci des règles architectoniques; n'ayant donc ni style, ni caractère. Des murs en schiste noirci par le temps, point de saillies, point d'ornements, d'immenses fenêtres cintrées, un toit à vaste surface descendant du faîte jusqu'aux murs latéraux. Le clocher seul rachète ce maussade ensemble par sa hauteur et sa grâce : se compose de trois étages — dont le premier est un massif de pilastres toscans — que couronnent trois dômes superposés séparés entre eux par une galerie de piliers.

Ecarts. — Le *Moulin,* 6 hab. — La *Bellevue,* 20 hab. — La *Scierie,* 26 hab.; établie sur la Goutelle, au siècle dernier, pour que fût « débité » dans le village même le bois nécessaire à la construction de l'église. — *Rogissart,* 128 hab.; écart d'origine fort ancienne, s'appelant ainsi parce que son fondateur, Roger, l'avait édifié dans une partie défrichée, par essartage, de la forêt.

Lieuxdits. — A quelques lieuxdits se rattachent des souvenirs historiques; nous les avons relatés dans notre volume : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES; aussi ne rappellerons-nous que sommairement : le *Bois du Saint-Lieu* où furent retrouvées des hosties volées dans l'église de Lumes; aussitôt s'élevait en ce même endroit une chapelle (détruite pendant la Révolution et remplacée par un calvaire) qui devint lieu de pèlerinage. — La *Croix-Reliée,* la *Loge,* rappelant les routiers du soudard Peringue qui, vers 1600, mit cette région de Gespunsart à feu et à sang; il mourut d'un coup d'arquebusade, proche une fontaine qui s'est, depuis, appelée : *Fontaine-Peringue.* Cette fontaine fut, pendant de nombreuses années, un rendez-vous de pèlerinage pour les « jeunes filles nubiles », qui jetaient une aiguille dans l'eau. Si l'aiguille surnageait, c'était signe qu'elles se marieraient avant la fin de l'année. — Le *Chemin de l'Artillerie,* où ce Peringue eut un de ses camps. — La *Lutinière,* qui fut le théâtre d'un drame de sorcellerie et d'amour que, dans son HISTOIRE DE GESPUNSART, nous raconte M. l'abbé Péchenard. — Les *Effonds,* où les habitants catholiques de Gespunsart, aux temps des guerres religieuses, firent subir une défaite sanglante aux troupes protestantes du seigneur de Neufmanil, dont ils incendièrent le château. Aux Effonds, en 1870, des francs-tireurs mirent en fuite, mais non sans péril, les uhlans porteurs de dépêches échangées entre Sedan et Mézières. — Le *Pâquis,* célèbre par ses aventures de sorcellerie et ses scènes de sabbat (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET COUTUMES DES ARDENNES). Jadis terrain vague par lequel M. Bourbon, qui fut maire dans la première moitié du siècle, commençait ses utiles et heureux travaux d'assainissement.

HOULDIZY. — H., 259. — E., 80. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 7. — Hect., 462. — B. P., Charleville. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Territoire arrosé par : la *Fontaine Saint-Martin,* la *Bassée,* qui prend sa source

dans la *Fontaine des Sourdrons*, et après avoir séparé la commune de Tournes de celle d'Houldizy, se jette dans la Sormonne, rive droite au-dessus du Temple. Troisième étage du *terrain ardoisier :* quelques schistes imparfaits, au nord de la commune, partie boisée, où l'on relève les cotes 224, 275, 280. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques et marnes. Troisième étage du *terrain liassique* : lambeaux de calcaires sableux. — C. de Vitry.

Eglise. — Signalons une tour massive que l'on prétend avoir été réunie, jadis, à l'église; mais l'époque de cette adjonction n'est point précise. Cette tour appartenait-elle à l'ancien château, dont il ne reste plus vestige à Houldizy?

Ecarts. — *Moulin de la Bassée.* Ce moulin est détruit, à la suite d'incendie, depuis une soixantaine d'années. — Les *Trépassés.* Ce lieu appartint à la Maladrerie de Monthermé. — La *Bataille*, où se serait livrée, dit la légende — aux temps de la victoire de Rocroi, — une bataille entre Espagnols et Français. — La *Maladrerie*, où des lépreux ne furent pas séquestrés du monde, selon la coutume, mais où furent enterrés les habitants de Houldizy emportés par la peste qui survint apres ce combat entre Espagnols et Français dont nous venons de parler. — La *Cense-Brûlée*. Le village était, autrefois, construit au nord des habitations actuelles. Fut incendié presque en totalité : l'endroit du désastre se nomme la Cense-Brûlée. Houldizy fut un des villages ardennais que détruisirent les Impériaux après qu'ils eurent levé le siège de Mézières. Proche de cette Cense aurait existé une chapelle où, « sans jamais diminuer », brûlait un cierge. — *Prés Beranfosse ;* appartinrent à la Collégiale de Mézières.

JOIGNY. — H., 644. — E., 209. — D. C., 10. — D. A., 10. — D. D., 12. — Hect., 386. — B. P., Joigny. — F. L., le dimanche qui suit le 26 juillet. — C[ie] P. — S. M. — G. — Un de nos sites les plus charmants de la vallée meusienne. Dans un demi-cirque rocheux, baigné par un méandre de la Meuse, Joigny forme deux îlots dont l'un, à écluse, semble être un gigantesque poisson. Pont métallique récent, d'où le paysage s'étend splendide. — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes bleus, verts et rouges, grauwackes. — Rochers très escarpés, notamment la *Roche aux Corbeaux.* La route qui conduit à Braux est taillée dans la montagne. La partie nord du territoire est couverte par le *Bois Belle-Haie ;* la partie sud, par le *Bois Chesnois.* Joigny, que le traité de Mersen avait fait terre d'Empire, n'appartint à la France que lorsque la princesse de Conti échangeait en 1629 sa souveraineté de Château-Regnault, avec Louis XIII, contre la « terre de Pont-sur-Seine » dans la Haute-Champagne. — C. de Vitry.



Joigny

Ecarts. — *Croix-la-Mouche*, 10 hab. — *Devant-Joigny*, 25 hab. — Le *Moulin de Joigny*, 4 hab. — *Solférino*, 7 hab., d'origine récente; non loin d'une ancienne cense appartenant, jadis, aux moines de Sept-Fontaines.

MONTCY-NOTRE-DAME. — H., 827. — E., 233. — D. C., 2. — D. A., 2. — D. D., 4. — Hect., 616. — B. P., Charleville. — F. L., le dimanche qui suit

l'Assomption. — C[le] P. — Le village s'étend sur le plateau d'un monticule dont la Meuse, dans une boucle, baigne le pied : une deuxième boucle du fleuve enserre l'autre Montcy — Montcy-Saint-Pierre; — les deux communes reliées par un chemin à travers l'isthme et par un pont. Troisième étage du *terrain ardoisier :* carrières de moellons et grauwackes schisteuses, calcaire dans lequel fut ouverte une carrière de marbre, maintenant abandonnée. Sol assez élevé : cotes de 212 et de 281 mètres. Est boisée la partie nord du territoire où viennent mourir les derniers restes de la forêt d'Arches qui couvrait jadis Charleville, Etion et Damouzy. — C. de Vitry.

Eglise. — Reconstruite en 1837 : lourde d'aspect; mais attire l'œil parce qu'elle se voit de fort loin. Se dressant sur sa hauteur, elle semble être une forteresse.



Montcy-Notre-Dame

Château. — Montcy, dont les origines remontent au treizième siècle et qui fut, en 1629, réuni à la France, eut-il un château, eut-il un palais : ce fameux palais dont s'est emparé la Légende? « Oui », répondent quelques historiens; et nous en avons la preuve dans le *Privilège* de Pascal II à l'abbaye de Saint-Nicaise, où se trouve confirmée la possession du *palatium de Munceio.* A cela, dom Noël répond que la loi grammaticale ne permettant pas de faire dériver *Munceium* de *Mosa*, ce palais doit désigner celui de Montceau dans l'Aisne, où ces moines de Saint-Nicaise eurent des propriétés. Sans doute, ajoute le savant Bénédictin, Montcy possédait une forteresse; mais elle se « trouvait sur les bords de la Meuse — on en voit encore les ruines, — près du lieu dit la *Folie*; et il est assez probable qu'elle fut construite après le traité de Mersen pour assurer, de ce côté, la défense de notre frontière. La paroisse d'Arches était ainsi défendue par les fortins de Montcy, depuis nommé le *Château Défait,* et celui du *Châtelet,* que Charles de Gonzague appela le *Mont-Olympe.* On ne saurait préciser l'époque de sa première destruction. Peut-être cet événement eut-il lieu pendant la guerre de Cent ans ou dans le siècle suivant, lorsque François I[er] fit poursuivre François d'Aspremont, qui s'était cantonné sur notre frontière, d'où il rançonnait la contrée. »

Nous n'avons pas en mains les documents qui suffisent pour affirmer ou contester ce fameux palais : *palatium de Munceio.* Nous pouvons rappeler toutefois qu'on lit dans la charte de Renaud, archevêque de Reims, en 1135 : « Le palais de Montcy, avec ses dépendances, que Godefroy, comte de Namur, nous a aumôné du consentement de Witer, comte de Rethel, et de sa femme; » puis dans le « compte communal » de Montcy, 1767 : « Pour diverses réparations à la tour quarrée, 843 livres; et aussi à celle de dessus la place, à celle de dessus le terme, qui sert de prison. » Il faut dire ici qu'il y eut à Montcy haute, moyenne et basse Justice, et que le poteau indiquant le droit de juger

souverainement se voyait encore, en 1789, sur la place publique. Quant aux tours, elles furent démolies en 1835, quelque temps avant la reconstruction de l'église actuelle.

Ecarts. — *Chaumont.* — *Le Waridon*, 89 hab.

Lieuxdits. — Le *Château des Fées.* C'est ce *Château Défait* dont nous venons de parler. Nous ne le rappelons ici que pour signaler quelques légendes auxquelles il servit de prétextes jusqu'à prétendre que les débris de murs encore apparents étaient les vestiges d'un temple consacré à Julien l'Apostat ou même à Vénus : d'où l'étymologie fantaisiste de Montcy, dérivant de *Mons Cythereus* (voir, d'ailleurs, Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES; et aussi Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES, au chapitre « la Chevalerie dans la Forêt »). — La *Carette*, où fut trouvé, découverte précieuse, le cachet d'un oculiste romain. Il faut mentionner que des fouilles, sur le territoire de Montcy, mirent à jour de fort nombreuses, de fort intéressantes sépultures romaines; et dans ces sépultures : des monnaies, des poteries, des armes, des vases funéraires. Près de l'une d'elles gisait une colonne, haute d'un mètre cinquante, surmontée d'un cheval. Il est à peu près certain — sans qu'il soit absolument nécessaire d'accepter les conclusions trop exagérées de Masson, dans ses ANNALES ARDENNAISES — qu'il y eut, sinon une ville immense, du moins un important centre romain, ou gallo-romain, en ces mêmes endroits qui sont actuellement les deux Montcy, le Mont-Olympe, Bertaucourt et le Boisenval. Même, d'après une tradition absolument fausse d'ailleurs, Montcy-Saint-Pierre aurait été, dès les premiers siècles de l'Eglise, le siège d'un important évêché. Les habitants de ce Montcy ne s'appelaient-ils pas, jadis, « les cloutiers de l'évêché » ?

MONTCY-SAINT-PIERRE. — H., 813. — E., 220. — D. C., 1. — D. A., 1. — D. D., 3. — H., 355. — B. P., Charleville. — F. L., le premier dimanche d'août. — B. B. — Cercle d'études sociales *la Vigie*. — Relié par un pont à Charleville, dont il semble être un faubourg. Dans la boucle que forme la Meuse, à l'est, le canal qui évite aux bateaux le long détour de cette boucle. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques et marne. Deuxième étage du *terrain liassique :* moellons, calcaires sableux, exploités autrefois comme marbre, mais abandonnés depuis plus d'un demi-siècle. Montcy-Saint-Pierre n'appartint à la France qu'en 1629. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Mont-Olympe* (voir CHARLEVILLE pour ce que nous avons dit du Mont-Olympe). — La *Maison Journet*. N. C. — La *Croix du Suisse*. N. C. — Le *Moulinet*. N. C. — Les *Buresses*. H. — Le *Vivier-Guyon*, à la source d'un ruisselet, lequel active la *ferronnerie Alexandre*, ancien « moulin de Cierge », et le *moulin Godard*. Guyon dérive de Guy, le propriétaire primitif. Appartint, ensuite, aux Chanoines de Sept-Fontaines, puis au Chapitre de Mézières, puis aux moines de Laval-Dieu. Le ruisselet que nous signalons sépare du territoire de Saint-Laurent le Vivier-Guyon, qui se trouve, alors, à cheval sur les deux communes.

NEUFMANIL. — H., 1,483. — P. fl., 14. — E., 436. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 10. — Hect., 1,012. — F. L., le premier dimanche de septembre. — B. B. — S. M. — Société coopérative de consommation *l'Economie Sociale*. — Fanf. des usines de Froide-Fontaine. — Neufmanil est dans la vallée que forment les versants des *collines* de *Gely* et de *Tignolet :* le vallon débouche à l'orient sur Gespunsart et au couchant sur Nouzon. Au centre de la cuvette, coule la *Goutelle* — appelée, en langage populaire : *ruisseau des Vieux-Prés* — qui fait tourner l'ancien moulin banal appelé, depuis, *Moulin Quentin* et, ensuite, *Moulin Poncelet,* à l'ouest du canal de

dérivation. La Goutelle, se joignant au *ruisseau de la Grandville*, active le moulin Hénon et celui de la Pilerie, alimente l'usine Jacquemart, dite aussi *Moulin Carolin*, et enfin Froide-Fontaine, ancien *Moulin Brion*. Sont à rappeler aussi les *ruisseaux* des *Blancs-Cailloux* et de *Morte-Fontaine*. Se relèvent les cotes 320 et 291 au *quartier* des *Gros-Bos* et a celui de *Tignolet*. Troisième étage du *terrain ardoisier* : schistes et grauwackes. Territoire très boisé. On rencontre, dans cette zone, quelques attelages de bœufs.



Un attelage de bœufs à Neufmanil

Histoire. — C. de Luxembourg. Neufmanil par opposition à Vieux-Manil dont on a retrouvé les ruines s'étendant sur une longueur d'environ deux kilomètres, mais calcinées par le feu : caves écroulées, poteries brisées, armes. A suite de quel assaut, de quelle catastrophe de guerre, disparut le Vieux-Manil ? Le village fut reconstruit sans doute par les seigneurs d'Orchimont, dans une clairière de la forêt d'Ardenne : cette reconstruction daterait du douzième siècle, et le nom de Neufmanil apparaît pour la première fois dans notre histoire locale lorsque Gilbert d'Orchimont, en 1174, cédait aux Chanoines de Laval-Dieu sa quatrième part de dîme sur ce territoire. Occupant l'extrême angle sud-ouest du *pagus Arduennensis* qui, par le traité de Mersen, 870, devint terre d'Empire, Neufmanil n'appartint à la France qu'en 1769, en vertu du traité de Bruxelles entre Louis XV et Marie-Thérèse.

Eglise. — Date de 1779. Vaste construction rectangulaire divisée en trois nefs que séparent deux rangées de colonnes d'ordre toscan, sans aucun caractère architectonique.

Le **Château.** — Daterait de 1750 et, dit la légende, construit, ou plutôt reconstruit, avec « le gain que le seigneur aurait fait pendant une saison d'eau à Spa (?) » Ce mot « château » semble, aujourd'hui, bien exagéré. Ni tours, ni créneaux, ni donjon, ni fossés rappelant un ancien manoir féodal ; mais actuellement une vaste maison, qui fut brasserie, où l'on admire deux gigantesques cheminées, et dont les dépendances sont d'assez misérables demeures.

Les principaux seigneurs de Neufmanil furent : les de Vellin, d'origine luxembourgeoise; les Everard de Chalandry ; les de Sart ; les Desprès de Barchon, de souche liégeoise ; les d'Hangest, une famille picarde que nous retrouverons à Rumigny. Le seigneur de Neufmanil, quand le village fut réuni à la France — lorsque, suivant l'expression locale, « s'opéra le changement », — était Desprès de Barchon. De magnifiques réjouissances célébrèrent ce jour, et la tradition conserve toujours le souvenir d'un banquet pantagruélique servi sur le lieu dit la *Charmille*, que traverse actuellement le chemin vicinal. On a replacé dans l'église deux pierres tombales, où l'on distingue encore l'écusson de cette famille Desprès de Barchon. C'est l'ancienne chapelle castrale qui sert de sacristie.

Ecarts. — Le *Pré-Allard*, H. — Les *Blancs-Cailloux*, H. — *Froide-Fontaine*, 86 hab. — La *Maison-Blanche*, 6 hab. : en ce lieu auraient campé les armées du duc de Nivernais « pendant une guerre de la France contre l'Empire » au seizième siècle. — *Bois-devant-la-Ville*. — *Moury*, où furent trouvés des tombeaux, des urnes cinéraires, d'origine gallo-romaine. — La *Chappe*. — Le *Chêne*. Au Chêne, lieu dit du Bois de la Chappe, en 1870, entre francs-tireurs et prussiens, à la suite d'une sonnerie d'église mal interprétée, un combat dont nous avons raconté les détails dans notre volume : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES. — Le *Gros-Bos*, théâtre, en 1767, d'une lutte sanglante entre « ceux de Gespunsart et ceux de Neufmanil » qui furent, autrefois, en perpétuelle rivalité, à propos de bestiaux volés.

NOUZON. — H., 6,603. — E., 1,593. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 9. — Hect , 915. — B. P., Nouzon. — F., les deuxièmes mardis de janvier, de mars, de juin et de septembre; le troisième mardi de novembre. — F. L., le dimanche après le 20 juillet et le deuxième dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — S. M. — G. — T. — Fanf. munic. — Harm. — S. ch. — S. T. — S. G. *la Citoyenne*. — Soc. *la Fraternelle*. — Soc. des *Libres-Penseurs nouzonnais*. — Assoc. S. des ouvriers métallurgistes. — Ch. S. des ouvriers mouleurs. — S. C. C. (boulangerie) *la Nouzonnaise*. — Cercle d'études sociales *la Revendication*. — Cercle du *Commerce* et Cercle de l'*Industrie*. — Dépôt de la Verrerie ouvrière d'Albi. — Société libre de bienfaisance *la Fraternelle*. — Troisième étage du *terrain ardoisier* : carrières de moellons dans les grauwackes à tache rouge ; roches, qui se voient surtout en face du pont. Massif forestier très important : bois des *Hamillons*, du *Bochet*, de *Mézières*, du *Chenois*, de *Louvières*, de *Virus*, de *Nédimont*. — Nouzon, traversé par la *Meuse*, est notre centre métallurgique ardennais le plus considérable.

Sur un mamelon, le *Bochet*, d'où superbe est le point de vue, les vestiges d'un château-fort; non loin, route de Braux à Charleville, la *Roche d'Argent*, élancée, pas plus épaisse qu'une muraille. Sur la route de Nouzon à Neufmanil, faisant face à l'atelier de bicyclettes, un lavoir public qui fut, autrefois, la *Fontaine Clermont*, qu'ombrageaient des bouleaux. La tradition raconte que souvent les quatre fils Aymon, alors qu'ils guerroyaient contre Charlemagne dans la forêt d'Ardenne, s'arrêtèrent à cette fontaine pour se rafraîchir et faire boire leur fameux cheval Bayard. Une autre fontaine-lavoir, celle d'*Halys-Paru*, rappelant un dicton gaulois que l'on applique aux jeunes filles de mœurs légères.


Nouzon

Histoire. — C. de Vitry. Nouzon fut, à l'origine, un modeste hameau de la richissime abbaye de Braux. La Collégiale l'avait bâtie sur l'une des terres de son église, à la lisière méridionale de « la forêt d'Ardenne, où du côté de la France elle venait mourir aux bords de la Meuse. » Nouzon fut souvent pillé et incendié : pendant la guerre de Cent ans; après la levée du siège de Mézières, en 1521, lorsque les troupes de Charles-Quint ravageaient le pays « bien au delà de Braux »; plus tard, en 1532, quand Antoine de Louvain, seigneur de Rognac, ravagea toute la contrée mise à feu et à sang. « Le village, écrit dom Noël, se relevait péniblement de ses ruines, lorsqu'une

nouvelle catastrophe vint l'assaillir. En 1544, les Espagnols, arrivant du Namurois, reparurent sur nos frontières, qu'ils saccagèrent atrocement. Nouzon fut alors de nouveau livré aux flammes, ainsi que Joigny, Braux, Monthermé, Château-Regnault. L'énergie des Nouzonnais ne faiblit point sur l'épreuve; ils rebâtirent leurs maisons sans désemparer; aussi le nom de la paroisse put-il figurer encore dans la liste des villages représentés à l'Assemblée générale d'avril 1575, tenue à Château-Regnault, chef-lieu de la principauté. » Nouzon appartint à la France lorsqu'en 1629 la princesse de Conti cédait à Louis XIII sa seigneurie de Château-Regnault.



Vallée de la Meuse (Vue prise de Joigny sur Nouzon)

Ecarts. — *Devant-Nouzon,* au bas de la côte, en arrivant de Charleville, au confluent du *Mellier* et de la *Meuse.* — La *Moussière,* parallèle à la route de Neufmanil. — L'*Espérance.* N. C. — *Remeillimont,* sur la route de Neufmanil, à la cote 335. — *La Cachette,* 249 hab. — Le *Pré-Allard.* N. C. — La *Forge,* rappelant une forge remontant au quinzième siècle. Lorsque fut révoqué l'édit de Nantes, cette forge était exploitée par le protestant Robillard, fermier du domaine de Château-Regnault. Il fut forcé de s'expatrier, et la forge fut confisquée. C'est alors qu'elle fut achetée par Fournier et Titon qui venaient de transformer en usine à fer le Moulin-Leblanc : ils y établirent des foreries et des émouderies. Les armes fabriquées à la Forge n'étaient reçues qu'après vérification faite par des officiers d'artillerie venus de Mézières. A cette époque, fut construite la Manufacture de Charleville. L'établissement de Nouzon était protégé par une redoute entourée d'un mur crénelé — il n'en reste que de vagues traces, — flanquée de cinq tours, dont deux subsistent encore. En temps de guerre, le mur crénelé était garni de canons chargés, pour empêcher l'assaut de la Forge et l'enlèvement des armes. Cet établissement industriel disparut en 1836, lorsque disparut, elle-même, la Manufacture de Charleville.

III. CANTON DE FLIZE.

Le canton de Flize se compose de vingt-deux communes : Flize, les Ayvelles, Balaives-et-Butz, Boulzicourt, Boutancourt, Chalandry-Elaire, Champigneul, Dom-le-Mesnil, Elan, Etrépigny, Guignicourt, Hannogne-Saint-Martin, Mondigny, Nouvion-sur-Meuse, Omicourt, Saint-Marceau, Saint-Pierre-sur-Vence, Sapogne-Feuchères, Villers-le-Tilleul, Villers-sur-le-Mont, Vrigne-Meuse, Yvernaumont. — Ses bornes sont : au sud, le canton d'Omont; au nord, le canton de Mézières; à l'est, le canton de Sedan-Sud; à l'ouest, le canton de Signy-l'Abbaye.

Plusieurs petites chaînes de collines, parfois assez élevées — 304 mètres à la cote de Dom-le-Mesnil et d'Hannogne, — traversent le canton de Flize, du nord-est au sud-est. Elles arrivent de la vallée de la Meuse, pour aller se rattacher : aux monts d'Argonne, par Feuchères, Villers-le-Tilleul, Omont et Chagny; aux Crêtes de Poix, par Boulzicourt et Villers-sur-le-Mont; aux Crêtes de Launois, par Champigneul, Mondigny et Jandun. La *Meuse* arrose sa partie nord : Elaire, Flize, Dom-le-Mesnil, Nouvion, Vrigne-Meuse, isolant

sur sa rive droite, pour ainsi parler, Vrigne-Meuse et Nouvion, qui s'étagent sur le flanc d'une colline, dont l'altitude atteint 253 mètres a Nouvion. Ses affluents de gauche sont, sur ce territoire de Flize : 1° la *Bar*, qui reçoit les ruisselets de *Rouge-Cagneux* et de *Sapogne*; 2° le *ruisseau d'Elan*; 3° la *Vence*, qui reçoit les ruisselets de *Franlieu*, du *Rhône*, de la *Fontaine*, du *Bourdeau*, de *Grandchamp*; 4° le *ruisseau de Chalandry*. Son seul affluent de droite est la *Vrigne*, car à peine pouvons-nous mentionner quelques minces filets d'eau qu'alimentent la *Fontaine d'Autremont* et la *Source des Trois-Fontaines*. En aval de Dom-le-Mesnil, le *canal des Ardennes*, qui passe à Hannogne, à Saint-Martin et à Omicourt. — Canton agricole ayant de très nombreuses terres fertiles. Importantes carrières de pierres.

8,178 hab. — 2,377 élect. — 13,261 hect.

FLIZE. — H., 654. — E., 147. — D. A., 11. — D. D., 9. — Hect., 207. — B. P., Flize. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Cie P. — S. M. — S. T. *la Flizienne*. — T. — S. C. C. *les Ouvriers des Forges de Flize*. — Ch. S. *Ouvriers métallurgistes*. — Société libre de bienfaisance dite des *Forges de Flize*. — Au nord, le territoire s'étend sur deux collines séparées par le *ruisseau d'Elan*, dit aussi de la *Forge*, qui se jette dans la Meuse, au nord de Flize. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes noires, schisteuses, sulfureuses; et dans ces marnes, des *cendres* qui furent longtemps exploitées pour l'amendement des terres.

Histoire. — C. de Reims. Dans un diplôme de Henri II d'Allemagne, 1023, confirmant les biens de l'abbaye de Mouzon, apparaît pour la première fois la commune de Flize, sous le nom de *Falisia*. Encore mentionné en 1321, dans le traité intervenu entre le prieur de Donchery et le comte de Rethel. Le village eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de Cent ans; fut ravagé par les troupes du duc de Nassau et de Sickingen, avant qu'elles n'assiégeassent Mézières, 1521; fut, après la bataille de la Marfée, 1641, pillé par les calvinistes allemands que commandait Lambois; ravagé aux époques de la Ligue, lorsque le sire d'Yvernaumont en fut délogé, 1599, par le maréchal de Saint-Paul, qui l'attaquait, ensuite, dans Nouvion, où il s'était réfugié. Flize n'appartint à la France qu'après le traité de Bruxelles, 17 novembre 1769, conclu entre Louis XV et Marie-Thérèse. A suite de ce traité, ainsi que nous l'avons déjà vu et que nous le verrons souvent, furent englobés dans le territoire français maints autres villages sur la rive droite de la Meuse, en pays d'Empire depuis le traité de Mersen, 870, et qui ne payaient point d'impôts en vertu de cet axiome : *de Imperio valor abest*. — Occupé par les troupes russes en 1814. Nous lisons dans un registre conservé à la Mairie : « Du 25 avril 1814, arrivée de M. Frédéric de Grollmann, capitaine de la 27e division russe, régiment de Tarnopolsky, en qualité de commandant de la place de la *ville de Flize*, et en vertu d'ordre signé Barclay de Tolly, accompagné du prince de Maguron, sous-lieutenant du dit régiment, et trois domestiques. -- Du 16 juin 1814, départ des susdits et de six soldats russes... Depuis le 3 septembre 1815 jusqu'en mai 1817, un poste prussien, d'une dizaine d'hommes, occupa Flize. » En 1870, la veille même du jour où se livrait la bataille de Sedan, Flize était incendié et pillé par quelques arrières-gardes allemandes. Les pertes éprouvées dépassèrent 94,000 francs. Ce ne fut pas tout : car, tant en réquisitions qu'en quote-part pour contribution de guerre, la commune eut à donner 125,398 francs. Et pourtant les Fliziens implorerent la clémence (?) du vainqueur. Ils avaient adressé au Préfet allemand, à Rethel, un message où tres humblement ils exposaient leur lamentable situation.

Eglise. — Une église aurait été construite, en l'an 1600, après qu'eut été

détruit le village de Rimont. Elle occupait l'emplacement où se trouve, aujourd'hui, la Mairie; un cimetière l'entourait. Plus tard une autre chapelle — au milieu d'un cimetière — que fit ériger Collart, seigneur de Flize, qui eut sa tombe dans l'ancienne église. Deux chapelles pour un village n'ayant que 58 habitants, tout juste! Rimont, quand il disparut, en comptait 150 au moins. L'église actuelle date de 1865 : elle a trois nefs avec transept; 40 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur. Un assez joli Chemin de Croix, en relief sur le mur. Les orgues ont été données par Mme Jacob. Pour acheter les deux cloches nouvelles, on revendit l'ancienne cloche portant le millésime 1777, dont le parrain était Antonio Raulin, seigneur du fief de Flize, lieutenant de la grande louveterie de France, manufacturier de la draperie royale de Sedan; et la marraine, Marguerite Durand de Miremont. Il y eut en effet, à Flize, une « foulerie de draps de Sedan ». Elle se trouvait dans le vieux moulin — on en voit quelques vestiges près de la forge — qui, jusqu'en 1650, avait exclusivement été réservé pour la meunerie. Il avait eu pour premiers propriétaires les religieux d'Elan. La rue du Moulin constitue avec le *Pâquis*, proche de l'église, la partie la plus ancienne du village.

Château. — Au lieu dit le *Château*, confluent de la Meuse et du ruisseau d'Elan, s'élevait jadis une tour ou guette, comme il s'en trouvait maintes et maintes, jadis, le long de la Meuse. Sur son emplacement fut construit le château qu'habita, vers 1815, la famille Clermont-Tonnerre, et dont les parcs auraient été dessinés par Le Nostre. Après le traité de Bruxelles fut démolie la tourelle de ce château qui, par suite, devint manufacture de draps, puis filature, puis ferronnerie et, enfin, maison bourgeoise. En draguant la Meuse, en cet endroit, on retira de l'eau d'assez nombreuses armes provenant sans doute des « soldats royaux » faits prisonniers à la bataille de Nouvion, 1592, et noyés ensuite par ordre du maréchal de Saint-Paul. En 1843, M. Gendarme, de Vrigne-aux-Bois, maître de forges à Boutancourt et à Flize, acquérait ce château — ou plutôt cette maison devenue bourgeoise — et le transformait complètement. Lorsque se fit, en 1868, « la liquidation des usines », ce château fut acheté par Mme Jacob-Jacquemin, aujourd'hui décédée, qui lui donna son allure seigneuriale.

Rimont. — Ancien village assez important mentionné, le 15 septembre 1176, dans la donation que fait Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, au chapitre de Saint-Remy de Mézières. S'appelait aussi Hardimont, et se serait trouvé à la limite des territoires de Dom et de Flize, au lieu dit la *Côte*. Rimont, sa « maison-forte » et son église disparurent sans doute entre les années 1521 et 1592; les Impériaux ayant commencé la ruine de ce village qu'achevèrent les troupes de Saint-Paul. Sur son emplacement, on trouva des ornements d'église, des vases dits sacrés, et l'on vit longtemps des pierres calcinées.

LES AYVELLES. — H., 451. — P. fl., 121. — E., 95. — D. C., 3. — D. H., 8. — D. D., 6. — Hect., 545. — B. P., Flize. — F. L., le deuxième dimanche d'octobre et le dimanche qui précède l'Ascension. — La route Nationale, sur les deux côtés de laquelle s'alignent les maisons du village, partage le territoire en deux parties : à l'est, une plaine qui s'étend jusqu'a la *Meuse*, comprenant les terres fertiles de la Warenne; à l'ouest, un vallon, souvent boisé, qu'arrose le ruisseau de *Chalandry*, et mamelonné de coteaux; les *Rapailles*, à la cote 218 mètres, sur lequel est construit le *fort* : déclassé, en même temps que le fort de Charlemont, à Givet, depuis le mois de mars 1899. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes que recouvrent les *alluvions* de la vallée et les sables argileux *diluviens*.

Jusqu'en 1827, les Ayvelles formèrent deux communes distinctes : les

Grandes et les *Petites* Ayvelles, toujours en procès l'une contre l'autre, à propos d'imposition de biens communaux, de droits de pâturage, sans doute parce que la limite des deux communes était mal définie. Un procès commencé en 1683, parce que les bestiaux des Petites-Ayvelles étaient venus pâturer sur le territoire des Grandes-Ayvelles, était à peine terminé en 1781. Ces conflits ne se terminèrent que par la réunion des deux communes. — C. de Vitry.

Château. — Aux *Petites-Ayvelles*, un château démoli pendant la Révolution. Il avait sa chapelle castrale, et l'emplacement qu'il occupait était fort étendu si l'on en juge par les restes des murs et des fossés que l'on voit encore aujourd'hui. Il appartint longtemps à la famille d'Ambly des Ayvelles, dont un des membres émigrait en 1792. Au seizième siècle, les *Grandes-Ayvelles* appartinrent aux de Villelongue.

Ecarts. — *Pont-Lagny*. H. — Le *Fort*, dont nous avons parlé plus haut, fut construit en 1876. Le *Fort* proprement dit et la *Redoute* ou batterie proche du village, qui défendent les approches de Mézières, devaient garder, avant le déclassement, les vallées de la Meuse et de la Vence, puis surveiller les routes de Mézières à Neufchâteau, de Givet à Orléans, les voies ferrées de Charleville à Reims et de Charleville à Sedan.

BALAIVES-ET-BUTZ. — H., 307. — E., 99. — D. C., 5. — D. A., 15. — D. D., 13. — Hect., 1,106. — B. P., Flize. — F. L., le dimanche après le 1er août. — Cie P. — Terrains boisés, fort accidentés, avec des altitudes de 300 mètres, parce qu'ils se trouvent sur les confins de la ligne des eaux qui partage les bassins de la Meuse et de l'Aisne. De nombreux ruisselets, dont l'un traverse le village, arrosent le territoire. — Carrières de moellons, de pierres de taille, argile bitumineuse, sable pour briques réfractaires, cendres sulfureuses. — C. de Vermandois.



Vue générale de Balaives

Eglise. — De style roman; date de 1888, remplaçant l'ancienne église qui n'avait aucun caractère architectonique, et où se trouvait une pierre tombale, aujourd'hui conservée dans le jardin du château de Sault : celle de Jean de La Fuie, seigneur de Balaives, décédé en 1576, et de damoiselle Claude de Régnier, sa femme, décédée en 1604, tous deux représentés en pied; Jean revêtu de son armure, sa femme de ses plus beaux atours. A chacun son écusson personnel.

Château. — De l'ancien château des Raincourt, ne restent que deux petites tours carrées; il est aujourd'hui remplacé par le château qu'a fait construire M. Borderel, d'après les plans de M. Thion. De l'antique maison seigneuriale de Butz, ou plutôt de Flamainville, laquelle appartint à Jacques de Montguyon, ne subsiste qu'un corps de bâtiment sans importance.

Ecarts. — Le *Moulin de la Foulerie*. N. C. — *Flamainville*. H. — *Fontaine-Marion*. N. C. — *Eva*, 12 hab. — Les *Cendrières*, 3 hab. — *Butz*, 66 hab.; était, avant 1828, commune distincte.

BOULZICOURT. — H., 1,070. — E., 315. — D. C., 7. — D. A., 10. — D. D., 9. — Hect., 640. — B. P., Boulzicourt. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — Fanf. du *Cercle*. — Société libre de Secours mutuels. — Cercle d'études sociales *l'Avenir*. — G. — T. — Territoire assez accidenté qu'arrose la *Vence*, affluent de la *Meuse*. De nombreuses collines boisées, avec sol pierreux. Des coteaux à pente douce limitent la vallée. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes noires sulfureuses. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières exploitées dans les calcaires de l'oolithe inférieur, marnes pour l'amendement des terres, calcaires blancs de la grande oolithe. *Terrain diluvien :* minerai de fer, argile bitumineuse et sulfureuse pour l'agriculture. — C. de Reims.

Château. — S'élevait jadis, sur le mont Châtillon, un château que la tradition dit avoir été construit, en l'année 1268, par Thomas de Coucy, chevalier, seigneur de Vervins, fils de Thomas de Coucy et de Mahaud, fille du comte de Rethel. Ce château qui, d'ailleurs, n'eut jamais grande importance, fut incendié et rasé pendant les guerres de la Ligue. Une légère excavation en marque aujourd'hui la place.

Ecarts. — La *Barrière*, 5 hab. — *Risque-Tout*, 24 hab.; tire son nom de son emplacement dans une « gorge ». — *Ville-sur-Vence*, 5 hab.; ancien village détruit sous la Ligue en même temps que le château de Châtillon. — Les *Huttes*, où l'on isolait les malades, dans de petites huttes, construites exprès, lorsque la peste, en 1636, décimait Boulzicourt. — Les *Rouge-Biou*, où l'on décapitait les serfs que condamnaient à mort les seigneurs Haut-Justiciers. — Furent seigneurs de Boulzicourt, au neuvième siècle, les abbés de Saint-Remy et de Reims; au dixième siècle, les abbés de Saint-Médard et de Soissons; puis le comte de Rethel; ensuite les « sires » de Coucy; et, enfin, aux dix-septième et dix-huitième siècles, les d'Ambly et les de Provisi.

C'est Gilmer, de Boulzicourt, régent du collège de la Marche, qui haranguait Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, lorsque cette reine, venant de se marier à Mézières, fit son entrée officielle dans Paris.

BOUTANCOURT. — H., 560. — E., 145. — D. C., 4. — D. A., 12. — D. D., 11. — Hect., 299. — B. P., Flize. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — S. T., pour le canton de Flize. — S. G. — Le territoire, assez élevé, se trouve en partie dans la vallée du ruisseau d'Elan; les points les plus élevés sont : au nord, la cote 269 mètres; au sud, la cote 305 mètres; à l'est, la cote 267 mètres; à l'ouest, la cote 262 mètres. Traversé du sud-ouest au nord, sur une longueur de 2,400 mètres, par le *ruisseau d'Elan*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières pierres de taille et moellons, ouvertes dans le calcaire oolithique.

Histoire. — C. de Vermandois. Le village, dans un entonnoir que forment deux petites collines, est d'origine ancienne. Son nom apparait pour la première fois, en 997, dans le diplôme de l'empereur d'Allemagne, Othon III, confirmant la donation faite, *in Botionicaste*, au monastère de Mouzon, « pour le salut de son âme ». D'où l'origine séculaire des droits que conserva, jusqu'à la Révolution, l'abbaye de Mouzon sur Boutancourt. Ravagé et incendié : en 1360 pendant la guerre de Cent ans, par les routiers que conduisait Eustache d'Amberchicourt; en 1448, par les bandes de Growestein; en 1521, avant le siège de Mézières par les Impériaux; en 1561, par François d'Aspremont, seigneur de Lumes; en 1641, par les troupes allemandes de Lambois, après la

bataille de la Marfée; en 1643, par les troupes espagnoles, que Condé devait battre à Rocroi. — Bernard Palissy, lorsqu'il visita les Ardennes, séjourna quelque temps à Boutancourt.

Eglise. — Moderne, de style ogival. L'ancienne église, fort curieuse, de Boutancourt, remontant pour la première partie au treizième siècle, et pour les deux autres au quinzième et au dix-septième siècles, notamment le portail, fut détruite par un incendie le 24 mars 1882. Au péril de sa vie, M. Ph. Commas, maire, voulut enlever les objets les plus précieux que contenait l'église; enfermé dans la voûte embrasée, il allait certainement mourir étouffé et brûlé, lorsqu'il fut héroïquement sauvé par M. Docquin, boucher. La cloche date de 1789.

Châteaux. — Au *Rutz d'Arni*, se serait élevé, dit la tradition, un château-fort que les troupes espagnoles auraient pillé, puis brûlé et détruit quelques jours avant la bataille de Rocroi. Un gros bouquet d'arbres marqua longtemps la place hypothétique de ce château. Une deuxième tradition croit qu'il aurait été rasé en 1592 par le maréchal de Saint-Paul. — Un autre château, appelé de *Soiru*, transformé depuis 1792 en maison de ferme. Dans l'une des salles du rez-de-chaussée, qui conserve les traces manifestes de la splendeur d'antan, se voit une plaque de cheminée qui remonte a l'origine même du manoir. — Enfin, un troisième château, fort grandiose, construit en l'an VI de la République, par Joseph Poulain, maître de forges.

Ecarts. — Le *Terne*, 42 hab., appelé aussi *Bellevue*, sur le versant, à l'est, du ruisseau d'Elan. — *Alger*, 10 hab., où se trouve une usine fondée aussitôt après la prise d'Alger. — *Soiru*. C'est la ferme dont nous venons de parler. — *Mal-Campée*, 8 hab., maison assez mal bâtie et d'aspect misérable.

Lieuxdits. — *Sévigneules*, lieu jadis planté de vignes et appartenant aux moines d'Elan. — La *Cote des Vignes*, même origine. — Le *Fond d'Elan*, terres qui jadis furent propriété des moines d'Elan. — Les *Coirelles* ou les petites eaux. — Les *Terres du Bois de Flize*. — Le *Calvaire*. — Les *Prés-Ruart*. — La *Terre-Ruart*. — Le *Village*, où se voyait jadis une agglomération de maisons. — Le *Terme*. — Le *Sansonnet*. — La *Terre-Ronde*. — La *Terre-au-Vin*, rappelant les vignes de l'abbaye d'Elan. — La *Forge-d'en-Haut*. — Le *Chemin de Rimont*, conduisant à ce village que nous avons dit avoir disparu (voir FLIZE).

CHALANDRY-ÉLAIRE. — H., 201. — E., 59. — D. C., 3. — D. A., 10. — D. D., 8. — Hect., 519. — B. P., Boulzicourt. — F. L., le deuxième dimanche de mai pour Chalandry; le premier dimanche de juin pour Elaire. — Au sud du village prend sa source le *ruisseau de Chalandry*. Troisième étage du *terrain liassique* : calcaire ferrugineux que recouvre le *terrain moderne* ; marnes exploitées pour *cendres* destinées à l'agriculture. — C. de Reims.

Château. — Aurait l'aspect d'une grande maison de ferme, n'était la tourelle ancienne qui la surmonte. Daterait du dix-septième siècle.

Eglise. — L'église de Chalandry avait un magnifique autel en marbre noir, provenant de l'abbaye d'Elan. Cet autel, à droite et à gauche duquel se voient deux portraits peints à l'huile — celui d'un seigneur et celui d'une dame, — est odieusement badigeonné d'une affreuse couleur chocolat. A remarquer : quelques intéressantes pierres tombales et, aussi, le reliquaire très vieux qui contient les reliques de saint Gonthier, patron de la paroisse. Se lit le millésime 1763 sur la cloche, dont le parrain fut Gaspard-Hardouin-François d'Ambly, et la marraine Jeanne-Charlotte de Viard.

Ecarts. — Le *Pré Saint-Gonthier*. Avant la Révolution, se trouvait dans ce pré une fontaine dont les pèlerins qui se rendaient à Saint-Roger, d'Elan, buvaient l'eau pour s'attirer les faveurs de saint Gonthier. — *Ferme de la Grande-Cour*, à Elaire; appartint aux d'Ambly, seigneurs des Ayvelles. — *Elaire*,

110 hab., autrefois village très important. Son église fut détruite au dix-septième siècle. Avait une maison-forte construite probablement dans les premières années du onzième siècle. — Le *Pâquis de la Tour* où s'élevait, sur les bords de la Meuse, la « Tour du Guet » dont, en 1825, se voyaient encore les ruines.

Les de Roucy et les d'Ivory furent les principaux seigneurs de Chalandry-Elaire.

CHAMPIGNEUL. — H., 135. — E., 50. — D. C., 10. — D. A., 11. — D. D., 9. — Hect., 476. — B. P., Boulzicourt. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières, pierres de taille et moellons dans l'oolithe inférieur, marnes, pierres et chaux. *Terrain diluvien :* minerai de fer, argile réfractaire pour la poterie. On dit Champigneul-sur-Vence, bien que la *Vence* passe à plus d'un kilomètre au delà du territoire. — C. de Vitry.

Eglise. — Fort ancienne; traces de style roman, de gothique et de Renaissance. La tradition dit qu'elle aurait été construite par les religieux de Bethléem, de Charleville. A signaler le maître-autel et un tableau : l'*Adoration des Mages.* La cloche, la plus ancienne de tout le canton, porte ce millésime : M. Vᵉ XXXII.

Ecarts. — La *Basse-Cléfay,* 7 hab. Deux fermes que sépare un ruisseau, et dont l'une, ayant conservé ses portes cochères et sur laquelle se voient encore des créneaux, fut une maison seigneuriale. Cléfay est un domaine d'origine très ancienne : nous savons, en effet, que Gislebert III, seigneur d'Orchimont, donne à l'abbaye de Laval-Dieu, vers l'an 1162, tout ce qu'il possédait sur le « ban » de Mohon, et le droit d'établir un four à Cléfay. Aux moines de Laval-Dieu, succédèrent comme seigneurs : le Chapitre de Saint-Pierre, de Mézières; les abbés d'Elan; les de Cléfay; les d'Escanevelle; les de Villelongue; les de Pavant. En 1788, M. de Grandpré était seigneur de Cléfay.

Antérieurement à 1823, Champigneul, Mondigny et Saint-Pierre-sur-Vence ne formaient qu'un seul et même village. Ils ne sont communes distinctes que depuis 1869-1870.

DOM-LE-MESNIL. — H., 813. — E., 229. — D. C., 3. — D. A., 13. — D. D., 12. — Hect., 729. — B. P., Dom. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — Cᶦᵉ P. — T. — Le village, sur la rive gauche de la *Meuse,* au pied des collines que forme une ramification des montagnes de l'Argonne, est dominé par la *cote de Dom,* 304 mètres d'altitude, où sont exploitées de fort belles pierres de taille. Outre la *Meuse,* le territoire est arrosé par la *Bar;* et à Pont-à-Bar, non loin de l'endroit où cette rivière se jette dans la Meuse, prend naissance le *canal des Ardennes.* Troisième étage du *terrain liassique :* marnes exploitées comme *cendres* pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques dans lesquels de très nombreuses carrières, soit à ciel ouvert, soit en galeries souterraines; fort anciennes, d'ailleurs, puisqu'elles furent exploitées par les Romains. Les carrières de Dom-le-Mesnil fournissent des pierres de taille de couleur jaunâtre; tandis que les carrières de *Romery* — écart de Saint-Laurent — donnent des moellons, des pierres bleuâtres utilisées pour bordures de trottoirs et pour dallages. Plusieurs rues de Reims sont pavées en pierres de Romery. — C. de Reims.

Eglise. — Nouvelle et sans grand caractère architectonique; construite en 1840 sur l'emplacement d'une ancienne église gothique fortifiée, ayant une tour carrée massive, aujourd'hui disparue. Un beau vitrail, dont gisaient naguère les débris dans le jardin presbytéral, éclairait le cœur voûté en ogive.

Château. — L'histoire, pas plus que la tradition, ne nous a conservé les

annales de ce château dont, cependant, l'existence ne saurait être mise en doute. On en voyait encore, sur le lieu dit Behouru, les ruines en 1850 et, notamment, les caves profondes qu'exploraient maints curieux des choses d'antan. A rappeler deux « maisons seigneuriales » : la maison Chenon, depuis ferme Pilard, qu'habitait Jacques de Roussy; il y rédigeait, en 1584, son fameux « Démembrement », devenu bientôt, entre les mains de hobereaux tracassiers, une source de procès que, seule, réussit à tarir la Révolution; l'autre, où demeura le sieur de Béthune, tristement célèbre par son orgueil et ses brutalités. On conserve, de cette maison, une plaque de cheminée aux armes de France, avec le millésime 1574. Elle échappait alors, comme tant d'autres d'ailleurs, au règlement du 5 brumaire an II, ordonnant que fussent « retournées toutes les plaques portant les emblemes de la royauté ou de la tyrannie seigneuriale. »



Carrières de pierres

Ecarts. — *L'Orangerie*, 11 hab. — *Pont-à-Bar*, 43 hab., où commence le canal des Ardennes. — Le *Canal*, 9 hab. — *L'Ecluse*, 5 hab. — Le *Pont*, 2 hab. — *Sur la Côte*, 5 hab., du nom de sa situation sur la montagne. — *Charlemagne*, 4 hab.; ainsi s'appelait le premier propriétaire de l'auberge qui constitue cet écart.

Lieuxdits. — *Rouvroy*, un plateau très étendu sur lequel existait un petit domaine cultivé par les moines du prieuré de Donchery. Cet endroit s'appelle aussi, sans doute à cause de sa fertilité, le *Jardin de l'Ouvroir* ou *de Rouvroy*. — Une grange, la *Grange-Rouvroy*, appartenant à Mme la duchesse de Mazarin, fut détruite pendant l'époque révolutionnaire. — Le *Chemin des Pâquis*, ou de la *Tour*, laquelle défendait un passage guéable de la Meuse. Il y a plus de cent ans qu'un orage violent emportait le toit, qui ne fut jamais replacé, de cette tour. Puis, petit à petit, elle s'écroula, et ses quelques tronçons de murailles, transformées en poste de douaniers, ont aujourd'hui complètement disparu. — *Mairie-Michault*, et, par déformation des mots, Marie-Michaut. A la date de 1305, le cartulaire de Rethel mentionne un contrat d'échange où se trouve la signature du maveur. Dom-le-Mesnil était alors administré par trois maires : l'un dépendant du *prieuré de Donchery*, qui relevait de l'abbaye de Saint-Médard, à Soissons, et pour les « bourgeois de Saint-Mard »; le deuxième nommé pour les « bourgeois du *Voué* » — l'avoué de Donchery; — et le troisième pour la « *Mairie-Michault* », comprenant les serfs attachés au fief du Voué. Un lieu dit *Marie-Michaut*, qui rappelle cette organisation administrative, existe encore de nos jours; et le clos du prieur se nommait le *Clos Saint-Maard*. (Pour les autres lieuxdits, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

ÉLAN. — **H.**, 182. — **E.**, 46. — **D. C.**, 5. — **D. A.**, 15. — **D. D.**, 13. — **Hect.**, 985. — **B. P.**, Flize. — **F. L.**, le dimanche qui suit le 8 septembre. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons dans les calcaires de cet étage. Le village se divise en deux parties : *Elan* et les *Censes*, à environ un demi-kilomètre du centre communal. La NOMENCLATURE DES COMMUNES (1823) signale aussi le *moulin Faveau*. Pour la célèbre *forêt d'Elan*, d'une contenance d'environ 872 hectares, voir Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES, chap. XI, les « Industries de la Forêt ». — C. de Reims.

Le *ruisseau d'Elan* prend sa source au pied même de la chapelle dite de Saint-Roger. Il traverse Elan, à Alger; y actionne une scierie, anciennement fabrique de chaises et de galoches; passe à Boutancourt où il fait marcher les usines Henny et Bridoux-Raulin; traverse le parc du château Dailly, entre à Flize où il alimente les forges Raty, puis traverse le parc du château de Flize et va se jeter dans la Meuse. Le ruisseau d'Elan, dont l'affluent de droite est le *ru d'Arny*, prend sa source dans une sapinière assez proche du lieu où fut, dit la légende, le château — on n'en voit plus trace actuellement — « des seigneurs et chevaliers d'Arny »; rencontre à Boutancourt l'*Etang de la Forge-Basse*, un



Élan

nom qui rappelle deux forges disparues en 1865 et un ancien haut-fourneau, aujourd'hui taillanderie Bridoux-Raulin. La Forge-Basse fut transformée en cité ouvrière. Quant à la *Forge-Haute*, elle est devenue, depuis 1878, l'aciérie Joseph Henny. Affluent de rive gauche : le *ru d'Etrépigny*, que forme le trop-plein de la *Fontaine Bac-du-Pâquis*. Il traverse, notamment, le grand pré de Soiru et se jette dans le ruisseau d'Elan, en face du crassier des forges.

Eglise-Abbaye. — L'abbaye d'Elan fut l'une des plus célèbres de l'Ardenne. Elle fut fondée par Witer, comte de Rethel. « Douze religieux, nous raconte la chronique — ou la légende, — partirent de Loroy, au diocèse de Bourges, sous la conduite du bienheureux Roger, Anglais de nation, à qui, malgré sa résistance, fut confiée la petite colonne. Roger et ses compagnons s'arrêtèrent en un lieu désert et couvert de bois où ils s'établirent le 1er août 1148. Là, pendant un assez long temps, ils servirent le Seigneur, « dans la pauvreté, dans la faim, dans la soif, dans le froid, dans la nudité, dans les

veilles, dans les angoisses... » Mais, une fois fondée, l'abbaye, grâce aux libéralités des rois et des seigneurs, devint bientôt puissamment riche. Elle eut des fermes un peu partout dans les Ardennes, notamment celle de Forest, actuellement écart d'Attigny. En 1399, ses biens s'accrurent de tous ceux que possédait l'abbaye de filles des Citeaux, aux Mazures : le *Couvent de la Consolation Notre-Dame*. Mais c'est surtout la magnifique forêt d'Elan qui fut pour elle une source de revenus considérables. Aussi, excitant les convoitises des soudards ou des troupes plus ou moins régulières qui désolaient si souvent notre région, fut-elle souvent incendiée et saccagée ; notamment par Lambois, après la bataille de la Marfée ; et, plus tard, par les calvinistes de Sedan.

L'église abbatiale, de style flamboyant, sauf le portail, de style grec, abondante en tableaux, et des plus somptueuses, était remarquable par le grandiose de son architecture, la beauté de ses sculptures et de ses fenêtres ogivales que l'on voit encore, la magnificence de ses arceaux dont restent quelques ruines, et la joliesse de ses stalles qui ornèrent l'ancien temple protestant de Sedan. Furent inhumés dans cette église plusieurs comtes de Rethel :

Hugues II, vers 1229 :

Hugo comes primus jacet sub marmore limus.
Quod nunc est erimus, licet id quod erat modo simus.
Limus erat, fuimus omnes, adidemque redimus.

Félicité de Broyes, son épouse, après 1231 :

Hic comitem comitata virum
Comitissa locatur felicitas.
Proqua bonitas pietasque precantur

Hugues IV, vers 1278 :

Huest qui fut comte de Retest
Sous cette tombe enfois est.
Preüdom fu et de bonne affaire,
Jésus lui veuille pardon faire.
Fiex fut au comte Menessier
Dont règne Dieu soit parcenier.

Manassès, 1273 :

Hic Manasserus quondam comes est tumulatus.
Mille ad arma ferus, morum virtute probatus,
Simplex atque pius, tormentum non patiatur.
Sic socius sanctis æterna uce fruatur.

Puis aussi de nombreux autres comtes ou comtesses de Rethel, dont il serait trop long de rapporter ici les épitaphes ; celles-ci données seulement pour exemple. Rappelons encore, cependant, celle assez naïve d'Isabelle de Charbogne :

Isabeau la comtesse gist sous cette lame
Volontiers oyoit messe, pieuse....... de l'âme
Des cieux de cry fust née, moult estoit bonne dame :
Jhesu Crist couronné la motte en son royaume.

Et enfin cette dernière dont nous signalons l'intérêt historique, « laquelle se voit sur ung tombeau de marbre noir, sanz figure aucune, sinon les armoiries » :

« *Cy git très haut, très puissant prince, — De très noble mémoire, Philippe comte*

de Nevers, — Baron de Douzy, prince et grand Chambrier — De France, fils de trés hault et trés puissant — Prince Philippe, fils du roy de France, — Qui trespassa à la bataille d'Agincourt-les-Blangy, au service du roy, — A l'encontre des Anglais, le jour — Sainct Crespin, XXV[e] *d'octobre, — L'an de grâce 1415.* »

En 1791, dom Novelet étant prieur, les moines abandonnaient le monastère pour n'y plus reparaître ; ils n'étaient plus que quatre à cet époque. C'est entre le 29 janvier et le 16 avril qu'ils s'éloignèrent de leur couvent, car le dernier acte qu'ils signèrent date du 29 janvier, et on trouve le 16 avril un autre acte portant la signature du prêtre dès lors chargé de la paroisse d'Elan, que dessert aujourd'hui le curé de Sapogne.

L'église abbatiale devint paroissiale. Mais elle fut livrée au pillage le plus éhonté. Chacun y venait prendre ce qu'il y trouvait à sa convenance : statues qu'on jetait bas à l'aide de cordes, tableaux, marbres, plomb, bois ; tout fut enlevé, cyniquement et sans crainte de poursuites. (Voir Meyrac : La Forêt des Ardennes, chap. x, « les Abbayes ».

En 1822, la Restauration remettait cette basilique au département, qui la vendit à condition qu'on la transformât en une autre église, actuellement celle du village, où l'on conserve un splendide bénitier en marbre noir. C'est sur l'emplacement de l'ancienne abbaye que se trouve la ferme, avec quatre tourelles, de M. Edouard Prévost, banquier à Charleville. D'ailleurs, avec les débris de l'abbaye sont construites, à Elan, d'assez nombreuses maisons.

Quant aux reliques du fondateur de l'abbaye, saint Roger, dont le chartreux Ganneron nous a raconté les extraordinaires miracles, elles avaient été dispersées pendant l'époque révolutionnaire, sauf le fragment de soie violette dans lequel était enveloppé le cœur du saint. Ce morceau d'étoffe était, depuis le commencement du siècle, enfermé en un « bras reliquaire » de bois qui n'avait évidemment pas été fait pour cette destination. On l'a replacé, en ces dernières années, dans un petit reliquaire affectant la forme d'un ostensoir qui reste exposé dans l'église.



La Fontaine Saint-Roger

La *Fontaine Saint-Roger* est toujours un lieu de pèlerinage, fréquenté surtout par les jeunes filles qui cherchent à calmer leurs chagrins d'amour. Après une prière au saint, elles n'ont qu'à marcher sur les cailloux qui forment le lit du ruisseau d'Elan, pour voir apparaître en songe, ou même en réalité, l'élu de leur cœur.

ÉTRÉPIGNY. — H., 228. — E., 75. — D. C., 3. — D. A., 13. — D. D., 11. — Hect., 423. — B. P., Flize. — F. L., le dimanche qui suit le 28 août. — Le village s'étend au pied d'une colline. Troisième étage du *terrain liassique :* calcaires oolithiques. — C. de Vitry.

Château. — L'ancien château, autour duquel se groupèrent les premières maisons d'Etrépigny, remonte aux origines mêmes de la commune; quinzième siècle. Il aurait été, d'abord, habité par messire Antoine de Toully, chevalier, seigneur d'Etrépigny, Chéry, Saint-Martin-sur-Bar, Beaumont et Pouilly, qui eut pour épouse Jeanne-Claude de Pouilly. En 1702, il avait pour châtelain Gabriel-Renard de Fuchsamberg, capitaine au régiment de Normandie, fils de Renard de Fuschamberg, seigneur de La Tournelle, « lieutenant pour le roi des villes de Château-Regnault et Linchamps ». En 1789, le marquis de Moriol le vendait à M. Lefebvre, alors curé d'Etrépigny; mais quelques années plus tard, il fut si complètement détruit et rasé qu'il n'en reste plus vestige, aujourd'hui. Les bâtiments qui l'avoisinaient et servaient, à cette époque, de presbytère, furent reconstruits, puis devinrent le château actuel qu'habita, notamment, Mme veuve Panckouke, la femme du célèbre éditeur. C'est dans le parc de l'ancien château que fut inhumé Jean Meslier, l'auteur si connu de MON TESTAMENT : l'un des ouvrages de libre-pensée les plus fameux du dix-huitième siècle.



Etrépigny

GUIGNICOURT-SUR-VENCE. — H., 314. — E., 112. — D. C., 11. — D. A., 14. — D. D., 13. — Hect., 422. — B. P., Guignicourt. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — G. - T. — Le village est, au pied de ses coteaux, comme dans un entonnoir qui s'ouvre : à l'est, sur l'étroite vallée du *Franlieu*, où coule le ruisselet que souvent on appelle le *Rhône;* et au sud-ouest, sur la vallée de la *Vence*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires blancs et oolithiques de la grande oolithe. — C. de Reims.

Château. — Appartenant à la famille de Wignacourt. Est-ce le château dont parle de Saint-Paul dans ses MÉMOIRES. « Après avoir assiégé l'abbaye de Chaumont.... le maréchal trouva bon de faire acheminer ses troupes droict a Guignicourt, fort château, lequel incommodoit par sa garnison le Rethellois, estant assis entre Rethel et Mézières. Mais ceux de Sedan, manquant de résolution à l'effect, ayant veu le canon prêt à jouer, se soumirent à rendre la place es-mains dudict seigneur, laquelle estant en mains fait investir Yvernaumont... » (Voir YVERNAUMONT et NOUVION-SUR-MEUSE.)

Ecarts. — *Franlieu,* ferme construite avec des matériaux provenant d'une antique maison forte, à 500 mètres du village, dans les caves de laquelle on trouva de nombreuses monnaies de cuivre et une très curieuse lampe fort ancienne. Une habitation de cet écart aurait, si l'on en croit la légende, servi de refuge à quelques émigrés, pendant la période révolutionnaire. Un cimetière bordait autrefois une partie de la route conduisant de Guignicourt à Franlieu. — La *Foulerie.* — *Gille-Capitaine.* N. C. — La *Nouvelle-Forge.* N. C. Par opposition sans doute à la Vieille-Forge, dont, non loin, on a reconnu les traces : scories laissées par un haut-fourneau et non encore débarrassées du

fer qu'enfermait le minerai. — *Sous-la-Ville.* Entre Yvernaumont et Guignicourt, au lieu dit « Sous-la-Ville », évoquant, d'après la tradition, de nombreuses villas romaines, des fouilles mirent à jour une fort grande quantité de monnaies antiques; une médaille sur laquelle étaient gravés Romulus et Remus, allaités par leur louve; quelques substructions calcinées et des squelettes.

HANNOGNE-SAINT-MARTIN. — H., 677. — E., 201. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 15. — Hect., 471. — B. P., Dom-le-Mesnil. — F. L., le dimanche qui suit le 11 juillet. — C^le P. — S'étage pittoresquement sur une colline dont l'altitude atteint 304 mètres. Territoire arrosé par la *Bar,* et, coulant de l'ouest vers l'est, par son affluent le *ruisseau de Sapogne.* Troisième étage du *terrain liassique :* marnes noires, schisteuses et sulfureuses, cendrières. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières, pierres de taille, en exploitation, dans les calcaires oolithiques jaunâtres. — C. de Reims.

Eglise. — Très ancienne, mais souvent reconstruite ou réparée. La tour et la voûte du clocher remonteraient au treizième ou, plutôt, au quatorzième siècle.

La date de 1608 qui se lit à la clef de voûte est celle d'une restauration. Puis se voient des retouches des quinzième et seizième siècles, en style ogival et flamboyant. A la fin du dix-septième siècle, on exhaussa le clocher, et fut élevée la tour romane que l'on couronna d'un dôme gracieux, surmonté lui-même d'un campanile. Saint Martin, patron de l'église et de la commune, avait anciennement sa statue en bois au-dessus du porche; statue grotesque, maintenant reléguée dans un grenier et que remplace une rosace nous offrant le saint à cheval et, selon la légende, coupant en deux son manteau.

Ecarts. — La *Foulerie du Plat-Ruisseau.* N. C. — La *Grande-Foulerie,* 59 hab. — Le *Moulin,* 4 hab.

Lieuxdits. — Quelques lieuxdits évoquent des souvenirs historiques et nous laissent entrevoir que Hannogne-Saint-Martin fut jadis plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. — Le *Chemin du Piège,* la *Maladrerie,* la *Renfermerie,* la *Croix-Blanche;* en ces lieux furent trouvés des médailles, des armures, des squelettes. — Le *Champ de bataille;* mais quelle bataille? Est-ce en 1478, lorsque Louis XI, Charles le Téméraire étant mort, voulut s'emparer du pays que la maison de Bourgogne possédait en Belgique? Est-ce aux temps de la Fronde, alors que la Champagne était le théâtre de luttes incessantes et meurtrières? Est-ce en 1650, quand Villequier mit en déroute deux régiments d'infanterie espagnole? — *Popelaine,* hameau qui disparut on ne sait à quelle époque; se trouve mentionné dans un démembrement de 1322 : Chambre des comptes de Nevers; et, à la date de 1326, dans un aveu par lequel « Jacommius dit Corporeis escuiers » reconnaît tenir en bref du comte de Rethel, « en la prévôté d'Omont, la moitié des moulins de Safville = Sauville... et item en la prévôté de Donchery, à cause de l'avouerie dont était titulaire le dit comte de Rethel, les soigníes (?) d'Hannogne et de Popelaine. » — Les *Huttes.* En l'année 1636, une peste terrible ravagea cette région et se fit cruellement sentir, notamment à Saint-Marceau, à Saint-Martin, à Boutancourt, à Flize, à Villers, à Sapogne. Intermittente, elle disparaissait, puis, provoquée par la famine et la puanteur des cadavres, horrible suite de la guerre, elle réapparaissait. Les pestiférés, morts ou vivants, furent relégués ou enfermés en un lieu dont le nom rappelle ces tristes événements : les *Huttes,* ou cabanes construites hâtivement pour y parquer ceux que la peste n'avait pas encore enlevés.

MONDIGNY. — H., 144. — E., 43. — D. C., 13. — D. A., 11. — D. D., 9. — Hect., 581. — B. P. — Boulzicourt. — F. L., le premier dimanche de juin. Aucun cours d'eau ne traverse le territoire de Mondigny. *Terrain jurassique :*

pierres de taille et moellons. *Terrain diluvien :* argiles pour poteries que l'on fabrique surtout à Barbencroc. — C. de Vermandois.

Eglise. — Sur le portail se voit le millésime 1782; date, évidemment, d'une restauration.

Château. — Proche de l'église, les vestiges d'une très ancienne maison seigneuriale que possédaient, en 1347, Hélis de Mondigny, épouse de Henri de Monville; en 1532, Ogier de Savigny. Reconstruite par M. de Robert, elle fut détruite en 1791 ; ses « communs » sont, actuellement, bergerie et grange : dite *Grange de la Ferme.*

Ecarts. — Les *Rejets*, en plein bois. — *Barbencroc*, 36 hab., dans la vallée de Bordeux. D'après une légende, Bordeux et Barbencroc tireraient leurs noms de deux brigands qui, vers la fin du neuvième siècle, ravagèrent, pillèrent, ensanglantèrent cette zone ardennaise. Bordeux, toujours d'après la légende, était Flamand, et Barbencroc, aux longues moustaches relevées en croc, était Liégeois. Après maints et maints crimes, entre autres l'assassinat de saint Arnould, que la tradition leur impute plus ou moins véridiquement (voir GRUYÈRES), ils furent pendus haut et court à Barbaise; le lieu de pendaison s'appelle encore, tout naturellement, la *Potence.*

NOUVION-SUR-MEUSE. — H., 338. — E., 95. — D. C., 2. — D. A., 12. — D. D., 11. — Hect., 915. — B. P., Flize. — F. L., le dimanche qui suit le 15 août. — Cie P. — G. — T. — La *Meuse* coule à 200 metres environ du village. *Terrain liassique :* marnes à fragments ferrugineux et lambeau de calcaire ferrugineux. Nouvion, terre d'Empire depuis le traité de Mersen, 870, ne revint à la France qu'en 1769, après le traité de Bruxelles.

Eglise. — Date du quinzième siècle. Une de nos anciennes églises ardennaises le plus solidement fortifiées. Dans le mur, face à la Meuse, des créneaux et des meurtrières; puis, un escalier très étroit, conduisant à la loge de guet, d'où l'on surveillait le fleuve. Devant le portail, une pierre très vieille, sur laquelle se voit, en caractères gothiques, une inscription à peu près illisible. Dans l'intérieur, les armes du Rethélois; sur l'un des piliers, un écusson qui doit être celui des Wallin; quelques statues remontant aux dix premières années du dix-septième siècle; sur le rétable, curieuse sculpture en bois, datant d'au moins quatre cents années et représentant un épisode de la vie du Christ. Des trois cloches, n'en restait qu'une après la Révolution, elle portait le millésime 1660; les deux autres avaient été fondues par ordre du District.

En septembre 1592, Saint-Paul rencontrait et battait, à Nouvion-sur-Meuse, le sieur d'Yvernaumont, qui avait obtenu « commission du roy de Navarre pour faire levée d'un régiment de gens de pied, lequel il leva en peu de jours, avec infinies insolences à lendroict du pauvre peuple, duquel on n'entendoit que les plainctes au païs de Rethellois; ce qui occasionna le seigneur de Sainct-Paul de faire espier le temps et le lieu où assurément il le pourrait trouver..... Yvernaumont, marchant en campaigne, fut veu des catholiques qu'il recogneut; la furie desquels voulant éviter, se renferma diligemment dans le village de Nouvion, qu'il choisit pour retraitte, s'y jettant sauf, malgré les poursuittes catholicques, dans lequel, touttefois, il ne trouva salut, d'aultant quil fust aussy fort investy et sommé de se rendre. Ce quil fut reffusant faire; ains faisant sentir assez lentement le son de ses harquebuzardes aux plus téméraires, faisoit démonstration de vouloir opiniastrer la deffence de sa vie, quil vouloit conserver sous les murailles de l'église. Mais le seigneur de Sainct-Paul, ayant diligemment faict amener un canon de Maizières, par dessus la Meuse, que quelques habitans et soldats amenèrent, qui ny sespargnèrent au hasard et travail, feit bien tost ouvrir à coups de canons léglise où le dict d'Ivernaulmont sestoit retiré. Lequel se présentant à l'assault, le

soustint, à cause que la bresche estoit favorisée d'une maison où aucuns soldatz sestoient logez; qui donna occasion au général catholicque dy faire dresser quelques vollées de canon, lesquelles estourdissant aucuns des tenants rendirent le reste tellement estomnez quilz se rendirent à miséricorde... » (MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL.)

Château. — L'habitation dite aujourd'hui *Cour-d'en-Haut* fut la maison seigneuriale qu'habitèrent les Villelongue, les Wallin, les de Pouilly, les Zweiffel — ou Zuniffel — les Lardenois de Ville de Hagnon, les de Roucy. On y remarque une vaste cheminée, et un escalier en bois de chêne, datant du seizième siècle; et, au rez-de-chaussée, la chambre où coucha le duc d'Enghien — le grand Condé — quand, avant la bataille de Nordlingen, il passait à Nouvion, avec ses six bataillons de huit cents hommes chacun. Dans cette chambre, une plaque aux armes parti de Bourbon, avec la date de 1666, et, pour ornement extérieur, un trophée de drapeaux.

La *Cour-d'en-Bas,* également ancienne demeure seigneuriale — les premiers seigneurs de Nouvion furent les seigneurs de Neufmanil, — mais n'ayant laissé aucun souvenir historique précis. Elle n'est, d'ailleurs, qu'une annexe de la *Cour-d'en-Haut.* A signaler une maison construite en 1560, où se trouve une plaque de cheminée aux armoiries pleines d'Espagne avec cette devise : DOMINVS MIHI ADIVTOR. Il importe de mentionner également deux autres intéressantes plaques de cheminée dans le presbytère, dont l'une, portant le millésime 1570, nous offre la fameuse légende de saint Hubert, avec le cerf traditionel; et l'autre, engagée dans le mur, qui, laissant lire : S. C. FRVLO... ERICLO... C. DE WITRI..., représente en son dessin une entrevue, un « accord » de deux seigneurs.

Ecarts. — L'*Espérance,* ferme dans les terrains vendus par la commune, en 1848, pour l'établissement du pont-suspendu. — Les *Deux Maisons,* celles du garde-barrière. — *Manicourt,* à 800 mètres nord-nord-ouest du village. Hameau d'origine fort ancienne et jadis des plus importants. Appartint d'abord, comme Nouvion, à la prévôté d'Orchimont, et fut tardivement revendiqué, en 1559, par le roi d'Espagne, souverain des seigneurs d'Orchimont. Fut aussi, vers l'an 1320, « du fonds terre et seigneurie de Saint-Mard — Saint-Médard de Soissons. » — Les bourgeois « de Saint-Mard » relevaient alors du prieuré de Donchery.

OMICOURT. — H., 155. — E., 40. — D. C., 11. — D. A., 22. — D. D., 20. — Hect., 736. — B. P., Vendresse. — F. L., la Pentecôte. — Omicourt s'étage sur la pente d'une colline boisée : au pied coule le *canal des Ardennes.* Le territoire, que traverse la *Bar,* se divise en deux parties nettement distinctes : la partie forestière, occupant les hauteurs à l'ouest; et la partie agricole, s'étendant à l'est sur les pentes et sur la plaine. De l'ancienne église, assez curieuse, détruite pendant les guerres du dix-septième siècle, ne reste aujourd'hui que la tour. Pèlerinage d'importance médiocre à Saint-Memmie, évêque de Châlons, pour la guérison de certaines maladies des enfants. Les principaux seigneurs d'Omicourt furent : en 1136, les Chartreux du Mont-Dieu; vers 1179, les seigneurs de Raucourt; puis, successivement : le prieur de Donchery, les comtes de Rethel, les de Buzancy, les Colesson de Monthierme, Valérian de Bournonville, 1428, qui gouverna Beaumont pour les Anglais; en 1470, le monastère de Saint-Vincent de Laon; en 1512, le prieur d'Omicourt, les d'Ambly, les de Lutre, les de Vieuville, les de Noailles; en 1676, les de Bournonville. — C. de Reims.

SAINT-MARCEAU. — H., 357. — E., 111. — D. C., 5. — D. A., 9. — D. D., 7. — Hect., 480. — B. P., Boulzicourt. — F. L., le dimanche qui suit

le 18 octobre. Le village est pittoresquement assis sur le haut d'une colline à la cote 326 mètres. Territoire arrosé notamment par la *Vence*, qui reçoit, sur sa rive droite, le ruisseau de *Grand-Champ*. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes noires, pyriteuses. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières exploitées pour pierres de taille; sable fin, pour le moulage de la fonte. — C. de Vitry.

Château. — Construit au dix-septième siècle; fut presque totalement détruit en 1870, par les Allemands. En face du château, un tertre assez élevé, dit *Sainfoin*, sous lequel, en 1830, on découvrit une vaste cave dont les murs calcinés indiquaient un incendie. Non loin, en creusant la terre au pied d'un chêne, on trouvait un vase rempli de pièces romaines à l'effigie de Valérien et de Gallien.

Ecarts. — Le *Moulin sur la Vence*. N. C. Ce moulin est transformé, depuis 1854, en une importante usine. — Le *Moulin*, 17 hab. — *Constantine*, 4 hab. — *Montbeton*, où le terrible maréchal Montbeton de Saint-Paul, affirme la tradition, aurait livré combat sanglant. — *Sur les Morts*, où furent enterrés ceux que frappa « la peste noire » pendant la guerre de Cent ans, et, sans doute aussi, ceux qu'enlevèrent les pestes de 1606, de 1625 ou de 1636, « alors que les routiers laissèrent de si nombreux cadavres à travers le pays ». Dans le cimetière, une croix votive rappela longtemps « la disparition du fléau ».

SAINT-PIERRE-SUR-VENCE. — H. 141. — E., 56. — D. C., 8. — D. A., 12. — D. D., 10. — Hect., 139. — B. P., Boulzicourt. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — Le village se trouve à la naissance du *Mont Toummeaux* sur la rive gauche de la *Vence*. Même constitution géologique qu'à Champigneul et à Mondigny. — C. de Vermandois.

Eglise. — Date du quinzième siècle. Aurait remplacé une petite chapelle dite « de secours » dont les traces restent encore visibles dans l'église. Le chœur actuel remonte à la première moitié du dix-septième siècle; le porche, le clocher et la sacristie datent de 1708. Le millésime 1771 se lit sur la cloche.

Château. — Une maison seigneuriale — ressemblant à une grosse ferme — détruite en 1879. Les seigneurs de Saint-Pierre n'eurent que le droit de basse-justice; c'est-à-dire, une quasi-justice de paix.

Ecarts. — Le *Moulin*. N'est plus exploité depuis 1856, s'étant dépossédé de son cours d'eau pour la filature de Boulzicourt, moyennant 19,000 francs. — Se trouve le lieu dit, en 1791, *la Couture* formant la deuxième section de Saint-Pierre; la troisième s'appelait *Damourette ;* la première *Belle-Volée*, aujourd'hui écart de 23 habitants, où s'élevaient, jadis, un colombier seigneurial et une ferme assez grande qu'en 1841 son propriétaire vendit en détail : vente qui lui rapporta 100,000 francs.

SAPOGNE-FEUCHÈRES. — H., 756. — E., 244. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 15. — Hect., 1,070. — B. P., Dom-le-Mesnil. — F. L., l'avant-dernier dimanche de juillet. — Cie P. — Le village s'étend dans un vallon que surplombent de très hautes collines aux pentes fort raides. Il est traversé de l'est à l'ouest par le *ruisseau de Sapogne* qui se déverse dans la *Bar*. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires gris exploités pour pierres de taille; calcaires oolithiques schisteux et calcaires blancs; sable pour le moulage de la fonte. Territoire assez montueux et accidenté. L'industrie du bois est très florissante à Sapogne : chaises, fauteuils, bois de brosses, manches coudés pour pelles, manches tournés pour outils et ustensiles de ménage, échelles, râteaux, merrains pour tonneaux, cercles. De nombreuses ouvrières paillent et repaillent, rotinent et vernissent les chaises; c'est la spécialité de Sapogne. — C. de Reims.

Ecarts. — *Feuchères*, 121 hab., sur le flanc d'un coteau vis-à-vis le sud-ouest. Fut commune séparée de 1794 à 1827. — Le *Fond-d'Elan*, 11 hab., à l'entrée presque de la célèbre forêt de Mazarin. — La *Scierie*, 4 hab., récemment construite sur le ruisseau de Sapogne. — Le *Pré-Ludet*, 11 hab., ancien moulin devenue scierie et fabrique de bois tournés; elle est activée par un mince cours d'eau qui, venant d'Omicourt, se jette dans la Bar.— La *Chattelée* ou *Chatterie*, sur le bord du canal des Ardennes; tire son nom d'un certain curé Lechat, d'humeur bizarre, qui déserta son presbytère pour habiter la Chatterie. — *Beauregard*, 22 hab. La maison et l'ancien château seigneurial de Beauregard sont presque cachés par les rideaux d'arbres fruitiers, les haies de sureau, de cornouiller et de pruneliers, que dominent d'énormes noyers plusieurs fois séculaires. D'un plateau, à l'altitude assez haute, on aperçoit les riches frondaisons de Queue-Cheveuges, les bois d'Omicourt, les triages du haut Sapogne, l'immense forêt de Mazarin; puis aussi le bois d'Ennelle, proche de Balaives. — Le *Pavillon*, 12 hab.; jadis, sous l'appellation de Vandemaison, le séjour préféré des seigneurs d'Argy, dont les biens furent vendus en exécution de la loi, mars 1793, contre les émigrés.

(Pour la légende du « pain de Sapogne », voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

VILLERS-LE-TILLEUL. — H., 257. — E., 91. — D. C., 9. — D. A., 20. — D. D., 18. — Hect., 861. — B. B., Flize. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — Le village, qui s'appelait autrefois Villiers-le-Tigneux ou Villers-le-Ligneux, occupe le sommet d'une colline, à la cote 270 mètres. Premier étage du *terrain jurassique* : carrières de moellons, abandonnées aujourd'hui dans les calcaires oolithiques. Troisième étage du *terrain jurassique* : marne, minerai de fer, engrais qui n'est plus exploité. — C. de Reims.

Ecarts. — Les *Pourceaudes*, 7 hab. — Les *Quatre-Vents*, 5 hab. — Le *Moulin*, 8 hab., où se trouvaient le moulin banal et le four banal, appartenant, dès leur origine : au monastère de Saint-Vincent de Laon et aux comtes de Rethel; puis à l'abbaye de Saint-Nicaise; à la Sainte-Chapelle de Paris et au prieur d'Omont. Four et moulin disparurent, probablement, lorsque le village fut quasi complètement détruit par le feu, pendant le siège du château d'Omont que fit Henri IV. La famille de Mazarin et l'abbaye possédèrent Villers-le-Tilleul jusqu'à la Révolution.

VILLERS-SUR-LE-MONT. — H., 129. — E., 42. — D. C., 9. — D. A., 14. — D. D., 13. — Hect., 529. — B. P., Guignicourt. — F. L., le dimanche qui suit le 5 juin. — B. B. — Aucun cours d'eau n'arrose son territoire assez élevé. Premier étage du *terrain jurassique* : calcaires blancs compacts et calcaires oolithiques; carrières. Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes avec boules de quartz, minerai de fer. — C. de Reims.

Eglise. — De l'église fort ancienne et toujours entourée de son cimetière, restent actuellement : un pan de mur encastré dans la muraille nouvelle, ce pan est surmonté d'une sépulture qui semble dater du quatorzième siècle; une croix fleurdelysée au clocher; à l'extérieur, une inscription rappelant qu'en 1790 Jeanne Gobert laissait à la Fabrique deux cents livres pour un obit perpétuel.

Ecarts. — La *Louvière*, où se trouvaient cinq maisons qu'un incendie, en 1861, détruisait complètement. Autrefois, à la Louvière, un domaine très important, autour duquel s'étaient groupées les premières habitations qui formèrent le village; car Villers n'occupait point, alors, l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Il s'étendait plus à l'est sur le lieu dit la *Grande-Rue*, pré communal où l'on a découvert quelques substructions. — Le *Puits de la Cense*.

Lorsque les Impériaux, ayant envahi la Champagne, François I[er] régnant, eurent brûlé Villers-sur-le-Mont, une ferme fut construite juste à l'endroit où s'élève actuellement l'école communale; et assez proche de cette ferme, le *Puits de la Cense* qui servit de point central au Villers nouveau. (Pour la *Terre des Bois* et le *Tilleul de Justice*, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

VRIGNE-MEUSE. — H., 158. — E., 50. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 15. — Hect., 444. — B. P., Donchery. — F. L., le premier dimanche de mai — G. et tramway pour Vrigne-aux-Bois. — T. — Village construit non loin de l'endroit où confluent la *Vrigne* et la *Meuse*, et s'adossant à la colline du Terme sur le haut de laquelle, en 1870, les Prussiens eurent un poste d'observation pour surveiller le général Vinoy. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux. — C. de Reims.

Eglise. — Assez ancienne, et toutefois, assure la tradition, construite sur les ruines d'une église plus ancienne encore. Intérieurement, un autel assez coquet, d'ordre composite, dans un chœur de style gothique décoré d'une croisée à meneaux. Avait un clocher exagérément penché, sur lequel une irrévérencieuse légende racontait qu'au temps jadis le bruit courut à Vrigne qu'une jeune épousée, pouvant porter fleur d'oranger, allait faire bénir son mariage. Grand émoi. Même la chose parut si rare au clocher qu'il se dit : « Regardons, nous aussi, cet extraordinaire spectacle. » Donc il se pencha très fort pour voir cette charmante enfant qui, le jour de son mariage, méritait encore le célèbre surnom de Jeanne Darc. Puis il pensa, l'ayant contemplée : « Pourquoi n'en verrais-je pas une autre? je ne me relèverai que lorsqu'aura passé une deuxième épousée avec son bouquet virginal. » Or, notre pauvre clocher attendit des années, et encore des années, sans trouver occasion de se relever. Et, termine la légende - irrévérencieuse, nous avons prévenu, — nous le verrions encore toujours penché si tout récemment les charpentiers ne l'avaient redressé, au grand dommage du paysage local.

Lieuxdits. — Les *Rutes*, vaste plaine sur la rive droite de la Meuse où l'on trouvait, en retournant la terre, des urnes, des armes, des médailles, des fosses avec des squelettes; le tout d'origine gallo-romaine. La tradition affirme que les Romains eurent aux Rutes une ville immense. L'aventureux Masson n'a pas manqué, dans ses ANNALES ARDENNAISES, de faire, sur cette cité problématique, une fort longue dissertation qu'il croit être absolument probante. (Voir, pour les autres lieuxdits, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.) — L'*Ilôt des Oyés*. Les habitants de Vrigne sont surnommés « ceux des Oyettes », à cause de leur grand commerce d'oies.

YVERNAUMONT. — H., 151. — E., 46. — D. C., 10. — D. A., 14. — D. D., 12. - Hect., 282. - B. P., Flize. — F. L., le premier dimanche de mai. — Le village est construit sur le flanc d'un coteau qui domine la *Vence*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons. — C. de Vitry.

Château. — Après avoir assiégé le château de Guignicourt, le maréchal de Saint-Paul vint assiéger le château d'Yvernaumont « que le seigneur du lieu avoit faict fortifier. Mais ceulx du dedans voyant tout bransler après avoir veu le canon quiétèrent la place avec permission d'emmener armes et bagaiges et fust ce chasteau pour estre de conséquence et sur passaige, desmoly et rendu inabitable par le moyen du feu qui l'embrasa par accident. D'Ivernaumont, les troupes tirèrent devant Dom, lesquels estonnés du peu de résistance des aultres se rendirent ne voulans avoir plus d'honneur que leurs confrères. »

Ecart. — Maison *Gille-Capitaine*. N. C.

Lieudit. — Un lieu dit *Sous la Ville* indiquerait-il qu'autrefois Yvernau-

mont fut, non le modeste village qu'il est de nos jours, mais un bourg d'importance relative? En tout cas, la tradition affirme que les Romains eurent un camp à Yvernaumont.

IV. CANTON DE MONTHERMÉ.

Le canton de Monthermé comprend onze communes : Monthermé, Braux, Château-Regnault, Deville, Haulmé, les Hautes-Rivières, Laifour, Levrezy, Meillier-Fontaine, Thilay et Tournavaux. Il est borné : au nord, par le canton de Fumay et la Belgique; à l'est, encore par la Belgique, province de Namur; au sud, par le canton de Charleville; à l'ouest, par le canton de Renwez. Sa plus grande largeur est de 15 kilomètres environ, mesurée des Vieux-Moulins, écart de Hargnies, à Meillier-Fontaine, et 16 k. 1 h., de Deville à Sorendal. Ce canton est l'un des plus pittoresques, l'un des plus montagneux et des plus boisés de notre département. Son plateau, qui s'élève vers le nord, atteint : à la *Croix Scaille*, commune de Thilay, 504 mètres — cette montagne tirerait son nom d'un certain Scaillette, seigneur d'Haulmé, qui mourut vers la fin du dix-septième siècle; — aux *Hauts-Buttés*, 490 mètres; à la *Grand-Croix*, 500 mètres; au *Roc la Tour*, 420 mètres; au *Chaudron*, 400 mètres; à la *Croix-Naux*, 411 mètres; à l'*Enveloppe de Monthermé*, 387 mètres. Cette région est froide mais d'un climat sain, si rigoureux soit-il. Industrie du fer et des ardoises, extraction des pierres, exploitation des bois, surtout en ce qui concerne l'écorcement des chênes et pour les perches à houillères. La culture locale donne, chaque année : 10,000 hectolitres de seigle; 6,500 hectolitres d'avoine; 20,000 hectolitres de pommes de terre, l'alimentation principale des habitants, assez sobres, et ne mangeant que fort peu de viande, à part celle du cochon.

15,931 hab.; 4,294 élect.; 14,097 hect.

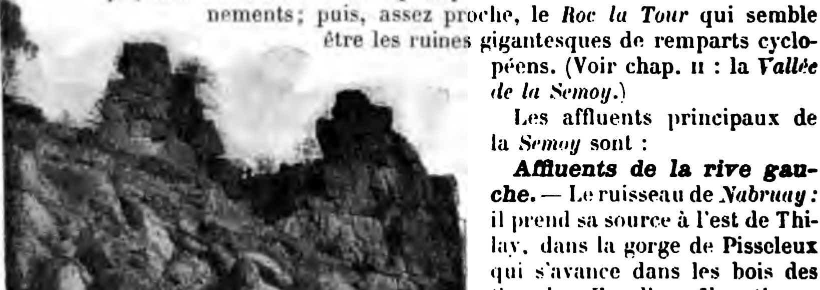
La forme et le relief de ce sol bouleversé concordent avec sa constitution géologique. Les vallées de la *Meuse* et de la *Semoy* ne sont d'ailleurs que le résultat de grandes fractures modifiées aux temps préhistoriques par les masses d'eau qui s'y précipitèrent : d'où la forme si caractéristique de ces rives abruptes. L'*Enveloppe de Revin* est un arc de cercle presque parfait; celles de Monthermé et de Laifour nous offrent un arc d'ellipse régulier. Les surfaces ondulées des flancs de montagnes trouvent leur origine dans les roches minéralogiques dont elles sont composées. Les quartzites offrirent plus de résistance que les schistes aux éléments destructeurs; les premiers sont restés intacts, tandis que les autres se sont débilités sous l'influence des agents atmosphériques. La montagne de droite au pied de laquelle coule la Meuse, de Château-Regnault à Monthermé, en montre un exemple frappant; elle présente une



Bords de la Semoy

série d'arêtes saillantes qui correspondent à des couches de quartzites. Souvent aussi des crêtes et des pics élevés qui se succèdent de proche en proche appartiennent aux mêmes couches que des plis très prononcés font affleurer en plusieurs points : par exemple à Château-Regnault. (Voir Sauvage et Buvignier : GÉOLOGIE DES ARDENNES, p. 22.)

La *Meuse* coule, dans ce canton, du sud-est au nord-est, avec les dérivations éclusées que voici : à Levrezy, rive gauche, 300 mètres; à Monthermé, rive droite, 3,000 mètres; à Laifour, rive droite, 300 mètres; aux Dames de Meuse, rive droite, 2,000 mètres. — La *Semoy*, venant d'Arlon (en Belgique), et passant par Bouillon, entre en France par Sorendal (cote 175), arrose Failloué, les Hautes-Rivières, Nohan, Naux, Thilay, Navaux, Haulmé, Tournavaux, Phade, la Longue-Haie, et rencontre la *Meuse* à Laval-Dieu-Monthermé après un parcours, en région ardennaise, de 25 kilomètres dans une pittoresque gorge formée, çà et la, par des rochers surplombant son lit d'au moins 280 mètres; parmi lesquels : les *Roches de Robersart* (voir THILAY); la fameuse *Roche aux Corpias*, l'asile des corbeaux où la mine ouvrit la route, au-dessus de la Semoy qui, des bas-fonds de son précipice, envoie l'écho de ses bouillonnements; puis, assez proche, le *Roc la Tour* qui semble être les ruines gigantesques de remparts cyclopéens. (Voir chap. II : la *Vallée de la Semoy*.)



Le Roc la Tour

Les affluents principaux de la *Semoy* sont :

Affluents de la rive gauche. — Le ruisseau de *Nabruay :* il prend sa source à l'est de Thilay, dans la gorge de Pissleux qui s'avance dans les bois des Grandes-Hazelles. Il actionne l'usine métallurgique Doudoux-Ballot, autrefois moulin, et se jette, en ce lieu, dans la Semoy. — Le ruisseau de *Joyeux :* il arrive de Mirmont et du pré des Hazelles et rencontre la Semoy un peu au-dessous de Navaux. — Le ruisseau de *Nariva*, sur le territoire d'Haulmé : il descend, en cascades, du Chêne-Chaudron, et se jette dans la Semoy à 2 kilomètres environ d'Haulmé. — Le ruisseau de *Nanfergoute :* que les Roches-Choplet séparent du Nariva. — Le ruisseau de la *Retorse :* il prend sa source à la Fontaine des Morts, sur le haut de la côte qui domine la Malavisée, et se jette dans la Semoy, un peu en amont de Tournavaux. Autrefois, ce village, qui n'avait ni cimetière ni église, faisait enterrer ses morts a Haulmé. Mais un désaccord survint entre les deux communes. Alors Tournavaux décida de choisir Levrezy pour lieu de sépulture. Et comme les cercueils étaient portés à bras, les porteurs fatigués prirent l'habitude de faire halte, pour se reposer, non loin de la fontaine, d'où son nom : *Fontaine des Morts*.

Affluents de la rive droite. — Sur le territoire des Hautes-Rivières : 1° le ruisseau de *Chéras* qui se jette dans la Semoy un peu en amont du village; actionnait jadis une usine actuellement démolie; — 2° le ruisseau de *Saint-Jean :* il prend sa source en Belgique, proche la ferme Saint-Jean, au Trou-Maillet et à Choutrine; longe le bois et entre en France à Linchamps après avoir reçu les eaux du *Corbeau* ou *Vieux-Fourneau* et de l'*Ours*. Il alimente l'étang des boulonneries Laurent. Il actionnait autrefois le moulin Guillet dont il ne reste plus vestige et le moulin de la Rayère actuellement en ruines. Le Saint-Jean reçoit : sur sa rive gauche au-dessus de Linchamps, les ruisselets

de la **Rivette** et de la *Cherine;* sur sa rive droite, le ruisselet de *Noirgoute;* puis actionnant le moulin Hénon, des Hautes-Rivières (le seul moulin à farine qui se trouve sur la Semoy,) et l'usine Badré-Baré, il se jette dans la Semoy, en face la Rowa; — 3° le ruisseau des *Ourus :* il prend sa source en Belgique, reçoit le ***Baimont,*** un infime ruisselet, et rencontre la Semoy au Pré-la-Lampe, en amont de Sorendal où se trouve la ligne de démarcation entre la Belgique et la France. — Sur le territoire de Thilay : 1° le ruisseau de l'*Ecaillère* qui rencontre la Semoy à 600 mètres, environ, en aval de Nohan; — 2° le ruisseau de ***Nantaru :*** il prend sa source dans les coupes de la Dauphinée, reçoit le *Sautou* qui vient de Framont et se jette dans la Semoy, a 500 mètres au-dessus de Naux; — 3° le ruisseau de *Devant-Naux :* il prend sa source aux Six-Chatnons, reçoit le ***Chauffour*** et se jette dans la Semoy en face de Naux. En temps de grosses pluies hivernales, il devient torrent tumultueux, roule d'énormes cailloux. Actionnait jadis deux moulins qui n'existent plus maintenant; — 4° les ruisseaux du ***Moulin*** et du *Bérot,* qui prennent leur source dans les gorges de Champré et de la Moussière, coulent séparés par le mamelon de Tourbline, se réunissent à Thilay et se jettent ensemble dans la Semoy, en face de Navaux. Le ruisseau du moulin actionna le moulin de Thilay que remplacent maintenant les boulonneries Mangon et Rousseau, dont il fait tourner la roue hydraulique; — 5° un *canal de dérivation,* qui traverse le Champ du Roy, met en mouvement la turbine Avril où se trouvait jadis le moulin Laurent.— Sur le territoire de Monthermé : 1° le *Parfonru* qui se jette dans la Semoy, un peu au-dessus des usines de Phade; — 2° le ruisseau des *Cerceaux* ou de la *Lyre* (ainsi s'appelait un ancien fourneau) : il prend sa source aux Woiries (écart de Monthermé), longe les ardoisières Mayour et rencontre la Semoy a la Longue-Haie, autre écart de Monthermé.

Nous avons dit, dans notre chapitre II du LIVRE I, combien jadis, en cette vallée de la Semoy, les communications étaient primitives. D'étroits, et souvent impraticables, chemins traversaient, pour aller d'un village à l'autre, la Semoy, guéable pour les voitures un peu partout, pendant la saison d'été. De petits ponts rustiques servaient au passage des piétons : ponts de claies qui, depuis soixante années, s'en allèrent un à un. Le premier qui disparut fut, en 1842, celui de Thilay, remplacé par un pont suspendu auquel, en 1865, succédait un pont de pierres. Puis, en 1856, était aux Hautes-Rivières construit un pont que les arabesques de ses arches métalliques firent surnommer : « le pont de dentelles ». Dix ans plus tard, en 1866, était, à Monthermé, terminé le « pont



Barrages à poissons sur la Semoy

de la Semoy », à l'embouchure de cette rivière; pont à péage, aux débuts, tant qu'il n'eut pas produit l'équivalent de ce qu'il avait coûté. Prit ensuite sa place, un pont en bois également à péage : ce fut, du nom de son propriétaire, « le pont Gendarme ».

En 1881, la commune de Thilay faisait construire le pont de Nohan. Le pont de claies de cet important « écart », qu'avait démonté l'hiver 1880-81 et dont les matériaux étaient déposés en tas sur les prés devant Nohan, fut enlevé par l'inoubliable inondation du 21 décembre 1880.

En 1887, c'est le tour de Sorendal et d'Haulmé; le pont de ce dernier village mérite une mention spéciale, car à peine décintré il s'écroula dans la Semoy et dut être recommencé l'année suivante. Celui de Sorendal eut un meilleur sort; mais on fut obligé, l'hiver étant rude, de faire une partie de la maçonnerie des culées avec du mortier que les ouvriers gâchaient à l'eau bouillante. On craignait une débâcle de glaces : il était alors indispensable d'enlever les cintres en bois obstruant la rivière. Le pont de Phade, construit pour le passage des ouvriers, fut emporté par une crue de la Semoy, en 1893, et ne fut jamais reconstruit. Enfin, en 1888, la petite commune de Tournavaux se décidait aussi à dire adieu à son pont de claies et le remplaçait par un pont métallique.

Seul le gentil village de Naux a conservé le sien; toutefois, les claies ont été remplacées par des planches. Mais le peu qu'il perdait en rusticité, il le gagnait en commodité. Ce pont jeté en travers de la Semoy, à l'un des endroits les plus attrayants de cette belle vallée, figura sur les toiles d'un artiste de grand talent.

Vers 1844, le peintre Boulanger venait s'installer à Naux, et là, pendant deux ans, avec son chevalet et sa palette, en plein air ou dans l'atelier qu'il avait fait construire sur la petite roche de Devant-Naux, il peignait des paysages dont plusieurs eurent les honneurs du Salon et le conduisirent à la célébrité. On conserve encore dans le pays de Semoy quelques portraits dus à son crayon et portant sa signature. Ce qui surtout rendait cet endroit charmant, c'était le petit pont qui traverse le ravin et les trois moulins de Devant-Naux, dont l'un était activé par la Semoy et les deux autres par le Rhu. Les moulins ont disparu; seuls la maison du meunier et le petit pont subsistent, et ce petit coin de vallée est délicieux.



Chasseurs dans la vallée de Semoy

Alors que règnent les beaux jours d'été, maints touristes viennent visiter ce ravin. On marche pendant 200 mètres, et arrivé à la *Roche aux Chevaux*, la fraîcheur du lieu invite au repos. On installe sur la mousse les provisions emportées pour le déjeuner. Les enfants, qui sont du voyage, mêlent les éclats de leur voix aux murmures du ruisseau, tandis que les grandes personnes goûtent le charme de la bienfaisante nature.

Puis, lorsque les enfants ont terminé leurs *goffes* (ou étangs) et leurs *royons* (ou canaux), on se dispose au retour, sans se douter qu'à 1 kilomètre, tout proche, en suivant le même chemin rocailleux, on trouve d'admirables rochers. Ici

des assises ressemblent à s'y méprendre à l'œuvre du maçon; là de beaux cintres qui, sans leurs dimensions colossales, laisseraient croire qu'ils eurent pour architectes des géants et non la nature. Quelques « anciens » de cette région se souviennent-ils encore du « père Hia » qui naquit vers l'an 1795? Quand on lui demandait d'où provenaient, à son avis, ces cintres superbes, il ne manquait point de vous répondre : « Ce sont les débris de l'arche qui porta Noé, sa famille et les bêtes de la création! »

MONTHERMÉ. — H., 4,150. — E., 945. — D. C., 15. — D. D., 17. — Hect., 3,233. — B. P., Monthermé. — F. L., le dernier dimanche d'août. — Cie P. — B. B. — S. M. — T. — Gare entre deux tunnels au pied des Quatre Fils Aymon. — Fanf. — S. G. *la Revanche.* — Cercle de Monthermé, de Laval-Dieu, *la Lumière.* — S. C. C. *la Ménagère* et *la Ruche* (boulangerie). — Centre industriel métallurgique des plus importants; ardoisieres. Traversé par la *Meuse,* large ici de 100 m., qui sépare Monthermé, proprement dit, de Laval-Dieu et de la Haute-Rowa dont les maisons s'étagent sur le flanc de la montagne. C'est à Laval-Dieu que la *Semoy* se jette dans la *Meuse,* à regret semble-t-il, après avoir décrit maintes courbes parmi les oseraies et les prairies. Nous signalerons comme ruisselets principaux : celui de la *Grande-Commune,* dit parfois de la *Pilette,* qui prend sa source proche le moulin de ce nom, ouest des Woiries, aux Hauts-Buttés, et reçoit le *Pas-Fauvin,* comme affluent; celui des *Cerceaux* qui se jette dans la *Semoy* à la Longue-Haie et s'appelle aussi de la *Lyre :* du nom d'un ancien haut-fourneau existant jadis au-dessus de la Longue-Haie et dont, il y aura quelques années, on a retrouvé les vestiges. Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes grenus, quartzites compacts gris et rosés, schistes bleus micacés, schistes bleus grossiers, quartzites bleus grenus, roches porphyroïdes; carrières de moellons et ardoisières.



Pont de Monthermé (pris des Quatre Fils Aymon)

Monthermé, dans sa presqu'île qu'enserrent les montagnes et s'allongeant au sud en forme de boucle, est d'une originalité singulière que ne se lasse point d'admirer le touriste. Nous sommes, ici, dans le cœur de la véritable Ardenne abrupte, quelque peu sauvage, mais, par dessus tout, grandiose.

Histoire. — C. de Vitry. Monthermé semble remonter à l'époque où s'éteignit la race de nos premiers rois francs. Fut bâti sur la montagne consacrée à saint Hermel : alors se peuplait la vallée de la Meuse. Son nom apparaît pour la première fois dans l'histoire en 1068, quand Arnould II, cinquième comte de Chiny, fondant le prieuré de Prix-les-Mézières, lui donnait tout ce qu'il possédait en prés et en bois *usquæ ad montem Helmricum.* Appartint aux comtes de Rethel; aux seigneurs de Château-Porcien; entra dans la Maison de Guise, après que Catherine de Clèves, veuve d'Antoine de Croy, eut épousé Henri Ier de Guise; puis fut à la princesse de Conti en 1629. Cette princesse ayant cédé à Louis XIII sa principauté de Château-Regnault, en 1629, Monthermé, qu'avait détaché de la France le traité de Mersen, 870, redevint ville française. Avait

été en 1445, pendant la guerre de Cent ans, ravagé et incendié par ces soudards que l'on appelait les *écorcheurs*.


Monthermé

Eglise. — Une nef principale, sans bas-côtés, à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Elle est précédée d'un porche ogival. Le chœur est à cinq pans, percé ainsi que la nef de fenêtres ogivales tréflées, avec et sans meneaux flamboyants. Quelques restes de vitraux peints; les contreforts sont simples et adhérents. Fortifiée, crénelée. La porte ogivale de gauche est à remarquer. A droite, on voit la place de deux portes ogivales, depuis longtemps bouchées, mais les sculptures ont été conservées. Ces deux portes servaient de communication avec une maison particulière, alors que l'entrée publique se trouvait à la porte gauche en haut d'un raide escalier. Une grosse tour carrée surmontée d'un comble et d'une flèche en ardoise que l'élévation des montagnes, en face, semble rapetisser. A l'intérieur, une cuve baptismale, datant du douzième siècle, et que l'on croit provenir de l'abbaye célèbre de Laval-Dieu.

Cette église, en contre-haut, offre un réel intérêt archéologique. Au portail gothique latéral, à gauche à l'entrée, une inscription sur marbre noir, en lettres majuscules romaines, surmontée d'un écusson lisse et de deux roses d'un dessin irrégulier sur le côté, posée sans doute ou renouvelée un siècle après; la dédicace nous apprend que : *L'an de grâce 1542, le 25e i^or — D'aoust, fust cest église — Dédié par reverend père — En Dieu Monseigneur — L'archevesqz cardinal et — Duc de Rheims lequel — Donna des grands pardons — Et indulgens aus bienfaiteurs — d'icelle.* Cet archevêque, qui d'ailleurs ne fut jamais cardinal, était le fameux Jean Juvénal des Ursins.

Tandis que dans la partie champenoise du département le ciseau du moyen âge laissa des œuvres remarquables — nous les signalons à leur rang, — le rude plateau d'Ardenne en est entièrement dépourvu. Les délicatesses de l'art ogival n'ont-elles pas osé s'aventurer dans cette contrée sauvage? La proximité de la frontière, la série des invasions franques, normandes, hongroises, germaniques, la faiblesse de la résistance dans un pays émietté en une poussière de souverainetés, ont-elles contribué à l'anéantissement des richesses artistiques? L'une et l'autre causes peuvent sans doute servir à expliquer la rareté des édifices religieux dans la région septentrionale ardennaise. Les quelques églises de date ancienne sont moins églises que forteresses; presque partout le portail ogival et la fenêtre à lancettes sont accompagnés de créneaux et de mâchicoulis. Beaucoup étaient construites sur une motte, avaient des remparts en terre et des fossés. Celle de Monthermé, tout en étant moins complète à cet égard, indique les mêmes préoccupations de défense.

Nous rappellerons ici que Monthermé eut une maladrerie dite des *Trépassés* qui, soumise aux mesures prises par Louis XIV (édit de mars 1693) pour toutes les léproseries de France, fut supprimée. Alors ses biens, par arrêt du 16 février 1695, furent attribués, comme ceux de la maladrerie de Maubert, à l'Hôtel-Dieu de Mézières.

Ecarts. — *Sainte-Barbe*, ardoisière. — *Sainte-Catherine*, ardoisière. — *Léchinat*, ardoisière. — *Sainte-Anne*, ardoisière. — *Caillaumont*, 9 hab. — Le

Champ du Trou, à l'embouchure de la Semoy, 106 hab. — Le *Château*, 7 hab. — *Thio*, 21 hab. — *Chitte-Collet-et-Pillette*, 19 hab. — La *Grande-Commune*, 14 hab. — La *Croix Sainte-Anne*, 10 hab. — *Malhanté*, 17 hab. — La *Maison Blanche*, où se trouvent d'excellentes carrières ainsi qu'à l'*Enveloppe*. — *Lépinette*, 16 hab. — Le *Haillon*, 101 hab. — *Mayour*, 46 hab. — *Pré-Saint-Remy*, 81 hab. — *Terre-Noblesse*, 6 hab. — Les *Longues-Haies*, section de Monthermé. — La *Haute-Rowa*, section de Monthermé. — Les *Woiries*, 67 hab., section de Monthermé, à la cote 444 mètres, dans une éclaircie de la forêt où se trouve la source d'un affluent du *Grand Ruisseau* : le *Moulin de la Pillette*. — Le *Calvaire de Monthermé*. — *Phade*, 94 hab., où la Semoy reçoit le *Parfonru*. Usines à fer importantes. Aux « Rapides de Phade », est entaillé dans la roche un chemin qui surplombe les fonds boisés où gronde la Semoy et atteint le Pâquis-Blosette à l'endroit où se détachent les chemins de Tournavaux et de Naux. — La *Verrerie*, fondée en 1749 par Gillet Amaury. Longtemps prospère. Comptait, dans la première moitié du siècle, alors que M. des Rousseaux de Médrano la dirigeait, plus de 170 ouvriers. Ses produits exportés, en ce temps, dépassaient le demi-million. Puis alla décroissant et fut, en quelque sorte, tuée par les nouveaux établissements métallurgiques. — Les *Hauts-Buttés*, 194 h., aux cotes 490 et 500 m. (ou plutôt, comme on l'écrivait jadis, le *Haut-Butteau*), séparé des Bas-Buttés par un petit ruisseau affluent de la Meuse. Ces deux hameaux ne sont pas antérieurs au dix-septième siècle et furent fondés par les bûcherons qui venaient, en cet endroit, exploiter les arbres des forêts. Possédèrent, dès leur origine presque, un petit oratoire dédié à saint Antoine de Padoue. L'église actuelle, sous le vocable du même saint, est d'origine relativement récente. Les écarts des Hauts-Buttés, sont : la *Brasserie* où se trouve un « signal » à la cote 502; la *Cense-Parent*, la *Rue aux Juifs*, la *Cense-d'Artois* où s'étend une plaine marécageuse riche en tourbes; non loin, le *Grand Ruisseau* prend sa source.



Rapides de Phade

Laval-Dieu, section de Monthermé, à la Basse-Rowa, où le coteau dominant entre Meuse et Semoy s'est couvert de villas et de chalets dont l'ensemble offre un paysage charmant. Usine à fer, fonderie. A Laval-Dieu, la collégiale de Braux posséda, de tout temps, un oratoire rustique, dédié à saint Remi et servant d'église à tous les serfs d'alentour. Wither, comte de Rethel, s'étant emparé de la collégiale et de ses biens, ayant pillé l'oratoire, résolut ensuite, pour faire oublier ses rapines, de fonder une abbaye à l'endroit même où se trouvait cet oratoire. D'autant plus que l'archevêque Renaud II avait excommunié Wither et qu'à cette époque de superstition naïve l'excommunication était chose terrible. Il donnait alors, vers l'année 1128, à Gauthier de Saint-Maurice, premier abbé de Saint-Martin, de Laon, le lieu dit *Bouche de la Semoy* pour y construire, sous le vocable de saint Remy, une maison de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré.

Dès son origine, les biens de cette abbaye qui s'appela de Laval-Dieu = *Vallis Dei*, furent considérables : bois, terres, qui s'étendaient jusqu'au *Chastelier* de Château-Regnault; pêcheries de saumon à l'embouchure de la Semoy : « Les dits de Monthermé — lisons-nous dans le cartulaire de Laval-Dieu — yront et

pourront aller pescher et allumer en temps dû, comme en leur aysement en la dite gorge dès l'entrée de Semoy jusqu'à trente-cinq pieds ou environ près des estiaux de la basse pescherie après et dessouls les sotries de la dicte pescherie de Laval-Dieu. » En outre, engagement en 1238 par Hugues IV, pour lui et ses descendants, de donner tous les ans à l'abbaye, quand arriverait Noël, un muid de seigle pris sur « ses moulins de Mézières, afin de compenser le dommage qu'il a pu causer à l'abbaye et au monastère en rebâtissant une porte de son château sur le fonds même de leur propriété qui s'étendait, alors, jusqu'au *Blanc-Ru,* près de la *Grande-Roche.* » Elle possédait encore les cures d'Orchimont, d'Haybes, d'Hargnies, des Louettes et de Villerzy; sans oublier le fameux moulin banal : « Et, — lisons-nous dans l'autorisation que donne aux moines en 1520 Jean d'Albret — et, pour qu'ils soient plus enclins à faire prière pour nous à iceulx avons permis et, par ces présentes, permettons... de faire et construire à leurs dépens le dict moulin sur la dicte rivière de Meuse au dit ban de Monthermé à la choze de nous rendre et paier chacun un an ou a notre receveur de la dicte châtellenie de Regnault la somme de trente-deux sols parisis. »

L'abbaye fut incendiée dans la nuit du 16 au 17 août 1696 par un parti ennemi de la garnison de Maëstricht qui dévastait notre frontière, ainsi que les villages de Thilay et de Naux le 27 septembre suivant, qui appartenaient aux moines. Aussi Louis XIV déchargea-t-il le monastère du paiement des décimes pendant trois ans. L'église, reconstruite en 1641, succomba dans ce désastre et fut remplacée, vers la fin du dix-septième siècle, par celle que nous voyons actuellement où se remarquent, à l'intérieur, quelques pierres tumulaires et surtout de fort remarquables et célèbres boiseries qu'embellit la patène du temps. Elles règnent assez haut sur toute l'étendue des murailles. Leur ordonnance générale se compose d'un soubassement, que supportent des panneaux rectangulaires jumeaux, cannelés, de style conique, surmontés d'un entablement. La partie rectangulaire est de décoration plus sobre. On a, toutefois, fixé de place en place des cariatides engaînées qui semblent retenir, de leurs mains, la corniche de l'entablement, et sont d'une facture habile. A droite, dans l'angle formé par la muraille et la saillie de la tour, une ancienne porte qui s'ouvrait sur les cloîtres de l'abbaye est transformée en un confessionnal surmonté d'un écusson épiscopal dont les armes sont effacées. Cet écusson est placé sur un manteau largement drapé que couronne un pavillon orné de glands.



Eglise de Laval-Dieu

L'ornementation apparaît plus soignée dans la partie qui surmonte, au-dessus du chœur, la tour massive de style roman, coiffée d'un assez lourd comble en ardoises. Les volutes des chapiteaux sont reliées par des guirlandes de fleurs. Des frontons semi-circulaires renferment des têtes rayonnantes; au-dessus des deux portes latérales sont sculptés des attributs de la Passion. De chaque côté subsistent sept stalles dont les joues sont couvertes de feuil-

lages, d'enroulements et de guirlandes finement ciselés, tandis que le revers des sièges est couvert d'ornements variés et que les miséricordes sont élégamment ornées de feuilles et de fleurs. D'autres stalles disposées en retour existaient autrefois à l'entrée de cette partie de l'église et isolaient la nef de l'enceinte destinée aux religieux; nous en avons pour témoins les joues qui sont restées appliquées de chaque côté contre la saillie formée par la base de la tour.

On a rapporté à droite, au-dessus de l'entablement de la boiserie, une sculpture de forme semi-circulaire, complètement dorée : on y voit, au milieu des nuages, une colombe descendant du ciel et entourée de têtes d'angelots.

C'est pour le sanctuaire que le huchier a réservé les ressources les plus délicates de son ciseau. L'ornementation générale diffère peu de celle du chœur des religieux. Mais, au-dessus de l'entablement, court une frise couverte de feuilles d'acanthe d'un excellent style. Plus haut encore, sont six panneaux ovales, entourés d'encadrements élégants. Sur les deux panneaux du fond sont peints en buste saint Pierre et saint Paul. Sur les quatre autres ont été clouées, à une époque postérieure, de mauvaises peintures sur toile, représentant des saints de l'ordre de Prémontré.

Ce qui fait le grand intérêt de la très modeste église de Laval-Dieu, c'est l'ensemble de ses boiseries murales. Même après la déplorable suppression des stalles qui formaient, au moins en partie, le chœur des religieux, elles constituent encore un ensemble des plus satisfaisants. Cette œuvre du dix-septième siècle est belle autant par la perfection de l'exécution que par l'heureux agencement des parties qui la composent. Les parties sculptées, ornements, draperies, chapiteaux, figures, feuillages et fleurs, ont été fouillées en plein bois par un ciseau d'une énergie sans préciosité, avec une vigueur sûre d'elle-même et maîtresse de ses effets. C'est de l'art, mais de l'art puissant et robuste, dont les détails, loin de conspirer à dissimuler les lignes principales, concourent à en compléter les arrangements et à en accentuer l'harmonieuse simplicité. (Voir A. Bouillet : « l'église de Laval-Dieu », dans Revue des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Paris, année 1878.)

Signalons la petite tourelle où serpente l'escalier conduisant à l'orgue. Dans le chœur, de naïves statues en bois peint et doré : saint Eloi, la Vierge, sainte Barbe, saint Remy, saint Nicolas et sainte Geneviève — la plus curieuse — tenant une houlette et coiffée d'un chapeau de paille. Faut-il ajouter que la façade briques et pierres de cette église, avec frontons à consoles renversées, est d'un mauvais goût parfait.

C'est dans cette abbaye de Laval-Dieu que notre célèbre Méhul apprit du chanoine Haüsser les premiers éléments de musique.

BRAUX. — H. 2,778. — E., 756. — D. C., 7. — D. A., 12. — D. D., 14. — Hect., 1,444. — B. P., Braux. — F. L., Ascension et premier dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — S. M. — G. — T. — Harm. *l'Indépendante*. — S. ch. — S. T. *la Préparation*. — Ch. S., ouvriers et ouvrières de l'industrie métallurgique. — S. C. C., *la Prévoyante* et *la Bienfaisante* (boulangerie). — Centre industriel très riche, surtout en ce qui concerne les boulonneries et les clouteries. Grande exploitation d'écorces de chênes pour tannerie, les deux tiers du territoire étant boisés. Troisième étage du *terrain ardoisier :* schistes divers, grauwackes à taches rouges — carrières exploitées dans ces grauwackes. — Braux, sur la rive gauche de la Meuse, s'étend au pied d'une haute colline qui s'élève à la cote 300. Au milieu du *Bois la Dame,* extrémité sud, se rencontre en face de Nouzon le *Signal de Braux,* l'un des points les plus importants de la topographie ardennaise, puisque son altitude atteint 387 mètres. En partant de la gare, s'admire, sur la rive gauche, un couloir grandiose de la vallée

meusienne. Apparaissent pour la première fois les *Quatre Fils Aymon* et, au loin dans le tournant, Château-Regnault souvent en grisaille, par la fumée de ses usines, dont la *Meuse*, lorsque le soleil argente ses flots, réfléchit fériquement les maisons.

Histoire. — C. de Reims. L'un des plus anciens villages, et que les traditions locales affirment remonter au cinquième siècle. Braux aurait été fondé par des prêtres arrivés de la Calabre pour combattre, aux temps de la Diane ardennaise, les derniers vestiges de l'idolâtrie qui s'abritait dans nos épaisses et immenses forêts.

On ne sait au juste combien d'années dura cette prise de possession par les prêtres venus d'Italie. Il est certain, toutefois, qu'en 829 Ebbon, trente-unième archevêque de Reims, les remplaçait par quatre chapelains choisis parmi les clercs de son église, et auxquels il confia en dépôt le corps de saint Vivent, l'un de ses prédécesseurs, pour le soustraire aux profanations des Normands que l'on commençait à redouter; car ils avaient déjà paru sur nos frontières. La collégiale célèbre de Braux eut pour créateur Hincmar, qui fut le trente-deuxième archevêque de Reims, 845-882. Toute l'histoire de Braux, sur laquelle nous insisterons, parce qu'elle se trouve être aussi l'histoire des villages environnants, gravite autour de cette collégiale fort riche à ses débuts. Elle possédait, au onzième siècle, la seigneurie de Gespunsart avec les villages de Failloué, de Naux, à elle donnés par Manassès, comte de Rethel. Tournavaux, Meillier-Fontaine, Haulmé, une partie de Linchamps, furent construits sur ses domaines.

Au seizième siècle, ce ne fut, pour Braux et la collégiale, qu'une longue série de catastrophes. On s'explique à peine que le village n'ait pas, en ces temps si horribles, entièrement disparu. Pendant ces malheureuses années, la peste et la famine désolèrent la frontière, surtout en 1506. Le siège de Mézieres, en 1521, devint pour la paroisse la source de nouveaux désastres, car les Impériaux, dans leurs courses à travers la contrée, vinrent piller le village.

Pour comble d'infortune, un abaissement de la température, survenu en juin 1523, fit geler subitement les blés et les seigles. Beaucoup d'arbres succombèrent aux suites de cette perturbation de la saison, et l'hiver rigoureux qui suivit ne fit qu'aggraver le mal, à tel point que jusqu'en 1540 le prix des grains demeura fort élevé. La guerre durait toujours avec l'Empire, et, en 1528, l'ennemi vint mettre le siège devant Braux : trente maisons furent brûlées sans compter celle des chanoines. Leur église, qu'on avait transformée en forteresse où chacun avait déposé ce qu'il avait de plus précieux, eut un jour à soutenir un assaut depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir : les bandes espagnoles se retirèrent ensuite à Namur, mais laissèrent la contagion qui ravagea le village et fit de nombreuses victimes.

Les chanoines réparèrent peu après, 1531, leur église, du moins la tour et le portail qui avaient beaucoup souffert pendant le siège; et comme s'ils s'étaient tous armés pour la défense et qu'ils continuaient ces habitudes, on dut leur enjoindre de n'y point persévérer. Le désordre était grand sur les frontières; tous les tyranneaux du pays cherchaient à s'arrondir à la faveur de ces troubles. C'est ce qui explique comment les hérétiques de Sedan vinrent en 1537 piller et brûler Braux pour la seconde fois.

Ce fut aussi en cette même année 1537 qu'Antoine Louvain, seigneur de Rognac, avec l'appui de Charles-Quint, incendiait Levrezy, Nouzon, Monthermé, Braux : et c'est comme gage de paix que la collégiale lui cédait, moyennant cinq cents livres de rentes annuelles, le domaine de Linchamps alors hors de France; non volontairement toutefois (voir THILAY). Le sire de Rognac y construisit — ou plutôt releva, puis agrandit — la forteresse dont nous parlerons

bientôt (voir THILAY). En 1554. par les Espagnols, qui passèrent la frontière, nouveau pillage, incendie nouveau de Château-Regnault, de Braux, de Levrezy, de Joigny, de Nouzon, de Monthermé. Ces malheureux villages ne furent quasi que cendres; et pour mettre le comble au fléau, une effroyable inondation de la Meuse emportait en ses flots ce que les flammes avaient épargné.

La collégiale, ne pouvant demeurer à Braux qui se relevait péniblement de ses ruines, se transportait à Mézières en 1580, et y demeurait trois années pendant lesquelles la peste vint désoler cette malheureuse commune. A la peste succédèrent les pilleries des huguenots sedanais; le feu, 1587; puis, en 1592, le prince de Sedan, Henri de La Tour, résolut d'enlever aux chanoines leurs dîmes d'Illy, de Balan, de Bazeilles, de Glaires, de Fresnois, de Maisoncelles, pour les attribuer, en dotation, à l'Académie protestante qu'il venait de fonder : en vain ceux-ci en appelèrent à la justice royale, il leur fallut composer pour sauver les épaves qu'on leur reconnaissait encore. Une misérable rente annuelle de vingt-huit livres tournois, telle fut la compensation de ce qu'ils durent céder à la Chambre ecclésiastique de Sedan, et encore ne leur était-elle payée que par l'interposition d'un tiers, car les hérétiques se refusaient à traiter directement avec leurs victimes ainsi dépouillées.

Excités par un tel exemple, les officiers de la principauté de Château-Regnault envahirent les propriétés du chapitre qui étaient à leur convenance. Aux réclamations des chanoines, Catherine de Clèves ne répondait que par la reconnaissance platonique de leurs droits, mais sans empêcher, malgré tout, les incursions de ses agents. Il fallut attendre quelques années encore pour espérer un peu de justice, et ce n'est guère qu'en 1605, année où la Terre Souveraine de Château-Regnault changea de maître et entra dans la maison de Condé, que le chapitre put espérer reconquérir une partie de ses droits. Le *siècle de fer* ayant pris fin, le village sembla renaître, surtout quand en 1629 la princesse de Conti cédait à Louis XIII sa principauté de Château-Regnault de laquelle dépendait Braux qui, dès lors, s'associait aux revers et aux gloires de sa patrie nouvelle!



Braux

A la veille de la Révolution, chaque religieux de la collégiale possédait, personnellement, un revenu d'au moins douze cents livres, sans compter de nombreux privilèges. Ils avaient chacun leur maison dont quelques-unes, encore existantes, sont parmi les plus confortables de Braux. A ces demeures attenait un jardin, clos de murs, planté d'excellents arbres fruitiers, riche en plantes potagères; et dans presque tous un cadran solaire, « parce que, dit la chronique, ces moines étaient curieux d'astrologie. » Même, tout en haut du clocher de la chapelle, ils avaient installé leur observatoire. Mentionnons enfin une bibliothèque fort curieuse, dont les livres, lorsque le gouvernement, en 1790, eut supprimé la collégiale, furent brûlés à la *Grevière* sur les bords de la Meuse. Ces religieux se récréaient, aux heures de repos, plus volontiers que partout ailleurs sur le plateau de la cense appelée de nos jours le *Chemin de*

la Promenade : c'était, alors, une prairie longue au moins de 1 kilomètre sur 6 mètres de large. Elle est, actuellement, traversée par la route de Charleville à Braux.

Eglise. — Fort remarquable et classée comme monument historique. Style roman du neuvième siècle, pour ses parties principales, et, pour les autres, style ogival des treizième et quinzième siècles. Hubert la décrit ainsi dans le t. XVII des TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS : « Elle se compose d'une nef principale et des bas-côtés; le chœur est à cinq pans. Le transept est percé à chaque extrémité de deux fenêtres ogivales trilobées à un meneau, du treizième siècle. On y remarque une statue de saint Jean du quinzième siècle, couverte d'un badigeonnage rouge et vert. Un pupitre à gauche du chœur, en pierre, encastré dans la muraille, sur laquelle est sculptée la *tête de saint Pierre entourée d'une jolie guirlande.* Le bas-relief du maître-autel représente *la délivrance de saint Pierre-ès-liens*; il est en pierre très dure et paraît être du seizième siècle. Au petit autel à la Vierge, un bas-relief représentant *la Vision de saint Dominique,* et un autre à celui de saint Nicolas, où l'on voit *le saint avec les enfants dans la cuve,* le tout bien conservé. Les petits piliers qui soutiennent le transept sont formés d'une simple colonnette avec chapiteau à crochets. Le chœur et le transept sont du treizième siècle, mais la nef est plus récente. Autrefois, le chœur était percé de quatre grandes fenêtres à l'étage inférieur et toutes à plein cintre; à l'étage supérieur se trouvaient dix petites fenêtres surmontant les précédentes. Ces petites fenêtres étaient deux à deux, à plein cintre et séparées par un simple pilier avec un chapiteau dont il est impossible, aujourd'hui, de reconnaître la forme exacte, à cause de l'épais *recrépis* dont on les a couvertes. Toutes ces petites fenêtres, et les quatre grandes, de style roman, ont été *vandalement* bouchées. Il serait possible encore, moyennant quelques précautions, de les rouvrir, et de rendre ainsi à un édifice important le caractère qu'il a perdu. »

Nous avons textuellement reproduit cette notice de Hubert, bien qu'elle soit fautive en quelques points, ceux-ci notamment : le chœur, orné d'une belle grille et pavé de marbre, est circulaire; les fenêtres du transept sont romanes. Il faut aussi la compléter en signalant les fonts baptismaux, très anciens, cuve de pierre noire fort dure, taillée en rond; à l'extérieur, et grossièrement sculptées, quatre figures humaines que séparent des oiseaux. Sous le chœur, une crypte, sans ornementation. En outre, la toiture a été renouvelée, puis les stalles des chanoines ont repris leurs places de jadis; et, dans sa tour, une de nos plus anciennes cloches, sur laquelle se lit le millésime 1400. Cette église est sous l'invocation de saint Vivent, dont se voit, proche l'autel Saint-Nicolas, bras gauche du transept, la statue au-dessous de laquelle une châsse, 0 m. 60 de longueur, sur 0 m. 40 de largeur et de hauteur, renfermant quelques reliques de ce neuvième archevêque de Reims. Pèlerinage à saint Vivent et aussi à saint Sauve; les pèlerins, pour se guérir des maladies de peau, boivent l'eau de la fontaine — quelquefois ils s'y lavent — qui lui est dédiée, lieu dit la *Rue-Basse.*

Dans la chapelle de la collégiale, il y avait quatre autels où se disaient quatre messes en même temps. Sept cloches, donnant la gamme, formaient le carillon; les trois plus grosses cloches dans le clocher; les quatre autres au-dessus du chœur.

Rappelons une légende. On raconte qu'à l'époque des guerres religieuses un huguenot, arrivant bride abattue, s'arrêta brusque devant le portail de l'église, voulant entrer dans le sanctuaire pour faire manger, sur l'autel même, de l'avoine à son cheval. Mais le cheval, encore qu'il fut cravaché et éperonné jusqu'au sang, refusa d'avancer. Puis, encore frappé à coups redoublés, il se dressa de toute sa hauteur et, retombant, grava sur le seuil de l'église l'empreinte, que l'on aperçoit, de ses deux sabots.

Le 25 septembre 1892, fut inauguré, au cimetière de Braux, un monument commémoratif. C'est une pyramide sur laquelle est sculpté un drapeau largement déployé, et sur le drapeau cette inscription : « *Aux Soldats français morts pour la Patrie, 1870-1871.* » Derrière, sur la même pyramide, cette autre inscription : « ***Monument élevé par souscription publique, et sur l'initiative du Comité républicain progressiste, 22 septembre 1892.*** »

Ecarts. — L'*Ecluse*, 44 hab. — *Maison-Forestière*, 4 hab. — Le *Grand-Moulin*. N. C. — Le *Petit-Moulin*. N. C. — *Devant-Joigny*. N. C. — *Devant-Braux*. — *Bogny*, qui se partage entre Braux et Château-Regnault. La section de Braux compte 291 hab.; celle de Château-Regnault, 1,147. C'est toute une cité ouvrière composée d'usines et d'ateliers de ferronnerie, rivalisant avec son chef-lieu par l'importance des affaires qui s'y traitent. Sa cote est à 208, mais la vallée au milieu de laquelle coule le fleuve n'est guère que de 140, et même à 114 vers Givet. On sait, d'ailleurs, que ces fractures sinueuses, œuvre des bouleversements géologiques, qui donnent maintenant passage aux eaux de la Meuse, n'ont aucun rapport avec le relief du sol; ce qui explique pourquoi les escarpements des bords sont si abrupts et si élevés. Il est à remarquer que la Meuse ne coule pas dans le sens général du terrain qui s'incline vers le S.-O. et s'élève à mesure qu'on avance vers le nord : ainsi, à partir de Charleville, elle s'est creusée une route opposée à celle qu'elle devrait suivre naturellement, et cette anomalie frappa toujours nos géologues. (Voir CHATEAU-REGNAULT.)

CHATEAU-REGNAULT-BOGNY. — H., 2,519. — E., 650. — D. C., 4. — D. A., 15. — D. D., 17. — Hect., 502. — B. P., Château-Regnault. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Cie P. — B. B. — S. M. — Fanf. — Société pêcheurs à la ligne (*le Soleil-Levant*). — Ch. synd. des ouvriers en métallurgie. — S. C. C. Société de Bogny : *les Quatre Fils Aymon;* Boulangerie coopérative de la rive droite; *l'Union* (boulangerie). — T. — Gare, entre deux tunnels, commune avec Monthermé. — Le bourg s'allonge dans une vallée étroite dominée par de hauts monticules dont l'altitude moyenne atteint 300 mètres. Les maisons s'étagent, tant l'espace est resserré. Un pont construit en 1884, et sous lequel coule la *Meuse*, relie Château-Regnault à Bogny, section montueuse. Le territoire est encore arrosé notamment par deux affluents rive gauche de la Meuse : le *ru de la Cense-Roma* et le *ruisselet de Grandpré*. Grand centre industriel, surtout pour les boulonneries et pour l'extraction des pierres. Premier étage du *terrain ardoisier :* schiste grenu, quartzites. Deuxième et troisième étages du *terrain ardoisier :* schistes exploités comme pierres de constructions.

C'est à Château-Regnault que se trouve, surplombant la gare, notre célèbre crête rocheuse dite des *Quatre Fils Aymon*, à cause des quatre mamelons qui, serrés l'un contre l'autre, semblent être des cavaliers enfourchant la même monture. Ce sont les quatre preux chevauchant à la file sur le bon coursier Bayard. Ici se retrouve la vieille légende (voir Meyrac : FORÊT DES ARDENNES, où nous l'avons racontée) qui, des poèmes du douzième siècle, a passé dans toutes les littératures européennes. Ces quatre dentelures de la crête sont dues à l'inégalité de la désagrégation des roches qui la constituent. Les quartzites, présentant plus de résistance, se sont maintenus sous forme saillantes, tandis que les parties intermédiaires, formées d'un schiste plus tendre, ont été profondément entamées par les érosions. Assez proche, un bloc de pierre : la *Roche-Aymon*, masse qui, de loin, simule à travers les arbres une énorme statue humaine coiffée d'une toque. Les *Quatre Fils Aymon* furent exploités comme carrière. Puissent maintenant, car on arrêta le sacrilège, être respectés les pics célèbres, l'un des attraits caractéristiques de notre vallée meusienne.

La *Table de Maugis* sur le flanc, autrefois, de cette même montagne. Pierre

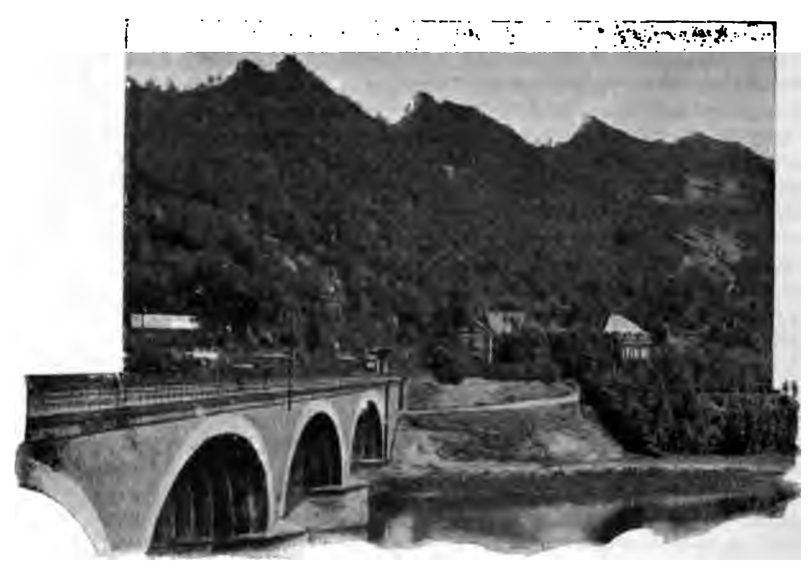
druidique, affirmait encore la légende, renforcée de ceux qui croient toujours aux dolmen et aux menhir. Ce n'était tout simplement qu'une pierre horizontalement couchée sur *trois* appuis, disposés en triangle. Des forces humaines, si colossales qu'on les puisse imaginer, n'auraient jamais pu lui donner l'aspect que la nature, bouleversée dans sa constitution géologique, lui laissa par caprice inconscient. Elle avait la forme d'un parallélipipède assez régulier, mesurant 2 m. 70 sur 1 m. 56 de large et 0 m. 96 d'épaisseur, cubant plus de 4 mètres et pesant 12,000 kilogrammes.

Aujourd'hui, la pierre n'existe plus. Vers 1842, des ouvriers de l'usine Gendarme-Marchal, à Laval-Dieu, la renversèrent au moyen d'énormes crics, croyant qu'elle cachait un trésor. Quelque temps, les débris restèrent sur place, puis enfin furent transformés en macadam pour l'empierrement des routes.

Vers l'année 1848, Marie Renwé, de Château-Regnault, alors fillette de treize ans, allant cueillir des baies de myrtilles à quelques mètres de la *Table de Maugis*, trouvait une cinquantaine de pièces d'or, anciennes, non loin d'un petit pot de grès rouge, grossièrement façonné et tout à fait vide. Elles représentaient une valeur d'environ 800 francs. C'est M. Duvivier, alors archiviste des Ardennes, qui les acheta.

En face de la *Table de Maugis*, mais émergeant de la Meuse, une autre pierre, encore appelée druidique (?), et dite : *Pierre qui tourne*, parce qu'elle tournait lorsque, à Noël, sonnait la messe de minuit.

Histoire. — C. de Vitry. Il nous suffira de dire que Château-Regnault — dont M. l'abbé Péchenard nous a raconté l'histoire : CHATEAU-REGNAULT-BOGNY,



Les Quatre Fils Aymon

— terre d'Empire depuis le traité de Mersen, fut autrefois une châtellenie célèbre, ayant atelier monétaire, et régnant, lorsque la princesse de Conti la cédait à Louis XIII, sur : Monthermé-Laval-Dieu, Braux, Gespunsart, Rogissart, Levrezy, Joigny, Nouzon, Meillier-Fontaine, Tournavaux, les Hautes-Rivières comprenant : Trignes, Meslier-sur-Semoy, Sorendal et Failloué ; les Basses-

Rivières comprenant : Naux, Nohan, Thilay, Navaux, Aiglemont, Montcy-Saint-Pierre, Haulmé, la Tour-à-Glaire, Maraucourt, la Neuville-à-Haye, Gelly-dessus-Nouzon, les Verreries, Bogny, Haut et Petit Buttay. Ces bourgs devinrent alors bourgs français.

Voici, résumé, le contrat d'échange ratifié fin décembre 1629 : « A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Louis Séguier, conseiller du Roi, salut. Faisons savoir que devant Pierre Blosse et Charles Richer, notaire, garde-notes du roy notre sire... furent présents Michel de Marillac, garde des sceaux, Antoine Ruze, lieutenant général de sa Majesté, Jehan Rocart, Jehan Jacques, Samuël Spifame et Jehan Aubry, tous conseillers, ainsi que Pierre de Castille, ayant charge du Roy, notre sire, d'acquérir et d'acheter pour Sa Majesté et les Roys ses successeurs à titre d'échange, deniers comptans, ou aultrement, les terres de Château-Regnault, Linchamps, Mohon, la Tour-à-Glaire et aultres souveraines d'oultre et deça la rivière de Meuse, appartenant à Madame la princesse de Conty, lesquelles lettres sont insérées à la fin des présentes, *d'une part.*

« Et très haulte et puissante princesse, Madame Louise-Marguerite de Lorraine, princesse de Conty, dame desdictes terres, *d'autre part.*

« Disant les dits seigneurs, conseillers, que Sa Majesté, désirant unir lesdictes terres à son royaume, ont été arrêtés lesdicts articles suivants après les precès verbaux dressés en l'an 1625.

« Sa Majesté, ayant été bien informée qu'on peut évaluer le revenu des terres à 43,000 livres par année, a ordonné qu'on passât le contrat.

« A savoir : Ladite Dame princesse cède, quitte, transporte, délaisse pour toujours, les conseillers présents acceptant pour Sa Majesté et ses successeurs, *les terres souveraines de Château-Regnault, Linchamps, Mohon et aultres d'oultre et deca la rivière de Meuse* appartenant à ladicte Dame, par donation faite par Madame la duchesse de Guise, sa mère, par contrat de mariage avec M. le prince de Conty, et *aussi les places fortcresses, fiefs, arrière-fiefs, mouvances, censives, droicts, même ceux de patronage, nominations, domaines, bois, rivières, péages,* mêmes celles qui ont été données par feu Mgr le prince de Conty et ladicte Dame au duc de Nivernais, à présent duc de Mantoue, le 30e d'août 1611, et aussi de tout ce dont jouit jusqu'à présent Madame la princesse de Conty.

« L'entrée en possession ne doit se faire qu'en fin d'année, époque où le fermier Nicolas Robillart doit clore le bail. — Le revenu était de 45,000 livres.

« Le tout doit être cédé pour la somme *de dix-sept cent vingt mille livres,* 1,720,000 livres à raison du denier quarante du revenu annuel desdites terres, « lesquelles se sont trouvées monter à 43,000 livres, toutes charges déduites ».

« Pour le 1/3 de laquelle somme, montant à 57,333 livres, 6 solz, 8 deniers, lesdits conseillers promettent *de faire bailler* à la dite Dame, dans les six mois qui vont suivre, *des terres et seigneuries appartenant à ladicte Majesté,* à raison du denier trente, montant à 19,111 livres, 2 solz, 2 deniers de revenu annuel, lesquelles terres sont situées dans le parlement de Paris et ont le titre non moindre que celui de baronie.

« Le reste de la somme, 1,146,666 livres, 13 solz et 4 deniers, sera couvert par des charges de greffes, offices, etc., jusqu'à concurrence de la somme et sur le pied du *denier dix.*

« Le tout à titre d'échange sans que Madame puisse jamais revenir sur sa parole, ni elle, ni ses hoirs.

« Il est aussi stipulé à propos des droits héréditaires, greffes, etc., que le Roy peut, toutes les fois qu'il lui plaira, les retirer des mains de la princesse ou de ses hoirs, en lui en remboursant la somme totale et *comptant,* non aultrement, de 1,146,666 livres, 13 solz et 4 deniers.

« Quant aux dites terres, représentant le premier tiers de la somme, il est

dit que le Roy ne pourra plus les réunir à son domaine et qu'elles demeurent pour toujours la propriété de Madame la princesse.

« Une fois ces choses bien arrêtées, les conseillers s'engagent à les faire ratifier par le Roy pendant que la dite Dame s'oblige à les faire accepter par Madame la duchesse douairière de Guise, sa mère, dans l'espace des trois mois qui vont suivre. Outre la somme fixée plus haut, Sa Majesté accorde encore à Madame la somme de 10,000 livres dont elle peut disposer à son gré, à la condition de faire un inventaire détaillé de toutes ses possessions, et qu'elle devra faire avant la ratification du traité.

« En témoignage de quoi, nous les susdits avons signé l'an mil six cent vingt-neuf, le dixième jour de Mars. »

Eglise. — Construite au siècle dernier, sur un plan plus vaste que l'ancienne chapelle, au pied même de la montagne qui portait le vieux château. Est en forme de croix latine. Une seule et immense nef.

Ses deux chapelles latérales forment les deux bras de la croix. Son grand autel, en pierres revêtues de marbre, est surmonté d'un énorme baldaquin porté par quatre colonnes. D'ailleurs, aucun style architectonique intéressant.

Rien qui puisse évoquer un souvenir d'autrefois. De larges fenêtres sans grâce, une voûte en bois, uniforme, sans arêtes, ni arceaux, un pavé tout usé et qui doit provenir de la vieille église. A l'extérieur, un toit sans fin que surmonte un clocher flamand.

Château. — D'origine relativement moderne — douzième siècle, — Château-Regnault joue dans nos annales ardennaises un rôle des plus importants. A l'origine, l'abbaye de Laval-Dieu donnait au chapitre de Braux, des territoires assez étendus sur la Meuse et sur la Semoy. Parmi ces territoires, se trouvait celui sur lequel fut édifié le « château Regnault », et que sa situation sur les confins d'Allemagne et de France exposait aux entreprises sans cesse renouvelées des seigneurs voisins. — Les comtes de Castrice n'étaient pas sans doute les moins audacieux de ces voleurs titrés. Désirant se les rendre favorables, la collégiale de Braux les avait pris pour « avoués », c'est-à-dire pour protecteurs.



Château-Regnault-Bogny

Mais la protection se tourna contre les chanoines. Sous prétexte de défendre le pays, ces singuliers « protecteurs » s'en firent les maîtres et les tyrans, et, pour assurer leur domination, construisirent des châteaux et s'y fortifièrent. Ainsi naquit le château-fort qui donnait son nom au village. De quelle époque sa construction ? On l'ignore. Toutefois, il est certain qu'en l'année 1226 elle était remplacée par une autre forteresse que Hugues, comte de Rethel, fit élever sur la montagne dite le *Chastelier*, et probablement sur les ruines de l'ancienne. Hugues semble n'avoir pas eu confiance excessive dans la légitimité de sa possession. Aussi acheta-t-il l'emplacement de son château à l'abbaye de Laval-Dieu, moyennant deux muids de grains à prendre sur ses moulins de

Mézières. L'enceinte de la place avait été appuyée sur des escarpes solides. A l'intérieur, dans la cour d'entrée, le logement du gouverneur. Les différentes pièces occupées par les officiers et par les soldats donnaient accès sur la cour où se trouvaient le fort et le puits; pierres de taille sculptées et encastrées dans une maison, sur le bord de la route, dont on verrait encore quelques vestiges problématiques. Plus loin, le bastion défendu par des travaux avancés. Autour du château, des tours massives, très hautes, solidement bâties. Au-dessus de l'église, on montre encore un chemin qui conduisait à la forteresse. Assez proche, deux rochers qui se projettent dans le vide; on les appelle la *Potence* ou, plus communément, la *Griole des Voleurs*. Le pauvre diable était attaché à l'un des rochers et, de la plate-forme du deuxième, lancé dans l'espace... affirme la tradition.

En 1554, les Espagnols, ayant franchi la frontière, avaient incendié tous les pays riverains, de Nouzon à Monthermé. Cette année, particulièrement pluvieuse, reste tristement célèbre dans notre pays, par un débordement de la Meuse; il achevait de détruire ce que l'incendie avait épargné. Château-Regnault et son château furent alors cruellement éprouvés. Mais, quelques ans plus tard, François II ordonnait qu'il fût relevé de ses ruines. En 1643, pendant que le duc d'Enghien, le grand Condé, luttait glorieusement à Rocroi, 7,000 Impériaux commandés par Beck, et accourus du Luxembourg pour porter secours aux Espagnols, étaient tenus en respect par la garnison de Château-Regnault. Grâce à cette résistance, l'ennemi ne put faire sa jonction avec les troupes espagnoles engagées dans Rocroi. Ce qui contribuait à l'immortelle victoire de notre armée française.

Louis XIV fit démanteler le château dont il ne reste plus trace aujourd'hui. Peut-être que l'une de ses murailles fut la fameuse table de *Pont-Maugis*. Aussi disparues, mais récemment, la vieille halle, d'une allure si frappante, et la grosse chaîne de fer qui servait à barrer la Meuse, lorsqu'étaient prélevés les droits de péage sur les bateaux montant et descendant le fleuve. Naguère on voyait encore, à 250 mètres en avant du fleuve, l'anneau qui la retenait. De l'ancien Château-Regnault, subsiste seulement, non loin de l'église, une pittoresque maison, ayant perron à double escalier, combles élevés, aux fenêtres à la lucarne en œil-de-bœuf et entourées de pierres en bossage.

Ecarts. — *Bogny* (section de Château-Regnault), 1,147 hab. (voir BRAUX). Ici la montagne a subi une forte dépression; l'industrie s'y est installée; mais la vallée, où court en zigzaguant le *ru de la Cense Roma*, n'en garde pas moins son aspect original. Sur ses côtés, elle a conservé sa mystérieuse forêt qui escalade les pentes et couronne les hauteurs avoisinantes. — La *Grande-Maison;* ainsi s'appellent les corps de bâtiments appartenant à la Société des boulonneries de Bogny-Braux. — *Roma*, le seul véritable écart de Château-Regnault. Une épaisse forêt, en ce lieu, couvre une partie de la vallée, au fond de laquelle serpente un petit ruisseau qui, grossi des ruisselets de la *Soque* et du *Hutin* — dans le bois de Hutin, la cote 430, le point culminant de la commune, — formait autrefois le premier des quatre étangs de Bogny. Ces étangs, presque juxtaposés l'un à l'autre, servaient à alimenter les trois moulins, installés au centre du pays. L'industrie actuelle a fait disparaître toutes ces retenues d'eau, pour y élever d'immenses ateliers de métallurgie. Aujourd'hui on ne voit même plus de traces de ces moulins, dont deux appartinrent aux chanoines de Braux.

DEVILLE. — H., 1,325. — E., 366. — D. C., 5. — D. A., 14. — D. D., 16. — Hect., 783. — B. P., Deville. — B. B. — S. M. — S. T. *la Renaissance*. — G. — T. — S. C. C. *la Fraternelle* (boulangerie). — S'étend sur la rive gauche de la Meuse entre des montagnes fort resserrées et assez hautes qui semblent annoncer les *Dames de Meuse*. Premier étage du *terrain ardoisier :* quartzites

compacts, schiste bleu grossier, dans lequel des carrières de moellons; schistes grenus et carrières d'ardoises dans ces schistes; ardoisières de *Saint-Barnabé* et de la *Carbonnière*. Industrie métallurgique. — C. de Vermandois.

Ecarts. — Le *Canal*, 8 hab. — Le *Moulineau*, qui tend à fusionner avec Deville. — *Saint-Barnabé*, ardoisière, qui primitivement appartint aux moines du Mont-Dieu, puis successivement : à M. le duc d'Aiguillon; à MM. Riché, de Charleville; Castelin frères, de Rimogne; Tulbourier, de Paris; et, aujourd'hui, à M. Gustin. — La *Carbonnière*, ardoisière à laquelle M. Carbon, de Charleville, qui l'exploitait en 1800, donna son nom. — *Saint-Dominique*, ancienne ardoisière, sur l'emplacement de laquelle sont installées les fonderies Gustin. — *Saint-Jean-l'Espérance*, où se trouve l'usine Saint-Maurice. — La *Terre-Rouge-Saint-Louis*, ardoisière abandonnée; celle de Saint-Louis serait, pour la tradition locale, la plus antique de toutes les Ardennes, ayant été ouverte aux temps de Louis IX. — *Mairupt*, 10 hab.; jadis un simple moulin, devenu laminoir, puis actuellement fonderie Cochaux. A Mairupt, une remarquable roche de porphyre.



Deville

HAULMÉ et TOURNAVAUX. — **Haulmé.** — H., 248. — E., 71. — D. C., 7. — D. A., 16. — D. D., 18. — Hect., 386. — B. P., Braux. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre.

Tournavaux. — H., 219. — E., 57. — D. C., 5. — D. A., 17. — D. D., 19. — Hect., 143. — B. P., Monthermé. — F. L., le troisième dimanche de juin.

Terrains ardoisiers : schistes bleus et grauwackes. Le territoire de ces deux communes est traversé par la *Semoy*, qui reçoit comme affluents : le *Nariva*, le *Nanfergoutte*, la *Retorse*. Le moulin d'Haulmé est devenu l'usine à boulons Avril.

De 1828 à 1872, Tournavaux et Haulmé ne firent qu'une même commune; en 1872, elles furent séparées et devinrent communes distinctes. Tournavaux repose dans une oasis de prairies. Haulmé est encaissé entre deux collines parallèles sur la rive gauche de la Semoy, et comme dans un entonnoir que forme la brusque courbe d'une de ces collines vers l'est, au midi du village. Le soleil ne donne qu'assez chichement ses rayons à Haulmé. Autrefois un mauvais pont de bois sur la Semoy, et pour les voitures un gué impraticable en saison d'hiver. Un pont fut construit en 1887; à peine construit il s'écroulait. Un an après on le reconstruisait. Sur la rive droite, les ruines d'une forge qui dut être considérable. On trouve encore dans le lit de la rivière des morceaux de fer, des scories de forge, des pièces de charpente et de pompes provenant d'usines anciennes établies sur cette rive droite, alors que les ouvriers et les

habitants d'Haulmé habitaient la rive gauche. Sur le haut d'un monticule, au sud du village, une espèce de redoute, haute de 2 mètres, longue d'environ 15 mètres, et qui se nomme la *Poste*. Autour de cette redoute, quelques fossés d'abri. En cet endroit, y eut-il quelque bataille ? Etait-ce un lieu d'observation d'où l'on pouvait surveiller le château de Linchamps ? A 1,500 mètres plus loin, une autre redoute qui longe le *Chemin des Allemands*. Peut-être, plus simplement, ne furent-elles, jadis, que des haltes de gabelous. — C. de Vitry.

Ecart. — La *Malavisée*, 53 hab., sur la rive gauche, reliée par un pont métallique à Tournavaux. (Voir la légende de ce nom, dans Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

HAUTES-RIVIÈRES. — H., 2,009. — E., 637. — D. C., 13. — D. A., 21. — D. D., 23. — Hect., 3,124. — B. P., Hautes-Rivières. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — S. M. — T. — Harm. *la Jeunesse Ardennaise*. — Industrie métallurgique. — Exploitation d'écorces de chênes. — Se compose de cinq sections, autrefois villages distincts : les *Hautes-Rivières*, qui forment une longue rue le long de la Semoy, *Sorendal, Failloué, Linchamps, La Neuville-aux-Haies*. Ce nom leur vient de la position qu'ils occupent au-dessus du château de Linchamps, par opposition à Naux, à Thilay, à Navaux, au-dessous de ce château. Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes et grauwackes, schistes calcaires; lamelles de galène dans un filon de quartz.

Les Hautes-Rivières apparaissent au tournant avec leur pont métallique. Le ruisseau de *Saint-Jean* arrive de Belgique et se jette dans la Semoy, en face de la Rowa. Vis-à-vis, la montagne, qui s'avance dans le coude, s'appelle la *Cote-d'Enfer*. La route qui gravit cette côte mène à Nouzon par le bois de Hazelles. Hautes-Rivières, sur la rive droite, touche presque à *Sorendal*. De l'autre côté de l'eau, *Failloué :* ce sont les deux dernières localités françaises. Ici la Semoy fait office de ligne frontière pendant deux kilomètres; au midi, cet office est continué par le *ru du Bois-de-Jean;* au nord, par le *ru de Cul-la-Dame*, autrement le *Houru*. Ici, on retrouve les anciennes bornes qui servaient aux délimitations territoriales avant 1830 : d'un côté un F, de l'autre un N, = France, Néerlande. A Sorendal, on peut couper la boucle en grimpant le ravin. De l'autre côté, avant l'embouchure du *Houru*, on arrive en face des *rochers Haubourg* et du *trou Lahoude;* un gouffre au pied des rochers. Plus loin, même rive, la roche et le gouffre *Ransule*. A signaler, enfin, le *ruisseau des Chéras*.

C'est sur le territoire belge — où les habitants des Hautes-Rivières, passant la Semoy en barque, vont cultiver le tabac — que s'élève, sur une crête pénétrant en forme d'enclave dans le territoire français, la *Roche du Bois-la-Dame*. Puis voici le *Saut-Thibault*, route de Linchamps, côté gauche, à 200 mètres environ des boulonneries Laurent. Cette roche, haute d'environ 25 mètres et qui surplombe la route, offre un aspect fort caractéristique. La légende raconte qu'un certain contrebandier, nommé Thibault, poursuivi, talonné par les douaniers, sauta du haut de ce formidable rocher qui, du côté de la montagne, est de plain-pied. Naturellement il ne se releva pas de cette chute terrible. Aussi dit-on encore dans le pays : « fou comme Thibault ». A 500 mètres plus loin, du côté ouest, la *Creu-Roche*, où se voit une cavité naturelle, assez grande pour servir d'habitation, et dans laquelle d'ailleurs maintes et maintes personnes parfois trouvèrent asile, notamment en 1814, lorsque les troupes cosaques dévastaient cette région. Touchant presque la Creu-Roche, un lieu dit le *Vi Fournia* (le vieux fourneau); en cet endroit, s'élevaient les hauts-fournaux de Linchamps, aujourd'hui boulonneries Laurent. Dans la vieille église de Thilay, démolie en 1888, une dalle en marbre noire, aujourd'hui perdue, portait cette inscription : « *Ici repose le corps de l'honorable Home Léon Nicolas Beaudet, maître de forges de Linchamp, décédé à l'âge de 44 ans, 1665.* » — Enfin, rappelons brièvement le

Pré-Mariette, territoire de Sorendal, non loin duquel se rencontre la *Pierre à marier,* un bloc de grès. Jadis, quand se faisait un mariage à Sorendal, la noce se rendait toujours sur le Pré-Mariette. On y dansait, on y folâtrait; puis, lorsqu'arrivait la nuit, on traversait la Semoy et l'on conduisait les deux époux à « la pierre à marier » où ils s'asseyaient, dos tourné contre dos. Cette cérémonie paraissait avoir un sens assez clair. Cette coutume a disparu.



La Creu-Roche (près Linchamps, sur la route des Hauts-Buttés)

Ecarts. — *Sorendal,* 440 hab. Sur la Semoy, à 1 kilom. en amont des Hautes-Rivières, qui, formées des villages de *Treignes* et de *Meslier,* donne, nous venons de le dire, son nom à l'agglomération. — *Failloué,* 170 hab. Tout proche, côté gauche de la route qui conduit à Braux, un lieu dit *Albruy,* rappelant un ancien village détruit pendant les guerres du seizième siècle. Les bois ont recouvert son emplacement que signalent encore quelques ruines. — *Linchamps,* 303 hab. Occupe l'escarpement d'un rocher qui s'allonge au sud, entre Nohan et les Hautes-Rivières, obligeant la Semoy à faire, depuis le coude de Phade, un troisième circuit. C'est sur le territoire de Thilay que se trouvent les ruines du fameux château de Linchamps (voir Thilay et l'opuscule cité de l'abbé Micqueau). — *Alexandrie,* 10 hab. — La *Chapelle des Forges.* — Les *Echameaux,* 14 hab. — La *Rayere,* 8 hab. — Les *Forges de Linchamps.* N. C. — Les *Hubiets.* N. C. — La *Rowa,* 10 hab. Fut le théâtre d'un crime célèbre dans les Ardennes. En 1883, deux contrebandiers ayant assassiné, pour la voler, la fermière de la Rowa, l'attachèrent, morte, à la pompe de son puits. Les deux meurtriers, qui se rejetèrent le crime l'un sur l'autre, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité. — La *Rivette,* où coule, taillé en plein roc, qu'il traverse, un ruisseau souterrain, long d'environ 8 mètres; la voûte est assez haute pour laisser passer un homme. Jadis, nous raconte la légende, les fées qui creusèrent ce ruisseau se réunissaient autour de ce roc, la nuit, pour y « tenir sabbat » avec les sorciers.



Ferme de la Rowa

Le *Pré-l'Hermite,* nom d'un lieudit sur la route actuelle de Nouzon, aux

Hautes-Rivières, et qui, s'il n'appartient pas géographiquement au sol de cette dernière commune, appartient du moins à son histoire. Les chanoines de Braux, dès leur origine, voulant créer un centre de population dans la vallée de la Semoy, édifièrent, en ce lieu dont nous parlons, une petite chapelle pour servir de paroisse centrale. La région ne s'étant pas peuplée suffisamment, l'oratoire changeait de destination et la paroisse était transférée à Failloué, où fut construite une église qui subsista jusqu'au commencement de ce siècle. Alors elle fut détruite et remplacée par l'église actuelle des Hautes-Rivières. A côté de cette chapelle, était un ermitage qu'habitaient deux moines. Chaque dimanche ils allaient à **Braux** pour y entendre la messe. Un jour qu'ils s'en retournaient, la barque dans laquelle ils passaient la Meuse chavira. Nos deux moines moururent noyés. Depuis ce temps, l'ermitage n'abrita plus d'autres solitaires; mais, en souvenir, le lieu reçut le nom de *Pré-l'Hermite.*

LAIFOUR. — H., 421. — E., 102. — D. C., 9. — D. A., 18. — D. D., 20. — Hect., 325. — B. P., Deville. — F. L., le dimanche après le 29 septembre. — C[ie] P. — S. M. — G. — Sur la rive gauche de la Meuse. Sur la rive droite, au pied des montagnes, et faisant face au village, une rangée de maisonnettes où triompha la « mère Rousseau », la reine de la matelote et des fritures, qui laissa d'ailleurs, à qui lui succéda, ses succulentes traditions. Il faut ajouter que les matelotes — la renommée culinaire du pays — sont non moins parfaites sur la rive gauche, à l'auberge tout proche de l'église. Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus, roches porphyroïdes à cristaux de feldspath et de quartz ; carrières de moellons dans ces roches. *Terrain moderne :* dépôt ferrugineux et source minérale ferrugineuse à la *Grande-Commune,* où se trouve, entre étangs poissonneux, pelouses et bosquets, le château de M. Edouard Jacob.

Ces eaux ferrugineuses s'échappent d'une grotte que forme, à la base des *rochers de Laifour* — 405 mètres d'altitude, — un contournement de schistes. L'effort de cette poussée broyait, autrefois, une portion de la matière schisteuse dont les débris les plus ténus furent emportés par l'eau de la source, tandis que les autres s'agglroméraient et se ressoudaient, formant une brèche ferrugineuse. Maintes fois, certaines « Compagnies » voulurent exploiter les eaux qui donnent à l'analyse, d'après M. Cailletet, pour un litre d'eau : acide carbonique, 0 l. 005855 ; carbonate de magnésie, 0 g. 003000; carbonate de chaux, 0,003000; carbonate de fer, 0,014220; sulfate de chaux, 0,0025160; sulfate de magnésie, 0,022200; sulfate de fer, 0,022217; silice et arsenic, traces; un litre hydrotimétrique : 8 degrés; chlorure de sodium, 0,030000; matières organiques, 0,013840. L'eau de Laifour abandonne, en jaillissant de sa montagne, une partie du fer qu'elle contient; d'où cette teinte rougeâtre que lui laisse, en cet endroit, le sous-sulfate de fer.

C'est, après la science, la légende qui donne son explication. Une jeune fille se cachait dans la montagne pour échapper aux poursuites d'un jeune seigneur épris de ses charmes et qui, l'ayant rencontrée, lui traversa le cœur « d'outre en outre » — c'est le mot ardennais — de son épée. Et cette épée, il la jeta, rouge de sang, dans la fontaine qui, devenue ruisseau, conserva depuis la saveur du fer, et, à sa source, une teinte rougeâtre.

A Laifour, les fameuses *Dames de Meuse,* l'un des sites les plus célèbres, avec les *Quatre Fils Aymon,* de la chaîne montagneuse qui forme la vallée meusienne. De maigres taillis revêtent les trois flancs mamelonnés de ces trois « dames » : masse sombre, apparaissant en une échappée sur la droite, après le pont de la voie ferrée qui coupe la Meuse obliquement. Alors qu'il vivait, en l'an 1080, le seigneur de Hierges eut trois fils : Héribrand, Geoffroy et Wauthier, qui épousèrent les trois filles d'un seigneur de Rethel : Hodierne, Ige et Berthe.

Mais, tandis que leurs maris guerroyaient en Terre sainte contre les Sarrazins, les trois épouses furent infidèles le jour même où les croisés entraient dans Jérusalem. Et le même jour aussi, en punition de leur adultère, elles étaient subitement changées en trois grosses roches noirâtres, broussailleuses, surplombant



Les Dames de Meuse

le fleuve dont elles semblent émerger. Sur la carte du dépôt de la guerre, ce groupe est marqué : *Notre-Dame de Meuse*. Evidemment les mariniers, jadis, aux temps des superstitions naïves, se placèrent sous l'invocation de la Vierge, la plus élevée de ces montagnes. En cet endroit, la navigation était dangereuse, ou tout au moins fort difficile; périls aujourd'hui conjurés par un canal dont les raides lignes symétriques donnent un froid prosaïsme à ce site d'une beauté si puissante et si grandiose en sa tristesse. — C. de Vitry.

Ecart. — Les *Zoulous*, 8 hab.

LEVREZY. — H., 639. — E., 192. — D. C., 6. — D. A., 13. — D. D., 15. — Hect., 370. — B. P., Braux. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — S. M. — G. — Sur la rive gauche de la Meuse. Entre Braux et Levrezy (ces deux villages reliés par un pont métallique), commence ce que l'on peut appeler « le pittoresque de la vallée ». Centre industriel : boulonneries, ferronneries. Deuxième et troisième étages du *terrain ardoisier :* schistes exploitables pour moellons. Dominant Levrezy, une hauteur boisée à la cote 330 mètres.

Ecarts. — Les *Moulins*. H. — La *Chapelle;* où jadis existait un assez important hospice, dont il ne reste plus trace, qu'avait fait construire, vers l'an 1638, M. de Saint-Etienne, gouverneur de Château-Regnault, « parce que, lisons-nous dans l'acte d'autorisation donné par Louis XIII, les paroissiens de ce lieu ne peuvent, pendant l'hiver, fréquenter l'église de Braux, à cause des débordements de la Meuse et des glaçons dont elle est chargée... Aussi, autorisons-nous le dit sieur de Saint-Etienne à faire bâtir un hospice pour la demeure des hermites de Saint-Hierôme, auquel ils vivront selon les lois et statuts de leur ordre, à charge de prier Dieu pour la prospérité de nous et de notre royaume... »

MEILLIER-FONTAINE. — H., 64. — E., 15. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 11. — Hect., 173. — B. P., Nouzon. — F. L., le dimanche qui suit le 9 septembre. — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites.

Ecarts et lieuxdits. — Les *Chenevières,* où auraient été trouvées d'importantes substructions. Château? Eglise? Forteresse? Un couvent, dit la légende, exista jadis aux Chenevières, où se trouve le lieu dit le *Cloître.* La chapelle de Meillier-Fontaine eut autrefois une petite importance relative. — Le *Pâquis de la Croix;* tire son appellation d'une croix dont l'origine est ignorée et non loin de laquelle, en labourant, on trouva quelques biscaïens et des fragments d'armures. — La *Fontaine-au-Melier;* dans les bois où se cachèrent, il y a cent ans, les terribles chauffeurs ardennais, une source qu'ombrageait un néflier. Autour de cette source se groupèrent les maisons qui furent l'origine de Meillier-Fontaine. — La *Cerferie;* d'un chêne dont les cerfs, il y a de cela maintes années, venaient sucer la sève.

THILAY. — H., 1,559. — E., 503. — D. C., 7. — D. A., 19. — D. D., 21. — Hect., 3.614. — B. P., Thilay. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — B. B. — S. M. — S. T. — T. — S. C. C. *l'Humanitaire.* — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* quartzites et schistes bleus avec pyrites; carrières dans ces schistes. Troisième étage du *terrain ardoisier :* schistes bleus exploités pour dalles et pierres de constructions; calcaire de Naux, exploitable comme pierre à chaux. *Terrain moderne :* minerai de fer. Dans son ensemble, le territoire de Thilay forme un plateau variant de 300 mètres à 500 mètres d'altitude, découpé de fissures profondes et irrégulières, en un enchevêtrement assez confus de vallées, de montagnes dont les pentes escarpées, plates aux sommets, sont couvertes de bois et ne ressemblent à des montagnes que vues du bas de leurs escarpements, lorsqu'elles bordent la Semoy ou resserrent les ruisseaux, notamment dans la gorge du *Nantaru :* en cet endroit, les pentes rocheuses, tapissées de lichen, semblent être enduites de soufre. Outre le *Nantaru,* la Semoy, qui traverse ce territoire, reçoit : le *Nabruay,* le *Joyeux,* l'*Ecaillère,* le *Devant-Naux* — qui a pour affluent le *Chauffour,* — le *Bérot* et le *Moulin,* petits ruisselets d'importance plus que secondaire.

Les principales élévations sur le territoire de Thilay sont : la *Roche à Pia,* qui domine le village, 360 mètres d'altitude; le *Loup,* 376 mètres; les *Hauteurs de Naux,* 409 mètres; le *Plateau des Vieux-Moulins,* environ 502 mètres; la *Croix-Scaille,* 504 mètres; le *Roc de Latour,* 472 mètres, que nous avons décrit longuement, avec la *Roche aux Corpias,* dans la première partie de ce volume (voir ch. II : LA VALLÉE DE LA SEMOY). Comme la Meuse, la Semoy peut montrer ses dames : les *Roches de Nohan,* qui, du bord de la rivière, s'élèvent verticalement à 200 mètres.



La Roche aux Corpias

Histoire. — C. de Vitry. Dans l'histoire de Thilay, nous ne prendrons que cet épisode extrait des actes de l'état-civil du village, année 1696 : « Le mardy 25 de septembre 1696, un party Hollandois, ennemy de la France, au nombre de trois cents hoes de la garnison de Mastrick soub la conduite et commandement de Philippe Jacob, natif et mayeur peu d'années auparavant du village de Gros-Fay, à trois lieues d'icy, arriva à six heures du matin à Thilay et à Naux, et y brusla cinquante deux maisons; les seuls habitants de Thilay se défendirent valeureusement dans le fort de Thilay qui n'a pu estre forcé sans qu'il y eust pas un habitant n'y tué ni blessé quoique les Hollandois tirèrent plus de mille coups de fusils mesme après des petits enfants et femmes se sauvant par la rivière. Ledit party, après avoir demeuré pendant deux heures faisant toujours feu sur le fort de Thilay, ils y laissèrent cinq des leurs morts, en emportèrent plusieurs autres et perdirent soixante et treize hoes et ne prirent pas un des paroissiens prisonniers. Plus de deux cents paysans circonvoisins qui estoient accourus au bruit se contentèrent de regarder les ennemys et l'incendie de dessus les hauteurs les plus proches sans oser venir secourir ceux de Thilay lesquels poursuivirent les ennemys en leur retraite toujours tiraillant sur eux jusques vers les Six-Chenons..... Moi prieur curé de la paroisse jescrivis en mesme temps et le jour mesme le désastre et deuil a messire Charles Maurice Le Thellier pour lors n.re archevesque qui me fist l'honneur de me rescrire qu'il emploierait son credit pour faire descharger de la taille... Ce qu'il obtint en faveur de touts ceulx de la paroisse qui souffrirent de ceste insendie... »

Château. — Bien que Linchamps soit un écart des Hautes-Rivières, les ruines de son fameux château se trouvent sur le territoire de Thilay. C'était un formidable château que celui de Linchamps, sur une cime de l'Ardenne, au bord de la Semoy. Il avait été bâti vers 1530 par un certain Jean de Louvain, baron de Rognac, sur les terres de la collégiale de Braux. Les chanoines n'étaient nullement disposés à laisser s'établir dans leur voisinage un seigneur connu pour sa turbulence. Ne pouvant obtenir de la communauté la cession de la montagne qu'il convoitait, Louvain eut recours à d'autres arguments. Il invite à dîner les chanoines, mais chacun à des jours différents, le fait asseoir à sa table et obtient de lui ce qu'il désire, « après l'avoir fait relever sous la table sur les bras de ses valets, comme du milieu d'un champ de bataille, car on avait chez lui de forts grands verres, suivant la mode du pays. »

Le marché ainsi conclu, Louvain fait niveler le sommet de la montagne, y creuse un souterrain profond de vingt-cinq coudées, et entoure cette cime escarpée d'une triple enceinte. On ne montait au château que par un chemin fort étroit taillé dans le rocher. Ainsi installé dans cet asile inaccessible, Louvain réunit autour de lui des gens sans feu ni lieu, et se met à piller les terres de l'Empire. La nouvelle en fut si agréable à François Ier qu'il fit le seigneur de Linchamps colonel d'un régiment.

Lorsque peu après, en 1544, la paix de Crespy eut une fois de plus mis fin aux hostilités entre la France et l'Empire, Louvain, ruiné par cette trève, continua ses déprédations. Cette fois il ne ménagea pas plus les terres du roi que les terres de l'empereur. Il exigeait une redevance des bateaux qui transportaient le bois sur la Semoy, et il était en mesure de le faire, n'ayant qu'à laisser rouler des pierres du haut de la montagne pour submerger et tuer tout ce qui se hasardait sur la rivière. C'était un vrai pirate et qui étendait ses brigandages jusqu'à la Meuse. A la cruauté, il joignait l'ironie. Comme il avait fait main basse sur un chargement de harengs, et que le maître du bateau — un marchand de Mézières — lui adressait des réclamations, le seigneur de Linchamps lui répondit qu'il avait besoin de harengs pour observer les jours maigres, et faire taire ainsi ceux qui parlaient de son impiété. Les villes de la

Meuse n'osaient plus commercer entre elles, et les relations des marchands français avec ceux de Flandre n'avaient plus de sécurité.

A bout de patience, le comte de Rethel donna l'ordre à un brave capitaine du nom de Lalande de s'adjoindre le gouverneur de Mézières, pour marcher contre le seigneur de Linchamps. Lalande se présente devant le château, et par un trompette fait sommer Louvain d'avoir à se rendre. La réponse fut hautaine : Linchamps n'étant pas terre du royaume, le comte de Rethel n'avait aucun droit sur la forteresse. D'ailleurs, la montagne était escarpée, et la place suffisamment pourvue pour soutenir un long siège.

Trois mois se passent sans résultat. Les assiégeants manquaient du matériel nécessaire pour donner l'assaut, et les assiégés n'étaient pas assez nombreux pour risquer une bataille. Il ne fallut rien moins que l'intervention du roi de France pour avoir raison du seigneur de Linchamps. Bordillon, lieutenant-général du roi en Champagne, fut envoyé par Henri II contre ce repaire de pirates, avec une armée et du canon. A la nouvelle de son approche, Louvain réussit à sortir du château et s'en alla demander du secours aux princes d'Allemagne. Pendant son absence, Bordillon poussa activement les opérations du siège. Il fit monter ses canons sur une cime voisine de Linchamps; mais s'étant aperçu de l'impuissance de son artillerie, il eut recours à un autre moyen.

L'unique sentier qui montait au château était si étroit qu'un petit nombre de soldats déterminés pouvait arrêter toute une armée. Bordillon fit cependant appel au courage de quelques vétérans et les lança à l'assaut du sentier. Les défenseurs du château les accablèrent sous une pluie de boulets et de rochers. Les assaillants reculaient lorsque le canon retentit tout à coup derrière le château avec violence; les assiégés prirent peur et rentrèrent dans la forteresse.

Déconcerté par cette attaque imprévue, le lieutenant de Louvain entra en négociations avec le chef de l'armée royale. Pendant qu'il discute avec lui les conditions auxquelles il rendra Linchamps, les soldats de Bordillon franchissent les murs et pénètrent dans la place.

Le maréchal fit prompte et bonne justice. Il ne se contenta pas d'abattre le château; il en fit briser les pierres pour empêcher les ruines de s'amonceler. Quant à la garnison, on en fit deux parts : les hommes de Louvain qui étaient originaires de l'Empire eurent la vie sauve, parce qu'on voulait éviter tout prétexte de guerre avec Charles-Quint; mais les autres furent conduits devant le château de Lumes, et pendus pour servir de leçon aux défenseurs de cette forteresse (voir L. Micqueau : LE SIÈGE ET LA DESCRIPTION DU TRÈS FORT CHATEAU DE LINCHAMPS ET DE LUMES). Néanmoins, malgré l'assertion de l'abbé Micqueau, le château de Linchamps n'aurait été — nous dit Hubert — détruit qu'en 1673, sur l'ordre de Louis XIV.

La légende nous affirme encore que la dernière châtelaine de Linchamps apparaissait, il n'y a pas plus de quarante années, toutes les nuits. Une anfractuosité dans les ruines s'appelait : *Chaise de la Fileuse*. Vêtue de blanc, elle y reposait de longues heures, faisant tourner son rouet dont on n'entendait pas le bruit. Quand elle se levait, elle poussait du pied quelques pierres qui tombaient dans la Semoy. On aurait dit qu'elle voulait faire disparaître tout vestige de son ancienne demeure. Les mères disaient souvent à leurs enfants: « Méfie-toi de la fileuse ! Si tu n'es pas sage, elle te jettera une grosse pierre pour t'écraser. »

La tradition rapporte aussi que « la fée fileuse » gardait un immense trésor profondément enfoui sous les ruines. Quelques personnes des Hautes-Rivières, un jour — il y aura de cela bientôt cinquante années, — remarquèrent entre les fissures des roches une matière dure, jaunâtre, qu'ils crurent être de l'or. Evidemment ils avaient enfin découvert toutes les innombrables richesses sur

lesquelles veillait jalousement la fée. Les fouilles alors de commencer aussitôt. Cette matière jaunâtre, fort abondante, n'était que du bi-sulfure de fer, vulgairement appelé : « Dé d'ardoises », dont certaines familles des Hautes-Rivieres conservent encore quelques « types », leur supposant une grande valeur.

Rappelons une légende que l'on raconte à Maubert-Fontaine et à Sévigny-la-Forêt : une jeune fille trouvée morte dans un coin de ce pays, jadis hérissé de rocs abrupts transformés en pierre lorsque furent construits le pont Champagne et la voie ferrée. Longtemps on vit, à la lueur de la lune, l'ombre de cette jeune fille errant au milieu de ces rochers. Parfois elle s'arrêtait, puis filait, droite et rigide, sans jamais quitter sa quenouille des yeux.

Ecarts. — *Navaux*, 158 hab., relié par un pont métallique à Thilay. Assez proche de ce pont, la *Roche Titis-Doudoux*, qui s'avance comme un promontoire dans la Semoy, très profonde en cet endroit, où le remous est terrible pour les baigneurs. C'est là, raconte la tradition, que se noyait autrefois, bien qu'il fût « nageur incomparable », un certain Doudoux, dont la roche, en souvenir



Thilay

de cette mort, a gardé le nom. L'ancien moulin de Navaux est aujourd'hui représenté par les boulonneries Mangon-Rousseau. — *Naux*, 60 hab.; en amont, à la courbe, avec son vieux moulin. — *Le Dauphinée*, 23 hab. — La *Neuville-aux-Haies*, 37 hab. — Le *Vieux-Moulin*, 74 hab. — *Wachelot*, 30 hab. — *Nabruay*. — La *Cense-Margot*. — La *Rang de la Truie*. N. C. — *Nohan*, 312 hab., sur la chaussée, formant quai en contre-haut de la Semoy. — *Robersart*. N. C. La ferme de Robersart, bâtie sur la rive gauche de la Semoy, vis-à-vis les ruines de Linchamps, fut plusieurs fois incendiée et reconstruite. Puis, vers l'année 1873, elle cessa d'être habitée. Quelques rares vestiges indiquent aujourd'hui l'emplacement qu'occupait cette ferme. Sur la même rive gauche, en aval, les *Roches de Robersart* et de *Nohan*, bien qu'elles soient à un kilomètre de cet important hameau. Ces roches, dont la base tombe à pic dans la Semoy, ressembleraient assez aux *Dames de Meuse*. Vues de la route allant des Hautes-Rivières à Nohan, ou, encore, vues de la *Croix-Bozin*, elles sont admirables et d'une impression saisissante. — Les *Six-Chaînons*, 25 hab. C'est dans la « fontaine-lavoir » des Six-Chaînons que les gardes-nationaux de Thilay, en 1870,

cachèrent leurs armes, lorsqu'ils se furent bien convaincus — la conviction n'était pas difficile — qu'il ne pourraient espérer vaincre quelques détachements prussiens en éclaireurs dans cette région. — Le *Chêne-à-l'Image.* Ce chêne, plusieurs fois séculaire, que mentionnent les anciennes cartes de l'Etat-Major, notamment celle de 1877, se trouvait à 2 kilomètres est de Thilay, à l'endroit où la route de Gespunsart s'embranche sur celle des Hautes-Rivières. Les excursionnistes le prenaient souvent pour point de repère. Un vandale l'incendia. Et avec le chêne fut brûlée une image pieuse — d'où ce nom de *Chêne-à-l'Image* — qu'une main crédule avait jadis clouée sur son tronc.

TOURNAVAUX. — Voir HAULMÉ.

V. CANTON D'OMONT.

Ce canton comprend quatorze communes : Omont, Baâlons, Bouvellemont, La Cassine, Chagny, La Horgne, Malmy, Mazerny, Montigny-sur-Vence, Poix, Singly, Terron-les-Vendresse, Touligny et Vendresse. Il est borné : au nord, par le canton de Flize; à l'est, par celui de Raucourt; au sud, par ceux du Chesne et de Tourteron; à l'ouest, par ceux de Novion et de Signy-l'Abbaye. 4,554 hab.; 1,455 élect.; 15,044 hect.

La ligne de partage des eaux traverse le canton d'Omont. Elle abandonne au devant de l'Aisne le territoire de Mazerny, une portion de ceux appartenant à Baâlons, à Bouvellemont, à Chagny, tandis que les autres sources, ruisselets ou ruisseaux, s'écoulent vers la *Meuse.* Signalons, à l'est : la *Bar* qui arrose les communes de La Cassine, de Vendresse, de Malmy, recevant, sur sa rive gauche, le *Donjon* grossi du *Batardeau;* à l'ouest : la *Vence* qui sillonne Montigny, Poix, Touligny, et reçoit, sur sa rive droite, la *Planchette.* Puis le *Bairon* qui parcourt les territoires de Baâlons, d'Omont, de Chagny, et franchit les *étangs de Bairon* pour se jeter, enfin, dans la *Bar.* Un des écarts de Vendresse, Ambly-sur-Bar, petit port assez animé, se trouve sur le *canal des Ardennes,* lequel passe non loin de La Cassine et de Malmy.

L'altitude générale du canton est assez élevée. Les points les plus bas se rencontrent : dans les *prairies de la Bar,* 160 mètres environ au-dessus du niveau de la mer à La Cassine et à Malmy; dans les *prairies de la Vence,* proche de 180 mètres à Montigny et à Poix; 184 au bas de Chagny. Les points culminants se trouvent aux sommets des Crêtes de Poix qui traversent le canton depuis le territoire de Montigny jusqu'aux confins de Terron-les-Vendresse : la *Crête de Poix,* 307 mètres; les *hauteurs de la Horgne,* 299 mètres; celles d'*Omont* et du *bois des Hautes-Crêtes,* 300 mètres.

Dans le bois d'Omont, le chêne appelé « les Quatre Fils Aymon », qui mesure 7 mètres de circonférence au tronc; un de nos plus anciens colosses forestiers — douze siècles d'existence, affirme la tradition — aussi remarquable par sa taille ultra-haute que par la symétrie de son branchage s'élevant au-dessus du tronc principal en quatre troncs distincts, dont l'un détruit par la foudre, formant, chacun, un arbre particulier ayant sa vie personnelle.

« Les Crêtes de Poix donnent à tout le pays un aspect pittoresque. C'est une suite irrégulière de croupes saillantes et abruptes alternant avec des versants rapides et des défilés sauvages; elles sont surmontées de forêts dont les sombres arêtes se profilent avec quelque mélancolie sur un ciel souvent tamisé par une brume légère. Les vapeurs et la buée de l'atmosphère donnent aux lignes ce je ne sais quoi de vague et d'indécis qui en estompe les contours. Nature un peu triste aux yeux de certains touristes, mais éveillant les plus douces sensations chez les âmes poétiques. Tout y est imprévu, inachevé; c'est

un désordre qui tient de l'art, où la nature s'est livrée à tous les caprices de sa fantaisie. Point de grande plaine à l'extrémité de laquelle on voit au soir le disque du soleil descendre lentement au-dessous de la ligne précise et régulière de l'horizon. Notre soleil se couche toujours derrière quelque coteau aux sommets crénelés dont les ombres capricieuses s'étendent sur de frais vallons. Mais la rudesse de cette nature est singulièrement tempérée par l'harmonie des teintes qui la décorent : à l'inverse du sol, dont les reliefs sont souvent heurtés, les couleurs sont ici d'une douceur infinie; les tons, plus dégradés que vifs, plutôt éteints qu'éclatants, passent du clair au sombre selon une gamme aux notes discretes et multiples. Ici un tapis de bruyères roses, agréablement jeté sur le flanc d'un coteau, est encadré d'une végétation luxuriante, dont le vert le plus franc se détache lui-même sur les tonalités presque bleues des grands chênes qui surmontent les cimes. Là, des terres ocre-jaune aux reflets cuivrés dominent des prairies émaillées de petites fleurs de toutes couleurs; et toujours, au fond du paysage, derrière les premiers plans de coloris si varié, l'œil se repose sur des masses profondes enveloppées d'une brume dont le voile mystérieux harmonise toutes les parties du tableau.

« En s'éloignant des Crêtes, ce ne sont encore que mamelons, ou petits plateaux ondulés, entrecoupés par une foule de gorges sans aucune orientation; les principales d'entre elles recèlent de jolis ruisseaux cachant leurs eaux rapides sous des fouillis de saules et d'aulnes. C'est à se demander si les grandes vagues du déluge n'ont pas laissé, dans ce coin de terre, leur ineffaçable empreinte, puisque tout le pays ressemble à une mer houleuse dont les lames gigantesques se seraient instantanément immobilisées et solidifiées. Toutefois la partie est du canton, quoiqu'aussi accidentée, est moins tourmentée que l'autre : les lignes s'y allongent en un cadre plus vaste. Un magnifique tableau se déroule aux yeux de l'excursionniste qui n'a pas craint d'escalader les hauteurs d'Omont. A ses pieds, et de chaque côté, les deux parties du village coquettement assises sur les flancs abrupts de la colline; d'une part, les crêtes aux saillies accentuées couronnées par les *bois* de *Bdalons* et de *Beauvois;* au pied de ces monts, d'immenses prairies gracieusement inclinées, peuplées d'un nombreux bétail; en face, les villages de Terron et de Vendresse, au centre de la belle *forêt Mazarin* qui forme autour d'eux, et en haut relief, comme un fer à cheval; d'autre part et presqu'au premier plan, le curieux *Damion*, pyramide régulière et absolument isolée qui se détache sur un sombre rideau aux replis profonds; ce sont les *bois* des *Hautes-Crêtes* et de *La Cassine*. Cette vue ne peut entrer en parallèle qu'avec celle dont on jouit en gravissant la longue côte de Poix. Le tableau est peut-être plus riant, mais la nature y est d'un caractère moins original. C'est une belle vallée dans laquelle se comptent de nombreux villages; les uns tranquillement assis sur les bords des prairies qui en tapissent le fond; les autres bien encadrés par les bois accrochés aux versants... » (Jules Le Conte : MONOGRAPHIE AGRICOLE DU CANTON D'OMONT.)

OMONT. — H., 301. — E., 99. — D. A., 25. — D. D., 23. — Hect., 1,796. — B. P., Omont. — F. L., le premier dimanche de juin. — Cie P. — B. B. — T. — Le village est bâti sur le sommet d'une montagne. Premier étage du *terrain jurassique :* carrière de moellons. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec minerai de fer; marnes avec sulfate de chaux exploitées pour l'agriculture; argile exploitée pour tuiles et briques, calcaire argileux.

Le canton est, en partie, couvert par la vaste et célèbre *forêt de Mazarin* que possédait la richissime duchesse de Mazarin, tellement grosse qu'elle ne pouvait marcher sans que deux serviteurs la soutinssent sous chaque bras. Tourmentée par le « démon des trente-deux cartes », elle tailla, dans sa forêt, des enjeux auxquels n'auraient pu faire tête les plus immenses fortunes de l'époque. Nul

ne voulait croire à tant de fastueuses et ruineuses prodigalités; d'autant plus que son adversaire au jeu de « la triomphe » n'était qu'un simple tout petit colporteur de ferronnerie, nommé Gendarme, qui s'approvisionnait habituellement dans ses forges. La forêt de Mazarin tout entière aurait servi d'enjeu — nous assure la légende — au dernier coup de cartes qui clôtura ces ruineuses parties. La duchesse perdit, comme d'ailleurs elle avait, précédemment, toujours perdu. Dès ce jour, la forêt ne lui appartenait plus!

Histoire. — C. de Vermandois. Le dernier prince rethélois de la Maison de Gonzague, Charles III, vendit en 1659 au cardinal Mazarin toutes ses seigneuries de France, afin d'aller terminer ses jours dans ses duchés de Monferrat et de Mantoue. Quatre années plus tard, il faisait confirmer l'érection du comté de Rethel en duché-pairie et l'attribuait pour dot à sa nièce lorsqu'elle épousa Charles-Armand de La Porte de La Meilleraye. Ce duché, qui passait ensuite, par mariage, dans la Maison de Durfort-Duras, laquelle le possédait jusqu'à la Révolution, fut l'un des sept comtés-pairies les plus importants de Champagne, et même l'un des plus beaux, des plus riches duchés de France. Il comprenait cinq villes : Rethel, Mézières, Donchery, chefs-lieux de prévôté, Château-Porcien et Rocroi, et cinq autres prévôtés : Châtel, Bourq, Brieulles, Warcq et Omont, celle-ci prévôté célèbre, d'où le dicton : « Vin de Mouzon, pain de Sapogne, justice d'Omont. »

L'histoire d'Omont gravite autour de son château. « Le bienheureux Foulques, archevêque de Reims, voulant avoir quelque munition pour se deffendre des Normans, lisons-nous dans dom Ganneron, et pour réprimer pareillement les courses de quelques malveillans qui endommageoient les terres de l'église de Reims, fit bastir, vers 882, le château-fort d'Omont... C'était une des places fortes du pays avant l'usage des canons et avant sa ruine... »



Omont

Les historiens rémois du dixième siècle parlent souvent de ce château. En l'année 920, il tombe par surprise au pouvoir du comte Erlebald, le fondateur de Mézières, qui doit bientôt s'enfuir devant les armes victorieuses de l'archevêque Hérivée. En 941, il sert d'asile à Louis d'Outremer, vaincu dans le Porcien par Hugues le Grand et Herbert de Vermandois. Deux ans plus tard, c'est Artaud, l'archevêque dépouillé, qui s'y établit pendant son exil de Reims. Son rival heureux, Hugues de Vermandois, vient bientôt bloquer la forteresse; il ne lève le siège que sur l'ordre du roi et après avoir obligé le gouverneur Dodon, frère d'Artaud, à lui livrer son jeune fils pour otage. En 945, Hugues profite de ce que les Normands retiennent Louis d'Outremer, captif à Rouen, pour assiéger de nouveau le malheureux château d'Omont, et, après un siège de sept semaines, Dodon doit le rendre sous conditions. Toutefois cette occupation fut de courte durée; car nous voyons qu'en 949 les partisans de Hugues surprennent encore le château, où ils font venir leur maître, alors excommunié et qui se comportait plutôt en gendarme — en homme d'arme — qu'en évêque, pour employer l'expression pittoresque de dom Ganneron. Mais Dodon quitte la place et bientôt il y rentre victorieux à la suite d'une escalade nocturne.

En 960, Omont semble encore menacé par les partisans de l'ancien archevêque; cette fois, ils sont saisis et pendus sur l'ordre de Manassès, neveu d'Artaud.

Il est surtout célèbre par les sièges qui l'investirent de 1589 à 1591 aux temps de la Ligue, alors que, selon l'expression de Jean Taté, greffier de l'Hôtel de ville à Château-Porcien, « il y eut grande division en France, les villes contre les villes, les villages contre les villages, » et que jamais ne se vit « de pareille guerre civile et plus cruelle. Les uns étoient pour le roi et les autres pour les princes (les princes de Guise). Ceux du parti du Roi s'appeloient Réalistes et ceux du parti des princes se nommaient Ligueux. Ce fut pour lors que l'agriculture fut abandonnée et le commerce anéanti. Car les villes et les villages se faisoient la guerre les uns aux autres, l'un tenant un parti, et l'autre l'autre. Et on n'osoit sortir de son lieu qu'attroupés et en armes; car on prenoit les hommes prisonniers, on enlevoit les troupeaux du parti contraire. Les villages furent obligés de se fermer de fossés, jusque même les censes. L'on faisoit des forts des églises et des cimetieres, où il n'avoit pas de château et de maison-forte pour se réfugier. L'on faisoit garde nuit et jour et personne n'en étoit exempt, jeunes et vieux, et même les femmes.

« Toute la Champagne étoit pour la Ligue, excepté Châlons. On engageoit les peuples à prendre les partis, sous prétexte de la religion. Chaumont-Porcien fut surpris par les Réalistes, le 28 mai 1589, qui pillèrent l'abbaye et y mirent le feu. Le 6 juillet de la même année, M. de Saint-Paul reprit Chaumont sur les Réalistes qui s'étoient rendus moyennant la vie sauve. Mais les habitants de Chaumont, étant entrés en leur lieu et voyant leurs biens tout dissipés et tout le lieu en ruine, entrèrent dans une telle furie qu'ils mirent à mort tous les Réalistes qu'ils rencontrèrent, malgré la capitulation et sans qu'on pût les empêcher. »

Omont et La Cassine jugèrent prudents de ne point se défendre. Seul le château de Sy résista si vigoureusement qu'il retint Saint-Paul douze grands jours devant ses murs. Au lendemain de cette belle expédition, le parti de la Ligue dominait en Champagne. Mézières, Rethel, Château-Porcien, Rocroi, Maubert-Fontaine, Chaumont, s'étaient déclarés contre le roi; beaucoup de châteaux avaient suivi ce mouvement : Wartigny, Saint-Marcel, La Francheville, Warnécourt, Fagnon, Haudrecy. La cause du roi se trouvait ainsi très compromise dans la province, lorsqu'Henri III périt assassiné.

Ce meurtre ne profita pas plus à la Ligue que celui du duc de Guise à la royauté. Elle ne tarda même pas à perdre du terrain. Le sieur de Grandpré s'empara de Maubert-Fontaine à l'aide de quelques capitaines brouillés avec Saint-Paul. Le gouverneur de Maubert les ayant reçus sans défiance, ils lui débauchèrent ses soldats et, en juin 1589, lui prirent la place.

Peu de temps après l'affaire du cimetière à Poix (voir Poix), Saint-Paul subissait un nouvel insuccès devant Omont. Il avait mis le siège devant cette forteressse où s'étaient réfugiés les paysans des environs. « Tant de bouches eurent bientôt mis à sec un des puits, » et on en fut réduit à pétrir le pain avec du cidre. Heureusement pour les défenseurs d'Omont que le duc de Nevers eut le temps d'accourir et fit lever le siège.

Le duc, qui avait reçu de Henri IV le gouvernement de la Champagne, adressait depuis longtemps au roi de pressantes invitations à paraître dans la province à la tête d'une armée; mais Henri IV, occupé ailleurs, promettait toujours et ne venait jamais. Le duc, de sa nature inconstant et très indécis, se lasse parfois d'attendre. On le voit séjourner deux mois en Brie, pour « se purger et boire du lait d'ânesse. » Il n'en revient que piqué au vif, après que Saint-Paul s'est fait déclarer duc de Rethélois par donation du pape. Il renouvelle alors au roi ses appels désespérés; il lui annonce que ses ennemis « sont renforcés autour d'Omont, où ils ont mené de grosses pièces d'artillerie, avec intention

de n'en partir qu'après sa prise, » et que de là « ils se promettent d'aller sans opposition à Donchery et à Mouzon. » Sedan ne tarderait pas en ce cas à tomber entre leurs mains « parce qu'il se trouverait assiégé de tous côtés, et, comme on dit, une gauffre entre deux fers. »

Henri IV se décidait enfin à paraître en Champagne. En octobre 1591, il part d'Attigny pour se rendre devant Omont, retombé aux mains des ligueurs. Depuis le 6, la « batterie » avait commencé avec seize pièces de canon. Aussitôt arrivé dans la tranchée, « il manda à la batterie haulte de la teste du chasteau où estoient les Allemans, qu'ils eussent à tirer à un certain endroit du portail qu'il leur envoya montrer, et le coup fut si heureux qu'il emporta la jambe du capitaine Larcher qui commandait dans Omont, et aussi la cuisse de son lieutenant... et tua aussi l'enseigne. » La garnison en fut tellement décontenancée qu'elle capitula; et le soir même de la capitulation, l'armée royale, qui campait sur le *Champ-Pavoi*, illumina.

Henri IV, qui était allé coucher à La Cassine, put le lendemain assister à la sortie de la garnison. Elle était forte de cent soixante hommes, et comprenait aussi cinquante femmes, « quarante goujats, et de vingt à vingt-cinq manœuvres. » Comme le pont avait été rompu, il fallut faire sortir par la brèche la charrette qui portait la femme de Larcher. L'équipage versa, et la femme de Larcher « fit le moulin à vent du haut en bas de la montagne sans se blesser, au rire de tous. »

Les ligueurs rémois détruisirent complètement le château d'Omont. La milice bourgeoise de Mézières, lors du siège, avait envoyé huit pièces d'artillerie, et, lisons-nous dans un ancien chroniqueur, « l'image de cette expédition est peinte sur le drapeau de la garde nationale macérienne (?) ». Puis, ensuite, fut fortifiée La Cassine « de façon qu'elle ne pût se prendre sans mitaine. »

Ce château s'élevait sur la crête septentrionale du monticule qu'occupent actuellement l'église et l'école. La bèche heurte encore en cet endroit de grandes dalles qui servirent de parquet et sur lesquelles figurent des dessins. De grandes et épaisses murailles ont été récemment découvertes, ainsi qu'une cave restée, pour ainsi dire, intacte. Dans cette cave furent trouvés une vingtaine de boulets, les uns étaient en fer, les autres en pierre; quelques flèches et d'assez nombreuses pièces de monnaie. Sur la cime du monticule, existe encore une pierre tumulaire sous laquelle repose un seigneur d'Omont; les années effacèrent presque complètement l'inscription qui la recouvre. La voici telle qu'elle est reconstituée par M. Collinet dans la REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE, avril 1899 : « Cy repose en mortelles bières — Messire Jacques de Villliers — seigneur dud (ict) lieu de Verrieres — Et Dennevoulx en cent miliers — Lieu renome de chevaliers — conse (iller) et chambelle (nc) — Du noble Jehan, duc de Brabant — Son gouverneur de Rethelois — Qui, le xiiii (e) du mois — De feurier prit fin l'an qu'on scet — Mil quatre cent septante sept. »

BAALONS. — H. 415. — E., 143. — D. C., 8. — D. A., 25. — D. D., 23. — Hect., 1,472. — B. P., Poix-Terron. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — Le territoire est comme à cheval sur la ligne ardennaise du partage des eaux; le village, bâti sur le versant nord-est d'une colline, est environné de gorges profondes et de sommets élevés. A signaler, seulement, le *ruisseau de Baâlons*. Prenant sa source au lieu dit *Pré-Sainte-Croix*, il passe entre Baâlons et Froidmont et s'y divise en deux branches qui ne tardent pas à se réunir pour aller se jeter ensemble dans l'étang de Bairon. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes et calcaires argilo-siliceux durs exploitables pour moellons. De Baâlons sortaient, autrefois, ces colporteurs si connus de harengs salés qu'ils vendaient pour de la ferraille et de vieux chapeaux. — C. de Reims, ou peut-être de Vermandois.

Eglise. — Fort ancienne, si nous en croyons la porte d'entrée principale. A sa partie supérieure, trois sculptures assez frustes; on suppose reconnaître deux anges et un évêque. Deux rosaces, l'une à droite, et l'autre à gauche, qu'a mutilées et effacées le temps. Sur la place publique, devant cette église, deux ormes: sans doute deux Rosny que la tradition dit avoir été plantés tout aussitôt après l'arrivée des seigneurs d'Hermann au château de Géraumont. Une décision du Conseil municipal, prise en 1836, avait ordonné que ces deux ormes seraient abattus : heureusement que l'Autorité préfectorale les sauvegarda.

Ecarts. — *La Verrerie*. N. C. Il y eut, jadis, dans le bois d'Omont, une importante verrerie. Le 2 janvier 1477, quatre gentilshommes verriers : Jacques Dorlodot, Regnauldin, Jean et René Millot exposèrent au comte de Rethel que « depuis longtemps existait en forêt d'Omont un four à faire le verre, » complètement détruit par les guerres, et qu'alors ils demandaient l'autorisation de le reconstruire. Ce qui leur fut accordé avec certains droits d'usage dans les forêts et les prairies voisines, « moyennant un cens annuel et perpétuel de soixante sols parisis. » — Le *Moulin*, 84 hab. — Le *Petit* et le *Grand-Froidmont;* ce nom provient de leur froide température. — *Beauvois*, 30 hab. — Les *Hauts-Chemins*, 28 hab. — Le *Haut-Beauvois*. Appelés ainsi, ces trois écarts, à cause de leur position élevée. — Les *Puiselets*, où coulent d'insignifiants petits ruisseaux, et se voit certain puits intarissable que la légende fait remonter aux temps des Gaulois. — La *Grandgette*, où se trouvait un château-fort dont il ne reste plus trace depuis deux cents ans. — La *Folie*, autre lieu où s'élevait encore un autre château construit avec les ruines de cette forteresse de la Grandgette. (Voir dans Meyrac : Villes et Villages des Ardennes, la légende plus que naïve du château de la Folie.)

Géraumont, 12 hab. Pendant la Ligue, vint s'établir au château de Géraumont un seigneur nommé Hermann de Marquigny, un de ces Béarnais qui aidèrent Henri IV à conquérir le royaume de France. Le roi, pour le récompenser des services reçus, lui avait donné la terre de Géraumont, « avec tous ses privilèges, droits et dépendances. » Aussi Henri IV, lorsqu'il assiégea le château d'Omont, coucha-t-il à Géraumont. Hermann de Marquigny était de la « religion réformée », également les serviteurs qu'il logeait au lieu dit actuellement la *Vieille-Hergotterie* (pour, sans doute, la *Vieille-Huguenotterie*, d'autant plus que, non loin, se trouve le *Puits des Protestants*). La famille de Marquigny abjura la religion protestante dès que Henri IV se fit catholique, ayant déclaré que « Paris valait bien une messe. » Elle conserva jusqu'en 1778 le château de Géraumont qui fut, à cette époque, acquis par M. de Féret. En 1822, Mme de Vaubert, née de Grathus, descendante des de Féret, le vendit à M. Guillaume Rabier; puis, en 1843, M. Lahoussaye, de Mézières, en devenait le propriétaire. Il appartient encore à cette famille.



Château de Géraumont

Le millésime 1777, formé, sur la façade est du château, par des ancres en fer,

témoigne que d'importants travaux de restauration furent faits en cette année. La cloche, dont les tintements appelaient les ouvriers de la ferme, appartint à l'église de Saint-Loup-Terrier. Haute de 0 m. 27 c., large en bas de 0 m. 31 c., en haut de 0 m. 17 c., et pesant 36 kilogrammes, elle date de 1731 et porte cette inscription :

« Cette cloche paroi[le] de S[t] Loup aux Bois, bénie par N. Maucler, maître ès arts, curé de S[t] Loup et nommée Marie Agnès par haut et puissant seigneur, messire Joseph de Romonce d'Attenoue, seigneur de Tairy, cap[ne] de Dragons la Reine, fils de Hugue de Romance et par Mad[lle] Agnès Moch de Récy — *Olim inclinata nunc resurgo — 1731.* »

BOUVELLEMONT. — H., 238. — E., 94. — D. C., 7. — D. A., 26. — D. D., 24. — Hect., 430. — B. P., Poix-Terron. — F. L., le dimanche qui suit le 19 juillet. — C[ie] P. — Bouvellemont se trouve non loin de la ligne de partage des eaux sur un plateau, à la cote 250 mètres. Le territoire est arrosé par un ruisselet sans importance qui se jette dans l'*étang de Bairon* après avoir traversé Chagny et Louvergny. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes et calcaires marneux ; oolithe ferrugineux ; carrière de moellons. L'hiver est fort long dans cette région froide où souvent persiste la neige, alors qu'aux alentours le soleil l'a déjà fondue. — C. de Reims, d'après le coutumier général ; C. de Vermandois, d'après les anciens jurisconsultes.

LA CASSINE. — H., 110. — E., 44. — D. C., 8. — D. A., 27. — D. D., 25. — Hect., 1,008. — B. P., Vendresse. — F. L., le dimanche qui suit le 4 octobre. — Un bouquet d'arbres semble cacher le village reposant dans une prairie que domine la *forêt Mazarin.* Le territoire est traversé par le *canal des Ardennes* et par la *Bar.* Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes. — C. de Reims.

Château. — « Les anciens comtes de Rethel — lisons-nous dans dom Ganneron : Centuries du Pays des Essuens — avoient bien rarement leur séjour dans la capitale de Rethel, mais demeuroient presque tousjours au chasteau d'Omont, à cause de la munition du lieu et spécialement pour la commoditié de la chasse dans les forests prochaines. Mais comme le lieu d'Omont estoit meilleur en guerre qu'en paix et manquoit de l'amœnité qui se retrouve dans la plate campagne, le sieur Ludovico de Gonzague, prince de Mantoue, qui avoit espousé la duchesse de Nevers et de Rethel, délibéra, vers l'an 1571, de bastir un autre lieu de plaisance pour se retirer quand il seroit en son duché de Rethélois. Il y avoit un petit chasteau situé dans la forest d'Omont entre Vendresse et Sauville, qui estoit assez gay et agréable, mais trop petit pour loger un tel prince avec sa cour. Il fit abattre et édifier au lieu mesme le beau chasteau de La Cassine qu'il acheva avant sa mort avec touts jardinages et boscages plantés à la ligne ; bien il est vray que son fils et successeur le fortifia de beaucoup en plates-formes, ravelins et autres munitions. Et ledit Ludovico obtint du roy de France que tous les habitants dudit chasteau ne seroient point obligez à aucune taille, subsides et impost, y comprises quelques maisons circonvoisines, où on pourroit aussy tenir hostellerie, sans obligation de quatriesme ou autre ferme de vinage. »

Un incendie, en 1697, détruisait complètement ce château où, deux fois, coucha Louis XIV, où s'arrêta le marquis de Wittemberg lorsqu'il allait, avec ses troupes, rejoindre Turenne à Sedan, et dont le cardinal Mazarin, en 1653, avait fait abattre les fortifications. Le château moderne fut construit en 1850 sur l'emplacement qu'occupait le couvent des Cordeliers dont l'antique chapelle fait office, aujourd'hui, de remise à bois. C'est dans cette chapelle « qu'abjuraient solennellement la religion réformée, le 22 octobre 1769, D[lle] Claude de

parachève l'œuvre commencée par son père. Il obtint au Concours régional de 1898 — qui tint ses assises dans la prairie, entre Charleville et Mézières, — la *prime d'honneur*. Le mouton a disparu pour faire place aux bovins de race normande ; les principales spéculations de ce domaine agricole sont, aujourd'hui : le beurre, la porcherie, l'engraissement. — La *Créte-Mouton*, 60 hab., dont une trentaine appartiennent administrativement à la commune de Poix; l'écart étant, à la cote 290, à cheval sur les deux villages. — Les *Loches*, 6 hab. — Le *Moulin*. H. — Le *Château :* ainsi se nomme une portion de Mazerny. Le nom rappelle un château dont il ne reste plus trace. En cet endroit de Mazerny, bourg plus important autrefois qu'il ne l'est aujourd'hui, se remarquent certaines intéressantes maisons datant du dix-septième siècle. Ce château appartint aux Duhan de Crèvecœur et aux de Failly, dont une pierre tumulaire, dans l'église, nous a conservé les noms. Au-dessus de cette église, se dressait une tour, cinq fois séculaire, qu'en 1866 remplaçait un clocher ayant une certaine élégance.

MONTIGNY-SUR-VENCE. — H., 257. — E., 90. — D. C., 15. — D. A., 20. — D. D., 18. — Hect., 824. — B. P., Poix-Terron. — F. L., le deuxième dimanche de novembre. — Cie P. — La *Vence*, qui traverse le village, le divise en deux parties. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec gypse, exploitation de minerai de fer, calcaire argileux. — C. de Vitry.

Eglise. — Fut construite avec les matériaux provenant des ruines de l'abbaye ou du château, qui se trouvent à Touligny, dans le bois de ***Hure-Lanterne.*** En outre, quelques pierres tombales, recouvertes de lettres gothiques, servent, pour ainsi dire, de marches à l'entrée de plusieurs maisons.

Château. — C'est dans l'aile gauche du château qu'étaient faites les classes avant la construction de la maison d'école, et c'est dans la tour que logeait l'instituteur. Mais, tout à l'origine, c'est dans une grange disparue qu'était l'école, non loin d'une autre grange encore existante et appelée, souvenir féodal, la *Grange-à-Dîmes*. La tradition rapporte qu'après 1789, l'intendant de M. de Montigny se présenta pour réclamer les redevances au nom de son maître. Mais les habitants de Montigny, fourches en mains, le pourchassèrent si furieusement qu'il ne dut son salut qu'à la vitesse de ses jambes.

Ecarts. — La *Crête-Warinet*, 22 hab. — La *Crête-Chineaux*. N. C. — ***Au Delà de l'Eau***. N. C. — Le *Camp*, où campa le général Dumouriez. — La ***Bascule,*** sur le haut des crêtes; se voit encore un grand bâtiment aux vastes écuries, où s'arrêtaient, autrefois, les rouliers et les diligences qui traversaient le pays d'Ardenne.

POIX-TERRON. — H., 770. — E., 219. — D. C., 13. — D. A., 18. — D. D., 16. — Hect., 1,426. — B. P., Poix. — F., les 20 janvier, 3 mars, 18 juin et 30 octobre. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. — B. B. — G. — T. — Poix, à peu près point central du département, se trouve sur la rive droite de la ***Vence,*** dans le fond d'une vallée, au pied nord d'un coude, entre deux contre-forts de l'Argonne occidentale. Le territoire de Poix est, en outre, arrosé par la ***Planchette*** et le *ruisseau Guérin* ou des *Prés* qui, descendant des Crêtes de Poix, creusent, dans le versant droit de la *Vence*, deux vastes échancrures. Par l'une, coule directement le ruisseau Guérin jusqu'à la Vence, tandis que la Planchette, longeant les replis d'une colline qui surplombe Poix, à l'est, se dirige sur Terron pour y former un vaste étang dont les eaux jadis servirent, servent même encore, à laver du minerai de fer, et se jette dans la Vence au *Moulin-Simonet*, après avoir contourné un mamelon, au sommet duquel furent bâties, si l'on en croit la tradition, les premières maisons du village.

Cet étang se nomme la *Fosse-aux-Prêcheurs*, parce que, raconte la légende, s'y noyait autrefois avec sa voiture un « riche abbé » qui parcourait somptueusement la région en évangélisateur. Premier étage du *terrain jurassique :* grande oolithe; carrières dans les calcaires oolithiques. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec minerai de fer, marnes avec sulfate de chaux exploitables pour l'agriculture, minerai de fer en grains. A relever, sur ce sol montueux et tourmenté, des altitudes assez hautes : le *Moulin-Simonet,* 223 mètres; la *Ferme des Comes,* 258 mètres; la *Crête-Mouton,* 292 mètres; la *Crête-Voirinel,* 304 mètres. — C. de Vitry.

Eglise. — Remonterait au treizième siècle. Ne reste, de cette époque, que le portail roman. Dans le mur du transept, côté droit, est encastrée une pierre sur laquelle se déchiffre ce vestige d'inscription grossièrement taillée au burin, ou au ciseau : « AN 1590 LE COMTE — S PAUL A ETE ET — GORGE AVEC 100 — HOMME DANS... » Le millésime pourrait se lire à la rigueur 1520, le chiffre 9 ressemb'ant, tant il est informe, au chiffre 2. Toutefois, il est plus vraisemblable que la date 1590 est la bonne, car elle rappelle l'engagement entre ligueurs et royalistes, dit du *cimetière* de Poix. Quant à la formule : « Saint-Paul a ete et — gorge (égorgé), » il n'y faut voir sans doute qu'une expression signifiant : « Saint-Paul a été vaincu, a été battu de façon sanglante, lui et sa troupe. » On sait, en effet, que le célèbre maréchal ligueur fut assassiné en 1594, à Reims, par le duc de Guise, « lequel avait pris la résolution de le faire ployer ou mourir. »

C'est en l'année 1590 que les ducs de Lorraine et de Nevers firent leur apparition sur la scène, à la fois sollicités par le roi et par la Ligue. Le duc de Lorraine se décida pour celle-ci. Le duc de Nevers, catholique fervent, était un ancien ligueur converti au royalisme. Tandis que le duc de Lorraine entre en Champagne pour s'y joindre à Saint-Paul qui saccageait la Thiérache, Nevers rassemble la noblesse de la province, va chercher l'artillerie de Maubert-Fontaine et s'attache à la poursuite de Saint-Paul. Il le rencontre à Poix. Les ligueurs s'y étant barricadés, Nevers fait investir le village par sa cavalerie, pour donner à son infanterie le temps d'arriver. Elle ne se présente que vers le soir et, sur-le-champ, on la conduit à l'assaut. La première barricade est enlevée ; ce qui oblige l'ennemi à se retirer dans le cimetière.

Le lendemain, un mercredi, l'infanterie força les autres barricades et attaqua le cimetière, défendu par 600 ligueurs. Un premier assaut échoua, et cette seconde journée fut employée par le duc à mettre des « canonnières » aux pignons des maisons du village. Le jeudi, au matin, les assiégés se voyant ainsi cernés demandèrent à capituler; mais le duc ayant exigé la reddition à discrétion, ils continuèrent à se défendre. Ils finirent par évacuer le cimetière et se retirèrent dans le clocher où ils tinrent jusqu'au vendredi. Cette affaire coûtait aux ligueurs près de 600 hommes, « ce qui apporte un grand crève-cœur » à Saint-Paul, « car c'était la fleur de ses soldats. » Les Lorrains, jusque-là, s'étaient moqués des « royaux les invitans d'aller à Troyes quérir des andouilles; » mais après cet échec, ce fut au tour des « royaux (voir OMONT) d'offrir aux ligueurs des pois pour manger leurs andouilles. »

Château. — En 1251, Thomas de Coucy, seigneur de Vervins, abandonnait à ses oncles, Gaucher de Rethel et Manassès, son frère, les droits qu'il pouvait avoir sur l'héritage du comte Jean de Rethel, moyennant « un revenu de 100 livres pris au *ban de Poys,* » et, en 1255, ce même Thomas de Coucy donnait en hommage « au dit sieur Gaucher, la terre de Poix »; laquelle terre, les descendants de Manassès cédaient à M. de Fléchelles, le premier seigneur de Poix, qui la transmit au comte Robert-Denis Laroque de Roberval. En 1550, M. de Roberval vendait sa seigneurie aux de Boutillard d'Arson. Ceux-ci habitèrent le château-fort qui s'élevait au centre même de Poix, sur l'emplacement

actuel des maisons Pêtre et Templier. Brûlé et détruit en 1641 par les Espagnols que commandait Lambois, ce château ne fut point relevé. Des de Boutillard « la terre de Poys » passait, en 1668, à Jean de Cothonier; en 1688, à Jacques de Villelongue et de Remilly, « capitaine aux carabiniers de la reine », enterré dans l'église de Poix; puis, par mariage, aux de Pouilly et aux Lardenoys de Ville, dont l'un des descendants vivait encore en Autriche il y a dix ans, peut-être vit-il encore, et se faisait appeler : baron de Cornay. — Au *Chellois*, sur un petit monticule d'où l'on domine le village, s'élève un château qui pourrait avoir été construit quelque temps après la destruction, par les troupes de Lambois, du château-fort dont nous venons de parler.

Ecarts. — *Terron*, 60 hab., une lieue et demie du village, route de Poix à Vendresse, dans un repli de la colline qui domine Poix, côté ouest, avec l'altitude 224 mètres. — La *Crête-Mouton*, à l'extrémité sud du territoire, au sommet de l'Argonne, cote 290 mètres; 60 hab., dont 27 environ dépendent de Poix, la plus grande partie de cet écart appartenant à Mazerny. — Les *Comes*, 10 hab.; ferme sur un plateau de la colline qui se trouve, côté est, à 3 kilomètres de Poix, sur le prolongement de la ligne qui réunit Terron à la Crête-Mouton : altitude 255 mètres. — Le *Moulin-Simonet*, 8 hab.; depuis longtemps n'existe plus le Moulin-Simonet. — La *Piperie*, 5 hab., maison isolée, 700 mètres du village, côté droit du morceau de chemin qui met Poix en communication avec la route de Charleville à Vouziers par Launois et le Chesne. — La *Gare*, quartier relié au village par un pont sur la Vence. — Le *Moulin-Liégeois ;* à la suite d'un accord intervenu jadis entre les habitants de Poix et leurs seigneurs, ceux-ci concédaient, en 1535, une assez grande étendue de terres, moyennant certaines redevances et en échange : 1° de tous les bois qui constituent aujourd'hui les forêts de Poix; 2° du moulin actuellement appelé *Moulin-Liégeois ;* 3° du *Grand-Pré-Catelan*, traversés par les routes de Launois et du Chesne. En 1795 et en 1797, ces biens furent vendus par les trois filles de Charles-Ange de Lardenoys de Ville, en leur qualité d'héritières. Le château avait été, depuis l'an II, acheté comme propriété nationale.

Lieuxdits. — *Durocort*, sur le chemin de Poix-Terron; singulière appellation qui correspond exactement à un nom latin de Reims. — Le *Pré-Wagnet*, sur la rive gauche de la Vence, où l'on retrouvait les traces d'un ancien pont et d'assez nombreuses substructions recouvertes maintenant par les alluvions que laisse chaque année la Vence. Le village, reconstruit sur la rive droite de la Vence, occupait les deux rives lorsqu'il fut, en 1641, incendié par les troupes de Lambois, à suite d'un combat entre les ligueurs et les troupes royales. — *Beaupuis*. Le 30 août 1870, un bataillon du 42ᵉ de ligne, qu'envoyait en reconnaissance le général Vinoy, rencontrait à Beaupuis la cavalerie allemande. Trois jours après la capitulation de Sedan, les troupes prussiennes allant assiéger Paris traversaient Poix; le défilé dura plus de quarante-huit grandes heures. Les maisons et surtout les caves furent pillées par l'arrière-garde.

SINGLY. — H., 215. — E., 63. — D. C., 8. — D. A., 16. — D. D., 14. — Hect., 992. — B. P., Poix-Terron. — F. L., la Saint-Martin. — Cᶦᵉ P. — Sur le sol, très élevé (on y rencontre la cote 311 mètres), s'étend une forêt communale ayant 139 hectares. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons dans les calcaires oolithiques. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marne, minerai de fer. — C. de Vermandois.

Ecart. — *Thiève*, 8 hab.

Lieuxdits. — *Courty-Mollard*. — *Brûlerie-Mollard ;* tire son nom d'une famille qui possédait son manoir en cet endroit et dont l'un des membres passa pour être sorcier, ce qui lui valut d'être brûlé vif; d'où cette appellation : « la Brûlerie-Mollard ». — Le *Roué*. — La *Croix-Saint-Nicaise*. — Le *Puits de*

Mme de Cusey. (Voir, pour l'origine de ces lieuxdits, Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.)

TERRON-LES-VENDRESSE. — H., 238. — E., 82. — D. C., 4. — D. A., 24. — D. D., 22. — Hect., 600. — B. P., Vendresse. — F. L., le dernier dimanche de juillet. — Le village est construit sur les flancs d'une étroite et peu profonde vallée, au fond de laquelle coule le *Batardeau*, qui divise Terron-les-Vendresse en deux parties égales et va se jeter dans le *Donjon*. Une portion du territoire est couverte par la *forêt Mazarin*. Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes avec sulfate de chaux. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Verrerie* (voir Omont), 3 hab. — Le *Trou*. H. — Les *Sarts*, 18 hab. — Les *Minières* ; un lieudit au nord du village, où l'on extrayait le minerai de fer pour le haut-fourneau que la tradition dit s'être élevé sur le cours du Batardeau. La tradition ajoute même qu'en creusant le sol, pour asseoir les fondations de ce haut-fourneau, on aurait trouvé, fort bien conservé, le cadavre d'un officier ayant encore son épée à sa gauche, et que l'on suppose avoir été tué en 1591, lorsque fut assiégé le château d'Omont.

TOULIGNY. — H., 118. — E., 39. — D. C., 16. — D. A., 17. — D. D., 15. — Hect., 323. — B. P., Poix-Terron. — F. L., le dimanche après le 16 juillet. — Le village, assis sur une petite montagne, domine, rive gauche, la vallée de la *Vence*. Cette rivière traverse, à la *Basse-Touligny* (écart de 3 hab.), la partie est du territoire. Premier étage du *terrain jurassique* : carrière de pierres de taille et de moellons gélifs. Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes avec mine de fer.

C. de Vitry. — Dans le bois de *Hure-Lanterne*, se trouvent des ruines que l'on croit provenir d'un monastère ou d'un château. L'église de Mondigny fut reconstruite à la fin du siècle dernier avec des pierres provenant de cet ancien édifice.

VENDRESSE. — H., 784. — E., 228. — D. C., 5. — D. A., 23. — D. D., 21. — Hect., 2,715. — B. P., Vendresse. — F., le 10 février, la veille des Rameaux, les 11 juin, 19 octobre, 22 décembre. — F. L., le dernier dimanche de juillet. — Cie P. — B. B. — S. T. — G. — T. — Vendresse est construit moitié dans un bas-fond, moitié sur le versant d'une colline dont l'altitude est de 160 mètres. Au sud et à l'est du village, plaine basse, marécageuse, souvent inondée, sans pente sensible et qui est barrée dans sa partie inférieure par les digues élevées du *canal des Ardennes* ; d'où stagnation longue et malsaine des eaux. Cette plaine forme un fond de cuvette qu'entourent des collines boisées dont les hauteurs atteignent une moyenne de 260 mètres. Le *canal des Ardennes*, la *Bar*, le *Donjon* (qui longe également la ferme des Pourceaudes, écart de Villers-le-Tilleul), le *Batardeau*, son affluent venant de Terron-les-Vendresse, arrosent le territoire. Premier étage du *terrain jurassique* : grande oolithe, carrières de pierre de taille dans les calcaires grisâtres, durs, de bonne qualité, et dans les calcaires blancs, gélifs ; pierre à chaux, grasse. Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes avec gypse, exploitées pour l'agriculture ; terre à brique exploitable, minerai de fer.

Histoire. — C. de Reims. D'origine fort ancienne. Son nom de Vendresse apparaît pour la première fois dans l'Histoire, croyons-nous, quand, en 970, l'archevêque Odalric de Reims donnait le village au chapitre de cette ville, qui le cédait sept années après, en échange d'autres biens, à Manassès, comte de Rethel. Un peu plus tard que cette époque, Vendresse fut entouré de fossés dont on peut voir, avec assez grande bonne volonté, quelques traces. On conserve aux archives de la Mairie une ancienne copie, sur parchemin, de la charte qu'en 1244 Jean, comte de Rethel, octroyait aux bourgeois de Vendresse. « Ce

Jehans cuens de Rethest, fac assavoir à tous ceux qui sont et qui avenir seront, qui ces présentes lettres verront, que j'ay juré la ville de Vendresse qui sièt dessoubs Omont mon chastel, as us et à la loy et à la coustume de Vrevin permenablement, et à maintenir et à tenir...... »

Egalement à la Mairie, est conservé soigneusement un vieux registre où se trouvent consignés quelques événements relatifs à l'histoire de Vendresse, par exemple : « 1645, les Bourguignons ont été prendre les châteaux de la Morteau et d'Ambly; 1645, les Allemands sont venus à Vendresse le 29 avril; 1650, le 23 octobre, les châteaux d'Ambly et de la Morteau furent pillés et réduits sans résistance de leurs seigneurs; le 24 et le 26 octobre, les Bourguignons et les ennemis ont été à Vendresse et ont pillé l'église; 1653, au mois de juin, le cardinal de Mazarin a fait démolir les fortifications du château de la Cassine; 1658, de mémoire d'homme de quatre-vingts ans on n'a vu si grand déluge d'eau et de neige depuis le 20 jusqu'au dernier de février de cette année, qui ont causé de grands dangers et des fontes de bâtiment. Plusieurs personnes et quantité de bestiaux furent submergés. »

C'est à Vendresse que le roi Guillaume de Prusse apprit la capitulation de Sedan. Il avait installé son quartier général dans la maison de M. Hanonnet de La Grange. Aussitôt arrivée cette extraordinaire nouvelle, la musique des gardes joua la *Marseillaise*, les officiers de l'Etat-Major coururent au jardin et revinrent les mains pleines de lierre, dont ils couronnèrent la tête du roi, le sacrant — avant la cérémonie de Versailles — empereur d'Allemagne. Lorsque sonna dix heures, Guillaume alla se coucher. Cet homme, dont les armées venaient, par leur nombre, de vaincre la France et d'assurer à leur maître un des plus puissants empires d'Europe, s'endormit en lisant un roman de l'enfantine Bibliothèque rose : *les Exilés de Sibérie*. Ce volume restait ouvert dix années, en souvenir, à la page même où l'avait laissé Guillaume, lorsque, le sommeil le prenant, il souffla sur sa bougie.

Ecarts. — *Ambly-sur-Bar*, 23 hab., petit port sur le canal des Ardennes. — Les *Amérières*, 6 hab., maison isolée, proche de la Cassine. — *Terron*, 4 hab. — Les *Morteaux*, 10 hab., où les anciens châteaux sont aujourd'hui devenus deux fermes. — La *Lobbe*, 6 hab.; une ferme qui borde la route de Mézières. — Le *Champ-Chevalier*, ferme au milieu d'une prairie. — Le *Chemin de la Reine de Hongrie*. (Voir, pour la curieuse légende de ce chemin, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

VI. CANTON DE RENWEZ.

Ce canton comprend quinze communes : Renwez, Arreux, Cliron, Ham-les-Moines, Harcy, Haudrecy, Lonny, les Mazures, Montcornet, Murtin-Bogny, Remilly-les-Pothées, Saint-Marcel, Sécheval, Sormonne, Tournes. Il est borné : au nord, par le canton de Fumay; à l'est, par les cantons de Charleville, de Mézières et de Monthermé; au sud, par le canton de Signy-l'Abbaye; à l'ouest, par les cantons de Rumigny et de Rocroi. Le nord du canton de Renwez est boisé, tandis que le sud est un pays d'excellente culture. Le principal cours d'eau qui l'arrose est la *Sormonne*, coulant de l'est à l'ouest, à laquelle se réunissent la *Richolle*, l'*Audry*, l'*Orneau* et le *Thin*.

« On appelle, dans le patois du pays, écrit J. Hubert : GÉOGRAPHIE DES ARDENNES, les habitants des communes situées sur les côtes ou montagnes (telles que Remilly, Giraumont, Harcy), les *Arminaux*. Jamais ceux de la plaine ne reçoivent ce nom, qui nous semble être d'origine celtique : *menez*, montagne; *ar menez*, la montagne; *Arminaux*, les montagnards, ceux des lieux élevés, et aussi les malins, les sorciers. On dit d'un enfant qu'on élève sur sa tête ou que l'on met sur ses épaules, qu'on le porte en *arminette*. (Pour cette étymologie plus

qu'aventurée — car Arminaux vient évidemment des Armagnacs qui, pendant la guerre de Cent ans, occupèrent cette région, — voir Rayeur : TROUÉE DES ARDENNES; Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES; et Martin : ESSAI SUR ROZOY.)
7,099 hab.; 2,201 élect.; 15,922 hect.

RENWEZ.— H., 1,496.— E., 425.— D. A., 13.— D. D., 14.— Hect., 1,618. — B. P., Renwez. — F., les premiers jeudis de février, de mars, d'avril, d'octobre et de décembre. — F. L., le dimanche qui suit le 9 septembre. — Cie P. — B. B. — S. M. — G. à Lonny. — T. — Premier étage du *terrain ardoisier :* quartzites et schistes grenus; ancienne fouille pour la recherche, actuellement abandonnée, des ardoises; cailloux de quartz excellents pour l'empierrement des chemins. A signaler l'*ardoisière du Trou-Rigault.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaire argileux. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux exploité pour moellons et pour dalles; sables jaune et rouge pour la construction, pour le moulage de la fonte; sable fin qu'emploient les plafonneurs; minerai de fer. *Terrain moderne :* terre argilo-sableuse jaune, servant à faire des briques. Sol assez élevé : se relèvent la cote 284, à *Onchamps;* la cote 304, à la *Boutillette;* la cote 334, à la *Pile;* la cote 330 au *Pont des Aulnes.*

Histoire. — C. de Vitry. La fondation du village remonterait au commencement du treizième siècle. Il possédait alors une charte qui, sans être aussi célèbre que celle de Beaumont, n'en servit pas moins de modèle à d'assez nombreuses chartes. A cette époque, Renwez n'était point construit sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui; il s'étendait sur les deux rives du *ruisseau de Pise* et, par quelques maisons sur le chemin dit du *Grand Butteau,* rejoignait le *Château de la Motte.* Etait, en ce temps, le chef-lieu du marquisat de Montcornet. Incendié sous le règne de Louis XIV, « avec quarante autres villages des environs de Mézières », par l'archiduc Maximilien, en représailles des ravages commis en Hainault par les Français, l'église, où s'étaient réfugiés les habitants, s'écroulait embrasée. Fut, après ce désastre, reconstruit au sud du village actuel. Encore incendié en 1653 par un détachement de l'armée espagnole assiégeant Rocroi et qui voulait se garantir des troupes de Turenne, alors devant Mouzon : de ce malheureux gros bourg, ne resta plus que trois maisons, au-dessus de la *Pisselotte.* Deuxième reconstruction de Renwez; demeures bâties hâtivement, dont quelques-unes portant les millésimes 1654, 1655, 1658, 1678, 1689, que des réparations inintelligentes ont effacés. Subsiste encore, de cette époque, « l'hôtel du sieur de Saint-Léger, conseiller du roi et gouverneur de Montcornet. » Michelet eut vraiment raison d'écrire : « ... Le village de Renwez lui-même était un lieu parlant. Placé au bord de la frontière, il a connu tous les fléaux : la guerre, le feu, la peste. Une prairie s'appelait encore, en 1832, la *Rue des Malades.* On y avait logé les pestiférés. Partout où vous creusiez, vous trouviez des débris d'incendies et des ossements. On comprend que chez l'habitant le sérieux aille parfois jusqu'à la dureté. On a souffert, et l'ennemi est toujours à deux pas... »

Eglise. — Lépine, p. 260-269 de son intéressant — mais trop souvent sujet à caution — petit volume sur le *Marquisat de Montcornet,* nous donne de cette église une longue et enthousiaste description. Nous y renvoyons le lecteur, en reconnaissant, toutefois, que cette église, surtout à l'intérieur, est l'une des plus remarquables de la région.

Ecarts. — Les *Collines de Parfilet* où picora la fameuse poule de la légende (voir Lépine : ouvrage cité). — *Lamotte.* Jadis une seigneurie ayant droit de haute, moyenne et basse Justice; relevait directement du roi comme plein-fief de Montcornet et arrière-fief de Château-Porcien. Le château de Lamotte, d'origine fort ancienne, s'élevait sur le penchant d'une colline, à un demi-kilomètre N.-O. de Renwez. Il eut pour seigneurs, notamment, Antoine de Croy et

Philippe de Croy, duc d'Arschot, prince de Chimay; puis les de Caignol, les d'Espinois, les de Salse, les de Canel. Etait revendiqué par le duc d'Aiguillon, lorsque la vente en fut ordonnée pendant l'époque révolutionnaire. Du château, ne reste plus trace aujourd'hui. — Les *Champs Gobert*, où se voient quelques vestiges de chaussées romaines, ou gauloises, ou même franques. — La *Boutilette*, 11 hab. — Le *Berceau*. — Le *Jardin Marby*, 7 hab. — Le *Château Fetu*. — La *Pile*, 10 hab. — *Chanterrine*, 7 hab. — Le *Caveau*. — Le *Moulin de la Foulerie*. — Le *Moulin d'En Bas*, 5 hab. — Le *Chantier Nonnon*, 10 hab. — La *Grand'Croix*, 15 hab. — La *Briqueterie*. — *Onchamps*, 35 hab., et mieux *Hautchamp*, à cause de son altitude, 284 mètres au-dessus du niveau de la mer. Petit hameau bien déchu de son importance d'antan, car autrefois il était « ville et seigneurie » tenues en plein fief par le seigneur de Montcornet et par celui de Wartigny qui, selon l'usage, y eut haute, moyenne et basse Justice. Il fut incendié, en même temps que Renwez, par Maximilien et par les troupes espagnoles. Un lieudit d'Onchamps, la *Chèvre-d'Or* — non loin d'un antique moulin dont le dernier possesseur fut le marquis de Lorignon, — rappelle la légende d'une chèvre aux cornes d'or, grande protectrice de toutes les chèvres de la contrée, mais qui, toutefois, n'en fut pas moins mangée par le loup (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES). Dans l'ancienne église d'Onchamps, se trouvait, autrefois, une grossière statue de saint Pierre; puis à dix mètres environ de l'église, une fontaine sous le vocable de ce même saint et dont les eaux avaient le pouvoir (?) de guérir infailliblement les fièvres les plus malignes et les plus rebelles.

ARREUX. — H., 350. — E., 91. — D. C., 4. — D. A., 9. — D. D., 10. — Hect., 423. — B. P., Renwez. — F. L., le dimanche qui suit le 17 septembre.— Un seul ruisseau, celui du *Fond d'Arreux* qui sépare Arreux de Montcornet et va se jeter dans le *Charroué*, affluent de la *Sormonne*. Troisième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique* : calcaires hydrauliques et marnes. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaires sableux pour moellons. Sol assez élevé, avec des cotes d'une moyenne de 269 mètres; toute la partie nord est boisée.

Histoire. — C. de Vitry. Arreux, qui date du dix-septième siècle, eut successivement pour seigneurs les chanoines de Sept-Fontaines; les de Villiers, d'origine rethéloise; les Rymbert, d'origine picarde. Ch.-François Rymbert de Châtillon fut lieutenant du roi à Mézières et à Charleville. On lui doit un intéressant MÉMOIRE HISTORIQUE SUR LA VILLE DE MÉZIÈRES. Il fit construire le *château actuel* et mourut en 1765, laissant le domaine d'Arreux à Jacques de Villelongue qui le transmit à Louis de Jaubert. Les de Villelongue étaient d'origine champenoise. Un de Villelongue, qui commandait l'école du Génie à Mézières, fut révoqué en 1793 par le représentant Hentz, alors en mission dans les Ardennes.

Ecarts. — Les *Vingt Arbres*, massif de vingt tilleuls — on l'aperçoit de fort loin, — planté en 1750 par le seigneur de Châtillon. — *Basigny;* rappelle un petit village incendié en 1653 par les troupes espagnoles que commandait Condé, lors du deuxième siège de Rocroi. Avait son église et ressortissait au marquisat de Wartigny, mouvance du marquisat de Montcornet. La légende raconte les aventures de la fameuse *bête de Basigny;* animal fantastique ayant le pouvoir de prendre toutes formes pour effrayer les voyageurs attardés. (Voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

CLIRON. — H., 220. — E., 75. — D. C., 4. — D. A., 10. — D. D., 11. — Hect., 618. — B. P., Renwez. — F. L., la Pentecôte. — Territoire arrosé par le *ruisseau de Cliron* ou de *Basigny* qui rencontre la *Sormonne* à Tournes, et

celui d'*Arreux* qui, prenant naissance dans le bois d'Arreux, se grossit du *ruisseau de la Madeleine*, s'appelle alors *ruisseau de Charroué*, puis *ruisseau de la Butte* après avoir traversé Tournes, et se jette dans la *Sormonne* au moulin de Belval. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et sable argileux; carrière de moellons dans le calcaire. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes au sud de Cliron, terres à briques. — C. de Vitry.

Eglise. — Reconstruite en 1547, mais assez remaniée pour avoir perdu son caractère architectonique primitif. A conservé toutefois ses curieuses fenêtres de style ogival. Fortifiée; les meurtrières se voient encore sur les bas-côtés. Dans la nef, un puits; dans la tour du clocher, un escalier. Fut assiégée en 1643 et en 1653 par les troupes espagnoles aux temps des deux batailles de Rocroi. Sur la cloche se lit le millésime 1358 = LAN. M : CCC : L : V : III : MELEVA : MARIE : DE : CLIRON : FEME : GERART : COVLON. Dans l'ancien cimetière, quelques tombes de soldats allemands.

Château. — Lépine nous parle d'un « aveu » de 1509 — sans indication de source — d'après lequel il y aurait eu à Cliron un château-fort dont il ne reste plus trace, au sud de l'église, avec « courtil » de trois arpents, et, plus loin, dans sa dépendance, une vaste prairie dite de la *Bouverie*. A mentionner encore un autre château, également disparu, en plein *bois de la Loge*, et proche duquel un chêne énorme s'appelait, significativement, l'*Arbre de la Justice*.

Ecarts. — La *Claironnette*, où se passait un drame d'amour, autrefois. Un soldat, à l'aide d'un talisman, se fit aimer par force et ensuite tuait sa maîtresse d'une heure. Le lendemain, il était pendu à l'endroit même où la malheureuse avait été retrouvée. Longtemps, l'âme du soldat vint, chaque nuit, sonner du clairon à la Claironnette. — *Charroué*, 76 hab. Sur le penchant d'une colline, non loin du *Rupt des Vaches*. Fut ville et seigneurie mouvant de Montcornet, avec haute, moyenne et basse Justice. Eut pour principaux seigneurs les de Fougère, d'origine provençale.

HAM-LES-MOINES. — H., 192. — E., 57. — D. C., 5. — D. A., 10. — D. D., 11. — Hect., 311. — B. P., Renwez. — F. L., la Trinité. — Le village est assis au confluent de l'*Ormeau* et de la *Sormonne* dans une petite vallée. L'*Ormeau*, qui prend sa source près de Renwez, aux *Fontaines du Grand-Buteau* et de *Lamotte*, active les moulins de Renwez, d'Harcy et de Lonny. Est appelé parfois, en langage du pays, « le ruisseau du Rumeau ». Le *Thin*, au midi, traverse le territoire. Troisième étage du *terrain liassique :* marne. *Terrain moderne* : alluvions de la vallée de la Sormonne, sable argileux.

Eglise. — L'église du prieuré de Ham, qui servit de paroisse, fut brûlée plusieurs fois, notamment par les Impériaux lorsqu'ils eurent levé le siège de Mézières. L'église actuelle date de 1724. Au-dessus de l'autel, d'ordre corinthien, une assez jolie *Descente de Croix*.

Châteaux. — Deux châteaux. Le plus ancien, qui fut fortifié, s'appelle le *Château du Seigneur* — le seigneur d'Argy, — sur la rive gauche de l'Ormeau. Une inscription sur une clef de voûte, dans la cuisine, porte le millésime 1400, date de sa reconstruction ou plus simplement d'une réfection, en cette partie. Ses derniers restes disparurent en 1837 : alors furent comblés les fossés qui devinrent jardins. Le deuxième château, maison de culture actuellement, s'élevait au nord du village, sur la rive droite de l'Ormeau. Il eut pour seigneurs les de Rymbert et les du Chesne : des jardins, également, remplacent ses fossés.

Lieuxdits. — Le *Bois-Ravelin* qu'autrefois hantaient des « fées bienfaisantes ». — Le *Trou du Diable* où les quatre fils Aymon, dit la légende, eurent un château. Non loin de ce « Trou du Diable », une étroite gorge; la Meuse est tellement profonde en cet endroit, « que les bateliers n'en sauraient pas trouver

le fond ». — La *Prairie de l'Ormeau.* Dans cette prairie se trouvait le prieuré de Ham, dont on voit, encore, quelques rares et peu significatifs vestiges. Ses pierres servirent à construire quelques anciennes maisons de Ham (sur l'une d'elles la date 1660) et la plus grande partie de l'église.

HARCY. — H., 705. — E., 222. — D. C., 4. — D. A., 14. — D. D., 15. — Hect., 1,915. — B. P., Rimogne. — F. L., le dimanche qui suit le 12 juin. — Un cours d'eau mérite d'être signalé : le *Petit Ru.* Prenant sa source proche l'*Etang du Moulin*, aujourd'hui desséché, il traverse le bois d'Harcy, ceux de Renwez, devient alors *ruisseau de Faux*, et se jette aux forges des Mazures, dans le *Pont des Aulnes*, lequel rejoint la Meuse, à Revin. Au nord d'Harcy, jadis, quelques *étangs :* ceux de Canel, de Frankin, du Château, du Ruisseau de Doby, où se faisait entendre un « oyeu », et le seul d'ailleurs qui ne soit pas étang desséché, puis devenu pâturage. Deuxième étage du *terrain ardoisier :* signalons alors les ardoisières de la *Richolle*, de la *Rocaille*, de la *Fosse-aux-Bois.* Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux exploités pour moellons; sable et minerai de fer. Sol assez élevé : Montlieu et Harcy sont à la cote 277; le Pavé à 269; une autre cote mesure 387 mètres, c'est la plus haute du canton. — C. de Vitry.

Château. — Harcy, dont le nom paraît pour la première fois en 1169 dans la bulle d'Alexandre III, et qui paraît avoir été fondé par les moines de Saint-Nicaise sur le terrain à eux donné par les seigneurs de Rumigny, Harcy ressortissant à la Justice de Montcornet, eut un château-fort dans une prairie humide, à l'est du village. Cette forteresse, assiégée et incendiée par les Espagnols en 1643 et en 1654, n'était que ruines, en 1794, lorsque la visitait le lieutenant du génie Harmois : « Dans les prés, à peu de distance de la route, écrit-il au district de Charleville, des vestiges d'un vieux château qui n'est élevé du sol que d'environ cinq à six pieds et tombant même en ruines. Il faut que ce soubassement soit entièrement rasé, vu qu'il occupe une très grande place qui n'est d'aucun rapport et qui indique encore par sa forme, quoique en vétusté, les signes de l'ancien régime féodal. » Le premier seigneur d'Harcy que mentionne l'histoire serait, vers l'an 1416, Raull de Flandry; puis, successivement, les de Villiers, les de Pavant, les de Croy, les d'Epinoy, les de Salse; ceux-ci au moment de l'époque révolutionnaire.

Ecarts. — Le *Paquiseau*, 9 hab. — Le *Pavé*, 62 hab. — La *Fosse-aux-Bois*, 27 hab. — La *Rocaille*, 65 hab. — *Montlieu*, 26 hab., autrefois petit fief avec maison-forte ayant pour dépendances « quarante arpents de terre sur Harcy, quarante-cinq fauches de pré, au lieu dit les *Agasses*, soixante-dix jours de terre au même endroit, cent cinquante arpents de prés trieux au lieu dit le *Gué des Mazures*, du pré Verdelet. » — La *Richolle*, 129 hab., hameau d'origine récente, et, pour ainsi dire, fondé par les ardoisiers.

HAUDRECY. — H., 200. — E., 61. — D. C., 6. — D. A., 10. — D. D., 9. — Hect., 336. — B. P., Renwez. — F. L., le premier dimanche de septembre. — B. B. — Territoire arrosé par la *Sormonne* et son affluent le *Thin* qui fait mouvoir un moulin et une usine. Au sud du village, une « noue » : lors des crues de la Sormonne, elle devient une véritable rivière. Deuxième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par les alluvions de la *Sormonne*, calcaire ferrugineux, marnes supérieures pyriteuses. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques, calcaires argileux. Le sol n'a point d'élévation, formé qu'il est par les vallées de la *Sormonne* et du *Thin.* — C. de Vitry.

Eglise. — Sous le vocable de saint Arnould (voir GRUYÈRES ET WARCQ). D'origine fort reculée, car en 1567, tandis qu'elle menaçait ruine, on fut obligé de la reconstruire. Rebâtie en 1844, sans caractère, sans style architectonique.

Château. — Très ancien château, avec chapelle castrale, où se cantonnèrent les Armagnacs, pendant la guerre de Cent ans, pour incendier et piller la région. Un chemin qui conduisait à cette forteresse s'appelle encore, de nos jours, le *Chemin des Arminaux,* et, non loin, le *Chemin de la Potence,* où se faisaient les exécutions ordonnées par le seigneur de Montcornet; car cette terre d'Haudrecy appartint d'abord aux sires de Montcornet, puis aux de Villers, aux d'Arras, d'origine champenoise, et dont le dernier descendant, capitaine au régiment de Condé, fut, pendant la Révolution, fusillé comme émigré. Ne reste plus vestige, aujourd'hui, de ce château, jadis à quatre tours, avec pont-levis, créneaux et canardières. Une des tours servit à construire la maison Husson, sur l'emplacement même où se trouvait cette forteresse. (Voir la légende du pont d'Haudrecy — le *Pont du Château* — dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

Ecarts. — La *Papeterie.* N. C. Autrefois, à l'ouest du village, rive gauche du Thin, une papeterie vendue, en 1689, à Claude de Rymbert, seigneur d'Arreux et de Neufmaison; elle était, en 1848, fabrique d'armes, puis devint une filature.

LONNY. — H., 477. — E., 136. — D. C., 3. — D. A., 12. — D. D., 13. — Hect., 469. — B. P., Lonny. — F. L., le dimanche qui suit le 25 septembre.— C[ie] P. — G. T. — Territoire arrosé du N.-O. au S.-E. par l'*Ormeau* qui reçoit les *ruisselets* des *Ebouilleaux,* du *Moulin de Renwez,* de la *Goulotte,* et active les deux moulins de Lonny. Etage supérieur du *terrain ardoisier.* Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et sable argileux; carrières de moellons dans ces calcaires. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes, au sud de la commune. — C. de Vitry.

Château. — Lonny, l'un de nos plus anciens villages (existait au onzième siècle), eut un château-fort entouré de fossés où se trouvait, au lieu dit actuellement le *Vieux-Château,* un quartier du bourg. Les seigneurs de Lonny furent, notamment, Jules-César Bernier, sieur de Saint-Vrain; les d'Espinoy, les La Plesnoye, les de Béthune. Ils avaient droit de haute, moyenne et basse Justice; mais bien petite châtellenie que celle de Lonny. En 1695, le donjon du château tombait en ruines; en 1785, sa chapelle castrale n'existait plus. Ses deux viviers, les *Agace* et les *Oby,* n'avaient plus de poissons. A signaler aussi une maison seigneuriale « avec quatre fauchées de prés y attenant ». Au commencement du siècle, elle avait pour propriétaire le colonel du Barry de Colomé; elle est, aujourd'hui, maison dite le *Petit-Château;* et non loin, un cultivateur habite l'ancien « relais de poste ».

Ecarts. — Le *Moulin d'Harcy.* N. C. — La *Ferme de la Cure.* — La *Briqueterie.*

LES MAZURES. — H., 1,048. — E., 335. — D. C., 7. — D. A., 16. — D. D., 18. — Hect., 3,615. — B. P., Renwez. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — B. B. — S. M. — Ch. S. ouvriers en métallurgie. — S. C. C. *Union des Travailleurs.* — Territoire arrosé par de nombreux ruisseaux. Le principal est, avec le *Rupt des Meurtriers,* celui de *Faux,* qui prend sa source à Sécheval, et ainsi nommé d'une ferme non loin de son confluent dans la Meuse, après avoir reçu les ruisseaux de la *Sabotterie,* de *Rouillon,* de la *Fontaine-Abbaye,* de la *Gravelle* et des *Moulins.* Le *ruisseau d'Herbion,* ou du *Pré-Méau,* sépare au midi Sécheval d'avec les Mazures. Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus; carrières de moellons dans ces roches. *Terrain moderne :* conglomérats ferrugineux, sables. Le sol est fort élevé : la *Croix-Gernelle* est à la cote 380 mètres; le « signal » au sud-ouest du village donne 376 mètres; les cotes 380, 404 et 408 sont encore à signaler. Les Mazures! Ne nous laissons point tromper par ce nom qui ferait songer à la misère. Cette

région des Ardennes présente sur toute sa surface une succession d'agréables collines et de fertiles vallées. C'est au centre d'une forêt, au milieu de jolies collines boisées et sur le versant de l'une d'elles, dont la pente assez douce regarde le midi, que repose les Mazures, n'ayant gardé de son ancien état que son nom d'autrefois. Pays agricole et industriel; il est sillonné par maintes voies aussi belles qu'intéressantes à parcourir.



Bûcherons en forêt

Histoire. — C. de Vitry. Le village se compose de quatre sections : 1° le *Village;* 2° les *Vieilles-Forges* ou forge Gérard-Mahy; 3° les *Neuves-Forges* ou forge Godard, d'où dépend la cense Hallevin; 4° *Saint-Nicolas,* ou Faux. Le village, qui date du douzième siècle, se serait appelé, primitivement, *Bourg Sainte-Catherine.* Il prit son nom actuel lorsque les guerres du seizième siècle l'eurent pillé, incendié et ruiné. L'histoire des Mazures, un plein fief direct, jadis, de Montcornet, nous a été racontée par l'abbé Genet. Elle se confond avec l'histoire des villages voisins, et ne saurait alors, ici, trouver une mention plus spécialement détaillée. Nous rappellerons toutefois qu'en 1816 les Mazures furent occupées par les troupes alliées, et qu'à la suite d'un conflit survenu dans un bal entre « la Jeunesse » et des artilleurs prussiens, ceux-ci demandèrent au général en chef que le village fût immédiatement « rasé »; ce qui fut accordé. Mais, fort heureusement, une enquête ordonnée par le Ministre de la guerre prouva que les Prussiens avaient été les premiers agresseurs : l'ordre terrible fut non avenu, tandis que le trop irascible général était révoqué. En 1870-71, quelques pontonniers allemands, cantonnés à Renwez, firent seulement une courte apparition dans la prairie du *Pont des Aulnes.* Ils ne manquèrent pas, d'ailleurs, de signaler cette visite par de stupides dégâts.

Eglise. — D'origine ancienne, mais tellement remaniée qu'elle a perdu son caractère primitif. Sa reconstruction actuelle, sans style aucun, date de 1793; ajoutons qu'en 1863 elle fut, à nouveau, restaurée. Autrefois pèlerinage à saint Pierre pour « la guérison des fièvres ».

Ecarts. — Le *Clos,* qui aurait été le berceau primitif des Mazures. — Les *Quatre Maisons.* — La *Croix Noel,* où les soldats d'Antoine de Croy, seigneur de Montcornet, tuèrent un moine de l'abbaye d'Elan. Une croix érigée sur le lieu même perpétua le souvenir de ce drame : crime ou accident? — *Cense d'Hallevin,* dans le bois Huet. Pillée par les Espagnols, en 1453, à l'époque du second siège de Rocroi, et, depuis, resta couverte de ruines. Vers 1845, un industriel anglais, Witaker, qui, en 1826, établissait à Charleville une clouterie mécanique, la première dans les Ardennes, crut pouvoir, dans les schistes de cette cense, exploiter fructueusement une ardoisière. Mais l'entreprise fut aussi vite abandonnée que commencée. — *Cense Doctrinal,* dite Migeonnet, 12 hab. — Le *Ruisseau des Meurtriers,* où fut, au commencement du siècle, tuée la messagère qui faisait le service entre Revin, les Mazures et Charleville. — Le *Moulin Calande,* dit aussi « moulin Rose ». — Les *Forges Saint-Nicolas* ou Faux, sur un fief qui dépendait, jadis, de Lonny. — Les *Vieilles Forges des Mazures* ou

Fray, encore une terre seigneuriale qui dépendit de Lonny; non loin, un moulin banal, « loué avec tous les droits seigneuriaux, plus deux poules vives et un septier de sarrasin par habitant. » C'est assez proche de ce moulin que se trouvait la ferme Hallevin qui fut, en 1653, ravagée par les Espagnols. — La *Cense Gernelle.* — La *Croix Dié.* — Le *Moulin de la Plaine du Bourg.* — Le *Moulin des Mazures,* que la N. des C. appelle le *Moulin près du Village.* — Le *Moulin de la Pille.* A l'extrémité d'un ravin très profond, débouchant au bord de la Meuse sur la limite extrême de Mézières et de Revin. Dans la requête présentée par les Revinois, en 1535, à l'empereur Charles-Quint, nous lisons : « En représailles, Philippe de Croy arrête les marchandises des habitants de Revin et fait construire un moulin sur sa terre. Et lorsque les gens de Revin reviennent de France avec des grains qu'ils ont achetés, il les force à moudre à son moulin ou leur confisque les grains. » — Les *Neuves Forges.*— La *Chapelle de l'Abbaye.* H. Abbaye des Filles de l'ordre de Citeaux, qui fut construite à l'orée de la forêt d'Harcy, cinquante années environ après la mort de saint Bernard : s'appela d'abord *Nostre-Dame du Confort,* puis *Notre-Dame de Consolation.* Mais, dès son origine, fut tellement pauvre que le chapitre général de Citeaux, en 1399, supprimait son titre abbatial, réduisant la maison à n'être qu'un simple prieuré, sous la dépendance du riche monastère d'Elan. Tout proche, alors, fut construite la *Maison du Prieur.* L'abbaye présentait un quadrilatère formé par les lignes de la chapelle, au midi; de la fontaine, au levant; du chemin, au nord; de la façade au couchant; laquelle façade était séparée de l'habitation du prieur par une avenue conduisant à la chapelle. Les jardins, qu'arrosait une fontaine, se terminaient par un vivier dont on voit, de nos jours encore, la digue en parfaite conservation. La crédulité naïve de nos pères attribuait aux eaux de cette fontaine la vertu de guérir les enfants malades ou rachitiques. Les derniers vestiges de cette *Notre-Dame de Consolation,* que les mères invoquaient aussi pour la guérison de « toutes les maladies des seins », furent vendus comme propriété nationale en 1790. Rachetés peu après par la commune, ils disparurent en 1827. Existe toujours la chapelle où repose « Jehenne de Montcornet, femne de Monseigneur Emïourans de Rumigny, qui trépassa l'an de gràce M CCC D : priez pour sàmme. » Aux alentours, quelques lieuxdits dont les noms semblent caractéristiques : le *Pré de l'Abbesse,* les *Prés de la Cure,* le *Bois de l'Abbaye,* le *Pré Père-Jean* (où se trouve la chapelle), la *Terre de l'Abbaye,* le *Marais des Prêtres,* la *Taille-Noblesse,* le *Pré aux Procès,* le *Chemin de la Religieuse.*

MONTCORNET. — H., 210. — E., 72. — D. C., 3. — D. A., 11. — D. D., 12. — Hect., 1,151. — B. P., Renwez. — F. L., le dimanche qui suit le 22 juillet. — S. M. — Tire son nom, *mons-cornutus,* du rocher sur lequel est bâti le château et qui s'avance en promontoire dans la vallée, à la source du *Rupt des Vaches.* Prenant sa source à la *Fontaine d'Onchamps,* ce ruisseau reçoit, d'abord, la *Boutillotte* au N.-E. de Renwez, longe les ruines du château, fait tourner le *moulin de la Madeleine,* rejoint le *ruisseau d'Arreux* à Charroué, dont alors il porte le nom jusqu'à Tournes, et se jette, sous l'appellation de *ruisseau de la Butte,* dans la *Sormonne* à Belval. Deuxième et troisième étages du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique et marnes. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et moellons. Sol assez élevé : cote 330 mètres au *Chêne de la Vierge,* et, plus loin, 364 et 376 mètres. Puis le terrain va s'abaissant jusqu'au village, où l'altitude ne dépasse point 160 mètres environ. — C. de Vitry.

Château. — Toute l'histoire de Montcornet — une terre détachée sans doute, à l'origine, de la baronnie de Rumigny pour un cadet de famille, — ce célèbre ancien marquisat dont Lépine écrivit la longue monographie trop souvent

imaginative, gravite autour de son château : un « colysée féodal », comme l'appelait Michelet. Pour la défense du pays d'Ardenne, toujours ouvert aux invasions, le régime féodal avait hérissé le pays d'une multitude de châteaux. De la Meuse à l'Aisne et de l'Argonne à l'Ardenne, on en compte plus de soixante, tant châteaux que maisons-fortes; et ce nombre est vraiment insuffisant. C'était tout d'abord, en descendant les pentes du plateau de Rocroi, le formidable château de Montcornet. Tout le long de la dépression qui souligne ce plateau, les forteresses s'échelonnaient, formant une barrière continue des bois de la Thiérache à la Meuse : Fligny, sur l'emplacement du moulin Sabouret; Tarzy, un peu en arrière sur la hauteur; Bosneau et sa maison-forte; Auvillers, sur le seuil montagneux où le divorce se fait des eaux de l'Oise avec celles qui vont à la Meuse. Puis c'étaient, en descendant le cours de la Sormonne, au pied des coteaux où perlent les premières sources, le château deux fois détruit de Girondelle; et plus bas, émergeant du fond de la vallée très encaissée en cet endroit, le Châtelet, dans un site pittoresque. La Sormonne, faisant ensuite son entrée en plaine, laissait sur les coteaux de gauche les châteaux d'Harcy, de Lonny, de Ham-les-Moines, et, après avoir séparé ceux de Haudrecy et de Tournes, confluait avec la Meuse.

Quoiqu'elle fût bien plutôt une *rue aux Prêtres,* la Meuse, de Givet à Charleville, baignait pourtant le pied d'un grand nombre de châteaux. Les forteresses alternaient avec les monastères. Ce couloir si resserré offrait trop de points faciles à défendre pour n'avoir pas tenté les hobereaux de l'Ardenne. Les marchands qui remontaient le fleuve passaient sous les murailles d'Hierges, petite cause d'une grande guerre; contournaient l'île qui portait le château de Haybes; voyaient au-dessus de leur tête les fortifications de Revin et de Fumay, et se heurtaient enfin à cet inévitable château Regnault posé là pour garder en même temps la Meuse et la Semoy. Ceux qui, se sentant le cœur assez bien placé, affrontaient les défilés étranglés de la Semoy avaient à compter avec les violences et les rapacités du seigneur de Linchamps.

Sur la lisière méridionale de la forêt des Ardennes, à toutes les têtes de sentiers, la féodalité avait multiplié ses défenses. Aux sources de la Goutelle, le fortin de Rogissart, et sur la Givonne, à la sortie des bois, le donjon de Daigny, surveillaient les passages vers Mézières ou Sedan. Plus loin, les *Filles* et les *Petites-Filles* d'Yvois commandaient les issues de la forêt. Pouru-aux-Bois, Messincourt, Auflance, Tassigny, Margny étaient de ce côté les sentinelles avancées de Douzy, d'Yvois et de la Ferté. En arrière et parallèle à cette ligne de châteaux-forts, s'en dressait une seconde tout le long de la Chiers et de la Meuse, mais beaucoup plus puissante. On s'embarrassait là dans un réseau de forteresses, dont quelques-unes destinées à devenir fameuses : La Ferté, Margut, Villy, Malandry, Yvois, Douzy, sur la Chiers; Mouzon, Villers-devant-Mouzon, Sedan, Donchery, Lumes et Villers, sur la Meuse.

Et lorsque, apres avoir quitté les plateaux schisteux de l'Ardenne, on poussait plus au midi, les tours des donjons continuaient, de droite et de gauche, à trouer de leur masse sombre le vert des bois ou des prés. Prenait-on par l'Argonne? C'étaient, aux premiers coteaux, le château d'Angecourt; en arrière, ceux de Stonne et de Beaumont — Stonne, sur une des crêtes les plus élevées de la région; Beaumont, au fond d'un creux, avec sa couronne de forêts; — plus loin encore, aux flancs d'une colline, le château de Sy. Il va sans dire que les défilés étaient gardés. Celui du Chesne-Populeux pouvait opposer une sérieuse résistance. Les châteaux de Cheveuges, de Rocan, de Chémery et de la Cassine protégeaient le versant meusien de ce défilé, dont un autre donjon, celui de Day, interdisait l'entrée du côté de l'Aisne. Le bourg fortifié de Buzancy gardait le passage de la Croix-aux-Bois. Parce qu'ils étaient plus au sud, Cornay et Grandpré protégeaient le défilé auquel le dernier de ces

châteaux a donné son nom. (Voir JUNIVILLE pour la « ligne de pénétration dans la Champagne ».)

L'ancien château-fort de Montcornet semble dater du onzième siècle; peut-être même est-il antérieur, car la tradition veut qu'il ait opposé résistance invincible aux Normands qui remontaient la Meuse. Toutefois on ne le trouve guère mentionné dans nos annales ardennaises avant le treizième siècle. Lépine en fait une longue description fantaisiste (voir sa MONOGRAPHIE DE L'ANCIEN MARQUISAT DE MONTCORNET, p. 43-59). Mais de ces ruines, qui subsistent actuellement et qui datent du seizième siècle, on peut supposer que cette forteresse,



Château de Montcornet

plusieurs fois reconstruite, avait une forme oblongue, qu'elle était flanquée de tours reliées les unes aux autres par une épaisse muraille, et qu'elle était munie de tous les moyens de défense que connurent les siecles d'autrefois. Quant à sa chapelle castrale, elle date de l'année 1710, environ.

La *Tour d'Amboise*, la première à droite, était la plus haute : elle avait des ouvertures carrées servant d'observatoire. Un clocheton, dans lequel étaient la cloche d'alarme et le beffroi, la surmontait. La deuxième tour, dominant le ravin au sud-ouest, moins importante, renfermait un escalier conduisant à des créneaux et a des meurtrières.

La troisième tour, à l'est, nommée *Tour du Seigneur*, contenait des souterrains, des places voûtées et la chapelle: elle était couronnée d'une flèche à jour assez élevée. Chacune des tours était pourvue d'ouvertures, de créneaux, *d'eschauguettes* (ainsi s'appelaient les guérites pour les sentinelles). Toutes étaient reliées entr'elles par une forte muraille ayant, elle aussi, ses moyens de défense. A chaque embrasure se trouvaient des sièges en pierre placés aux renfoncements ménagés dans les murs pour les sentinelles. Chaque porte, avec ses mâchicoulis, pouvait soutenir un assaut.

La quatrième tour, appelée *Tour Henri*, à l'extrémité sud du préau, était importante — elle tire son nom de celui d'un mendiant qui s'y était réfugié et l'a habitée jusqu'à sa mort. — Ses basses-fosses, creusées dans le rocher, servaient à cloîtrer les prisonniers qu'on descendait par une seule ouverture, au moyen de cordes passées sous les aisselles.

Au premier étage, il y avait une vaste chambre prenant jour sur le préau

et sur la prairie. Deux longs bancs de pierre, posés de chaque côté d'une très large fenêtre, semblent dire que les habitants du château s'y réunissaient pour jouir du beau point de vue qu'admirent les touristes. Entre cette tour et le corps principal du château, est le *préau* défendu par une forte muraille.

La cour extérieure, aujourd'hui connue sous le nom de *Terre Cadet*, comprenait l'emplacement où sont maintenant l'église, un puits, une partie du jardin du presbytère et une petite maison; le tout était entouré d'un mur d'enceinte éperonné de plusieurs tours. Cette avant-cour s'appelait *proaulium;* c'est là que le seigneur recevait les redevances de ses vassaux, par l'intermédiaire de ses *gérestiers*, et qu'il rendait la justice.

Après l'avoir traversée et passé le pont-levis, on entrait dans une cour intérieure, appelée *salutatorium*, cour des salutations et des adieux, dans laquelle il y avait un escalier communiquant aux caves et aux souterrains extérieurs. Au-dessus de la porte, était un corps de garde ou se tenaient le concierge et les sentinelles. Au delà du ravin, au haut des roches, se trouvaient de forts *palis* — suite de pieux faisant clôture — et des eschauguettes, dont on retrouve encore des traces dans le *bois des Effalouages*.

Vers l'an 1769, le duc d'Aiguillon commença la démolition de la forteresse pour faire argent de ses matériaux. Voici quel était son état en 1794 lorsqu'elle fut visitée par l'adjudant Harmois : « Le château de Montcornet, situé entre Roclibre (Rocroi) et Mézières, est placé sur la croupe d'une montagne très escarpée. Il est séparé d'un bois, du côté nord, par un petit ruisseau. Comme il y a tout lieu de croire que l'ennemi ne viendra jamais se mettre entre deux places fortifiées, ce château ne peut être utile en rien; en ce qu'étant maître de Roclibre, il tournerait nécessairement ce château, s'il voulait marcher sur Mézières, et les frais pour le mettre en défense seraient sans effets. Je conclus à ce qu'il soit démoli; mais ce ne serait pas sans de très grosses dépenses, vu la solidité avec laquelle il est construit, car les moindres murs sont de neuf à dix pieds et beaucoup en ont dix-huit. Les habitants de la commune de Montcornet l'ont déjà ruiné en partie du dessus de son cordon et y ont fait de très grandes brèches pour en tirer tant pierre que briques. Il existe encore dans ce château de belles casemates assez saines et, d'après le rapport de plusieurs habitants de Montcornet, et la visite que j'en ai faite, j'ai cru apercevoir des portes de galeries de mine, car il est question des souterrains qui vont à près d'un quart de lieue. »

Le premier seigneur authentiquement connu de Montcornet fut Guillaume de Château-Porcien, 1135; ce même qui, lorsque fut fondée l'abbaye de Signy, parapha la donation. Puis possédèrent successivement ce marquisat les maisons : de Noyers, 1620; de Mello, vers 1400; de Croy, vers 1488; de Gonzague, vers 1603; de Mazarin, vers 1674, par le duc de La Meilleraye; d'Aiguillon, au siècle dernier, et de Chabrillan, époque contemporaine. Les seigneurs de Montcornet furent, jadis, parmi les plus illustres et les plus redoutés seigneurs ardennais. Ils avaient droit de haute Justice, pouvaient, au temps de leur puissance, mettre sur pied 2,000 soldats, alors surtout que la châtellenie, ayant son gouverneur, son prévôt, son bailli, se composait, vers 1509, des dix-huit villages de : Anchamps, Bassigny, Charroué, Cliron, Deville, Harcy, Haudrecy, la Grève, Laifour, la Motte, Lonny, les Mazures, Montcornet — chef-lieu, — Montlieu, Onchamps, Renwez, Sécheval et Wartigny, dont le seigneur tenait en fief, pour les trois dixièmes : le bourg Fidèle, le bourg d'Arschot, comprenant la Taillette, la Chaudière, Beauregard, les Hongréaux, Hiraumont, le Cul-Viseau, le Rouilly, et Arche-Bruyère ou Gué-d'Hossus. La châtellenie possédait encore, vers la même époque, sept importants domaines particuliers : la Loge-aux-Bois, la Bergerie, la Madeleine, Fray, Faux, Verrerie de Vauclair, les Esquilettes; et des droits divers sur : Arreux, Bogny, le Châtelet, Rimogne, Ham-les-Moines,

Murtin-Bogny, Rocroi, le Tremblois, Sormonne; le tout sur un territoire de 24,539 hectares 29 ares.

Rappelons enfin, entre cent autres événements historiques, qu'après la levée du siège de Mézières en 1521, le duc de Nassau vint coucher au château de Montcornet, tandis que ses troupes se retiraient sur Valenciennes en ravageant sur la route les villages ardennais restés sans défense; et qu'après le traité de Crespy, 1544, le comte de Mansfeld, gouverneur de Luxembourg pour Charles-Quint, essaya « d'enlever par un coup de main » le roi François Ier qu'il savait être dans le manoir. Inspiration mauvaise d'ailleurs, car ses troupes furent battues dans le *bois des Effalouages*. (Voir quelques légendes sur le château de Montcornet, dans Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Ecarts. — Le *Chêne de la Vierge*. — Le *Vieux Pré*, 8 hab. — La *Falizotte*, 12 hab. — L'*Enclos*. — La *Bergerie*, 5 hab. — La *Folie*, 7 hab. — Le *Fond d'Arreux*, 12 hab. — La *Madeleine*, ferme sur le ruisseau du même nom, qui s'appelle aussi le *Rupt des Vaches*. Tout proche, un moulin autrefois appelé la *Foulerie*. Industrie drapière très florissante, vers le quatorzième siècle, à Montcornet. Cet écart tire son nom d'une petite chapelle que fit construire, en 1303, Jeanne de Montcornet, « dame de Rumigny »; chapelle qui servit de paroisse jusqu'en 1630 environ. Alors fut élevée la première église de Montcornet, aux frais des habitants — selon un usage assez commun, — sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la maison d'école. L'église actuelle date de 1769.

MURTIN-BOGNY. — H., 230. — E., 78. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 17. — Hect., 711. — B. P., Lonny. — F. L., le dimanche après le 20 juillet. — Murtin, sur le penchant d'une colline qui domine Bogny encaissé dans une vallée. La *Sormonne* sépare les deux villages d'origine fort ancienne. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaires sableux, carrière de moellons dans ce calcaire; minerai de fer, sable de moulage. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes.

Eglise. — On lit dans dom Ganneron, CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS : « Nous avons un village proche de Mézières de deux lieues, en tirant vers Maubert-Fontaine, où se garde le chef entier de sainte Marguerite, vierge et martyre d'Antioche, qui a encore presque tous ses cheveux, ainsi que m'a escript le sieur Collardin, chanoine de Mézières, qui l'a veu; et ce village s'appelle Murtin, du diocèse de Reims, dans les Ardennes. »

Cette relique dont parle Ganneron se conserve aujourd'hui encore à Murtin dans un reliquaire d'argent de la forme d'un ciboire mesurant 0 m. 44 de hauteur totale, orné d'émaux représentant saint Hubert, saint Nicolas et sainte Marguerite. La même église possède en outre un second reliquaire, lui aussi d'argent, affectant la forme d'une église gothique avec toiture, fenestrage, statues et contreforts, et mesurant 0 m. 44 de longueur sur 0 m. 15 de largeur à la base et 0 m. 25 de hauteur. Il renferme « lez deux mutiaux ou *tibias*, une pièce de l'eschine du dos et les jointures des deux espaules et une partie des reins » (??) de sainte Marguerite, d'après un authentique (??) de 1467 conservé aux Archives de Mézières.

Château. — Semble remonter au douzième siècle. Occupé par les Armagnacs pendant la guerre de Cent ans; pillé par les troupes de Nassau qui s'en emparèrent après leur levée du siège de Mézières; avait pont-levis, créneaux, canardières, chemin de ronde; était entouré de fossés. Vendu nationalement en 1790 et, après cette vente, presque complètement démoli. M. Stévenin, substitut à Charleville, le reconstruisit complètement. C'est à Bogny que se trouve ce château dont les principaux seigneurs furent les de Pavant, puis les de Failly — originaires de Lorraine — qui sans doute, vers l'an 1600, l'achetèrent aux de Pavant. La famille de Mortagne le possédait quand arriva l'époque

révolutionnaire. Sous la Restauration, il était habité par le marquis de Covarruvias qui guerroya en Turquie. Tandis qu'il assiégeait un petit village turc, les assiégés firent une sortie, s'emparèrent de son fils et le firent empaler devant son père qu'ils forcèrent à voir ce terrible spectacle. Deux jours après, ce même village étant pris d'assaut, le marquis de Covarruvias écorcha tout vif son gouverneur et fit tanner sa peau dont il recouvrit un fauteuil. Devenu vieux, retiré dans son château de Bogny — qui fut vendu après saisie, — il souffrait parfois de cruels accès de goutte. Il s'asseyait alors dans ce fauteuil, disant d'une voix sombre et, on le comprend, haineuse : « Cela me soulage! »

Ecarts. — Le *Bois du Lierry*, où des fouilles mirent à jour quelques tombes d'origine ancienne : quatre immenses pierres les fermaient qui, soulevées, laissèrent voir des armes, des anneaux, des boucles et de curieuses poteries. — Le *Monty*. N. C. — *Wartigny*, 36 hab., sur la rive gauche de l'*Audry*; Jadis chef-lieu d'un marquisat, mouvant de Montcornet, et siège d'une petite justice seigneuriale. Est surtout célèbre, aujourd'hui, par son château que fit construire, vers l'an 1500, Antoine de Croy, lorsqu'il acheta la terre de Montcornet, pour défendre le passage de l'Audry.


Château de Wartigny

REMILLY-LES-POTHÉES. — H., 330. — E., 114. — D. C., 10. — D. A., 16. — D. D., 17. — Hect., 992. — B. P., Lonny. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — Le village s'élève sur l'un des derniers contreforts de ce vaste plateau du Porcien qui, de son côté, vient s'enfléchir sur la Meuse et mourir dans l'angle formé par le confluent de l'*Audry* et de *Thin* dans la *Sormonne*. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes, calcaires ferrugineux et argileux; marnes noires sulfureuses. Premier étage du *terrain jurassique* : carrières pierre de taille et moellon dans les calcaires de l'oolithe inférieure. (Pour la signification du mot *Pothées* et la « terre des Pothées », voir AUBIGNY-LES-POTHÉES.) — C. de Vitry.

Eglise. — Remonte au quatorzième siècle. Fortifiée. De style ogival et sans remaniements aucuns; parfaitement conservée. Complètement voûtée. Elle se compose d'une nef principale avec bas-côtés, transept et abside. Le millésime 1705 se voit sur la chaire.

Châteaux. — Un château-fort. Appartenant à l'ancienne famille de Rymbert, d'origine picarde. L'adjudant Harmois, en 1794, en avait demandé la destruction. « L'entrée du corps de logis, écrivait-il dans son rapport, est défendue par une meurtrière qu'il faut démolir. A gauche de la dite entrée, est une tour engagée dans l'angle du logis, laquelle est comprise dans la loi pour la démolition. A l'angle opposé est une meurtrière double qu'il faut pareillement démolir. Sur la face, à l'exposition du sud, est une tour, à l'un des angles, et à celui opposé est une meurtrière qu'il faut également démolir... » Mais il ne fut

point tenu compte de ces vœux. Depuis la mort de M. Leroy de Rymbert, 1882, le château n'est plus habité; et les bâtiments en sont loués aux cultivateurs pour mettre leurs récoltes à l'abri. A signaler encore le *château de Sambœuf,* actuellement transformé en maison de culture.

Ecarts. — Le *Pont de Bolmont.* N. C. — *Bolmont,* 62 hab. Sur la rive droite de l'Audry; ancien petit fief, datant du treizième siècle, et dont les seigneurs prirent le nom : ils eurent château, moulin banal et chapelle. Les descendants de cette famille seraient, aujourd'hui, fixés dans le Namurois. En 1880, deux dames, la mère et la fille, arrivaient à Remilly, voulant, disaient-elles, « se renseigner sur M. de Bolmont, leurs papiers d'identité, consumés dans un incendie, portant les noms de M. de Bolmont, de « Remilly-les-Potées ». — *Hardoncelle,* 102 hab. D'origine très reculée, sur le penchant d'une colline à la cote 179 mètres. Assez proche, à la cote 305, le signal dit : *Arbre de la Paix.* Château, dont il est souvent question dans l'histoire de nos guerres locales, et qui montre encore de beaux restes. Chapelle castrale détruite, mais dont on a conservé le pavé. Lepelletier de Glatigny nous apprend, dans ses Mémoires, qu'étant officier général d'artillerie, à Mézières, aux temps de Louis XV, il voulut acheter *la petite terre d'Ardoncelle-en-Thiérache, proche Mézières;* mais sa famille l'en dissuada, lui conseillant d'acheter plutôt quelques actions de la Compagnie des Indes.

SAINT-MARCEL. — H., 372. — E., 122. — D. C., 11. — D. A., 14. — D. D., 12. — Hect., 1,084. — B. P., Lonny. — F. L., le troisième dimanche de mai. — Territoire traversé du sud-ouest au nord-est par le *Thin* qui, sur son parcours, principalement dans la vallée du Thin, reçoit quelques ruisselets sans importance. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes, calcaires ferrugineux et argileux; marnes sulfureuses pour l'amendement; cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires argileux et oolithiques avec carrières de pierres de taille et moellons; minerai de fer. Quelques parties boisées. Les parties les plus hautes de la commune se trouvent à Saint-Marcel, cote 180 mètres; Giraumont, 226; la Grève, 280; et le Terne, 300 mètres. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du seizième siècle, ainsi que le témoigne le millésime 1540 sur son chevet. Portail et abside à remarquer. Rien qu'une nef; seul le chœur est voûté. Il est certain qu'elle fut remaniée, recontruite à diverses époques. Un portail assez curieux. Aurait été desservie, dès son origine, par trois moines de Mouzon habitant, tout proche, un humble prieuré. Dans la chapelle, se voit fixée au mur la pierre tumulaire de Gratien Maillard, seigneur de Saint-Marcel-les-Clawy, de This, Guignicourt, Géraumont, la Grève, et gouverneur de Wathephal. Il est représenté en chevalier armé; sa femme est à son côté.

Ecarts. — La *Grève,* 123 hab. Sur une colline à la source d'un ruisselet, affluent du Thin. Possédait un château-fort, détruit pendant la Révolution et qu'habitèrent, principalement, les seigneurs de la très ancienne maison de Maillard, originaire de Liège. Ce hameau de la Grève, aujourd'hui bien déchu de sa puissance, est d'origine fort ancienne. Son premier possesseur est mentionné, en 1322, dans le cartulaire du comté de Rethel. — *Giraumont,* 158 hab. Appartint également aux Maillard. Un curé de Saint-Marcel, Jean Thomelet, y fit construire en 1513 un modeste oratoire, avec la permission du pape, qu'il était allé solliciter à Rome. Quelques mètres de long; une nef; chœur à trois ponts; fenêtre latérale à deux meneaux avec sculpture du style flamboyant, était ornée de vitraux, disparus et maladroitement remplacés. Dans l'intérieur, un pèlerin agenouillé, sans doute Jean Thomelet, et au-dessus de l'autel les statues en bois des « trois Maries ». Deux d'entre elles sont coiffées du turban oriental; l'autre, d'après la mode du seizième siècle. Devant le portail, un

tilleul, plusieurs fois séculaire, fut longtemps lieu de pèlerinage. — ***Wathephal,*** aujourd'hui clouterie mécanique avec 4 hab.; autrefois châtellenie fort importante, relevant directement de la baronne de Rumigny et comprenant : Wathephal, pour chef-lieu; Bolmont, écart de Remilly; Giraumont, Hardoncelles, Servion; Sonrue, fief de Remilly; Remilly et Saint-Marcel. Cette seigneurie fut, en 1527, annexée au duché de Guise. Wathephal eut son château-fort, disparu depuis une soixantaine d'années. Pourquoi ne fouillerait-on pas la prairie sur laquelle il s'élevait? Ses matériaux servirent, notamment, à construire une maison de Giraumont, sur une des fenêtres de laquelle se lit une inscription. Seul a survécu le moulin, devenu clouterie. Lorsqu'éclata la Révolution, il appartenait au prince de Condé pour les deux cinquièmes, et au séminaire de Reims pour les trois autres cinquièmes. Il avait pour meuniers Nicolas Waflard et Pierre Ricada, moyennant la redevance annuelle de douze cent cinquante livres dont quatre cent soixante-dix pour les droits seigneuriaux : clause qu'annulait la suppression des droits féodaux, nuit du 4 août. D'où vient ce mot Wathephal? sans doute d'origine allemande. Une tradition locale, mais fort contestable, affirme qu'un duc de Brunswick (?), qui posséda cette terre, l'aurait donnée comme récompense à l'un de ses serviteurs nommé Wathephal (?).

SÉCHEVAL. — H., 402. — E., 123. — D. C., 5. — D. A., 12. — D. D., 14. — Hect., 1,379. — F. L., le dimanche qui suit le 17 septembre. — Cte P. — B. B. — Dans la vallée où coule le *Pont des Aulnes*. Le territoire est couvert de ruisselets nombreux. Ne trouvant pas toujours leur écoulement naturel, ils convertissent les terres en petits étangs qui vicient l'air : car le mot Sécheval n'est ici qu'une moqueuse appellation. En outre, le sol, parfois imperméable, retient les eaux de pluie; d'où le développement anormal des marais tourbeux. Toutefois, de courageux efforts ont été faits et se continuent pour l'assainissement de cette région. Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes, quartzites gris et bleus. Deuxième étage du *terrain ardoisier;* au lieu dit la ***Fontaine Saint-Lambert,*** on essaya, vers 1850, mais infructueusement, d'exploiter une ardoisière; la pierre était trop douce. *Terrain moderne :* tourbe en exploitation. Terrain boisé, où l'on relève la cote 376 à la source du *ruisseau d'Herbiau,* la cote 364 dans le *bois Durant-Fontaine*, puis la cote 388 vers le *bois Hutin* d'où le sol va s'inclinant jusqu'au *Cul-Viseau*. Un ermite hypothétique aurait vécu dans ces forêts. — C. de Vitry.

Lieuxdits. — Le *Bois de Lort* et le *Cul-Viseau* sont les seuls lieuxdits qu'il importe de signaler rapidement. — Le *Cul-Viseau* se rencontre à cent mètres au-dessous du village; petit hameau ayant autrefois son château et sa chapelle castrale, disparus l'un et l'autre, et que Charles de Gonzague, fondateur de Charleville, appelait *Charlebourg* après l'avoir acheté d'Antoine de Croy. Appartenait, avec son moulin, quand arriva la Révolution, à l'avocat Carbon, dernier bailli de Montcornet, qui le laissait à son héritier, M. de Villantroys-Carbon, de Charleville. Depuis vingt années environ, n'existe plus le moulin, que rappelle toutefois l'*Etang du Moulin*. (Voir sur le ***Cul-Viseau*** une légende dans Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes.) — Le ***Bois de Lort***, ou *de l'Or*, ancien fief que tint, vers le quinzième siècle, Gautier, seigneur de Lort. Son manoir, dont on ne voit plus vestiges, fut assiégé par les Armagnacs, pendant la guerre de Cent ans. La terre de Lort, que possédait en 1793 le marquis de Lusignan, un de nos émigrés, fut vendue comme bien national. — Le *Champ-Gobert*, où l'on aurait trouvé les traces d'une ancienne chaussée gallo-romaine.

SORMONNE. — H., 354. — E., 128. — D. C., 5. — D. A., 13. — D. D., 14. — Hect., 474. — B. P., Lonny. — F. L., le premier dimanche de septembre. —

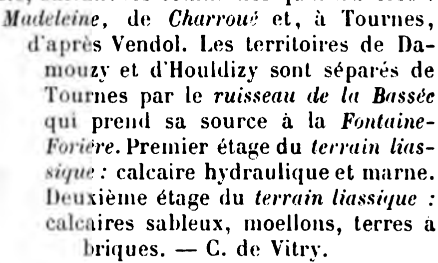
C[ie] P. — Village sur un bras de la *Sormonne* (dont il a pris le nom) qui coule du nord-ouest au sud-ouest dans un lit marécageux, et qui reçoit l'*Audry*, comme affluent, au lieu dit le *Joint des Eaux*. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes. *Terrain diluvien :* terres à briques. Le calcaire sableux qui recouvre le terrain liassique s'étend en couches successives dans toute la vallée de la Sormonne ; en maints endroits, la marne est au-dessus de ces calcaires. — C. de Vitry.

Eglise. — Fort ancienne ; déjà tombait en ruines au seizième siècle lorsqu'on fut obligé de la reconstruire. Malgré tous les remaniements, qui lui firent perdre son caractère architectonique, on peut remarquer encore le chœur et le transept, datant du quinzième siècle, et la boiserie en chêne, vrai chef-d'œuvre, qui contourne le chœur.

Château. — Sormonne eut son château dont il ne reste plus, aujourd'hui, le moindre vestige. Il se serait élevé, d'après la tradition, à cinquante mètres, en amont, du pont actuel ; un bras de la rivière l'entourait, ce qui rendait son accès assez difficile. Une prairie occupe son emplacement. La terre de Sormonne appartint, d'abord, aux seigneurs de Montcornet ; ils y avaient droit de haute Justice ; puis, vers le dix-septième siècle, fut possédée par la maison de Brouilly avec les autres dépendances du domaine de Wartigny. Fut vendue, quelques années avant la Révolution, par Hugues de Lusignan à l'écuyer Larcher qui se bombarda « seigneur de Sormonne en Rethélois ». Quant au château, il était cédé, par ce même Hugues, au chevalier de Pioger, sur qui, en 1792, il fut saisi comme bien d'émigré.

Ecarts. — La *Chapelle de la Vierge*. N. C.

TOURNES. — H., 504. — E., 162. — D. C., 6. — D. A., 7. — D. D., 8. — Hect., 826. — B. P., Renwez. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — B. B. — G. — Territoire arrosé : par la *Sormonne*, qui reçoit en face la gare le *ruisseau de Bassigny*, dit aussi *de Cliron ;* par le *Rupt des Vaches*, également appelé, suivant les communes qu'il traverse : *ruisseau de la Madeleine*, de *Charroué* et, à Tournes, *de la Butte*, d'après Vendol. Les territoires de Damouzy et d'Houldizy sont séparés de Tournes par le *ruisseau de la Bassée* qui prend sa source à la *Fontaine-Forière*. Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique et marne. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux, moellons, terres à briques. — C. de Vitry.



Eglise de Tournes

Eglise. — Un de nos plus beaux monuments gothiques à trois nefs, du quinzième siècle. Fortifiée, elle servit maintes fois de refuge aux habitants du village. On voit encore sur ses bas-côtés les meurtrières et les mâchicoulis pour la défense de l'édifice ; et, dans une nef latérale, se trouve un puits très bien conservé, dont les eaux abreuvaient les habitants assiégés. La tour, placée sur le portail principal, est massive ; ses murs ont de trois à quatre mètres d'épaisseur. Dans le clocher, une place pour le guetteur. Au-dessus de la porte latérale d'entrée, le millésime 1570 ; évidemment une date de reconstruction.

Châteaux. — Une maison seigneuriale, et un château-fort construit on ne sait exactement à quelle époque. Etait flanqué de trois tours et d'un colombier. La légende rapporte qu'après la retraite de Mézières, 1521, la garnison de Tournes, commandée par un sieur d'Argy, faisant une sortie du côté d'Arreux, tuait aux Impériaux plus de 300 hommes. Cette forteresse, détruite en partie pendant la Révolution, est aujourd'hui une maison de ferme dite la *Cour*. Sa dernière porte fortifiée fut démolie il y aura bientôt soixante-dix ans, mais l'on appelle toujours *rue de la Citadelle* le chemin par lequel on y accédait. Dans l'église de Tournes est une pierre tumulaire, fixée au mur, sur laquelle un chevalier, tête découverte et mains jointes. On lit : « Noble home Regnaud d'Argy... qui décéda le 12 octobre 1638, âgé de 84 ans, et demoiselle Françoize d'Escanevelle, sa femme, laquelle décéda le 8 avril 1637, âgée de 83 ans. »

Ecarts. — La *Maison Bourguin*. — La *Grange-le-Comte*, 14 habitants. — Les *Grandes-Hayes*. N. C.

VII. CANTON DE SIGNY-L'ABBAYE.

Ce canton comprend douze communes : Signy-l'Abbaye, Barbaise, Clavy-Warby, Dommery, Gruyères, Hocmont, Jandun, Launois, Maranwez, Neufmaison, Raillicourt, Thin-le-Moutier.

Il est borné : au nord, par les cantons de Rumigny, de Renwez ; à l'est, par ceux de Mézières, de Flize et d'Omont ; au sud, par celui de Novion-Porcien ; et à l'ouest, par celui de Chaumont-Porcien.

Le canton de Signy-l'Abbaye se trouve sur la limite des bassins de la Meuse et de l'Aisne. Une des crêtes boisées, ayant 200 mètres d'altitude moyenne, part de Marlemont, s'étend de l'ouest à l'est, au sud de Signy, de Dommery, de Launois, et va se relier aux collines de l'Argonne. Ces crêtes sont rejointes au nord de Dommery par une chaîne de montagnes qui serpente entre Thin et Signy : elle forme la ligne de partage dont le point le plus élevé, dans le canton, se rencontre au *Faluel*, écart de Signy, 303 mètres d'altitude. Le territoire est arrosé, notamment : par la *Vaux* qui prend sa source au nord de Librecy, à la *Fontaine-Bleue*, va se jeter dans l'*Aisne* en amont de Château-Porcien, ayant, à Signy, reçu comme affluent principal le *Gibergeon*, fort curieuse « source jaillissante » ; par le *ruisseau de Maranwez* qui s'appelle aussi *Malacquise* et va se jeter dans la *Serre* ; par le *Thin* qui se jette dans la *Sormonne* à Haudrecy ; par la *Vence* qui prend sa source sur le territoire de Launois et rencontre la *Meuse* à Mohon.

6,659 hab. ; 2,048 élect. ; 18,877 hect.

SIGNY-L'ABBAYE. — H., 2,583. — E., 733. — D. A., 31. — D. D., 32. — Hect., 6,203. — B. P., Signy-l'Abbaye. — F., les premiers mardis de chacun des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — G. T. — Fanf. *les Amis-Réunis*. — Fanf. des *Sapeurs-Pompiers*. — S. T. — S. C. C. *l'Ardennaise*. — Le territoire, très accidenté, qu'arrose la *Vaux*, abonde en pâtures considérables. Elles forment au printemps et en été un immense tapis vert. Au sud et à l'ouest, de vastes forêts. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques terreux de la grande oolithe. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes, calcaire marneux et roche siliceuse : exploitation de ces marnes pour l'amendement des terres ; minerai de fer en grain subordonné aux marnes.

Histoire. — C. de Reims. L'histoire de Signy se trouve tout entière dans l'histoire de son abbaye. « C'est icy — lisons-nous dans notre annaliste, le chartreux dom Ganneron, — c'est icy une des plus belles abbayes voire la première

en saincteté et en splendeur du pays des Essuens que l'ordre de Cisteaux y a transplantée de l'abbaye d'Igny... Petite fille de Clairvaux, Signy eut par après trois filles, a sçavoir Bonne-Fontaine, au même pays et diocèse (voir BLANCHEFOSSE), et le val Saint-Lambert au diocèse de Liège; aucuns y adjoustent Chery — Chéhéry — qui est aussy en pays des Essuens et au diocèse de Reims; mais d'autres l'attribuent à l'abbaye de Toisfont au Chalonnois. Signy fut commencé l'an 1134 le 19e jour de mars. Les fondateurs furent quatre nobles comtes du pays, et spécialement Anselme, comte de Ribemont, et Henry, comte de Chasteau-Porcian, qui donnèrent non-seulement la place et les édifices du lieu, mais aussy les grands bois qui l'environnent. C'estoit, auparavant, un lieu inculte et solitaire, mais petit à petit il est devenu bon bourg, spécialement depuis cent ans. L'abbaye qui a esté toujours fort splendide a esté aussy tousjours fort muguetée des commendataires. Le dernier abbé religieux qui désiroit mourir abbé sans pouvoir estre supplanté de son vivant se voyant tant honnoré du cardinal de Bourbon luy passa résignation en sa dite abbaye et depuis ce temps-là elle n'a eu que des commendataires, et pour le présent — écrit en 1640 — le cardinal de Richelieu en est pourveu par Sa Majesté... »



Abbaye de Signy-l'Abbaye (d'après une vieille estampe)

Le dernier abbé commendataire fut, de 1787 à 1790, Arthur de Dillon, archevêque de Narbonne.

« Saint Bernard, revenant du Concile de Reims, nous dit dom Marlot, visitait en passant, par devoir, les comtes Anselme de Ribemont, Henry de Château-Porcien, Clairembault de Rozoy, et Raoul, seigneur de Thour, et les exhortait à contribuer charitablement à la fondation d'un monastère, leur promettant, de la part de Dieu, qu'ils recevraient dans le ciel autant d'espace *qu'ils auraient aumosné de terre pour cet effet.*

« Les seigneurs, doucement persuadés par l'éloquence de saint Bernard, lui firent l'offre d'une grande étendue de pays et de quelques métairies, dont il se servit pour l'établissement de la maison de Signy, qui est l'une des plus opulentes de ce diocèse. »

Les religieux de Mouzon abandonnèrent à leurs confrères de Signy tout ce qu'ils possédaient « hors l'antique forêt. » Quant à la forêt, elle demeura commune entre les deux abbayes, mais à la condition que ni l'une ni l'autre ne pourrait la vendre. L'année suivante, les chanoines de Sainte-Marie de Reims donnèrent l'abandon de l'alleu qu'ils possédaient à Signy, avec les bois, les prés, les moulins et les terres adjacentes; Godefroy de Ribeaumont offrit à son tour ses biens de Signy, de Saint-Pierre-sur-Vesle, de Librecy, de Maimby, de Draize et d'Harleville. Des donations semblables furent faites par Hugues, comte de Neufchâteau; par Alexandre de Dun; par Gilbert de Chaumont; par Odoart d'Erwizy; par Simon de Thour; par Raoul de Prix; par Hellin de

Launoy, et surtout par Manassès de Rethel, l'un des plus généreux bienfaiteurs de l'abbaye.

Le priorat de Gilles Ier, qui ne dura que cinq ans, de 1213 à 1218, fut signalé par des démêlés sans nombre avec le comte de Château-Porcien. Celui-ci, ne pouvant réclamer la propriété des biens donnés par son père, imagina d'y exercer certains droits seigneuriaux, et entre autres celui de chasse. Mais le prieur Gilles n'était pas homme à reconnaître de pareilles prétentions. Il résista de la façon la plus énergique, et les vassaux de l'abbaye, menacés dans leur jouissance, résistèrent avec lui. Les choses en vinrent au point qu'un engagement sérieux eut lieu un jour entre les gens du comte et ceux de l'abbaye assistés des frères convers. Plusieurs hommes furent tués et blessés de part et d'autre; l'endroit où s'était engagé le combat prit le nom de *Croix des Convers*. Cette croix, monolithe haut de 7 mètres, se voit en haut de la rue du Château.

C'est le prieur Renard, promu en 1236, qui entreprit la construction de l'église et celle du grand dortoir. Aidé par les libéralités du plus grand nombre des seigneurs voisins, et notamment par celles de la dame de Rozoy, il voulut donner à son œuvre un caractère de grandeur et de majesté. Si l'on en juge par quelques dessins qui sont restés, et par ce que rapportent ceux des habitants de Signy qui ont pu voir encore l'édifice, c'était un des plus beaux morceaux d'architecture que nous eût légués le moyen âge. Quant à son étendue, elle était considérable, et il était facile, il y a soixante ans, de s'en rendre compte par les fondations, dont la plus grande partie était encore visible. Le style était l'ogive pure du treizième siècle.

Le 6 mai 1790, « en exécution des droits de l'Assemblée nationale, était dressé un inventaire de l'abbaye de Signy — comprenant tous ses biens meubles et immeubles, rentes et revenus — par Pierre-Nicolas Demeaux, maire; assisté de : J.-B. Joanne, J.-Bte Barré, Lambert Henry, Ambroise Lambert, Louis Dogny, officiers municipaux, et J.-Bte Pasquier, secrétaire-greffier ordinaire. » Puis le 22 février, l'abbaye, vendue en la salle du Conseil, fut achetée, moyennant la somme de 83,000 livres, par Guillaume Dumoulin, notaire, rue d'Orléans, à Paris. Alors fut démolie la magnifique église gothique du monastère qui n'était point encore terminée (voir dans Paul Laurent : VARIÉTÉS ARDENNAISES, les souvenirs : tableaux, meubles, pierres, croix tombales, ornements d'église, qui restent de cette abbaye célèbre dont la date de fondation et le plan se lisent gravés dans la chapelle du château de *Montaubois*, appartenant à M. le baron Seilliere). Assez proche de l'abbaye s'élevait, sur le lieu dit actuellement le *Château*, le « palais » de l'abbé commendataire. Il fut vendu le 24 juin 1791 à : François Loret père, Berthélemy-Colle, Lambert Henri et Couchot, architecte à Charleville, pour la somme de 6,725 livres. Il était ensuite démoli, puis reconstruit à Rethel sur le même plan, dans le parc des demoiselles Zénart. Il appartient actuellement au docteur Landragin. On y admire, surtout, la chambre à coucher de l'abbé commendataire, époque Louis XV, et un salon Louis XVI, dont les boiseries, sculptées par l'architecte ardennais Cury, sont de la plus minutieuse délicatesse.

L'abbaye fut souvent assiégée et pillée, notamment en 1650 par les troupes allemandes, et en 1652 par les troupes espagnoles. La promesse que fit le prieur, au nom de ses religieux, d'obéir à Henri IV est des plus curieuses. Elle est datée du 24 octobre 1591. En voici quelques extraits :

« Nous — un prieur, un sous-prieur, et vingt-deux moines — recognoissans l'humanité et gracieuseté de laquelle il a pleu au roy notre sire d'user envers nous ... et pour nous avoir pardonné les faultes que nous avons faictes tant à l'endroict du feu roy que Dieu absolve que de Sa Majesté à présent régnante... pour ne les avoir recogneus comme nous debvions et au contraire receu en

cette abbaye garnison de ses ennemys... — les troupes de Saint-Paul — nous estans soulmis à sa discrétion... et à cet effet aïant faict apporter les sainctes Evangiles devant nous, avons chascun de nous juré et promis au roy nostre sire sur la part que nous prétendions en paradis... de rendre cy-après à Sa Majesté tout le debvoir secours et obéissance qu'avons aux roys, ses prédécesseurs et de païer, nous, habitants, les tailles deues à Sa Majesté aux recepveurs pour ce destinés, sur peyne d'estre chastyés comme rebelles et ingrats des bienfaicts présentement reçus de Sa Majesté... — Jehan Chevalier, prieur; Michel Pinnart, sous-prieur. » (Voir : TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS, t. LIX, et aux Archives, le CARTULAIRE DE L'ABBAYE DE SIGNY. Voir aussi dans VARIÉTÉS HISTORIQUES ARDENNAISES : Paul Laurent, *Souvenirs de l'Abbaye de Signy.*)

Ecarts. — La *Fosse-au-Mortier*, 8 hab.; un petit lac d'environ 150 mètres de diamètre au sommet d'une montagne sur la limite des versants de la Meuse et de l'Aisne, à la cote 246. Aucune source visible ne l'alimente, et son niveau reste constant. Sans doute, alors, qu'il est en communication souterraine avec un réservoir important. Longtemps la légende prétendit qu'il était impossible de rencontrer le fond de ce lac. La vérité est que ses eaux ne dépassent point, sur un lit à peu près uniforme, 8 mètres de profondeur (voir dans l'ANNUAIRE MATOT-BRAINE, année 1892, deux lettres relatives aux *curiosités naturelles de cette fosse*. L'une, septembre 1827, écrite par « M. François de Neufchâteau, de la Société française d'Agriculture et de l'Académie française »; l'autre, octobre 1827, écrite par « M. Parot, ingénieur des mines »). Il y eut, autrefois, à la « Ferme de la Fosse », une chapelle construite en 1664 par le « Sr de Brancourt, gruyer de l'abbaye de Signy ».

Dans la même région, se trouve la *Fontaine-Rouge*, source ferrugineuse et pétrifiante. A signaler aussi le *Gibergeon* (bien qu'il ne soit pas en ces parages), bassin de 10 mètres de large sur 12 mètres de fond, qui semble être l'un des curieux déversoirs des eaux de Dommery. — Le *Hurtault*, 7 hab., où s'élevait, jadis, un haut-fourneau, datant de l'année 1550, au moins; actuellement remplacé par une fonderie. — Le *Faluel*, 27 hab., 303 mètres d'altitude. Fut, en 1660, incendié par les troupes espagnoles, en même temps que Signy. Le 12 septembre 1870, le général de Wimpfen, arrivant de Rethel avec une escorte peu nombreuse, traversait en voiture la petite forêt de Signy, non loin de Faluel. Des francs-tireurs embusqués crièrent : « Qui vive! » Point de réponse. Ils font feu sur la voiture. Un cheval qu'atteint la balle tombe mort. Si le franc-tireur avait visé quelques centimètres plus haut, il tuait le général qui, par ordre de l'empereur, fit hisser à Sedan le drapeau de la capitulation.

La *Grande* et la *Petite Charbonnière*, 16 hab. — *Fontaine-Bleue* ou *Fosse à Vaux*, à cause de la rivière qui prend sa source en cet endroit. — *Beaufay*, 3 hab. — La *Sabotterie* et *Dominette*, 76 hab. — Les *Gaizettes*, 2 hab.— *Noirval*, 22 hab. — La *Cense la Rivière*, 8 hab. — La *Cense-Godel*, 15 hab. — La *Prise Savary*. — La *Fosse aux Lions*, 15 hab. — Le *Petit Courtemont*. N. C. — La *Vieille Cense-Godel*. N. C. — L'*Arquebuserie* et *Tivoli*, 13 hab. — *Maimby*, 24 hab. — *Montaubois*, 18 hab. — La *Randonnette*. N. C. — Les *Vallées*. N. C. — *Faurigault*, 43 hab. — Les *Petites Forges*. N. C. — Le *Bois Martin* et *Quatre Frères*, 6 hab. — La *Carolle*. H. — Le *Grand Saint-Pierre*. H. — Le *Grand-Turc*. H. — La *Pierre glissante*. H. — Le *Grand* et le *Petit Courmont*, 17 hab. — *La Fosse à l'Eau*, marquée par la N. C. comme appartenant en 1820 à Signy, mais dépend, aujourd'hui, de Thin-le-Moutier et de Launois; même observation pour *Mesancelle*, aujourd'hui sur le territoire de Thin-le-Moutier. — *Librecy*, 231 hab. Quelques moines se trouvant trop à l'étroit et trop surveillés surtout, dans l'abbaye de Signy, s'enfuirent — nous raconte la légende — à quelques kilomètres en pleine forêt dont ils défrichèrent un coin et où ils construisirent

quelques cabanes en disant : « Au moins nous sommes libres ici (?). » (Voir pour l'origine du « droit des branchettes », que possédaient ces moines : Meyrac, TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES. Voir dans TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS, t. XLIII : *Catalogue des monnaies romaines découvertes en 1865, à Signy-l'Abbaye.*)

BARBAISE. — H., 200. — E., 71. — D. C., 15. — D. A., 19. — D. D., 17. — Hect., 676. — B. P., Launois. — F. L., le dimanche qui suit le 26 juillet. — Cie P. - - Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille et de moellons gelifs. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec mine de fer. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Grande Rubrique,* 13 hab. — La *Petite Rubrique,* 4 hab. — Le *Camboie.* N. C. — La *Maison Couvin.* N. C. — La *Greve.* H. Proche du chemin dit *Vieille-Chaussée,* où furent trouvées des médailles d'origine gauloise. Au lieu dit les *Haies de Warcq,* non loin de la *Cense aux Corbeaux* où se voient les restes d'une chaussée romaine, était mis à jour un fût de colonne qui date de la conquête des Gaules par César. — Le *Château.* H. Les deux tourelles de ce château, dont subsistent encore certaines ruines, ont disparu depuis environ cent années ; et ces ruines, dont quelques-unes, avec créneaux, sont épaisses d'au moins un mètre, servent de murs à quelques fermes. L'emplacement des fossés est encore visible. Vers les alentours, de très anciennes maisons aux solides poutres sculptées, aux cheminées immenses. L'une de ces maisons, contemporaine du château, affirme la tradition, passe pour être la plus vieille de la contrée. Lorsque la terre, aux alentours, fut fouillée, on rencontra de fort nombreuses substructions portant traces d'incendie, des armes, des vases en grès ; découvertes qui se firent surtout au lieu dit la *Pierre de Marbre* et à l'endroit où fut construit l'*Aqueduc.*

A Barbaise est un château d'origine plus récente, construit vers la fin du dix-septième siècle, apparemment, avec, dit la légende, les matériaux du château des *Crolières,* à Raillicourt, qui fut construit vers cette même époque.

CLAVY-WARBY. — H., 527. — E., 182. — D. C., 15. — D. A., 16. — D. D., 17. — Hect., 1,178. — B. P., Thin-le-Moutier. — F. L., le 15 août et le dimanche après le 21 septembre. — Cie P. — Fanf. *la Lyre persévérante,* à Warby. Fanf. *la Fraternelle,* à Clavy. — Le territoire, assez bosselé, mais sans hautes montagnes, est arrosé par le *Thin,* du sud au nord ; par le ruisseau de la *Maronne* et par les « *sources de Néparcy* » qui fournissent à Charleville ses eaux potables. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes noires exploitables comme cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires jaunâtres de l'oolithe inférieure, couches d'argile, calcaires blancs de la grande oolithe. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Warby,* 15 hab. — Le *Château,* 24 hab. Ce château, actuellement brasserie, et qui porte sur une de ses pierres le millésime 1644 (une date évidente de restauration, car il semble remonter à la fin du quatorzième siècle), était jadis entouré de fossés et avait pont-levis. Aucun souvenir d'histoire ou de légende ne s'y rattache. — Le *Chemin-Vert,* où furent trouvées des tombes renfermant des squelettes et des vases d'origine gallo-romaine. Nous lisons dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES : « Jules César, lors de la conquête des Gaules, crut qu'il convenait d'établir un avant-poste pour la défense et la conservation du val de Thin qui, bientôt, allait lui devenir précieux. En conséquence, il le fixa sur le point où se trouve actuellement le village qui prit le nom latin de *Clavis :* clef du chemin de la Meuse au Thin. » Une autre tradition affirme que Clavy ne serait que la déformation du mot Clovis ; le roi franc ayant habité Warby alors que saint Remy le préparait au baptême.

DOMMERY. — H., 388. — E., 138. — D. C., 5. — D. A., 28. — D. D., 26. — Hect., 1,065. — B. P., Launois. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — S'étage sur le penchant d'une colline. Sol assez naturellement humide. Le petit *ruisseau de la Plate-Pierre*, après avoir serpenté pendant quelques centaines de mètres, disparaît dans un trou. A deux cents mètres plus loin se rencontre, assez proche de la *ferme Courcelles*, un autre entonnoir mesurant, à l'ouverture supérieure, plus de 100 mètres de diamètre, avec 80 mètres de profondeur pour la partie conique, laquelle se termine en pointe. Sur les parois, une abondante végétation : arbres et arbustes ; au fond, des débris terreux et une nappe d'eau jaunie : c'est le *Trou Musecanne*. En temps de grandes pluies, lorsque ne peuvent se filtrer assez promptement les eaux gonflées de la *Plate-Pierre*, le trop-plein s'engouffre à gros bouillons dans le *Trou Musecanne* et, plus loin, sur le territoire de Signy, dans le *Gibergeon* (petit lac ayant 10 mètres de large et 12 mètres de profondeur), à quelques pas de la *Vaux*. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes.

Histoire. — C. de Reims. Dans le cartulaire de Signy, est reproduite une charte de 1220 — confirmant une charte antérieure — qui met Dommery « sous la loi de Vervins », et règle les droits de ses deux seigneurs : l'abbé de Mouzon pour moitié, et Roger de Rosoy, « avoué » de Thin, pour l'autre moitié. Elle règle également les conditions des bourgeois vis-à-vis des seigneurs, auxquels ils devront payer annuellement, mais en deux fois, un « setier d'avoine à la mesure de Thin » et deux poules. Cette charte, entre autres choses curieuses, fixe la limite du territoire de Dommery, établit les règles à suivre pour la nomination du maire; dit que les *pâturages seront communs, à perpétuité,* sur les territoires de Thin et de Dommery; déclare que les seigneurs ne pourront avoir maison ou résidence en cette dernière commune, et n'y auront droit qu'à des greniers ou des granges pour y mettre leur part de récolte. Et, en effet, il y eut à Dommery, au lieu dit la *Dîme,* une Grange-aux-Dîmes démolie depuis, environ, une vingtaine d'années.

En 1247, Roger de Rosoy vendait sa part de propriété à l'abbaye de Signy. L'acte, sur parchemin, de cette notification, année 1249, est conservé aux archives. Nous y lisons, notamment : « ... *Notum vobis faciamus quod nos medietatem ville de Dommeris... sine aliqua retentione vendidimus, in perpetuum habenda et possidenda abbati et conventui monasterii de Signaco....* »

Eglise. — Semble avoir été, dès son origine, un château fortifié, flanqué de tours, dont l'une existe encore : c'est la sacristie. L'autre, démolie en 1820, fournissait les matériaux nécessaires pour la construction d'une salle de classe, aujourd'hui « remise à pompes ». Les murs très épais de cette église sont garnis de meurtrières. A l'intérieur, une étroite galerie, contournant la forteresse, permettait aux assiégés de riposter, par des fenêtres actuellement bouchées, aux assiégeants. On voit aussi l'emplacement du four et du puits par lesquels étaient assurés l'eau et le pain. A signaler la pierre tumulaire indiquant que cy-gisent : « Honoré seigneur Jean d'Argy, luy vivant, chevalier sieur d'Haudrecy, Villercy, la Neuville, Rochefort, Launois, Armonville, Wagnon, en partie, et aultres lieux, gruyer et capitaine pour le service de l'Eminentissime cardinal, duc de Richelieu, en son abbaye de Signy, capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, entretenue pour le service de Sa Majesté soubz la charge de Monseigneur le duc de Guize, bienfaiteur à l'église de ceans et qui rendit son âme à Dieu le 12 septembre 1640 ; — Claude de Becquet, damoiselle dame d'Harmonville, espouse en *premieres nopces* du dit seigneur, qui trepassa le 8 février 1616 ; — Adrianne de Murs, damoiselle dame de Rochefort, espouse en *secondes nopces* du susdit, qui mourut le 10 août 1633 ; — et Gabrielle de Launois, damoiselle dame du dit Launois, espouse en *troisiemes nopces* du dit seigneur, qui alla de vie à trespas le 24 mars 1638 ; — Madeleine du Lion,

damoiselle dame de La Neuville, espouse en *quatriemes nopces*, qui deceda le... et gist... » (suit une inscription latine à peu près illisible). Où repose cette quatrième épouse de cet « honoré Jean d'Argy »? L'épitaphe avait été gravée à l'avance, et les petits espaces laissés en blanc ne furent jamais remplis.

Châteaux. — Deux châteaux à Dommery. L'un où décédait Jacques-Gilles Duhan, seigneur de Jandun, Vence et Crevecœur. Sa femme, Marguerite de La Tranchée, y était morte le 14 juin 1733. Ils furent inhumés tous deux dans l'église de Dommery. La famille Duhan semble avoir abandonné en 1777, pour y être remplacée par la famille de Prémorel, ce château, qui fut vendu comme bien national, et dont il ne reste plus trace. (Voir Paul Laurent, VARIÉTÉS HISTORIQUES ARDENNAISES : « Correspondance de Frédéric II avec Duhan de Jeandun ».)

L'autre fut le château des d'Armonville seigneurs d'Argy, dix-septième siècle. Démoli en 1888. Il se trouvait à un kilomètre et demi, environ, du village. En 1723, pendant son abbatiat, Louis-Abraham d'Harcourt, neuvième abbé commendataire de Signy (son portrait appartient à M. Landragin, de Rethel), avait reçu, de Louis de Verrière, le dénombrement de « la maison anciennement appelée forte seigneurie d'Armonville-les-Dommery; bâtie en pierres, garnie de canonnieres et aultres choses requises pour la fortification et défense de la maison. » Sa situation exacte était : « d'un costé, le grand chemin qui conduit à Maizières; d'autre, au chemin du pont du moulin à vent qui conduit à Dommery, d'un bout aux fermes d'Armonville revenant au Grain-Barvaux qui renferme les garennes d'un estang royé le pont du moulin, qui va à Domery d'un bout à la terre communément appelée la *terre à la disme*, proche le village du dit Domery... »

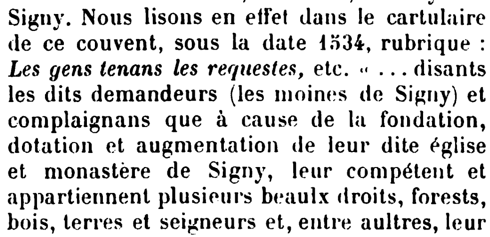
Ecarts. — *Armonville*. N. C. — *L'Ile Sainte-Hélène*. N. C. — *Courcelles*, 6 hab. — Le *Culot du Loup*, 3 hab. — *Fort Mahon;* cet écart dépend aujourd'hui de Launois. Une tradition, ne méritant aucune créance, veut que saint Remy ait habité Dommery, dans un fort (?), alors qu'il catéchisait le roi Clovis.

GRUYÈRES. — H., 90. — E., 29. — D. C., 19. — D. A., 15. — D. D., 13. — Hect., 548. — B. P., Launois. — F. L., le 18 juillet ou le dimanche suivant. — Le village est comme enfoui dans un entonnoir, aux parois formées par de hautes collines boisées dont l'altitude, pour quelques-unes, atteint 315 mètres. Ces collines donnent naissance à cinq vallons qui se réunissent en un lieu dit le *Fond des Vallées*. D'un étang, au nord de Gruyères, jaillit un petit ruisseau qui se jette dans la Meuse après avoir traversé Fagnon et Prix. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques jaunes, moellons, marnes; carrières de pierres de taille dans la grande oolithe. *Terrain diluvien :* minerai de fer exploitable, sable blanc.

Histoire. — C. de Vitry. Cette commune est d'origine fort reculée. On croit même qu'elle existait alors que les Romains, conquérant la Gaule, occupaient notre région. On trouva sur son territoire des tombes qui renfermaient des ossements et de nombreux objets d'origine gallo-romaine, donnés, en ce temps, au musée de Mézières, par M. de Landru. Ces sépultures, placées non loin de l'ancienne voie reliant Reims à Trèves, laissent supposer que ce lieu fut un cimetière. Toutefois, le mot gruyères est relativement moderne. On appelait *gruerie* une juridiction intérieure qui jugeait les délits forestiers ou, encore, un droit que percevait le roi, que percevait un seigneur *gruyer*, sur toutes les ventes de bois provenant d'une forêt. A mentionner que deux maisons, à l'extrémité du village, se nomment *Gard :* résidence probable des juges gruyers.

Cette zone ardennaise était, jadis, complètement couverte par la forêt de Froidmont. Or, c'est évidemment en plusieurs endroits de cette forêt que des moines défrichèrent, pour y construire d'abord un modeste oratoire, quelques

cabanes autour desquelles se groupèrent des huttes, des chaumières, des maisons qui devinrent villages. Maintes de nos communes ardennaises n'ont point d'autre origine : This, Neuville-les-This, Mondigny, Clavy, Thin-le-Moutier, Jandun, Gruyères, naquirent alors dans les clairières de cette importante forêt de Froidmont, dont les démembrements se nomment aujourd'hui bois de Thin, des Ivis, de Jandun, de la Touté, de la Hamelle, du Mélier ; bois Charbonnière, bois Jacquemart, bois de Neuville-les-This. Le grand propriétaire terrien fut surtout, autrefois, l'abbaye de Signy. Nous lisons en effet dans le cartulaire de ce couvent, sous la date 1534, rubrique : *Les gens tenans les requestes,* etc. « ... disants les dits demandeurs (les moines de Signy) et complaignans que à cause de la fondation, dotation et augmentation de leur dite église et monastère de Signy, leur compétent et appartiennent plusieurs beaulx droits, forests, bois, terres et seigneurs et, entre aultres, leur compétent et appartiennent en toute haute justice..., la *forêt et bois nommé le bois de Froidmont,* ainsi qu'il se comporte entre ses fossez et limites assis et situés entre les territoires de Thyn-le-Moutier, de Jeandun et autres villages circonvoisins. Desquels bois et forêts les dis demandeurs et complaignans en sont en bonne possession et saisine... »





Piqueur ardennais

Eglise. — De construction récente : une cinquantaine d'années. Dans l'ancienne église, dont il ne reste plus trace, avaient été déposés, par Othon, comte de Castrice, les ossements de saint Arnould, en attendant qu'il pût en doter sa chapelle castrale de Warcq. (Voir Warcq.)

Château. — Actuellement belle maison de campagne, datant de 1830, qui remplace l'ancien château, qu'Othon de Castrice avait — affirme la légende — choisi comme rendez-vous de chasse, la forêt de Froidmont étant, jadis, des plus giboyeuses. Deux tourelles, à chaque côté de l'entrée du parc, ont été démolies récemment. Restent alors, de l'ancienne « maison-forte », quelques chambres et deux tours : l'une à l'extrémité est de la grange ; l'autre à l'extrémité ouest : dans cette tour, anciennement, était la chapelle.



Garde-chasse

Du quatorzième siècle à nos jours, le château appartint successivement aux familles de Suzanne, de Maillard de Landre, de Maillard de Landreville, de Pouilly, de Zuniffel de Suève, et, à la suite d'alliance, aux Landru. Il est actuellement habité par M. A. de Mecquenem, petit-fils de M. Landru, qui fut colonel de la légion ardennaise de gendarmerie.

Saint Arnould. — Nous lisons dans les Centuries de dom Ganneron : « Saint Arnould, issu du pays de Lorraine, au delà de la Meuse... s'estant acheminé en France pour visiter les saints lieux, comme il s'en retournoyt chez soy, passant par le pays et le comté du Portian, il fut appréhendé de quelques

voleurs en quelque vallon appelé *Morceolum* (sans doute, à présent, l'écart de Thin-le-Moutier appelé *Mezancelle*), prosche la forêt de Froidemont, commune de Thin-le-Moutier, qui le blessèrent jusqu'à la mort. Neatmoins prist tant de courage qu'il se traisna jusques au village proche appelé Gruyères et se jetta proche de quelque buisson qui estoit dans le grand chemin royal. Les habitants du village l'ayant apperçu pensèrent au commencement que ce fust quelque passant qui se reposoit à la fraîcheur de l'ombre; mais comme ils veirent qu'il ne se remuoit point ils jugèrent que c'estoit quelque espion de valeur et partant ils lui envoyèrent demander quest-ce qu'il faisoit là. Dès qu'on sceut l'accident qui luy estoit arrivé, ce fust de l'assister chrestiennement en ses besoins; mais le saint sachant que Dieu le vouloit appeler à soy, il pria les assistans qu'on luy donnast le sacré viatique, lequel ayant receu et fait sa priere à Dieu il dit à la compagnie : « Mes amis, vous voiez que je suis « un pauvre pèlerin et comme tel je désire estre inhumé ici en ce lieu, le « chemin de mon pèlerinage... » Un monument commémoratif, en plein bois, rappelle ce lugubre souvenir. (Voir Thin-le-Moutier.)

HOCMONT. — H., 83. — E., 25. — D. C., 17. — D. A., 18. — D. D., 16. — Hect., 927. — B. P., Launois. — F. L., le 16 juillet ou le dimanche qui suit. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières considérables dans les calcaires blancs et lamellaires de la grande oolithe. *Terrain diluvien :* minerai de fer et sable. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Mérale,* 8 hab. — La *Sabotterie,* 7 hab. — *Franclieu,* 18 hab. — La *Codentrie,* 9 hab.

JANDUN. — H., 378. — E., 122. — D. C., 13. — D. A., 20. — D. D., 18. Hect., 1,320. — B. P., Launois. — F. L., le dimanche qui suit le 30 août. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierre de taille dans les calcaires de la grande oolithe. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes, minerai de fer, argile, terres à tuiles et à briques et pour poteries. — C. de Vitry.

Château. — Le château paraît remonter à l'année 1550, environ. Il avait, jadis, un pont-levis, et des fossés l'entouraient. Entre la commune et Jean du Han, seigneur de Jandun, il y eut de longues contestations, jamais terminées, à propos de cent quarante arpents de bois qu'aurait pris Jean, pour compenser des droits de banalité perdus. Les Duhan étaient calvinistes. Quelques-uns d'entre eux s'expatrièrent lorsque fut révoqué l'édit de Nantes. On a surtout conservé le souvenir de Jacques-Egide, ou Gilles, qui fut précepteur de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse. Un petit livre rarissime est intitulé : Correspondance de Frédéric II, avant et après son avènement au throne, avec Duhan de Jeandun. M. Paul Laurent l'a reproduit dans ses **Variétés ardennaises.**



Château de Jandun

Ecarts. — *Le Moulin de Pignolet,* 5 hab. — La *Rosière.* H. — **Le** ***Point du***

Jour. N. C. — Le *Haut-Chemin*. N. C. — La *Ferme* et le *Moulin de Vence*, 10 hab. — Les *Ormes*, 10 hab. — Les *Corbeaux*, 5 hab. — Il y eut jadis, à Jandun, un pèlerinage d'une telle importance, pour implorer saint Fiacre — dont l'église possède une parcelle de corps (?), — que le village faillit, au dix-huitième siècle, prendre le nom du saint.

LAUNOIS. — H., 867. — E. 225. — D. C., 11. — D. A., 22. — D. D., 20. — Hect., 1,295. — B. P., Launois. — F., la veille du dimanche de la Passion; le premier samedi de mai; le jeudi qui précède la *fête patronale*, fixée au dimanche qui précède le 9 octobre; les 22 juillet, 29 août, et le 6 décembre, ou la veille, si ces dates tombent un dimanche. — C[ie] P. — B. B. — G. — T. — Premier étage du *terrain jurassique*: calcaires oolithiques schisteux. Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes et calcaires marneux. La *Vence* prend sa source sur le territoire de Launois, ferme de Perouzelle, à la cote 220 mètres. — C. de Vermandois.

Eglise. — Date du dix-huitième siècle. La nef principale fut reconstruite assez récemment. Fenêtres en ogive qui s'élevaient, jadis, jusqu'à la naissance de la voûte, ogivale, elle aussi. L'encadrement de ces fenêtres reste encore visible. Les piliers des transepts et du chœur ont des chapiteaux à crochets et à personnages accroupis. Le portail n'offre rien de remarquable : il est surmonté d'une grosse tour carrée. Toute la façade, autrefois, était crénelée, ainsi que le chœur et les tourelles. De monstrueuses têtes, aujourd'hui disparues pour la plupart, formaient le cordon de l'entablement.

Ecarts. — Le *Château*, 6 hab. — Les *Epinettes*. N. C. — Le *Grand-Pont*, 8 hab. — *Bellevue*, 32 hab., à la cote 287 mètres. — Le *Breuil*. N. C. — Les *Epiceries*, 7 hab. — *Perouzelle*, 10 hab. — Les *Aisements*, 25 hab. — *Glatimont*. N. C. — La *Fosse-à-l'Eau*, 96 hab. La deuxième moitié de cet écart se trouve sur le territoire de Thin-le-Moutier. De la cavité d'une roche en couches friables de calcaire, jaillit la source principale dont s'alimente le ruisseau de Signy. Une deuxième source entre tout aussitôt par la fente de ce calcaire et tombe, si l'on juge par le son, dans une grande profondeur. — *Fort Mahon*, 5 hab. — La *Cassine*. H. — Le *Haut-Chemin*. H. — La *Péreuse*, 116 hab. Ancien village qui eut, en son temps, fort grande importance. Il possédait une chapelle des plus fréquentées. Le doyenné de Launois fut, d'ailleurs, sous l'ancien régime, l'un des trois grands doyennés de l'Ardenne. — La *Bouzardière*. Marqué, par la NOMENCLATURE DES COMMUNES, comme appartenant à Launois en 1820; dépend, aujourd'hui, de Thin-le-Moutier.

MARANWEZ. — H., 192. — E., 58. — D. C., 9. — D. A., 40. — D. D., 41. — Hect., 300. — B. P., Signy. — F. L., le dimanche qui suit le 6 juin. — Deuxième étage du *terrain jurassique* : marnes et roches siliceuses. — C. de Reims.

Ecart. — Le *Moulin*, 4 hab.

NEUFMAISON. — H., 153. — E., 47. — D. C., 13. — D. A., 20. — D. D., 21. — Hect., 706. — B. P., Thin-le-Moutier. — F. L., le dimanche qui suit le 21 septembre. — Premier étage du *terrain jurassique* : calcaires dans les carrières de l'oolithe inférieure, et couche d'argile subordonnée; carrières dans les calcaires blancs de la grande oolithe; calcaire blanc gélif, employé comme amendement. Premier étage du *terrain crétacé* : grès verts, sables siliceux, grès, nodules de quartz.

Histoire. — C. de Vitry. — Nous lisons dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES : « Il y avait, autrefois, un assez considérable château à Neufmaison; on en voit encore les fossés qui sont couverts de bois. Le nom de ce château reste ignoré. A un quart de lieue du village, à l'est, se trouve le château de Valcontent qui

fut, autrefois, fortifié. On le croit fort ancien. » Cette commune appartint, jadis, aux seigneurs du Châtelet; ils y possédaient une maison seigneuriale qui fut détruite au commencement du seizième siecle. Est-ce le « château considérable » dont parle la NOMENCLATURE DES COMMUNES? Pèlerinage à saint Mathieu pour la guérison des maux de dents.

RAILLICOURT. — H., 230. — E., 77. — D. C., 15. — D. A., 23. — D. D., 22. — Hect., 687. — B. P., Launois. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cle P. — Le village est bâti sur une petite colline. Territoire arrosé par la *Vence*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec gypse, minerai de fer, calcaire argileux. — C. de Vitry.

Eglise. — Assez curieuse. Remonte à la fin du douzieme siècle, ou tout au commencement du treizième siècle. Fut souvent remaniée. En 1877, on démolissait une de ses tours, au-dessus de la chapelle de la Vierge, et la voûte du transept gauche, parce que, lézardées, elles menaçaient de s'écrouler. La deuxieme tour, dont il reste les substructions, s'élevait à l'extrémité nord-ouest de la nef. Etait fortifiée. Avait meurtrières et créneaux. Soutint un siège contre les Espagnols — les traces des biscaïens sont visibles, — au temps des guerres de la Fronde.

Châteaux. — Le château des *Crolières* n'existait déjà plus au commencement du dix-huitième siecle. Ses matériaux servirent à construire, nous affirme la légende, le château de Barbaise. Une avenue, la *Ruelle du Château*, conduisait aux Crolières, dont les seigneurs connus furent les de La Barre. Tout proche de ce manoir, une chapelle que rappelait une croix aujourd'hui disparue. Toutefois, les terres voisines se nomment encore : *Bois de la Chapelle*. La NOMENCLATURE DES COMMUNES nous dit : « On trouve encore, à Raillicourt, les vestiges d'un ancien château que l'on croit avoir été celui de Crèvecœur. Il n'en reste plus que les fossés, qui sont en partie comblés. » Ce château, non loin duquel s'élevait, sur la *Fosse aux Sangsues*, un « pavillon seigneurial », dépendait du territoire de Jandun.

Ecarts. — Le *Moulin*, 17 hab. — *Belmont*. N. C. — Le *Pont*. N. C. — Le *Courtil brûlé*, où se serait trouvé un petit village brûlé pendant les guerres de la Fronde et qui disparut alors. Il ne fut jamais rebâti.

THIN-LE-MOUTIER. — H., 968. — E., 321. — D. C., 8. — D. A., 23. — D. D., 24. — Hect., 3,972. — B. P., Thin-le-Moutier. — F., le 20 février, le dernier mardi de mai, le 13 juillet et le 20 octobre. — F. L., le premier dimanche de juin. — Cle P. — T. — Thin-le-Moutier se trouve sur le versant nord de la ligne de partage des eaux des bassins de la Seine et de la Meuse, à la cote 194 mètres. Le territoire, généralement boisé, est arrosé, surtout, par le *ruisseau de Thin*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières exploitées dans les calcaires oolithiques et terreux jaunâtres, et dans les calcaires blancs de la grande oolithe. Troisieme étage du *terrain jurassique :* marnes. *Terrain moderne :* indices de minerai de fer, terre argilo-sableuse pour fabrication de briques. — C. de Reims.

Eglise. — **Prieuré.** — L'église, sous le vocable de saint Quentin, daterait du douzième siècle, ayant été, elle-même, construite sur les substructions d'une église plus ancienne et, au treizième siècle, décorée de nombreuses peintures. Fut maintes fois restaurée et remaniée, notamment au seizième siècle, après les combats de la Ligue, qui l'avaient fort éprouvée. Lorsqu'éclata la guerre de 1870, on songeait à la reconstruire; mais les événements terribles firent que le projet resta sans suite. Toutefois, le portail, qui remontait au douzième siècle, fut abattu et, en quelque sorte, remplacé par un élégant clocher.

Cette église ne possède ni chœur, ni sanctuaire. Les six travées dont elle se compose actuellement se terminent par un mur droit — c'est évidemment la partie la plus vieille — qui la séparait jadis de la chapelle des religieux, bâtie pendant la première moitié du treizième siecle. De petites portes basses, dont restent les piédroits et les linteaux, percées anciennement dans ce mur et bouchées plus tard, font supposer que les religieux du prieuré, qui avaient par elles accès dans l'église, ont desservi alors la paroisse à titre de curés. Les sept travées primitives reposaient sur douze piles, carrées à l'origine, et qui, depuis, furent grossièrement arrondies.

Dans l'église, le célèbre « édicule de sainte Berlande ». Il porte le millésime 1540. C'est une ingénieuse et délicate réduction d'une tour de cathédrale que l'on imaginerait la plus ouvragée, la plus élégante. Cinq mètres de hauteur sur un peu moins d'un mètre de diamètre à sa base. C'est un pentagone de six étages ornés de pinacles et ajourés de baies variées de toutes les formes du style ogival. Il est mouluré et sculpté à profusion et sans confusion sur ses cinq faces. L'étage du milieu seul est plein, mais occupé par cinq petits piédestaux sculptés, accompagnés eux-mêmes de culs-de-lampes sur les six angles. Les uns et les autres portaient des statuettes de vingt centimètres de hauteur. Elles ont disparu. Le cinquième étage est orné, à sa base, d'une galerie minuscule, vraie dentelle, et qui, vue de près, n'est autre chose qu'une inscription malheureusement ébréchée et trop mutilée pour pouvoir être lue. L'étage supérieur est aussi orné à sa base d'une galerie de fines dentelles; cette galerie est ronde au lieu d'être à pans coupés et sert ainsi d'introduction au petit clocher, sans pans lui-même, qui couronne cette merveilleuse pyramide. Quelle était la destination de ce charmant petit chef-d'œuvre? On l'ignore. D'après la tradition, il viendrait du chœur du prieuré. Il porte au haut ces trois lettres : i h B, que l'on peut traduire : en l'honneur de sainte Berlande. Au pied du clocher est penché un écusson armorié, qui est à étudier, et pourrait bien être celui de Claude de Villers, devenu prieur de Thin, le dernier abbé régulier de Mouzon, et qui gouvernait en 1540. Cet édicule, restauré il y a quelques années, est placé contre un pilier de la grande nef.



Edicule de sainte Berlande

Cette sainte Berlande — nous raconte la légende — était la fille du comte Odelard qui vécut à la cour de Dagobert Ier. Son père, atteint de lèpre, et qu'elle avait filialement soigné, lui donna pour toute récompense sa malédiction, puis la chassa « de son palais ». Errante, prête à mourir de faim et de fatigue, elle fut recueillie par les religieux du couvent de Morbecque, en Brabant. Elle y mourut. « Elle fut ensevelie dans un cercueil de bois sept ans durant. Ses parens, voyans les miracles qu'elle opéroit, voulurent l'ensevelir plus honorablement; mais ils trouvèrent que son cercueil de bois était devenu pierre... Au lieu mesme on bastit une église où saint Aubert, évesque de Cambrai, transféra son corps soixante-dix ans après sa mort; où estant arrivé une fois un certain chanoine de l'église de Sainct-Estienne de Toul, il fut adverty divinement d'entrer de nuict en l'église Saincte-Belande et d'en emporter les reliques, ce qu'il fist; car il chargea sur ses épaules une partie de ce sainct corps, et Dieu lui donna si bonne yssue de son affaire qu'étant arrivé au comté de Portian, au village de Tin, près Mézières, il y déposa les saintes reliques où, depuis, fust un prieuré de Saint-Remy de Reims... »

La tradition locale attribue à « la vierge de Morbecque » l'origine des biens de la commune et des droits que peuvent avoir les habitants sur ces biens. Aussi cette locution, pour se plaindre d'une injustice : « Cela ne se passait point ainsi aux temps de sainte Berlande, » est-elle devenue proverbe.

C'est en 959 que fut fondé le prieuré « le Moustier ». Une bulle du pape Jean XIII, datée de l'an 972, atteste et confirme cette fondation faite « par noble homme Etienne et son épouse Trewinde ». Ce prieuré, sous le vocable de sainte Belande, eut sa chapelle particulière qui s'adossait à l'église paroissiale de Saint-Quentin. C'est Leotald, premier prieur, qui, sur l'ordre du même pape Jean XIII, allait avec six religieux fonder l'abbaye bénédictine de Mouzon : c'est pour cela qu'à l'origine les abbés de Mouzon furent seigneurs de Thin.

En 1570, aux temps des guerres religieuses, ce prieuré fut pillé et brûlé, ainsi que le village d'ailleurs, par les armées protestantes. De cet assaut, ne s'étant point relevé, il végéta si misérablement qu'en 1684 l'archevêque Letellier, de Reims, le supprima.

Château. — Au lieu dit la *Grande Fontaine*, tirant son nom de la source qui l'arrose, se voient les restes, assez bien conservés, d'un château-fort aux murs crénelés, épais au moins d'un mètre. Ce château, reconstruit au seizième siècle, remonterait, affirme la légende, à l'époque mérovingienne, et cette même légende ajoute que Clovis l'aurait habité pendant les quelques mois qui précédèrent son baptême.

Ecarts. — La *Forge Maillard*, 27 hab. Du nom des premiers fondateurs de la forge; il y eut, en cet endroit, une chapelle dite « de tolérance ». — Les *Briqueteries*. N. C. — La *Bouzardière*, 17 hab. — *Courcelles*, 10 hab. — Le *Petit Moulin*, 10 hab. — *Géronval*, 7 hab. — La *Vau-Gravier*, 3 hab. — La *Fosse-à-l'Eau*, 36 hab. L'autre partie de cet écart se trouve sur le territoire de Launois. — *Mezancelle*, 6 hab. Où aurait été assassiné saint Arnould, alors qu'il sortait de la forêt de Froidmont (voir GRUYÈRES). « Il fut ensevely proche le chemin royal, écrit dom Ganneron, jusqu'à ce qu'il plust à Dieu de le révéler (par certains miracles que nous raconte crédulement dom Ganneron). Car comme tous ceux qui l'avoient mis en terre estoient morts, on ne sçeust plus rien de sa qualité et de son nom, sinon que le bruit estoit qu'on avoit aultrefois inhumé quelque dévot pèlerin au lieu où l'on voit quelque fosse eslevée de terre... » L'endroit où mourut saint Arnould est situé un peu au-dessus de Gruyères, non loin de la partie encore existante de la voie romaine reliant Reims à Trèves. Un quartier de Thin se nomme le *Pré Arnould*, et la légende nous raconte que les habitants de ce quartier furent, jadis, longtemps misérables et

maladifs parce que leurs aïeux n'avaient point voulu secourir le saint dont ils entendirent les cris de détresse.

Lieuxdits. — Nous ne rappellerons ici que trois lieuxdits parce qu'ils ont un caractère plus spécialement historique. La *Cense aux Corbeaux*, que traverse une chaussée romaine. On peut, d'ailleurs, suivre jusqu'à la Meuse les vestiges de cette voie dont le tracé, au delà de Warcq, semble être visible dans le *Gué des Romains* et le *Chemin des Romains*. — Les *Tombeaux ;* des fouilles faites en ce lieu ont amené la découverte d'une grande quantité d'ossements humains, sans doute d'origine gallo-romaine. La tradition veut que César ait eu, à Thin, un poste militaire et une fabrique d'armes. — Le *Mont Jules ;* le nom de ce tertre semblerait confirmer cette légende. Dans le vallon de Thin, non loin de ce Mont Jules, que l'on suppose avoir été un camp romain, furent trouvés, en fouillant le sol, divers objets, parmi lesquels un coq en terre cuite, un renard ou un chien également en terre cuite, de nombreux vases, des statuettes, des médailles, des urnes funéraires remplies d'ossements humains (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). — Le *Fond de Froidmont*, qui fut le théâtre d'un horrible assassinat passé presque à l'état de légende et que nous avons longuement raconté dans notre volume : LA FORÊT DES ARDENNES.

⁓ A Thin-le-Moutier, vint finir ses jours Jean-Nicolas Pache (il naquit à Verdun en 1746 et se mariait à une Sedanaise), qui fut ministre de la guerre, du 18 octobre 1792 au 2 février 1793, et, ensuite, maire de Paris, du 13 février 1793 au 9 mai 1794. Existe encore, à Thin, une maison, dépendance de



Dépendance de la maison de Pache à Thin-le-Moutier

ses propriétés, dont la partie gauche se nomme la *Cour Pache*. Sur l'emplacement de celle où mourut Pache, en 1823, se trouve l'école des filles. Voir Pierquin et Leblond : MÉMOIRES SUR PACHE, 1 vol. Ed. Jolly, éditeur.)



Jumelle Bellini Annuaire génl de la Photographie — Librie Plon

AU BOIS



CHAPITRE II

ARRONDISSEMENT DE RETHEL

I. Canton de Rethel. — II. Canton d'Asfeld. — III. Canton de Château-Porcien. — IV. — Canton de Chaumont-Porcien. — V. Canton de Juniville. — VI. Canton de Novion-Porcien.

L'ARRONDISSEMENT de Rethel, situé dans le bassin de la Seine, occupe la partie sud-ouest du département. Il est borné : au nord, par l'arrondissement de Mézières et l'arrondissement de Rocroi; au sud, par le département de la Marne; à l'est, par l'arrondissement de Vouziers; et à l'ouest, par le département de l'Aisne. Les principales rivières qui l'arrosent sont : l'*Aisne,* la *Vaux,* la *Retourne* et le *Plumion*. Le *canal des Ardennes* le traverse de l'ouest à l'est.

***Six** cantons :* ceux de Rethel, d'Asfeld, de Château-Porcien, de Chaumont-Porcien, de Juniville et de Novion-Porcien, comprenant cent douze communes.

51,241 hab.; 15,442 élect.; 122,240 hect.

Le sol de cet arrondissement, très riche par les produits de son agriculture, présente quatre natures différentes de terres :

1° Au midi de l'Aisne, les craies ou terres de Champagne qui s'étendent en vastes plaines, fort avantageuses pour les bêtes à laine;

2° Au centre, les terres de sédiments formant la vallée de l'Aisne;

3° Au nord, les terres intermédiaires entre cette vallée et le sommet de la Crête (chaîne de coteaux limitant les bassins de la Seine et de la Meuse); terres mêlées d'argile et de limon, favorables à la production des arbres, appelées terres de Vallage;

4° A l'ouest, les plateaux élevés appelés terres de Picardie, très productives en froment de première qualité.

On ne trouve d'accidents notables de terrain qu'au nord de la vallée de l'Aisne; vallée spacieuse qui coupe à peu près l'arrondissement en son milieu, dans la région qu'avoisine l'arrondissement de Mézières et qui s'étend sur le versant méridional de la *Chaîne des Crêtes*. L'altitude la plus élevée est celle de 249 mètres, proche la *ferme de la Crête,* commune de Neuvizy; l'altitude la plus basse est de 57 mètres, au point où l'Aisne quitte l'arrondissement, au-dessous de Brienne.

I. CANTON DE RETHEL.

Ce canton comprend dix-neuf communes : Rethel, Acy-Romance, Amagne, Ambly-Fleury, Arnicourt, Barby, Bertoncourt, Biermes, Coucy, Doux, Givry,

Mont-Laurent, Nanteuil, Novy-Chevrières, Pargny-Resson, Sault-les-Rethel, Seuil, Sorbon, Thugny-Trugny.

Il est borné : au nord, par le canton de Novion-Porcien; à l'est, par celui d'Attigny : au sud, par celui de Juniville; et à l'ouest, par celui de Château-Porcien. Arrosé par l'*Aisne* canalisée, en grande partie; par la *Vaux* et par quelques ruisseaux d'importance secondaire. Cette région est surtout agricole. Les terres sont fertiles. Elles nourrissent de bons et de nombreux troupeaux de vaches, de chevaux et de moutons. Les prairies sont très productives. Pas de bois, peu d'arbres fruitiers.

13,734 hab.; 3,774 élect.; 18,229 hect.

RETHEL. — H., 6,742. — P. fl., 454. — E., 1,680. — D. D., 40. — Hect., 1,202. — F., le premier lundi de Carême; le lundi qui suit l'Ascension; le lundi qui précède la Saint-Jean-Baptiste; le lundi qui suit ou dans lequel tombe la Sainte-Anne; le lundi qui suit la Saint-Remy; le lundi qui suit la Sainte-Catherine. — F. L., les trois jours qui précèdent et suivent la Sainte-Anne. — Cie P. — B. B. — S. M. — Caisse d'épargne centrale. — Fanf. *les Amis-Réunis.* — Harm. munic. — S. T. *la Vigilante.* — Cyclistes rethélois. — S. Anciens Elèves école Primaire supérieure. — S. Anciens Elèves institution Notre-Dame. — Synd. des pêcheurs à la ligne. — S. colomb. *le Rapide.* — S. Anciens Combattants 1870-1871. — Cercle rethélois *l'Union.* — Cercle ouvrier *l'Avant-Garde.* — S. C. alimentaire. — G. — T.

Craie marneuse, 352 hect. à la partie supérieure. Elle est compacte, et quelquefois schisteuse et friable; à la partie inférieure, elle est argileuse; 46 hect. de craie blanche qui donne des terres blanches et sèches; le limon, 176 h., recouvre la craie marneuse sur les pentes aux pieds desquelles coule le *ruisseau de Bourgeron;* et dans la vallée de l'Aisne, 128 hectares d'alluvions argileuses superposées à la grève. L'*Aisne* traverse Rethel dans sa partie basse. C'est sur la rive droite de l'Aisne, à l'extrémité de la ville opposée à la gare, que se déroule, en une longue perspective délicieuse et faite à souhait pour le charme des yeux, la *promenade des Isles,* l'un de nos plus justement réputés paysages des Ardennes. C'est à l'entrée de cette promenade que doit être érigé — il le sera sans doute quand aura paru cette Géographie — le *buste Linard :* œuvre du sculpteur carolopolitain Alphonse Colle.



L'Aisne et le moulin des Isles

Histoire. — C. de Vitry. Une de nos plus anciennes villes ardennaises. « On assure, lisons-nous dans la Nomenclature des Communes, qu'elle n'était, lorsque César fit la conquête des Gaules, qu'un simple fort, ou castrum, bâti sur l'Aisne pour en protéger et défendre le passage; il reste encore de ce fort une grosse

tour octogone que l'on remarque à l'est de la ville. » On verra bientôt que cette croyance est fausse et que la tour n'existe plus.

Jean Hubert, dans sa Géographie des Ardennes, résume en ces pages, que nous reproduisons, plutôt l'histoire des divers seigneurs de Rethel que l'histoire de Rethel lui-même.

« Vers 970, Adalbéron, archevêque de Reims, donna l'église de Rethel avec plusieurs autres domaines à l'abbaye de Saint-Remy; les moines se choisirent, comme c'était la coutume, des avoués chargés de défendre le temporel du monastère. Ces *avoués* usurpèrent bientôt la propriété des terres confiées à leur garde, et se qualifièrent de *comtes*. Le plus ancien de ces titulaires est Manassès Ier, frère de Roger, comte de Château-Porcien. C'est alors que fut bâtie la *grosse tour* à laquelle on a voulu, pendant longtemps, attribuer une origine romaine. Près de cette tour s'élevèrent peu à peu des constructions qui, dès le dixième siècle, constituaient un vaste château. Au commencement du siècle suivant, ce château était entouré de fortes murailles. Hugues, fils de Manassès II, ayant voulu employer aux travaux de sa forteresse les vassaux du prieuré, eut à ce sujet un démêlé très vif avec les moines de Saint-Remi à qui ce prieuré appartenait; il fut excommunié par l'archevêque de Reims, Renaud de Martigné, et vint enfin solliciter son pardon dans l'église même de l'abbaye, devant les reliques du saint (1094).

« Hugues fonda Novy en 1097; il donna à saint Vincent de Laon une partie des moulins de Rethel, et à saint Nicaise la seigneurie de Singly. A Hugues Ier succédèrent Gervais et Withier, l'un son fils, l'autre son petit-fils. Withier, ou Witer, souleva contre lui, comme son grand-père, les plaintes des religieux de Saint-Remi, dont il était avoué; il encourut aussi l'excommunication de l'archevêque, excommunication qui fut confirmée par le pape Honorius II, l'an 1126, et après avoir été contraint d'accepter un accommodement, il se montra, depuis cette époque, très libéral envers les couvents et les églises. Hugues II fonda, vers l'an 1220, l'Hôtel-Dieu de Rethel, et, « comme il estoit grandement « amateur du soulagement des peuples, » dit Pierre Camart, « il osta plusieurs « servages personnels qui se levoient sur les Rethelois et leur commerce, selon « leurs désirs, en prestation d'argent, grains, volailles, plus tolérables. » Les villages de La Neuville-à-Maire, Corny-la-Ville, le Chesne, Novy, Barby, Omont, Amagne, Lametz, Lucquy, Sault, obtinrent de Hugues II des chartes communales presque en tout semblables à la loi de Vitry et à celle de Beaumont. Jean Ier prit la croix avec saint Louis. Le savant docteur Robert de Sorbon était aussi de cette expédition comme confesseur du roi. Jean, avant son départ, avait fait hommage au comte de Champagne, et c'est le premier acte de ce genre dont il soit fait mention dans l'histoire de Rethel; toutefois, le vassal exceptait la terre de Château-Regnault dont il était souverain.

« Jean étant mort sans enfant, sa veuve eut en douaire la prévôté d'Omont, et l'archidiacre Gaucher prit possession du comté de Rethel. C'est lui qui, en 1253, accorda aux habitants de Rethel la charte de leurs droits, franchises et libertés. Un des successeurs de Gaucher, Hugues IV, eut une fille appelée Jeanne, que Philippe le Hardi, roi de France, fit épouser à Louis, fils aîné de Robert III, comte de Flandre. Leur fils Louis, dit de Crécy, parce qu'il fut tué à la bataille de ce nom en 1346, succéda aux comtes de Rethel, de Flandre et de Nevers. Il laissa Louis de Marle, qui acquit en 1363 la châtellenie de Warcq. Louis de Marle laissa onze bâtards; Marguerite, sa fille légitime, épousa en 1369 le fils du roi Jean, Philippe Ier le Hardi, qui hérita des comtés de Flandre, de Nevers et de Rethel. Philippe II de Bourgogne, leur fils, succéda et obtint, en 1404, pour les habitants du comté de Rethel, exemption de tous impôts, même sur le sel, moyennant cinq mille livres de redevance annuelle. Ce seigneur, tué à Azincourt avec Antoine son frère, en 1415, avait eu de Bonne

d'Artois deux fils, Charles et Jean. Charles fit murer en 1444 la partie supérieure de Rethel, obtint du roi la réunion de la baronnie de Rozoy à son comté de Rethel, et mourut en 1464. Jean, son frère, lui succéda, et Charlotte de Bourgogne, sa fille, porta le comté à Jean d'Albret, seigneur d'Orval, lequel mourut en 1524, laissant Marie épouse de Charles de Cleves. Marie ne succéda pas immédiatement à son père, Jean d'Albret, car Françoise, sa tante, porta le comté de Rethel avec les baronnies de Douzy et de Rozoy à Odet de Foix, seigneur de Lautrec, mort au siège de Naples en 1528.

« Les enfants de Lautrec, Gaston, Henri et Claudine, épouse du comte de Laval, successivement héritiers du comté de Rethel, moururent sans postérité. Marie d'Albret n'obtint donc le comté de Rethel qu'en 1549. Son fils François de Clèves, tué à la bataille de Dreux en 1562, laissa de Marguerite de Bourbon trois fils, François, Jacques et Henri, et trois filles, Henriette, Catherine, qui porta la principauté de Château-Regnault à Henri de Lorraine, duc de Guise, et Marie, qui épousa Henri de Bourbon, prince de Condé. Henriette de Clèves, après la mort de ses frères qui n'avaient pas laissé de postérité, porta le comté de Rethel à Louis de Gonzague, en faveur de qui Henri III l'érigea en duché en 1581. Louis assigna 3,600 livres de rente annuelle sur ce duché pour marier tous les ans soixante pauvres filles, et mourut à Nesle en 1595. Leur fils Charles de Gonzague, fondateur de Charleville, succéda en 1601 et mourut à Mantoue en 1637, laissant de Catherine de Lorraine trois enfants, — Charles, Marie, épouse du roi de Pologne, et Anne, mariée au comte Palatin.

« Charles de Gonzague avait fait exécuter des travaux importants au château de Rethel; travaux qui furent continués plus tard et achevés par le cardinal



Rethel d'après une vieille estampe

Mazarin. Il acheta de Louis XIII la suppression du grenier à sel de cette ville, ainsi que celui de Mézières, mais il remplaça cet impôt par une redevance appelée *rente ducale du teston*. Le dernier duc de Rethelois, de la maison de Gonzague, fut Charles III, petit-fils de Charles II. En 1659, il vendit au cardinal Mazarin toutes ses seigneuries de France, afin d'aller finir ses jours dans ses duchés de Mantoue et de Montferrat.

« Le cardinal fit confirmer, au mois de décembre 1663, l'érection du comté de Rethel en duché-pairie, en faveur du mari de sa nièce, Charles-Armand de La Porte de la Meilleraye, avec cette clause singulière que le nom de *Mazarini* serait substitué à celui de Rethel, et que ce domaine ne pourrait jamais être incorporé à la couronne *à défault d'hoirs mâles*. Guy-Paul-Jules de La Porte, petit-fils de Charles-Armand, épousa Louise-Françoise de Rohan-Soubise; il en eut une fille, Charlotte-Antoinette, qui fit passer, par mariage, le duché dans

la maison de Durford-Duras, laquelle en a joui jusqu'à la Révolution de 1789. — Le duché de Rethel était un des sept comtés-pairies de Champagne; c'était un des plus beaux duchés du royaume. Il comprenait cinq villes : Rethel, Mézières, Donchery, chefs-lieux de prévôtés, Château-Porcien, Rocroi; et cinq autres prévôtés : Châtel, Bourg, Omont, Brieulle et Warcq, — ensemble 230 paroisses dont le revenu s'élevait à plus de 60,000 livres. — L'élection de Rethel se composait de 296 paroisses, presque toutes du diocèse de Reims... » (Voir dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, décembre 1898, Moranvillé : *Le Terrier du comte de Rethelois au quinzième siècle,* p. 266-298.)

Il faut compléter cette citation de Jean Hubert en mentionnant, de façon très brève, à leur date, les événements principaux — seulement principaux — qui marquèrent l'histoire de Rethel, sans toutefois remonter plus haut que la guerre de Cent ans. Mais rappelons, tout d'abord, qu'est perdu l'original de la charte que le comte Gaucher accordait en 1252 aux bourgeois de Rethel... Par un *vidimus* seulement, nous en connaissons le texte. Ce *vidimus,* conservé aux Archives du palais de Monaco, date de 1239 : il est donc relativement assez rapproché de la charte elle-même et paraît reproduire, aussi fidèlement que possible, les termes de l'original : « ... Gauchiers, cuens de Rethest fais savoir à tous ceus qui sont et avenir sont qui ces présentes lettres versront et orront que, entre moi d'une part et mes bourjois de Rethest d'autre part nous sommes accordés en telle manière que chascun bourjois qu'en celle ville demeure... » Les comtes de Rethel attendirent-ils jusqu'au treizième siècle pour accorder une charte aux bourgeois de leur ville? Il faut donc supposer un document, bien antérieur, qui ne nous est pas conservé, et dont l'existence, d'ailleurs, nous est affirmée par la charte même où le comte Gaucher nous parle de « la vieil chartre ».

1411. Le meurtre du duc d'Orléans par Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avait mis aux prises les Bourguignons et les Armagnacs, vengeurs du duc d'Orléans. Le Rethélois était, en ce temps, une possession bourguignonne, tandis que le Porcien appartenait au duc d'Orléans. En 1411, un des plus fidèles serviteurs de celui-ci, Clignet de Brébant, s'était approché de Rethel en dissimulant sa marche, et avec l'espoir de prendre la ville par surprise. Mais Rethel se trouva bien gardée. Elle avait, d'ailleurs, été fortifiée au siècle précédent. Au pied de la vieille forteresse, il s'était construit, avec le temps, des habitations que le comte Louis III avait entourées d'un rempart pour les mettre à l'abri des Anglais. Ce rempart, qui enfermait la ville basse, datait de 1357. La ligne de fortification suivait la rue du Rempart, le Grand-Pont, la rue du Quai, et remontait au château par les rues Notre-Dame et du Château. La muraille primitive descendait jusqu'au pied de la montagne, près du collège. Là était la *Porte de Chef,* d'où le mur nouveau descendait droit sur la rivière en formant un bastion sur l'Aisne. Ce mur était flanqué de la tour carrée dont nous avons parlé, et, partant de ce point à angle droit, il s'ouvrait au Grand-Pont qu'à cet endroit on traversait sous une porte. Il suivait le cours de la rivière jusqu'au-dessous de la fontaine Pinson, près de la *Porte des Moulins;* il remontait de là jusque près de l'Hôtel de ville, où se trouvait la *Porte à l'Image,* suivait une ligne marquée par les rues Notre-Dame et du Château, et se rattachait à la tour Saint-Pierre, qui tenait elle-même à la fortification primitive.

Monstrelet nous a conservé le récit de la tentative faite par Clignet de Brébant, « soi-disant toujours amiral de France qui, certain jour, assembla jusqu'à 2,000 cavaliers, lesquels, il conduisit le plus seurement qu'il put de leur garnison au pays de Rethélois et avec plusieurs échelles et aultres objets d'habillement de guerre, avec lesquels il se retira jusqu'auprès des fossés de Rethel, et environ le soleil levant, soudainement assaillit très roidement la dite ville qu'il vouloit prendre et piller de tout. Mais les habitants avoient un petit peu

ayant esté advestis de la venue d'y ceux et pour eulx défendre s'estoient le plus diligemment préparés. Néamoins l'assaut dura par très longue espace fort dur et merveilleux et tant que d'une part que d'autre il y eut plusieurs hommes morts et navrés entre lesquels le fut ledit sieur Clignet, lequel voyant la défense d'y ceulx habitants et qu'il lui sembloit mal possible d'entrer dedans fit sonner la retraite et se retira avec tous les siens aux champs; entraînant avec eulx les morts et les navrés et de là départir ses gens en deux compagnies, dont les uns s'en allèrent ravager le pays de Laonnois et l'autre s'en retourna par l'empire amenant une très grande quantité de bétail jusqu'à Ham-sur-Somme, en leur garnison... »

1523. Rethel assiégé par les Anglo-Bourguignons. Toute la région rethéloise est dévastée. — 1561. Troubles entre huguenots et catholiques; les huguenots abattent les croix, déchirent et brisent les images pieuses. L'intervention des échevins rétablit la paix, et les plus coupables furent emprisonnés; toutefois, on ne tardait pas à leur rendre la liberté. (Voir dans Jolibois : HISTOIRE DE RETHEL, le récit de cet épisode et l'origine historique, se rattachant à ce conflit, du lieu dit la *Croix-Miraulin*.) — 1590. Le comte de Saint-Paul, « commandant pour la Ligue au nom du roi », entre dans Rethel sous prétexte de « défendre la ville contre les hérétiques ». Une fois maître du château, y installe « le sieur Castignan » comme gouverneur. La ville, alors, est pillée, rançonnée; quatre années plus tard, « remise de Rethel à la soumission du roi Henri IV, moyennant quarante-huit mille livres ». — 1616. Arrestation du prince de Condé. Mécontents, les partisans du prince, parmi lesquels Charles de Gonzague, se révoltent. Le roi tout aussitôt d'envoyer en Champagne 12,000 hommes d'infanterie et 2,000 chevaux. — 1617. Apres avoir pris Château-Porcien, le duc de Guise, avec, pour lieutenants, les maréchaux de Themine et de Bassompierre, assiégea Rethel. Les assiégés font deux sorties vigoureuses, mais infructueuses. Ils sont obligés de capituler. — 1633 à 1650. La ville est écrasée, ruinée par les passages qu'y font les troupes de la Fronde et du roi. — 1650. Les soldats de l'archiduc Léopold d'Autriche brûlent et pillent la région en même temps qu'elles mettent Rethel en coupe réglée. Rien n'égala l'indiscipline, la férocité des Polonais que le roi avait imposés aux Rethélois pour s'assurer de leur fidélité après l'arrestation des princes. Toutefois, la « férocité » de ces soudards — le mot n'est pas exagéré — devenant intolérable et vraiment trop cruelle, le roi luimême leur ordonna de quitter Rethel. Le lieutenant-colonel Latochnisky refusa d'obéir, à moins qu'on ne lui versât une somme considérable. A la tête de ses hommes, il s'avança pour s'emparer du poste de la halle-haute sous laquelle



Vieille maison espagnole à Rethel

s'étaient réfugiés les habitants et les menaça de réduire la ville en cendres. L'échevin Etienne Durand voulut intervenir : Latochnisky le blessa mortellement d'un coup de pistolet. Ce que voyant, toute la population prit les armes, et chargea les Polonais de si furieuse façon, qu'ils furent obligés de demander grâce. Ils eurent, dans la bataille, plusieurs morts, parmi lesquels Latochnisky. Le lendemain, ils étaient, après une nouvelle tentative de résistance, chassés de la ville. Le soir même, Etienne Durand mourait de sa blessure. Toute la ville éplorée lui fit de somptueuses funérailles. La « jeunesse » précédait le cercueil, portant un cartouche aux armes de la ville, avec cette inscription : *Dulce et decorum pro patria mori.* Pour rappeler le souvenir de cette mort civique, on fit élever une croix en bas de la halle, près du puits, à l'endroit même où Durand avait été tué, et, le premier dimanche de chaque mois, pendant de longues années, le clergé alla, processionnellement, en faire le tour. Sous la Révolution, ce monument commémoratif fut transporté au cimetière. (Voir dans la REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, février 1899 : Al. Baudon, *les Années d'abondance et de disette dans le Rethélois aux siècles derniers*).

1650. Le 10 août, Turenne, qui s'était joint aux Espagnols, vint assiéger Rethel. Combat acharné au faubourg de Liesse. La « chapelle des pestiférés » fut prise et reprise plusieurs fois. L'arrivée de l'archiduc Charles, avec ses troupes, força les Rethélois à capituler. Delponti fut installé comme gouverneur; ses exigences furent sans bornes. L'archiduc avait d'ailleurs exigé, en entrant dans la ville, « 50 poinçons de vin, 4,000 paires de bas, 4,000 paires de souliers pour ses troupes, et le pain qui leur était nécessaire tant qu'elles séjourneraient dans le pays » C'est pendant le combat que les archives de la ville furent brûlées. — 1650. La cour reprochant à Mazarin d'avoir laissé les Espagnols s'emparer de Rethel, le cardinal veut alors, absolument, reprendre la ville. Il envoie Duplessis-Praslins assiéger Rethel. L'attaque fut si soudaine que Delponti eut, tout juste, le temps de capituler. Il est toutefois probable qu'il s'était vendu secrètement à Mazarin. Accourait alors, au secours de la ville, Turenne qui, ayant appris la capitulation, voulut faire marche en arrière. Mais Duplessis-Praslins, qui désirait le combat, l'atteignit entre Saint-Etienne-à-Arnes et Sommepy, où se livra la fameuse *bataille* dite *de Rethel*. Sur le champ d'honneur, Turenne laissait morts 1,200 de ses soldats, et en abandonnait 3,000 à l'ennemi. — 1652. Le 29 octobre, Condé, passé au camp espagnol, assiégea Rethel avec 25,000 hommes. La ville se rend le 12 novembre. Condé lui impose comme gouverneur le marquis de Person, avec 800 hommes de garnison. Ce gouverneur fut tout aussi exigeant que Delponti. Rethel perdit, par suite d'émigration, plus de la moitié, sans exagération, de ses habitants. — 1653. Le 5 juillet, Turenne, ayant quitté le parti des Espagnols pour revenir à la France, assiège Rethel, de concert avec le maréchal de La Ferté. Le marquis de Person est obligé de rendre la ville. Les seuls dégâts causés aux fortifications, par les quatre sièges successifs, coûtèrent à la ville, lorsqu'il fallut réparer ces grands dommages, plus de vingt mille livres. Mouzon et Sainte-Menehould étaient pris en même temps. Une médaille fut frappée en commémoration de cette triple victoire : le soleil sur son char dissipant les nuages, avec cette légende : *securitas* et, dans l'exergue : *plurima urbi secepta*; ce qui signifiait : la sécurité rétablie par la repossession de plusieurs villes.

1792. Le pays du Rethélois jouissait, depuis fort longtemps, d'un calme qui ne fut troublé qu'aux approches de la Révolution. La fuite du roi, son arrestation à Varennes, causèrent une assez grande effervescence. Les choses, toutefois, se passèrent assez tranquillement, jusqu'à l'arrivée, 5 octobre 1792, du bataillon des volontaires de Seine-et-Oise qui, indisciplinés, taxaient et pillaient les provisions sur le marché. Ils massacrèrent quatre déserteurs sur la place publique, dévastèrent l'église et les autres monuments. En thermidor, an XI,

passage de Bonaparte ; en 1811, passage de Napoléon à Rethel (voir, sur ces deux « passages », Meyrac : Villes et Villages des Ardennes, p. 453-475. — 1814. Apparait, à Novy, une petite armée de cosaques ; la vue de la garde nationale de Rethel les met en fuite. Le lendemain, ils reparurent vers Tagnon ; la garde nationale rethéloise les repoussa et même leur tua quelques hommes. Le garde champêtre de Sault, quoique manchot, qui s'était joint à la garde nationale, leur tuait un officier d'un coup de pistolet. Tout aussitôt, le comte de Woronsoff, qui se portait sur Reims, arrivait à la porte des Isles avec



Maison de l'ancienne Poste à Rethel

6,000 hommes, onze pièces de canon et deux obusiers. Il voulait mettre la ville à feu et à sang. Rethel ne dut son salut qu'au dévouement de son maire, M. Landragin-Racine. Toutefois, la ville fut mise en réquisition pendant huit jours entiers. Le 21 mars, une colonne russe, commandée par le comte de Witt, occupe Rethel.

24 août-4 septembre 1870. Napoléon arrive à Rethel avec son état-major. Il couche à la sous-préfecture, et le maréchal de Mac-Mahon chez M. Tranchart-Froment. Les troupes campèrent aux Isles, à Sault, et sur le chemin de Pargny. Dix jours après, environ, Bismarck, le prince royal et le roi de Prusse arrivaient, eux aussi, à Rethel. Le roi couchait dans le lit où Napoléon avait couché, et le prince de Bismarck dans celui qu'avait occupé Mac-Mahon. Lorsque passa l'armée française à Rethel, l'empereur Napoléon fit déposer, à la mairie, deux grandes caisses renfermant les archives du camp de Châlons ; elles étaient encore dans le vestibule de la mairie quand survinrent les Prus-

siens, le 2 septembre, à deux heures du matin. M. Caruel, alors secrétaire de la mairie, interrogé sur le contenu de ces caisses, déclara, sans ombre d'hésitation, qu'elles contenaient du linge et de la charpie pour les ambulances, et, corroborant son patriotique mensonge, il les fit, tout aussitôt, porter à l'ambulance établie chez les Frères. C'est ainsi qu'il put sauver ces documents précieux en même temps qu'il dérobait, aux investigations de l'ennemi, trois cents fusils cachés par lui la veille même de l'arrivée des Prussiens. En récompense de son dévouement, qui l'exposait à être exécuté sur l'heure même, M. Caruel reçut une médaille d'honneur de première classe. — 5 octobre 1870. Installation du préfet von Katt à la sous-préfecture. C'est de Rethel que, le 13 octobre, von Katt apprenait aux Ardennais qu'une contribution d'un million frappait leur département, avec ordre, « au nom de son auguste maître, » de verser la somme, dans le délai de huit jours, soit à la caisse de la préfecture de Rethel, soit à celle de la sous-préfecture de Sedan. — 2 août 1871. Les jeunes gens font célébrer un service solennel en mémoire des soldats rethélois morts pendant la guerre. Une souscription, pour l'érection d'un moment funèbre, produit, le jour même, 1,400 francs. — 1872. Le 13 novembre, le roi de Saxe passe la revue de la garnison. — 19 mai 1873. Le général de Manteuffeld fait exécuter plusieurs manœuvres stratégiques aux troupes occupant Rethel et qui, le 16 juillet, partent pour la Prusse. La population rethéloise célèbre sa délivrance par des illuminations.

Eglise. — L'une des plus intéressantes et des plus belles des Ardennes. En 1279, les bénédictins de Saint-Remy possédaient le prieuré de Rethel. Ils construisirent une église, conformément au style architectural de l'époque : fenêtres élancées, frêles colonnes, chapiteaux au double crochet, scoties profondes. Telles sont, dans l'église actuelle, les deux nefs de gauche. Au douzième siècle, un clergé séculier s'établissait avec les religieux, dans la même église, afin de pourvoir au service paroissial. Des conflits s'élevèrent. Pour y mettre fin, les habitants remplacèrent, en 1310, le collatéral de droite de l'ancienne église par une nef ayant une importance égale à la grande nef voisine. En 1440, ils accolèrent un bas-côté nouveau, formant une quatrième nef. En 1510, on sculpta le gracieux portail de saint Nicolas, reproduisant, en ses mille découpures, la légende populaire du « patron ». Rien n'égale le fini des détails, le charme des figures, la grâce des ornements. Le saint, adossé au trumeau, est debout, en costume complet d'un évêque au seizième siècle ; deux galeries à jour, l'une au-dessous de la rose, l'autre en bas du pignon, donnent à l'ensemble une incroyable légèreté. Deux escaliers, enfermés dans deux tourelles, encadrent parfaitement ce portail et en fixent les limites. Le dix-septième siècle ajoutait à l'église une énorme tour dorique, conique, corinthienne, coiffée d'un toit à quatre pans, d'une solidité pouvant défier les siècles, comme, d'ailleurs, en 1650, elle défiait les boulets espagnols. A l'intérieur, un beau vitrail moderne dans le chœur ; le nouvel autel de la Vierge ; une crypte ogivale dite le Sépulcre ; une chaise monumentale ; un bénitier composé de dauphins supportant une coquille ; les confessionnaux ; une statue de saint Nicolas, ayant à ses pieds les trois enfants dans le baquet, ainsi que le veut la légende. Il importe, toutefois, de bien faire remarquer que ces enfants sont des hommes que le saint s'apprête à baptiser ; mais des hommes représentés d'une taille bien inférieure à celle du saint, suivant un usage transmis par le paganisme, évoquant surtout l'idée de grandeur, de supériorité morale que l'artiste s'efforçait de rendre sensible aux yeux. Dans cette église, Louis XIV, revenant de Montmédy, en 1657, tint sur les fonts baptismaux le fils de « M. Métayer », officier du roi ; et, en 1664, y fut somptueusement reçu le duc de Mazarin.

A signaler, dans les trois nefs principales : *les Noces de Cana* et *la Pêche miraculeuse*, attribués à N. Wilbault ; — *Descente de Croix*, puis *Jésus et la*

Samaritaine, attribués à J. Vilbault. Le meilleur de ces quatre tableaux, qui jadis appartinrent à l'abbaye de Chaumont-la-Péreuse, est, sans contredit, *la Descente de Croix*. Provenant de l'ancien Hôtel-Dieu, attenant à l'école communale de garçons : *l'Assomption* et *Saint Nicolas protégeant les nautonniers*, attribués à J. Wilbault. Dans la chapelle Saint-Nicolas, au rétable : *Guérison du boiteux par saint Pierre*, jolie peinture signée : *Vibert Rethelinus prinxit, dedit 1638*.

Nous n'avons parlé qu'à grands traits, on le comprend, de cette église (pour sa nomenclature complète, voir MM. Louis Desmaison et Jadart, dans la Revue historique ardennaise, mars-avril 1899). Leur monographie est divisée en quatre chapitres : 1° historique de l'église ; 2° description du monument (caractères généraux de l'édifice, dimensions principales, chœurs, nefs, chapelle des fonts baptismaux, crypte du sépulcre, portails, façades, tour ou clocher) ; 3° inscriptions et anciennes épitaphes ; 4° œuvres d'art (statues, bénitier des dauphins, console, médaillons, devants d'autel, tableaux). En outre, sept planches : plan général de l'église, 1674 ; vue du portail principal, au sud ; pierre tombale de D. Pierre Rousseau, 1538 ; bénitier des dauphins ; armoiries des familles Desain et Landragin ; écusson de la corporation des maçons, sur un chapiteau de la nef du prieuré.



Portail latéral de l'eglise de Rethel

« Les anciennes inscriptions, nous dit M. Jadart, fort nombreuses, avant la Révolution, sur les murs et dans le pavé des nefs de l'église de Rethel, ont été bouleversées depuis et bien des fois détruites. Cependant, les principales de celles qui survécurent à tant de causes de destruction ont été, lors d'un nouveau pavage, en 1873, fixées aux murs latéraux et aux piliers par les soins de M. l'archiprêtre Pierret. Nous en avons compté vingt-trois susceptibles d'être reproduites ; leur publication s'impose. Plusieurs personnages assez importants dans l'histoire locale y figurent, et les autres offrent des noms de médecins, de marchands et de bourgeois, avec des renseignements sur leur fondation, leurs alliances et leurs descendances. » Suivent, alors, la nomenclature, la description et le texte de ces inscriptions commémoratives.

Eglise Saint-Remy. — Aux deux côtés du sanctuaire, dans cette église, ancienne chapelle des Minimes : *la Couronne d'Epines ;* — *le Christ à la Colonne,* attribués à J. Wilbault.

Chapelle de l'Hôpital. — Dans cette chapelle : *la Présentation de N.-S. au Temple ;* — *le Crucifiement de N.-S. ;* — *les Pèlerins d'Emmaüs ;* — *le Christ servi par les Anges,* attribués à J. Wilbault. Dans la salle des réunions : *le Portrait de M. Tiercelet.*

La Halle. — La Grosse Tour. — Pour le prieuré, plus haut signalé, dont les bâtiments furent vendus en 1793 — ainsi d'ailleurs que pour les monuments anciens de la ville : maisons caractéristiques, notamment celle à l'enseigne du *Bon-Diable*, vieilles portes, hôtel-dieu, maladrerie à l'endroit où se trouve le pont Saint-Lazare, couvents, — voir Caruel : Essais sur Rethel. Voir aussi les articles publiés par Mercier, sur le « Vieux Rethel », dans le Guide Rethélois. Nous ne mentionnerons, alors, en passant, que la *Vieille Halle* et la *Grosse Tour.*

En partie reconstruite au dix-huitième siècle, la Halle n'en donne pas moins, à son quartier, certaine physionomie d'antan. Sous sa charpente en bois plusieurs fois séculaire, s'abrite la cloche qui, chaque jour de marché, dès onze



Halle de Rethel

heures, octroie aux « ruraux », aussitôt fixé le cours des produits, la libre vente de leurs marchandises. Cette cloche, « de dix-huit à vingt livres pesans », date de 1769. Le fondeur, qui s'engageait à la fournir « moiennant la somme de quarante sols pour chacune livre », était un rémois, François Lecomte, dont on ne connaît, d'ailleurs, que le nom.

La Grosse Tour passa longtemps pour dater de l'époque romaine. Mais Caruel écrit : « L'origine de cette tour donna lieu à de multiples appréciations, sans qu'aucune d'elles fut appuyée de raisons plausibles ; aussi, cette origine reste-t-elle ignorée. Toutefois, les communications du rez-de-chaussée dans les dépendances du château sembleraient indiquer une origine commune ; et alors, malgré certains avis contraires, la construction de cette tour ne remonterait qu'à 960. » Du reste, ce qui paraît confirmer cette supposition, c'est un inventaire dressé en 1653 par M. de Lestaucourt, lieutenant du roi. Il prouve clairement la communication avec l'intérieur de la Grosse Tour. Jolibois nous fait, de

ce monument, la description suivante : « Construite sur un monticule conique artificiel, qui existe encore, la Grosse Tour était ronde, et huit contreforts lui donnaient, vue de loin, la forme octogone. On y avait accès par une ouverture cintrée, à dix mètres du sol ; mais, dans les derniers siècles, on avait pratiqué, au pied, une porte basse et étroite. Sous le rez-de-chaussée, se trouve un souterrain formant une seule salle dont la voûte est soutenue, au centre, par un pilier. Une ancienne gravure indique un second étage crénelé surmonté d'une petite guérite. »

Ce monument fut si peu entretenu qu'une partie s'écroula en 1823 ; et, au lieu de le rétablir, on fit démolir le reste, de sorte qu'il n'existe plus que le monticule, au sommet duquel on parvient par un sentier construit en spirale, 1827, et partant du chemin de la Duchesse, près la porte du château. Indépendamment du souterrain indiqué dans l'inventaire cité plus haut, il y a, sous l'emplacement qu'occupait la Grosse Tour, une glacière découverte en 1846 par M. Legrand-Crépin, qui était alors propriétaire du terrain, et que la ville, en 1859, acheta 1,200 francs.

Château. — Aurait été construit, en 960, par Manassès. Aucun document ne nous renseigne sur sa véritable importance ; sauf, pourtant, d'anciennes gravures sur lesquelles se voient plusieurs donjons et l'emplacement d'une



Rethel — Le Château et la Butte

chapelle. Dans les dépendances de ce château, les échevins créés par la charte de Gaucher tinrent leurs séances jusqu'en 1495 ; à cette époque, le comte de Clèves leur abandonna la *Porte à l'Image*, où ils firent aménager une chambre pour leurs réunions. Dès lors, cette « Porte à l'Image », à laquelle on ajoutait un étage et un clocher, et dans ce clocher une horloge, devint hôtel de ville. Elle fut démolie en 1749, et, alors, fut construit l'Hôtel de ville actuel. Vers 1660, acquisition du château et du duché du Rethélois, par Mazarin. Il en fit don à Armand-Charles de La Meilleraye, lorqu'il épousa Hortense de Mancini, nièce du cardinal, à condition que le duché et la ville s'appelleraient Mazarin ; d'où le dicton célèbre : « Rethel, petite ville ; Mazarin, grand coquin ». Apres la dispersion de la famille Mazarin, Mme d'Aumont, héritière du château, le vendit pour 17,000 francs, en dix-sept lots, en réservant, toutefois, la Grosse Tour pour la ville.

Ecole d'agriculture. — Le procès-verbal d'inauguration — une feuille de parchemin conservée dans un album — porte : « L'an mil huit cent quatre-vingt-onze, le 4 octobre, l'école pratique d'Agriculture fondée par la ville de

Rethel, sur l'initiative de M. Linard, député de l'arrondissement, et sous l'administration de MM. Delpech, préfet; Gillet, sous-préfet; Pirot, maire; Troyon,



Ecole d'agriculture de Rethel

premier adjoint; Cayasse, deuxième adjoint; sur les plans de M. Paille, architecte, a été placée sous le Haut Patronage de M. Jules Develle, ministre de l'agriculture, et inaugurée par lui. »

Ecarts. — *Pamplemousse.* 8 hab. — Les *Fermes des Moulins.* — Les *Guinguettes.* H. — *Cense-Rémicourt,* 7 hab. — *Braux.* — La *Ferme.* — Les *Iles.* — La *Carcannerie.* — Le *Clos Marmotte,* 7 hab. — Les *Trois Moulins à Vent de Hottin.* N. C. — Les *Quatre Moulins à Vent de la Neuville.* D'après la tradition, les trois moulins de Hottin auraient été construits en 1749; le premier, à l'est, par un sieur Millet qui le transmit à sa fille, Mme Petit, et celle-ci à M. Tinot-Faucheux, propriétaire de ses dépendances. Il fut détruit, en 1863, par un ouragan terrible; puis, en 1865, il fut entièrement démoli. Le deuxième moulin fut construit par les ancêtres de M. Drouet-Fequant; depuis 1868, il n'existe plus. Quant au troisième, il appartenait aux ancêtres de M. Costeau-Thiéry qui, en 1872, le fit abattre. C'est dans le terrain situé entre le boulevard Saint-Nicolas et les champs allant vers les moulins à vent que le duc Charles de Gonzague avait résolu de construire la Neuve-Ville. Remonte à 1585 le procès-verbal des mises en adjudication des places à bâtir; il y est dit que les maisons auront 20 pieds de large et 20 pieds de hauteur, « estre construites en pierres ou briques dans le délai de cinq ans, à charge de payer un sol parisis de cens pour chaque maison, sous peine de quatre sols d'amende. » Mais jamais ne furent faites ces constructions projetées, et les matériaux préparés pour la porte Saint-Louis servirent à la porte Saint-Nicolas, où l'on retrouva l'écusson de la porte Saint-Louis. A la Neuville, quatre moulins, dont deux remontaient à 1367; ils ont disparu : le premier en 1878, le deuxième en 1845. Quant aux deux autres, ils furent démolis : l'un en 1882, et le quatrième en 1863. Il ne reste, sur les terrains, que des exploitations agricoles, parmi lesquelles une fort belle ferme, dont la grange fut consumée par l'incendie, en 1876. En la reconstruisant, on découvrit des souterrains, jamais explorés, se dirigeant vers le château. Des sept moulins historiques de Rethel, seul le souvenir a survécu.

ACY-ROMANCE. — H., 407. — E., 112. — D. C., 2. — D. A., 2. — D. D., 42. — Hect., 1,124. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 27 juin. — B. B. — S. T. — Le territoire s'étend sur la rive gauche de l'*Aisne :* craie marneuse, craie blanche, limon, alluvions de l'Aisne. Aucune source. — C. de Vitry.

Eglise. — Remaniée du dix-huitième siècle. Tour centrale détruite. Pierre tombale datant de 1511, avec figure en pied d'Hubert de Boutillac.

Ecarts. — L'*Ecluse*, 5 hab. — La *Garenne*, 2 hab. — Le *Point du Jour*, 2 hab. — La *Sucrerie*. — La *Table Ronde*. — Le *Blanc-Mont*, où jadis tenaient leur sabbat les fameux sorciers d'Acy-Romance.

Le nom de ce village rappelle la très ancienne famille de Romance : Drockmans, de Rockmans, de Romans, de Romance, marquis et barons de Romance, marquis de Mesmon, vicomtes d'Auteil et de Villaumé, barons de Terrier, seigneurs d'Atthenoven, Elch, Myllen-Zutten, Seef, Nerdeen, pour le pays de Liège ; de Mesmon, Léchelle, Bourceuil, Avançon, Millemont, Hautoul, Garancière, Acy, Beaumont, Inaumont, la Malmaison, Arronville, Novion, Provisy, Sery, Thenorgues, pour la Champagne ; et dont la souche fut : Henry Drockmans, chevalier, seigneur d'Atthenoven, du pays de Liège. Vécut au douzième siècle. Une très complète généalogie de cette famille fut faite, d'après les titres vérifiés par la Chambre héraldique de Bruxelles. Elle nous conduit, de la souche, aux derniers rejetons : Paul de Romance — qui eut pour enfants Gaston de Romance, né à Paris le 16 décembre 1855, et mort en 1881 ; Cécile, née en 1858, morte toute jeune ; Henri, Georges, Charles, Madeleine, Marie-Anne, — en passant par le chef de la seconde branche : Godefroy II, seigneur d'Atthenoven, Mesmon et Lécaille, né en 1604, naturalisé français par Louis XIII, mort à la bataille de Rocroi, 1643, en chargeant l'infanterie espagnole ; et par le chef de la troisième branche, qui fut Joseph Godefroy, baron de Romance, seigneur d'Inaumont, Arnicourt et Sery, né le 9 janvier 1754, mort le 27 mars 1797 ; émigré à Nottulen, en Westphalie. La baronne de Romance avait été, sous la Terreur, incarcérée pendant huit mois.

AMBLY-FLEURY. — H., 404. — E., 120. — D. C., 12. — D. A., 12. — D. D., 41. — Hect., 588. — B. P., Attigny. — F. L., le deuxième dimanche après le 14 juillet. — Cie P. — Les alluvions de l'*Aisne* s'étendent sur une grande partie du territoire ; le reste se partage entre la Marne crayeuse et le limon. Exploitation de briques près de la Croix-Choffen. Terres marneuses excellentes pour le blé et les fourrages artificiels. Arrosé par le *ruisseau de Saulces-Champenoises*. Le village se divise en Ambly-haut et Ambly-bas, que sépare le *canal des Ardennes*. Eut, jadis, un *château-fort* qu'incendia, dans ses luttes contre Louis IV d'Outre-mer, en 941, Hugues, archevêque de Reims. — C. de Vitry.



Ferme de la Charité

Ecarts. — *Fleury*, 76 hab. — La *Charité*, 10 hab., où se trouve une maison de ferme qui fut un ancien monastère. C'est sans doute l'écart que J. Hubert appelle : l'*Abbaye*. L'église du village, entre Ambly et Fleury, se trouve contiguë à l'une des fermes de l'Abbaye, qui releva de Saint-Remy de Reims.

AMAGNE. — H., 762. — E., 222. — D. C., 10. — D. A., 10. — D. D., 37. — Hect., 932. — B. P., Amagne. — F., le mardi qui suit le 9 janvier, le mardi qui suit le 12 mai. — F. L., le dimanche qui suit le 4 juillet. — Cie P. — B. B. — G. T. — Soc. *les Amis de la Gaule.* — Situé sur le versant droit de la vallée de l'*Aisne,* traversé par le *ruisseau de Saulces.* Sol peu accidenté. Alluvions de l'Aisne; environ 400 hectares offrent un grand développement. Elles sont, en général, marneuses et couvertes de prairies. On y cultive l'osier. Sur la rive droite du ruisseau de Saulces, le limon domine. Une seule source mérite d'être signalée : la *Fontaine du Culot.*

Ce village, au bord de la fertile prairie qui s'étend jusqu'à Attigny, se divise en Amagne-gare (ou Amagne-Lucquy) et Amagne-village. A pris une énorme extension depuis qu'il est tête de ligne, en ce qui concerne les embranchements, sur le chemin de fer de l'Est, de la ligne de Vouziers à Revigny, et de la ligne d'Amagne à Hirson. Il y a trente années, environ, l'emplacement de la gare, ainsi que des nombreux ateliers de la Compagnie, n'était qu'un immense marais où se donnaient rendez-vous tous les pêcheurs de grenouilles du pays rethélois. — C. de Reims-Vitry.

Eglise. — Remonte au seizième siècle. A signaler un portail flamboyant et une chapelle Renaissance.

Ecarts. — *Dépôt et Passage à niveau,* 47 hab. — Le *Moulin à Vent,* H.

ARNICOURT. — H., 285. — E., 85. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 38. — Hect., 833. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 8 juin. — B. B. — Le village se trouve près du *Plumion,* sur un plateau marneux à pente douce. Craie marneuse sur la plus grande partie du territoire, puis le limon et les alluvions du *Plumion.* Deux sources assez importantes, surtout celle dite : *Fontaine Saint-Etienne.* Au nord s'étendent, sur une longueur d'environ 160 mètres, les vestiges de l'ancienne voie romaine de Reims à Cologne. Sur ce parcours fut trouvée, en 1895, une sépulture gauloise renfermant une épée, un couteau, un fer de lance, des débris d'armure oxydée, des fragments de vases en poterie noirâtre. A signaler de nombreux souterrains creusés dans le tuf, et qui, aux temps des invasions normandes ou de la guerre de Cent ans, servirent de refuge. — C. de Reims.

Eglise. — Souvent remaniée. Le portail, seul, conserve son caractère gothique. L'église, sur le haut d'un monticule, s'aperçoit d'assez loin. L'église primitive fut incendiée en 1787, ainsi, d'ailleurs, qu'une partie de cette commune. La cloche, qui pesait 1,000 kilogrammes, tombant du clocher, s'abattit à terre. La tradition rapporte qu'au péril de sa vie M. de Remond sauva les vases dits sacrés et les ornements sacerdotaux.

Un pèlerinage à saint Etienne trouve son origine dans la paroisse de ce nom, existant jadis à l'ouest du village actuel, et qui fut, sans doute, le noyau d'Arnicourt. Quelques lieuxdits rappellent un prieuré : le *Moustier, Sous le Moustier,* la *Rue du Moustier.*

Château. — Dans le vallon, un château construit au siècle dernier; sans caractère spécial, mais d'aspect pittoresque à cause de ses dimensions et de son entourage. Encore habité par les descendants des anciens seigneurs : la famille Amadieu du Cloo.

Ecarts. — *Boyaux,* 11 hab. — Le *Moulin.* H. — La *Saberloterie.* H. — Les *Sapiniers.* H. — Les *Pays-Bas* et *Grimont* où, en 1650, campèrent les troupes espagnoles qui allaient assiéger Rethel.

BARBY. — H., 318. — E., 86. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 44. — Hect., 1,132. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — Cie P. — B. B. — Le territoire de Barby s'étend sur la rive droite de l'*Aisne.*

Dans le fond de la vallée, terrain d'alluvion; sur le versant de la vallée, marne crayeuse; sur le plateau au nord, craie blanche. Les terres marneuses sont d'excellente qualité; carrière de craie marneuse. A signaler la *Fontaine de Bourgeron* et la *Fontaine des Souris*. H. — C. de Vitry.

Eglise. — L'ancienne église de Barby — dit M. Jadart, dans son intéressante étude : Gerson, — démolie en 1881, se trouvait à l'extrémité sud-ouest, complètement en dehors du village, au milieu des vergers et des prairies encadrant le cimetière resté seul à sa place primitive. Cet emplacement se nomme l'*Abbaye*, en souvenir du domaine que possédaient, en cet endroit, les religieux de Novy, seigneurs du terroir dont ils partageaient les grosses dîmes avec les moines de Saint-Remy et le curé du lieu. Cette église présentait en ses différentes parties comme une histoire abrégée de la commune, portant les cicatrices des blessures occasionnées au pays par l'invasion et les guerres civiles. De l'église primitive, remontant au douzième siècle, restaient les deux travées gauches de la nef, seules contemporaines de cet édifice où fut, en 1363, baptisé Gerson. A la suite des ruines causées par la guerre de Cent ans, on entreprit de reconstruire le clocher, le portail, les voûtes et les fenêtres. Survinrent, alors, les fléaux de la Ligue et de la Fronde qui causèrent de nouveaux dégâts et suspendirent les travaux. Le transept nord y perdit sa voûte et sa plus belle décoration. Puis reconstruite en 1829 et en 1831. Ce long martyrologe d'une église nous raconte, avec une douloureuse éloquence, les maux qui flagellèrent les populations groupées à ses côtés. Il fut convenu, en 1881, entre la Fabrique et l'autorité diocésaine que le transept droit recevrait le souvenir de Gerson. D'abord l'épitaphe de sa mère, Elisabeth la Chardenière — c'est-à-dire qui apprête le drap avec des chardons à foulon, ce métier ayant été, dès 1264, introduit à Gerson.-- Il n'y avait nulle raison pour conserver cette épitaphe au cimetière, puisque, depuis longtemps, elle avait été enlevée de l'endroit primitif qui marquait la sépulture d'Elisabeth. Elle se trouve incrustée dans la muraille; un encadrement sculpté l'entoure.

En tête : Procul et de ultimis finibus pretium ejus : *Prov. 31.*

Cette épitaphe de la mère du chancelier Gerson a été primitivement placée au mur extérieur de la chapelle Saint-Nicolas, transept sud de l'ancienne église de Barby et transférée dans sa nouvelle église, lors de sa construction.

Puis l'épitaphe en lettres gothiques : Elisabeth la Chardenière — Qui fin bel ot et vie entière — A Arnault le Charlier espouse — Auz quelz enffans ont esté douze — Devant cest hus furt enterre — M quatre cens i lannee — Estant de Juing le jour huitieme — Jhesus lui doint gloire Saintime. Et au bas : Deus habitare fecit in domo matrem filiorum lætantem — *Ps. 112.*

En face, un marbre commémoratif rappelant la naissance de Gerson. — Au-dessus, un médaillon ovale offrant, d'après les anciens types conformes au tableau que conserve Barby, le portrait en buste de celui qui fut le chancelier de l'Université et l'auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Ce buste fut donné par la direction des Beaux-Arts. Dans la fenêtre du transept gauche, un vitrail nous rappelant, en quelques scènes expressives, la vie de Gerson. Au-dessous : sursum corda, et l'inscription biographique placée par les soins de l'Académie de Reims.

Ecarts. Le *Moulin à eau de la Fosse*. N. C. — Le *Pont d'Arcole*, 4 hab. — Le *Bourgeron*, 4 hab. — La *Chaudière*. H.

Gerson. — Plutôt lieudit qu'écart. Quelques retranchements et plusieurs traces de fossés marquent l'emplacement de l'ancien bourg où naquit Jean Le Charlier, surnommé Gerson. Ce village disparut de 1652 à 1653, entre les deux sièges de Rethel, alors que la région fut si cruellement éprouvée par une série de désastres. « Le procès-verbal des dégâts » occasionnés par l'artillerie au prieuré de Rethel, constate mille coups de mousquets ou de fusils, huit à dix coups de

canon dans les combles, plus de vingt coups au colombier. On s'imagine l'état des campagnes qu'incendiaient, que pillaient par simple caprice, souvent, les aventuriers. Cette cruelle guerre, pendant 1654, écrit Jean Taté — dont nous rajeunissons l'orthographe, — « avait tellement ruiné et désolé le pays qu'il n'y restait plus de maisons, de plusieurs villages, comme à Condé. Il n'y en avait plus à Herpy, il n'y est resté que celle-là où il y a une petite maison à tourelle; à Ecly partie d'une maison de la grande cour et de grand'grange, qui était comme une halle; et les autres villages en même état que le susdit. »

Alors fut ruiné Gerson. Il ne se releva jamais de ses ruines. Et l'on s'explique combien, à cette époque, disparaissait facilement une localité avec ses toitures de chaume, éléments si favorables aux incendies. Barby subit le même sort, car on n'y voit plus, sauf l'église, traces d'anciennes habitations. Mais la reconstruction, puisque Barby était chef-lieu de paroisse, suivit le fléau. Les habitants de Gerson, préférant se grouper au centre de l'agglomération, ne réparèrent point leurs masures, ne rebâtirent point leurs maisons sur les fondations anciennes. Dès lors, Gerson ne fit plus avec Barby qu'une seule commune. Les remparts grossiers dont était entouré le village disparu, mais dont les traces sont encore visibles, devinrent bientôt, avec les chenevières et les jardins, les seuls indices des habitations primitives.

Malgré que Gerson eût disparu, les abbés commendataires de Saint-Remy, titulaires de la seigneurie, n'en maintinrent pas moins toutes les formalités de leurs droits féodaux jusqu'à la Révolution. Le 26 mai 1791, les administrateurs du département des Ardennes prirent un arrêté aux termes duquel le territoire de Gerson fut divisé en trois parties égales : Barby, Rethel et Sorbon. Barby s'adjoignait la section de *Retranchamp* et les deux tiers d'une autre section nommée la *Plaine;* Rethel agrandit ses limites de tout l'espace compris entre la rivière d'Aisne, le chemin de Barby à Novy, dit la *Procession*, et le vieux chemin de Sorbon à Rethel; pour sa part, Sorbon eut le terrain entre le *ruisseau de Bourgeron* et le terrain de *Grimont*.

L'église Saint-Jean-Baptiste, dans l'enclos appartenant aux moines de Novy (voir NOVY-CHEVRIÈRES), eut à Gerson une annexe sous le vocable de saint Martin. Chapelle des plus anciennes, dont l'origine reste inconnue, et qui fut, au commencement du quatorzième siècle, pourvue d'une châtellenie, libéralité faite par la famille Gerson. La *croix Saint-Nicaise* marque, ainsi que le veulent les prescriptions liturgiques, l'emplacement de cette antique chapelle. Non loin, la *croix de Gerson*, en bois. En face de ces deux croix, resta longtemps la dernière muraille du village.

« On veoid encore, écrivait dom Ganneron, de 1639 à 1640, c'est-à-dire avant la destruction du village, on veoid encore la maison de maistre Jehan Charlier de Gerson où demeure encore présentement un laboureur (les gens du pays appelaient cette maison : *Pignon de Gerson*). Elle se monstre encore je ne scay quoy d'antiquité, toute maison de village qu'elle est; en autres choses on y veoid une cheminée assez ancienne percée et cachée dans la muraille sans advancer au dehors. La nasquit le B. Jehan Charlier qui y passa aussy sa jeunesse. Les bonnes gens qui vivent encore au pays font gloire de sa naissance et racontent plusieurs choses de luy qu'ils ont appris de leurs ancestres, aucuns mesmes, tous idiots qu'ils sont se plaisent d'avoir de ses escripts, bien qu'ils n'y entendent rien. »

Sur un mamelon que parsèment des fragments de tuiles et rempli de pierres dures, la tradition — nous dit M. Jadart — voit l'emplacement de la grande *tour Gerson* où se trouvait la ruine qui disparut à la fin du dix-septième siècle et que l'on appelait le *Pignon de Gerson*.

BERTONCOURT. — H., 229. — E., 77. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 37.

— Hect., 683. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — Cie P. — B. B. — Le village est sur le penchant rapide d'un coteau, au fond d'un vallon. La craie marneuse afflue sur presque tout le territoire et donne d'assez bonnes terres; au nord-est du village, 64 hectares de limon. Quatre sources d'un débit assez faible. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Hobette*. H. — Le *Paradis*, 2 hab. — La *Guinguette*. N. C.

BIERMES. — H., 271. — E., 77. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 44. — H., 795. — B. P., Rethel. — F. L., le premier dimanche de juin. — Cie P. — B. B. — T. — Le village, dans un vallon resserré, est tout en longueur au confluent de l'*Aisne* et d'un petit ruisseau qui prend sa source sur le territoire même dans les marnes crayeuses. A l'ouest de Biermes, 56 hectares de limon. Dans la vallée, 72 hectares d'alluvions. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du moyen âge : une tour carrée de structure asez grossière surmonte le portail.

Ecart. — Le *Moulin à Vent*. H.

COUCY. — H., 556. — E., 156. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 37. — Hect., 638.— B. P., Rethel. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — Village situé, dans la vallée, rive gauche du ruisseau de *Saulces*, affluent de l'*Aisne;* au centre de plaines fertiles. Le territoire s'étend sur les alluvions modernes et sur la marne crayeuse, marqué par 180 hectares de limon aux versants de la vallée où coule le petit *ruisseau des Prés des Champs*. Excellentes alluvions, marneuses ou argileuses, de l'Aisne. C'est dans cette région que la vallée de l'Aisne atteint sa plus grande largeur. L'exploitation agricole de M. Namur est à signaler. M. Namur père, *lauréat de la prime d'honneur*, cultiva, plus spécialement, les betteraves à sucre. Son fils, M. César Namur, président actuel du *Cercle agricole* de Rethel, organisa récemment une distillerie agricole qui lui permet de traiter lui-même la betterave produite par l'exploitation. L'engraissement du bétail est le corollaire forcé de cette industrie. M. Namur, en outre, se livre à l'élevage du bétail et possède un certain nombre d'étalons. — C. de Vitry.

Eglise. — A remarquer la vieille nef romane et son chevet carré percé de trois baies gothiques. La chapelle latérale fut ajoutée au seizième siècle.

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Moulin à Vent*. N. C.— La *Sucrerie*, 173 hab. A mentionner un petit *château* ayant appartenu aux fameux sires de Coucy.

DOUX. — H., 145. — E., 40. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 39. — Hect., 653. — B. P., Rethel. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — Le territoire, sur la rive gauche du *ruisseau de Saulces-aux-Bois*, est assez étroit et allongé du sud au nord. Dans la vallée, alluvions modernes; sur les premières pentes, limon; et sur tout le reste du territoire, marne crayeuse. Quelques sources sans grande importance, mais à débit assez régulier. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du seizième siècle. Charmant petit portail Renaissance. La cloche porte le millésime 1700. Elle a pour parrain « Renard de Fuchsamberg, conseiller du roy en ses conseils ... » et pour marraine « Marie de Sauret André, son épouse... »

Ecarts. — La *Heusette*. H. — *Pernant*, 9 hab.

GIVRY. — H., 495. — E., 162. — D. C., 15. — D. A., 15. — D. D., 41. — Hect., 1,193. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cie P. — Le territoire (pas très accidenté) de Givry, le plus fertile de l'arrondissement, avec celui d'Amagne, est formé par les alluvions de l'*Aisne*, au

nord; la marne crayeuse sur les pentes; et le limon sur les plateaux. De l'Aisne on extrait du gravier pour l'empierrement des chemins. Aucune source. — C. de Reims.

Eglise. — Remonte, sauf la tour romane, au seizième siècle. Possède une très curieuse petite croix en cuivre doré, où se lisent la date du 18 mars 1581 et le nom de son donateur : Jacques Levasseur, chanoine de Reims, avec l'écu de ses armes. Très joli portail Renaissance.

Château. — Quelques traces d'un ancien château.

Ecarts. — Le *Moulin de Foivre*. — *Montmarin*, où s'élève la fameuse église sur la hauteur dont l'Aisne arrose la base. La légende dit que cette église aurait



Eglise de Montmarin

été construite par Charles Martel, en même temps que celles de Sainte-Vaubourg et de Thelines, à la suite du vœu qu'il avait fait avant d'aller combattre les Sarrazins, qu'il taillait en pièces à Poitiers (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, et la présente Géographie aux communes SAINTE-VAUBOURG et BLAISE). La vérité est que cette église date du seizième siècle. Le village de Montmarin — siège, jadis, d'un doyenné — était, il y a trois cents années, au nombre des villages les plus riches et les plus florissants des Ardennes. Il fut détruit avec son château aux temps des guerres de religion; seule son église a survécu (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). Tout proche était une source que vénéraient d'une façon toute particulière les pèlerins, et dans laquelle ils se baignaient pour « laver leurs maux ». Aux branches des buissons, et même d'un arbre se dressant en face de l'église, ils suspendaient, après les ablutions, leurs vêtements ou, plutôt, des morceaux, déchirés tout exprès, de leurs vêtements.

Lieuxdits. — Le *Paradis*. Une ancienne voie romaine passait sur ce champ où se rencontre un arbre isolé dit *l'Arbre du Paradis*. — La *Sépulture maudite;* rappelle un épisode de l'occupation des alliés en 1816, épisode que nous avons raconté dans notre volume : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES. — La *Potence* (pourquoi ce nom sinistre?), nom d'une croix sur le socle de laquelle on lit : IACQUE — capitaine MARGUERITE RAI. — En commémoration de quel événement? A signaler encore deux autres croix en pierre, l'une proche le canal, l'autre

dans le cimetière de Montmarin, toutes deux de même dessin et sans doute de la même époque : commencement du dix-septième siècle. Evidemment croix de pèlerinage.

MONTLAURENT. — H., 176. — E., 62. — D. C., 11. — D. A., 11. — D. D., 43. — Hect., 683. — B. P., Attigny. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Cie P. — Le village est au sommet d'une gorge qui s'enfonce vers les monts de Champagne. Dans la partie N.-E., craie marneuse, avec silex et pyrites; terres généralement fortes et propres à la culture du blé. Dans la partie S.-O., craie blanche, avec terres légères et sèches. Cinq sources, parmi lesquelles la *source du Vivier* et la *source Saint-Laurent;* celle-ci arrosant le village. — C. de Vitry.

Château. — Du château de Montlaurent, ne reste plus qu'une tour sur quatre, avec corniches à mordillons et toiture en poivrière. Aucun vestige des plates-formes construites aux temps où François Ier guerroyait contre Charles-Quint. Ce château eut pour maîtres, notamment, les Feret, seigneurs de Montlaurent (une rue de Reims porte leur nom), qui s'alliaient aux Corvisart de Montmarin, les ancêtres du fameux médecin de Napoléon Ier.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* N. C. — L'*Arquebuse,* où furent trouvés de nombreux squelettes et des armes en quantité. Y eut-il une bataille en ce lieu, avant ou après que Henri III eut autorisé Montlaurent à se fortifier, « comme gage de fidélité »?

NANTEUIL. — H., 194. — E., 61. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 46. — Hec., 792. — B. P., Rethel. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — Cie P. — Le territoire de Nanteuil s'étend sur le versant gauche de l'*Aisne.* Autrefois, cette rivière coulait au pied de Nanteuil, qui s'étage sur un replis de coteau. D'où son ancienne appellation : Nanteuil-sur-Aisne. Mais, en 1832, quand fut creusé le *canal des Ardennes,* on empruntait, pour y faire couler le canal, le lit de l'Aisne à laquelle fut alors donné, se dirigeant sur Barby, un autre parcours. Pont construit en 1883. La craie marneuse, la craie blanche, les alluvions anciennes et quelques alluvions récentes de l'Aisne se partagent le sol de cette commune. Ce village essentiellement agricole, comme, du reste, tous ceux de cette région, possède quelques belles exploitations rurales, notamment celle appartenant à M. Thierion de Monclin.

Eglise. — Semble dater du seizième siècle. Est caractérisée par sa flèche aiguë, plus récente d'environ cent années. Au dessus du maître-autel, une belle copie faite par Wilbault, « pour sept louis d'or », en 1787, de la *Descente de Croix,* tableau de Jean Jouvenel, que l'on conserve au Louvre.

Château. — A l'origine, une forteresse redoutable s'élevait sur la hauteur qui dominait l'ancien cours de l'Aisne. Au bas, se trouvait un gué. Cette forteresse surveillait le passage de la rivière, et protégeait cette zone contre les invasions — suivant les guerres — des Anglais, des Impériaux, des Bourguignons ou des Espagnols. Autour de ce manoir fortifié s'étaient groupées d'assez nombreuses maisons, si l'on en juge par les substructions et les ruines qui furent mises à jour et qui se voyaient, naguère encore, sur l'une des pentes du monticule.

Nanteuil, dont fait mention, pour la première fois semble-t-il, la charte de 1243 accordée aux habitants de Taizy, par Guillaume, seigneur suzerain, était incendié, en 1650, pendant les guerres de la Fronde. Le village se composait, alors, d'à peu près cent maisons. Furent également incendiés et détruits : la forteresse (excepté la tour du midi), l'abside de l'église, le moulin, une fonderie sur l'Aisne, le presbytère et les archives communales. Furent égorgés, ou passés au fil de l'épée, les habitants; à peine en resta-t-il en tout, hommes et

femmes, une trentaine qui, voulant relever Nanteuil de ses ruines, « engagèrent », d'un commun accord, ce que le territoire possédait de moissons, de champs, de terres fertiles.

Lieuxdits. — Le *Grand* et le *Petit Nepellier*, entre Avançon et Nanteuil, à égale distance des deux communes. Rappelle l'emplacement d'un ancien village détruit pendant les guerres de 1650 et dont il ne reste, assez profondément enfouies, que des substructions. Il n'est pas rare que, fouillant le sol de Nepellier, on trouve des monnaies en usage au seizième et au dix-septième siècles.

NOVY-CHEVRIÈRES. — H., 749. — E., 243. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 33. — Hect., 1,720. — B. P., Rethel. — F. L., le premier dimanche de juin. — Cie P. — B. B. — G. — Sol faiblement ondulé et d'une constitution simple : marne crayeuse, 792 hect., donnant de bonnes terres à blé; limon, 576 hect., qui recouvre les plateaux et les rend très fertiles; alluvions modernes, 352 hectares. Quelques sources, qui tarissent à la moindre sécheresse. — C. de Vitry.

Le Prieuré. — Novy-Chevrières s'appelait, autrefois, Novy-les-Moines, en souvenir du prieuré conventuel fondé en 1097 par Hugues, comte de Rethel, et Milesende, sa femme. Ce seigneur, par une charte datée du château de Rethel, donnait au prieuré son alleu de Novy et le village de Barby, avec toutes les personnes qui voudraient s'y établir. Il ajouta ce qu'il possédait sur les moulins de Rethel, et ses successeurs abandonnèrent encore d'autres biens à ce monastère. Le malheur des invasions y ayant introduit le relâchement, il passa, en 1640, aux bénédictins réformés de la Congrégation de Saint-Vannes, qui rétablirent, en peu de temps, la régularité et l'ordre. Malgré la modicité des revenus, une sage économie leur fournissait les moyens de relever les lieux claustraux et l'église dédiée à la sainte Vierge. Il n'y avait que six religieux, lorsqu'en 1681 l'archevêque de Reims, pour les favoriser, érigeait en cure le village de Novy qui, jusque-là, avait pour suzeraine celle de Faux. Le nombre de ces religieux s'élevait alors à douze. Le prieuré de Novy eut surtout à souffrir de la guerre en 1649, 1650, 1652 et 1653, à l'occasion des diverses prises et reprises de la vi le de Rethel, ce qui obligea plusieurs fois les religieux à se retirer dans cette ville et dans les villages voisins.

C'est aux bénédictins de Saint-Vannes que Novy doit son église actuelle. Construite dans la cour même du monastère, dont elle occupe un des angles, cette église, l'une de nos plus remarquables en Ardennes, porte l'empreinte à la fois sévère et majestueuse du grand siècle de Louis XIV. Sortie de terre, pour ainsi dire d'un seul jet, elle n'a d'ornements extérieurs que les dix immenses contreforts constituant, de chaque côté, ses grandes lignes architecturales. L'extrême hauteur de ces contreforts en diminue la saillie comme effet d'optique et contribue, par cela même, à leur donner une grâce, une élégance, une hardiesse qu'ils n'auraient pu obtenir de leur masse normale. Il en est ainsi des fenêtres : elles n'ont de particulier que leur hauteur démesurée.

On pénètre dans l'intérieur par une porte latérale surmontée d'un fronton fortement échancré. Les sculptures qui en composent l'ornementation sont d'un fini, d'un travail irréprochables. La nef principale est grandiose; elle rappelle les heureuses combinaisons architecturales de Saint-Eustache de Paris. Les piliers sont cantonnés de quatre pilastres doubles, dont deux d'ordre composite pour les nefs, et deux d'ordre corinthien pour les arcades de travées. Le sanctuaire — où le marbre abonde et où les pavés sont en mosaïque — est digne d'une cathédrale. Les sept fenêtres qui l'entourent l'inondent d'une lumière trop crue; mais ces fenêtres avaient été disposées, sans nul doute, pour recevoir quelque verrière ou, tout au moins, des vitraux coloriés qui,

peut-être, occupèrent leur place à l'origine. Ont-ils été détruits pendant les guerres du dix-septième siècle et remplacés par les vitres qui subsistent aujourd'hui? Le buffet d'orgue mérite aussi quelque mention. Des bas-reliefs, représentant les divers attributs de la musique, y figurent dans des encadrements de très bon goût; deux génies ailés s'élancent du sommet en sonnant du clairon. Quant à l'orgue, que les habitants de Novy défendirent contre la commission des plombs, c'est encore celui des anciens bénédictins. Entre le pilier et la grande nef : *Saint Remy recevant la Sainte-Ampoule; — Deux Moines bénédictins*, toiles attribuées à J. Wilbault. En outre, le sanctuaire de cette église, lambrissé de marbre, est orné de six tableaux tellement défigurés par de sacrilèges restaurations, qu'il est impossible, aujourd'hui, d'en apprécier le mérite et d'en connaître l'auteur.

L'église de Novy possède plusieurs dalles funéraires. L'une d'elles porte, gravés en creux, les traits d'une femme : sans doute Milesende de Montlhéry.



Eglise de Novy

Une autre rappelle un cellérier du couvent; pourquoi cet hommage? Le prieur du monastère, ayant « la présentation dans la paroisse de Novy » — un de ses moines y faisait office de curé, — avait imaginé, en reconstruisant l'église conventuelle, d'y accoler, comme vestibule, l'église paroissiale qui, mise en communication directe avec la sienne, permettait aux « paroissiens de son obédience » d'entendre la messe qu'il célébrait. Cette église, vendue en 1793, à titre de bien national, fut transformée en auberge. Bien que les arcades de communication aient été soigneusement comblées, ces travaux d'obstruction n'empêchent pas que, de l'auberge, on entende les chants liturgiques, tout comme de l'église monacale — devenue église paroissiale — il est facile d'entendre les propos ou les chants des buveurs.

L'établissement conventuel existe encore avec tout son développement d'autrefois. C'est un vaste quadrilatère que composent des bâtiments de différentes formes et de dimensions spéciales, mais dont chacun, jadis, avait ses attributions spéciales : ici, le pavillon du prieur; tout proche, le cloître réservé aux onze moines; sur un côté, les maisons d'exploitation rurale de la manse abbatiale : pressoirs, celliers, greniers, hors d'usage quant à leur destination primi-

tive, les réformes sociales les ayant fait passer des mains du Clergé entre les mains du Tiers-Etat. De même pour les « Granges aux Dîmes », où venaient s'entasser les produits prélevés sur les paroisses d'Auboncourt, de Faux-Lucquy, de Corny-la-Ville, de Novy, de Saulces-Monclin, de Pargny, de Doux, de Chevrières, de Montgon, et de tant d'autres communes, sur lesquelles les moines de Novy prélevaient leurs droits. Ce monastère possédait une très riche bibliothèque : livres précieux dispersés aux quatre vents, lors de la suppression, pendant la période révolutionnaire, des ordres monastiques.

Ecarts. — *Corny la Cour.* — *Saint-Martin-Chevrières,* qui fut, autrefois, commune distincte.

PARGNY-RESSON. — H., 222. — E., 80. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 41. — Hect., 636. — B. P., Rethel. — F. L., le deuxième dimanche qui suit le 1er septembre. — B. B. — Le territoire situé sur la rive droite de l'*Aisne* comprend des marnes crayeuses, 312 hect.; du limon, 132 hect.; et des alluvions modernes, 192 hect. Terres de bonne qualité; terres marneuses très favorables au blé. Au sud de Pargny-Resson, coule le *ruisseau de Saulces-aux-Bois,* affluent de l'Aisne.

Histoire. — C. de Vitry. — Rappelons seulement cet épisode : « 20 août-20 septembre 1591, le duc de Nevers escorte des marchandises qui alloient de Donchery à Sedan et à Châlons. Puis il ramena trois ou quatre cents pièces de vin à la Cassine. En faisant ce convoi, il a une escarmouche à Pargny, près de Rethel, avec les troupes ligueuses, fait six prisonniers des gardes de Saint-Paul, et douze de la compagnie de M. d'Argy, entre autres Vignocourt, lieutenant de d'Argy, et prend aux ennemis quatre-vingts ou cent chariots restés en arrière. »

Eglise. — Dans une des chapelles de l'église, cinq pierres tombales, avec armoiries concernant les familles de Boutillac — dont quelques membres sont chevaliers-comtes de Cerny, barons de Signy-le-Petit — et de Fuchsamberg, les seigneurs du lieu, aux dix-septième et dix-huitième siècles. Ces inscriptions sont des plus intéressantes. M. Barthelemy en a relevé le texte dans une notice publiée t. III, p. 194, année 1877, par la REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE. Les Renart de Fuchsamberg — famille originaire de Saxe, qui vint s'établir en France au commencement du quinzième siècle, probablement à la suite des ducs de Bourgogne — avaient également leurs sépultures dans la petite église de Doux qui formait, jadis, avec Resson et Pargny, trois seigneuries distinctes ayant haute, moyenne et basse justice. Le marteau révolutionnaire fit disparaître les inscriptions de deux dalles de marbre noir encore visibles dans le chœur de la modeste église; mais l'ancienne cloche survécut, c'est la plus vieille du canton : elle sonne depuis bientôt trois cent quatre-vingt-dix ans dans la flèche en charpente où, François Ier régnant, elle fut suspendue, et que, depuis, on a maintes et maintes fois restaurée. Elle eut pour parrain et marraine, des plébéiens : Jehan Desmons; Marson, sa femme; et leur fille Henriette, Lisbette ou Linette. La famille de Boutillac, originaire de Bourgogne, paraît s'être établie dans notre région à la suite des comtes de Nevers.

Château. — De l'ancien château qui se trouvait à Resson, ne subsiste plus, aujourd'hui, qu'un pavillon en briques et en pierres, offrant encore l'aspect d'une construction Louis XIII.

Ecarts. — La *Ferme,* 12 hab. — La *Ferme d'Arson,* 10 hab. — *Passage à niveau,* 5 hab. — *Saint-Nicolas,* 4 hab. — *Resson,* 101 hab.; était, avant 1828, commune distincte. Deux chapelles, autrefois, dépendaient de Resson : l'une appelée la *Chapellerie* ou *Notre-Dame d'Arson;* et l'autre, *Saint-Michel d'Arson-le-Fétu.*

SAULT-LES-RETHEL. — H., 453. — E., 94. — D. C., 1. — D. A., 1. — D. D., 41. — Hect., 662. — B. P., Rethel. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — Le territoire longe la rive droite de l'*Aisne*. Dans la vallée : alluvions argileuses, avec grève au-dessous, 80 hect. Sur les pentes douces : 390 hect. de limon. Craie blanche, 164 hect. Craie marneuse, 28 hect. Importantes briqueteries. Aucune source, aucun cours d'eau. — C. de Vitry.

Eglise. — De l'ancienne et très importante église paroissiale de Sault, qui comprenait dans son ressort tout le faubourg de Rethel depuis le cours principal de l'Aisne et, par conséquent, le couvent des Minimes, ne reste aucun souvenir. Elle fut démolie en 1808, pour aider à la restauration de sa nouvelle paroisse : celle de Rethel.

Ecarts. — Le *Passage à niveau*, 5 hab. — La *Villa Mazarine*, 6 hab. — *Belair*. H. — Le *Blanc-Mont*. H. — La *Come*. H. — *Mogador*. H. — Le *Port*. H. — Le *Bois du But*. H.

SEUIL. — H., 483. — E., 161. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 41. — Hect., 1,179. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 15 août. — Cie P. — Seuil s'étage sur un coteau, entre une gorge ouverte dans les monts de Champagne et la vallée de l'Aisne. C'est sur ce territoire que les alluvions de l'*Aisne* atteignent la plus grande largeur ; notamment trois kilomètres entre Seuil et Coucy. Elles occupent une superficie de 388 hect. ; sont glaiseuses et humides. La craie marneuse et la craie blanche composent le reste du sol. Quatre sources, d'un faible débit, mais assez régulières. — C. de Vitry.

Eglise. — A remarquer la nef, le portail et l'abside. Les chapelles et le chœur, reconstruits au seizième siècle, offrent un certain intérêt archéologique.

Château. — S'élevait, à l'ouest de Seuil. sur une petite hauteur dite le *Terme*. De ce château, ne reste plus, aujourd'hui, qu' « une maison d'exploitation ». A quelle époque fut-il construit ? A quelle époque fut-il détruit ? Il eut assez longtemps, pour maîtres, les seigneurs de Thugny. La mairie de ce village semble n'avoir été qu'une dépendance de ce château. Une voie souterraine la reliait à l'église de Seuil, affirme la tradition (voir, dans Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES : « L'histoire du seigneur de Seuil et de son paysan »). — Non loin : le *Fond de la Tuerie*, la *Tête de Chevaux*, la *Bataille*, trois lieuxdits rappelant un épisode de la retraite faite par Turenne après la bataille de Rethel.

Ecarts. — Le *Moulin*, 5 hab. — L'*Ecluse*, 4 hab. — La *Garenne*, 3 hab. Lorsque furent défrichés les bois de la Garenne, on découvrit de nombreuses tombes renfermant, à côté de squelettes bien conservés, des monnaies d'or, d'argent et de bronze, des vases en terre, des boucles d'oreille, évidemment d'origine gallo-romaine.

〰 En 1814, les femmes de Seuil marchèrent en armes sur Rethel, pour aider à la défense de la ville.

SORBON. — H., 303. — E., 106. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 39. — Hect., 1,443. — B. P., Rethel. — F. L., le dimanche qui suit le 11 juillet. — Cie P. — B. B. — Marne crayeuse, 959 hect., marquée en quelques points par 180 hect. de limon ; 28 hect. de craie blanche ; 276 hect. d'alluvions modernes dans les vallées où coulent le *Plumion* et quelques autres petits ruisseaux, parmi lesquels le *Bourgeron*. S'étage sur un petit coteau.

Histoire. — C. de Vitry. Origine lointaine. Existence certaine à l'époque gauloise ; mais nous ne connaissons rien de son histoire avant le douzième siècle. Fut surtout éprouvé pendant les guerres de la Fronde. « Est notoire que pendant les siège et prise de Rethel — nous modernisons l'orthographe, —

les années 1650 et 1654, le village de Sorbon, éloigné de Bertoncourt
demi-lieue, fut brûlé et incendié; de sorte que l'église et les moulins
Sorbon furent entièrement ruinés, à l'exception de deux maisons qui
rent et furent incontinent après, démolies par la garnison de Rethel et
pendant le siège dudit Rethel et longtemps après, les habitants dudit
on étaient réfugiés à Rethel avec leurs bestiaux et allaient, de Rethel,
rer sur le terroir de Sorbon, de quoi a été le présent pour servir à ce que
oit. (REGISTRE DE LA JUSTICE DE BERTONCOURT, au greffe de Rethel.) »

lise. — Assez bien conservée; mais son clocher n'est plus celui qui vit
Sorbon au douzième siècle. Cette église porte les traces des malheurs
successivement, accablèrent les habitants, dévastèrent leurs maisons, en
rribles luttes d'autrefois. « La nef et les basses voûtes sont entièrement
es, l'eau entre dans le chœur, »
apprend le REGISTRE DES VISITES
YENNÉ DE RETHEL. Depuis le dix-
me siècle, les murailles furent
ssivement refaites. — Restent
ne vestiges de l'architecture an-
e : la façade occidentale, le por-
t, au-dessus, les fenêtres, style
oyant. Au couchant, deux ormes
aires.



Robert de Sorbon

ns l'église, l'inscription commé-
tive rappelant le fameux Robert
rbon, né le 9 octobre 1201, mort
is le 15 août 1274. La voici :
ANT THÉOLOGIEN — MORALISTE
ÉDICATEUR CÉLÈBRE — CHANOINE
MBRAI PUIS DE PARIS — IL FUT
ES CHAPELAINS FAMILIERS DE SAINT
— DONT LES LARGESSES L'AIDÈRENT
56 — A FONDER LA SORBONNE —
UMBLE ASILE DES PAUVRES MAITRES
UDIANTS — QUI DEVINT UNE PÉ-
E D'ILLUSTRES DOCTEURS — LA
FAMEUSE CORPORATION SÉCULAIRE
UNIVERSITÉ — ET RESTE L'UNE DES
ES DE LA FRANCE CHRÉTIENNE. Et
s : *Se souvenant de ce grand homme — Ses compatriotes lui ont érigé ce monu-*
— *L'an de grâce* M DCCC XXXVIII.

âteau. — N'existe plus sous son aspect primitif. Son emplacement en est
e au couchant du village. Le pavillon principal et l'entourage rustique
nt deviner les traces d'une ancienne splendeur. Inhabité pendant le der-
siècle, les familles de Remont et de Chartogne préférant leur résidence
icourt et de la Folie. En 1262, la charte d'affranchissement était donnée
s seigneurs châtelains Aubry, Guillaume et Geoffroy de Sorbon. Est perdu
inal de cette charte, fort curieuse, surtout en ce qui concerne les mœurs
tte époque; mais on en conserve la copie sincère. MM. Jadart et Pellot la
duisent dans leur intéressante brochure : ROBERT DE SORBON ET LE VILLAGE
RBON.

arts. — Le *Paradis*, 4 hab. — *Triaumont*, 5 hab. — *Dyonne*, 19 hab. Jadis,
très importante, dans la vallée qui porte ce même nom, appartenant à
ye Saint-Martin, de Laon. — Le *Camp des Russes*, où campèrent les
es russes, à l'époque de l'invasion faite par les alliés. — Le *Hottin*.

Rappelle un épisode de guerre qui précéda l'un des sièges de Rethel, en 1652. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

THUGNY-TRUGNY. — H. 540. — E., 146. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 44. — Hect., 1,341. — B. P., Rethel. — F. L., le premier dimanche de septembre. — C[ie] P. — B. B. — Village sur la rive gauche de l'*Aisne*. Alluvions modernes, 420 hectares. La pente de la vallée est constituée par la marne crayeuse, 785 hect.; que couronnent, dans la partie méridionale du territoire: la craie blanche, 112 hect., et un îlot de limon, 24 hect. Carrière de craie. Trois sources, dont deux régulières et ne tarissant jamais. — C. de Vitry.

Eglise. — Fort jolie, date du plein moyen âge. Fut refaite presqu'en entier au seizième siècle, 1555, par les maçons eux-mêmes de Thugny. Un maître-maçon aurait donné les plans, et les ouvriers auraient exécuté le gros-œuvre: ainsi que nous le fait savoir une inscription gothique à la voûte de la chapelle latérale, dans le croisillon sud.

Château. — Il appartint, avant 1789, à la comtesse de Béthune-Pologne; puis à M. le marquis de La Tour du Pin et ensuite à M. le comte de Chabrillant. C'est au château de Thugny qu'en 1653 Turenne, après avoir abandonné



Château de Thugny

le parti des Espagnols, avait son quartier général, lorsque Mazarin accourut le supplier de reprendre Rethel alors au pouvoir de Condé, pour lequel gouvernait le marquis de Person. Turenne et Mazarin y reçurent, ce même jour, une députation des habitants de Château-Porcien, venue pour offrir la soumission de cette petite ville. Démarche dont ils eurent à se repentir parce que Condé, l'ayant connue, alla tout aussitôt, avec quelques hommes de troupe, incendier ce malheureux bourg.

Le château de Thugny est au nombre de nos monuments historiques ardennais. Il forme un vaste ensemble de constructions avec ceinture de fossés et cour intérieure. La façade a gardé l'aspect défensif qu'elle avait au moyen âge; le reste des bâtiments fut construit dans le courant des deux derniers siècles. Les pavillons d'angle ont conservé leur haute toiture. Ce château avait autrefois une fort belle salle de spectacle que desservait une troupe spéciale de

comédiens renommés. On y peut admirer, aujourd'hui, une remarquable collection de tableaux, notamment, portraits : d'Antoine Crozat, par Hipp. Rigaud ; de Marie Legendre, femme d'Antoine Crozat, attribué à Chardin; de Louis-Antoine Crozat, baron de Thiers, par Vanloo; du comte d'Evreux, en costume de guerre, peinture de l'école française; du comte de Montmorency, peinture attribuée à Hipp. Rigaud; de Louis XIV, portrait en pied, attribué à Lebrun; du duc de Choiseul, attribué à Vanloo.

Ecarts. — Le *Château,* 13 hab. — L'*Ecluse,* 4 hab. — Le *Moulin,* 8 hab. — *Route d'Attigny,* 17 hab. — *Rue de l'Abreuvoir,* 10 hab. — *Rue d'Annelles,* 8 hab. — *Rue du Culot,* 8 hab. — *Trugny,* 163 hab., était en 1828 une commune distincte. — La *Tumelle* ou la *Tome,* plutôt lieudit : petit tertre, entouré d'arbres, qui passe pour avoir été la sépulture d'un guerrier romain illustre, au temps de la conquête par Jules-César. Non loin, un vaste champ, jadis cimetière gallo-romain où furent faites des fouilles très intéressantes. Thugny est d'ailleurs un village fort ancien : « Je remarque dans le susdit testament de saint Remy, écrit dom Ganneron, que le mesme saint Remy possédoit dans le Portian, les villages de Thugny, Pargny et Coully et autres qui sont du Rethelois et situez tout contre la ville capitale... » *Coully?* peut-être est-ce l'endroit appelé maintenant *Vely,* dans la commune de Blanzy. En 1346, aveu et dénombrement fourni à Louis de Crécy, comte de Flandres, de Nevers et de Rethel, par Jehan, seigneur de *Thuigny,* chevalier de sa maison-forte de Thuigny et de ses dépendances mouvant du comté de Rethel.

II. CANTON D'ASFELD.

Ce canton comprend dix-neuf communes : Asfeld, Aire, Avaux, Balham, Bergnicourt, Blanzy, Brienne, L'Ecaille, Gomont, Houdilcourt, Juzancourt, Poilcourt, Roizy, Saint-Germainmont, Saint-Remy-le-Petit, Sault-Saint-Remy, Le Thour, Vieux-les-Asfeld, Villers-devant-le-Thour. Il occupe la partie sud-ouest de l'arrondissement. Il touche, côté sud, au département de la Marne, et à l'ouest au département de l'Aisne. Au nord, il est borné par le canton de Château-Porcien, et à l'est par les cantons de Château-Porcien et de Juniville. Arrosé par l'*Aisne,* la *Retourne* et le *canal des Ardennes.* Industrie peu productive, sauf la sucrerie de Saint-Germainmont. Ce canton est surtout agricole. Belles fertiles prairies; nombreux troupeaux. Trois espèces de sol : 1° au nord, les beaux plateaux appelés terres de Picardie; 2° au centre, les terres de la vallée de l'Aisne; 3° au sud, les craies ou terres de Champagne. Les terres de l'Aisne, et celles dites de Picardie, sont très productives en froment. Celles de Champagne ne donnent que du seigle, de l'avoine et du sarrasin; elles conviennent beaucoup au pâturage des moutons.

7,195 hab.; 2,238 élect.; 19,558 hect.

ASFELD. — H., 950. — E., 226. — D. A., 21. — D. D., 62. — Hect., 1,778. — B. P., Asfeld. — F., le lundi de la Semaine sainte, le 25 juin, le 17 octobre, le 27 décembre. — F. L., la Pentecôte. — C[ie] P. — B. B. — T. — Le territoire d'Asfeld que constituent, pour la plus grande partie, les alluvions anciennes, s'étend sur les deux versants de l'*Aisne* : 442 hectares de craie blanche; 440 hect. d'alluvions argilo-sableuses.

Histoire. — C. de Vermandois. Ecry, Avaux, Asfeld, tels sont les trois noms qui, successivement, désignèrent cette importante commune, située sur l'*Aisne,* jadis aux confins du Rémois et du Vermandois. Le dernier de ces noms, d'une forme tudesque, peut sembler singulier dans ce pays, au cœur de la vieille France. Comme tant d'autres, d'importation étrangère, il prouve

l'expansion de nos anciennes familles qui allaient conquérir très loin l'honneur et le prestige, pour accroître leur fortune sans doute, mais pour étendre aussi, par elle, la puissante action de leur patrie. C'est à la reine Christine de Suède, anoblissant le fils d'un négociant de Paris, Pierre Bidal, qu'Asfeld doit son nom actuel (voir dans REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE, année 1880, H. Jadart : *Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld*). Pierre Bidal fut, au dix-septième siècle, l'un de nos diplomates en relations avec la reine Christine. Anobli par elle à Stockolm le 12 octobre 1653, il reçut les fiefs de Willenbruck en Poméranie et de *Harsefeldt* dans le duché de Brême. Cet endroit, dont Pierre Bidal se bombarda le seigneur, est un bourg encore existant de l'ancien royaume de Hanovre. Ce mot germanique d'Harsefeldt se transmit dans la famille Bidal avec un adoucissement de prononciation : on l'écrivit *Asfeldt*. Chose plus singulière encore, ce nom d'un bourg allemand, que donnait la reine suédoise au diplomate français, devint le titre d'un marquisat en Castille, conféré par le roi d'Espagne au fils de Pierre de Bidal.

« Il est certain, dit J. Hubert dans sa GÉOGRAPHIE DES ARDENNES, il est certain qu'Ecry eut, sous la première race, une maison royale. Les Normands furent défaits auprès d'Ecry, en 882, par Carloman. Il en fit un si grand carnage que l'Aisne fut teinte de sang. On ignore à quelle époque et comment prit naissance la seigneurie d'Ecry. En 1210, Thibaut IV, comte de Champagne, se disposant à partir pour la guerre sainte, fit annoncer un tournoi en son château d'Ecry. Un grand nombre de seigneurs se trouvèrent au rendez-vous, et la croisade y fut prêchée par Foulques, curé de Neuilly.

« Il est à croire que la seigneurie d'Ecry passa directement, après la mort de Thibaut, dans les mains de Raoul d'Ecry, qui se distingua à la bataille de Bouvines (1214). Les Anglais se rendirent maîtres d'Ecry en 1359. Vers le milieu du seizième siècle, la terre d'Ecry appartenait à M. de Bossus, qui en disposa en faveur du baron de Bouri. Son fils, le marquis de Bouri, la vendit en 1670 au président de Mesmes. Or, M. de Mesmes possédait alors, comme lui venant de ses aïeux, le comté d'Avaux et la vicomté de Neufchâtel. Lorsqu'il eut acquis la terre d'Ecry, il résolut de réunir le tout en une seule seigneurie dont le principal manoir serait à Ecry. C'est ainsi que le nouveau comté d'Avaux fut constitué en 1671. Ecry changea son nom en celui d'*Avaux-la-Ville*. C'est le président de Mesmes qui fit bâtir, en 1683, l'église que l'on voit encore aujourd'hui à Asfeld, et qui n'a de remarquable que la bizarrerie de son architecture. Le seigneur d'Avaux voulait, dit-on, offrir, en petit, un fac-simile de Saint-Pierre de Rome; mais le fac-simile n'est autre chose qu'une parodie. — Les troupes de Growestens ravagèrent le pays en 1712, et y portèrent l'épouvante. A la mort de M. de Mesmes, fils du président et président aussi, sa succession échut à deux filles, mariées, l'une au duc de Lorges, l'autre au marquis d'Ambres. La seigneurie fut démembrée par lettres-patentes de 1726. La terre d'Avaux, de laquelle dépendaient les villages d'Avaux-le-Château, de Vieux et de l'Aire, échut en partage à la marquise d'Ambres qui la vendit, le 20 mars 1728, à messire Claude-François Bidal, maréchal de France et marquis d'Asfeld. Par lettres-patentes de 1730, le maréchal Bidal obtint l'érection de la terre et seigneurie d'Avaux-la-Ville en marquisat-pairie avec commutation de son ancien nom en celui d'*Asfeld*. Il y fit bâtir, à peu de distance de l'ancien château, un magnifique château beaucoup plus considérable ; il y rassembla une très belle bibliothèque et des objets d'art d'un grand prix. Le maréchal Bidal mourut en 1763; le marquisat d'Asfeld fut recueilli par son fils. Celui-ci émigra en 1791; ses biens furent vendus, et son château fut démoli. Asfeld reprit un instant son nom primitif, mais celui d'Asfeld lui fut rendu par un décret du 14 octobre 1861. C'est ce même décret qui désignait Asfeld pour chef-lieu d'arrondissement. — Il existait auprès d'Asfeld, sur la

rive droite de l'Aisne, une maladrerie dont une ferme porte encore le nom, et un prieuré régulier de Bénédictins, connu sous le nom de *La Presle*. Une croix de fer indiqua pendant longtemps le lieu où ce prieuré avait existé. »

Hubert ne confond-il pas avec le prieuré des « religieuses de Notre-Dame et Sainte-Marguerite de la Presle-le-Long », plusieurs fois ruiné pendant les guerres du quinzième siècle et dont l'histoire nous est conservée dans le petit volume in-4°, relié maroquin rouge, conservé, sous la cote 44, LL 1019, aux Archives nationales, à Paris? Dans deux maisons de Juzancourt, se voient d'anciennes dalles provenant de ce prieuré.

Eglise. — Une des plus intéressantes du département : édifice circulaire avec campanile et colonnade; le tout construit en briques. Marquerait un essai d'importation italienne (en 1683), ou plutôt byzantine, dont l'exact similaire ne semble pas se rencontrer en France. Le pourtour extérieur mesure environ 145 mètres, et aucune de ses murailles ne se présente en ligne droite : elles sont presque toutes concaves ou convexes. Dans la longueur, trois parties : le ***péristyle,*** entouré d'une colonnade à jour supportant une toiture de forme oblongue; le *campanile,* percé de baies cintrées, garni de pilastres et couvert d'un dôme en charpente; la *rotonde*, qui compose la partie principale de l'église. Péristyle, campanile et rotonde sont reliés l'un à l'autre par une suite de colonnes qui supportent l'entablement. On entre par trois portes d'accès. A l'intérieur, dôme très surbaissé dont l'aspect général ressemblerait d'une façon assez vague au Panthéon de Rome. Trente grosses colonnes d'ordre ionique soutiennent la voûte; quatre-vingt-dix petites colonnes décorent la galerie qui fait le tour de l'église. On accède à cette galerie par deux escaliers pris dans les murs de la nef, en avant de la rotonde; cinq tribunes sont ménagées d'espace en espace dans les entrecolonnements. Sous la tribune du fond, le maître-autel en face d'une arcade en pierre qui fait communiquer la nef avec le dôme. Sous les tribunes latérales, les autels latéraux, chacun dans un enfoncement percé de petites baies carrées. Au rez-de-chaussée, sous toute l'étendue des galeries, règne un corridor. La rotonde est éclairée par un abat-jour au sommet et par une suite de baies cintrées ouvertes à la hauteur des tribunes. Toutes ces baies ont été récemment garnies de vitraux, et la devanture des galeries fut alors munie d'une grille en fer forgé. (Voir Jadart : LES CLOCHES DU CANTON D'ASFELD.)



Eglise d'Asfeld

A l'extrémité du village, une ancienne chapelle, dite Notre-Dame de Pitié, datant de 1604, mais reconstruite en 1867 : on a sauvegardé la belle statue en pierre de la Vierge de Pitié, ou *mater dolorosa,* qui la décorait. Au bas, sur un cartouche, une inscription, en trois lignes, caractères gothiques, indiquant et la date de la chapelle détruite et la date de la statue (les statues datées sont

assez rares) : *M. Jehan Lion, curé de ceste ville d'Ecri — Me fit faire avec ceste chapelle, l'an — mil D C et quatre. Priez Dieu pour lui.* (Voir Jadart et Desmaison : INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES... DANS LA RÉGION RÉMOISE ET ARDENNAISE.)

Château. — L'emplacement du château des marquis d'Asfeld se voit au milieu du bourg en face de l'église : une vaste plate-forme entourée de larges fossés dont subsistent encore quelques revêtements en pierre. A l'angle, se dressaient aussi, il y a quelques années, deux hauts piliers en briques surmontés de vases et indiquant une analogie d'architecture entre l'église et ce manoir dont les plans teintés nous sont conservés dans le carton 17 du curieux manuscrit : LES ARDENNES ILLUSTRÉES, légué par M. Charles Pauffin à la ville de Rethel.

Le château d'Asfeld, construit et meublé avec splendeur par le maréchal d'Asfeld, lors de l'érection de cette terre en marquisat, 1730, disparut totalement à la Révolution, ainsi que son mobilier vendu aux enchères. On en sauva cependant quelques épaves : livres et bustes en marbre, à la Bibliothèque de Charleville ; taques armoriées et meubles dans plusieurs maisons d'Asfeld ; enfin portrait du dernier marquis, par Wilbault, au musée de Reims. Ce curieux dépôt possède aussi un charmant jeu de société, dit *le Cavagniole,* qui était resté dans la descendance d'une famille du pays, la famille Renard-Aubert, de Villers-sur-le-Thour (voir REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, année 1898, où se trouve une intéressante description de ce jeu). Il est actuellement au Musée de Reims, comme un spécimen assez rare d'un passe-temps des plus usuels au dix-huitième siècle.

Dans le « dénombrement » fourni au roi en 1714 pour le marquisat d'Asfeld, nous lisons : « Château fossoye, auquel château les habitants sont obligés de faire garde pendant la guerre et de fournir gîtes et lits, à héberger les hôtes du seigneur, autour duquel château sont trois grandes allées d'arbres qui vont à Vaux-Boizon, Aires et Vieux, avec plusieurs remises à gibier et une très grande garenne pour Vaux-Boizon..... le seigneur possédant Justice haute, moyenne et basse, confiscation, amendes, greffe, tabellionnage et scel, moyenne et basse gruerie et fourches patibulaires. »

Ecarts. — *L'Écluse,* 2 hab. — *L'Ermitage Saint-Jacques.* — La ***Maladrerie;*** rappelle l'établissement spécial réservé jadis aux lépreux. Non loin, se jette dans l'Aisne, arrivant des bois de Juzancourt, le petit ruisseau dit : ***Fossé de la Petite-Rivière,*** presque tari maintenant. On a gardé le souvenir du ***Moulin Mina,*** moulin misérable, qui se serait élevé sur son cours, près du ***Vivier de la Presle,*** et dont on a retrouvé les meubles, ainsi que les matériaux. A la Maladrerie, existait la *Ronce,* ferme appartenant aux religieux de Laon, mise en vente le 23 mars 1791, sur la mise à prix de 11,396 livres. Se jette encore dans l'Aisne, à la Maladrerie, le *Fourchon,* qui prend sa source aux bois des Hollandries.

AIRE. — H., 278. — E., 114. — D. C., 4. — D. A., 17. — D. D., 57. — Hect., 669. — B. P., Asfeld. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — T. — Dans ce territoire, qui s'étend sur la rive gauche de l'*Aisne,* dominent les alluvions anciennes : viennent ensuite la craie et les alluvions de l'Aisne. A signaler un étang que forme un ancien lit de la rivière.

Histoire. — C. de Reims. Nous lisons dans J. Hubert : « Le village souffrit beaucoup de la fureur des Ligueurs lors de la défaite ou *tuerie de Gomont* en mai 1590, et de deux incendies qui, en 1770 et en 1780, détruisirent la plus grande partie de ses habitations. »

Eglise. — Bâtie en craie. Remonte au seizième siècle, avec deux chapelles latérales qui datent du dix-huitième siècle. Est surtout remarquable par sa « tribune » qui reposait, naguère encore, sur deux poutres grossièrement équarries, où se lisaient, gravés, les nom des charpentiers qui la construisirent :

« *A l'an 1588 Pierre Gamelin et Jean Noizet Montz Faictz.* » Cette tribune se divise en treize compartiments qui forment autant de panneaux offrant, chacun, un saint ou une sainte, d'attitude et de physionomie très expressives, debout, encadré dans une niche peinte comme la figure du personnage lui-même; sans doute peinture à l'encaustique ou à la cire. Puis, au bas, les noms : *saint Remy,* avec ses attributs ordinaires : la croix de métropolitain et la Sainte-Ampoule apportée par une colombe; — *saint Iaque,* le patron de celui qui fut, au seizième siècle, le généreux bienfaiteur de l'église, Jacques le Vasseur; l'apôtre est dans son costume ordinaire de pèlerin; — *saint Eloy,* patron des maréchaux ferrants, qui tient une enclume dans sa main; — *saint Estienne* ayant sa tunique relevée, pleine de pierres, et une palme à la main droite; — *sainte Marguerite,* tenant une croix et foulant aux pieds le dragon; — *saint Sébastien,* « dans l'attitude habituelle de son martyre »; — *sainte Madeleine,* portant un vase de parfums; — *saint Guillaume,* casqué, en costume de religieux, avec la robe et le scapulaire, tenant à la main droite une bannière sur laquelle se voit un lion, caractéristique des saints dans l'art populaire. Sans doute saint Guillaume de Gellone — surnommé saint Guillaume au court nez, ou cornet, et mieux encore saint Guillaume-du-Désert, — disciple de saint Benoit d'Aniane, qui fondait, dans la région de l'Hérault, une maison pénitentiaire. A quel titre figure-t-il sur la « tribune » d'Aire? Est-ce parce qu'il aidait dans sa victoire contre les Sarrazins le roi Charles Martel qui partait des Ardennes pour aller combattre ces « infidèles »? — *saint Nicolas,* une crosse dans la main gauche et bénissant, dans leur cuvette, les trois enfants de la légende (qui ne sont pas des enfants mais des hommes qu'il va baptiser); — *saint Laurent,* tenant son gril; — *sainte Barbe,* avec, derrière elle, une tour; — *sainte Catherine,* une couronne aux pieds, tenant d'une main un glaive et, de l'autre, un livre; — *sainte Claire,* en costume d'abbesse, ayant dans sa main droite un ostensoir carré. Cette « tribune » est d'autant plus curieuse que l'on n'en trouve aucune autre semblable dans les églises du pays rémois. D'où l'impossibilité d'attribuer cette œuvre, avec quelque certitude, à un artiste de l'école rémoise du seizième siècle.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* H. — *Bellevue.* H.

AVAUX. — H., 606. — E., 179. — D. C., 5. — D. A., 25. — D. D., 64. — Hect., 1,320. — B. P., Asfeld. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Cie P. — B. B. — Le territoire s'étend sur la rive droite de l'*Aisne.* Nombreuses carrières de craie; exploitation de sable argileux et de grève crayeuse pour la fabrication des carreaux de terre et du mortier. De bonnes prairies s'étendent sur les alluvions argileuses de l'Aisne.

Histoire. — C. de Reims. Suivant la tradition, ce fut à Avaux que Carloman, après avoir défait les Normands qui ravageaient cette région, les forçait à passer si précipitamment l'Aisne, qu'ils se noyaient presque tous dans cette riviere.

Avaux appartenait autrefois aux seigneurs d'Asfeld, et donnait même son nom à la seigneurie. On l'appelait Avaux-le-Château, pour le distinguer d'Avaux-la-Ville; nom que portait alors Asfeld. Il y avait autrefois à Avaux deux églises et deux cimetières. Une partie d'Avaux ressortissait à la coutume de Reims, et l'autre à celle de Vermandois. Par suite d'une convention conclue entre l'évêque de Laon et l'archevêque de Reims, la partie d'Avaux qui était du diocèse de Laon fut cédée à celui de Reims, en échange du village de Lor.

Eglise. — Cette commune qui s'appela jadis, tantôt *Asfeld-le-Château,* et tantôt *Avaux-sur-Aisne,* eut anciennement deux églises : l'une dédiée à saint Denis, appartenant au diocèse de Reims, l'autre à saint Remy et faisant partie du diocèse de Laon. Cette dernière fut réunie par l'archevêque Maurice Le Tellier au diocèse de Reims en 1678; mais les deux églises subsistèrent jusqu'en 1764

et leurs cimetières sont encore, aujourd'hui, ouverts et distincts pour chaque portion du village. Dans l'église actuelle, construite en 1764 pour remplacer les deux églises primitives qui tombaient en ruines, on remarque deux curieuses statues datant du moyen âge et un tableau de Wilbault : *Nativité de Notre-Dame*, au-dessus de la porte latérale, côté gauche. (Voir H. Jadart et P. Laurent : Les Cloches du canton d'Asfeld.)

Château. — Le seul débris qui, de nos jours, en subsiste encore est une maison dite le *Château*, sur la rive de l'Aisne. Ses murailles, remaniées plusieurs fois, nous dit M. Jadart, offrent un dessus de fenêtre portant cette inscription : ABSOLVI. FECIT. H. G. ANNO 1552, et au milieu un écusson portant deux épées en sautoir, la pointe en bas. J.-J. de Mesmes avait fait d'Ecry (Asfeld) le chef-lieu du nouveau comté d'Avaux, démembré en 1726. Des lettres royales, mars 1671, avaient constitué cette seigneurie qui comprenait de nombreuses dépendances et donnait un revenu considérable. Alors Ecry-Asfeld s'appela Avaux-la-Ville, et la commune actuelle d'Avaux s'appela Avaux-le-Château.

Lieudit. — *Joffroy de Bercy*. Ainsi s'appelait un petit village disparu ; tout au moins un fief, entre Vieux-les-Asfeld, Avaux et Brienne, non loin de l'Aisne. Sur cette rivière, un lieu dit le *Gué de Bercy*. Une épitaphe conservée, avec la figure du défunt, Jacques de Ham, en son vivant seigneur de Bercy, dans l'église de Vieux-les-Asfeld, nous prouve que Bercy était encore, au seizième siècle, une seigneurie. On a trouvé non loin de ce gué, dans une grévière, un fragment de ramure de renne qui remonte à l'époque quaternaire.

Porte d'entrée du cimetière de Balham

BALHAM. — H., 238. — E., 75. — D. C., 5. — D. A., 17. — D. D., 55. — Hect., 177. — B. P., Aire. — F., le premier dimanche de mai. — F. L., le premier dimanche de mai. — C[te] P. — Le territoire de cette commune, tout entier dans la vallée de l'*Aisne*, est le plus petit de l'arrondissement. Terres excellentes. Le village est situé dans une île.

Histoire. — C. de Vitry. — A Balham, bourg jadis de grande importance, on garde surtout le souvenir de Dubois-Crancé, né à Charleville, « mousquetaire,

constituant, conventionnel, général de division, ministre de la guerre (1747-1814) », à qui la ville de Rethel où, maintenant, il dort son dernier sommeil, se propose d'élever une statue. C'est à Balham que se retirait Dubois-Crancé, en 1800, pour y passer ses derniers jours, alors que le premier Consul « l'admit à jouir du traitement de réforme comme général de division. » Il avait alors cinquante-deux ans.

Eglise. — Assez curieuse, date du quatorzième siècle; magnifique vitrail, 1526, à l'une des fenêtres du chœur, nous offrant une « scène » genre Renaissance. A signaler, l'intéressante « porte d'entrée » du cimetière.

Château. — En 1590, pris par les royalistes et repris par les ligueurs.

BERGNICOURT. — H., 210. — E., 71. — D. C.. 13. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 816. — B. P., Tagnon. — F. L., le dernier dimanche d'août. — Cie P. — Village sur la rive droite de la *Retourne*. La craie affleure presque partout : traces de limon sur la rive gauche de la Retourne; faible étendue d'alluvions tourbeuses sur les bords de la rivière; grande carrière de craie. — C. de Reims.

Eglise. — Remonterait au seizième siècle. Cet édifice se compose d'une nef latérale sans collatéraux, et d'une chapelle latérale. Le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme la partie la plus importante du monument. Ainsi qu'au Châtelet, le sanctuaire affecte la forme régulière et carrée. Les deux superbes fenêtres sont à meneaux et tympans flamboyants. La chapelle semble de construction plus récente. Les bas-côtés ont existé, les fenêtres des combles et toutes les arcades de communication avec les collatéraux ont été murées à l'aide de pierres, çà et là ramassées après la ruine du village. Beaucoup de ces pierres rougies par le feu indiquent que l'incendie joua, dans le désastre, un rôle terrible. L'extérieur n'a rien de remarquable; un antiquaire de bonne volonté pourrait encore apercevoir quelques vestiges de créneaux entre les contreforts de l'abside. Des restes de vitraux peints démontrent que l'église fut ornée de verrières.

Ecart. — *Saint-Ladre.* N. C. Rappelant un refuge de lépreux.

BLANZY. — H., 530. — E., 159. — D. C., 5. — D. A., 14. — D. D., 56. — Hect., 1,213. — B. P., Aire. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — Cie P. — Territoire sur la rive gauche de l'*Aisne* qui coule le long de sa limite nord. Craie blanche, limon et alluvions modernes; carrière de craie; cailloux et gravier de l'Aisne pour l'empierrement des chemins. Le *canal des Ardennes* passe non loin de Blanzy qui, jadis, appartenait aux religieuses de Saint-Pierre-les-Dames, de Reims. On a trouvé sur le territoire de Blanzy un cimetière gallo-romain. — C. de Vermandois.

BRIENNE. — H., 261. — E., 87. — D. C., 7. — D. A., 28. — D. D., 68. — Hect., 1,223. — B. P., Neufchâtel (dans l'Aisne). — F. L., le dimanche qui suit la décollation de saint Jean-Baptiste. — Cie P. — B. B. — La *Retourne* passe au pied du village et se jette tout près dans l'*Aisne* qui forme la limite nord du territoire. La craie constitue la plus grande partie du territoire, puis 296 hectares d'alluvions. Grève crayeuse pour la fabrication des carreaux. — C. de Vitry,

L'église avait, avant la Révolution, des revenus considérables et un riche trésor qui conserve encore, notamment : deux anciens reliquaires; un calice datant de 1655; deux anciennes tuniques brodées de riches dentelles; une aube... Au rétable du maître-autel style Louis XIV, et leur servant d'encadrement : *Baptême de J.-C. par saint Jean-Baptiste* et *Dieu créant le monde,* attribués à N. Wilbault.

Ecarts. — *L'Ecluse,* 5 hab. — Le *Moulin,* 8 hab. — La *Bonne Volonté.* — L'*Utilité,* 6 hab.

L'ECAILLE. — H., 190. — E., 74. — D. C., 11. — D. A., 16. — D. D., 56. — Hect., 915. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit le 14 octobre. — La craie constitue presque tout ce territoire de l'Ecaille que traverse la *Retourne.* Exploitation de grève. Trois agglomérations composent ce village : Beffort, Regnicourt et l'Ecaille. Beffort eut, jadis, pour seigneurs, les religieux de Saint-Remy de Reims ; le duc de Rethel-Mazarin fut seigneur de Regnicourt, et le moulin de l'Ecaille donna son nom à la commune. — C. de Vitry.

GOMONT. — H., 484. — E., 131. — D. C., 6. — D. A., 18. — D. D., 56. — Hect., 723. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 2 novembre. — B. B. — C[ie] P. — Village bâti sur une falaise crayeuse au pied de laquelle coule l'*Aisne.* Domine l'un des plus gracieux paysages de la vallée.



Gomont

Le territoire s'étend sur la rive droite de cette rivière bordée par des alluvions argileuses assez humides. Le limon recouvre toutes les hauteurs et les pentes douces ; la craie blanche affleure sur les pentes abruptes de la vallée — quelques-unes en forme de falaises — et dans le fond des vallons.

Histoire. — C. de Vitry. Une charte de 1313 atteste que des biens appartenant à la « seigneurie de Gomont » furent donnés à l'Hôtel-Dieu de Reims par Gaulcher de Châtillon. En 1587, Gomont fut surpris par les ligueurs, qui en furent bientôt chassés. Ils y rentrèrent le 20 mars 1590, et c'est alors qu'eut lieu la fameuse affaire qu'on a appelée *la tuerie* de Gomont : affaire dans laquelle la plupart des habitants des villages voisins furent massacrés. Une croix rappelle le souvenir de cet événement. On pense que non loin du lieu où s'élève cette croix il existait jadis un couvent connu dans le pays sous le nom de Vaulny. (Voir, pour cette « tuerie », la Chronique de Jean Taté, qui nous donne, notamment, de fort intéressants détails sur les désastres dont souffrit cette région ardennaise aux temps des guerres de la Ligue.)

Eglise. — A l'abside, colonnes et chapiteaux sculptés, style Renaissance. Un chandelier pascal datant du seizième siècle. Au lieu dit les *Sablons,* il y eut une cense appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise de Reims : elle fut vendue le 2 mai 1791.

HOUDILCOURT-POILCOURT. — **Houdilcourt.** — H., 181. — E., 66. — D. C., 6. — D. A., 23. — D. D., 63. — Hect., 1,130. — B. P., Asfeld. — F. L., le premier dimanche de juin.

Poilcourt. — H., 230. — E., 71. — D. C., 5. — D. A., 25. — D. D., 65. — Hect., 788. — B. P., Asfeld. — F. L., le premier dimanche de juillet.

Ne formaient qu'une seule et même commune avant 1870. Le territoire s'étend sur les deux versants de la *Retourne* qui le traverse à peu près en son milieu de l'est à l'ouest. Le sol est, en grande partie, constitué par la craie blanche et 165 hectares d'alluvions. Grande carrière de craie pour l'empierrement des chemins; sur le chemin de Boult, extraction de grève; près de Poilcourt, fabrique de carreaux avec la terre blanche crayeuse.

Histoire. — C. de Reims. Poilcourt cessa d'être commune en 1828 et devint alors un écart de Houdilcourt pour redevenir commune distincte après la guerre de 1870. Turenne, lorsqu'eut été pris Château-Porcien, établit son quartier-général à Houdilcourt. C'est là que vinrent le trouver les députés de Château, qui avaient beaucoup à se plaindre de leur gouverneur.

Eglise. — Dans l'église de Poilcourt, à tour romane, pierre tombale de Jean de Coucy, 1622, qui fut l'un des amis fidèles de Henri IV.

Château. — Ancien château Louis XIII, ayant appartenu à la célèbre famille de Coucy. On y voit encore quelques curieuses plaques de cheminée.

Ecart. — Le *Ménil,* 33 hab.

JUZANCOURT. — H., 164. — E., 54. — D. C., 4. — D. A., 21. — D. D., 60. — Hect., 441. — B. P., Saint-Germainmont. — F. L., le dimanche après le 29 juin. — Cie P. — Ce territoire, qui n'a pas grande étendue, repose tout entier sur le versant droit de la vallée de l'*Aisne,* que recouvrent presque totalement les alluvions anciennes; la craie ne se montre à fleur de sol que sur une étendue de 8 hectares; les alluvions modernes occupent 76 hectares dans la vallée. A mentionner le *ruisseau de Villers-devant-le-Thour.* — C. de Vitry.

Eglise. — De la primitive église, reste un curieux portail du treizième siècle, mutilé sans doute, mais encore fort intéressant. Sur le tympan, une croix pattée dans un cercle; c'est une très originale décoration remontant au moyen âge. A l'intérieur, aucun vestige ancien. Signalons l'autel en marbre noir datant de la Restauration; une statue en bois de l'*Ecce homo*, non loin des fonts baptismaux; une scène de J. Wilbault : *Guérison de l'Aveugle né.* Sous la chapelle du sud, maintenant sacristie, se trouvait autrefois un caveau funèbre où furent ensevelis quelques membres des familles de Hezecques, de Coucy, de Dubois d'Ecordal, de Villiers. Dans la niche d'une piscine, en cette même chapelle, quelques noms pouvant indiquer des sépultures. Dans le cimetière entourant l'église, un cadran solaire, du dix-huitième siècle, et ne portant, selon l'usage, aucune sentence horaire.

Châteaux. — A Juzancourt, plusieurs familles nobles coexistèrent, et même résidèrent, à partir du seizième siècle, dans les deux châteaux; demeures sans grand apparat, qui subsistent encore, quoique transformées en maisons de culture. Le plus ancien de ces châteaux, le *château d'En Haut,* est probablement celui que fit construire, en 1644, « messire Nicolas de La Haye, chevalier, seigneur et vicomte de La Saulx, La Neuville et Juzancourt ». Il appartient, maintenant, à M. Manteau-Diancourt. L'autre château, qu'entourent de larges fossés, date seulement du dix-huitième siècle : c'est le *château d'En Bas,* propriété de M. Ernest Thiébaux. On y remarque une curieuse rampe d'escalier en fer forgé, de fort délicates boiseries, une très belle console de salon. (Voir Jadart, REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, année 1895, « une église rurale ».)

Ecarts. — La *Briqueterie,* 3 hab. — Les *Barres,* 2 hab. — Le *Château d'En*

Haut. — *Monte-aux-Vignes*, où se trouve une croix avec sa plaque de tôle ; on y lit : « *A la gloire de Dieu c'est crois est poszée à la dévotion de N.-Joseph Rifflard — Qui fut curé de Nampcelle-la-Cour, dans l'Aisne — Fils de feu Rober*



Château de Juzancourt

Rifflard et de Mag Le Moine. » Sur le sommet du plateau, « au-dessus des vignes », une croix assez délabrée que protègent quatre arbres de belle venue. — Le *Moulin à Vent*. N. C. Il n'existe plus de moulin sur le terroir de Juzancourt; celui qui se trouve en amont, sur le *ruisseau des Barres*, se nomme le *moulin de Tenor*, ou *Thenorgues*, terroir de Saint-Germainmont. — Les *Tombes*, où l'on découvrit, en 1873, de fort nombreuses tombes d'origine mérovingienne.

POILCOURT. — Voir *Houdilcourt*.

ROIZY. — H., 289. — E., 96. — D. C., 7. — D. A., 19. — D. D., 59. — Hect., 1,115. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Cie P. — Village au confluent de la *Retourne* et du *ruisseau de Saint-Loup*. La craie, avec quelques poches de grève crayeuse, affleure sur la plus grande partie du territoire, 991 hect. ; 40 hect. de limon argilo-sableux sur la rive droite du ruisseau de Saint-Loup ; une centaine d'hectares d'alluvion moderne, marneuse ou quelque peu tourbeuse. Deux sources assez régulières : la *Fontaine Saint-Jean* et la *Fontaine Perrier*. La voie romaine traversait jadis le village de Roizy, qui passe pour avoir été, dès son origine, un faubourg de Sault. — C. de Reims.

Eglise. — Le clocher fut reconstruit sur la base d'une tour datant du moyen âge ; ce qui donne alors, à cette église, un brevet d'antiquité.

Château. — Un ancien château. Il appartint à la vicomté de Sault-Saint-Remy.

SAINT-GERMAINMONT. — H., 945. — P. Fl., 8. — E., 282. — D. C., 8. — D. A., 21. — D. D., 59. — Hect., 1,569. — B. P., Saint-Germainmont. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — B. B., — Fanf. — S. T. — Hospice. —

T. — Village situé sur le revers d'une colline, au pied de laquelle coule le *ruisseau des Barres*. L'argile sableuse du limon recouvre les plateaux, 672 hect.; plus bas, affleure la craie blanche, 669 hect.; dans la vallée, 228 hect. d'alluvions modernes généralement argileuses et, parfois, tourbeuses, notamment proche la sucrerie. Quatre sources assez régulières : la *Fontaine Brimont*, où se trouvait la cense de Briquemont; la *Fontaine du Village; Derrière les Bois;* la *Fosse aux Chevaux*.

Histoire. — C. de Vitry. — Ce village, jadis siège d'un doyenné rural, environné d'un marais desséché puis devenu prairie, était enceint de fossés dont on voit encore les vestiges. Saint-Germainmont fut incendié et pillé pendant les guerres de la Fronde, en 1652, alors que les troupes de l'archiduc Léopold campaient dans la prairie de Gomont.

Eglise. — Sur une hauteur. Style ogival du quinzième siècle. Se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés : ces deux parties de l'édifice semblent être plus anciennement construites. Ne restent d'ailleurs de l'église primitive, datant du douzième siècle, que les transepts et le chœur. Contreforts sans ornements, tourelles tétragonales percées de créneaux ainsi qu'une partie



Eglise de Saint-Germainmont

des murs appartenant au chœur, et des transepts. A la jonction de ces transepts est une grosse tour carrée, percée sur chaque face de deux fenêtres plein-cintre encadrant deux autres fenêtres plus petites séparées par une colonnette avec chapiteau simple. Pierre sculptée; elle représente *la Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort* : inscription au millésime 1519. Magnifique lustre en bois sculpté. Sur le mur de la grande nef, à droite, une *Descente de Croix*, de J. Wilbault.

Château. — Une ancienne maison-forte qui devait, probablement, s'élever sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'*hospice Linard*. Fut résidence des Rogier, une célèbre famille rémoise, dont les biens échurent aux Thiérion, en dernier lieu. Jusqu'aux *bois du Seigneur* s'étendaient les fossés et les dépendances de cette maison-forte.

SAINT-REMY-LE-PETIT. — H., 85. — E., 19. — D. C., 13. — D. A., 16. D. D., 56. — Hect., 750. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit la Toussaint. — Village sur la rive gauche de la *Retourne;* l'un des plus pauvres de l'arrondissement. Le long de la rivière, 24 hect. d'alluvion; le reste du territoire est constitué par la craie blanche que recouvrent quelques grèves crayeuses ou des traces peu sensibles de sable argileux. Aucune source. — C. de Reims.

Ecart. — La *Gentillerie*, 23 hab.

SAULT-SAINT-REMY. — H., 169. — E., 64. — D. C., 6. — D. A., 20. — D. D., 60. — Hect., 962. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit le 12 octobre. — Le territoire de cette commune s'étend sur les deux versants de la *Retourne* qui le traverse par le milieu, de l'est à l'ouest. Sol presque totalement composé par la craie, 907 hect.; sur les bords de la Retourne, environ 48 hect. d'alluvion moderne, généralement marécageuse et marneuse; sur la hauteur, 8 hect. de limon argilo-sableux. Aucune source.

Histoire. — C. de Reims. Sault eut le titre de vicomté jusqu'en 1427; en cette même année, Armand de Sault léguait à l'abbaye Saint-Remy de Reims tous les droits féodaux dont jouissait cette terre.

Nous lisons dans la Nomenclature des Communes : « Ce village est entouré de fossés qui furent, autrefois, larges et profonds. L'origine de Sault, qualifié jadis de cité, est fort ancienne. Il existait à l'époque de la conquête gauloise par Jules César, et il fut incendié par les Romains. Restauré ensuite, il conserva son importance jusqu'au neuvième siècle, époque à laquelle les Normands le saccagèrent lors de leur irruption dans les Gaules. La tradition porte qu'une tante de saint Remy habita ce village; on montre même encore sa maison. Ce saint archevêque la visitait fréquemment; d'où, d'après la tradition populaire, le surnom de Sault. »

Voici, d'ailleurs, la légende que nous rapporte dom Ganneron : « La vie de saint Remy fait mention comment il visita une fois une sienne cousine qui demeuroit au village de Celtus... La susdite cousine de saint Remy, appelée Celsa, qui estoit dame du village et avoit receu le voile de virginité, invita une fois le saint évesque de se venir reposer chez elle, et saint Remy ne l'ayant voulu esconduire d'une si honneste requeste, entra chez elle et, après plusieurs discours de piété, comme il fut question de se mettre à table, saint Remy fit un beau miracle, multipliant un peu de vin qui estoit resté dans un tonneau, en telle sorte qu'il ruisseloit dans le cellier. De quoy estonnée et édifiée, la bonne dame donna son village de Saulx à saint Remy, pour son église. »



Eglise de Sault-Saint-Remy

Eglise. — Fort intéressante. Se compose d'une nef à trois travées plein cintre et de deux bas-côtés. Transepts plein cintre reconstruits; chœur

à voûte ronde et à cinq pans. Tour carrée, fenêtres romaines avec voussures à boudins. Entablement de l'abside à ornements dentelés. Le chœur et la tour, malgré leurs détériorations, ne sont point à dédaigner.

LE THOUR. — H., 545. — E., 163. — D. C., 10. — D. A., 26. — D. D., 63. Hect., 1,662. — B. P., Saint-Germainmont. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — Cie P. — Village au confluent des deux ruisseaux *Nizy-le-Comte* et le *Lor,* dont la réunion constitue les *Barres,* affluent de l'*Aisne*. Les plateaux sont couverts de limon, 760 hect.; la craie affleure sur les pentes, 698 hect.; et les alluvions modernes dans le fond des deux petites vallées, 204 hect. Exploitation d'un calcaire blanc-dur pour les constructions. Six sources assez abondantes ne tarissant presque jamais. La *Fontaine Blanche,* ainsi nommée à cause de son fond crayeux; puis, la *Fontaine de la Couture.*

Histoire. — C. de Vitry. Baronnie jadis fort importante. Elle comprenait six villages : Le Thour, Villers-devant-le-Thour — sans le domaine du Tremblot, — Juzancourt, Saint-Germainmont, Bannogne et Hannogne. Plus cinq villages sur lesquels cette baronnie, exerçant une justice partielle, avait, suivant les circonstances, des droits plus ou moins importants : Amagne, Grandchamp, Saint-Fergeux, Son, Herpy. « Le groupe principal, dit Jadart : l'Ancienne Baronnie du Thour en Champagne, resta complet, à peu près, jusqu'à la fin, avec une étendue de quatre à cinq lieues en longueur, trois ou quatre en largeur, une superficie de huit à neuf mille hectares, une population (en 1735) d'environ 375 feux. Le Thour était au centre de la baronnie, et n'eut jamais d'autre prééminence que celle de chef-lieu, à cause de sa forteresse, bâtie sur le bord d'un ruisseau par les premiers seigneurs, puis démantelée, vers le quinzième siècle, sans avoir été relevée. Ces premiers seigneurs provenaient d'une souche toute locale, sur laquelle se greffèrent des alliances avec les « maisons » voisines. Raoul du Thour étant mort en Palestine (1191), sa fille, Angélique, portait la terre de Thour dans la maison de Chimay; plus tard, en 1230, Marie de Chimay la portait dans la maison de Soissons. Et successivement, furent seigneurs de la baronnie : les de Soissons, les de Châtillon, les de Chabannes, les Cauchon de Maupas — ceux-ci à la suite d'un échange, en 1545, avec les héritiers de Claude Robineau, — les de Coligny. En 1711, Charlotte de Mailly — fille de Louis de Mailly qui avait épousé Marie de Coligny — faisait, par son mariage avec Emmanuel de Nassau, passer la baronnie dans la famille de Nassau-Siègen. Ils eurent un fils, Maximilien, qui se mariait à Amincie de Montchy-Senarpont. De ce mariage, naquit Charles de Nassau-Siègen, surnommé le « paladin du dix-huitième siècle ». Il se ruinait en prodigalités; si bien que, le 27 octobre 1773, il fut obligé de vendre la baronnie du Thour à Jacques Le Noir, notaire à Paris, lequel Jacques Le Noir la morcelait en terres de rapport.

Eglise. — Il y eut deux églises : l'une, aujourd'hui complètement détruite, était la chapelle du cimetière *Saint-Simon* — localité disparue, mais dont le cimetière subsiste toujours, celui du Thour, sur un tertre, à cinq cents mètres environ du village; — l'autre, actuellement paroisse, fut la chapelle castrale, détruite en partie, puis reconstruite sur son emplacement même : la cour de l'ancien château rasé en 1432 par Jean de Luxembourg. Elle conserve des travées, et ses chapelles latérales nous montrent certains débris d'architecture qui reportent sa construction au treizième siècle. Au rétable du maître-autel, dans un encadrement sculpté provenant, comme le tableau lui-même, de Chaumont-la-Piscine (voir Chaumont), une toile attribuée à Wilbault : *la Prédication de saint Berthauld;* au mur, à gauche : *l'Annonciation,* de Wilbault; appartint, jadis, à l'abbaye de La Valroy (voir Saint-Quentin-le-Petit). A signaler une belle grille du serrurier Reneuf. L'extérieur de l'église est sans caractère.

Châteaux. — Une forteresse que nous décrit, comme suit, l'Extrait d'une

NOTE SUR LA BARONNIE DU THOUR, datant du quinzième siècle : « Le chasteau est en grande estoffe et fait en forme d'une tour à l'environ de laquelle il y a un circuit de haultes murailles et espesses contenant 64 toises de tour, toutes garnyes de tours, tourelles et eschauguettes, le tout en forme de tour à huit pans ; touttefois la couverture et charpenterie du logis est bruslée et fut ce fait du temps des dernières guerres de Haynault, ainssy qu'il est fait mention en la cronicque de Monstrellet où ledit chasteau est nommé... Touttefoys la place du logis se pourroit rabiller attendu la bonté des murailles et est ledit chasteau tout environné d'eaulx vives qui sourdent dedans les fossés larges et profonds merveilleusement. » C'est en 1342 que cette forteresse, visitée par Charles le Simple — nous dit une tradition sans doute inexacte, — Philippe le Bel, Louis d'Orléans, fut démolie par Jean de Luxembourg. Ses derniers restes disparurent vers 1720, environ ; en même temps que la tour voisine du pont fut abattue et remplacée par un tertre entouré d'ormes et surmonté d'un calvaire. En 1796, encore, nous dit M. Jadart, des pierres considérables provenant de ce fort en indiquaient son emplacement, aujourd'hui sans le moindre vestige du passé.

Un deuxième château, dit le *Château de Lassaux;* incendié et détruit en 1652. L'endroit où il s'élevait s'appelle, encore maintenant, *Lassaux.* Rappelons que Le Thour fut souvent ravagé et pillé, surtout pendant les guerres de la Fronde; presque totalement détruit par l'archiduc Léopold, par les troupes de Louis XIV et les soudards d'Erlach.

En 1645, Erlach amenait au prince de Condé une armée de brigands. Le souvenir de son passage en Thiérache est resté si longtemps vivant, qu'encore aujourd'hui « Erlach » signifie un bandit. Au Thour, ses soldats découvrent une famille cachée dans une étable à porcs; ils y mettent le feu. Ils grillent les pieds d'une vieille femme, à l'aide d'une pelle rougie au feu, pour obtenir d'elle l'indication de la cachette où elle cèle son argent. Tous les villages aux environs d'Attigny sont pillés, et la population subit les derniers outrages. Aussonce est brûlé; la plupart des habitants de la région champenoise ont été contraints à se réfugier dans Reims. En 1650, ces brigandages recommencent. Les nouvelles troupes sont conduites par un certain Reinhold de Rosen. Les récoltes sont belles; mais les paysans ne peuvent en profiter. « Le peuple mourait de faim contre son bien, contrainct manger les chevaux et charognes mortes et puttrifié... »

A Villers-devant-le-Thour, les habitants, réduits au tiers, n'ont d'autre demeure que l'église et des baraques dans le cimetière. La disette en grains est si complète qu'on ne peut ensemencer en 1652. Un manuscrit du temps porte que « cette guerre de la Fronde avait tellement ruiné et désolé le pays, qu'il ne restait plus de maisons à Condé ; Herpy n'en avait plus qu'une seule; Ecly ne conservait qu'une partie d'une espèce de halle... » De 3,500 habitants, la population de Rethel est descendue à 700; à Château-Porcien, de 500 feux il n'en reste que 100. De 68 baptêmes que signalent, en 1634, les registres d'Attigny, le chiffre descend à 15 en 1650, à 2 en 1651, à 1 en 1653 et 1654. A Coulommes, il ne reste plus que 3 ou 4 habitants. Lorsqu'en 1654, le jeune Louis XIV traverse Rethel, la ville, endettée de plus de 300,000 livres, ne peut mettre « pour toute parade, à sa porte, que les armes du roi ». (Voir dans Jadart, LES GUERRES DE LA FRONDE DANS LA BARONNIE DU THOUR : « les remontrances des fermiers de la baronnie du Thour sur les maux causés par les guerres de la Fronde, de 1649 à 1650. » Ces remontrances sont navrantes à lire.)

Il y eut, au Thour, jadis, des marchés fort considérables dont il ne reste, actuellement, nulle survivance, si ce n'est une assez grande place publique.

Ecarts. — *Rue de l'Allemagne*, en souvenir, dit la légende, des Saxons

envoyés au Thour par Charlemagne, après le baptême de Witikind. — Dans la *Carrière de l'Allemagne*, fut découverte une sépulture d'origine fort ancienne; toutefois, l'existence d'une villa carolingienne, au Thour, reste fort problématique. « Une portion du village, fait remarquer M. Jadart, comprend le *ban de l'Allemagne*, dit l'*Alemain;* ce dernier nom, très ancien, pourrait venir de l'existence, en cet endroit, à l'époque gallo-romaine, d'une colonie d'Allemands, *Alemani;* de même que nous trouvons, autour de Reims : Bourgogne, *Burgundia;* Germaine, *Germania*... indiquant, sans doute, les localités fondées par les Lètes, ou troupes barbares auxiliaires des Romains. » — Il y avait aussi : les *Vignes de l'Allemagne;* les vignes jadis existaient nombreuses sur les coteaux du Thour; on ne retrouve leur emplacement qu'à l'aide des lieuxdits. — La *Grande Rue*, 138 hab. — Les *Deux Moulins à Vent*. N. C. Les moulins du Thour, soit à eau, soit à vent, n'existent plus. — La *Briqueterie*. H. — La *Malaizé*, moulin datant du dix-huitième siècle, incendié en 1870 et non rebâti. Se trouvait sur le ruisseau du Thour à Saint-Germainmont. Son nom vient-il d'une exploitation difficultueuse et peu rémunératrice? — Le *Calvaire*. H. — La *Croix*, 6 hab.; ferme jadis très importante appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise de Reims. Nous extrayons du REGISTRE CONTENANT LES PAROISSES DE L'ELECTION DE RHEIMS SITUÉES ENTRE AISNE ET MEUSE, ET L'ÉTAT OU TERRUEL LES A TROUVÉES EN SA VISITE, *aux mois de janvier et février 1567 :* « Le Thour, au seigneur du Thour, y compris *Lasseaux* et la *Cense de la Croix*, avaient autrefois 120 mesnages et 46 charrues. Aujourd'hui 37 pleins mesnages et 12 demy-mesnages de pauvres femmes et seulement 14 charrues pour 18 laboureurs. Néanmoins les habitants sont taillez à 912 livres et paient 121 livres au Haynaut et 297 livres à Rocroi. Terroirs labourables médiocres, 1,000 arpens dont 200 aux habitants le reste censés des seigneurs. Frez, 50 arpens, 2 aux habitants, le reste au seigneur. On compte 106 maisons brûlées depuis cinq ans; il n'en reste que 18 debout après le *Château de Lasseaux* — ou mieux La Saulx — bruslé et l'église du Tour. » Ce château possède sa chapelle castrale sous le vocable de saint Patrice, dont l'église du Thour prit le nom.

La *Tournelle*, où l'on mit à découvert d'assez curieuses fondations. — Le *Saulx;* ancien fief, vicomté et seigneurie entre Le Thour et Lor, petit village de l'Aisne, domaine de la famille de La Haye qui fut, en 1644, rendu à Charles de Maupas, baron du Thour. Le château disparut au dix-septième siècle; mais son enceinte de fossés est encore visible. — *Gerzicourt*, 8 hab. Aujourd'hui, terre d'exploitation agricole; autrefois, domaine appartenant à l'abbaye rémoise de Saint-Pierre-les-Dames, dont les bâtiments étaient, primitivement, situés au lieu dit la *Vieille Cense*, proche des bois. Nous lisons dans ce même REGISTRE de Terruel, toujours à propos des ruines qu'occasionnèrent les guerres de la Fronde : « Hameau : autrefois 4 charrues, terroir 120 arpens, nul habitant au lieu; ny bastiment depuis 8 ans; sont retirez au Thour; font labour de 2 charrues. » — La *Grande Cense*, ancienne et très vaste maison de culture appartenant, aujourd'hui, à la famille Mouras. — *Bethancourt*, 77 hab. Il y eut, au treizième siècle, en cet endroit, un prieuré appartenant à l'abbaye Saint-Nicaise de Reims devenu, dès le quatorzième siècle, simple ferme. A Bethancourt, une terre assez importante, dite *Alodium de Hairimure* dans une charte de 1160, appartenant à l'abbaye de Saint-Hubert d'Evergnicourt, et que plus tard possédèrent les moines de Saint-Nicaise. « Cy-devant 29 mesnages, écrit Terruel, et 13 charrues; il n'y reste que 7 mesnages et 5 charrues et demi. On y compte 20 maisons brûlées ou démolies. » — *Saint-Simon*. Ainsi s'appelait une localité disparue, ayant son cimetière (actuellement celui du Thour) et son église, de laquelle relevait Bannogne, érigée en paroisse depuis, seulement, le dix-septième siècle. L'église de cette commune, d'ailleurs, est sous le vocable de saint Simon, de même qu'au quinzième siècle une chapelle

qui se trouvait dans l'ancien cimetière du Thour. — Un lieu dit la *Pierre à l'Eau bénite* tire son nom du bénitier que l'on y déposait lors des enterrements à Saint-Simon.

VIEUX-LES-ASFELD. — H., 267. — E., 93. — D. C., 2. — D. A., 22. — D. D., 62. — Hect., 666. — B. P., Asfeld. — F. L., le cinquième dimanche après Pâques. — Cie P. — Le territoire s'étend sur la rive gauche de l'*Aisne*, dont les alluvions argileuses, 208 hectares, sont assez humides. Le limon, 168 hect., et la craie blanche, 290 hect., se partagent le reste du sol. Près de Vieux, dans la vallée, gravier de l'Aisne composé de craie, de silex noirs, de galets de calcaire jurassique. Pas de sources. Au sortir du village, à droite de la route conduisant à Brienne, furent trouvés dans une grévière un large couteau en silex blond et de nombreuses dents de mammouth. Il serait alors probable qu'à l'époque glacière cette région fut habitée. — C. de Vitry.

Eglise. — Dans une chapelle de l'église, se voient la pierre tombale de Jacques de Ham, seigneur de Bercy, 1585, et le personnage de ce même Jacques en costume du temps. (Voir AVAUX.)

Château. — Jadis, à Vieux-les-Asfeld, un château fortifié — avec pressoir banal — dont il ne reste plus trace.

Ecarts. — *L'Ecluse*, 5 hab. — *Maison Blanche*, 7 hab. — Les *Deux Moulins à Vent*. N. C. — *Saint-Amand*. Au sud de Vieux, au lieu dit Saint-Amand, on rencontre une croix sur l'emplacement, affirme la tradition, d'un ancien monastère.

VILLERS-DEVANT-LE-THOUR. — H., 573. — E., 174. — D. C., 6. — D. A., 24. — D. D., 62. — Hect., 1,614. — B. P., Saint-Germainmont. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — Le limon recouvre presque tout le territoire, 1,505 hectares, ne laissant affleurer la craie blanche que sur 104 hect. En outre, 32 hect. d'alluvion moderne sur le bord du *ruisseau des Barres* qui longe la limite nord-est. Carrières de craie, souterraines ou à ciel ouvert. Aucune source.

Histoire. — C. de Vitry pour l'histoire de Villers-devant-le-Thour (voir LE THOUR). Terruel, que nous citions sous cette rubrique, écrivait dans son REGISTRE, 1657 : « Le village a esté entièrement bruslé il y a quatre ans; n'estant resté que quatre maisons; les habitans n'habitent à présent encore que dans des huttes et dans leur fort autour de l'église. » Nous lisons, à propos de ces « huttes », dans la « PROCURATION DES HABITANTS DE VILLERS-DEVANT-LE-THOUR, 21 novembre 1657 : Par devant nous, Nicolas Bouhourdaire et Poncelet Nautré, notaires du baillage de la baronnie de Thour, soussignés, furent présents en leur personne les manans et habitants du village lesquels ont nommé, choisi... la personne de Arnoult Roger lieutenant... pour faire entendre et connoître les maux qu'ils ont soufferts depuis le commencement de l'année 1649... qui les aurez contrains de quitter leur demeure du dit Villlers et eux réfugier en plusieurs et divers lieux avec le peu qu'ils peuvent sauver pour eux subsister, le reste ayant été perdu et dissipé par l'armée de l'archiduc Léopolle qui avoit campé au dit Villers et terroir d'y celui le 24e août de l'année 1650, perdu et dissipé entièrement tous les grains et même en ladite année d'auparavant, en 1649, les dits habitants ayant perdu, pillés entièrement de tous leurs biens meubles qu'ils avaient retiré dans des caches — des caves, les anciens souterrains de refuge dont on retrouve des galeries sous la grande rue du village — par l'armée du sieur Durlacq — le fameux Erlach dont les soldats ne furent qu'un ramassis de brigands — qui ont séjourné dix-neuf jours entiers au dit Villiers et même brûlé les pressoirs du dit lieu... » Ces pressoirs banaux nous indiquent que la vigne était cultivée, jadis, à Villers. Et plus bas, dans cette

même Procuration : « ... Au mois d'août de la même année 1652, notamment le 19 est survenue l'armée des ennemis conduite par le duc de Lorraine, Vittenberq et autres généraux — Charles IV, duc de Lorraine, alors allié des Espagnols, puis, en 1654, leur prisonnier, Frédéric, duc de Wurtemberg — qui ont brûlé et pillé tellement et entièrement le village de tous bâtimens quelconques, même les grains et toutes choses quelconques, qu'il n'y a resté que quatre corps de logis sans aucune grange, ni étable, ni aucuns grains, le tout ayant été entièrement hâché et brûlé par le feu et même neuf et dix hommes tant tués que blessés en leur corps défendant du péril de la vie et du vial général... ce qui a contraint depuis les dits habitants dans un déplorable état de misère et se réfugioient dans l'église et cimetière du dit lieu où ils sont encore à présent sans pouvoir faire aucun labourage à cause des passes des troupes ennemies et celles de Sa Majesté... » La seigneurie de Villers fut, environ vers 1616, réunie à celle de Thour.

Eglise. — L'une de nos plus intéressantes, style ogival du treizième siècle. La porte a gardé toutes ses lignes d'architecture remontant à la fin du douzième siècle, ou au commencement du treizième, sauf le tympan que l'on enlevait en 1855, pour y placer un vitrail. Le porche qui précédait le portail a disparu, probablement au dix-huitième siècle, mais la saillie de l'archi-volte et des colonnes sur la muraille indique qu'il faisait corps avec elle et protégeait l'entrée de l'église contre les intempéries. M. J. Hubert a, dans ses Monuments historiques, donné de cette église une description où M. Jadart a relevé quelques erreurs (voir Jadart dans Revue historique ardennaise : une *Eglise rurale.*) Le maître-autel est en marbre, style fin du dix-huitième siècle, et, en marbre aussi, les gradins fort beaux provenant d'une église détruite de Reims. Au-dessus un vaste rétable d'origine plus ancienne : les bases sont en pierre avec plaques de marbre noir, appliquées sur toute la devanture. Les quatre colonnes en marbre veiné, 2 mètres de haut, sont munies de chapiteaux corinthiens qui supportent un large entablement dominé par deux vases de fleurs sur les côtés. Au milieu, un socle où repose une statue de la Vierge, très ancienne et mutilée; aux angles latéraux, deux riches consoles avec têtes de chérubins; au centre, un tableau entouré d'arabesques, de fruits, de fleurs en guirlandes. De très nombreux — et quelques-uns excellents — tableaux : la *Sainte Trinité*, d'après la peinture attribuée au Guide et que l'on voit dans l'église Saint-Jacques de Reims; remplace une *Descente de Croix* enlevée sans doute pendant la Révolution; de même qu'a disparu une *Annonciation*; — puis *la Transfiguration*; — *Jésus parmi les Docteurs*; — *Dation des clefs à saint Pierre*; — *le Christ servi par les Anges*; — *le Mariage de la sainte Vierge*: — *l'Assomption*, d'après les copies des originaux faits au Louvre; — *l'Adoration des Bergers*, école flamande. Dans la chapelle sud, le rétable nous offre, en relief, le *Mariage de la Vierge* et la *Fuite en Egypte*. Une dizaine de statues, trois en pierre, les autres en plâtre, sans aucune valeur. Sur la cloche on lit en lettres gothiques miniscules : « *Je suis la cloche banale — De la ville de Doncheri sur Meuse.* »

Ecarts. — *Malaize*. N. C. — Le *Moulin*, 6 hab. — La *Râperie*, 18 hab. — Le *Tremblot*, 15 hab., où se serait trouvée jadis une importante ferme appartenant aux Templiers et qu'entouraient des trembles. Mais la tradition est fort inexacte, car les « dénombrements » que l'on possède des commanderies avoisinant Merlan et Boncourt, ne font aucune mention du Tremblot. Elle appartint principalement à l'abbaye Saint-Martin de Laon, par suite de la donation faite par Philippe le Bel. Et cette même tradition ajoute, pour rester dans la vraisemblance, que le roi aurait « confisqué » Tremblot aux Templiers. On voit en ce lieu quelques vestiges d'une ancienne route que l'on suppose avoir été chaussée romaine. Nous lisons dans le Registre de Terruel : « Le Trembleaux maintenant désert et sans bastiment — en 1675, après les guerres qui

ravagèrent cette région — les habitants résident à Villiers; 9 ménages, 4 charrues. terroir labourable : 200 arpens environ. » Cette ferme fut mise en vente, le 31 mars 1791, au bureau du district de Rethel, sur la mise à prix de 58,532 livres : « Appartenant, dit « l'affiche » ci-devant aux religieux de Saint-Martin de Laon, consistant en huit corps de bâtiment, environ 96 verges de jardin et 872 jours de terre en une seule pièce. » — Les *Godaillers*. Rappellent quelques hobereaux de petite noblesse ayant, au siècle dernier, habité Villers.

La famille Frizon, de Reims, possédait à Villers un fief appelé *Frizon*, dont il ne reste plus trace dans les lieuxdits. A signaler aussi le lieu dit *Crèvecœur*, sans doute ancienne terre ayant appartenu à la famille de Suzanne, « seigneurs de Crèvecœur et de Villers-devant-le-Thour. » Le fief se trouvait à Alland'huy.

III. CANTON DE CHATEAU-PORCIEN.

Ce canton comprend seize communes : Château-Porcien, Avançon, Bannogne-Recouvrance, Condé-les-Herpy, Ecly, Hannogne-Saint-Remy, Hauteville, Herpy, Inaumont, Saint-Fergeux, Saint-Loup, Saint-Quentin-le-Petit, Seraincourt, Sévigny-Waleppe, Son, Taizy.

Il est borné : au nord, par les cantons de Chaumont-Porcien et de Novion-Porcien; à l'est, par ceux de Rethel et de Juniville; au sud, par celui d'Asfeld; et à l'ouest, par le département de l'Aisne. Arrosé par l'*Aisne*, la *Vaux*, le *ruisseau de Saint-Fergeux*. Sol très fertile.

16,994 hab.; 2,184 élect.; 22,597 hect.

CHATEAU-PORCIEN. — H., 1,267. — P. fl., 50. — E., 378. — D. A., 10. D. D., 48. — Hect., 1,731. — B. P., Château-Porcien. — F., le dernier samedi de janvier; le mardi qui précède le dimanche de la Passion; le 8 juin; le 24 août et le 28 octobre. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — S. T. — T. — Château-Porcien s'étend sur les deux rives de l'*Aisne*. Le territoire se partage entre les alluvions modernes dans la vallée de l'Aisne, les alluvions anciennes sur le versant de cette vallée, la craie marneuse dans les dépressions et, au-dessus, la craie blanche.

Histoire. — C. de Vitry. Dans les Capitulaires de Charlemagne — écrit J. Hubert, — le pays de Porcien est désigné sous le nom de *Pagus Porticensis*. Ce pays s'étendait jusqu'à la Meuse, puisqu'il est dit dans l'ancienne chronique de Mouzon, qu'Othon, comte de Porcien, fit bâtir sur ses terres le château de Warcq. On voit aussi dans la même chronique que saint Arnoul, martyr, sortant de la forêt de *Froidmont*, fut assassiné sur les confins des pays de *Porcien* et de *Castrice*, pres du village de *Gruyères*.

Le Porcien eut, de tout temps, des seigneurs renommés. Hucbald est défait en 870 par Garlache, comte de Castrice, et Frédéric son fils est tué à Warcq en 900, par Erlebalde, seigneur de Mézières. Roger, l'an 940, accompagne le roi Louis dans le Porcien, et y perd une bataille; il était aussi comte de Laon. Hugues, l'un de ses fils, tenait encore le Porcien en 980. Manassès, comte de Porcien, et de Rethel, beau-frère d'Eble de Roucy, perd, en 1065, le château de Sainte-Menehould, que lui enlève l'évêque de Verdun. Roger, un de ses fils, lui succède pour le Porcien, et après sa mort, Roger, fils de son frère Renaud, le remplace et fonde, en 1087, le prieuré de saint Thibaut. Roger laisse d'Ermengarde Othon, comte de Warcq, et Sybille qui porte en mariage le Porcien à Godefroy, comte de Namur.

Une de leurs filles épouse Henri de Châtillon, lequel, en 1143, établit le prieuré de Notre-Dame pour l'abbaye de saint Nicaise. Godefroy, son fils et son successeur, laisse d'une fille de Raoul du Thour, Raoul qui le remplace. Raoul

meurt, laissant d'Agnès de Bazoche, entr'autres fils, Raoul qui lui succède, quoique Isabelle sa sœur eût porté une grande partie du Porcien à Nicolas de Rumigny. Raoul fait, en 1263, avec Thibaut, comte de Champagne, un échange de biens du Porcien pour d'autres biens situés vers Bazoche, ce qui donne à Thibaut le titre de comte de Porcien : cependant les descendants de Raoul conservèrent ce même titre qui fut porté par une fille à la maison de Montchâlons. Jacques de Montchâlons vendit Arches en 1263 à Louis de Flandre, comte de Rethel et, quand il mourut sans enfant, le Porcien retournait en entier au comte de Champagne. Philippe le Bel, devenu héritier pour partie du comté de Porcien par sa femme Jeanne de Navarre, le donna, en 1303, à Gaucher de Châtillon, connétable de France, en échange de Châtillon-sur-Marne. Jean de Châtillon le vendit, en 1395, à Louis, duc d'Orléans, dont le fils, Charles, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, le vendit à son tour en 1435, pour sa rançon, à Antoine de Croy, seigneur de Renti. Antoine mourut en 1475, après avoir commencé une reconstruction magnifique du château de la ville principale du Porcien.

Son petit-fils, Philippe, était en même temps prince de Chimay, duc d'Arschot, comte de Porcien et de Beaumont, seigneur d'Avesnes, de Chièvres, etc. Il mourut en 1549, après avoir achevé le château et réparé les portes de la ville. Charles, son frère, comte de Seninghen, lui succéda et laissa de Françoise d'Amboise un fils nommé Antoine, qui épousa Catherine de Clèves, et obtint du roi Charles IX l'érection du comté de Porcien en principauté, puis l'adjonction à ce comté de la baronnie de Montcornet, Logny, Harcy, Rocroi, Sainte-Menehould et autres, « pour tenir le tout à foi et hommage du comte de Champagne. » Antoine mourut sans postérité, le 5 mai 1567; alors la principauté passa à Philippe de Croy, son cousin, mort en décembre 1595, et dont le fils, Charles de Croy, vendit le Porcien, en 1608, à Charles de Gonzague, duc de Mantoue.

En 1659, le cardinal Mazarin acquit la principauté de Porcien, en même temps que le Rethélois, et la donna à son neveu Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, dont la fille, Marie-Charlotte, épousa Louis de Vignerot, marquis de Richelieu. Leur fils, Armand-Louis, duc d'Aiguillon, possédait encore la principauté en 1769. — Château-Porcien avait quatre portes, celles de la Barre, de la Sonvue, de la Morteau et de Liesse. Dans l'enceinte de la ville se trouvaient le prieuré de Saint-Thibaut, dont l'église sert aujourd'hui de paroisse, un Hôtel-Dieu fondé en 1300 par Gaucher de Châtillon, avec une maladrerie et une chapelle, dont les revenus étaient assignés à un prêtre pour enseigner le latin, et une école gratuite de filles, établie en 1721 par Pouhier, régent. Elle fut dirigée par des Filles de l'Enfant-Jésus. (Voir J. Hubert : GÉOGRAPHIE DES ARDENNES.)

Les annales de cette malheureuse petite ville — nous dit Rayeur (voir ses VARIÉTÉS ARDENNAISES) — ne sont qu'un long martyrologe qui nous est raconté par Jean Taté, greffier de la ville de Château-Porcien, dans sa CHRONIQUE. Cette chronique commence à l'année 875 et se termine en 1748 : toutefois, le récit des événements antérieurs au seizième siècle est singulièrement écourté. Il n'acquiert de l'ampleur qu'en abordant la période des guerres de religion. Ce qui en fait surtout les frais, ce sont les fléaux de tout genre qui s'acharnent sur la malheureuse ville : souffrances pendant les sièges, horreurs de l'assaut, pilleries des gens de guerre, incendies, orages, inondations, famines, pestes. La lugubre séquelle des calamités connues défile sous nos yeux, nous donnant en soixante-dix-sept pages l'effrayant résumé des douleurs d'une cité pendant dix siècles.

D'abord, le plus grand des fléaux : la guerre, à peu près continue sur ce point de la frontière. C'est le prince d'Orange qui, avec son armée d'hérétiques,

pille le bourgeois; ou bien la guerre qui éclate entre « réalistes et ligueux ». L'on se ferme dans les villages et dans les censes; on convertit les églises en forteresses; on fait bonne garde de nuit comme de jour. Ou bien encore, c'est « monsieur Grovestin » qui passe avec ses bandes pillardes; ce terrible ogre hollandais, qui a laissé sur les bords de l'Aisne une si formidable réputation.

Mais l'ennemi n'a pas toujours aussi facilement raison de Château-Porcien. Il arrive que la cité résiste. Sa population subit alors les rigueurs du siège. La liste en est longue des sièges soutenus par la petite place. On n'en compte pas moins de quatre ou cinq au cours du dix-septième siècle. Et ce ne sont pas des simulacres de siège pour sauver l'honneur. Celui de 1617 dura quinze jours, et celui de 1653 s'accompagne de souffrances que l'on devine sous la sécheresse du style de notre greffier : « Jugez de là dans quel estat de misère étoient réduits les bourgeois sans maisons, ayant esté surpris. L'église fut ensuite le refuge des incendiez quy y faisoient du feu, et y couchoient, les restes des maisons estant occupé par les soldats, habitants d'icelle, leurs proches parents et plusieurs de la campagne; tout étant rempli de monde, maisons, granges et escuries jusqu'à douze et quinze ménages dans des maisons... »

Deux siècles durant, ces passages de troupes étrangères ou françaises — les armées du roi laissent derrière elles autant de dévastations que celles de l'ennemi — ruinent presque annuellement la population de Château.

Il est cependant un fléau que les habitants redoutent encore plus; c'est l'incendie. En 1619, le feu se met au faubourg de la Morteau; douze maisons sont brûlées; vingt-quatre sont incendiées dans le même faubourg en 1628. Dix ans plus tard, le feu de joie pour fêter la naissance de Louis XIV « fut changé en un feu de tristesse, » les flammes ayant consumé les maisons bâties sous le château. Cent quatre-vingt maisons sont ruinées par un incendie au temps de la Fronde. Et ces énumérations se continuent au dix-huitième siècle. C'est une femme qui, « broyant de la chanvre sous sa cheminée, » met le feu au faubourg de Liesse; l'incendie dure huit jours, et trente-cinq maisons disparaissent. En 1730, le feu se déclare au Grand-Culot avec tant d'intensité qu'il se voit de Rethel : douze maisons brûlées. Trois ans après, le feu prend « chez une vieille femme qui avait un chauffoy en son lit, » et consume les plus belles maisons de la ville dans le quartier de la Halle. Il fallut l'intervention de l'intendant et la reconstruction de la ville sur un plan nouveau pour mettre fin à ces sinistres multipliés, qu'expliquaient d'ailleurs l'étroitesse des rues — quelques-unes n'avaient que douze pieds de large — et les toitures en chaume.

Quelle lugubre histoire celle de Château-Porcien! La colère du ciel se déchaîne sur elle comme la colère des hommes. Elle se manifeste sous des formes terribles : la peste, la famine, et le fléau qu'en style ardennais Taté appelle les « nuées ». En 1567, nuée si violente que l'on est réduit à faucher les seigles; en 1580, nuée qui renverse les tours des portes, des remparts et du château; en 1661, nuée si épouvantable « qu'il n'y avoit personne qui ne trembloit de peur, » et qui emporte l'arbre des *Cinq Cerceaux*, ainsi nommé de ce qu'il était gros comme cinq poinçons.

Les nuées, on le voit, tiennent une grande place dans la chronique de Taté; la plus terrible fut celle de 1688. Les vallons furent submergés; les eaux coupèrent le cours de l'eau à l'Aisne et firent remonter la rivière vers Château-Porcien, « ce qui donna grande allarme au peuple. » Le moulin de Château tournait en remontant du costé de Taizy. »

Ces grandes inondations sont généralement suivies de maladies pestilentielles. Tantôt ce sont des « fièvres chaudes. » Les pauvres mouraient de faim, mais les riches « se rendoient pitoyables à cause de la mortalité qui enlevait les riches comme les pauvres. » Tantôt c'est la peste qui éclate. « D'abord

qu'une maison estoit surprise de cette maladie, le chirurgien qui estoit gagé de la ville pour cela estoit obligé d'en avertir pour barricader les portes et fenestres et mettre sur la porte un bouchon de paille afin de se donner la garde de communiquer avec lès gens de la maison, et on leur fournissait l'eau et les choses nécessaires à la vie, avec deffense à ceux des maisons attaquées de jetter aucune eau n'y immondices en la rue. »

Ces épidémies se poursuivent jusque dans le dix-huitième siècle. Château-Porcien se voit alors successivement atteinte de la « suette, » ainsi désignée parce que les sueurs étaient le seul remède; d'un mauvais air qui a causé un « rhume et des fluctions, » — peut-être notre influenza? — d'un « grand rhume qui était comme une espèce de clavaux. » La CHRONIQUE fournirait de précieux renseignements à celui qui voudrait écrire l'histoire de nos épidémies.

Et à toutes ces calamités s'ajoutent encore bien d'autres horreurs! On a vu les loups « étrangler les grands et les petits et déterrer les morts des cimetières. » Fréquemment les glaces emportent les ponts, les hivers rigoureux font périr les vignes, les longues pluies ruinent les récoltes.

Ce qui achève de rendre douloureuse la lecture de Taté, c'est que tous ces fléaux s'y trouvent présentés non point par catégorie, comme nous venons de le faire, mais année par année dans un pêle-mêle effroyable. Prenons au hasard une page de la CHRONIQUE : 1617, assiégé par le maréchal de Bassompierre et les troupes du duc de Guise; — 1619, 12 maisons brûlées à la Morteau; si grande quantité de souris que l'eau des puits en fut infectée; — 1624, dyssenterie; — 1625, stérilité générale; — 1626, famine; — 1628, 24 maisons brûlées à la Morteau; et la lamentable litanie se continue!



Eglise de Château-Porcien

Eglise. — Très ancienne. Sur les murs intérieurs et extérieurs, d'intéressantes inscriptions qui s'étendent du quinzième siècle à la Révolution. Une nef principale et quatre travées. Les parties les plus remarquables sont la façade et la tour qui la surmonte. La flèche est réputée l'une des plus belles du diocèse de Reims.

Dans la chapelle Saint-Eloi, au milieu du rétable en menuiserie qui surmonte

l'autel : *Saint Eloi*, de N. Wilbault. Au mur gauche du sanctuaire, *Saint Thibault, patron de Château-Porcien*, attribué à N. Wilbault. Ornait sans doute le rétable de l'autel consacré à saint Thibault, et qu'aujourd'hui surmonte une statue.

Chapelle de l'hospice de ville; dans un bel encadrement en marbre se voit le *Triomphe de la Religion après la Révolution*, de J. Wilbault. Même sujet, mais plus grandement traité, qu'à Sévigny-Waleppe.

A l'Hôtel de ville, suspendues au mur, cabinet du maire : six vues des ruines de l'ancien *château* qui dominait la ville. Peintures sur toile collées sur bois avec cadre en bois peint vert, de J. Wilbault.

Château. — Bâti sur un rocher escarpé et presque perpendiculaire du côté de la ville, le château avait double enceinte de fortifications, avec tours, souterrains et fossés. Ces tours, dans l'une desquelles on battait monnaie, étaient la plupart surmontées de flèches; la tour la plus grosse et la plus élevée était décorée d'une grande flèche dorée en partie, et d'une galerie d'où l'on découvrait tout le pays. Ce château avait une porte d'entrée en arcade, très hardie par sa hauteur et sa largeur; il contenait l'église paroissiale de Notre-Dame. Les guerres — il soutint plusieurs sièges, notamment en 1617, 1650, 1652 et 1653, — les ouragans et le défaut d'entretien contribuèrent à la ruine de ce château; on utilisa les débris des fortifications pour établir l'Hôtel-Dieu et les écoles publiques incendiées le 2 juin 1776.

Rappelons ce qui subsiste, aujourd'hui, de ce château-fort. Deux tours seu-



Ruines du château à Château-Porcien

lement ont conservé leur base et un rez-de-chaussée voûté; mais les fossés et les mamelons existent encore ainsi que la motte féodale où s'élevait le donjon. Dans l'enceinte du château (environ 5 hectares), pas d'autre bâtiment que l'habitation du gardien. De ce sommet (148 mètres d'altitude), une fort jolie vue sur la vallée de l'Aisne depuis Rethel jusqu'à Avaux. La tradition garde le souvenir des drames horribles qui eurent pour théâtre le *Trou Macaire*, affreux cachot sous l'une des tours du château.

Ecarts. — La *Briqueterie*. H. — Le *Château*. H. — La *Croix*. H. — La *Malaize*. H. *Saint-Paul*. H. — La *Ferme de Pargny*, 12 hab. H., — Le *Moulin Saint-Lazare*. Rappelle le moulin de la *Maladrerie* qui se trouvait sur le revers de la colline,

dite de *Naudin,* proche la route de Condé à l'endroit où se voit encore la petite chapelle devenue la *grange Saint-Lazare.* Une fenêtre de la façade nord a conservé sa forme gothique et ses colonnettes. A l'intérieur, côté droit, une inscription gravée sur pierre, mais illisible en partie. Cette maladrerie fut détruite aux temps des invasions anglo-bourguignonnes.



Maladrerie ou chapelle Saint-Lazare à Château-Porcien

AVANÇON. — H., 394. — E., 119. — D. C., 7. — D. A., 10. — D. D., 50. — Hect., 2,099. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — Cie P. — Sol d'une composition très simple : 1,032 hectares de craie blanche recouverts, sur une superficie à peu près égale, par le limon à deux étages qui, souvent, est d'une grande épaisseur. Sable argilo-calcaire jaunâtre pouvant servir à l'amendement de l'argile sableux rougeâtre, sans carbonate de chaux, qui le surmonte. Cet argile rouge convient pour la fabrication des briques, et le sable argileux pour le mortier.

Village jadis entouré de fossés, ayant sa prison publique, et beaucoup plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui. — C. de Reims.

Eglise. — Remarquable abside du douzième siècle. Epitaphes relatives à la famille d'Avançon.

Ecart. — Le *Moulin à Vent.* H.

BANNOGNE-RECOUVRANCE. — H., 528. — E., 167. — D. C., 11. — D. A., 21. — D. D., 55. — Hect., 1,901. — B. P., Bannogne. — F. L., le dimanche avant la Toussaint. — Cie P. — Le sol de cette commune se compose de limon sur les plateaux (1,293 hectares) et de craie blanche dans les dépressions. Le limon a, parfois, plus de 4 mètres d'épaisseur; l'argile rougeâtre qui en forme, assez généralement, la partie supérieure, n'a pas plus d'un mètre. Ni source, ni ruisseau n'arrosent ce territoire. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* N. C. Depuis longtemps disparu, comme, d'ailleurs, les autres moulins à vent de la contrée. — Le *Chemin du Château,* 69 hab.; le château de Bannogne date du dix-septième siècle. — *Grande-Ruelle,* 3 hab. — *Recouvrance,* 205 hab.; formait, autrefois, une commune distincte.— *Ruisselois,* 10 hab. — *Rouy,* ferme assez importante, dans un vallon encaissé. Fut, jadis — alors s'appelait Rouysseloy, — hameau appartenant à l'abbaye de Signy, et ensuite aux Jésuites de Reims (voir Le Thour). La *Cote d'Aquilmont,* où se trouvait un ancien fief de la baronnie du Thour, appartenant, en 1741, à messire André de Godet, seigneur de Vadenay, et relevant de la principauté de Nassau, comme faisant partie du fief de Neuflize, dont une branche de la famille Cauchon avait pris le nom. La *Chapelle de la Vierge.* H. — *Côte de la Chapelle.* — On voit encore, au sommet de cette côte, une ancienne et fort petite chapelle, restaurée de nos jours : elle se trouve au bord du chemin de Saint-Fergeux à Liesse. De presque tous les villages, autrefois, partaient des

chemins conduisant au pèlerinage de Notre-Dame de Liesse, dans l'Aisne : nombreux sont les lieuxdits qui font allusion à ces voies. De cette chapelle, indiquée par Cassini, et station de pèlerins, on découvre, à l'ouest, la cathédrale de Laon.

CONDÉ-LES-HERPY. — H., 225. — E., 77. — D. C., 2. — D. A., 12. — D. D., 49. — Hect., 1,155. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — C[ie] P. — B. B. — Village au confluent de l'*Aisne* et du *ruisseau de Saint-Fergeux,* d'où son nom : Le mot Condé rappelant en géographie : la « rencontre de deux cours d'eau ». Dans la vallée, alluvions modernes argileuses; sur les flancs du petit vallon où coule le ruisseau de Saint-Fergeux, craie marneuse avec indice de limon; plus haut, la craie blanche; alluvions anciennes entre Condé et Herpy. Exploitation de briques.

Histoire. — C. de Vitry. En 1338, Gaucher de Châtillon, connétable de France, comte de Porcien, acquit moitié de la terre de Condé et y fit bâtir une maison de campagne. Comme tous les villages voisins de Château, Condé eut beaucoup à souffrir des différents sièges de cette ville. Une quinzaine de ses habitants périrent à la tuerie de Gomont : enfin Condé fut entièrement détruit pendant les guerres de la minorité de Louis XIV.

Eglise. — Curieuses dalles du treizième siècle. Toiles de Wilbault : *L'Assomption; — Anges jouant avec des fleurs et des cornemuses.*

Ecarts. — Les *Moulins à Vent.* H. — Le *Ciseau,* 3 hab. — Le *Moulin de Nandin.* — La *Chapelle Saint-Lazare;* rappelant, sans doute, une léproserie.

ECLY. — H., 485. — E., 134. — D. C., 4. — D. A., 8. — D. D., 45. — Hect., 936. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — B. B. — T. — S. T. — Territoire accidenté qui s'étend sur la rive droite de la *Vaux.* Les alluvions anciennes reposant sur les marnes crayeuses constituent la plus grande partie du sol; les marnes affleurent sur une surface de 148 hectares; dans la vallée, alluvions modernes partiellement couvertes de prairies. Terres d'excellente qualité. Sources nombreuses. Sucrerie.

Histoire. — C. de Vitry. Village d'origine ancienne, traversé par une voie romaine. Les voies romaines — écrit Rayeur : TROUÉE DES ARDENNES — qui partout ailleurs recouvraient le territoire d'un tissu serré de routes grandes et petites, s'écartent de l'Ardenne et de l'Argonne, elles n'osent s'y aventurer. Une seule s'enfonce dans la forêt redoutable, c'est la voie romaine qui reliait Reims à Trèves. Elle entrait dans le département proche d'Aussonce, traversait la Retourne à Bignicourt, l'Aisne auprès de Voncq et s'engageait dans la dépression utilisée par le canal des Ardennes; mais, arrivée au Chesne, au lieu de suivre la voie naturelle de la Bar, marchait sur Stonne, coupait la Meuse à Mouzon, la Chiers à Carignan, et la frontière entre Williers et Florenville. Naguère encore, cette route pouvait être suivie, et elle subsiste même en certains endroits et sert de chemin agricole. Deux autres routes traversaient le pays, mais s'arrêtaient à la lisière de la forêt des Ardennes. L'une se détachait de la voie de Reims à Trèves auprès de Stonne, passait à Iges et se terminait peut-être auprès d'Aiglemont. L'autre partait de Reims et, par Roizy, Château-Porcien, Ecly, Sery, Novion, Viel-Saint-Remy, Launois, Barbaise, Gruyères, Fagnon, Prix, Warcq, aboutissait aux environs d'Arches comme la précédente.

Les guerres de la Fronde furent si désastreuses pour le village d'Ecly, qu'en 1654 il ne restait plus qu'une seule maison : celle qui fut nommée la *Grande-Cour.* Le 21 mars 1814, un engagement meurtrier, proche d'Ecly, entre 200 Russes et la garde nationale de Rethel : la ville de Mazarin en fut châtiée par l'arrivée de 30,000 hommes qui y séjournèrent trois semaines.

Ecarts. — Le *Hameau de Torin*, 15 hab. — *Boulans*. H. — Le *Moulin de la Rayé*. H. — Partie du *Moulin de la Fosse*.

HANNOGNE-SAINT-REMY. — H., 417. — E., 120. — D. C., 15. — D. A., 23. — D. D., 56. — Hect., 1,808. — B. P., Bannogne. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin le 29 juin. — Cie P. — Les alluvions anciennes constituent la plus grande partie du sol ; 1,536 hectares. Elles sont utilisées pour la fabrication des briques. Craie blanche et craie marneuse. Une source abondante à



Maison de chaume à Hannogne-Saint-Remy

Bray, au point de séparation des marnes et de la craie. Au bas du village, une fontaine dont les eaux très connues des pèlerins sont supposées faire des cures merveilleuses.

Ecarts. — La *Maison du Bois*. H. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — La *Briqueterie*. — *Saint-Remy*. — *Bray*, 43 hab. : vestiges d'un ancien village ayant appartenu à l'abbaye de Signy. Sur le territoire de Bray, au lieu dit les *Haies*, furent découvertes plusieurs tombes de l'époque mérovingienne, et même quelques sépultures de date plus reculée, dont l'une « à incinération ». Dans un ravin, au-dessous de la ferme de Bray, un tumulus dit la *Fosse*, d'origine inconnue. En fouillant le sol de la terre dite à l'*Argent*, on trouva quantité d'anciennes monnaies romaines. — La *Chapelle*, où se rencontrèrent, proche la « fontaine miraculeuse », lorsque fut reconstruite la chapelle, quelques curieux vestiges de tombes. — L'*Épine Dameras*, rappelant une famille d'artisans très habiles à forger les croix. M. Jadart nous apprend qu'un Hubert Dameras laissa sur les événements locaux, de la fin du dix-huitième siècle, un manuscrit assez intéressant.

HAUTEVILLE. — H., 230. — E., 88. — D. C., 9. — D. A., 13. — D. D., 42. — Hect., 561. — B. P., Château-Porcien. — F. L., la Pentecôte, — Hauteville est dans la vallée de la *Vaux* qui reçoit le *Son* comme affluent. Dans le fond de la vallée, alluvions argileuses ; 6 hectares de craie blanche. Le reste du territoire se partage entre la craie marneuse et le limon. Quatre sources abondantes et régulières. — C. de Vitry.

Château. — Il y eut à Hauteville un château-fort dont on voit encore les ruines et les fossés. Il semble avoir été détruit quelques années avant la Révolution. Il occupait l'emplacement même, affirme la légende, de la maison où naquirent sainte Oliverie et sainte Liberette (voir CHAUMONT-PORCIEN).

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Blancmont*, 2 hab. — Le *Château*. H. — La *Maison de la Cour*. H.

HERPY. — H., 315. — E., 100. — D. C., 3. — D. A., 13. — D. D., 51. — Hect., 1,065. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dernier dimanche d'août. — B. B. — Cie P. — Le territoire s'étend sur la rive droite de l'*Aisne*; alluvions modernes, 232 hectares; craie blanche à fleur de sol, 689 hectares, recouvert par le limon, 144 hectares sur la hauteur entre Herpy et Condé. — C. de Reims.

Eglise. — Date du seizième siècle, sauf la tour construite en 1445. La nef incendiée fut, en grande partie, reconstruite vers la fin du dix-septième siècle. Cette tour massive et quadrangulaire bâtie en craie, sur le portail à l'ouest, conserve son caractère d'autrefois. Elle est percée d'ouïes en plein cintre avec tympan et colonnette divisant la baie en deux parties, comme dans les clochers romans. A l'étage inférieur, elle forme un porche décoré de deux figures et de deux écussons dont un aux armes de France. Au pilier de ce porche, à gauche en entrant dans l'église, une inscription gothique; elle rappelle l'année où fut posée la première pierre de cette tour. Sur le pilier de la porte d'une maison voisine de l'église, une autre inscription gothique rappelant la restauration, en 1614, du presbytère. Se remarquent dans l'église de curieuses dalles d'origine ancienne. Les trois autels sont surmontés de rétables avec colonnes de marbre, f ontons et vases de style Louis XIV. Dans le fond de chacun d'eux, un tableau. Les autels latéraux remontent à 1782. Au rétable du maître-autel: *L'Assomption*, attribuée à N. Wilbault; au rétable de l'autel, dans la chapelle gauche: *La Vierge donne le rosaire à saint Dominique*, de N. Wilbault; au rétable de l'autel, dans la chapelle côté droit : *Sainte Claire chassant les Sarrazins*, de J. Wilbault. On invoque quelquefois sainte Claire, sans doute à cause de son nom, pour la guérison des maux d'yeux.

Ecart. — Le *Moulin à Vent de l'Epinette*. Herpy fut tellement ruiné aux temps des guerres de la Fronde qu'il ne lui restait plus qu'une seule maison.

INAUMONT. — H., 263. — E., 99. — D. C., 6. — D. A., 10. — D. D., 42. — Hect., 474. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — Cie P. — Village sur le penchant d'un coteau entre la *rivière de Vaux* et le *ruisseau d'Inaumont*. Dans la vallée, alluvions modernes; sur le versant gauche de la vallée, marnes crayeuses; sur la hauteur et sur la pente s'inclinant vers le *Plumion*, alluvions modernes. Huit sources peu considérables : elles tarissent en temps de grande sécheresse. A Inaumont, prennent naissance les *Monts de Sery*. (Voir, plus loin, leur description spéciale, sous la rubrique: SERY.)

Châteaux. — Deux châteaux à Inaumont : l'un qui fut détruit depuis la Révolution; l'autre plus ancien, dont on voit quelques traces : il fut saccagé et rasé pendant les guerres de la Ligue.

SAINT-FERGEUX. — H., 493. — E., 143. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 49. — Hect., 2,550. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 5 septembre. — S. T. — Le sol se partage entre la craie marneuse, 896 hectares; la craie blanche, 504 hect.; les alluvions anciennes, 1,082 hect.; et les alluvions modernes, 60 hect. La marne est exploitée pour l'amendement des terres limoneuses. Territoire assez raviné, abondant en silex qui servent à

l'empierrement des chemins. Sept sources, dont une toute petite traversant le village; celle du *Chaudion*, qui, seule, ne tarit point. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du seizième siècle. Décoration et sculptures fort belles. Au mur du transept, partie droite : *La Résurrection de Jésus-Christ*, toile de J. Wilbault; partie gauche : *La Vierge donne le Rosaire à saint Dominique*, même sujet mais moins grand, qu'à Herpy. Dans la nef, deux agréables tableaux de peintre inconnu : *Départ et Retour de l'Enfant prodigue*.

Château. — Le château de Saint-Fergeux fut reconstruit — alors que régnait Henri IV — en briques, avec pavillons, hautes toitures et campanile. Il en subsiste quelques bâtiments, et les fossés en forment encore l'enceinte dans le bas du village. Mais ne reste aucun vestige de la maison-forte, qu'au moyen âge eut Saint-Fergeux.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — *Juliocourt*, 8 hab. — *Chaudion*, 65 hab. qui fut un ancien riche domaine, appartenant à l'abbaye de Signy.

SAINT-LOUP-CHAMPAGNE. — H., 325. — E., 120. — D. C., 10. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 1,577. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — Village au fond du vallon dans lequel coule, par intermittence, un petit ruisseau. La craie blanche (873 hect.), le limon (680 hect.), et les alluvions modernes (24 hect.), se partagent le territoire que traversait jadis la voie romaine. — C. de Vitry.

Eglise. — Offre quelques restes non dédaignables d'architecture gothique flamboyante. Vestiges de gracieux vitraux datant du seizième siècle.

Ecarts. — Le *Château*, 9 hab. — La *Fosse-Saint-Loup*. Henri III régnant, les calvinistes ravagèrent l'église du village. Or, ils trouvèrent dans une châsse le pouce de saint Loup, le patron de la paroisse. Ils le prirent pour aller le jeter dans un marais voisin. Mais plus ils marchaient, plus devenait lourd le poids de ce pouce ; tellement lourd qu'il ne leur fut plus possible d'avancer. Aussi l'enterrèrent-ils à l'endroit même où ce fardeau avait épuisé leurs forces : endroit qui se nomme aujourd'hui la *Fosse-Saint-Loup*. En ce lieu fut érigé, pour rappeler cet événement extraordinaire, un monument — surmonté d'une croix avec inscription commémorative — qui renferme cette singulière relique.

SAINT-QUENTIN-LE-PETIT. — H., 282. — E., 91. — D. C., 14. — D. A., 24. — D. D., 59. — Hect., 895. — B. P., Bannogne-Recouvrance. — F. L., le deuxième dimanche de juin. — Cie P. — Village sur le *ruisseau de Sévigny*. — Dans le fond de la vallée, une faible étendue d'alluvion moderne ; craie blanche sur les flancs, et, sur les plateaux, 695 hect. de limon. Au milieu de la craie se trouvent des nodules tuberculeux durs, pesants, jaunâtres, remarquables par leur forme mamelonnée : on les emploie, sous le nom de *buquands*, pour l'empierrement des routes. A signaler la *source de Saint-Prix*, qui tarit de façon aussi fréquente que le *ruisseau de Sévigny*. — C. de Reims.

Eglise. — A mentionner deux beaux reliquaires en bois sculpté ; puis quelques toiles des dix-septième et dix-huitième siècles, parmi lesquelles une vierge enguirlandée de fleurs.

Ecarts. — La *Briqueterie*, 3 hab. — *Grand-Fosse*. — *Maison-Neuve*, 11 hab. — Le *Pleu*, 4 hab. — Les *Deux Moulins à Vent*. N. C. — La *Valleroy*. H. Où fut une abbaye célèbre dont il ne reste plus que quelques pierres éparses. Cet antique monastère ne tardait pas à déchoir de sa régularité et de son observance primitives, si ferventes, à l'origine, 1148, qu'elle lui valut l'admiration de la contrée et les largesses des seigneurs et du peuple lui-même. Avec le régime de la commende, au seizième siècle, les revenus cessèrent en partie d'être affectés à leur destination charitable, et firent la fortune de personnages et de familles étrangères au pays. Le relâchement s'introduisit en même temps

dans la vie monastique; et en dernier lieu, les moines, fort peu nombreux, reconstruisaient leur abbaye plutôt comme un lieu de plaisance que comme une demeure cistercienne. Ils y vivaient dans l'abondance et le bien-être d'une vie opulente, ce qui fit scandale autour d'eux et provoqua la violente et furieuse envie qui causa leur perte. Dans leur complaisance pour la noblesse militaire, les habitants de Saint-Quentin-le-Petit reprochèrent aux religieux de la Valleroy « d'avoir plus de revenus que des officiers généraux qui consacrent leur vie pour soutenir la couronne sur la tête de l'auguste maison royale. » En réalité, ce fut le Tiers-Etat, et non la noblesse, qui se fit adjuger les domaines monastiques, vendus au district de Rethel le 17 mai 1791, sur la mise à prix de 33,872 livres 12. (Voir Jadart : REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, le *Cahier de doléances de Saint Quentin-le-Petit.*)

SERAINCOURT. — H., 700. — E., 207. — D. C., 12. — D. A., 18. — D. D., 51. — Hect., 1,620. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — Cie P. — B. B. — Fanf. — Le territoire de cette commune, l'un des meilleurs du canton, est, en grande partie, occupé par les alluvions anciennes, 1,204 hect.; 352 hect. de marne crayeuse sur les versants de la vallée; 64 hect. d'alluvion moderne dans le fond de la vallée. Un assez grand nombre de sources.

Histoire. — C. de Reims. Le nom de Seraincourt est inscrit dans les annales de l'ordre des Templiers, qui y possédaient plusieurs maisons religieuses. La seigneurie de Seraincourt, après leur avoir appartenu, fut dévolue aux chevaliers de Malte, sous le titre de commanderie. En 1776, le seigneur de la paroisse de Seraincourt était le commandeur de Boncourt, qui résidait à Paris. On a trouvé, sur le territoire de cette commune, des tombes en pierres qui renfermaient, outre des cadavres, des restes d'armes et d'insignes qui avaient appartenu aux chevaliers. On pense que c'est à *Sazy* et à *Chaumontagne* que se trouvaient les maisons religieuses. Le *pouillé* du diocèse de Reims fait mention d'une chapelle à Chaumontagne. Les titres anciens et les papiers historiques ont été détruits lors d'un incendie qui consuma une partie du village, en 1750.

Ecarts. — Les *Moulins*. H. — Le *Sazy*. H. — Le *Hameau Forest*. H. — *Chaumontagne*, 14 hab. Situé au nord de Seraincourt; dut, avec son bois, faire partie du village, à l'origine. Il se composait de deux fermes dans l'une desquelles se trouvait une chapelle dédiée à saint Jean-Baptiste et où, au siècle dernier, on disait la messe chaque semaine. Les terres qui dépendaient de ces fermes étaient de 756 arpents en labour et de 180 arpents en bois, le tout valant, en 1788, un revenu de 6,450 livres.

SÉVIGNY-WALEPPE. — H., 633. — E., 196. — D. C., 17. — D. A., 27. — D. D., 61. — Hect., 2,411. — B. P., Bannogne-Recouvrance. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — Fanf. munic. — S. T. — Sévigny est sur un petit ruisseau qui prend naissance près de Waleppe : 1,911 hect. de limon sur les plateaux; 288 hect. de craie blanche dans les vallons, autour de Sévigny; 184 hect. de craie marneuse, près de Waleppe. Exploitations de *buquands*, pour l'empierrement des routes. A la limite des trois communes, Sévigny, Hannogne et Saint-Quentin, se trouve, sous le limon, du sable pur, que MM. Meugy et Nivoit font remonter à l'époque tertiaire. Un assez grand nombre de sources arrosent le territoire.

Eglise. — Fort intéressante. La tour fut refaite au dix-septième siècle. A signaler un curieux autel en bois sculpté. Une chapelle conserve la sépulture de la famille Chabiel de Morière. Au rétable du maître-autel, dans un encadrement très riche en marbre rouge, style Louis XVI, le *Triomphe de la Religion*, tableau attribué à J. Wilbault. La « Religion », entourée d'anges,

apparait radieuse : « Les bons se réjouissent en la voyant, tandis que les méchants restent confondus. » Mêmes personnages et même scène qu'au tableau de la chapelle dans l'hospice de Château-Porcien, fait en 1802. Celui-ci, sous le



Eglise de Sévigny-Waleppe

bas, à gauche, est signé : « J. Wilbault, à Château-Porcien ». Pour cette œuvre, sans doute sa dernière, car elle précéda d'une année la mort du peintre, Wilbault reçut 96 francs. (Voir Jadart : NICOLAS ET JACQUES WILBAULT. Plon et Nourrit, 1886.)

Château. — Reconstruit au seizième siècle; car certaines parties sont de date évidemment plus reculée. Chapelle castrale, célèbre dans la région et consacrée à Notre-Dame de Champfort. Plusieurs appartements de ce castel furent décorés par J. Wilbault; mais de ces peintures, ne reste aujourd'hui que des fragments.

Ecarts. — Le *Pont des Aulnes*, 6 hab. — *Bois du Fay*, 6 hab.; c'est à l'entrée de ce bois, affirme la tradition, qu'Ebroïn fut vainqueur de Pépin, en 679. Le bois du Fay fut donné, en 1148, à l'abbaye de Valleroy par Hugues de Roucy, alors seigneur de Sévigny. — *Waleppe*, 85 hab.; hameau jadis assez important qui, en 1152, appartint, sous le nom de ferme, au monastère de Bonnefontaine. — La *Montagne des Gens d'Armes*, dit aussi : le *Champ des Morts;* monticule à 300 mètres environ, au nord de Waleppe, formant l'extrémité d'un plateau étendu, dont la terre est crayeuse, blanchâtre. Alors qu'en cet

endroit ils extrayaient du silex pour empierrer le chemin allant à Renneville, les ouvriers rencontrèrent une assez considérable quantité d'ossements humains. Les fouilles furent faites plus profondément : elles mirent à jour (année 1881) quatre cents squelettes provenant d'un lieu de sépulture mérovingienne. — Le *Moulin*. Le moulin s'élève sur un monticule, dans une propriété particulière à l'ouest du village. Construit en forme de tour assez élevée. Ses murailles, en craie, ont une large épaisseur. L'ouverture carrée par où l'on pénètre, à l'intérieur, n'est décorée d'aucune moulure; mais elle est encore munie de sa porte en fer primitive qui remonte probablement au quinzième siècle. Cette porte est haute de 1 m. 75 sur une largeur de 90 centimètres. Son armature, très ouvragée, est presque intacte. Elle est garnie d'une série de petites arcatures gothiques, de clous fleuronnés, de têtes faisant saillie et, à la porte centrale, d'un petit personnage en pied.

SON. — H., 217. — E., 83. — D. C., 6. — D. A., 13. — D. D., 44. — Hect., 903. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Le village est à l'entrée d'une petite vallée où coule un ruisseau que forment plusieurs sources. Dans le fond de la vallée, 40 h. d'alluvions modernes ; sur les flancs et sur le plateau suivi par la grande route, 336 hect. de marne crayeuse donnant d'excellentes terres ; 120 h. de craie blanche sur les points les plus élevés ; 407 h. de limon argilo-sableux. — C. de Vitry.

Moulin banal de Sévigny-Waleppe

Ecarts. — Les *Cambuses*, 24 hab. — Le *Vieux-Moulin*, 8 hab. — La *Digue*. — Le *Pâtis-Longueville*. H. — L'*Espérance*. H.

TAIZY. — H., 220. — E., 65. — D. C., 2. — D. A., 9. — D. D., 50. — Hect., 911. — B. P., Château-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 22 septembre. — Cie P. — Le village s'étend sur la rive gauche de l'*Aisne* et s'adosse à un coteau de craie marneuse, 96 hect. Dans le fond de la vallée, alluvions modernes, 68 hect. Le reste du territoire est constitué par la craie blanche, à fleur de sol dans la partie méridionale, 328 hect., ou couverte par des alluvions anciennes, 427 hect. Les religieux de Chaumont avaient le droit de mener paître leur bétail sur le territoire de Taizy, « jusqu'à Perthes en Champagne, et de faire tirer de la pierre ou craie en la carrière de Taizy. » — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Villette*. H. — *Villeneuve-les-Taizy*. H. — *Saint-Pierre*, 6 hab. — *Taizy-le-Vieux*; Taizy est d'origine fort ancienne ; nous voyons en effet que saint Remy, dans son testament, donne la dîme de Taizy, ainsi que celle de plusieurs autres villages, pour l'entretien de quarante veuves.

IV. CANTON DE CHAUMONT-PORCIEN.

Ce canton comprend vingt communes : Chaumont, Adon, Chappes, Doumely, Draize, Fraillicourt, Givron, la Hardoye, Logny-les-Chaumont, Mainbresson, Mainbressy, Montmeillant, Remaucourt, Renneville, Rocquigny, la Romagne, Rubigny, Saint-Jean-aux-Bois, Vaux-les-Rubigny, Wadimont.

Il est borné : au nord, par le canton de Rumigny ; à l'est, par ceux de Signy-l'Abbaye et de Novion-Porcien ; au sud, par le canton de Château-Porcien ; et à l'ouest, par le département de l'Aisne. Arrosé par la *Vaux*, le *Hurtaut*, la *Malacquise*, la *Planchette* et plusieurs ruisseaux. Sol argileux, froid, mais généralement fertile ; d'assez nombreuses parties boisées. Commerce de grains et de bestiaux. Beaucoup de pommiers, donnant de fort bon cidre.

6,987 hab. ; 2,129 élect. ; 17,407 hect.

CHAUMONT-PORCIEN. — H., 904. — E., 259. — D. A., 22. — D. D., 46. — Hect., 2,490. — B. P., Chaumont. — F., le mardi de la semaine sainte ; le mardi qui précède le 16 juin ; le mardi précédant le dimanche qui suit le 14 septembre ; le mardi d'avant Noël. — F. L., le dimanche qui suit le 14 septembre. — Cie P. — T. — S. T. — Fanf. — La gaize, les marnes crayeuses — qui donnent d'excellentes terres pour la culture du froment, — les alluvions anciennes, les alluvions modernes, se partagent le territoire, assez accidenté. Près de Pagan, marne grise compacte, qui sert à l'amendement du sol. Carrière de silex pour l'empierrement des routes, notamment au moulin Fréal. Nombreux cours d'eau.



Chaumont-Porcien

Histoire. — C. de Vitry. Chaumont n'offre d'autres annales, véritablement intéressantes, que celles de son abbaye, l'une des plus anciennes du diocèse rémois, et dont l'origine remonte au cinquième siècle. Elle aurait été fondée par saint Bertauld, fils de Théodulus, roi d'Ecosse, et de sa femme Berthe. Voici ce que nous lisons dans un ancien cartulaire :

« Bertauld était né pour la vertu, car ayant visité, dans la dix-septième année de son âge, les saints lieux de Jérusalem, il prit, quelque temps après, la résolution de quitter son pays et de fouler aux pieds les couronnes et les sceptres pour embrasser une vie pauvre et solitaire : ce qu'il exécuta généreusement. Il sortit donc de la cour de son père, accompagné seulement d'un fidèle ami nommé Amand. Et comme ils étaient incertains du chemin qu'ils devaient prendre, Dieu leur envoya un lion pour leur servir de guide. Ils le suivirent et, après un long et pénible voyage, arrivèrent à la ville de Château-Porcien. Ensuite, ayant poursuivi leur chemin, ils arrivèrent à la montagne de Chaumont, lieu désert et affreux que Dieu leur avait destiné pour leur demeure. Ce lieu de Chaumont s'appelle en latin *Calvus mons*, à cause qu'il n'y avait pas de bois sur le sommet de cette montagne, tout le pays en étant rempli. Saint Bertauld vécut très saintement sur cette montagne, accompagné de son cher Amand et de plusieurs autres disciples qu'il y avait attirés par l'éclat de ses vertus et de sa vie exemplaire.

« Deux saintes filles nommées Olive et Liberette furent du nombre. Elles étaient natives du village de Haute-Ville à deux lieues de Chaumont. Elles considéraient saint Bertauld comme leur père spirituel, et pour être plus à portée de recevoir ses leçons, elles se bâtirent chacune une petite cellule séparée, dans le bois, à un quart de lieue de Chaumont, auprès desquelles cellules il y avait deux fontaines qui retiennent encore aujourd'hui leurs noms. Les habitants du pays viennent par dévotion puiser de l'eau de ces fontaines qui est salutaire pour les fébricitants.

« Cependant les habitants du pays, tourmentés par les mauvais esprits et affligés par une grande quantité d'insectes de toute espèce, attribuaient toutes ces calamités à ces saints hommes, et prirent la résolution de les chasser. Mais voyant saint Bertauld faire tous les jours des miracles en ressuscitant des morts et guérissant les furieux et les fous, chassant et purgeant le pays de tous ces insectes, ils commencèrent à revenir de tous leurs préjugés et à avoir pour lui et pour les siens une grande vénération, et à les regarder comme leurs dieux tutélaires.

« En ce temps-là florissait saint Remy, archevêque de Reims. Saint Bertauld, ayant entendu parler de la sainteté de ce grand archevêque, alla le trouver. Saint Remy le reçut avec joie et le mit au nombre de ses enfants spirituels, et après l'avoir fait prêtre et lui avoir permis de construire un oratoire pour célébrer les saints mystères, il le renvoya dans sa solitude, où il vécut saintement avec ses disciples. Enfin, consumé par ses travaux et ses austérités, plein de jours et de bonnes œuvres, ayant vécu soixante et treize ans dont il en passa cinquante-trois dans la vie érémitique, ayant donné le soin de son troupeau, du lion et de sa sépulture, qu'il voulut être sur cette montagne, à son cher et fidèle Amand, il mourut l'an de J.-C. cinq cent vingt-cinq, le 16 de juin, jour auquel on célèbre sa fête dans le diocèse de Reims et l'abbaye de Chaumont. »

Un grand nombre d'ermites vinrent grouper leurs cabanes autour du modeste oratoire et, pendant de longs siècles, continuèrent l'œuvre du fondateur. En 1078, ils eurent pour successeurs des chanoines réguliers de Saint-Augustin, auxquels Roger II, comte de Porcien, construisit une église, bénite en 1082 par saint Arnould (voir A. Lannois, curé de Thugny : NOTICE SUR L'ABBAYE DE CHAUMONT). « Cette église, écrit Jean Taté, avait été bâtie sur la montagne, au-dessus du château du dit comte, qui lui servait de campagne ; et a été enterrée dans la dite église, Adélide, la comtesse, femme de Roger II, et l'a dotée de gros biens. » La vie pour les moines, grâce aux dons, aux libéralités qui leur arrivaient de toutes parts, s'écoula relativement douce, facile, on peut même ajouter, dans l'abondance ; troublée toutefois, à intervalles, par les incur-

sions de l'ennemi, français ou étrangers, et par les querelles de seigneur à seigneur. Ils durent souvent, aussi, se défendre contre la convoitise, la rapacité, la violence des ducs ou des comtes qui, de protecteurs, devenaient volontiers oppresseurs. Le droit d'amortissement — nous dirions aujourd'hui le droit légitime d'accroissement, — impôt levé par Philippe le Bel sur les biens ecclésiastiques, afin de compenser les droits de mutation qui ne frappaient point les propriétés des mainmortables, fut très sensible à l'abbaye de Chaumont. Force lui fut de s'endetter, de vendre à perte. Les religieux de Signy profitèrent de l'aubaine.

Aux temps des guerres entre Anglais et Français; pendant toute la crise de la Jacquerie, l'abbaye fut pillée, et ses moines, ne se sentant point assez défendus contre les bandes armées par les quatre sergents qu'avait, en 1368, envoyés Charles V, se retirèrent en partie dans la « maison de refuge » qu'ils possédaient à Reims, rue Saint-Pierre-le-Vieil. Plus tard, vers 1523, nous voyons, par « la déclaration des terres, seigneuries, prés, maisons, censes, censives, rentes et redevances appartenant aux religieux, abbé et couvent de l'église et monastère monseigneur saint Bertauld de Chaumont en Chaumontois, » que l'abbaye est redevenue riche. Elle possède, notamment : l'église de Chaumont; maints héritages situés au ban et finage du dit Chaumont; la cense de Chaligny au-dessous du château de Chaumont; les censes de Trion, de Lutel, de Flay; des propriétés et des redevances à Pargny, à Rivière-d'Aisne, Remaucourt, Logny, Adon, Doumely, Bégny, Givron, Wasigny, Saint-Fergeux, Château-Porcien, Son, la Hardoye, Mainbressy, Saint-Jean-aux-Bois, Rocquigny, Gerigny, Vassogne, Herbigny, Thorain, Justine, Jumigny, Avançon, Gomont, Laon, Heppe, Reims, Hauteville, etc. et combien encore d'autres plantureuses localités!

Eclate la Réforme, que provoqua la scandaleuse et lucrative vente des indulgences imaginée par le sceptique et fastueux pape Léon X. S'ensuivent les si funestes guerres dites de religion. Henri de Guise, prince de la maison de Lorraine, devient le chef des catholiques. Dans leur enthousiasme, ils multiplient les processions, ces fameuses *processions blanches,* parce que tout processionnant devait être vêtu de blanc, semblable à une aube. « On y portait, dit Claude Leleu, croix, bannières et sonnettes à la main, et l'on s'en allait sonnant devant toutes les églises et les lieux où l'on passait. Là, il y avait station. » Souvent, des paroisses se rencontraient en chemin et manifestaient leur dévotion par un tumulte incroyable. A Reims, nous dit Taté, « il arrivait plus de 10,000 personnes par jour, que les Rémois traitaient avec pain et vin; et on a compté plus de 80,000 hommes en procession en ladite ville, reçus à table par les Rémois et les grands seigneurs sans distinction populaire. » Est-ce exagéré? Dom Ganneron affirme que « du 22 juillet au 25 octobre 1583, arrivèrent à Reims 72,409 personnes, venues des diverses parties de la France. » On pense bien que les religieux de Chaumont ne restèrent point indifférents. Ils entraînèrent, chiffre énorme pour l'époque, 200 personnes, en même temps que de Rethel partaient 1,460 fidèles, 912 de Château, 500 de Nouvion, 364 de Wasigny, 82 de Sery, 400 d'Attigny...; et encore ne faisons-nous point l'énumération complète. Ce qui n'empêcha point notre abbaye d'être assiégée, pillée et brûlée par les calvinistes de Sedan; puis, plus tard, le désastre de 1589 — les royalistes combattant contre les Ligueurs et se rencontrant à Chaumont — qui laissa les lieux claustraux dévastés; et enfin le siège de 1591 par lequel ils furent « entièrement ruynés ». Resta, seule, « la maison abbatiale fort incommode et indécente pour la célébration du service divin. » Alors, à la suite d'un procès sur lequel s'étaient greffés maints incidents, mille et mille difficultés, l'abbaye — messire Etienne Gallinet, aumônier du roi, étant abbé commendataire — fut transférée à environ une lieue et demie plus loin;

non sans nombreux dangers, car Mansfeld, gouverneur de Luxembourg, ravageait la région; et, aussi, au grand mécontentement des religieux, qui regrettaient leur aride montagne.

En 1627, était terminé le nouveau couvent, qui fut nommé *Chaumont-la-Piscine*, en souvenir d'une fontaine dont les eaux, raconte la légende, avaient, en ce même endroit, rappelé saint Bertauld à la vie. Quelques années plus tard, en 1650, ce monastère était assiégé et mis à sac par le comte de Grandpré, qui guerroyait avec des troupes espagnoles pour le compte de Turenne. Plusieurs religieux furent massacrés sans pitié; les autres furent liés, rançonnés, frappés comme des bêtes de somme.

Nous lisons dans les AFFICHES DE REIMS, 1772-1792 : « La *Piscine*. A louer les domaines de *l'abbaye de Chaumont-la-Piscine*, pour entrer en jouissance en 1791, savoir : les *fermes* de Play, Trion, Pargny, du Lutteau; les *fermes* de Logny; les *censes* de la Croix, Brice-Bolle, la Motte-aux-Cailloux, Delvincourt, Liberette; les *prés et dixmes* de Chaumont; les *fermes* d'Adon, Remaucourt, Saint-Fergeux et Avançon; les *dixmes* d'Adon, Doumely, Givron, Pagan, Wadimont, Rubigni, Vaux, Remaucourt, Begni; les *bois* de Saint-Fergeux; les *moulins* du Lutteau et de Bogni; les *vignes* d'Herpi; trois *maisons* sises à Reims, rue du Cadran-Saint-Pierre. S'adresser à Me Sohier de Berlize, à Château-Porcien; à Me Laignier, greffier au grenier à sel de cette ville; ou à Me Vignon, notaire et procureur à Chaumont; 9 juin 1788. » — VENTE, le 18 janvier 1791, des fermes appartenant à la mense abbatiale : *censes* de Brice-Bolle ou la Barrique; *cense* Delvincourt; *cense* de la Croix, à Chaumont. — Puis, le 2 mai 1791, mise en vente, sur le prix de 23,016 livres, de l'église et des « batimens composant la mense abbatiale et conventuelle de l'abbaye. » — Le 22 août 1791, VENTE du jeu d'orgues « qui se trouve dans l'église des ci-devant Prémontrés »; la dite vente, le 1er septembre, dans le réfectoire des capucins de Rethel.

Les moines se disséminèrent, après le décret du 12 juillet 1790, abolissant les vœux monastiques et supprimant les ordres religieux; puis, le 17 février 1791, le directoire du district de Rethel ordonna la vente de l'abbaye, ainsi que de ses terres, prés et ferme de Lucquy. L'adjudicataire fut, pour 50,300 livres, M. Dessain, procureur de la commune, à Reims.

En partant de Remaucourt pour aller à Saint-Fergeux, on rencontre quatre murailles, ruines, sans doute, d'une grange appartenant, jadis, au monastère; plus loin, une ferme sur la porte de laquelle on voit, au-dessus, cette date : 1758; et dans la cuisine, une plaque de cheminée, datant de 1628, aux armes de l'abbé. Entre cette ferme et ces restes de grange, s'élevaient, sur ce même sol en culture maintenant, l'abbaye et son église.

Eglise. — Moderne. Date d'environ douze années. L'ancienne église, dont les matériaux servirent à faire l'école de garçons, avait été construite en 1677 sur la montagne où s'adosse le village. On a conservé la plaque de fondation, quelques tableaux anciens, et les remarquables fonts baptismaux qui datent de l'époque romane. La vieille église possédait d'assez nombreuses reliques. Elles furent disséminées pendant la Révolution. La tête de saint Bertauld put être sauvée et fut, en 1802, transférée derrière le grand autel. Elle se voit, aujourd'hui, dans une châsse de cuivre placée sur l'autel latéral, côté droit de l'église actuelle, entre une statue de saint Bertault et une statuette bleue de « sainte Olive » debout, le buste un peu courbé et les mains jointes comme pour la prière.

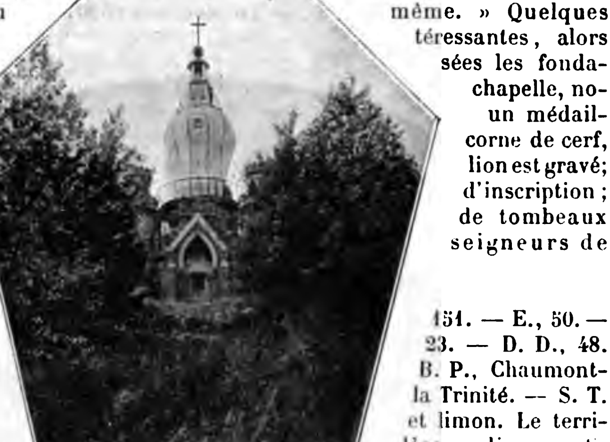
Château. — Jadis, s'élevait un château sur le sommet de la montagne qui domine la contrée. Il appartenait à la famille de Boisgelin lorsqu'il fut détruit sous la Révolution.

Ecarts. — *Pagand*, 32 hab. — Le *Moulin Fréal*. — Le *Marais*. N. C. — Le *Moulin Tinois*. N. C. — *Bois-Livoir*, 4 hab. — *Châtaignier*. N. C. — Les *Chesnières*,

8 hab. — Le *Luteau*. 5 hab. — *Mauroy*, 31 hab. — *Trion*, 6 hab. — *Madrid*. H. — *Chatigny*. H.

Sainte-Liberette, 22 hab. (voir plus haut la légende de sainte Liberette.) Nous ajouterons ce détail traditionnel : lorsque ce monastère était transféré de Chaumont à la *Piscine*, les reliques de sainte Olive — plus souvent appelée sainte Oliverie — furent, en quelque sorte, « volées » par un pieux habitant du village qui les cacha dans un bois voisin, proche d'une fontaine... Il fit, en ce même lieu, construire une chapelle et un ermitage, longtemps en vogue, et détruits pendant la Révolution. — La *Butte de Saint-Bertauld*, sur la montagne au pied de laquelle s'étend Chaumont. Un petit édifice (12 mètres de large sur 6 mètres de long), que fit construire M. Fressancourt, indiquerait le point précis où se serait arrêté saint Bertauld, alors que, précédé de son lion, il arrivait dans le Porcien. Donjon quadrangulaire flanqué de quatre tourelles armées de leurs meurtrières, de leurs mâchicoulis, et couronné d'un dôme surmonté d'une lanterne qui porte à l'amortissement de la croix. Au nord-est, le portail; au sud-ouest, l'abside. Au-dessus de la porte, les armes de l'abbaye : « d'azur à la croix d'argent surmontée d'un croissant montant accompagné de deux lys posés en fasce d'argent et en pointe, un lion du même. » Quelques trouvailles assez intéressantes, alors qu'étaient posées les fondations de la chapelle, notamment : un médaillon camée en corne de cerf, sur lequel un lion est gravé; des fragments d'inscription; quelques restes de tombeaux attribués aux seigneurs de Rozoy.

ADON. — H., 151. — E., 50. — D. C., 2. — D. A., 23. — D. D., 48. — Hect., 201. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., la Trinité. — S. T. — Marne crayeuse et limon. Le territoire (le plus petit de l'arrondissement), enclavé dans celui de Chaumont, est traversé par le *ruisseau des Godaux* que borde une faible largeur d'alluvions marneuses. Marne crayeuse et limon. — C. de Vitry.



Chapelle de Saint-Bertauld à Chaumont-Porcien

Ecarts. — La *Folie*, 5 hab. — La *Grenouillère*, 6 hab.

CHAPPES. — H., 265. — E., 83. — D. C., 6. — D. A., 17. — D. D., 49. — Hect., 959. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit l'Ascension. — Cie P. — La marne crayeuse affleure sur la plus grande partie du territoire. Elle est recouverte, sur l'espace de 300 hectares, par des alluvions anciennes, et, dans le fond de la vallée, par des alluvions modernes (52 hectares). Carrières de craie marneuse. Exploitation de silex pour l'empierrement des chemins. Le village est comme dans un bas-fond au pied de l'un des « monts de Chappes » qui mamelonnent la plaine et s'allongent en promontoire.

Histoire. — C. de Reims. En 1335, dit Jean Hubert, l'abbaye de Signy acheta la seigneurie de Chappes, « avec ses rentes, bourgeoisies, foraiges, justice haute, basse et moyenne, amendes et fourfais. » Cette seigneurie était tenue

en foi et hommage par « Jehan de Thuigny et Marie de Cramaille, sa femme, par Marie dame de *Balehan* et de *Sueil*, femme jadis de feu monsieur Joffroit de *Balehan*, Joffroit de Balehan, fils, Catherine, sa femme, Arnoult de *Memont*, chevalier, sire de *Leschiele*, et Marguerite, sa femme. »

Ecarts. — La *Vigne*. N. C. — *Villaine*. N. C.

DOUMELY-BÉGNY. — H., 283. — E., 102. — D. C., 6. — D. A., 17. — D. D., 45. — Hect., 781. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — C[ie] P. — Sol doucement ondulé. Les marnes crayeuses constituent la plus grande partie du territoire : elles affleurent sur une étendue de 334 hectares et disparaissent sous les alluvions en une étendue à peu près égale. Quelques alluvions modernes longent les *ruisseaux* de *Givron* et du *Bois la Dame*. Calcaires coralliens et silex utilisés pour l'empierrement des routes. Nombreux arbres à fruits. — C. de Vitry.

Château. — Très ancien : fut reconstruit au quinzième siècle par les ancêtres de M[me] la comtesse de Roucy. Dans le bois de la *Toumelle*, on remarque une élévation qui semble être un *tumulus*, où d'ailleurs ne fut faite aucune découverte intéressante. A quelque distance on trouvait, en labourant, il y a quelques années, un fragment de mosaïque.

Ecarts. — *Bégny*, 67 hab. — Le *Moulin à Vent*. H. — Le *Château*. H. Fut plutôt une maison-forte.



Ancienne maison-forte à Bégny

DRAIZE-LA-ROMAGNE. — H., 233. — E., 71. — D. C., 7. — D. A., 18. — D. D., 39. — Hect., 679. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit la Sainte-Anne. — C[ie] P. — G. T. — Ce territoire, quoique peu étendu, offre une grande variété de composition au point de vue géologique. Voici quelles sont les formations que l'on rencontre successivement, suivant leur ordre d'ancienneté, à mesure que l'on s'élève sur l'une ou l'autre rive du petit ruisseau qui traverse le village :

1° Le groupe oxfordien, 202 hect., représenté par des alternances de calcaire gris ou bleuâtre et de roche siliceuse, par des marnes bleues coquillières et

par des calcaires à oolithes ferrugineuses. Ces derniers calcaires, qui sont assez friables, sont exploités pour amendement sous le nom de *castine*. La nature de la terre végétale varie suivant le sous-sol : elle est marneuse, ferrugineuse ou marno-siliceuse.

2° Les calcaires coralliens, 88 hect., au sud de Draize; généralement blancs, assez durs, caractérisés par la présence des *nérinées*, exploités pour l'empierrement des chemins, notamment au-dessous de Folle-Pensée. Au milieu des calcaires durs, on trouve des bancs tendres, friables, qui pourraient servir de marne.

3° L'argile du gault, qui affleure au sud de Folle-Pensée, 10 hect.; elle n'a qu'un faible développement, mais elle est reconnaissable à sa couleur gris-verdâtre et à la présence des nodules de phosphate de chaux.

4° La gaize, 160 hect., qui va en s'amincissant du N.-E. au S.-O., de telle sorte que, dans cette direction, on ne la rencontre plus au delà de Draize; ainsi, à Givron, la marne crayeuse repose directement sur les calcaires coralliens.

Cette roche porte dans le pays le nom de *croyette*. Dans le chemin au N.-E. de Draize, on la voit sur plus de 10 mètres de puissance; elle est recouverte par une argile glaiseuse noirâtre, paraissant remaniée, avec nodules noirâtres de phosphate de chaux, puis 4 ou 5 mètres de limon. (Voir Meugy et Nivoit : CARTE AGRONOMIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE RETHEL.)

« A mesure que nous nous élevons davantage vers la Thiérache, le paysage devient plus mouvementé, plus accidenté. On devine les approches du plateau de Rocroi dont, depuis quelque temps déjà, nous enjambons les contreforts à ciel ouvert. Mais arrivé à Draize, il nous faut changer d'allures en nous frayant à travers la colline un passage souterrain ayant un développement de 160 mètres. A ce prix il nous sera permis de passer d'une vallée à une autre vallée... Si le paysage est plus accidenté, le sol, aussi, est plus varié dans sa composition. L'argile, la craie, le limon, le sable, la silice et le calcaire s'y rencontrent souvent dans un espace très restreint; quelquefois même sur le terroir d'une seule commune, quelquefois encore sur l'espace qui occupe le village, par exemple la Romagne, dont l'emplacement, plus que restreint, représente la majeure partie des variétés géologiques ardennaises. L'immense banc de craie blanche qui, partant du Nivernais, traverse une partie de la Romagne et presque toute la Champagne, vient expirer en cet endroit où quelques lambeaux apparaissent à fleur de sol. » (Voir Bruge-Lemaître : VOYAGE EN ZIGZAG.)

Histoire. — C. de Reims. Draize existait dès le onzième siècle. Il en est parlé dans le polyptique de l'abbaye de Saint-Remy de Reims. La charte de Draize date d'octobre 1328. Elle lui fut donnée par les religieux de Signy.

Eglise. — Date du seizième siècle. Aux deux côtés du portail, des meurtrières. Nombreuses traces des guerres dont les populations rurales furent si souvent victimes au seizième et au dix-septième siècles, et des sièges qu'elles durent soutenir contre tous les envahisseurs. Les églises de toute la Thiérache en offrent des preuves semblables. (Jadart : MONUMENTS HISTORIQUES DE L'ARRONDISSEMENT DE RETHEL.)

Ecarts. — La *Barrière*, 7 hab. — La *Gare*, 5 hab. — *Hospin*, 2 hab. — La *Charbonnière*. H. — *Folle-Pensée*, 25 hab. — La *Briqueterie*. H. — *Moulin de Croanne*.

FRAILLICOURT. — H., 513. — E., 147. — D. C., 9. — D. A., 25. — D. D., 52. — Hect., 1,439. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cle P. — Territoire assez raviné, traversé du N.-E. au S.-O. par la *Malacquise*, sur les deux rives de laquelle est bâti le village. Dans le fond de la vallée, alluvions marneuses assez humides couvertes de

prairies; sur les pentes, ainsi que dans les vallons et les ravins, affleure la marne crayeuse; sur les plateaux, la marne disparaît sous le limon, exploité pour la fabrication des briques. Fraillicourt est arrosé, outre la *Malacquise*, par le ruisseau dit *Fontaine d'Ardenne*. — C. de Reims.

Ecarts. — *Bertincourt*, 11 hab. — La *Briqueterie*, 11 hab. — La *Folie*, 4 hab. — *Au delà de l'Eau*. — Le *Radois*, 64 hab. — *Plomb-Fontaine*; ainsi se nomme la portion de Fraillicourt, au delà du ruisseau : s'appelait, autrefois, *Fontaine de Plomb*, à cause d'une source dans un terrain bas et humide. Un habitant de Cense, inquiété par trop d'incursions et maintes rapines, fit promesse, s'il en était délivré, de donner la plus grande partie de ses biens à la basilique où reposait saint Remy. Son vœu fut écouté, et la promesse fut tenue. « Il arriva — écrit Flodoard : HISTOIRE DE L'EGLISE DE REIMS — que les troupeaux des oppresseurs se heurtèrent les uns contre les autres et s'enfuirent épouvantés ainsi que leurs gardiens. » Dans l'*église fortifiée* de Fraillicourt, deux tableaux assez curieux datant du dix-septième siècle et dont l'un est outrageusement restauré. D'un côté saint Blaise, patron de la paroisse; en face, saint Remy debout, en chape, tenant sa croix épiscopale de la main gauche, tandis que de la main droite il reçoit la Sainte-Ampoule. Au-dessus, une inscription rappelant l'aventure singulière que nous venons de raconter.

GIVRON. — H., 257. — E., 80. — D. C., 3. — D. A., 19. — D. D., 42. — Hect., 715. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — Cie P. — Givron est assis dans une vallée assez encaissée où coule un petit ruisseau. Sur les versants de la vallée, affleurent les calcaires coralliens auxquels succèdent les marnes crayeuses qui, elles-mêmes, ne tardent pas à disparaître sous le limon occupant les plateaux. Les calcaires coralliens sont exploités pour l'empierrement des routes; ils sont marqués partiellement par un dépôt irrégulier d'une glaise sableuse brun-rougeâtre. Une dizaine de sources.

Eglise. — Romane, date du treizième siècle.

Ecarts. — Les *Fleurys*, 2 hab. — Les *Fondys*, 25 hab. — La *Place à Lys*, 23 hab. — *Courbraine*, 5 hab.

LA HARDOYE. — H., 247. — E., 94. — D. C., 6. — D. A., 27. — D. D., 49. — Hect., 430. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — Cie P. — Le territoire s'étend entièrement sur la rive droite de la *Malacquise*. Les marnes et sables glauconieux intercalés dans les marnes crayeuses occupent 240 hectares; dans le fond de la vallée, terrain d'alluvion; limon sur le plateau qui longe la limite méridionale. — C. de Vitry.

Château. — Le château-fort de la Hardoye — dont restent à peine quelques vestiges : étangs et fossés — s'élevait au milieu d'une vaste prairie dite les *Pâtures*. On y arrivait par un petit pont appelé le *Pont du Château* — nom que porte actuellement le nouveau pont, — et les vergers d'alentour s'appelaient *Plants du Château*. La seigneurie de la Hardoye était un fief relevant en foi et hommage de la châtellenie et seigneurie de Chaumont. A 200 mètres des *Pâtures*, se trouve la chapelle du château. Des fouilles faites en cet endroit mirent à jour des fondations en pierres et de nombreux ossements restés d'un ancien cimetière. A quelle époque fut détruite cette chapelle?

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Mont Châtillon*, ancien lieu de combat « et d'inhumation », affirme la légende.

LOGNY-LES-CHAUMONT. — H., 109. — E., 35. — D. C., 3. — D. A., 21. — D. D., 49. — Hect., 256. — B. P. Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui précède le 9 mai. — Cie P. — Village sur un petit ruisseau. La craie mar-

neuse, le limon sur les plateaux, un peu d'alluvion dans la vallée, constituent le territoire. — C. de Reims.

Château. — D'origine tellement ancienne, qu'on le reconstruisait au quinzième siècle. Tour massive entourée par des enceintes de défense.

MAINBRESSON. — H., 168. — E., 44. — D. C., 10. — D. A., 32. — D. D., 47. — Hect., 294. — B. P., Rocquigny. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — Le territoire de Mainbresson s'étend sur le versant gauche de la *Serre* et, sauf une faible étendue d'alluvions dans la vallée, est constitué par les marnes crayeuses qui se divisent en sables glauconieux et craie marneuse. C. de Reims.

Château. — Au nord du village, on distingue l'emplacement d'un château ayant appartenu à la famille d'Aguizy, et qui fut démoli pendant la Révolution.

Ecart. — Le *Moulin.*

MAINBRESSY. — H., 459. — E., 156. — D. C., 8. — D. A., 30. — D. D., 46. — Hect., 1,026. — B. P., Rocquigny. — F. L., la Pentecôte. — B. B. — Cie P. — Le limon masque sur une grande étendue les formations anciennes : la marne crayeuse, grise ou bleuâtre, à laquelle il est superposé, se montre à jour sur les pentes; plus bas affleurent les marnes et sables glauconieux. 10 hectares d'alluvion sablo-argileuse dans la vallée de la *Serre.* Sources nombreuses et ne tarissant point, mais peu considérables. — C. de Vermandois.

Histoire. — Le village est resté célèbre dans les annales des Templiers. Mainbressy — écrit dom Ganneron : L'ORDRE DE MALTE DANS LE DIOCÈSE DE REIMS, ET EN PARTICULIER DANS LES ARDENNES — appartenait en 1629 à un seigneur nommé Robert, fils de l'écuyer Gobert. Par ses lettres de décembre, même année, données sous le sceau de l'official de Reims, il fit don au temple de Seraincourt de tout ce qu'il possédait à Mainbressy et Mainbresson en terres, cens, rentes, prés, bois, eaux, moulins, justice et seigneurie. Peu après, Ernoul, seigneur de Rocquigny, voulut imposer plusieurs charges aux Templiers, surtout à cause du moulin de Mainbresson ; mais une sentence arbitrale de juin 1277 le déboutait de ses prétentions, et même le condamnait à payer à ses adversaires une rente annuelle, en monnaie de Laon, à cause de son château. En mai 1355, la maison de Mainbressy était louée à un chevalier nommé frère Jean de Bon-Œil pour trente-quatre livres tournois de rente, monnaie courante, et, ajoute le bail, parce qu'il n'y a pas de vignes appartenant à ladicte maison, le Commandeur devra délivrer à son locataire trois muids de tel vin « comme il croistra es vignes de la Baillie de Seraincourt. » La maison de Mainbressy n'existait plus au dix-septième siècle : les terres et la seigneurie furent réunies au domaine de la commanderie. Il y avait 200 arpents en labour et prairie affermés 1,600 livres en 1788. Plusieurs de ces baux existent encore aux Archives de Mézières.

MONTMEILLANT. — H., 329. — E., 94. — D. C., 11. — D. A., 23. — D. D., 41. — Hect., 706. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — G. — T. — S. T. — Village situé dans une vallée encaissée en plein terrain oxfordien : 416 hectares. Les pentes sont rapides, formées par des alternances de calcaire bleu et de roche siliceuse; au-dessus, on trouve la marne grasse bleu foncé avec lits intercalés de calcaire bleu, notamment sous l'église de Montmeillant. La gaize crétacée repose sur le groupe oxfordien et affleure sur 112 hectares dans la région ouest : on l'appelle dans le pays la *Pierre sotte.* Quelques affleurements de sables verts supérieurs et de marne grise ou glauconieuse exploitée comme amendement. Nodules phosphatés près de Memphis. — C. de Vitry.

On doit prochainement élever, dans le cimetière de Montmeillant, un buste au général du Merbion : il sera sans doute inauguré quand aura paru cette Géographie.

Ecarts. — *Bois de Château*, 18 hab. — Le *Château*, 2 hab. — Les *Fermes*, 10 hab. — *Derrière le Mont*. H. — *Memphis*. — Le *Carrefour*. H.

REMAUCOURT. — H., 313. — E., 92. — D. C., 5. — D. A., 17. — D. D., 51. — Hect., 1,080. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — S. T. — Village dans une assez étroite vallée où coule le *ruisseau de la Piscine*, et dans laquelle environ 32 hectares de terrain d'alluvion. Les versants de cette vallée et des ravins qui s'y rattachent sont constitués par la craie marneuse, 548 hectares; tous les plateaux sont recouverts par le limon, 416 hect., à l'exception de celui qui se développe autour de l'ancien moulin à vent et où affleure la craie blanche. Sources nombreuses. — C. de Vitry.

Ecarts et **Lieuxdits.** — Les *Briqueteries*. H. — La *Piscine*, 4 hab. — *Lucquy*, 9 hab. — Le *Pavé*, 5 hab. — Le *Moulin fondu*, où se trouvait le moulin banal. — La *Fosse le Charmeur*, où se réunissaient les sorciers pour cueillir les plantes qui servaient à composer leurs filtres. — La *Tonnelle;* de cet endroit partait un chemin conduisant à un tumulus : on s'explique la déformation du mot. — La *Poterie*, où furent découverts de nombreux débris de vases et d'assez importantes fondations. Une légende affirme que ce lieu aurait été occupé, en 949, par le camp d'un certain comte Hugues; des fouilles mettaient au jour d'ailleurs, en ce même endroit, des casques, des armes, des ossements, et même un sarcophage. — La *Ferme de Flaye*, où reposa saint Bertauld, qui, en remerciement de cette hospitalité, promit aux Remaucourtois que leurs terres seraient toujours fertiles, en même temps qu'il maudissait les gens de Château-Porcien qui venaient de le chasser. En quittant Remaucourt, le saint alla bâtir sa cellule sur la montagne de Chaumont. — La *Piscine*. C'est sur le territoire de Remaucourt, au lieu dit la *Piscine*, que fut transférée l'abbaye de Chaumont (voir CHAUMONT-PORCIEN). Ce terrain avait été donné, au treizième siècle, par Roger, comte de Porcien, aux religieux de Chaumont. Le cloître, l'église, la maison abbatiale ont été détruits ; il ne reste plus que quelques parties du mur d'enceinte. La fontaine qui donna son nom à la Piscine, existe encore au nord ; mais les canaux qui conduisaient les eaux disparurent, n'ayant pas été entretenus.

RENNEVILLE. — H., 406. — E., 110. — D. C., 12. — D. A., 27. — D. D., 55. — Hect., 985. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — C[ie] P. — Presque tout le territoire est constitué par le limon (environ 829 hectares) qui recouvre la marne crayeuse. Dans la vallée de la *Malacquise* — le village est bâti sur la rive gauche de ce ruisseau, — 44 hectares d'alluvions. Exploitation de silex pour l'empierrement des chemins. Terroir le meilleur du canton de Chaumont. — C. de Vermandois.

Eglise. — Remarquable ; très haute abside gothique. Sculptures intéressantes.

Ecart. — *Sénicourt*, entre Renneville et Hannogne, où l'on a trouvé des tombes et des vestiges d'habitation. Peut-être, jadis, y eut-il en cet endroit, dit la tradition, un village dont l'histoire, toutefois, n'a pas conservé le souvenir.

ROCQUIGNY. — H., 962. — E., 300. — D. C., 5. — D. A., 27. — D. D., 46. — Hect., 1,935. — B. P., Chaumont-Porcien. — F., le premier jeudi de janvier et de mars; le 2 mai; le 26 juillet; le premier jeudi de septembre et de

novembre. — F. L., le dernier dimanche d'août. — B. B. — Cie P. — S. T. — T. — Le territoire, assez accidenté, se partage entre : la gaize, 711 hectares; les marnes crayeuses, 680 hect.; les alluvions anciennes, 376 hect.; et les alluvions modernes, 168 hect. La gaize se rencontre surtout au sud de la *Malacquise* qui traverse le territoire. Une dizaine de sources dont le débit n'est pas fort considérable, mais ne tarissant jamais. — C. de Reims.

Ecarts. — Les *Hauts Sarts,* 33 hab. — *Sous les Faux,* 70 hab. — *Beau-Regard,* 9 hab. — *Blaisotterie,* 68 hab. — *Cense-Brûlée,* 5 hab. — *Gerigny,* 4 hab. — La *Guinguette,* 4 hab. — *Marchotterie,* 5 hab. — *Mont-Châtillon,* 5 hab. — Le *Moulin,* 2 hab. — Le *Point du Jour,* 5 hab. — Le *Prieuré,* 5 hab. — *Rit de Leups,* 10 hab. — *Rue Gibourdelle,* 105 hab. — La *Blanche Gelée,* 13 hab. — *Champ Gaillard,* 30 hab. — Le *Charmeau.* H. — La *Cour des Jourdans,* 22 hab. — Les *Duysettes,* 50 hab. — La *Rozière,* 26 hab. — La *Surprise.* H. — *Malgré-Tout.* H. — La *Randonnette.* H. — Le *Moulin à Eau* et le *Moulin à Vent.* N. C. — Les *Bergeries.* N. C.

~ Le premier maire de Reims — du 2 mars au 3 octobre 1790 — qui succédait au dernier « lieutenant des habitants », était né à Rocquigny. Il se nommait Jean-François Pierret, mort en son pays natal le 5 février 1796.

LA ROMAGNE. — H., 339. — E., 111. — D. C., 7. — D. A., 21. — D. D., 42. — Hect., 990. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — Cie P. — G. — Village bâti sur un contrefort entre deux petites vallées assez encaissées, au fond desquelles environ 17 hectares d'alluvion moderne. Les versants de ces vallées sont constitués par le terrain oxfordien que représentent la roche siliceuse, le calcaire marneux bleuâtre et l'oolithe ferrugineuse; 38 hectares de gaize surmontent les roches oxfordiennes; les terres qu'elle donne sont, généralement, sableuses. Au-dessus de la gaize, proche l'église de la Romagne, par exemple, terrain argilo-sableux. La marne crayeuse forme plusieurs îlots (124 hect.) aux points les plus élevés; notamment entre le *Mont-Vergogne* et la *Blaisotterie :* elle contient quelques nodules de phosphate de chaux. Une vingtaine de sources disséminées sur le territoire.

Histoire. — C. de Vitry. Avant la bataille de Rethel, le maréchal de Turenne tint ses quartiers d'hiver à la Romagne, que Mazarin, malgré la saison inclémente, voulut reprendre. Il rassemble 15,000 hommes, met à leur tête le maréchal du Plessis-Praslin et, bien que souffrant alors de la goutte, se rend lui-même à l'armée afin de mener plus rapidement cette opération. Jusqu'à ce moment, en effet, les choses avaient traîné en longueur. Du Plessis-Praslin était arrivé aux bords de la Suippe le 22 septembre 1650; le 24, il était à Bétheniville d'où son intention fut de se diriger sur Monthois. Mais ses soldats refusèrent de se hâter, préférant « manger » le vigneron. Le 11 octobre, les troupes du roi se trouvaient encore dans les environs de Pontfaverger. Tout change lorsque Mazarin arrive au camp dans les premiers jours de novembre. La marche de l'armée vers la Meuse devenant inutile, puisqu'à cette date les Espagnols sont entrés dans Mouzon, les troupes de du Plessis prennent alors le long de l'Aisne pour tenter d'enlever Rethel. Le maréchal s'empara du pont de Thugny afin d'assurer le passage de l'Aisne, et la concentration de son armée autour de Rethel se poursuivit jusque dans les premiers jours de décembre.

Turenne ne bougeait pas encore de son camp de la Romagne. La garnison française de Donchery venait cependant de lui enlever Chémery. Ce château avait un double fossé et une petite garnison d'Espagnols. Se trouvant sur le point de manquer de vivres, et n'osant pas s'aventurer en rase campagne, cette troupe avait demandé du renfort au gouvernement espagnol de Mouzon. La lettre, interceptée, était tombée aux mains du commandant de Donchery, le

sieur de Saulieu. Celui-ci, refermant la lettre avec soin, l'avait laissé arriver à destination. Il avait envoyé en même temps le capitaine Lamarre s'emparer de Chémery à la faveur de la nuit. L'entreprise fut si habilement conduite que Lamarre pénétra dans le château sans donner l'éveil. La garnison fut tellement effrayée qu'elle mit bas les armes. Lorsque, vers le soir, trente cavaliers envoyés par le gouverneur de Mouzon se présentèrent, les portes s'ouvrirent devant eux. La troupe de renfort, qui s'était ainsi jetée dans la gueule du loup, se vit réduite à déposer les armes sans avoir combattu.

Cette perte et aussi la nouvelle du danger qui menaçait Rethel déterminèrent Turenne à marcher au secours d'une place dont la chute devait compromettre la situation des Espagnols en Champagne. Avec une petite armée, il se porta, en quatre jours, de la Meuse en vue de Rethel. Dans la nuit du 14 décembre, il se mettait en contact avec les troupes royales; mais déjà il était trop tard. (Voir Rayeur : TROUÉE DES ARDENNES.)

Ecarts. — *Belair*, 4 hab. — *Bois-Diot*, 13 hab. — La *Bouloie*, 4 hab. — La *Cour-Avril*, 10 hab. — *Mont de Vergogne*, 15 hab. — Le *Moulin à Vent*. — Le *Garot*. N. C. — Les *Houis*, 44 hab.

〰 En 1227, Simon Pied-de-Loup, chanoine et official de Reims, donnait aux religieux de Chaumont la permission de construire une église à la Romagne et d'y avoir un cimetière, « à cause de la longue distance de Rocquigny » dont la Romagne dépendait.

RUBIGNY. — H., 204. — E., 59. — D. C., 6. — D. A., 28. — D. D., 49. — Hect., 512. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le 21 septembre ou le dimanche qui suit. — Le territoire s'étend sur la rive droite de la *Malacquise*. Environ 408 hectares de craie marneuse recouverte par le limon; 72 hect. d'alluvion argileuse dans la vallée. Six sources assez abondantes.

Histoire. — C. de Reims. Ce village fut brûlé en 1674 par les troupes des puissances étrangères liguées contre Louis XIV.

Ecarts. — *Cense-Boudsocq*, 25 hab. — Les *Etumiaux*, 6 hab. — *Marquette*, 2 hab. — Le *Moulin*.

SAINT-JEAN-AUX-BOIS. — H., 516. — E., 152. — D. C., 11. — D. A., 27. — D. D., 41. — Hect., 890. — B. P., Rocquigny. — F., le jeudi qui précède les Rameaux; le 24 juin; le samedi d'avant la Décollation de saint Jean; le 19 octobre; le samedi qui précède le 8 décembre. — F. L., après la Décollation de saint Jean. — B. B. — G. — Dans la vallée de la *Malacquise* : 232 hectares de gaize; 330 hect. de marnes et de sables glauconieux; 60 hect. de marne; 48 hect. d'alluvion moderne. Le groupe oxfordien, 20 hect., ne forme qu'un petit affleurement le long des ruisseaux à l'angle S.-E. du territoire; il consiste en roche siliceuse assez dure et en calcaire marneux. Beaucoup de sources assez régulières. — C. de Vermandois.

Ecarts. — Le *Champ de la Reine*, 26 hab. — Les *Deux Maisons*. N. C. — Le *Moulin de la Cour*. N. C. — *Monthaizy*. N. C. — La *Rosée du Matin*, 12 hab. — La *Cense du Petit-Paris*. N. C. — La *Cour Honoré*, 75 hab. — Le *Frisson*. — Le *Mont de Hayes*, 2 hab. — La *Grande Picardie*. N. C. — La *Petite Picardie*. N. C. — Le *Souberteaux*, 73 hab. — La *Vallée*, 3 hab. — *Vaux-Petit*. N. C. — La *Briqueterie*. H. — La *Limousine*. H. — La *Haute Tuerie*. H. — Le *Merbion*, 4 hab., ancien hameau dont furent seigneurs les ancêtres du général du Merbion.

VAUX-LES-RUBIGNY. — H., 120. — E., 37. — D. C., 7. — D. A., 29. — D. D., 48. — Hect., 392. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit l'Ascension. — Village sur le penchant d'un coteau constitué par la marne crayeuse, affleurant sur une étendue de 144 hectares, recouverte par le

limon sur la plus grande partie du territoire, 224 hect.; dans la vallée, 24 hect. d'alluvions modernes. Le limon est exploité pour la fabrication des briques. Le sable pur de l'époque tertiaire s'étend sur le limon, au sud-ouest de Vaux, proche la limite méridionale du territoire. — C. de Vermandois.

Ecarts. — Le *Moulin*. — La *Briqueterie*.

WADIMONT. — H., 209. — E., 63. — D. C., 5. — D. A., 27. — D. D., 51. — Hect., 647. — B. P., Chaumont-Porcien. — F. L., la Trinité. — Cie P. — Le *ruisseau de la Malacquise*, à la limite septentrionale, est bordé par une faible largeur d'alluvions, 28 hectares. La marne crayeuse à fleur du sol, 311 hect., et les alluvions crayeuses qui la recouvrent, 308 hect., se partagent le territoire. Six sources assez abondantes et ne tarissant point. — C. de Reims.

Ecarts. — La *Vaugerard*, 8 hab. — La *Maison Rouge*, 9 hab. La tradition



La Maison Rouge

dit que cette maison rouge, autrefois entourée de fossés — maintenant une ferme, — aurait été, à l'origine, un temple protestant construit dès le commencement de la Réforme.

V. CANTON DE JUNIVILLE.

Ce canton comprend treize communes : Juniville, Alincourt, Annelles, Aussonce, Bignicourt, le Châtelet-sur-Retourne, Ménil-Annelles, Ménil-Lépinois, Neuflize, la Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Perthes, Tagnon et Ville-sur-Retourne.

Il est borné : au sud, par le département de la Marne; au nord, par le canton de Rethel; à l'est, par ceux de Machault et d'Attigny; à l'ouest, par ceux d'Asfeld et de Château-Porcien. Il est arrosé par la *Retourne*, le *ruisseau des Prés* et quelques autres petits ruisseaux.

« Ce canton est un des plus étendus du département en superficie territoriale, dit J. Hubert : GÉOGRAPHIE DES ARDENNES. Son sol est crayeux, et toutes ses terres sont appelées terres de Champagne. Elles sont naturellement improductives; mais la facilité de leur culture — facilité qui permet quelquefois

de faire fonctionner deux charrues avec un seul cheval, — l'intelligence et la grande activité des cultivateurs, jointes à l'avantage qu'ils ont d'être les propriétaires du sol qu'ils cultivent, sont cause qu'elles ont été fertilisées et qu'elles donnent maintenant de beaux produits. Le canton est coupé dans son milieu, comme par une ceinture verte, par la belle rivière de la Retourne aux eaux bleues et aux bordures de peupliers, d'aulnes et de saules, à travers lesquels apparaissent de distance en distance les nombreux villages bâtis sur les bords de cette rivière. »

5,687 hab.; 3,362 élect.; 23,372 hect.

JUNIVILLE. — H., 1,070. — E., 330. - D. A., 14. — D. D., 54. — Hect., 2,620. — B. P., Juniville. — F., le lendemain de la Passion; le lundi de la Pentecôte; le lendemain de l'Assomption; la veille de la Toussaint; et si la veille est un dimanche, le samedi qui précède. — F. L., la Pentecôte. — B. B. — Cie P. — T. — Le territoire s'étend sur les versants de la vallée de la *Retourne* qui le traverse en son milieu, de l'est à l'ouest, et sépare Juniville en deux parties. Cette rivière reçoit comme affluent le petit ruisseau du *Bois des Paons*, un peu au-dessous du bourg : 2,148 hectares de craie blanche avec quelques poches de grève disséminées çà et là; ailleurs, elle est masquée par le limon sableux ou argilo-sableux, ou par les alluvions modernes marneuses et tourbeuses. En quelques points, on observe au milieu de la grève une brèche à fragments crayeux solidifiés par un ciment calcaire : on l'appelle, dans le pays, *barge*. Le long de la Retourne, plusieurs sources; notamment celles de *Saint-Armand* et des *Marais-Baudry*.

Histoire. — C. de Reims. Village jadis d'une importance considérable, et qu'entouraient des fossés. Dans sa Trouée des Ardennes, Rayeur signale, en cette page que voici, la valeur stratégique, aux temps d'autrefois, de cette région (voir Montcornet) :

« Pénétrait-on en Champagne par la région ondulée du Porcien, on se trouvait pris dans les mailles d'un réseau encore plus serré de constructions féodales. De ce relief du Porcien descendaient de nombreuses rivières, tributaires de l'Aisne, de la Sormonne et de l'Oise. Par elles, étaient en communication aisée la Thiérache, l'Ardenne et la Champagne. Aussi de nombreux châteaux interdisaient-ils l'accès de ces différentes vallées. Ne remontait pas qui voulait l'Audry et le Thin, ces deux affluents de la Sormonne. Aubigny-les-Pothées surveillait les sources si abondantes et si belles de l'Audry, dont Wartigny et Hardoncelle gardaient le cours moyen. Le château de Watephal, sur l'emplacement du moulin de ce nom, surveillait la vallée du Thin. Mêmes obstacles pour qui allait de Thiérache en Champagne. Antheny commandait la rivière du Thon, Rumigny et Aouste celle de l'Aube; Mainbresson et la Hardoye défendaient le passage de la Serre et la Malacquise. Et les hautes croupes du Porcien une fois atteintes, il n'était pas non plus facile de descendre vers les plaines champenoises. Sur le ruisseau des Barres, on se heurtait à l'ancienne villa du Thour, devenue château féodal. Chaumont, perché au-dessus du bourg, dominait la haute vallée du Saint-Fergeux dont une forteresse du même nom protégeait le cours inférieur; le château de Dommely barrait le ruisseau de la Planchette; la rivière de Vaux était gardée auprès de ses sources par Lalobbe et, non loin de son confluent, par les deux châteaux d'Inaumont.

« Entre les reliefs de l'Argonne et du Porcien, le passage était plus facile, les collines d'entre Aisne et Meuse se trouvant sur ce point de largeur très réduite. La vallée de la Vence pratiquait d'ailleurs, au travers de ces crêtes parallèles, une trouée d'accès commode. Moins rude le pays et moins rudes aussi les châteaux. Lorsque l'on avait évité Mézières, tourné Warcq ou Mohon, l'on s'engageait le long de la Vence dans un sillon que la voie ferrée suit

exactement. La butte des Ayvelles, le fort du Castillon auprès de Boulzicourt, les châteaux de Guignicourt, de Mazerny, de Raillicourt et de Jandun, pouvaient ralentir la marche d'un agresseur. La ligne de faîte franchie, il lui fallait encore compter avec la double enceinte du Puiseux et, plus bas, dans la direction de l'Aisne, avec les châteaux de Tourteron et d'Ecordal. La résistance était plus sérieuse si de la Meuse on gagnait l'Aisne par Etrépigny, Omont et Suzanne; car, à la difficulté d'enlever une forteresse bien placée comme l'était Omont, et un château aussi solide que celui de Suzanne, venait s'ajouter l'obstacle de crêtes escarpées à franchir.

« Avait-on réussi à se faufiler entre ces innombrables forteresses, restait à traverser l'Aisne dont le croissant soulignait tout le relief ardennais. Les gués étaient changeants et les ponts gardés. Autry surveillait le défilé par lequel l'Aisne entre dans le département, et les belles plaines de l'Axone étaient protégées par les châteaux de Vouziers, Terron, Richecourt, l'Aubrelle, Attigny, Givry et Thugny. Plus bas, les forteresses de Rethel et de Château-Porcien exerçaient une protection encore plus efficace. Le château d'Asfeld dominait la vallée brusquement élargie de l'Aisne, au point où cette rivière se prépare à sortir de Champagne.

« La plaine champenoise était, tout aussi bien que l'Ardenne ou l'Argonne, hérissée de constructions féodales. Quand on vient de l'Aisne, il faut, avant d'atteindre la plaine, gravir une ligne de coteaux. Cet escarpement se trouvait défendu par les châteaux de Savigny, Challerange, Manre, Roche et Bourcq. Venaient ensuite les grands espaces tristes de la Champagne Pouilleuse. Les châteaux se faisaient ici plus rares; mais, par contre, la plupart des villes s'entouraient de remparts et se mettaient à l'abri de fossés. C'était le cas pour Avançon et pour Tagnon, ainsi que pour les villes et bourgs qui se pressaient le long de la Retourne : Machault, Juniville, le Châtelet, Sault-Saint-Remy.

« La région frontière, dont nous venons de donner une esquisse, se trouvait si menacée que les préoccupations de la défense se rencontraient là même où on ne s'attendait guère à les trouver : sur cette terre d'invasion, les églises souvent étaient des forteresses. Beaucoup étaient crénelées, avaient des mâchicoulis, avaient été construites sur une motte, étaient entourées de remparts en terre et de fossés. Quelques-unes possédaient des puits, des fours et des souterrains... » (Nous les mentionnons sous la rubrique de leurs communes respectives.)

Turenne campa dans les environs de Juniville, quelques jours avant la bataille de Rethel.

Eglise. — Remontant au douzième siècle et souvent restaurée. Rien de bien caractérisé dans son architecture. Son portail principal, percé d'une rosace centrale dans le goût du style rayonnant, est si resserré par les maisons avoisinantes que l'espace resté libre de ce côté mérite à peine d'être appelé passage. Possède une toile de Wilbault. De l'ancien cimetière contigu, on a fait une place publique en rassemblant en tertre, sur un seul point, les détritus humains qui y étaient accumulés depuis plusieurs siècles. On les entoura d'une palissade pour les défendre contre toute profanation.

Ecarts. — Le *Bois des Sans,* où se trouvait, si l'on en croit quelques intéressantes découvertes, un camp romain. La voie romaine, de Reims à Trèves, passait, d'ailleurs, au sud de Juniville. — Le *Moulin à Vent,* dit de la *Chut,* 3 hab. — La *Petite Paroisse.* L'appellation de petite paroisse, que conserve la portion de Juniville située au midi de la rivière, semblerait indiquer qu'à certaine époque existèrent deux paroisses : la grande aurait été celle à laquelle appartient actuellement l'église.

ALINCOURT. — H., 187. — E., 60. — D. C., 3. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 887. — B. P., Neuflize. — F. L., le troisième dimanche d'octobre. —

C^le^ P. — B. B. — Le territoire s'étend sur les versants de la vallée de la *Retourne* qui la traverse, à peu près, en son milieu; 763 hectares de craie blanche masquée par des lambeaux de limon sableux ou argilo-sableux; dans le fond de la vallée, alluvions marneuses ou tourbeuses. — C. de Reims. (Pour l'histoire d'Alincourt, consulter l'ouvrage de l'abbé Portagnier : LE CHATELET-SUR-RETOURNE, BERGNICOURT, ALINCOURT, MONDRÉGICOURT et EPINOIS.)

Eglise. — A signaler, à droite et à gauche de l'abside, deux monuments à la mémoire des Feret et des Cugnon d'Alincourt, familles qu'illustrèrent jadis leurs services militaires.

Château. — Date du dix-huitième siècle. Fort curieuses plaques de cheminées, et très beau, très complet mobilier ancien. Dans ce château résidèrent les Feret et les Cugnon d'Alincourt.

Ecart. — Le *Moulin de Mondrégicourt,* 5 hab. Etait jadis une dépendance du Châtelet, comme nous l'indiquent « le compte de 1392 » ainsi qu'un procès survenu en 1744 entre le maître d'école du Châtelet, d'une part, et, d'autre part, le fermier de Mondrégicourt. Le premier acte qui mentionne ce moulin est une charte de 1198 par laquelle Manassès IV, de Rethel, donne aux églises de Rethel, de Novy, de Saint-Nicaise de Reims, les produits de ce moulin et de sa foulerie qui se trouvait sans doute au lieu dit actuellement la *Foulerie* entre le moulin et la ferme.

ANNELLES. — H., 248. — E., 85. — D. C., 5. — D. A., 10. — D. D., 50. — Hect., 1,270. — B. P., Juniville. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. — B. B. — S. T. — Sur 1,046 hectares affleure la craie blanche. Commune complètement dépourvue de sources. — C. de Vitry.

Eglise. — Remonterait au treizième siècle. Style roman-ogival. Construite en craie avec piliers en pierres. On entre dans l'église par une tour occupant un espace carré de 5 mètres, qu'éclairent deux fenêtres ogivales. Le grand côté possède quatre fenêtres romanes, dont une plus haute avec ébrasures évasées très élargies. Au fond, la nef formée de quatre chapiteaux d'ordre corinthien; deux fenêtres de style roman et quatre autres, simulées celles-ci, tiennent lieu de niche. A gauche, deux petits autels qu'éclairent quatre fenêtres de style roman. Un vase étrusque sert de fonts baptismaux. Sur l'un des murs, cette inscription intéressante, creusée dans une table de marbre : « Cy gissent M. Jean Carlet P^r^ fiscal d'Anelles et de Mesnil décédé le 27 jvin 1660 aagé de 86 ans et M. Jacqves Carlet avssi P^r^ fiscal d'Anelles et du Mesnil décédé le 27 janvier 1682 aagé de 62 ans, lesqvels Jean et Jacques ont légvé annvellement et perpétvellement à l'église d'Annelles 28 septiers 3 qvartels de terre a charge pour le dit Jean Carlet de cinq grandes messes avec les vigiles scavoir une messe le jour de son trépas et les quatre autres au quatre temps de l'année et un libera à la fin des vespres de Pasques flevry et pour ledit Jacques Carlet une grande messe et vigiles le jour de son trépas et six messes basses pendant les mois et il n'y aura point de quatre temps avec une procession autour de l'église avec le très St Sacrement à la fin des matines le jour de Pasques. Priez Dieu pour le repos de leurs âmes. » Derrière le maître-autel, trois tableaux : *Descente de Croix, Le Christ et la Samaritaine, Apparition,* attribués à J. Wilbault. Dans le clocher, à forme de pyramide quadrangulaire, surmontée d'un coq, il y eut, jadis, trois cloches. Deux d'entre elles furent fondues pendant l'époque révolutionnaire, par ordre du directoire de Mézières. On en conservait une « pour sonner le toscin et annoncer les fêtes républicaines. » (Voir E. Thellier : NOTICE HISTORIQUE SUR LE VILLAGE D'ANNELLES.)

Château. — D'origine moderne, construit sur le lieu dit la *Chaussée,* vis-à-vis l'endroit même où s'élevait autrefois la grange dîmeresse. A sa place, M. Pommery, de Reims, fit construire un pavillon normand, mais conserva,

l'ayant fait incruster sur l'un des côtés, la poutre où se lit encore : DIME 1762 D'ANNELLE.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* H. — Le *Mont des Craies,* où des fouilles mirent à jour un important cimetière gaulois. (Voir dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, année 1898, un article détaillé de A. Lannois, sur ce cimetière.)

Lieuxdits. — Nous ne rappellerons ici que les lieuxdits principaux pouvant évoquer un souvenir d'histoire ou de légende : — Les *Créneaux.* — Le *Moulin,* de l'ancien moulin banal. — *Montant de la Bataille.* — Les *Granges du Bochet,* ancien fief. — *Sous la Vigne.* — Le *Petit-Cimetière.* — *Vieux Moulins à Vent.* — *Haule des Bénitiers ;* rappelle le « ban féodal ». Les habitants d'Annelles devaient, jadis, faire le service de garde, pendant quarante jours, au château de Rethel où les hommes désignés se rendaient aussitôt première réquisition du capitaine. — *Noue-le-Comte ;* le mot « noue », dans le parler d'Annelles, signifie vallée, tandis que le mot « haule » désigne une hauteur. La *Haule des Cerisiers.* — Les *Luteaux,* où se réunissaient les sorciers, les lutins. — *Fond de la Grosse-Marie,* et mieux, de la *Grosse-Mairie ;* désignait, dès le quinzième siècle, la mairie des comtes de Rethel qui furent seigneurs du village. Le *Visoy ;* en ce lieu, nous affirme la tradition, fut déposée en 1792 l'une des trois cloches d'Annelles : celle qui fut refondue en 1822 sert actuellement. — La *Noue-d'Epan,* où la légende place une fort ancienne abbaye. A la Noue-d'Epan se voient quelques vestiges de murs : proviennent-ils d'un couvent, d'une chapelle castrale, ou d'un hameau dont ils seraient, aujourd'hui, les seuls restes ?

AUSSONCE. — H., 298. — E., 104. — D. C., 7. — D. A., 19. — D. D., 59. — Hect., 1,937. — B. P., Juniville. — F. L., le dimanche qui suit le 20 octobre. — B. B. — S. T. — Affleure sur presque tout le territoire la craie blanche que recouvrent, à l'est d'Aussonce, 176 hectares de limon. Le village, au fond d'une petite vallée, est traversé par le *ruisseau de Saint-Syndulphe* qui se jette dans la *Suippe,* au-dessus d'Heutrégiville (Marne) ; non loin de la grotte qu'aurait habitée le saint.

Histoire. — C. de Vitry. Aussonce, où passe une voie romaine, remonterait au règne de Clovis Ier. Une colonie agricole s'y établissait alors sous le patronage de saint Syndulphe, l'apôtre de cette région rethéloise. Le polyptique de saint Remy mentionne Aussonce qui aurait, aux temps de Flodoard, existé comme paroisse. Les documents les plus anciens qui nous parlent d'Aussonce se rapportent à saint Syndulphe, qui fut, d'après l'opinion la plus probable, contemporain de Brunehaut ; or cette reine gouverna l'Austrasie de 566 à 613. Il est vrai que Lelong, dans son histoire du diocèse de Laon, fait vivre saint Syndulphe en 631, sous le règne de Dagobert Ier. « Il mena, écrit cet historien, une vie angélique et grandement austère, à la façon des reclus dont parle Grégoire de Tours. Il s'adonnait à instruire les pauvres paysans des villages voisins et particulièrement ceux d'Aussonce, consolant les affligés, guérissant les maladies de l'âme et du corps par une grâce particulière... » L'anachorète avait choisi pour refuge un endroit abrité par un tertre contre les froids du nord, et qui présentait au midi, proche du ruisseau, une cachette qu'un bocage épais séparait des habitations. Il ne reste aucune trace de cet ermitage ; à moins qu'on ne regarde comme son emplacement certain, un enfoncement du tertre que seule put faire la main de l'homme. Il n'en est pas de même du puits que creusa le saint pour se prémunir contre les époques de sécheresse ; on y va, de nos jours encore, puiser une eau que les trop naïfs croyants supposent être miraculeuse.

En 1276, acquisition d'Aussonce — qui avait sa justice communale — et aussi de la Neuville-en-Tourne-à-Fuy, par les chanoines de la cathédrale de Reims, pour 2,600 livres. Les redevances féodales se payaient en céréales, et, comme

partout, la quantité de froment dépassait toujours la quantité de seigle. Aussi, en 1438, Aussonce et la Neuville payaient-ils à l'archevêque de Reims 137 quartels de froment et seulement 130 de seigle. Village incendié, presque complètement ruiné par les bandes du soudard Erlach. C'était aux temps des guerres de la Fronde, alors que Turenne et Condé occupaient les Ardennes. En 1645, Erlach amenait au prince de Condé, pour renforcer ses troupes, son ramassis de brigands. Le souvenir du passage d'Erlach en Thiérache est resté si longtemps vivant qu'encore aujourd'hui « Erlach » signifie un bandit. Au Thour, ses soldats découvrent une famille cachée dans une étable à porcs ; ils y mettent le feu. Ils grillent les pieds d'une vieille femme à l'aide d'une pelle rougie au feu, pour obtenir d'elle l'indication de la cachette où elle cèle son argent. Tous les villages aux environs d'Attigny sont pillés, et la population subit les derniers outrages. Aussonce est brûlé ; la plupart des habitants de la région champenoise ont été contraints à se réfugier dans Reims. En 1650, ces brigandages recommencent. Les nouvelles bandes sont conduites par un certain Reinhold de Rosen. Les récoltes sont belles ; mais les paysans ne peuvent en profiter. « Le peuple mourait de faim contre son bien. » A Villers-devant-le-Thour, les habitants, réduits au tiers, n'ont d'autre demeure que l'église et des baraques dans le cimetière. La disette en grains est si complète qu'on ne peut ensemencer en 1652. Un manuscrit du temps porte que « cette guerre de la Fronde avait tellement ruiné et désolé le pays, qu'il ne restait plus de maisons à Condé ; Herpy n'en avait plus qu'une seule ; Ecly ne conservait qu'une partie d'une espèce de halle... » De 3,500 habitants, la population est descendue à 700 ; à Château-Porcien, de 500 feux il n'en reste que 100. De 68 baptêmes que signalent en 1634 les registres d'Attigny, le chiffre descend à 15 en 1650, à 2 en 1651, à 1 en 1653 et en 1654. A Coulommes, il ne reste plus que 3 ou 4 habitants. Lorsqu'en 1654 le jeune Louis XIV traverse Rethel, la ville, endettée de plus de 300,000 livres, ne peut mettre « pour toute parade à sa porte que les armes du roi. » Ces exemples pris au hasard suffisent à faire entrevoir quelle terrible guerre fut cette Fronde qui porte le nom d'un jeu d'enfant.

Eglise. — Rien de remarquable que sa masse même, élevée sur une butte. Pas de flèche sur son pesant clocher mutilé depuis longtemps, si toutefois il fut achevé. La tour qui conduit aux combles donne à la façade, côté du midi, un certain aspect guerrier. L'abside est, à chacun de ses angles, flanquée de deux contreforts assez gracieux ; ses fenêtres sont harmonieusement bâties. Deux portes donnent entrée dans l'intérieur ; l'une plus petite, au midi, datant du dix-septième siècle, est voûtée en anse de panier ; l'autre plus grande, en plein cintre au couchant, est fort ancienne, car elle remonte à l'époque romane. La muraille en pierre brute dans laquelle cette porte fut ouverte, appartiendrait sans doute au dixième siècle ; reste évident de l'église primitive dans laquelle prêcha et fut inhumé saint Syndulphe. En résumé, la vue générale de l'édifice présente, surtout à l'intérieur, le caractère ogival de toutes les époques : ici le treizième et le quatorzième siècles ; plus loin le quinzième et le seizième siècles ; ailleurs une époque plus récente. M. l'abbé Marcq, dans le T. 48 : Travaux de l'Académie de Reims, nous a fort minutieusement et longuement décrit cette église ; nous y renvoyons le lecteur. C'est en 866 que « le corps de saint Syndulphe, ayant demeuré quelque deux cents ans en l'église d'Aussonce, où se faisaient quantité de miracles, fut levé de terre par l'archevêque Hincmar, » et solennellement déposé dans le chœur de la cathédrale de Reims pour être transféré, le soir même, en l'église Saint-Remy, d'où le lendemain il partait, processionnellement accompagné, pour Hautvillers.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — *Merland*, 7 hab. Autrefois, commanderie appartenant aux *chevaliers de Malte* : ainsi s'appelait communément l'ordre de l'*Hôpital Saint-Jean de Jérusalem* qui succédait a l'ordre du Temple

aboli en 1311 par le Concile général de Vienne. Les chevaliers de Malte possédèrent en Ardenne les *commanderies* (ensemble de propriétés) de Boult et de Merlan.

« Boult et Merlan (*Boult-aux-Bois*, dans l'arrondissement de Vouziers), dit un Terrier de 1693, ne forment pas deux commanderies distinctes, mais bien deux chefs-lieux séparés d'une même commanderie, dont le premier est dans la Basse-Champagne et le second dans la Haute-Champagne. On comprend dans celle-ci tout ce qui est en deçà de la vallée de Bourcq, et dans celle-là tout ce qui est resté dans cette vallée et au delà de la Meuse. »

Merlan, plus ancien, fut toujours le siège de la commanderie, mais on lui ajouta le nom de Boult quand les commandeurs eurent établi leur résidence dans le château de ce village. On croit qu'il existait dès le début du douzième siècle; en effet, on possède encore une lettre de l'archevêque Henri de France, de 1166, par laquelle il donne aux Frères du Temple de Merlan, *fratribus Templi de Mellanto,* établis dans son diocèse, la terre de Grand-Mont, *terram de Magno monte,* en compensation de dégâts causés à leur moulin par le débordement des eaux du vivier de Bétheniville, village situé dans le voisinage et qui lui appartenait. Cet acte nous apprend en outre qu'un seigneur du pays, probablement de la Neuville, nommé Gautier Potrel, renonçait en faveur des Templiers à tous les droits qu'il pouvait avoir sur la terre de la vallée, *super terram vallis juxta Mellantum.*

D'autre part, il est certain que les Templiers avaient bâti le château de Merlan, qui fut habité jusque vers 1400, et une ferme sur le territoire de la Neuville; dès 1130, ils étaient déjà décimateurs à Aussonce et à la Neuville. Le temple de Merlan est situé au S.-E. de la paroisse d'Aussonce, à trois kilomètres du village. Guy de Gérisy et sa femme Félicité, d'après une lettre confirmative d'Albéric de Humbert, archevêque de Reims, de décembre 1218, donnèrent aux Templiers la moitié de leur village d'Aussonce et leur vendirent le reste avec les dépendances pour le prix de trois cents livres; mais, en retour, les chevaliers abandonnèrent à Guy leur métairie de la Neuville, avec tout le territoire jusqu'à la grosse borne plantée contre le chemin, sous réserve cependant que la justice leur resterait. Avant la consommation de cette vente, Guy affranchit ses manants d'Aussonce, en leur octroyant une charte communale qu'il fit ratifier par l'archevêque de Reims, Guillaume aux blanches mains, en 1187, et que le prélat munit de son sceau; toutefois, le cadeau n'était pas gratuit, car chaque année, mais à différentes époques, ils devaient payer à leur ancien seigneur vingt livres, monnaie de Reims, cent septiers de froment et autant de seigle; en outre, par chaque quartier de terre arable mise en culture, treize deniers de cens, et par arpent de vigne deux autres deniers.

Ces redevances, qui paraissent considérables, ne le sont pas en réalité, elles sont dans la pratique de l'époque; et même en temps de guerre ou de récoltes insuffisantes, les jurés de la paroisse avaient le droit de les diminuer. La charte communale édicte ensuite les peines contre les crimes et délits, fixe les droits du seigneur et du bourgeois et dispose que nul ne sera arrêté que du consentement des jurés et échevins du lieu. Les Templiers observèrent fidèlement ces prescriptions tant qu'ils conservèrent le domaine d'Aussonce.

Un an auparavant, 1216, le seigneur de Saint-Pierre-à-Arne, nommé Baudoin, donnait à nos Templiers tout ce qu'il possédait dans l'angle formé par l'Arne et l'Arnelle, *inter Arnam et Arninam,* sauf les terres du quartier de Saint-Clément. Peu après, en juillet 1239, le chevalier Robert, seigneur de Sommevesle (Marne), qui possédait à Aussonce la *Terre des Ferments,* l'abandonnait au Temple de Merlan avec tous les droits de justice et de seigneurie, de sorte qu'avant la fin du siècle il était presque l'unique propriétaire de la paroisse, et même dans le voisinage il possédait certains biens. Ainsi les Templiers avaient

deux moulins, dont l'un à Pontfaverger sur la Suippe et l'autre à Hauviné sur l'Arne, jadis appartenant à la mense épiscopale de Reims. Comme ils étaient situés dans des marais et que le débordement des eaux fluviales leur devenait nuisible en suscitant des contestations avec les riverains, l'archevêque Thomas de Beaumetz les abandonna en 1254, à cette condition que le Temple lui céderait sa rente annuelle de quarante setiers d'avoine qu'il levait sur les manants du Petit-Saint-Hilaire, aux environs de Bétheniville, et qu'en outre les gens de cette châtellenie jouiraient paisiblement du droit de pâture pour leurs bestiaux dans l'étendue des terrains ainsi concédés.

A la fin du siècle dernier, le domaine de Merlan se composait d'environ 500 arpents, soit environ 255 hectares, qui en 1755 étaient affermés 1665 livres, et en 1788 pour la somme de 1800. De nos jours, la ferme ou maison de Merlan ne dépasse pas une superficie de 212 hectares; en 1873, elle était louée 5,600 francs, et son revenu s'évaluait alors de 15,000 à 20,000. La maison, avec ses dépendances, occupe un espace de 177 ares, entouré de vergers à l'est et au sud. Son entrée, orientée vers Aussonce, est surmontée du colombier seigneurial et environnée d'une plantation de marronniers, ce qui lui donne grand air. A droite et à gauche sont les bâtiments d'exploitation qui s'étendent jusqu'à la demeure du maître et en font un véritable manoir champêtre. Il s'y trouve une chapelle, sous le vocable de saint Jérôme, abandonnée depuis longtemps. Le plus ancien commandeur connu serait frère Renaud de Vichier qui, en 1254, fit reconnaître son droit de nommer le maire et les échevins d'Aussonce. M. Guelliot en nomme deux autres, d'après les Archives nationales de Paris : Baudoin de Clarcy, mentionné dans une reconnaissance du seigneur de Souain, sous la date de novembre 1320, et son successeur, Pierre de Brancourt, à qui, le 2 mai 1337, l'écuyer Bertrand, seigneur de Ballay, vendait un pré. Dans l'acte de vente, Pierre est qualifié *commandant de la Baillie de Melan et de la Maison de Bou*. De Merlan dépendaient les biens sis à Pontfaverger, Sommepy, Heutrégiville, Souain, Saint-Masme, la Neuville, Seuil, Hauviné, Machault et Liry, tous villages situés dans les environs. (Voir dom Noël : L'ORDRE DE MALTE DANS LE DIOCÈSE DE REIMS, alm. Matot-Braine, année 1895.)

Lieuxdits. — *Saint-Remy*, rappelant une petite ferme que possédait à Aussonce l'abbaye de Saint-Remy. — Les *Terres de Saint-Nicaise;* appartinrent à l'abbaye rémoise de ce nom, puis à la Sainte-Chapelle de Paris, à laquelle furent réunis le titre et les droits de l'abbé de Saint-Nicaise. Cette abbaye possédait trois fermes à Aussonce: elles furent, en 1791, vendues comme biens nationaux. — La *Maladrerie;* elle se trouvait à environ 400 mètres du village. — Le *Mont-Chauchet*. — La *Côte des Braies ;* ainsi se nomment deux cimetières où des fouilles mirent à jour de très curieux et de très nombreux objets d'origine gallo-romaine. (Voir la REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE, p. 109-114, art. Gust. Logeart.)

Mont de Warmériville, où fut découvert un important cimetière d'origine gauloise. — Le *Mont-Chauchet :* encore en ce lieu une nécropole d'où furent exhumés divers objets fort intéressants : une torque, une coupe en fer, des armes, un vase de forme remarquable. Au lieu dit la *Côte de Brives*, mêmes curieuses trouvailles.

La *Hottée du Diable*. Par qui fut construite, de 1229 à 1253, *l'église Saint-Nicaise de Reims ?* Est-ce par Me Hues Libergier? Est-ce par le diable qui, lui aussi, voulut, « comme les saints du bon Dieu, faire un miracle? » Donc, à l'œuvre ! Satan prendra le chemin des Romains pour aller chercher ses matériaux en rivière d'Aisne; sur son dos, une grande hotte pour les porter. Déjà les piliers se sont dressés, reliés les uns aux autres par les nervures d'une voûte gothique que protège toute une forêt de charpente avec toiture aux larges écailles de plomb laminé. Encore une truelle de mortier et l'église sera

parachevée. L'infernal maçon n'a bientôt plus qu'un dernier voyage à faire. Mais voilà qu'à l'horizon blanchit le ciel, le soleil va paraître, et il faut qu'en une seule nuit Satan ait construit sa cathédrale. Il faut se hâter! Or, il se hâta si maladroitement qu'il se tordit sa patte fourchue en descendant le mont d'Aussonce, et fut alors contraint de s'asseoir sur le bord du chemin. Mais s'étant assis de travers, il répandit toute son énorme charge qui s'élevait tout aussitôt en une butte immense. Et la légende continue. Le diable, s'étant reposé, put enfin courir de toutes ses enjambées, jusqu'à Reims, n'ayant pas eu le temps, toutefois, de ramasser sa charge entière : d'où une brèche qu'il ne fut jamais possible de boucher. Ce qui n'empêcha point les Rémois de placer cette église diabolique sous l'invocation de saint Nicaise, un de leurs saints les plus vénérés.

BIGNICOURT. — VILLE-SUR-RETOURNE. — Bignicourt. — H., 174. — E., 47. — D. C., 3. — D. A., 18. — D. D., 58. — Hect., 808. — B. P., Juniville. — F. L., le dimanche qui suit le 25 août.

Ville-sur-Retourne. — H., 219. — E., 71. — D. C., 6. — D. A., 20. — D. D., 60. — Hect., 1,010. — B. P., Juniville. — F. L., le dernier dimanche de septembre.

Ne formaient autrefois qu'une seule et même commune. Craie blanche sur la plus grande partie du territoire. Une faible largeur d'alluvions marneuses ou tourbeuses borde la *Retourne*, qui coule de l'est à l'ouest, ayant comme affluent le *petit ruisseau de Saint-Lambert*. La voie romaine de Reims à Trèves traversait le territoire entre Bignicourt et Ville-sur-Retourne. — C. de Vitry.

LE CHATELET-SUR-RETOURNE. — H., 340. — E., 90. — D. C., 8. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 994. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — Cie P. — G. — T. — Territoire traversé de l'est à l'ouest par la *Retourne*. Sol constitué par la craie blanche, le limon argilo-sableux et les alluvions modernes. A signaler le *ruisseau des Prés*, ou *ruisseau Pilot*, pont en planches sur pilotis, qui se jette dans la *Retourne*, proche du village.

Histoire. — C. de Vitry. (Consulter le volume de l'abbé Portagnier : HISTOIRE DU CHATELET-SUR-RETOURNE.) D'origine romaine, fut jadis chef-lieu d'une prévôté, ayant halle et marché, maladrerie, et siège d'un doyenné. De fort nombreux lieuxdits (rappelés dans nos VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, p. 144-150), évoquent les événements principaux qui constituent les annales de ce village ayant souffert, tout particulièrement, à l'époque des rivalités entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne, et aux temps de la Fronde.

Eglise. — Le peu qui subsiste encore de l'ancienne église du Châtelet — tour percée d'une fenêtre ogivale qui forme chevet — semble indiquer une assez vaste construction remontant à la fin du treizième siècle ou, tout au moins, au commencement du siècle suivant.

Château. — La forteresse du Châtelet-sur-Retourne n'eut jamais une grande importance. L'ensemble affectait la disposition d'un triangle, dont deux côtés étaient baignés par la Retourne et son affluent le Pilot, un tout petit ruisseau où quelquefois coule de l'eau, la base du triangle étant formée par un rempart garni d'un fossé. La place ne dut jamais être très forte, et les remparts, dont la hauteur atteint encore 12 mètres, n'étaient qu'en terre. Mais le voisinage immédiat d'étangs et de terrains marécageux mettait le Châtelet à l'abri d'un coup de main, et, l'enceinte une fois forcée, il restait toujours le donjon. Il s'élevait sur la *motte*, une colline près du confluent, haute de 30 mètres. Un fossé large et profond, qui se voit toujours, se reliait à la Retourne et au Pilot, et faisait une île de la pointe de terre où était bâti le donjon.

Ecarts. — La *Guinguette*. N. C. — La *Maison Rouge*. N. C.

Lieuxdits. — L'*Ancienne-Rivière*, où se voit encore l'ancien lit de la Retourne. — La *Chapelle;* en cet endroit furent trouvés des lances, des épées, des fers à ferrer les chevaux, des ossements d'hommes et d'animaux calcinés par le feu; « débris qui, dit l'abbé Portagnier, rappellent la consécration des camps romains par les sacrifices annuels d'usage ou l'incinération des cadavres. » Aux lieudits *Bois-d'Enflure, Au-Dessus des Marais*, les *Masures*, le *Marché aux Chevaux*, des fouilles mirent à découvert des tombes d'origine gallo-romaine. — La *Motte*, élévation de terre rappelant sans doute la motte féodale où veillait la sentinelle du château ; tout proche, d'ailleurs, l'ancienne *rue du Château*, dite aujourd'hui du *Moulin*, et la rue du *Pavé* où l'on découvrit une arche en pierres. — Les *Fossés de Bapaume*. — Le *Mont du Mesnil*. — Les *Moustiers*. — Le *Fond-l'Epinois:* se serait élevée, non loin d'un couvent sous l'invocation de saint Basle, l'église de l'ancien « Espinoy », une des terres vassalitiques les plus importantes du Châtelet, et dont le nom signifie « Broussailles ». — Le *Champ de Bataille;* peut-être en mémoire d'un de ces combats que se livraient les uns aux autres les seigneurs féodaux. — Les *Jours à Jallois :* le jallois était une ancienne mesure agraire dont la contenance variait, suivant les régions, de 15 à 60 ares. Cette mesure fut surtout commune aux contrées qui formèrent le département de l'Aisne. Dans les Ardennes, les biens communaux, jadis, se divisaient en « terres usagères » et en « prés-marais ». Un setier de terre s'appelait alors, indifféremment, un « jour de terre », et la mesure de redevance, d'après le mode de culture, « mine de jallois ». Comme on donnait un jallois de grains pour chaque setier, ou jour, le terrain se nommait souvent : « Jour à Jallois ». — La *Sauveterre*. — Les *Masures*. — La *Chenevière*. — La *Boiserie*. — Le *Tombeau*. — La *Terre Saint-Ladre*. — Le *Poteau*. — Le *Chemin des Bouchers*. (Voir au surplus, pour les origines et l'histoire détaillée de ces lieuxdits, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

MÉNIL-ANNELLES. — H., 279. — E., 87. — D. C., 7. — D. A., 10. — D. D., 50. — Hect., 915. — B. P., Juniville. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — C[ie] P. — Craie affleurant sur 711 hectares, et lambeaux de limon argileux sur 204 hect. Ni sources ni cours d'eaux sur le territoire. — C. de Vitry.

« De Juniville à Annelles où l'on allait prier saint Sébastien de vous préserver du choléra — lisons-nous dans Bruge-Lemaître : MES VOYAGES EN ZIGZAG, — paysage plat et uniforme, sol bien cultivé, vastes horizons qui se terminent invariablement par des gibbosités bleuâtres échelonnées aux arrière-plans. L'aspect ramassé du petit village d'Annelles, à travers lequel la chaussée se fraya difficilement passage, fait qu'on se demande par suite de quelles circonstances cette réunion d'habitations agricoles s'est trouvée logée dans une aussi vaste plaine. Si l'on veut bien se rappeler qu'au quinzième siècle la plupart des villages de Champagne avaient obtenu l'autorisation de se fortifier contre les bandes armées qui les infestaient, on conclura que ce n'est qu'à l'établissement d'une zone militaire qu'Annelles doit attribuer les restrictions de son ancien plan. Les abords de l'église — remontant au treizième siècle et où l'on remarque la chapelle de saint Roch dont la voûte est de style ogival surbaissé — conservent des traces profondes d'importants travaux de défense dont les pentes, chose remarquable, sont plantées de buis forestiers de la plus belle venue et forment autour du cimetière une couleur d'un très beau vert.

« D'Annelles au Ménil, le sol, plus mouvementé, offre de nombreux alternements de terrain diluvien et de marne blanche. La culture, par conséquent, y est un peu moins champenoise : on sent déjà les approches de la rivière d'Aisne. Le Ménil, dont le nom, en vieux français, signifie tout simplement un

lieu d'habitation, présente l'aspect tout particulier d'un moulin à vent et d'une église logés côte à côte sur un même monticule.

« Au moment où nous pénétrons dans les rues de ce village, un de mes compagnons de route me fait remarquer qu'au Ménil, comme à Juniville et comme à Annelles, les hommes portant barbe étaient une exception. Frappé moi-même de cette singularité, j'allais, aussi, en témoigner mon étonnement lorsque le hasard nous fit entrer dans une auberge où nous devions trouver l'explication de cette mode. Bon nombre de Ménillois se faisaient raser dans la salle à boire. Ceux qui attendaient buvaient un verre d'eau-de-vie blanche pour s'aider à prendre patience, tandis que les autres, qui avaient été expédiés, se rinçaient la bouche avec cette même eau-de-vie, pour en éloigner l'odeur et le goût du savon. On nous assura que cette coutume, fort étendue en Champagne, tenait lieu à ces pacifiques bourgeois de véritable devoir et d'impérieux motif pour se rencontrer rasés chaque dimanche. C'est, d'ailleurs, une manière fort originale de pratiquer la fraternité humaine, et je suis bien loin de les en blâmer. La situation de ce village, sur la route Nationale de Vouziers à Rethel, fut pour beaucoup dans l'extension qu'ont prise ses travaux agricoles devenus pour ses habitants une véritable source de richesses... »

Eglise. — Daterait du plein moyen âge. Trois tableaux de Wilbault.

Lieudit. — La *Tuerie,* carrière à ciel ouvert où, tout proche, un important combat aux temps de la Fronde. En cet endroit, des fouilles mirent au jour de nombreuses et fort intéressantes armes.

MÉNIL-LÉPINOIS. — H., 170. — E., 53. — D. C., 8. — D. A., 17. — D. D., 57. — Hect., 1,785. — B. P., Tagnon. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — Cie P. — La craie affleure sur la plus grande partie du territoire, assez ingrat. Pas de sources. Marnes communales. — C. de Vitry.

Ecarts et lieuxdits. — Le *Moulin à Vent.* H. — La *Noue-Chevillot,* 5 hab. — Le *Mont du Mesnil,* l'un des points les plus élevés du département. En cet endroit, jadis, un couvent sous l'invocation de sainte Barbe, autour duquel se seraient groupées les premières maisons qui furent l'origine du village. — Le *Fond-l'Espinoy,* où l'on trouverait, si l'on creusait le sol, de nombreux souterrains, affirme la croyance populaire. — Le *Moustier,* où se serait élevée, nous dit la tradition, la première et, alors, la plus ancienne église de Ménil-Lépinois. Au Moutier, des fouilles mettaient au jour une statue de saint que l'on conserve dans l'église actuelle, des plats d'étain, des pierres sculptées, un encensoir et sa navette, des squelettes laissant supposer un ancien cimetière. Les pierres de cette ancienne église servirent à construire, en 1760, le château de Neuflize.

NEUFLIZE. — H., 689. — E., 208. — D. C., 6. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 1,378. — B. P., Neuflize. — Cie P. — B. B. — Le territoire, faiblement ondulé, s'étend sur les deux rives de la *Retourne :* il est constitué par la craie blanche, les alluvions anciennes et les alluvions modernes de la Retourne, assez marécageuses, marneuses ou tourbeuses. Exploitation de sable argileux gris-jaunâtre et de grève pour la construction.

Histoire. — C. de Vitry. Nous lisons dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES : « Au rapport de Bergier, on découvrit en 1712, sur un monticule près de ce village, des tombes en marbre et en terre cuite. Chaque tombe renfermait les ossements d'un homme et son épée. Auprès de l'épaule gauche, un vase de terre rempli d'une liqueur huileuse. »

Le Château et l'Eglise — celle-ci fortifiée et conservant une abside du treizième siècle — étaient enfermés dans une même enceinte et protégés par des fossés. « La maison de Neuflize, profondément catholique — écrit J. Hubert

dans sa GÉOGRAPHIE, — avait voulu, ainsi, placer l'église sous la sauvegarde de la maison seigneuriale. Au seizième siècle, cette précaution n'était pas inutile. »



Eglise de Neuflize

LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY. — H., 606. — E., 207. — D. C., 6. — D. A., 20. — D. D., 60. — Hect., 2,734. — B. P., Juniville. — F. L., le dimanche qui suit le 29 septembre. — F., le 25 avril et le 9 septembre. — B. B. — Cie P. — Harm. — Le territoire de cette commune forme un plateau assez accidenté entre les vallées de la Retourne et de la Suippe : aussi le village s'appelait-il, autrefois, *Neuville entre Retourne et Suippe.* Le sol est presque entièrement composé de craie avec quelques poches de grève crayeuse et des lambeaux de limon sableux ou argilo-sableux. Cette commune est l'une des moins bien partagées de l'arrondissement sous le rapport des eaux. Argile sableuse d'un petit ilot limoneux à l'extrémité N.-E. du village. — C. de Vitry.

Eglise. — L'érection de la Neuville en paroisse daterait de 1253. Ce village aurait été bâti, en 1130, comme section d'Aussonce — d'où son nom : Neuve-Ville, — en forme de croix régulière, avec, au centre, l'église et le cimetière. Et maintenant, pourquoi en Tourne-à-Fuy? Aux temps de la guerre de Cent ans, les Anglais, battus à Germiny, s'enfuirent du côté de la Neuville; aussi, dès l'année 1451, trouvons-nous inscrit dans les Archives : la Neuville-Tornenfuye. L'église est dans le style flamboyant pur du quinzième au seizième siècle : clocher massif, contreforts épais, cinq belles fenêtres; aux transepts, les pignons sont terminés par un hérisson dont la crête porte un chou fleuri ou une croix. La nef date des premières années du dix-huitième siècle, à moins qu'elle ne soit des dernières années du dix-septième. Un assez curieux portail, et, à l'intérieur dont l'ensemble est d'une délicate architecture, de jolis vitraux historiés. C'est en 1649 que fut construit le chevet.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*, 3 hab. — *Germiny-Pend-la-Pie;* rappelle un ancien village dont le nom apparaît pour la première fois dans l'histoire, vers l'an 650, alors que saint Remacle, grâce aux libéralités de Sigebert III, roi d'Austrasie, avait fondé dans la vaste forêt d'Ardenne les monastères de Stavelot et de Malmédy. Le village de Germiny, qui eut beaucoup à souffrir des

invasions anglaises, disparut à la fin du dix-septième siècle pendant les guerres qui désolaient, en ces époques, notre région ardennaise. Quelques annalistes locaux croient qu'il fut détruit pendant les premières années de la Fronde. Village d'ailleurs bien pauvre en ce temps. Il n'avait, nous affirme une relation contemporaine, que « deux maisons, cinq communiants, deux méchantes nappes pour l'église, un ciboire de cuivre point trop honneste et un ciboire indécent. » Sur un monticule planté de sapins, les vestiges du cimetière de Germiny ; puis une croix au pied de laquelle les pèlerins viennent implorer saint Remacle pour la guérison des maladies de poitrine. Le dernier habitant de Germiny s'appelait Pierre Morlet. Il vint acheter un terrain à la Neuville pour y construire une maison, rue d'Oignon. Une clause du marché fut que le vendeur irait chercher les matériaux de la maison que l'acheteur abandonnait à Germiny. On voyait encore, il y aura soixante ans, à la Neuville, deux portes amenées de Germiny ; elles provenaient sans doute des deux dernières maisons du village. Quant à l'église, elle tomba de vétusté, ayant été fermée « pour empescher des impiétés honteuses qui s'y commettent par les pèlerins se rendant à saint Remacle. » Ce nom de Pend-la-Pie provient sans doute du petit ruisseau de la Pie : même origine alors que Somme-Pie et Sainte-Marie-à-Pie.

Lieuxdits. — *Chemin de Germigny.* — *Gloie de Germigny.* — *Rouvroy ;* ancienne ferme ayant appartenu à l'hôpital de Saint-Ladre : il n'en resta longtemps d'autres traces que des caves et des matériaux enfouis. — *Terres de Saint-Nicaise.* Cette abbaye rémoise posséda trois fermes à la Neuville. — La *Maladrerie.* — La *Motelle du Tremblois.* Ancien cimetière où l'on a trouvé de nombreux débris de poteries gauloises et des cailloux calcinés, qui « nous mirent, dit M. G. Logeart dans la Revue d'Ardenne et d'Argonne, sur la piste d'un nouveau cimetière, situé non loin de Germiny. » Et M. Logeart ajoute : « Une fosse du *Mont de Neuflize,* à la Neuville, contenait : au pied, un vase en morceaux, deux bracelets de bronze ornés de traits circulaires, une torque à tampons avec dessins et coups de pointe ; de chaque côté de la tête, à la hauteur des épaules, une fibule arquée ; enfin, à droite du squelette, un fond de vase, creux et retourné, ayant dû servir de coupe.

PERTHES. — H., 464. — E., 139. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 49. — Hect., 2,342. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit le 3 septembre. — B. B. — Cie P. — Plateau élevé et peu accidenté. Environ 1,700 hectares de craie à fleur de sol dans la partie centrale du territoire ; elle disparaît pendant 660 hectares sous des lambeaux assez étendus de limon argilo-sableux ou sablo-argileux. Carrière de grève sur le chemin de Tagnon. Exploitation de craie qui donne d'excellents moellons. Nodules jaunâtres de phosphate de chaux. Pas de sources ni de cours d'eau. — C. de Vitry.

Eglise. — Moderne, remplaçant un ancien édifice, avec tour du douzième siècle, où le comte de Rethel, Hugues IV, mariait, en 1225, sa fille à Gervais de Triange, seigneur de Marigny.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* N. C. — La *Barrière,* 4 hab.

TAGNON. — H., 946. — E., 278. — D. C., 9. — D. A., 10. — D. D., 50. — Hect., 2,397. — B. P., Tagnon. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — F., le samedi qui précède le premier dimanche de Carême ; le mardi après le 29 juin ; le 3 novembre, jour de la Saint-Hubert, ou le mardi suivant si cette fête tombe un dimanche ou un lundi. — T. — G. — Cie P. — B. B. — La craie, 1,221 hectares, et les alluvions anciennes se partagent le territoire, faiblement ondulé. Environ 8 hect. d'alluvions modernes. Au pied du village, quelques petites sources : elles alimentent le *ruisseau Pilot.* — C. de Vitry.

Eglise. — Fort intéressante. Le chœur fut incendié à la fin du siècle dernier. Remonte au treizième et au seizième siècles. Dans le transept, fenêtres flamboyantes. Paraît avoir servi, jadis, de maison-forte. Tagnon, village jadis entouré de fossés, fut cruellement ravagé à diverses reprises pendant les guerres du seizième et du dix-septième siècles.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent.* — La *Gare*, 16 hab. — La *Cervelle*, 9 hab. — *Baillivart*, 6 hab. — La *Gem*, lieudit où furent trouvées vingt-deux tombes d'origine gallo-romaine, avec des ossements humains; et dans l'une d'elles, un petit vase en terre cuite.

VILLE-SUR-RETOURNE. — Voir Bignicourt.

VI. CANTON DE NOVION-PORCIEN.

Ce canton comprend vingt-cinq communes : Novion-Porcien, Auboncourt-Vauzelles, Chesnois-Auboncourt, Corny-Machéroménil, Faissault, Faux, Grandchamp, Hagnicourt, Herbigny, Justine, Lalobbe, Lucquy, Mesmont, la Neuville-les-Wasigny, Neuvizy, Puiseux, Saulces-Monclin, Sery, Sorcy-Bauthémont, Vaux-Montreuil, Viel-Saint-Remy, Villers-le-Tourneur, Wagnon, Wasigny et Wignicourt.

Il est borné : au nord, par les cantons de Signy-l'Abbaye; à l'est, par ceux d'Omont et de Tourteron; au sud, par celui de Rethel; et à l'ouest, par ceux de Château-Porcien et de Chaumont-Porcien. Arrosé par le *Plumion*, la *Vaux* et un assez grand nombre de ruisseaux. Ce canton, qui, dans l'arrondissement, est le plus peuplé après celui de Rethel qu'il dépasse en superficie territoriale, présente des hauteurs pittoresquement couronnées de bois et de parties pierreuses. Les terres sont limoneuses, point froides et, partout, assez fertiles. Bonne culture, d'où récolte abondante de céréales. Assez grande culture de betteraves. Les fruits constituent plus particulièrement la richesse de ce canton. Son cidre, surtout, est très renommé. De même sont renommées les cerises de *Chesnois-Auboncourt* et de *Viel-Saint-Remy*, qui s'expédient à Reims, à Paris et en Angleterre. Il faut ajouter encore l'extraction des nodules de phosphate de chaux, fort active notamment à Saulces et dans ses environs.

10,644 hab.; 3,362 élect.; 23,372 hect.

NOVION-PORCIEN. — H., 881; E., 275. — D. A., 11. — D. D., 31. — Hect., 1,721. — B. P., Novion-Porcien. — F., le premier mercredi de mars, de juin, de septembre et de novembre; la foire, qui se tient le premier mercredi de juin, est fixée au premier mardi du même mois s'il y a coïncidence avec la foire aux moutons de Château-Porcien. — F. L., le dimanche après le 29 juin. — C[ie] P. — B. B. — G. — T. — S. T. — Territoire assez accidenté. Les calcaires coralliens, 233 hectares; le gault, 324 hect.; la marne crayeuse, 172 hect.; les alluvions anciennes, 172 hect.; les alluvions modernes, 232 hect., se partagent le sol de cette commune. Tous les ravins de la partie septentrionale sont creusés dans le calcaire corallien. Exploitation de nodules. Le *Plumion* traverse le village qui possède en outre deux fontaines : celle de *Naguet* et celle du *Chênois*. — C. de Vitry.

Eglise. — Date de la fin du dix-huitième siècle. Epitaphe de Simon Godfroy qui la fit construire en 1784. Belle chasuble seizième siècle, avec des figures brodées.

Châteaux. — Indépendamment du château moderne, Novion en possédait encore deux autres, d'une date assez ancienne; l'un appelé château de *Geoffre-*

ville, qui donnait son nom aux seigneurs de Novion, et l'autre appelé les *Illettes*.

Ecarts. — La *Barrière de Barmery*, 2 hab. — La *Barrière de la Prairie*, 2 hab. — *Provisy*, 251 hab. A la section de Provisy se trouve la gare. — La *Gare*, 11 hab. — La *Bourinerie*, 4 hab. — La *Gravelette*, 2 hab. — Le *Moulin de l'Epine*, 5 hab. — *Carin*. H. — *Bagny*. H. — *Malgré-Tout*, 2 hab.

~ *Ville de Pray*, lieudit désigné par la tradition comme ayant été, jadis, un bourg considérable.

A Novion-Porcien, se fait un pèlerinage pour préserver les vaches de la pneumonie.

AUBONCOURT-VAUZELLES. — H., 240. — E., 63. — D. C., 8. — D. A., 11. — D. D., 33. — Hect., 540. — B. P., Saulces-Monclin. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — La marne crayeuse affleure sur environ 368 hectares; elle disparaît — au plateau ouest d'Auboncourt, 44 hect. — sous le limon. Argile du gault sur la rive gauche du *ruisseau de Saulces*. Carrière de marne blanche près du château de Vauzelles. Marne glauconieuse entre Vauzelles et les Tuileries. Nodules de chaux phosphatée. Râperie de betteraves. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Vauzelles*, 96 hab. — Le *Moulin de Wasselin*. H. — *Bellevue*. H. — La *Maison Legrand*. H.

CHESNOIS-AUBONCOURT. — H., 481. — E., 151. — D. C., 13. — D. A., 19. — D. D., 27. — Hect., 471. — B. P., Saulces-Monclin. — F., les mercredis qui précèdent la Passion, la Sainte-Marguerite et la Toussaint. — F. L., le dimanche qui suit la Sainte-Marguerite. — Cie P. — B. B. — Les deux villages sont assis dans une vallée fort encaissée où coule le *ruisseau de Foivre*, et dont le fond est occupé par les alluvions modernes. Les parois sont formées par les calcaires coralliens. Au-dessus, le calcaire à astartes, puis les sables verts avec nodules, et l'argile de gault. Limon sableux pour la fabrication des briques. Quelques sources sans importance. — C. de Vitry.

Nous lisons dans MES VOYAGES EN ZIGZAG, de Bruge-Lemaître : « Le chemin qui longe le Foivre n'eut pas toujours l'état de tranquillité parfaite où nous le voyons alors (écrit en 1884). Le 23 juin 1792, lorsque fut connue l'arrestation de Louis XVI, les gardes nationaux de Saulces-Monclin, qui s'étaient adjoint ceux de Vaux-Montreuil, s'acheminaient vers Sainte-Menehould, « où il y a sang et carnage, » disait la dépêche officielle conservée dans les Archives d'Attigny. Un pauvre aveugle, en tête, leur servait de tambour en jouant de la clarinette. Il était guidé par deux compagnons de route qui, pour lui laisser le plus complètement possible sa liberté d'action, le conduisaient en laisse à l'aide de deux cordelettes. Et le pauvre homme de suer sang et eau pour communiquer à sa flûte l'enthousiasme dont étaient animés les gardes nationaux qui brandissaient des armes extravagantes.

« Les vignes qui s'échelonnent sur la pente des coteaux environnants sont, sans doute, les dernières de la zone viticole ardennaise. Il paraît qu'en bonne campagne, les vins qu'elles produisent sont fort estimés; malheureusement, la quantité récoltée sur une quarantaine d'arpents ne suffit que d'une manière bien incomplète à étancher la soif des producteurs.

« Le Chesnois semble avoir pris son nom de quelques bouquets de chênes, situés dans son voisinage. S'il était en son pouvoir de se rebaptiser, il déciderait probablement, aujourd'hui, de s'appeler Noyer ou Cerisier. Outre qu'il est le pays aux noyers par excellence, il n'en est pas moins le pays aux cerisiers. Le Chesnois est, en effet, le centre d'un fort important marché aux cerises. La halle où se tient ce marché occupe une grande partie de la place

publique, et n'est séparée du Foivre que par un chemin se dirigeant vers le nord. Un grand orme s'élève au coin du pont qui sert à franchir le ruisseau. Cet arbre semble être l'emblème du commerce fruitier de cette région. Le versant oriental de la vallée nous conduit, par un excellent chemin, du Chesnois à Auboncourt-ès-Rivières; commune distincte avant 1828, maintenant section. Le versant opposé nous montre des vignobles, tandis que le fond de la vallée déroule à nos regards un tapis continu de belle verdure. Les noyers, au second plan, paraissent avoir des proportions colossales; ils font l'ornement d'un pays qui les regarde comme une source de richesses. Auboncourt, dont la portion la plus élevée s'appelle le Piroli, occupe un promontoire de calcaire corallien. Les pierres qui servirent à l'érection de cette localité furent extraites du sol même, et sont par cela même, d'une haute valeur géologique. Une large entaille pratiquée dans le flanc de la colline nous montre la composition de ces roches calcaires. Coraux et madrepores nous apparaissent par fragments énormes mesurant quelquefois un mètre cube. Une grande variété de testacés : dicérates, moules, tellines, vis, huîtres, oursins. La pâte calcaire est d'une blancheur éclatante, mais l'inégalité de son grain, parsemé de nombreux vides, n'en fait qu'une pierre à bâtir tout à fait secondaire... »

Ecarts. — *Auboncourt*, 69 hab. — Le *Pilori*, 2 hab. — nom significatif rappelant sans doute la puissance odieuse de quelque seigneur haut-justicier. — Le *Sault-Brûlé*, 7 hab. — *Sévricourt*, 21 hab.; autrefois petit hameau que possédait Jean de la Grève — la Grève est un écart de Saint-Marcel, — ainsi qu'il résulte de son « aveu », 1324 et 1325, dans lequel il récapitule tout ce qu'il « tenait » de Jeanne, comtesse de Rethel, par le douaire de sa femme. — Le *Fond de la Petite Vallée*, où se trouve une fontaine dont les eaux ne jaillissent qu'à d'assez rares intervalles : apparition qui, disent les anciens, annonçait toujours une catastrophe, d'où son nom : *Fontaine de Malheur*.

CORNY-MACHÉROMÉNIL. — H., 322. — E., 101. — D. C., 3. — D. A., 12. — D. D., 31. — Hect., 1,054. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit la Saint-Denis. — C[ie] P. — B. B. — Territoire traversé par le *ruisseau d'Urfosse*. Sables verts avec nodules de phosphates de chaux; argile du gault; assez grande étendue d'alluvions anciennes; alluvions modernes qui longent le ruisseau d'Urfosse et le marais à l'ouest de Corny-la-Ville. Deux sources assez importantes : la *fontaine Saint-Denys*, et la *source de la Dyonne*. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Lautreppe*, 3 hab. — *Cornicelle* ou *Corny-la-Cour*. Durand, dans sa Coutume de Vitry, relate les deux chartes qui furent données à Corny-la-Cour et à Corny-la-Ville — le nom primitif du village; — la première, par Manassès, comte de Rethel, en 1142, et la deuxième, en 1203, par l'archevêque de Reims. — *Machéroménil*, 63 hab. (voir sur les Baude, seigneurs de Machéroménil, la Revue d'Ardenne et d'Argonne). « C'est pour nous, lisons-nous dans cette Revue, un pieux devoir de faire revivre les rares représentants de la famille de Baude. Ceux-ci, en effet, après avoir cimenté l'édifice national au prix de leur sang, et s'être ruinés au service de la patrie, subirent les pénibles vicissitudes de l'ancienne noblesse, c'est-a-dire l'écroulement et la déchéance par l'appauvrissement. Les Baude ne figurent pas au procès-verbal de la Recherche de la Noblesse de Champagne, dressé par l'intendant Caumartin en 1667. Il est probable que ce lignage était alors éteint, ou qu'en raison de son extrême pauvreté il ne daigna pas faire la dépense des actes nécessaires à sa maintenue. »

FAISSAULT. — H., 341. — E., 108. — D. C., 7. — D. A., 17. — D. D., 25. — Hect., 574. — B. P., Launois. — F. L., la Pentecôte. — C[ie] P. — B. B. —

Faissault est situé en partie dans une petite vallée au fond de laquelle affleurent les calcaires coralliens. Le reste du territoire est constitué par les sables verts avec nodules phosphatés et l'argile du gault. Les calcaires durs du groupe corallien sont exploités pour l'empierrement des routes. Quatre sources; notamment la *fontaine Saint-Druon* qui traverse Faissault. Sur le territoire de cette commune, au lieu dit la *Baronne*, un poirier — du moins existe-t-il encore — qui passe pour être l'arbre fruitier le plus âgé des Ardennes. Il aurait, dit la tradition, plus de trois siècles. Son fût mesure 2 mètres sans branches. Sa circonférence est de 5 mètres, presqu'égale partout. Ses branches couvrent le sol sur une circonférence de 70 mètres. Ses fruits très petits, donnent une récolte ordinaire de 15 à 20 quintaux et font d'excellent poiré. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Belair*, 12 hab. — La *Crête*. — Les *Bochets*. — La *Guinguette*. H.

FAUX-LUCQUY. — **Faux.** — H., 78. — E., 29. — D. C., 10. — D. A., 11. — D. D., 36. — Hect., 331. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le dernier dimanche de septembre.

Lucquy. — H., 799. — E., 233. — D. C., 9. — D. A., 10. — D. D., 34. — Hect., 504. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 15 septembre. — Cie P. — G.

Ne formaient, avant 1870, qu'une seule et même commune. La marne crayeuse, avec ses terres généralement fortes et imperméables, affleure sur la plus grande partie du territoire, l'un des plus fertiles du canton de Novion. Alluvion argileuse le long du *ruisseau de Saulces*. Une dizaine de sources fort abondantes. — C. de Vitry.

GRANDCHAMP. — H., 189. — E., 61. — D. C., 7. — D. A., 18. — D. D., 33. — Hect., 728. — B. P., Wasigny. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. — B. B. — Le groupe oxfordien constitue la plus grande partie du territoire. On le rencontre dans les deux vallées où coulent les deux *ruisseaux* de *Wagnon* et de *Mesmont*, ainsi que dans le bas-fond à l'est de Grandchamp. Vient ensuite la gaize qui, au nord, repose directement sur les roches oxfordiennes. En outre, 144 hectares d'alluvions anciennes. Une dizaine de sources généralement peu régulières. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Folie-Durant*, 8 hab. — La *Petite Guinguette*. N. C. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — L'*Hopital*. N. C. — *Constantine*. H. — La *Vierge*, 5 hab.

HAGNICOURT. — H., 145. — E., 53. — D. C., 14. — D. A., 22. — D. D., 23. — Hect., 575. — B. P., Launois. — F. L., le dernier dimanche de mai ou le précédent si le dernier coïncide avec la Pentecôte. — Cie P. — Le terrain oxfordien affleure sur la plus grande partie du territoire. Il est couronné par les calcaires coralliens commençant à se montrer vers mi-côte des hauteurs qui dominent à l'est et à l'ouest la vallée dans laquelle est assis le village. Quelques rares alluvions modernes. Le territoire d'Hagnicourt, très accidenté, s'étend sur le versant méridional de la petite chaîne de montagne, nommée les *Crêtes*, qui sépare le bassin de la Seine du bassin de la Meuse. Sources nombreuses et abondantes. — C. de Vitry.

Château. — Château à tourelles, habité par le comte de Bruce, descendant des de Bruce qui furent rois d'Ecosse. Les eaux du Foivre, en baignant les murailles de ce manoir, devaient lui donner des garanties suffisantes de défense contre les entreprises des routiers du moyen âge; aujourd'hui, il ne peut être considéré que comme une agréable résidence de campagne. Ce château, dit d'*Harzillemont*, avait naguère, comme principaux accès, de magnifiques allées d'ormes séculaires que la spéculation parisienne sut découvrir et exploiter. Ces vieux témoins de tant de confidences inspirées par des idées

d'un tout autre ordre que les nôtres, tombèrent un à un sous la hache des bûcherons et, embarqués au port d'Attigny, allèrent sur les chantiers parisiens pour y être transformés en fournitures d'ébénisterie.

Ecarts. — *Harzillemont*. N. C. — *Longchamps*. H. — Les *Hautes-Maisons*. H.



Eglise de Hagnicourt

HERBIGNY. — H., 219. — E., 66. — D. C., 11. — D. A., 14. — D. D., 40. — Hect., 524. — B. P., Wasigny. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — Cie P. — Les terres crayeuses, les alluvions anciennes et les alluvions modernes se partagent le territoire. Beaucoup de prés et nombreux arbres à fruits. Quelques sources ne tarissant point.

Histoire. — C. de Vitry. « En 1359, lisons-nous dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES, un parti navarrois qui s'était retiré à Herbigny « pour y rafraîchir » *(sic)* y fut attaqué par les troupes du sire de Roye, baron de Picardie et de Robersart, chanoine de Laon. Le chef de ce parti et tous ceux qui l'accompagnaient y furent tués ou faits prisonniers. »

Ecart. — Le *Moulin*, 6 hab.

JUSTINE. — H., 256. — E., 91. — D. C., 10. — D. A., 13. — D. D., 42. — Hect., 633. — B. P., Wasigny. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Cie P. — Justine est assis dans la vallée de la *Vaux* dont le fond est occupé par les alluvions anciennes que bordent, sur la rive droite, des alluvions également anciennes, depuis la limite ouest du territoire jusqu'à l'extrémité nord de Justine. Les marnes crayeuses affleurent sur tout le reste du territoire. Les alluvions modernes sont argilo-sableuses à la surface. Six sources assez abondantes qui ne tarissent point, sauf la *source de Gringoire*. — C. de Reims.

Eglise. — Gothique, remaniée.

Ecarts. — Le *Moulin de la Tranchée*. N. C. — Les *Barres*.

LALOBBE. — H., 648. — E., 186. — D. C., 13. — D. A., 22. — D. D., 35.

— Hect., 996. — B. B., Wasigny. — F. L., le dimanche qui suit le 17 septembre. — C[ie] P. — B. B. — G. — Village situé sur les bords de la *Vaux*. Territoire accidenté qu'occupe, pour la plus grande partie, le groupe oxfordien, recouvert par le gault et la gaize qui affleurent en liserés étroits et disparaissent, sur les plateaux, sous les alluvions anciennes. Minières entre Gauditot et le Laid-Trou : on y rencontre d'assez nombreux fossiles. La marne, exploitée sous le nom de *castine*, convient à l'amendement des terres. Abondante récolte de pommes pour le cidre.

Histoire. — C. de Vitry. Village d'origine antique et qui, s'il faut en croire les commentateurs du polyptyque de saint Remy, serait le *Lurba* dont il est parlé dans ce document. Le cartulaire de Signy-l'Abbaye conservé aux Archives départementales contient le testament (1270) d'Alix de Lalobbe, dame de Sery. Si nous mentionnons Signy à propos de Lalobbe, c'est pour rappeler ce passage d'une géographie du siècle dernier : « Lalobbe, dont les habitants n'ont d'autres ressources pour vivre que la cognée avec laquelle ils abattent les bois, et la pioche dont ils se servent pour fouiller les mines de fer qui couvrent presque toute la surface de son territoire, est très ancien. Signy-l'Abbaye ne s'est augmenté qu'aux dépens de Lalobbe... »

Eglise. — Modernisée; sauf le portail qui date du douzième siècle.

Château. — Appartint à la famille de Biarmois; puis, au seizième siècle, passait entre les mains de « noble homme Guillaume d'Averoult ». Son tombeau, autrefois dans l'ancienne église — tombée en ruines — de Guincourt, se trouve actuellement sur le perron de la nouvelle église; une dalle de marbre bleu où sont représentés deux personnages en bas-relief : l'un est le seigneur d'Averoult, les mains jointes, l'épée au côté, vêtu d'un haubert, son casque à ses pieds; l'autre est une femme, dans la même attitude. Sur la bordure se lit, en caractères du seizième siècle : Cy-gist noble hôme Gvillaume d'Averoult, en son vivant escuyer, sieur de Lalobbe, de Liry, de Guincourt, qui trespassa le V[e] de l'année XV[e] XLI.

Ecarts. — La *Besace*, 62 hab. — *Bois des Anes*, 6 hab. — *Gauditout*, 56 hab. — Le *Laid-Trou*, 10 hab. — *Landa*, 4 hab. — *Rogiville*, 63 hab. — La *Sauge-aux-Bois*, 46 hab. — *Norguemont*. H. — Le *Culot*. H. — La *Crettière*, 41 hab. — Le *Pré du Seigneur*, où se trouve la filature Lambert. Afin qu'il puisse augmenter la chute d'eau des turbines, le canal de dérivation passe en tunnel sous deux collines voisines et le lit même de la *Vaux* qu'il rejoint à 600 ou 700 mètres plus loin, en face du *Laid-Trou*. Ce travail considérable coûta plus de 500,000 fr. — La *Charrue*. N. C. — *Faurigault*. Autrefois cense appartenant aux moines de Signy. Entre Grandchamps, Lalobbe et Signy-l'Abbaye, s'étend une région pittoresque fort boisée, appelée : la *Petite Forêt* et le *Bois du Château*. Sur la lisière occidentale de ce bois, se trouve le *Vieux Puits de Faurigault*, à demi comblé, dans lequel, « aux temps des alliés », Nicolas Godard dit Gatôt, de Lalobbe, jeta les cadavres de cinq dragons hessois qu'il avait tués. Nous avons, en tous ses détails, raconté ce dramatique épisode dans notre volume : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.

LUCQUY. — Voir FAUX.

MESMONT. — H., 264. — E., 81. — D. C., 3. — D. A., 14. — D. D., 35. — Hect., 1,132. — B. P., Novion-Porcien-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 14 septembre. — C[ie] P. — B. B. — Mesmont est assis dans une vallée encaissée dont les parois sont formées par les calcaires coralliens; on trouve aussi ces calcaires dans la vallée où coule le *ruisseau de Wadimont* à la limite orientale du territoire. Carrières dans les calcaires blancs à nérinées, à l'extrémité nord. Dans la partie sud-ouest, s'étend sur 168 hectares la craie marneuse

consistant en craie argileuse blanchâtre ou grisâtre, en marne glauconieuse gris-bleuâtre, plus souvent en marne grasse. La marne glauconieuse se remarque au-dessus du château à l'ouest, ou encore à moitié chemin entre Mesmont et Novion, sous le limon; elle contient de petits nodules. Terres généralement fortes, difficiles à cultiver, surtout dans l'ancien bois de Mesmont, actuellement défriché, et que l'on appelle *Bois des Fortes Terres*. Deux sources — il y en a dix sur le territoire — assez régulières : la *Fontaine des Prêtres* et la *Fontaine du Moulin*. Mesmont est traversé par un ruisseau qui, s'il n'est point abondant, ne tarit jamais. — C. de Vitry.

Mesmont se recommande au touriste par sa caractéristique **église** dont le



Portail de l'église de Mesmont

portail ancien est des plus remarquables; par son curieux **château** — datant du dix-septième siècle — et par son étymologie qui lui assigne une existence très ancienne : les maisons de la montagne. Mesmont aurait été le siège d'un marquisat, depuis un temps que nous ne pouvons préciser jusqu'en 1789. Un publiciste germain, Hyacinthe de Romance, portait encore, en 1800, le titre de marquis de Mesmont. C'est lui qui, ayant émigré à Hambourg, y publia pendant quelques années un pamphlet intitulé *le Censeur*. Ce journal lui valut son arrestation. Il put toutefois se réfugier en Russie où il devint secrétaire du ministre de l'instruction publique pour la correspondance étrangère, jus-

'au moment où la Restauration lui laissa la permission de rentrer en France; y termina son existence dans des exercices de piété. Le château de Mesmont



Château de Mesmont

actuellement habité par M. Ternaux-Compans, député de l'arrondissement Rethel, neveu de M. Mortimer-Ternaux qu'une inexactitude nous faisait dire, ge 142, être l'auteur d'une HISTOIRE DU GOUVERNEMENT DE JUILLET. Il faut lire : ISTOIRE DE LA TERREUR; inachevée, parfois beaucoup trop partiale, n'ayant de :l intérêt que par les seuls documents cités.

Écarts. — La *Briqueterie,* 4 hab. — *Mont-Saint-Martin,* 6 hab. — Le *Châ-u.* H. — La *Ferme.* N. C.

NEUVILLE-LES-WASIGNY. — H., 323. — E., 117. — D. C., 8. — A., 18. — D. D., 38. — Hect., 521. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le nanche qui suit le 24 août. — Cie P. — B. B. — G. — Le village s'étend sur rive droite de la *Vaux.* Les flancs de la vallée, ainsi que ceux d'un petit lon secondaire au nord, sont constitués par les roches oxfordiennes qui con-.ent en calcaires ferrugineux, ou *castine* plus ou moins friable. La roche ceuse est surtout développée du côté de la ferme de Landat. Près du Mont-›sper, carrière dans laquelle est exploité le calcaire bleu. Entre Neuville et ısigny, affleurement de calcaires coralliens. Les sables verts et l'argile du ılt forment tout autour des côtes, sur la rive droite de la Vaux, un liseré s étroit, au-dessus du terrain oxfordien. En cet endroit, nodules phos-ıtés. 52 hectares de gaize crétacée; sur les plateaux, 176 hectares d'alluvions :iennes. Nombreuses sources.

:. de Vitry. La Neuville est considérée, par quelques géographes, comme nt la station romaine appelée *Noviomagum* dans la Table théodosienne : à ins que ce ne soit Novion-Porcien. D'ailleurs, plusieurs tronçons de voie naine se distinguent encore sur le territoire de cette commune.

Écarts. — La *Barrière,* 2 hab. — La *Carrière.* — La *Corderie.* — La *Haute Basse-Ficelle.* — *Crue Deshameur,* 52 hab. — *Mont-Prosper,* 85 hab.

NEUVIZY. — H., 216. — E., 75. — D. C., 10. — D. A., 20. — D. D., 22. —

Hect., 886. — B. P., Launois. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — Cie P. — B. B. — Le sol de cette commune se répartit entre : le terrain oxfordien, 614 hectares; les calcaires coralliens, 56 hect.; les sables verts et l'argile de gault, 116 hect.; et les alluvions anciennes, 100 hect. Exploitation d'oolithe ferrugineuse. D'assez nombreuses sources. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Belair*, 6 hab. — La *Crète-Oudet*, 22 hab. — *Moharny*. N. C. — La *Maison-Rouge*. N. C.

A Neuvizy, l'un des pèlerinages les plus célèbres, les plus fréquentés des



Pèlerinage de Neuvizy

Ardennes. Nous avons, en tous ses détails, raconté dans notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, les origines de ce pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours : nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Sur la place du village, s'élève la vaste église, de construction toute récente, où se réunissent les pèlerins.

PUISEUX. — H., 211. — E., 64. — D. C., 10. — D. A., 17. — D. D., 27. — Hect., 341. — B. P., Saulces-Monclin. — F. L., le dimanche qui suit le 16 mai. — S. T. *le Dévouement*. — Le village se trouve dans un vallon où coule le *ruisseau de la Châtelaine*. Au fond du vallon, affleurent sur 25 hectares les calcaires coralliens; tout le reste du territoire est occupé par les sables verts et l'argile de gault que masquent, sur les plateaux, 156 hectares d'alluvions anciennes. Nombreux fossiles dans les calcaires coralliens.

Histoire. — Puiseux, plus important jadis qu'il ne l'est aujourd'hui, eut un hôpital et des foires assez renommées. Était, alors, chef-lieu d'un vicomté. « En 1521, dit J. Hubert dans sa GÉOGRAPHIE, un incendie réduisit le village à deux maisons. Il y avait deux châteaux, dont l'un fut brûlé avec le village ; l'autre avait une double enceinte de murs, des créneaux et quelques petits canons. Une partie des bâtiments subsiste encore, ainsi qu'une cave très vaste. On communiquait avec le château par un passage étroit appelé la *ruelle du Sauvoir*. Ce passage correspondait avec l'entrée des souterrains. Il y avait une halle qui fut détruite vers 1740. On croit qu'il y eut aussi un couvent. Les seigneurs de

aiseux avaient pour devise : *nec retro;* cette devise se lit encore aujourd'hui ir une des fenêtres de l'église. L'église, quoique petite, est harmonieuse; elle nferme plusieurs pierres tumulaires assez bien conservées, qui recouvrent s sépultures des seigneurs de Puiseux. »

Eglise. — Gothique. Des panneaux et des vitraux remontant au dix-septième ècle ornent le chevet.

Ecarts. — Le *Chemin de Saulces,* 5 hab. — Les *Epetières,* 2 hab. — Les *Ployes,* hab.

SAULCES-MONCLIN. — H., 1,000. — E., 313. — D. C., 6. — D. A., 13. - D. D., 29. — Hect., 2,022. — B. P., Saulces-Monclin. — F. L., le deuxième imanche de mai. — Cie P. — B. B. — G. — T. — De profonds ravins sillonent le territoire. Le sol se compose de calcaires coralliens, 108 hectares, qui onstituent les flancs de tous les ravins, sauf de ceux qui s'étendent autour de a gare et à l'est de Vauboison où l'on rencontre le calcaire à astartes, 52 hect. ables verts, 1,022 hect. Marne crayeuse, 180 hect. Alluvions anciennes, 588 hect. Alluvions modernes, 72 hect. Exploitation de nodules. Les calcaires sont généalement blancs, compacts, caractérisés par la présence des nerinées, quelqueois oolithiques en bancs minces. Près de Saulces-aux-Tournelles, ils donnent les matériaux gélifs que l'on emploie pour l'empierrement des chemins et pour a fabrication de la chaux grasse. Un assez grand nombre de sources régulières et ne tarissant point. Le petit ruisseau de *Saulces,* dont l'eau est abondante, impide, traverse le village. — C. de Reims.

Ecarts. — *Maisonbonne,* 4 hab. — *Mont-Collet.* — *Saulces-aux-Tournelles,* 12 hab. — La *Carrière.* H. — *Vauboison.* H. — Les *Tuileries.* H. — *Maillard.* H. — La *Guinguette.* H. — La *Raulette.* H. — Le *Marais.* N. C. — *Monclin,* 75 hab., où jadis s'élevait une chapelle bâtie par Milon, seigneur d'Amagne, en 1213, et dotée par lui, en 1220, avec approbation de Guillaume, archevêque de Reims.— *Vieille-Ville,* ancien hameau de beaucoup antérieur au village de Saulces, qui jadis s'appelait Ville-Franche, puis Saulces-aux-Bois, et appartint aux religieux de Novy. Dans la chapelle du cimetière de Saulces, dite la *Chapelle de la Vieille-Ville,* un porche en bois et une devanture de tribune du seizième siècle, ornés par les armoiries des comtes de Rethel. Au commencement du siècle, la Vieille-Ville était une commune distincte, avec, pour écart, *Saulces-aux-Tournelles.*

SERY. — H., 853. — E., 262. — D. C., 6. — D. A., 10. — D. D., 38. — Hect., 1,856. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le 29 août et le dimanche suivant. — Cie P. — B. B. — La marne crayeuse occupe la plus grande partie du territoire, 1,125 hectares; 492 hectares d'alluvions anciennes, constituant d'excellentes terres à betteraves; 240 hect. en alluvions du *Plumion* donnant, dans la vallée de la *Vaux* et près du bois d'Avaux, des terres noires, riches en matières organiques.

A Inaumont prennent naissance les *Monts de Sery* qui, du nord-ouest au sud-ouest, se succèdent sur une longueur de 7 kilomètres environ, avec une largeur de 4 kilomètres entre la *Vaux* et le *Plumion.* En forme de dômes plus ou moins arrondis, ils émergent curieusement de la plaine, et vont se terminer presqu'à pic vers Beaumont-en-Aviotte, ayant occupé une surface totale de 16 kilomètres carrés. L'un de ces monts si caractéristiques est, au nord de Sery, couronné par une surface plane très étendue qui, sans doute, se compose en tout ou en partie de matériaux rapportés. On remarque, en effet, dans les talus qui bordent ce plateau, et dont la hauteur est de 5 à 6 mètres, des débris de tuiles, de briques, de poteries — sans doute d'origine gallo-romaine — au milieu de marnes et de pierres désagrégées. La partie supérieure de la craie marneuse est remplie de silex gris. On le rencontre d'ailleurs en abondance

au sommet de ces monts. Le village, dont un incendie terrible, en 1808, dévorait plus de la très grande moitié, est noyé au milieu de vergers d'une riche



Ferme de Sery

végétation. Les *Monts de Sery* eux-mêmes sont contournés par des prairies, par des terres labourables taillées en larges escaliers. Ils étaient, autrefois, riches en vignes; mais, de nos jours, il n'en reste plus le moindre vestige.

Sept sources assez régulières; celle du *Gouffre* est la plus importante. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du moyen âge. Restaurée aux temps de la Renaissance.

Châteaux. — Il y eut à Sery trois importants châteaux, dont deux subsistent encore : le château d'En-Haut et le château d'En-Bas.

Ecarts. — *Beaumont-en-Ariotte*, 82 hab. — La *Maladrerie*, 9 hab. — La *Malmaison*, 9 hab. — *Couvercy*, 7 hab. — La *Réperie*, 10 hab. — Les *Moulins*. H. Autrefois, les montagnes de Sery étaient couvertes de moulins à vent. Il n'en reste qu'un, aujourd'hui. Perché sur sa hauteur, il domine fort pittoresquement la vallée.

SORCY-BAUTHÉMONT. — H., 410. — E., 123. — D. C., 14. — D. A., 15 — D. D., 35. — Hect., 1,114. — B. P., Amagne. — F. L., le deuxième dimanch de septembre. — C^le P. — S. T. — Alluvions anciennes, 580 hectares; ell reposent sur les sables verts et l'argile du gault affleurant sur une étendue 216 hect., et sur la marne qui se montre à la surface du sol, sur 244 he dans la région sud-ouest. Sur les flancs de la petite vallée du *Foivre*, 14 h de calcaire à astartes; dans le fond, la vallée où coule le *ruisseau de Saul* 60 hect. d'alluvion moderne argileuse, assez humide. Extraction de nod Quelques sources assez régulières. — C. de Vitry.

Eglise. — Offre un beau portail douzième siècle.

Château. — Un ancien château dont on ne voit plus aujourd'hui q vestiges. Nous lisons dans les AFFICHES DE REIMS, 1772-1792 : « *Sorcy.* B vendre. Grande et belle terre, située à deux lieues de Rethel-Mazarin, et p sur le bord du grand chemin. Elle consiste en un château très solide, b moderne et entouré de grands fossés plein d'eau... Mouvance considér Le château est nouvellement meublé, et près de l'église. S'adresser à M°

notaire. Paris, le 17 août 1772. » En février de l'année suivante, étaient vendus après saisie « sur les S^r et D^e de Collorgues, seigneurs de Sorcy, près Rethel-Mazarin... »

Ecarts. — Le *Moulin des Etôts*. N. C. — *Risque-Tout*. — *Beauthémonts*, 125 hab.

VAUX-MONTREUIL et WIGNICOURT. — **Vaux-Montreuil.** — H., 267. — E., 95. — D. C., 12. — D. A., 18. — D. D., 27. — Hect., 841. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le premier dimanche de juin. — Cie P.

Wignicourt. — H., 160. — E., 55. — D. C., 14. — D. A., 21. — D. D., 25. — Hect., 444. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le dimanche après Pâques. — Cie P.

Wignicourt, érigée depuis 1870 en commune distincte, était, avant cette époque, une section de Vaux-Montreuil. Territoire sillonné de vallées profondes creusées dans les calcaires coralliens, 416 hectares, et au fond desquelles 36 hect. d'alluvions modernes. Au-dessus des calcaires coralliens, on voit le calcaire à astartes, 32 hect. Ensuite vient le gault; il affleure sur une bande étroite suivant les sinuosités des vallées, 192 hect., pour être recouvert sur les plateaux par les alluvions anciennes, 588 hect. Les calcaires coralliens sont utilisés pour la fabrication de la chaux. Vaux-Montreuil appartient à la région dite des *Quatre-Vallées* que caractérise la culture des arbres fruitiers : pommiers, poiriers, pruniers, noyers, cerisiers. D'anciens registres, datant de 1515, donnent au curé de Vaux-Montreuil le titre de *Pastor valle Monstrosa*. Pourquoi Monstrosa? Ce mot rappelle-t-il la profondeur du vallon où s'étend le village? Quelques sources : notamment le *ruisseau du Foivre* et le *ruisseau d'Hagnicourt*. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Pas-et-Cohault*, 52 hab. — *Neuf-Moulin*, 44 hab. — *Grand-champ*. H.

VIEL-SAINT-REMY. — H., 857. — E., 276. — D. C., 8. — D. A., 21. — D. D., 23. — Hect., 2,256. — B. P., Launois. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — Dans cette commune, grande importance du groupe oxfordien, 1,185 hectares, qui comprend les sous-groupes de la roche siliceuse, de l'oolithe ferrugineuse, de la marne supérieure. L'oolithe ferrugineuse est caractérisée par la présence du minerai de fer en petits grains disséminés dans une argile rougeâtre et aussi dans des calcaires friables plus ou moins marneux et employés, sous le nom de *castine*, pour l'amendement des terres qui n'ont point de carbonate de chaux. En quelques points, cet argile renferme des concrétions siliceuses semblables aux *cailloux de Stonne* (arrondissement de Vouziers). Dans les petites vallées, se montrent les calcaires coralliens, 132 hectares. Les sables verts et l'argile du gault reposent en stratification discordante sur les deux groupes précédents, 440 hect., et sont masqués sur les plateaux par 500 hect. d'alluvions anciennes, consistant surtout en argile sableux jaune bigarré de gris ou de rouge à pâte fine qu'il est nécessaire de chauler ou de marner. Neuf sources sur le territoire, dont l'une traverse le village.

Histoire. — C. de Reims. Nous lisons dans la Nomenclature des Communes : « Le territoire est traversé par un chemin que l'on appelle *Chaussée des Romains*. Comme ce chemin ne fait point partie des grandes communications qui passent à travers le département, on doit croire que ce n'est qu'un embranchement. On voit, aussi, proche de l'église, les *ruines d'un monastère* dont les religieux furent, on ne sait à quelle époque, transférés à Saint-Remy de Reims. Il y a vingt ans (cette nomenclature date de 1823), on découvrit dans la plaine, au sud du village, une quantité considérable d'ossements humains : en cet endroit, une bataille dont on n'a point gardé le souvenir; s'est-elle livrée? » — « Saint-

Remy, dit le géographe Jean Hubert, fut longtemps le pays des vieilles traditions et des vieilles histoires. »

Eglise. — Style ogival du quinzième siècle. Le derrière de l'abside est flanqué de deux petites tourelles rondes qui reposent sur deux contreforts. Quelques vestiges de gargouilles. A signaler un groupe en pierre sculptée : *Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort.* La vierge porte la guimpe. Le dessin est raide, incorrect, mais expressif dans sa naïveté. Ne reste plus trace de l'ancien monastère qui, jadis, entourait l'église.

Ecarts. — *Margis*, 174 hab. — Les *Anceaux*, 4 hab. — La *Boulonnerie*, 5 hab. — Le *Blanc-Triot*, 14 hab. — La *Briqueterie*, 8 hab. — La *Cense*, 5 hab. — Le *Finet*, 15 hab. — La *Fosse Mouillée*, 33 hab. — *Hameuzy*, 53 hab. — Le *Hubert*, 4 hab. — *Lanzy-Bas*, 4 hab. — *Lanzy-Haut*, 48 hab. — *Naugerin-Basse*, 40 hab. — *Naugerin-Haute*, 18 hab. — Le *Parlier*, 17 hab. — Les *Ronceaux*, 43 hab. — La *Routerie*, 8 hab. — Les *Tavernes*, 8 hab. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — La *Bourinerie*. N. C. — La *Cressonnière*. N. C. — Les *Vallées*. N. C. — Le *Baufai*. N. C. — *Berg-op-Zomn*. N. C. — La *Bourjotterie*. N. C. — Les *Haves*. N. C. — Les *Mussots*. N. C. — *Mahieru*. N. C. — La *Bergeoterie*, 7 hab.; rappelle ces anciennes et fort curieuses coutumes ardennaises dont nous avons longuement parlé dans notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES. Un berger du village, désigné pour organiser une bergeoterie, invitait tous les bergers des environs, parmi lesquels il en choisissait deux qui figureraient, avec lui, les trois rois mages. Et ces trois pasteurs, pour se déguiser en monarques, s'habillaient aussi fantastiquement mais aussi richement qu'ils le pouvaient; puis, accompagnés de leur cortège, allaient processionnellement à la messe de minuit. Lorsqu'arrivait l'offrande, ces trois rois, qui s'étaient, en attendant, arrêtés à la porte de l'église, s'avançaient vers l'autel, les yeux regardant la voûte et comme fixant une étoile qui leur aurait servi de guide. Ils s'arrêtaient devant le berceau de l'enfant Jésus, se prosternaient, offraient des présents à la poupée qui simulait le nouveau-né. Le défilé, dont les moindres pas étaient minutieusement réglés, se faisait au chant des cantiques qu'accompagnait une musique invisible. Dès que les trois mages avaient terminé leur adoration, hommes et femmes, déguisés en bergers et en bergères, passaient devant le berceau, tenant, tous et toutes, une houlette enrubannée ou un agneau en laisse. La messe terminée, on se rendait chez celui des trois rois qui avait organisé la bergeoterie. Alors commençait un réveillon ne se terminant qu'à l'aurore et qui, le plus souvent, n'avait rien de bien édifiant ni de bien religieux.

VILLERS-LE-TOURNEUR. — H., 298. — E., 111. — D. C., 13. — D. A., 22. — D. D., 22. — Hect., 785. — B. P., Launois. — B. B. — S. T. — Lambeaux de sables verts avec nodules phosphatés, 44 hectares; alluvions anciennes, 60 hect. Près de Buissonwez se montrent les calcaires coralliens, 64 h. Le reste du territoire, 627 hect., est occupé par le terrain oxfordien qui comprend : dans le nord, la roche siliceuse alternant avec des marnes et des calcaires marneux bleuâtres, plus ou moins durs; au centre, l'oolithe ferrugineuse; dans le centre, une couche pas trop épaisse de marne grasse. D'assez nombreuses concrétions siliceuses semblables aux *cailloux de Stonne* et de ces calcaires friables appelés *castine*, employés pour l'amendement des terres pauvres en carbonate de chaux. Deux sources, dont l'une se jette dans le *Foivre*, et l'autre dans la *Vence*. — C. de Reims.

Ecarts. — Le *Long Anneau*. H. — *Plémont*. H. — Le *Moulin de la Noue*. — *Vargny*. H. — *Buissonnée*, 6 hab. — Le *Château*: rappelle que Villers-le-Tourneur fut jadis une commune beaucoup plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Sur le territoire, d'ailleurs, on rencontre de nombreux et importants vestiges d'édifices anciens.

WAGNON. — H., 397. — E., 124. — D. C., 4. — D. A., 16. — D. D., 29. — Hect., 1,527. — B. P., Novion-Porcien. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Sol accidenté; village traversé par le *Plumion*. La plus grande partie du territoire appartient au terrain oxfordien, 1,116 hectares; les calcaires coralliens lui sont superposés dans la vallée de Wagnon, 84 hect.; les sables verts avec nodules phosphatés et l'argile du gault recouvrent ces deux formations en stratification discordante sous forme de petits îlots ou de bandes étroites, 76 hect.; gaize crétacée affleurant sur le groupe oxfordien, 72 hect., dans la forêt Saint-Martin ainsi que sur la rive droite de la vallée, en face de la ferme Saint-Martin. Enfin les alluvions anciennes masquent le gault ou la gaize sur les plateaux qui dominent cette vallée, 180 hect. Le groupe oxfordien présente : 1° la roche siliceuse alternant avec des marnes schisteuses et du calcaire marneux bleuâtre; 2° les calcaires à oolithe ferrugineuse, dits castines; 3° la marne grasse supérieure. Sources assez nombreuses sans grande importance, toutefois ne tarissant point.

Château. — N'existe plus depuis la Révolution. Possédait pour seigneur, en 1775, Louis-François Carlet de La Rozière, « brigadier des armées du roi », qui voulut donner son nom au village qu'il avait, auparavant, revêtu du titre si princier de marquisat. Les habitants de Wagnon n'osèrent trop protester, mais ils accueillirent avec acclamation le décret du 20 juin 1790 autorisant les villes, les bourgs et les villages « auxquels les ci-devant seigneurs avaient donné leurs noms de famille », à reprendre leur ancienne dénomination. Le régisseur du marquis de La Rozière résista : d'où tiraillements et longueurs. Un matin, deux citoyens de Wagnon entrent dans l'église. Ils y sonnent le tocsin à toute volée. Grand émoi! Les habitants s'assemblent et courent au feu. Arriveront-ils assez vite pour sauver l'église! « Il ne s'agit point d'incendie, déclarèrent les sonneurs de tocsin, il s'agit de savoir si nous voulons que notre village continue toujours à s'appeler Rozière. Maintenant que nous nous trouvons assemblés — et vous voyez que le moyen imaginé pour vous réunir tous était bon, — il faut à l'instant même décider que notre village reprendra son ancien nom de Wagnon. » C'est ce qui fut fait; et bientôt la sanction officielle ratifiait cette unanime volonté des habitants.

Ecarts. — *Mortier,* 16 hab. — *Saint-Martin.* N. C. — Les *Forges.* N. C. — Le *Moulinet,* 4 hab. — Le *Touret,* 9 hab.

WASIGNY. — H., 789. — E., 239. — D. C., 7. — D. A., 17. — D. D., 39.— Hect., 998. — B. P., Wasigny. — F., le premier jeudi de février; le lendemain de l'Ascension; le deuxième jeudi de juillet; le dernier jeudi de septembre; le premier jeudi de décembre. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — B. B. — S. M. — Cie P. — S. T. — G. — T. — Le sol de cette commune est très varié. Terrain oxfordien, 20 hectares; calcaires coralliens, 74 hect.; la gaize, 56 hect.; le gault, 26 hect.; alluvions anciennes, 522 hect.; alluvions modernes, 180 hect. Nodules de phosphate de chaux dans les sables verts. Sur le territoire, trois sources assez importantes. L'emplacement sur lequel est bâti Wasigny — où l'on remarque de très curieuses anciennes maisons converties en fermes — figure un triangle irrégulier déterminé par trois vallées dont la base est arrosée par la *Vaux*. Un géographe écrivait, il y aura cent années bientôt : « Le sol est fertile, mais humide. L'agriculture a trouvé le moyen d'éviter cet inconvénient désastreux en saisons pluvieuses en ouvrant, dans chaque champ, de longs et profonds sillons qui procurent le double avantage d'assainir les terres et de prévenir les usurpations, souvent si fréquentes de différends qui s'élèvent dans les campagnes. » Mais à cette insinuation assez malveillante, nous pourrions répondre avec J. Hubert : « Les habitants du canton de Novion sont curieux, hospitaliers et généreux de ce qu'ils possèdent. »

Histoire. — C. de Vitry. Fut au cinquième siècle l'une des résidences préférées de saint Gibrien. Rappelons que le territoire rémois jouissait, dès le douzième siècle, du privilège d'affranchir tout homme de condition servile qui s'y venait fixer. Dans la liste assez longue des localités où cet avantage pouvait être mis à profit, nous trouvons Wasigny. Ce village appartenait au chapitre



Wasigny

de Reims. Wasigny eut, en outre, une importance qu'il ne possède plus aujourd'hui. En 1790, il était le chef-lieu d'un canton que formaient dix municipalités. On l'appelait « bourg » à cause de ses marchés très courus et de ses deux importantes foires annuelles; ce qui lui donnait une réputation de centre commercial.

Eglise. — Remonte au seizième siècle. Un clocher ne s'harmonisant point avec la construction. Les fenêtres et l'abside du transept sont fort bien décorées et d'une vaste ampleur.

Château. — Situé dans un vallon. Ce château est fort pittoresque. Sa tourelle date du seizième siècle. Fut assiégé en 1617 par le duc de Guise, alors qu'il guerroyait en cette région avec le maréchal de Bassompierre. « Et après que le duc de Guise eut pétardé le fauxbourg du costé de Rethel, le château de Oisigny, qui est à deux lieues de Château-Portian, se rendit après quelques volées de canon. » Bassompierre, dans ses Mémoires, ne semble pas donner une grande importance à ce fait d'armes. « M. de Guise, dit-il, sépara son armée en trois, dont il en prit une partie et vint assiéger et prendre un château rethélois nommé Voisigny. Il bailla l'autre à M. le maréchal de Themines pour aller quérir six canons à Rocroy pour battre Rethel et me laissa avec le reste à Château-Porcien pour venir par trois endroits investir Rethel, ce que nous fîmes. »

En 1676, le château appartenait à « François-Philippe de Ville-Longue, escuyer, seigneur de Remilly, Wasigny, Ardoncelle et autres lieux. » Nous lisons dans les Affiches Rémoises (1772-1792) : « *Wasigny*. A vendre la terre et seigneurie de Wasigny, en Champagne, consistante en droits seigneuriaux... terres, prés, bois, moulin banal, un beau fief avec château, autre château seigneurial; le produit est de 12.000 livres. S'adresser à Me Dantheny, notaire. Rethel, le

19 mars 1787. » Pendant la Révolution, le château eut pour maître Alex.-André-J.-B. Rouillé, maréchal des logis général de la cavalerie, maistre de camp,



Château de Wasigny

chevalier royal de Saint-Louis. Aujourd'hui, il appartient à Mme Louise-Sophie-Octavie Rouillé de Fontaine, veuve du vicomte de Chazel.

Ecarts. — La *Briqueterie,* 4 hab. — La *Gare,* 23 hab. — *Lisgarde,* 5 hab. — Le *Pont d'Asoy,* 2 hab. — Le *Paradis.* H. — *Belair,* 4 hab. — Le *Bois d'Avaux.* H.

WIGNICOURT. — Voir VAUX-MONTREUIL.



Jumelle Bellieni

GARDES FORESTIERS

Annuaire génl de la Photographie — Librie Plon



CHAPITRE III

ARRONDISSEMENT DE ROCROI

I. Canton de Rocroi. — II. Canton de Fumay. — III. Canton de Givet. IV. Canton de Rumigny. — V. Canton de Signy-le-Petit.

CET arrondissement, où domine l'industrie métallurgique et ardoisière, se divise en **cinq** *cantons :* Rocroi, Fumay, Givet, Rumigny, Signy-le-Petit, se répartissant en soixante-onze communes ayant un ensemble de 51,757 hab., 13,555 élect., 85,105 hect. Il occupe la partie septentrionale du département, sur les deux versants de la ligne des Ardennes, mais principalement sur le versant oriental, puis il se divise en bassin de la Meuse et en bassin de la Seine. Il est borné : au nord et à l'est, par la Belgique et l'arrondissement de Mézières ; à l'ouest, par la Belgique et le département de l'Aisne ; au sud, par les arrondissements de Mézières et de Rethel. Il est arrosé notamment par la *Meuse*, la *Sormonne*, la *Houille*, le *Viroin*, l'*Aube*, la *Serre*, le *Gland*, le *Thon* et un grand nombre de ruisseaux.

Cette région de Rocroi — qui vit l'une de nos plus glorieuses victoires — eut sa large et sinistre part d'incendies, de ruines, de sang.

A l'époque de la terrible guerre de Cent ans, c'était, dans les forteresses, maintes garnisons vivant de rapines et de proie. A Aubigny, à Antheny, à Foulzy, à Estrebay, à Eteignères, à l'Echelle, à Le Frély, à Girondelle, à Liart, à Marby, à Fligny, se voient encore les restes de ces anciens repaires d'où sortaient en armes les Armagnacs — les arminaux de la légende ardennaise — pour guerroyer contre les Bourguignons, ou dévaster les pays, et revenir pliant sous le poids de multiples dépouilles. Et plus tard, lorsque les Impériaux, obligés d'abandonner le siège de Mézières, battirent en retraite sur Valenciennes, quelle marche ruineuse pour cette zone traversée ! Les soldats de Nassau, que leur échec humiliait, mordait au cœur, décimés par la maladie, par l'inclémence du temps, et voulant se venger des populations ardennaises, ravageaient tout ce qu'ils rencontraient. Maubert-Fontaine, Aubigny, l'Echelle, Rouvroy, Laval-Morency, la Cerleau, Rumigny, Blanchefosse, furent incendiés, saccagés, eurent presque tous leurs habitants passés au fil de l'épée.

Les atrocités furent encore plus horribles, les ruines s'amoncelèrent plus grandes pendant la guerre de Trente ans. A Vilaine, où l'on comptait « quarante feux », il n'en restait plus que « neuf ». Vaux ne conservait que deux laboureurs. Aubigny voit toutes ses moissons ravagées par les troupes espagnoles ; Aouste est pillé par les soldats du prince de Condé ; la Férée par les

troupes du duc de Lorraine, et, « ne trouvant où manger », les habitants de cette commune envahissent les fermes environnantes comme un troupeau de loups affamés. Le jour de l'Ascension, année 1643, fut, principalement, un jour lugubre. Il semblerait que les Espagnols l'eussent tout exprès choisi pour faire de plusieurs villages, qu'ils incendièrent, un gigantesque autodafé. A Cernion, quatorze maisons, où s'abritaient de pauvres laboureurs, sont dévorées par les flammes; vingt-deux à Etalles; quarante-cinq à l'Echelle; quarante-deux, sur cinquante-deux, à Marby; trente-cinq à Flaignes-les-Oliviers; à Blombay, dix-huit qu'avaient épargnées les reîtres de Picolomini après le siège de Mouzon. Au Tremblois, il n'en demeura pas une debout. A Chilly, trois restèrent, de cent qu'il y avait la veille. A Aubigny, sur cent quinze feux, subsistèrent seulement six maisons, le château et l'église; la halle disparut. A Maubert-Fontaine, une maison et deux granges. A Havys, la forge du maréchal-ferrant. Et le pillage pendant l'incendie! Les églises ne furent pas épargnées; surtout celles qui étaient fortifiées, où les habitants s'enfermaient avec leurs grains et leurs meubles, comme pour y être enfumés et rôtis : par exemple à Blombay. Puis les châteaux avec les églises! Au château de Sault, dans le bois de la Férée, les deux vieilles demoiselles qui l'habitaient moururent brûlées avec leurs serviteurs.

Autres sinistres preuves. Nous lisons dans le procès-verbal que nous a laissé le Commissaire de Champagne : « L'armée espagnole (nous rajeunissons l'orthographe) ayant assiégé Rocroy le 15 mai dernier, quelques compagnies de ladite armée prirent leur poste audit lieu de Sévigny-la-Forêt où ils ont demeuré jusqu'au jour de la bataille, et ayant sorti dudit lieu ils ont mis le feu et brûlé toutes les maisons qui étaient bâties, partie de pierres, partie de bois, en telle sorte que le dit lieu est entièrement brûlé; les habitants étant en divers lieux réfugiés et une partie ayant pris les armes dans Rocroy et s'y a dit que depuis que la guerre est déclarée on n'y a plus labouré parce qu'on était proche des ennemis et poursuivis et courrus par eux tous les jours; et qu'en son particulier le dit commissaire a comme les autres abandonné les lieux parce qu'il n'y avait plus ni demeure ni couvert. »

Enfin, ce dernier témoignage (nous rajeunissons encore l'orthographe) : « A Aubigny, les ennemis avaient pris chevaux et bestiaux, et le 15 mai 1643, les Espagnols étant à Rocroi, une partie d'iceux seraient venus audit Aubigny et y ont mis le feu qui a brûlé et consommé entierrement toutes les maisons et granges du dit lieu, bâties de pierres et couvertes d'ardoises, à l'exception de six maisons de manouvriers, ce qui est cause que tous les habitants, ayant abandonné le lieu, n'y sont plus revenus n'ayant moyen de bâtir ni de se mettre à couvert. »

I. CANTON DE ROCROI.

Ce canton comprend quatorze communes : Rocroi, Blombay, Bourg-Fidèle, Châtelet-sur-Sormonne, Chilly, Etalles, Gué-d'Hossus, Laval-Morency, Maubert-Fontaine, Regniowez, Rimogne, Sévigny-la-Forêt, Taillette, Tremblois-les-Rocroi.

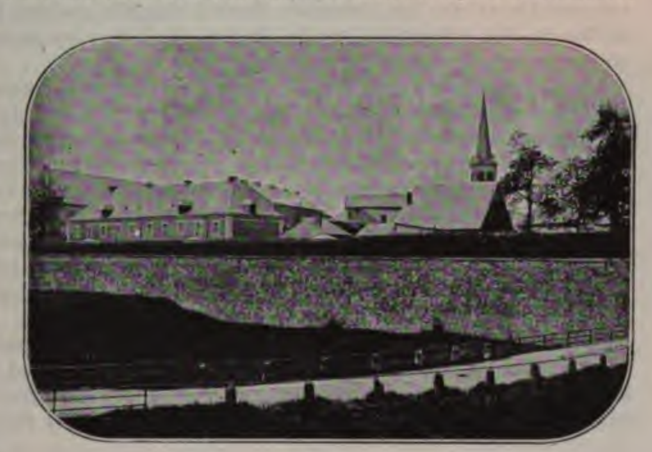
Il est borné : au nord, par la Belgique; à l'est, par les cantons de Fumay et de Renwez; au sud, par le canton de Rumigny; et à l'ouest, par les cantons de Rumigny et de Signy-le-Petit. Arrosé, notamment, par la *Sormonne*.

10,261 hab.; 2,886 élect.; 19,498 hect.

Trois parties bien différentes l'une de l'autre dans ce canton : la partie située au nord-est, vers Fumay et Revin, est montagneuse et boisée; au nord-ouest, ce sont les plateaux stériles connus sous le nom de *rièzes;* au sud, la vallée de la Sormonne renferme de bons pays de culture. Industries princi-

pales : exploitation de bois et de carrières; ardoisières, surtout à Rimogne et à Fumay; élevage de bestiaux; beurreries et fromageries.

ROCROI. — H., 2,193. — P. fl., 88. — E., 554. — D. D., 26. — Hect., 5,048. — B. F., Rocroi. — F., le dernier mardi de chaque mois. — F. L., le dimanche après l'Assomption. — Cie P. — B. B. — S. phil. — Caisse d'épargne centrale. — « Rocroi, dit Jean Hubert dans sa GÉOGRAPHIE DES ARDENNES, est au milieu d'une vaste plaine entourée de tous côtés par la forêt des Ardennes. Le sol y est froid à cause de son élévation, et les productions tardives. Le climat y est beaucoup plus rigoureux que dans toute autre partie du département. Rocroi, où prend sa source le *ruisseau de Grau*, est enfermé dans un espace très resserré et ses remparts ne lui permettent pas de se développer. » Rayeur, A TRAVERS L'ARDENNE FRANÇAISE, ajoute : « Le plan de Rocroi est aussi simple que possible. Ville et place, se trouvant être de création moderne, jouissent de la régularité des constructions qui figurèrent tout d'abord sur le papier. A peu près pentagonale, l'enceinte à peine franchie qui met au front de Rocroi une double couronne de verdure, on débouche, en quelques pas, sur la place d'Armes. Une dizaine de rues en rayons aboutissent aux remparts. C'est une miniature de cité avec des miniatures de rues. Non loin de la ville, l'*étang de Rocroi*... »



Rocroi

Fut donné, suivant l'usage, un nom spécial à chaque bastion; le premier, bastion du Roi ou de la Citadelle; le deuxième, bastion du Dauphin; le troisième, bastion Duchêne ou de Montmorency, couronné d'un cavalier; le quatrième, bastion Perdu ou de Nevers; le cinquième, bastion de Bouillon ou du Petit-Pont. Les demi-lunes s'appelaient : demi-lune de Clermont, de Mello, des Ecossais, de Geofreville, de Bouillon. Les deux portes étaient ainsi désignées : portes de Montcornet et de Mariembourg, devenues plus tard portes de France et de Bourgogne. Au-dessus de celle-ci, se lisait jadis cette inscription : *Pietate et Justicia*.

Histoire. — Rocroi semble n'avoir, à l'origine, été qu'un château-fort ayant eu pour possesseur un certain Raul (??), ou mieux une ferme isolée dite la *Croix de Raul*, de Raux, ou la *Rau-Croix*. La ville ne daterait que du quatorzième siècle. Ses fortifications n'étaient même pas achevées, lorsqu'en 1555 elle eut à soutenir un siège contre les Impériaux. En 1586, le 24 décembre, les calvinistes, commandés par Boucher et Launois, partirent de Sedan, prirent et pillèrent Rocroi, qui fut bientôt repris sur eux par le duc de Guise. Sa situation militaire eut jadis une certaine importance quand François Ier en fit une place forte pour protéger contre les Impériaux notre frontière ouverte, sur ce point, entre la Capelle et Mézières. La position en parut très heureuse, « car, écrit

Rabutin, l'assiette est stérile à plus de deux lieues au plus près estant tous bois de haultes futayes, marescageux et plein de mortes; et aux lieux défrichés n'y croist que des bruyères, ronces, genestes et menus tailliz, à cause que le terroir est argileux et morveux... Ainsi il est impossible d'y pouvoir camper en grand nombre pour l'assiéger plus de vingt-quatre heures au plus, encore en y portant des vivres. » La place commande, il est vrai, le plateau et les vallées profondes qui y conduisent; mais elle est trop petite, ce qui ne lui a jamais permis de faire une bien longue résistance. Aussi est-elle prise par les calvinistes, reprise sur eux par les ligueurs, assiégée en 1591 par le maréchal de Saint-Paul , enlevée au roi de France par le prince de Condé conduisant ces mêmes Espagnols dans ces mêmes lieux où, dix ans auparavant, il les avait vaincus. En dehors des Ardennes, Rocroi rappelle surtout la fameuse victoire de Condé, duc d'Enghien, sur les Espagnols; l'une des plus célèbres batailles qu'enregistre notre Histoire nationale.

Au sortir du bois des Potées, l'horizon se découvre, mais conserve son air de tristesse. A 2,000 mètres devant soi, au centre d'une clairière que les progrès de l'agriculture font plus grande chaque jour, la cité de Rocroi barre la route. On n'en voit rien, d'ailleurs, que les remparts verts et l'église grise. A gauche, quelques maisons : c'est Rouge-Fontaine. Il existait là, autrefois, un bois; le duc d'Enghien y avait appuyé son aile droite. Son centre avait pris place sur un léger renflement du sol, et sa gauche était adossée à la rièze de Taillette. Le corps de réserve se tenait sur la lisière du bois des Potées. Les Français se trouvaient ainsi postés en face d'une arète qui se développe en avant de Rocroi, et où s'était établie l'armée espagnole.

La vue du terrain nous permet alors de ressusciter la bataille : Mello et ses Espagnols investissant Rocroi, Enghien débouchant du sud par les défilés des Potées, les deux armées appuyées a un bois et a une rièze, et séparées par un petit vallon, dans le lointain la place de Rocroi qui doit être le prix de la victoire. L'action se déroule sous nos yeux. Le duc d'Enghien est sur pied dans la nuit du 18 au 19 mai, car c'est en pleine nuit, et non pas le matin « à l'heure marquée », qu'il fallut réveiller cet « autre Alexandre ». Il vient en effet d'apprendre que les Espagnols n'attendent que les renforts de Beck pour attaquer; et Beck doit arriver dans la matinée. Il engage le combat, bien qu'il ne soit encore que trois heures du matin. Notre aile droite, commandée par Gassion, et conduite par le prince lui-même, désagrège l'aile gauche de l'armée espagnole et se met a sa poursuite. Mais La Ferté, qui commande notre gauche, compromet la victoire jusque-là assurée. Sa cavalerie est culbutée, et il faut que Sirot, avec sa réserve, arrête l'ennemi.



La bataille de Rocroi, d'après une vieille estampe

Cependant notre centre, placé sous les ordres d'Espanan, voyant la gauche en fuite et la droite disparue, recule.

Heureusement qu'Enghien, du haut d'un monticule, voit cette hésitation. Il confie à Gassion le soin de poursuivre l'ennemi, et ramène ses colonnes en ligne oblique sur les Espagnols qui lui tournent le dos. Il écrase tout devant lui. Seuls restent encore debout les formidables *tercios viejos*. Cette infanterie invaincue s'est formée en carré et ne s'ouvre à intervalles réguliers que pour laisser ses dix-huit canons vomir la foudre et la mort. A l'un des angles de cette tour vivante, élevé dans sa chaise sur les épaules de quatre porteurs et reconnaissable de loin à sa longue barbe blanche, le comte de Fuentès, plus qu'octogénaire, ne cherche plus dans sa défaite que des funérailles glorieuses. Il tombe et avec lui les *tercios viejos*.

Le théâtre du combat de Rocroi est si banalement triste qu'il faut un effort d'imagination et un entraînement d'érudition pour recomposer sur place la victoire qui fit le grand Condé, et qui déplaça l'hégémonie sur les champs de bataille en consacrant, avec la chute des bandes espagnoles, l'avènement de l'infanterie française. (Voir Rayeur : A TRAVERS L'ARDENNE FRANÇAISE, dans le *Tour du Monde*, collection Hachette ; et Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, pour les légendes locales se rapportant à cette fameuse « journée de Rocroi ».)

On peut toutefois se figurer ainsi le terrain où se déroulait la bataille. Les défrichements et le sartage n'avaient pas encore donné à la *grande rièze*, du côté de l'ouest, cette étendue pour ainsi dire illimitée qu'on lui connaît un siècle plus tard. La *Cense-Gallois* n'existait pas encore : il n'y avait à sa place qu'une large clairière dite le *Champ du Prêtre*. Vers le nord, les bois à demi-détruits de la *Houppe* couvrant plus de 700 arpents, s'étendant d'une part jusqu'au pont *Sainte-Anne*, et, d'autre part, jusqu'aux *bois de Suzanne* par lesquels ils se rattachaient à l'important massif du pays de Chimay. Ces *taillis de la Houppe*, clairsemés et marécageux, tapissés de bruyères aussi vieilles que le sol, avaient pour essences principales le tremble et le bouleau. Les rièzes étaient encore, beaucoup plus qu'aujourd'hui, entrecoupées de buissons et de champs où poussait le genêt. Elles couvraient toute la partie du territoire qui va de la Taillette à Sévigny ; elles englobaient les *Censes Corbineau* et le *Rouilly*, rejoignaient les *rièzes* du *Bourg* — elles appartenaient à Bourg-Fidèle, — des *Caves* et des *Faux-Prés* et rencontraient le *chemin d'Aubigny* à l'est. Des deux côtés du chemin de Sévigny à Rocroi, s'étendaient les *taillis* des *Bochels* et des *Marais-aux-Ambres* (voir SÉVIGNY-LA-FORÊT) qui se prolongeaient par la *Croix de Fer* jusqu'aux portes de Rocroi.

Quelques chemins, à peine praticables pendant la belle saison, traversaient ces solitudes : 1° *chemin d'Aubigny ;* 2° *chemin de Rocroi à Regniowez* (du pont Sainte-Anne actuel) ; 3° le *chemin de la Forêt* (aujourd'hui chemin du Curé) ; 4° les *défilés du Bois des Fers* (sans doute maintenant le chemin d'Anières et le chemin de l'Echevée ; et débouchant sur les rièzes : le premier, au lieu dit *Marais-Hardy-Prés ;* le deuxième, par le *chemin de la Terre-au-Lys*, à la *Petite Aubroye*, aujourd'hui *Marais Jean-Pierre*. Cette voie de l'Echevée, étroite et sombre, encaissée entre de hauts talus, enserrée de hautes futaies, surplombée d'épaisses ramures, avait un aspect étrange, sauvage, qu'elle n'offre plus de nos jours. L'entrée de ces chemins — au grand moulin de Maubert — était gardée par un petit corps de cinquante cavaliers espagnols que Gassion, commandant l'avant-garde des troupes françaises, eut bien vite dispersé.

Une médaille commémorative fut frappée. Légende : VICTORIA PRIMAGENIA = la première victoire du roi. — Exergue : AD RUPEM REGIAM DIE V IMPER. M. DC. XLIII = près de Rocroi, le cinquième jour du règne de Sa Majesté (1643). Au revers, la figure de Louis XIV. Rappelons que le plus ancien des drapeaux

enlevés à l'ennemi par nos troupes et qui décorèrent successivement la nef de Notre-Dame, puis l'église des Invalides, est certainement le fameux drapeau pris à Rocroi par Condé. Quand survint la Révolution, il était à Chantilly : enlevé dans le pillage, on le croyait perdu, lorsqu'en 1854 un prêtre, accomplissant le vœu d'un moribond — qu'il ne nomma point, — restituait à la famille de Condé ce trophée glorieux.

Quinze ans après cette victoire, le prince de Condé, conduisant ces mêmes Espagnols qu'il avait vaincus, enlevait Rocroi à Louis XIV le 3 septembre 1658, et cette ville ne fut rendue au roi de France qu'à la paix des Pyrénées.



Rocroi, d'après une vieille estampe

En 1815, une poignée de gardes nationaux mobilisés défendit cette ville contre 10,000 Prussiens. Elle ne capitula qu'après un mois de blocus et un bombardement de deux heures. Aux termes du traité de 1815, une armée étrangère de cent cinquante mille hommes devait être entretenue aux frais de la France, et occuper, dans le nord, nos places fortes. Rocroi, Givet et Charlemont furent remis aux Russes; les Prussiens occupèrent Mézières et Sedan. D'ailleurs, les troupes furent cantonnées un peu partout dans le département, et c'est ainsi, par exemple, que Vouziers eut le régiment de Courlande. Givet et Rocroi purent s'estimer favorisés d'avoir une garnison russe. « Rocroi, dit Lépine — Histoire de Rocroi, à laquelle nous renvoyons le lecteur, — eut beaucoup à souffrir du séjour des Prussiens. Il n'en fut pas de même des Russes. Ils savaient sympathiser avec les habitants, donnaient des fêtes brillantes auxquelles ils invitaient toujours les autorités et les fonctionnaires... En général, les officiers russes sont très distingués, affables, polis et sans jactance. »

Quelques jours après la chute de Mézières, 2 janvier 1870, Rocroi tombait aux mains des Prussiens. Une colonne, composée de cinq bataillons, deux escadrons et six batteries, partit de Mézières sous les ordres du général de Woyna, afin de tenter contre Rocroi un coup de surprise. La place n'avait pour défenseurs que trois cents hommes environ. Son armement se composait de cinquante-trois canons, rayés pour la plupart, et de dix-neuf mortiers. Elle était bien pourvue d'approvisionnements de toute sorte.

Le 5 janvier, à huit heures du matin, un parlementaire vint sommer le commandant de se rendre. Sur son refus, les batteries de campagne ouvrirent le feu. Mais la place riposta et les fit taire. Après un bombardement de quatre heures, le général de Woyna estimait que son matériel était insuffisant pour amener la place à se rendre. Il avait déjà commencé son mouvement de retraite, lorsqu'un de ses lieutenants parvint à décider le commandant de Rocroi à capituler. La ville avait reçu deux mille projectiles. Les pertes de la

colonne prussienne se réduisaient à un blessé. Rocroi et Mézières avaient été occupées pour favoriser les opérations des armées allemandes. En s'emparant de Rocroi, l'ennemi mettait fin aux courses des corps francs qui trouvaient dans cette petite place un appui efficace. La reddition de Mézières lui permettait d'employer le chemin de fer des Ardennes pour l'approvisionnement de ses armées du Nord, de Paris et de la Loire. La prise de ces deux villes complétait l'occupation du département. Seule, la sentinelle perdue de Givet restait intacte à l'extrémité du couloir meusien.

Eglise. — Alors que les calvinistes occupèrent Rocroi, ils eurent pour temple le bâtiment qui depuis servit de magasin au Génie militaire, rue de Montmorency; l'entrée donnait du côté de la rue de France où se trouvait la maison du pasteur et, ensuite, la première maison de cette rue. Ce temple fut abandonné lorsque la ville fut remise à l'autorité royale, et, en 1624, le prévôt, le procureur du roi, le maire et les échevins de la ville passèrent un marché (actes notariés des 22 avril et mai 1624) pour la construction d'une église neuve en remplacement d'une petite chapelle dont l'origine remontait au règne de Henri II. Les murs de la nouvelle église devaient avoir deux pieds d'épaisseur, être faits en briques et en pierres de taille. Fut terminée en 1664 la construction immédiatement commencée. Cette église eut une flèche élégante, élevée, qui, écrit aussi naïvement que pompeusement M. Lépine — ouvrage cité — « semblait unir la terre avec les nuages, et le sol avec le ciel; elle était, au physique, l'image de la foi qui part de l'âme et s'élève vers les régions célestes habitées par les anges (??). » Le 22 mai 1669, réception solennelle du clocher : « Il ne faut pas s'étonner — écrivait à cette même époque, non moins naïvement et pompeusement, un savant local — si la charpente du clocher de notre église paroissiale de Saint-Nicolas est si admirablement construite, Dieu ayant destiné de toute éternité, pour entrepreneur, messire Jean Gruze... » Cette merveilleuse attestation n'empêcha point le clocher d'être si fortement endommagé qu'en 1730 le roi Louis XV faisait accorder pour sa réparation une somme de 2,000 francs. Sous la Révolution, la flèche fut abattue et « convertie en un triste dôme. » Le tout fit place (1843-1844) à l'église actuelle, construite d'après les plans de l'architecte Lubarre, originaire de Rocroi.

Ecarts. — Les *Censes Corbineau,* ou mieux Corbinot; ainsi s'appelait leur propriétaire. Par les Censes Corbineau, rentrait en France Napoléon Ier après le désastre de Waterloo. (Voir, sur les passages de Napoléon dans les Ardennes, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, p. 453-480.) — Les *Censes Duprat.* N. C. — Le *Moulin.* H. — Les *Censes Blanzy.* H. — *Collard.* H. Rappelant M. Collard, de Boutancourt, l'un des principaux exploiteurs ardoisiers vers l'an 1700. — Les *Censes de l'Ourse,* ou de l'*Ours,* 102 hab., parce que ces terres, est-il en usage de dire, se trouvent juste au-dessus de la Grande-Ourse. — La *Maison Rouge.* N. C. — La *Cense Point,* où tire sa source, de l'étang Point, le *ruisseau l'Eau noire* qui porte, à son origine, le nom de *ruisseau Sainte-Anne* et se jette dans la Meuse à Vireux-Molhain. — *Maison Poncelet.* — *Maison Flamin.* — *Maison Bourdon.* — *Maison Blanche.* — *Saint-Nicolas,* 168 hab. — Le *Grand Hongréau,* 149 hab. — Le *Petit Hongréau,* 62 hab. « Ce nom, dit Lépine, provient d'une coupe de bois appartenant jadis à la forêt de Thiérache et contenant 507 arpents, partagés en 1553 entre le duc d'Arschot, baron de Montcornet, et les seigneurs du Châtelet. Il dérive de « dures eaux » et prend un H pour l'indication de l'élévation des lieux (??). » — La *Taillette.* N. C. Indiqué par la NOMENCLATURE DES COMMUNES comme écart de Rocroi, mais érigé en commune distincte depuis 1841. La NOMENCLATURE DES COMMUNES mentionne également comme écarts de Rocroi : la *Guinguette, Beauregard,* la *Chauderie,* qui, depuis 1841, sont devenus écarts de la *Taillette.* — *Hyraumont,* 359 hab. « Tire son nom, dit Lépine, d'une coupe de bois, 200 arpents, vulgairement nommé

Hyraumont, Héraumont, Hiéraumont, de *iræ montus* = mauvais mont (??). Ce fut, jadis, un des cinq villages de la baronnie de Monthermé qui prirent naissance au seizième siècle. »

Lieudit. — La *Croix de Fer*. Les troupes prussiennes, alors qu'en 1815, commandées par le prince Auguste, elles investissaient Rocroi, campaient entre la taille Collardeau et le chemin du bourg. Un jour qu'un officier de l'armée ennemie se promenait avec sa femme à la Croix de Fer, un Rocroyen pointa si justement son canon qu'un boulet emporta les deux cuisses de la femme. On la ramena morte à Sévigny. D'un chariot neuf, on fit son cercueil dans lequel on la clouait avec une bouteille de vin et un pain. Puis elle fut enterrée dans le cimetière de Sévigny. Les inscriptions allemandes gravées sur sa tombe ne se voient plus; mais, il y a cinquante années, on pouvait encore déchiffrer ces mots : *Erlestand... Reg... Welcheam.*

BLOMBAY. — H., 304. — E., 109. — D. C., 14. — D. A., 14. — D. D., 23. — Hect., 947. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — G. — Carrières de pierres de taille et de moellons. Marnes pour l'agriculture.

Histoire. — C. de Vitry. D'origine très ancienne, puisque saint Remy mentionne ce village dans son testament : *Blandibaccius villa in Portensi.* Son nom figure aussi dans le pouillé de 1306, le plus ancien pouillé du diocèse de Reims, et encore dans celui de 1384. N'a pas une histoire particulière. En 1639, fut tellement incendiée « que, de soixante-quinze ménages qu'ils étaient avant la dicte incendie, on n'en voit plus que huit. »

Eglise. — « Il paraît, écrit J. Hubert, qu'il exista sur le territoire de Blombay une vaste église : du moins on pense que les débris trouvés en labourant la terre proviennent d'une construction de cette nature. » L'église ancienne a disparu. Sa tour était percée de créneaux, garnie de mâchicoulis. En 1636, les Espagnols la brûlèrent avec les habitants qui s'y trouvaient réfugiés. Actuellement une église nouvelle dont le clocher domine, pour ainsi dire, toute la vallée de la Sormonne.

Ecarts. — *Noville*, 11 hab. — *Blombizeux*, 47 hab. — *Belzy*, 55 hab.; ancien hameau succursale — avec Marby, aujourd'hui commune distincte — de Blombay qui disparut en 1643, ayant alors été si cruellement mis à sac que « toutes les maisons n'y sont plus qu'une ruine. » — Le *Moulin à Vent*, 4 hab. En l'année 1538, le chapitre de Reims donnait neuf bourgeois, 54 arpents de savarts et de terres en friches, à la *Forêt-Franche*. De même il accordait en 1551, à Jean Cordier, la permission de construire un moulin à vent, à la condition qu'après soixante ans le moulin fera retour aux chanoines. Ce moulin fut détruit pendant les guerres, reconstruit en 1694, et affermé à une redevance annuelle de 30 francs. Aujourd'hui il a disparu.

BOURG-FIDÈLE. — H., 1,133. — E., 315. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 22. — Hect., 1,479. — B. P., Rocroi. — F. L., le premier dimanche de septembre. — B. B. — S. M. — G. — Ch. synd. ouvriers métallurgistes. — Territoire arrosé par le *ruisseau de la Murée*, qui prend sa source à l'une des extrémités du village. Sol argileux, froid, humide. Extraction de la tourbe. On y trouvait, autrefois, une pierre rouge qui servait à faire d'excellente couleur. Bourg-Fidèle fut longtemps le pays des plus célèbres maquignons ardennais.

Histoire. — C. de Vitry. Pourquoi cette épithète de Fidèle? « A cause des preuves nombreuses de fidélité — dit la Nomenclature des Communes — que les habitants de Bourg donnèrent aux rois de France pendant les anciennes guerres et, notamment, lors de la bataille de Rocroi. » Rien de plus inexact. Le village, en effet, qui date du seizième siècle, fut fondé par Antoine de Croy,

« prince de Portien », baron de Montcornet; et, nous apprend la charte de fondation (19 mai 1566) : « Savoir faisons qu'ayant reçu la requête et prière de plusieurs particuliers nos sujets et autres en grand nombre désirant vivre selon la réformation de l'Evangile, appelée de ce temps Eglise réformée..... il nous a plu de leur désigner et bailler jusqu'à certaine étendue et limite, lieux commodes pour bâtir maisons, jardins, aisances, écoles... en un endroit appelé le *Drapeau*, étant, de présent, partie en bois, buissons et broussailles la plupart inutiles et vagues... lequel endroit nous avons voulu et voulons être dit et nommé et appelé le *Bourg fidel.* » Il est donc avéré que le nom de Bourg-Fidèle fut donné par Antoine de Croy à cette commune naissante. Fidélité des habitants aussi bien à leur prince qu'à leur nouvellle religion. Village surtout de protestants qui s'expatrièrent en grande majorité, lorsque fut révoqué l'édit de Nantes.

Ecarts. — La *Vieille-Forge*. N. C. — La *Cense Baudoin*, 153 hab. — La *Cense Belair*, 114 hab. — *Sainte-Philomène;* avec halte sur la voie départementale du Tremblois à Rocroi. — La *Cense Recollet*, 252 hab. — *Rue de Rocroi*, 52 hab. — Les *Forges* et les *Moulins*, 35 hab., rappelant le moulin banal dont les bénéfices appartenaient aux seigneurs de Montcornet pour les sept dixièmes, les trois autres revenant aux seigneurs de Wartigny.

LE CHATELET-SUR-SORMONNE. — H., 350. — E., 103. — D. C., 12. — D.ᵉA., 12. — D. D., 18. — Hect., 985. — B. P., Rimogne. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — C[ie] P. — Carrières de pierres de taille et de moellons; minerai de fer. Le village est traversé par la *Sormonne*. — C. de Vitry.

Châteaux. — Le village se divise en *Châtelet-haut*, tout au sommet d'un coteau, et en *Châtelet-bas* sur le bord de la Sormonne qui baigne les fondations d'une tour fort ancienne, appelée *Daudès* ou *Daudèce*, mystérieusement cachée par des arbres, des touffes de verdure, et au pied de laquelle furent trouvées de nombreuses monnaies romaines. Ces deux Châtelet eurent leurs seigneurs particuliers dont les familles se confondirent par des alliances. Le Châtelet-haut s'élevait dans le domaine de Rumigny; le Châtelet-bas dépendait du Porcien.



Tour Daudès au Châtelet

Le manoir du Châtelet-haut fut principalement rendez-vous de chasse où se rencontraient, surtout, les comtes de Grandpré et les marquis d'Aspremont. La tradition affirme que la célèbre M[me] Deshoulières, dont les poésies ravirent toute la fin du dix-septième siècle, vint assez souvent, de Rocroi où son mari était lieutenant-colonel au régiment de Condé, « réchauffer sa verve sous les bosquets charmants dont ce castel était alors environné. »

La position élevée du Châtelet-haut ne put, toutefois, le protéger contre les

fureurs de l'ennemi. Les troupes liégeoises de Guillaume, comte de Hainaut, et de son oncle Jean, comte de Beaumont, pour tirer représailles des Français qui avaient ravagé Chimay et Beaumont, incendièrent Aubenton, Maubert-Fontaine, le Châtelet-haut, Aubigny, d'où ils revinrent pour assiéger et raser le château du Châtelet-bas dont les portes leur furent ouvertes par un prisonnier qui s'y trouvait absolument seul. Mais ils s'attaquèrent vainement à la maison-forte du Châtelet-haut, car n'ayant aucune « machine de guerre », force leur fut de lever le siège. Ils se portèrent alors sur Montcornet qui résista non moins victorieusement. Furieux, ils allaient se diriger, en dévastant le pays, sur Villers-devant-Mézières, quand ils apprirent que les habitants de ce bourg avaient, eux-mêmes, détruit leur fort pour éviter le sac de l'armée liégeoise.

Après la prise de Rocroi, un détachement du régiment d'Enghien s'empara du Châtelet-haut, le pilla, l'incendia. La tour gauche du château fut rasée. Elle n'a jamais été reconstruite. Sur les murs — ils ont été refaits depuis, — les boulets avaient laissé leurs sinistres empreintes.

Ecarts. — Le *Moulin*. N. C. — Les *Minières*, 38 hab. — La *Barrière*, 8 hab.

CHILLY. — H., 271. — E., 81. — D. C., 12. — D. A., 12. — D. D., 22. — Hect., 589. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le deuxième dimanche d'octobre. — Calcaires sableux pour pierres de taille. Minerais de fer en couches assez superficielles. Village traversé par la *Sormonne*.

Histoire. — C. de Reims. Semble être un village d'origine fort ancienne. On a retrouvé — dit l'abbé Péchenard : LE DOMAINE DES POTÉES, — dans l'angle que forment le *ruisseau de la Sauterie* et la *Sormonne*, une grande quantité de pierres sculptées, notamment des stèles du troisième ou du quatrième siècle. L'une de ces stèles est encore sur le chemin de la gare à Rimogne; l'autre est encastrée dans la muraille sud de l'église. Au lieu dit *Hamzy*, furent découvertes d'assez nombreuses poteries romaines dans les substructions d'une habitation fort vaste : cuisine ou salle de bains. Sans compter les *tumuli* dont est semé le vaste bois des Potées.

Le nom de Chilly apparait pour la première fois dans l'histoire en 1306 sur le pouillé où sont consignés les revenus de son église : église de secours dépendant de *Neuville-aux-Prés*, village, en ce temps, très peuplé et de certaine importance. Chilly et Laval-Morency furent deux de ses hameaux. La Neuville-aux-Prés fut détruit presque tout entièrement lorsque les Impériaux, faisant retraite après le siège de Mézières, traversèrent cette région. En 1547, ce n'était plus qu'un assez modeste écart appelé l'*Eglise*. Tout proche de la Neuville, un autre village appelé *Ecle* — aujourd'hui écart de Marby, — si proche que, d'après une vieille tradition, « *les chats pouvaient courir sur les toits d'Ecle à Neuville sans s'arrêter.* » C'est en 1643, aux temps de la bataille de Rocroi, qu'il disparut. De Neuville-aux-Prés reste aujourd'hui, pour tout souvenir, et à l'endroit même qu'il occupa, le *pont de Noville* sur la Sormonne.

En même temps qu'Ecle, faillit disparaître Chilly, à trois reprises différentes saccagé et incendié par les Espagnols : de ses soixante-dix-sept maisons, trois seulement échappèrent aux flammes. Le village mit un grand siècle à se relever de ses ruines.

Eglise. — Fortifiée et très curieuse. Remonte sans doute à la fin du quinzième siècle. Chœur et sanctuaire remarquables par leur style ogival à lancettes. Dans sa haute tour, où sont encore visibles des traces de créneaux et de mâchicoulis, s'enfermèrent maintes fois, pour s'y défendre, les habitants assiégés.

Le 4 frimaire de la deuxième année républicaine, le curé de Chilly écrivit aux « citoyens de la Convention » une lettre assez célèbre. La voici :

« Je vous envoie ci-joint un arrêté qu'a pris la commune de Chilly pour faire

à la République don de tous les cuivres et argenterie existant dans son église. Les représentants du peuple souverain verront dans cet arrêté que cette commune, par cette offrande, a voulu contribuer de tous ses moyens au salut de la Patrie, et non pas renoncer au culte catholique. Forte de la Déclaration des Droits de l'Homme, de l'acte constitutionnel, des décrets de la Convention nationale, elle déclare que sa résolution est de continuer l'exercice du culte avec une entière soumission à la loi. »

Ecarts. — La *Briqueterie*. N. C. — La *Barrière de la Plate Pierre*, 9 hab. — La *Barrière du Gros Chêne*, 3 hab. — La *Rigole*, 8 hab. — La *Cense*, 4 hab. — La *Croix-Py*. — La *Sauterie*. — La *Borne Saint-Remy*, 18 hab. — Le chroniqueur Flodoard (écrivant au dixième siècle) nous apprend que saint Remy avait entouré son domaine de bornes pour que les limites en fussent connues, « et maintenant, ajoute-t-il, ces bornes existent visibles avec les noms qu'il leur a donnés. » Entre le *ruisseau du Tremblois* et le *ruisseau de la Sauterie*, se dressait encore, au commencement du siècle, une de ces bornes qu'on disait avoir été plantées par saint Remy. (Pour le domaine de Saint-Remy, voir AUBIGNY-LES-POTHÉES.)

ETALLES. — H., 138. — E., 46. — D. C., 13. — D. A., 13. — D. D., 24.— Hect., 444. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — G. — Marnes nombreuses. Pierres de taille et moellons. La *Sormonne* traverse le territoire. — C. de Reims.

Ecarts. — La *Cense*, 2 hab. — Le *Paradis*, 4 hab. — *Rogi-Champ*, 23 hab. — Le *Hameau de Rogissart*. H. N'est probablement que l'écart appelé Rogichamp; qui semble avoir été, jadis, un village d'une certaine importance : « Item après est la ville de Blombais, *Escalles*, *Rogier-Champ*, *Gilis* (Chilly), Marbis, Ecle (village disparu et devenu écart de Marby, voir CHILLY) et Belzis (Belzy, écart de Blombay), lesquelles villes a une mairie, comme dessus laquelle mairie est baillée à ferme, » lisons-nous dans la déclaration faite par le chapitre de Reims, en 1384, de ses revenus dans la « Terre des Potées. »

Etalles fut ravagé par les Bourguignons en 1472, par les Impériaux en 1521, après qu'ils eurent levé le siège de Mézières; fut pillé par les Espagnols en 1638, alors qu'ils incendièrent vingt-deux maisons et firent une trentaine de prisonniers. Encore brûlé et pillé en 1643, avant et après la bataille de Rocroi.

GUÉ-D'HOSSUS. — H., 808. — E., 222. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 30. — Hect., 523. — B. P., Rocroi. — F. L., la Pentecôte. — B. B. — Terrain marécageux. Extraction de la tourbe. Territoire traversé par les ruisseaux de la *Prise-Gattin* et de *Tominerie*.

Histoire. — C. de Vitry. Gué-d'Hossus paraît être le même village que cet *Arche-Bruyère* dont parle la charte qu'octroyait, le 19 juillet 1566, Antoine de Croy, prince de Porcien, et par laquelle il concédait une certaine étendue de terrain pour y fonder un village : « Que nous voulons être dit et nommé à toujours Archebruyère, pour eux (ceux qui demandèrent le terrain) y résider, cultiver, et, généralement, faire tout exercice de ménage et trafic; et à cet effet sont créés bourgeois et affranchis de toute servitude. » En retour, Antoine de Croy imposait aux habitants du nouveau village « de monter la garde à son château de Montcornet, chaque fois qu'ils en seraient requis. » Archebruyère fut détruit par les Espagnols avant la bataille de Rocroi; seules restèrent quelques habitations, proches du grand Gué-d'Hossus. Le village renaquit de ses cendres à l'endroit où il se trouve actuellement. Les ruines d'une ancienne tour laisseraient supposer qu'Archebruyère eut une maison-forte possédée par un seigneur de Villeneuve — dont une fontaine porte le nom, — et même une verrerie. Un lieudit ne s'appelle-t-il point le *Four à Verre* ?

Ecarts. — La *Huguette*. 79 hab. — La *Verte Vallée*. N. C. — Le *Bout d'En-Haut*, 149 hab. — Le *Pâquis*. N. C. — La *Marecoure*. H. Sans doute l'écart appelé aujourd'hui *Marais-Col*. 89 hab. — Le *Bout d'En-Bas*, 109 hab. — La *Petite Chaudière*. 33 hab. — Le *Petit Gué-d'Hossus*, 49 hab., où se trouve l'*étang du moulin Fonder*.

LAVAL-MORENCY. — H., 213. — E., 69. — D. C., 11. — D. A., 11. — D. D., 20. — Hect., 385. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., la Trinité. — Calcaires sableux; marnes. Arrosé par la *Sormonne*. Minerais de fer.

Histoire. — C. de Reims. Origine du village inconnue. Laval-Morency figure dans le pouillé de Reims, 1306, comme une des paroisses du canton de Rumigny, et fondée en l'honneur de saint Etienne. Brûlé par Mansfeld en 1622. Ce Mansfeld a laissé dans les Ardennes d'assez cruels souvenirs; pendant que Louis XIII guerroyait dans le Midi, le duc de Bouillon, prince de Sedan et soutien très ferme des protestants, avait appelé ce soudard qui, avec ses 25,000 soldats, ravagea tout le pays.

Eglise. — Style ogival. Composée d'une seule nef. Assez étroite. Ses réparations successives lui firent perdre son originalité : ce fut, en effet, une de nos plus curieuses églises fortifiées, ayant tour à créneaux et mâchicoulis.

Ecarts. — La *Maison Hocquet*. N. C. — La *Maison Perrin*. 6 hab. — *Cotes de Berton*, 4 hab. — Le *Pont de Laval*, 4 hab. — *Le Tremblois*, mentionné par Hubert comme écart, mais devenu, depuis, la commune de *Tremblois-les-Rocroi*. On montrerait à Laval-Morency — dit l'abbé Péchenard : LE DOMAINE DES POTHÉES — « l'endroit où les troupes romaines perdirent une bataille à jamais mémorable (?). »

MAUBERT-FONTAINE. — H., 1,380. — P. fl., 31. — E., 374. — D. C., 11. — D. A., 11. — D. D., 26. — Hect., 1,033. — B. P., Maubert-Fontaine. — F., le premier samedi de chacun des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre; le 13 mars et le 13 avril. — F. L., le troisième dimanche de juillet. — Cie P. — B. B. — Harm. — S. G. — T. — G. — Sol siliceux. Minerai de fer. Belles gorges bordées de rocs schisteux. Excellente marne argileuse, employée pour l'amendement des terres. Territoire arrosé, notamment, par les *ruisseaux* du *Marais-aux-Loups*, de *Ferrières* et de *Sans-Soupe*. D'ailleurs, le village est environné de sources d'eaux vives et jaillissantes : d'où son surnom.

Histoire. — C. de Reims. Le village primitif, fondé au commencement du treizième siècle, s'étendait sur les rièzes actuelles qui partent du bois et courent à l'ouest vers le Haut-Taillis; s'il faut en croire d'assez nombreux vestiges d'habitations. Détruit en 1190, Maubert fut reconstruit à une demi-lieue, au sud, en cet endroit qui se nomme la *Ville-Basse*. Il s'étendait jusqu'à *Dorville* (hors la ville), aujourd'hui petit hameau. La charte de fondation date de 1208 : elle est signée par Milon de Nanteuil, doyen du chapitre de Reims. Cent ans plus tard, cette charte était renouvelée sur la demande des habitants, après l'incendie du village, par Jean de Hainaut. Maubert fut encore incendié en 1472 par les Bourguignons; le chapitre de Reims donna tous les bois nécessaires pour sa reconstruction, se réservant « deux molins à blés à deux tournants et un molin à escorce; et y a deux étangs au-dessus. » Puis, lorsque les Impériaux, aux temps des guerres de François Ier et Charles Quint, envahirent la Champagne et la Terre des Potées, Maubert était encore incendié, pillé et saccagé. Presque tous les habitants du village, qui s'étaient réfugiés dans l'église, périrent effroyablement sous des décombres quand elle s'écroula, et les rares survivants fondèrent un nouveau Maubert sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui. Ce nouveau Maubert fut fortifié et même solidement fortifié, si

nous nous en rapportons au procès-verbal de 1557, où nous lisons : « C'était une place forte garnie de troupes qui occupaient le château. Elle était entourée de fossés et d'un mur. » Rayeur dit, dans sa TROUÉE DES ARDENNES : « Un rempart de terre qui avait douze pieds de large; la place du château était assez large pour permettre à un régiment d'y manœuvrer tout à son aise. »

En 1549 — aux temps de la Ligue, — prise de Maubert-Fontaine « par le sieur de Grandpré. » En décembre 1591, assiégé par le maréchal de Saint-Paul qui, « prenant la route de Maizières, fect en diligence repaistre ses trouppes et s'achemina aussitôt droit à Maubert en intention de lescallader et surprendre où arrivant a laube du jour il fect donner furieuzement. Mais pour estre les eschelles trop vieilles et sèches et peu fortes, elles ne sceurent supporter la



Maubert, d'après une vieille estampe

charge qu'ils devoient, ains se rompirent excepté une en laquelle les soldats montant bravement pensèrent par son moyen y estre introduictz; et c'est à croire que, sans ung vaisseau plein de pierres qui estoit en ce lieu, qu'aucun de la garnison versèrent sur les assaillans, qu'ils fussent entrez dedans. Mais les assaillans, en estant estroppiez et rejettez du hault en bas furent contrainctz quicter le fossé lescallade et la contre-scarpe pour se garentir de leurs traicts et harquebuzades qu'ils feirent enfin pluvoir comme gresle. La faulte de Maubert advenue, le seigneur de Sainct-Paul se retira et rendit à Rheims, où il huma lair de quelque repos, attendant que ses trouppes, fort incommodez de tant de travail, se refeissent et missent en estat de servir... » (MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL.)

En 1643, les troupes espagnoles entrent dans le village : tout est pillé, tout est brûlé, « en telle sorte qu'il n'y reste plus qu'une maison et deux granges. » C'est en 1634 que Maubert fut démantelé par ordre de Richelieu. Toutefois, pendant la guerre de la succession d'Autriche, furent relevés les terrassements et les palissades du bourg, lesquelles d'ailleurs étaient détruites quelques années après. On voyait encore, en 1790, quelques vestiges des remparts, des fossés et des glacis.

Maubert est occupé par une compagnie de Cosaques en 1814. Tout d'abord la concorde régna; mais elle fut assez courte. Une partie de la garnison de Rocroi, qu'accompagnaient une dizaine de gendarmes et quelques gardes nationaux, envahissait inopinément Maubert, délivrant tous les conscrits qu'avaient faits prisonniers les Cosaques. La rencontre fut sanglante et surtout exposait le bourg à de terribles représailles. Toutefois, les habitants ayant eu grand soin des blessés russes, le maire fit implorer « la grâce de Maubert par les blessés eux-mêmes. » L'ordre qui avait été donné d'incendier le village était alors révoqué.

Maubert, rappellerons-nous en terminant ce résumé rapide, fut visité par

maints illustres personnages. D'abord, en 1464, Charles le Téméraire, le puissant duc de Bourgogne, le terrible rival de Louis XI; puis François Ier; puis, en 1553, Charles-Quint revenant du siège de Metz; en 1691, Louis XIV revenant de conquérir Namur; en 1815, Napoléon Ier après Waterloo; en 1817, le roi de Prusse; en 1818, l'empereur Alexandre de Russie, encore le même roi de Prusse, et lord Wellington; ils allaient à Sedan passer, avant son départ, la revue de l'armée prussienne, environ 24,000 hommes.

Eglise. — De fondation relativement moderne : en 1778, fut reconstruit le portail. C'est proche de l'ancien cimetière que se trouvait l'ancienne chapelle dite de Sainte-Brigide, souvenir de la Maladrerie. Elle fut détruite pendant l'année 1695, probablement.

Château. — L'ancien château était « un ouvrage à cornes, percé de plusieurs souterrains. » Il renfermait une vaste esplanade qui pouvait contenir plusieurs bataillons et couvrait la place, côté du nord. « Les remparts offraient une promenade agréable à cause des arbres qui les ombrageaient, et les fossés étaient toujours remplis d'eau. »

Dans les Mémoires des Choses plus notables advenues en la province de Champagne, 1585-1598 (édit. Herolle), nous lisons cet épisode : « Saint-Paul étoit pressé des capitaines Bourguiller, Garant, Baron et Bonne, de leur donner a chacun une compagnie entretenue dans Mézières suivant la promesse qu'il leur en avoit faite... Sur les remises et difficultés qu'il leur faisoit, ces bons compagnons hazardeux se tiennent offensés et moqués de saint Paul; ainsi dépités contre lui entreprennent de lui enlever Maubert-Fontaine et se jeter au party du roy. Pinault, gouverneur de la place, les tenoit pour ses amis et les traitoit courtoisement quand ils alloient le visiter, ne se méfiant aucunement d'eux. Saint-Paul éloigné à cause du siège de Paris... les quatre soldats assistés de chacun un compagnon estans venus au château de Maubert — le 24 juin 1590 — à la manière accoutumée après avoir reconnu qu'alors, la garnison étant sortie, ils pouvoient s'y rendre les plus forts, et après y avoir fait bonne chère, Pernault *(sic)* leur faisant passer le tems à jouer aux quilles, ils le tuèrent avec trois de ses soldats, en firent sauter quelques autres en bas des remparts et se rendirent les maîtres de la place, sans toutefois se déclarer encore ouvertement. Sur cet accident inopiné, Tourteron, comte de Grandpré, qui, depuis le recouvrement de sa liberté, avait mis ensemble 1,500 hommes de pied et 500 chevaux en la Thiérache, court à Maubert, persuade Bourguiller et ses compagnons de prendre le parti du roy, ce qu'ils lui promettent de faire et pour preuve de leur affection, lui prêtent deux couleuvrines et de poudres avec lesquelles il alla attaquer et prendre la ville d'Aubenton... » Une lettre arrivée tardivement avertissait Pinault du guet-apens qu'avaient projeté ces quatre mécontents, dont l'un Garant, ayant été pris, fut « mis en quatre quartiers » à Rocroi, janvier 1591.

Ecarts. — La *Cense Gallois*, 40 hab. — La *Cense Gobron*, 20 hab. — La *Garotterie*. H. — La *Cense Piquart*. H. — La *Main des Champs*, 18 hab. — Le *Taillis*, 98 hab. — La *Cense Drouart*. H. — La *Patte d'Oie*, 5 hab. — *Queuchot*, 3 hab. — *Dorville*, 56 hab., où furent faites, ainsi, d'ailleurs, qu'à la *Cense Gallois*, de nombreuses découvertes d'origine gallo-romaine. Deux importantes voies gauloises traversaient, jadis, le territoire de Maubert : l'une allant du camp Marquénoise, près Saint-Michel, à Castrice, près Mézières; l'autre se détachant de la voie romaine (Reims à Mézieres), vers Château-Porcien, et qui passait à Aubigny, à Blombay où elle se bifurquait d'un côté pour gagner Revin et, de l'autre, sur Lompret, en côtoyant Maubert. — Le *Moulin*, 5 hab.

Le *Grand Moulin*, 12 hab. Nous lisons dans le récit de la bataille de Rocroi, par le duc d'Aumale : « Les bagages restent à Aubenton tandis que les convois venant de la Champagne sont dirigés sur Aubigny. Vers huit heures du matin,

la tête de la colonne arrive au pied des versants bordés du plateau. L'ennemi n'en a pas gardé les abords. Deux chemins mènent au sommet. L'avant-garde commandée par Gassion enlève un poste ennemi et peut atteindre un champ découvert d'où, à 2,500 mètres, on découvre le clocher de Rocroi. » Ces deux chemins que signale l'historien des princes de Condé partent du *Grand-Moulin*, de Maubert. Le chemin de droite, l'*Evêché*, coupait, trois kilomètres plus loin, celui d'Aubigny à Rocroi. Le chemin de gauche, aujourd'hui presque partout sans traces visibles, s'appelait le *Chemin de Rocroi* et passait tout proche la Cense Gallois.

REGNIOWEZ. — H., 634. — E., 195. — D. C., 8., — D. A., 8. — D. D., 34. — Hect., 1,827. — B. P., Rocroi. — F. L., la Trinité. — Extraction de la tourbe. Le *Gland*, qui donne son nom à la chapelle bâtie sur la rive droite, prend sa source à l'est de Regniowez, dont il traverse le territoire pour entrer dans le canton de Signy par le bois des Hingues. A signaler, aussi, le cours de l'*Artoise*, rivière d'origine belge.

Histoire. — C. de Vitry. En 1340, le comte du Hainaut arrivait de Chimay à travers les bois de la Thiérache, brûlait Regniowez qu'il rencontrait sur son passage, « et ardirent — écrit Froissart — li coureur qui cevauçoient devant à destre et à semestre, Segni-le-Grant, Segni-le-Petit, Renier-weez (sans doute Regniowez), Maubert-Fontaine, et tout le plat païs de là, environ, sans nul départ et s'en vinrent devant Aubenton. » Lorsqu'en 1635, la politique de Richelieu eut fait intervenir la France dans la guerre de Trente ans, les Espagnols trouèrent la frontière par Regniowez, détruisirent Blombay, dont les habitants périrent étouffés sous les ruines de leur église, brûlèrent Eteignères, la Neuville-aux-Tourneurs, Tarzy, Fligny, Signy-le-Petit. C'était pour fortifier son armée d'Italie que Louis XIII avait dégarni cette frontière, et la laissait ainsi exposée aux dévastations de l'ennemi.

Château. — Il y eut autrefois, au sud de Regniowez, un château-fort entouré de fossés profonds et toujours pleins d'eau. On trouva, dans ses ruines, une batterie à rouet d'ancien fusil, et un canon ayant cinquante centimètres de longueur.

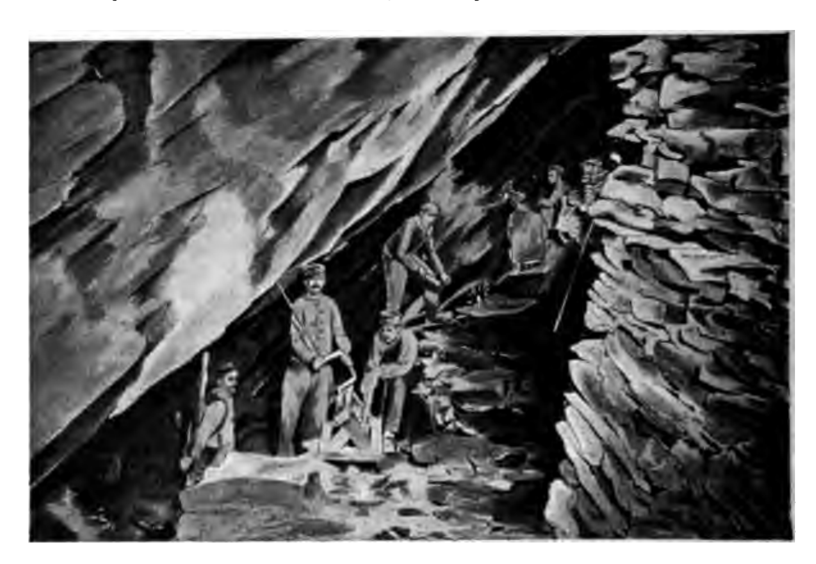
Ecarts. — La *Cense Drouin*. N. C. — La *Cense Meunier*, 33 hab. — *Fourchemagne*, 18 hab. — *Songière*, 26 hab. — *Legros-Caillou*, 119 hab. — La *Loge-Rosette*, 95 hab. — *Lille-Bonne*. N C. (Sans doute l'écart appelé *Lisbonne*, 59 hab.)

RIMOGNE. — H., 1,906. — E., 520. — D. C., 11. — D. A., 11. — D. D., 17. — Hect., 377. — B. P., Rimogne. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — Harm. — G. — T. — S. C. C. *les Ardoisières réunies*. — Se divise en Rimogne-haut, Rimogne-bas, et l'Enclos. Le ruisseau *la Rimogneuse* prend sa source au nord du village, dans la forêt d'Ambeuval, au lieu dit le *Blanc-Marais*, forme l'*étang de Rosinrue* — mentionnons en passant l'*étang d'Obi*, — passe au *pont d'Arrête-Eau*, en amont duquel il a reçu les eaux de l'*étang d'Obi*, tourne Rimogne et va se jeter dans la *Sormonne*, au Châtelet-bas. L'exploitation des ardoisières constitue la principale et la plus riche industrie de cette région.

Histoire. — C. de Reims. Rimogne est un de nos plus anciens villages ardennais. Lépine lui donne une origine celtique; mais cette assertion paraît être contestable. Avant le quatrième siècle, la terre de Rimogne appartenait à la châtellenie — plus tard baronnie — du Châtelet (dépendant, elle-même, de la baronnie de Montcornet), et n'avait point, alors, de seigneurs particuliers. Dans la suite, les cadets de la maison du Châtelet la possédèrent, y exerçant la puissance souveraine avec droits de haute, moyenne et basse Justice. Le premier

de ces seigneurs fut, vers 1245, Nicolas, dit Raal, troisième fils de Hugues de Montcornet et de Yolande de Rumigny. A Nicolas, succéda Vaucher, dit le Sarrasin, époux d'Isabelle de Château-Porcien, et dont la fille unique se mariait à Gérard de Jeumont, troisième seigneur de Rimogne. Il nous aura suffi de mentionner ces trois premiers seigneurs de Rimogne dont l'un, Barthelemy de Robert — issu d'une famille béarnaise et venu dans les Ardennes à la suite de Henri IV, — marié à Suzanne de Hénin, fut, en 1637, nommé commandant du Mont-Olympe.

Les très abondantes mines ardoisières de Rimogne exploitées, à l'origine, par les seigneurs du Châtelet, furent souvent concédées aux moines de Signy, de Bonne-Fontaine, de Foigny-en-Aisne. Entre les lieux dits l'*Enclos* et la *Bergerie*, se trouvait la carrière, aujourd'hui comblée, appartenant à l'abbaye de Bonne-Fontaine. Celle de Foigny ne laissa ni souvenir ni appellation. Mais à l'endroit nommé le *Sauroi*, existait, jadis, une maison avec une petite chapelle construite par les religieux de Foigny. Lorsqu'au seizième siècle ces moines



Exploitation d'un ouvrage dans une ardoisière

eurent vendu leur domaine de Rimogne pour, dit la tradition, « se procurer des ressources contre les hérétiques, » les religieux de Bonne-Fontaine occupèrent cette maison et la conservèrent jusqu'en 1760, environ. A cette époque, les seigneurs de Rimogne et du Châtelet, ayant concédé à J.-B. Collard, président de la Cour souveraine de Charleville, le droit « d'ouvrir seul et fouiller la terre dans toute l'étendue de la seigneurie, d'en tirer pierres et d'en faire ardoises tel qu'il jugera a propos, à charge de rendre la dixième ardoise taillée, » les religieux de Bonne-Fontaine accordèrent au président Collard les mêmes droits sur leur ardoisière.

Au *Pré-de-Signy*, furent les ardoisières appartenant aux moines de la célèbre abbaye ardennaise. La première des concessions connues date de l'an 1158 : Permission donnée par Pierre de Montcornet et ses frères aux religieux de Signy « de rechercher sur le territoire de Rimogne la terre-ardoise, et d'en extraire telle quantité qu'ils jugeraient convenable. » Nouvelles autorisations et nouvelles concessions faites, en 1186 et en 1202, à ces mêmes reli-

gieux de Signy, par les seigneurs de Montcornet, avec, en outre, chemin ouvert pour chevaux et voitures. En 1220, concession, à l'abbaye de Foigny, de la carrière dite l'*Ecaillère*, « ayant cent pieds de large » ; en plus, une terre contiguë où gisent « de nombreux débris d'écailles ». Enfin, et pour ne pas allonger cette nomenclature, la charte de 1230, par laquelle Hugues et son fils Gilles concèdent à l'abbaye de Signy « toutes facilités pour faire et prendre des écailles partout où elle en pourra trouver à Rimogne, et sur nos terres de Montcornet et du Châtelet ». Nous ne pouvons, on le comprend, suivre la destinée de ces carrières à travers les siècles; disons, toutefois, que quatre grandes carrières sont en pleine exploitation, à Rimogne, aujourd'hui : la *Grande-Fosse*, l'une des plus anciennes; *Saint-Quentin*, la plus importante; *Pierka*, d'origine encore plus reculée que la *Grande-Fosse;* et *Truffy*. A mentionner, aussi : l'ardoisière de la *Richolle* (écart de Harcy); celle de la *Rocaille*, à Harcy; l'ardoisière du *Trou-Rigault*, à Renwez. (Voir le très complet ouvrage de M. Watrin : Les Ardoisières des Ardennes.)

Eglise. — Au *clos Saint-Brice*, se trouvait l'ancienne église — actuellement remise et cellier — qui servit, jusqu'en 1793, de lieu de sépulture pour les seigneurs de Rimogne et du Châtelet. En 1697, date inscrite sur son portail, on l'augmentait d'une grande nef non voûtée, puis d'une flèche dont le style ne s'harmonisait nullement avec l'église. Au pied de la chaire, le caveau des sires de Croizet, seigneurs de l'Enclos. L'église actuelle date de 1845; construction inélégante et massive.

Châteaux. — Le château des de Robert; plutôt belle maison de campagne que château : ni traces de fossés, ni traces d'enceinte. Assis dans un délicieux vallon. A gauche, la *Rimogneuse;* à droite, une verdoyante colline; à l'est, un assez large ravin entrecoupé de bois et de prairies; autour, quelques maisons. La grande salle a gardé ses fenêtres et la monumentale cheminée d'autrefois. L'un des derniers châtelains fut J.-B.-Louis de Robert, seigneur de Rimogne, maire du village. Juste, aimé, bienfaisant, on n'exigea de lui qu'une seule chose : la suppression de la particule.

Un deuxième château, au lieu dit l'*Enclos*, qui semble avoir été forteresse féodale. Les anciens fossés apparaissent encore assez distinctement. Ce *château de l'Enclos*, à l'origine simple métairie, aurait été vendu pour aider au rachat de François Ier, prisonnier à Madrid après la bataille de Pavie. Il fut acheté par messire d'Angers, sieur du Croizet, qui le surmonta de trois tourelles.

Un troisième château, au lieu dit *Farigny*, un peu au-dessus du *ruisseau de Rosinrue*, qui prend sa source dans la forêt d'Ambeuval. En cet endroit s'arrêtaient La Fayette et son armée, 1792 ; et, vingt-trois années plus tard, la division Vandamme allant à Waterloo. Ce château, d'une importance secondaire, fut détruit par les Liégeois, en 1436, lors de leur expédition contre Aubigny et le Châtelet. La charrue trace maintenant ses sillons sur ce sol féodal, où l'on ne voit plus vestiges de manoir.

SÉVIGNY-LA-FORÊT. — H., 258. — E., 80. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 26. — Hect., 2,613. — B. P., Rocroi. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — En cette région, le sol offre un vaste plateau s'inclinant du nord au sud et coupé dans sa partie méridionale par quelques profondes vallées que forment des collines assez abruptes dites *ternes*, ou *tarnes*. Vers le sud, de nombreux rochers hérissent les flancs boisés de ces collines. Non loin du Petit-Moulin se trouve la *Grande-Roche*, dont la hauteur pourtant ne dépasse point dix mètres. La plus pittoresque de ces vallées est, sans contredit, le *Fonds d'Amesie*. Au nord de Sévigny commencent les *riézes :* plaines marécageuses et stériles; 100 hect. environ dans le bois de l'Echelle, 1,895 hect. dans la forêt des Pothées.

Une trentaine de ruisseaux ou ruisselets arrosent le territoire. Nous citerons seulement : le *ruisseau Jean-Joly*, du nom de son propriétaire qui habita le Grand-Moulin ; le *ruisseau de Rouge-Fontaine* ou de la *Sarthe* (autrefois ru de la Grande-Rièze), qui prend sa source aux trois fontaines des Laids-Prés, appelées jadis « les Trois Trous de Rouge-Fontaine », et reçoit pour affluents : 1° le *Bochet ;* 2° le *Greffier*, qui prend sa source assez proche de Rocroi ; 3° le *Marais-Jean-Pierre ;* 4° le *Marais-aux-Bus ;* 5° le *Marais-Veron*, qui se réunit au ruisseau de *Faux-Prés*, non loin du Grand-Moulin, et s'appelle alors : *Rivière du Moulin ;* rivière torrentueuse en saison d'hiver, roulant alors écumante au milieu de ses rocs, envoyant au loin le bruit de ses eaux, et s'accroissant du *Luzeron*, du *ruisseau d'Amesie*, des deux *Rigoles*, avant de se jeter, sous le nom de *ruisseau de la Sauterie*, dans la *Sormonne* (cote 205), à Chilly. — Le *ruisseau des Faux-Prés*, qui prend sa

Type d'Ardennais

source à la cense Baudoin, territoire de Bourg-Fidèle, et confond ses eaux avec celles de la *Sarthe*, après avoir traversé l'étang du Grand-Moulin ; affluent rive gauche : le *Gouffre*, dans lequel se déversent la *Plaine Gaspard* et la *Fontaine des Charbonniers*, deux ruisselets sans grande importance. — Le *ruisseau des Marais-aux-Loups*, ou du *Grand-Moulin* (anciennement « ruisseau de la Rousse ») : prend sa source aux *Marais Hardy-Pré*, territoire de la Taillette, traverse Maubert-Fontaine, se confond ensuite avec le *Gué des Pierres* et se jettent ensemble, sous le nom de *Ru des Ferrières*, dans la Sormonne, à Chilly. — Le *ruisseau du Tremblois :* prend sa source au pittoresque *Marais de l'Echelle*, reçoit le *Marais Hâlé*, quelquefois appelé *la Beaune*, et se jette dans la Sormonne. — A signaler aussi la *source du Gouffre*, toujours abondante, même en temps de sécheresse, et la *source d'Amesie*, dont les eaux sont remarquables par leur pureté et leur fraîcheur.



Type d'Ardennais

Des marais et d'assez nombreuses tourbières où se rencontrent, enfouis, des chênes plusieurs fois séculaires. Dans les tourbières du *Laid-Pré*, on trouva d'épaisses couches de cendre et de charbon, des pierres arrangées en forme de foyer et entre lesquelles des traces de feu. Nos ancêtres préhistoriques se chauffèrent-ils à ces flammes?

Le village de Sévigny-la-Forêt offrait autrefois un aspect étrange, de quelque point de vue qu'on le contemplât. Les anciens du pays, dont l'esprit en avait gardé une impression profonde, se plurent souvent à en évoquer le tableau.

Tout y était bois. De loin, le terroir ne semblait être que la continuation des forêts. Quand les buissons, les arbres dont le sol se trouvait couvert, étaient revêtus de leur parure de feuillage, le village de Sévigny ne présentait qu'un fouillis étagé et moutonnant, d'où sortaient çà et là quelque tuyau de cheminée, quelque toit pointu de chaumière. Chaque demeure était abritée d'un bouquet d'arbres que la cognée respectait, et dont certains avaient sûrement abrité bien des générations. Chaque rue ressemblait à l'avenue d'une vieille forêt. Bordées de haies hautes et épaisses qu'on ne coupait pas une fois tous les dix ans, les ramures des hêtres, des frênes et des platanes se croisaient en voûte au-dessus d'elles; il y régnait toujours une moiteur malsaine, une sorte de demi-jour que les rayons du soleil parvenaient rarement à dissiper et qui portait à la rêverie.

Quelques vieux arbres de Sévigny furent et sont encore célèbres. Le *Chêne Bocquet*, « qui vit plusieurs générations danser sous son ombrage »; les *frênes* énormes qui se dressaient, jadis, devant le cimetière, de beaucoup antérieurs à la construction de l'église et dont le dernier fut abattu en 1872; devant le presbytère, un *orme* gigantesque sous lequel « allèrent s'asseoir tous les curés du village depuis l'origine de la paroisse »; le *Faux-Warlier*, « le roi des arbres » de Sévigny; le *Chêne à Deux Pattes*, probablement le « doyen des Pothées », formé de deux chênes séparés à leur base par un intervalle assez large pour laisser passer un enfant, mais qui se réunissent et se confondent, à la hauteur de deux mètres, pour n'avoir plus qu'une ramure et un tronc commun. Servit autrefois de rendez-vous « à messires de la maîtrise des eaux et forêts, lorsque leurs fonctions les appelaient dans nos Pothées. »

Eglise. — L'église primitive fut probablement incendiée par les Impériaux en 1521, après qu'ils eurent abandonné le siège de Mézières; mais certainement elle fut détruite en 1643 par les Espagnols, avant la bataille de Rocroi. Cette église n'était d'ailleurs, alors, qu'une grande bâtisse en bois d'aspect assez minable. Sur ses ruines fut, de 1662 à 1665, construite une église en pierres, par les forestiers. Son aire englobait le pavé de l'église actuelle — qui date de 1779 — jusqu'à la hauteur de la chapelle; l'autel se trouvait à peu près en face de la chaire, et les tombeaux vers les piliers de la tribune. La chapelle date de 1828, et la sacristie est d'origine récente. Sur la cloche se lit le millésime 1818; l'ancienne cloche avait, nous assure la croyance locale, « un timbre argenté très sonore et très doux. » En 1793, elle fut vendue, comme maintes autres cloches, pour faire des canons et de la monnaie de bronze.

En 1780, une « épidémie » — la tradition ne la désigne pas plus explicitement — fit d'effroyables ravages à Sévigny-la-Forêt. Il arriva que, pour essayer de sauver les vivants, on sortit de leurs maisons les mourants, qui restèrent pendant toute la nuit exposés au rigoureux froid de l'hiver. On pensait les retrouver morts, le lendemain. Or, affirme la légende, le grand air les avait guéris. Les habitants de Sévigny imaginèrent alors de boire en abondance de l'eau froide, notamment celle qu'ils puisaient à la fontaine d'Amesie. Un instant le fléau parut se calmer; puis il redoubla de violence. A cette époque, le curé Hérisson imagina de mettre la paroisse sous la protection de saint Roch; et tout aussitôt, nous raconte cette même légende naïvement crédule, « les

malades revinrent à la vie, et les bien portants ne furent plus malades. » La chose parut si miraculeuse qu'un pèlerinage à saint Roch fut institué. En ce temps vivait à Maubert-Fontaine un mendiant dont on n'a jamais connu le nom, mais qui passait pour être un fort habile sculpteur sur bois. On lui donnait une très énorme souche de chêne, pour qu'il en pût tirer un beau saint Roch. Une cotisation volontaire de tous les habitants de Sévigny servit à rétribuer l'artiste, ainsi que le peintre; et le 16 août 1780, la statue du saint était solennellement installée dans l'église. Pendant l'époque révolutionnaire, on la cachait dans le clocher pour la soustraire à l'iconoclaste Jacquemart, qui voulait « brûler ce vieux singe-là »; puis elle reçut asile chez Hubert Lubin, dit Mayeur, et fut, lorsque l'abbé Legros eut acheté un autre saint Roch, donné à Th. Macquart, qui la logeait, en face de sa maison, dans cette niche où nous la voyons aujourd'hui. Elle fut d'ailleurs, récemment, repeinte et rafistolée aux frais des habitants, qui ne voulurent pas être ingrats pour cette statue dont les aventures appartiennent à l'histoire locale. En 1849, à l'époque du choléra, il y eut recrudescence de piété pour saint Roch, que l'on avait oublié quelque peu. Le curé Legros ne fut même point embarrassé pour se procurer un « fragment d'os (?) » du saint — on promène processionnellement ce fragment chaque 16 août, — et le pèlerinage fut rétabli : pèlerinage qui n'eut jamais, d'ailleurs, grand retentissement et grande vogue. C'est en 1876 que l'abbé Elloy achetait la statue de saint Roch, que l'on voit aujourd'hui dans l'église.

Ecarts. — Le *Faux-Pré*, 8 hab. On appelait « faux-prés », au seizième siècle, la grande plaine marécageuse, en partie boisée, qui s'étendait entre le chemin de Mézières (rue actuelle des Faux-Prés) et celui d'Aubigny (chemin Jaune) : cette plaine restait à l'état de rièze jusqu'au commencement de notre siècle. Cette rue des Faux-Prés, particulièrement éprouvée lorsque sévissait l'épidémie de 1780, fut l'une des plus peuplées du village. On y retrouve maints et maints vestiges d'habitations anciennes, les unes antérieures et les autres postérieures à la bataille de Rocroi. — *Corbineaux*, 8 hab. — La *Taille-Colardeau*, où les Prussiens, en 1815, avaient établi leur camp. Tout paysan surpris dans ces parages était bâtonné. — Le *Rond-Point*, 5 hab. — La *Tranche-Gallois*. — La *Voie-Ferrée*, 10 hab. — Le *Chemin du Bourg*, 18 hab. — Le *Petit-Moulin*, ou *Moulin-Warroux*. — Le *Grand-Moulin*; d'un acte passé par devant Jacques Augier, notaire à Reims, 30 avril 1566, il résulte que le « chapitre de Reims donne permission a Thomas Frougnut, mosnier demeurant à Longny, terre des Potez, de faire ung molin à eaue en la forêt franche de Sévigny sur le ruisseau estant en la dite forest joignant les usaiges de la dite terre des Potez lieudit le joing des canes... pour en jouir pendant 60 ans moyennant 10 livres tournois par an... » Ce moulin disparut quelques années après sa fondation; était reconstruit en 1607 par Guillaume Lépinois, toujours avec autorisation du chapitre de Reims. Il fut acheté, avec ses dépendances, le 14 mars 1791, comme bien national, par Jean Martin, de Sévigny. C'est en 1772 qu'aurait été construit le petit moulin. Ils furent achetés tous les deux en 1827 par Nicolas Rousseaux, de Maubert; le grand moulin était tellement délabré qu'il fallut le refaire, — tel d'ailleurs qu'il existe aujourd'hui — de fond en comble. — Le *Terne-Pigeon*. Parmi les soldats de Condé se trouvait un Suisse nommé Pigeon, lequel, s'étant établi dans cette zone ardennaise, fut l'ancêtre de la famille bien connue des Pigeon. Jean-Baptiste Pigeon, dit Cayette, né à Sévigny en l'an XIV et mort a Rimogne en 1894, fut le dernier réel dépositaire des traditions locales relatives à la bataille de Rocroi. — *Maison Attila*. La veille de la bataille, le duc d'Enghien bivouaquait au centre de son armée, avec ses officiers du régiment de Picardie. « Comme un vigilant capitaine, dit Bossuet dans son oraison funèbre, il reposa le dernier, mais jamais il ne reposa si

paisiblement. » L'endroit où Condé reposa se trouve exactement derrière la maison Attila, sur la droite et non loin du ruisseau de Rouge-Fontaine.

Lieuxdits. — La *Plaine Gaspard*, où fut planté, en 1811, le chêne du roi de Rome. Ce chêne n'existe plus ; mais on voit encore des vestiges de fossés qui marquent l'emplacement du jardinet *Marie-Louise*. Lorsque Bonaparte, venant de Bruxelles, traversait les Ardennes pour la première fois (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES), il s'arrêtait et prenait son repas à l'*auberge du Cheval-Blanc ;* la servante eut, paraît-il, un pourboire plus qu'impérial, et le soir il couchait chez M. Tarpin dont la maison, à l'angle droit de la route de Rocroi, est démolie depuis quelques années. — *Cense Macquart*, où les Prussiens, en 1870, installèrent, en même temps qu'à *Rouge-Fontaine*, les deux batteries par lesquelles, pendant cinq heures, Rocroi fut bombardé. — La *Guinguette*, où l'on voit encore la ligne de circonvallation faite pendant la bataille de Rocroi. — Le *Marais des Ambres*, où Prussiens et Russes, en 1815, avaient établi leur boucherie. Ils eurent leur camp au *Clos-Magnette*. — La *Roche de la Fille morte*, où la légende dit que vécut longtemps un serpent de taille colossale. — La *Butte de la Sorcière*, où fut brûlée, dit la tradition, il y a de cela sept ou huit siècles, une femme qui passait pour avoir fait un pacte avec le diable. Cette butte se voyait encore il y a soixante années ; tout proche, le *Trou de la Sorcière*, un marais aujourd'hui, d'où l'on avait extrait la terre pour faire cette butte. On raconte que souvent, la nuit, on vit errer un blanc fantôme allant de cette butte à la *Fontaine aux Cerfs*, toute peuplée de gnomes qui terrorisaient les passants attardés ou, lorsqu'ils étaient de joyeuse humeur, se contentaient de les déchausser et de cacher leurs souliers. — Le *Bac à l'Homme*, près la *Grande-Roche*, sur la rive droite de la *Sauterie*, où se serait commis, en 1737, un horrible meurtre que fort longtemps une croix rappela. C'est à la *Croix de l'Homme* qu'en 1793 s'étaient embusqués quelques forestiers attendant, pour les assassiner, le passage des « brizeux de bon Dieu », parmi lesquels Jacquemart, dont nous parlâmes à propos de saint Roch. — *Béfosses*. — *Fond-d'Amesie*, où les habitants de Sévigny se réfugièrent à la hâte, en 1815, pour y construire quelques huttes, lorsqu'ils apprirent l'arrivée des Cosaques. — *Creux-Royaux*, ou fossés profonds qui traversent, du sud au nord, la forêt des Pothées. Ces fossés ne seraient-ils pas les vestiges d'une ancienne voie romaine ? « Voie celtique », affirme la tradition complaisante. — Le *Marais du Violon*, où se trouvaient, jadis, quelques fontaines aujourd'hui disparues. Une fée les hantait ; mais une fée courbée, décrépite, ne marchant qu'avec peine et s'appuyant sur un bâton. A maintes reprises, elle s'arrêtait, de dessous son manteau tirait un violon dont elle jouait le plus doucement possible en disant : « Tu es bien vieille, grand'mère ; » puis, ayant donné un coup d'archet plus rude en chantant : « Zin zin zin, dim di dinn, zinn zi zim, » elle semblait prendre une taille gigantesque et disparaissait. — *Fond des Fanettes*, où fut, en 1521, violée puis assassinée, par les Impériaux, une messagère revenant de Rocroi. Ayant le ventre ouvert, elle eut le courage, dit la légende, « de rassembler ses entrailles dans son tablier et d'arriver jusqu'à la porte du château de Montcornet où, morte, elle tomba. » — La *Pierre-Taillie* ou taillée. C'était en 1551. Nicolas de Gourdes, gouverneur de Maubert-Fontaine, était allé, avec quelques hommes de troupe, en expédition contre les aventuriers qui ravageaient la contrée. Surpris à la *Pierre-Taillie*, il y fut tué au moment même où Bourdillon arrivait, venant de Mézières, pour lui prêter main-forte. Mais Bourdillon ne put que ramener le cadavre de Nicolas de Gourdes, auquel furent faites, à Mézières, de magnifiques obsèques.

Royau-Lafleur. Alors qu'allait se livrer la bataille de Rocroi, ceux qui n'avaient pu se réfugier dans la ville s'étaient cachés, en plein bois, avec leurs bestiaux, aussitôt qu'avaient été signalés les Espagnols. Un pâtre de Sévigny, nommé

Lafleur, devait donner l'alarme en sonnant du cor. Dès qu'il aperçut l'ennemi, il avertit, fidèle à la consigne, ses compagnons. Irrités d'être ainsi découverts, les Espagnols tuèrent ce courageux berger. Ce lieu, appelé les *Cinq-Arpents*, s'appela, depuis ce drame, *Royau-Lafleur;* royau signifiant rigole, rayon. Quelques traditionnistes placent cet épisode en 1521, alors qu'ayant levé le siège de Mézières, le comte de Nassau revenait en Belgique, pillant et brûlant tous les villages qu'il traversait. — *Rouge-Fontaine*. Les premières maisons de Rouge-Fontaine furent construites quelque temps après la bataille de Rocroi, notamment par les familles Leroy et Lequeux. La dernière des maisons contemporaines de la bataille — il n'en resta que sept, notamment celle d'un boucher, — et appartenant à Hilaire Lebas, s'écroula, de vétusté on peut le dire, en 1896. Ses ruines se voient encore rue de la Sarthe. Abandonné par ses habitants, en 1643, Sévigny ne s'était repeuplé que fort lentement. Des anciennes familles du village, contemporaines de la bataille, deux seules survivent aujourd'hui : les Sommé et les Lebas. Certains lieux dits nous en rappellent quelques-unes, éteintes aujourd'hui : *Gérard, Beaumont, Lelorrain, Lancelot, Billette*.

Tandis que combattaient Espagnols et Français, le sang coulait en si grande abondance que, dit la tradition, la *Fontaine des Bochets* — c'est-à-dire des bosquets — se transformait en mare rouge ; d'où le nom qu'elle eut depuis : *Rouge-Fontaine*. Le ruisseau de la Sarthe roulait des flots empourprés, et, pendant de longues années, la mousse, en temps de pluie, laissait sourdre une rosée vermeille qui rendait à la Rouge-Fontaine sa teinte ensanglantée. Jamais, depuis ce jour, on n'y voulut aller laver, et peu à peu la fontaine se dessécha, puis se combla. Avant de quitter la France, 80,000 hommes de l'armée d'occupation furent passés en revue par Wellington et Souvaroff, sur une ligne de front qui s'étendait de la *Loge-Rosette* — territoire de Regniowez — à *Rouge-Fontaine*. « On vit arriver les deux généraux, avec leur état-major, par le chemin de Rouge-Fontaine, au milieu d'un tourbillon de poussière. Wellington montait un cheval tres rapide et impétueux ; il devançait de beaucoup les autres. Dans la vitesse de la course, un fer de son cheval volait au loin. L'arrivée des chefs fut saluée, par les troupes anglo-russes, d'acclamations prolongés, comme un roulement de tonnerre. Jamais on ne vit tant de monde, jamais on n'entendit tant de tapage. » Quelques années plus tard, en 1839, alors que l'on croyait à une guerre prochaine, 10,000 hommes de troupe furent passés en revue, sur ces mêmes riezes, par les ducs d'Orléans et de Nemours.

A Rouge-Fontaine vivait, en 1785, un certain Jacques Lubin. Son jardin occupait l'emplacement de l'une des plus anciennes maisons du hameau, et, dans sa cave que l'on voit encore, il conservait toutes ses provisions; mais ces provisions disparaissant de jour en jour de façon mystérieuse, Lubin prit son fusil, qu'il avait fait bénir, le chargea de balles trempées dans l'eau bénite et qu'il marqua d'une croix, puis attendit. Un gros chien noir passa, Lubin tira, le fusil fit long-feu, et de même trois jours de suite. Le quatrième jour, une balle atteignit le chien qui, subitement, se changeait en homme. La légende ajoute que ce chien noir était un lieutenant du régiment d'Esterhazy — il tint garnison à Rocroi de 1777 à 1790, — qui avait le pouvoir de se métamorphoser en bête.

LA TAILLETTE. — H., 430. — E., 135. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 29. — Hect., 1,519. — B. P., Rocroi. — F. L., le dernier dimanche d'août. — Arrosé par le *ruisseau Sainte-Anne*, ou *ruisseau de l'Eau-Noire*, que rejoint celui de la *Chaudière*. Erigé en commune depuis l'année 1841, malgré l'opposition formulée par Rocroi. (Voir dans Lépine : Histoire de Rocroi, le curieux récit des demandes et des oppositions faites par cette ville pour que Taillette restât, sous sa dépendance, un de ses hameaux.)

Ecarts. — Les *Bornes*. H. — Les *Guinguettes* et les *Bernes*, 24 hab. — La *Grande-Chaudière*, 134 hab. — Le *Moulin-Bouvier*, 8 hab. — Le *Petit-Gué-d'Hossus*, 5 hab. — La *Petite-Chaudière*, 33 hab. — *Rouilly*, 92 hab. — *Beauregard*, 12 hab. On y voyait, jadis, quelques traces de fossés qui laissaient supposer une très ancienne enceinte fortifiée. — *Vauclair*, 15 hab.; autrefois appelée la *Houppe* et, encore, la *Verrerie de Vauclair*. Se trouvait, en cet endroit, une verrerie avec pont-levis et entourée de fossés, aujourd'hui comblés, toujours remplis d'eau. En outre, un rempart les mettait à l'abri de tout pillage.

TREMBLOIS-LES-ROCROI. — H., 243. — P. Pl., 10. — E., 81. — D. C., 10. — D. A., 10., — D. D., 20. — Hect., 210. — B. P., Rimogne. F. L., le deuxième dimanche de septembre. — G. — T. — Chemin de fer départemental à voie étroite, inauguré en 1896, du Tremblois à Rocroi. Autrefois, fief seigneurial relevant de la châtellenie — devenue baronnie — du Châtelet; mais avec ses seigneurs particuliers ayant droit de haute, moyenne et basse Justice. Le Tremblois eut, aussi, sa chapelle particulière, construite en 1666; son château et ses tours dont, au commencement du siècle, on voyait encore les ruines.

II. CANTON DE FUMAY.

Ce canton comprend sept communes : Fumay, Anchamps, Fépin, Hargnies, Haybes, Montigny-sur-Meuse, Revin.

Il est borné : au nord, par le canton de Givet et la Belgique; à l'est, par la Belgique et le canton de Monthermé; au sud, par les cantons de Renwez et de Monthermé; à l'ouest, par la Belgique et le canton de Rocroi. Arrosé, notamment, par la *Meuse* et la *Houille*.

14,008 hab.; 3,700 élect.; 16,210 hect.

La Meuse coupe, dans le sens de sa longueur, ce canton en deux parties fort inégales; celle qui se trouve sur sa rive gauche, resserrée entre le cours du fleuve et la Belgique, est beaucoup moins large que celle qui s'étend à l'est, sur sa rive droite. Tout entier compris dans l'Ardenne, il est un des plus montueux et des plus pittoresques du département. A part la vallée de la Meuse, qui s'élargit un peu en quelques endroits, mais qui le plus souvent n'a que l'espace nécessaire pour livrer passage au fleuve ainsi qu'au chemin de fer et à la route qui le côtoient; à part aussi quelques éclaircies que présente le territoire d'Hargnies, il est tout couvert de bois. On y trouve des montagnes dont l'altitude dépasse 400 mètres.

Les villages de ce canton restèrent pour le spirituel attachés à la crosse des princes évêques de Liège, jusqu'au concordat de 1801 qui les réunit à la crosse des évêques de Metz, le département des Ardennes se trouvant, alors, dans leur ressort. Quand fut rétabli l'archevêché de Reims, en 1823, le pape Pie VII les engloba dans la nouvelle circonscription ecclésiastique.

Ces Ardennais ne sont Français que depuis environ deux siècles et demi. Louis XIV, dans la guerre avec l'Empire, s'emparait du Namurois en 1675; or, comme ces villages formaient enclave entre sa nouvelle conquête et la France, il les fit occuper par la garnison de Charlemont, et, quatre ans plus tard, le traité de Nimègue lui en confirmait la souveraineté. Faultrier, l'intendant du Hainaut français, vint en conséquence prendre possession du comté de Beaumont avec ses dépendances : Chimay, Fumay, Revin, faisant prêter aux habitants le serment de fidélité au roi. Mais, d'autre part, l'électeur de Trèves, en raison de ses droits sur l'abbaye de Prum que possédait la seigneurie foncière de ces terres d'Ardenne, et aussi l'Espagne, qui n'avait pas accédé au traité de 1679, protestèrent contre cette prise abusive de possession.

L'affaire, dit dom Noël, fut évoquée au tribunal de Tournai, siège de l'intendant du Hainaut français, et ne paraissait pas devoir finir au gré des plaignants, car, disaient les juges, « ces terres appartiennent à des sujets du roi d'Espagne, » quand, sur un ordre impératif venu de Versailles, Fumay et Revin furent adjugées à l'archevêque de Cambrai au prix de vingt-deux mille patagons, monnaie du pays; soit un peu plus de soixante mille francs au pouvoir actuel de l'argent, le patagon valant alors cinquante sous ou à peu près. L'électeur de Trèves, ne se tenant point pour battu, mit en avant de nouvelles prétentions. Il fallait conclure : la France et l'Empire insérèrent donc au *Traité des Limites* l'article 16 qui consacra la cession d'une manière définitive, et dès lors ces terres d'Ardenne restèrent inséparablement unies à la couronne de France. On les rattacha à l'intendance du Hainaut français, mais en établissant à Fumay une subdélégation qui, avec celle de Givet, formèrent toutes deux la nouvelle administration politique du pays.

L'histoire de ces villages n'eut pas de très étroits rapports avec celle des localités voisines de France, tant qu'ils ne furent pas réunis à la couronne. Les titres relatifs à ces communes se trouvent principalement au dépôt central de Bruxelles ou à Liège. Les archives du Hainaut français et le greffe du bailliage d'Agimont conservaient les plus récents : ces derniers sont actuellement au dépôt départemental de Mézières. L'une des quatre grandes *avoueries* ardennaises eut son siège à Fumay. L'avoué-*advocatus* était le défenseur-né des biens d'une église; au besoin, il devait prendre les armes pour la protéger. Il avait d'abord été établi sur le modèle des *défenseurs des villes*, créés par la loi de l'empereur Valentinien III, en 365; on voit ainsi trois ans après (368) un défenseur de l'église romaine. Bientôt l'invasion des barbares fit dévier l'institution, et l'Eglise eut alors des *avoués militaires* qui lui firent payer souvent fort cher leur protection, quand ils ne lui ravissaient pas les biens qu'ils avaient mission de défendre. Le mal en vint à un tel excès que les conciles durent songer à les abolir; le concile de Reims de 1147 est celui qui leur porta les plus terribles coups. Ils persévérèrent encore pendant cent ans, surtout dans le Nord, et finirent par disparaître, sauf le nom qui demeura longtemps encore. Les quatre grands avoués de l'Ardenne étaient : celui de *Rumigny*, pour l'église de Reims; celui de *Donchery*, pour l'abbaye de Saint-Médard de Soissons; celui de *Sedan*, pour l'abbaye de Mouzon; et celui de *Revin*, pour l'abbaye de Prüm. Les autres, celui de Thin par exemple, n'avaient qu'une minime importance. Dans les derniers temps, toute leur fonction consistait à rendre la justice au nom du seigneur, et encore souvent était-elle inféodée à un *sous-voué*. Nos officiers ministériels connus sous le nom d'*avoués* leur ont emprunté le nom, sans la fonction : du moins cette dernière n'a qu'un rapport éloigné avec celle des *avoués* du quatrième siècle.

Un seul grand cours d'eau, la *Meuse*, sillonne, du midi au nord, de ses nombreux méandres, toute la partie occidentale du canton; par ses deux rives elle reçoit le tribut des ruisselets qui sourdent du bois : c'est le grand collecteur. Son principal affluent, la *Houille*, qui prend sa source à Louette-Saint-Denis, en Belgique, sépare ce pays d'avec la France et draine, à l'orient, les ruisseaux du bois d'Hargnies pour les déverser dans la Meuse à Givet. En quelques endroits, aux boucles formées par le fleuve, des canaux de dérivation pour faciliter la navigation, notamment à Haybes, à Fumay, et trois à Revin. La voie ferrée de Reims à Namur traverse le canton du sud au nord, en suivant la vallée de la Meuse qu'il côtoie, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, à l'aide de trois tunnels successifs. (Voir dom Noël : LE CANTON DE FUMAY.)

FUMAY. — H., 5,280. — E., 1,285. — D. A., 17. — D. D., 31. — Hect., 3,756. — B. P., Fumay. — F., le 2 mai et le 1er septembre. — F. L., la Pentecôte. —

S. M. — Caisse d'épargne centrale. — B. B. — G. — T. — Harm. *l'Union.* — S. ch. *Notre-Dame.* — S. G. — Cercle d'études sociales. — Ch. synd. ouvriers mineurs. — S. C. C. usine du Pied-Selle. — S. C. C. *la Maison du Peuple* (boulangerie). — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus; schistes violets, quartzites verts; schistes talqueux verdâtres. A l'ouest de Fumay, le territoire belge, séparé du sol français par le *ruisseau d'Alise,* fait une pointe qui vient presque toucher la Meuse, laquelle traverse Fumay. La petite ville est construite irrégulièrement, suivant les caprices du sol, à l'entrée d'une presqu'île que contourne le fleuve. Les montagnes boisées de la rive droite l'entourent d'un cirque majestueux.

« Les féeries du Châtelet, écrit Henriet dans son GUIDE ILLUSTRÉ DE LA VALLÉE DE LA MEUSE, transportent successivement le spectateur dans le royaume des pierres précieuses et autres empires de fantaisie. A Fumay nous sommes dans le royaume de l'ardoise. C'est en effet une ville bâtie en ardoise, avec des montagnes d'ardoises sur la tête, des carrières d'ardoises sous les pieds. Jusque dans l'air qu'on y respire, il y a de la poussière d'ardoise. Quelques maisons et l'église sont construites en moellons de couleur jaunâtre, tirés aussi des carrières du pays; mais tout cela se fond dans une symphonie de lilas tendre d'une finesse incomparable. Fumay apparaît au voyageur comme un décor grandiose d'une coloration bien particulière, d'une étrangeté saisissante... »



Fumay

Quant aux maisons, dans le roc et l'ardoise, elles sont plantées par ci par là, sans souci de l'alignement et tout au hasard de la rencontre, en saillies de ce côté, en renfoncement de cet autre, avec leurs portes au ras de rues tortueuses, montantes ou descendantes en escaliers. On se rappelle, alors, les vieilles cités espagnoles : Fontarabie, Oviedo, Tolosa, Saragosse, ou encore nos villes aux temps jadis des Flandres françaises et belges : Gand, par exemple, frappée de cette empreinte inoubliable que burina sur elle la pesante domination espagnole. A signaler la *promenade du Baty,* l'un des points les plus pittoresquement sauvages de l'Ardenne française. Tout au fond du Baty, la chapelle Saint-Roch. Sur la porte qui ferme cette chapelle, un clou. Pour posséder un époux de son choix, la jeune fille doit dévotement embrasser ce clou en murmurant bien bas le nom de celui qu'elle désire. Saint Roch a-t-il toujours exaucé ces vœux innocents?

En face de Fumay, rive droite de la Meuse, le *rocher de la Luve.* Il barre le cours des eaux et les force à se rejeter de l'autre côté, en décrivant la courbe qui forme la presqu'île de Fumay. Ce rocher empiète tellement sur la Meuse qu'il a fallu tailler dans sa masse le chemin de halage. Cette roche énorme, d'un ton grisâtre, striée de profondes fissures, rouillée, délavée par la pluie, plaquée de mousses, toute pleine d'anfractuosités, est, certainement, l'une des plus singulières curiosités locales.

Histoire. — C. de Liège. Les archives modernes de Fumay se trouvent au dépôt à Mézières : elles se rapportent surtout aux ardoisières locales et à

l'exploitation des bois. Les anciennes archives appartiennent aux chartes de l'abbaye de Prum et sont conservées au dépôt de la régence de Coblentz, en Prusse. Existait déjà, sans doute, à l'époque mérovingienne; nous voyons, en effet, que Fumay se trouve mentionné dans les « terres en Ardenne » que Pépin le Bref donne a l'abbaye de Prum. On ne sait trop ce que devint le village pendant quatre cents années; sans doute fut-il ravagé par les Normands, quand ils remontèrent la Meuse. Ce n'est guère qu'à partir du douzième siècle qu'il commence à figurer dans l'histoire.

Hubert, dans sa Géographie des Ardennes, nous donne — surtout en ce qui concerne ses seigneurs — une excellente monographie de Fumay. Nous en extrayons les quelques renseignements que voici :

« Il y avait a Fumay et à Revin des châteaux fortifiés où se retranchèrent les successeurs de Godefroy de Wintin, en 1262 avoué de Fumay et de Revin et qui défendit le territoire contre l'abbaye de Prum. Ces avoués exerçaient une souveraineté plus ou moins étendue. En 1288, Razze de Wintin vendit à Jean II d'Avesnes, comte de Hainaut, les terres de Fumay et de Revin, et il signifia aux échevins, jurés et communautés des deux bourgs, que désormais ils eussent à obéir aux comtes de Hainaut comme à leur seigneur temporel. Razze de Wintin n'était donc pas un simple avoué ou officier de justice de l'abbaye de Prüm. Jean II d'Avesnes mourut en 1304, laissant deux fils dont l'aîné, Guillaume, lui succéda dans son comté de Hainaut, et le second, Jean de Hainaut, eut pour apanage les terres de Beaumont, de Beaufort, de Fumay et de Revin, sous la mouvance et souveraineté du comte de Hainaut. Jean de Hainaut mourut en 1356. Ses biens passèrent à ses trois petits-fils, enfants de sa fille unique Jeannette de Hainaut, qui avait épousé Louis de Châtillon, comte de Blois et seigneur d'Avesnes. Les terres de Chimay, de Couvin, de Fumay et de Revin échurent à Louis de Châtillon. Celui-ci étant mort sans enfants en 1372, Guy, son troisième frère, eut les terres de Fumay et Revin. Le nouveau seigneur établit, en 1376, un hôtel des Monnaies dans le château de Fumay, quoique la mouvance et souveraineté en appartinssent au comte de Hainaut. Aussi cette entreprise lui attira-t-elle le ressentiment du duc Albert de Bavière, qui administrait alors le comté de Hainaut au nom de son frère Guillaume. Albert envoya à Fumay le sieur Jean de Maurèges, prévôt de Maubeuges. Arrivé devant Fumay, le commissaire ordonna au châtelain de lui ouvrir les portes du château. Le châtelain obéit et le prévôt de Maubeuge « mit la main du comte sur toute la « forteresse et sur tous les instruments qui avaient servi à la fabrication des « monnaies, puis, se rendant à la halle, il mit encore la main à la ville de Fumay « comme il avait fait au château. » Guy de Blois étant mort sans enfants en 1397, ses terres retournerent à Albert de Bavière et furent réunies au comté de Hainaut. A la mort d'Albert, elles passerent à Guillaume II son fils et, après celui-ci, à Jacqueline de Bavière, fille unique de Guillaume. En 1433, Jacqueline les abandonna, avec le Hainaut, la Hollande et la Zélande, à son cousin-germain Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui fit entièrement rétablir les fortifications du château et de la ville de Fumay. En 1453, le duc Philippe, débiteur envers Antoine de Croy, comte de Porcien, d'une somme de 20,737 florins, lui céda les « villes, châtels, terres et seigneuries de Beaumont, Fumay et « Revin, sauf et réservé toutefois les foi, hommage, ressort et souveraineté. » Guillaume, sire de Chievres, hérita de Philippe de Croy et obtint, en 1515, des lettres-patentes de l'archiduc Charles, comte de Hainaut, depuis empereur sous le nom de Charles-Quint, portant confirmation et don nouveau de la cession de 1453. A la mort de Guillaume de Croy, ses biens passèrent à son neveu Philippe, premier duc d'Arschot. Le duc d'Arschot, reconnaissant envers Charles-Quint, qui avait accordé à Fumay et à Revin des lettres de neutralité, permit aux habitants de « mettre les armes de l'empereur avec les siennes à leurs

portes et maisons. » Grâce aux lettres de neutralité, les deux bourgs jouirent pendant quelque temps d'une tranquillité qui contribua beaucoup à augmenter la population et le commerce de Fumay. Le nombre d'étrangers qui vinrent s'y fixer fut même si considérable que la communauté des *mineurs escailleurs*, craignant d'en être surchargée, jugea nécessaire de renouveler ses anciens statuts et d'exiger un droit d'entrée de tous ceux qui ne seraient pas fils de maîtres. Le 29 décembre 1584, le troisième duc d'Arschot créa trois foires à Revin. Il mourut en 1595, et eut pour héritier son fils Charles. Par son testament du 1er juillet 1610, Charles IV d'Arschot voulut qu'à sa mort ses terres de Fumay et de Revin fussent vendues. En effet, ses exécuteurs testamentaires les vendirent à Alexandre d'Aremberg, prince de Chimay, pour le prix de 150,000 livres. En 1675, Louis XIV s'étant emparé de Dinant, de Huy et de Limbourg, Fumay et Revin qui se trouvaient enclavés dans ces conquêtes furent occupés par un détachement de la garnison de Charleroi. En vertu de l'article 14 du traité de Nimègue (1679), le sieur Faultrier, intendant du Hainaut français, retint pour le roi les terres de Beaumont et de Chimay, puis il se rendit à Fumay et à Revin, dont les habitants prêtèrent serment de fidélité entre ses mains, comme dépendant du comté de Beaumont, et comme enclaves incontestables, ces deux bourgs étant situés entre Charlemont et la Vieille-France. L'électeur de Trèves, d'un côté, à raison de ses droits sur l'abbaye de Prum, l'Espagne, de l'autre, protestèrent contre l'incorporation à la France des terres de Fumay, de Revin et de Fépin. Cependant le prince Ernest-Dominique d'Aremberg, descendant d'Alexandre d'Aremberg, étant mort sans enfants, ses biens étaient passés entre les mains de son cousin-germain Philippe-Louis d'Alsace, comte de Boussut, fils d'Anne-Caroline d'Aremberg. Philippe-Louis d'Alsace mourut à Bruxelles en 1688; mais déjà, en 1682, les créanciers du prince de Chimay avaient saisi les revenus des terres de Fumay et Revin. Le principal de ces créanciers était l'archevêque de Cambrai, Jacques-Théodore de Bryas. Sa créance se montait à 45,680 florins. En 1688, il fit saisir réellement Fumay et Revin. Le tribunal de Tournay hésita longtemps avant d'ordonner la vente de ces terres, parce que, disait-il, elles appartenaient à des sujets du roi d'Espagne. Louis XIV, informé par l'archevêque de Cambrai de ces hésitations du parlement de Tournay, lui adressa une lettre de cachet par laquelle il lui mandait expressément de « procéder à la vente nonobstant que ces terres appartinssent à des sujets de S. M. C. » Elles furent donc adjugées à l'archevêque de Cambrai pour la somme de 22,000 patagons. Enfin, pour mettre un terme aux prétentions sans cesse renaissantes de la cour de Trèves et aux nouvelles difficultés qui surgissaient à chaque instant, l'Autriche et la France convinrent de la cession absolue de la part de l'Autriche de ses droits sur Fumay et Revin. »

Château. — Un très ancien château, jadis. Croonendael y fait allusion dans son ETAT ANCIEN ET MODERNE DU PAYS DE NAMUR. Henri II, s'étant avancé jusqu'à Dinant, à la tête d'une forte armée, fut obligé d'évacuer ses conquêtes et de se retirer devant Charles-Quint, du côté du Hainaut. L'empereur alors « reprit tous les forts que le dit roy avoit prins au long de la rivière de Meuze jusque Mazières, si comme le chasteau d'Agimont, ville et chasteau de Fumay et aultres. »

Le côté occidental du carré que la Meuse laisse ouvert du côté de Fumay était jadis fermé par une muraille dite le rempart. Elle commençait au-dessous du Pied-Selle à la roche qui repousse la Meuse vers le nord-est et venait, en descendant du sud au nord, aboutir à une grosse tour que Louis XIII fit raser, ainsi que l'ancien château, par un détachement de ses troupes envoyé tout exprès. A la fin du siècle dernier, on trouva dans une vieille tour, qui subsistait encore sur ce même emplacement, une grande quantité de grains parfaitement conservés. Fumay n'avait qu'une porte à l'endroit d'où l'on commence à

descendre vers le rivage et, de chaque côté de la porte, une tourelle. Ce que l'on appelle aujourd'hui le château est une fort belle maison de grande allure plus que centenaire, flanquée de deux pavillons saillants, couverte de coupoles en forme de tulipes renversées, construite à l'endroit même où s'élève la forteresse rasée par ordre de Louis XIII. Actuellement siège de la société des ardoisières Sainte-Anne.

Eglise. — De construction récente. Date à peine de vingt-cinq années environ. Fort élégante; belle flèche élancée. Rappelle le style Louis XIII.

Ecarts. — Le *Moulin-Lugand*, 23 hab. — *Route de Rocroi*, 58 hab. — *Devant-Revin*, 28 hab. — Les *Maisons de la Cense*. N. C. — Le *Moulin de la Fosse*. N. C. Sur le ruisseau d'Alise. — Le *Grand-Moulin*. N. C. — L'*Ecluse de l'Uf*, 11 hab. — Le *Moulinet*. N. C. Au confluent de l'Alise et de la Meuse. La *Maison-Brûlée*, poste douanier. — *Ardoisière Sainte-Anne*, 28 hab. — *Ardoisière Saint-Gilbert*, 17 hab. — *Saint-Joseph*, 44 hab. — Les ardoisières de Fumay constituent sa véritable source de richesses. Sont en exploitation actuelle : le *Moulin Sainte-Anne;* — le *Pied-Selle;* — *Saint-Gilbert-Bacara;* — *Saint-Joseph;* — *Sainte-Désirée;* — *Belle-Montagne;* — les *Fontaines;* — *Saint-Pierre des Lions;* — *Sainte-Marie*, au centre même du bourg. Dans l'ardoisière de la *Renaissance* se trouve la *Couche des Trépassés*, au-dessus de laquelle est, en partie, construit Fumay. Les affleurements sont encore visibles rue de la Rochette, proche de la mairie. Certains « ouvrages » qui sont remplis d'eau s'écrouleraient si on les épuisait : comme cela d'ailleurs arriva lorsque l'on voulut, il y a quelques années, exploiter à nouveau l'ardoisière des Rochettes. Ce terrain ardoisier forme un massif que l'on nomme « le massif de Rocroi », limité du nord au sud, le long de la Meuse, de Fépin à Braux-Levrezy, et de l'ouest à l'est, d'Hirson à Louette-Saint-Pierre. Les deux systèmes qui le composent, Revinien et Devillien, empruntent leur appellation à Deville et à Revin. (Voir Watrin : LES ARDOISIÈRES DES ARDENNES.)

Saint-Joseph, 4 hab.; canal, écluse et barrage. Autrefois lieu sauvage, presqu'un coin de forêt vierge. On y voyait une statue de saint Joseph, encastrée dans le tronc d'un chêne, à l'endroit où s'élève actuellement la maison du barragiste. Exécution d'un vœu, sans doute fait par un batelier en péril. — *Pied-Selle*. Ce hameau de Pied-Selle, dont le nom primitif est la Piécelle, fut d'abord une verrerie. Aujourd'hui s'y trouve une importante usine où l'on fabrique surtout des ustensiles en fer battu. — *Belle-Vue*. Dans un coude que forme la Meuse : possédait une chapelle « sous le vocable de la Sainte-Croix ». — La *Folie*, à l'embouchure d'un ruisselet qui sort du bois de la Manise. — Le *Moulin de la Falière;* tire son nom du ruisseau de Faliere qui délimite, en cet endroit, le territoire de Rocroi et de Fumay.

Diversmont — mieux le *Vert-Mont*, — où se trouvait à l'origine une chapelle qui, dès 1466, servait de « siège » à la confrérie des *Escailleurs* de Fumay. Autour de cette chapelle se groupèrent des cellules qui devinrent un couvent de Jéronymites : couvent et église disparurent pendant la Révolution; puis on érigea, en 1802 une petite chapelle sur l'emplacement qu'occupait l'ancienne. Au fond de l'enclos sont conservées les tombes des Jéronymites. C'est le P. Buffet, d'Hargnies, qui transformait le sentier étroit conduisant à Diversmont en une belle route bien large bordée, de chaque côté, par d'admirables tilleuls, et, si l'on peut employer cette expression, consolidait la colline au moyen de murs soutenant des terrasses sur lesquelles s'étendirent bien vite de beaux jardins. La légende raconte que, jadis — quatre grands siècles se sont écoulés depuis cette aventure, — la statue de Notre-Dame de Diversmont, qu'on avait oubliée dans l'église de Fumay, où chaque année, le jour de la Pentecôte, on la portait pour l'y laisser vingt-quatre heures, « fut prise de grande tristesse » parce qu'elle voulait revenir à son couvent. Elle descendit alors de son pié-

destal, bien décidée à regagner, toute seule, sa chapelle. Mais il pleuvait, mais il tonnait : aussi, au moment d'arriver à sa chère niche, était-elle toute mouillée, toute souillée de boue. Pour rentrer resplendissante en son sanctuaire, elle se lava dans le ruisseau qui coule au pied de Diversmont, et, depuis cette époque, ces eaux réputées miraculeuses auraient, pour les fidèles, la vertu de guérir maintes maladies; surtout les maux d'yeux. — La *Manise*. La tradition affirme qu'à la Manise aurait existé un « haut-lieu druidique ». N'insistons point. Mais il y eut un prieuré célèbre, fondé vers l'an 805 par Tancrède, deuxième abbé de l'abbaye de Prum, et qui paraît avoir été détruit, rasé, vers 898 par les Normands qui remontaient la Meuse. A la même époque, d'ailleurs, fut incendiée et pillée l'abbaye de Prum. « Tout ce passé du vieux monastère, dit dom Noël, est, aujourd'hui, bien effacé. Il ne reste pour garder le nom de Manise qu'un ruisseau séparant les communes de Fumay et de Revin et le bois du prieuré devenu propriété de l'Etat, mais improprement nommé : bois des Manises. » Rappelons aussi qu'il y eut, à Fumay, un couvent de carmélites fondé en 1630, sur le désir qu'exprimait Madeleine d'Egmont, princesse de Chimay. Une partie de ce monastère est actuellement occupée par l'école congréganiste de filles. Mentionnons encore le prieuré Saint-Gérard, fondé en 997, disparu en 1429, et qui se trouvait, à égale distance, entre Revin et Fumay.

Atelier monétaire. — Y eut-il un atelier monétaire à Fumay, ou, pour mieux dire, exista-t-il un numéraire de Fumay et un numéraire de Revin? Il est probable que ce « numéraire local » ne fut frappé ni dans l'une ni dans l'autre de ces petites villes. Il paraîtrait établi, toutefois, qu'une « forge de monnaie » fut édifiée au château de Fumay et y fonctionna quelque temps : vers, probablement, 1376. Mais quel collectionneur a pu signaler un denier du seigneur de Fumay? En 1405 étaient faits des travaux de maçonnerie « en la forteresse et castel de Fumay, » notamment la construction « *daleis le monnoyerie* de deux rans pour nourrir auwes; » puis le « revestement d'aisselin joins a le happe de l'alée *deseure le monnoyerie.* » Mais à cette époque ce seigneur ne battait probablement plus monnaie dans cet « atelier » : en tout cas, ce n'aurait été qu'une monnaie absolument locale.

ANCHAMPS. — H., 211. — E., 64. — D. C., 14. — D. A., 15. — D. D., 23. — Hect., 226. — B. P., Revin. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin ou le dimanche suivant. — Ch. synd. ouvriers en métallurgie. — Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus; roches porphyroïdes à cristaux de feldspath et de quartz. Carrières très importantes de moellons dans ces roches. La pierre d'Anchamps est, comme celle de Laifour, une variété de roche porphyroïde et dioretique. Exploitation, pour construction en pierre sèche, de schiste bleu quartzeux. Anchamps est au pied d'une colline boisée, sur la rive gauche de la *Meuse*.

Histoire. — C. de Vitry. A l'origine, n'appartenait pas aux villages de l'ancien Hainaut français; faisait partie de la baronnie de Montcornet, devenue plus tard marquisat. Anchamps ne remonterait pas plus loin que le seizième siècle. En 1646 (voir dom Noël : Notice sur le Canton de Fumay), Claude de Croy lui attribue des triages dans ses bois à raison d'un triage par habitant; faveur qu'il concédait également aux quatre paroisses de Laifour, de Deville, de Sécheval et des Mazures. La contrée que recouvraient des bois et des forêts était pauvre en terres arables. Il est facile de se figurer qu'il n'existe point de passé historique pour cette pauvre bourgade; pas plus que n'a de titres anciens la paroisse relevant des Mazures après le concordat de 1801, et plus tard, le 16 mai 1865, de Revin.

Eglise. — Reconstruite en 1766. Sans style, sans caractère.

Ecarts. — La *Baudine*. 13 hab. — *Tresigny*. 14 hab. — La *Cense Marie-Hubert*. H. — La *Cense Gérard*. H. Appartenant aujourd'hui à la commune des Mazures dont Anchamps fut une annexe. — *Dame de Meuse*. — Le *Moulin de la Pile*, à l'extrémité sud-ouest du territoire; bâti vers 1535, activé par le *ruisselet du moulin de la Pile*, un peu au-dessus de l'abbaye des Mazures. Ce moulin fut fréquemment un sujet de disputes entre les seigneurs de Montcornet et les Revinois forcés d'y venir porter leurs grains à moudre.

Moulin de la Pile

FÉPIN. — H., 405. — E., 90. — D. C., 4. — D. A., 21. — D. D., 36. — Hect., 579. — B. P., Haybes. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — S. M. — Deuxième étage du *terrain ardoisier* : schistes rouges, quartzites verts. *Terrain anthraxifère* : grès blancs et gris; carrières ouvertes dans ces grès pour moellons et pavés. Ces schistes d'un rouge brique ne se trouvent guère que dans la partie moyenne de cet étage. Le quartzite vert est fort dur, il est à cassure conchoïde et luisante. Il alterne avec le schiste violet à mesure qu'on se rapproche de Fumay. Le grès de Fépin est trop tendre pour qu'on puisse faire des pavés. « La terre à briques que l'on rencontre à l'affleurement du terrain ardoisier — écrit dom Noël d'après Sauvage et Buvignier : Statistique géologique des Ardennes — n'est que la conséquence de l'altération et de la trituration sur place des schistes et des grès tendres, sous l'action du remou et du frottement des eaux agissant à la surface aux époques géologiques. C'est pour ce motif que nos auteurs placent dans le *diluvium* de la Meuse le sable rouge argileux des briqueteries de Givet et de la contrée environnante. Le plateau de l'Ardenne s'abaisse vers le nord à partir de Fépin et d'Hargnies pour aller se rattacher aux terrains mollement ondulés de la Belgique, et le massif anthraxifère est encore moins élevé : aussi, les mouvements du sol s'affaiblissent-ils de plus en plus et conduisent aux légers replis qui caractérisent les terrains houillers de la Belgique et les rives pittoresques de la Meuse entre Givet et Liège. » Fépin, un des sites les plus beaux de l'Ardenne septentrionale, sur la rive gauche de la Meuse, est traversé par le *ruisseau de Fétrogne*.

Histoire. — C. de Liège. Le village remonterait aux temps mérovingiens. Le nom de Fépin — érigé en paroisse seulement au siècle dernier — apparut pour la première fois dans l'histoire, en 762, alors que Pépin donnait la moitié de sa dîme à la collégiale de Molhain pour augmenter sa dotation. Les habitants de Fépin, lorsqu'ils furent réunis à la France (voir plus haut), adressèrent à Louis XIV une requête pour obtenir la confirmation de leurs anciennes coutumes. Les villages actuels du canton de Fumay furent, alors, compris dans l'intendance du Hainaut français dont le siège était à Valenciennes, avec une subdélégation établie à Fumay : celle-ci avait, dans son ressort, les paroisses de nos doyennés actuels de Fumay et Givet, avec nombre d'autres en Belgique situées autour de notre frontière.

Eglise. — Remonte à cent vingt années environ. Des plus ordinaires, comme architecture. S'élève en face du château appartenant aux héritiers de M. Ladvocat, dont le nom se rencontre sur un vieux cœilleret de rentes appartenant à la collégiale de Molhain.

HARGNIES. — H., 1.241. — E., 461. — D. C., 12. — D. A., 29. — D. D., 36. — Hect., 4,224. — B. P., Hargnies. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — S. M. — T. — Exploitation d'écorces. Clouteries. « On compte à Hargnies, écrivait Hubert dans sa Géographie des Ardennes, en 1853, plus de quatre cents ouvriers cloutiers. » A peine en pourrait-on compter, aujourd'hui, cent cinquante; et encore vont-ils travailler dans les bois aux temps de la belle saison, le village étant sur un plateau qu'entourent de magnifiques forêts. Deuxieme étage du *terrain ardoisier :* schistes violets. *Terrain anthraxifère :* grès blancs. *Terrain moderne :* sable, tourbe en exploitation. Ce schiste violet domine dans la contrée de Fumay, il en fait la richesse. Il est surtout remarquable par son homogénéité, sa dureté et la propriété qu'il possède de se diviser en feuillets extrêmement minces. Du reste, si l'on étudie la vallée de la Houille, du laminoir de Landrichamps au moulin Colin, on observe dans le fond et sur les flancs de cette vallée les schistes violets et parfois les quartzites verts du terrain de Fumay, en un mot ceux de l'étage ardoisier moyen. On y rencontre aussi de gros blocs isolés de la roche de Fépin, et tout le plateau de Hargnies est couvert par les fragments et les détritus de cette roche que l'on ne voit plus en bancs réguliers. Les schistes violets apparaissent dans la dépression même où est situé le village de Hargnies. Le *terrain anthraxifère,* qui occupe une si grande étendue en Belgique, est fort peu développé chez nous; c'est dans l'étage quarzo-schisteux inférieur que l'on rencontre le grès blanc dont parlent MM. Sauvage et Buvignier; ces roches, très plissées et très inclinées du côté de la Meuse, s'étendent presque horizontalement et avec de faibles ondulations sur le plateau nord d'Hargnies. Quant au *terrain moderne,* il renferme des atterrissements ou amas de sable et des dépôts de tourbe qu'on n'exploite plus guère aujourd'hui; ce combustible est formé de la décomposition des végétaux et particulièrement des mousses. On trouve surtout la tourbe à l'affleurement du terrain ardoisier, mais moins riche qu'aux environs de Rocroi. Une partie du territoire est limitée par la *Hulle* (affluent de la *Houille,* un peu au nord de Bourseigne-Neuve) que forment dans les prairies de Willerzies plusieurs ruisselets où l'on pêche d'excellentes truites.

Histoire. — C. de Luxembourg. Une des anciennes communes de l'Ardenne septentrionale. Remonterait au huitième ou au neuvième siècle, s'il est vrai qu'elle figure parmi les paroisses obligées à la procession dite des *Croix banales,* au tombeau de saint Hubert. (Pour l'origine et le but de ces processions, voir Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.) Primitivement, la paroisse d'Hargnies appartint au diocèse de Liège; puis, en 1198, fut donnée, avec celle de Willerzies et de Haybes, à Tercelin, sixième abbé de Laval-Dieu; devint, à la suite de donations ou d'échanges qu'il serait oiseux de préciser dans leurs détails, propriété des moines de Florennes. Nous voyons ensuite que la fille aînée de Jean III de Looz, sire d'Agimont, se mariant à Evrard III de La Marck, lui portait en dot Hargnies avec les terres voisines dont le seigneur fit, le 7 mars 1431, « relief devant la Cour féodale de Poilvache. »

Eclate la rivalité entre Charles-Quint et Henri II. Les troupes françaises, que commande le duc de Nevers, ravagent cette région de Fumay. Tout aussitôt l'église d'Hargnies est fortifiée, en même temps que l'empereur d'Allemagne, voyant sa frontière ouverte, la couvrait d'un réseau de forteresses, parmi lesquelles Charlemont à Givet. Après une multiple série d'événements et de possesseurs qui se succèdent, le traité de Ryswick (septembre 1697) attribuait

Hargnies à la France. Pillé, incendié par les Hollandais qui occupaient Namur, aux temps des guerres de la succession d'Espagne (décembre 1703). Lorsque de Givet arrivèrent des troupes françaises, les Hollandais s'enfuirent en remontant la Meuse jusqu'à Charleville, où très énergiquement ils furent repoussés par un régiment de grenadiers qu'envoya, du fort de Charlemont, le commandant, M. de Varic.

Eglise. — L'ancienne église de Hargnies était fortifiée, ainsi que nous venons de le dire. Fut plusieurs fois assiégée et brûlée, notamment en 1640 par les troupes françaises. Cent années auparavant, lorsque fut achetée la terre d'Agimont pour le compte de l'empereur Charles-Quint, sa nièce, Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, donnait ordre à Jean de Carondelet, « capitaine au fort de Charlemont », de faire occuper l'église par une petite garnison : ordre qui fut exécuté. « On a conservé, dit dom Noël, une partie de sa tour carrée, reste des anciennes fortifications, ainsi que des créneaux et meurtrières, qui ne servent plus désormais qu'à sa décoration. On sait d'ailleurs que les Espagnols avaient l'habitude de prendre ces précautions pour mettre les villages frontières à l'abri d'un coup de main, et de là est venu le fondement de l'opinion vulgaire qui place à Hargnies un château-fort dont il ne resterait actuellement que des ruines. »

Château. — Au sommet d'un rocher escarpé — sur le lieu dit le *Chestai* — s'avançant en forme de promontoire jusqu'à la Balle, se serait élevée une redoutable forteresse. Quand fut-elle détruite? Quand fut-elle construite? Nous n'avons ici, pour garant, que la tradition.

Ecarts. — La *Maison-Forestière*, 5 hab.; du bois du Roi, dans la forêt domaniale. — *Chaumont*, ou le *Rossignol*, 4 hab. — Les *Rochettes*, autrefois nommé la *Pochette*, ancien petit hameau actuellement ruiné. — Les *Gros Chênes*, 12 hab. — La *Bergerie*. H. Où l'on extrayait autrefois de la tourbe : exploitation



Les Rochettes, à Hargnies

abandonnée. — Le *Moulin Page*, sur la Hulle. — Le *Moulin du Pont-Colin*, 4 hab. Non loin du Pont-Colin, au nord, le « Brouillon de Discruys », formé par un torrent de la Hulle et dont s'entend le bruit de très loin. — Le *Moulin du Boty*. N. C. — La *Haute Butte*, 8 hab. — Le *Moulin Limbourg*, sur le ruisselet de la vallée des Prés : l'une des plus magnifiques vallées des Ardennes, s'étendant jusqu'à la Meuse, et dans laquelle le pasteur communal garde chaque jour plus de 1,500 vaches et bœufs. — Les *Vieux Mou-*

lins, 57 hab.; sur un plateau marécageux très élevé, où se trouve un lieu dit la *Grande-Croix,* en souvenir d'un combat livré avant ou après la bataille de Rocroi : la tradition n'est point précise. Avait été plantée, en cet endroit, une croix aujourd'hui disparue. En fouillant le sol, on trouva de nombreuses arquebuses, des pistolets plus grands que des pistolets d'arçon, des sabres à lame droite et à lame recourbée, et des éperons à molettes. — Les *Haies d'Hargnies.* L'un des points les plus élevés de l'Ardenne. De ces haies, la vue se prolonge à plus d'une quinzaine de lieues vers et sur la Belgique. Il est possible, lorsque le temps est clair, d'apercevoir, à l'horizon, Mariembourg, Agimont, Gedinne, le fort de Charlemont et le clocher de Rocroi. — La *Cense d'Orchimont,* dite aussi la *Cense Jacquot,* presque à la source de la Hulle; autrefois fief dépendant du comté d'Orchimont et, depuis, rattachée administrativement à la commune d'Hargnies. Elle avait été construite au seizième siècle, vers 1560, par Lancelot de Berlaymont, pour l'exploitation de son domaine. « Il y at soubz ledit Orchymont et distant dudit lieu trois lieues du costée de France certaine bruyère nommée la Hée d'Orchymont (aujourd'hui les *Haies d'Hargnies,* lande communale) estant destandue de quelque mil arpans enclavée entre les terres dudit pays de France qu'on appelle les terres souveraines et ban de Hargny, comté de Namur. » Toutefois, ces *Haies d'Hargnies* ne représentent qu'environ les trois cinquièmes de l'ancienne *Hée d'Orchimont :* Haybes et Thilay se sont partagé le reste. D'ailleurs, un procès-verbal de 1600 montre, à n'en pas douter, que le défrichement de cette partie de la forêt remonte au moins au milieu du seizième siècle. Cette partie de l'ancien comté d'Orchimont ne fut définitivement acquise à la France qu'en 1769, année où l'impératrice Marie-Thérèse céda, *par le traité des limites* du 16 mai, au roi Louis XV les villages de Cons-la-Grandville et de Neufmanil, avec la cense des Hayes, nommée communément la *Cense domaniale d'Orchimont.* — Un peu plus vers le midi, la *Chapelle de Hez,* oratoire rustique détruit depuis longues années, « qui fut élevé pour le service des manants de ce quartier désert. » La *Grande-Croix,* dont nous parlons plus haut, semblerait l'avoir remplacée.

HAYBES. — H., 2,021. — E., 562. — D. C., 3. — D. A., 19. — D. D., 35. — Hect., 2,805. — B. P., Haybes. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — S. M. — B. B. — Harm. *Saint-Pierre.* — G. — T. — Ch. synd. ouvriers ardoisiers. — Sur la rive droite de la *Meuse.* Le sol, à Haybes, commence à s'abaisser sensiblement du midi au nord, et s'infléchit, également, de l'est à l'ouest en s'inclinant vers la vallée de la Meuse. A l'extrémité nord du territoire, un petit mamelonnage dit la *Roche à Fépin,* à cause de sa situation en face de ce village. Deuxième étage du terrain ardoisier; importantes carrières d'ardoises dans les schistes bleu et violet.

Histoire. — C. de Namur. Haybes, d'origine très ancienne, figurait probablement au nombre des terres ardennaises que Pépin le Bref concédait, en 762, à l'abbaye de Prum. L'abbé Roland, archiviste de Namur, a donné, dans la REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, une étude fort intéressante sur la *seigneurie de Haybes.* En outre, on trouvera, dans l'ouvrage : MALDEGHEM LA LOYALE, MÉMOIRES ET ARCHIVES, publiée par la comtesse de Lalaing, née de Maldeghem, une notice sur les *seigneurs de Haybes.* Maldeghem est une ville de 9,000 âmes, arrondissement de Gand, et Lalaing est un bourg sur la Scarpe — non loin de Douai, — ayant conservé son château féodal.

Eglise. — N'eut jamais, au point de vue ecclésiastique, une grande importance. Elle figure au célèbre pouillé liégeois de 1558; ce qui lui donne une date assez reculée. A signaler dans l'église la pierre tombale de *Alars de Cymai* — Alard de Chimay, — l'un des premiers seigneurs connus de Haybes, 1425. Alard est représenté en chevalier armé de pied en cap; coiffé d'un

heaume cylindrique à calotte plate, orné sur le devant d'une aigrette à cinq lobes. Il est vêtu d'un haubert de mailles, à manches serrantes, s'arrêtant à hauteur du genou et fendu par devant. Il a l'épée haute dans la main droite; de la gauche, il tient sur sa poitrine une épée triangulaire, aux armes des sires de Chimay : trois quintefeuilles. Le ceinturon qui porte le fourreau serre le haubert à la hauteur de la taille. Des chausses de mailles revêtent les jambes : les éperons, très courts, se terminent en pointes coniques. A droite et à gauche de la tête, ce nom grossièrement taillé : ALARS De CIMA. Aucune date de décès.

Château. — Au dix-septième siècle, vivait à Haybes un riche seigneur, nommé M. de Cormon. Il habitait avec Mme de Cormon dans son château, dont il ne reste plus, aujourd'hui, que les murs, et qu'il avait fait bâtir au sommet de la colline sur laquelle va s'étageant une partie du village. Et flanquée à l'un des coins du château, prenant pied dans une cour, où l'on n'entrait qu'en passant sous une lourde porte cochère assez basse, une tourelle appelée la *prison*, sans doute parce que M. de Cormon était le geôlier en même temps que le justicier de ses vassaux. Nous avons raconté dans notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, les aventures dramatiques de Mme de Cormon qui mourut le 17 mars 1729, à l'âge de soixante-quinze ans, ainsi qu'on le peut lire sur sa pierre tumulaire dans l'église d'Haybes. Elle laissait toutes ses immenses richesses aux pauvres de la commune, à son église; ses fermes, ses bois, elle les donnait aux Jéronymites de Diversmont qui lui firent élever une chapelle en pleine forêt où l'on arrivait par un sentier encore appelé : *sentier de Cormon*. Cette chapelle fut brûlée pendant la période révolutionnaire, si bien qu'il n'en reste plus trace. La légende raconte que, pendant l'incendie, se grava sur un rocher, faisant face à cette chapelle, la figure de Mme de Cormon; voulut-elle protester, de cette façon surnaturelle, contre un pareil vandalisme? Sur ce rocher, que ne manquent jamais d'aller voir les touristes, on distingue encore assez nettement un fin profil de femme, aquilin, à l'œil très doux, coiffée à la mode du temps.

Dans cette même région de Haybes, une autre de ces pierres dites « à empreintes », sur laquelle saint Martin agenouillé, priant Dieu pendant sept ans sans se relever, laissa la marque de ses genoux, de ses coudes, et encore une petite cavité creusée par ses larmes qui ne cessèrent de tomber.

Ecarts. — *Devant-Fumay*. — La *Fagne*, 13 hab. — Les *Moulins Warraux*, 9 hab. — *Malavisée*, 13 hab.; de la mauvaise idée qu'eut certain propriétaire de faire construire une maison en cet endroit alors éloigné de toute communication. — *Devant-Fépin*, 10 hab. — La *Gare*, 5 hab. — *Ridoux*, 6 hab. — Le *Vivier*. H. Maintenant place publique; jadis étang poissonneux qu'alimentait un ruisseau qui coule souterrainement. — *Belle-Rose*, 13 hab. — L'*Espérance*, 14 hab. — *Liémery*, 15 hab. — La *Providence*, 5 hab. : ces cinq derniers écarts sont des ardoisières auxquelles il faut ajouter celles de *Saint-Lambert*, du *Trou-Fonday*, de *Saint-Roch*, de *Saint-Antoine*, de *Saint-Wladimir*, de *Sainte-Barbe*. — Dans le *Fond d'Oury*, où des fouilles furent faites, se rencontre un schiste bleu très foncé. — Il faut aussi ne point oublier le lieu dit *Follemprise*, c'est-à-dire folle entreprise, parce qu'en cet endroit existait jadis une ardoisière dont la ruineuse exploitation fut bien vite abandonnée.

Moraipré, ou mieux Moray-Pré, dans l'île de Moray, 34 hab. Nous lisons dans Gaillot, HISTOIRE DU COMTÉ DE NAMUR :

« Le village de Haybes (nous modernisons l'orthographe du passage cité) est situé en deçà de Fumay sur la Meuse. On voit au milieu de cette rivière une île sur laquelle était anciennement construit un beau et fort château, flanqué de plusieurs grosses et hautes tours. Les comtes de Namur, considérant cette place comme une des plus importantes de leur comté, n'en confiaient le commande-

ment qu'à des seigneurs d'un mérite reconnu, et y entretenaient une forte garnison pour couvrir la frontière de ce côté-là. Ce château fut saccagé et rasé, en 1554, par les Français. Le duc de Nevers, qui commandait les armées du roi Henri II, côtoyant la Meuse avec ses troupes, s'empara de toutes les forteresses qu'il lui fut possible de prendre, les incendia, les rasa. Or, comme le château de Moray était réputé imprenable, à cause, dit la chronique, des trois arquebuses qui le défendaient, il fallut ruser pour s'en emparer. D'abord le duc de Nevers incendia Haybes, puis feignit de battre en retraite avec ses troupes, ou du moins parut abandonner le village dont il n'avait plus à s'occuper, puisque les flammes allaient l'anéantir. Voyant la débandade, la garnison qui tenait la forteresse courut porter secours aux bourgeois incendiés : c'est ce qu'avait prévu le duc de Nevers. Tout aussitôt il lançait une partie de ses hommes qui se tenaient cachés dans les bois sur le château-fort resté sans défense et qu'il fut, ainsi, très facile de prendre. Il l'incendia; ensuite il le fit démolir, le feu n'ayant pu complètement anéantir tant d'épaisses murailles. En même temps brûlèrent la halle, le presbytère, le village, un autre château nommé Fellay. Seule l'église fut épargnée. Hommes, femmes et enfants se réfugièrent dans les bois, y vécurent une année, souffrant la faim, endurant le froid, mais n'osant rentrer à Haybes où, toutefois, ils furent bien obligés de revenir. Ils y reconstruisirent quelques misérables cabanes qui commencèrent à former le Haybes nouveau. Les sires de Haybes tenaient en fief « du château de Poilvache, la maison et chastial de Hebbes, et le winaige de Haibes, la ville, et Justice haulte, moyenne et basse et toutes les appartenances audit chastial et a la dict ville de Hebbcz, appartenantes deviers Ardenne... » (Voir, sur la curieuse cérémonie d'investiture, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

MONTIGNY-SUR-MEUSE. — H., 159. — E., 51. — D. G., 7. — D. A., 25. — D. D., 39. — Hect., 810. — B. P., Fumay. — F. L., le dimanche après la Saint-Luc. — B. B. — Le sol de la commune est très élevé. *Terrain anthraxifère :* schistes et grès. Carrières de grès bleus pour pavés. Le terrain anthraxifère, qui forme la pointe septentrionale du département, se prolonge en Belgique, formant la base du terrain houiller de Liège et de Charleroi. L'étage inférieur, qui doit seul nous occuper ici, renferme les poudingues, les grès et les schistes irréguliers. On y trouve de beaux restes organiques bien conservés, surtout en avançant vers Vireux, et c'est ce qui rend cette localité si précieuse aux géologues. Les carrières de Fétrogne fournissent d'excellents moellons et des pierres pour l'entretien des routes. Le village s'étend dans une gorge que forme d'assez hautes montagnes. Le *ruisseau de la Diluve,* qui sort des bois d'Oignies et va se jeter dans le *Viroin* à Molhain, sépare Montigny des deux communes belges : le Mesnil et Treignes; et au midi, le *ruisselet de Fétrogne* le sépare de Fépin.

Histoire. — C. de Liège. Montigny-sur-Meuse apparaît pour la première fois, dans notre histoire ardennaise, vers le milieu du treizième siècle, une déclaration des échevins de Liège, datée du 19 décembre 1572, nous apprenant que « ce jour ont été présentez aux dits seigneurs échevins de la part de la commune de Montigny, certaines lettres et chartes procédantes de Godescauls, alors seigneur du dit lieu, datées de l'an 1253 au mois de janvier et hors d'icelles est dict entr'autres résolutions qu'aux suscéants en la dicte ville appartient le bois de Montigny en plein droit et domaine. » En 1272, le sire de Haybes faisait hommage de la terre de Montigny au comte de Hainaut qui devint ainsi fief du château de Mons. Au dix-septième siècle, Montigny entra dans la maison de Croy par le mariage de Claudine de La Pierre avec Albert de Croy, marquis de Warnecq. Le 3 septembre 1748, le gentilhomme namurois Pontian d'Harscamps, capitaine au service de l'Autriche, dans un régiment

de dragons, épousait à Knissen, en Hongrie, une jeune fille d'une rare beauté, Isabelle Brunel, qu'il avait connue à Aix-la-Chapelle. Au nombre des acquisitions que firent les jeunes époux, on voit figurer la terre de Montigny achetée, le 14 août 1769, à la princesse de Croy.

Eglise. — Très ordinaire, datant à peine de deux siècles, Montigny, autrefois, n'ayant pas d'église, mais seulement un fort modeste oratoire sous le vocable de saint Lambert, évêque-martyre de Liege, « administré » à titre de curé par un religieux de la collégiale de Molhain qui percevait à Montigny 598 livres 6 deniers de dîmes. En face de l'église, un petit *château* qui semble être plutôt une maison bourgeoise.

Ecarts. — Le *Moulin de Fétrogne*, 6 hab., où se trouvait le hameau que la carte de l'évêché de Namur (dix-septième siècle) appelle *Roche-Fétron*. Une carte hollandaise, datant de la même époque, le nomme la *Roche-Ferson*, figurée par un massif-montagne. Ferson serait devenu, par corruption, Fétrogne, nom également porté par le ruisseau qui fait tourner le moulin s'adossant contre une montagne. — Le *Baty*. — La *Meunerie*, 5 hab. — *Maison-Forestière*, 7 hab. — *Devant-le-Ridoux*, 7 hab., en face des importantes tanneries établies de l'autre côté de la Meuse, sur Vireux-Molhain. — A mentionner les *bois de l'hospice d'Harscamp*, légués en 1805 à la paroisse de Montigny, ou mieux à l'hospice de Namur, par cette Isabelle Brunel dont nous venons de parler et, alors, veuve de Pontian d'Harscamp. »

REVIN. — H., 4,690. — E., 1,187. — D. C., 9. — D. A., 11. — D. D., 22. — Hect., 3,810. — B. P., Revin. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — B. B. — S. M. — G. — T. — Harm. *les Amis-Réunis*. — Harm. munic. — S. *les Sauveteurs* et *les Anciens Combattants de 1870*. — S. C. C. *les Economes* et *l'Espérance* (boulangerie). — Premier étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus; roches porphyroïdes avec cristaux de feldspath et de quartz; roche amphibolique verte, et carrières dans ces roches. Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites bleus avec pyrites. *Terrains modernes :* poudingues. Revin est, avec Monthermé, Château-Regnault et Nouzon, l'un des



Revin

centres industriels — l'industrie du fer — les plus considérables en cette région septentrionale. Commerce d'exploitation de bois. Sur sa péninsule, tellement étroite qu'on put y creuser, comme à Givet, un canal souterrain d'environ 200 mètres, Revin, l'une des plus riches communes du département, se groupe

: façon charmante. Par ici, un quai de vieilles maisons à façades rayées de ıbages noirs, l'ancien couvent en ruines des Dominicains et l'église sang-euf, avec frontons à volutes. Par là, une agglomération de toits dégringo-l'une crête qui s'abaisse graduellement. Puis la Meuse s'arrondissant au de cet amphithéâtre, et le cimetière qui surplombe l'escarpement. Un in entre les hauts murs de soutènement dévale vers la passerelle d'amont. -ci unit Revin au quartier de la *Bouverie*, devenu le quartier neuf de la Le vieux Revin présente admirablement l'aspect caractéristique des cons-ions du pays ardoisier : sombre, triste, portant un cachet de vétusté plus rente que réelle. Les pays volcaniques offrent le même phénomène, et âtisses en lave de Volvic, de l'Auvergne, donnent une impression ana-. La vieille Ardenne schisteuse montre beaucoup de ces masures noires murs de pierre à peine recrépis, couvertes d'ardoises épaisses. Revin pe le centre d'un croisement de routes importantes : à l'ouest, Rocroi, elle chaussée, par le fourneau Saint-Nicolas, à l'extérieur de la boucle, allons de Faux et du moulin, le hameau de Hiraumont, d'où l'on rejoint ande route de Fumay à Givet, devant Rocroi ; à l'est, le chemin des Ar-es s'élevant sur la montagne de *Malgré-Tout* (432 mètres d'altitude), par ête de l'isthme au-dessus du canal souterrain et de la voie ferrée ; vers *luteaux Hargnies*, la frontière luxembourgeoise ; au nord, la route de la e côtoyant le fleuve ; au la route directe de Char-e par les Mazures et Sé-il s'élevant sur la rive he, en amont de la pres-, à travers le bois des uisades. (Voir Jean d'Ar-e : GUIDE DU TOURISTE ET YCLISTE.)


Vieille maison espagnole à Revin

milieu de maintes habi-ns enchevêtrées, et les nant toutes, se dresse maison trouée, lézardée, de certaine allure gran-en son délabrement fier. grès du soubassement, porte cintrée à meneaux ıcadrent des pierres de , témoignent d'une réelle ificence passée. « Châ-des Hirondelles », disent ens du pays, parce que maison — où les an-connurent une clouterie stait ouverte à tous les ; « la maison des Espa- », d'après une ancienne ınce, et jadis le palais général du fameux duc d'Albe, alors que Philippe II d'Espagne était le e des Flandres ; ou encore, selon dom Noël, une ancienne maison-forte, ée maintenant en ruines. Rappelons encore que des protestants champe-inrent, après la révocation de l'Edit de Nantes, se fixer à Revin ; ce bourg nt devenu possession française qu'après le 16 mai 1769, à la suite du traité Louis XV et l'impératrice Marie-Thérèse. Ils construisirent, rue Laveau,

une maison où se remarquent encore un plafond de bois artistement travaillé, ainsi qu'une cheminée à vaste manteau, ornée de trois blasons; plus loin, entre les rues des Dominicains et du Port, ils en possédaient également une autre plus vaste aux fenêtres à meneaux de pierre sculptée, avec une tour octogone et que la tradition suppose avoir été leur temple.

Eglise. — Il faut mentionner d'abord la tres ancienne chapelle dont il est parlé dans la charte de Pépin le Bref : *cella quae dicitur Ruvinio super fluvium Mosae quae constructa in honore sanctae Mariae*. Jusqu'à la Révolution, le siège de la paroisse se trouvait sur le coteau où, seul, est resté le cimetière. De cette chapelle qui tombait en ruines, et qu'alors on jugeait sage de démolir, subsistent seulement, au milieu de ce champ du dernier repos, la sacristie et un pavillon carré a grands combles, servant d'oratoire.

C'est alors, année 1791, que devint paroisse la splendide et vaste église des Dominicains — le couvent venait d'être supprimé, — construite au commencement du dix-huitieme siècle, ainsi que nous l'apprend la date 1706, au-dessous d'une fenêtre de l'abside. En 1886, un incendie terrible dévorait le presbytère, le clocher, les voûtes de l'église, les écoles attenantes, et le vieux couvent où les Dominicains avaient, en 1774, fondé pour « enseigner les humanités, la philosophie et la théologie », un collège qui fut assez célèbre pendant les quelques mois qu'il vécut. Les travaux de restauration et de réparation furent aussitôt commencés.

La chaire de l'église est remarquable; les grandes lignes en sont harmonieuses, et la sculpture décorative, sagement réglée, les fait excellemment valoir. Un personnage accroupi supporte l'élégant cul-de-lampe, orné de consoles et de têtes d'angelots, qui sert de base à la cuve. Sur les panneaux de cette dernière sont représentés en relief les quatre Evangélistes; le Bon Pasteur est sculpté sur le fond. Des lambrequins garnissent le pourtour de l'abat-son, au-dessus duquel de légères consoles renversées, ornées de pots à feu et de vases de fleurs, portant un couronnement que domine l'Ange de la Résurrection... Sur la rampe pleine de l'escalier, dont on remarquera la vigoureuse console de départ, se voient, au milieu d'un cartouche, les trois abeilles du P. Billuart, la plus grande gloire du couvent de Revin.

Le maître-autel est surmonté d'un pompeux rétable à colonnes dans le goût du dix-huitième siècle : il est en bois sculpté, peint et doré. Il encadre un grand tableau qui a pour sujet le martyre de saint Pierre de Vérone. Cette toile porte la signature de frère André, de l'ordre des Frères Prêcheurs, et la date de 1714. C'est à ce peintre, qui tient dans l'école française un rang honorable, que sont dus un certain nombre de tableaux conservés encore aujourd'hui dans l'église Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, ancienne chapelle des Jacobins de la rue du Bac. Un autre tableau de l'église de Revin, qui représente saint Dominique recevant le rosaire des mains de la Sainte Vierge, a été signé par le même peintre en 1726 (voir abbé Bouillet : Une Escale a Revin). A signaler, dans le chœur, la statue de Billuart, l'intransigeant et subtile théologien : on montrait encore, avant l'incendie de 1886, la cellule qu'occupait ce rude et, pour ses adversaires, terrible controversiste qui mourut à Revin en 1757, ainsi que le rappelle une inscription tombale au pied du grand autel.

Dans la *chapelle de saint Quirin*, une statue informe, en bois, de ce saint revêtu d'un costume de diacre. Ce bienheureux guérissait du mal qui porte son nom : abcès se formant dans les parties tendineuses des mains et des pieds. La prière terminée, un des religieux qui desservaient la chapelle vous vendait un flacon d'eau de Meuse, bénite d'ailleurs, dans laquelle il fallait laisser macérer une herbe dite, elle aussi, de saint Quirin. Puis on frottait de cette herbe humide les abcès, qui ne pouvaient résister à la vertu de cette « eau quirinale ».

Mentionnons, à la lisière d'un bois, la *chapelle de Han*, lieu de pèlerinage, mais surtout promenade chère aux amoureux. Ils y trouvent une solitude propice. Il faut rappeler ici une charte du 1er octobre 1428 où il est constaté par Jeanne de Beaufort que Colson de Han « possède un lieu à bâtir près de son hôtel » et que Jeannon de Han établit, dans un acte du 8 septembre 1443, que son père lui légua sa maison. La chapelle actuelle de Han fut construite en 1704 par le curé Jean Billuart sur l'emplacement qu'occupait la demeure de ces anciens bourgeois de Revin. Seize années auparavant, ce même curé Billuart avait fait élever sur le plateau qui domine la campagne de Han une statue de la Vierge avec une enthousiasme inscription sur l'arcade.

Château. — La légende raconte que s'était enfermé au *château de la Close*, plus ou moins volontairement, le prince Colimé, bâtard du roi Pépin le Bref; mais cette légende est fausse en ce qui concerne ce Colimé, mettant à son compte l'internement réel de Charles le Chauve, en 835, au prieuré de la Manise, en pleine crise de luttes politiques entre Louis le Débonnaire et Lothaire. Une autre tradition, tout aussi contestable d'ailleurs, veut que ce château, dans lequel, vers l'an 1303, le duc de Hainaut entretenait une petite troupe, se soit élevé, non à la *Close*, mais sur le lieu dit la *Tourole*.

Le couvent des Dominicains. — A la *Close* était le couvent des Dominicains que Billuart rendit célèbre. En 1642, quelques religieuses du tiers-ordre de Saint-Dominique, venues à Revin sous les auspices de Claire-Eugénie d'Aremberg, princesse de Chimay, y fondèrent une maison de l'ordre. Or, sœur Claire Tarte, leur prieure, scandalisa tellement les Revinois que ces religieuses furent obligées de s'enfuir, laissant, même, leur monastère inachevé. C'est alors que le prince d'Aremberg, non découragé, et surtout pour accomplir un vœu fait pendant la maladie de son fils revenu contre toute attente à la santé, envoya de Valenciennes des Dominicains qui prirent la place des religieuses. Voici leur charte de fondation :

« Nous, Philippe de Croy, de Fumay et d'Arembergh, prince du Saint-Empire et de Chimay, souverain des franches terres de Fumay et Revin, etc. Reconnaissant le bonheur que veut apporter l'Ordre de S. Dominique au profit des âmes chrétiennes, étant établi dans quelque lieu, selon que nous en avons des preuves suffisantes, et désirant qu'il prenne son accroissement aussi bien dans nos terres qu'ailleurs, pour l'affection particulière que nous portons audit Ordre, et pour le bien et l'instruction de nos sujets, nous donnons aux Dominicains de Valenciennes une place située en notre terre de Revin appelée la *Close*, avec toutes ses appartenances et dépendances, pour y bâtir un couvent, afin d'y faire leurs fonctions et exercices ordinaires qu'ils ont accoutumé et faire selon leur vocation. Fait à Namur, le 1er mars 1649. Signé : Philippe, prince de Chimay; scellé et contresigné, par Son Excellence, Delhalle. »

Cette terre de la Close, dont il est si souvent parlé dans les annales revinoises, avait exactement pour limites : au levant, Revin; au nord, la Meuse; au couchant, la campagne; et, par le *sentier du prince Colimé*, elle se reliait à l'église.

Ecarts. — La *Petite Commune*, 200 hab.; englobe les deux écarts : la *Féchire*, 27 hab., et les *Forges de la Commune*. N. C. Ces forges datent du dix-septième siècle et furent souvent, avec les progrès de l'industrie, améliorées. Les fourneaux actuels datent de 1827. Cet écart se trouve au S.-E. de Revin, tout à l'extrémité du territoire, sur un petit ruisselet affluent de la Meuse. — *Devant-Laifour*, 19 hab., en face de Laifour, sur la rive opposée, au pied d'une colline dont l'altitude atteint 402 mètres. — *Malgré-Tout*, 10 hab., en plein milieu d'une forêt. Ferme construite, malgré ses concitoyens, par un bourgeois de Revin : d'où ce nom affirmatif de son droit. — Le *Moulin Lauveau*. N. C. — Le *Pied du Terme*. N. C. — Le *Bouillon*, 143 hab. — *Dames de Meuse*, 28 hab. —

Devant-Anchamps, 10 hab. — *Orzy*, où la tradition ultra complaisante dit qu'il y eut, dans le très ancien autrefois, un temple dédié au soleil : l'Osiris égyptien. A remarquer, en ce lieu, une fort pittoresque écluse. — *La Bourerie*. Devons-nous mentionner comme écart cette section de Revin que Cassini et Ferrari orthographient la *Beuverie* — à cause d'une auberge jadis célèbre — et qui longtemps appartint à la paroisse de Deville.

Lieudits. — Le *Fond des Bauges*, d'où sortaient les cris plaintifs de l'oyeu, dont l'âme, même, de toute l'éternité entière, ne devait jamais trouver le plus minime instant de repos. — La *Roche à Faux*, où mieux à l'*Echo* : en cet endroit se réunissait, jadis, la Jeunesse quand arrivait la fête locale, pour « danser et chanter à l'écho ». — Le *Rempart des Sarrasins*, où se voient quelques importants vestiges d'épaisses murailles. Pourquoi ce souvenir des Sarrasins? En ce lieu fut trouvée une belle épée romaine fort bien conservée, à large et courte lame. Ces remparts, que la tradition nous affirme avoir été précédés d'un fossé profond, étaient tout simplement — nous dit dom Noël dans sa Monographie de Revin — une muraille crénelée qui défendait l'entrée de la presqu'île où est bâti Revin; une porte en permettait l'accès, et il y avait au-dessus une sorte de niche dans laquelle était renfermée la statue de la Sainte Vierge, patronne de la paroisse, ce qui la faisait appeler l'*oratoire de la Porte*. Dans l'intérieur du village se trouvait une halle où se tenaient trois foires annuelles : le vendredi après les Cendres; le 28 avril, jour de la Translation de saint Lambert; et le 29 septembre, fête de saint Michel. Elles avaient été instituées en 1584 par le « seigneur engagiste » d'alors, Philippe de Croy, duc d'Arschot. « L'engageré », ferme de droit féodal, s'appliquait à l'opération par laquelle un souverain aliénait provisoirement une partie de son domaine contre une somme d'argent. — La *Fontaine*, où se plaisait tout particulièrement, nous affirme la légende, une druidesse ardennaise. — Le *Rû de Fallieres*, témoin des trois singuliers *miracles du grand saint Agrapaud*. Voir cette légende dans Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes, où sont rappelées, en outre, les anciennes et si curieuses coutumes locales minutieusement conservées, plus que partout ailleurs, dans cette pittoresque petite ville de Revin, célèbre aussi par sa cour de justice d'autrefois, dite *Cour Saint-Sauveur* parce qu'était sous ce vocable l'abbaye de Prum, son tribunal d'appel.



Revin

III. CANTON DE GIVET.

Ce canton comprend douze communes : Givet, Aubrives, Charnois, Chooz, Foisches, Fromelennes, Ham-sur-Meuse, Hierges, Landrichamps, Rancennes, Vireux-Molhain, Vireux-Wallerand.

Il est borné : au sud, par le canton de Fumay; à l'est, à l'ouest et au nord, par la Belgique.

13,538 hab.; 2,684 élect.; 11,040 hect.

Le canton de Givet est traversé, du sud-ouest au nord-ouest, par la *Meuse,* qui s'allonge en une assez longue et fort étroite boucle entre Ham et Rancennes. Ses deux principaux affluents sont : 1° rive gauche, un peu au-dessus de Vireux-Molhain, le *Viroin,* qui nous arrive de Mariembourg où il se forme des confluents de l'*Eau Blanche* et de l'*Eau Noire;* et 2° rive droite, au Petit-Givet, la *Houille,* qui prend sa source à Gédinne et entre en France par le territoire de Chooz. Son eau, très claire, actionne surtout des tanneries. Nous ne mentionnerons point ici maints et maints ruisselets que l'*Echo de Givet* dénombre très soigneusement dans ses numéros des 8 et 15 mars 1874. (Voir aussi dom Noël dans le *Courrier des Ardennes* du 27 janvier 1898 : Le Canton de Givet.)

Le territoire affecte une forme assez irrégulière : une sorte de cône qui pénètre dans la province de Namur. Sol assez élevé, mais, toutefois, qui va s'inclinant vers la Belgique. Le point culminant est, à la cote 344 au-dessus de la mer, dans le bois de Chooz. Les escarpements de la rive droite de la Meuse atteignent 340 près du Risdou. Ils s'abaissent progressivement à 300, 250, près de Rancennes. Alors les mouvements du sol diminuent de plus en plus en avançant vers le nord, et conduisent aux molles ondulations des terrains houillers. « Il n'est douteux pour personne, écrit le géologue autorisé M. de Lapparent, qu'à la fin des temps carbonifère et triasique, l'Ardenne formait une région montagneuse, plissée comme sont aujourd'hui les Alpes, et probablement aussi élevée que cette chaîne. Mais depuis lors, pendant toute la durée des époques jurassique, crétacée et tertiaire, le massif ardennais fut en butte à l'attaque des eaux courantes, auxquelles la stabilité générale du niveau des mers, très correctement maintenue, malgré quelques vicissitudes de détail, à travers ces périodes, fournissait un niveau de base très constant. Aussi, ce massif a-t-il été presque entièrement nivelé. Non seulement les montagnes ont disparu, mais presque partout l'érosion a été assez profonde pour enlever la tête des plis, rendant la statigraphie du pays très difficile à débrouiller. Quand, à la fin de l'époque tertiaire, un mouvement de bascule, en inclinant l'Ardenne vers le nord, a fortement relevé son bord sud-est, les eaux qui serpentaient plus ou moins indécises à la surface de cette plaine basse, ont dû peu à peu approfondir leur lit. Et voilà comment, de nos jours, les cours d'eau de la région occupent des gorges très encaissées, découpant par leurs méandres un plateau dont la surface générale diffère très peu d'un plan. »

Communes boisées et communes de culture. Les forêts occupent surtout au sud la plus que grande moitié de la superficie totale : environ 6,000 hectares; au centre, les terres cultivées; au nord, égalité de partage. Importante exploitation de bois à écorces, bois de chauffage et charbon. Tanneries nombreuses. Autrefois, en plein moyen âge, nous dit le savant bénédictin dom Noël, « le plomb s'exploitait dans les environs de Givet, et, en preuve, on possède un diplôme de Louis le Débonnaire, du 1er novembre 816, accordant à l'archevêque de Reims un terrain à Gimnée pour en extraire le plomb nécessaire à couvrir sa cathédrale, que l'empereur faisait reconstruire à ses frais. D'ailleurs, n'a-t-on pas retrouvé de nos jours des fragments de galène *(mine de plomb)* dans les ravins qui entourent Givet? »

Cette zone givetoise appartint jadis au « domaine temporel » des princes-évêques de Liège : puis le traité de Lille (1699), que confirmait en 1773 le traité des limites, la cédait à la France. Soixante années auparavant, Richelieu, qui devina l'utilité de région stratégique, voulut s'assurer Charlemont afin d'avoir une « porte toujours ouverte sur l'Empire ». Lorsque la France fut divisée en départements, ce pays dépendait du *Hainaut français.* En 1794, après la conquête de la Belgique, le canton comprenait vingt communes. Le 28 mars 1820, la France dut en rétrocéder soixante au royaume des Pays-Bas; Givet perdit alors : Doisches, Gimnée, Matagne-la-Petite, Mazée, Niverlée, Romerée,

Treignes et Vaucelles; en même temps que Fumay abandonnait Oignies et le Mesnil.

GIVET. — H., 7,100. — P. fl., 2,070. — E., 1,125. — D. A., 39. — D. D., 56. — Hect., 1,840. — F., les 11 des mois de février, de mai, d'août et de novembre. Cette dernière foire, dite *aux oignons*, dure deux jours. — F. L., la Trinité, le 24 juin et le 15 août. — Cie P. — B. B. — S. M. — S. ch. *les Enfants de Méhul.* — Harm. munic. — S. G. *la Givetoise.* — S. T. *les Volontaires givetois.* — S. T. mixte. — S. d'instruction militaire. — S. vélocipédique. — S. anciens sous-officiers. — S. *Givet-Pittoresque.* — S. du *Sou des écoles.* — Comité républicain. — S. C. C. de l'Est. — G. — T. — La ville se compose du *Grand-Givet* ou *Givet-Saint-Hilaire*, avec le *fort de Charlemont*, rive gauche de la Meuse, et du *Petit-Givet* ou *Givet-Notre-Dame*, rive droite, au confluent de la *Houille* et de la *Meuse*.

La description que Victor Hugo nous a faite de Givet, dans son VOYAGE SUR LE RHIN, reste toujours aussi vivante, aussi précise. Ce qui l'émerveilla tout d'abord, ce fut le clocher de l'église Saint-Hilaire.



Le Grand-Givet et le fort de Charlemont

« Le grave architecte, écrit-il, a pris un bonnet carré de prêtre ou d'avocat; sur ce bonnet, il a échafaudé un saladier renversé; sur le fond du saladier, devenu plate-forme, il a posé un sucrier; sur le sucrier, une bouteille; sur la bouteille un soleil emmanché dans le goulot par le rayon vertical inférieur; et enfin, sur le soleil, un coq embroché. En supposant qu'il ait mis un jour à trouver chacune de ces idées, il se sera reposé le septième jour. La vue de Givet n'en est pas moins charmante, surtout quand on s'arrête le soir au milieu du pont et qu'on regarde vers le midi. La nuit, qui est le plus grand des cache-sottises commençait à voiler le contour absurde du clocher. Des fumées suintaient des toits. A ma gauche, j'entendais frémir dans une douceur infinie ces grands ormes au-dessus desquels la clarté vespérale faisait vivement saillir une grosse tour en faitage conique, mi-partie de pierres et de briques, se reflétant dans la Meuse; miroir éclatant et métallique que traversait le sombre paysage. Plus loin, au pied de la redoutable roche de Charlemont, je distinguais comme une ligne blanchâtre : ce long défilé que j'avais vu la veille en entrant était, tout simplement, une caserne. Au-dessus de la ville, au-dessus des tours, au-dessus du clocher, sur-



Le Petit-Givet

gissait à pic une immense paroi de rochers qui se prolongeait à perte de vue jusqu'aux montagnes de l'horizon et enfermait le regard comme dans un cirque. Tout au fond, dans le ciel d'un vert clair, le croissant de la lune descendait lentement vers la terre, si fin, si pur, si délié, qu'on eût dit que Dieu nous laissait entrevoir la moitié de son anneau d'or. »

Victor Hugo connaissait-il le nom de cet architecte qui, ayant construit l'église du Grand-Givet, se reposa le septième jour? Cet architecte s'appelait Vauban!

La « grosse tour en faîtage conique » — faîtage restauré vers l'an 1733 après le terrible incendie dont les annales givetoises gardent le souvenir — est la *tour Victoire,* rive gauche de la Meuse, sur le chemin de halage. Elle est actuellement habitée par « l'agent de ville ». Intérieur assez curieux; salles du haut voûtées, escalier dans l'épaisseur du mur. Les travaux de canalisation l'ont, en quelque sorte, encaissée; aussi le premier étage est-il devenu rez-de-chaussée. Rive droite, sur le Mont-d'Haurs, la *tour Grégoire,* propriété de la ville, et par elle cédée, tout récemment, à la société « *Givet-Pittoresque* » qui projette de l'aménager en musée. Victor Hugo raconte ainsi la visite qu'il fit à cette tour :

« Le sentier est âpre et occupe autant les mains que les pieds; il faut un peu escalader le rocher, lequel est de granit fort beau et fort dur. Arrivé non sans quelque peine au pied de la tour qui tombe en ruines et dont les baies romanes ont été défoncées, je l'ai trouvée barricadée par une porte ornée d'un gros cadenas. Il m'a fallu descendre comme j'étais monté. Cependant mon ascension n'a pas été tout à fait perdue. En tournant autour de la vieille masure, dont le parement est presque complètement écorcé, j'ai remarqué parmi les décombres, qui s'écroulent chaque jour en poussière dans la ravine, une assez grosse pierre où l'on pouvait distinguer encore les vestiges d'inscription. J'ai regardé attentivement : il ne restait plus d'inscription que quelques lettres indéchiffrables.

« Voici dans quel ordre elles étaient disposées : — LOQVE... SA L OMBRE — PARAS... MODI. SL — ACAV. P... SOTROS. — Ces lettres, profondément creusées dans la pierre, semblaient avoir été tracées avec un clou; et un peu au-dessous, le même clou avait gravé cette signature restée intacte : IOSE GVTIEREZ. 1643. ..... A force d'y réfléchir, voici comment j'ai cru pouvoir reconstituer l'inscription : LO QUE EMPESA EL HOMBRE — PARA SIMISMO DIOS LE — ACAVA PARA LOS OTROS = *Ce que l'homme commence pour lui, Dieu l'achève pour les autres.* Maintenant, qu'était ce Gutierez? La pierre était, évidemment, arrachée de l'intérieur de la tour? — 1643, c'est la date de la bataille de Rocroy. Jose Gutierez était-il un des vaincus de cette bataille? Y avait-il été pris? L'avait-on enfermé là? Lui avait-on laissé le loisir d'écrire dans son cachot ce mélancolique résumé de sa vie et de toute vie humaine? Ces suppositions sont d'autant plus possibles qu'il a fallu, pour graver une aussi longue phrase dans le granit avec un clou, toute cette patience de prisonnier qui se compose de tant d'ennui... »

Terrain anthraxifère : calcaires exploités pour pierres de taille, pour moellons, pour marbre, pour la fabrication de la chaux. Carrières importantes. Schistes argileux verdâtres. *Terrain moderne :* terres à briques. C'est à Givet, où la Meuse quitte majestueusement la France, que se produit un changement considérable dans la nature des couches géologiques de l'Ardenne septentrionale. Le *dévonien* moyen apparaît sous forme de schistes gris, avec nodules calcaires : ce sont les *schistes à calcéoles* de l'*eifélien.* Une grande tranchée les montre en plaques verticales, d'une remarquable régularité. Puis l'élément calcaire y devient de plus en plus prépondérant. On longe des carrières considérables, où le *marbre de Givet* est exploité, se présentant sous forme de bancs noirâtres, bien réglés, traversés par de rares veines spathiques blanches. Les surfaces planes des lits, fortement inclinés vers la Meuse, offrent, sur de grands espaces, une régularité presque mathématique.

Il faut franchir en souterrain cette bande calcaire compacte qui porte la citadelle de Charlemont et semble barrer le chemin à la Meuse ; mais au delà, le paysage change de nouveau, et, à la station de Givet, on constate qu'une dépression règne, droite et gauche, en travers de la vallée, les schistes tendres qui s'appuyaient sur la bande de marbre ayant été facilement dispersés par l'érosion. Seuls quelques gros rochers isolés, comme celui qui porte le petit fort Condé, font saillie sur la pente douce du schiste, annonçant que des nodules calcaires, capables de devenir ailleurs d'importantes lentilles de marbre, griotte ou bleuâtre — *calcaires de Frasnes* — sont subordonnés à l'assise des *schistes famenniens*. Ces derniers, peu fertiles et froids, engendrent par leur affleurement le pays de la Famenne, dont on voit se dérouler devant soi, sur la frontière entre la France et la Belgique, les longues côtes monotones, dénudées et tristes.

Une crête se dresse en face de Givet. C'est l'affleurement des grès en plaquettes ou *psammites du Condroz*, assise supérieure du dévonien. On les entame à Agimont, puis à Hastières, où ils sont remarquablement nets, formant une masse grise et jaunâtre de bancs réguliers, les uns minces, les autres épais, et plongeant vers l'aval.

Au dela des psammites, on rencontre la formation qui succède au *dévonien :* c'est le *calcaire carbonifere,* parfois en énormes bancs compacts, d'un blanc grisâtre ; par endroits, on y voit des cordons de silex ou *phtanites*.

Mais la plupart des bancs calcaires sont disloqués ; la stratification est très mouvementée, et, un moment, on voit revenir les *psammites,* témoignant que le marbre carbonifère formait, en gros, une masse pincée dans un pli concave du *dévonien*. D'ailleurs, ce pointement des psammites dure peu ; un nouveau pli se dessine et ramène les belles masses calcaires, découpées en aiguilles, de la Roche-Bayard, qui précède Dinant, assise au pied d'un escarpement considérable de calcaire carbonifère.

Sur la principale place de Givet, s'élève la *statue de Méhul,* œuvre du sculpteur ardennais Croisy, avec socle de M. Manten, architecte à Charleville. Debout, la tête penchée en avant, le célèbre musicien français écrit sur un cahier qu'il tient de la main gauche. En sa pose pleine de naturel et de vie, il a toute l'attitude d'un penseur. M. Croisy nous montre Méhul au moment où il compose la musique grave et solennelle qui souligne de si magistrale façon les strophes de Marie-Joseph Chenier. La physionomie mâle, énergique, aux traits expressifs, est éclairée par un regard profond et réfléchi. On devine que le compositeur est sous l'influence de l'inspiration. Il cherche à faire passer dans son hymne national le frisson patriotique dont, en ces années d'héroïsme, était secouée la France entière. Méhul porte le costume du siècle dernier : habit à la française aux larges revers, boutonné au-dessus de la taille, culottes courtes, souliers à boucles. Sur ses épaules, flotte un large manteau dont les plis, où s'engouffre le vent, font rêver à l'époque tourmentée d'alors, tandis que, derrière, une vieille souche de chêne, sur laquelle poussent de nouvelles et robustes feuilles, symbo-



Méhul

lise cette génération révolutionnaire qui donnait à la Patrie tant d'hommes héroïques.

Histoire. — C. de Luxembourg. MM. Lartigue et Le Catte écrivirent une HISTOIRE DE GIVET intéressante malgré ses quelques erreurs, ses lacunes, puis tournant trop court en ce qui concerne la période révolutionnaire et contemporaine. Il faudra consulter alors, spécialement, la très sûre et très complète HISTOIRE DE GIVET ET DE SA RÉGION, par le docteur Beugnies, qui doit paraître prochainement. Le lecteur s'y reportera s'il désire compléter les énumérations très succinctes qui vont suivre.

Dès son origine, Givet est un « domaine foncier » appartenant au petit-fils de Charlemagne, qui le transmet à son fils Valcand, par l'intermédiaire duquel, vers l'année 816, l'abbaye de Saint-Hubert le possède en toute propriété. Ravagé par les invasions normandes. Devenu fief d'Agimont; ensuite abandonné par Charles le Simple à la très haute suzeraineté de l'empire allemand; suzeraineté n'ayant pris fin que sous Louis XIV. En 1230, fondation, par Gilles de Rochefort, du *couvent de Félix-Pré,* actuellement écart de Givet. Ce monastère fut d'abord occupé par des « filles de l'ordre de Citeaux », que remplacèrent en 1452 des religieux du même ordre. Ils habitèrent seulement deux années Félix-Pré; puis allèrent « relever », au monastère de Saint-Remy, les Bernardines de Rochefort, lesquelles vinrent prendre possession du couvent givetois. En 1310, famine; en 1348, peste noire; en 1358, les combats fort désastreux, pour cette région, de la guerre de Cent ans. Incursions incessantes, pilleries, incendies par les princes de la maison de Bourgogne, par les La Marck de Sedan, lorsqu'ils traversaient le pays pour aller à Liège ou dans la province de Gueldre, quand les princes de cette maison puissante guerroyaient contre les empereurs d'Allemagne.

En 1554, les troupes de Henri II remontent la Meuse, saccageant et rasant les châteaux et les maisons-fortes qu'ils rencontraient sur ses rives. En 1555, alors que sévissait une peste terrible et que les armées de François d'Hangest, seigneur de Genlis, mettaient à feu et à sang la contrée, fut construit, d'après les ordres de Charles-Quint, le fort de Charlemont.

En 1640, Charlemont est assiégé cinq semaines durant, et sans résultats, par le maréchal de La Meilleraye. En 1643, partait de Charlemont une armée espagnole pour renforcer « la redoutable infanterie » que Condé devait si glorieusement vaincre à Rocroi. En 1658, une inondation terrible qui faillit emporter les deux Givet. En 1675, pendant les luttes entre l'Espagne et la Hollande, le maréchal de Créquy bombarde Givet. Traité de Nimègues; les dernières ratifications du traité, 16 février 1679, stipulaient que le roi d'Espagne remettrait à Louis XIV, pas plus tard qu'après un an, ou la ville de Dinant, ou le fort de Charlemont. L'année s'étant écoulée sans que l'Espagne eût tenu sa promesse, Louvois donne ordre aux généraux de Montbron et d'Humières d'envahir le pays. L'Espagne jugea prudent, alors, de tenir sa promesse. Vauban, aussitôt, d'arriver à Givet et de fortifier plus solidement Charlemont.

Voici comment Bussy-Rabutin décrivait cette forteresse : « En approchant près de Givetz, ceste montagne et coste va tousjours en estrécissant et finissant sur Givetz, deça fait une pointe et quelque peu de plaine d'environ cinq ou six cents pas, sur laquelle est le commencement du fort; et de là continue en précipices, rochers et rangés détroicts, contremont le cours de la rivière de la Meuse. Et pour dresser ce grand fort qu'ils ont depuis construit, ont fermé de tranchées un quarré traversant ceste petite plaine du haut de la poincte et croppe de ceste montagne qui enceint le vieil petit fort; venant respondre à un boulevert qui estoit là presque hors deschelle à my-chemin de la descente sur Givetz deçà, avec une courtine le long du pendant qui se rend à un autre boulevert regardant et commandant sur toute la rivière et dans tous les deux

Givetz; ayans chacun boulevert, ses plans pour défendre et tirer au long tant de ceste courtine que des tranchées hautes et basses. Car à l'ung des coins de ce premier boulevert se joinct une longue tranchée qui enferme tout le bourg de Givetz deçà, qui se va rendre à la rivière de Meuse, ayant pareillement ses plans de défenses bien à propos, et ont appelé ce fort : Charlemont. » Petite enceinte habitée, en même temps que redoutable forteresse, car « en 1716, Charlemont abritait cent dix familles, y compris les veuves, donnant un effectif de soixante-dix hommes environ. Cette population occupait quatre-vingt-treize maisons peu logeables; elle était pauvre, n'ayant d'autre trafic que les cabarets. Givet-Saint-Hilaire était, à cette même époque, composée d'environ trois cent vingt-cinq maisons, dont les trois quarts très petites et à peine habitables. Il y avait trois cent quatre-vingt-quatorze familles plus aisées, en leur ensemble, que celles de Charlemont, mais elles ne vivaient, d'habitude, que d'un commerce restreint en épiceries et en draperies. Givet-Notre-Dame renfermait deux cent trois maisons et cent vingt-sept familles. C'était en cet endroit que se trouvait le plus important commerce : bière, bois, charbon, écorces. Le pays était très boisé : aussi fournissait-il à peine l'orge que nécessitait la fabrication de la biere indispensable aux Givetois. » Cette petite population existe toujours dans l'enceinte du fort — aujourd'hui déclassé, — astreinte aux règlements militaires : par exemple l'obligation d'être rentrée lorsqu'a sonné le couvre-feu.



Givet et Charlemont, d'après une vieille estampe

Révocation de l'Edit de Nantes, 1685, qui, ravivant les hostilités franco-hollandaises, ramène, après quelques années de repos, les guerres dans cette région. Le 24 août 1689, le maréchal d'Humières se fait battre entre Givet et Walcourt par le prince de Waldeck. En 1692, prise, par les armées françaises, de Namur que, trois ans après, reprenait Guillaume de Nassau. Le marquis de Boufflers, ayant honorablement capitulé, rentrait à Charlemont avec ce qui lui restait de son armée. En 1696, Louis XIV entreprend d'envahir les Pays-Bas. Il accumule à Givet troupes et provisions de campagne. Pour conjurer ce péril, le général Cohorn -- dit le *Vauban* hollandais — part de Namur et vient horriblement bombarder Givet. Voulant, autant que possible, éviter le retour d'une agression aussi soudaine, Louis XIV décide de fortifier le *Mont-d'Haurs* où les Romains, jadis, eurent un de leurs camps. Paix de Ryswick, en 1697, complétée en 1698-99 par le traité de Lille qui donnait Givet à la France.

Vers 1702 est établi sur la Meuse, jusqu'alors passée en bac, un pont de bateaux, amarré tantôt à la hauteur du pont actuel, tantôt à l'Esplanade. En 1716, on commence à construire les fortifications de Givet-Notre-Dame; de 1720 à 1722 est bâti le fort Condé sur les ruines de la tour Maugis, construc-

tion medievale, de date inconnue. Puis agrandissement de l'église Notre-Dame, que la légende ferait remonter à l'année 102 ou 103 « quand vivait saint Materne, dont Jean d'Outre-Meuse nous a raconté les extraordinaires miracles. » En 1758, une grève de boulangers, à laquelle l'intendant de Hainaut coupe court en menaçant les grévistes de les murer dans leurs maisons. Construction de la *fontaine Vauban*. En 1772-74, le « Traité des Limites » nous donne Hierges, Aubrives, Ham, Foisches, Chooz.

29 avril 1792 : Lafayette, avec 12,000 hommes, campe sur les hauteurs du Mont-d'Haurs; d'autres troupes, françaises également, occupent le lieu dit, aujourd'hui, le *Camp des Brabançons*. En 1793, municipalité terroriste, ayant pour chef le fameux Delecolle, décapité à Mézières en 1795, avec ses complices. Le 26 avril 1794, part de Givet, sous les ordres du général Jacob, la 2e division des volontaires ardennais, qui, commandée en chef par le général Charbonnier, fera la campagne de Belgique et de Hollande. Le 7 août 1802, Bonaparte, premier consul, et sa femme, Joséphine, revenant de Bruxelles, s'arrêtent à Givet : les Givetois leur réclament un pont. En 1811, passage de Napoléon Ier et de Marie-Louise. Ici se place la légende dramatique de la Meuse grossie, dangereuse à traverser et que des prisonniers anglais font passer en bac à l'empereur. La vérité est que le pont de bateaux ayant été depuis longtemps emporté, une équipe de charpentiers anglais établirent un pont volant sur lequel l'empereur et sa femme franchirent la Meuse alors très calme. Aux archives de la guerre est conservé le document officiel que voici : « Ci-joint un mandat de 1,000 francs pour les dix charpentiers de marine anglaise qui ont rétabli le pont volant lors du passage de l'empereur à Givet le 11 décembre. » L'année suivante, était construit, sur l'ordre de Napoléon, le pont en pierre — pierre de Raucourt — qui relie actuellement les deux Givet. (Voir, dans Revue historique ardennaise, une fort complète étude de A. Chuquet sur le *général Charbonnier* qui, né à Clamecy le 9 octobre 1754, mourut le 2 juin 1833 à Givet où, ayant acheté une maison, il avait pris sa retraite. Une caserne de Givet porte le nom de ce général.)

Le 23 janvier 1814, le corps d'armée de Macdonald, abominablement décimé et serré de près par les Cosaques, traverse Givet en toute hâte. Le 14 mai 1814, le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville « vient inspecter cette place frontière » au nom du roi de France. Le 27 août, de la même année, le général Charbonnier est nommé gouverneur de Givet; il reçoit, en cette qualité, la visite du duc de Berry. Le 27 juin 1815, après Waterloo, les troupes prussiennes investissent Givet : Bourke commande la place. Il fait acte de soumission à la royauté, mais refuse, toutefois, de rendre la ville aux assiégeants. Ceux-ci avaient établi leurs batteries entre Foisches et Agimont, et placé le gros de leur force au-dessous de la *ferme de Massembre*. La résistance des Givetois et de Bourke fut héroïque, cependant il fallut capituler : capitulation des plus honorables, d'ailleurs. Bourke obtenait de quitter Charlemont — remis seulement en dépôt jusqu'à conclusion de paix — avec tout « son matériel de guerre et sa garnison sauve. » Givet lui vota « pour sa belle défense » une épée d'honneur. Le général russe de Lœwenstein, au nom des alliés, occupe la ville; occupation tellement douce, tellement conciliante, que les Givetois offraient au commandant russe, tout comme à Bourke, une épée d'honneur, en signe de reconnaissance. En 1870-71, la préfecture des Ardennes est transportée à Givet, et, en 1892, M. Lartigue étant maire — on sait quels unanimes regrets laissait sa mort prématurée, — la ville faisait éclater sa ceinture de pierres qui l'enserrait au nord et, sur ses terrains nivelés, ouvrait un quartier neuf. Givet perdait en originalité d'ancienne ville forte ce qu'il gagnait en hygiène, en circulation d'air et de lumière, en emplacement plus vaste lui permettant de s'agrandir. La démolition du front-nord de l'enceinte amenait la destruction

toute naturelle des deux portes qui, de ce côté, donnaient accès dans la place. Les autres subsistent : la *porte de France*, du côté opposé à l'issue des



Porte de France à Givet

casernes; au Petit-Givet, la *porte de Luxembourg*, d'où sort la route de Beauraing; et la *porte de Rancennes*, entre le Mont-d'Haurs et la Meuse.

Ecarts. — Le *Château*, sur l'emplacement duquel fut construit le magasin à poudre de Charlemont. Ce château, que déjà remplaçait, avant le seizième siècle, « une maison de chasse », fut-il une de ces nombreuses forteresses en terre et en bois, construite hâtivement pour mettre cette région à l'abri des pirates normands lorsqu'ils remontaient la Meuse? *Félix-Pré*, 8 hab., où fut cette abbaye dont nous avons parlé. — Les *Cheminées*, 86 hab. — Les *Trois Fourchettes*. N. C. — *Toureny*. N. C. — Le *Fort Condé*. N. C. — Le *Fort des Vignes*. N. C. — *Tivoli*. N. C. — Le *Barrage Saint-Roch*, 6 hab. — Les *Canards*, 17 hab. — L'*Ecluse des Quatre Cheminées*, 6 hab. — La *Ferme du Bois*, 4 hab. — Les *Trois Fontaines*, 28 hab. — Le *Fort des Vignes*, 3 hab. — *Hubbier*, 7 hab. — *Hullobiet*, 14 hab. — *Massembre-Dehert*, 8 hab. — *Massembre-Parent*, 10 hab.— *Monthyon*, 6 hab. — *Montplaisir*, 6 hab. — *Normandie*, 16 hab. — Le *Pavillon Français*, 6 hab. — *Pierre de Jaspe*, 4 hab. — La *Presles*, 6 hab. — *Rippelle*, 9 hab. — *Riz-Lonnay*, 3 hab. — *Saint-Roch*, 7 hab. — *Sandrenne*, 8 hab. — La *Chapelle Walcourt*. N. C. — *Bon-Secours*, 8 hab. — Le *Jardin Dupuis*. N. C. — Le *Moulin des Religieuses*. N. C. — Les *Maisons Blanches*. N. C. — Tout proche de la *Porte des Vieux-Récollets*, existait jadis un couvent de franciscains, dont « les maisons blanches » paraissent être les débris. Non loin un couvent des Ursulines auxquelles sans doute appartint le « moulin des Religieuses ». A peine d'ailleurs habitèrent-elles Givet. Ne se croyant pas en sûreté dans cette petite ville alors ouverte, craignant d'être exposées aux terribles suites des guerres que se faisaient, en ce temps, la France et l'Espagne, elles partirent pour Namur et s'installèrent dans une maison voisine de Saint-Aubin. Le 17 août 1791, furent vendus et le monastère et les biens en dépendant. Nous rappellerons ici que le docteur Beugnies a relevé et publié dans l'*Echo de Givet*, numéros des 9 et 16 janvier, 13 et 20 février 1898, toutes les inscriptions qui se trouvent dans les deux églises de Givet.

AUBRIVES. — H., 467. — E., 101. — D. C., 6. — D. A., 34. — D. D., 57.

— Hect., 1,073. — B. P., Aubrives. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — G. — Sur la rive gauche de la Meuse. *Terrain anthraxifère :* calcaires blancs et schistes calcaires; grès de diverses nuances. Extraction de terre pour poteries et pipes; fonderies; carrières; tuyaux pour conduites d'eau. A l'écluse d'Aubrives, on aperçoit en face, s'étageant sur la colline, le coquet petit village de Ham-sur-Meuse, avec son pont métallique. Ham et Aubrives ne formaient, avant la Révolution, qu'une seule commune. — C. de Liège.

Eglise. — La destruction de l'église ancienne pendant le siège de Charlemont, en 1640, est une page fort intéressante de nos Annales ardennaises. Les traditions et les légendes locales n'ont conservé de cet épisode terrible aucun souvenir (voir Revue ardennaise, année 1895, p. 242-260; et Lartigue et Le Catte : Recherches historiques sur Givet). Cette église fut reconstruite deux années plus tard, aux frais de Jehan d'Aubrebis, chanoine de Lille, ainsi que nous l'apprend une inscription taillée sur une table de marbre encastrée dans la muraille sud de la nef. Elle ne fut probablement terminée qu'en 1707. De cette époque, du moins, date le plafond très ornementé qui sert de voûte.

Ecarts. — Le *Barrage,* 5 hab. — *Cense la Haie,* 5 hab. — L'*Usine.* — *Maison Squelart,* 4 hab. — *Lesecourt,* 34 hab.

A signaler pour Aubrives certaines curiosités archéologiques : sur la colline, au midi du village, vestiges de vieilles bâtisses que recouvre légèrement le sol. Au-dessus du linteau d'une porte, un médaillon représentant une tête sculptée en relief; le docteur Beugnies croit que l'original de ce médaillon figure dans le tableau de Léonard de Vinci : *Combat de Cavaliers.* Comment expliquer cet artistique médaillon au frontispice d'une maison fort ordinaire? Puis des portes cintrées, des fenêtres à meneaux en croisillon, des rampes saillantes qui courent le long d'anciens murs portant les millésimes 1581-1585; des corniches à moellons; enfin, la *Grange de la Dîme.*

CHARNOIS. — H., 133. — E., 35. — D. C., 4. — D. A., 44. — D. D., 47. — Hect., 561. — B. P., Givet. — F. L., le dimanche qui suit le 4 juin. — Village traversé par un ruisselet. *Terrain anthraxifère :* grès diversement nuancés; calcaires bleus; schistes calcaires. — C. de Luxembourg.

Ecarts. — La *Malavisée,* 7 hab. — *Malpensée,* 2 hab.

CHOOZ. — H., 696. — E., 227. — D. C., 5. — D. A., 28. — D. D., 35. — Hect., 1,308. — B. P., Givet. — F. L., le dimanche qui suit la Saint-Remy. — Cie P. — B. B. — S. M. — Fanf. — S. C. C. — Carrières de grès blancs; calcaires bleus et schistes calcaires. Briqueterie. — Sur la rive gauche de la *Meuse.*

« De Landrichamps et de l'ancienne batterie, des sentiers et des chemins forestiers mènent vite à la crête de la Meuse au-dessus de Chooz et de la grande boucle. Cette crête est fort intéressante à parcourir, surtout à cause de la vue : d'une part, sur les fonds boisés de la *Houille* et de la *Hulle;* de l'autre, sur le vaste panorama de la *Meuse,* au grand tournant de Chooz. A la cime du plateau, la *Maison Pichegru* isolée; à droite, vers Givet, les villages de *Charnois* et de *Rancennes,* d'où descend le *ri d'Avette,* à la ferme du même nom, voisine d'une ancienne fabrique de colle-forte transformée en villa, en face des *Trois Fontaines.* C'est à ce ravin que commence, en s'escarpant sur la Meuse, le beau massif des *roches de Chooz;* sombre rempart couronné de mornes, incliné vers Aviette par dégradation, et que revêt à sa base une végétation luxuriante.

« Le *Petit-Chooz,* relié au grand par un pont métallique construit en 1884-1885, semblable à celui de Ham, en amont, aligne sa rangée de maisonnettes sur l'étroite berge du fleuve, au pied de la montagne; et la base des roches, jusqu'au ri d'Aviette, présente une série de clos où les arbres fruitiers et les

vignes font un charmant fouillis, remontant, par intervalles, dans les sillons qui séparent les masses rocheuses et accentuent les contours de cette imposante couronne murale.

« Les montagnes de la boucle présentent en amont la courbe superbe d'un vaste cirque de forêts. La vieille Meuse, libre d'entraves, coule entre les îlots, dans ces solitudes, où les barques des pêcheurs, luttant à coups de perche contre les courants, constituent tous les éléments de navigation.

« Le *Grand-Chooz* est situé dans la presqu'île en forme de jambon, plateau nu, cultivé, présentant une pente douce au nord, à l'est et au sud, se relevant à pic vers l'ouest, du côté de Ham et d'Aubrives. Domaine Licot, au bord de l'eau. Grande ferme contiguë.

« On se rend directement de Givet à Chooz, en une heure, par la porte de France et la route de Vireux. La traverse de Chooz se détache tout de suite à gauche, le long du fleuve dont elle suit la berge, en franchissant l'écluse de Trois-Fontaines, à l'issue du canal souterrain.

« La belle chaîne des « roches » se développe sur la rive opposée. On longe le cimetière accosté d'une vieille chapelle. Puis on voit le cirque des montagnes enveloppantes aligner une succession de « tiennes » — patois wallon : côtes, montées; « tiers », en wallon du pays de Liège — revêtus de taillis et ourlés de vert : *Culée des Roches, Fond de Wez,* la *Mairie, Foinne, Grand-Tienne, Tienne deça-les-prés, Tienne de l'île à bord, Flivaux, Pelémont,* et au fond le *Trou du Diable.* En retour, les bois d'Aremberg, vers Hierges et Vireux.

« Le pont franchi, on suit à droite le bord de l'eau, longeant l'unique rangée d'habitations qui composent le Petit-Chooz, maisonnettes de pêcheurs et de maraîchers, les deux industries florissantes en ce village, qui a gardé beaucoup de l'ancien cachet rustique. Le sentier longe une carrière de pavés. Plus loin se détachent les chemins qui escaladent la hauteur en raidillon; une route neuve en lacet s'élève à gauche, doublant le vieux chemin direct pour les facilités du charriage. Cette route, construite en 1893, offre de très beaux points de vue. Le vieux chemin de Charnois s'élève à gauche, en creux. Au sommet de la côte, on atteint la crête boisée entre Meuse et Houille. La route poursuit droit au sud vers Hargnies; un embranchement sur la droite tient les sommets de la boucle de Chooz, domine le Trou du Diable (sapins), d'où un sentier dégringolant ramène à la Meuse, tandis que la bifurcation de gauche conduit à la maison forestière de *Thirissart,* bois d'Aremberg, près du ruisseau du *Loc,* affluent de la Meuse en aval de Vireux, avec le *moulin d'En-Haut* et le *moulin d'En-Bas...* » (Jean d'Ardenne : Guide du Touriste.)

Histoire. — C. de Stavelot. Origine fort ancienne. La première mention de ce village se rencontre dans les deux diplômes que le roi Lothaire II accordait, 13 avril 862, au monastère de Stavelot. L'autre diplôme nous apprend qu'à cette date le village — alors petit hameau — se composait de treize maisons avec exploitation agricole, d'une fort modeste église, et d'une manse seigneuriale. Lorsque les Normands remontèrent la Meuse, Chooz fut l'un des rares endroits de la contrée que ces pirates ne ruinèrent point. C'est à Chooz que les religieux de Stavelot, en quittant Bogny pour regagner leur monastère, s'arrêtaient quelques jours avec le corps de saint Remacle. (Voir Logny-Bogny. — Pour l'histoire de Chooz, nous renvoyons à ce qu'en écrit M. l'abbé Roland dans la Revue historique ardennaise, et à l'abbé Antoine : Monographie de Chooz.)

Château. — Si, des hauteurs environnantes, on regarde la cime des monts émergeant au milieu de la courbe faite par la presqu'île, on aperçoit, au centre de cette région boisée, un espace entièrement dénudé : c'est *Pélémont,* le mont *pelé,* qu'une divinité malfaisante semble avoir condamné à la stérilité perpétuelle. A mi-côte, le flanc de la montagne est troué d'une large déchirure, sorte de ravin rempli de broussailles impénétrables que les gens du pays

appellent : *li Tro d'Diále,* le trou du diable; tout en bas, la Meuse se fait, en cet endroit, tourbillon perfide qui entraine les barques et les baigneurs dans un gouffre profond, insondable jusqu'à présent, que l'on nomme *Brunefose; Pélémont, li Trô d'Diále* et *Brunefosse,* trinité néfaste qui effrayait nos aïeux et les éloignait de cette région redoutée!

De nos jours, les pêcheurs évitent encore Brunefosse, et les bûcherons ne vont pas volontiers au Trô d'Diâle, mais Pélémont n'épouvante plus personne, et, de l'impression d'horreur qu'il inspirait autrefois, il ne reste plus guère que le souvenir, bien effacé déjà, du terrible sire de Pélémont et de son manoir détruit.

Pélémont, le mont Chenu actuel, fut, paraît-il, l'emplacement d'un château ou, tout au moins, d'une maison-forte. La légende l'affirme, et, à maintes reprises, les anciens du pays ont remarqué, en exploitant la forêt, des vestiges de constructions souterraines, des débris de briques et d'ardoises, qui ne laissent aucun doute sur l'existence, à une date qu'on ne peut préciser, du château féodal de Pélémont. Et puis, le seigneur de ce manoir ne parcourt-il pas la forêt, de temps en temps, escorté de ses compagnons et d'une nombreuse meute de chasse? Il avait vendu son âme au diable, à condition qu'il ne mourrait jamais dans une bataille. Mais le charme ne devait point durer plus de trente années, au bout desquelles, un jour que le seigneur de Hierges assiégeait le château, Satan réclamait l'âme que lui devait ce sire de Pélémont. « Pas encore, » réplique le sire. Puis il tire de son justaucorps un talisman dérobé dans un monastère espagnol. Le diable recule, vaincu, grinçant les dents; et, pour se venger, s'en prend au manoir; il renverse, d'un coup de l'ergot qui lui sert d'éperon, les murs, le donjon et l'enceinte de Pélémont; un vaste souterrain qui mine la montagne est ouvert dans toute sa longueur. Les assiégeants ne peuvent en croire leurs yeux : mais l'odeur de soufre qui s'échappe des ruines leur apprend suffisamment que Hugues le Roux et sa bande ont été la proie de Satan. Pélémont réduit en miettes et le Trô d'Diâle ouvert, tel est le résultat du passage de Hugues dans la contrée. Comme dernière vengeance, le diable, furieux d'avoir été joué par le sire de Pélémont, condamna ce dernier et ses hommes d'armes à refaire, de temps à autre, une de leurs courses à travers la forêt. Bien des « saurteux » attardés à brûler les ramilles sur leur « part » affouagère ont vu et entendu la meute du seigneur de Pélémont. L'un d'eux a même été interpellé par lui. Etonné de voir ces personnages étranges passant près de là, notre homme alimentait le brasier pour mieux les examiner, quand Hugues le Roux, ou plutôt son fantôme, lui dit d'un ton affectueux : « Tu travailles avec entrain, bon vilain. » Parfois, la vision passe silencieusement. D'autre part, on raconte que « des faudreux », que des charbonniers assis le soir devant la porte de leur hutte, surveillant la meule qui se carbonise, ont souvent aperçu, à la lueur de la flamme de leur foyer, une troupe de guerriers bardés de fer, suivis de piqueurs menant une meute nombreuse, en même temps qu'ils entendent des aboiements et des bruits étranges. Le sire de Pélémont et sa suite mènent la course nocturne que le diable leur a imposée. (Voir, pour les nombreuses légendes dont les *oyeux* ardennais sont les héros, Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Ecarts. — La *Briqueterie,* 2 hab. — Les *Trois Fontaines,* 40 hab. — La *Chapelle Saint-Roch.* N. C. — *Dessous la Montagne.* — Le *Hayaumé.* — Le *Bâtis.* — A l'ouest de Chooz, les dépôts d'alluvions de la Meuse ont formé un escarpement quasi-circulaire sur le sommet duquel se perd l'ancien chemin de Foisches. Sur les différents points de cet escarpement, furent ouvertes des carrières de sable et, dans l'une d'elles, faisant face à l'Ilon-Judas et au village de Ham, on découvrit une soixantaine de vases, cinq haches de fer, cinq lances, quelques

traces de charbon, deux squelettes incomplets, le tout indiquant un lieu de sépultures franques. Aux lieux dits, à l'ouest du village, la *Chapelle*, le *Hayaumé*, le *Bâtis*, furent sans doute construites les habitations primitives de Chooz sur l'emplacement qui est, aujourd'hui, propriété communale. Dans une *sablière* de Chooz furent trouvés de nombreux bijoux en or remontant à l'époque gauloise.

FOISCHES. — H., 202. — E., 67. — D. C., 4. — D. A., 36. — D. D., 51. — Hect., 464. — B. P., Givet. — F. L., le 11 novembre ou le dimanche suivant. — B. B. — Anciennes carrières de marbre; minerai de fer; pierre à chaux; sable blanc. — C. de Luxembourg. Réuni à la France en 1769 par le traité de Bruxelles.

Eglise. — Les Templiers possédaient une maison à Foisches. L'église actuelle, réparée, restaurée maintes fois, leur appartenait. On reconnaît facilement, dans une ferme de ce village, les restes d'un édifice conventuel. Entre Foisches et Agimont, les Prussiens avaient établi leurs batteries lorsque, en 1815, ils assiégèrent Givet.

FROMELENNES. — H., 1,248. — E., 254. — D. C., 3. — D. A., 42. — D. D., 51. — Hect., 715. — B. P., Givet. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — S. M. — Harm. munic. — Fanf. — S. C. C. *l'Union*. — Fromelennes est au confluent de la *Houille* (c'est le premier village de cette vallée) et du *ru de Chaloupe*, dans une large cuve que forme le vallon, avant de s'engager sous le Mont-d'Haurs. Carrières de pierres de taille, de moellons, de pierres à chaux. Calcaires rougeâtres. Importante fonderie de cuivre rouge, appartenant à la « Société française des Métaux ». — C. de Luxembourg. Réuni à la France en 1769, par le traité de Bruxelles.

Ecarts. — *Flohimont*, sur la Houille, 203 hab., où se trouve l'usine à cuivre. — La *Cuivrerie de Fromelennes*. N. C. — *Vieilles-Forges*, 121 hab. — *Hulobie*, d'après la NOMENCLATURE DES COMMUNES, mais aujourd'hui écart de Givet. — *Rippelle*; indiqué par Hubert comme appartenant à Fromelennes, mais aujourd'hui écart de Givet. Rippelle, ou Rippel, est un petit monticule qui semble avoir été, selon toute apparence, un tumulus gaulois. J. Hubert, il est vrai — *Courrier des Ardennes*, 2 mai 1839, — affirme que ce tertre n'est pas plus un tumulus romain qu'un tumulus gaulois, mais un cimetière chrétien remontant au seizième ou au dix-septième siècle. Dans ses ANNALES ARDENNAISES, Masson combat ces conclusions. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)



Avant l'entree dans la grotte

A Fromelennes, existe, ayant son entrée sur le haut d'un monticule, la célèbre grotte de Nichet que nous avons longuement décrite au chapitre Ier de ce volume, paragraphe : *Géologie des Ardennes*.

HAM-SUR-MEUSE. — H., 274. — E., 83. — D. C., 4. — D. A., 36. — D. D., 51. — Hect., 619. — B. P., Givet. — F. L., le dernier dimanche de

ieptembre. — C[ie] P. — B. B. — Sur la rive droite de la *Meuse,* calcaires bleus ›t schistes calcaires, carrières de grès, sable. — C. de Liège.

Ecarts. — *Ham-les-Malades,* où se voient, rive gauche de la Meuse, d'assez iombreuses ruines. — *Roche au Winage.* Sur cette roche très grosse, émerreant du milieu de la Meuse en aval de Ham, se voit une empreinte de fer à :heval : c'est la marque du passage du cheval Bayard, racontent les gens du ›ays. Cette pierre indiquait vraisemblablement la limite entre les seigneuries le Hierges et de Chooz. Comme l'endroit était peu propre à la perception du vinage, il est fort probable qu'on le prélevait plus en avant, auprès du pont ıctuel de Ham, au pied d'une roche isolée de la montagne, et dont le nom de 'loche à wagne pourrait bien venir de Roche au winage.

HIERGES. — H., 308. — E., 62. — D. C., 7. — D. A., 33. — D. D., i9. — Hect., 402. — B. P., Aubrives. — F. L., le deuxième dimanche d'ocobre. — B. B. — *Terrain anthraxifère :* calcaires bleus et schistes calcaires; ıuartzites; carrières de grès au pied et sur le versant d'une petite montagne ıui porte à son sommet les ruines d'un château qui fut célèbre. — C. de 3ouillon.

Château. — Domine le village. La grande tour est, évidemment, d'une très ıncienne origine. De cette forteresse partit l'étincelle dont toute l'Europe fut ›mbrasée pendant la *guerre de Trente ans* — elle en dura trente-huit, — guerre ıui coûtait la vie à deux millions d'hommes.

Le prince de Chimay et le seigneur d'Aymeries s'étant pris de querelle au ›ujet du château d'Hierges, Robert de La Marck, prince de Sedan et duc de 3ouillon, s'était porté médiateur et avait adjugé le château en litige au prince le Chimay. Le baron d'Aymeries, créancier de Charles-Quint pour une somme :onsidérable que l'empereur n'aurait pu lui rendre alors sans s'incommoder ›xtrêmement, obtint que le conseil impérial revît le procès. Il fut reçu appeant à la chancellerie de Brabant, qui le mit en possession du château d'Hierges. łobert de La Marck, surnommé le *grand sanglier des Ardennes* — dont la levise : *Si Dieu ne me veut aider, le diable ne me saurait manquer,* dit assez la ierté violente, — blessé de cette atteinte portée à la justice de sa petite souveaineté, envoya son héraut d'armes notifier à Charles-Quint un cartel de défi, ›n pleine diète de Worms. Les ravages qu'il exerça sur les terres de l'empire urent le prélude de la grande guerre que François I[er], son allié et son proecteur, inaugurait contre la maison d'Autriche.

M. Frédéric Henriet — dans son GUIDE ILLUSTRÉ DE LA VALLÉE DE LA MEUSE Matot-Braine, éditeur) — nous décrit ainsi ce château, incendié et en partie ası pendant l'époque révolutionnaire et qui, d'ailleurs, avait déjà subi de udes assauts, jadis, aux temps des guerres religieuses, notamment lorsqu'en 544 il fut assiégé par le duc de Nevers :

« Les appartements se composaient de deux corps de bâtiments bien disincts, séparés par la cour d'honneur, mais reliés entre eux, vers la cour des :ommuns, par une galerie fermée au nord avec arcades ouvragées, à l'intéieur, vers la cour d'honneur. A chaque extrémité des bâtiments, se trouvait ıne tour assez importante.

« Cette galerie formait passage, tant au rez-de-chaussée qu'au premier tage, entre les deux tours que l'on voit encore aujourd'hui en face de l'habiation du régisseur. Dans l'une de ces tours, celle de droite, on trouve, sous a cave, une arrière-cave voûtée à quatre pans, avec un soupirail de forme ›riginale et d'une hauteur exceptionnelle. Cette enceinte, qu'on nomme comnunément les oubliettes, mesure 6 mètres environ de long, 5 mètres de large t 6 à 7 mètres de hauteur; elle n'a aucune issue. On y remarque pourtant ıuelques marches d'escalier taillées grossièrement dans le roc, et aboutissant

en face d'un mur qui a été jadis réparé à neuf. Serait-ce l'entrée de souterrains qui existent certainement sous le château? On l'ignore.

« Sous chacune des trois tours, s'ouvrent de vastes caves; l'une d'elles, remplie des débris du château, qui en ferment l'entrée, sous la tour la plus ancienne, fut explorée il y a cinq ans, sans qu'on y ait rien découvert. Les deux autres sont libres, et l'une d'elles sert au régisseur. Les caves des petits appartements sont aussi utilisées.

« Dans la cour d'honneur, se trouvait un puits, comblé depuis 1842; les anciens du village assuraient que la profondeur en est considérable et allait jusqu'au niveau du ruisseau du Moulin. Un escalier circulaire permettait, paraît-il, d'y descendre aisément et de le curer au besoin.

« La façade principale du château, celle des grands appartements, donne vers le midi, au-dessus du village de Hierges, tandis que les petits appartements, où se trouvait la « Tour carrée », dominent la vallée, vers Vaucelles (Belgique). La ligne frontière est à environ 100 mètres du château, et à moins d'un kilomètre de Vaucelles.


Hierges

« Une tourelle, appelée l'ancien corps de garde, a été reconstruite en 1886-1887, et aménagée en demeure, tout en lui conservant, extérieurement du moins, son aspect primitif.

« Derrière cette tourelle et les bâtiments occupés par le régisseur, se trouve un jardin potager assez vaste, bien planté d'arbres fruitiers. Un bois, dit « Bois du Parc », coupé de drèves et de sentiers, comprenant 57 hectares, touche à l'habitation.

« L'allée qui traverse le jardin conduit à l'église, bâtie en 1579 par Gilles de Berlaimont, seigneur de Hierges, dans le flanc de la montagne, à mi-côte entre le château et le village. Le style de l'église répond à celui du château.

« Il existe, sous les marches du grand autel, un cercueil renfermant des ossements, que, pendant longtemps, on avait cru être ceux du comte d'Egmont. Une plaque en cuivre, trouvée sur le cercueil et portant une inscription reproduite sur une pierre fixée dans le mur à l'entrée de l'église, a fait connaître que ce corps était celui du sire de Mestellart, homme de confiance du comte d'Egmont.

« Par sa situation élevée, le château domine le village, dont il n'est séparé que d'environ 40 mètres.

« Le 26 janvier 1884, un ouragan terrible a renversé la façade principale, qui jusqu'alors avait résisté. C'est une perte, car l'architecture en était de pur style Renaissance. Il reste encore des fenêtres qui, par leurs meneaux en pierre, avec croisillons, indiquent bien la date de la reconstruction. A chaque époque de transition, la grande et plus ancienne tour a subi les diverses transformations qu'amenaient les changements dans l'architecture, mais sans en modifier l'aspect général... »

~~ Dans une des rues de Hierges, contre une muraille, une croix en pierre de Givet. Au milieu, un fort beau christ en relief, dont la tête est mutilée; aux extrémités, les attributs des quatre évangélistes. On lit sur le socle cette

église desservie par une société de chanoines réguliers ou séculiers que liaient ensemble des règlements loyalement acceptés et suivis.

Cette collégiale, dit la chronique, fut fondée et érigée l'an 752 de Jésus-Christ par vénérable dame Ada, épouse de Wibert, comte de Poitiers, dans le lieu même où saint Materne, autrefois, premier évêque de Tongres, avait fait construire, avec les aumônes des fidèles, une église en l'honneur de Dieu et de la mère de Dieu.

Ada y fit venir les reliques de saint Ermel. Sainte Hiltrude, fille du comte Wibert et d'Ada, laissa tous ses biens aux églises fondées par sa mère et notamment au chapitre et à l'église de Molhain. En 760, le roi Pépin augmenta la dotation des chanoines, et leur donna la moitié des dîmes de Revin, de Fumay et de Fépin. Les droits pour la pêche et la chasse furent réglés en 1252 par une sentence arbitrale entre Eloy, chevalier, seigneur de Montcornet, et Nicolas de Made, chanoine de Saint-Jean de Liège, représentant le chapitre. Alard de Chimay, sire de Haybes, leur donna, en 1258, le bois de Jamottines appelé le *Bos-Notre-Dame*. Les statuts du chapitre de Molhain furent renouvelés et complétés en 1493. Le 21 octobre 1538, l'église paroissiale de Notre-Dame et de Saint-Ermel de Molhain fut réunie au chapitre par le pape Paul III. Un décret rendu par l'évêque de Liège en 1628 introduisit quelques réformes sévères dans la discipline du chapitre de Molhain et décida, entre autres choses, que les droits payés par les chanoines lors de leur réception ne seraient plus appliqués à des festins et à des repas, mais à l'achat d'ornements pour l'autel. (Voir J. Hubert : Géographie des Ardennes.)

Château. — Au sommet de *Bayard-Mont* — ainsi s'appelait jadis le *Mont-Vireux*, — une forteresse dont les traces ne sont pas fort visibles, qu'auraient habitée d'abord les quatre fils Aymon (?), puis des pirates qui forçaient les bateliers, remontant ou descendant la Meuse, à payer généreux tribut sous peine de confiscation ou de massacre. Ces pirates étaient-ils prisonniers? ils s'échappaient en s'enfuyant par un souterrain les conduisant de la cave du château dans un lieu boisé. Ce souterrain se verrait encore, ou mieux, se laisserait deviner. Nous sommes, évidemment, en pleine légende.

Ecarts. — *Molhain*, 182 hab., sur la Dluve; d'origine plus éloignée que Vireux. S'appelait Vireux-le-Murtin, à l'époque de sa collégiale que l'on voit encore — du moins en ruines — dans son vallon. « Il ne reste des temps primitifs, encore est-ce beaucoup s'avancer, qu'une crypte voûtée en berceau, en partie comblée, comme l'indiquent quelques piliers dont la partie inférieure plonge dans le sol, et défigurée par des maçonneries successives. Cette crypte règne sous le sanctuaire un peu surélevé de l'église actuelle dont le chœur et les transepts sont voûtés en ogives. La nef de construction postérieure est plafonnée en bois avec voussures cintrées. Le plafond est divisé en plusieurs compartiments séparés transversalement par des bandes saillantes décorées d'arabesques ainsi que les bandeaux des arcs ogives qui retombent sur des culots de formes contournées d'assez mauvais goût. Rien n'est plus discordant que l'accouplement monstrueux de ces floritures rocailles avec la sévérité de l'ogive. Ajoutez à cela que le tout est badigeonné en blanc avivé de cartouches à fond bleu cru où se détachent les figures de la Vierge, de saint Ermel en habits pontificaux, et l'agneau pascal, peint de couleurs violentes. » (Henriet : Guide illustré de la Vallée de la Meuse; Matot-Braine, éditeur, Reims.)

Le *Moulin de Molhain*. H. Sur le Viroin. Le mot Molhain ne viendrait-il pas de moulin? de même que Vireux, d'après une étymologie locale des plus contestables, dériverait de Viroin : ce ruisseau poissonneux, source de richesses pour les pêcheurs vivant de leur métier. Maintes anciennes familles de la région se nomment Pêcheux. — La *Briqueterie*, 3 hab. — Les *Havys*, 9 hab. — *Sous la Route*, 25 hab.

Lieuxdits. — La *Buchère*, au point même où le Viroin se jette dans la Meuse. Furent, en cet endroit, trouvées des médailles, des poteries, des armes, des sépultures d'origine gallo-romaine; d'où son nom la *Buchère* = bûcher, terrain où se faisait la crémation des corps, écrit M. Mialaret dans ses RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES. Etymologie que combat l'abbé Antoine dans son volume : MOLHAIN, *le Hameau et la Collégiale*. Ce mot, essaie-t-il de prouver à l'aide de racines latines, italiennes et allemandes, signifierait lieu planté de buis. Le sommet de la Buchère ne se nomme-t-il pas la montagne des buis? — Le *Prétoire*. — Le *Chestillon*. — Le *Lari*. — La *Rue des Juifs*. — Le *Bacchus*. — Le *Ru de Lire*. — Le *Fond de Virevi*. (Sur les origines et l'histoire de ces appellations, dont quelques-unes rappellent l'occupation romaine, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

VIREUX-WALLERAND. — H., 1,342. — E., 372. — D. C., 10. — D. A., 30. — D. D., 46. — Hect., 778. — B. P., Vireux-Molhain. — F. L., le dimanche après le 23 avril. — Cie P. — B. B. — Sur la rive droite de la *Meuse*. Village plus spécialement agricole, en face d'un village qui trouve ses richesses principales dans l'industrie du fer, et opposant une filature de laine à des forges. *Terrain anthraxifère :* schistes fossilifères; grès bleuâtre; grès blanc.

Eglise. — Sans grand intérêt. Peut-être pourrait-on signaler le maître-autel et un dais en bois sculpté.

Château. — De construction récente. L'un de ses derniers propriétaires, le baron Sibuet, conseiller d'Etat, ne fut jamais très populaire dans cette région. Un lieudit se nomme le *Château de la Filature*.

Ecarts. — Le *Moulin d'En-Bas*, 8 hab. — Le *Moulin d'En-Haut*, 7 hab. — Le *Risdon*, 18 hab., où fut jadis une importante tannerie. — *Monplaisir*, 6 hab. — *Barrage de Montigny*, 5 hab. — *Barrage de Mouyon*, 5 hab. — *A la Campagne*, 11 hab. — *Ecluse de Montigny*, 3 hab. — *Ecluse de Mouyon*, 7 hab. — Les *Roches*, petit plateau couvert de landes se terminant en pente raide et formant une falaise dont la Meuse, aux temps jadis, baignait le pied. On y voit d'énormes blocs qui mirent en éveil l'imagination de nos aïeux; d'où ces noms : la *Pierre qui tourne*, elle tournait dès que le premier coup de cloche annonçait la messe de minuit; la *Pierre Saint-Georges*, qui porte l'empreinte d'un genou et de deux sabots de cheval. D'un bond prodigieux de son coursier — tout comme Bayard, — saint Georges, pour échapper à ses ennemis, avait franchi la Meuse.

IV. CANTON DE RUMIGNY.

Ce canton comprend vingt-huit communes : Rumigny, Antheny, Aouste, Aubigny, Bay, Blanchefosse, Bossus-les-Rumigny, La Cerleau, Cernion, Champlin, L'Echelle, Estrebay, La Férée, Flaignes-les-Oliviers, Foulzy, Le Fréty, Girondelle, Hannappes, Havys, Lépron, Liart, Logny-Bogny, Marby, Marlemont, Prez, Rouvroy, Servion, Vaux-Villaine.

Il est borné : au nord, par le canton de Signy-le-Petit; à l'est, par les cantons de Rocroi et de Renwez; au sud, par ceux de Signy-l'Abbaye et de Chaumont-Porcien; et à l'ouest, par le département de l'Aisne. Arrosé par l'*Aube*, le *Thon*, l'*Audry* et d'assez importants ruisseaux.

7,992 hab.; 2,485 élect.; 24,693 hect.

« Ce canton — dit Carré : PETITE GÉOGRAPHIE DES ARDENNES — présente une série de plateaux découverts qui commencent la zone centrale et se relient à ceux de la Picardie. Il appartient en effet, par le nord et l'est, au bassin de la Sormonne, tandis que les ruisseaux qui y prennent leur source et qui l'arrosent à l'ouest appartiennent au versant de l'Oise. A la butte de Marlemont,

se trouve le nœud des collines qui déterminent les trois versants de la Meuse, de l'Oise et de l'Aisne. On conçoit que tous ces cours d'eau, étant à leur source, n'aient que peu d'importance : aussi le pays n'a-t-il aucune industrie. Ce qui fait sa richesse, c'est la culture de la terre et l'exportation des produits qu'on en tire. La fertilité du sol pourtant n'y est qu'ordinaire : le terrain est généralement sec et peu productif sur les hauteurs; toutefois, les parties basses sont bien cultivées et donnent de bonnes récoltes. La culture de l'osier y a même pris, surtout dans les vallées et les terres humides du sud-ouest, de grands développements. Le canton de Rumigny reste, malgré son étendue, l'un des moins peuplés du département. »

RUMIGNY. — H., 761. — E., 213. — D. A., 24. — D. D., 38. — Hect., 1,738. — B. P., Rumigny. — F. L., le 8 septembre ou le dimanche suivant. — C[ie] P. — B. B. — T. — G. — S'étage sur le penchant d'une colline auprès de laquelle coule l'*Aube*. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille dans les calcaires blancs de la *grande oolithe,* pierre à chaux. Premier étage du *terrain crétacé :* grès vert; roche siliceuse jaunâtre; sable jaunâtre. *Terrain diluvien :* terre argilo-sableuse jaunâtre.

Histoire. — C. de Vitry. De fondation tellement ancienne, dit la légende, que l'on n'en saurait trouver l'origine. Autrefois chef-lieu d'une baronnie très



Entrée de Rumigny

importante en châtellenies, fiefs et mouvances qui dépendaient, pour le spirituel, de l'abbaye Saint-Nicaise de Reims. Avant la Révolution, une gruerie, et un bailliage étranger à celui de Guise, dans la circonscription duquel, toutefois, il était situé. « Rumigny, dit l'abbé Péchenard (voir le Domaine des Potées, p. 12), n'aurait-il pas été le centre d'un domaine royal que formèrent diverses terres détachées peu à peu de la donation faite par saint Remy; ne pourrait-on le rattacher au domaine royal de Thin? » Quoi qu'il en soit, la paroisse Saint-Sulpice de Rumigny était déjà célèbre au huitième siècle, lorsque saint Rigobert consacra le maître-autel de l'église.

Les seigneurs de Rumigny sont anciens et très illustres. Egbert de Vermandois, duc de Thiérache, épousa en secondes noces, vers 973, la veuve du seigneur de Rumigny, qui avait deux fils, Godefroy et Arnoul, auxquels Egbert donna Florenne. Godefroy lui succéda, et eut d'Avoye de Roucy un fils nommé

comme lui Godefroy. Le petit-fils de ce dernier, Nicolas, seigneur de Rumigny, fonda Bonne-Fontaine, construisit le canal de Signy, et mourut en 1175, laissant, d'Ide de Chièvres, Godefroy, chevalier de l'ordre teutonique, et d'Adélaïde de Pierrepont, Nicolas qui lui succéda dans la seigneurie de Rumigny. En 1439, Antoine, comte de Vaudemont, seigneur d'Aubenton et de Rumigny, acheta de Guillaume de Lorraine les terres de Fligny, Tarzy et la Neuville-aux-Joûtes. Ferry, fils de cet Antoine de Rumigny, épousa Yolande d'Anjou, et en eut René, duc de Lorraine, baron de Rumigny, qui mourut en 1508, laissant, de Philippine de Gueldres, Claude de Guise, baron de Rumigny, tige des princes de Guise, dont le duché comprenait la baronnie de Rumigny. Le duché passa, en 1688, à Henri-Jules de Bourbon-Condé, qui avait épousé Anne de Bavière, petite-fille de Catherine de Lorraine. (Voir d'ailleurs, sur les seigneurs de Rumigny, une très complète étude de l'abbé Roland dans la REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, et le même abbé Roland : HISTOIRE DES SEIGNEURS DE RUMIGNY.

Rumigny, tout à la frontière ouverte, fut souvent incendié et saccagé : en 1340, par le comte de Hainaut, après le pillage d'Aubenton; pendant la guerre de Cent ans, par les Bourguignons, alors que les Pays-Bas appartenaient aux ducs de Bourgogne; ne s'était pas encore relevé de ses désastres en 1491, « restant toujours au nombre de ces villages qui ont esté par les ennemis tellement destruits et leurs biens pris et ravagés que pour le présent ils ne portent pas la trentième partie de leurs charges; » très éprouvé quand les troupes du duc de Nassau, après le siège de Mézières levé, firent sur la Thiérache cette retraite si désastreuse pour notre région; en 1635, une partie des habitants égorgés, les femmes violées, les maisons brûlées — alors périrent toutes les archives antérieures à cette époque — par d'indisciplinées bandes espagnoles que commandait le maréchal Rantzeau; même pillage en 1643, avant la fameuse bataille par laquelle devait s'illustrer Condé.

C'est d'ailleurs à Rumigny, le 17 mai 1643, qu'il tint son conseil de guerre au moment de marcher sur Rocroi. Ses troupes occupaient un espace de cinq kilomètres, jusqu'à Aubenton. Assistaient à ce conseil : le maréchal de L'Hôpital, Espenan, La Ferté-Senneterre, Gassion, La Vallière, de La Barre, Sirot et Persan. L'avis de la majorité fut qu'il fallait jeter un secours dans Rocroi et éviter la bataille. Gassion, Sirot, Persan et le prince de Condé soutinrent au contraire qu'au début du nouveau règne — Louis XIII était mort le 14 — il fallait tout hasarder pour conserver aux armes françaises leur glorieuse réputation. Le conseil finit par se rallier à l'opinion du duc d'Enghien, et il fut décidé que l'on irait, dès le lendemain, à l'ennemi.

Puis c'est, à la tête de ses bandes, le trop fameux Erlach — ce renfort de Condé passé à l'ennemi — qui ravage, incendie, saccage la région; en 1648, les habitants sont encore égorgés et chassés de leurs maisons en flammes. Deux ans plus tard, le général espagnol Sfondrote s'installe dans le village avec ses troupes, et, comme on se trouve en plein cœur d'hiver, tout est bon à ces soudards pour se chauffer : portes, fenêtres, contrevents, granges. Au commencement de cette même année 1648 « un parti de cavalerie adverse » arrivant des Pays-Bas, et fort de 400 hommes, était taillé en pièces par les Français au *Jardinet,* entre Aouste et Rumigny. Une colline boisée resserre en ce lieu la vallée de l'Aube. Il était alors facile de défendre le passage, même contre des forces très supérieures, si position avait été prise entre cette colline et la rivière. De nombreux squelettes marquèrent longtemps l'endroit où furent enterrés les morts. Quelques mois après, les Espagnols eurent leur revanche. Ils mettaient en déroute complète, proche Hannappes, deux régiments de cavalerie française allant rejoindre l'armée de Turenne, aux environs de Rethel.

Rumigny, en 1653, est encore pillé; mais ce fut le dernier pillage, parce que

la paix des Pyrénées, 1659, assurait enfin à cette zone de nos frontières une tranquillité relative.

Eglise. — Il y eut, avant la Révolution, deux églises à Rumigny : l'église Saint-Sulpice et l'église du prieuré Saint-Pierre, celle-ci en plein village à l'endroit qu'occupe actuellement la maison faisant l'angle sur la route et sur la place de la Halle. Le dernier prieur, titulaire de cette église, qui « devait avoir son blé franc moulu au moulin de Rumigny, tant pour son couvent que pour ses deux levriers, » fut dom Ponce Thomas qui mourut en 1615. Eglise et prieuré, reconstruits en 1619, furent, pendant l'époque révolutionnaire, vendus comme biens nationaux à J.-B. Piette qui les fit démolir, pour les matériaux être employés aux réparations qu'exigeait le château dit la *Cour des Prés*.

L'église Saint-Sulpice — la paroisse — s'élève, entourée de grands arbres, au milieu du cimetière, sur l'un des coteaux qui domine le village. Edifice assez vaste, ayant la forme d'une croix latine; construit en briques et en pierres de taille, percé de plusieurs fenêtres ogivales, consolidé par de hauts et de puissants contreforts. Le portail est précédé d'un porche sur lequel se lit cette simple inscription : DEO. Les voûtes larges et à plein cintre n'ont point de piliers qui les soutiennent : elles reposent sur les murs latéraux. Le chœur fut reconstruit en 1321, puis en 1549, en même temps que l'on surmontait la basilique d'un clocher très élevé, détruit, il y aura bientôt cent cinquante années environ, par un cyclone. Reconstruite aussi, en 1687, la nef; si bien qu'il ne reste rien, pour ainsi parler, de l'église primitive consacrée au huitième siècle par saint Rigobert, ainsi que le mentionne une inscription trouvée dans le chœur lorsque, en 1709, il était une troisième fois restauré. C'est en 1321 que furent sculptées sur l'un des pendentifs de la voûte les armes de Frédéric de Lorraine, alors baron de Rumigny.

Ne reste aujourd'hui qu'une seule cloche des trois que renfermait, jadis, la tour. Toutes les trois, fondues ensemble le 27 août 1744, eurent pour parrain : « Monseigneur Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, prince du sang, pair et grand-maître de France, duc de Bourbonnais, de Guise, baron de Rumigny », et pour marraine : « Mme Louise-Elisabeth de Bourbon, princesse de Conty ». Elles furent, en l'absence du parrain et de la marraine, nommées « Louise-Joséphine-Henriette, Louise-Elisabeth, par le sieur Lamiraut de Cerny, chevalier, seigneur d'Etréaupont, Froidestins et Neveuvilette, et notre général des eaux et forêts du duché de Guise et du comté de Ribemont; et dame Elisabeth-Suzanne de Lancy, son épouse. » Le coq porte ces curieuses inscriptions : sur la tête, « Joseph et Guillaume Poury m'a refait 1753. — Posé en 1543. — Reposé en 1612. — Charles de R..., 1739. — Clerget pose... 1683 — de M Mayeux. — Sur le corps : à droite, Thoury, curé, 1783; à gauche, MEA, Daudigny. — L. C. 1783. — Loubry m'a repose 1783. — Sur la queue, des lettres illisibles.

Châteaux. — D'abord la « maison-forte » de la Cour des Prés, appartenant aujourd'hui à la famille Piette et construite en 1549, proche la rivière d'Aube, à l'extrémité orientale de Rumigny, par Louis Martin, maître de forges à Signy-le-Petit. Entourée d'eau de tous côtés, cette maison-forte avait un pont-levis, un donjon et une tour. On y pouvait aisément « résister à un parti de cavalerie »; mais dominée au nord par un coteau, elle n'aurait pu supporter un siège régulier. Le fondateur de la Cour des Prés ne l'habita point longtemps. Il la cédait à son frère Rigobert et se retirait à Signy-le-Petit dans un château que lui vendit un certain sieur de Margival. Or, celui-ci ne pouvant se résoudre à voir un étranger dans la demeure que la nécessité l'avait forcé de vendre, voulut tuer Louis Martin en minant le château pour le faire sauter. Martin échappait à l'explosion, mais son implacable ennemi l'assassinait peu de temps après. Caché dans le clocher de l'église de Signy, il l'étendit raide

mort, pendant la messe paroissiale, d'un coup de fusil tiré d'une lucarne qui existe encore.

De Martin Rigobert, la Cour des Prés passait à Jean Martin, puis à Nicolas Martin. En 1620, elle appartenait à Louis Boucher qui s'était uni à la fille de Nicolas Martin.

Louis Boucher la transmit à sa sœur Suzanne Boucher, qui épousa successivement Louis de Hedouville, Roland de Castres et Nicolas d'Hangest : ses trois maris habitèrent successivement avec elle la Cour des Prés.

De Castres y périt de mort violente. Il ne voulait pas que les bestiaux de la commune allassent pâturer sur ses terres. Le pâtre du troupeau commun s'obstinait à les y conduire après la récolte. Un jour, de Castres, furieux, lui tira un coup de fusil et le manqua. Le pâtre, qui était armé, le visa à son tour et le tua. On le rapporta mourant à la Cour des Prés. C'était en 1655.

Après la mort de Suzanne Boucher, la Cour des Prés appartint à Mlle de Castres qui épousa M. de Failly. Elle passa ensuite dans les mains de Delaires Louis, officier de cavalerie, puis dans celles de Louis de Failly. Il la vendit en 1789 à Jean-Baptiste Piette qui fut plus tard membre de la Convention nationale et député au Conseil des Anciens.



Château de la Cour des Prés, à Rumigny

Celui-ci combla une partie des fossés, démolit le pont-levis, rasa le donjon, ajouta de nouveaux bâtiments à ceux qui formaient l'habitation, et en fit une maison confortable, rectangulaire, flanquée de deux tours. La tour du nord date de la fondation de la Cour des Prés; celle du midi fut construite il y a dix ans.

~~ Les seigneurs de Rumigny n'habitèrent point la Cour des Prés. Ils résidèrent dans la forteresse dont les vestiges se nomment, aujourd'hui, le *vieux château,* qui s'élevait sur un tertre élevé, tout à l'extrémité du village, au croisement des routes d'Hannappes et de Brunehamel. Godefroy de Rumigny, mort en l'an 980 environ, l'avait entouré de fortifications solides, que ses successeurs renforcèrent encore. Aussi, vers l'an 1216, ce château était-il l'un des plus importants de la région : hautes murailles flanquées de tourelles, fossés profonds et larges, un donjon formidable, et, en outre, un chemin creux existant encore, dit des *Echevés,* qui permettait de sortir, sans être aperçu, de la forteresse. En 1235, Nicolas V y retint prisonnier, pendant deux années, Thomas Beaumetz, grand-prévôt du chapitre de Reims. Cet ecclésiastique quittait Reims alors que des troubles y étaient suscités, sous prétexte de défendre les droits de l'église contre les empiètements royaux. Il avait pris asile dans le château d'Aubigny et s'y croyait en sûreté. Mais Nicolas l'en fit enlever et l'écroua dans son castel de Rumigny. Cette aventure eut grand retentissement. Nicolas V fut menacé d'excommunication; ce qui parut ne pas l'émouvoir démesuré-

ment, car il ne rendit qu'après deux ans de captivité la liberté à Thomas de Beaumetz, que le pape nommait archevêque. Le sire de Rumigny ne fut point inquiété; mais quelques « bourgeois » — pour pénitence — furent obligés d'assister, pendant trois dimanches de suite, en chemise et nu-pieds, aux prières publiques qui se disaient avant la Tierce et après lesquelles la « discipline » leur était infligée par « l'Hebdomadier ».

Aux temps de la Ligue, en 1562, Roland de Caruel, seigneur de Fantigny, était gouverneur du château. Il tenait pour les Guise. Les royalistes le surprirent seul, non loin de la forteresse, et l'entourèrent, le sommant de se rendre; mais les gens du château, voyant l'embuscade, firent si bien à point « jouer leur artillerie » qu'ils délivrèrent le gouverneur. C'est dans ce château, le 17 mai 1643, que le duc d'Enghien tint le Conseil de guerre où fut décidée la bataille de Rocroi. Après la victoire, il revenait coucher en ce même château. Quelques années plus tard, en 1678, à l'époque des guerres des Flandres, Louis XIV y couchait aussi, puis en repartait pour l'abbaye de Bucilly.

Vers la fin du treizième siècle, le château passait, de la famille de Rumigny, dans la famille de Lorraine; Isabelle de Rumigny, fille de Hugues, mort sans postérité mâle, ayant épousé Thiébaut de Lorraine. En 1688, quarante-cinq ans après la bataille de Rocroi, il avait pour maîtres les princes de Condé, à la suite du mariage de Jules de Bourbon avec Anne de Bavière, petite-fille de Catherine de Lorraine. En 1789, il appartenait encore aux Condé. Mais, alors, combien il avait perdu de son importance stratégique et seigneuriale, ce château! Les guerres et le temps avaient démantelé ses murailles, son donjon s'effondrait, et seuls résistaient encore ses remparts dont fit justice la pioche des démolisseurs, lorsqu'après 1793 cette forteresse, autrefois puissante, des seigneurs de Rumigny, fut vendue comme bien national. Qu'en reste-t-il maintenant? Deux ou trois pans de murailles, les caveaux et quelques traces de fossés!

Ecarts. — Les *Aunettes*, 34 hab. — Les *Broises hautes*, 9 hab. — Les *Broises basses*, 9 hab. — *Grand-Champ*, 3 hab. — *Riffaut*, 6 hab. — *Belle-Vue*. N. C. — Le *Bois de Soissons*. — La *Houssaie*, 30 hab., où se trouve une petite chapelle carrée construite en bois et couverte de paille, sur l'emplacement même où l'on trouvait une petite statue de la Vierge, que l'on ne pouvait faire bouger d'un millimètre tant elle devenait lourde aussitôt qu'on voulait la prendre. On parvint cependant à la porter dans l'église de Rumigny, mais elle revint à la Houssaie. Cette chapelle, construite au milieu d'une propriété appartenant aux d'Hangest, fut vendue à titre de bien national; les acquéreurs l'exploitèrent comme lieu de pèlerinage. Elle fut ensuite « interdite » par l'archevêque. N'est guère plus, aujourd'hui, fréquentée que par les contrebandiers : ils viennent déposer dans le tronc une modeste offrande, en priant la Vierge de protéger leurs entreprises frauduleuses.

La *Briqueterie*. H. — *Saint-Laurent*. N. C. Où se trouvait autrefois, le long du petit *ruisseau de Bourries* et proche le bois de Bonnefontaine, une maladrerie fondée vers la fin du douzième siècle, et dont les revenus ainsi que les terres furent, en 1613, réunis au couvent des Minimes de Guise. En 1680 fut détruite la chapelle de cette maladrerie, et ses matériaux servirent à la réparation du presbytère. Une ferme dite de Saint-Laurent occupe l'emplacement sur lequel, jadis, s'éleva cette chapelle.

L'*Hôpita*, 6 hab.; rappelle les chevaliers de Malte. « La maison de *Rumigny*, vulgairement appelée l'*Hôpital* — nous dit dom Noël : L'Ordre de Malte dans le diocèse de Reims, et en particulier dans les Ardennes, — était située à quelques centaines de mètres du bourg, à l'est, à l'entrée d'un bois. On en sait peu de chose; elle valait environ douze muids de terre au treizième siècle, quand Guillaume de Munte, Commandeur de Boncourt, l'afferma, en 1373, au

prix de 32 florins d'or par an. La guerre de Cent ans lui causa un tel préjudice qu'en 1495 son revenu était descendu au taux dérisoire de six livres. Le Grand-Prieur de France, Emery d'Amboise, dut même ordonner alors la reconstruction de la maison et de la chapelle qui avaient été détruites. D'après le *Livre-Vert,* sorte de cartulaire de l'ordre aujourd'hui conservé à Paris, S. 5543, et ainsi appelé à cause de la couleur de sa couverture, l'hôpital de Rumigny possédait des portions de dîmes à Estrebay, à Laval, localité située dans le voisinage, sur le ruisselet de la vallée affluent de droite de l'Aube, ainsi que des droits ou cens seigneuriaux à Hannappes et à Chaulnes. Le revenu de la maison de Rumigny était de 700 livres en 1788. Les Archives de la fabrique de Prez rapportent qu'au siècle dernier le curé de cette paroisse était chargé d'acquitter les fondations de la chapelle de l'hôpital; mais ensuite il n'y allait plus que deux fois par an, aux fêtes de saint Jean-Baptiste et de saint Jean l'Evangéliste; il percevait à ce titre une somme de 300 francs. Aujourd'hui, l'ancienne chapelle a été changée en écurie. »

En 1854, au lieu dit les *Esterbiers,* sur la colline de l'*Hôpita,* limite des territoires d'Aouste et de Rumigny, le fermier Ravignon heurtait, du fer de sa charrue, en labourant, de nombreuses et assez volumineuses pierres. Quelques vigoureux coups de pioche, et il les arrachait de terre. Alors, apparurent, formant les parois d'un caveau, des dalles en calcaire blanc à oolithes avelinaires, provenant de la grande oolithe, étage dont sont formées la base et la partie moyenne de la colline. On se souvint alors qu'à la fin du siècle dernier, on enlevait de ce même endroit, parce qu'elles gênaient la culture, deux larges pierres plates qui devaient évidemment couvrir le sépulcre : elles avaient, en effet, été trouvées au ras du sol. La plus grande servait de gisante à un tordoir à huile. Les dalles des parois ayant été déplacées, furent alors mis à jour une quinzaine de squelettes bien conservés d'adultes, d'hommes et de femmes, ainsi que put l'établir le docteur Damideaux, propriétaire de ce terrain, que l'on était immédiatement allé chercher.

On recueillit dans cette sépulture sept hachettes en silex poli, à patine blanche, et un bouton en os large et bombé, qui servait sans doute à retenir sur la poitrine le vêtement ou la peau dont se couvrait un chef. Ce bouton avait, par dessous, au milieu, un appendice percé, taillé dans l'os lui-même, destiné à recevoir les fils ou la lanière qui l'attachaient au vêtement. L'une des haches était emmanchée dans un fragment de ramure de cerf, percée d'un trou ovale auquel s'adaptait, sans doute, un manche en bois. Ces haches dataient d'une manière certaine la sépulture qui était, alors, incontestablement de l'*époque néolithique* ou *âge de la pierre polie.* Les silex dont elles étaient formées provenaient des marnes inférieures de la craie blanche qui affleurent à trois ou quatre kilomètres au sud de Rumigny.

Ces intéressants vestiges d'un passé lointain appartiennent à M. Piette, de Rumigny, qui d'ailleurs, aussitôt leur découverte, les rachetait au fermier Ravignon. D'ailleurs, M. Piette, continuant à explorer le caveau, y trouvait, outre des mâchoires, des humerus, des tibias, un amas noir roussâtre qui parut être un lambeau de vêtement en laine. Ce caveau funéraire n'est pas d'ailleurs le seul témoin que l'époque néolithique ait laissé sur le territoire de Rumigny. Le même M. Piette, en effet, trouva plusieurs haches polies près du *hameau de la Houssaie,* et encore une hache taillée, mais non polie, de forme franchement néolithique, sur le revers occidental de la colline de l'*Hôpita.*

Fantigny — ou ***Feurtigny,*** — 31 hab. Autrefois à Fantigny une maison seigneuriale, immense bâtiment, construit en briques sur la rive gauche de l'Aube entre Aouste et Rumigny. Elle appartenait à la famille d'Hangest et fut incendiée quelque temps avant la Révolution. M. d'Hangest alors habita la maison du garde où la Révolution le surprit. C'était un homme de bien, aux idées larges.

Par malheur, il lui fallut aller dans le département de la Somme où l'appelaient certaines questions d'intérêt. Il y fut arrêté, puis emprisonné. Il eut alors recours à J.-B. Piette, qui s'empressa d'agir en sa faveur. On lui promit de mettre d'Hangest en liberté aussitôt qu'il pourrait montrer un certificat de civisme. Piette envoya son secrétaire à la mairie de Rumigny, lui recommandant bien de ne point revenir sans le certificat. Or, tous les conseillers s'accordaient à le lui délivrer, sauf un seul toutefois, le citoyen Licent : « Evidemment, dit-il, d'Hangest fut un bon citoyen tant qu'il vécut au milieu de nous; mais savons-nous si, depuis qu'il a quitté Rumigny, il n'est point devenu contre-révolutionnaire. » A cette opinion, tout au moins intempestive, se rallièrent les conseillers Duchesne et Fleury. Et comme il fallait l'unanimité des voix, d'Hangest ne put avoir son certificat de civisme. Quelques jours après, il était guillotiné. Sur l'emplacement du manoir de Fantigny, se trouve aujourd'hui une ferme dont fait partie la maison du garde où le malheureux d'Hangest trouvait asile. A Fantigny existait autrefois une *papeterie*, qu'emportait, en 1740, une crue de la rivière. — Le *Pré-Sacré*, lieudit où, vers 1710, le prince de Condé tenta d'exploiter une mine d'or : mais exploitation si précaire qu'elle fut abandonnée promptement.

ANTHENY. — H., 302. — E., 96. — D. C., 6. — D. A., 18. — D. D., 35. — Hect., 1,015. — B. P., Rumigny. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — Arrosé par le *Thon*. Carrières : pierres de taille, moellons, pierres à chaux. — C. de Vitry.

Château. — « Antheny, Champlin et Auge, lisons-nous dans la Nomenclature des Communes, ne faisaient autrefois qu'un seul village où l'on voyait les traces d'un ancien château-fort. On y trouva des pièces de monnaie datant de la Ligue. Ce château fut, en 1638, ravagé par les Espagnols et, en 1643, brûlé par eux. » Hubert ajoute : « Existent encore dans Antheny plusieurs maisons du seizième siècle, avec mâchicoulis et créneaux. »



Maison du dix-septième siècle à Antheny

Ecarts. — Les *Carrières*. — *Fontheny*, 5 hab. — *Fontenelle*, 105 hab. Le village d'Antheny a conservé quelques anciennes maisons fort caractéristiques à mâchicoulis.

AOUSTE. — H., 523. — E., 139. — D. C., 5. — D. A., 23. — D. D., 34. — Hect., 1,283. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche qui suit le 17 octobre. — B. B. — Pierres de taille; moellons et sable jaune. Village agréablement situé dans un vallon et que partage en deux la rivière d'*Aube*. Au sud d'Aouste, une source minérale ferrugineuse, appelée la *Fontaine-Rouge*, et recherchée par les chlorotiques. — C. de Vitry.

Château. — Proche d'Aouste, vestiges d'un ancien château qui fut saccagé par les Impériaux après le siège de Mézières, 1521, et détruit par les Espagnols lors du siège de Rocroi en 1643. C'est non loin de ce château que d'Amblise, lieutenant du duc de Lorraine, en 1592, poursuivant une troupe de « royaux » qui battaient en retraite sur Renwez, les atteignit et leur tua trois cents hommes.

Eglise. — L'une des plus curieuses églises crénelées des Ardennes.

Ecarts. — Le *Blocus*, 8 hab. — La *Cloriére*, 7 hab. — La *Huchette*, 5 hab. — *Liardeau*, 18 hab.; appartenait jadis à la commune de Prez. — La *Ligne du Chemin de fer*, 10 hab. — Le *Village*, 4 hab. — La *Reupette*, 10 hab. — Le *Hameau de la Vallée*. H.



Eglise d'Aouste

La *Hérissonnerie*, 33 hab. Sur le territoire de Rumigny, de nombreuses substructions anciennes. Les déblais faits pour l'établissement de la voie ferrée, mirent à découvert, notamment, des tuiles romaines, d'énormes débris de murailles et, sous une voûte, un bas-relief en pierre du pays, représentant un personnage romain qui tenait dans ses doigts un papyrus à demi-déroulé. A la *Hérissonnerie*, fut trouvé un vase antique tout plein de monnaies romaines. Au *Tonvoy*, on a ramassé quelques haches en silex poli, preuve que l'homme de l'époque néolithique habita cette région. On voyait, il y a soixante ans, au sortir de la *vallée d'Aouste*, des cercles de pierre blanche fichées en terre, indiquant un lieu de sépulture remontant sans doute à l'âge du bronze ou au premier âge du fer. Il est regrettable qu'il n'y ait jamais eu de fouilles en ces endroits. Quant aux pierres, les travaux de culture les ont fait disparaître.

AUBIGNY-LES-POTHÉES. — H., 373. — E., 117. — D. C., 15. — D. A., 20. — D. D., 22. — Hect., 1,482. — B. P., Aubigny. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. — B. B. — T. — F., les 11 janvier, mars, juin, septembre et novembre. A Aubigny se trouvent les belles sources de l'*Audry*, et si nombreuses qu'on répétait autrefois, en manière de dicton : « Chaque fille d'Aubigny a sa fontaine en mariage. » Carrières de pierres de taille; sables verts pyriteux. En 1618, une société liégeoise envoyait à Aubigny un certain nombre d'ouvriers pour y exploiter des mines d'or et d'argent. On y construisit alors

de vastes bâtiments qui servirent à l'extraction du soufre dans le voisinage. Au commencement du siècle, on tentait, à nouveau, de rencontrer ces fameuses mines d'or. Espérances fort coûteuses et très promptement déçues!

Histoire. — C. de Reims. D'où vient ce mot « Pothées ou Potées »? Est-ce une corruption de *Portensis* ou *Porcensis* qui désignait le Porcien? Dans son fameux testament, saint Remy écrit : *territorium portense*. Ce terme indique-t-il que la terre appartenait au domaine particulier du chapitre : *de potestate capitali?* « La première mention de cette formule se trouve dans la charte de 1203 — écrit M. l'abbé Péchenard : LE DOMAINE DES POTÉES, — par laquelle Nicolas III, ou IV, de Rumigny « rend satisfaction » au chapitre de Reims touchant l'avouerie de la terre des Pothées : *retenta advocatione de Potestatibus*. Les deux origines peuvent le défendre ; toutefois, nous sommes en droit de conclure que le *territorium Portense* de saint Remy ne prit le nom de « Terre des Potées » qu'à une époque très postérieure, sous le régime de la Féodalité et alors que les habitants étaient classés comme « hommes de Poëst » : *homines potestatis, gens potestatis.* » Et dom Noël ajoute : « C'est seulement au moyen âge que le nom des Potées fut inventé par les auteurs qui, ignorant sa véritable étymologie, ont écrit : *terra de Potestatibus*, expression traduite par : « terre des Pots, terre des Potées. »

Survenant en cette discussion, M. Jadart nous dit : « M. l'abbé Péchenart voit à tort, dans le *territorium Portense* de Flodoard, la terre des Potées; *terra de Potestatibus* qui n'apparaît sous ce nom qu'au début du treizième siècle. Il faut, à cet égard, prendre pour guide la dissertation de M. Longnon : LES PAGI DU DIOCÈSE DE REIMS, où l'existence et les limites du *Pagus Portensis* — 1872, p. 63-86 — sont fixées, par des conclusions historiques et philologiques, de façon absolument irrécusable et définitive. »

« Toi, *sainte Eglise de Reims*, ô mon héritière — lisons-nous dans le testament de saint Remy, — tu posséderas les *colons* que j'ai dans la *terre des Potées*, provenant tant de l'héritage paternel et maternel que de l'échange fait avec mon frère de sainte mémoire, Principe, évêque, ou que j'ai reçus en don.....

« De plus, les champs et les métairies que je possède sur *le sol des Potées*, tel que *Tudiniacum Balatonium* ou *Pleriniacum*, Vaux et tout ce que j'ai possédé, à quelque titre que ce soit, sur le même territoire des Potées, tu t'en saisiras en vertu de ce testament; aie les champs, les prés, les pâturages et les bois.....

« Je laisse pour la nourriture de ceux qui se consacrent au service de Dieu, le village de... (une lacune dans le manuscrit)... provenant de *mon patrimoine des Potées* et *Villaine*, appartenant à l'évêché, dans le Rémois.

« Le village de *Blombay*, dans les Potées, que j'ai acheté de mes cohéritiers, et que j'ai payé des deniers de l'église, ainsi qu'*Aubigny*, qui dépend de l'évêché, seront employés à la nourriture des clercs de l'église de Reims... »

Primitivement, et au temps où vivait saint Remy — nous suivons ici l'hypothèse de M. l'abbé Péchenart, — le *solum Portense* ou *Portuense* désignait simplement le territoire qui était limité au nord et au sud par un port qui servait d'entrée, ou de sortie, aux diverses denrées destinées à l'alimentation du pays. Ces deux ports étaient, d'une part : *Revin*, sur la Meuse ; et de l'autre, sur l'Aisne, le village de *Thugny* cité dans le testament de saint Remy. De là cette expression « terre de Portien » Portense, Portuense, et non pas *Porcien*. Quant à sa largeur de l'est à l'ouest, nous ne pourrions pas dire ce qu'elle était au temps de saint Remy ; plus tard, elle ne devait pas dépasser celle qui existe entre Girondelle et Remilly-lès-Potées.

Au prix de mille et mille vicissitudes, le domaine des Potées traversa des phases bien diverses. Combien de fois fut-il morcelé pour donations aux églises

qui se construisaient, aux monastères qui se fondaient, sans compter les rapines et les vols commis par les seigneurs, notamment ceux de Rumigny. Et aussi les « abandons » plus ou moins volontaires. Par exemple, en 1135, le chapitre donnait aux religieux de Signy les terres qui environnaient leur couvent; en 1177, il cédait Remilly (canton de Renwez) à la collégiale de Mézières; et en 1205, il transigeait avec le seigneur de Rumigny au sujet de Girondelle.

Nous voyons au quatorzième siècle que la terre des Potées ne comprend plus guère que les vingt villages dont les noms suivent : *Aubigny, Cernion, Lognis, Vaux* et le *Mesnil-Lèpéron, Villaine, Blombay, Etalle, Roger-Champ, Chilly, Marby, Ecle, Belzy, Maubert, Laval, Lèchelles, Flaignes, Pré, Marlemont, Forêts de Chavigny.*

Avant la Révolution, les trois villages Le Mesnil, Ecle et Neuville avaient déjà disparu.

Depuis ce temps, la terre des Potées n'a guère compté que de quinze à dix-sept villages. Ces communes sont encore propriétaires, avec l'Etat, du massif forestier dit des *Potées*. Ce sont : Aubigny, Blombay, Marby, Sévigny-la-Forêt, Vaux-Villaine, Lépron, Maubert, Laval-Morency, Flaignes-les-Oliviers, Chilly, Etalle, Prez, Cernion, Logny, Marlemont, Justine et l'Echelle.

Eglise. — La primitive église, qu'en 1606 un ouragan terrible renversa, se trouvait à l'endroit dit le *presbytère* qu'occupe actuellement le cimetière. C'est en ce lieu qu'on a rencontré des voûtes en ciment romain, d'une épaisseur peu commune.

Château. — Il y eut à Aubigny, chef-lieu de la baronnie des Pothées, un château-fort où se réfugiaient en temps de guerre les habitants. Ce château



Château d'Aubigny

fut assiégé par les Armagnacs pendant la guerre de Cent ans; brûlé par les Liégeois en 1456 : « Tous les soldats qui composaient la garnison de Bosneau — voir La Neuville-aux-Tourneurs — furent pendus par la main de leur chapelain, moine défroqué, nous raconte la chronique, et après avoir rasé le château à fleur de sol, les troupes liégeoises vinrent incendier la forteresse d'Aubigny. » En 1521, ravagé par les Impériaux. De 1632 à 1637, peste terrible qui désola, d'ailleurs, toute cette région. Après la bataille de Rocroi, il ne restait à Aubigny, de six cents habitants, que trente-cinq « n'ayant moyen d'y

rebâtir les maisons qui avaient été brûlées. » Seuls furent épargnés l'église et le château. C'était la troisième fois que le feu dévorait Aubigny.

La tradition veut que se soit élevé sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la place de la mairie, le colombier seigneurial d'où s'envolaient les pigeons « pour aller picorer les semences et détruire les récoltes des pauvres manants. » Puis à la place d'une ancienne tour se dresse une tour, d'origine plus récente, à trois étages qui, lors des invasions en 1814 et en 1815, servit de refuge aux habitants d'Aubigny. Dans le château, ayant conservé l'une de ses tourelles, se trouvent, aujourd'hui, les salles d'école et le bureau des postes.

Ecarts. — La *Fontaine-Olive*, 5 hab. — *Belair*, 14 hab. — Le *Chemin blanc*, 5 hab. — La *Cendrière*. H. — Les *Minières;* où se devaient trouver ces fameuses mines d'or qui eurent, au moyen âge, les chevaliers de Malte pour possesseurs. Les bouleversements encore assez visibles de la terre attestent ces travaux de fouille dont nous avons parlé.

Un souvenir de l'année terrible. En 1870, M. Tharel, notaire et organisateur de la garde nationale, ayant refusé de donner les noms des gardes nationaux, fut condamné à mort.

Il devait être exécuté le lendemain; sa femme, soupçonnant l'horrible vérité, courut se jeter aux pieds du général prussien. Un sursis fut accordé; mais Tharel fut conduit à Reims, où chaque jour on parlait de le fusiller. Après six semaines d'angoisses inexprimables, il était condamné à la détention perpétuelle en Prusse. Heureusement, il n'y resta que deux ans. Il est mort conseiller général de son canton, laissant un souvenir des meilleurs et des plus respectés.

BAY. — H., 229. — E., 81. — D. C., 5. — D. A., 29. — D. D., 38. — Hect., 542. — B. P., Rumigny. — F. L., le 14 juillet. — B. B. — Carrières de pierres calcaires. Marne blanche pour amendement de terre, sable jaune pour briqueterie. — C. de Vermandois ou, d'après certains feudistes, de Vitry.

Eglise. — Fort ancienne. Reconstruite en 1481.

Château. — Maison-forte, aujourd'hui disparue, près de l'église. A l'entrée de la forêt d'Estremont, ruines du château d'Apremont détruit en 1551 par la famille d'Aubenton.

Ecarts. — *Bruyères hautes*, 38 hab. — Les *Caillaux*, 40 hab. — Le *Moulin*, 5 hab. — La *Briqueterie*, N. C. — La *Petite Bonde*. H. — *Partie du grand Caillaux*. N. C. A signaler, au Grand Caillaux, un lieu dit les *Huguenotines*, où les protestants de Parfondeval allaient enterrer leurs morts.

BLANCHEFOSSE. — H., 449. — E., 155. — D. C., 5. — D. A., 29. — D. D., 39. — Hect., 1,506. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — Cie P. — B. B. — Marnes crayeuses et terre à brique. Il y eut jadis, à Blanchefosse, une très importante imprimerie; les six premiers volumes de l'édition du *Bibliotheca patrum cisterciensium* sont, de 1660 à 1664, sortis des presses de Bonnefontaine.

Ecarts. — *Ray-en-Rue*, 46 hab. — *Foucherie*, 11 hab. — *Mellier*, 4 hab. — *Faux Bâton*, 12 hab. — Les *Grands Caillaux*, 34 hab. — *Grévinerie*, 15 hab. — Le *Moulin*, 15 hab. — Les *Petits Caillaux*, 31 hab. — Les *Petits Saulx*, 12 hab. — La *Vallée des Petits Saulx*, 12 hab. — La *Chapelle*. N. C. — *Grand-Vallée*, 23 hab. — La *Plate Fontaine*. N. C. — La *Pringotterie*, 6 hab. — La *Rue du Moulin*, 14 hab. — La *Cense Bucquois*, 2 hab. — La *Grande Bonde*. N. C. — *Haute Bonde*, 2 hab. — La *Haute Cour*, 7 hab. — La *Briqueterie*. N. C. — *Moscou*, 2 hab. — *Petit Blanchefosse*, 23 hab.

Bonnefontaine, 9 hab., où fut la célèbre abbaye, dont nous avons raconté la si curieuse légende, sous ce titre : *le Damoisel doré*. (Voir Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes.)

Jadis, dans une vallée verdoyante à la source d'un ruisselet, affluent de l'Aube. Fondée, sur le conseil que lui donnait l'archevêque Mauvoisin de Reims, par Nicolas de Rumigny. Appel fut fait à l'abbaye de Signy. L'abbé Bernard, alors, envoya douze de ses religieux à *Seri-Fontaine* — depuis Bonnefontaine — et le monastère prit aussitôt naissance. C'était vers l'an 1252 environ. Toutefois, la dotation du seigneur de Rumigny ne semble pas avoir été fort considérable, puisque dom Bernard dut, pour l'augmenter, détacher de ses possessions de Signy, trois fermes : Martinsart, Waleppe et Coingt. Le premier abbé de Bonnefontaine fut Thierry, décédé en 1185, dont le nom se lit sur une bulle d'Alexandre III, et le dernier, le quarante-quatrième, Julien de Hercé, prêtre du diocèse de Mans, lequel fut pourvu de l'abbaye le 31 mars 1778 par Louis XVI. Il émigrait en Angleterre. Puis il revint avec son frère, évêque de Dol, lorsque se fit l'expédition de Quiberon. Arrêté, il fut, malgré la capitulation, fusillé. Le trente-deuxième abbé, Jean d'Averhout, avait d'abord été moine à Saint-Nicaise de Reims. Il fut le dernier abbé régulier; après lui la maison tomba en commende, et XXXIII, Jean de Coucy, l'un des aumôniers de François Ier, fut nommé à l'abbaye en vertu du récent concordat avec Léon X. Il fit rebâtir l'église et les lieux réguliers, ruinés par les protestants de Sedan. Il s'était fait élever un mausolée, qui fut détruit avec l'église. La cloche actuelle de Blanchefosse, fondue en 1569, provient du beffroi de Bonnefontaine.

La prospérité de cette abbaye éveillait, aux quatorzième et quinzième siècles, la rapacité des gens de guerre. Elle fut pillée par le comte de Hainaut en 1340; par les Impériaux en 1521; par le comte de Saint-Pol, en 1559, dont les soldats volèrent le plomb des toits, les ferrures des portes et des cheminées. Les calvinistes la dévastèrent, 1586, et elle fut encore pillée en 1635, 1646 et 1650 par les Espagnols. Mais rapidement elle se releva de ses ruines, et devint plus florissante qu'autrefois; son imprimerie, organisée par dom Tissier, de Rumigny, d'où sortit, entre autres ouvrages, la Bibliothèque des Pères de Citeaux, resta longtemps renommée. Puis, sous l'influence de la richesse et de l'oisiveté, les religieux se relâchèrent de leur règle qu'ils estimaient trop sévère.

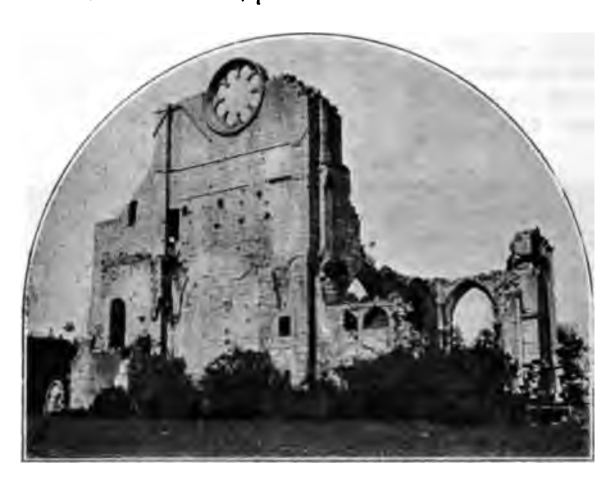


Cloître de l'ancienne abbaye de Bonnefontaine

Cette abbaye n'avait plus, lorsqu'arriva l'époque révolutionnaire, que huit religieux gouvernés par un prieur claustral, dom Cagniart, curé de Blanchefosse. Il dut se réfugier, avec plusieurs prêtres non assermentés, dans la forêt d'Estremont, quand l'abbaye, devenue propriété nationale, fut vendue en août 1792. Bien qu'achetée pour un prix dérisoire, l'acquéreur ne se pouvait libérer. L'abbaye fut alors revendue en 1792 à Rocroi et acquise par Charles-Nicolas Truc, ancien procureur du chapitre de Reims et avocat-notaire, lequel

tout d'abord fut singulièrement embarrassé de son acquisition. C'est à cette époque que Bonnefontaine fut pillée et que son église s'écroula, quand les soldats d'Oudinot brisèrent et enlevèrent les armatures qui la consolidaient. Les orgues restèrent broyées sous cette avalanche.

Ce Charles-Nicolas Truc, accusé par le tribunal révolutionnaire de n'avoir acheté l'abbaye que pour la restituer aux religieux, eut tout juste le temps de s'exiler. Le citoyen Le Vasseur, de la Sarthe, représentant du peuple, en mission dans les Ardennes, avait ordonné son incarcération. Après le 9 thermidor, il rentrait en France, et de lui-même, pour éviter l'application de la loi sur les émigrés, allait se constituer prisonnier au Mont-Dieu, se justifiait, demandait qu'il lui fût accordé « de venir en bon républicain dans ses terres, » et reprenait possession de son « domaine ». Il en gardait une partie, revendait l'autre, puis il fit reconstruire le cloître et la maison dont il ne restait plus que la façade. D'héritage en héritage, l'abbaye appartient actuellement à M. et Mme Lamotte-Renard, petits-neveux de Nicolas Truc.



Eglise de l'ancienne abbaye de Bonnefontaine, près Blanchefosse

Eglise. — De la grille du château — qui fut l'ancien couvent — se voient les ruines imposantes de l'abbaye et de son ancienne église. Construite sur les plans de Saint-Nicaise de Reims, elle pouvait rivaliser avec les plus somptueuses basiliques de nos vieilles cités. Maintenant ne restent que le portail relativement récent, huit ou neuf piliers de travée, quelques colonnes, le pignon du transept droit avec sa rosace. Un cloître en forme de pont couvert reliait cette église au monastère, venant se souder à la rosace qui subsiste encore.

A l'église paroissiale, une relique de saint Caprais, « martyr d'Agen-en-Guyème », dont l'abbaye possédait, autrefois, le corps presque tout entier.

Dans le cloître, tout proche de l'entrée latérale, une série d'alcoves pour la sépulture des seigneurs de Rumigny. La pierre tumulaire de Nicolas — le fondateur — n'a point disparu. Sur cette énorme pierre, s'élevant d'un mètre au-dessus du sol, était sculptée une statue couchée, longue d'environ six pieds : un guerrier dont une cotte de mailles enveloppait le haut du corps, sauf les bras. Sur la poitrine, un écu fleurdelysé, qu'un baudrier traversait en écharpe, la tête couverte d'un casque à visière abaissée cachant la figure. Cette tombe occupe la première alcove, creusée dans le mur intérieur du transept gauche. Des autres sépultures, ne restent que des débris pieusement conservés dans le château ; véritable musée commémoratif de cette abbaye dont les ruines admirables nous racontent, avec si grande éloquence, la splendeur déchue!

BOSSUS-LES-RUMIGNY. — H., 208. — E., 59. — D. C., 3. — D. A., 23. — D. D., 40. — Hect., 814. — B. P., Rumigny. — F. L., la Trinité et le dimanche

après le 18 octobre. — Cie P. — Carrières de pierres de taille. — C. de Vitry.

Eglise. — Avec tour et tourelles crénelées.

Châteaux. — « Il existe dans cette commune — nous dit la NOMENCLATURE DES COMMUNES — deux châteaux très anciens, mais peu remarquables par leur construction. L'un de ces châteaux-forts aurait été assiégé et pris en 974 par l'empereur Othon II d'Allemagne.

« On a trouvé sur le territoire de Bossus de nombreuses monnaies romaines, des urnes sépulcrales, des tombes, des squelettes d'hommes. On y a découvert aussi deux lions en pierre et beaucoup d'emblèmes du paganisme. »

Ecarts. — Le *Carbonnet*, 6 hab. — Les *Maisons-Lenfant*, 3 hab. — Les *Papeteries*. N. C. — Le *Moulin-Lacaille*. N. C. — Le *Moulin-Wiart*. N. C. — Un lieu dit la *Tuerie*, où se livrait un combat sanglant que perdit, en 1653, le sire de Froidchapelle, gouverneur de Fumay, seigneur du château d'Antheny.

Evigny. — Nom d'un ancien village disparu, et dont à peine restent quelques vestiges.

LA CERLEAU. — H., 153. — E., 42. — D. C., 9. — D. A., 20. — D. D., 31. — Hect., 700. — B. P., Rumigny. — F. L., le quatrième dimanche après Pâques. — Quelques carrières. — C. de Vitry.

Histoire. — « La terre de La Cerleau était dans la mouvance et relevait en plein fief, foi et hommage, du duché de Guise à cause de la baronnie, tour et donjon de Rumigny. Cette seigneurie appartenait en 1753 à Nicolas-Charles de Beaumont. Elle fut vendue en 1789 au comte de Flavigny-Remausart pour la somme de 41,700 livres. Il y avait à La Cerleau haute, moyenne et basse Justices. » (J. Hubert : GÉOGRAPHIE DES ARDENNES.)

Ecarts. — Le *Moulin*, 8 hab. — Les *Andigny*. — L'*Enfer*, 11 hab.

CERNION. — H., 134. — E., 36. — D. C., 14. — D. A., 17. — D. D., 25. — Hect., 670. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le dimanche qui précède l'Ascension. — Carrière de moellons. — C. de Reims.

Eglise. — Entre Cernion et Flaignes, est un lieu dit la *Fontaine des Prêtres*. La tradition veut qu'un presbytère et qu'une église ancienne se soient élevés en cet endroit. A 300 mètres, environ, de l'église actuelle, on a retrouvé des tours en pierre. Rappelons qu'au temps de la bataille de Rocroi Cernion était tellement ravagé que « les habitants furent obligés de mendier pour vivre. »

L'ÉCHELLE. — H., 305. — E., 95. — D. C., 20. — D. A., 15. — D. D., 20. — Hect., 996. — B. P., Rimogne. — F. L., le dimanche après le 9 octobre. — Marnes, carrières de pierres de taille et de moellons. Cette région de l'Echelle est, en cette zone, renommée pour ses prairies.

Histoire. — C. de Vitry. La légende raconte qu'un certain moine, nommé Scala, vint se retirer au *Vrymont*, alors bois désert, et y construisit une petite cellule autour de laquelle se groupèrent des maisons qui formèrent le village. La terre de l'Echelle appartint primitivement au chapitre de Reims. Elle lui fut ravie, vers le onzième siècle environ, par l'un des seigneurs de Rumigny. Au quatorzième siècle, elle est possédée par les sires de Balham dont l'un, en 1364, pillait Maubert-Fontaine. L'Echelle appartint successivement à François de Suzanne, aux Menchi, aux de Maulcourt, à Antoine de La Marche-le-Comte, calviniste qui, de 1597 à 1640, gouverna les principautés de Raucourt et de Sedan. En 1719, le colonel de Saint-Léger revendait la terre de l'Echelle au chapitre de Reims.

Eglise. — La tradition affirme que sur le lieu dit le *Tarn des Huguenots*, se serait élevée une église d'origine fort ancienne, disparue aujourd'hui; ou, tout

au moins, un oratoire. Cette tradition ajoute qu'en ce même lieu les huguenots, venus pour piller Blombay, auraient été arrêtés et mis en sanglante déroute par les Blombayens : d'où certainement les nombreux squelettes rencontrés, jadis, en cet endroit.

Château. — Nos annales ardennaises parlent souvent de ce château. Il se composait au siècle dernier, mais bien avant 1789, d'une façade principale regardant l'est, construite sans doute, Louis XIV régnant, sur une substruction, et flanquée de deux tours rondes qui furent, dit la légende, contemporaines de Charles V le Sage. Dans la partie nord et soutenue par neuf supports de pierres, une tour dite du *Massacre*, où furent trouvés de nombreux boulets. Il ne faut pas confondre cette quasi-forteresse avec l'hypothétique *château des Païens* qu'aurait fait bâtir Dioclétien sur la hauteur culminante de *Grandmont*. (Pour la légende de ce château, voir Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES.)



Château de l'Echelle

Ecarts. — Le *Clos-Berteaux*, 7 hab. — Le *Moulin*. H. — *Saint-Léger*. H. — *Bautigny*, où aurait existé un assez important village dont il ne reste plus souvenir que dans la tradition; laquelle affirme encore que des princes (?) ou des Bourguignons (?) auraient enfoui, à la *Riche-Bautigny*, de considérables trésors.

ESTREBAY. — H., 258. — E., 80. — D. C., 9. — D. A., 18. — D. D., 35. — Hect., 937. — B. P., Auvillers-les-Forges. — F. L., le dimanche qui précède l'Ascension. — Carrières de pierres de taille et de moellons. — C. de Vitry. En 1638, Estrebay fut incendié par les Bourguignons.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — Le *Moulin de la Hugue*, 3 hab. — Le *Val-d'Estrebay*, 90 hab., où l'on voyait, il y aura soixante années bientôt, un groupe, ou cromlech, de pierres blanches : elles indiquaient une sépulture remontant au premier âge du fer.

LA FÉRÉE. — H., 402. — E., 125. — D. C., 7. — D. A., 28. — D. D., 33. — Hect., 1,100. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche qui suit le 14 septembre. — Cie P. — B. B. — Marnes blanches et terre à brique. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Cotte-Dufier*, 5 hab. — La *Croix-d'Aouste*, 15 hab. — Les *Heneaux*, 47 hab. — Le *Mont de Pierre*, 5 hab. — Les *Petits Corneaux*, 10 hab. — Les *Rochers*, 25 hab. — La *Viotte*, 70 hab. — *Pus-Renwez*, 3 hab. — *Bois de la Férée*, 2 hab.

FLAIGNES-LES-OLIVIERS. — H., 246. — E., 94. — D. C., 12. — D. A., 18. — D. D., 27. — Hect., 846. — B. P., Rumigny. — F. L., la Trinité. — Cie P. — Carrières de moellons et de pierres de taille.

Histoire. — C. de Reims. Le village semble avoir une origine très ancienne. Il est mentionné dès l'année 1203; puis il est nommé dans le pouillé de Reims, 1306, et dans la Déclaration de 1384. Les Bourguignons, en 1638, incendient Flaignes; une quarantaine de maisons brûlées, tout le village réquisitionné. En 1643, encore un incendie qu'allument les Espagnols : l'église est pillée. Depuis sept années, les garnisons d'Avesnes, de Mariembourg et de Chimay rançonnaient les habitants.

Eglise. — Remonterait, tout au moins pour certaines de ses parties, au onzième siècle. Reconstruite presque en entier au commencement du dix-septième siècle, ainsi que nous le font supposer certaines différences de style. Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, quelques intéressantes pierres tumulaires.

Ecarts. — La *Rubrique,* 17 hab. — Les *Oliviers,* 37 hab.

FOULZY. — H., 172. — E., 59. — D. C., 11. — D. A., 15. — D. D., 32. — Hect., 630. — B. P., Auvillers. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — B. B. — Carrières de moellons et de pierres de taille.

Histoire. — Il est parlé de Foulzy dans l'acte par lequel Hugues de Rumigny cède aux moines de Signy, en 1251, tout ce qu'il possède à Thin, à Dommery et dans quelques autres localités, en échange des revenus de l'abbaye de Foulzy. Village brûlé par les Impériaux en 1521, après qu'ils eurent levé le siège de Mézières; en 1557, pillé par les troupes du comte de Nassau : « Foulzy est destruit et n'y a qu'un fort où se retirent les hommes. » Quand l'église de leur commune n'était pas fortifiée, les habitants se réfugiaient dans des redoutes — soi-disant forts de défense — faites de terre et de bois. En 1636, brûlé par les Espagnols.

Ecarts. — *Clarondelle,* 3 hab. — La *Forge,* 2 hab. — Le *Moulin.* N. C. — La *Demi-Verge,* 28 hab. Hameau fondé en 1750 et auquel le ruisseau, affluent de la Sormonne donna son nom. Assez proche, les carmélites de Charleville possédaient quelques prés et quelques arpents de terre. — *Wagny.* Etait, en ce temps, un écart de Foulzy : nous le retrouverons à Girondelle.

LE FRÉTY. — H., 344. — E., 121. — D. C., 11. — D. A., 33. — D. D., 36. — Hect., 709. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche qui suit le 9 septembre. — Extraction de marnes crayeuses.

Histoire. — C. de Reims. « Il exista sur le territoire de cette commune — lisons-nous dans la Nomenclature des Communes — une verrerie, deux châteaux et des forges maintenant disparus. » On suppose, dit J. Hubert, que leur destruction date du dix-septième siècle. Au lieu dit la *Forge,* on voyait, jadis, de très nombreuses scories.

Châteaux. — Sur l'emplacement occupé par les deux châteaux, s'étendent, aujourd'hui, des terres cultivées. Le premier de ces châteaux se trouvait au *Mont de Pierre :* une allée de tilleuls le reliait au bourg. Un matin de l'année 1797, affirme la tradition locale — cette date contrecarre l'hypothèse de Hubert, — le berger de M. de Pause, seigneur du lieu, aperçoit toutes les fenêtres ouvertes et plusieurs portes brisées. Il entre; les appartements sont déserts. Vite il court au village annoncer la fuite du seigneur. Les habitants alors, en toute hâte, se ruent sur le château, le pillent et le saccagent à coups de hache. Puis ils l'incendièrent. Détruite, en même temps que le château, une chapelle attenante servant de paroisse, bien que le Fréty eut son église. Sur l'emplacement de cette chapelle est, aujourd'hui, le cimetière.

Ecarts. — Le *Bois d'Estrémont,* 6 hab. — La *Dauphinée,* 2 hab. — Le *Port-Mahon,* 2 hab. — *Magenta,* 16 hab. — *Mexico,* 4 hab. — *Thierry-Pré,* 130 hab. — *Monidée.* N. C. — Le *Fief d'Arlois,* 3 hab. Sur ce fief, s'élevait le deuxième

château dont l'un des seigneurs fut le sire de Maimbresson, homme cruel, « faisant feu — nous affirme la légende — sur tous les pauvres paysans qu'il surprenait ramassant du bois mort dans ses forêts. » Tout proche du manoir, un péage au profit du sire. En cet endroit, appelé la *Barrière*, une chaîne barrait le chemin. On ne pouvait continuer sa route qu'après avoir payé.

GIRONDELLE. — H., 166. — E., 60. — D. C., 12. — D. A., 16. — D. D., 30. — Hect., 523. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le dimanche après l'Ascension. — Cie P. — Exploitation de marnes noires et de moellons.

Histoire. — C. de Vitry. Est mentionné pour la première fois ce village dans l'acte de restitution souscrit par Nicolas IV de Rumigny qui « reconnaît avoir fait des entreprises sur le ban, la justice et le moulin de Girondelle. » Une sentence arbitrale décide que le chapitre de Reims devra posséder, avec le ban et le moulin banal appartenant à ce Nicolas de Rumigny, la moitié de tous les revenus de Girondelle. Pillé, brûlé en 1557 « Girondelle et Leschelle, esquelz lieux l'on n'ose asseurément demeurer ni coucher, synon ès forts. » Encore saccagé et incendié en 1586 par les calvinistes de Sedan.

Château. — S'il faut en croire la tradition, Girondelle avait, dès le dixième siècle, le titre de châtellenie : toutefois n'est-ce qu'une simple hypothèse. En 1230 et 1400, le château eut pour maîtres les seigneurs de Rumigny. A cette époque, la châtellenie existe réellement. Elle englobe : Foulzy, Estrebay, Eteignères, Champlin, Antheny, une partie d'Auge. Vers la fin du dix-septième siècle, s'ajoutaient Aouste, Auvillers, Brognon, le Châtelet, Rimogne, l'Echelle, Signy-le-Petit. C'est à Rimogne qu'étaient portés les appels. Vers la fin du quinzième siècle, la seigneurie de Girondelle voit figurer parmi ses châtelains les d'Escanevelle, de Château-Regnault.

En 1457, une des clauses de la trêve de Vervins, entre Louis XI et le duc de Bourgogne, ordonnait la destruction du château — de la forteresse plutôt — de Girondelle, tout récemment livré aux Anglais par un d'Escanevelle, et qu'avait assiégé le fameux La Hire. « Il montrait, en ce temps, trois enceintes de fossés qui l'alimentaient. » En 1521, les Impériaux « ménagèrent » le château, si nous en croyons Feuillet de Fontenelle, mais n'eurent pas aussi grande humanité pour le village qui fut brûlé, et ensuite reconstruit sur l'emplacement qu'il occupe à présent. On retrouvait un peu plus à l'est les décombres de l'ancienne église, et aussi maints vestiges des maisons incendiées. Après la prise de Rocroi par les Espagnols, 1658, les châteaux du Châtelet, d'Auvillers, de la Roche (écart de Neuville-aux-Tourneurs), de Girondelle, tombèrent au pouvoir de Condé, combattant avec ces mêmes ennemis qu'il avait si magnifiquement vaincus quinze années auparavant. Mais l'année suivante, Turenne s'emparait de toutes ces forteresses et les faisait démolir. En 1787, le vicomte de Flavigny, lieutenant-général des armées du roi, achetait pour 172,000 francs, aux Clermont d'Amboise, la seigneurie de Girondelle. Il émigra. Ses biens furent mis sous séquestre et, enfin, vendus, châteaux et terre, aux Rousseau, de Rimogne.

Ecarts : Le *Château*. N. C. — *Bois de la Croite*, 8 hab. — *Wagny-haut*, 10 hab. — *Wagny-bas*, 16 hab. — Le *Pont*, 2 hab.

HANNAPPES. — H., 352. — E., 119. — D. C., 3. — D. A., 26. — D. D., 41. — Hect., 845. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche le plus rapproché du 24 juin. — Cie P. — Pierres de taille et sable jaune. Village sur l'*Aube*, non loin de son confluent avec le *Thin*.

Histoire. — C. de Vermandois. Origine très ancienne. La chronique nous apprend, en effet, que Charles le Chauve, en 845, donnait Hannappes à Nithard, son cousin-germain, petit-fils de Charlemagne. Plus tard, année 1120, l'évêque de Laon en disposait en faveur des Prémontrés, et, en 1178, Enguerrand, abbé

de Saint-Jean-de-Laon, accordait une charte aux habitants du village. Une tradition veut que Hannappes ait été, à l'origine, *Evrigny*. Plus probablement il y eut deux villages distincts ayant à côté, l'un de l'autre, leur existence solidaire mais distincte. Toutefois il paraît certain que les ruines d'Evrigny, détruit et rasé en 1559 par les Espagnols de l'armée de Philippe II, servirent beaucoup à l'agrandissement d'Hannappes. Des armes, des ossements, des médailles furent trouvés sur l'emplacement qu'occupait Evrigny.

Eglise. — Fort belle. Du style ogival à lancettes. Sa forme est celle d'une croix latine des plus régulières. Un couvent de religieuses se trouvait au nord-est — dit la tradition — à l'endroit où le presbytère actuel est construit. Les nonnes entraient dans l'église par une porte ornée qu'on remarque encore au transept gauche. Les invasions les forcèrent plus d'une fois à se réfugier dans leur « sauvoir » de Saint-Jean-de-Laon.

Ecarts. — La *Fantaisie*, 8 hab. — L'*Ermitage*. N. C. — La *Terre des Moines*, 20 hab. — Le *Cellier*, où des fouilles mirent à découvert des médailles romaines et d'assez nombreux débris de tuiles. Au lieu dit la *Terre à l'Eglise*, semblables découvertes. — L'*Ecaille*, où fut, on le suppose, un ossuaire romain. — Un chemin creux, longeant le cimetière, la *Ruelle des Laisses* (des sonneries pour les morts), rappelle un combat entre Français et Liégeois. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

HAVYS. — H., 88. — E., 34. — D. C., 12. — D. A., 19. — D. D., 28. — Hect., 524. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., le dimanche après l'Ascension. — Quelques carrières. Minerai de fer. C'est sur le territoire d'Havys que l'*Audry* prend sa source, au lieu dit la *Fontaine du Puits de l'Audry*. — C. de Reims.

LÉPRON-LES-VALLÉES. — VAUX-VILLAINE. — Lépron-les-Vallées. — H., 160. — E., 46. — D. C., 18. — D. A., 21. — D. D., 21. — Hect., 640. — B. P., Aubigny. — F. L., le premier dimanche de mai.

Vaux-Villaine. — H., 246. — E., 46. — D. C., 18. — D. A., 19. — D. D., 19. — Hect., 997. — B. P., Aubigny. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — Pierres de taille; sables verts pyritaires; terre à brique.

Histoire. — C. de Reims. Lépron-les-Vallées est de formation toute récente. Avant 1870, Vaux, Villaine et Lépron, localités d'ailleurs fort anciennes, ne formaient qu'un seul village. Et même Vaux ne serait-il pas le *Vacculiacum* dont parle le testament de saint Remy? Alors qu'il catéchisait Clovis, à Thin, le saint fut averti qu'on le voulait assassiner. Il envoyait aussitôt à Vaux, priant ses habitants de venir lui faire escorte pour le protéger en cas de rencontre fâcheuse. Tous en grande hâte ils accoururent, et, en récompense, le saint leur donna, par indivis, le terrain très vaste qui se nomme les *Aisances de Vaux*. Les habitants de Villaine, qui ne s'étaient point dérangés, n'eurent aucune part à cette munificence. Toutefois, plus tard, il engloba les deux villages dans une même générosité en leur donnant le *bois des Pothées*. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, en ce qui concerne l'aventure, aux temps de l'émigration, dont ce bois fut le théâtre.)

En 1870, un drame terrible. Les Prussiens envahissent le village, et, parce qu'un de leurs sous-officiers vient d'être tué par un franc-tireur, ils enferment quarante Vaux-Villainois dans l'église. Ils n'en devront sortir qu'après avoir désigné les trois d'entre eux qui devront être fusillés. Le curé se propose. Son offre généreuse est refusée. La discussion se prolonge. Le colonel Kaan, de la 64e landwerh, entre, impatienté. Il ordonne que le sort choisisse les victimes. Une voix s'élève qui nomme deux mobiles blessés, agonisant depuis deux jours. Le colonel refuse : « Les soldats réguliers ne sont pas en cause, » dit-il.

La même voix s'élève encore; celle d'Eugene Petit. Il a le triste courage de désigner les trois victimes : J.-B. Depreuve, ancien berger, âgé de soixante-dix ans; Louis Georges, berger communal, et un jeune homme entrant à peine dans sa vingtième année. Personne ne protesta, tant était immense la terreur, contre cette désignation infâme. Quelques minutes après, les infortunées victimes tombaient mortes, frappées par les balles prussiennes. Le lieu qui fut le théâtre de ce drame horrible est dit : *Derrière l'Eglise*.

Châteaux. — Deux châteaux. L'un détruit pendant la Révolution; ses pierres et ses charpentes servirent à construire plusieurs maisons de Vaux. L'autre, une forteresse qui s'élevait tout proche de la rivière, à l'endroit nommé maintenant la *Tour*. Et peut-être encore une « maison-forte » dont resterait un mur.

Ecarts. — Les *Vallées*, 15 hab. — *Malgré-Tout*, 11 hab. — *Villaine*, 76 hab. — Le *Moulin-Genessaux*. II. — La *Patte-d'Oie*, 5 hab. — *Vandal*. II.

LIART. — H., 680. — E., 193. — D. C., 8. — D. A., 25. — D. D., 30. — Hect., 1,344. — B. P., Liart. — F., le 10 mars, le 30 mai, le 10 août, le 10 octobre. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — T. — G. — B. B. — C[ie] P. — Fanf. — Dans le village, qui se trouve sur une petite hauteur, une fontaine d'eau quelque peu sulfureuse employée, d'ailleurs, comme eau ordinaire. Un ruisselet traverse la partie ouest du territoire et se réunit au *Ton*, en avant d'Aouste. Sur la butte de Marlemont, versant nord, prend sa source le *Gandlup* = la Chambre aux Loups (?) — qui se nomme l'*Aube*, aussitôt arrivé à Liart. — Il reçoit comme affluent le petit ruisseau : les *Rigoles*. Sables pyriteux et marnes crayeuses.

Histoire. — C. de Vitry. Village assez ancien. En 1215, l'archevêque de



Liart

Reims, qui possédait de grandes terres dans cette région de l'Ardenne, donnait à son chapitre, entre autres générosités, « les autels » — c'est-à-dire les revenus en offrandes, en oblations et en dîmes — d'Estrebay, de Près, de Giron-

delle, de Bogny, de Cernion et de Liart. Un pouillé de 1346 le range parmi les paroisses du doyenné de Rumigny, et nous retrouvons encore Liart, à la date de 1390, dans une transaction qui l'attribuait à Antoine de Rumigny. Souffrit énormément aux temps des incursions espagnoles, alors qu'à deux reprises Condé occupa le pays. Fut, en 1790, chef-lieu de canton.

Château. — « On remarque sur le territoire de Liart — lisons-nous dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES — un château-fort détruit à une époque que l'on ne peut préciser. Sur la butte de Marlemont, un lieu dit la *Potence;* non loin de cette potence, s'élevait, jadis, le Bois-Bigot détruit en 1590 par les calvinistes de Sedan et dont les ruines furent, pendant deux siècles, hantées par une fileuse. » Faut-il identifier cette potence et ce château de Bois-Bigot avec le manoir que nous signale la NOMENCLATURE DES COMMUNES?

Ecarts. — Le *Bois des Hayes,* 36 hab. — Les *Cornaux,* 36 hab. — Les *Frémont,* 4 hab. — Les *Roberts,* 5 hab. — Les *Bonomet,* 24 hab. — *Hamont,* 7 hab. — Les *Dupin.*

~ A Liart, récolte de pommes pour cidre. La contrée ne présente alors de ressources que dans les années de fruits. D'où ce dicton : « D'où êtes-vous? — Nous sommes de Liart, de Liart nous sommes » quand il y a des fruits; et simplement « du pauvre Liart, mon bon monsieur » quand il n'y a pas eu de fruits.

LOGNY-BOGNY. — H., 275. — E., 103. — D. C., 12. — D. A., 25. — D. D., 25. — Hect., 1,066. — B. P., Aubigny. — F. L., le dimanche après le 3 septembre. — C[ie] P. — Pierres de taille; pierres à chaux, sables pyriteux.

Histoire. — C'est au dix-septième siècle que ces deux paroisses distinctes — simples hameaux de Marlemont — furent réunies en une seule et même commune. Leurs noms se trouvent relatés : celui de Bogny dans le diplôme de Louis le Germanique, 10 juin 874, relatant l'énumération des biens possédés par l'abbaye de Stavelot; ceux de Logny et de Bogny dans le précieux obituaire de l'église de Reims : 1075 environ. L'obituaire était le registre sur lequel étaient inscrits « les obits » dus aux fondateurs, aux bienfaiteurs d'une église ou d'une maison religieuse. On rencontre parfois, dans ces obituaires, des renseignements précieux pour l'histoire du moyen âge.

Sous le règne de Charles le Gros, les Normands s'étaient créé un repaire dans une anse de la Meuse, à Haslou; de là, ils remontaient le cours du fleuve et de ses affluents, pillant, incendiant, massacrant. En 883, les religieux de Stavelot quittent leur monastère et prennent le chemin de l'exil. Entrés dans le comté de Porcien, où régnait une certaine tranquillité, ils s'arrêtent, avec le corps de saint Remacle, leur patron, dans leur villa de *Boviniacum* = Bogny, et y séjournent jusqu'à ce que la paix fut rendue à leur pays par la victoire que remporta sur les hordes barbares l'empereur Charles le Gros.

L'orage passé, les religieux songèrent à revenir dans leur couvent; mais ayant été informés que l'abbaye était entièrement dévorée par les flammes, ils hésitèrent longtemps avant de prendre un parti. Enfin, ils se décidèrent à se rendre dans leur petit domaine de Chooz, qui, quoique situé sur la Meuse, était à peu près le seul de ces contrées qui eut échappé aux ravages des Normands. Ils y demeurèrent jusqu'à ce que leur monastère eut été reconstruit et y ramenèrent le corps de saint Remacle.

Eglise. — Nous lisons dans le plus ancien Pouillé du diocèse de Reims : *Ecclesia de Bouignis fund : in hon S. Remacli.* L'église était donc placée sous l'invocation de saint Remacle : la seule qui, depuis la destruction de Germigny, (voir LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY,) ait été consacrée au fondateur de l'abbaye célèbre de Stavelot. « Depuis l'époque où la France fut divisée en départements, communes et écarts — lisons-nous dans le BULLETIN DU DIOCÈSE DE

Reims, — Bogny fut adjoint à Logny; et ces deux villages se touchent aujourd'hui, ne formant qu'une seule commune et une seule paroisse sous le vocable de saint Remacle, l'église de saint Amand de Logny ayant été détruite. » « Il existe toujours dans ce village une vieille église dédiée à saint Remacle... Un autel, une statue antique et un vitrail, voilà tout ce qui, de nos jours, rappelle à Bogny le souvenir de l'ermite de Stavelot. » Il y eut à Logny, jadis, une chapelle, aujourd'hui détruite, consacrée à saint Waast.

Ecart. — *Martinsart*, 3 hab. Autrefois écart fort peuplé. Maintenant une simple ferme, qui paraît avoir été, jadis, importante puisqu'il y avait : le petit et le grand Martinsart.

MARBY. — H., 205. — E., 61. — D. C., 14. — D. A., 16. — D. D., 24. — Hect., 735. — B. P., Maubert-Fontaine. — F. L., la Pentecôte. — Marnes et terre à briques. — C. de Reims. Le nom de Marby apparaît pour la première fois en 1223. Il figure au pouillé de 1306 et dans la déclaration de 1384. Ruines d'un ancien château-fort.

Ecarts. — La *Denrée*. N. C. — *Malgré-Tout*. N. C. — Le *Moulin*. N. C. — *Marinseaux*, 18 hab. — *Ecle*, 5 hab. Ancien village disparu (voir Chilly).

MARLEMONT. — H., 353. — E., 105. — D. C., 11. — D. A., 27. — D. D., 30. — Hect., 1,006. — B. P., Liart. — F. L., le dernier dimanche de mai. — C^le^ P. — Marnes et terre à briques.

Histoire. — C. de Reims. Construite en 1215, par le chapitre de la cathédrale de Reims à qui cette terre appartenait, après que la paix ayant été faite avec Nicolas de Rumigny, ce chapitre eut entrepris de restaurer les Potées et de rebâtir Maubert-Fontaine. A Marlemont et aussi à Maubert, seraient venus se réfugier les Liégeois, en 1468, après la destruction de leur ville par Charles le Téméraire. Fut plus ou moins pillé, incendié, notamment : par les Impériaux à l'époque des guerres entre Charles-Quint et Henri II; sous la Ligue; et aux temps des deux prises de Rocroi.

Eglise. — Fortifiée avec tour, créneaux et mâchicoulis.

Ecarts. — La *Canogne*, 4 hab. — La *Cense-Petit*. N. C. N'est-ce pas la Cense-Petit d'Eteignères? — Le *Pré le Loup*. N. C. — La *Guinguette*, 53 hab. — La *Mazelle*, 8 hab.

∿∿ Au siècle dernier, un moulin, dont il ne reste plus vestige, sur une haute butte prise comme point de repère pour la construction des triangles, lorsque fut dressée la nouvelle carte de l'état-major. L'un des sites les plus hauts du département : en 1865, y fut élevée une statue en fer de la Vierge. Elle domine toute la région.

PREZ. — H., 161. — E., 45. — D. C., 7. — D. A., 22. — D. D., 29. — Hect., 541. — B. P., Rumigny. — F. L., le troisième dimanche de juillet. — B. B. — Carrières de pierres de taille. — C. de Reims. Village fort ancien, mentionné dans le privilège de Pascal II qui confirme la possession des biens appartenant à l'église Saint-Nicaise de Reims.

Eglise. — Crénelée : on y remarque vingt-deux jolis médaillons sculptés.

Ecarts. — *Château des Andigny*. H. — Andigny fut, jadis, une paroisse. Un écart de La Cerleau se nomme les *Andigny*. — Le *Maipas*, 8 hab. — L'*Equipée*, que Hubert dit être un moulin.

ROUVROY-SUR-AUDRY. — H., 177. — E., 49. — D. C., 20. — D. A., 17. — D. D., 20. — Hect., 381. — B. P., Aubigny. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — C^le^ P. — B. B. — Pierres de taille, moellons, marnes sulfureuses, terre à briques. Village sur la *rivière d'Audry*. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Laminoir.* N. C. — *Maison Basot,* 7 hab. — *Pâquis,* 6 hab. — La *Patte-d'Oie,* 8 hab. Le *Pont de l'Isle,* 7 hab. — Le *Château du Breuil,* 6 hab.

Au château du Breuil, alors qu'en 1870 les Prussiens avaient envahi les Ardennes, travaillait un ouvrier. Il apprend que son village est pillé. Il se souvient que sa femme est seule. Il court à Rouvroy, entre dans sa maison, y trouve ces sauvages qui le prennent et le jettent du premier étage dans la rue. Ils le traînent ensuite sur un tas de fumier, le rouent de coups, et, de leurs talons de bottes, lui broient la poitrine. Les intestins sortent. Il est achevé par cinquante-sept balles. Le lendemain, les Prussiens lui creusaient une fosse, qu'ils se faisaient une joie féroce de piétiner.

Bientôt le feu était mis à toutes les maisons de Rouvroy; quiconque voulait sauver un meuble, même un souvenir qui pouvait être cher, s'entendait menacer de mort par les Prussiens. Les pertes dépassaient 175,000 francs.

SERVION. — H., 142. — E., 39. — D. C., 21. — D. A., 17. — D. D., 17. — Hect., 538. — B. P., Aubigny. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — Moellons, marnes et terre à briques. Arrosé par un ruisselet qui se jette dans l'*Audry.* — C. de Vitry.



Eglise de Servion

Eglise. — Fort intéressante église fortifiée.

Ecarts. — *Rue du Grand-Pont,* 3 hab. — *Sonrue,* ancien fief dont le nom seul évoque le souvenir. Dépendait de la châtellenie de Wathephal (écart de Remilly-les-Pothées), ayant juridiction sur Bolmont (écart de Remilly), Giraumont, Hardoncelle, Servion, Sonrue et Remilly.

VAUX-VILLAINE. — Voir Lépron-les-Vallées.

V. CANTON DE SIGNY-LE-PETIT.

Ce canton comprend dix communes : Signy-le-Petit, Auge, Auvillers-les-Forges, Beaulieu, Brognon, Eteignières, Fligny, La Neuville-aux-Joûtes, La Neuville-aux-Tourneurs et Tarzy.

Il est borné : au nord, par la Belgique; à l'est, par le canton de Rocroi; au sud, par le canton de Rumigny; à l'ouest, par le département de l'Aisne. Arrosé par la *Sormonne,* et aussi par un grand nombre de ruisseaux — le *Gland,* le *Bosneau,* entre autres, — dont quelques-uns assez considérables, et qui tous se déversent dans l'Oise ou ses affluents.

5,958 hab.; 1,800 élect.; 13,664 hect.

Le canton actuel de Signy-le-Petit occupe l'extrémité orientale de l'ancienne province de Thiérache; mais sous les deux premières races de nos rois, ce n'était qu'une immense forêt dont il reste encore de beaux débris. Le

territoire du canton de Signy est l'un des moins considérables du département. Il peut se diviser en deux zones presque égales dont l'une renferme les communes boisées et à pâturages : Beaulieu, Brognon, Eteignières, La Neuville-aux-Joûtes, Signy, partie de La Neuville-aux-Tourneurs; et l'autre les communes agricoles : Auge, Auvillers, Fligny, La Neuville-aux-Tourneurs, Tarzy. Sa population vit généralement dans l'aisance, à l'exception toutefois de celle qui, habitant la frontière belge, n'a souvent pour ressource que la charité publique ou la contrebande. L'exploitation des bois, l'extrait du minerai de fer et les usines métallurgiques sont les principales occupations industrielles du pays. Aucune rivière importante ne traverse le canton, mais il est arrosé par une foule de ruisselets. (Voir dom Noël : NOTICE HISTORIQUE SUR LE CANTON DE SIGNY-LE-PETIT.)

SIGNY-LE-PETIT. — H., 1,933. — E., 372. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 3,872. — B. P., Signy. — F., les 14 février, mars, avril, mai, septembre et octobre; la veille si le 14 est un dimanche ou un jour férié. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — S. colomb. *le Cygne.* — G. — T. — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes et quartzites. Carrières d'ardoises abandonnées dans le schiste bleu; carrières de moellons bruts. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes employées à l'amendement des terres. *Terrain moderne :* minerai de fer, argile blanche et terre argilo-sableuse exploitées pour les poteries et les briques. Le village est traversé par le *Gland* qui prend sa source dans les bois de Brognon.

Histoire. — C. de Vitry. Signy-le-Petit — par opposition à Signy-le-Grand sur les hauteurs d'Any, pillé et brûlé en 1340 — n'a point une origine très ancienne et n'était en 1216 qu'une ferme occupée par les religieux de Bucilly qui l'avaient, en 1162, reçue des Prémontrés de Cuissy, à six lieues de Laon, où s'élevait sur le penchant d'une montagne une célèbre abbaye fondée en 1122. La fondation de Signy par Nicolas de Rumigny daterait de 1217. La terre de Signy devint ensuite l'apanage d'un cadet de la maison de Rumigny, et Enguerrand y réunit le hameau de Brognon qu'il venait de bâtir sur le ruisseau du même nom, dans un endroit de la forêt de Thiérache transformée en clairière pour, en cet endroit, recevoir le nouveau village.

Signy fut cruellement ravagé en 1340, après le sac d'Aubenton, alors que Guillaume de Hainaut, Jean de Beaumont, son fils, et le sire de Fauquement, vinrent faire incursion dans la baronnie de Rumigny pour punir Hugues de Lorraine, partisan de la France, d'avoir brûlé Beaumont et Chimay. Une vingtaine de villages furent anéantis (voir dans dom Lelong : HISTOIRE DU DIOCÈSE DE LAON, tous les détails de cette guerre atroce). Au seizième siècle, la terre de Signy n'appartient plus à la maison de Rumigny : elle a pour maîtresse la famille de Margival qui tient ce domaine de la maison de Lorraine où l'avait fait entrer le mariage d'Isabelle, fille de Hugues IV, avec Thibaut, duc de Lorraine, seigneur de Neufchâteau. La famille de Margival, originaire du Soissonnais, le revendit au fils de ce fameux maître de forges, Louis Martin, qui avait, en 1557, rebâti la Cour des Prés à Rumigny (voir RUMIGNY). Signy eut beaucoup à souffrir en 1612, lors de la révolte des princes; mais surtout en 1636 quand les Espagnols portèrent en cette région le fer et la flamme. « Depuis cette fatale époque — dit dom Noël : NOTICE HISTORIQUE SUR LE CANTON DE SIGNY, — on ne voit plus se renouveler d'aussi lamentables scènes, et l'histoire ne mentionne jusqu'à la fin du siècle dernier aucun fait qui soit digne d'attention. On sait toutefois qu'en 1790, le prix du blé ayant monté par suite d'une disette factice, les habitants de Signy se portèrent en armes sur Rozoy pour y enlever les céréales qui leur manquaient. Grâce à de sages précautions, tout rentra bientôt dans l'ordre. » Mentionnons qu'au dix-septième

siècle « la ligne de Mézières à Landrecies » était défendue par des redoutes établies à Signy-le-Petit et à Montcornet.

Château. — Maison-forte construite en 1217 par Nicolas de Rumigny, fondateur de Signy. (Voir, pour le château, la monographie de Rumigny, sous la même rubrique.)

Eglise. — Très caractéristique avec sa tour carrée à échauguettes. Signalons les agrafes de fer qui se voient au-dessus du portail : elles nous donnent le millésime 1680. C'est en cette année que fut construite l'église actuelle de Signy.



Eglise de Signy-le-Petit

Ecarts. — La *Baudinerie*, 16 h. — *Saint-Hubert*, 3 hab. — *Cendron*. N. C. — La *Champagnerie*. N. C. — Le *Four-Brion*, 5 hab. — *Montplaisir*, 10 hab. — *Caillo-Fontaine*, 18 hab. — La *Croix-Bala*, 158 hab. — La *Croix-Colas*, 32 hab. Le *Four-Gérard*, 70 hab. — *Partie de la Gruerie*. N. C. — La *Gruerie*, 111 hab. — *Sault-Piquet*, 7 hab. — Le *Vieux-Gaucher*, 27 hab. — *Herbay*, 11 hab. — La *Forge Philippe*, 14 hab. — Le *Fourneau*, 80 hab. — La *Vieille Forge*. H. — *Saint-Hubert*, 5 hab. — La *Chapelle du Gland*, 14 hab. En ce lieu, parfois appelé la *Moinerie*, les seigneurs de Rumigny fondèrent un oratoire, longtemps avant de songer à Signy. De cette chapelle, encore entourée d'eau, il ne reste qu'une petite madone qu'abrite une niche creusée dans un arbre. Tout proche, une fontaine dont l'eau merveilleuse aurait — affirment les croyants — la vertu de prévenir ou de guérir les fièvres. Quant au *Gland*, d'où la chapelle tirait son nom, c'est une petite rivière qui prend sa source à Regniowez, pénètre dans le canton de Signy par le bois des Haigues, arrose, notamment, La Neuville-aux-Tourneurs, Beaulieu, Signy, La Neuville-aux-Joûtes, et entre dans l'*Aisne* sur le territoire de Wattigny. — Les *Fosses-Rousseaux*, 91 hab.; d'importantes « castinières », où se rencontre une argile noire alternant avec des bancs d'un calcaire dur, gris, coquiller, ainsi qu'avec d'autres couches à oolithes ferrugineuses et à pâte grise. — Le *Moulin*, qui passe pour avoir été construit sur un ancien temple romain (?). — La *Rue des Bourguignons*, où les Bourguignons, pendant la guerre de Cent ans, avaient été surpris et tellement combattus qu'il « n'en resta pas un seul, » affirme la tradition.

AUGE. — H., 169. — E., 49. — D. C., 6. — D. A., 21. — D. D., 38. — Hect., 450. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., le premier dimanche de mai. — Premier étage du *terrain jurassique* : oolithe inférieure et grande oolithe exploitées pour moellons.

Histoire. — C. de Vitry. Village d'origine fort reculée. « Dans les environs d'Auge — nous dit la Nomenclature des Communes, — existent des puits que l'on présume être très anciens. On y a découvert aussi, en fouillant la terre, des colonnes d'architecture que l'on suppose être les restes d'un temple : des

pierres expiatoires, des urnes sépulcrales, des ossements humains; enfin des pièces de monnaie romaine. On pense généralement, d'après ces indices, qu'une légion romaine campa dans ces lieux. » Toutefois, les recherches faites ultérieurement ne confirmèrent point cette assertion. Auge, d'après dom Noël, ne daterait que de deux siècles, si l'on voit dans Auge le village nommé *Otcia,* où les moines de l'abbaye de Wallers, canton de Trelon (Nord), se reposèrent quelques jours de leurs fatigues, alors qu'en cette région ils faisaient des quêtes pour reconstruire leur monastère détruit par les Normands. Eut beaucoup à souffrir de toutes les guerres qui désolèrent cette zone de l'Ardenne. En 1557, Claude de Lorraine détachait Auge de la baronnie de Rumigny pour le donner au seigneur de Corderan, officier de l'armée du roi; voulant ainsi mettre son domaine à l'abri des incursions que favorisaient des frontières toujours ouvertes et, notamment, des incursions espagnoles. Corderan transmit son domaine à ses héritiers, et en 1789, une demoiselle de Corderan habitait le manoir du village. Un petit fief, dit le *fief d'Auge,* à Estrebay, et appartenant à la châtellenie de Girondelle, fut vendue le 7 décembre 1787 au comte de Flavigny, par le comte Clermont d'Amboise.

Ecarts. — La *Maison Sarrazin.* — Le *Moulin à Vent.* H. — La *Maison Acave.* H.

AUVILLERS-LES-FORGES. — H., 698. — E., 215. — D. C., 9. — D. A., 14. — D. D., 31. — Hect., 819. — B. P., Auvillers. — F., le premier lundi de janvier, de mars, de juillet, de septembre et de novembre. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — C[ie] P. — B. B. — Fanf. — G. — T. — Village situé sur le sommet d'un petit coteau. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes, argiles à tuiles et à poteries. Deuxième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de moellons et de pierres à chaux dans les calcaires jaunâtres de l'oolithe inférieur. *Terrain moderne :* minerai de fer dans les cavités de l'oolithe; terre argilo-sableuse jaunâtre, exploitée pour la fabrication des briques. Le nord du territoire est couvert par le bois dit d'Hautvillers, portion de l'ancienne forêt de Thiérache qui se continue sur les paroisses voisines. On en voit sortir quelques ruisselets qui vont se jeter dans la *Sormonne,* laquelle sépare et limite, au levant, les communes d'Auvillers et d'Eteignières.

Histoire. — C. de Vitry. Auvillers — et mieux Hautvillers — les Forges n'est pas fort ancien, ne remontant point, sans doute, beaucoup au delà du douzième siècle; on ne saurait d'ailleurs assigner une date certaine à sa fondation. La paroisse se trouve mentionnée pour la première fois dans la bulle du 30 avril 1113, par laquelle le pape Pascal II confirme à Joramie, septième abbé de Saint-Nicaise, les biens de son monastère. Auvillers n'était d'ailleurs, à cette époque, qu'un simple hameau de Foulzy. Nos annales ne nous apprennent point grand'chose sur le passé d'Auvillers. Comme tous les villages de cette région, il prit sa grande part des désastres qui, si souvent, ensanglantèrent cette zone du territoire ardennais : guerre de Cent ans; mise à sac du pays après le siège de Mézières en 1521. Pendant la guerre de Trente ans, les Espagnols, venus des Flandres, ayant fait irruption dans la Thiérache, livrèrent aux flammes Auvillers, avec les bourgs voisins dont ils enlevèrent les habitants. Du procès-verbal des archives de Saint-Nicaise, de Reims, nous extrayons :

« 1653. Nous maire et échevins de la justice d'Auvillers, certifions que depuis six semaines en ça, les armées de M. le chevalier de Guise auraient logé au dit lieu, au nombre de cent seize régiments de cavallerie et deux d'infanterie. Le lendemain de leur délosgement, les Vitembercq — troupes du duc de Vitembercq — avons arrivé au dit lieu avec quatorze régiments de

cavallerie et troys régiments d'infanterie et y ont séjourné sept jours et sept nuicts ou estan ont bruslé tous les bâtiments, coupé les arbres et emporté tous les grains. »

Auvillers posséda de temps immémorial un marché aux grains, dont l'importance, aujourd'hui, ne semble pas avoir sensiblement diminué. C'est à une demi-lieue, au nord de la commune, que Vauban proposa de creuser dans une vallée un canal de jonction de la Meuse à l'Oise, par la Sormonne et le ruisseau de Bosneau : mais ce projet ne fut jamais exécuté.

Eglise. — L'église primitive, du moins celle de la fondation, avait été placée « sous le vocable du Sauveur » qui fut changé quand on la reconstruisit au dix-septième siècle, soit après l'incendie du village, soit, plus probablement, à l'époque de son érection en titre de paroisse sous la protection de saint Nicolas. L'église actuelle date de 1824, elle fut rebâtie sur l'emplacement de l'ancienne. Elle est peu riche et sans style.

Château. — Se trouvait au lieu dit aujourd'hui la *Pichelotte*. Incendié pendant les guerres de François Ier et de Charles-Quint. Fut reconstruit, sans doute; à moins que les flammes ne l'eussent pas complètement détruit puisqu'en 1591 il était assiégé par le maréchal de Saint-Paul. Son infanterie et sa cavalerie ne « voulant laisser escouler le temps inutilement, cheminèrent diligemment droict à Auvillers, chasteau-fort, lequel (ayant ja esté assiégé une fois par les trouppes dudict seigneur de Sainct-Paul lorsque Maubert fut prins) avait enduré près de cinq cens canonades. Toutefois par le peu de correspondance et d'expérience qu'avaient les chefs, le siège fust levé et par ce moyen, ceulx de dedans fort superbes... » En 1650, Condé, combattant alors avec les Espagnols, s'en emparait. « Toutefois, ajoute dom Noël, le château d'Auvillers ne resta pas longtemps en son pouvoir : Turenne vint bientôt relever dans le pays l'honneur du nom français, et, dès le mois de septembre 1654, le maréchal, ayant pris de vive force cette forteresse, la fit raser ainsi que le château de Girondelle. » L'abbé Herisson, curé d'Aouste, écrit en l'an 1654 : « Le 5 novembre de cette année, l'armée du roy, conduite par le maréchal de Turenne, assiège les châteaux d'Auvillers et de Girondelle, et chasse les garnisons du prince de Condé, puis ruine et brûle les dits châteaux. » Toutefois, le château d'Auvillers semble avoir été reconstruit. « On en rencontrerait la preuve — croit l'abbé Péchenart : LE DOMAINE DES POTÉES — dans une inscription gravée sur une pierre retrouvée en 1872 au milieu des décombres et que la malveillance d'un habitant brisa, anéantit à tout jamais. Il paraît cependant que ce château n'était plus habitable lorsqu'arriva la Révolution, ayant été incendié quelques années auparavant. »

Ecarts. — *Belair*, 31 hab. — *Bois d'Auvillers*, 11 hab. — Les *Buttes*, 18 hab. — Les *Dorées*, 16 hab. — La *Gare*, 53 hab. — *Maison Blanche*, 9 hab., ancien relai de poste. — *Monidée*, 74 hab. — *Monplaisir*, 15 hab. — *Rocquigny*, 8 hab. — La *Forge*. H. — Le *Château Vert*. — Le *Brésil*. — La *Dickelotte*. — La *Roche*, où se trouve, assez proche, une prairie dont la terre recouvre un étang : c'est là que, jadis, les ouvriers allaient laver le minerai.

BEAULIEU. — H., 208. — E., 62. — D. C., 6. — D. A., 15. — D. D., 34. — Hect., 995. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Deuxième étage du *terrain ardoisier* : schistes bleus et rouges, quartzites, grès quartzeux rouges; carrières de moellons dans ces roches. *Terrain moderne :* minerai de fer, tourbe. Le territoire communal est plus d'aux trois quarts couvert de bois, restes de l'ancienne forêt de Thiérache. Ce massif forestier donne naissance à quantité de ruisselets, notamment : le *Douaire*, ou « ruisseau des Fraîchis », qui se jette dans le *Bosneau*, sur le territoire de Tarzy; le *Moulin*, qui se déverse dans l'*étang du Bosneau*, près le hameau de

Pont-d'Any, écart de La Neuville-aux-Tourneurs; enfin le *Gland*, le plus important de ces cours d'eau. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Fontaine*, 5 hab. — La *Fermière*, 6 hab. — Le *Fourneau-Godard*, 7 hab. — Le *Grand Douaire*, 3 hab. — Le *Petit Douaire*, 6 hab. — *Rivreroterie*, que l'on appelait, autrefois, la *Riffleterie*.

BROGNON. — H., 412. — E., 105. — D. C., 4. — D. A., 19. — D. D., 44. — Hect., 738. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., le dimanche après l'Assomption. — B. B. — La partie N.-O. de Brognon est couverte de bois, débris de l'ancienne forêt de Thiérache, et dont les deux plus importants sont le bois de l'*Aiguillette* et celui de *Saint-Eloi* qui sans doute — son nom l'indiquerait — servait autrefois de dotation à l'église du lieu. Deuxième étage du *terrain ardoisier* : schistes bleus et rouges ; quartzites, grès, quartzeux rouges ; carrières de moellons dans ces roches. Le territoire est arrosé par : le *ruisseau des Grosses-Pierres* qui prend sa source au four Gérard, écart de Signy, et s'appelle au Brognon : ruisseau de l'*Eau de Roch* (il va se décharger dans un vaste étang, assez proche et non loin de la Neuville-aux-Joûtes); le ruisseau de la *Gravelotte* et celui de la *Petite Eau*, l'un des bras du *Gland*. Ils se réunissent au moulin Poitevin et se jettent dans ce même étang qui reçoit l'*Eau de Roch*.



Une clairiere

Histoire. — C. de Vitry. L'histoire ne nous fournit aucun détail vraiment digne d'intérêt sur ce village dont le nom semble apparaître pour la première fois dans une charte datée de 1248, par laquelle Nicolas V de Rumigny vend aux moines de Laval-Roy, abbaye de l'ordre des Citeaux, située sur la commune de Saint-Quentin-le-Petit, des portions de bois sur le *ruisseau de Brognon*, le long du chemin qui conduit à Chimay. Mais le nom ne s'applique qu'au ruisseau et nullement au village qui, sans doute, n'était pas encore fondé. Toutefois, nous lisons dans une charte de 1263 qu'Enguerrand de Rumigny, sire de Signy-le-Petit, déclare qu'il « a fait une ville appelée *Brognos*. » Au centre de Brognon, une espèce de fortin dont les fossés existent encore, et au-dessus duquel se trouvaient huit affûts de canon. « On croit, écrit J. Hubert dans sa Géographie, que cet ouvrage fut établi par les Espagnols lors de la bataille de Rocroi. » Tel n'est pas toutefois l'avis de dom Noël qui nous dit (Notice historique sur le Canton de Signy) : « C'est probablement tout ce qui reste d'une maison-forte élevée par les Armagnacs pendant les guerres du quinzième siècle. Tous les villages voisins en étaient munis. On peut citer surtout Bay, Liart, Marby, l'Echelle, Auvillers, Fligny, Signy-le-Petit. Cet ouvrage fut, croit-on, agrandi et réparé par les Espagnols lors de la bataille de Rocroi ; on y trouva quelques affûts de canon qui y avaient été abandonnés. »

Ecarts. — Les *Etôts*, 48 hab. — Le *Jeu de Battoir*, 27 hab. — *Rue Saint-Eloi*, 70 hab. — *Rue des Juifs*, 17 hab. — *Rue de Poullard*, 86 hab. — *Rue de la*

Rivière, 102 hab. — Le *Terne Jean Servais,* 20 hab. — *Laville.* N. C. — Les *Maisons de l'Eau de Roch.* N. C. — La *Maison Marie-Nicole.* N. C. — Le *Moulin Pot-de-Vin.* N. C. — Les *Maisons du Fort.* N. C. — La *Terre Jean le Tercq.* N. C.

ETEIGNIÈRES. — H., 629. — E., 208. — D. C., 9. — D. A., 11. — D. D., 30. — Hect., 1,179. — B. P., Auvillers. — F. L., le dimanche après l'Assomption. — Le village s'étend sur le revers d'une colline. Territoire couvert de bois dans la partie occidentale. Des marécages occupent le reste des terrains, surtout les terres le long des rives de la *Sormonne* et des ruisselets qui les parcourent, parmi lesquels le plus important est le *ruisseau de l'Ecaillère,* sorti d'un bouquet d'arbres aux environs du hameau qui s'appelle du même nom. Ce ruisseau se jette dans la *Sormonne* non loin de Marby. Deuxième étage du *terrain ardoisier :* anciennes carrières d'ardoises abandonnées dans les schistes bleus. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux exploités pour *castine* dans les hauts-fourneaux. *Terrain moderne :* minerai de fer, sable rouge, terre argilo-sableuse jaunâtre, terre à brique, terre de potier.

Histoire. — C. de Vitry. On rencontre le nom d'Eteignières, au début du quatorzième siècle, sur le rôle officiel des paroisses du doyenné de Rumigny : à cette date, toutefois, Eteignières n'était encore qu'une simple annexe — la deuxième en importance — de la paroisse-mère de Foulzy, aujourd'hui dans le canton de Rumigny. « La ville d'Eteignières n'a point d'histoire, » écrit dom Noël. L'affirmation est peut-être excessive, car il nous serait possible, entre autres souvenirs, de rappeler qu'au seizième siècle, Eteignières fut brûlé par les troupes plus ou moins régulières qui désolaient nos frontières ; qu'au siècle suivant le bourg eut beaucoup à souffrir du passage des Impériaux et en particulier pendant le siège de Rocroi. Le curé d'Aouste, dont nous avons déjà parlé (voir AUVILLERS-LES-FORGES), mentionne sur son registre : « Le 4 juillet 1636, l'armée des Pays-Bas entre en France par Regnowez, laquelle brûle Eteignières. » Elle brûlait aussi, cette armée, la Neuville-aux-Tourneurs, Tarzy, Fligny, semant partout la désolation et le ravage. Mais l'année suivante, survenait une revanche éclatante de toute cette barbarie ; et peu à peu le village se relevait de ses ruines sous lesquelles il avait paru d'abord devoir rester toujours enseveli. Mentionnons, en passant, ce détail curieux. C'est vers 1696, d'après le rapport de M. Feuillet de Fontenelle, « que les pommes de terre nous ont été apportées par des forgerons de Beaulieu et d'Eteignières qui étaient allés au Canada pour y établir des forges et des verreries. »

Eglise. — Toute moderne. Achevée seulement en 1861. Certainement l'une des plus belles de la contrée, bien que la tour extérieure paraisse un peu massive dans son ensemble. Rappelle, à l'intérieur, les basiliques romanes.

Ecarts. — La *Cense Meunière,* où la Sormonne prend sa source, contournant à l'ouest le territoire de la commune qu'elle sépare de la Neuville-aux-Tourneurs et d'Auvillers. Ne prend son nom, qu'elle conserve jusqu'à Warcq, qu'en sortant de l'étang de Cerny, un peu au-dessus de la Neuville. — Le *Bas Champ,* 3 hab. — Le *Moulin de Foulzy,* 6 hab. — La *Cense du Boir,* 4 hab. — La *Cense-Petit,* 3 hab. — Le *Bas Taillis,* 50 hab. — Le *Haut Taillis.* N. C. — *L'Ecaillère d'en Bas.* N. C. — *L'Ecaillère d'en Haut.* N. C. — Le *Moulin de l'Ecaillère,* N. C. — *Cense Barré,* 2 hab. — *Cense Pasqual,* 4 hab. — *L'Ecaillère,* 13 hab. — Le territoire d'Eteignières — écrit l'abbé Péchenard : LE DOMAINE DES POTHÉES, — est sillonné par des ruisselets qui sourdent de tous côtés pour se jeter dans l'*étang de l'Ecaillère,* l'une des curiosités de notre pays Rien de plus étrange, en effet, de plus extraordinaire que cette masse d'eau profonde qui dort au fond du vallon. On dirait que tout est mort dans cette eau, sur ses rives et sur le coteau qui l'avoisine d'un côté, pendant que, de

l'autre, de riantes prairies refleurissent sous l'action bienfaisante de chaque soleil printanier. Plus bas, un second étang non moins large et profond, alimenté par le premier. Ses eaux vont se perdre en méandres à travers la vallée dont les échos n'étaient, autrefois, troublés que par le tic tac d'un vieux moulin et que réveille à peine, aujourd'hui, le bruit d'une scierie ou d'une petite usine, toutes deux mises en mouvement par l'eau qui s'échappe en cascades du dernier étang. » — Le *Fort*. N. C. D'où vient ce nom? Sans doute d'un épisode de guerre. Ne figure pas sur les anciennes cartes ; mais les MÉMOIRES de Lenet et la GAZETTE de Renaudot mentionnent « le Fort » comme endroit que traversait, le 18 mai 1643, l'armée de Condé alors qu'elle montait vers Rocroi. Une rue d'Eteignières se nomme la *rue du Fort*. Elle conduit à l'entrée des riézes de Rocroi, point culminant où se trouvait « un fort de refuge » à l'endroit même que le roi François Ier avait, en 1546, choisi pour créer une place de guerre, estimant que la forteresse de Rocroi ne couvrait pas suffisamment cette partie frontière de la Champagne. Mais le projet resta sans suite, et ce fut Maubert que l'on fortifia. (Pour les diverses traditions qui se rattachent au passage de Condé à Eteignières, pour l'histoire plus ou moins véridique de Manceaux qui guida les armées du prince à travers la forêt, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

FLIGNY. — H., 166. — E., 48. — D. C., 3. — D. A. 22. — D. D., 38. — Hect., 685. — B. P., Signy-le-Petit — F. L., le dimanche après l'Ascension. — Le bourg s'étage sur la pente nord d'une colline. Le ruisseau du *Bosneau* traverse le territoire d'est à ouest, recevant sur sa droite divers affluents : le *ruisseau de la prairie du Mont-Hédin* grossi de l'*Herbay;* le *ruisseau de la Petite Eau,* augmenté de celui du *Bouillon,* qui tous se réunissent au moulin Sabouret pour former la *rivière d'Any,* laquelle se jette dans le *Gland,* à Saint-Michel (Aisne.) Troisième étage du *terrain liassique :* marbre noir et calcaire ferrugineux. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires de l'oolithe inférieure.

Histoire. — C. de Vitry. Fligny semble remonter au début du douzième siècle et avait, à cette époque, une certaine importance : les moines de Saint Nicaise y possédaient alors un moulin banal, des terres, des prés et le quart des dîmes. En 1240, Gautier de Rumigny, qui possédait Fligny en apanage, le cédait au monastere de Saint-Michel, « abbaye célèbre de l'ordre de Saint-Benoit à l'ouest d'Hirson, fondée ou plutôt restaurée en 940 par le P. Macalen, Irlandais, l'un des compagnons de saint Cadoen, venu avec lui en pèlerinage au tombeau de saint Fursy. Cette abbaye avoisinait la paroisse actuelle de la Neuville-aux-Joûtes sur la rive droite du Gland ; sa position était fort pittoresque. Elle fut souvent détruite ; en 1715 surtout, elle eut à subir un violent incendie et fut rebâtie telle qu'elle existe encore (voir dom Noël, ouvrage cité). Saccagé et brûlé en 1348 par les Bourguignons lorsqu'ils envahirent la Thiérache ; au lieu dit la Bouguignotte, on trouvait en fouillant le sol, il y aura bientôt soixante années, de nombreuses armes et de nombreux ossements. Encore saccagé et brûlé en 1555 par les troupes du prince d'Orange.

Château. — Du château-fort de Fligny, construit par les Armagnacs, en pleine guerre de Cent ans, ne restent aujourd'hui que des ruines. La NOMENCLATURE DES COMMUNES nous apprend « qu'au temps de la Ligue, il y avait sur le territoire de Fligny un château-fort à l'endroit où se trouve actuellement le *moulin Sabouret.* » Faut-il alors confondre ce fortin avec celui dont parle la NOMENCLATURE DES COMMUNES et qu'on y avait élevé pendant la Ligue sur la Petite Eau, au lieu dit le *moulin Sabouret ?* Ou bien n'aurait-on fait au seizième siècle que relever l'ancienne forteresse des Armagnacs ?

Ecarts. — Les *Buttes Waroquet,* 17 hab. — La *Gare,* 7 hab. — *Sabouret,* 4 hab.

LA NEUVILLE-AUX-JOUTES. — H., 901. — E., 297. — D. C., 5. — D. A., 24. — D. D., 45. — Hect. 1,317. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., le dernier dimanche de juillet. — Les débris de la forêt de Thiérache s'étendent sur la plus grande partie du territoire : parmi ces massifs forestiers, le *bois des Milles Arpents,* jadis à Claude de Lorraine, et qui fait encore aujourd'hui partie des domaines du duché de Guise. Claude de Lorraine, ayant accordé aux habitants de Tarzy, d'Any et de la Neuville-aux-Joûtes, l'usage de ses bois et de ses étangs, s'était, toutefois, réservé mille arpents qu'il fit délimiter, d'où cette appellation. A signaler sur le territoire : *l'Étang d'en Haut, l'Étang d'en Bas,* la *Mule* où vont se déverser maints ruisselets : notamment, ceux de *Brognon* et de *Blanzy.* — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* schistes bleus et rouges, quartzites. *Terrain moderne :* minerai de fer, sable rouge.

Histoire. — C. de Vermandois. « Bourg très ancien, dit J. Hubert dans sa Géographie, où, prétend la légende, existait un collège de Druides à petite distance d'un temple de Jupiter. » On trouva sur le territoire de La Neuville, lisons-nous dans la Nomenclature des Communes, « de remarquables objets d'antiquité : puits, tombes en pierre, une Vénus en plâtre que des ignorants ont détruite pour en retirer quelques feuilles d'or qui ornaient la tête, le sein et les jambes de cette statue. » Mais, contrairement à l'opinion du géographe Hubert, dom Noël nous assure que « cette paroisse est relativement moderne, » puis ajoute : « Faut-il, avec la Nomenclature des Communes, attribuer aux Romains les antiquités trouvées sur son territoire ? En supposant même que l'authenticité de ces découvertes fût établie, elles prouveraient tout au plus, ces découvertes, que les Romains passèrent par ce pays — l'histoire nous l'apprend d'ailleurs — et qu'ils laissèrent des traces de leur passage, sans que, pour cela, notre bourg existât à cette époque. »

C'est seulement à partir du treizième siècle que ce nom de la Neuville — village devenu français depuis la division en départements — fait son apparition dans nos annales ; pour réapparaître pendant la guerre de Cent ans, alors qu'Armagnacs et Bourguignons parcouraient notre malheureux pays qu'ils incendiaient, pillaient et ruinaient. Le duc Jean sans Peur, surtout, y fit des réquisitions très lourdes. Puis arrive le fameux Clignet de Brabant, ou Brébant, — originaire de Brabant-le-Roi, près Bar-le-Duc, — soudard au service d'abord de Charles VI et, ensuite, à la solde des Armagnacs. Repoussé de Rethel qu'il avait assiégé en 1411, il se vengea sur le Porcien et la Thiérache qu'il ensanglanta et brûla. Incendies et pillages ! Telle fut l'origine de l'horrible famine dont, à cette époque, souffrit si cruellement notre pays d'Ardenne ; et d'ailleurs aussi tout notre royaume de France. Que de villages, un long siècle après, ne s'étaient pas encore relevés de leurs ruines ; notamment la Neuville qui, en 1549, « sollicitait la bienveillance de la maison de Guise pour obtenir aide et protection ! »

Ecarts. — Le *Blanc Moulin.* N. C. — Les *Taillis.* N. C. — Le *Grand Riaux,* 215 hab. — Le *Pavillon,* 130 hab. — La *Place.* N. C. — La *Plaine Incondiot,* ou mieux : la *Plaine Jean-Diot.* N. C. — La *Pichelotte,* 102 hab. — Les *Forges d'en Haut et d'en Bas.* N. C. — Le *Gravier du Bois,* 69 hab. — Les *Logettes,* 5 hab. — La *Rouillette,* 36 hab. — Le *Pas Bayard,* 58 hab. — La *Rue d'Hainaut,* 49 hab. — *Rouge Ventre,* 106 hab. Ce nom rappellerait-il un sanglant épisode de guerre ? — Les *Colonies ;* ainsi se nomme une partie du village où vivaient assez pauvrement — peut-être même vivent encore, — surtout des étrangers sans industrie, sans propriété et comme campés à la Neuville.

LA NEUVILLE-AUX-TOURNEURS. — H., 505. — E., 153. — D. C., 8. — D. A., 16. — D. D., 33. — Hect., 2,597. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. — B. B. — Le territoire de la Neuville, sur lequel s'étendent

des bois, en grande partie, est traversé par la *Sormonne* qui sert de collecteur à maints ruisselets dont le plus important se nomme le *Rivandre*; plus au nord coule le *Gland*. Deuxième étage du *terrain ardoisier* que recouvre le terrain moderne. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes, calcaires ferrugineux. Quatrième étage du *terrain jurassique* : calcaires de l'oolithe inférieure. A signaler quatre tourbières : dans le bois de *Suzanne*, aux marais des *Roulettes*, à la *Taille d'Arches*, à la *Taille Genotte*.

Histoire. C. de Vitry. Village probablement fondé — comme ceux du même canton — par un seigneur de Rumigny ; mais date incertaine de fondation. Remonterait probablement au treizième siècle. On voit son nom paraître pour la première fois dans l'histoire, en l'année 1247, lorsque Jacques de Rumigny se qualifie seigneur de Neuville et d'Auge, dans l'acte anthentique par lequel il fonde, à l'église Saint-Nicaise de Reims, une messe quotidienne dite « messe des étrangers ». La Neuville-aux-Tourneurs, fut brûlé par Franck de Sickingen après la levée du siège de Mézières en 1521. Les murs de l'église, rougis par le feu — dit dom Noël, — attestèrent longtemps cet affreux vandalisme ; les quelques pierres laissées au midi, après une restauration récente, en transmettront le souvenir à la postérité. Toutefois, le village put se relever assez promptement de ses ruines, grâce à la protection et surtout au secours efficaces de Charles de Lorraine — vers 1547, — devenu seigneur souverain de la Neuville, après que François Ier eut érigé le comté de Guise en duché-pairie. Pillé et brûlé une centaine d'années après, par les Espagnols, lorsqu'en 1636 ils ravagèrent tout le nord de la France ; et même il est probable que la Neuville avait déjà cruellement souffert quelques mois auparavant, lors du massacre de Rumigny par Rantzau.

Château. — A la Roche (6 hab.), écart de La Neuville, une forteresse jadis bâtie sur le roc. Un Jacques de Rumigny, en 1525, se qualifiait seigneur de la Roche, preuve évidente qu'existait encore à cette époque le château-fort, rasé en 1650 par Turenne, alors qu'il était au service des Espagnols, et dont les derniers vestiges disparurent en 1803. Remplacé par le château actuel, à l'origine maison-forte que construisit un ancien capitaine de cavalerie pour résister aux incursions espagnoles. Sur l'emplacement qu'avait occupé cette forteresse de la Roche, fut établi, vers la fin du dix-septième siècle, un haut-fourneau, en même temps, à peu près, que le haut-fourneau de Bosneau. L'industrie métallurgique était alors en plein épanouissement dans cette contrée de l'Ardenne. C'est par la Roche que la cavalerie de Gassion, arrivant de Chimay, débouchait sur le plateau de Rocroi, avant la fameuse bataille. Si l'on en croit Feuillet de Fontenelle, le vicaire d'Eteignières, aurait établi en 1768 une confrérie dont le but était de rechercher un trésor enfoui sous les ruines de la Roche (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, où se trouve racontée la légende de ce trésor). Mais l'autorité diocésaine serait intervenue, et le vicaire aurait été enfermé pendant que plusieurs de ses coassociés étaient condamnés aux galères.

Ecarts. — L'*Etoile*, 4 hab. — *Goncelin*, 36 hab. — La *Gruerie*, 4 hab. — Le *Moulin Poucet*, 2 hab. — La *Neuvillette*, 22 hab. — L'*Observatoire*, 37 hab. — Le *Trou de Sormonne*, 4 hab. — Le *Pont d'Any*, 147 hab. — La *Briqueterie*. — Le *Moulin à Vent*, 5 hab. — *Pierre Fontaine*. — L'*Ouvrage*, 9 hab. — La *Ferme du Trou de Sormonne*. — *Bosneau*, 26 hab. Au Bosneau — en même temps le nom d'un ruisseau et le nom d'un étang — se serait élevé, jadis, un château-fort dont la construction remonterait à la fin du treizième seicle. On remarque, dans l'église de la Neuville, la pierre tumulaire d'un certain Jean de Bosenoé, seigneur d'Origny-en-Thiérache. Cette forteresse était ce que l'on appelle une maison-forte : bâtiment massif, flanqué de quatre grosses tours, environné de petits étangs destinés à inonder les abords de la place pour en rendre l'accès

plus difficile. Alors que pendant la guerre de Cent ans les routiers ravageaient la région entre la Sambre et la Meuse, la forteresse de Bosneau, dont ils s'étaient emparés, eut à subir un assaut des plus rudes, donné par les troupes de Liége et du duc de Bourgogne; tellement rude que les routiers furent obligés de se rendre. On les pendit; le château-fort fut incendié, puis rasé. La légende raconte — ce n'est toutefois qu'une légende — que personne ne voulant pendre ces routiers, une récompense magnifique fut promise à qui les pendrait. Un certain frère Robert, de l'ordre des Mineurs, s'offrit; mais l'indignation contre l'exécuteur fut telle que, tout aussitôt la pendaison terminée, les habitants du bourg l'attachèrent à un arbre et l'y firent brûler à petit feu. Sur l'emplacement de la forteresse furent construits une ferme — elle existe encore — et, deux siècles plus tard, tout proche, un haut-fourneau.

TARZY. — H., 337. — E., 91. — D. C., 5. — D. A., 19. — D. D., 36. — Hect., 1,012. — B. P., Signy-le-Petit. — F. L., la Trinité. — Tarzy s'étage sur la pente nord d'une petite colline. Nous avons dit (voir AUVILLERS-LES-FORGES) que Vauban avait projeté de faire un canal qui réunirait la Meuse à l'Oise. Si le plan primitif avait été exécuté, il aurait traversé le territoire de Tarzy, car le célèbre maréchal-ingénieur comptait utiliser le *Bosneau* pour la création de sa rivière artificielle. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes exploitées pour amendements; calcaire ferrugineux exploité comme castine pour les hauts-fourneaux. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques jaunâtres; oolithe inférieur. Premier étage du *terrain crétacé :* sable vert pyriteux exploité comme cendres pour l'agriculture. *Terrain moderne :* minerai de fer.

Histoire. — C. de Vitry. Ce village remonterait au début du douzième siècle; il est en effet mentionné dans la charte par laquelle fut fondée l'abbaye du Gland. Toutefois, Tarzy semble être d'origine beaucoup plus ancienne, car, à cette époque, il avait déjà son château que possédait un chevalier nommé Hugues. Brûlé par les Impériaux lorsqu'après le siège de Mézières, 1521, ils se replièrent sur la Flandre. Reconstruit en moins de vingt années, et encore brûlé par les Espagnols pendant la guerre de Trente ans. Encore brûlé en 1636, alors que « les bandes ennemies », entrées en France par Regniowez, ravageaient les limites de la Picardie et du Rémois.

Eglise. — Fortifiée. Soutint de nombreux sièges. Un vieux mur qui penche paraît dater du treizième siècle : ruine, évidemment, de l'église primitive. Au milieu, deux fenêtres géminées et à plein cintre. Ce mur curieux est en pierres grossièrement taillées, placées sans symétrie, et surmonté d'un chapiteau assez primitif, renversé. Au cimetière, un orme planté alors que régnait Henri IV.

Château. — Au lieu dit le Château, s'élevait naguère un fortin, dont il ne reste plus trace, et que l'on croit avoir été détruit en 1638 par les Espagnols.

Ecarts. — *Mont-Désir,* N. C. — Le *Moulin à Vent.* N. C. — La *Caserne,* 7 hab. — Le *Chien Fidèle,* 5 hab. — Le *Molhindin.* N. C. Qui paraît être le *Grand* et le *Petit Mohedin* (le *Mont Hédin* de la carte de l'état-major, à l'entrée du bois de la Ronchette). — Les *Hautes* et les *Basses Soquettes,* 57 hab.; noms qui rappellent les importants massifs forestiers de la forêt d'Ardenne.



L'ÉCORÇAGE DU CHÊNE

(Fabrication des Échelles)

CHAPITRE IV

ARRONDISSEMENT DE SEDAN

I. Canton de Sedan-Nord. — II. Canton de Sedan-Sud. — III. Canton de Carignan. IV. Canton de Mouzon. — V. Canton de Raucourt.

Cet arrondissement se divise en *cinq cantons :* Sedan-Nord, Sedan-Sud, Carignan, Mouzon, Raucourt, se répartissant en quatre-vingt-trois communes ayant ensemble 70,764 hab., 18,220 élect., 79,490 hect. Occupant la partie orientale du département, situé tout entier dans le bassin de la Meuse, il est borné : à l'est et au nord, par la Belgique et le département de la Meuse; à l'ouest, par l'arrondissement de Mézières; au sud, par l'arrondissement de Vouziers et, encore, le département de la Meuse. Les principales rivières qui l'arrosent sont : la *Meuse,* la *Chiers* et la *Bar.* Industrie principale : manufactures de draps, feutreries, teintureries, filatures, fouleries, forges et fonderies, quincailleries, boucleries militaires, éperons, taillanderies; une chocolaterie nouvellement montée à Sedan; carrières de pierres de taille et de pierres à chaux en exploitation; extraction du minerai de fer. Sol sablonneux, argileux et pierreux. Dans la région nord : les sables; au midi, sur le versant des crêtes, et à leurs pieds : les argiles; au centre : les terrains pierreux. Des communes de cet arrondissement, M. Hannedouche, ancien inspecteur primaire à Sedan, nous a donné d'intéressantes monographies dans son volume : Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan, auquel, fort souvent, nous renvoyons le lecteur.

I. CANTON DE SEDAN-NORD.

Ce canton comprend onze communes : Sedan, Bosséval, la Chapelle, Fleigneux, Floing, Givonne, Glaires-et-Villette, Iges, Illy, Saint-Menges, Vrigne-aux-Bois.

Il a pour bornes : au nord, la Belgique; au sud et à l'est, le canton de Sedan-Sud; à l'ouest, le canton de Mézières et, encore, celui de Sedan-Sud.

20,093 hab.; 4,521 élect.; 10,072 hect.

SEDAN. — H., 20,163. — P. fl., 3,526. — E., 3,854. — D. D., 20. — Hect., 1,074. — B. P., Sedan. — F. L., le deuxième dimanche d'août. — F., le dimanche après le 10 et le 30 août et après le 2 octobre. — Cie P. — B. B. —

S. M. — G. — T. — Caisse d'épargne centrale. — Caisse de retraite ouvrière. — Ch. S. : ouvriers en tissus; ouvriers métallurgistes; ouvriers en bâtiments; de la boulangerie de Sedan. — S. C. C. des ouvriers en tissus; Union coopérative des ouvriers métallurgistes *l'Economie sedanaise* (boulangerie). — Ch. S. médecins de l'arrondissement. — Harm. sedanaise. — S. phil. — S. G. — S. colomb. *la Sedanaise*. — Cercle instituteurs de l'arrondissement. — S. nautique. — S. horticulture. — S. anciens élèves du collège. — S. d'Etudes ardennaises *la Bruyère*, dont la Revue d'Ardenne et d'Argonne est l'organe officiel. — Section Comité central *des Ardennes pittoresques*. — Club vélocip. — Anciens militaires de la marine. — Combattants de 1870-71. — Club. vélocip. *Turenne*. — S. pour la reconstitution de la famille. — Anciens élèves école de tissage. — S. *l'Union des Coiffeurs*. — S. libre caisse de retraite pour ouvriers. — Anciens élèves école de tissage. — Cercle de la Comédie. — S. de charité maternelle. — S. Libre-Pensée. — Temple protestant. — Synagogue juive. — Jardin botanique. — Musée. — Théâtre. — Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaire sableux dans lequel se trouvent des carrières d'où l'on extrait des moellons, des pavés, des carreaux, des dalles et de la pierre à chaux.

Sedan, aux vastes avenues et aux grands boulevards, est bâti sur les deux rives de la *Meuse*, à l'altitude d'environ 160 mètres, et s'allonge dans une sorte de cuve dominée par des collines dont la hauteur moyenne atteint 275 mètres. Le *bois de la Marfée*, point culminant de la rive gauche, est à la cote 348, au-dessus de Frénois, de Wadelincourt et de Noyers. Rive droite, les *ruisseaux* de *Givonne* et de *Floing*, partant tous deux des hauteurs d'Illy, se jettent dans la Meuse : le premier à Bazeilles, en amont de Sedan; le second au-dessous de Floing, en aval, formant alors, avec la Meuse, un triangle dont Sedan occupe la base; Givonne, Daigny, la Moncelle et Bazeilles, le côté est; Illy et Floing, le côté ouest. Les collines comprises dans ce triangle ont pour cime le *bois de la Garenne*, 292 mètres d'altitude, et le *plateau d'Illy*. Au delà des deux ruisseaux, le sol se relève. Formant une série de collines enveloppantes, plus hautes, il continue à monter vers le bois de la frontière belge et la ligne de partage entre Meuse et Semoy. La Chapelle est le dernier village français que l'on rencontre de ce côté, sur la route de Sedan à Bouillon. En aval, rive droite, une vaste plaine entre la Meuse et la grand'route où s'égrènent les maisons de Balan. Vient ensuite Bazeilles; puis la ligne de Carignan-Montmédy-Longuyon, se détachant de celle qui rejoint Verdun. Dans une large assiette entre Douzy et Remilly, se trouve le confluent de la *Chiers*. Se bifurquent à Douzy : la route de Carignan à l'est; la route de Mouzon au sud.



Sedan — Place du Rivage

Sedan rejoint Torcy, son principal faubourg, par un viaduc à vingt arches basses. L'*église de Torcy* est — dans le style du treizième siècle — de construction moderne, 1866. A l'intérieur, une chaise gothique en pierre et, dans le croisillon de droite, une bonne copie, par M. Dubasty, de la *Mise au Tombeau*, du Titien.

A Sedan, la statue en bronze de Turenne : œuvre d'Edme Gois, 1823. L'illustre capitaine, sur la place qui porte son nom, est debout, légèrement appuyé sur un socle. De la main droite il tient son bâton de maréchal; sa main gauche est ouverte. Turenne semble raconter ses campagnes. Sur un socle,



Turenne dans sa jeunesse

une femme, figure symbolique et de bas-relief qui représente la ville de Sedan, tient d'une main une mèche allumée, au-dessus d'un canon, et, de l'autre, un fuseau; les armes de Sedan sur l'un des côtés du socle; et sur le troisième côté, Turenne, enfant, qui dort sur l'affût d'un canon.

Histoire. — C. de Sedan. Des origines de Sedan, nous ne savons rien de précis, n'ayant pas à mettre en ligne de compte cette fantastique légende qui nous montre la région sedanaise habitée par les Sicambres et la ville fondée par Sedanus, fils de Bazan, roi de cette tribu franque. Le premier texte historique où Sedan se trouve mentionné date du onzième siècle. A cette époque, la future ville n'est qu'un tout petit village assis au bord du fossé large et

profond de la Meuse qui le défend. Il s'appuie contre un rocher qui, tout naturellement, appelle une forteresse. Une ceinture de forêts lui forme un abri contre les vents froids du nord et de l'est, un rempart aussi contre les hommes. D'ailleurs, position très forte. Elle explique en partie le développement du village en villette, puis en ville. En partie, toutefois, puisque le premier de tous les éléments qui font la prospérité ou la décadence d'une ville est l'homme lui-même, l'habitant; et plus encore que l'habitant, au début, le conducteur de la masse, le chef. A Sedan, une famille fit la fortune de la ville : celle des La Marck.

Le premier arriva en 1424; le dernier, une femme, mourut en 1594; c'est donc cent soixante-dix années que cette famille a duré et agi. L'empreinte dut être forte! Ils venaient des bords de la Lippe, affluent du Rhin, lorsqu'ils achetèrent la seigneurie de Sedan et devinrent, par là, vassaux du roi de France. Vassaux bien peu sûrs et bien hésitants, ces comtes de La Marck. Avoués, puis seigneurs, enfin princes de Sedan; toutes leurs forces sont tendues à ce seul but : conquérir, puis maintenir leur indépendance vis-à-vis de tous. Et c'est merveille qu'ils aient réussi.

Que l'on prenne une carte coloriée de l'Europe politique au commencement du quinzième siècle, et que l'on y cherche le domaine des La Marck. Quelle petite tache imperceptible au milieu des vastes empâtements qui représentent : l'un les territoires du duc de Bourgogne, qui s'avancent jusqu'à Chimay et Carignan; l'autre ceux du roi de France, postés ici tout près à Mézières. L'un ou l'autre, incomparablement plus puissant, n'aurait, ce semble, qu'à étendre la main, et Sedan deviendrait Bourgogne ou France.

Et pourtant, il n'en fut rien. A force de souplesse, les La Marck glissent entre les deux, allant de l'un à l'autre, insaisissables, d'autant mieux qu'ils se font respecter. Le premier de la dynastie, Evrard III, commence à bâtir le château, et son successeur, Jean, donne à la ville une enceinte. Ainsi gardés, ils se sentent forts et le proclament sur le fond noir et blanc de leur bannière : « N'a qui veut La Marck. » dit leur devise. C'est précisément là ce qui inquiète le suzerain, roi de France, Charles VII, qui songe un instant à faire abattre, avec la bannière, murs et forts. Pour le ramener, il ne faut rien moins que les services de ce même Jean et de son fils, le fameux *Sanglier des Ardennes*, vis-à-vis la maison de Bourgogne. Et ils se battent tant et si bien, les seigneurs de Sedan, qu'ils s'accroissent de Bouillon.



Guillaume de La Marck (le Sanglier des Ardennes).

Le successeur de Jean Robert, le premier des quatre qui se succèdent à Sedan sans interruption, de 1469 à 1556, continue de flotter entre France et Bourgogne. Dans ses entreprises il offrait, disait-il, une chandelle à sainte Mar-

guerite, et une autre à Monsieur le Diable. Qui, de Louis XI ou du Téméraire, était, pour lui, Monsieur le Diable?

Ces hésitations, Robert II les connut aussi. Il nage, suivant l'expression de Saint-Simon, entre la France et la maison d'Autriche. Et qui le croirait, à voir avec quelle fougue il soutient la cause du roi de France en Italie, lui et son fils, Robert III, plus connu sous le nom de Fleuranges?

A Novare, à Marignan, à Pavie, les seigneurs de Sedan sont là au premier rang. A Novare, on tire de dessous les morts Fleuranges, « lequel on ne reconnaissait plus, nous dit-il en ses mémoires, car il avait quarante-six plaies bien grandes, dont la moindre mit six semaines à guérir. » Au reste, il vécut encore vingt-trois ans. De tels services forcent le respect. Robert II est appelé « mon cousin » par Louis XII, et Fleuranges est le compagnon de jeux de François Ier. Le souverain les traite presque en égaux. Aussi, Robert IV parle-t-il, dans une de ses ordonnances, de sa « volonté souveraine ».

Voilà le grand mot prononcé : prince souverain. Et de quelles terres est-il souverain, le seigneur de Sedan? A son avènement, en 1536, Robert IV possède : la principauté de Sedan, le duché de Bouillon, les seigneuries de Fleuranges, Jametz, Messincourt, Raucourt et Florenville.

C'est peu en soi que l'ensemble de ces îlots de terrains perdus dans la masse des voisins : à peu près la surface d'un département moyen de la France actuelle. C'est beaucoup, si l'on songe au point de départ.

La ville principale — faut-il dire la capitale — de ce souverain est Sedan. Depuis l'arrivée des La Marck jusqu'à la date de 1556, qui est celle de la mort de Robert IV, le village est devenu une petite ville circonscrite entre les rues du Rivage, des Francs-Bourgeois et la place d'Armes. Les maisons n'atteignent pas encore la Meuse dont on se garde, car le lit n'en est pas fixé; elle s'épand jusqu'à la rue Gambetta, place de l'Isle et rue des Fours. La Cassine est un pré, les places Turenne et d'Harcourt sont occupées par des jardins.

Et la population? Un historien risque le chiffre de 4,000 habitants. Ce chiffre s'accrut brusquement à l'époque de Henri-Robert qui hérite de Robert IV en 1556. Vous en devinez la cause. En 1556, il n'y a guère plus de trente ans que Luther a prêché, et déjà sa doctrine s'est répandue en France, où les rois se préparent à la détruire. Beaucoup de protestants commencent à chercher des lieux de refuge. A la frontière, une ville s'offre : Sedan. Ici, le prince est passé au protestantisme. Excellent moyen pour s'émanciper tout à fait du roi de France qui est catholique; excellent moyen pour s'agrandir de façon pacifique. Et, en effet, à Sedan, la population devint bientôt si nombreuse que les maisons se trouverent insuffisantes. Il fallut même rendre une ordonnance spéciale du prince pour régler la question des loyers. Par suite de l'afflux continuel de population, les propriétaires ne voulaient plus louer qu'au mois, afin de pouvoir profiter de la hausse constante des prix. En ce temps-là, leur unique souci était de garder leurs locataires le moins longtemps possible.

Grâce à cet accroissement de population, l'industrie prend son essor : la ferronnerie, l'orfèvrerie et surtout la fabrication des draps portent au loin la réputation de Sedan.

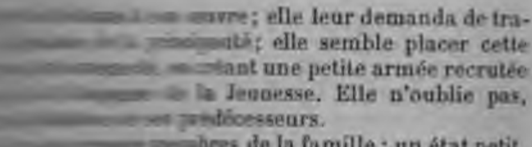
A sa mort, 1574, Henri-Robert ne laissait qu'un enfant tout jeune : Guillaume-Robert. Mais son œuvre fut continuée par celle-là même qui l'avait inspirée, sa femme, Françoise de Bourbon. Calviniste ardente, c'est elle qui avait amené la conversion de son mari; et pendant les dix années de sa régence, elle travaille à maintenir et étendre la nouvelle doctrine. C'est pourquoi, dès la deuxième année de sa régence, elle s'empare de l'éducation des enfants par la création d'un collège, rue du Ménil, à l'angle de la rue de Bayle. Le succès fut tel que Sedan devient alors un des foyers les plus brillants qui éclairent le monde protestant : c'est une autre Genève. Très habile, Françoise

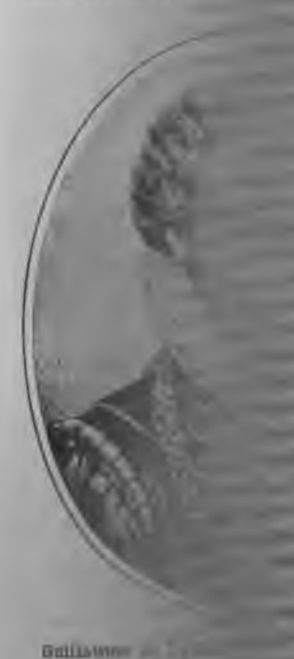
profond de la Meuse qui
rellement, appelle une
contre les vents froids du
D'ailleurs, position très
lage en villette, puis en
les éléments qui font
lui-même, l'habitant;
de la masse, le chef. A
La Marck.

Le premier arriva
donc cent soixante-dix
être forte! Ils venaient
achetèrent la seigneurie
France. Vassaux bien
Avoués, puis seigneurs
dues à ce seul but;
tous. Et c'est merveille

Que l'on prenne
du quinzième siècle,
petite tache imperceptible
l'un les territoires
Carignan; l'autre
ou l'autre, incomp
la main, et Sedan

Et pourtant, il
entre les deux, alla





Guillaume de

; elle leur demanda de tra-
; elle semble placer cette
ant une petite armée recrutée
la Jeunesse. Elle n'oublie pas,
ses prédécesseurs.
membres de la famille : un état petit,
religion protestante comme base. Et
seulement, l'édifice patiemment
d'efforts et même de sang dépensé,
ses fondements.

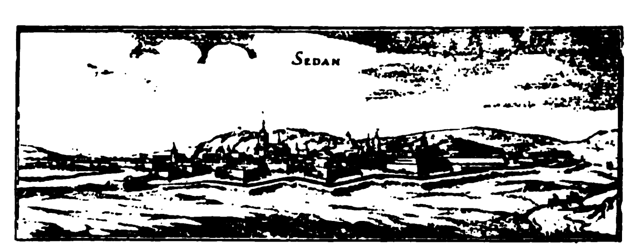
Guillaume-Robert meurt en 1587,
par lui comme son héritière, épouse,
testament de son frère, un calviniste,
en Auvergne. Ce mari, elle le tient de
Henri IV.
de mariage que les domaines des
des Turenne; toutes les précautions
individualité propre. Mais à vingt ans,
plus tard l'enfant qu'elle a mis au
donné au vicomte de Turenne par le
d'histoire et de géographie : Discours de
Turenne.)

conspire contre le roi : c'était un esprit
des temps. « Dieu nous garde des brouil-
Henri IV. Biron, le chef du complot, fut
de La Tour fut assez habile pour s'enfuir.
terminer une fois pour toutes, vint, en
quelle résistance pouvait faire la ville?
traînerait en longueur; Sully affirmait
de huit jours, la cité. Une conférence se
C'est alors que Henri IV pressa l'ar-
après les Sedanais, il fut convenu que
française et resteraient quatre ans à

pour toute la noblesse un signal de déli-
la guerre civile, après que Condé eut, de
était accusée d'abaisser les nobles et
des impôts. Quelques années plus tard, 1641,
Les troupes royales que commandaient
étaient défaites à la Marfée (voir Chevreuse).
de Soissons, révoltés contre Louis XIII, ou
de pistolet, pendant le combat, tua le comte
le maréchal de Châtillon ne s'arrêtait qu'à
de l'ennemi ses canons, son trésor de
et 300 officiers prisonniers. Mais, voulant
toutefois, l'embarrassait quelque peu, le duc
contre Louis XIII. Son erreur fut de ne point
qui s'étaient produits dans le royaume et com-
les seigneurs, en présence d'un roi mineur,
la principauté de Sedan avait, jusqu'alors, tiré sa
entre la maison d'Autriche et la maison de
qui la mettait en état de nager entre les deux

gagne. Dès l'équilibre, en faveur de la France, ne devenait-il

pas ridicule qu'une principauté, grande comme un canton, continuât à braver un puissant royaume? Si le duc de Bouillon conspira vraiment avec Cinq-Mars, ce fut un aveuglement; et cet aveuglement, de la part d'un tel prince, étonna. Ce fut, plutôt, faiblesse. Le prince, esclave de ses affections, n'osa pas désavouer les amis coupables qui s'étaient servis de son nom. Quoi qu'il en soit, le châtiment fut terrible. Le duc renonçait à sa principauté en échange de laquelle le roi lui cédait quelques autres terres seigneuriales « sous la condition de foi et d'hommage », notamment : le duché-pairie d'Albret, en Gascogne la baronnie de Durance, Château-Thierry, Epernay, Châtillon-sur-Marne; les comtés d'Auvergne, d'Evreux, de Breteuil, de Beaumont-le-Royer; la baronnie de La Tour. Puis les actes de renonciation et de cession étant signés, Fabert, nommé gouverneur de Sedan, se présentait, avec quatorze compagnies de gardes, aux portes de la ville. Une femme et des enfants occupaient encore le vieux château des La Marck. La duchesse de Bouillon, Eléonore, en descendit, tenant les plus jeunes par la main, traversa le pont-levis et s'éloigna pour céder la place aux soldats du roi de France. Saisi de respect, en voyant si grande infortune, Fabert remit au lendemain l'occupation de Sedan. Le 30 septembre 1642, le drapeau du roi flottait sur la forteresse, et l'artillerie annonçait que « les Terres Souveraines avaient cessé d'exister. » (Voir Rayeur : LA TROUÉE DES ARDENNES.)



Sedan, d'après une vieille estampe

L'histoire de Sedan se confond alors avec l'histoire générale de France. Ne rappellerons-nous donc, seulement, que la cruelle journée du 1er septembre 1870, et c'est à M. Chuquet, notre compatriote ardennais, le savant et célèbre historien des guerres de la Révolution, que nous emprunterons ces pages où revivent de façon si complète, si frappante, les douloureux détails de cette inoubliable catastrophe :

« Le 31 août, tandis que l'armée de Mac-Mahon se concentrait à Sedan, les Allemands l'environnaient déjà. Sur la rive gauche de la Meuse, la cavalerie du prince royal de Prusse, hussards et uhlans, entrait à Wadelincourt, à Frénois, à Villers-sur-Bar. Le XIe corps, marchant par Stonne et Cheveuges, arrivait à Donchery et trouvait intact le pont de la Meuse : un officier du génie était venu de Sedan pour le détruire; mais pendant qu'il rangeait ses hommes, le train qui l'avait amené repartait avec la poudre et les outils. Les Prussiens s'emparaient du pont de Donchery, jetaient un second pont à côté du premier et faisaient sauter le pont du chemin de fer. Le Ve corps cheminait derrière le XIe et poussait son avant-garde à Chéhéry, à dix kilomètres de Sedan. Le Ier corps bavarois, commandé par le général de Thann, se portait à Remilly et à Pont-Maugis. Ses batteries canonnaient l'artillerie de Lebrun établie sur les pentes de la Moncelle. Ses pontonniers jetaient deux ponts à Aillicourt. Ses chasseurs se saisissaient du pont de Bazeilles que les Français se préparaient à rompre. Déjà les appareils étaient disposés sous les arches. Mais les chasseurs bavarois s'élançaient, gravissaient le remblai, enlevaient le pont au pas de charge, précipitaient les barils de poudre dans la Meuse, s'abritaient derrière les haies de la rive droite et, s'enhardissant, pénétraient dans Bazeilles; assaillis par une nombreuse infanterie, ils battaient en retraite, repassaient le



fleuve, gardaient et barricadaient le pont. Au soir du 31 août, l'armée du prince royal de Prusse, forte de quatre corps et de deux divisions de cavalerie, appuyée au besoin par la division wurtembergeoise et par une troisième division de cavalerie, était donc prête à traverser la Meuse et à tomber sur le flanc des Français s'ils tentaient de s'échapper vers l'ouest.

« Sur la rive droite, pendant qu'Alvensleben demeurait en réserve à Mouzon, la garde prussienne et le corps saxon entraient à Sachy et à Douzy, après avoir raflé des approvisionnements considérables et capturé tous les isolés et les traînards. Les pointes d'avant-garde étaient à Francheval et à Pouru-Saint-Remy. L'armée du prince royal de Saxe s'étendait ainsi de la Meuse à la frontière belge et fermait aux Français les débouchés de l'Est.

« Que pouvait contre ce déploiement de forces l'armée de Mac-Mahon pelotonnée autour de Sedan? Les officiers prévoyaient une catastrophe. Flambés! Pris dans une souricière! Bloqués comme Bazaine! Voilà les mots qu'ils échangeaient.

« — Nous sommes perdus, disait le général Doutrelaine à Douay.

« — C'est aussi mon opinion, répondait Douay, il ne reste qu'à faire de notre mieux avant de succomber.

« Ducrot montrait à son entourage le fer à cheval que dessinaient les Allemands, ou, comme il s'exprimait encore, leur éternel mouvement de capricorne, et il allait reposer au bivouac du 1er zouaves pour avoir un bon régiment sous la main si les troupes se débandaient pendant la nuit. Wimpffen, couché sur le sol, sans tente ni couverture, ne pouvait dormir et ne cessait de penser à la situation critique de l'armée. Il voudra le lendemain percer sur Carignan, comme Ducrot sur Mézières. Mais les issues seront bouchées. De quelque côté que se replient les Français, ils se heurteront aux Allemands; et lors même qu'ils réussiraient par un effort suprême à briser le cercle qui les entoure, non sans subir d'horribles pertes, ils seraient dispersés et rejetés en Belgique.

« Le 1er septembre, s'engageait la bataille décisive. 140,000 Allemands s'ébranlaient contre 90,000 Français. Trois de leurs corps d'armée se dirigeaient vers la Givonne. Trois autres gagnaient la route de Sedan à Mézières. Un septième faisait face à Sedan, et son rôle ne fut pas le moins important. C'est le IIe corps bavarois; il garnit les hauteurs de Wadelincourt et de Frénois, et, pendant que ses chasseurs traversent le faubourg de Torcy et s'approchent des ouvrages de Sedan pour abattre les servants sur leurs pièces, son artillerie tonne, soit contre les remparts de la place, soit par-dessus la ville sur les positions françaises qu'elle prend à revers.

« Dès quatre heures du matin, dans le crépuscule et le brouillard, les Bavarois du général de Thann passent la Meuse et se glissent vers Bazeilles dont ils comptent s'emparer par surprise. Les officiers donnent leurs ordres à voix basse; les soldats marchent doucement, sans pousser un cri, sans tirer un coup de fusil. Leurs hourrahs n'éclatent que lorsqu'ils sont dans Bazeilles. Mais l'infanterie de marine veillait; elle occupe les maisons les plus solides et les endroits les plus propres à la défense, le château Dorival : la villa Beurmann, le parc de Montvillers. Elle arrête les assaillants par un feu meurtrier. La lutte s'opiniâtre et s'acharne; les deux partis se renforcent, jettent à tout instant des troupes fraîches dans la mêlée; des habitants de Bazeilles combattent à côté des braves marsouins; sur plusieurs points, le village est en flammes. Les Saxons secondent les Bavarois. Ils se saisissent de la Moncelle; ils se logent dans le bois Chevalier, ils repoussent la division Lartigue qui tente de les débusquer.

« C'est alors, à six heures et demie, que Mac-Mahon reçoit un éclat d'obus qui lui déchire la fesse gauche. Il quitte le champ de bataille en désignant pour son successeur le général Ducrot, quoique moins ancien que Wimpffen et

Douay. Ducrot apprend la nouvelle à huit heures, et sa figure d'ordinaire calme et froide exprime le découragement et la douleur. Il lève les bras au ciel et s'écrie :

« — Grand Dieu, que voulait donc faire ici le maréchal !

« Mais son émotion ne dure qu'un instant, et, après avoir déclaré qu'il accepte la lourde responsabilité du commandement, il dicte d'une voix ferme des ordres de retraite. On s'étonne autour de lui, on le regarde avec consternation, on ose lui dire que la retraite entraînera la déroute. Ducrot répond que la retraite est la seule chance de salut ; que, pour ne pas être cernée, l'armée doit se dégager, se concentrer sur le plateau d'Illy, se replier vers Mézières. Il se rend auprès de Lebrun, et inutilement Lebrun objecte que ses troupes ont l'avantage, qu'elles perdront en reculant l'énergie et la confiance, qu'elles ne traverseront qu'avec de grandes difficultés le bois de la Garenne. Ducrot lui réplique que les Allemands manœuvrent pour prendre l'armée sur ses derrières et l'envelopper complètement ; il prescrit à l'infanterie de marine de protéger la retraite, et déjà, pendant que la division Lartigue contient les Saxons sur la Givonne, la brigade Gandil et la brigade Lefebvre, qui n'ont pas encore donné, remontent vers le bois de la Garenne.

« Mais une seconde fois l'armée allait changer de général. A neuf heures, Wimpffen faisait savoir à Ducrot qu'une lettre de Palikao lui conférait le commandement au cas où malheur adviendrait à Mac-Mahon. Il avait attendu quelques instants avant de revendiquer le droit que lui donnaient son ancienneté et l'ordre du ministre. Mais la retraite prescrite par Ducrot lui paraissait impraticable. Comment plusieurs corps déjà fatigués feraient-ils sans trouble, au milieu du champ de bataille, par un chemin difficile, six kilomètres de marche pour le moins ? Ne seraient-ils pas resserrés par l'assaillant et vivement refoulés sur les troupes nombreuses qui s'emparaient de la route de Mézières ? Pourquoi ne pas lutter encore ? Lebrun ne serait-il pas ferme à Bazeilles ? Ne saurait-on, comme lui, tenir partout jusqu'à la nuit et se battre sur place de même qu'à Valmy ? Wimpffen enjoignit donc à Lebrun de rester à Bazeilles — « Tu auras, lui disait-il, les honneurs de la journée, » — et à Ducrot de garder ses positions :

« — Il nous faut, s'écriait-il avec exaltation, il nous faut une victoire !

« — Nous serons trop heureux, lui répondit Ducrot, si nous avons une retraite.

« La bataille continue donc plus ardente. Pour faciliter le mouvement qu'il projetait, Ducrot avait envoyé vers la Moncelle et le parc de Montvillers la division Lacretelle. Elle faisait des progrès dans la vallée de la Givonne. Ses tirailleurs, qui ne portaient l'uniforme que depuis quelques jours, obligeaient par une vive fusillade les batteries saxonnes à rétrograder. Pareillement à Bazeilles, la division Vassoigne et la brigade Carteret gagnaient du terrain, repoussaient les Bavarois sur la place du Marché. Mais à onze heures, les Bavarois et les Saxons, renforcés en infanterie et surtout en artillerie, appuyés par le tir efficace de leur canon, avaient refoulé l'assaillant, soit sur Fond-de-Givonne, soit sur Balan et les hauteurs adjacentes. Bazeilles brûlait. Epuisés par une lutte de plusieurs heures, noircis par la poudre et la fumée, les Bavarois du général de Thann abandonnaient le village incendié pour se poster à la gare et dans les jardins du nord-ouest. Mais une brigade du IIe corps bavarois, détachée de Frénois, secourait le général de Thann ; elle traversait les prairies à gauche de Bazeilles, entrait dans Balan, et, après une violente mousqueterie, enlevait le parc du château. A une heure, Lebrun était rejeté dans le vieux camp.

« Comme Bazeilles et Balan, Daigny tombait aux mains des Allemands. La première brigade de la division Lartigue, la brigade Fraboulet de Kerléadec,

défendait d'abord la rive de la Givonne avec vigueur; elle faisait plier l'infanterie saxonne et, sous la protection des mitrailleuses, marchait contre le bois Chevalier. Mais son artillerie fut rapidement démontée. Lartigue, Fraboulet, le chef d'état-major d'Andigné étaient blessés. Les zouaves et les chasseurs à pied, lassés et manquant de confiance, n'avaient plus la même ardeur qu'à Frœschwiller. Tournée sur ses ailes, chassée peu à peu des broussailles et des carrières, puis de Daigny et du parc de la Rapaille, la brigade se retirait à dix heures derrière la Givonne.

« La garde prussienne, venue de Carignan par Pouru-aux-Bois et Francheval, se liait à la droite des Saxons. Elle prenait Villers-Cernay, Haybes, Givonne; elle prenait la Chapelle où résistait bravement le 1er bataillon des francs-tireurs de Paris, dit Lafont-Mocquart. Quatorze batteries, établies sur la rive gauche de la Givonne, entamaient une terrible canonnade contre la division Wolff qui tenait les positions de la rive droite. Vers midi, des nuées de tirailleurs français fondaient sur Givonne; mais elles se dissipaient bientôt et disparaissaient sous un feu écrasant. Dix de nos pièces entraient hardiment dans le village pour riposter de plus près; avant même qu'elles fussent décrochées, une compagnie de fusiliers prussiens les capturait avec toute leur escorte. Isolée et bientôt débordée sur sa gauche, la division Wolff recula vers Sedan.

« Tandis que les Bavarois, les Saxons, la garde prussienne arrivaient par l'est et se rendaient maîtres de tous les passages de la Givonne, l'armée du prince royal de Prusse, division wurtembergeoise qui servait de réserve, traversait la Meuse à Dom-le-Mesnil et barrait la route de Mézières.

« Le XIe et le Ve corps prussiens, commandés, l'un par Gersdorff et l'autre par Kirckbach, passaient la rivière à Donchery, puis tournaient à droite par le défilé de la Falizette entre la presqu'île d'Iges et le bois du Grand-Canton.

« Gersdorff occupait les villages de Saint-Menges, de Fleigneux, de Floing. L'infanterie de Douay — division Liébert — tenta de reprendre Floing; mais après un combat furieux où Gersdorff fut frappé à mort, elle lâcha pied. Quatorze batteries du XIe corps garnirent au sud-est de Saint-Menges, entre Floing et Fleigneux, les crêtes des hauteurs. Un des plus jeunes et des plus brillants généraux de l'armée française, promu de l'avant-veille, le marquis de Galliffet, essaya d'enlever cette artillerie qui lui semblait en l'air; ses trois régiments de chasseurs d'Afrique, accueillis par une pluie d'obus et par le fer nourri de l'infanterie, tournèrent bride.

« Le commandant du Ve corps prussien, Kirchbach, venait dans le même temps se poster en avant de Fleigneux et faire sa jonction avec la garde royale. Il réunissait ses douze batteries aux quatorze batteries du IXe corps. A midi, cent quarante-quatre pièces croisent leurs feux avec celles de la garde, se déployaient contre Illy et le bois de la Garenne, rectifiant leur tir au troisième coup, envoyant leurs obus comme au polygone avec la plus remarquable précision. Les troupes de Douay ne purent résister à cette canonnade formidable. Trois batteries françaises furent désorganisées en dix minutes. Infanterie, cavalerie, artillerie s'abritèrent dans le bois. A une heure, huit compagnies prussiennes du XIe corps s'emparèrent du calvaire d'Illy.

« Ducrot, alarmé par le fracas de la bataille, avait couru de toute la vitesse de sa monture vers Illy en se frayant un chemin à travers le torrent des hommes et des chevaux. Il rencontre Wimpffen au sud du bois.

« — Le cercle, lui dit-il, se resserre de plus en plus; l'ennemi attaque le calvaire d'Illy; hâtez-vous d'envoyer des renforts, si vous voulez conserver cette position.

« — Eh bien, répond Wimpffen, chargez-vous de cette tâche; rassemblez ce que vous trouverez de troupes de toutes armes et tenez ferme par là, tandis que je vais voir ce que devient Lebrun.

« Au nom du général en chef, Ducrot ordonne aux brigades Gandil et Lefebvre de se rendre à l'ouest du bois de la Garenne; au général Forgeot d'amener en face de Fleigneux et de Floing l'artillerie de réserve; à la division de cavalerie Margueritte, qu'il conduit lui-même, de marcher vers Floing, en longeant la crête du plateau.

« Mais à la Moncelle et à Balan, Wimpffen jugea la situation si grave qu'à son tour il demanda des renforts. La gauche du XIIe corps, écrivait-il, était fort engagée, et Douay devait fournir à Lebrun tous les secours dont il pouvait disposer. Douay envoya la brigade Maussion et la division Dumont qu'il remplaça par la division Conseil-Dumesnil tenue jusqu'alors en seconde ligne. Mais les bataillons de Dumont et de Maussion se croisèrent au sud du bois de la Garenne avec la brigade Lefebvre, et les batteries de la garde prussienne crachèrent la mitraille au milieu de ces masses confuses. La brigade Lefebvre s'enfonça sous le couvert du bois et se dispersa. La brigade Maussion et la division Dumont refluèrent sur le plateau.

« Sans se déconcerter, Douay réunit tous les fantassins de la division Dumont, qu'il forme en une grosse colonne, et s'élance vers le calvaire d'Illy pour le reconquérir. Mais battue de front et de flanc par une grêle de projectiles, prise de panique, cette infanterie se sauve dans une effroyable confusion. Aidé de Doutrelaine, de Renson, de Dumont et de Liégeard, Douay rallie les fuyards, les reforme en bataillons, leur donne comme soutien la brigade Maussion, les cache aux regards de l'ennemi par une haie très épaisse et les ramène sur le plateau où Doutrelaine, qui de sa haute taille dépasse la plupart des soldats, leur sert de jalonneur sous les obus. Deux batteries de la réserve arrivent au galop pour couvrir l'attaque. Mais que peuvent-elles, malgré leur abnégation et leur mépris du danger, contre le feu convergent des pièces allemandes? A peine ont-elles tiré trois fois qu'elles sont désemparées, pulvérisées. D'autres batteries les remplacent aussitôt. Elles prennent de meilleures dispositions; elles répondent plus énergiquement à l'ennemi; elles détournent sur elles tout l'effort du canon prussien. Au bout d'une demi-heure, leurs affûts sont brisés, les servants et leurs attelages couchés par terre, leurs caissons broyés; quarante coffres sautèrent en cette journée dans le seul corps de Douay. Elles se dérobent en abandonnant leur matériel. Et l'infanterie suit l'artillerie! A deux heures, éperdue, affolée, elle descend et roule vers Sedan.

« La division Liébert tenait encore les croupes de Floing et de Cazal. Mais, comme disait Douay, elle ne se battait que pour l'honneur. Déjà réduite, accablée d'obus, elle se voyait pressée et débordée par des bataillons frais qui débouchaient du village de Floing. Ducrot fait appel à la cavalerie : qu'elle charge par échelons sur la gauche, balaye ce qu'elle a devant elle, se rabatte à droite et prenne en flanc toute la ligne ennemie. Chasseurs d'Afrique, chasseurs à cheval, hussards, lanciers, cuirassiers se précipitent vers l'ouest : Margueritte les conduit; il tombe blessé par une balle qui lui traverse les joues et lui coupe la langue; mais il jette des cris rauques : « En avant! » et de la main ordonne d'attaquer.

« — Vive Margueritte, répondent les chasseurs d'Afrique, vengeons-le!

« Galliffet prend le commandement.

« — Nous sommes désignés, dit-il à ses officiers, pour protéger l'armée, et il est probable que nous ne nous reverrons pas; je vous fais mes adieux.

« Il fond sur l'infanterie qui gravit les escarpements et atteint la crête du plateau. Plusieurs charges s'exécutent coup sur coup, et, durant une demi-heure, au son des trompettes et au milieu du crépitement des balles qui frappent les sabres et les fusils ou qui pénètrent dans la chair des chevaux avec le bruit d'un fer rouge plongé dans l'eau, la cavalerie française s'élance, se replie, se rallie, repart avec le même enthousiasme et la même rage, et ne cesse de tourbillonner sur les pentes de Floing.

« Elle assaille des artilleurs qui se défendent avec le sabre ou l'écouvillon; elle enfonce les lignes des tirailleurs; elle renverse et culbute des pelotons, des compagnies. « O les braves gens! » s'écriait le roi Guillaume qui de Frénois assistait à l'action. Et un autre témoin, un officier français, assure que le spectacle était émouvant, sublime, inoubliable.

« Mais partout l'infanterie prussienne profite des fossés, des haies et des moindres accidents du sol pour s'embusquer. Une fusillade continuelle refoule peu à peu tous les chocs de ces beaux régiments qui se sacrifient héroïquement à l'armée et laissent sur le terrain plus de la moitié de leur monde. L'infanterie prussienne s'avance en poussant ses hourrahs. La division Liébert reculait pas à pas. Des bandes de chevaux qui galopent sans cavaliers désorganisent ses rangs. Les vainqueurs lui arrachent les hauteurs de Floing et le hameau de Cazal, menacent de lui couper toute retraite, et déjà touchent au nord de Sedan. Après avoir vainement cherché quelques positions où puisse se prolonger la résistance, Douay ramène la division Liébert en assez bon ordre sur le glacis de la place.

« Durant les charges de Galliffet, Ducrot essayait d'entraîner la brigade Gandil. Par trois fois il tenta un retour offensif, et, l'épée au poing, se met avec les officiers de son état-major à la tête des bataillons ou fractions de bataillons qui restent autour de lui. Quelques hommes le suivent; les autres, démoralisés, s'enfuient vers Sedan.

« C'en était fait. Entre trois et cinq heures, par le nord, par l'ouest, par l'est, les Allemands, garde prussienne, Saxons, XI[e] corps, abordent le bois de la Garenne. On tiraille et on se bat à la lisière, dans les massifs et sur une grande clairière près de la ferme de Quérimont. A cinq heures, tous les défenseurs du bois ont posé les armes ou gagné Sedan, Sedan dont les faibles remparts semblent offrir un sûr refuge aux soldats, Sedan qui depuis le premier coup de canon exerce, de même qu'un aimant, une irrésistible attraction sur des troupes lasses et découragées, Sedan où les fuyards, loin d'être à l'abri du feu, reçoivent, comme s'ils étaient sur le champ de bataille, des obus de tous les points de l'horizon!

« Au milieu de ce désarroi, Wimpffen ne désespérait pas; et tandis que Douay et Ducrot luttaient infructueusement sur les plateaux d'Illy et de Floing, il avait pris une résolution suprême. Plutôt que de capituler dans Sedan, ne valait-il pas mieux se frayer une issue vers Carignan et Montmédy? A une heure, il envoyait ses instructions; Lebrun se porterait de rechef sur Bazeilles; Ducrot appuierait le mouvement de Lebrun et dirigerait ses efforts sur la Moncelle; Douay ferait l'arrière-garde; l'empereur accompagnerait l'armée. Après avoir erré tristement dans la matinée sur les hauteurs de la Moncelle, parmi les projectiles, sans trouver la mort qui eût expié ses fautes et ennobli son désastre, Napoléon avait regagné l'hôtel de la sous-préfecture.

« Wimpffen le pria de venir :

« — Que Votre Majesté vienne se mettre au milieu de ses troupes, qui tiendront à honneur de lui ouvrir un passage.

« Mais l'ordre que Wimpffen donnait à ses généraux, pouvait-il être exécuté? Douay, qui le reçut à deux heures, objecta qu'il n'avait plus que trois brigades dépourvues d'artillerie et de munitions. Ducrot, qui le reçut à trois heures, lorsqu'il descendait à Sedan, déclara que tout était perdu. Quant à l'empereur, il répondit que Wimpffen, au lieu de sacrifier plusieurs milliers d'hommes sans aucune chance de succès, devait entrer en pourparlers avec l'ennemi. Il comprenait mieux que personne que l'armée ne saurait prolonger le combat.

« A deux heures et demie, après avoir consulté son entourage, il fit hisser le drapeau blanc sur le donjon. Mais ce drapeau n'arrête pas les hostilités. Ducrot arrive. Napoléon lui déclare qu'il veut éviter désormais toute effusion

de sang et lui dicte l'ordre de cesser le feu sur la ligne entière ; Ducrot refuse de signer l'ordre en alléguant qu'il ne commande que le Ier corps. Le chef de l'état-major, général Faure, se récuse également. Lebrun se présente :

« — Selon les lois de la guerre, dit-il, il faut, pour demander un armistice, non pas arborer un drapeau blanc, mais envoyer une lettre signée par le général en chef.

« Il écrit la lettre et se charge de la porter à Wimpffen.

« Pendant ce temps, Wimpffen, après avoir inutilement attendu la réponse de ses lieutenants et de son souverain, essayait de faire sa trouée. Il échoua. A deux heures, la division Goze, la division Grandchanp, la division Vassoigne, la brigade Abbatucci, des bataillons de zouaves, le 47e de ligne abordaient les hauteurs qui dominent Haybes, Daigny, la Moncelle, Balan, et avançaient à travers les bois et les jardins. Mais le feu des pièces allemandes réunies en vingt et une batteries labourait le terrain en tous les sens et contrebattait l'artillerie française qui tirait en avant du camp retranché par-dessus son infanterie. Ecrasées par les projectiles qui les prenaient de front, d'écharpe et de revers, menacées d'être tournées sur leur gauche, paralysées par la retraite du Ier et du VIIe corps qui se précipitaient comme une avalanche du bois de la Garenne, arrêtées d'ailleurs à chaque instant par les clôtures et les parcs, les troupes se rejetèrent, les unes dans le fond de Givonne, les autres autour de Balan.

« A quatre heures, près de la porte de Balan, Wimpffen reçoit la lettre de Napoléon qui l'invite à négocier.

« — Répondez à l'empereur, dit-il avec indignation, que je refuse de parlementer et que je continue à combattre.

« Il tient le même langage à Lebrun. Ce général est suivi d'un sous-officier qui porte, en guise de drapeau blanc, une serviette au bout d'une lance.

« — Pas de capitulation, s'écrie Wimpffen, qu'on fasse disparaître ce drapeau !

« Et aux applaudissements des soldats, son aide de camp arrache le fanion.

« Lebrun explique qu'il s'agit d'armistice, et non de capitulation. Mais Wimpffen ne veut ni signer ni même lire la lettre que Lebrun lui remet au nom de l'empereur ; il n'a plus d'autre désir, d'autre pensée que de percer sur Carignan.

« — Eh bien, dit Lebrun, nous sacrifierons deux ou trois mille hommes sans résultat ; mais puisque vous le voulez, marchons !

« Wimpffen entre à Sedan et, l'épée à la main, pousse jusqu'à la place Turenne, appelle à lui les troupes qui s'entassent dans la ville, les anime, les ébranle :

« — En avant, mes amis, en avant, à la baïonnette !

« Son aide de camp d'Ollone crie que Bazaine arrive. Le général Faure fait abattre le drapeau blanc. Les clairons donnent le signal d'un mouvement offensif ; vingt milles soldats de tous corps et de toutes armes, quelques gardes mobiles, de courageux Sedanais accompagnent Wimpffen. On sort de Sedan, on pénètre dans Balan, on s'empare du village, on refoule les Bavarois sur Bazeilles. Quatre généraux, Wimpffen, Lebrun, Gresley, Abbatucci entraînent l'héroïque colonne. Wimpffen, hors de lui, ne cesse de répéter : « En avant ! » Mais bientôt, sous le feu de soixante-dix-huit pièces établies sur les hauteurs au nord-ouest de Bazeilles, cette poignée de combattants recule et se disperse. A l'extrémité de Balan, Wimpffen jette un regard en arrière ; personne ne le suit ; il se résigne à rebrousser chemin.

« A cinq heures et demie, Wimpffen rentrait à Sedan où se pressaient, s'accumulaient les fuyards, en criant qu'ils étaient trahis, se bousculant et s'injuriant, piétinant sur les morts et les blessés. Fantassins, cavaliers, voitures,

caissons, canons, encombraient la ville et rendaient la circulation impossible. Pour aller d'une rue dans une autre, le payeur de l'armée dut se mettre à quatre pattes et passer sous le ventre des chevaux. De toutes parts retentissait la sonnerie de : cessez le feu. Le drapeau blanc flottait de nouveau sur la citadelle. Du rempart, des soldats agitaient leur mouchoir. Les braves qui venaient de brûler leur dernière cartouche aux abords de la place, dans les bouquets de bois et des enclos, regagnaient Sedan et occupaient les chemins couverts. Devant les palissades, Prussiens, Bavarois, Saxons, sans distinction de rang et de grade, se serraient les mains avec émotion et chantaient le lied : « Chère patrie, tu peux être tranquille. » Un parlementaire, le colonel Bronsart de Schellendorf, sommait l'armée française de capituler, et repartait accompagné du général Reille qui portait au roi Guillaume la célèbre lettre de Napoléon : « N'ayant pas pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à rendre « mon épée entre les mains de Votre Majesté. » Le roi répondait qu'il acceptait l'épée de Napoléon et demandait qu'un officier général, muni de pleins pouvoirs, vînt traiter avec de Moltke.

« Wimpffen avait donné sa démission. Mais Ducrot, Douay, Lebrun déclarèrent qu'il exercerait jusqu'au bout le commandement qu'il avait revendiqué le matin, et l'empereur le pria de faire son devoir. Ulcéré, sentant, comme il disait, qu'il allait pour toujours briser son épée, Wimpffen se rendit à la sous-préfecture. Une scène violente eut lieu devant Napoléon et les chefs de corps. Wimpffen, outré de colère, assura que les généraux avaient refusé de lui obéir. Ducrot, furieux, accusa Wimpffen d'avoir causé la catastrophe par une folle présomption.

« A dix heures du soir, dans une maison de Donchery, Wimpffen conférait avec de Moltke. En paroles brèves, précises, cassantes, le chef de l'état-major prussien exigea que l'armée française fût prisonnière de guerre. L'infortuné Wimpffen, arrivé de l'avant-veille et forcé presque aussitôt d'apposer son nom au bas d'une capitulation dont il n'était pas responsable, se récria contre de pareilles conditions.

« — Vous n'avez plus de munitions et de vivres, lui répliqua Moltke, et je puis brûler Sedan en quelques heures.

« Six cent quatre-vingt-dix canons entouraient la ville !

« Le lendemain, après une délibération du conseil de guerre qui reconnut la lutte impossible, Wimpffen signait la capitulation. Les Allemands n'avaient que 6,000 hommes hors de combat.

« Les Français livraient, avec Sedan, 419 pièces de campagne et 139 pièces de rempart ; 3,000 soldats étaient tués et 14,000 blessés ; 3,000 franchirent la frontière belge, 83,000 restèrent parqués durant dix jours, au milieu des plus grandes souffrances physiques et morales, dans la presqu'île d'Iges et ne quittèrent ce « camp de misère » que pour être menés en captivité.

« Napoléon avait demandé vainement que l'armée fût autorisée à passer sur le territoire neutre. Il n'était plus qu'un prisonnier de guerre ; il rendait, non l'épée de la France, mais sa propre épée ; et lorsque Bismarck lui proposait de négocier, il répondait que le gouvernement de l'impératrice régente pouvait seul faire la paix. » (Art. Chuquet : La Guerre 1870-71, p. 116-137 ; Plon, édit.)

Le Monument, place d'Alsace-Lorraine, très belle œuvre du sculpteur Croisy, glorifie le souvenir de nos soldats qui tombèrent sur le champ de bataille et retrace, en bas-relief, deux « faits d'armes » héroïques. Le groupe principal représente un soldat tenant encore son fusil mais qui s'appuie, chancelant, blessé, sur un canon. Au-dessus, une jeune femme dont les ailes sont déployées. Personnifiant la Gloire, elle va couronner le front de ce héros obscur. Ce groupe est placé au haut de la stèle qui repose sur un socle massif ;

en avant de cette stèle, une femme drapée à l'antique. Elle représente la France et trace quelques mots à la mémoire de ses enfants. Sur le devant, une couronne traversée par une palme : à droite, un bas-relief reproduisant, de façon grandiose, la charge de cavalerie faite par la division Margueritte; à gauche,



Pour la Patrie ! — Monument commémoratif de Sedan

la défense du pont de Bazeilles. Ce monument, lorsqu'on le regarde de face, produit en nous une impression imposante à laquelle, nous souvenant d'une journée terrible, se joint l'émotion. Glorifier les vaincus était une tâche difficile : cette tâche, le sculpteur Croisy sut l'accomplir avec un art des plus grands, des plus patriotiques.

Château. — Date de l'année 1440. « On y accède — dit M. Rouy : Abrégé de l'Histoire de Sedan — par une longue voûte d'une pente assez rapide, et l'on gagne une plate-forme où se trouve une fontaine destinée à fournir l'eau en temps de siège; en cet endroit étaient les ateliers, les fours à pain, les boulets, les bombes et les canons; là se voyait le pavillon où naquit Turenne,

et qui fut démoli pendant la Révolution. Une pierre noire adossée à une tour porte cette inscription : « Ici naquit Turenne, le 11 septembre 1611. » Montant encore, on touche à l'arsenal qui renfermait, autrefois, une magnifique galerie d'armures antiques, parmi lesquelles on remarquait : celle de Godefroy de Bouillon, premier roi de Jérusalem ; celles de plusieurs membres de la famille des de La Marck, du comte de Soissons, de Jeanne Darc, de Turenne, du connétable de Montmorency. Ces armures se trouvent actuellement à Paris, au musée d'artillerie. Puis, enfin, on parvient à la caserne qu'occupent des compagnies de la garnison de Sedan. »


Sedan — Le château

Alors qu'a disparu — la ville ayant été démantelée — tout un formidable ensemble de fortifications, voici quelques dates pouvant, croyons-nous, offrir un certain intérêt :

1440 : construction du *Château*. — Vers 1574 : bastions du *Roi*, dont l'angle fait face à la rue Sainte-Barbe ; des *Dames*, qui donne sur le quartier du Ménil ; du *Gouverneur*, qui regarde le Fond-de-Givonne ; *Fourchu*, qu'on laisse à gauche en montant au château. — 1576 : le bastion *Bourbon*, situé derrière le collège ; le bastion de la *Picquerie*, qui fut à l'origine une digue pour détourner le cours de la Meuse. — 1607 : le bastion des *Moulins* ; le bastion de *Sillery*, entre Francheval et la corne de Floing ; le bastion de *Nassau*, qui fait face à la corne haute du Palatinat. — 1614 : la corne de la *Rochette*, présentant son front au chemin qui conduit à la Garenne ; la corne du *Grand-Jardin*, derrière le Château. Sous cette corne étaient les voûtes et les réservoirs des fontaines de Sedan. — 1617 : la corne des *Ecossais*, couvrant le Fer à cheval du côté de la Garenne ; le bastion de *Turenne* ou du *Manège*, faisant front à la prairie de Sedan et à la corne basse du Palatinat. — 1617-1650 : la corne du *Palatinat*, enfermant le faubourg du Mesnil. — 1637 : la corne de *Soissons*, qui entourait la Meuse et le canal des Moulins. — 16.. : la corne de *Floing* ou des *Capucins*, qui existait sous les princes, mais dont le revêtement date de Fabert. — Fin dix-septième siècle : la corne basse de *Floing*, parallèle à la précédente et qui enferme le faubourg du Rivage. — 1700 : la corne de *Torcy*, sur la rive gauche, qui renferme le corps des casernes neuves. — 1740 : la couronne d'*Asfeld*, qui couvre le faubourg de la Cassine. — 1762 : le bastion de la *Sorille*, qui ferme du côté de la Meuse le faubourg de la Cassine.

Ce sont les dates que donne la Chronologie du P. Norbert. Elles diffèrent quelque peu de celles fournies par le Mémoire de Launois.

Pour Sedan et surtout le *vieux* Sedan, nous renvoyons principalement aux ouvrages que voici :

J. Peyran : HISTOIRE DE L'ANCIENNE PRINCIPAUTÉ DE SEDAN ; 2 vol. Sedan, Hennuy, 1826. — Prégnon (abbé) : HISTOIRE DE LA VILLE ET DU PAYS DE SEDAN ; 3 vol. Sedan, Poncin, 1856. — E. Hupin : A TRAVERS LE SEDAN D'HIER ; 2 vol. — Marc Husson : MÉLANGES et BLOCUS DU CHATEAU DE SEDAN, DU 24 JUIN AU 25 SEPTEMBRE 1815. Sedan, Laroche, 1870. — H. Rouy : LES FORTIFICATIONS DU CHATEAU. Sedan, Laroche, 1876. — Collinet : SEDAN IL Y A CENT ANS. — Le P. Norbert : HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA VILLE ET PRINCIPAUTÉ DE SEDAN, RAUCOURT ET SAINT-MENGES. — H. Vesseron : LE VIEUX SEDAN. — Ch. Pranard : SEDAN PITTORESQUE. Suhant, 1842. — Ch. Pilard : SOUVENIRS D'UN VIEUX SEDANAIS. — Notes d'un revenant : LE SEDAN DE MON TEMPS. — Henry Rouy : LE SEDAN D'AUTREFOIS. Laroche, 1881. — Henry Rouy : SOUVENIRS SEDANAIS. Laroche, 1884-1891 ; cinq séries.

Eglise. — Sous le vocable Saint-Charles. « Les ailes du portail — dit M. Rouy, ouvrage déjà cité — se composent de deux tours surmontées d'un beffroi octogone que recouvre un dôme d'une coupe assez élégante. Une grande porte cintrée est au milieu de deux autres portes de grandeur moindre : la première est surmontée d'un fronton triangulaire dont les extrémités atteignent les tours et présentent un ensemble régulier. La base de ce portail est une plate-forme pavée en dalles de pierre dure ; on y arrive par six marches qui règnent dans toute la longueur et sur les côtés du temple dont l'enceinte est un carré long ; l'édifice est vaste, mais n'a rien de remarquable. Louis XIV y ajouta le chœur après la révocation de l'édit de Nantes. Cette église, jadis destinée à la religion réformée, fut construite des dons du peuple sous le gouvernement de Henri de La Tour, qui y fit aussi préparer, en 1623, un caveau pour la sépulture des princes et princesses de sa maison. Suivant le P. Norbert, ce caveau était du côté de la chapelle de la Vierge, sous l'aire qu'occupe la nef entre les deux petites portes.



Eglise de Sedan

« Tel est le passage de sa chronique manuscrite :

« Henri de La Tour meurt le 25 mars dans sa soixante-huitième année, ayant eu d'Elisabeth de Nassau, son épouse, deux garçons et sept filles. Il a été inhumé dans le caveau neuf du temple ; sur son tombeau est gravée cette inscription :

« Ici gist — Messire Henri de La Tour, prince souverain de Sedan, — Vicomte de Turenne — Et premier maréchal de France, — Décédé le 25 mars 1623. »

« Il y avait dans ce caveau, suivant le même chroniqueur, six autres tombeaux qui sont ceux : 1° du prince comte de Hanau ; 2° de la comtesse de Roucy ; 3° d'Elisabeth de Nassau ; 4° du prince Palatin, fils du roi de Bohême ; 5° du vidame de Laon ; 6° de Guy de Boie de Larochefoucauld. »

Ces tombeaux, parfaitement conservés, ainsi que les dépouilles qu'ils renfermaient, ont été retrouvés, mais non à l'endroit qu'indique la chronique : ils gisaient sous les dalles de la sacristie, où on les avait déposés lors de la conversion du temple en église catholique. Ils ont été transférés solennellement au temple protestant, le dimanche 9 janvier 1842. (Dans ses SOUVENIRS SEDANAIS, M. Rouy raconte longuement cette cérémonie.)

Autrefois, sur la place de la Halle, à l'entrée de la rue du Ménil, se trouvait l'*église Saint-Laurent* qu'entourait le cimetière. Elle devint un temple mixte en 1587 et fut démolie après 1745, excepté le chœur, qui servit au culte catholique jusqu'en 1792 et fut détruit, à son tour, en 1799. La chapelle du Dijonval est de 1644 ; l'ancien temple protestant avait été construit en 1593 ; le nouveau temple, sur la place d'Alsace-Lorraine, est de construction toute récente. La synagogue date de 1879.

Ecarts. — *Cazal*. N. C. — Le *Chemin de Balan*. N. C. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — Le *Petit Pont*. N. C. — Le *Fond de Givonne*. N. C. — *Pierremont*. N. C. — La *Briqueterie*, 5 hab. — La *Caracole*, 15 hab. — Le *Chemin des Romains*, 8 hab. — Les *Cinq Frères*, 18 hab. — La *Garenne*, 22 hab. — La *Prayelle*, 23 hab. — *Quérimont*, 9 hab. — Les *Redoutes*, 3 hab. — *Route de Glaire*, 14 hab. — L'*Algérie*. — *Mont-Repos*, où l'armée de La Fayette prit, en 1792, ses cantonnements. De Mont-Repos, La Fayette écrivit sa fameuse lettre qui commençait par ces mots : « Si la dernière goutte de mon sang pouvait servir à la commune de Sedan, elle mérite ce sacrifice... »

BOSSÉVAL. — H., 476. — E., 112. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 13. — Hect., 498. — B. P., Vrigne-aux-Bois. — F. L., la Pentecôte. — Harm. *la Lyre bosséralienne*. — Bosséval s'étage sur le penchant d'une colline qui s'infléchit mollement, au midi et à l'est, vers la *Claire*, et, à l'ouest, vers la *Vrigne*. Troisième étage du *terrain ardoisier* : schistes et quartzites. Premier étage du *terrain liassique* : calcaires hydrauliques. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaire sableux pour moellons. Le territoire est arrosé par la *Claire*, venant de Sugny (Belgique), et qui se jette dans la Vrigne après avoir formé plusieurs étangs, parmi lesquels : l'étang du moulin de la Gigue, en Belgique ; et, sur Bosséval, les étangs du moulin de la Faïencerie, de la Filature, de la Claire, de la Foulerie, du moulin de la Brèche, du moulin d'En-Bas. — C. de Vermandois.

Eglise. — Dans cette église, reconstruite sur la place de l'ancienne, il faut signaler : une *Descente de Croix* de Jouvenot ; de fort jolis bancs, avec leur prie-Dieu, qui proviennent de l'église de Fumay ; une cloche, qui porte le millésime 1580, donnée par la ville de Sedan ; près des fonts baptismaux, une plaque funéraire, où se lit une inscription évoquant une légende que nous avons racontée dans VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.

Ecarts. — La *Claire*, 70 hab. Petit centre industriel très actif : ferronnerie ; foulerie et filature de laine cardée. — La *Faïencerie*, 8 hab. — Le *Moulin de la Brèche*. — Le *Moulin d'En-Bas*, 7 hab. — Le *Rossignol*, 9 hab. — *Briancourt*, 7 hab., jadis bourg très important, avec sa chapelle et son château, disparus aujourd'hui. — La *Foulerie*, 10 hab. ; ancienne forge. La voie romaine, qui se détachait à Tannay, de la grande chaussée allant de Reims à Trèves, passait par Bosséval. A la Foulerie, furent trouvées de nombreuses médailles à l'effigie d'Antonin. En outre, les troupes de César eurent-elles un camp à la *Chambre des Rois* ? On y voit un fossé — à moins qu'il ne soit actuellement comblé — ayant 150 mètres de long sur 15 mètres de large ; et on y rencontra, en faisant des fouilles, une grande quantité de charbon profondément enfoui. Cette Chambre des Rois n'était peut-être qu'un rendez-vous de chasse, aux temps des Mérovingiens ou des Carlovingiens.

LA CHAPELLE. — H., 285. — E., 83. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 28. — Hect., 752. — B. P., Givonne. — F. L., le dimanche après le 21 septembre. — Premier et deuxième étages du *terrain ardoisier :* petite exploitation de quartzites pour empierrement des routes. Quelques lambeaux de *terrain liassique.* — C. de Sedan.

Lieuxdits. — Le *Dos de Loup,* où Fabert, en 1643, gouverneur de Sedan, et le comte de Wagnée, eurent une entrevue. Ils se consultèrent sur les moyens à prendre pour chasser les troupes de Henri de Bourbon, qui dévastaient le pays de Liége. — La *Cense Hareau,* où campait, en 1672, un corps de troupes françaises commandé par Condé, alors qu'il se préparait à envahir la Hollande. — L'*Ermitage.* En cet endroit, s'élevait une chapelle, construite au dixième siècle, et autour de laquelle se groupaient les maisons qui formèrent le village. — Le *Temple.* La Chapelle eut un temple protestant que respecta l'édit de Ruel, et dont le pasteur habitait la *Virée,* écart de Givonne. En 1767, ce temple (tout à l'entrée du village : bifurcation des routes de Sedan à Bouillon et de Villers-Cernay) devint église paroissiale. — Le *Moulin de Sainte-Cécile,* où les francs-tireurs de Lafont et Mocquart furent chargés, pendant la nuit du 31 août au 1er septembre, de garder les abords et les environs de la Chapelle. Mais, malgré leur résistance héroïque, ils ne purent tenir tête à six mille cuirassiers allemands, renforcés d'une puisante artillerie, qui entrèrent dans le village horriblement bombardé.

La Chapelle, qui précède deux bois, celui de Daigny à gauche et celui du « Dos de Loup » à droite, est, sur ce point de la frontière, le dernier village ardennais. Il est traversé par la route dite « de Mézières à Sedan-Bouillon », laquelle rejoint, au village belge de Beau-Brun, la route provinciale de Florenville à Bouillon. C'est alors qu'en tournant à droite pour monter une côte d'environ deux kilomètres, jusqu'au lieu dit « les Quatre Chemins », et tournant ensuite à gauche, on arrive au splendide *château des Amerois,* appartenant au comte de Flandre, frère du roi des Belges.



Château des Amerois (côté ouest)

Pour gagner Bouillon, il faut, à Beau-Brun, virer côté gauche, au point où les deux routes se confondent. Bouillon n'est plus, géographiquement — comme à l'époque révolutionnaire, — ville du pays d'Ardenne ; mais, historiquement, elle appartient à cette région frontière de France, et par son histoire, et par ses affinités. Son château fameux — que ne cessent de visiter les touristes, — véritable repaire d'aigle, au sommet d'un formidable rocher abrupt, semble, de loin, un vaisseau gigantesque échoué dans la vallée ; un de ces monstres apocalyptiques comme, seules, les savent rêver les imaginations surchauffées des poètes. Qui construisit cette forteresse, l'un des restes les

plus majestueux, les plus intéressants, les plus complets, et aussi les plus renommés de la massive architecture féodale? Ce fut probablement Turpin, fils de Guyon, duc d'Ardenne. De ses triples replis, la torrentueuse Semoy entourait le château-fort; et pour qu'il fut, davantage encore, à l'abri d'un assaut, on le sépara de la montagne par une profonde tranchée, à vif et à pic, en pleine roche. A ce lieu sauvage, où ne menait aucun chemin, et qu'isolait l'impénétrable forêt des Ardennes, Turpin voulut donner un nom; et ce nom fut Bouillon, parce que — raconte la chronique — « c'était, sur son lit de pierre, un continuel bouillonnement des eaux de la Semoy. » Ainsi, également, s'appela plus tard la petite ville qui naquit et se développa au pied de cette forteresse : Bouillon, jadis cité glorieuse et tumultueuse; mais, aujourd'hui, combien pleine de silence, ne vivant que pour ses souvenirs et dans ses souvenirs!

Château de Bouillon (vue de face)

FLEIGNEUX. — H., 312. — E., 96. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 18. — Hect., 1,365. — B. P., Saint-Menges. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — Cie P. — Deuxième et troisième étages du *terrain ardoisier :* schistes terreux, schistes bleus et rouges, quartzites. Premier étage du *terrain liassique :* calcaires hydrauliques et marnes. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux pour moellons. Fleigneux s'étage sur la pente douce d'une côte. Le territoire est arrosé par plusieurs ruisseaux, parmi lesquels nous mentionnerons : celui des *Prés ;* celui de la *Fange Saint-Marc ;* celui de la *Turenne ;* celui de la *fontaine Houdart,* grossie de la *fontaine Turenne* — où, dit la légende, notre grand capitaine s'arrêtait pour boire, — dont les eaux, ayant actionné le *Moulin de la Hatrelle,* se jette dans la Givonne. — C. de Sedan.

Ecarts. — Le *Moulin de la Hatrelle.* Le 23 juin 1551, Robert de La Marck accordait à son « bien-aimé Nicolas Marcel, l'un de ses bons bourgeois résidant en son village de Fleigneux, de construire, bastir et dresser à ses propres constes et despends un moulin avec une pile à chanvre et une scyrie à scier boys sur un lieu vulgairement appelé : la Hastrelle. » — *Rebessart.* — *Brulé-à-May,* 7 hab. — Le *Pré du Taureau,* où paissait l'animal reproducteur. — Le *Jardin du Temple.* Du temple protestant que posséda jadis Fleigneux, ne reste plus, comme souvenir, que le nom du lieu-dit.

FLOING. — H., 2,236. — E., 619. — D. C., 2. — D. A., 2. — D. D., 17. — Hect., 742. — B. P., Sedan. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — Harm. — S. ch. *l'Espérance.* — Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux pour moellons. Floing s'étend au pied d'un coteau; environ deux kilomètres

le séparent de la *Meuse*, qui reçoit, non loin de la Tour-à-Glaire, un petit ruisselet par lequel est traversé le village. Aux Hautes, une *fontaine incrustante*. C'est dans le vallon appelé le Fond des Noues que se trouve la *Fontaine de Malheur*. Jadis, on s'effrayait quand elle coulait ; la superstition locale croyant que ses eaux précédaient la famine, la guerre et la peste. Aujourd'hui, cette fontaine a perdu tout son mystérieux prestige. Toutefois, on ne peut s'empêcher de dire, lorsque serpente son mince filet et, sans doute, en souvenir des croyances d'antan : « La Fontaine de Malheur coule; quel malheur nous annonce-t-elle ? » — C. de Vermandois.



Au pays de Floing

Eglise. — Remonterait au fameux « an mil », ayant été construite en cette poussée d'architecture qui suivit tout aussitôt la terreur, alors passée, qu'avait eue l'Europe entière de voir arriver la fin du monde. Fut, ensuite, fortifiée. Restent encore des màchicoulis, des créneaux, et, sur quatre, deux tourelles. Assiégée, et pillée surtout pendant les guerres dont souffrit cette région au quinzième et au seizième siècles. Le chœur et le clocher nous montrent de nombreuses traces d'incendie. En 1551, alors que le comte de Nevers prenait d'assaut le château de Lumes, les habitants de Floing et de Vrigne-aux-Bois « furent en avant occuper le défilé de Sugnon et y battirent les ennemis. » Toutefois, le village n'en était pas moins envahi, et les vaincus, pour tirer vengeance de leur défaite, mirent le feu au clocher de Floing et, avec de la poudre, firent sauter une tourelle.

Une tradition veut que l'église — dont il est impossible de reconnaître le style à cause de ses nombreux remaniements — ait été construite vers l'an 1650, pour remplacer une petite ville romaine (?) alors détruite, d'ailleurs, qui se trouvait jadis sur le *Pré de la Bataille*. Primitivement, toujours d'après la même tradition, ce fut une forteresse à un étage auquel conduisait un escalier en pierre, que l'on voit encore, partant du chœur. Sous le toit, un grenier dit : le *grenier des femmes*. Un mur d'enceinte flanqué de tours protégeait cette forteresse. Il formait un parallélogramme long de 50 mètres sur 40 de large. Ce mur, crénelé, était haut de 5 mètres. Quelques créneaux sont encore visibles dans la partie attenante au jardin du presbytère. Une seule porte, autrefois, pour entrer dans Floing. Démolie en 1821, elle fut remplacée par une autre porte détruite, elle-même, en 1848, en même temps que la « maison commune » crénelée comme l'église, et fort curieuse. Un escalier d'origine relativement récente, partant de la rue, a pris la place d'un ancien escalier qui faisait palier et se divisait en deux branches se réunissant, toutes les deux, au cimetière. (Voir Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN.)

Ecarts. — Les *Hautes*, 4 hab., où furent trouvés des débris de colonne romaine et une statue de Diane, en pierre blanche et de grandeur naturelle. Le socle, que les laboureurs ignorants brisèrent à coups de pioche, portait une inscription. Plus loin, en fouillant le sol, étaient mises au jour de nom-

breuses médailles romaines. Aux Hautes, maintenant, une ferme qui fut fort malmenée, en 1870, par les Prussiens. — *Gaulier*, 260 hab., où s'agglomèrent d'importantes usines, notamment celle de l'*Espérance*. — *Cazal*, 275 hab. — *Fraicheau*, 80 hab., tire son nom de ses eaux fraîches et limpides. — Le *Terme*, 54 hab., où se voit un monument funèbre élevé par les soldats de Weimar à leurs camarades du 94e d'infanterie. — *Willième*, 12 hab.; ainsi se nommait celui qui, le premier, fut le propriétaire de cet écart. — Le *Buisson-Galloy*, 12 hab. — La *Croix de Saint-Menges*, 9 hab. — Le *Moulin de Mal-Tourné*, 10 hab.; date de 1575, et fut moulin banal jusqu'à la Révolution. — *Flichaux*. N. C.

Le *Pré de la Bataille*. — La *Feuillette*. — *Chasteloi*, où furent découverts des ossements, des armes, des caveaux en maçonnerie, des tombes avec colliers, urnes funéraires et poterie, d'origine gallo-romaine; des médailles à l'effigie d'Antonin, de Gallien, de Claude le Gothique, de Septime-Sévère. — La *Ferme de Quirimont*, nom significatif, rappelant l'occupation romaine. — Le *Hattoy*, petit mamelon entre Floing et Saint-Menges, où l'on mit au jour les ruines très nettes et très remarquables d'un aqueduc romain. Au Hattoy, en 1870, le prince royal de Prusse dissimulait une partie de son armée. — La *Voie romaine*; la *Jonquière*; *Lacor*. En ces trois lieuxdits, encore de nombreuses substructions romaines. — La *Maladrerie*, qui, en 1580, 1585, 1588, 1597, 1631, 1636, 1637, notamment, abrita des pestiférés. — Le *Poiriseau*; le *Chêne-Brisé*. Au Poiriseau, où 3,000 combattants sont ensevelis dans une fosse commune, ainsi que dans des tombes françaises et allemandes, s'élève le monument appelé : le *Chêne brisé*, sculpté par les frères Duc, de Cazal. — *Notre-Dame de la Consolation*. Entre Sedan et Gaulier, sur le territoire de Floing, se voit une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Consolation, dont la statue vient de l'abbaye célèbre du Mont-Dieu. Autour de cette chapelle, se livrait, le 1er septembre 1870, entre nos cuirassiers et l'infanterie allemande, un combat furieux, rappelé par l'inscription que voici : Ici près a été tué — Le capitaine d'Etat-major — Mangon de La Laude — Avec plusieurs cuirassiers — Dans la charge du 2e Escadron — Du 1er Régiment — Le 1er septembre 1870 — Priez pour eux.

~~ C'est sur le plateau de Floing que se fit l'héroïque et célèbre charge commandée par le général de Galliffet, le général Margueritte ayant été mortellement blessé. La masse compacte des Allemands s'épaississait toujours. Le général Ducrot aperçoit le marquis de Galliffet et lui crie : « Encore un effort, de Galliffet; si tout est perdu, qu'au moins ce soit pour l'honneur des armes! » Et de Galliffet répond : « Tout ce que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un! » Puis, levant son sabre : « 1er et 2e escadrons, chargez! » Et ils se précipitent en ligne, au galop de leurs chevaux, sur l'infanterie prussienne. Mais, hélas, que peut toute cette bravoure contre la terrible fusillade allemande! Les lignes des tirailleurs, enfoncées partout, démasquent des réserves abritées dont les ailes sont formées en carrés et qui ouvrent un feu meurtrier. Ce qui reste de nos sublimes troupes est définitivement dispersé. Au milieu des monceaux de morts, des chevaux éventrés, force est à nos soldats de se réfugier derrière les taillis du bois de la Garenne, tandis que du haut de la *borne du roi de Prusse*, au Frénois, Guillaume, qu'émerveille ce surhumain courage, laisse échapper ces mots célèbres : « O les braves gens! »

Pendant ce temps, le général Margueritte était conduit à l'ambulance : la sous-préfecture de Sedan. L'empereur vint le voir, très ému, lui serre la main très affectueusement, disant qu'il espérait la guérison de son horrible blessure. Margueritte ne pouvait parler, sa langue pendait hors de sa bouche d'où coulait le sang. Il écrivit alors au crayon, sur une feuille de papier : « Sire, je vous remercie. Moi, ce n'est rien! Que va devenir l'armée? Que va devenir la France? »

GIVONNE. — H., 1,314. — E., 331. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 25. — Hect., 1,403. — B. P., Givonne. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — B. B. — S. M. — T. — Deuxième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique; calcaire sableux; carrière de moellons; sables. Territoire arrosé par la *Givonne,* qui reçoit un ruisselet à son entrée dans le village et que forment deux ruisseaux, l'*Oudar* et le *Claynes,* se réunissant à Holly, écart d'Illy. — C. de Sedan.

Dans le *Drapeau,* numéro du 15 août 1885, a paru ce sonnet, signé Chambon :

Dans son lit de rochers, creusé dans les grands bois,
La Givonne s'en va, rivière humble et paisible,
Que ses bords ombragés rendent presqu'invisible,
Et qui reste inconnue et célèbre à la fois.

Depuis que le canon a fait taire sa voix,
Depuis le triste jour de la lutte impossible,
Ses flots purs ont repris leur aspect impassible
Et rien ne paraît plus du drame d'autrefois.

Mais ce calme est menteur.... et le bruit de l'enclume,
Le choc des lourds pilons, le fourneau qui s'allume,
Tout annonce au rêveur ce qui se passe ici.

A mouvoir des marteaux les eaux sont occupées,
Et ces forges fumant sous le grand ciel noirci,
Fournissent au pays du fer pour nos épées!.....

Château. — C'est sur le *Pré des Rules* qu'était construit l'ancien château de Givonne qui, pendant la Révolution, servit de « maison commune » et d'hôtellerie pour les troupes de passage, ou la milice bourgeoise. De la tour avait été faite la prison. Il ne reste, aujourd'hui, du château que quelques vestiges : les fondations de la tour est et les débris de la tour ouest. Sur son emplacement ont été construites les écoles et la mairie. Assez proche, se trouvaient le temple protestant et le four banal, disparus eux aussi : celui-ci devenu ferronnerie; celui-là se trouvant à l'angle de la rue des Dames et de la rue du Désert.

Ecarts. — La *Virée.* Ancienne ferme où séjournait, en 1672, le prince de Condé lorsqu'il traversait les Ardennes pour aller guerroyer en Hollande. Elle appartenait alors à Daniel de Guillon, seigneur de Réal. Le vainqueur de Rocroi eut tout loisir de savourer quelques-unes de ces excellentes truites pêchées dans la Givonne, « poissons d'une saveur très délectable, écrit le P. Norbert, égaux quasi en grandeur des saulmons, lesquels sont prins icy aisément en un guet qui n'est pas haut, et où ils paraissent à demy hors des eaux. » — *Mohimont.* — La *Foulerie* ou *Prés Saint-Remy ;* le *Laminoir ;* la *Forge haute;* écarts qui nous disent toute la grande vie industrielle de Givonne, où l'industrie du fer est des plus anciennes et qui posséderait, paraît-il, le plus ancien laminoir de France. En 1556, François de Brezé touchait : « de Guillaume Goffin pour avoir tenu les deux fourneaux de Givonne desquels il paie en temps de paix 400 et 3 milliers de boulets pesants en façon de boulets par an et en temps de guerre ne paie aucune chose parce qu'il ne peut en jouir. » Cette redevance énorme, indique l'importance considérable qu'avaient les deux établissements métallurgiques de la principauté. (Voir Hannedouche : Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan.)

Bernard Palissy, qui visita Givonne, nous a laissé cette page : « Il y a certaines forges de fer aux Ardennes, aux villages de Daigny et de Givonne; aultres forges au village de Haraucourt, lesquelles ne sont distantes pour le plus que de deux lieues les unes des aultres, ce néantmoins aux forges de Haraucourt ils mettent de la terre blanche qu'ils prennent assez bas en terre, laquelle ils mettent parmy la mine de fer pour aider à la fonte d'icelle mine, et ceux de

Daigny et Givonne prennent pour la même cause de la pierre de laquelle on se sert à faire de la chaulx qu'ils appellent pierre de Castille, laquelle ils cassent pour aider à la fonte de leurs mines comme j'ay dict. Vois-tu pas par là une preuve évidente, puisque les sels des arbres aident à faire foudre toute chose, qu'il y a une vertu salsitive ès pierres et conséquemment ès terres qui ne sont encore lapifiées comme celle de laquelle on se sert à Haraucourt, puisqu'elle fait la mesme action que font les pierres de Daigny et de Givonne? »

La *Cote-Poulet*, 5 hab. — Le *Fond-de-Givonne*, 193 hab., qui tenta, deux fois au moins, de se réunir à Sedan. — *Haybes*, 26 hab., tire son nom du *ruisseau de Haybes* qui prend sa source à la *Fontaine du Loup*, territoire de Daigny. Etablissement de pisciculture. — La *Tranchée de Givonne* où fut tué, le 1er septembre 1870, le général Wolff pendant le combat entre sa division et la division allemande de von Pape. Après une surhumaine résistance, nos troupes furent obligées de se rendre. Le général allemand, pour honorer tant de courage, permit aux officiers de garder leur sabre.

GLAIRE-ET-VILLETTE. — H., 442. — E., 98. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 21. — Hect., 378. — B. P., Sedan. — F. L., le dimanche qui suit le 4 juillet. — Cle P. — Deuxième étage du *terrain jurassique*. Premier étage du *terrain crétacé* : grès verts ou craie Tuffau. Deuxième étage du *terrain crétacé* : sables verts; marne crayeuse. Le village se trouve sur la rive gauche de la *Meuse*, qui reçoit, comme affluent, entre Glaire et Torcy, un petit ruisselet. — C. de Vermandois.

Ecarts. — La *Tour-à-Glaire*, 26 hab. Entre Donchery et Sedan, autrefois, existait une petite souveraineté ayant pour dépendances : Maraucourt, écart de Vrigne-aux-Bois, la Tour-Moulin et la Tour-à-Glaire. Elle appartint aux comtes de Rethel, puis aux princes de Condé, puis au duc de Bouillon; enfin, à la principauté de Château-Regnault. Elle avait un atelier monétaire. Les endroits des terres souveraines où le « fermier » pouvait frapper monnaie, étaient Château-Regnault, Monthermé, Braux, la Tour-à-Glaire. Le métal employé provenait, surtout, de Dinant. Trois cents livres de cuivre suffisaient tout juste pour alimenter quotidiennement les six presses de la Tour où l'on fabriquait des patagons; des pièces de trois florins; des pièces de trois, de six, de douze et de vingt-quatre sols aux armes des archiducs Albert et Isabelle; des pièces de douze et de quatorze florins à la croix de Portugal; des doublons d'Italie; des pièces de vingt-cinq sols de Liége; des pièces de six sols de France; et aussi de faux doublons tournois semblables à ceux que François de Bourbon, prince de Conti, fit frapper à Château-Regnault dont il était le seigneur. Aujourd'hui, dans cet atelier monétaire, où les caves sont fort belles, est installée une brasserie. (Voir Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN.) Maintenant, pourquoi ce nom : la *Tour-à-Glaire?* Cet « écart » aurait une origine fort ancienne, tellement ancienne qu'il existait aux temps de Pépin le Bref, qui, nous affirme la tradition, venait y passer, assez fréquemment, les fêtes de Noël et de Pâques; alors sans doute une forteresse — il n'en reste, d'ailleurs, plus trace aujourd'hui — d'où l'on pouvait, de la *tour*, surveiller la région.

Villette, 106 hab. Propriété jadis aux religieux de Saint-Médard; puis, sous la protection des comtes de Castrice, de Lorraine, au treizième siècle des comtes de Flandre, et, ensuite, des princes de Rethel. Appartint à la seigneurie de Sedan et, en 1337, à la prévôté de Donchery. Dépendit longtemps, « pour le spirituel », du doyenné de Mouzon. Château très ancien, autrefois entouré de fossés, aujourd'hui comblés. Existe encore le « colombier seigneurial ». Ce château fut, en 1552, terriblement saccagé lorsque les Impériaux, pour répondre au siège de Strasbourg, fait par Henri II, entrèrent brusquement en Cham-

pagne, conduits par le général de Rossen. A la Villette, le lieu dit : *Gué des Allemands*, où le général Lamboy, après s'être emparé de Donchery, 1641, qu'il laissait au duc de Bouillon, repassait la Meuse : retraite pleine de périls. Les paysans, pour l'embarrasser, pour l'entraver, abattaient, sur la lisière des forêts, de nombreux arbres, auxquels ils mettaient le feu. Cet incendie continuel et continu endommagea fort les troupes de Lamboy : même, pour fuir plus promptement, elles durent abandonner la meilleure partie de leur butin.

C'est dans le cimetière entourant l'église de Villette qu'est enterré l'abbé Philbert, le premier évêque constitutionnel des Ardennes (voir LIVRE II, chap. Ier : *Les Origines du Département*). Une pierre en marbre noir marquait la place de sa sépulture, puis elle disparut et, malgré toutes les recherches, ne fut jamais retrouvée. M. l'abbé Prégnon, dans son HISTOIRE DE SEDAN, nous dit que sur cette pierre se lisait une assez longue épitaphe où la conduite de l'évêque était malicieusement comparée à celle des prêtres qui préfèrent l'apostasie; il y était représenté comme le bon pasteur qui n'abandonne jamais son troupeau, alors que les mercenaires s'enfuient quand arrive le danger.

Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis
Mercenarius autem fugit quia mercenarius est

Bellevue, 6 hab. Entre Glaire-et-Villette. C'est au château de Bellevue qu'était, en septembre 1870, signée la capitulation de Sedan (voir, pour les détails de cet épisode si douloureux de notre histoire contemporaine, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). De Bellevue, Napoléon III, prisonnier, se dirigeait sur la Belgique, pour se rendre à Wilhelmsoœ, près de Cassel, qui lui était assigné comme lieu d'exil. Les voitures impériales étaient escortées par un escadron de hussards noirs. Le général prussien de Bayen accompagnait l'empereur qui fumait sa cigarette. A la frontière, des chasseurs belges remplacèrent les hussards allemands.



Château de Bellevue

IGES. — H., 140. — E., 32. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 23. — Hect., 276. — B. P., Sedan. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Premier étage du *terrain liassique :* marnes et pierres à chaux; carrières dans les calcaires. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaire sableux et sable; carrières donnant des moellons, des dalles et des pavés. Iges se trouve sur le talus d'une petite colline, à la pointe d'une presqu'île formée par la *Meuse* qui l'entoure de trois côtés, par sa rive gauche. — C. de Vermandois.

Eglise. — Date du onzième siècle; mais fut restaurée au quinzième et au dix-huitième siècles.

Château. — Sur le lieu dit la *Tour*, se voient les ruines d'un château-fort ou, plus simplement, d'une redoute qui défendait le passage guéable de la Meuse, en cet endroit.

Lieuxdits. — Le *Pré de la Bataille*. Furent mis à découvert d'antiques

vestiges dont l'origine ne fut jamais authentiquement déterminée. Iges aurait été, d'après la tradition, assez vraisemblable, une ville gauloise, et la NOMENCLATURE DES COMMUNES dit que les Romains y eurent une cohorte. Quelques traces de pont, ou de gué pavé, sont encore très visibles à l'endroit où la route du Chesne à Tournay franchit la Meuse entre Glaires et Iges. En été, lorsque l'eau peu profonde est transparente, on aperçoit de grosses pierres taillées barrant le fleuve sur la moitié de sa largeur, rive gauche. C'est ce qu'on appelle la *Butte*. Le sous-sol du Pré de la Bataille était, lors des fouilles, jonché de poteries brisées, de tuiles romaines à rebords, de vases, de médailles, de bronzes grands et petits, parmi lesquels il fut possible de reconnaître un Antonin, un Gallien, un Claude le Gothique. Puis furent trouvées quatre tombes en pierre, sorte de caveaux maçonnés renfermant, chacun, un squelette gisant les pieds tournés vers le levant; et dans ces tombes, maints et maints objets curieux : médailles, colliers, urnes expiatoires et funéraires, armes, fragments de boucliers, épiloirs, bagues, fibules, lampes, poteries diverses, qui furent envoyés au musée de Reims. — Le *Bois de Betain*. Iges, du neuvième siècle jusque vers 1780, appartint à la prévôté de Donchery. En 1604, cette prévôté fit saisir le bois de Betain « à cause des grands dégâts qui y étaient et de l'abandon dans lequel on le laissait. » Les habitants de la Villette ayant protesté, puis réclamé, le bois leur fut rendu. — Le *Camp de la Misère*. C'est dans la presqu'île d'Iges qu'après la



Presqu'île d'Iges

journée de Sedan, et avant leur départ pour la terre d'exil, furent parquées et torturées nos courageuses troupes. Cette presqu'île s'est, depuis, appelée très significativement le *Camp de la Misère*. Sur cet espace étroit, plus de 80,000 hommes restèrent entassés comme du bétail. Et quels traitements inhumains et barbares leur furent infligés !

ILLY. — H., 740. — E., 210. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 20. — Hect., 1,560. — B. P., Saint-Menges. — F. L., le dimanche après le 9 juin. — Cie P. — B. B. — S. M. — S. T. *la Volontaire*. — Deuxième et troisième étages du *terrain ardoisier* : schistes et quartzites bleus. Premier et deuxième étages du *terrain liassique* : calcaire hydraulique et calcaire sableux pour moellons. Illy s'étaye sur le talus d'une petite côte entre deux collines. Deux ruisseaux, l'*Oudar* et le *Claynet*, se réunissent à la *filature d'Holly* pour grossir, ou former, la Givonne. — C. de Sedan.

Eglise. — Très ancienne, mais tellement remaniée qu'il n'est plus possible de reconnaître son style architectonique. Un temple protestant érigé en 1884, par les soins du pasteur Goulden.

Château. — Du château que l'on croit avoir été construit en 1574, ne reste plus, aujourd'hui, que son emplacement. A rappeler le moulin banal et l'atelier monétaire. En fouillant la terre à l'endroit où se trouve l'école enfantine, on rencontra d'assez nombreuses pièces de monnaie, parmi lesquelles des *liards d'Illy*.

Ecarts. — *Chatalmont*, 10 hab. — *Thomas-Warcamp*. N. C. — Les *Claynées*, 15 hab., comprenant la Claynée d'En Haut, la deuxième Claynée; la Claynée d'En Bas. — *Holly*, 15 hab., où se trouvait le vieux moulin banal d'Illy. La très ancienne famille de Holly y possédait une scierie. A Holly, existe maintenant une filature. — *Warcant*, 11 hab., filature. — *Etang Jacquemotte*, 6 hab., platinerie. — La *Hatrelle d'En Bas*, 6 hab., moulin à farine. — *Bernusson*, platinerie. — *Mollevaux*, maisons forestières.

Le *Calvaire d'Illy*. — « Par un chemin délicieux bordé d'arbres, croisant sur nos têtes leur vert feuillage que l'automne a piqué çà et là de taches jaunes, nous grimpons au « vieux camp »; plateau entouré d'anciennes redoutes, construites par les soldats de la première République, où campaient, le matin de la bataille, les débris du Ve corps, écrasé le 30 août à Beaumont. Nous sommes au pied d'une vaste élévation de terrain à pente douce, dont le point culminant, vers le nord, est le célèbre calvaire d'Illy, et dont le flanc gauche, qui descend vers la Meuse, n'est autre que le fameux plateau de Floing. Sur la droite, au loin, le terrain est coupé par la Givonne, gentil cours d'eau qui prend naissance à la frontière belge et coule dans une vallée ravissante, après avoir chanté sous l'ombrage de la magnifique forêt d'Ardenne.

« Bientôt, nous pénétrons dans le bois de la Garenne, morceau de l'antique forêt échappé par miracle à la hache du bûcheron.

« Ce bois borde, à droite et à gauche, le chemin d'Illy; nos troupes, qui défendirent avec acharnement le *Calvaire*, clef de la position, durent le traverser pendant la retraite sur Sedan. Cette retraite fut terrible; toutes les pièces prussiennes concentrèrent leur feu sur la masse sombre du bois de la Garenne dont le feuillage abritait un formidable grouillement d'hommes, de chevaux, de canons, de voitures. Les obus pleuvaient, hachant les arbres, hachant les hommes; partout des cadavres mutilés, des blessés achevant de mourir, des canons brisés, des mitrailleuses démontées, des caissons éventrés. Dans ce bois fut tué le général Tillard. La jolie ferme de Querimont, dont les murs blancs mettent dans la verdure une tache gaie, n'était plus qu'un brasier autour duquel, tels des démons, des hommes luttaient en désespérés. Combien d'hommes tombèrent, en ce bois maudit? Nul ne le saura jamais — le sol disparaissait sous les cadavres.

« Vers six heures, le bois était complètement cerné; pourtant, quelques bataillons, quelques fractions isolées, s'y défendaient encore avec la rage du désespoir — héroïsme inutile, puisque là-bas, sur la citadelle de Sedan, le drapeau blanc découpait dans l'or pâle du couchant sa silhouette, pareil à un oiseau sinistre. Tout à coup, nos soldats, étonnés, entendirent les sonneries de « *cessez le feu* » et de « *rassemblement* »; dociles, ils sortirent des fourrés et se virent aussitôt entourés d'ennemis — c'était un stratagème du général allemand von Pape.

« Nous avons dépassé le bois de la Garenne, et voici, devant nous, le *Calvaire d'Illy* : sur une éminence gazonnée, une croix rustique en pierre au-dessus de laquelle deux arbres croisent leur feuillage, tel est ce calvaire où périrent des centaines de braves et dont le nom sonne comme un glas funèbre.

« Du Calvaire on jouit d'une vue splendide : à nos pieds, le village d'Illy, noyé dans la verdure; en face, le sombre rideau de la majestueuse forêt d'Ardenne; à droite, la vallée de la Givonne; à gauche, le plateau de Floing dont les champs forment comme une gigantesque mosaïque; puis au loin,

au delà de la Meuse, les coteaux boisés de la Marfée où se tenait, pendant la bataille, le roi Guillaume; et la hauteur de la Croix-Piot, poste d'observation du prince royal.

« Je ne puis détacher mes regards de la modeste croix du Calvaire, écornée par les obus et par les balles; il me semble que cette pierre, autour de laquelle s'est déroulé le plus terrible drame qu'ait enregistré l'histoire, va parler. — Ce coin de terre a bu le sang de nos soldats; là furent fauchés par la mitraille, sans même pouvoir combattre, des régiments entiers. Puis, nous descendons vers la Meuse par le plateau de Floing, où tomba mortellement blessé le général Margueritte, où eurent lieu les fameuses charges qui provoquèrent l'enthousiasme de Guillaume lui-même. Quelques tombes dissimulées par les haies, quelques monuments élevés par les Français et par les Allemands, rappellent l'effroyable carnage. En pleins champs, non loin d'un petit bois, une sorte de jardinet entouré d'une grille appelle mon attention; j'approche: le jardinet est un cimetière. Sur le socle d'une grande croix se détache, en lettres d'or, cette inscription : « Ici repose, au milieu de ses compagnons d'armes, le lieutenant-colonel de Liniers, tué le 1er septembre 1870, en chargeant à la tête de ses escadrons. » Le lieutenant-colonel de Liniers fut blessé dans la dernière des grandes charges, aux côtés du général de Galliffet; transporté à l'ambulance, il y expirait quelques minutes plus tard, frappé de nouveau par un éclat d'obus. » (Jules Mazé, dans la REVUE DE FRANCE.)

SAINT-MENGES. — H., 1,696. — E., 527. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 16. — Hect., 1,221. — B. P., Saint-Menges. — F., le quatrième lundi de mai et le troisième lundi d'octobre. — F. L., le dernier dimanche d'août. — Cie P. — B. B. — S. T. *la Prévoyante.* — Harm. — S. d'escrime *la Sentinelle.* — Ch. S. ouvriers et ouvrières en tissus. — S. C. C. *Union des Travailleurs.* — S. libre *la Prévoyante.* — Deuxième étage du *terrain ardoisier :* carrières de pierres quartzeuses dures; minerai de fer, non exploité; fouilles abandonnées pour la recherche de l'ardoise. Premier étage du *terrain liassique :* carrières de calcaire, chaux, marne. Saint-Menges s'étage sur le versant d'une colline à pente douce; deux ruisseaux arrosent le territoire. Il nous suffira de dire que Saint-Menges, où se trouvait un temple protestant détruit en 1685, fut réuni à la France en 1644. — C. de Paris.

Eglise. — Reconstruite en 1759 : la partie la plus ancienne est le sanctuaire qui semble remonter au douzième siècle. L'église offre un assez bel aspect : de chaque côté, à l'intérieur, cinq piliers surmontés d'arceaux à plein cintre. Le chœur et les chapelles latérales sont séparés du reste de l'église par de semblables arceaux. Fut, le 6 ventôse, an II, transformée en « Temple de la Raison ».

Ecarts. — Le *Moulin du Saint-Barré.* N. C. — Le *Moulin d'En Haut.* N. C. — Le *Moulin Saint-Albert.* N. C. — Le *Moulin à Vent Poussart.* N. C. — Le *Moulin à bras de Poirisseau.* N. C. — Le *Moulin à Vent des Rochettes.* N. C. Aucun de ces moulins n'existe aujourd'hui. — Le *Chemin des Romains ;* rappelait une ancienne voie romaine, proche de laquelle une pierre que la légende dit être druidique (??). — *Saint-Albert,* 53 hab., où bivouaquèrent en 1815 les armées alliées. A Saint-Albert, en 1870, combat héroïque entre nos 3e, 12e cuirassiers et le 2e hussards prussien que renforçait une infanterie allemande. — *Saint-Albert,* filature. — Le *Charme,* filature.

VRIGNE-AUX-BOIS. — H., 2,889. — E., 757. — D. C., 10. — D. A., 10. — D. D., 10. — Hect., 804. — B. P., Vrigne-aux-Bois. — F. L., le premier dimanche d'août. — Cie P. — B. B. — S. M. — Harm. *les Enfants de Vrigne.* — Fanf. *Sainte-Cécile.* — G. — T. — Deuxième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaire hydraulique. Deuxième étage du *terrain*

liassique : calcaire sableux exploitable pour moellons et sable. Le village s'étend sur le ruisseau la *Vrigne,* au pied de la colline de Briancourt.

Histoire. — C. de Reims. L'histoire de Vrigne peut se résumer ainsi : village d'origine relativement récente. Ses destinées furent en grande partie liées à celles de Donchery. La tradition veut que Henri IV ait couché à Vrigne ; en tout cas, Louis XIV y passa la nuit, en 1680, lorsque, revenant de Sedan, il rentrait à Paris. A Vrigne s'opéra la jonction des troupes allemandes dans leur mouvement tournant combiné pour cerner Sedan. Eglise et château modernes. C. de Reims.

Ecarts. — *Maraucourt,* 40 hab., où se trouvait, jadis, un important moulin. — *Tendrécourt,* 70 hab. — *Saint-Bâle,* autrefois village très important ; aujourd'hui écart modeste. L'industrie du fer y fut très active, si l'on en juge par les nombreuses scories trouvées, lorsque fut creusé l'étang, appelé, à cause de cela, *Crahier* ou *Crassier.* Saint-Bâle appartint longtemps aux Minimes de Rethel. Fut faite à Saint-Bâle l'horloge communale de Poix-Terron, toute en fer forgée. — Le *Sugnon.* Sur le chemin de Vrigne à Saint-Menges. Au lieu dit le *Sugnon,* se voyait, jadis, ou au bord du petit ruisseau, la statue de sainte Apolline ; on l'invoquait pour la guérison des maux de dents, et l'on se gargarisait ensuite la bouche avec l'eau du ruisselet. C'est au Sugnon que les habitants de Vrigne s'unirent, en 1561, aux habitants de Floing pour arrêter les Impériaux, tandis que le comte de Nevers assiégeait le château de Lumes.

II. CANTON DE SEDAN-SUD.

Ce canton comprend dix-neuf communes : Balan, Bazeilles, Chéhéry, Cheveuges, Daigny, Donchery, Escombres, Francheval, Frénois, la Moncelle, Noyers-Pont-Maugis, Pouru-aux-Bois, Pouru-Saint-Remy, Rubécourt, Saint-Aignan, Thelonne, Villers-Cernay, Villers-sur-Bar, Wadelincourt.

Il est borné : au nord, par le canton de Sedan-Nord et la Belgique ; au sud, par les cantons de Raucourt et de Mouzon ; à l'ouest, par l'arrondissement de Mézières et par quelques communes appartenant à Sedan-Nord ; à l'est, par la Belgique et le canton de Carignan.

23,779 hab. ; 5,781 élect. ; 17,866 hect.

Les deux cantons Sedan-Nord et Sedan-Sud sont bizarrement découpés : le territoire de Donchery, appartenant à Sedan-Sud, projette vers le nord une bande longue et étroite d'abord, très élargie ensuite sur la frontière belge, qui coupe le canton de Sedan-Nord en deux tronçons et isole de sa partie principale les deux communes de Bosséval et de Vrigne-aux-Bois. Réunis, ils occupent toute la partie du département qui avoisine la frontière belge, entre les cantons de Charleville et Mézières à l'ouest, et celui de Carignan à l'est.

« Quoique l'agriculture n'y soit pas négligée — dit Carré : Petite Géographie des Ardennes, — c'est l'industrie qui occupe la plus grande partie de leurs habitants et qui en fait la plus grande richesse : l'industrie drapière d'abord, la ferronnerie ensuite. On y trouve non-seulement le tissage de la laine à l'aide de métiers mécaniques et de métiers à bras, mais encore des filatures, des fouleries, des teintureries, des apprêts, toutes les usines, en un mot, qui concourent à la fabrication du drap. — L'industrie du fer, beaucoup moins développée, n'est pas toutefois sans importance. D'abord, dans un pays où les métiers jouent un si grand rôle, il était naturel qu'il s'établît un grand nombre d'ateliers de mécaniciens ; mais encore on y a utilisé, pour le fonctionnement d'usines métallurgiques, tous les petits cours d'eau qui descendent de la forêt des Ardennes et se rendent à la Meuse. Aussi presque tous les villages y ont-ils leurs usines, d'un genre ou d'un autre. »

BALAN. — H., 1,496. — E., 357. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 25. — Hect., 465. — B. P., Sedan. — F. L., le premier dimanche d'août. — Cie P. — B. B. — S. M. — Fanf. — Cercle *le Vigilant*. — S. C. C. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux. *Terrain diluvien* : exploitation de terre à briques. La commune possède un bois de 27 hectares environ qui lui fut concédé, d'après procès-verbal datant de 1573, par Robert de La Marck. La *Meuse* passe au sud du territoire.

Histoire. — C. de Sedan. L'histoire de Sedan et celle de Balan se confondent parfois, ce village ayant éprouvé les mêmes vicissitudes que sa grande voisine. A Balan, d'origine fort ancienne, s'élevait, dit la tradition, un temple où les Gaulois adoraient le dieu Belenus — l'Apollon des Romains — dont le culte était en honneur sur toute la rive droite de la Meuse. Appartenait, lors de la conquête romaine, au pays des Rèmes (les Rémois), dans la Belgique seconde. La voie romaine d'Attigny à Douzy traversait la prairie de Balan ; d'où quelques lieux dits : *Prés de la Chaussée.*

Lorsque fut remanié le territoire après l'établissement des Francs en Gaule, Balan fit partie du royaume d'Austrasie et de l'abbaye de Mouzon. Sous les successeurs de Charlemagne, et jusqu'au milieu du treizième siècle, Balan fut alternativement réuni, selon le sort des armes, à la France ou à l'Allemagne, ou au duché de Lorraine, jusqu'à la bataille de Villers-Cernay (1248) et le traité de Francheval (octave de la Pentecôte 1259). A partir de cette dernière date, Balan resta indivis entre les archevêques de Reims et les évêques de Liége, et fut administré, sous la suzeraineté de ces prélats, par des seigneurs-avoués, parmi lesquels nous relevons les noms de Gérard de Josse (1289), de Guillaume de Josse (1328), de Marie de Josse (1360), de Guillaume de Braquemont (1414), et de Louis de Braquemont qui vendit Balan (en 1424) à son beau-frère Evrard III de La Marck. Ce dernier avait épousé Marie de Braquemont, en 1410. C'est ainsi que Balan devint la propriété des seigneurs et princes de Sedan, et passa des La Marck aux La Tour d'Auvergne, puis à la France.

Balan fut très éprouvé par les guerres entre François Ier et Charles-Quint. En 1521, Sickingen et Evrard de La Marck concluaient dans la prairie une trève de six semaines, *dite de Balan.* Alors que fut livrée la bataille de la Marfée, 6 juillet 1641, Balan eut beaucoup à souffrir de la présence des troupes : les habitants, réduits à la plus grande misère parce que les soldats du général Lamboy, bivouaquant au nombre de 7,000 sur le coteau entre Balan et Bazeilles, durent s'enfuir avec ce qu'ils purent emporter. Mais qu'étaient ces désastres lorsque nous les comparons à ceux qui désolèrent et ensanglantèrent ce village — et Bazeilles encore davantage — avant, pendant et après, en 1870, la tristement célèbre journée de Sedan !

Eglise. — Reconstruite en 1866 sur l'emplacement de l'ancienne église déjà bien lézardée en 1644. Devant son portail, se dressait une croix de bois autour de laquelle chaque dimanche, à l'issue des vêpres, se réunissaient les habitants pour discuter et débattre leurs intérêts communaux. C'était une manière de forum public. Cette croix fut abattue pendant la Révolution parce qu'elle « rappelait la Féodalité et les régimes déchus » ! S'ensuivit une émeute de femmes, assez vite réprimée d'ailleurs. (Voir Hannedouche, ouvrage cité.)

Château. — Souvent appelé « le château russe ». Se trouve au S.-E. du village sur le versant d'une vallée étroite qui s'étend jusqu'à la Meuse. Agréable résidence qu'entourent de faibles murailles et qu'embellit une allée d'ormes plusieurs fois séculaires. (Voir la *Légende du Château de Balan* dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

Lieuxdits. — La *Fosse à Diane,* où l'on aurait trouvé quelques débris de

statues romaines (peut-être de la fameuse *Arduinna dea)* et un autel (?) à *Belenus,* duquel, s'empresse d'ajouter la tradition, Balan tirerait son nom. — *Prés de la Chaussée,* que traversait une voie romaine. — *Fosse des Lombards;* rappelle, peut-être, les célèbres banquiers appelés, au moyen âge, « les Lombards » (voir HARAUCOURT). La légende nous dit qu'à la Fosse des Lombards les quatre fils Aymon combattirent des géants. Sur le même endroit, en 1870, nos troupes luttèrent héroïquement contre le Ier corps bavarois. — Les *Basses-Warennes,* où, en 1521, se rencontrèrent Sickingen, au nom de Charles-Quint, et Evrard de La Marck, pour conclure cette trêve de Balan dont nous venons de parler. — Le *Coutonois,* entre Balan et le chemin de la Moncelle, où campèrent, après la bataille de la Marfée, 1641, les soldats du général Lamboy. — La *Suifferie,* occupée, le 21 août 1870, par une batterie française que ne tardait pas à démasquer l'artillerie allemande placée sur le Liry. — Le *Cerisier,* ainsi nommé d'un fief que possédait, en 1546, Guichard de Serizier, seigneur de Balan. Au Cerisier, Napoléon III s'arrêtait pensif quelques minutes, tandis que combattaient nos troupes. — La *Villa Delorme.* En ce lieu, prirent position les mitrailleuses ayant pour mission de s'opposer à ce que l'infanterie bavaroise, 4e et 9e chasseurs, passât le pont de Bazeilles. Mais vaincus par le nombre, nos braves soldats ne purent empêcher von der Thann de faire entrer ses troupes dans le malheureux village, qu'ils devaient si sauvagement incendier et piller. — Les *Broux.* Deux monuments commémoratifs allemands rappellent une lutte entre dix « marsouins » et trente officiers bavarois surpris ivres dans la maison qu'occupait alors M. Simon-Lafond. — La *Rosière.* — La *Briqueterie.* — Les *Vignes.* — *Cazal.* — Le *Bout du Ban.* — La *Glacière,* les *Dames Rinseaux-Montourné :* lieuxdits qui furent, en 1870, le théatre d'héroïques combats (en voir les détails dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). — La *Rapaille,* où fut blessé le général de Mac-Mahon le matin même de la journée de Sedan; il dut alors abandonner le commandement en chef du corps d'armée. Il s'appuya contre un peuplier, que l'on voit encore, pendant qu'était fait un premier pansement. Quelques heures après, Napoléon III arrivait à la Rapaille : le général Pajol et l'officier d'ordonnance Le Sergeant d'Hendecourt l'accompagnaient. De tous côtés, pleuvait la mitraille. Le Sergeant d'Hendecourt tombe foudroyé proche de l'empereur. A l'endroit même se dresse une croix, en souvenir de ce triste épisode. — Le *Vieux Camp,* où se voyaient quelques restes de fortifications en terre adossées à l'ancienne forteresse de Sedan. C'est au Vieux Camp que le général de Wimpffen rencontra le général Lebrun. « Pouvons-nous, demanda celui-ci, tenter une trouée à travers l'ennemi en marchant sur Bazeilles? — Assurément oui, répondit Wimpffen, mais il n'est pas possible d'espérer que nous réussirons! n'importe, marchons! » S'adressant alors aux officiers qui l'entouraient : « Ramenez vivement vos soldats sur la route et... en avant! »

BAZEILLES. — H., 1,413. — E., 367. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 24. — Hect., 938. — B. P., Bazeilles. — F., le troisième lundi de Carême, le premier juin, le premier lundi d'octobre. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — G. — T. — Cie P. — B. B. — S. M. — Soc. des combattants de 1870-71 et anciens militaires de Bazeilles. — Deuxième étage du *terrain liassique* que recouvrent les *terrains diluviens* et *alluviens.* La *Meuse* arrose une magnifique prairie de 288 hectares. Le territoire est, en outre, traversé à l'est par la petite *rivière de Givonne* et par le *ruisseau de la Pale,* venant de Villers-Cernay. Au lieu dit les *Illiaux,* se trouvait, jadis, la *fontaine Saint-Martin,* dont les fiévreux buvaient l'eau; près de cette fontaine étaient un cimetière et une église disparus depuis trois cents années environ.

Histoire. — C. de Sedan. Village d'origine assez reculée; mais n'entrant

dans l'Histoire qu'avec Charlemagne, alors que le puissant empereur d'Occident passait par Bazeilles sur la *via regia* qui reliait Attigny à Douzy. En 1023, entrevue, à Bazeilles, du roi Robert et de l'empereur Henri II d'Allemagne; lequel, « ayant son camp près d'Yvois — lisons-nous dans le P. Norbert, — et mettant de côté tout cérémonial, allait avec Cunégonde sa femme, et quelques seigneurs de sa cour, surprendre amicalement le roi de France qui était à Bazeilles. Ravi de tant de franchise et de cordialité, le roi tint longtemps embrassé l'empereur d'Allemagne et le reçut magnifiquement. Il voulut lui offrir de riches présents et cent chevaux superbement harnachés avec l'armure complète. L'empereur n'accepta qu'un livre d'évangile de grand prix. Les deux princes se séparèrent, et Henri retourna à Yvois. Le lendemain, Robert rendit sa visite à l'empereur qui le reçut avec magnificence; les deux princes se retirèrent plus amis que jamais. »

En 1587, pillé, mis à rançon par le duc de Guise et ses ligueurs, venus assiéger Sedan dont les seigneurs avaient pris parti pour Henri de Bourbon. — En 1641, ravagé par les troupes du général Lamboy avant et après la bataille de la Marfée. — Quelques années après, Bazeilles fut entouré de murs et de fossés afin de résister plus facilement aux incursions de l'empereur d'Allemagne : ne reste plus trace aujourd'hui de ces fossés et de ces murs. — En 1792, le général La Fayette campait avec son armée à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la gare; c'est de là qu'apprenant l'arrivée à Sedan de trois commissaires de la Convention il partit pour Bouillon avec plusieurs officiers de son état-major et deux de ses aides de camp. Dumouriez, qui lui succéda, transportait à Bazeilles son camp qui était établi entre la Meuse et la Chiers, sur les hauteurs de Vaux. Bivouaquant au lieu dit la *Grève*, il plaçait son avant-garde à Mouzon, sur la rive gauche de la Meuse, et envoyait Miaczinski à Stenay avec 1,000 hommes. C'est sur cet emplacement qu'est construite la gare où les Bavarois « exécutèrent sommairement » trente-neuf Bazeillais, dont la tombe commune resta, jusqu'en 1880, insoupçonnée; l'état-major allemand ayant pris toutes ses précautions pour que l'on ignorât toujours ce lieu de sépulture. Mais lorsqu'en 1880 on voulut assainir une fosse qui contenait des ossements de chevaux, les ouvriers, en fouillant, rencontrèrent des squelettes. Aux marques encore intactes du linge, ils reconnurent certains de leurs infortunés compatriotes.

Maison de la Dernière Cartouche. — La défense de la maison Bourgerie, dite *de la Dernière Cartouche,* n'est qu'un incident parmi les nombreux et sanglants combats livrés sur tous les points du bourg et dans presque toutes les maisons. Mais ce combat eut l'honneur de les glorifier, parce qu'il fut le dernier et qu'y participèrent des officiers et des soldats de plusieurs compagnies — tous marsouins, sauf un lignard — entraînés sur ce point par la marche oscillante des troupes, et qui, battant en retraite, y tentèrent un suprême effort de résistance.

Le colonel Alleyron donnait l'ordre au capitaine Bourgey d'occuper la maison, et *de la défendre jusqu'à la dernière extrémité*. Il faisait division avec le capitaine Delaury. Il ne restait plus que 140 hommes sur 260 pour ces deux compagnies, les 13e et 5e du 2e régiment!... C'est le capitaine Bourgey qui commençait à mettre la maison en état de résistance et à la défendre avec énergie. Arrivèrent alors des officiers et des soldats séparés des leurs et poussés en retraite par les masses bavaroises victorieuses, notamment le capitaine Aubert, accompagné du commandant Lambert.

La mise en état de défense fut poussée avec une nouvelle activité vertigineuse : officiers et soldats, confondus et pressés dans de petites chambres, se disputaient à l'envi l'honneur de paraître aux fenêtres et aux meurtrières pour tirer. C'est là qu'était réellement le danger direct, les postes d'honneur.

Les officiers et les sous-officiers qui se trouvaient dans la maison Bourgerie furent : le *commandant* Lambert ; les *capitaines* Aubert, Bourgey, Delaury et Picard ; les *sous-lieutenants* Escoubet et de Saint-Félix ; les *sous-officiers* de Brizay, Crosnier, Merson, Poittevin, Henri Wyn à qui les Bavarois « consignèrent », sous peine de mort, la garde des prisonniers ; le *caporal* Laledouche ; les *fusiliers* — nous en rappelons seulement quelques-uns — Despayrous, Rocher, Jullien, Tapfkeit qui, celui-ci, venant de tuer deux Bavarois, se fit, du dernier coup de son revolver, sauter la cervelle et tomba mort en criant : « A bas les Prussiens ! Vivent les marsouins ! Vive l'armée ! »

Le XVe bavarois cernait la demeure, fusillait les fenêtres, mais n'osait, cependant, tenter un assaut. Les défenseurs avaient transformé les ouvertures de la maison en meurtrières par lesquelles ils décimaient les assaillants. Vainement ceux-ci entassaient-ils renforts sur renforts ; vainement leurs projectiles réduisaient-ils en loques les matelas dont étaient barricadées les



Maison de la Dernière Cartouche, à Bazeilles

fenêtres, labouraient-ils les boiseries et, au premier étage, les portes des deux chambres où s'abritaient les intrépides soldats qui ne cessaient point leur feu de mousqueterie continu dont les résultats étaient sanglants pour l'ennemi.

Bientôt, cependant, la petite troupe diminue ; les blessés gisent pêle-mêle avec les morts sur le lit ; le plancher se tache de larges plaques rouges. Les chambres sont remplies d'une fumée âcre, épaisse, asphyxiante ; les plafonds se trouent, les murs s'éventrent, jetant des débris qui sont autant de projectiles.

Le général bavarois, qu'impatiente cette résistance sublime, veut la terminer par le canon. Mais voici que, dans la maison Bourgerie, les munitions s'épuisent. On vide les cartouchières des blessés et des morts. Encore trois coups à tirer ! Encore deux ! Encore un ! Celui-là, le dernier, c'est le capitaine Aubert qui le tire, lui-même, tandis que le commandant Lambert, la cuisse blessée, enveloppée d'un mouchoir, regarde, appuyé sur l'entablement du bahut placé près de la fenêtre, et que les soldats, poings crispés, figures contractées, attendent, la rage au cœur de leur impuissance, que la mort vienne les délivrer.

Enfin était arrivé le terme de cette lutte héroïque. Il fut reconnu que la résistance n'était plus possible. Alors, comme il y avait danger à se livrer au

troupeau sanguinaire des assaillants, le commandant Lambert revendiqua l'honneur de sortir le premier, disant à ses braves :

— Si l'on me tue, vous ne devez plus rien espérer ; mais il sera temps, encore, de vendre chèrement votre vie.

Et il sortit, en tête, les bras croisés, suivi de ses hommes, de ses officiers, allant au devant des baïonnettes qui, de toutes parts, se croisaient, les Bavarois n'osant tirer parce qu'ils craignaient de se massacrer entre eux. Le commandant Lambert serait-il tué? Un capitaine bavarois se précipite entre ses soldats et lui. Il le couvre de son corps. C'est le capitaine Lissignolo — un nom tyrolien plutôt qu'allemand, — ancien soldat de notre légion étrangère.

— Le malheur vous frappe aujourd'hui, dit-il ; peut-être demain sera-ce notre tour? J'ai servi huit années dans votre légion étrangère d'Afrique et j'ai apprécié le caractère chevaleresque de votre nation. Vous êtes prisonnier de guerre, vous avez droit à la protection du vainqueur.

Mais, dès qu'il eut tourné le dos, nos officiers sont entièrement dévalisés par les Bavarois, qui les fouillent, les volent, veulent leur arracher leurs épées.

Le capitaine Aubert court au capitaine bavarois.

— On nous enlève nos épées, lui crie-t-il ; le capitaine Bourgey est déjà désarmé.

— Oh ! fit Lissignolo, indigné.

Et tirant son épée, il la glissa lui-même dans le fourreau de M. Bourgey ; puis, ayant fait rechercher celle du capitaine français, il l'échange et retourne au combat.

Les survivants de cette glorieuse défaite étaient quarante à peine, presque tous blessés. Ils furent prisonniers. Le soir, on les conduisait au prince royal de Prusse qui leur dit :

— Messieurs, je n'admets pas qu'on désarme d'aussi braves soldats ; gardez vos épées.

Depuis 1871, la *Maison de la Dernière Cartouche* — que la générosité privée permit d'offrir patriotiquement à la France — est un musée où sont conservés pieusement les reliques de cette admirable défense et aussi les témoignages douloureux, laissés sur le champ de bataille, de la journée héroïque. L'armoire mouchetée de balles, l'alcove maculée et hachée, le plafond crevé, restent ce qu'ils furent après le siège. Dans un coin, une vieille horloge, frappée par un projectile et arrêtée au milieu de la lutte, marque l'heure du glorieux fait d'armes : onze heures trente-cinq minutes. Le voyageur qui visite Bazeilles et arrive à la maison célèbre, gravit l'escalier qui conduit à la chambre, se découvre respectueusement devant les lieux où le courage fut sublime, puis envoie un souvenir ému aux braves, morts ou encore vivants, qui soutinrent avec un si merveilleux courage l'honneur du nom français. Car n'est-il point juste de proclamer hautement, sans vouloir réveiller une polémique récente, qu'à Bazeilles, et que dans la maison Bourgerie, le courage de nos soldats et de leurs chefs s'éleva jusqu'au comble de la bravoure. Le tableau de de Neuville n'est-il que fantaisie? La « commission » eut-elle raison de demander que le bas-relief du sculpteur Thomsen et de l'architecte Boileau fut recommencé, parce qu'il ne n'aurait pas été historiquement exact? La dernière cartouche fut-elle tirée par le capitaine Aubert? Qu'importe ! puisque la France associe dans une même pensée ces héros « de la dernière cartouche ».

Et maintenant, faut-il rappeler le nom de toutes les victimes? Faut-il montrer le malheureux village brûlé, ruiné — sur 423 maisons dont se composait le bourg, 37 furent détruites par les obus et 363 furent incendiées, — se reconstruisant maison par maison, grâce aux initiatives privées, grâce à la souscription nationale du *sou des chaumières*?

Il nous suffira de reproduire ce témoignage indigné que le duc Fitz-James, un étranger, écrivait au *Times :* « Les Bavarois et les Prussiens, pour punir les habitants de s'être défendus, incendièrent le village. La plupart des gardes nationaux étaient morts ; la population s'était réfugiée dans les caves : femmes, enfants, tous furent brûlés. On a vu les Bavarois repousser des familles entières dans les flammes et fusiller des femmes qui avaient voulu s'enfuir. J'ai vu, de mes yeux vu, les ruines fumantes de ce malheureux village ; il n'en reste pas une maison debout. Une odeur de chair humaine brûlée vous prenait à la gorge. J'ai vu les corps des habitants calcinés sur leur porte. Bavarois ou Prussiens qui étiez à Bazeilles, vous avez violé les lois de l'honneur et de l'humanité ; vous avez flétri votre victoire. J'en appelle au Monde, à l'Histoire qui vous jugera ! Vous avez tué pour tuer ; vous vous êtes conduits comme des sauvages et non comme des soldats ! »

Eglise. — L'ancienne église disparut avec le cimetière qui l'entourait, à la suite de l'incendie qu'allumèrent les Bavarois. L'emplacement qu'elle occupait est nivelé.

Châteaux. — *Château Dorival,* construit en 1730. Au temps de l'invasion par les armées alliées, il abritait, quelques jours, un bien jeune aide de camp qui, plus tard, s'appela... Guillaume Ier et fut couronné, à Versailles, roi de Prusse et empereur d'Allemagne ! Au château Dorival, fut, en 1870, établie l'ambulance bavaroise, tandis que von der Thann avait pris position dans le parc, avec le 2e et le 4e bataillons bavarois. — La *villa Beurmann.* Fut criblée de balles et de boulets. — Le *château de Montvillers,* construit en 1770 par le baron Poupart de Neuflize ; fut, sous la Restauration, habité par M. Schneider, le grand industriel du Creusot, président du Corps législatif. Servit d'ambulance pendant la terrible journée de Bazeilles. Le parc tint lieu de cimetière aux Bavarois ; l'infection répandue par les cadavres devint si forte qu'il fallut faire venir les ouvriers d'une Compagnie anglaise pour déterrer les morts. On fouilla les terres, et sur le seul territoire de Bazeilles on exhuma plus de cinq mille cadavres bavarois. Douze cents de ces cadavres furent retrouvés dans le parc du château. Ils étaient ensevelis dans une fosse gigantesque, à l'ouest du mur de clôture, proche la maison du jardinier. En 1872, les Allemands élevèrent, en cet endroit, un monument quadrangulaire, 3 mètres de hauteur ; sur une de ses faces, on lisait : ***Hier Ruhen in Goth 500 tapfer Bayern*** = Ici reposent 500 enfants de la Bavière. En 1876, ce monument fut transféré à l'Ossuaire. Dans ce même parc, s'élevait une croix avec cette inscription en langue allemande : *Ici repose un officier bavarois.* Aussitôt après le départ des Prussiens, le propriétaire du château



Château de Montvillers, à Bazeilles

voulut faire enlever cette croix. La fosse, alors, fut creusée : ce n'est pas un seul corps que l'on trouva, mais les cadavres de vingt-cinq officiers bavarois, rangés botte à botte. Non loin, avaient été fusillés M. Fortier, de Yoncq, et M. Robert, brasseur à Bazeilles, accusés d'avoir tiré sur un soldat bavarois. — *Château Thomas-Friquet*, construit, au commencement du siècle, par M. Devillez-Bodson, maître de forges. Ce château fut, lui aussi, une ambulance avec croix rouge de Genève flottant au-dessus de son belvédère; ce qui n'empêcha pas les sauvages Bavarois de l'incendier, de le piller et, chose affreuse, de livrer aux flammes les nombreux blessés qu'il abritait. Mme Thomas, morte aujourd'hui, n'a jamais voulu que le château fût relevé de ses ruines, qui appartiennent maintenant à Mme Philippe, fille unique de M. Thomas-Friquet : elle désire les conserver ainsi, et, chaque année, les touristes les saluent avec un patriotique respect. — *Château de Turenne.* Où fut allaité et élevé cet illustre homme de guerre, qui naquit à Sedan. De ce château, construit au quinzième siècle et incendié en 1870, restent seulement aujourd'hui la petite porte que précédait le pont-levis, une autre porte plus grande flanquée de sa tour, les fossés comblés mais encore visibles, et le mur crénelé qui contourne le jardin. La Meuse, aux temps des grandes inondations, baigne ces ruines. Subsistent encore quelques tilleuls de la fameuse allée que la légende affirme avoir été plantée par Turenne. Ce château est aujourd'hui maison de ferme devant laquelle s'étend le *Pré Turenne*, théâtre d'une lutte grandiose entre les soldats de von der Thann et les divisions françaises Grandchamp et de Vassoigne. — D'ailleurs, quel écart, quel lieudit de Bazeilles ne vit point son combat? Citerons-nous : le *Rulle; Constantine;* la *Rozière;* le *Port; Champinay;* la *Briqueterie; Montauban;* le *Moulin Billy;* la *Ramorie;* la *Croix Blanche;* le *Fossé Vrimont*, où, par une manœuvre habile, les Allemands « tournèrent » notre infanterie de marine.



Château de Turenne, à Bazeilles, d'après une vieille estampe

La Crypte. — L'Ossuaire. — « Me voici, dit Jules Mazé : *Le Champ de bataille de Sedan*, dans la Revue de France, me voici devant le cimetière. Au-dessus de la porte d'une maisonnette, un écriteau attire mon attention; je lis : *Le Boedec*, gardien de la crypte. Le gardien, un ancien soldat médaillé, m'a deviné. Il s'avance, sanglé dans son uniforme, une lampe à la main. Nous pénétrons dans le champ des morts, admirablement entretenu. A l'extrémité de l'allée centrale, on aperçoit la grille d'entrée de la crypte en partie cachée par une pyramide; puis, au-dessus, un monument fort simple composé d'une pyramide surmontant un sarcophage et entourée, à la base, de sarcophages plus petits. La pyramide placée devant l'entrée avait été élevée par les Allemands derrière le château de Montvillers, sur une fosse renfermant les restes

de cinq cents Bavarois. Les Bavarois ont pris place dans l'ossuaire et le monument les a suivis, mais il n'a pu, étant donné ses dimensions, recevoir l'hospitalité *intra muros*.

« La crypte ou « ossuaire » — il appartient à l'Etat — se compose de deux séries de galeries parallèles se faisant face, séparées par un couloir central; chaque galerie est formée de deux trottoirs parallèles distants de un mètre environ. Sur les trottoirs, en bordure, des crânes; derrière les crânes, des ossements. Les galeries de droite sont occupées par les Français, celles de gauche par les Allemands. J'ai visité ces lieux quelques années seulement après la guerre; l'aspect en était terrifiant — la crypte, alors, était un charnier. Mais le temps et la chaux vive ont accompli leur œuvre de destruction : le charnier est devenu un ossuaire.

« Du côté français, pourtant, on remarque le corps presqu'entier d'un commandant de cuirassier, la tête est percée d'une balle; le buste d'un capitaine d'infanterie de marine auquel adhère le dolman; un bras et une main avec, à l'un des doigts, deux bagues; une botte de cuirassier renfermant une jambe; une tête de turco admirablement conservée; les corps de deux bourgeois ramassés dans les rues de Bazeilles après l'incendie, et dont l'identité ne put être établie; dans l'une des galeries, un cercueil d'ambulance plein de débris humains, mis au jour, en 1892, par le soc de la charrue.

« Du côté allemand, quelques têtes surmontées du casque à pointe — le reste n'est plus que débris informes... »

Depuis ces « souvenirs » de notre confrère Mazé, René Le Boedec est mort le 11 mai 1899. Son remplaçant comme gardien de la crypte, depuis le 10 juillet de la même année, est un douanier retraité, Jean-Baptiste Jaminet.

Chaque année, un pèlerinage commémoratif à cet ossuaire, a la *Dernière Cartouche*, au « monument » élevé sur la place de la mairie à la mémoire des soldats français et de Bazeilles, nous rappelle les douloureuses journées. Il semble qu'ayant dans ce souvenir retrempé nos courages et avivé nos forces, il nous est permis d'attendre, avec une confiance plus certaine, l'heure suprême de la revanche.

Ecarts. — Le *Rulle*, 26 hab., ferme importante et filature. — *Montvillers*, 26 hab., château entouré d'un parc, sur la Givonne. — *Constantine*, 4 hab., maison isolée, auberge entre Bazeilles et le Rulle. — La *Rozière*, 3 hab., près de la fontaine de ce nom, à proximité du Rulle. — Le *Port*, 4 hab., sur la Meuse, près du bac de Remilly. — La *Gare*, 34 hab., ouverte en 1864. — Le *Champinay*, 12 hab., près du château de Turenne. — La *Briqueterie*, 10 hab., entre Balan et Bazeilles. — *Montauban*, 11 hab., auberge au croisement des chemins de Balan à la Moncelle et de Bazeilles à Daigny. — Le *Moulin Billy*, anciennement la *Platinerie* ou la *Foulerie*, 11 hab., près de la Moncelle. — La *Ramorie*, 4 hab., dépendance d'une filature de la Moncelle. — La *Croix Blanche*, 8 hab., auberge à l'entrée du village de Daigny.

CHÉHÉRY. — H., 159. — E., 46. — D. C., 10. — D. A., 10. — D. D., 23. — Hect., 492. — B. P., Donchery. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — Premier étage du *terrain liassique* : carrières; pierres de taille dans les carrières de l'oolithe inférieure. — C. de Vermandois.

Eglise. — Date du quinzième siècle, mais sans caractère architectonique digne d'intérêt.

Château. — Château de Rocan, construit par un sire de Coucy, chambellan de François Ier. Un donjon flanqué de deux tours percées de meurtrières. Fut bâti, sans doute, sur l'emplacement, et avec les débris, d'un château plus ancien. Après la bataille de la Marfée, 1641, le château de Rocan, actuellement propriété de M. Chovelon, fut attaqué et pris d'assaut par le général

Lamboy. Il y séjourna quelque temps avant d'aller assiéger Donchery. Assez proche du château, la ferme de Rocan, ainsi qu'une chapelle et une petite fontaine dédiée à saint Roch. Non loin, au lieu dit les *Roches*, on découvrit un puits carré appelé : le *Puits des Fées* — pourquoi ce nom? — et dans ce puits un crâne de bœuf, du charbon et des pierres brûlées. Puis, en labourant la prairie où se trouve le puits des fées, on mit à jour plusieurs restes de murs dont l'origine est inconnue.

Au dix-septième siècle, ce château de Rocan était habité par les Descanne-



Château de Rocan

velle dont l'aïeul eut pour oncle maternel Raoul de Coucy. Dans l'église de Chéhéry, repose celui que l'on croit être le dernier représentant des Descannevelle : « Messire Charles Descannevelle, chevalier, seigneur de Rocan, de Chéhéry et autres lieux, fils des défunts Messire Charles Descannevelle et dame Anne Touvenin, aussi seigneurs desdits lieux, 1739. » Et dans le chœur de cette même église, « Messire Françoys de Reynier de Vigneux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armes du roy, cy-devant lieutenant-colonel du régiment de Tourraine, 1763, » a qui Charles Descannevelle, mort sans enfants, légua toute sa fortune. En 1792, émigrait cette famille de Reynier. Le poète contemporain Henri de Renier est un descendant de cette famille.

〰 Rappelons qu'au lieu dit le *Tunois*, la tradition placerait un camp romain ; mais cette tradition est plus que contestable.

CHEVEUGES. — H., 513. — E., 181. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. A., 20. — Hect., 890. — B. P., Donchery. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — Cie P. — Premier étage du *terrain jurassique* : carrières de pierres de taille ouvertes dans les calcaires jaunâtres de l'oolithe inférieure. Le territoire de Cheveuges est traversé par la *Bar* qui reçoit les *ruisseaux* de *Cheveujus*, de la *Roche*, du *Vivier* ou de *Fontenelle*, du *Moulin Coquet* et de *Montru*. — C. de Vermandois.

Eglise. — D'origine ancienne : le portail et la nef datent du dixième siècle; le clocher du treizième siècle; les nefs latérales ne sont pas antérieures à 1683. Au pied du chœur, une pierre tumulaire en marbre noir qui, d'après la tradition, recouvre les restes de M. et de Mme de Roucy, seigneurs de Cheveuges.

La moitié de cette dalle est recouverte par les degrés du sanctuaire. Dans la partie visible, un mètre environ, il est facile de distinguer un casque et les



Eglise de Cheveuges

pieds d'un des deux personnages, à côté duquel on reconnaît la forme d'une robe. L'inscription et les écussons restent indéchiffrables.

Château. — Du très important château dit de Chenequeux, vendu l'an V et transformé tout aussitôt en maison de culture, ne reste que la cuisine faisant corps avec quelques constructions modernes. A remarquer, dans cette cuisine, une vieille plaque au millésime 1554, offrant un écusson sur lequel s'appuient deux griffons : sans doute les armoiries de l'ancienne maison seigneuriale de Roucy.

Ecarts. — La *Maison Coulan*. N. C. — Le *Moulin de Montrue*, 10 hab. — La *Foulerie*. — *Cheveujus*. — La *Baure*. — Le *Château*. — La *Belle-Volée* ou *Hamal*. — La *Vue Perdue*. — Le *Chenau*. — La *Carrière*. — *Coulan*, 14 hab. — La *Marfée*, 10 hab. Occupé en 1870 par le XIe corps bavarois. En juillet 1641, la *bataille de la Marfée*, célèbre dans nos annales ardennaises. Les troupes royales, que commandaient le maréchal de Châtillon et Fabert, furent défaites par le duc de Bouillon et le comte de Soissons, révoltés contre Louis XIII ou, plutôt, contre Richelieu. Un coup de pistolet, pendant le combat, tua le comte de Soissons. Battant en retraite, le maréchal de Châtillon ne s'arrêtait qu'à Rethel, ayant abandonné aux mains de l'ennemi ses canons, son trésor de guerre, 1,000 soldats, 300 officiers prisonniers et 500 morts.

DAIGNY. — H., 446. — E., 125. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 25. — Hect., 284. — B. P., Bazeilles. — F. L., le dimanche qui suit le 1er septembre. — B. B. — S. M. — Ch. S. ouvriers et ouvrières de l'industrie lainière. — Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaires sableux; carrières donnant des moellons, des pavés, des dalles; sable jaune; pierres à chaux. Daigny est au pied d'une colline, sur le bord de la *Givonne*. — C. de Sedan.

Château. — Reste, d'un ancien château fortifié, le donjon avec ses créneaux et les casemates. A certains endroits, les murs ont 2 m. 1/2 d'épaisseur. Aucune trace de fossés ou de fortifications. Sur l'emplacement qu'occupait

cet antique manoir, fut construit le château moderne de Daigny : lequel appartint successivement à M. de Givonne, à la famille de Lascours (un de Lascours fut préfet des Ardennes), à M. Renard-Bacot, à M. Francier.

Ecarts. — Le *Gouvernement*, 15 hab. — La *Petite Moncelle*, 14 hab. — La La *Foulerie*, 13 hab. — Le *Moulin*, 4 hab. — La *Forge*. N. C.

Lieuxdits. — Le *Bois-Chevalier*, où se rencontrèrent les troupes de Guillaume de La Marck et du duc de Guise qui laissait morts sur le champ de bataille 1,000 de ses soldats. Le duc de Guise faillit être fait prisonnier : mais il put fuir, ayant laissé pour trophée son manteau par lequel l'avait saisi un « cavalier du sire de La Marck ». — *Monty ; Heurtebise*. La tradition affirme qu'aux origines, Daigny aurait occupé l'emplacement des lieux dits *Monty* et *Heurtebise*, où l'on voit encore des monceaux de pierres à l'endroit où s'élevait l'ancienne église détruite vers l'an 1729 environ, et rebâtie en 1769. L'église actuelle, assez élégante, date de 1876. Cet ancien Daigny ne fut jamais, d'ailleurs, ni bien riche, ni bien prospère. Nous rappellerons qu'il fut ravagé par l'horrible peste qu'en 1589 apportèrent dans notre région les Espagnols au service de la Ligue ; et qu'après la révocation de l'édit de Nantes, soixante-dix fabricants de faulx et d'ustensiles de ménage — l'industrie locale — s'exilèrent, parce qu'ils appartenaient à la religion réformée.

〰 En 1870, Daigny était incendié et pillé par les soldats saxons, luttant contre nos héroïques marsouins de l'infanterie de marine.

DONCHERY. — H., 1,979. — P. fl., 206. — E., 471. — D. C., 5. — D. A., 26. — D. D., 28. — Hect., 3,691. — B. P., Donchery. — F., le troisième mardi de carême, le premier lundi de juin, le 30 novembre. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. — B. B. — S. M. — Fanf. munic. — G. — T. — Troisième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique* : calcaires hydrauliques et



Donchery — La Meuse

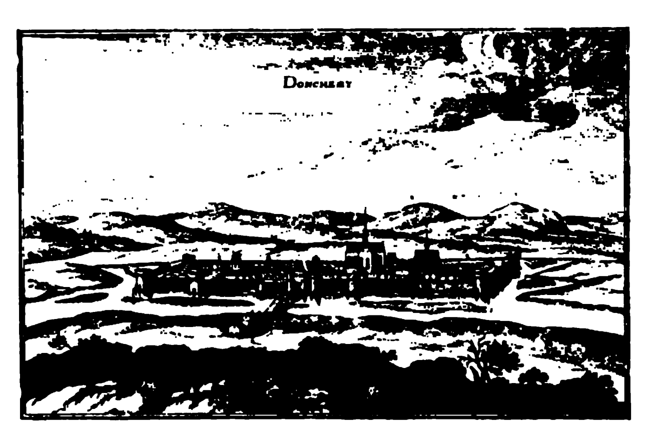
marnes. Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaires sableux exploitables pour moellons, dalles, carreaux et pavés. Troisième étage du *terrain liassique* : calcaire ferrugineux et argileux donnant de la chaux hydraulique. Donchery s'étend sur la rive droite de la *Meuse*. — C. de Vermandois.

Eglise. — Maisons religieuses. — Prieuré. — D'architecture gothique, l'église de Donchery est la plus remarquable de la région, après celles de Mouzon et de Mézières. Le chœur et le sanctuaire datent du douzième siècle ; les fenêtres du sanctuaire, côté sud et côté est, sont du quatorzième siècle ; les grandes

fenêtres des nefs, nord et sud, sont du seizième siècle. D'abord simple chapelle de prieuré, et construite à la suite d'un vœu de Charles le Gros qui demandait des prières pour lui et sa famille, cette chapelle fut obligée de s'agrandir successivement à mesure que l'exigeaient les besoins d'une population toujours croissante. De sorte que le chœur et le sanctuaire, quoique très anciens, ne firent que remplacer cette primitive chapelle. Les guerres des quinzième et dix-septième siècles ruinèrent maintes fois l'église : d'où la différence de style indiquant les époques pendant lesquelles se firent les restaurations. La nef droite est plus large que la nef gauche. La hauteur du clocher, à quatre pans, mesure, à partir du sol, 33 mètres, et 36 en comptant le coq. Une vue ancienne de Donchery nous montre une flèche élevée, élégante, en forme d'aiguilles à pans. En 1637, un orage brisait cette flèche. Voici le récit ultra-naïf que dom Ganneron nous a laissé de cette catastrophe : « Le mesme jour de St-Jacques comme on célébroit la grande messe où il y avoit grande affluence du peuple le tonnerre tomba par trois endroits en l'église, dont il y eut plus de cent personnes de blessés en divers endroits du corps, ayant mesme blessé quelq'uns, sous les habits et les pieds et jambes chaussées; bruslé la peau de ceux qui estoient bien vestus, le tout sans rien faire aux habits, souliers ou chausses. Cecy arriva un peu devant l'évangile. Or comme tout le monde crioit miséricorde en ladite église et que chacun pensoit à mourir, on contraignit les prestres qui estoient cinq ou six de quitter la messe pour aller confesser les blessez et Dieu sçait que plusieurs se confesserent, qui n'en avoient guères d'envie auparavant. Entre autres il y eut une jeune fille qui n'alloit guères souvent à confesse et un jeune autre bon compagnon qui n'estoit pas loing d'elle, qui se fust volontiers exempté de la confesse; mais comme le mal les pressoit tous deux et que les prestres alloient par la foule pour entendre les plus blessez les premiers, la jeune fille commença d'attrapper un prestre par une de ses jambes et le pauvre garçon l'attrapa par l'aultre, si serré qu'il ne peut jamais desgager d'eux qu'il ne les eust entendus en confession. Il y en eut quelque huit qui furent tenus pour morts; mais un seul mourut au bout de quelques heures. Aucuns y perdirent l'esprit. Après cecy commes les prestres furent pour achever la messe, il en vint un en l'église qui dit que le clocher estoit tout en flammes du tonnerre; il fallut encore quitter la messe et l'aller esteindre, et les prestres pareillement y furent. Il y eut encore des personnes qui furent prodigieusement sauvez du feu, estans accablez sur des cloches et sous des pièces de bois. Enfin tout le feu fut esteint et le clocher cousta 400^l a refaire; et Dieu sçait dès qu'il tonne à Donchery comment chacun court à l'eaue beniste pour s'en préserver. »

C'est la métamorphose de ce clocher reconstruit que nous possédons. Cette église, dont les contreforts et les murs offraient maintes traces de boulets, est sous le vocable de saint Onésime. Dom Ganneron nous énumère les nombreuses reliques dont elle s'enorgueillissait jadis, notamment : la fameuse huile de saint Nicolas, *in quodam jocali argenteo*. Cette huile de saint Nicolas est une liqueur (?) recueillie sur les parois intérieures de son tombeau creusé dans le roc au-dessous du maître-autel de l'église royale et collégiale de Bari, en Italie; on conserve dans le « trésor » de cette église une assez grande quantité d'ampoules et de fioles remplies de cette liqueur et dont les plus anciennes remontent à trois siècles. Dans l'église de Saint-Nicolas, à Gand, se trouve encore aujourd'hui une bouteille en verre vénitien contenant de cette fameuse huile. Au Mont-Dieu, se conservait une relique non moins extraordinaire : « le saint lait de la Vierge » (voir Le Mont-Dieu). L'église de Donchery ne possède plus, actuellement, qu'une partie du bras (?) de saint Onésime dans un bien modeste reliquaire au-dessus de la statue du saint, à droite du maître-autel, et quelques parcelles des ossements attribués à saint Sébastien.

Outre cette église paroissiale, nous rappellerons : une *chapelle* qui s'élevait dans l'ancien cimetière au nord de la ville, démolie en 1821, et dont il ne reste plus vestiges, surtout depuis que cet ancien cimetière fut, en 1860, remplacé par le cimetière actuel; une *Maison-Dieu*, c'est-à-dire un hôpital, supprimée le 8 floréal an III, ayant été vendue, avec ses revenus, 190,310 livres 15 sols 4 deniers; une *renfermerie*, maison de charité, où l'on donnait asile et secours aux infirmes ne recevant pas de l'Assistance publique les ressources nécessaires, et qui fut vendue, également pendant l'époque révolutionnaire, pour 161,245 livres en assignats; un *couvent des Carmes* que remplacent l'hospice actuel et l'école des filles; le *prieuré de Saint-Médard*, fondé en l'an 887, au centre de la ville, proche de l'église paroissiale, son ancienne chapelle d'ailleurs. Les 25 et 26 avril 1791, furent vendus « les meubles, effets, linge, livres et ustensiles de la maison des ci-devant religieux de Donchery » pour la somme de 798 livres 6 sols payés au receveur du district. En 1861, les bâtiments du prieuré tombaient en ruines: ils furent démolis, sauf un mur très épais, pour laisser la place libre à l'école maternelle. Treize années plus tard, était abattue la *Grange de la Dîme* — hangar au toit pointu, — sur l'emplacement de laquelle fut construite l'école de garçons.



Donchery, d'après une vieille estampe

De ce prieuré dépendait une *maladrerie* qui, remontant à l'époque des croisades, cessa de recevoir des lépreux vers la fin du seizième siècle. C'est l'hospice actuel.

La Maison de Henri IV. — En 1606, à la suite d'une conspiration organisée par Henri de La Tour, duc de Bouillon, le roi Henri IV résolut de prendre Sedan d'assaut. Le prince de Sedan jura d'abord très énergiquement de défendre sa ville; puis il fit sa soumission très humblement, ayant appris que Henri IV était à Donchery avec 35,000 hommes et une formidable artillerie. Le 1er avril 1606, alors, entrevue à Torcy entre Henri de La Tour et Villeroy. Le lendemain, le prince de Sedan allait à Donchery et demandait pardon au roi, en présence de la reine Marie de Médicis. Henri IV s'empressa d'écrire à Gabrielle d'Estrées : « Plus heureux que César, j'ai vaincu avant d'avoir vu. » Puis, une seconde lettre à Louise de Coligny, veuve du prince d'Orange, et une troisième lettre à M. de La Force. Ces lettres, dans lesquelles il raille M. de Bouillon, sont conservées aux archives communales de Donchery. Les troupes royales prirent possession de Sedan, et le roi y entra le 7 avril 1606.

On voit encore à Donchery la maison qu'occupèrent le roi et la reine au n° 36 de la Grande-Rue. Cette maison n'a maintenant rien qui la distingue des habitations voisines. Après avoir eu pour propriétaire M. Pilas, lieutenant général au Bailliage et Siège présidial de Sedan, elle passait à son gendre, M. Guyot, trésorier principal des armées françaises; elle appartient aujourd'hui à

M. Sthurler-Rouy, de Sedan. Longtemps on conserva le lit où avait couché Henri IV, dans une alcove décorée de vieilles tapisseries des Gobelins que l'on voit encore.

Après Henri IV, ce fut son fils Louis XIII qui vint à Donchery, mais pour assiéger cette petite ville qu'avait attaquée déjà Frédéric-Maurice. N'était-elle pas, comme le répétaient alors les stratégistes, « sur la frontière la clef du royaume? » Aussi, nombreux furent les assauts qu'elle eut à subir, ayant été ravagée aux temps de la Jacquerie, aux temps des guerres avec les Impériaux, aux temps de la Ligue. Que de fois furent bombardés ses remparts. Que de fois les assiégeants essayèrent de forcer la *porte de France* et la *porte de Bourgogne!* La première aboutissait au pont qui sépare la ville du faubourg; la seconde, « regardant l'Ardenne belge », était abritée par une grosse tour fort ancienne. Son frontispice donnait sur une des rues de la ville. En l'an X, ces deux portes furent démolies ainsi que la tour et la voûte. Les matériaux en provenant furent vendus au profit de la ville. En 1792, un pont-levis et une bascule avaient été construits à la porte de Bourgogne.

Ecarts. — Le *Dancourt,* 65 hab., où se voit une église qui date du treizième siècle. — *Montimont,* 25 hab., où s'élevait la *tour de Mohimont,* l'un des postes jadis les plus importants de la Meuse. Ledancourt et Montimont ont leur adjoint spécial et leurs registres de l'état civil, à part. — Le *Moulin Rigas,* 6 hab. — *Maison-Rouge,* 4 hab. — Le *Manil,* ferme, 8 hab. — Le *Champ-Lagrange,* ferme, 6 hab. — Le *Faucon,* 10 hab. Ce château eut pour principaux propriétaires : Oury de Dainville, sieur de Lamécourt, Guignicourt et autres lieux, avant 1645. — Jean de Buisset, 1645 à 1662. — Louis de Maugre, 1662. — Famille des Renard de Fuschemberg, de 1662 à 17.. — Famille des Moriolles, de 17.. à 1790. — Claude-Joseph, comte d'Ivory, 13 mai 1790 au 2 floréal an II. — Après avoir appartenu trois jours à J.-B. Munault, le Faucon passe à Pierre Colin, pour le compte de Marie-Louise-Ursule Rault de Ramsault, comtesse d'Ivory, qui, après avoir été incarcérée au Mont-Dieu, était à cette époque renfermée dans la prison Saint-Pierre à Libreville (Charleville). Le 7 août 1827, le Faucon est vendu par la comtesse Ledemours d'Ivory, à Jean-Nicolas Gendarme, propriétaire et maître de forges à Vrigne-aux-Bois. Ce dernier le laissa par succession à son petit-fils, le baron Evain (voir Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN).



Château du Sautou

Le *Sautou,* 6 h. Dans le bois des Assimonts dépendant jadis de la célèbre forêt Mazarin. Aujourd'hui magnifique propriété appartenant à M. Emile Corneau, ancien député des Ardennes. Environ 587 hect. plantés de pins et de sapins. Un ruisselet traverse. — Le *Mont-Piot,* 4 hab. C'est sur le

Mont-Piot que le matin du 31 août 1870 l'armée du prince royal de Prusse établissait la première batterie commandant la route et la voie ferrée pour intercepter le passage vers Mézières. Il ne restait déjà plus à notre armée, prise comme en une souricière, d'autre issue dans cette direction que le chemin du nord par Saint-Menges et Vrigne-aux-Bois. De la Croix-Piot, « notre Fritz » et le comte de Moltke purent, tant que dura la bataille de Sedan, donner des signaux qui, au moyen de projectiles à fusée, déterminèrent les mouvements des troupes allemandes.

Le lendemain de cette journée cruelle, à cinq heures du matin, Napoléon III se rendit au quartier général de Donchery; le roi de Prusse venait de partir pour Vendresse. L'empereur ne trouva que M. de Bismarck. Ils eurent alors une entrevue dans une maisonnette abandonnée — *la maison du tisserand* — à quelques cents mètres du pont de Donchery. Ils parlèrent longuement des préliminaires de la capitulation. « Ensuite Napoléon III — nous dit le récit allemand — sortit de la maison du tisserand et invita M. de Bismarck à s'asseoir à côté de lui, devant la porte. Il demanda au chancelier de la Confédération si l'on ne pourrait pas laisser l'armée française passer sur le territoire belge pour y être internée et désarmée. Cette éventualité n'avait pas été oubliée la veille par M. de Bismarck et le général de Moltke : aussi le chancelier s'appuya-t-il sur les raisons déjà données pour ne pas vouloir discuter cette proposition. Il ne voulut prendre aucune initiative. L'empereur, lui, déplora les malheurs de la guerre, ajoutant qu'il ne l'avait point voulue, qu'il avait été contraint par la pression de l'opinion publique en France. »


La maison du tisserand, à Donchery

ESCOMBRES-LE-CHESNOIS. — H., 618. — E., 195. — D. C., 15. — D. A., 15. — D. D., 35. — Hect., 829. — B. P., Pouru-Saint-Remy. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — B. B. — Troisième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, carrières de moellons et de dalles dans ce calcaire; sable avec minerai de fer. — C. de Luxembourg.

Eglise. — De l'ancienne église fortifiée, incendiée en 1636, on n'a conservé que quelques parties calcinées, et la tour aux six créneaux. « Le 8 juing 1636, l'armée françoise soubs la charge du comte de Soison furent attaquez, l'armez impérialle Boulonnoise conduite par Isolani de Forgasse à Sachy et poursuit jusqs à Matton. De Sachy, les François furent repoussés jusqs à Poulru-Saint-Remy, d'ou en fuyant les François brûlèrent Escombres. » Deux siècles auparavant, 1466, « le merquerdy VIIe jour de mars plusieurs compaignons de la garnison de Revoigne » virent « ardoir et brûler la ville de Escombres. » Sur la *colline de Haute-Crou*, une petite chapelle, lieu de pèlerinage, dédiée à saint Joseph.

Ecarts. — Le *Chesnois*, 55 hab. Terres plantées de chênes, appartenant autrefois à la famille de Bouillon, vendues le 25 août 1608. Au nord du Chesnois, fut, en 1793, établi un camp d'observation : se voit encore l'emplacement de la redoute.

Lieuxdits. — Le *Vivier des Sarrasins.* — La *Forteresse.* — Le *Jardin de la Forteresse,* où l'on trouva des monnaies anciennes, des morceaux de fer, des ardoises, des tuiles, des pierres provenant de constructions dont on ne connait point l'origine, et des ossements qui semblent indiquer un cimetière. — La *Bataille,* le *Canon,* la *Citadelle,* le *Camp,* la *Voie des cavaliers :* à quels combats ces lieuxdits font-ils allusion ?

FRANCHEVAL. — H., 1097. — E., 312. — D. C., 10. — D. A., 10. — D. D., 30. — Hect., 1960. — B. P., Francheval. — F., les troisièmes lundis de février, de mai et de septembre. — F. L., le dimanche qui suit le 22 juillet. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — S. ch. *la Forge.* — S. C. C. *les Forges de la Jonquette,* industries lainières et similaires. — Synd. mixte des forges de la Jonquette. — Deuxième étage du *terrain ardoisier.* Premier étage du *terrain liassique :* calcaire sableux ; carrières dans ce calcaire, fournissant de petites pierres de taille, des moellons et des pavés; calcaires bleus pour dalles et éviers. Le village se trouve sur un petit talus qu'entourent d'assez hautes collines; le territoire est arrosé par l'*Eaubrun* et le *Magne,* se réunissant en un seul ruisseau, le *Magne* qui se jette dans la *Chiers* à Douzy. Le dicton ardennais nous apprend que : *C'est ici Franchevaux, — Pays aux belles femmes — Et aux laids chevaux.* (Pour ce dicton — et les autres nombreux dictons ardennais, — voir Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes.) — C. de Sedan.

Eglise. — Fort ancienne. Plusieurs de ses parties remontent au treizième siècle. Fut fortifiée en 1559. Soutint plusieurs sièges, entre autres quand les réformés, en 1571, s'en emparèrent à main armée : alors Françoise de Bourbon les autorisait à y faire « leur prêche »; toutefois, ils eurent un temple dont Louis XIV, en 1682 (depuis deux années, Francheval appartenait à la France), ordonnait la démolition. Quand les Espagnols, de 1675 à 1677, ravagèrent la région, la sacristie actuelle servait de fort à Francheval. C'est encore aujourd'hui un bâtiment ayant la forme d'un pentagone irrégulier ne tenant à l'église que par le plus petit côté. Les murs sont percés de huit meurtrières parfaitement conservées. La rue qui prend naissance au chœur de l'église et qui mène à Pouru-aux-Bois s'appelle *rue de la Corne,* du nom d'un ouvrage avancé, en termes de fortifications. Les murs de toute la construction sont d'une épaisseur qui varie de 1 mètre à 1 m. 40 et peuvent défier les siècles. A la partie supérieure du clocher, à gauche dans le mur, se trouve un loup en pierre dont on voit la partie antérieure du corps. Il en existait deux : l'autre a disparu. Ce loup rappelle une légende (la voir dans Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes).

Mentionnons un épisode dont les habitants de Francheval sont fiers; car, si jadis, en 1626, ils méritèrent le carcan, « vu, dit l'ordonnance d'Elisabeth de Nassau, la grande quantité de larrons qu'il y a en ce village, » ils montrèrent, en 1816, un énergique courage. Un détachement de l'armée alliée arrive à Francheval pour le rançonner. Or, se trouvait précisément dans cette commune le cadre complet d'un bataillon de la grande armée : commandant, capitaine, lieutenant, sous-officiers, tambour. Ces braves, tous « enfants du pays », se concertent, puis vont revêtir leur glorieux uniforme qu'avaient troué les balles, noirci la poudre, et se rangent en bataille devant l'église. Cette attitude parut aux Prussiens tellement énergique, tellement résolue, qu'ils se retirèrent sans avoir osé faire leur réquisition. Nous ne rapportons cet épisode, qui paraît peu sérieux, qu'à titre de simple tradition locale.

Lieuxdits. — Le *Moulin*. — La *Jonquette*. — L'*Aire des Oiseaux*, où se passaient dans l'ancien temps de curieuses scènes de sorcellerie. — La *Ruelle du Temple*. Ce temple, construit en 1644, fut démoli par l'ordre de Louis XIV, en 1682. Il se trouvait au nord de l'église actuelle, dans une petite rue ayant entrée rue de la Corne. Sur son emplacement, aujourd'hui, quelques maisons et des vergers. La cloche de ce temple fut donnée aux capucins de Sedan. — Le *Jardin de l'Hôpital* ou fut, peut-être, une maladrerie. Se trouvait à l'endroit qu'occupe, actuellement, la maison Lamotte; ce quartier est desservi par la *rue de l'Hopital*; tout proche, un petit sentier dit : *ruelle de l'Hôpital*.

〰 Rappelons la neuvaine, autrefois célèbre dans la région de Francheval, à sainte File (?) et à sainte Défile (??). Lorsqu'un enfant malingre et souffreteux, « ne venait pas » alors, vite, une neuvaine aux deux saintes. Si le bébé n'était pas mort avant la neuvaine terminée, c'était signe qu'il ne tarderait pas à se fortifier et à devenir, un jour, l'un des plus beaux hommes qu'il soit possible de voir. C'est du moins ce qu'affirmait l'amour maternel à qui, tant il est immense, tout doit être pardonné.

FRÉNOIS. — H., 255. — E., 73. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 20. — Hect., 554. — B. P., Sedan. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — C[ie] P. — Troisième étage du *terrain liassique* : marnes, calcaires ferrugineux, marnes schisteuses et pyriteuses exploitées comme cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique* : calcaires, terrain à briques, minerai de fer. Au lieudit les *Crolieres*, une source ferrugineuse. Le territoire est presque tout en collines. — C. de Vermandois.

Eglise. — Date de 1624. N'offre aucun caractère architectonique important à signaler.

Château. — Le château Titeux, proche le *ruisseau de Frénois*. Etait jadis entouré de fossés larges et profonds, dont on voit encore les traces. Pour entrer dans ce château, il fallait passer sous deux portes à pont-levis.

Ecarts. — *Bellevue*, 5 hab. — Le *Moulin Mapaille*, 5 hab. — Les *Petits-Arbres*, 4 hab. Traversé, au temps de Charlemagne, par la voie royale reliant Attigny à Douzy. Aux Petits-Arbres, en 1870, les Prussiens établirent une de leurs batteries. Assez proche, se voyait jadis une croix en pierres, dite de *Maître Paul*, dont on ignora toujours l'origine; deux kilomètres plus loin : la croix des Petits Arbres; elle date de 1702. — Le *Tunois*, sans doute un ancien tumulus. — Le *Chemin des Romains*. — La *Borne du roi de Prusse*, où se tenait Guillaume lorsque, admirant la charge de Floing, il ne put retenir ces paroles : « O les braves gens ! » qui flamboieront éternellement en lettres d'or dans nos héroïques et merveilleuses annales de France !

LA MONCELLE. — H., 264. — E., 74. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 24. — Hect., 135. — B. P., Bazeilles. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — Deuxième étage du *terrain liassique* : carrières, maintenant inexploitées, de moellons et de pierres à chaux. Le village est resserré dans une gorge étroite qu'arrose la *Givonne*. Possédait, vers 1640, un moulin à poudre. Un « règlement de sûreté », datant de cette époque, nous apprend qu'en cas d'alarme les habitants de Bazeilles devaient donner le signal à ceux de la Moncelle, qui à leur tour étaient tenus de prévenir ceux de Francheval et de Villers-Cernay. La Moncelle ne fut réunie à la France qu'en 1642, avec la principauté de Sedan. Un seigneur de La Moncelle, émigré, appartint à l'armée du prince de Condé. — C. de Sedan.

Ecarts. — La *Ramaurie*, 11 hab. Filature. — La *Petite Moncelle*, 14 hab. — Le *Bois Chevalier*. C'est surtout à « la Ramaurie » et au « Bois Chevalier » que la lutte fut vive, en 1870, entre Français et Allemands. « Sur le plateau

de la Moncelle, les morts s'étendent à perte de vue; les obus ont couché, emporté par file, les soldats des divisions Lacretelle et Grandchamps. Nos pauvres morts gardent encore, mais glacée et muette, l'attitude de la vie : les uns, foudroyés tandis qu'ils ébranlaient leur fusil; les autres, tombés et restés à genoux, semblent, par l'expression fièrement résolue de leurs visage, protester contre la défaite de la France et le triomphe de l'étranger... » (Dick de Lonlay : FRANÇAIS ET ALLEMANDS.)

NOYERS-PONT-MAUGIS et THELONNE. — **Noyers.** — H., 769. — E., 185. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 28. — Hect., 948. — B. P., Noyers. — F. L., le dimanche après le 13 juillet et le 18 octobre. — G. — S. C. C. de Pont-Maugis. — Deuxième étage du *terrain liassique :* marnes, calcaires ferrugineux et argileux, marnes et schisteuses sulfureuses exploitées pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille dans les carrières lamellaires et oolithiques de l'oolithe inférieure. *Terrain diluvien :* minerai de fer, cailloux de quartz. Noyers est au sommet d'un coteau assez élevé. A l'entrée du village se voit le tilleul, « un arbre de la liberté », que plantait, en 1792, le maire Etienne Oudin. — C. de Sedan.

Thelonne. — H., 415. — E., 136. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 28. — Hect., 363. — B. P., Noyers. — F. L., l'Ascension et le dimanche après le 17 septembre. — Avant 1828, Noyers se divisait en deux communes distinctes : *Noyers-Thelonne* et *Chaumont-Saint-Quentin.* Thelonne, d'origine romaine, érigée en commune seulement depuis le 1er janvier 1884, fit partie d'un canton de chasse appartenant à Louis XV. Son ancien moulin est devenu filature. Est également transformée en filature sa papeterie d'autrefois. La *Meuse* traverse le territoire. Pendant la guerre de Cent ans, Thelonne fut totalement ruiné par la « compagnie d'Eustache d'Amberchicourt », laquelle envahissait ensuite le Mouzonnais. (Voir REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE, Dr A. Lapierre : *La Guerre de Cent ans dans l'Argonne et le Rethélois.* — Voir aussi Finot : RECHERCHES SUR LES INCURSIONS DES ANGLAIS ET DES GRANDES COMPAGNIES DANS LE DUCHÉ ET COMTÉ DE BOURGOGNE A LA FIN DU QUATORZIÈME SIÈCLE, Vesoul 1874; et de Fréville : LES GRANDES COMPAGNIES AU XIVe SIÈCLE, dans Bibl. de l'Ecole des Chartes, t. III et t. V.) Cet Eustache d'Amberchicourt (canton de Douai) fut pour la région ardennaise, à ces lamentables époques, un des plus cruels et des plus terribles capitaines de « routiers ».

Eglise. — L'église de Noyers remonte au treizième et au quatorzième siècles. De ses fortifications, reste encore un machicoulis. Elle est sous le vocable de saint Hilaire qui donnait son nom à une fontaine jadis assez fréquentée par les pèlerins.

Ecarts. — *Pont-Maugis,* 476 hab. (voir Meyrac : FORÊT DES ARDENNES, pour l'origine légendaire de cet écart, qui mériterait d'être une commune autonome), fondé par les quatre fils Aymon après un saut prodigieux de leur cheval Bayard. Maints vieillards n'affirmaient-il pas tout récemment encore avoir vu la pierre célèbre où s'était incrustée l'empreinte d'un sabot? Eut autrefois des usines métallurgiques importantes, puis des fouleries; doit sa prospérité actuelle aux filatures Ronnet. — *Chaumont,* 75 hab., où l'on ne voit pas plus de chiens enragés que l'on ne rencontre de couleuvres à Noyers, saint Pierre ayant maudit ceux-ci, et saint Hilaire ayant maudit celles-là (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES). A Chaumont, une église assez ordinaire d'ailleurs, datant du treizième siècle. — *Saint-Quentin,* 13 hab. Ferme ayant appartenu, jadis, aux religieuses de Sept-Fontaines; fut vendue pendant l'époque révolutionnaire comme bien national. Saint-Quentin eut son château fortifié, dont restent encore visibles, dans le clos d'une ferme, deux « lignes d'enceinte ».

Lieuxdits. — La *Fosse aux Noyers*, où fut découvert, en 1628, « un monument assez bien conservé sur ses quatre colonnes, et qu'entouraient de curieuses antiquités romaines. » Qu'est devenu ce monument? Que sont devenues ces antiquités romaines? Dans cette « fosse aux noyers », dont personne, aujourd'hui, ne connait l'emplacement, auraient été cachés les cloches et les trésors de l'église quand, en 1814, les alliés entrèrent en France. — Le *Pré devant le Moulin*, où se trouvait le moulin banal. — La *Baillerie*, terre appartenant au Bailli. — Le *Ban Notre-Dame*, terre jadis appartenant à la Vierge (?); aussi n'y pouvait-on rien glaner ou récolter sans « la permission de M. le curé ». — Le *Poirier du Prince*, planté par « un prince » souverain de Sedan. — Les *Minettes*, du minerai de fer qui s'y ramassait, mais en petite quantité. — *Sente du Fief*, c'est-à-dire chemin du fief. — Le *Thunois*, ou tumulus, dans lequel on aurait trouvé de nombreux squelettes : ceux des soldats qui moururent à la bataille de la Marfée. — La *Marlière*, terres affectées au paiement du « marlier » chargé de tenir l'église toujours fort propre, de sonner les cloches, de chanter au lutrin. Le marlier était autrefois, assez communément, l'instituteur. — Le *Carré Saint-Hubert*, terres affectées jadis au fermier décimateur des reliques de saint Hubert. — *Terre à l'Argent* ; tire son nom de nombreuses monnaies romaines qui s'y trouverent. — Le *Torday*, ou cou tordu. Au Torday se faisaient les exécutions capitales ordonnées, soit par la prévôté de Donchery, soit par les moines de Sept-Fontaines qui possédaient la ferme de Saint-Quentin. — *Fontaine Saint-Hilaire*. — Le *Blocus*, où se tenaient pendant la bataille de la Marfée les troupes royales de réserve, que commandait le marquis de Sourdis. Au Blocus, aux temps des guerres de la Révolution, une redoute d'où l'on transmettait les signaux.

Montant à l'Arbre, terres ainsi nommées parce qu'elles allaient en montant jusqu'à l'arbre Renaud, l'*arbre Naud*, à l'ombre duquel se reposèrent souvent, nous assure la légende, les quatre fils Aymon. Mais voici maintenant un souvenir plus précis. C'était le 31 août 1870. Le cortège impérial, arrivé sur la place Turenne, à Sedan, se dirigeait vers le pont. A l'entrée du pont se trouvait le colonel Stoffel. L'empereur le reconnait ; il s'arrête pour lui dire quelques mots. A peine ce temps d'arrêt dure-t-il une seconde. Au moment même où Napoléon s'engageait sur la chaussée du pont, un obus, parti des hauteurs de l'arbre de Naud, vint éclater sous le nez du cheval, comme si on l'eût visé. L'empereur se retourne : « Colonel, dit-il tout posément à Stoffel, vous venez de me sauver la vie! » Oui, en vérité; car si Napoléon ne s'était pas arrêté une seconde, cet obus le broyait!

POURU-AUX-BOIS. — H., 530. — E., 180. — D. C., 14. — D. A., 14. — D. D., 34. — Hect., 902. — B. P., Pouru-Saint-Remy. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — C^le^ P. — B. B. — Ch. synd. ouvriers et ouvrières en tissus et industries similaires. — S. C. C. *l'Industrie lainière*. — Deuxième étage du *terrain ardoisier*. Premier étage du *terrain liassique* : calcaire sableux fournissant des moellons, sable. Le village, traversé par un ruisseau d'assez mince importance, *le Pouru*, est dans un bas-fond qu'entourent trois collines. — C. de Luxembourg.

Château. — Fut une des petites-filles d'Yvois. Détruit, sans doute, aux temps des guerres religieuses. Le château moderne qui le remplace n'a de château que le nom attaché au souvenir du premier manoir. C'est à ce château que fut porté, blessé, le général de Mac-Mahon. Il y fut soigné et, avec son état-major, y restait jusqu'à la fin de novembre 1870 : alors guéri, il se constituait captif en Allemagne.

Lieuxdits. — La *Vanne*, où furent trouvées de nombreuses monnaies à l'effigie des empereurs romains, et aussi quelques armures semblant avoir

appartenu aux soldats de Charles-Quint, qui, en 1521, assiégeaient Mézières. — La *Fosse*. — La *Bataille*. — La *Route Charlemoine*, évidemment « la route Charlemagne ». — La *Redoute*, lieu de défense établi pendant les guerres de la Révolution pour protéger le camp de Grand-Hez, en Belgique.

POURU-SAINT-REMY. — H., 1413. — E., 327. — D. C., 12. — D. A., 12. — D. D., 32. — Hect., 1,019. — B. P., Pouru-Saint-Remy. — F., le 15 juin et le 25 août. — F. L., le dimanche qui suit le 12 octobre. — Fanf. *l'Ouvrière*. — Assoc. *les Anciens Elèves de l'Ecole*. — G. — Ch. synd. ouvriers et ouvrières en tissus et industries similaires. — Ch. synd. « indépendante » des ouvriers tisseurs. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux exploité pour moellons. Le village se trouve à l'extrémité d'un petit vallon. *Deux étangs* alimentés par un ruisseau arrivant d'Escombres et qui se jette dans la *Chiers*. Le territoire est aussi traversé par le *Pouru*. — C. de Sedan.

Eglise. — Une très ancienne église, lézardée, menaçant de s'écrouler, et qui se trouvait, encore en 1821, isolée en dehors du village. Détruite par les Espagnols au temps des guerres avec les Pays-Bas, au seizième siècle, et acquise au domaine royal, en 1642, avec la principauté de Sedan. L'église nouvelle, des plus ordinaires, mérite à peine qu'on la mentionne. En entrant dans le village, se voit une chapelle sous le vocable Notre-Dame de Bon-Secours : fut construite en 1841 pour remplacer le calvaire. Au milieu du cimetière, une autre petite chapelle sur l'emplacement qu'occupait cette église primitive dont nous venons de parler.

Château. — D'origine très reculée. Ne semble pas avoir été fortifié. La porte principale est à fronton armorié. Il se nomme *Remehan* et appartient à la famille de Tassigny.

Ecarts. — Le *Moulin de Crahay*, N. C. — Le *Moulin de Martincourt*, 6 hab. — Le *Moulin de Bourgerie*, N. C. — *Remehan*. — *L'Emoudrerie*, 34 hab. — La *Foulerie Jobert*, N. C. — La *Platinerie*, 4 hab.

RUBÉCOURT-ET-LAMÉCOURT. — H., 245. — E., 76. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 27. — Hect., 412. — B. P., Francheval. — F. L., le deuxième



Château de Lamécourt, à Rubécourt

dimanche de mai. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux

et argileux, moellons et pierres à chaux. Rubécourt se trouve à l'extrémité d'un vallon dont les coteaux courent du nord au sud depuis Villers-Cernay jusqu'à l'angle du bois Chevalier. Le territoire est arrosé par le ***Rulle***, petit ruisseau qui traverse le village. — C. de Sedan.

Château. — Jadis Lamécourt se composait de la *grande* et de la *petite Mécourt*. Au seizième siècle, en 1588, les deux Mécourt échangèrent leur nom contre celui de Lamécourt, alors que le château de ce village tombait au pouvoir des ligueurs. A cette époque, Lamécourt était presqu'entièrement peuplé de protestants.

Ecarts. — *Lamécourt*, 31 hab. — La *Marbrerie*, où se trouvaient en 1880 des forges et, au siècle dernier, un atelier à polir le marbre, transformé maintenant en filature. — *Rome*: une seule maison porte le poids de ce nom fameux. — La *Tour*, dans le bois Chevalier, où se voit une élégante tourelle. — La *Vignette*, 14 hab., ancien lieu planté de vignes et où fut construit, en 1883-1884, le château appartenant à la famille de Montagnac.

~~ Voir, dans Villes et Villages, la dramatique histoire de deux héros rubécourtois : Guillaume, dit *Pa-Jaune*, et Bruneau ; celui-ci fusillé par les Prussiens, en 1870, derrière la petite église de Rubécourt.

SAINT-AIGNAN. — H., 267. — E., 80. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 19. — Hect., 773. — B. P., Donchery. — F. L., la Trinité. — Troisième étage du *terrain liassique* : marnes noires et sulfureuses. Premier étage du *terrain jurassique* : calcaires de l'oolithe inférieure. Le territoire est traversé à l'ouest par la *Bar* qui le sépare d'Hannogne-Saint-Martin. Au sud-ouest coule le *canal des Ardennes* : il passe, aussitôt après avoir quitté Omicourt, sous un tunnel long de 258 mètres. A mentionner, dans le bas du village, une fontaine dite de Saint-Aignan, dont les eaux, affirment les pèlerins, guériraient les affections dartreuses que l'on nomme *saillettes*. — C. de Vermandois.

Château. — Dans la *Queue de Cheveuges*, une presqu'île, formée par les sinuosités de la Bar, se voient les vestiges d'une ancienne forteresse incendiée, nous dit la tradition, un peu avant, ou un peu après la fameuse bataille de la Marfée. Cette forteresse remonterait jusqu'aux origines de Saint-Aignan, l'un de nos plus anciens villages.

Eglise. — Fortifiée. Date du onzième siècle. Sur sa tour, construction épaisse à trois étages, se remarquent quatre meurtrières, et, à la porte d'entrée, des alvéoles dans lesquelles se glissait une massive pièce de bois servant de verrou.

Lieuxdits. — *A la Guerre*. — La *Cave*. — Le *Camp*. — Le *Pré d'Elan*. — Le *Cimetière des Vaches*, rappelant d'assez anciennes légendes que nous avons racontées dans Villes et Villages des Ardennes. — Le *Pré d'Herta*, un gracieux vallon consacré sans doute à la déesse gauloise Herta. (Voir Meyrac : La Forêt des Ardennes.)

THELONNE. — Voir Noyers-Pont-Maugis.

VILLERS-CERNAY. — H., 546. — E., 184. — D. C., 9. — D. A., 9. — D. D., 29. — Hect., 2,215. — B. P., Francheval. — F. L., le dimanche qui suit le 14 mai et le 18 octobre. — Deuxième étage du *terrain ardoisier* : schistes bleus, quartzites avec pyrites ; fouilles abandonnées pour la recherche de l'ardoise. Premier étage du *terrain liassique* : calcaires sableux et carrières de moellons, notamment à Mohymont. Villers-Cernay s'étage sur le penchant d'une petite colline, au pied de laquelle coule un petit ruisseau qui prend sa source dans une forêt voisine. Une de nos communes les moins riches en souvenirs historiques. Il suffira de signaler qu'au lieu dit ***Saint-Renaud***, des

fouilles mirent à découvert quelques constructions anciennes que l'on croit être d'origine gallo-romaine. — C. de Sedan.

VILLERS-SUR-BAR. — H., 231. — E., 80. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 17. — Hect., 545. — B. P., Donchery. — F. L., le dimanche qui suit le 12 octobre. — C[ie] P. — Troisième étage du *terrain liassique :* calcaire ferrugineux et argileux ; marnes schisteuses noires ; minerai de fer avec argile grise réfractaire. Villers s'étage sur la pente ouest du Mont-Piot, rive droite de la *Bar.* — C. de Vermandois.

Eglise. — Assez ancienne, mais n'offre rien de remarquable. Cloche bénite en 1702 : nommée Marie-Anne « par Valentin Martinet nottaire royal, procureur fiscal de la ville et prévosté de Donchery, et Dam[lle] Marie-Anne Bressar son espouzes. »

Ecarts. — La *Voie des Iles.* — Le *Moulin de la Fontaine Hatty.* N. — La *Croix.* H. — La *Maladrerie.* — Le *Champ du Taureau.* — Le *Moulin,* où se trouvait le moulin banal. — Le *Pré de la Rozière,* une des censes « qui contenait quatre fauchées », ayant appartenu aux ducs de Rethel-Mazarin. — Le *Grand* et le *Petit Condé,* ferme où l'illustre capitaine qui fut Condé se serait, dit la légende, arrêté deux jours. Quelques années auparavant, Louis XIII avait bivouaqué tout un jour, non loin du village, et, le soir, était rentré à Mézières.

WADELINCOURT. — H., 523. — E., 134. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 22. — Hect., 422. — B. P., Sedan. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — C[ie] P. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par le *terrain diluvien ;* calcaires ferrugineux et argileux ; marnes schisteuses. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques.

Histoire. — C. de Sedan. Rien de particulier dans l'histoire de Wadelincourt. Il eut, ayant été pillé, saccagé, brûlé — de nombreuses pierres calcinées l'attestent, — le sort de presque tous les villages ardennais. Appartenant à la seigneurie de Raucourt, puis au prince de Sedan, Wadelincourt devint terre française, lorsque la principauté de Sedan fut, en 1642, annexée au royaume.

Eglise. — Une tradition absolument fausse veut qu'il y ait eu à Wadelincourt un couvent de jésuites : une partie de l'église actuelle, dont l'aspect est assez caractéristique, aurait été construite par eux. Ce couvent aurait — toujours d'après la même inexacte tradition — occupé l'emplacement où se trouve aujourd'hui, non loin de l'église, une petite ferme. Wadelincourt conserve la cloche conventuelle de la célèbre chartreuse du Mont-Dieu.

III. CANTON DE CARIGNAN.

Ce canton comprend vingt-six communes : Carignan, Auflance, Bièvres, Blagny, les Deux-Villes, la Ferté, Fromy, Herbeuval, Linay, Malandry, Margny, Margut, Matton, Messincourt, Mogues, Moiry, Osnes, Puilly-Charbeaux, Pure, Sachy, Sailly, Sapogne, Signy-Montlibert, Tremblois, Villy, Williers.

Il est borné : au nord et à l'est, par la Belgique ; au sud, par le département de la Meuse ; et à l'ouest, par les cantons de Mouzon et de Sedan-Sud. Arrosé par la *Chiers,* la *Marche* et quelques ruisseaux assez considérables pour faire mouvoir d'importantes usines.

12,959 hab. ; 3,690 élect. ; 20,280 hect.

« Ce canton — écrit J. Hubert : Géographie des Ardennes — a la moitié de son étendue presque dans la vallée de la Chiers, et sur les coteaux pierreux. Il est parsemé, dans l'une et dans l'autre partie, d'un grand nombre de petits monticules qui forment de beaux points de vue, et qui donneraient au pays un

aspect très pittoresque s'ils étaient garnis de quelques plantations ou de quelques arbres; mais ils sont dépouillés de verdure. La vallée de la Chiers est fertile et renferme de grandes prairies; moins bonnes toutefois que celles de la Meuse. »

CARIGNAN. — H., 2,224. — P. fl., 54. — E., 516. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 1,401. — B. P., Carignan. — F., le 30 janvier, le lundi de la Mi-Carême, le 11 mai, le premier jeudi de juillet, le 16 août, le 10 octobre, le 7 décembre. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — S. M. — Harm. *les Enfants d'Yvois.* — S. T. — Club. vélocip. yvoisien. — G. — T. — Carignan est construit sur la rive gauche de la *Chiers*, au pied de la colline dite de *Montilleul.* Outre cette rivière, le territoire est arrosé, notamment, par deux ruisselets, l'un venant de Matton, l'autre venant des Deux-Villes, qui se rencontrent à *Maugré*, écart de Carignan, y confondent leurs eaux, et se jettent ensemble dans la *Chiers*. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux et argileux fournissant des moellons gélifs, de la chaux et du sable. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes, lambeaux de calcaire ferrugineux. *Terrain diluvien :* terre à briques, à tuiles et à poteries. *Terrain moderne :* cailloux de quartz exploités pour l'entretien des routes. A signaler, ici, les Grands-Moulins, puis l'exploitation agricole de M. Jeanjean-Lorin, aujourd'hui décédé. Cette exploitation, qui lui valut la croix de la Légion d'honneur et la *prime d'honneur*, est actuellement dirigée, avec grande intelligence, par son fils, M. Aimé Jeanjean. Engraissement du bétail; production du lait qui trouve un écoulement facile à la beurrerie de Carignan; culture des céréales de semence et de porte-graines divers. A mentionner aussi la très importante graineterie de la maison Denaiffe.

Histoire. — C. de Luxembourg. Carignan qui, primitivement, s'appelait Yvois, est d'origine très ancienne. L'itinéraire d'Antonin la mentionne quatre fois, quarante-quatre ans avant J.-C. C'était alors, avec sa forteresse, une importante station militaire romaine. En 486, passe de la domination romaine sous la domination franque. Ravagé par les Normands en 880. Choisi pour lieu d'entrevue, en 947, entre Othon Ier, empereur d'Allemagne, et Louis IV d'Outremer; Othon ayant été reconnu roi de la Haute-Lorraine, ses états s'étendent jusqu'à la Chiers. En 974, nouvelle entrevue entre Othon II et Lothaire; voulant témoigner sa reconnaissance pour la magnifique réception à lui faite, Othon accorde à Théodoric, archevêque de Trèves, ainsi qu'à ses successeurs, le droit de battre monnaie : il ne reste plus trace actuellement de « l'hôtel » où fut battue monnaie. En 1024, troisième entrevue entre Robert, roi de France, qu'accompagnait sa femme Constance. Encore en 1056, entrevue à Carignan entre Henri III d'Allemagne et Henri Ier de France. En 1226, Yvois, qui appartenait aux comtes de Chiny, après avoir été possédé par les évêques de Trèves, passe, Louis IV le jeune étant mort, dans la maison de Loos avec Jeanne de Chiny. En 1239, le seigneur d'Yvois donne à sa ville la charte de Beaumont. Vers cette époque, Yvois, plus étendu que ne l'est Carignan aujourd'hui, fut entouré de remparts, mais il est impossible de préciser le contour de l'enceinte, laquelle fut percée de deux portes : celle de Bourgogne, devenue la porte Saint-Georges, et celle de Mouzon. Les murs étaient flanqués de tourelles où se pouvaient, en temps de guerre, réfugier les seigneurs dont les terres et les châteaux s'appelaient : *Filles* et *Petites-Filles d'Yvois.* Les *Filles* étaient : Messincourt, Auflance, Lombut, Malandry; et les *Petites-Filles :* Pouru-aux-Bois, Tassigny, Villy. A cette époque, existait à Yvois une importante manufacture de drap.

En 1443, une cession consentie par Elisabeth de Gorlitz, fille de l'empereur Sigismond, fit passer les terres d'Yvois en mains de Philippe, duc de Bourgogne. Ce dernier vint, en 1452, recevoir, de ses nouveaux sujets, le ser-

ment de fidélité. Après la mort de Charles le Téméraire à Nancy, Marie de Bourgogne hérita de la ville d'Yvois qu'elle porta dans la maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien. Charles d'Amboise, envoyé par Louis XI, reprit Yvois à la tête d'une armée de 20,000 hommes, en 1481. La ville ne resta que deux ans au pouvoir des Français : elle fut rendue à Maximilien en 1483. L'année 1489 est marquée par un nouveau siège au cours duquel Robert Ier de La Marck fut tué. Encore d'autres sièges à signaler, surtout pendant les guerres entre François Ier et Charles-Quint. En 1541, Yvois capitulait devant une armée de 38,000 hommes, commandée par le duc d'Orléans, second fils du roi de France. Une tentative dirigée quelques années plus tard par le duc d'Orange, échoua devant l'énergique résistance du duc de Guise. Rendue à Charles-Quint par le traité de Crépy-en-Valois, Yvois fut reprise en 1552 par Henri II, malgré la courageuse défense du comte de Mansfeld; puis le traité de Cateau-Cambrésis, 1559, stipulait la cession de cette petite ville à l'Espagne; mais il fut convenu que ses fortifications seraient abattues. (Voir Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN.)

Toutefois, lorsque Louis de Bourbon, comte de Soissons, ayant attaqué les Impériaux, non loin d'Yvois, les mit cruellement en déroute, les fortifications



Anciennes fortifications de Carignan

furent reconstruites « à la moderne » avec bastions, courtines, boulevards, demi-lunes et ouvrages à corne. C'était vers l'an 1635, environ. Deux années plus tard, le maréchal de Châtillon attaquait Yvois forcé de se rendre après une vigoureuse résistance; puis, deux années après, nouveau siège par le maréchal de Châtillon, Louis XIII ayant résolu de détruire Yvois et de se donner ainsi, selon le mot curieux du sire de Pontis, « un divertissement ». La prévôté et seigneurie d'Yvois n'appartint à la France, définitivement, qu'en vertu du traité des Pyrénées, 7 novembre 1659; et en 1661, Louis XIV la concédait à Eugène-Maurice, comte de Soissons, fils de François-Thomas de Savoie, prince de Carignan — son apanage en Savoie, — d'où le nom de Carignan donné par lettres-patentes à Yvois.

Alors Yvois, devenu Carignan, se repeupla de façon rapide. Louis XIV, d'ailleurs, favorisa les nouveaux habitants qui furent, en outre, protégés par le comte de Soissons. Il leur accorda la permission d'établir un marché par semaine et cinq foires par année. Puis, le roi ordonna qu'une nouvelle enceinte de murailles entourerait la ville pour la mettre à « l'abri des Impériaux ». Vauban fut chargé de la construire. Il la forma de murs crénelés appuyés contre les terrasses des anciennes murailles et flanqués de huit bastions; plus, deux portes surmontées d'une tour et défendues par un pont-levis. Les restes de cette enceinte se voient encore aujourd'hui. Le célèbre ingénieur voulut, en même temps, détourner la Chiers pour lui faire contourner Carignan; mais ce projet fut aussi vite abandonné que conçu.

Eglise. — L'église actuelle fut, en 1681, reconstruite sur les fondations de l'église Notre-Dame, remontant au treizième siècle, et détruite à coups de



Eglise de Carignan

canon, au cours du « divertissement » que s'était offert Louis XIII. N'étaient restés debout que le côté gauche et un frontispice. Outre la cloche et la petite cloche provenant de la fonte d'une grosse cloche trouvée dans un puits, on y plaçait une cloche moyenne bénite en 1663 — elle existe toujours, — ayant eu pour parrain Maurice de Savoie, comte de Savoie, duc de Carignan, et pour marraine Olympe Mancini de Savoie, comtesse de Soissons, duchesse de Carignan. Cette ancienne église « collégiale » était surmontée d'une tour avec horloge au cadran de plomb sur lequel figuraient les armoiries du roi d'Espagne. Un dôme surmontait, qui renfermait les cloches transportées en 1637 à Mouzon où elles restèrent jusqu'en 1789. A rappeler l'église Saint-Georges, construite près de la *Fontaine Saint-Georges*, non loin de la porte de Bourgogne, et dont il ne reste plus vestiges aujourd'hui. Elle aurait été desservie par saint Walfroy.

Châteaux. — D'abord, cette forteresse romaine dont nous parlions. Elle se trouvait, au sud-ouest, en dehors de la ville, proche la route de Sedan. Si l'on en juge par la solidité, par l'épaisseur de ses murs de fondation, elle devait être des plus importantes. On y découvrit en 1710, au fond d'une cave, une pierre de taille où se lisait cette inscription : X DUX ROMANORUM. La lettre X indiquant le numéro de la légion, l'inscription devait se rapporter à la 10e légion. Il est probable que la pierre était la première d'un édifice considérable et elle doit avoir fait partie d'un mur du château; la cave était, d'ailleurs, dans l'alignement du second bastion.

Le château comprenait une grande étendue et occupait tout le terrain compris entre le premier et le deuxième bastions : il était entouré de fossés. Les

uns répondaient au canal du moulin et les autres s'étendaient au dehors dans la partie de prairie nommée *Prémonteux*. Après avoir été renversée et rétablie plusieurs fois pendant les guerres du moyen âge, cette forteresse fut définitivement rasée en 1559 par suite du traité passé entre la France et l'Espagne. Il ne reste plus aujourd'hui que quelques traces des fossés qui l'entouraient et quelques souterrains murés près de l'ancienne porte de Bourgogne. En 1681, quand on releva les murs de la ville, le duc de Savoie choisit ce même emplacement pour construire un superbe château qui resta inachevé. Des fortifications de cette époque, on trouve encore l'emplacement de l'arsenal, de la salle des munitions et d'anciens souterrains voûtés avec entrées au dedans et au dehors de la ville pour favoriser les sorties et la retraite en temps de siège.

Voir Hannedouche, ouvrage cité, pour la nomenclature des seigneurs d'Yvois les plus célèbres, parmi lesquels nous citerons : Philippe le Bon, duc de Bourgogne et de Brabant; devint seigneur d'Yvois en 1444, et mourut à Bruges le 15 juin 1467. — Charles le Hardi ou le *Téméraire*, ennemi de Louis XI, tué devant Nancy le 14 janvier 1474. — Marie de Bourgogne, sa fille, qui portait Yvois dans la maison d'Autriche par son mariage avec Maximilien. Elle mourut d'une chute de cheval à la chasse en 1482. — Philippe Ier le *Beau*, son fils, qui fit entrer Yvois dans la maison d'Espagne par son mariage avec Jeanne la *Folle*, le 21 octobre 1490. Yvois resta espagnole jusqu'à la paix des Pyrénées. — Charles Ier d'Espagne, ou *Charles-Quint*, fils de Philippe-le-Beau, devint, à son baptême, en 1500, seigneur d'Yvois, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 21 septembre 1558. — Philippe II, fils du précédent, avait été investi de la seigneurie d'Yvois en 1549. Devenu roi d'Espagne en 1555, il mourut en 1598. — Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille, devint dame d'Yvois, épousa l'archiduc Albert, qui mourut le 13 juillet 1621 sans laisser d'héritier. La princesse lui survécut jusqu'au 1er décembre 1633. — Philippe IV, son neveu, fut le dernier seigneur d'Yvois de la maison d'Espagne. Le traité des Pyrénées (7 novembre 1659) fit rentrer la seigneurie dans le domaine du roi de France. Philippe IV mourut en 1665. Le château actuel de Carignan fut habité par le général baron Queunot, mort à Sedan en 1845.

Ecarts. — *Wée*, 82 hab., arrosé par le ruisseau du même nom. Possède une chapelle sous le vocable de saint Pierre et, jadis, église importante. — *Briqueterie Melin*, 15 hab. — *Way*, 8 hab., ferme. — La *Fenderie*, 4 hab. ; *Lonchamps*, 5 hab. ; des laminoirs dans ces deux écarts. — La *Foulerie*, ancienne fabrique de feutre abandonnée. — La *Tréfilerie*, 23 hab., où se trouve une scierie hydraulique. — *Malakoff*, 6 hab., auberge sur la route de Carignan à Pure. — *Maison Pierre*. — *Mon-Idée*, 7 hab., auberge entre Wée et la Foulerie. — *Barrière de la Tréfilerie*, 3 hab. — *Barrière des Quatre Fossés*, 5 hab. — *Barrière de Grizy*, 4 hab., sur la voie ferrée de Carignan à Sedan. — *Maugré*, 15 hab., actuellement ferme importante sur la route de Matton; en ce lieu, nous affirme la légende, se serait éteint le druidisme dans les Ardennes. Au commencement du siècle se voyait encore — ou plutôt se serait vue — une pierre victimaire (??) dont l'une des faces, un peu convexe, était divisée en quatre compartiments égaux par des cannelures se coupant à angle droit. A Maugré, s'élevait le château dit de *Maugré*, château fort ancien, dont on ne connaît pas l'origine. En 1295, ce château de Maugré, que l'on appelait aussi *Tassigny*, appartenait à Louis V, comte de Chiny : il consistait en une tour, une grange et une basse-cour qu'entouraient de larges fossés. Quand fut-il détruit? Seule, la grange, devenue ferme, a survécu.

Lieuxdits. — Nous ne mentionnerons ici que les lieuxdits évoquant un souvenir précis d'histoire ou de légende. — Les *Croisiers*, rappelant la maison ayant appartenu aux chevaliers de la Croix. — La *Maladrerie*, au-dessus de Wée, sur le ruisseau de l'Aulnois. — La *Marlée*, où Othon II d'Allemagne et Lothaire

de France eurent leur entrevue. — La *Voie de Mouzon*, où, en 1187, Philippe-Auguste, roi de France, et Frédéric Barberousse se rencontrèrent pour régler leur litige en ce qui concernait la possession de Trèves. — Le *Camp du Roi* : en ce lieu, 1481, campèrent les troupes envoyées par Louis XI, environ 20,000 hommes commandés par Charles d'Amboise, pour reprendre Yvois, que Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avait porté dans la maison d'Autriche par suite de son mariage avec Maximilien. — La *Muraille-Daguerre*, d'où, en 1486, Gratien Daguerre essaya de bombarder Carignan. — *Place de l'Hopital*. De cet hôpital ne reste plus vestige. — La *Citadelle*; le *Château : Prémontreux*; voir plus haut. — *Butte au Horm*. — Les *Quarem*; rappelle le comte de Quarem, gouverneur de la ville en 1635. — Les *Carreaux*. — La *Potence*. — Le *Pont-Culot*, pont construit, dit la tradition, par la princesse Alix, deuxième femme de Lohier, duc de Carignan. — Le *Pont du Moulin*, où se trouvait un prieuré, sur la rive gauche de la Chiers, fondé sous l'invocation de sainte Gertrude. En 1639, ce prieuré fut détruit, et le prieur se réfugia à Huy. Il revint en 1681 et fit de nombreuses démarches pour se procurer les fonds nécessaires à la réédification du prieuré. Louis XIV lui remit une forte somme : en reconnaissance, le prieur fit graver les armes du monarque sur le frontispice du nouvel oratoire pour remplacer l'écusson des comtes de Chiny que l'on voyait sur l'ancien. Depuis la Révolution, ce prieuré est converti en une filature. — La *Messe au Jour*, terres louées aux moines du prieuré en échange de messes qu'ils étaient obligés de dire aussitôt le soleil levé.

〰 Pour la *Maison de Saint-Gery*, voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES. Voir également sur saint Gery — comme d'ailleurs sur tous les saints ardennais, ou qui vécurent en Ardenne, — l'ouvrage de M. le chanoine Cerf : VIE DES SAINTS DU DIOCÈSE DE REIMS, 2 vol. Imp. coopérative, Reims, 1898.

AUFLANCE. — H., 252. — E., 84. — D. C., 11. — D. A., 31. — D. D., 51. — Hect., 616. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit la Saint-Remy. — B. B. — Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaires sableux et argileux peu compacts; moellons, pierres à chaux. D'assez nombreux coquillages fossiles. Le village se trouve au confluent des ruisseaux la *Coquette* et de *Puilly* qui se réunissent en un endroit bas et marécageux. — C. de Luxembourg.

Eglise. — Reconstruite en 1664 : elle a conservé l'ancienne chapelle seigneuriale. Sous l'arcade qui la fait communiquer avec le chœur et sur le côté opposé, des inscriptions tombales : « Messire Françoy de Castine, chevalier de ce lieu... et dame Nicolas de Povilly, espouse de messire Françoy de Castine... » Sur le territoire d'Auflance, une chapelle isolée, dédiée à quatre saintes et à huit saints, mais qui n'occupe pas l'emplacement de l'ancienne, laquelle se trouvait sur le chemin de Tassigny à Sapogne, où coule la fontaine dite de Saint-Ernel, dont les eaux légèrement ferrugineuses guériraient, d'après la croyance populaire, les ulcères.

Château. — Aurait été construit vers l'an 900, et devint « une des quatre filles d'Yvois ». Construction massive, flanquée de quatre grosses tours carrées dont quelques vestiges restent encore debout. Fut assiégé, saccagé et brûlé pendant les sièges d'Yvois-Carignan en 1541, 1592 et 1637. En l'année 1635, Louis de Bourbon, comte de Soissons, repoussait dans le Luxembourg 8,000 Croates, les atteignait enfin, et les taillait en pièces. Furieux de cette terrible défaite, quelques milliers de ces Croates restants entrèrent dans cette région ardennaise, et vinrent à Auflance. Le château fut alors habité par le général Molkaski.

Le moulin actuel n'est autre que l'ancien moulin banal; non loin duquel un lieu dit la *Potence* rappelle les droits de haute Justice possédés par les seigneurs d'Auflance.

BIÈVRES. — H., 267. — E., 95. — D. C., 13. — D. A., 33. — D. D., 53. — Hect., 730. — B. P., Margut. — F. pour Saint-Walfroy, le 2 juin et le premier mardi de septembre. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques fournissant des pierres de taille; pierres à chaux plus ou moins hydraulique; terre à briques, à tuiles. Anciennes exploitations de terre à poteries. Jadis on exploitait des mines de fer; elles ont été abandonnées, quoique non épuisées, parce que les industries métallurgiques ont trouvé plus avantageux de s'approvisionner aux mines de Longwy, et surtout d'employer des fers de Longwy en seconde fusion. Bièvres s'étend dans une vallée qu'entourent d'assez hautes collines, au pied du mont Walfroy qui le sépare de Margut. — C. de Luxembourg.

Ecarts. — Le *Manderlier,* 4 hab., maison avoisinant le *chemin des Romains* où César aurait, affirme la légende, passé ses troupes en revue, 70,000 hommes, avant de repartir pour l'Italie. A Manderlier habita, jadis, un célèbre charmeur de loups dont nous avons raconté les aventures merveilleuses (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES). — Le *Bessus,* 7 hab., ferme assez ancienne. — Le *Moulin de Bièvres,* 4 hab. Ce moulin appartint aux moines d'Orval; fut, à l'époque révolutionnaire, acheté avec des assignats provenant de la vente d'une truie. — La *Petite Bièvres,* hameau, jadis assez important; ne possède plus aujourd'hui qu'une seule maison. — La *Goberie,* 6 hab., ferme.

Saint-Walfroy, 10 hab. Nous avons longuement parlé, dans notre volume : LA FORÊT DES ARDENNES, de saint Walfroy qui brisa l'idole de la « Diane ardennaise » et vécut ensuite, en stylite, sur une colonne. Nous n'y reviendrons, alors, que pour compléter notre premier récit par ces nouveaux détails. Lorsque mourut saint Walfroy, le 21 octobre 600, sans doute à Yvois, son corps fut transporté sur la montagne et inhumé dans l'église construite ou, plutôt, relevée par lui de ses ruines : car cette église et son monastère avaient été incendiés en 588. Nouvel incendie de cette même église en 979, et la légende nous raconte que les « reliques du saint demeurèrent intactes au milieu du feu ; » de même que l'année suivante, quand l'archevêque de Trèves ordonna le transfert de ces reliques à Yvois, elles furent, une pluie torrentielle ayant surgi, préservées « à tel point que pas une seule goutte ne mouilla la châsse. » Que devinrent les restes? Probablement qu'ils furent dispersés au cours de l'un de ces nombreux incendies ou de ces nombreux pillages qui désolèrent Carignan. Toujours est-il qu'en 1826, lorsque furent faites des recherches sous le massif de l'autel, où la tradition affirme qu'elles avaient été déposées depuis la restauration de l'église, on ne trouva qu'un informe débris de nombreux os calcinés et mêlés les uns aux autres. Mais cette translation des reliques de saint Walfroy n'avait nullement diminué l'affluence des pèlerins. Ils continuaient à visiter les lieux où vécut le stylite; car se conservait toujours le tombeau qui renferma le corps du saint : tombeau en pierre, élevé de trois pieds environ au-dessus de terre, et arrondi en forme de voûte. On y entrait d'un côté pour en ressortir par l'extrémité opposée. Ce pèlerinage était plus spécialement fréquenté par les rhumatisants et les goutteux, et l'affluence des pèlerins, d'ailleurs, fut telle, que l'on constate l'existence, en 1157, d'un assez important village à Saint-Walfroy, lequel, avec la Ferté, Margut et Moiry, ne faisaient qu'une seule paroisse. Les sépultures sans inscription, creusées dans le roc, en cet endroit, la découverte d'ossements humains, de monnaies nombreuses, d'armes et de vases dont quelques-uns d'origine gallo-romaine — c'est là que se serait trouvé le château, chef-lieu du *Castrum Wabrense,* comté de Voëvre, — des substructions, des vestiges, d'anciens murs confirment cette croyance traditionnelle; la confirment également les lettres de saint Killin, archevêque de Trèves, qui mit Saint-Walfroy nommément, au nombre des villages (il y en eut vingt-six) obligés de faire chaque année une offrande de

cierges à l'église Saint-Dagobert de Stenay, parce que la vallée de la Chiers avait été préservée par ce saint, affirme la légende, des si redoutables invasions normandes.

Jusqu'à la Révolution, trois moines d'Orval, préposés « au service des pèlerinages », habitèrent la montagne. L'ermitage fut, en 1799, vendu comme bien national et acquis par un carrier nommé J.-B. Montlibert. Le pèlerinage, exploité par les héritiers Montlibert, puis par Joseph-Pierre Moll qui l'avait acheté, redevint ecclésiastique lorsqu'en 1855 le cardinal Gousset en fut le propriétaire; moyennant la somme de 9,000 francs. Alors commencèrent les reconstructions et les restaurations; et, dès 1863, furent recueillis, par souscription, 100,000 francs qui permettaient de construire la chapelle de Saint-Walfroy, de style roman, ayant la nef, l'abside et les bras de la croix réunis par un octogone surmonté d'une coupole.

« Une statue en pierre de saint Walfroy — nous dit l'abbé Marcq, — couché sur un tombeau également en pierre, se trouvait dans un enfoncement de quelques centimètres; puis, après divers essais, fut faite une transformation. La statue du saint est couchée dans une châsse en pierre remarquable par la délicatesse des sculptures qui l'ornent. Elle est due au ciseau de M. Aubry jeune, de Charleville. La châsse occupe l'emplacement traditionnel.... Bientôt on vit s'élever sur le sommet de la montagne une colonne de pierre haute de 7 mètres, supportant une statue du stylite. Après la colonne, l'hôtellerie fut construite pour recevoir les pèlerins, et, en 1872, une nouvelle aile de bâtiment reliait la partie la plus ancienne avec l'hôtellerie qui renferme un parloir, un oratoire et différentes pièces appropriées pour le logement de l'archevêque du diocèse. Une porte monumentale, surmontée d'une niche où l'on a placé la statue de



Eglise de Saint-Walfroy

saint Vincent de Paul, raccorde l'ancien bâtiment avec le nouveau; un campanile de pierre surmonte le portique. Dans la cour, un cadran remarquable, œuvre de M. Rasquin, curé de Blagny. Au fond de l'abside, une statue de saint Walfroy, dont la gloire produit un effet saisissant quand le jour vient l'inonder de sa lumière; sur l'autel de la Vierge, on a pratiqué une grotte de N.-D. de Lourdes...; la chaire en pierre, œuvre d'un ouvrier de Malandry, est d'un travail remarquable; dans la chapelle revêtue de décorations en polychrôme, quatre peintures ornent la coupole : N.-S.; saint François d'Assise; saint Martin et saint Walfroy. Mais la merveille de Saint-Walfroy, c'est le cal-

vaire gigantesque élevé à son sommet, et le Chemin de la Croix, le long de la montagne. Quatorze grottes rustiques abritent les stations en terre cuite. Une grotte plus vaste est située sous le calvaire; dans l'excavation, on a pratiqué un autel. Au-dessus de la grotte, trois chênes énormes servent de supports aux statues du Christ et des larrons. Ce chef-d'œuvre fut exécuté par M. Balteau, de Reims. »



Calvaire de Saint-Walfroy

Les foires dites de Saint-Walfroy furent de tout temps — et sont encore — au moins aussi célèbres que le pèlerinage. Au dixième siècle, ces foires étaient déjà fort renommées; elles n'ont rien perdu de leur vogue au dix-septième siècle, et, entre temps, elles furent sources de procès, ou tout au moins de jalousies fâcheuses, entre les communes de Bièvres, de Margut et de la Ferté. Nous ne nous attarderons pas à raconter ces longues procédures et ces discourtoises disputes : il nous suffira de rappeler qu'en 1850 cette curieuse supplique fut adressée par les marchands et les directeurs de théâtres forains aux conseillers municipaux de Margut :

« Les soussignés ont l'honneur de vous exposer que la difficulté de monter chaque fois dans la montagne, où se tient le champ de foire, nous fait perdre quantité de temps et nous engage à beaucoup de dépenses, notamment de chevaux de conduite..., tandis que votre village a les places les plus belles et les plus vastes qui existent dans votre département. Considérant aussi la position de votre village traversé par la route départementale et le chemin n° 10... tous ces avantages nous font désirer que les foires qui se tiennent actuellement sur la montagne de Saint-Walfroy se tiendront à l'avenir dans l'intérieur de votre commune...... »

Le Conseil de Margut approuva; la Préfecture désapprouva, ne voulant point nuire aux intérêts de Bièvres, et les foires continuèrent à se toujours tenir sur la montagne. La veille, les maires de Margut et de Bièvres mettent eux-mêmes en adjudication les droits d'emplacement, et, par moitié, les deux communes se partagent la somme.

BLAGNY. — H., 557. — E., 145. — D. C., 2. — D. A., 22. — D. D., 42. — Hect., 742. — B. P., Carignan. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — G. — T. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux et argileux exploités pour moellons et pierres à chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes. Le village s'étend sur la rive droite de la *Chiers,* au pied d'une colline escarpée qui, dans la direction du nord-est, se prolonge vers Charbeaux. « Blagny, écrivent les PP. L'Ecuy et Delahaut, dans leurs Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon, Blagny, village sur la Chiers, avec pont et redoute, à une demi-lieue de Carignan, sur la chaussée de Montmédy, n'est remarquable que par ses seigneurs... » parmi lesquels : Azo de Blagny,

mentionné dans la confirmation des biens d'Orval — ils furent nombreux sur ce territoire — par l'archevêque de Trèves, 1153; Valeran, sire du Chesne, sous le roi Louis VI; Raulin de Ville-sur-Coussance; Alix de Ville, mariée à Jean de Landrecourt; les Reumont, qui s'établirent dans la principauté de Montmédy. Fut une ancienne baronnie appartenant aux comtes de Rethel. — C. de Vitry.

Eglise. — Construite en l'année 1700. N'offre aucun intérêt archéologique. L'ancien cimetière qui l'entoure, et interdit depuis 1850, remonte à cette même époque de construction.

Lieuxdits. — *Tarenay*, la *Caminelle*; fermes qui, jadis, appartinrent à l'abbaye d'Orval. — *Montilleul*, où furent trouvés de nombreux ossements. Est-ce en ce lieu que le comte de Soissons, en 1636, battit les Croates? Sur le point culminant de Montilleul, quelques restes de colonnes, sans doute vestiges, non d'une église, mais d'un temple païen. En cet endroit, le terrain est jonché de petits morceaux de marbre multicolore, débris d'un pavé en mosaïque. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

⁓ A l'entrée nord-ouest du village, une chapelle dédiée, d'abord, à la Vierge. Vers 1820, la peste ayant sévi sur tous les porcs de la localité, l'abbé Thiérard, alors curé de Blagny, fit remplacer cette statue par celle d'un pâtre vénéré sous le nom de saint Raimond.

LES DEUX-VILLES. — H., 456. — E., 140. — D. C., 5. — D. A., 25. — D. D., 45. — Hect., 814. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — Cie P. — Deuxième étage du *terrain liassique*: calcaire sableux, calcaire argileux, moellons; pierre à chaux; marne argilo-sableuse. Le village se compose de deux agglomérations — au nom pompeux de ville — que sépare une prairie. Au nord, dans un vallon, coule un petit ruisselet, formé par deux sources sortant des *bois du Banel*. — C. de Luxembourg.

Eglise. — Les moines d'Orval reconstruisirent, en 1712, l'église actuelle sur l'emplacement de l'ancienne, qui remontait au treizième siècle. Le portail, qui avait été restauré en 1669, fut conservé. On remarque, dans le chœur de l'église, deux rangées, l'une de six et l'autre de cinq stalles en bois de chêne, ornées de très jolies sculptures. Elles proviennent de l'abbaye d'Orval, comme, sans doute aussi, proviennent de cette même abbaye plusieurs plaques de cheminée, sur lesquelles se voient les millésimes 1661, 1692 et 1664. Celle-ci, avec cette inscription sur le pourtour : *Dom Henry — Doyen — Abbé d'Orval.* Une autre plaque, sans doute, représente Adam et Eve dans le Paradis terrestre. Existe, encore, la maison où les moines déposaient le produit de leurs dîmes.

Ecart. — *Château du Banel.*

Lieuxdits. — La *Maladrerie*. — *Giversy* et *Chamouilly*, deux fermes très anciennes, et mieux deux villas, autour desquelles se groupèrent les maisons d'où naquit cette petite commune. Elle s'appelait, jadis, *Chamouilly et Giversy*; Giversy s'appliquait à la haute ville et Chamouilly à la basse-ville actuelles. Le village appartint à Charles le Téméraire, au roi d'Espagne, et ne devint français qu'après le traité des Pyrénées.

LA FERTÉ-SUR-CHIERS. — H., 430. — E., 111. — D. C., 9. — D. A., 29. — D. D., 49. — Hect., 641. — B. P., Carignan. — F. L., le dernier dimanche de mai. — S. C. C. *les Classes réunies*. — Troisième étage du *terrain liassique* : calcaire ferrugineux, couvert par le terrain diluvien et l'alluvion de la vallée, marnes sulfureuses. *Terrain diluvien* : minerai de fer. Le village est au pied du *mont Saint-Walfroy*, sur la *Chiers*, qui s'y divise en plusieurs canaux.

Histoire. — C. de Luxembourg. Sur ce mont Saint-Walfroy se serait trouvé,

jadis, un assez important village ; le grand nombre d'anciens murs que l'on y rencontre, des cercueils en pierre que l'on y trouvait au siècle dernier, semblent donner créance à cette tradition. Il y eut même, en cet endroit, un camp romain où, plus tard, aurait bâti son humble cellule saint Montan — fils de Turian, roi d'Allemagne, — dont les reliques sont conservées à la Ferté et à Juvigny, dans la Meuse.

C'est ce village de Mont-Saint-Walfroy qui serait devenu la Ferté-sur-Chiers, dont le nom indique une forteresse, laquelle fut, maintes fois, assaillie et prise : d'abord par les Normands, alors que la Ferté se nommait *Ville d'Abrion ;* plus tard — et, entre temps, toutefois, que de guerres, que de ravages, — en 1392, par Valeran, comte de Saint-Paul, qui enlevait la Ferté à Vinceslas, duc de Luxembourg ; en 1425, par Charles de Lorraine et René de Bar, qui détruisirent les fortifications relevées, cent soixante années plus tard, par le comte de Mansfeld ; en 1552, par le roi Henri II, alors qu'il allait assiéger Yvois ; en 1590, par le duc de Bouillon. Ne rappelons que pour mémoire les incursions nombreuses, la peste et la famine, dont la Ferté eut à souffrir pendant la guerre de Trente ans. Enfin, en 1659, le traité des Pyrénées attribuait la Ferté à la France. Des anciennes fortifications détruites, puis reconstruites et qui, en 1687, arrêtaient notamment l'armée de Châtillon, il ne reste plus vestiges, aujourd'hui ; pas plus que de l'église ancienne sur l'emplacement de laquelle fut, en 1754, construite l'église actuelle.

Les cultivateurs trouvent assez fréquemment, dans leurs champs, des monnaies anciennes en or et en argent. Une de ces pièces date de Louis le Débonnaire. On a surtout, en fouillant la terre, rencontré de nombreuses armes : sabres, épées, pistolets, couleuvrines, espadons, etc., et de nombreux projectiles : bombes, boulets, grenades. Deux boulets, d'assez fort calibre, sont conservés à la mairie.

FROMY. — H., 149. — E., 48. — D. C., 8. — D. A., 28. — D. D., 48. — Hect., 370. — B. P., Margut. — F. L., le dimanche qui précède le 28 octobre. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et argileux, exploité pour moellons et pierres à chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et fragments ferrugineux ; terre à briques. La *Chiers* traverse le territoire au sud-ouest, et le village est arrosé par un petit ruisselet qui prend sa source non loin de Charbeaux. La gare de Margut se trouve sur le territoire de Fromy. — C. de Luxembourg.

Eglise. — A signaler une assez curieuse statuette en bois représentant un évêque ; au bas, cette inscription : *Saint Froumy.* P. P. N.

HERBEUVAL. — H., 368. — E., 136. — D. C., 18. — D. A., 36. — D. D., 56. — Hect., 740. — B. P., Margut. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — B. B. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, carrière de moellons. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires a oolithes ferrugineuses, minerai de fer. Herbeuval est dans un vallon que dominent d'assez hautes collines. Le territoire est traversé par le *Signette,* un tout petit ruisselet qui prend sa source en plein bois, au sud du village, s'accroît de la *Marche,* passe à Sapogne, à Moiry, et se jette dans la *Chiers.* La voie romaine de Reims à Trèves passait par Herbeuval, où la tradition place un camp romain sur les hauteurs qui séparent ce village de Thonne-le-Thil et de Signy-Montlibert. — C. de Luxembourg.

LINAY. — H., 290. — E., 96. — D. C., 5. — D. A., 25. — D. D., 45. — Hect., 738. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et argileux, exploité

pour pierre à chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes à fragments ferrugineux, terre à brique. Linay se trouve au pied de la colline élevée, dite de *Géronvaux,* sur la rive droite de la *Chiers.* Rien d'important à signaler : église, sans caractère architectonique, datant de 1760; ancienne « poudrière » disparue vers la fin du quinzième siècle, et dont il ne reste plus trace que dans la tradition locale. Avant la Révolution, le village avait cinq seigneurs appelés, on ne sut jamais pourquoi : « *les cinq seigneurs Pilliers* ». Pèlerinage à la chapelle, construite en 1840, de Saint-Donat. — C. de Luxembourg.

MALANDRY. — H., 195. — E., 59. — D. C., 8. — D. A., 28. — D. D., 48. — Hect., 687. — B. P., Carignan. — F. L., le troisième dimanche de septembre. — Troisième étage du *terrain jurassique :* argile exploitable pour tuiles et briques, marnes sulfureuses, cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire pour pierres de taille et moellons, minerai de fer. Le village se trouve entre deux coteaux. Le territoire est arrosé par un ruisselet qui se jette dans la *Chiers,* entre Linay et Blagny. — C. de Luxembourg.

Château. — Fut l'une des quatre filles d'Yvois. Ne reste du château, démoli vers 1849 et transformé en maison de culture, qu'une partie du donjon. Les principaux seigneurs de Malandry, ayant droit de haute, moyenne et basse Justice, furent les d'Allamont. Le château appartint, ensuite, à la famille de Mérode, puis, successivement, aux de Joyeuse, aux de Custine d'Imécourt et de Clermont-Tonnerre, dont une descendante, Laure, comtesse de Clermont-Tonnerre, épousa M. de Broglie-Renel, le propriétaire actuel de la ferme.

MARGNY. — H., 465. — E., 150. — D. C., 18. — D. A., 38. — D. D., 58. — Hect., 668. — B. P., Margut. — F. L., le troisième dimanche après Pâques. — Troisième étage du *terrain jurassique :* calcaire sableux et argileux, autrefois exploité pour pierre de taille, moellons, pierre à chaux, sable. Le territoire est séparé de la Belgique par un petit ruisseau. Le village est à mi-côte d'une colline, dite le *Bouché.*

Château. — Sur un des points les plus élevés de cette région : de très loin s'aperçoivent ses blanches murailles. S'appelait autrefois *Fort de Margny.* Fut souvent assiégé et plus ou moins détruit, notamment en 1637, alors que les troupes françaises voulurent en déloger les Impériaux. Les seigneurs de Margny, relevant de l'abbaye d'Orval, eurent droit de haute, moyenne et basse Justice. On conserve à Margny, chez M. Degoffe, une fort curieuse plaque sans date, provenant, affirme la tradition, de ce couvent. Au milieu, un personnage avec un chapeau qui lui couvre les yeux ; il symbolise la *Foi :* « Croire sans voir ». Sa main gauche s'appuie sur une ancre : l'*Espérance,* et la main droite sur un cœur enflammé : la *Charité.* Autour on lit ces mots : *Fides. Ardet. Amans. Spenira.* A côté de ce personnage, on en voit quatre autres : deux à droite et deux à gauche. Ceux de droite symbolisent la *Force* et la *Justice ;* ceux de gauche, la *Prudence* et la *Tempérance.*

Ecarts. — Le *Moulin.* « Au ban de Margny, lieudit le Ronbuisson, sur le *ruisseau* dit le *Ruth de Limes,* un moulin appartenant à l'abbaye d'Orval. Ceux de Margny, Hattoy, Chewes, Maudressy et de la Malvoisine y sont banaux obligés. » — Le *Hattoy,* ferme très ancienne que l'on croit avoir été, à son origine, un château, duquel prit son nom la famille de Hattoy.

MARGUT. — H., 712. — E., 197. — D. C., 10. — D. A., 30. — D. D., 50. — Hect., 753. — B. P., Margut. — F., le samedi après Pâques, ou le surlendemain si la foire tombe le 15 avril; le 4 novembre. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — G. — T. — S. C. C. *la Marche.* — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes, calcaire ferrugineux, marnes argileuses.

Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierre de taille. *Terrain diluvien.* Margut, dans une plaine que bordent de hautes collines sur les rives de la *Chiers*, s'étend au bas de la montagne célèbre où vécut saint Walfroy, le stylite ardennais. Le village est longé par le *ruisseau de la Marche*, qui prend sa source en Belgique, dans les forêts de Merlenvaux, sépare les deux frontières, arrive à Orval, y reçoit deux affluents, arrose Villers-devant-Orval, Moiry, et se jette dans la *Chiers*, non loin de Margut.

Histoire. — C. de Luxembourg. D'origine fort ancienne. Margut était un village assez considérable lorsqu'il fut ravagé par les Normands. Plus tard, fut très éprouvé aux temps des guerres de Cent ans, des luttes entre François Ier et Charles-Quint, pendant les guerres de Religion et surtout lorsqu'en 1590 fut assiégé la Ferté. Incendié et pillé : en 1623, par les troupes du comte de Mansfeld ; en 1635, par des bandes de Croates et de Hongrois, que commandait Jean de Werth, et si terriblement ravagé que les habitants de Margut furent obligés de s'enfuir « après avoir été traqués comme des bêtes fauves ». Margut qui, d'abord, appartint à la seigneurie d'Yvois, puis aux comtes de Chiny, passait ensuite aux religieuses de Bouillon, à l'abbaye de Saint-Hubert, mais surtout à la célèbre abbaye d'Orval dont attestent la singulière puissance les ruines majestueuses — si souvent visitées par les touristes ardennais — à l'orée de la forêt de Chiny, sur la frontière franco-belge. C'est de Margut, devenu village français depuis le traité des Pyrénées, 1659, que partit, en 1793, le détachement de soldats qui brûlèrent le couvent possesseur de nombreuses et immenses propriétés dans les Ardennes. (Voir Tillière : Histoire de l'Abbaye d'Orval.)



Ruines d'Orval

Eglise. — Sans grand caractère architectonique ; toutefois, la tour quadrangulaire élevée, surmontée d'un dôme octogone et coiffée d'un champignon terminant le clocher, est assez curieuse. Elle fut construite en 1728 aux frais de l'abbé Hubert Huart, ainsi que nous l'apprend l'inscription suivante sous une niche ayant abrité une statue aujourd'hui disparue : *Hanc turrim propriis sumptibus — Erexit Huart Hubert pastor — Et rector et dominus temporalis — De Mouzon vie = 27 mai 1728.* Sur le fronton de la tour, un calice ; et au dessous, ces paroles : *Je prendrai le calice du salut — Et j'invoquerai le nom du Seigneur.*

La nef, assez étroite et surmontée d'une voûte en berceau pratiquée dans les combles de la toiture, date de 1718. Elle fut construite par les religieux de Saint-Hubert. Le sanctuaire date de 1740 ; l'ancien autel, construction en bois, remontant au dix-huitième siècle, fut remplacé en 1875 par un autel de style Renaissance. Deux jolies statues polychromées, sont adossées au mur de la nef : saint Joseph et Notre-Dame du Sacré-Cœur. Elégant confessionnal en bois sculpté, proche duquel une *Mise au tombeau*, tableau qui, sans doute,

vient de l'abbaye d'Orval. Le presbytère, qui date de 1661, est une des plus anciennes maisons de Margut.

Ecarts. — La *Maison Hougrand*. N. C. — La *Maison Nicolas*. N. C. — *Champel*. Maison de ferme, au point culminant des terres cultivables, sur la montagne de Saint-Walfroy, où se trouve, probablement, la partie la plus antique de Margut. En 812, cette cense, d'abord dépendante de Douzy, et appartenant aux moines de Saint-Ouen, fut donnée par Charlemagne à l'abbaye Saint-Remy de Reims. Elle était alors habitée par une soixantaine de serfs, attachés à deux menses ou « mesures de terre ». — *Margurium*. Vers le nord, au pied de la montagne, une agglomération de maisons, dite *Margurium*, et dont l'origine date du neuvième siècle, comme nous l'atteste une charte de Killin, archevêque de Trèves, et qui fut, jadis, un village distinct du Margut actuel. — La *Carité*, autrefois un pré que le comte de Chiny donnait au monastère d'Orval, à condition qu'il serait inhumé dans la chapelle de ce monastère. En ces temps, pareilles clauses n'étaient pas rares; les donateurs, voulant s'assurer des prières après leur mort. Ils pensaient que les moines, en voyant les tombeaux, n'oublieraient point les bienfaiteurs. La *Carité* fut une source de procès ainsi que la prairie de Nancy : on en pourra lire l'historique dans TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS. t. 57.

MATTON-ET-CLÉMENCY. — H., 1,259. — E., 344. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 42. — Hect., 1,823. — B. P., Carignan. — F., le 10 juin et le 10 septembre. — F. L., le dimanche qui suit le 10 octobre. — B. B. — S. M. — Troisième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, calcaire argileux, carrières de moellons et de pierres à chaux, marnes, calcaire, terre à briques, terre à tuiles, tourbe pour engrais, traces de minerai de fer. Le village se trouve dans un très joli vallon environné de collines. Le territoire est traversé par d'assez nombreux ruisselets. Les eaux de la *Fontaine Zoï*, sous l'invocation de saint Ouen, auraient la vertu, croient les pèlerins, de guérir les maux d'oreilles. Zoï ne serait-il pas, d'ailleurs, une déformation du mot « ouïes » ? — C. de Luxembourg.

Eglise. — L'église de Clémency n'a de remarquable qu'une tour carrée, percée de mâchicoulis et formant portail. L'église de Matton, qui date de 1869, fut construite en style roman sur l'emplacement de l'ancienne, laquelle avait également une tour carrée formant portail et, en outre, de jolis autels en bois sculpté. L'un des ces autels fut conservé pour l'église actuelle. M. Jeantin, qui nous cite Matton au nombre des trente-cinq communautés de la chrétienté ivodienne, nous rapporte un curieux et très antique usage : « Le 23 décembre 964, dit-il, grande alerte sur les rives de la Chiers et dans le comté. Au son de l'Angélus que se répetaient les clochers, tous les habitants des 35 communautés rurales et les censiers d'une centaine de fermes avaient endossé leurs plus beaux habits. Le Décanat en entier de la vieille chrétienté des Lætes accourait à l'église de Saint-Dagobert de Sathanay... Où le chapitre de Saint-Dagobert, précédé de l'ermite de la chapelle, recevait les groupes de clercs en avant du parvis. Chaque sacristain allait ensuite déposer son cierge autour du tombeau. Ces cierges y restaient toute l'année. Ils étaient rangés par ordre dans le chœur et placés sous l'inscription qui faisait connaître la commune donatrice de l'*ex-voto*. On y retrouvait le nom de « Matthon ». Ces diverses communautés venaient remercier saint Dagobert à l'intercession de qui elles devaient d'avoir échappé aux ravages et dévastations des Normands. Cette cérémonie se fit traditionnellement chaque année jusqu'à l'époque du siège et de la prise de Stenay en 1654. »

Château. — A Clémency, un château-fort assez important dont il ne reste plus trace, mais que « les anciens » affirment s'être trouvé sur cette hauteur

du hameau que recouvrent actuellement des chenevières. Ils ajoutent même que « la maison Noël » fut construite avec les pierres de ce château. Comme tant d'autres résidences seigneuriales, il eut son moulin banal sur le ruisseau coulant au pied de la colline, moulin aujourd'hui remplacé par une fabrique d'enclumes et de pelles que traverse la *Voie du Moulin.*

Un des premiers seigneurs de Clémency, raconte la légende, avait deux fils qui, à sa mort, se partagèrent l'héritage paternel. A l'aîné, échut seul le château ; au cadet, échut une dépendance du château que formaient de nombreux gros et riches pâturages. Ce partage déplut à l'aîné qui se crut lésé. D'où, entre ces deux frères, un duel dans le vallon de la *Corre,* par lequel étaient limités les deux héritages. Et véritablement l'accord s'était fait, puisque l'aîné fut tué. « Hélas! hélas! s'écria le cadet, j'ai tué mon frère *maultgré* moi. » Depuis, s'est appelé *Maugré* la ferme qu'habita le fratricide.

〰 Signalons le lieu dit la *Redoute,* où furent, en 1814, pendant la « Campagne de France », construits des « retranchements ». Le 7 prairial, an III, le village fut presque en totalité détruit par un terrible incendie. Plus de soixante-quinze maisons disparurent. La charité publique dut intervenir généreusement : la seule ville de Carignan donna 4,735 livres.

Ecart. — *Clémency,* 184 hab. — La *Forge d'En Bas,* 16 hab. — La *Forge d'En Haut,* aujourd'hui fabrique de bois de brosses. — Le *Moulin du Banel.* N. C. — La *Platinerie,* 13 hab.

MESSINCOURT. — H., 984. — E., 282. — D. C., 6. — D. A., 18. — D. D., 38. — Hect., 815. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche après la Saint-Lambert. — Cie P. — B. B. — Fanf. *la Concorde.* — G. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, moellons, pierre à chaux, sable. Le village se trouve à l'entrée d'un vallon au pied d'une riante colline. Le territoire est arrosé, notamment, par le *Launois* et les eaux de la *Fontaine Chevalier.* — C. de Luxembourg.

Château. — La première des quatre célèbres filles d'Yvois. Ce château fut assiégé, notamment, par le comte de Nassau, « commandant pour Charles-Quint ». La place fit une vigoureuse résistance, mais le capitaine, trahi par quelques-uns de ses soldats, fut livré avec la forteresse. Nassau fit pendre d'abord vingt hommes de la garnison ; ensuite furent rasés le village et le château : celui-ci rempli d'armes nombreuses et de canons, notamment un double canon qu'en souvenir on appela Messincourt, et qui servit, en 1521, au siège de Mézières (voir l'intéressant récit de ce siège dans les MÉMOIRES DU COMTE DE FLEURANGE, plus communément appelé : *le jeune adventureux*). Philippe II, en 1521, accorda que Messincourt fût reconstruit, à l'exception du château dont il ne reste plus trace actuellement. Pour « la terre », elle demeurait suisse et ne fut française qu'en 1659, après le traité des Pyrénées. Louis XIV la donnait, avec la principauté de Carignan, au comte de Soissons, de la maison de Savoie ; puis elle passait ensuite dans la maison de Penthièvre qui la transmettait, vers 1751, aux Bourbon d'Orléans. Messincourt avait originairement appartenu aux comtes de Chiny et aux princes de Sedan. (Voir, dans REVUE D'ARDENNE ET D'ARGONNE, *le Château du Diable*, une légende de notre confrère J. Mazé.)

Ecarts. — La *Fenderie,* 7 hab. — Le *Moulin du Boir.* N. C. — *Dépendances de la Forge.* N. C. — Le *Crichel,* où les Gaulois auraient eu, dit la légende, un poste d'observation. — Le *Trou des Fées,* où se trouvait une galerie qui servit, maintes fois, de refuge aux contrebandiers. Ce Trou des Fées était-il la sortie de quelque souterrain arrivant soit du prieuré, annexe de l'abbaye d'Orval, soit du château ?

MOGUES. — H., 329. — E., 114. — D. C., 10. — D. A., 29. — D. D., 49. — Hect., 826. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. —

Cie P. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et argileux pour moellons et pierre à chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes. Mogues est bâti sur le sommet d'une montagne qui s'élève comme émergeant d'un entonnoir. Son *église*, construite par les religieux d'Orval en 1719, est de style Renaissance : à remarquer l'autel que les moines sculptèrent dans le bois. — C. de Luxembourg.

MOIRY. — H., 319. — E., 83. — D. C., 10. — D. A., 20. — D. D., 50. — Hect., 391. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Deuxième étage du *terrain jurassique :* terres légères, sableuses et argileuses. Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux et argileux pour moellons et pierre à chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marnes argileuses. Moiry s'étage sur le penchant d'un coteau. Territoire arrosé par la *Marche* qui reçoit comme affluents le *ruisseau de la Parèle* et le *Ravin de Tourlant*. Eut au treizième siècle un atelier monétaire. Les seigneurs de Moiry avaient droit de haute Justice sur ce village ainsi que sur Margut, Sapogne et Auflance. — C. de Luxembourg.

Ecart. — La *Filature de Sainte-Marie*.

OSNES. — H., 333. — E., 104. — D. C., 3. — D. A., 19. — D. D., 39. — Hect., 589. — B. P., Carignan. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — G. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux, calcaire argileux, pierre à chaux, moellons, marne sableuse. Osnes, traversé par le *Launois*, se trouve sur la pente d'un coteau fort élevé. Une maison, jadis nommée le *château*, une ferme aujourd'hui, appartenait aux moines d'Orval. *Eglise* fort ordinaire, mais assez ancienne ; le millésime 1783, au-dessus de la porte d'entrée, marque la date d'une restauration. — C. de Luxembourg.

Ecarts. — La *Forge*. — Le *Laminoir*. — La *Croix de la Bataille :* quelle bataille ? — La pièce de *Luxembourg :* on ignore l'origine de cette appellation.

PUILLY-ET-CHARBEAUX. — H., 714. — D. C., 212. — D. A., 9. — D. C., 29. — D. D., 42. — Hect., 1,829. — B. P., Carignan. — F. L., le troisième dimanche d'octobre et le dimanche après le 29 avril. — B. B. — *Terrain jurassique*. Deuxième étage du *terrain liassique*. On y remarque des calcaires sableux et argileux peu compacts, riches en fossiles. Au-dessus de ces calcaires qui sont exploités pour moellons et pierres à chaux, se rencontrent des marnes argileuses très riches en débris organiques et particulièrement en belemnites. Puilly est dans un vallon entre deux chaînes de hautes collines, se dirigeant de l'ouest à l'est, et longeant le petit ruisseau des *Pâquis* qui se jette dans la *Marche* à Tassigny, écart de Sapogne. — C. de Luxembourg.

Eglise. — A remarquer dans l'église, remontant à 1572, mais sans grand caractère architectonique, d'assez curieuses peintures murales, représentant quelques scènes de l'ancien et du nouveau Testament.

Château. — Au lieu dit la *Culée-Grillot*, furent mises à jour d'importantes et fort nombreuses substructions semblant provenir d'un château : caves, souterrains. Et aussi furent trouvées des monnaies qui semblent être des pièces allemandes. Le *château Grillot* fut détruit pendant les guerres autrichiennes, sans doute lorsque, en 1636, une armée de 8,000 hommes, Polonais, Croates, Hongrois, fut battue, entre Yvois et Puilly, par le comte de Soissons. Une bande des troupes en déroute, que commandait le général Molkaski, pilla et incendia cette région. Notre village fut alors détruit. Puilly, d'ailleurs, eut à souffrir de maintes invasions. Il appartint jadis à Philippe le Bon. Le mariage de Marie de Bourgogne, fille du Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, fit passer, dans la maison d'Autriche cette bourgade qui ne fut française qu'après le traité des

Pyrénées. Lorsque les Impériaux reprirent Yvois, en 1639, Puilly resta désert. Ses habitants n'y revinrent qu'en 1642 — ainsi que nous le rappelle un procès entre la communauté et le fermier du moulin banal, le moulin du *Rond-Buisson,* sur le ruisseau des Pâquis. — Soixante-neuf années plus tard, pendant la guerre de la succession d'Espagne, Puilly fut occupé militairement. A l'époque des guerres de la Révolution, un camp où bivouaqua La Fayette : long séjour des soldats russes en 1815.

Ecarts. — *Charbeaux,* 123 hab. Jadis commune distincte et réunie, en 1827, à Puilly (pour ce village, d'origine très ancienne, voir P. Laurent : Revue historique ardennaise). Charbeaux, qui longtemps appartint à la prévôté d'Yvois, n'a d'ailleurs point laissé d'intéressants souvenirs dans notre histoire locale. — *Chèvres,* 9 hab.; c'est une ancienne ferme qui existe encore; elle fut donnée par Louis III, comte de Chiny, en 1172, à l'abbaye d'Orval qui en fit une infirmerie pour ses moines. On lit dans le Manuscrit d'Orval : « Nous avons la haute, moyenne et basse Justice sur Cherves, en propriétés et en les dépendances.... ladite justice indépendante de Carignan. Deux censes tenues pour basse cour d'Orval par les souverains.... La chapelle de Chèvres existe encore aujourd'hui (1745), mais on a osté l'autel et on l'a tournée en magazin de paniers, etc., et les religieux qui vont travailler à Chèvres y mangent. A Saint-Martin on jurait anciennement dans notre chapelle en mettant la main sur la tête de nostre statue et on y disait la messe; et maintenant on oblige les gens de Chèvres à venir les jours de fête à Orval, depuis peu ils vont à Puilly et paient le curé sans qu'il ait le droit d'exiger aucune dîme. » — *Mandrezy,* ferme ; 8 hab.

Saint-Saumont, où l'on a trouvé des os, des débris d'armes, laissant supposer qu'il y eut une bataille en ce lieu. — La *Chapelle;* tire son nom d'une petite maison qui servit de chapelle : sur l'une de ses façades, une plaque en métal avec l'effigie de Notre-Dame d'Orval; au-dessus de la fenêtre, ces mots gravés dans la pierre : *Regina sacratissim — Rosary Ora pro nobis, 1670.* — *Olvesse.* Se trouvait à Olvesse un château qu'habitait, au treizième siècle, une dame Hanus, veuve d'un seigneur de Puilly. Quelques pierres indiquent l'emplacement de ce château, construit et détruit, on ne sait à quelle époque. (Voir Hannedouche, ouvrage cité.)

PURE. — H., 701. — E., 199. — D. C., 5. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 650. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — B. B. — G. — T. — S. C. C. ouvriers métallurgistes de la Ch. synd. de Pure et des environs. — Ch. synd. ouvriers métallurgistes. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux; moellons; pierres à chaux; sable; minerai de fer à la surface du sol. Pure est dans une gorge étroite que masquent de hautes collines. Deux ruisselets, dont le plus important est celui de *Messincourt;* l'autre se jette dans le *Launois,* à Wé-Carignan. De son histoire locale, nous ne retiendrons que l'incendie de Pure, en 1677, allumé par l'armée impériale autrichienne que commandait le duc de Lorraine : une seule maison restait intacte. Rappelons aussi que nous trouvons Pure au nombre des villages qui célébraient, autrefois, l'anniversaire du 23 décembre 882, pour remercier saint Dagobert d'avoir préservé le village de l'invasion normande. C. de Luxembourg.

Eglise. — Construite en 1830 : aucun caractère architectonique.

Ecart. — *Messempré,* 35 hab., importantes usines métallurgiques. A Messempré se rattachent les forges de Longchamp, écart de Carignan, celles d'Osnes et de Margut.

SAILLY. — H., 388. — E., 107. — D. C., 4. — D. A., 24, — D. D., 44. —

Hect., 1,280. — B. P., Carignan. — F. L., le deuxième dimanche d'octobre. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par les alluvions; calcaire ferrugineux et argileux; argile pour tuiles et poteries; cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires jaunâtres et oolitiques; carrières de pierres de taille et de moellons. — C. de Luxembourg.

Eglise. — Reconstruite en 1731. Ne reste de l'église primitive, restaurée vers 1850, que la nef seule. Non loin de Blanchampagne, une chapelle dédiée à sainte Barbe; lieu de pèlerinage pour les enfants atteints des *clochettes Sainte-Barbe :* éruptions au visage.

Château. — Au lieu dit les *Noises-Terres*, des vestiges que l'on suppose être ceux d'un ancien château.

Ecarts. — Le *Moulin du Vieux Pré*. N. C. — Le *Moulin de Preille*. N. C. — La *Vignette de Blanchampagne*. N. C. — *Namenay*, ferme appartenant, jadis, à l'abbaye d'Orval. — *Blanchampagne*, 16 hab.; encore une ferme appartenant à



Blanchampagne — Maison du fermier

l'abbaye d'Orval qui avait droit de haute, moyenne et basse Justice. Les bâtiments de cette ferme sont à peu près aussi somptueux, aussi vastes qu'ils l'étaient aux temps jadis (en voir la description dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). Un arrêté ministériel, 3 novembre 1847, créait à Blanchampagne une ferme-école. Elle devait former de « bons ouvriers agricoles, des contremaîtres ruraux et des chefs de culture. » La durée des études était de trois ans et on devait admettre annuellement onze élèves après concours. L'effectif ne fut jamais au complet. M. Vacquant, directeur, étant mort, et les crédits ministériels ayant été diminués, un arrêté du 15 juin 1853 supprima l'école.

Le *Petit-Margusson*, l'une des prairies appartenant à Blanchampagne. — La *Maladrerie*. — La *Houillère*, où la famille Berryer, celle du grand avocat, tenta d'assez nombreuses mais vaines fouilles, croyant découvrir un gisement houiller.

SACHY. — H., 195. — E., 61. — D. C., 5. — D. A., 15. — D. D., 35. — Hect., 590. — B. P., Carignan. — F. L., le dernier dimanche de septembre. — B. B. — G. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux exploité pour moellons. Territoire traversé par la *Chiers :* elle y reçoit un modeste

affluent qui prend sa source à Messincourt. Au commencement du siècle, le village se divisait en trois parties : *Sachy*, au centre; *Milleroy*, vers Sedan; *la Besace*, vers Carignan.

Histoire. — C. de Luxembourg. A cause de sa position entre la France et les Pays-Bas, Sachy fut cruellement éprouvé par de nombreuses guerres. On trouve encore en divers endroits du territoire des débris de constructions portant traces d'incendie. Après plusieurs invasions, les maisons, d'abord éparses, durent se grouper davantage au centre du village qui autrefois s'étendait davantage du côté de Carignan, du côté de Pouru-Saint-Remy et sur le long de la route allant à Messincourt.

Il est de tradition que Sachy fut évacué pendant plus d'un demi-siècle. Il semblerait prouvé que les anciens habitants, craignant d'être pillés par les troupes qui sans cesse ravageaient cette région, abandonnèrent le sol et le village pour n'y jamais rentrer; car jusque dans ces dernières années, le territoire appartenait presque en entier à des étrangers, Belges, principalement. Depuis une cinquantaine d'années, toutes ces terres, ou à peu près, ont été vendues et acquises par des propriétaires habitant la localité. Le territoire est ainsi revenu à ses possesseurs naturels.

Château. — Il y eut à Sachy un château que Robert de Hailly aurait fait construire en 1237 : on ne sait à quelle époque il fut détruit. Au lieu dit la *Fontaine-Lencou*, existait, autrefois, une fort belle propriété.

Lieudit. — Nous signalerons, seulement, le *Prince-Carelle*, endroit qu'avaient choisi, pour vider leur querelle, Louis XV régnant, deux princes dont la légende ne nous a point conservé les noms.

SAPOGNE. — H., 353. — E., 114. — D. C., 14. — D. A., 34. — D. D., 54. — Hect., 541. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Deuxième étage du *terrain liassique* : calcaire sableux; carrières de moellons. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes et calcaires à oolithes ferrugineuses; minerai de fer. Territoire arrosé au nord par le *petit ruisseau de la Marche*. — C. de Vermandois.

Eglise. — Construction massive, datant de 1688, construite par les abbés de Vaux-les-Moines, écart de Signy-Montlibert, sur l'emplacement d'une ancienne chapelle. La tour est de 1770. D'assez intéressantes pierres tombales ont disparu.

Château. — Nous lisons dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES : « Sapogne est rappelé dans une ordonnance de Killin, archevêque de Trèves, en 1157. Il y avait un château renommé dans le pays à cause de l'ancienne famille dont il fut le berceau, qui produisit des guerriers distingués, tels que Gilles de Sapogne, au seizième siècle; Claude la Bourlotte, seigneur de Sapogne, au dix-septième siècle. »

Au lieu dit le *Château*, se voient les restes de l'ancien château fortifié de Tassigny. Un gros pavillon flanqué de quatre grosses tours carrées. Traces de fossés sur les côtés et sur le devant. Une chaussée en pierres remplace le pont-levis. Ce château souvent incendié fut, parfois, occupé par une garnison française dont la mission était, alors, de surveiller les frontières du Luxembourg autrichien auxquelles il touchait. Tassigny eut son moulin banal qui remplaçait, vers 1630, le moulin banal de Sapogne. Le four banal appartint moitié aux seigneurs de Tassigny, moitié au prieuré de Vaux-les-Moines : et ce ne fut pas toujours avec parfaite entente commune que ceux-là et celui-ci exploitèrent cette indivise propriété.

SIGNY-MONTLIBERT. — H., 257. — E., 82. D. C., 13. — D. A., 13. — D. D., 53. — Hect., 612. — B. P., Margut. — F. L., le dimanche après le

10 octobre. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes; calcaire ferrugineux exploité pour castine de hauts-fourneaux; marnes pyriteuses; terre à briques, tuiles. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille. Territoire arrosé par un minuscule ruisselet. — C. de Luxembourg.

Eglise. — Construite en 1141. Voûte en pierre, de style ogival, portail de style roman.

Ecarts. — La *Tuilerie.* N. C. — *Montlibert,* 95 hab. Non loin de Montlibert, en 1792, attendait le régiment royal allemand de l'armée de Bouillé, caché dans les bois pour, si besoin était, protéger la fuite de Louis XVI. — *Vaux-les-Moines,* où se trouvait un ancien prieuré, appartenant à l'abbaye d'Orval et dont il ne reste plus, aujourd'hui, que la ferme. Ce prieuré fut, en même temps que Signy, pillé, incendié par les Normands; encore pillé et incendié, en 1793, par les troupes françaises campées sur les hauteurs de Stenay : puis les religieux furent massacrés par quelques pillards qui s'étaient détachés du régiment. — Les *Minieres.* Alors que, vers l'an 1635, Jean de Wœrth ravageait le pays avec ses bandes de Croates et de Hongrois; alors que, terrorisés, les villageois, les campagnards se réfugiaient dans les bois pour se cacher « de ces Polaques, enragés tyrans qui avoient rosti en broche des captifs, » le lieu dit les *Minières* fut le théâtre d'une rencontre assez sanglante : et la tradition raconte que le curé de Thonne-le-Thil, Nicolas Thomas, ne dut son salut qu'à l'épaisseur de sa soutane que ne put traverser la balle d'un mousquet.

TREMBLOIS. — H., 234. — E., 78. — D. C., 8. — D. A., 28. — D. D., 48. — Hect., 431. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit la Toussaint. — C[ie] P. — B. B. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux; calcaire argileux; pierres de taille et moellons; pierres à chaux; marnes sableuses. C. de Luxembourg.

Eglise. — Date de 1728. A signaler trois autels en bois sculpté, provenant sans doute de l'abbaye d'Orval. Proche du village, un calvaire dit : la *Belle Croix;* il occupe l'emplacement d'une chapelle construite, affirme la tradition hasardeuse, sur un temple consacré à Diane. A ce calvaire de la Belle Croix — où l'on portait, comme à Mame, les enfants morts sans baptême, pour que, posés sur l'une des marches, ils revécussent juste le temps de les baptiser, — se rattache une légende : celle d'une statue de Notre-Dame, cachée par une femme de Matton, nommée Poncette, tandis que, en 1793, « les soldats du district de Sedan » démolissaient la chapelle. (Voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Ecarts. — *Longchamp.* — Le *Poste;* sans doute en mémoire d'un ancien poste romain; la voie romaine de Reims à Trèves, passant sur le territoire actuel du Tremblois qu'elle coupait en deux parties. — *Lonchamp.*

VILLY. — H., 291. — E., 93. — D. C., 6. — D. A., 26. — D. D., 46. — Hect., 773. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — B. B. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes et calcaires ferrugineux que recouvrent en grande partie l'alluvion de la vallée et le *terrain diluvien.* — C. de Luxembourg.

Eglise. — Elle fut construite par les moines de la célèbre et richissime abbaye d'Orval qui posséda, nous l'avons relaté souvent, de si nombreuses propriétés dans les Ardennes. Cette église était fortifiée : on voit encore des meurtrières et des mâchicoulis.

Château. — Il y eut un château-fort construit, en 1384, par Jehel, prévôt d'Yvois, après qu'il en eut reçu l'autorisation de Venceslas de Bohême, duc de Luxembourg, « à condition que cette forteresse demeurera toujours ouverte aux ducs de Luxembourg, et que Jehel, ni ses descendants, ne pourront jamais

s'en servir contre ces princes, légitimes souverains du pays. » Ce château fut détruit, en 1443, par l'armée bourguignonne que commandait Philippe le Bon.



Villy — Vestiges du château

Son emplacement se nomme aujourd'hui la *Forteresse :* deux lions y gardèrent longtemps les trésors de Jehel. (Voir, pour cette légende, Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Lieuxdits. — La *Croix de Villy*. Une croix y fut érigée, en 1501, en souvenir de reconnaissance pour le comte de Villy, parce qu'il accorda « le droit d'usage » dans ses bois A la Croix, campait, pendant l'époque révolutionnaire, un détachement de l'armée du Nord, commandé par le général Loyson qui reçut l'ordre d'aller détruire la célèbre abbaye d'Orval. — La *Grange de la Dîme*, appartenant aux moines d'Orval; elle existe encore. — La *Place du Four*. — La *Potence*. — Le *Moulin banal*. — *Waleppe*, où se voyait, la nuit, comme à Linchamps, une fée fileuse. — La *Croix-Morelle*, où se serait trouvé, très autrefois, le village de Villy. — La *Hache*, un franc-alleu que possédaient Vautier, seigneur de Dun-sur-Meuse, et Azeluze, sa femme. Ils en gratifièrent le prieuré de Dun, aussitôt qu'ils l'eurent fondé. — Le *Camp de Bar;* rappelle un combat, en 410, entre Antoine de Brabant et le duc de Bar (voir dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, les motifs de ce combat). — La *Bataille;* en cet endroit campèrent les troupes bourguignonnes, lorsqu'elles assiégèrent le château-fort de Villy.

WILLIERS. — H., 217. — E., 50. — D. C., 12. — D. A., 32. — D. D., 52. — Hect., 226. — B. P., Carignan. — F. L., le dimanche qui suit le 24 août. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaire sableux; calcaire argileux; moellons; pierres à chaux; marne argilo-sableuse. Le territoire est arrosé, au nord, par le *Fond de Nanty* qui prend sa source à la *Fontaine du Taureau*, et reçoit, pour affluent, le *ruisseau des Fauchettes*, venant de Mogues. — C. de Luxembourg.

Eglise. — A signaler trois jolis autels en chêne sculpté.

Château. — En arrivant à Williers, par le chemin se reliant à la douane de Mogues, avec la route de Carignan, à Florenville, et avant de descendre dans le village, le voyageur aperçoit, sur sa gauche, un mamelon assez élevé sur lequel apparaissent encore quelques ruines. C'est là qu'était situé le *château*

d'Ardenne, forteresse dont la construction remontait à une haute antiquité. Le pan de muraille qui subsiste encore, et dont l'épaisseur est énorme, atteste son ancienneté.

Ce mamelon, autrefois un camp romain, domine un plateau sur lequel s'élève le village de Williers, entouré de tous côtés par des pentes rapides. Ce plateau n'est accessible que par un seul point : par le *château*. La grande voie romaine de Reims à Trèves passait au pied du mamelon. Sur l'emplacement de ce *château d'Ardenne*, on a trouvé une grande quantité de pièces de monnaies romaines. On en trouve encore souvent. Elles sont, particulièrement, aux effigies de Gallien, de Gordien et de Posthume.

IV. CANTON DE MOUZON.

Ce canton comprend quatorze communes : Mouzon, Amblimont, Autrecourt, Beaumont, Brévilly, Douzy, Euilly-Lombut, Létanne, Mairy, Tétaigne, Vaux, Villemontry, Villers-devant-Mouzon et Voncq.

Il est borné : au nord, par le canton de Sedan-Sud; à l'ouest, par le canton de Raucourt; au sud, par le canton de Buzancy; à l'est, par le canton de Carignan et le département de la Meuse. Arrosé par la *Chiers* et par quelques ruisseaux, notamment ceux de *Beaumont* et de la *Vignette*. Région fort accidentée, à la fois industrielle et agricole. Fort bonnes terres d'alluvions et excellentes prairies. Mouzon est le point le plus avancé vers le nord où l'on ait tenté la culture de la vigne; produisant, d'ailleurs, un assez mauvais vin si l'on en croit le proverbe : *Poire de Coulommes et vin de Mouzon — Tue son homme*.

7,116 hab.; 2,184 élect.; 16,693 hect.

MOUZON. — H., 1,750. — P. H., 51. — E., 525. — D. A., 17. — D. D., 37. — Hect., 2,819. — B. P., Mouzon. — F., le deuxième jeudi de février et de novembre; le premier jeudi de mars et de septembre. — F. L., le dimanche après l'Assomption. — B. B. — S. M. — C[ie] P. — Fanf. *la Mouzonnaise*. — S. T. — G. — T. — S. libre *la Fraternelle*. — Deuxième étage du *terrain liassique :* exploitation de marnes sulfureuses qui fournissent des cendres pour l'agriculture. Deuxième étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille dans les calcaires de l'oolithe inférieure. *Terrain diluvien :* minerai de fer; alluvions; sable et grève. Encore presque ceinte de ses remparts, cette coquette petite ville, traversée par un bras de la *Meuse*, nommé le canal, est adossée à la montagne le *Terme*, qui séparait, autrefois, la France du domaine appartenant au roi d'Espagne. En haut du *Terme*, jadis, veillait une sentinelle, « le braillard », chargé de donner l'alarme, en cas d'alerte.

Histoire. — C. de Paris. Centre important déjà quand la Gaule était occupée par les Romains, et dont les origines remonteraient, tout au moins en tant que forteresse, à l'année 245. Limitant les provinces de Champagne et de Lorraine aux confins des évêchés de Reims et de Liège, Mouzon eut, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, une réelle importance militaire et politique; fut souvent alors le théâtre des luttes séculaires entre la France et l'Empire. Donné par Clovis à saint Remy, vers 496, après sa victoire de Tolbiac : « A cette époque, dit l'Escuy, Mouzon était non-seulement une ville, mais encore le chef-lieu et comme la capitale d'un pays assez considérable qui s'étendait au delà de la Meuse et de la Chiers, allant jusqu'aux portes de Donchery, de Boullay et d'Yvois. »

A la mort de Lothaire II, en 870, ses deux oncles, Charles le Chauve et Louis le Germanique, sans égard pour leur neveu, l'empereur Louis, roi d'Italie,

se partagent la Lorraine. Le comté de Mouzon, compris dans les pays échus à Charles, fait aussi partie de la France jusqu'en 879, époque à laquelle tout le royaume de Lorraine retourne à Louis II de Germanie, qui l'enleva aux héritiers de Louis le Bègue. Les Lorrains-Français se donnèrent plus tard à Charles le Simple, puis à son fils, Louis d'Outremer, mais ils furent repris par Othon le Grand. — Mouzon est, en cette même année 870, pillé par Carloman, fils du roi Charles; on croit que vers cette époque la vigne fit sa première apparition dans cette contrée. — Pillé en 875 par Louis le Gros. — Dévasté en 882 par les Normands. — Brûlé en 889 par les Hongrois. — Concile à Mouzon en 948; — Nouveau concile en 995, pour se prononcer entre deux compétiteurs à l'archevêché de Reims. — Troisième concile à Mouzon, en 1187, dans l'église Notre-Dame, pour la prédication d'une croisade. — Entrevue en 1187 de Philippe-Auguste et de Frédéric Barberousse. — Mouzon, en 1197, fut érigé en évêché, mais toutefois n'eut jamais d'évêque. — Pillé en 1359 par les



Mouzon, d'après une vieille estampe

Anglais. — Réception en 1397, par le duc d'Orléans, frère du roi, de Wenceslas, empereur d'Allemagne. — En 1418, établissement d'un hôtel des monnaies. Une « forge de monnaies » existait à Mouzon, aux temps des gallo-romains. Les plus anciens types de médailles connus sont des « tiers de sol d'or » représentant la victoire avec cette légende : VICTVR AVGG. OV. ICTVRA. OCC. On ne possède, pour les temps mérovingiens, aucune monnaie d'argent frappée à « cette forge ». Les derniers « Mouzonnais » de la période carlovingienne sont en argent, avec indication de l'atelier et le nom du roi. Cet établissement monétaire, rétabli en 1418 par le dauphin Charles, fut alors dirigé par Aubert-Leclerc. — Assiégé, pillé, brûlé en 1521 par le duc de Nassau ; à la suite, une peste terrible : elle emporte « 8 religieuses et 2,000 habitants ». — Visite de François Ier en 1535; dix années plus tard, François revenait à Mouzon et ordonnait que les fortifications fussent réparées.

En 1591, Henri IV, qui se trouvait à Sedan pour assister au mariage de Henri de La Tour avec Charlotte de La Marck, fit sommer Mouzon, alors tout aux ligueurs, « de se rendre à lui. » Les bourgeois lui demandèrent, comme grâce singulière, de rester neutres : ce qu'il leur accorda volontiers, moyennant toutefois — nous affirme la CHRONIQUE NOVENAIRE — 10,000 écus. Deux années plus tard, Henri IV ayant abjuré le protestantisme, la Ligue, dont le but était surtout d'interdire le trône de France à tout « roi hérétique », n'ayant plus aucune raison d'être, les ligueurs se soumirent. « Le zèle des Mosonnais pour Dieu et

la pureté de leur bonne foi, nous dit le P. Fulgence, les avait portés, d'abord, à demeurer fermes sur le refus de reconnaître Henri IV; mais aussitôt qu'il eut abjuré son hérésie, 25 juillet 1593, ils furent les premiers à se soumettre à Sa Majesté. » Empressement que récompensa le monarque en confirmant les privilèges de la cité mouzonnaise par lettres-patentes données en mars 1594, à Paris.

En 1606, deuxième visite à Mouzon de Henri IV qu'accompagnait Marie de Médicis. Le monarque, nous raconte le P. Fulgence, « va à Donchery où, le 2 avril 1606, se fait l'accomodement du duc de Bouillon pour la cession de Sedan au roi qui, content de sa soumission, lui rendit cette ville au bout d'un mois. Le roi s'étant rendu à Sedan pour en prendre possession, il y mit garnison et Nettancourt pour gouverneur et s'y contenta d'y faire quelque séjour. Après cette expédition, le lundi 10 avril, le roi et la reine Marie de Médicis, son épouse, accompagnés de presque tous les princes et du duc de Bouillon, vinrent à Mouzon. Claude de Joyeuse, qui en était gouverneur, accompagné du lieutenant, procureur du roi, officiers, etc., fut les recevoir dans la prairie de Douzi, à l'extrémité de la ville; en même temps, Jean Habert, procureur général du roi, un genou en terre, harangua le roi, après quoi le roi répondit: « Je vous remercie de bon cœur, vous m'avez bien servi, continuez et je vous « serai bon prince. » Le lendemain, 11ᵉ d'avril, le roi vint de pied entendre la messe à Notre-Dame, où il fut salué par les religieux à qui il promit beaucoup de bienveillance. » Le texte de cette harangue est conservé aux archives de Mouzon. Elle a été publiée, février 1899, dans la REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE.

En 1618, Mouzon est mis à sac par le comte de Mansfeld.— En 1636, odieusement rançonné par les Croates, les Hongrois et les Polonais de François de Lorraine, évêque de Verdun. — En 1637, encore une peste terrible meurtrière. — En 1639, siège de Mouzon par Piccolomini; le maréchal de Châtillon force le général espagnol à lever le siège; la même année, Louis XIII, le cardinal de Richelieu et la cour entière se trouvent à Mouzon. Le roi et sa suite ne partent qu'après la démolition, qu'il avait ordonnée, des remparts d'Yvois. — Prise de Mouzon, après un siège de six semaines, par les Espagnols dont l'armée se composait de trois corps : celui des Espagnols, sous les ordres de Fuensaldaigne; celui des princes, sous les ordres de Turenne; et celui de Lorraine, que commandait le comte de Lunéville.

De 1651 à 1653, les Espagnols occupent Mouzon repris le 27 septembre 1653 par Turenne et le comte de Grandpré après un siège qui dura dix-neuf jours.— Le 27 juin 1654, entrée triomphale de Louis XIV; il ne quitte point la ville, tant que dure le siege de Stenay. — En 1660, établissement d'un grenier à sel.— En 1661, établissement d'un bailliage. — En 1669, établissement d'un Hôtel-Dieu. — En 1672, Mouzon, démantelé par ordre du roi, est rattaché au gouvernement de Sedan. — En 1673, Louvois, à cause des guerres avec la Hollande, ordonne que l'on démolisse la *porte de France;* cette porte « conduisait du côté opposé à la porte qui s'ouvrait sur le pays de France, » pour parler le langage d'il y a trois siècles, tandis que la *porte de Bourgogne* « ouvrait » le chemin de la région d'Yvois, du Luxembourg et de la Lorraine, pays tributaires, en ces époques d'autrefois, de l'Autriche ou de l'Espagne, et dont on désignait les habitants sous le nom générique de « Bourguignons ». Se voient de nombreux restes d'anciens et massifs remparts près de cette porte qui était dite également de *Saint-Denis*, tirant cette appellation d'une chapelle située tout proche et détruite en 1653, alors que Turenne assiégeait Mouzon. (Voir plus bas : CHATEAU.)

En 1682, le « Conseil de police » prend cette plus qu'étrange déclaration : « Il est expressément deffendues à toutes personnes de quelque qualité et condition que ce soit, de jurer et de blasphémer le saint nom de Dieu à peine

d'amende arbitraire pour la première fois; pour la seconde fois d'avoir la lèvre percée; pour la troisième fois d'avoir la langue percée. » — En 1687, départ, pour Paris, des Bénédictines; le couvent de ces religieuses est transformé, cinq années plus tard, en Hôtel-Dieu. — En 1700, épidémie de pourpre; est alors enjoint « à chaque bourgeois de faire un feu devant sa maison, au son de la cloche », pour purifier l'air corrompu. — En 1711, « les dragons impériaux pillent le pays; la fière contenance des Mouzonnais leur mérite les félicitations du roi. — En 1739, construction d'une caserne. — En 1740, une monstrueuse inondation; elle envahit le couvent des capucins et le faubourg. — En 1753, construction d'un collège. — En 1793, vente de l'église Saint-Martin, comme bien national. — En 1815, un détachement prussien, sous les ordres du général Zieten, est caserné à Mouzon : les frais d'occupation dépassent 12,000 francs; toutes les communes du canton se cotisent pour en prendre leur part.



Mouzon — Porte de Bourgogne (côté intérieur)

Eglises. — Elles furent nombreuses. Nous rappellerons celle de Saint-Martin, détruite en 1793, et celle de Saint-Denis, détruite en 1653. Autrefois, un peu en dehors de la ville : la chapelle de Saint-Maximin, et la chapelle de St-Pierre construite au troisième siècle, du moins on le suppose, — nous dit le P. Fulgence; — l'église Sainte-Geneviève; l'église des Capucins, une grange offrant, au-dessus de la porte d'entrée, son cartouche de fondation, 1621 : au-dessous, une petite niche porte à sa base l'emblème des religieux de Saint-François : deux bras étendus, aux mains percées, l'un nu, l'autre couvert d'une large manche, et se croisant en forme de croix



Mouzon — Porte de Bourgogne (côté extérieur)

Saint-André. — Enfin, l'un de nos plus précieux « monuments historiques », l'église de la célèbre abbaye bénédictine, à l'origine une maison de religieuses. Les Normands ayant brûlé ce couvent, l'archevêque Hervé le fit reconstruire, vers l'an 910, et aux femmes substitua douze chanoines. C'est lui qui posa les fondations de l'église actuelle qu'il dédiait à saint Victor, le saint mouzonnais. Puis, écrit la chronique, le « relâchement s'étant introduit parmi les chanoines, » l'archevêque Adalbéron d'Ardenne, 969-988, fit venir des bénédictins du prieuré de Thin-le-Moutier et leur donna l'abbaye qui prit, depuis cette époque, un développement considérable.

« Les bâtiments étendus que les religieux réformés — après la réforme de Saint-Vanne, introduite en 1634 — ajoutèrent ou substituèrent aux anciens, — écrit l'abbé de l'Ecuy — les riches décorations dont ils embellirent leur église, le nombre et le choix des beaux livres dont ils enrichirent la bibliothèque du monastère, le vaste et magnifique vaisseau destiné à renfermer les livres, sont des preuves non équivoques de l'excellente économie qui, avec la piété et l'amour de la regle, régnait dans cette communauté où florissaient, en même temps, l'étude, la culture des saintes lettres et de l'histoire. »

Voici — d'après l'abbé Tourneur, dans les ARDENNES ILLUSTRÉES, Hachette, M DCCC LXVIII — la description minutieuse de cette église construite au treizième siècle, ainsi que nous l'apprend une incription difficilement lisible sur le contrefort du transept méridional : Anno DN — M : CC : XXX — Primo ✠ (1231).

Le *plan* est la croix latine ; l'abside, plus développée, environnée d'un déambulatoire et de sept chapelles rayonnantes, accuse nettement le commencement du treizième siècle. Comme à Saint-Remy, de Reims, douze colonnes forment l'abside et lui donnent, par conséquent, onze travées. La nef n'est flanquée d'aucune chapelle latérale, sauf celle que construisait, en 1485, l'abbé Pierre Havé. Ses caracteres modernes sont tellement marqués, qu'il n'y a pas moyen de les méconnaître. Le *portail* est bien le portail gothique ; étages parfaitement accusés ; contreforts aux saillies puissantes qui s'en vont étager les tours jusqu'à leur sommet, et marquent, dans le sens vertical, les trois parties correspondantes à la grande nef et aux collatéraux.

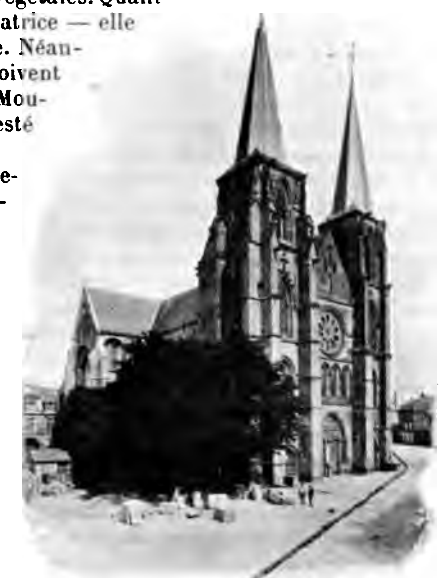
« Le *rez-de-chaussée* et le *premier étage* de chacune des deux tours sont du treizieme siècle. La forme de l'ogive, les colonnes, les tores remplissant les archivoltes ne permettent pas le moindre doute. La porte centrale, surtout, garde son cachet à peu près intact. C'est bien l'empreinte du style ogival primitif le plus correct. Double porte séparée par un trumeau ; tympan rempli par trois rangs de sculptures, voussures profondes supportant des anges étagés comme à Chartres, comme à Paris, comme à Reims, comme dans toutes les églises gothiques.

« L'église est une *Notre-Dame*. Aussi voilà sur le trumeau, entre les deux portes, la Vierge couronnée portant l'enfant Jésus et foulant aux pieds le démon son ennemi. Elle règne au même grand portail de Reims, à la place correspondante. Dans le tympan, nous trouvons les mystères de la sainte Vierge : l'Annonciation, la Visitation, le Couronnement de Marie. Les douze apôtres l'environnent : Pierre, chef du collège apostolique, parle à la mourante ; saint Jean, le disciple bien aimé, lui soutient la tête. Au rang inférieur, toute la partie droite est remplie par la représentation du martyre de saint Victor, de Mouzon. L'unique rangée de la voussure contient douze anges adorants et priants : ces sculptures sont naïves, pieuses de caractère et de pose, comme toutes les statues de la même époque. La tête de la Vierge est moderne : le temps a beaucoup endommagé ce bel ensemble en corrodant la pierre...

« Le reste du portail, quoique de même date que sa base, fut, visiblement, remanié au quinzième siecle. Pendant que Vauthier Véride faisait bâtir à la proue de l'église la tour qui est au septentrion, on supprimait une rosace pour

la remplacer par la grande fenêtre flamboyante à six meneaux qui remplit toute la partie centrale. On a orné de crosses, de feuilles entablées, de pinacles, les baies des étages supérieurs. On a couronné les tours de ces clochers d'ardoises, à huit pans et sans clochetons d'angle. Toutes ces dates se réunissent donc : quinzième siècle, dix-septième siècle et année 1827.

« Tournons à gauche, vers le nord; nous y lisons, tout aussi nettement, l'histoire du monument. Porte latérale basse et peu ornée, contreforts massifs sans autre décoration que quelques ressauts. Point de balustrades au-dessus des bas-côtés ni au grand comble; transept entièrement nu, corniche ayant pour ornement des modillons à peine épanelés alternant avec les têtes grimaçantes du douzième siècle. *Abside* lourde aux fenêtres à lancettes, aux tores cylindriques et volumineux. A droite, mêmes signes, même caractère; si ce n'est qu'on a couronné les contreforts par un assemblage d'arcatures, de pinacles, de crosses végétales. Quant au joli *clocher central,* une large cicatrice — elle date de 1793 — en marque la place. Néanmoins, ces disparates ne s'aperçoivent pour ainsi dire pas, tant l'église de Mouzon a gardé, dans sa masse, de majesté et d'imposante grandeur.


Eglise de Mouzon

« L'*intérieur* est beaucoup plus remarquable encore. Ce qui frappe surtout, en y entrant, c'est la richesse des détails d'architecture; la parfaite harmonie de leur ensemble, leur incomparable unité. Comme à Saint-Remy de Reims, comme à Notre-Dame, chacune des seize travées de la nef et des onze travées de l'abside repose sur des colonnes monocydriques heureusement proportionnées, recevant une première arcade. Au-dessus de cette arcade, et séparée d'elle par un cordon saillant qui court sans interruption même sur les colonnes, selon le mode champenois, s'étend une tribune aussi vaste que les bas-côtés, voûtée comme eux, tout en pierre. Vers l'intérieur de l'église, la tribune s'ouvre par une double arcade aux ogives surhaussées, s'appuyant, au centre, sur une colonne extraordinairement svelte et légère. Ces quatre étages multiplient les lignes : ils charment l'œil et l'imagination par leur agencement. La tribune du premier étage, surtout, est remarquable. Le regard se perd au milieu des voûtes et des faisceaux de colonnes.

« Au-dessus du rez-de-chaussée, chaque travée est séparée de sa voisine par un groupe de trois colonnes, partant du chapiteau inférieur et s'élançant jusqu'au sommet de l'édifice pour y recevoir les retombées des voûtes et les cordons des actes formerets. C'est bien là, dans son ensemble, l'église bénédictine du treizième siècle, la véritable fille de la grande abbatiale de Saint-Remy, de Reims. Les moines de Mouzon n'empruntèrent point à des étrangers leurs inspirations ou leurs modèles.

« Mais tout est d'accord avec les données du style ogival primitif. Autour de l'abside, voici les sept chapelles rayonnantes, les unes à cinq pans, la chapelle

centrale avec une travée de plus qui ajoute à sa profondeur. Toutes les voûtes sont d'arête; les tores cylindriques ou en cœurs, les fenêtres simples ou sans meneaux. Toutes les bases sont à moulures aplaties, à scoties profondément fouillées; signes caractéristiques du treizième siècle. Tous les chapiteaux sont à crochets aux feuilles galbées ou empruntées, scrupuleusement, à la flore indigène. Les tailloirs sont quadrangulaires; les piliers majeurs du transept fortifiés par des colonnes accostées qui en dissimulent l'épaisseur. La plupart des ogives sont de beaucoup surhaussées par la prolongation de leurs côtés en lignes droites, au-dessous des points de centre. Les transepts aussi simples que possible. Arcatures au rez-de-chaussée; trois ouvertures sans meneaux au premier étage; une galerie correspondante au triforium; une rosace à huit lobes et sans autres compartiments. Impossible de trouver rien qui caractérise mieux le treizième siècle.

« Il faut signaler aux grandes voûtes deux particularités remarquables. Dans l'abside, une nervure longitudinale court de clef en clef, en suivant la partie la plus élevée de la voûte. Mode de construction à peu près inconnu dans le nord de la France et très usité sur les bords de la Loire. Portion refaite en 1312 par l'abbé Gilmer; faut-il lui attribuer cette modification? Dans la nef, les nervures de la voûte ne se croisent pas à chaque travée, selon le système ordinaire : elles ne se rencontrent qu'une fois de deux en deux travées. C'est la même disposition qu'à Notre-Dame de Paris.

« La chapelle, bâtie par Pierre Havé, est telle encore qu'il l'a faite : en pierres blanches, d'une structure admirable, à l'entrée de l'église abbatiale, au collatéral qui est à gauche. Malheureusement, un ancien curé de Mouzon, l'abbé Asier, eut la malencontreuse idée d'y sculpter une Notre-Dame de l'Epine et quelques ornements d'un goût douteux.

« Le seizième siècle se montre dans les baies flamboyantes au haut du chevet. Le dix-septième dans l'escalier à double rampe d'une des chapelles absidales; le dix-huitième au splendide baldaquin de marbre, à l'élégant buffet d'orgues; le dix-neuvième, hélas! à l'ocre rouge des nervures, au badigeon engluant toutes les sculptures, toutes les découpures de pierre, et aussi à une grille de fonte environnant le chœur et qui devra disparaître un jour. Est-ce à dire que Notre-Dame de Mouzon ne mérite aucune critique? Non, sans doute, puisque toute œuvre humaine a ses défauts. Quelques détails d'exécution sont imparfaits : rarement les arcades sont correctes; la pointe des ogives n'est pas toujours au milieu, leur retombée arrive plus ou moins juste sur le chapiteau; l'extérieur, à part le portail, est d'une extrême sévérité. Néanmoins Mouzon est la grande église des Ardennes, la première du diocèse de Reims, après la cathédrale Saint-Remy. Si la France compte quatre-vingt-dix cathédrales, il y en a cinquante qui, comme monument, ne valent pas notre insigne abbatiale... » (Voir, pour les très nombreuses inscriptions qui se trouvent dans cette église, abbé Frezet : Inscriptions mouzonnaises.)

Château. — Quelques vestiges du château, ou plutôt de la citadelle qui défendait Mouzon. La ville était en outre protégée : à la *porte de France*, par un double pont-levis et des ouvrages à cornes; à la *porte de Bourgogne*, par trois fossés sur lesquels étaient jetés trois ponts-levis, et par des tours disséminées sur tout le périmètre. On a pu retrouver les noms qu'avaient quelques-unes de ces tours : la *tour d'Estrées*, la *tour de l'Abbaye*, la *tour de la Couaillotte*, la *Grosse Tour*, la *tour Carrée*, la *tour Saint-Gérôme* et la *tour de l'Eperon*. Le château était flanqué de trois tours : celle des *Gens d'armes*, celle d'*Orchimont* ou d'*Orcimont*, et celle du *Cavalier*.

Ecarts. — La *Barrière*. N. C. — Le *Canon Rompu*. N. C. — Le *Moulin Lavigne*, 11 hab. — *Sart*. N. C. — *Faubourg Sainte-Geneviève*, 243 hab., où se trouve une curieuse église dont on remarque les fenêtres et les contreforts; le seul fau-

bourg subsistant de sept anciens faubourgs qui furent : celui de Saint-Pierre, celui de Saint-Maximin, celui de Sineville, celui de Grand-Fontaine, celui de Saint-Nicolas, celui du Petit-Faubourg, et enfin Sainte-Geneviève. — La *Fourberie,* 43 hab. — *Platinerie-Bar,* emplacement, en 1870, d'une artillerie française. — *Fossade; Flavier,* anciens villages disparus. A Flavier, en 1870, emplacement de nos mitrailleuses qui, le 30 août, firent éprouver aux Allemands des pertes considérables. — Le *Moulin à la Vigne,* 10 hab., où se trouvent les laminoirs Ollivet. Nous avons dit que les premières vignes avaient été plantées à Mouzon, vers l'an 870. — *Belair en Bourgogne,* 3 hab. — *Saint-Nicolas;* en 1201, à la suite des croisades, fut construite, le nombre des lépreux étant considérable, une maladrerie sur la route de Sedan à Carignan, à gauche d'une maison appelée Belair en Bourgogne. Non loin, se trouvent l'auberge et la ruelle *Saint-Nicolas,* où s'élevait, jadis, la chapelle *Saint-Nicolas des Bons Malades,* affectée spécialement à cette maladrerie, laquelle fut réunie, par arrêt royal, 1696, à l'hôpital de la ville. — La *Folie des Moines,* 5 hab. — La *Poste,* 7 hab., ancienne poste aux chevaux, sur la route de Stenay à Sedan. — *Grand-Fontaine,* 9 hab., tout ce qui reste de l'ancien faubourg. — *Ternay,* 8 hab. — La *Scierie,* 5 hab. — *Saint-Remy,* 4 hab. — *Vigneron.* — *Sénéval,* 4 hab. — L'*Ecluse,* 7 hab. — *Warmonterme; Belle-Fontaine,* 8 hab.; fermes où se trouvait le camp des Espagnols, alors qu'en 1653 ils assiégeaient Mouzon.

Baybel, 7 hab. C'est à la ferme de Baybel que Napoléon III passa la nuit du 29 au 30 août 1870. Tout proche, au *Revers de Baybel,* le roi Robert, de France, et l'empereur d'Allemagne se seraient rencontrés. Les deux souverains firent assaut de luxe, de générosité. Puis ayant, dit la chronique, « traité des moyens d'affermir la paix dans leurs états respectifs, et ensuite de protéger les biens d'Eglise », ils résolurent d'aller ensemble à Pavie, où se trouvait Benoit VIII, « lui faire signer quelques articles réglant certains droits litigieux. » Mais la mort du pape et de l'empereur rompit ce beau projet. — Le *Gué d'Alma,* 16 hab.; en cet endroit, un petit combat, 1870, entre nos troupes du génie et l'artillerie allemande. A Alma furent trouvées d'assez nombreuses médailles romaines.

Montgrignon, où s'élève la « croix des cuirassiers » rappelant l'héroïque charge faite le 30 août 1870, par le 5e cuirassiers. — *Sart,* campement, en 1870, des troupes françaises. A Sart, s'élevait autrefois un château-fort dont le seigneur avait droit de haute Justice. — Le *Jard,* un ancien fief, ainsi que sa voisine, la *Thulerie les Malades :* au Jard, en 1870, brillante charge à la baïonnette. — Le *Chemin Creux :* charge du 2e escadron de cuirassiers; mort du commandant Brincourt. — Les *Trois Fontaines,* où, le 30 août 1870, les Allemands furent comme foudroyés par un feu terrible que lançait une batterie de mitrailleuses françaises. — *Mont-Brune,* où campait, en 1677, l'armée française commandée par le maréchal de Créquy et luttant contre les Impériaux qui s'étaient emparés de Mouzon. Occupé, le matin du 30 août 1870, par l'artillerie française. Le soir, l'artillerie allemande, qui s'était emparée de Mont-Brune, canonnait nos soldats du 88e et du 22e de ligne battant en retraite après la défaite de Beaumont. C'est alors, en chargeant à la tête du 5e cuirassiers, que mourut le colonel de Contenson. Une pierre tombale rappelle cette mort glorieuse : « A la mémoire du colonel de Contenson, des officiers, sous-officiers et soldats, tués ici à l'ennemi, le 30 août 1870. » (Pour les détails de ce combat, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

Lieuxdits. — Voir également le même volume pour les lieuxdits dont nous ne pouvons que mentionner ici, très rapidement, les principaux : la *Ruelle Saint-Victor,* où se voit encore la maison de ce saint, le patron de Mouzon; nous avons raconté son martyre, d'après dom Ganneron. — La *Rue des Anges,* où les sœurs-noires eurent, au dix-septième siècle, une école pour les petites filles. — *Rue de la Motte.* — *Rue Saint-Bernard.* — *Ruelle du Cul-de-Four;* sans

doute du four banal. — *Cul-de-Sac Saint-Martin;* l'église Saint-Martin fut paroisse jusqu'en 1773. — *Rue de la Cour-Souveraine;* cette Cour fut, en 1661, remplacée par un bailliage. — *Place du Château.* — *Place du Marché,* où se trouvait l'ancienne halle. — *Rue de la Motte;* autrefois la Motte fut un fief royal. — *Place Doudeauville,* en mémoire de la réception enthousiaste faite le 19 mai 1814 au duc de Doudeauville, « commissaire extraordinaire de Louis XVIII ». — *Rue du Collège;* elle conduisait à ce collège, que, de 1679 à 1637, posséda Mouzon. — Le *Pré aux Bœufs,* où s'arrêtait le corps de saint Arnould (voir pour cette légende : Warcq). Dans le Pré aux Bœufs, passèrent les cuirassiers envoyés par le maréchal de Mac-Mahon contre l'artillerie allemande établie à Mont-Brune. — La *Tranchée;* à l'est des anciens remparts, une tranchée faite par le maréchal de La Ferté, alors qu'en 1653 il défendait la ville qu'assiégeaient les Espagnols. A la Ferté, en 1870, le prince royal de Saxe eut, pendant quelques jours, son quartier général. — Le *Fond de la Wiseppe,* occupé par un corps lorrain que commandait de Tange, lors du siège de Mouzon en 1653. — La *Pointe de Richelieu,* où fut pratiquée, toujours pendant ce siège de 1653, la première tranchée des assiégeants. — La *Cour-Souveraine,* dont l'emplacement est occupé par l'Hôtel de ville actuel. En 1397, à la Cour-Souveraine — nous savons que cette Cour fut remplacée par un bailliage — Louis, duc d'Orléans, et l'empereur Wenceslas eurent une entrevue, « au sujet des antipapes ». En 1401, encore à la Cour Souveraine, entrevue nouvelle entre le même Louis d'Orléans et le duc de Gueldre, lequel, ayant été comblé de présents « fit serment de servir la maison royale de France envers et contre tous, excepté contre l'empereur d'Allemagne. » — L'*Abbaye.* Conférence entre le légat du pape, les envoyés de Louis XII et ceux de Maximilien d'Autriche, « pour concilier ces princes sur les différends qui existaient entre eux. » Cette terre de l'Abbaye appartenait aux bénédictins, qui ne furent pas d'ailleurs les seuls religieux qu'il y eut jadis à Mouzon : nous rappellerons, entr'autres, un couvent de capucins, et un prieuré que fondait en 1629, sous l'invocation de Notre-Dame des Prés, Mme Henriette de La Vieuville, veuve d'Antoine de Joyeuse, comte de Grandpré. C'est sur l'emplacement des *Capucins* que furent, en 1792, construits des hôpitaux militaires.

Ossuaires. — Dans le cimetière, et entourée d'une grille, se voit une colonne commémorative brisée, à la mémoire des soldats morts en 1870-71. Une colonne semblable dans le cimetière du faubourg de Mouzon. Dans le jardin de l'hospice, un petit monument, commémoratif, lui aussi.

AMBLIMONT. — H., 287. — E., 90. — D. C., 4. — D. A., 14. — D. D., 36. — Hect., 744. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche qui suit la Saint-Georges. — Cie P. — Troisième étage du *terrain liassique :* calcaire ferrugineux et argileux : exploitation de marnes sulfureuses pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques et terreux. Du sommet de la *Truche* — ainsi se nomme le coteau d'Amblimont, — la vue embrasse un paysage d'une richesse et d'une variété merveilleuse. Louis XIV, traversant Amblimont pour aller à Montmédy, ne put retenir son enthousiasme : « Voici, se serait-il écrié, le plus magnifique endroit de mon royaume ! » De la Truche, à la croupe arrondie et cultivée, s'aperçoivent la vallée de la Meuse — évidemment pas la vallée célèbre qui serpente de Charleville à Givet — et la vallée de la Chiers, semées de bourgs pittoresques et de riants villages. Au sud et à l'ouest, les hauteurs qui dominent Mouzon, Remilly, Thelonne, la Tour-à-Glaire, la côte de Saint-Walfroy, le bois de Blanchampagne ; du nord à l'est, les immenses forêts de Chiny qui séparent la France de la Belgique et où, jadis, se cachèrent ces amoureux, le sire de Chiny et la fille d'un roi (?), dont la légende s'est conservée dans les Ardennes. (Voir Meyrac : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes.) — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Moulin des Ecoute-s'il-pleut,* qui disparut vers l'année 1738. — La *Cendrière,* 8 hab., écart qui date de 1809. — L'*Afrique-assez,* 7 hab.; tire son nom singulier des guerres d'Algérie.

Lieuxdits. — Le *Chemin des Romains,* sans doute une bifurcation de la voie romaine qui reliait Reims à Trèves. — Le *Fief du Sartage.* — La *Fontaine Saint-Georges,* où se voient des vestiges d'anciennes constructions et notamment d'une vieille église; la tradition rapporte que, primitivement, Amblimont se serait élevé sur l'emplacement qu'occupe ce lieudit. — Le *Fouzay de la Bataille.* Quelle bataille? Est-ce en 882, alors que les Normands remontaient la Meuse? Est-ce quand les troupes françaises, impuissantes à défendre Rocroi que tenait Condé, assiégèrent Mouzon? Est-ce pendant la guerre de Cent ans? (Voir, pour ces diverses hypothèses, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

〰 Amblimont fut le nom patronymique de deux familles illustres ardennaises : les Renart de Fuschamberg, marquis d'Amblimont; et les Wassinghac, seigneurs d'Amblimont. Quelques jours avant la bataille de Nordlingen, le duc d'Enghien campait à Amblimont.

AUTRECOURT-ET-POURRON. — H., 641. — E., 172. — D. C., 5. — D. A., 15. — D. D., 35. — Hect., 1,204. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche après le 10 septembre. — Cie P. — Premier étage du *terrain jurassique :* moellons dans les carrières oolithiques. — C. de Paris. — Territoire arrosé par la *Meuse* et le *ruisseau d'Autrecourt.*

Eglise. — S'élevait, jadis, proche du vieux cimetière; emplacement actuel de la mairie. Reconstruite, en 1771, telle qu'elle existe actuellement. Dans l'ancienne église, se voyait la tombe de Claude-Renart de Fuschamberg, mort, le 6 octobre 1683, d'un coup de feu qu'il reçut en défendant Mouzon contre les troupes allemandes.

Château. — Dit de Lavy, dans le haut du village, et qu'habita la famille du Russeau. A signaler une maison d'Autrecourt dont les murailles sont épaisses d'au moins un mètre et où l'on trouvait une pièce de monnaie ayant le millésime de 1557.

Ecarts. — *Pourron,* 60 hab. — *Rouffy,* 66 hab.; cet écart est arrosé par la Meuse. — Le *Ponçay,* 7 hab., fort joli moulin qui fut, autrefois, incendié. — Le *Laveau,* 34 hab., sur le ruisseau d'Autrecourt. — *Brouan,* 8 hab., où, jadis, existait une ancienne filature, actuellement boulonnerie. — *Chamblage,* 9 hab., ferme importante. — La *Gare,* 8 hab., entre Villers-devant-Mouzon et Autrecourt.

BEAUMONT. — H., 948. — E., 297. — D. C., 9. — D. A., 25. — D. D., 45. — Hect., 3,106. — B. P., Beaumont. — F., le lundi de Quasimodo, le 15 décembre, le 12 juin, le 8 septembre. — F. L., la Saint-Jean et le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — B. B. — Fanf. — G. — T. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille et de moellons dans la grande oolithe, pierres à chaux. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marne avec gypse, argile exploitée pour tuiles, minerai de fer en grains, boules de quartz. *Terrain diluvien :* cailloux de quartz roulés. « Beaumont, dans un fond, sur un mont, entre deux côtes et trois vallons, » nous apprend le dicton ardennais.

Histoire. — C. de Vermandois. Le village est d'origine très ancienne. Avant d'avoir son autonomie, releva de Mouzon. C'est en 1182 que lui fut donné par Guillaume de Champagne, surnommé aux *Blanches Mains,* beau-frère de Louis VII, sa fameuse charte, l'une des plus remarquables, des plus libérales, des plus célèbres du moyen âge, et que, de nos jours encore, la critique historique ne cesse d'étudier, de commenter. « Cette loi, dit l'Ecuy, fut trouvée si sage par les seigneurs voisins et parut tellement avantageuse aux peuples qui,

jusqu'alors, n'avaient point eu d'autre loi que celle d'une dure et honteuse servitude, que ceux-ci la demandèrent avec empressement et reçurent comme une grande faveur d'y être soumis. »

De quelle époque datent les arcades ogivales de la place qui ressemblaient à la place Ducale de Charleville? Les remparts, que fit construire ce même Guillaume aux Blanches Mains, furent rasés par ordre de Louis XIII. On en voit encore quelques vestiges derrière les maisons situées entre l'école maternelle et la *Ruelle des Réverbères*. Ces remparts se composaient d'une enceinte presque circulaire avec cinq portes : *porte de Létanne, porte du Pont, porte Pacot, porte de Yonck, porte de Mouzon*. Puis plusieurs tours. L'une d'elles, la *tour la Graine*, resta debout jusqu'à la fin du siècle dernier. Ces remparts, toutefois, n'avaient guère protégé cette petite ville aux temps des invasions anglaises, pendant la guerre de Cent ans, lorsque, en 1424, elle fut prise d'assaut par les Anglo-Bourguignons, et, en 1428, quand elle fut assiégée par Jean de Luxembourg, ce même de Luxembourg qui vendit odieusement notre merveilleuse Jeanne Darc. Beaumont fut alors incendié et pillé, comme de même, plus tard, en 1552, il fut à nouveau livré aux flammes et saccagé par une armée de Charles-Quint. De 1588 à 1592, les ligueurs occupent Beaumont; puis encore de terribles ravages, lorsque la guerre de Trente ans ouvrit nos frontières, toujours ouvertes d'ailleurs, aux Autrichiens, aux Polonais, aux Croates, aux Hongrois. Ne lisons-nous point ce souvenir consigné sur les registres de l'état civil, à la mairie de Beaumont, où se trouvent de si curieux documents pour l'histoire de cette région : « L'an 1635, le 6 décembre, jour de saint Nicolas — nous rajeunissons l'orthographe, — les Bourguignons qui étaient trois régiments de chevalerie venus de Pouilly, du jour précédent, brûlent le village de Létanne avec des rodomontades à l'environ de Beaumont ayant passé au gué de Pouilly, et le jour de la conception Notre-Dame suivant, envoient une trompette, après avoir fait paraître quelques deux milles chevaux, sommer Beaumont de fournir par contribution cinq cents pistoles, ou, trois jours après se préparer au siège, saccagement et feu. Auquel fut répondu par le sieur Claude de Montguion, capitaine du lieu, que des pistoles ne se trouveraient à Beaumont, mais bien des mousquets, de la poudre et des balles... »

Assiégé pendant la Fronde, en 1652, par le prince de Condé, Beaumont fut tellement appauvri, que Louis XIV l'exempta de tout impôt pendant neuf années. Mais combien souffrit encore davantage cette héroïque cité, en 1870, alors que nos admirables soldats luttèrent si vaillamment contre les forces prussiennes vingt fois supérieures en nombre et, pourquoi ne pas l'avouer, beaucoup mieux entraînées; combats épiques à la *Harnoterie*, à *Beauregard*, aux *Fourches*, à la *Gloriette*, à la *Belle Tour*, à la *Sartelle*, aux *Minières* (voir les détails de ces combats dans Meyrac : Villes et Villages des Ardennes). Quand, apres la bataille, les Allemands entrèrent dans Beaumont, commençait tout aussitôt un horrible pillage. Chevaux et bestiaux tués; maisons saccagées, incendiées; hommes passés au fil de l'épée; femmes meurtries et violées! Les soudards versaient des pots de mélasse et de confiture dans leurs casques ou leurs casquettes graisseuses, y plongeaient leurs doigts qu'ils léchaient ensuite avec délices. Les enfants criaient : « A manger! à boire! » Les Prussiens écrivirent sur tous les puits, sur toutes les portes des maisons : « Accès interdit », et des sentinelles faisaient, le fusil chargé, le sabre au clair, barbarement respecter cette hideuse consigne! Ce fut ensuite l'assassinat des vieillards et des enfants qu'en toute nation civilisée protègent le droit des gens et les sentiments d'humanité! Le lendemain, Guillaume, roi de Prusse, entrait à Beaumont et félicitait ses soldats! Accompagnait à cheval, en uniforme de cuirassier, le comte de Bismarck. Lorsque, quittant Beaumont,

il eut dépassé le portail de l'église, il se retourna, faisant face aux troupes. Alors les Allemands, massés sur la place, coururent quelques pas en avant et crièrent : « Hurrah ! Hurrah ! Hurrah ! » Suivit un silence de quelques minutes. Guillaume parla. Retentit alors un second « Hurrah ! » Enfin un troisième quand il reprit sa marche. Cérémonie improvisée, ne manquant point d'une certaine grandeur, encore qu'elle fût au prix de notre sang. C'était bien le guerrier antique entouré de ses vassaux respectueux et soumis !

Dans l'église, sur un vitrail « consacré à nos morts », on lit : « *A la bataille de Beaumont du 30 août 1870, les blessés français ont été recueillis dans cette église, durant six semaines et plus, dans les maisons des paroissiens, qui leur ont prodigué les soins de la charité de J.-C.* » A l'endroit même où commençait la bataille, une croix commémorative allemande : « 6 officiers, 17 sous-officiers, 129 hommes tués en cet endroit. » Dans le cimetière, un mausolée abritant les restes de ceux qui furent nos soldats; un tumulus où gisent les ossements de 387 Prussiens. Sur l'un des côtés de l'ancienne voie romaine, se voit une pierre tombale : celle du colonel de Contenson, sur l'emplacement même où, chargeant à la tête de son régiment, il fut tué.

Eglise. — Offre à l'archéologie certaines parties anciennes qui dateraient du douzième siècle, notamment les quatre piliers de la nef; quelques carrés en pierre de taille, style roman, qui supportent des ogives sans doute d'origine moins vieille. En 1702, fut reconstruite l'église de Beaumont telle que nous la voyons aujourd'hui. Le curé Jean Lechanteur, adressant, en 1694, une requête à l'archevêque de Reims, demandait instamment qu'elle fût réédifiée, « tant les guerres précédentes l'avaient ruinée à grands coups de canon. » On craignait si fort l'effondrement des voûtes, que la messe, alors, se disait à côté dans une grange.

Ecarts. — *Beaulieu*, 6 hab., autrefois lieu planté de vignes ; d'ailleurs, elles abondèrent, jadis, à Beaumont. — *Beauséjour*, 4 hab. — *Belle-Tour*, 5 hab. — *Belle-Volée*, 3 hab. — La *Harnoterie*, 2 hab. — La *Thibaudine*, 9 hab. — La *Tuilerie*, 5 hab. — Le *Moulin à Vent*.

Lieuxdits. — Nous ne mentionnerons que quelques lieuxdits, renvoyant, pour les autres, à notre volume plus haut cité. — *Petite-Forêt*. — *Beauregard*. — *Désiré*. — Les *Clairs Bois*. — *Rue Sainte-Marguerite*, où se trouvait un couvent de religieuses. — La *Porte du Pont*, où l'abbaye d'Orval possédait une ferme. Cette abbaye, d'ailleurs, eut dans les Ardennes de fort nombreuses propriétés (voir : LIVRE DES PIEDS TERRIERS DE LA MAISON D'ORVAL, COMPOSÉ PAR ORDONNANCE *de dom Albert de Mende*, en l'an 1747 ; lequel livre porte cette épigraphe : « Qui terre a, guerre a ; qui n'a, pis a. » — Le *Pont des Merlins* et la *Fourche*, où fut, en 1870, mortellement blessé le commandant de Lacvivier. En 1676, les Bourguignons « se présentèrent à Beaumont sur la pointe du jour, avec pétards et échelles, pour emporter la ville d'assaut... mais ne purent pas longtemps séjourner au lieu, parce que les balles environnaient en grêle, en faisant tomber quelques uns et les autreschanceler. Donc contraints d'abandonner la place, sauvèrent leur vie à la merci des mousquetades par la faveur d'une honteuse fuite... pendant l'escarmouche, partie de la cavalerie était dessus les *Fourches*, qui est la petite montagne devant la ville. » L'endroit où se livrait cette petite bataille, dont le récit développé se trouve aux archives de la mairie, s'est appelé, depuis ce jour, « le Pont des Merlins. » — Le *Canon*. — La *Brèche*. En septembre 1592, Henri de La Tour, duc de Bourbon, prince de Sedan, reprenait Beaumont pour le compte de Henri IV. Le duc de Lorraine, voulant rentrer en possession de cette place, y envoyait son général africain d'Englure d'Amblise avec 2,000 hommes, 700 chevaux et 5 pièces d'artillerie. Ces forces imposantes furent défaites par une poignée de Sedanais. Le prince de Sedan y fut blessé de deux

coups de pique et reçut en don, de Henri IV, l'artillerie qui était tombée en son pouvoir. Les drapeaux conquis furent déposés dans l'église Saint-Laurent où ils ont été conservés pendant deux siècles comme trophées. Deux lieuxdits rappellent le souvenir de cet épisode guerrier : le *Canon*, une butte, à cent mètres au nord du village, sur laquelle d'Amblise avait placé son artillerie; et la *Brèche*, faite par les boulets dans la porte de Létanne, aujourd'hui disparue, comme d'ailleurs toutes les autres « portes » de Beaumont. Quelques années plus tard, non loin du *Canon*, se rencontrèrent ligueurs et huguenots, ceux-ci ayant à leur tête le fils de leur gouverneur, de Mueil. Le combat fut sanglant : plus de deux cents morts; de Mueil resta prisonnier.

BRÉVILLY. — H., 418. — E., 146. — D. C., 9. — D. A., 12. — D. D., 32. — Hect., 730. — B. P., Pouru-Saint-Remy. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — G. — T. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par le *terrain diluvien* et par l'alluvion de la vallée; calcaire ferrugineux; minerai de fer. Le village s'étend au pied du Méry, à l'entrée d'une plaine, sur la rive gauche et à cent mètres environ de la *Chiers*. — C. de Paris.

Eglise. — Très ancienne. Fut souvent restaurée, notamment en 1793 et en 1800. Le chœur date du treizième siècle : est resté intact, ainsi que l'énorme tour crénelée qui servait de forteresse en temps de guerre. A signaler aussi deux autres tours. La première, depuis longtemps disparue, s'appelait *tour Capitaineresse* (voir la légende dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES); la deuxième se nommait la *Redoute;* ses ruines furent abattues lors des constructions nouvelles faites aux forges.

Ecarts. — Les *Forges*, 19 hab. — Le lieudit *Vers les Forges* avait été désigné par le roi d'Allemagne Henri V pour son entrevue avec le pape Calixte II au sujet de la Querelle des Investitures. La vérité est que l'empereur voulait s'emparer du pape et le faire prisonnier. Calixte II se trouvait à Mouzon tandis que Henri arrivait à Yvois-Carignan avec une armée de 30,000 hommes. C'était beaucoup de soldats pour une simple entrevue! Aussi, le pape, se méfiant, retourna-t-il à Reims, heureux d'y arriver sans encombre!

DOUZY. — H., 1,387. — E., 419. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 28. — Hect., 1,324. — B. P., Douzy. — F. L., le premier dimanche d'août. — Cie P. — B. B. — G. — T. — Ch. synd. ouvriers et ouvrières en tissus. — Deuxième étage du *terrain liassique :* calcaires sableux fournissant des moellons et de la chaux. Troisième étage du *terrain liassique :* marne recouverte par l'alluvion de la vallée de la *Chiers*. Douzy se trouve au milieu d'une belle plaine, sur la rive droite de la *Chiers* qui reçoit comme affluent, non loin du village, le *ruisseau de Magne*.

Histoire. — C. de Sedan. Une de nos petites villes les plus importantes des Ardennes par ses souvenir historiques : nous ne pouvons ici que les résumer à grands traits. Douzy, de fondation romaine avec Attigny, l'un des séjours préférés de Charlemagne, ne semble pas avoir, dès ses origines, occupé l'emplacement qu'il accupe aujourd'hui. Peut-être se trouvait-il un peu plus vers l'est. On distingue encore, au nord, les fossés qui servirent d'enceinte à la ville ancienne, mais il ne reste plus vestiges des tours et des fortifications que fit construire Thomas de Beaumetz, archevêque de Reims, à l'époque de ses luttes, en 1258, contre l'évêque de Liége. Deux lieuxdits s'appellent la *Redoute :* le premier, sur la rive gauche de la Chiers où l'on distingue encore un petit monticule qui semble indiquer une base de construction; le second, sur la route de Francheval. Il y a quelques années, se voyait sur le pont, à la sortie de Douzy, une vieille tour, reste évident de fortification.

Le 5 août 871, un concile resté célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Hincmar, évêque de Laon, neveu d'Hincmar, archevêque de Reims, s'était rendu coupable de rébellion et d'infidélité envers Charles le Chauve, en favorisant la révolte et les entreprises de son fils, Carloman. A ce concile assistaient 8 archevêques, 13 évêques, un chorevêque, 8 ecclésiastiques députés par des évêques absents, et plusieurs archidiacres. Charles le Chauve, se trouvant à ce concile, porta lui-même la parole contre le coupable, qui fut déposé. — De 881 à 891, invasions normandes. — En 947, entrevue d'Othon Ier d'Allemagne et de Louis IV d'Outremer : il s'agissait de terminer un conflit épiscopal. — Le 27 août 1347, lettres par lesquelles le roi Philippe VI érige en baronnie cette terre de Douzy qu'il donne à Louis III, comte de Rethel, et qui passe dans la maison de Bourgogne, par le mariage, 1384, de Marguerite, fille de Louis III, avec Philippe le Hardi, quatrième fils de Jean le Bon et le premier duc de cette puissante province. Les ducs de Bourgogne possédèrent Douzy jusqu'en 1486; alors Charles VIII « garantissait » à Robert de La Marck le duché de Bouillon et la baronnie de Douzy, qui releva de la principauté de Sedan tant que cette principauté ne fut point réunie à la couronne de France; cette réunion n'eut lieu qu'en 1642.

En 1521, incursions faites par les Impériaux. — En 1585, pillage de cette petite ville par les soldats de La Noue. — En 1688, bataille de Douzy. M. de Mesnil mettait en déroute l'armée du duc de Guise qui, voulant marier son fils à Charlotte de La Marck, avait trouvé tout simple d'envahir les Etats de cette princesse. Un tableau du musée de Sedan rappelle cette bataille. — Pendant la guerre entre les ligueurs et Henri IV, 1590, des « trains d'artillerie » sont mis en réserve à Douzy, tandis que des ponts de bateaux sont construits sur la Chiers, pour le passage des troupes. — En 1636, une peste terrible. — En 1642, Henri de La Tour et le comte de Mansfeld ont une entrevue à propos des guerres entre calvinistes et catholiques. — En 1684, Louis XIV réunit dans la plaine de Douzy le corps d'armée qui devait, commandé par le marquis de La Trousse, aller assiéger Luxembourg; en 1737, dans cette même plaine, bivouaquait le maréchal de Belle-Isle; en 1740, encore dans cette plaine, campent les régiments commandés par Maillebois, avant de passer en Bohême; en 1792, pendant les trois ou quatre jours qui précédèrent Valmy, Dumouriez et ses troupes occupèrent l'endroit où se trouve aujourd'hui la gare.

Lieuxdits. — *Magne,* 39 hab., en souvenir de Charlemagne que maints autres lieuxdits évoquent encore, par exemple : le *Pré du Roi;* le *Ruisseau Lemaigne;* le *Pont de Magne;* la *Forge de Magne;* la *Fontaine de Magne;* le *Bois de Charlemoine;* la *Rue du Roi,* où se trouvait le moulin banal; le *Palais* du grand empereur d'Occident, que la tradition placerait sur la rive droite de la Chiers. — La *Prairie du Sartage,* ancien bois transformé en prairie où se récoltait, jadis, le meilleur foin de la région. — Le *Sentier des Huguenots.* — La *Ruelle du Temple :* en 1644, l'église de Douzy (qui remontait au douzième siècle, et sur son emplacement se trouve l'église actuelle) fut retirée aux protestants. Or, comme ils n'avaient point de temple, ils durent s'assembler chez un de leurs coreligionnaires. D'après la tradition, cette maison, qui servait de temple aux calvinistes, se trouvait dans la rue des Vanniers. Entre cette voie et la grande rue, existe un passage nommé la ruelle du Temple. — La *Maladrerie.* — La *Prison;* quelle prison? — La *Cense du Chêne les Malades,* où se serait trouvé un ancien hôpital, à moins que ce ne fût un prieuré : mais il ne reste vestige ni de l'un ni de l'autre. — Les *Grèves.* Le 30 août 1870, un combat aux Grèves, entre les uhlans et les troupes que commandaient les généraux Wolff et Lhérillier. Malgré nos prodiges de bravoure, nous fûmes vaincus, étant écrasés par le nombre. S'étaient enfuis de Douzy, pendant la bataille, tous les habitants épouvantés. Le long de la frontière, ils formaient comme un immense cordon, inquiets, anxieux, tandis que les Prussiens entraient dans le village absolument désert!

EUILLY-LOMBUT. — H., 262. — E., 73. — D. C., 5. — D. A., 17. — D. D., 37. — Hect., 1,011. — B. P., Mouzon. —* F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cle P. — Troisième étage du *terrain liassique :* marne recouverte par l'alluvion de la *Chiers;* calcaire ferrugineux et argileux; marnes schisteuses et pyriteuses pour l'amendement des terres. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire exploité pour pierres de taille. *Terrain diluvien :* minerai de fer.

Histoire. — C. de Vermandois. Euilly, Vaux et Tétaigne s'appelaient, jadis, les *Ambedeux*, parce qu'ils relevaient d'une double juridiction : celle de Mouzon et celle d'Yvois, l'archevêque de Reims ayant, en 1294, cédé la moitié de ces trois villages à Louis V, comte de Chiny. Les sentences rendues par les échevins et les maires de Vaux, d'Euilly et de Tétaigne se « portaient par appel » devant les juges de Mouzon et d'Yvois qui, alors, étaient obligés de se réunir dans celui des trois villages qu'habitaient les parties appelantes. Jusqu'à la cession d'Yvois à la France, ils rendirent leur « sentence souveraine » au nom des seigneurs de Mouzon et d'Yvois. La légende affirme qu'avant la Révolution existait à Euilly, de temps immémorial, un refuge dans lequel débiteurs et criminels avaient droit d'asile.

Ecarts. — *Lombut*, 36 hab. Lombut, Villemont et Cernay ne formaient autrefois qu'une seule commune. Un incendie consuma Villemont, il y aura bientôt vingt années. Cernay n'est plus, aujourd'hui, qu'une ferme. A Lombut, se trouvait un **château** célèbre qui fut l'une des « *quatre filles d'Yvois* », solidement fortifié, flanqué de quatre tourelles qu'entouraient les eaux du *Glailai*



Château de Lombut

et du *Lombut;* il fut assiégé, en 1442, par les généraux de Saint-Casimir, roi de Pologne, et du duc de Brunswick. Pris d'assaut l'année suivante par Lubain, qui commandait l'artillerie de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; encore assiégé en 1471 — alors qu'il n'avait que deux paysans pour le défendre — par les Liégeois et les Mouzonnais. En 1660, furent démolis la chapelle castrale et le château dont il ne reste, aujourd'hui, que la cuisine et deux tourelles monumentales. — *Saint-Maximin.* Nous lisons dans le P. l'Ecuy, ANNALES D'YVOIS-CARIGNAN : « En 349, saint Maximin, évêque de Trèves, étant mort en Aquitaine, dans sa famille qu'il était allé visiter, ses reliques, qui étaient rapportées à Trèves par le clergé et le peuple de cette ville, repassèrent à Euilly qui était le premier endroit du diocèse de Trèves, et se reposèrent à l'endroit même où est bâtie l'église. Là s'opéra un miracle. Un homme perclus de tous ses membres, depuis plusieurs années, s'étant fait apporter près du

cercueil du saint, fut guéri au même instant qu'il l'eut touché. En reconnaissance d'un si grand bienfait, les habitants du lieu bâtirent une chapelle à l'endroit même où le corps s'était arrêté et avait opéré le miracle. De là vient apparemment que l'église paroissiale d'Euilly, qui a peut-être été construite aux lieu et place de cette chapelle, est encore dédiée sous l'invocation de saint Maximin. » La légende ajoute que le cercueil du saint fut, un instant, déposé sur un talus pour permettre aux habitants de venir le toucher. C'est de ce talus, *Eulle,* en patois du pays, que serait venu le nom d'*Euilly*.

LÉTANNE. — H., 211. — E., 58. — D. C., 8. — D. A., 25. — D. D., 45. — Hect., 750. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche qui suit le 23 avril. — Cie P. — B. B. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille dans les calcaires lamellaires de la grande oolithe. Létanne est entre deux collines, sur la rive gauche de la *Meuse* qui pénètre, par ce village, dans le département des Ardennes. Sur les bords de la Meuse, une magnifique prairie; non loin, un des moulins les plus renommés de la région. — C. de Paris.

Histoire. — C. de Paris. Létanne, l'une de nos plus anciennes localités ardennaises, est riche en souvenirs archéologiques. Toutefois son histoire est assez mal connue. Il nous suffira de rappeler, d'après une note laissée par le curé Talot, contemporain de l'événement qu'il raconte, sur l'un des registres de l'état-civil de Beaumont, que Létanne fut incendié en 1635. « Le 6 décembre, en l'an 1635, jour de saint Nicolas, les Bourguignons qui était trois régiments de cavalerie (de Clichot, Maillart et d'Auflouer) arrivés à Pouilly du jour précédent, bruslèrent le village de Lestanne avec des rodomontades, à l'environ de Beaumont. Aïant passé au gué devant Pouilly et le jour de la conception de Notre-Dame suivant envoièrent un trompette (après avoir fait paraître quelque 2,000 chevaux) sommer Beaumont de fournir pour contribution cinq cents pistoles, ou trois jours après se préparer au siège, saccagement et feu, auquel fut répondu par le sieur Claude de Montguien, capitaine du lieu, que des pistoles ne se trouvoient à Beaumont, mais des mousquets, de la poudre et des balles. Deux jours après arrivèrent 600 Suisses à Mouzon. »

Létanne, commune de haute, basse et moyenne Justice, eut ses moulins et ses fours banaux construits par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims. Ses habitants d'autrefois, sans doute encore ceux d'aujourd'hui, s'adonnaient surtout à la pêche. Il nous reste sur parchemin une charte des ducs de Bar, sans doute vers 1222, qui donne aux habitants de Létanne le privilège de pêcher avec barques, nacelles et filets sur le cours de la Meuse, depuis Pouilly jusqu'à Inor. Cette charte est très curieuse . Elle est enjolivée de dessins à la plume représentant les armoiries de France, de Lorraine et Barois, voire même des *canards,* nom sous lequel on désigne encore quelquefois les habitants de Létanne. Ces dessins font corps avec le texte. Au milieu du texte, une ligne de grandes lettres majuscules entrelacées, et formant comme une suite de monogrammes, qu'aucun paléographe n'a su déchiffrer.

Eglise. — De style Renaissance, construite en 1769; les halles, l'autel et la chaire sculptée sont remarquables. Entourant l'église, le cimetière où s'élève un monument aux soldats français morts, le 31 août 1870, sur le champ de bataille.

Lieuxdits. — *Montfort.* Sur une colline escarpée qui domine la Meuse. Découvertes archéologiques curieuses et d'origine gallo-romaine. — *Alma.* — *Vincy.* — *Sainte Hélène.* — Le *Champ des morts,* où la tradition croit qu'une immense ville romaine aurait existé. (Voir, pour les détails et les hypothèses, Masson : Annales ardennaises ; Mialaret : Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes ; Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.) L'écart

d'*Alma* est actuellement représenté par la ferme de ce nom, sur la rive droite de la Meuse. *Vincy* est cette étendue de terrain qui, à hauteur du barrage du canal actuel, s'étend depuis la rive gauche de la Meuse et au delà du chemin de fer jusqu'au versant nord du plateau de Sainte-Hélène cote 241, territoire de Létanne. Les découvertes fort riches et des plus précieuses faites aussi bien à Alma qu'à Montfort et à Vincy, prouvent, sans conteste, qu'aux époques gallo-romaine ces rives de la Meuse furent occupées par des établissements assez importants. Nous devons regretter que, malgré l'habileté des recherches, aucun texte épigraphique n'ait encore été exhumé. Espérons que l'avenir nous réservera de ce côté d'heureuses surprises (voir article Graffin dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE). — A signaler encore le *Fond de la Bataille.* Au sommet de la colline Saint-Georges s'allonge une plate-forme que contourne un large fossé. Sur cette plate-forme, se serait, affirme la tradition, élevé, jadis, un château-fort. La prairie, au pied de la colline, s'appelle le Fond de la Bataille. Quelle bataille ? pendant laquelle, sans doute, fut détruit le château-fort.

MAIRY. — H., 253. — E., 92. — D. C., 6. — D. A., 11. — D. D., 31. — Hect., 744. — B. P., Mouzon. — F. L., le troisième dimanche de mai. — C[ie] P. — Troisième étage du *terrain liassique :* calcaire ferrugineux et argileux, marnes noires sulfureuses pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* lambeaux de calcaire oolithique. La *Meuse* traverse le territoire. Mairy se trouve sur le penchant d'une colline.

Histoire. — C. de Paris. Le village se divise en : *Moyenne-Ville, Creux-Ville* et *Petite-Ville.* Les habitants affirment que ce triple nom de ville atteste l'ancienne et non contestable importance de leur localité. Donnons ici la part très large à l'exagération. Toutefois, les annales de cette petite commune ne doivent pas nous laisser indifférents : elle fut ravagée par les Normands, en 882; presque totalement détruite, en 1521, alors qu'était assiégé Mouzon ; est citée dans l'acte passé entre les députés du roi de France et ceux du roi d'Espagne, pour délimiter les terres de France et les terres du comté de Chiny, délimitation qui fut ratifiée par le traité de Cateau-Cambresis ; fut occupée, en 1636, comme toute cette région, d'ailleurs, par un détachement de Croates, de Polonais et de Hongrois, que commandait Mansfeld.

Eglise. — Très ancienne. On y remarque : derrière les six colonnes en marbre blanc de l'autel, une scène sculptée représentant le baptême de Clovis, statue de grandeur naturelle, mais assez médiocre ; le bénitier et le reliquaire de saint Hippolyte ; et aussi une inscription rappelant l'assassinat, en 1650, de Jean Bechet, l'un des seigneurs de Mairy : commune qui fut toujours très divisée, très morcelée.

Château. — Ne reste aucun vestige d'un château où, notamment, aurait comme bivouaqué, en 1588, toute une compagnie d'Albanais, prête à porter secours aux ligueurs. Voir dans Prégnon : HISTOIRE DE SEDAN, le récit très complet de la bataille entre calvinistes et ligueurs : ceux-ci, battant en retraite, ne purent rejoindre les Albanais, les capitaines Doris et Parmentier occupant avec leurs troupes le fond de Mairy.)

TÉTAIGNE. — H., 186. — E., 58. — D. C., 8. — D. A., 16. — D. D., 38. — Hect., 579. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — C[ie] P. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par les *terrains diluviens :* calcaires ferrugineux et argileux, minerai de fer peu abondant et de qualité médiocre, terre argilo-sableuse. Tétaigne se trouve sur la rive gauche de la *Chiers*. Tétaigne, un des trois *villages ambedeux* (voir EUILLY pour l'explication de ce terme), « eut beaucoup à souffrir, lisons-nous dans la NOMENCLATURE DES COMMUNES, lors des guerres de la Fronde et du

siège de Mouzon, à cause des troupes ennemies qui s'y trouvaient campées. » Fut entièrement brûlé en 1676, et posséda, jadis, une maison seigneuriale. Son église, assez vieille, n'offre rien qui mérite d'être signalé. — C. de Vermandois.

VAUX-LES-MOUZON. — H., 238. — E., 91. — D. C., 4. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 764. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cie P. — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes recouvertes par les alluvions de la vallée; calcaire ferrugineux et argileux en partie caché aussi; argiles pour tuiles et poteries; marnes sulfureuses fournissant des cendres pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires jaunâtres oolithiques; carrières de pierres de taille et de moellons dans ces calcaires dont les fentes recèlent des indices de minerai de fer. *Terrain diluvien :* exploitation de minerai de fer, terre à briques. Le village se dresse sur une colline très élevée : quelques altitudes de ce territoire atteignent une hauteur moyenne de 350 mètres. Vaux est, avec Euilly et Tétaigne, l'un des trois *villages ambedeux.* — C. de Vermandois.

Eglise. — Reconstruite en 1670 sur l'emplacement de l'ancienne. La tour adossée contre le portail date de 1855 : elle n'a rien de remarquable.

Ecart. — Le *Sart,* 6 hab. Au Sart, divisé en *Grande-Sart,* territoire de Vaux, et *Petite-Sart,* maintenant *Soiry,* territoire d'Inor (Meuse), s'élevait, jadis, un château avec sa chapelle castrale, dont on retrouve encore les vestiges dans le *Bois des Plantes.* Du domaine de Sart, ne reste plus, actuellement, qu'une assez vaste ferme. Les principaux seigneurs de Sart, exempts des droits de « quint » et de « requint », furent les de Pouilly, puis les d'Hostel, dont on voit les armes sculptées sur un fond de cheminée; et ensuite les de Béthune d'Imécourt.

Lieuxdits. — Les *Horgnes,* où campa La Fayette avec son armée. Quelques bouleaux s'élèvent, aujourd'hui, à l'endroit même où le général eut sa tente. A La Fayette, succéda Dumouriez, qui fit de ce monticule un poste d'observation. En 1870, s'arrêtèrent quelques jours aux Horgnes, un bataillon d'infanterie de marine, des tirailleurs algériens et des chasseurs d'Afrique. — La *Thuilerie les Malades,* fief qui dépendit de l'abbaye de Mouzon. — Les *Noyons;* le *Terme.* Aux Noyons, extraction, depuis longtemps abandonnée, de minerais de fer alimentant les forges de Margut. Aux Termes, quelques carrières de moellons rougeâtres. — Le *Fond de Vaux,* où se serait trouvé, jadis, affirme la tradition, le village de Vaux reconstruit sur hauteur après qu'il eut été incendié, en 1652, par les Espagnols. Vaux, d'ailleurs, fut plusieurs fois ravagé et brûlé : pendant les guerres de religion, pendant la guerre de Trente ans, par les Croates et les Polonais qui voulurent, ainsi, se venger de la défaite sanglante que leur avait fait subir le comte de Soissons. Vaux n'appartint à la France qu'après le traité des Pyrénées.

VILLEMONTRY. — H., 145. — E., 42. — D. C., 3. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 624. — B. P., Mouzon. — F. L., les dimanches qui suivent la Saint-Laurent et le 11 novembre. — Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire oolithique et terreux. Villemontry s'étage sur le revers d'une assez haute colline qui s'étend du nord au sud en longeant la *Meuse.* — C. de Vitry.

Eglise. — D'origine éloignée, mais toutefois ne se distingue par aucun caractère architectonique à signaler.

Ecarts. — Les *Trois Fontaines,* où les « bourgeois de Mouzon », en 1673, livrèrent une petite bataille pour reprendre les reliques de saint Victor et de saint Arnould que les bénédictins transportaient à Saint-Vanne, de Verdun. Elles étaient, d'ailleurs, six années plus tard, rendues à l'église de Mouzon. — La *Sartelle,* 6 hab., très ancienne ferme. — *Givodeau,* 10 hab. Ferme qui, jadis,

appartint à l'hospice civil de Mouzon. Maison-forte au moyen âge. Elle fut maintes fois assiégée, notamment en janvier 1650, par le comte de Grandpré. « Fin janvier — lisons-nous, dans le P. Fulgence — le comte de Grandpré, après avoir tenté de prendre Mouzon, vint assiéger le château-fort de Givaudeau, entouré d'un fossé rempli d'eau. Cinq personnes seulement se trouvaient dans le château. Elles soutinrent vigoureusement l'attaque jusqu'à ce que les habitants de Mouzon arrivèrent à leur secours. Déjà les écuries étaient en feu et le comte avait juré de raser ce Givaudeau bâti par les ducs *de Vieuville*. Mais la résistance fut si vive que les agresseurs durent se retirer. Quelques jours après. Mazarin adressait aux habitants de Mouzon une lettre d'éloges pour leur courageuse conduite à la défense de Givaudeau. » Un fossé d'environ 10 mètres de large, et toujours rempli d'eau, entourait cette forteresse. Ce fossé existe encore. « Sur la façade du midi se trouve la porte d'entrée : elle avait son pont-levis. Le château-fort se compose d'un seul bâtiment, à forme rectangulaire, avec tourelles à chaque angle de la façade du midi. Cour au nord. Les écuries furent détruites par l'incendie. Dans la partie est du bâtiment, on voit encore la chapelle qui, triste retour des choses d'ici-bas, sert aujourd'hui de poulailler. Le pavé devait être beaucoup au-dessous du niveau actuel de la cour. Nous avons visité en détail les restes de cet ancien château-fort et nous avons été péniblement impressionné, lorsque nous entrâmes dans l'ancienne chapelle, qui devait être magnifique, si nous en jugeons par la voûte et les sculptures, en voyant cette partie du château pleine de nids à poules et de cages à lapins. Ça et là, notamment dans la cuisine, on rencontre encore quelques vestiges de l'ancienne splendeur : cheminées sculptées, escaliers monumentaux. » (Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN.)

En 1870, à la suite de la bataille de Beaumont, 30 août, une partie de l'armée française, notamment le 88e de ligne, battit en retraite sur Mouzon et Villemontry où quelque temps elle s'arrêta sur le plateau de Givaudeau. La petite commune de Villemontry fut livrée au pillage, et les pertes s'élevèrent à 58,572 francs. (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, pour la belle conduite du lieutenant-colonel Demange, qui mourut à Mouzon le 12 septembre 1870.) Plus de deux cents cadavres, Français et Allemands, furent relevés le 31 août sur Villemontry. Ils sont inhumés dans le cimetière sous un monument de modeste apparence.

VILLERS-DEVANT-MOUZON. — H., 138. — E., 40. — D. C., 5. — D. A., 13. — D. D., 33. — Hect., 448. — B. P., Mouzon. — F. L., le deuxième dimanche de mai. Troisième étage du *terrain liassique* : marnes sulfureuses exploitables pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique* : carrières dans les calcaires de l'oolithe intérieure. *Terrain diluvien* : minerai de fer dans les cavités de l'oolithe inférieure. Le village se trouve sur la rive gauche de la *Meuse* au pied d'un coteau dont la pente est assez rapide. Le territoire est aussi traversé par la *Bitche*, un ruisselet dont les eaux actionnent des poliries et des éperonneries. — C. de Paris.

Eglise. — Assez curieuse. Remonte aux premières années du quinzième siècle. Fenêtres ogivales. En avant, une tour carrée que surmonte un clocher à pyramide hexagonale. Une de nos anciennes églises fortifiées, aux murs épais d'un mètre, en maints endroits. L'enceinte du cimetière qui l'entoure est encore crénelée.

Château. — C'est au lieu dit le *Chetai* que se trouvait le château-fort de Villers détruit en 1436 par les Mouzonnais « dans la crainte que les Liégeois ne s'en emparassent pour inquiéter le pays. » (Voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.) De cette forteresse, ne reste aucun vestige aujourd'hui : toute-

fois des fouilles, lorsque fut établie la voie ferrée, mirent à découvert de vastes caves, tandis qu'aux environs on trouvait de nombreux débris d'armures.

Ecarts. — La *Bitche,* 5 hab.; fut, autrefois, un moulin. — L'*Etang*. H. Où se trouvait une filature qui fut, après deux incendies, transformée en éperonnerie. De cet étang, sans doute celui du moulin, les seigneurs de Villers, jadis, tiraient leurs poissons.

Lieuxdits. — Le *Bois-Curmont;* appartint à M. de Curmont qui, en 1778, achetait une partie du territoire de Villers. — Le *Mont de Brune.* — Le *Terme d'Autrecourt.* — Le *Chesne,* où les Allemands, en 1870, eurent quelques batteries d'artillerie : elles criblèrent d'obus nos troupes battant en retraite après le désastre de Beaumont. Puis les Allemands entrèrent dans Villers qui fut, horriblement, saccagé et incendié.

YONCQ. — H., 272. — E., 81. — D. C., 7. — D. A., 20. — D. D., 40. — Hect., 1,550. — B. P., Mouzon. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — C[ie] P. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille et de moellons dans les calcaires oolithiques et poreux de la grande oolithe. Deuxième étage du *terrain jurassique :* lambeaux de marnes; minerai de fer dans les cavités de la grande oolithe.

Histoire. — C. de Reims. Par sa charte, en date de mai 973, Adalbéron, archevêque de Reims, concède à l'abbaye de Mouzon l'entière propriété de quatre villes qu'il désigne ainsi : 1° Secia; 2° Odunt et Poirumnum, le tiers de la forêt nommée Doelez, la pêche de la rivière d'Odunt, et ce cours d'eau jusqu'à la Meuse; 3° Breveleiacum; 4° Romeliacum et Alleicurt, la pêche de la Meuse et du lac de Sorges.

Secia est aujourd'hui Cesse (Meuse); Odunt est devenu Yoncq; Poirumnum, indiqué dans la charte comme annexe d'Odunt, se trouve aujourd'hui Pourron et, bien que situé à moins de quatre kilomètres d'Yoncq, fait partie de la commune d'Autrecourt. La forêt Doelez se retrouve dans le bois d'Yoncq, massif boisé au nord-ouest d'Yoncq et désigné sous le nom de bois du Houé, aujourd'hui Wé, qui rappelle l'ancienne dénomination; Breveliacum est Brévilly; Romeliacum et Alleicurt sont devenus Remilly-et-Aillicourt. (Voir Hannedouche : DICTIONNAIRE DES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE SEDAN.) Yoncq fut, notamment, incendié par la « compagnie d'Eustache d'Amberchicourt » pendant la guerre de Cent ans; et, plus tard, en 1561, quelques jours après la prise de Stenay, dont Henri de La Tour s'était emparé la nuit même de ses noces, le village était détruit en partie par les troupes des belligérants. L'église fut brûlée, ainsi qu'une forge située à la source du ruisseau de Yoncq. Les débris de cette forge sont encore visibles; des poutres et quelques autres pièces de bois enfoncées dans le lit du ruisseau y sont bien conservées.

Le 30 août 1870, la bataille de Beaumont se développait sur une partie du territoire de Yoncq, notamment à l'ouest du village, à la lisière du bois le *Grand Bochet,* En ce lieu, des soldats français appartenant aux 3e, 7e, 24e, 47e, 58e de ligne, déployés en tirailleurs et défendant la route du Chesne à Stenay, furent décimés par les balles prussiennes venant du bois en face, la forêt du *Grand Dieulet.*

Eglise. — Autrefois fortifiée et crénelée. Détruite aux temps des guerres religieuses, elle fut reconstruite dans les premières années du dix-septième siècle. Restauration en 1830 et en 1845.

Ecarts. — La *Bonne-Malade,* 3 hab. — *Grésil,* 8 hab. — La *Hamelle,* 10 hab.

Lieuxdits. — — La *Potence.* — Le *Bois du Four.* — La *Grange des Dames ;* ces appellations s'expliquent d'elles-mêmes. Au Bois du Four, dont les arbres alimentaient le four banal, situé proche de l'église, furent trouvées d'assez curieuses sculptures : notamment les Evangélistes, mutilés pendant l'époque

révolutionnaire. Au fronton de la Grange des Dames, quelques traces d'armoiries. — La *Belle-Epine*, un des endroits les plus élevés de la région, qu'avaient choisi, pour lieu de promenade favorite, autrefois, les habitants de Yoncq qui passent pour avoir été à cette époque, — nous dit la tradition, — « trapus de petite taille et de tête allongée. » Pourquoi cette tradition désobligeante que rien ne justifie? — La *Périchelle*, où furent trouvées de nombreuses médailles romaines et une tombe pleine d'ossements. — Le *Bochet l'Ermite* (voir la légende de cet ermite dans Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

V. CANTON DE RAUCOURT.

Ce canton comprend treize communes : Raucourt, Angecourt, Artaise-le-Vivier, la Besace, Bulson, Chémery, Connage, Haraucourt, Maisoncelle-et-Villers, le Mont-Dieu, la Neuville-à-Maire, Remilly-et-Aillicourt, Stonne.

Il est borné : au nord, par le canton de Sedan-Sud; à l'est, par celui de Mouzon; au sud, par ceux de Buzancy et du Chesne; et à l'ouest, par ceux d'Omont et de Flize. Arrosé par la *Meuse*, la *Bar* et l'*Ennemane*, un important ruisseau qui prend sa source non loin de Raucourt et se jette dans la Meuse, à Remilly, après avoir alimenté de nombreuses usines.

6,787 hab.; 2,044 élect.; 14,879 hect.

Sol fertile et bien cultivé. Région à la fois industrielle et agricole. Riche en carrières d'où s'extraient de fort renommées pierres de taille.

A signaler quelques points culminants dans la série des monticules qui bordent la vallée de l'Ennemane : le mamelon au midi de Cogneux, 332 mètres; Haimoy, 280 mètres; la Malmaison, 289 mètres; Montjoie, 301 mètres; le Ronchet, 314 mètres. L'altitude des sommets secondaires varie de 240 à 300 mètres. Ainsi, en quittant Haraucourt pour se rendre à la Bérode, on s'est élevé de 120 mètres; à Beauménil, de 140 mètres. Flaba, la Malmaison, le Coucy présentent, avec le fond de la vallée, une différence d'altitude de 100 à 120 mètres.

RAUCOURT. — H., 1,784. — E., 491. — D. A., 15. — D. D., 34. — Hect., 1,827. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — S. Phil. — S. T. — S. G. — G. — T. — Ch. synd. ouvriers en métallurgie. — S. C. C. *les Amis-Réunis*. — Premier étage du *terrain jurassique* : carrières de pierres de taille dans les calcaires lamellaires jaunâtres; pierres à chaux. Deuxième étage du *terrain jurassique* : minerai de fer en grains; marnes. *Terrain diluvien* : minerai de fer; sable blanc. Le village, traversé par un ruisseau, s'étend, de façon, très pittoresque, dans la vallée de Raucourt que dominent quelques montagnes boisées. — Pour l'histoire de Raucourt, nous renvoyons à l'ouvrage si complet de M. Sécheret-Cellier : ETUDES HISTORIQUES SUR RAUCOURT, HARAUCOURT ET LA RÉGION AVOISINANTE. Nous ne relèverons alors, ici, que les écarts et les principaux lieuxdits. — C. de Sedan.

Eglise. — **Temple protestant.** — Quoique formée de parties disparates, ajoutées les unes aux autres, ou plutôt juxtaposées selon les besoins et les ressources de la communauté, l'église, sous le vocable de saint Nicaise, offre, dans son ensemble, un tout régulier et symétrique. Elle fut détruite pendant les guerres de la Ligue et reconstruite en 1638 sur les fondations anciennes, d'après le plan primitif.

L'église, ainsi détruite, remontait vraisemblablement à l'origine de la paroisse, onzième siècle, et se composait de la nef, d'un transept, d'une abside avec trois autels, sans bas-côtés. Ceux-ci, ajoutés à chacun des bras du transept, sont de la fin du dix-septième siecle, vers 1680. Le sanctuaire fut revoûté à la

même époque, les arceaux surbaissés n'ont pas le même style que ceux des autres parties du transept.

L'arc brisé de la partie antérieure du chœur, offrant plus de solidité que le plein cintre, va permettre d'édifier, au-dessus de l'avant-chœur, la tour du clocher. C'est pour prévenir la poussée des voûtes que furent construits les six contreforts du chevet de l'église. Quatre piliers massifs et courts, reliés deux à deux latéralement, soutiennent la partie essentielle de l'édifice : deux autres, à arcs quadruples, sont à l'entrée du chœur et servent de base à la tour. La sacristie date de 1761. Le mur de l'abside derrière le maître-autel est percée d'une fenêtre, qui fut d'abord géminée et, ensuite, reconstruite plus simplement et moins grande. Outre le portail, qui subsiste encore, se trouvaient aux bas-côtés deux portes latérales symétriquement placées : l'une, au mur, côté nord; l'autre, au mur, côté sud, entre la deuxième et la troisième travée. Ces portes étaient de plain-pied avec la rue. Le portail, avec neuf marches, avait neuf marches extérieures. Le sol de l'église, rehaussé plusieurs fois, jadis, fut, en 1792, relevé jusqu'au niveau de la marche extérieure du porche.

Si l'on creusait à une profondeur suffisante, on retrouverait certainement la base des piliers, on ne les voit aujourd'hui qu'en demi-hauteur, et la vieille église retrouverait l'élancement qui lui fait actuellement défaut. Les pierres tombales qui existaient encore au siècle dernier ont été enlevées ou recouvertes par le dallage actuel. Enfin, lors des réparations qui se firent au sanctuaire en 1889, par les soins de M. l'abbé Guillin, on découvrit, sous le tombeau en bois du maître-autel, un autre autel fort bas, tout à fait primitif, et qui date probablement de l'origine même de l'église.

Les autels n'offrent rien de remarquable. Celui de la chapelle Saint-Eloi fut vendu le 10 mai 1725 par Claude Henras, marguillier de Chémery. Le tabernacle du maître-autel fut acheté en 1783 à un sculpteur d'Inor, et le maître-autel lui-même fut restauré et remis à neuf, en l'an XII, par les soins des sieurs Bandeville, peintres-décorateurs.

Les fonts baptismaux méritent une mention spéciale. Ils se composent d'une cuve en pierre de Givet, d'un volume suffisant pour les baptêmes par immersion, tels qu'ils se faisaient antérieurement au quatorzième siècle. Sur les bords extérieurs de cette cuve ellipsoïdale, se trouvaient quatre figures — une à chaque extrémité d'axe — grossièrement taillées et reliées par des rinceaux. Ces figures surmontaient quatre chapiteaux et leur servaient d'entablement. Cette cuve semble dater du onzième siècle. Trois cloches : deux achetées par souscription, la troisième provenant de la fonte d'une cloche, datant de 1768; elles furent, toutes les trois, inaugurées en 1823. L'horloge communale date de 1778.

C'est vers l'année 1560, ce semble, que se fixèrent à Raucourt les *premiers calvinistes*. Ils arrivaient de diverses contrées; notamment de la Beauce, du Vermandois et de la Thiérache. Quelques-uns d'origine flamande ou ayant habité le Nord. Ils s'adonnèrent aux travaux de poterie, à la fabrication des serges, à celle des menus objets d'acier — *d'où l'industrie si prospère à Raucourt de la bouclerie,* — et par surcroît firent connaître, dans cette région, l'usage du tabac. La douairière de Raucourt, Françoise de Brézé, catholique intransigeante, fort inquiète des progrès croissants du calvinisme, obtint de son fils, Henri-Robert de La Marck, en 1561, une ordonnance enjoignant aux protestants « de ne se livrer à aucun exercice du culte réformé en la terre de Raucourt ou en tous autres lieux de cette souveraineté. » Alors les protestants se rendirent aux prêches de Sedan en suivant la voie qui, depuis, s'appela le *Chemin des Huguenots*. Mais Henri-Robert et sa femme, Françoise de Bourbon, s'étaient faits huguenots. Lorsque Françoise fut devenue régente, elle se hâta de favoriser

le calvinisme et l'établit, en droit, à Raucourt. Elle prit, en 1579, un édit autorisant le libre exercice de la R. P. R. dans l'église catholique, dont les calvinistes, au nombre de vingt-huit, s'emparèrent à main armée. Puis, les protestants devenant de plus en plus nombreux dans la région sedanaise, on dut leur constituer un budget prélevé sur « le revenu des établissements de charité. » Et, en ce qui concerne Raucourt, mentionnons que Françoise laissa, pour testament, cinquante écus aux trois églises de Raucourt, de Francheval, de Givonne; et quatre cents écus au collège de Sedan.

Un arrêt, en date du 14 décembre 1667, ordonne la « démolition du temple de Raucourt et permet à ceux de la R. P. R. d'en construire un autre. » Cet arrêt, au fond, n'avait qu'un but : obliger de remettre « les fonds du presbytère » sur lequel était construit le temple, à la disposition des catholiques, « qui en avaient joui de temps immémorial. » En conséquence de cet arrêt royal, « François Barilly, lieutenant au bailliage de Mézières, assisté de Maître Claude Marchand, son greffier, et des sieurs Poterlot et Levasseur, ce dernier professeur de théologie, se rendent à Sedan le 21 février 1668, et arrivent à Raucourt le mercredi suivant, au matin... Ils se présentent au château, font mander Maître Salomon Péricard, pasteur, Maître Henry Langlet, curé, Jean Bonne, maire, et Jean Rambour, syndic, font part du mandat qui les charge de venir à Raucourt désigner une place commode pour bâtir un nouveau temple au lieu de celui bâti sur les fonds du presbytère, tenant des trois côtés et faisant face sur trois rues, à la rue de l'église et du chasteau, le dit temple à démolir, mesure avec une toise de six pieds de roy, a été trouvé avoir, dans œuvre, une longueur de sept toises deux pieds, une largeur de quatre toises, un pied, trois pouces; hauteur deux toises et demie jusqu'au toit... lequel dit temple à l'instant même démoli. »

Alors fut construit le nouveau temple « dans une place servant de jardin devant la maison où était logé le pasteur Péricard... à l'extrémité dudit Raucourt et appartenant au Consistoire par l'acquisition qu'en a faite, le 15 septembre 1664, Jean Robin, maître sergier à Raucourt. Ce terrain — nous apprend M. Sécheret-Cellier, ouvrage cité — avait pour propriétaire, avant l'achat qu'en fit Jean Robin, certain Isaac Pillon, marchand, qui demeurait au faubourg du Ménil à Sedan. Cette propriété consistait en une masure, un jardin derrière, situés à Raucourt, en la grande rue (du Ruisseau), tenant d'une part à Jean Rose, et d'autre part à Jean Laclet, moyennant 157 livres 10 sols. *(Minutes des notaires Stasquin et Démoulin. Etude de Me Fourcart.)* L'emplacement dont il s'agit est, selon nous, celui où fut construite la boulangerie Herpeldinger, maison Vauchelet, place du Temple. Puis est révoqué l'édit de Nantes : une page sinistre et sanglante de notre histoire! Nous lisons alors, dans l'arrêt du Conseil, 2 juillet 1685 : « Est interdit pour toujours l'exercice de la R. P. R. dans la ville de Sedan, à Raucourt et à Givonne; est ordonnée la démolition des temples de ces localités... voulant que le culte réformé cesse au jour de la signification du présent arrêt. Lesdits de la R. P. R. jouiront de la place sur laquelle est basti le temple de Raucourt et des bâtiments en dépendant, pour en disposer comme de leur propre chose..., la cloche du temple de Raucourt reste à l'église catholique; « la maison où logeait le ministre de cette localité, l'enceinte et préclôture d'icelle qui demeurera en l'état qu'elle est, affectées, a perpétuité, au presbytère dudit lieu de Raucourt.... continueront les habitants de la R. P. R. de Raucourt d'enterrer leurs morts dans leur cimetière, ainsi qu'ils ont fait jusqu'à présent; mais n'y pourra être tenue aucune école... Quant au ministre qui servait audit Raucourt, lui enjoint de s'en retirer, sans y pouvoir rester sous quelque prétexte que ce soit. »

Château. — La tradition affirme que se serait élevé, sur le lieu dit actuellement le *Château*, et dès les origines mêmes de Raucourt, une « villa », c'est-

à-dire une agglomération comprenant la maison « d'un homme libre », autour de laquelle se seraient groupées les chaumières des serfs, des paysans et des colons. Cette villa, fondée par certain Raoul, aurait été l'embryon de Raucourt dont le nom est, étymologiquement, *Radulphi curtis* = ferme de Raoul, et, par contraction : *Raucurtis, Raucourt*. D'ailleurs, tous les noms de communes ardennaises qui se terminent en *court* ont une même provenance.

Le château de Raucourt — qui remonte au onzième siècle — et ses dépendances couvrirent primitivement l'espace aujourd'hui borné par le chemin du Gué-Nolet, la rue de l'Abreuvoir, l'ancienne place du Pavé, la Grande-Rue; et au midi, par une ligne figurative qui sert de limite actuelle aux propriétés Malaisé et Thiriet. Au delà de cette dernière ligne, çà et là, des marécages qui disparaissaient à mesure que les alluvions successives comblaient le fond de la vallée.

Deux voies donnaient accès à ce château; elles sont toutes deux garnies de chaumières : la *voie Belmont* (de Beaumont), dont une partie existe encore sous le nom de chemin de la Besace; la *voie Mozon* (de Mouzon), partant de la porte nord, appelée dans la suite la porte de Sedan, et venant rejoindre en biais le chemin des Ormes, à travers des terrains qui servent actuellement de jardins aux maisons de la rue Haute, aujourd'hui Grande-Rue. Celle-ci ne s'ouvre qu'à la fin du seizième siècle. Ce nom de Grande-Rue existe bien dans les titres antérieurs à cette époque, mais paraît s'appliquer à la rue actuelle du Ruisseau. La Petite-Rue, qui était parallèle à celle-ci — tronçon de la voie d'Yoncq à Bulson, une des plus anciennes de Raucourt, — devint la rue d'Ardenne.

En l'année 1159, lorsque mourut Adrien IV, furent élus deux papes : le cardinal de Saint-Marc, qui prit le nom d'Alexandre III, et Octavien, parent de Henri le Libéral, comte de Champagne, et haut suzerain de Raucourt. Octavien, que soutenait l'empereur Frédéric Barberousse, s'appela Victor IV. Alexandre III était appuyé par le roi de France. Cette situation équivoque ne se pouvant prolonger, il fut décidé qu'une conférence, en vue d'une entente, se tiendrait à Saint-Jean-de-Losne, une ville bourguignonne. Louis le Jeune, Frédéric et les deux papes devaient s'y trouver, et Henri le Libéral s'engageait à se livrer personnellement comme otage à l'empereur d'Allemagne si le roi de France n'acceptait point la décision prise par la conférence. Seul arriva Louis le Jeune, son protégé, Alexandre III, ayant refusé de le suivre. Il demande un délai à l'empereur qui ne croit pas devoir le lui accorder. De là, rupture définitive entre les deux monarques. Dans ce démêlé, Henri le Libéral demande à l'empereur de lui rendre sa parole pour la garantie de conciliation qu'il s'était fait fort d'obtenir de Louis le Jeune; il offre en échange un certain nombre de châteaux et de fiefs de son comté de Champagne. Au nombre de ces châteaux offerts, fut celui de Raucourt.

Son enceinte première s'était, en ce temps, considérablement agrandie : quatre tours nouvelles à chacun des angles, et chaque tour reliée par une muraille élevée. Ces tours s'appelaient : *tour de Belmont*, au midi; *tour Mozon*, au nord; *tour des Gens-d'Armes*, à l'ouest. Une seconde enceinte extérieure, faite de forts pieux, « ourdissait le dit château ». On la voyait encore, du moins en partie, au commencement du siècle dernier. A la porte nord, dite *porte de Mouzon*, et, plus tard, *porte de Sedan*, se trouvait un pont dormant que précédait un pont-levis jeté sur les fossés. La porte sud, ou *porte de la Besace*, avait également son pont-levis. Une grosse tour à créneaux, située à l'ouest, formait le donjon.

Faut-il dire qu'il fut maintes et maintes fois assailli, plus ou moins incendié et pillé; car Raucourt, aux temps des guerres avec les Anglais, aux temps de la Ligue, aux temps des guerres avec l'Autriche et pendant la Fronde, eut, lui

aussi, sa grande part d'épreuves, de combats et de misères! Pendant la Ligue, notamment — nous dit M. Sécheret, — « les soldats du « guisard » dévastèrent le château qui fut abandonné pendant un certain temps. Les petites tours furent rasées; les murailles vers le nord et vers l'ouest furent abattues; et, des matériaux de démolition, on construisit la plupart des maisons de la rue du Ruisseau et de la rue de l'Abreuvoir. Il ne restait bientôt que les murailles situées au midi et à l'est. Le manoir, ainsi demantelé, devint une sorte de ferme champêtre, comprenant une aile vers l'ouest pour l'habitation du commandant de la souveraineté de Raucourt, et une autre, vis-à-vis, composée de bâtiments ruraux destinés aux fermiers du roi. La prison, située sous la grosse tour, fut conservée ainsi que le donjon qui servit de colombier. »

Puis survient l'incendie de 1641; il faut réparer le château, il faut l'entretenir. Mais entretien et réparation deviennent chose tellement onéreuse, que, petit à petit, ce château, laissé quasi-désert, se lézarde et s'effrite pierre à pierre. En 1768-69 — lisons-nous dans un procès-verbal, — et alors que le colombier n'existait déja plus, « des restaurations sont faites au corps de logis, aux granges, écuries et remises attenantes... qui depuis longtemps ont été abandonnées et hors d'état de pouvoir servir à défaut de rétablissement, le tout tombant en ruines. » Devenu propriété nationale en 1792, il fut vendu aux sieurs Toussaint père et fils : ils le transformèrent en atelier de boulonnerie.

Il ne reste de l'ancienne enceinte rien qui mérite d'être remarqué, si ce n'est un mur épais, vers le midi, qui figure la limite de la clôture élevée à la fin du seizième siècle, en deçà de la *petite Porte*. Les caves actuelles qui servaient d'entresol aux anciennes constructions offrent une solidité remarquable. La hauteur des voûtes est approximativement celle des vieux remparts qui existaient au couchant, et sur lesquels ces voûtes sont appuyées. Ces caves sont reliées par une petite galerie avec arceaux à double brisure, allant du nord au midi, et d'une maçonnerie très soignée; cette galerie se prolonge, dit-on, en souterrain, dans la direction nord-est. Elle aurait servi, primitivement, à relier les diverses parties de la maison-forte. A l'emplacement de l'ancien château de Raucourt, ont été édifiées récemment les superbes écoles de filles de la vaillante petite cité.

Dans une salle de ce château, se réunissait, à partir de 1618, le « Conseil d'administration de la Chambre monétaire. » Par ordonnance du 4 février 1614, Henri de La Tour, prince de Sedan, Raucourt, Saint-Menges... établissait à Raucourt une *chambre et fabrique de monnaies* à ses noms, effigie et armoirie. Cet hôtel des monnaies ne date que de cette époque, et c'est à tort, ce semble, que l'abbé Prégnon, dans son HISTOIRE DE SEDAN, le fait remonter aux La Marck. Lorsque les ateliers de Raucourt, de Haraucourt, de Sedan, cessèrent de fonctionner, le matériel de la monnaie fut entièrement vendu. Ferdinand-Charles, comte de Lowestein-Rochefort, qui se prétendait seigneur de Cugnon, fit acheter, à défaut d'une quantité suffisante de poinçons à son effigie, la plus grande partie de ce matériel pour sa monnaie, où l'on fabriquait frauduleusement, comme du reste à la Tour-à-Glaire, des monnaies de tous pays. Les monnaies frappées à Raucourt et à Haraucourt sont rares. Cette rareté s'explique par le texte de l'ordonnance du 5 décembre 1623 qui prescrivit la refonte des monnaies aux coins de Raucourt.

Ecarts. — La *Cense*, 4 hab. — Le *Moulin*, 6 hab. La Cense du Moulin appartint longtemps au Domaine; elle était exploitée le plus souvent par les meuniers. Elle s'étendait sur l'espace limité par les chemins de Haraucourt et de Villers jusqu'aux carrières de la *Cense*. Contenance : 37 arpents. Les bâtiments ruraux reconstruits en 1744 et en 1746 formaient une cour spacieuse ayant son entrée du côté du couchant; ils furent en partie démolis au commencement du siècle actuel; les traces des anciennes constructions subsistent encore.

Séparée du domaine, quelques années avant la Révolution, la ferme devint la propriété de M. Petit de Moranville, qui l'appela la Cense Olizy. La *Cense* fut partagée en huit lots adjugés comme « bien d'émigré » à divers propriétaires. Le Moulin, propriété domaniale aliénée en 1723, appartint au sieur de La Haye de Riom qui la lègue à sa fille, Mme de Montesson. Celle-ci la vend à Louis-Philippe d'Orléans le 24 octobre 1769, lequel « l'engage » au sieur Rochon l'année même.

Cogneux, 10 hab. Fut un important tronçon, autrefois, de la forêt communale appartenant à Raucourt. La superficie totale de cette forêt est de 263 hect. 60 cent., d'un seul tenant. Le chêne, le hêtre, forment l'essence principale de la futaie. Une première partie, de 197 hect. 98, est divisée en vingt-cinq portions, correspondant à la période de rotation; chacune d'elles a une contenance moyenne de 7 à 8 hect.; l'autre partie, dite de la *réserve*, a une étendue de 65 hect. 62, divisée elle-même en deux portions à peu près égales. Chacune de ces dernières est elle-même fractionnée en cinq coupons de chacun 7 hect. environ, exploités tous les vingt-cinq ans. C'est ainsi que la réserve comprend des coupes qui furent exploitées en 1792, 1793, 1794, 1795 et 1796, et d'autres en 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, et ainsi de suite. Les bois appartenant actuellement à Raucourt et à Haraucourt ne forment qu'une partie assez minime de ceux qui couvraient jadis le territoire des deux communes. Quelques parties de la forêt primitive, le *Gros Bois*, *Gerfaux*, le *Bois de la Roche*, le *Bois de l'Agasse*, le *Thumois*, notamment, n'ont jamais connu la pioche du défricheur. Le Cogneux, lui, était défriché en partie vers l'année 1855, alors qu'une ferme y fut construite. Cette partie de forêt appartint jadis, quelque temps, aux comtes de Rethel. Elle s'appelait « bois de Coquelieu », au-dessus de Raucourt. Puis elle passait aux princes de Sedan. Sous la Révolution, Cogneux fut vendu à la famille de La Tour d'Auvergne; appartient actuellement à M. Gust. Rouy. — L'*Ennemane*, 4 hab., à la source de la petite rivière qui porte le même nom. La tradition veut qu'il y ait eu en cet endroit une agglomération importante, plus ancienne que Raucourt même. Quelques historiens ont cru reconnaître dans cet écart l'*Hermannisne* du diplôme d'Othon III, 997. *Hermannisne ecclesiam unam*. Ennemane, ainsi qu'on le prétend d'ailleurs, aurait donc eù son église. Quelque séduisante que paraisse cette assimilation, il faut reconnaître qu'elle est plus que douteuse. *Hermannisne* serait plutôt la ferme d'Alma, près Mouzon. Il est cependant très raisonnable d'admettre que cette partie du territoire de Raucourt, formant une vallée fertile et abritée, traversée par le vieux chemin de Mouzon à Bulson, ait été habitée à l'époque la plus lointaine. Les anciens bâtiments, desquels il reste des vestiges de pierres calcinées, de murs secs et autres, auraient été détruits dans les guerres de la Ligue, puis lors des invasions de Croates, enfin en 1792. Une petite maison de campagne a été construite, il y a une trentaine d'années, par le propriétaire actuel, M. François, à l'emplacement d'une autre, habitée jadis par la famille Crussy.

Hemoy, *Haymoy*, ferme champêtre d'origine relativement moderne, plus tard simple écart, comprenant trois maisons d'habitation. Fut reconstruite en 1669 par Jacob Castry et Marguerite Rambour, tous deux calvinistes, venant de Sedan. — *Olizy*. — *Happetout*, — *Jean Maire*, 10 hab. — La *Polirie Rouy*. N. C. — La *Polirie Rouy-Descoutray*. N. C. — La *Polirie Rouineton*. N. C. — La *Maison de Haptout*, à la limite de Raucourt et de la Besace : elle était, jadis, un « bureau des quatre fermes », la Besace dépendant alors du « grenier à sel de Château-Porcien ».

Flaba, 53 hab. Commune avant 1829. Est d'une origine plus ancienne, probablement, que Raucourt; au dix-huitième siècle, l'église de Flaba, sous le vocable de saint Pierre, relevait du doyenné de Mouzon-Bar. Les religieux de Mouzon étaient les seigneurs de Flaba. Cette église de Flaba n'existe plus depuis la

Révolution; une partie avait été conservée et servait de chapelle Saint-Pierre. Elle est tombée en ruines il y a quelques années. Sur l'emplacement de l'ancienne, une nouvelle chapelle fut construite récemment; elle ne présente absolument rien de remarquable. Sur un plan du territoire de Flaba, datant de 1668, figure un château à deux tours, ayant pour bornes : le *Chemin élevé* — voie romaine; — la *Grosse Borne d'Yoncq; Gerfaut*, partie de forêt communale; *Fond de la Gabrielle; Fond de Raucourt*. Le château, dont on remarque aujourd'hui les ruines, remplaçait un château plus ancien, celui qu'habitait, au dix-septième siècle, la famille calviniste des Bonnivert. Sa position sur un mamelon, non loin d'une source qui jadis baignait de ses eaux le mur d'enceinte vers l'ouest, donnait à la maison-forte une certaine importance. Le terrain avoisinant, à gradins successifs faits de mains d'hommes, révèle un système de défense primitif; enfin, les maisons groupées non loin du château, leur disposition par rapport à ce dernier, donnent à cette petite agglomération l'aspect du village féodal ancien.

Les premiers seigneurs de Flaba furent les archevêques de Reims. L'un d'eux, Arnould, sur les conseils du roi Robert, donnait en 1018 le village de Flaba à l'abbaye de Mouzon. La charte confirmative de ce don et des privilèges concédés aux religieux du monastère Notre-Dame, offre un véritable intérêt historique.

Le village de Flaba, détruit plusieurs fois par l'incendie à diverses époques, notamment dans les journées des 5 et 6 octobre 1792, dut subir de notables modifications dans la disposition de ses rues. On retrouve encore, dans les jardins et les clos avoisinants, des caves, d'anciennes fondations, des puits comblés qui indiquent l'emplacement d'habitations depuis longtemps anéanties. (Voir dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, la curieuse légende qui nous raconte les origines du *dîner d'Adalbéron*, fondé par l'archevêque de Reims, Adalbéron d'Ardenne, 968-988.) — *Malmaison*, 6 hab. — *Mollin*. — Les *Huttes*, 12 hab. — *Montgarni*, 10 hab. Le fief de la Malmaison, d'origine fort ancienne, eut, à son époque primitive, un château sur l'emplacement duquel se voyait, au seizième siècle, un manoir avec pont-levis, tourelles et donjons. Les possesseurs de ce fief étaient seigneurs de *Mau-Garni* — lieu mal garni de récoltes — comprenant Maugarni-bas ou, actuellement, écart de *Mollin*, et Maugarni-haut, dont on a fait *Mont-Garni*. La Malmaison, les Huttes, Mont-Garni subirent le même sort que tous les villages ardennais pendant les guerres des seizième et des dix-septième siècles. Les Huttes furent détruites en même temps que la Besace; les troupes royales, après la bataille de la Marfée, ayant fait d'affreux ravages dans ces petites agglomérations. « Avons visité la Malmaison, dit le procès-verbal d'enquête; la maison seigneuriale est grandement détériorée, les fenêtres, portes, carreaux et taques estans toutes emportées, le pont-levis rompu et pareillement les portes des granges et estables. » Puis, plus loin : « A la cense Maugarni, il y eut sept quarterons enlevez et partie de prez mangez. La maison est fort ruinez et deteriorez. » Une décision de l'archevêque de Reims, 1645, attribue « dimes tant grosses que menues de la Malmaison au curé de Raucourt. » Reste, de la maison seigneuriale, une muraille épaisse, paraissant remonter au seizième siècle, percée de meurtrières. Une échauguette que termine un mur rappellerait, dit la légende, une prison. Audessus de la porte principale, les armes des familles Mecqueneim et de Gentil.

Lieuxdits. — Le *Chemin des Romains*, que les anciens terriers nomment le « Chemin surélevé » : il longe les bois communaux sur une longueur de 1,800 mètres jusqu'à Haptout; de là, sépare les bans de Flaba et de la Besace, va traverser le ruisseau de Yoncq à la Hamelle, et se dirige sur Mouzon. — *Chantraine*. — La *Carpière*. — Le *Gué-Perrier*, rappelant qu'autrefois le territoire de Raucourt abondait en eaux poissonneuses et en marais. Nous lisons

dans la *Charte des franchises accordées à Raucourt par Gaucher, comte de Rethel,* avril 1255, d'après le *Vidimus* que donnait, à Gand, en 1374, Louis de Maële, comte de Flandre, et conservé dans une « custode » de cuir très ancienne, aux archives de Raucourt, nous lisons : « Ils auront le droit de pêche dans les eaux courantes, partout le territoire, sauf dans les viviers, et dans l'eau courante, depuis le moulin dit Peronce jusqu'au gué dit : le Gué au Perier. » C'est sur ce lieu dit *Peronne,* ou Pierronne = carrière, que se trouve la gare de Raucourt. Le Gué au Perier est l'*étang au carriaux,* en aval du moulin. — Le *Couvent.* — Le *Poirier-Dumay,* du nom de l'un des anciens possesseurs du château. — La *Justice.* — La *Potence.* — Le *Pré du Taureau.* — Le *Pré des Wées.* — Le *Fourneau,* où s'élevaient, au seizième siècle, des hauts-fourneaux; ce lieudit s'appela, primitivement : le *Moulin du Roi.* — *Pissemoreau,* fontaine dans un champ : le mot pisse dérive du mot pichot = source à fleur de terre. En cet endroit, dont un certain Moreau fut le premier propriétaire, qui appartint ensuite aux d'Orléans, et qui rentra dans le « domaine » en 1783, des vestiges de bâtiments, un puits comblé, une citerne défoncée. — Le *Différend,* ferme qui « soulevait un différend » entre Monseigneur de La Marck, duc de Bouillon, et Gobert de Riges, seigneur de Villers. Aurait été incendiée, vers 1641, en même temps, d'ailleurs, que Pissemoreau. — La *Tuilerie;* tire son nom d'une ancienne tuilerie qui devint une ferme; laquelle fut brûlée en 1792. — Le *Coucy,* fief tenu en 1260 par le seigneur de Stonne et de Chémery, seigneur de Coucy, marié à Mahaut de Rethel. — *Pierronne,* une très ancienne carrière. Les réparations du château furent faites avec les matériaux tirés de *Pierronne,* des *carrières de la Cense* et de celles du *chemin de Bulson.* A signaler parmi les carrières principales : la *Côte aux Cerisiers,* le *Gué-Nollet,* les *Ormes,* les *Roches,* le *Champ-Pointu,* la *Vigne,* le *Revers de Flaba.* Puis avec les carriers s'entremêlent les potiers, témoins : le *chemin des Potiers* et la *Brûlerie,* où se trouvait une ferme aujourd'hui disparue. (Voir, pour tous ces lieuxdits, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

〰 Le 28 août 1870, Napoléon III, arrivant à Raucourt, logeait chez M. Guette-Rouy, actuellement maison Thiriet. De vives préoccupations absorbaient l'empereur, très pâle et qui paraissait consterné. La « débâcle » commençait! De Raucourt s'entendait le bruit de la canonnade, et bientôt des obus tombaient dans le village. Le drapeau hissé en haut de la mairie, où les blessés arrivaient nombreux, semblait être pour les Allemands un point de mire. Les Allemands entrèrent, et Raucourt fut pillé, tandis que les soudards prussiens, le revolver au poing, assuraient la sécurité du pillage!

ANGECOURT. — H., 650. — E., 173. — D. C., 5. — D. A., 11. — D. D., 30. — Hect., 373. — B. P., Remilly. — F. L., le dimanche après le 8 juin. — B. B. — G. — T. — S. C. C. *les Frères.* — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes sulfureuses pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires de l'oolithe inférieure. *Terrain diluvien :* minerai de fer dans les cavités de l'oolithe inférieure. Le territoire d'Angecourt est arrosé par l'*Ennemane* qui reçoit à droite les petits ruisselets de *Fontinet,* de la *Fontinette,* de *Fontaine-la-Vierge,* et, à gauche, la *Chopine.* — C. de Sedan.

Lieuxdits. — *Bois de Roches,* où furent trouvées de nombreuses médailles romaines. — La *Voie des Fours.* Est-ce en souvenir du four banal : cette voie conduisait au *château* féodal d'Angecourt, qui, dès le douzième siècle, appartint à la seigneurie de Raucourt. — Le *Sentier des Huguenots.* C'est par ce sentier qu'à l'époque des guerres religieuses les protestants se rendaient, en cachette, au prêche de Sedan. — Le *Chêne des Malades;* rappelle une léproserie (voir HARAUCOURT).

〰 Le 31 août 1870, la 2e division du Ier corps bavarois bivouaquait à Ange-

court. Le général von der Thann y avait installé son quartier général. C'est d'Angecourt que partirent les troupes engagées dans « l'affaire du pont de Bazeilles ».

ARTAISE-LE-VIVIER. - H., 252. — E., 99. — D. C., 7. — D. A., 20. — D. D., 31. — Hect., 847. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche après le 23 avril. — Premier étage du *terrain jurassique :* calcaires oolithiques. Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes. Entre Artaise et le Vivier, coulent les *ruisseaux* du *Charlier* et du *Grand Etang* qui se réunissent pour former le *Terron*, affluent de la *Bar*. Dans le lit du ruisseau de Charlier, se remarque la *Fosse au Savon :* sorte d'entonnoir dont le niveau reste toujours constant, même au plus fort des sécheresses de l'été. — C. de Reims.

Eglises. — Deux églises : l'une récente, construite en 1878-1880; l'autre ancienne, où les seigneurs d'Artaise avaient leurs sépultures. Ces seigneurs d'Artaise furent très puissants; nous rappellerons : Adolphe d'Allonville, qui pillait l'abbaye du Mont-Dieu en 1568, contre laquelle l'avait envoyé le colonel de Genlis, antiligueur, alors logé à Attigny. « D'Allonville, en bon protestant — nous dit Ganneron, — brise et foule aux pieds les saintes reliques qui reposaient dans l'église; et, après avoir enlevé tout ce qui put tomber sous sa main, il mit le feu dans la chapelle; la chapelle Saint-Bernard fut entièrement réduite en cendres »; — la famille de Mecquenem, qui vivait souveraine, à Artaise, dans la deuxième moitié du dix-septième siècle; — Jean-Baptiste-Magdeleine de Failly, chevalier seigneur de Villemontry, d'Artaise, député de la noblesse en 1789, aux Etats généraux.

Ecarts. — La *Raillière*, 21 hab., où s'élève, au lieu dit *Dorsonne*, le château. — La *Ville*, 23 hab., où se trouve la maison d'école. — La *Haute-Neuville*. N. C. — Le *Vivier*, 170 hab. Incendié comme Artaise, d'ailleurs, en 1662, par les soldats de Mansfeld et de Christian de Brunswick; puis quelques années après par le comte de Cunin qui commandait quelques troupes appartenant à Charles de Lorraine. En ce temps, habitait le Vivier « noble dame Elisabeth Durbay, épouse Hubert de l'Hostel, écuyer seigneur de Sarre. » La légende raconte qu'elle écrivit au comte de Cunin, alors à Sarre, une fort aimable lettre pour le prier d'épargner son château : quelques bouteilles de champagne accompagnaient la lettre. Et le cadeau fit si grand plaisir que la « noble dame fut invitée tout aussitôt à revenir dans son château de Sarre, assurée de n'y trouver que respect et obligeance. » Ce hameau ne s'appelle le Vivier que depuis 1764. Auparavant, petite et minable agglomération de huttes où vivaient de robustes bûcherons et des sabotiers, qui, au retour de la bonne saison, regagnaient les villages environnants pour se faire, provisoirement, laboureurs. M. de Gentil permit à ces bûcherons et à ces sabotiers, moyennant finances et un certain nombre de chapons, de construire des maisons où ils se fixèrent définitivement; d'où la naissance du village. La première de ces maisons semble avoir abrité un certain Jean Loison, de Savigny-sur-Aisne, qui gardait spécialement les viviers de M. de Gentil : d'où l'écart appelé *Pont des Oisons*. En 1884, un incendie détruisait cette maison qui servait, alors, d'école communale.

LA BESACE. — H., 305. — E., 99. — D. C., 5. — D. A., 20. — D. D., 37. — Hect., 1,396. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — B. B. — Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes avec gypse; minerai de fer; boules de quartz. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires oolithiques de la grande oolithe. Le territoire — altitude moyenne de 244 mètres — est arrosé par les *ruisseaux Godet*, du *Franclieu*, de *Terron* et de *Charly*. Particularité assez curieuse, tous ces ruisseaux se perdent. Le ruisseau Godet, qui est assez important, disparaît dans un grand trou appelé le *Gouffre*, au lieu dit le *Faux-Ruisseau*. — C. de Vitry.

Eglise. — Remonte au douzième siècle. Reconstruite au quinzième siècle. Elle fut souvent incendiée et pillée; surtout pendant les guerres de religion. C'est en 1633 qu'une seule cloche remplaça les trois fort curieuses cloches primitives. En 1622, après le passage du comte de Mansfeld, il ne resta de l'église que deux travées, dont est formé le chœur actuel.

Châteaux. — Il y eut, sur le territoire de la Besace, quatre châteaux : celui de *Warniforêt,* complètement disparu ; le château du *Petit-Pré,* dont on distingue encore la trace des fossés; le château de *Lalurie,* sur l'emplacement duquel on voit des groseillers et une fontaine; le château de *Franclieu,* dont il ne reste plus que la métairie, appartenant à M. Emile Corneau, ancien député des Ardennes. Les seigneurs de Warniforêt étaient fort puissants; ils avaient droit de haute et basse Justice; ils jugeaient tous les huit jours les différends entre particuliers, et tous les mois les affaires criminelles. En 1789, il y avait encore un *pilori* dans le jardin actuel de l'école, en face de l'église.

Ecarts. — La *Maladrerie.* — Le *Franclieu,* 6 hab. — La *Bagnolle,* à la jonction des routes du Chesne à Stenay et de Sommauthe à Torcy, où campa, le 30 août 1870, le VII[e] corps d'armée que commandait le général Douay. — *Warniforêt,* 23 hab., où le général de Bretteville et son 3[e] régiment de ligne, que suivaient deux escadrons de lanciers, rencontrèrent une armée prussienne. Nous fûmes vaincus, écrasés par le nombre. Le soir, nos soldats battaient en retraite dans la direction de Raucourt, avec leurs voitures d'ambulances encombrées de blessés, parmi lesquels le général de Bretteville, tandis que les Prussiens se demandaient s'ils n'allaient pas incendier la Besace parce que, affirmaient-ils, un franc-tireur avait tué un uhlan.

BULSON. — H., 203. — E., 67. — D. C., 6. — D. A., 11. — D. D., 13. — Hect., 647. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. — C[ie] P. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières dans les calcaires oolithiques et lamellaires jaunâtres de l'oolithe inférieure; carrières renommées dans les calcaires de la grande oolithe; pierre à chaux grise et blanche. *Terrain diluvien :* exploitation de minerai de fer. La pierre de Bulson est une des excellentes de l'Ardenne. Celle du *Fond-d'Enfer* passe pour la meilleure de toutes; c'est celle qui a servi pour les grands travaux du canal des Ardennes; elle descend d'une part sur la Meuse jusqu'au delà de Mézières, où elle rencontre la concurrence de la pierre dure de Givet; de l'autre côté, elle suit le canal jusqu'au delà de Rethel, où elle fait presque oublier les carrières de Jandun. Lorsqu'elle est bien choisie et sans *mollasses,* elle peut être considérée comme inaltérable. — C. de Sedan.

Eglise. — Remonterait au douzième siècle, et fut, croit-on, dès son origine, un château-fort. Ses murs conservent encore des traces fort visibles de créneaux, de meurtrières et de mâchicoulis. Cette église eut, d'ailleurs, à soutenir d'assez nombreux sièges, car Bulson semble avoir, à maintes reprises, été saccagé et incendié, si nous en croyons les lieux dits *En Bataille* et le *Revers de la Bataille,* où furent trouvés des boulets, d'assez nombreux débris d'armures. Rappellerons-nous ici le fameux *curé de Bulson,* l'abbé Gilbert, mort en 1775; ce héros légendaire de mille aventures surprenantes ou grivoises, cet abondant diseur de propos sptrituels ou salés? *Fou ou gai comme le curé de Bulson,* dit le proverbe ardennais. Il est vrai que, dans maints et maints départements, se trouve un curé traditionnel chargé d'endosser tous les contes ou toutes les saillies qu'invente la féconde imagination populaire. (Voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

CHÉMERY-SUR-BAR. — H., 517. — E., 186. — D. C., 7. — D. A., 15. — D. D., 28. — Hect., 1,303. — B. P., Chémery. — F. L., le dernier dimanche

d'août. — Cie P. — B. B. — S. T. — T. — G. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille gélive et de moellons dans la grande oolithe; pierre à chaux. Le territoire, que traverse l'ancienne voie romaine, est arrosé par la *Bar* qui sépare Chémery de Malmy, et par les *ruisseaux* du *Terron*, de la *Fosse à Dione*, du *Moulin*. Le village s'adosse, en amphithéâtre, sur le flanc d'un coteau qui domine la vallée de la Bar. La *Fosse à Dione* est un trou profond en forme d'entonnoir, dans lequel un carrosse attelé de plusieurs chevaux aurait disparu (??). A signaler aussi la *Fosse à Mazelle*, dont les eaux se jettent, mais sans se mélanger, dans le canal des Ardennes; le *Trou Mirgalet*, d'où, parfois, sortent des sons lugubres que la superstition d'autrefois crut, longtemps, être des plaintes de sorciers; bruits produits sans doute par l'air qui se dégage avec effort des canaux souterrains où les eaux le tiennent comprimé. — C. de Reims.

Eglise. — Crénelée. Ses murs offrent des traces de biscaïen. Daterait du douzième siècle, mais fut souvent remaniée. Sont du style roman : le chœur, le sanctuaire, la tour du clocher, les deux chapelles, dites l'une de la Vierge, et l'autre de Saint-Sylvestre où se remarquait une pyramide — détruite en 1789 et, aujourd'hui, remplacée par des bancs — avec inscriptions relatives à la famille de Coucy. Une tradition affirme que cette église actuelle ne serait pas l'église primitive; laquelle, construite dès l'origine de Chémery, l'un de nos plus anciens villages ardennais, dans le jardin qui se trouve à droite en montant la *Ruelle de la Brodeuse*, aurait été, au douzième siècle, transférée sur la hauteur qui domine Chémery, à l'endroit où elle s'élève maintenant.

Château. — A Chémery il y eut un château-fort d'origine très lointaine, puisqu'est mentionné, à la date de 1167, un acte de vente le concernant. Il était flanqué de plusieurs tours et entouré de larges fossés toujours pleins d'eau. Pont-levis; murs épais d'au moins 3 et 4 mètres. Il appartint aux seigneurs de Chémery, de la famille des Coucy qui gouverna cette région pendant cinq siècles. Dans la Revue de Champagne et de Brie, M. Guillaume a publié la charte — en parchemin — donnée aux bourgeois de Chémery, 20 mars 1563, par Jacques de Coucy. On la conserve aux archives de la mairie. Ce château, auquel étaient attachés, avec le titre de marquisat, les droits de haute, moyenne et basse Justice, passait, par alliance, à la maison de Joyeuse et, en dernier lieu, à M. le marquis d'Hecquevilly, quand il épousa Mlle de Joyeuse, marquise de Chémery, morte, après 1789, la dernière de sa race.

En l'année 1650, pendant la guerre entre Espagnols et Français, les Espagnols s'emparèrent de ce château — on n'en connaît point l'origine — qu'aussitôt après reprirent les Français. Mais au moment où ils entraient en vainqueurs dans la forteresse, deux tonnes de poudre laissées par l'ennemi firent explosion et détruisirent la tour appelée le *Chartier*. Dans cette tour, son nom l'indique, étaient conservés de précieux documents historiques. Ils furent brûlés; perte irréparable pour l'histoire de Chémery et de ses seigneurs jusqu'à cette époque. Lorsqu'arriva la Révolution, ce château n'avait pas été relevé de ses ruines; le 28 mai 1794, les officiers municipaux de Chémery vendirent les plombs et les fers qu'ils purent en arracher. Plus tard, ces ruines, elles aussi, furent vendues et alors disparurent. De ce château, ne subsiste aujourd'hui qu'une ferme dans la *ruelle du Château*.

Alors que Henri IV assiégeait Omont, un de ses capitaines, nommé Lemblois, se détacha de l'armée royale pour aller avec une petite troupe ravager le pays. Il arriva jusqu'à Chémery, captura le bétail qui justement se trouvait aux champs, et voulut assiéger le château. Mais les habitants de Chémery coururent à la poursuite de Lemblois et lui ravirent son butin. L'endroit où le capitaine fut rejoint et vaincu se nomme le *Clos-Lemblois*. Il paraîtrait même qu'en mémoire de cet événement, aurait été construit, tout aussitôt après la défaite

du capitaine, une maison dite le *Terme :* marquant, ainsi, le terme de toutes les incursions désastreuses de l'aventureux soudard.

~ A Chémery, en 1628, Guillemette de Coucy, dame de Chémery, veuve en deuxième noces de M. de Croy, fonda un collège qu'elle nomma la *Régence* et qui, lorsqu'arriva la Révolution, n'avait rien perdu de sa célébrité. Cette *Régence,* que rappelle une plaque encastrée dans un mur, était occupée par la gendarmerie, avant son transfert à Raucourt.

C'est à Chémery, le 30 août 1870, que le roi de Prusse, le général de Blümenthal, chef d'état-major du prince royal, le général de Podbielski et de Moltke discutèrent les mesures qu'il était nécessaire de prendre pour marcher sur Sedan et consommer la ruine de notre malheureuse armée française dont nos puissants ennemis connaissaient d'ailleurs la situation désespérée.

Ecarts. — *Istoria,* 4 hab.; le *Terme,* 8 hab.; fermes.

CONNAGE. — H., 189. — E., 50. — D. C., 11. — D. A., 13. — D. D., 29. — Hect., 657. — B. P., Chémery. — F. L., le premier dimanche de mai. — Premier étage du *terrain jurassique :* carrières de pierres de taille très estimées dans les calcaires lamellaires de l'oolithe inférieure. Le territoire est traversé par la *Bar* et par le *canal des Ardennes.* — C. de Reims.

Eglise. — Remonte au treizième siècle, mais souvent remaniée; c'est ainsi, par exemple, que la deuxième nef et la chapelle de la Vierge sont de l'année 1587, que la sacristie date de 1676, que la tour de pierre qui supporte le clocher fut construite en 1648. L'inscription baptismale de la cloche date de 1662.

Château. — Aujourd'hui représenté par le presbytère et la mairie : une pierre encastrée dans un mur de l'école porte le millésime 1471. Une autre pierre appartenant à l'ancien pavillon du château offre l'inscription suivante : ... *Le Franc... Atience... vaincra... tovte... Malice... 1578.* Un cadran solaire, disposé sur un des murs du jardin du presbytère, porte le millésime de *1761* et le nom de Jean-Antoine Deliars, propriétaire, qui était conseiller du roi, maître des eaux et forêts des principautés de Sedan, Raucourt et dépendances, et marié à dame Marguerite Raulin. Un Félix Deliars fit, en 1791, partie de l'Assemblée législative.

Les murailles ont une épaisseur moyenne de un mètre; on y remarque bien des espèces de créneaux, mais rien n'indique que l'ancien château ait été fortifié.

Ecarts. — L'*Espérance,* 3 hab. — Les *Minges.* — La *Haute-Rive,* où furent découverts des vestiges de murailles que la légende date des guerres de religion. — La *Chapelle.* Traces évidentes d'une église qui paraît avoir été détruite aux temps de la Ligue : à la Chapelle, on a trouvé des pavés encore alignés, des débris d'encensoirs et de lampes, de nombreux ossements et mains objets du « culte ». Non loin, s'élevait une maison appelée l'*Hospice de Rins,* construite en 1220 et démolie depuis une vingtaine d'années. — La *Cabe,* où passait une voie romaine secondaire.

~ Sur la place de Connage, trois superbes tilleuls plantés en 1598 pour « fêter la paix de Vervins ». Le plus gros de ces tilleuls a 6 mètres de circonférence, et son ombrage couvre une surface de 100 mètres carrés.

HARAUCOURT. — H., 1,274. — E., 376. — D. A., 2. — D. C., 13. — D. D., 32. — Hect., 1,154. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — S. M. — Harm. — G. — T. — Ch. S. ouvriers et ouvrières en métallurgie. — S. C. C. *la Fraternelle.* — Premier étage du *terrain jurassique :* très nombreuses carrières ouvertes dans les calcaires oolithiques et lamellaires de l'oolithe inférieure; pierre à chaux. *Terrain diluvien :* minerai de fer; sable

réfractaire; argile. L'*Ennemane* divise le territoire de Haraucourt en deux parties assez inégales : le premier quart de la surface s'appelle *Fond de Mouzon;* les trois autres quarts s'étendent vers Bulson. — C. de Sedan.

Château. — Rien de précis sur les origines de ce château. Son emplacement occupait un quadrilatère à peu près régulier. La partie ouest servait d'habitation : dans les bâtiments nord et sud, se trouvaient les écuries et les granges. Des fossés entouraient le château. Les eaux de la *Louvière* et de la *Cote de Roche* les remplissaient. Fut saccagé et incendié, notamment, pendant la guerre de Cent ans. Au cours de cette longue lutte, la plupart des châteaux de notre région furent au pouvoir d'aventuriers allemands, anglais et français, véritables brigands qui s'élançaient de ces repaires sur les malheureux paysans; ils n'y rentraient que chargés de dépouilles et à la sinistre lueur des incendies. Fut presque reconstruit tout au commencement du seizième siècle, mais les guerres de la Ligue amenèrent sa complète destruction. Les Galopin, célèbres maîtres de forges, achetèrent ses ruines et le « relevèrent » en partie. De ce château ne restent, aujourd'hui, que la porte de plein cintre et la façade. A l'intérieur, quelques belles salles très hautes de plafond, avec cheminées massives, à panneaux et taques épaisses, dont l'une est armoriée; des caves immenses, qui furent, peut-être, d'anciennes prisons. (Voir, pour l'histoire de Haraucourt, le très complet ouvrage de M. Sécheret-Cellier : ÉTUDES HISTORIQUES SUR RAUCOURT, HARAUCOURT ET LA RÉGION AVOISINANTE.)

Eglise. — Sur le flanc de la colline dite du *Gros-Bois.* En 1868, les piliers massifs et quadrangulaires, les travées à arc légèrement brisé, qui se trouvaient, au commencement du siècle, entre la partie principale de l'église et la chapelle, furent harmonisés avec les parties anciennes révélant une construction du douzième siècle. Tour carrée fort épaisse et percée, jadis, de meurtrières. L'église, plusieurs fois incendiée, fut pendant les guerres religieuses, sans doute, assez souvent assaillie. La chapelle, construction évidemment « rapportée », date du dix-septième siècle; le rétable du maître-autel ne semble pas avoir plus de cent cinquante ans. De l'église, dépendaient trois calvaires : celui du *Pont-Lemaître,* que la tradition dit avoir été érigé pendant la peste de 1610; il fut abattu pendant la Révolution. Les deux autres se trouvaient : l'un, sur le chemin de la Forge; le second, sur le chemin de Bulson. Ces trois calvaires ont disparu. (Voir, pour le pèlerinage à saint Meen, Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Ecarts. — Le *Fourneau.* N. C. — Le *Moulin le Carme.* N. C. — La *Polirie,* 6 hab. — La *Forge,* 23 hab.; forge construite en 1574 par les Goffin; agrandie successivement plus tard, par les Galopin, et par M. Fort, en 1739. Les dernières constructions datent de 1845; mais ne reste que peu de vestiges des bâtiments anciens, aujourd'hui jolie ferme. — Le *Lavoir,* 5 hab. Cet écart, au quinzième siècle, était boisé. Doit son nom (autrefois le Lavoy) aux opérations préparatoires de lavage que doit subir le minerai de fer avant d'être envoyé aux hauts-fourneaux. Ce Lavoy est appelé dans les actes communaux : « terre calviniste »; et, en effet, cette terre avait été cédée, par les princes protestants de Sedan, aux pasteurs de Sedan et de Raucourt. La ferme du Lavoir appartenait, il y aura cent années bientôt, aux Galopin, puis aux Gouverneur. A gauche de la porte principale, donnant sur la cour, se voient les deux lettres P. G. et le millésime 1623; caves fort belles, fenêtres paraissant dater du dix-septième siècle; traces d'incendies sur quelques murs. — Le *Sart Colin,* 6 hab. — *Beauménil,* 21 hab. La tradition veut qu'à Beauménil ait existé, aux temps des rois mérovingiens, un rendez-vous de chasse. Beauménil s'appelait, à l'origine, la *Terre de Saint-Remy,* et fit partie, sans doute, des nombreux domaines concédés par Clovis à celui qui lui donna le baptême. Plus tard, nous voyons que cette terre appartient au monastère de Laval-Dieu. Il

y eut à Beauménil un couvent avec son église, fondé vers l'an 1140 et dédié à saint Nicolas : il y eut aussi une chapelle sous l'invocation de sainte Geneviève. Remaury, seigneur de Raucourt et d'Haraucourt, fait donation, en 1162, « à Saint-Nicolas de Beauménil de tout ce qu'il possède dans les forêts, dans les eaux et dans les bois. » En 1194, autre donation de terre « pour la cire à allumer en Saint-Nicolas »; en 1224, titre portant « indulgence à ceux qui visitent la chapelle de Beauménil. » Monastère et chapelle furent assaillis et incendiés pendant la guerre de Cent ans; puis, en 1641, par les troupes royales après la bataille de la Marfée : des ossements et de nombreux débris d'armes furent trouvés au lieu dit le *Ronchet*. La commission nommée le 4 avril 1797 pour établir la liste des « ci-devant biens nationaux », constate que le sieur de Nevers possède la ferme de Beauménil, « laquelle comprend deux maisons, des bâtiments ruraux, des bois, des clos et des terres, ayant une superficie totale de 427 arpents. » Beauménil fut adjugé « au sieur La Bruyère, de Sedan, pour la somme de 40,500 livres. » La maison actuelle du régisseur, sorte de grosse tour carrée, servait autrefois de colombier. — *Montjoie*, 6 hab. — Le *Vieux-Montjoie*. La partie la plus anciennement habitée d'Haraucourt : peut-être les Romains y eurent-ils un poste d'observation. Au seizième siècle, Montjoie fut l'une des fermes les plus importantes de la région. Au Vieux-Montjoie furent faites d'importantes découvertes préhistoriques; étaient trouvées, notamment : deux haches, l'une polie, l'autre taillée en serpentine. A côté, quelques ossements et d'assez nombreux morceaux de bois carbonisés. Ces restes d'une époque reculée, dans notre sol, laisseraient-ils supposer que ce territoire fut occupé par l'homme des cavernes? Le sable de Montjoie fut, depuis une époque fort lointaine, utilisé pour le moulage de la fonte. Notre célèbre Bernard Palissy crut pouvoir l'employer pour ses poteries, dites d'Italie. « Ces terres, écrit-il — celles de Montjoie, — sont humides ou longues à sécher et dangereuses à brûler, lesquelles tiennent quelques substances de mines de plomb. J'en ai trouvé quelquefois d'une espèce qui était fort nette, subtile et déliée, ayant l'apparence d'être fort bonne; j'en formai quelques pièces et les mis au haut du fourneau; mais quand je vins à chercher mes pièces, je trouvai qu'elles étaient refondues et que la dite terre avait coulé comme du plomb fondu. »

Derrière les Granges, où se dressait la potence seigneuriale. — Le *Moulin Manfay*, transformé, vers 1850, en atelier de construction. — Le *Vierzay*. Ainsi nommé de Jean Vierzay, un réfugié protestant qui s'établit en cet endroit à la fin du seizième siècle. Au Vierzay, détruit par un incendie en 1686, alors qu'y résidait la famille Vermont, les Dubois de Rionzy, des calvinistes, avaient établi une poudrerie. — Les *Vignes*, d'un coteau où se cultivait la vigne : était alors une assez importante agglomération, surtout habitée par des protestants. — Le *Chêne-les-Malades*, 17 hab., où fut établie, dans le petit vallon très pittoresque arrosé par un ruisselet, affluent de l'Ennemane, la maladrerie commune aux lépreux de Raucourt et d'Haraucourt et, plus tard, d'Angecourt. La tradition rapporte que les lépreux, lorsqu'ils allaient se baigner dans la Meuse, devaient suivre un chemin spécial qui les y conduisait, vers Remilly, en longeant l'Ennemane; mais défense de traverser un village. Pour s'ouvrir le passage nécessaire, ils avaient le droit de faucher et d'enlever un andain à travers la prairie jusqu'à la Meuse. Lors de la terrible peste qui marqua la fin du seizième siècle, l'établissement du Chêne-les-Malades regorgea de pestiférés. Incendié, détruit de fond en comble, en 1641, il fut assez promptement relevé de ses ruines et devint une ferme ecclésiastique, alors qu'il n'y avait plus, en France, de pestiférés et de lépreux. Déclaré propriété nationale en 1793, le Chêne-les-Malades était vendu pour 14,600 livres au « citoyen Bruyère, de Sedan. » Le colombier, la maison du garde furent démolis vers 1820, et le Chêne, à cette époque, passait morcelé en mains de plusieurs propriétaires. Un terrier d'une

maison d'habitation avait encore, il y a cinquante ans, un fort beau dallage en marbre. C'est là que se trouvait le réfectoire des capucins. Un arceau d'une fenêtre enclavée dans une des maisons reconstruites sur les anciennes ruines, est encore visible. Quant à la *Fontaine Saint-Roch*, jadis pèlerinage très couru, elle est, actuellement, assez peu fréquentée. Quelques lieuxdits se rattachent à cette léproserie, par exemple : le *Chemin des Prêtres;* la *Couture de la Chapelle;* le *Pré de la Maladrerie*. A signaler aussi : le *Jardin des Lombards;* le *Champ des Lombards;* les *Lombards :* sur l'emplacement de ce dernier lieudit, se trouve la mairie actuelle. Au moyen âge, on appelait *Lombards* des marchands italiens qui formaient une société de banquiers, faisant des avances de numéraire ou recevant des sommes en dépôts. Entre leurs mains, le commerce de la monnaie occasionnait, à Raucourt, des abus fort regrettables. Les comtes de Rethel, qui percevaient sur ces trafics un cens élevé, fermaient les yeux sur les agissements des Lombards; aussi la rapacité de ces usuriers se donnait-elle libre carrière. M. Lacaille a trouvé, aux archives du palais de Monaco, un *Vidimus* du 25 mai 1489, contenant l'énumération des privilèges accordés aux Lombards de Raucourt, par Louis de Flandre, comte de Nevers et de Rethel, au mois de janvier 1378 (style moderne 1379). Le texte de ce curieux document est publié dans la Revue historique ardennaise de février 1899.

MAISONCELLE-ET-VILLERS. — H., 107. — E., 33. — D. C., 4. — D. A., 17. — D. D., 29. — Hect., 1,108. — B. P., Raucourt. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — G. — Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes; minerai de fer en grains. Premier étage du *terrain jurassique :* calcaire oolithique et terreux.

Histoire. — C. de Reims. Maisoncelle, d'origine fort ancienne, ne fut jamais un centre bien important. Son territoire eut pour seigneurs, du douzième au seizième siècles, les moines du Mont-Dieu. Fut, à cette époque, vendue par ces moines à Poncelet-Galopin, maître de forges. Les troupes royales allant combattre à la Marfée, puis les Impériaux aux temps des guerres contre l'Autriche, les Espagnols, Ligueurs, ravagèrent et incendièrent ce village. Son église, qui date du douzième ou du treizième siècle, fut tellement reconstruite, remaniée, qu'elle a perdu tout caractère architectonique.

Ecart. — *Villers-et-le-Château*. Commune autrefois distincte; réunie, en 1828, à Maisoncelle. A son origine, fort reculée, paroisse importante dont Maisoncelle n'était qu'un secours.

Eglise. — Détruite en 1882; ne fut pas reconstruite.

Château. — Remontant au quinzième siècle; détruit pendant les guerres de la Ligue; restauré en 1741; est maintenant une jolie ferme ornée de tourelles à chacun de ses angles. La chapelle castrale existe encore.

Ecart. — La *Raminoise*, 8 hab. : aujourd'hui ferme importante; fut jadis une seigneurie.

LE MONT-DIEU. — H., 39. — E., 12. — D. C., 13. — D. A., 25. — D. D., 36. — Hect., 1,192. — B. P., le Chesne. — F. L., le 25 novembre. — Deuxième étage du *terrain jurassique :* marnes; argile exploitée pour tuiles ferrugineuses; argile avec boules siliceuses; calcaires blancs.

Le Mont-Dieu est certainement, sous le rapport de la population, l'une des communes les moins importantes de France; mais dans notre histoire locale, elle occupe une très grande place à cause de sa chartreuse célèbre dont la première pierre fut posée sur le Mont-Basan, en l'an 1130, le « 10e des calendes de juin. » Elle eut pour fondateurs Odon, abbé de Saint-Remy, et Regnault, archevêque de Reims : date de 1136 la bulle du pape Innocent II approuvant le projet de fondation. Cette chartreuse, souvent assiégée, notamment

en 1590 par François de La Noue, dit Bras-de-Fer, gouverneur de Sedan, et surnommé le Bayard huguenot — et pour l'histoire de laquelle nous renvoyons au volume de l'abbé Gillet : La Chartreuse du Mont-Dieu au Diocèse de Reims, — fut vendue, avec ses dépendances, le 13 floréal an IV, « à une société de spéculateurs » qui l'acheta moyennant 350,400 livres. En 1793, elle avait été convertie en « prison d'Etat » où, de tous les points du département, étaient envoyés les suspects. Dans son Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan, M. Hannedouche nous donne la liste complète — et surtout curieuse à cause des noms de maintes familles ardennaises dont la plupart encore existantes — des prisonniers qui s'y trouvaient, alors, enfermés; et en outre, voici la lettre, assurément extraordinaire, du citoyen Bouché l'aîné, par qui fut organisé le vandalisme et le pillage : « *Citoien, get pris possession de la maison ci-devant Mont-Dieu, ainsi que tu me l'avet recommande; aussitot que get été arrivé get fait mettre la garnison sous les armes. Get fait foute en bas les estatues, les évêques, saint Bruno et toute sa clique. Ces bougres la etet dans leur niches et avet lair de se foute de la nation. Ce soir on fera un feu de goie, on chantera la Carmagnole et nous fouterons aux feux tous leurs livres. Puisse-t-il en aitre fait otant de tous les aristocrates et de tous les ennemis de la patrie — salut et fraternité. — Signé :* Bouché l'aîné, *commandant militaire de la maison militaire du Mont-Dieu. — Et vive la République et vive la nation. Toute ma garnison porte des moustaches, ces des bougres à poile.* »



François de La Noue

Dans l'église de la chartreuse était — relique singulière et digne pendant de l'huile Saint-Nicolas (voir Donchery) — conservé du « lait de la Vierge » : relique cataloguée, aux siècles derniers, dans un assez grand nombre d'inventaires de trésors d'églises. Elle n'était, d'après l'opinion commune, qu'une poudre blanche recueillie sur les parois de la grotte, dite du Saint-Lait, à Bethléem, dans laquelle, affirme une tradition, la Vierge se retirait souvent pour y allaiter l'enfant Jésus. A côté de ce « Saint-Lait » figuraient non moins triomphalement une dent de saint Paul, quelques poils de la barbe de saint Pierre, et « quelques restes » de saint Ermin. « Une grande partie du corps de saint Ermin — nous dit dom Ganneron, l'un des plus connus chartreux du Mont-Dieu, dont il écrivit l'histoire — fut donné par l'abbé de Lobe à Engelbert, évesque de Chalon et prieur du Mont-Dieu vers l'an 1190, qui les mit en lieu honnorable avec beaucoup d'autres tirez du gazophylace des saints de ladite abbaye, mais les huguenots qui bruslèrent le Mont-Dieu les gaspillèrent et perdirent en partie et ne nous reste plus présentement de saint Ermin que la mandibule entiere d'embas avec deux dents dont on conjecture assez la corpulence du saint évesque, le gros os d'une cuisse rompu par les deux bouts, le gros focile entier d'une jambe et encore ung autre gros os court appellé trocanter, au col de l'os femur. Je crois que nous avons aussy son test, mais l'escriteau en estant perdu, je ne l'ose bonnement l'asseurer. Nous avons aussy l'os entier d'un bras de S. Théodulfe, son successeur, et encore deux grands os entiers d'un bras et d'une jambe de S. Amuluin qui leur succéda à Lobe, et de sainte Amelberge, veuve enterrée à Lobe, l'os entier du bras depuis l'espaule jusques au coude. » Quelques-unes de ces reliques sont déposées à l'église des Grandes-Armoises dans deux coffrets en chêne recouverts de damas rouge. (Voir Paul Laurent : Antiquités de la Chartreuse du Mont-Dieu.)

Lorsque fut vendu ce couvent, ses richesses étaient immenses. Les religieux n'avaient pas moins de cinquante à soixante censes sur lesquelles ils percevaient de fortes redevances, surtout en grain, vin, fruits. La forêt seule donnait un revenu annuel de 8,000 à 10,000 livres. Les étangs de Bairon et quelques autres fournissaient chaque année des quantités de poissons qui rappelaient les pêches miraculeuses de l'Evangile. D'où, sans exagération, 100,000 livres certaines de revenus.

De l'église, des cloîtres, des logements abbatiaux, reste à peine, aujourd'hui, quelques vestiges. Cette chartreuse si magnifique, si somptueuse qu'il fut possible de payer le prix de son acquisition avec le seul produit du plomb, du fer



Ancienne chartreuse du Mont-Dieu

et des décombres, s'est transformée en ferme, en parcs, en vergers donnant des fruits savoureux, en maison de campagne que baignent toujours les célèbres fossés poissonneux, jadis source de fortune pour l'abbaye. Mais autour du Mont-Dieu se dresse toujours, de même qu'autrefois, l'épaisse et luxueuse forêt qui fut l'orgueil des moines, et, comme aux époques d'antan, la végétation y est encore d'une énergie prodigieuse.

Ecarts. - La *Correrie*, 4 hab. — La *Forge*, 5 hab. — La *Grange au Mont*, 5 hab. — La *Maison à Bar*. H. — La *Maison forestière*, 2 hab. — Le *Moulilineau*. H. — *Norières*. H. — Les *Tuileries*, 9 hab. (Pour l'histoire ou la légende de ces écarts, voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES.)

LA NEUVILLE-A-MAIRE. — H., 302. — E., 98. — D. C., 10. — D. A., 18. — D. D., 25. — Hect., 725. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — Premier étage du *terrain jurassique* : carrières dans les calcaires oolithiques de cette formation. Deuxième étage du *terrain jurassique* : minerai de fer; marnes. L'histoire de cette commune, qui jadis s'appelait Neufville-lez-Maire, parce que Maire était alors l'agglomération principale, conserve, surtout, le souvenir du pillage organisé par Mansfeld, en 1622; de la peste qui sévit si terriblement en 1639 (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES), et du combat de 1641, alors que les habitants attaquèrent les troupes sedanaises poursuivant l'armée royale. Une tradition, d'ailleurs fort contestable, affirme que l'église de ce bourg aurait été la « mère de sept églises », entr'autres celle d'Omont. — C. de Vitry.

REMILLY-AILLICOURT. — H., 985. — E., 291. — D. C., 6. — D. A., 8. — D. D., 27. — Hect., 1,326. — B. P., Remilly. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — Cie P. — B. B. — S. M. — G. — T. — S. C. C. *l'Espérance* et *Union des Coopérateurs de la vallée de l'Ennemane* (boulangerie). — Troisième étage du *terrain liassique :* marnes; calcaires ferrugineux et argileux très durs, exploités pour les routes; marnes sulfureuses pour l'agriculture. Premier étage du *terrain jurassique :* carrières ouvertes dans les calcaires de l'oolithe inférieure. *Terrain diluvien :* minerai de fer; une forêt de 95 hectares. Remilly s'étend sur la rive gauche de la *Meuse,* au pied d'une colline entre Sedan et Mouzon.

Histoire. — C. de Vitry. En 973, charte de donation faite à l'abbaye de Mouzon « du peu que possède à Remilly et à Aillicourt » l'archevêque Adalbéron. On voit alors que cette commune et son écart principal sont d'origine fort ancienne. En 1223, alors que Remilly faisait partie des vingt-neuf villages « ressortissant au comté et à la justice de Mouzon », entrevue sur le *Clos-Adèle* de Robert, roi de France, avec Henri II d'Allemagne; envahi pendant la guerre de Cent ans, puis à l'époque des luttes entre Louis XI et Charles le Téméraire; pris d'assaut en 1536 par les Espagnols, et en 1662 par les troupes du duc de Mansfeld, et, cette même année, peste terrible.

En 1638, des Bourguignons unis aux Espagnols vinrent attaquer Remilly pendant les fêtes de la Pentecôte. Les habitants, prévenus à temps, se rassemblèrent et purent repousser l'ennemi. Le capitaine du village trouva la mort dans cette escarmouche. La même année, le 30 juillet, les Bourguignons, en garnison à Yvois, sous la conduite du capitaine Josselet, allèrent à Cheveuges, « ayant avec eux un traître de Vendresse ». Mais la garnison de Donchery et de Mouzon, que renforçaient les bourgeois de Remilly, les allèrent attendre au passage de la rivière, au *bac de Bazeilles,* où ils bataillèrent; il y en eut 114 de tués ou de noyés dans la Meuse, et aussi leurs chevaux. Josselet fut du nombre des morts; il n'y eut pas un seul Français de tué; il n'y en eut qu'un de blessé. D'où cette déclaration que l'on conserva fièrement dans les archives locales :

« Le roy informé que les habitants du village de Remilly ont fait cognoistre leur zèle à son service, en plusieurs occasions, mesme au passage dernier des ennemis par la rivière de Meuse, proche dudit Remilly, où lesdits habitants les ont beaucoup incommodés et ont tué sur la place plus de six vingt hommes de pied et cinquante chevaux, Sa Majesté veut et ordonne qu'ils soyent deschargés de tous logemens de gens de guerre et toutes contributions pour la substance diceux, pendant la présente guerre à la charge qu'ils continueront à défendre le dit passage de la Meuse, proche d'eux. — 16 Janvier 1639. »

A la bataille de la Marfée, les habitants de Remilly se déclarent pour le roi; ils firent preuve d'héroïsme, et prirent deux pièces de canon. L'une de ces pièces, encore à la mairie, est un curieux spécimen de l'artillerie primitive. La pièce — dit M. Hannedouche qui nous en donne la description : Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan — est en fonte et mesure 1^m12 de long sur 0^m07 de diamètre intérieur à la bouche. La culasse porte deux gouttières et un grain de lumière; le bouton de culasse est une lame de fonte percée d'un trou. L'autre pièce fut requise par la Convention le 28 brumaire an II.

Eglise. — Date du quinzième siècle. Sa tour carrée, massive, laisse voir quelques traces de créneaux et des mâchicoulis. Au rez-de-chaussée, l'entrée d'un souterrain parfaitement conservé et qu'obstrua la construction d'une grange contiguë à l'église. On suppose que se prolongeant assez loin vers le nord, il permettait aux assiégés — notamment en 1536, alors que les Espagnols avaient envahi Remilly — ou de se sauver ou de recevoir, du dehors, les secours nécessaires. Ce souterrain s'appelle le *Trou aux Puces.*

Château. — S'élevait sur le lieu dit la *Tour* — dans la propriété Lamour de Léocour — une petite forteresse qui surveillait sans doute, aux temps féodaux, un passage guéable de la Meuse. Fut détruite, en 1535, par les Espagnols.

Ecarts. — Le *Bac de Bazeilles,* 4 hab. (voir plus haut). — La *Maison de Pambourg.* N. C. — Le *Moulin Huvelier.* N. C. Ne serait-ce point le lieu dit : le *Moulin à Vent,* où fut, pendant la bataille de Beaumont, un poste d'observation ? — Le *Moulin Sarrazin.* N. C. — Le *Petit Remilly.* N. C. — La *Manufacture de draps.* N. C. — *Polirie de Marin-Fosse.* N. C. — *Aillicourt,* 59 hab. — La *Gare.* — *Maison Dubos.* — *Propriété Fontaine.* — *Maison de Bosse.* — La *Maison Rousseau.*

Lieuxdits. — Le *Piez de la Chaussée,* ancien camp romain. — La *Fontaine des Malades,* où se trouvait non point un monastère, comme le voudrait la légende, mais une maladrerie. — La *Grève,* où l'on a découvert les substructions plus ou moins calcinées d'un palais romain, et, parmi ces substructions, des pierres sculptées, des débris de tuiles, de poteries, de nombreuses médailles. — *Chemin des Huguenots* (voir RAUCOURT pour ce même lieudit). — Le *Trou Boulanger,* où se seraient noyés jadis (?) quelques-uns de ces nombreux boulangers qui approvisionnaient Sedan. — L'*Aisance des Chênes des Bourguignons,* où, en 1638 (voir plus haut), campèrent les Bourguignons. — Le *Pi d'Argent,* ancien fief que traversa en 1870, pendant sa retraite, la division Bonnemain. — La *Femme Morte;* en cet endroit, serait morte une femme, 1793, dit la légende qui ne donne point d'autre détail. — Le *Livy,* occupé par l'une des artilleries allemandes qui bombardèrent Bazeilles. — La *Prairie du Sartage;* appartint longtemps à l'abbaye de Mouzon.

〰 Le 30 août 1870, la nuit surprenait, à Remilly, le corps d'armée du général Douay qui dut, avec ses troupes, passer la Meuse, en pleine obscurité, sachant qu'il était talonné par les Allemands : passage dangereux, héroïque, au prix de mille périls se renouvelant sans cesse.

STONNE. — H., 180. — E., 69. — D. C., 8. — D. A., 21. — D. D., 36. — Hect. 718. — B. P., Raucourt. — F. L., le dimanche qui suit le 8 septembre. — Deuxième étage du *terrain jurassique :* calcaires marneux et marnes ; argile de l'oolithe ferrugineuse avec boules siliceuses. Les cailloux rouges de Stonne se trouvent dans une terre rouge semblable à celle qui contient du minerai de fer. On les exploite pour l'entretien des routes : ils sont composés de quartz très durs, à grosseur variable. — C. de Vitry.

L'altitude de Stonne est très élevée : 344 mètres au-dessus du niveau de la mer. Son territoire est fort accidenté. Face au chemin de fer, une longue arête aux flancs escarpés, au faîte rectiligne brusquement coupé, à angle obtus, selon le style caractéristique des côtes d'Argonne. Cette fin de crête est surmontée d'une butte artificielle appelée, à cause de sa forme, le *Pain de Sucre* et dont le sommet atteint 350 mètres. « ... On peut contester aujourd'hui la valeur stratégique de ce point culminant ; mais on ne peut lui enlever la magnificence du panorama que l'on découvre en arrivant sur son étroite plate-forme. C'est, assurément, la plus vaste vue d'ensemble de la région. Au premier plan se montrent, blottis dans les replis du terrain, tous les villages environnants ; à l'est, Flaba, la Besace, Yoncq ; au sud, où se creuse la vallée de la Bièvre, la Berlière, Osches et Saint-Pierremont ; au nord, Artaise-le-Vivier, Maisoncelle, Villers-devant-Raucourt. C'est du côté de l'ouest que la vue est le plus bornée. Au-dessus des toits de Stonne, l'horizon est fermé brusquement par les sommets feuillus du Mont-Dieu. Mais, dans toutes les autres directions, c'est, se déroulant sous nos yeux, comme un immense tapis bariolé des teintes les plus diverses et dont les houleuses ondulations vont se perdre en la brume des lointains...

« Stonne est le village haut perché, le nid d'aigle qui domine tout le pays d'alentour et que l'on voit de très loin, profilant sur l'horizon sa silhouette anguleuse. On l'aperçoit des hauteurs qui s'élèvent au nord de Sedan ; on la revoit encore, à quatorze lieues de là, du haut de la colline de Bourcq en Champagne, au sud de Vouziers. On dit qu'autrefois ce dernier village communiquait directement avec Stonne au moyen d'un télégraphe aérien dont les gens de la plaine voyaient les grands bras s'agiter étrangement sur le ciel. On parle même de signaux de feux — ceux qu'auraient allumés les quatre fils Aymon — qui s'allumaient certains soirs sur ces points culminants, et sur d'autres plus éloignés en rapport avec eux. Cela sent la tradition celtique et nous reporte à ces temps lointains où l'histoire devient légende. Mais Stonne a gardé d'autres preuves de son antiquité. Tous ceux qui sont passés



Stonne — Le Pain de Sucre

là-haut y ont vu les vestiges de la grande voie romaine de Reims à Trèves. Des restes de substructions, de dallages mis à jour assez loin des limites du village actuel, de nombreux puits creusés aux alentours, des débris de colonnes et de bas-reliefs, enfin des monnaies romaines d'or et d'argent trouvées dans la campagne, tout cela témoigne suffisamment de la vétusté de ce petit hameau si fièrement campé sur sa crête...

« De nombreux puits sont attribués aux Romains ; on en compte quarante, tant dans le village que dans les environs. La plupart, il est vrai, ne sont que des trous profonds sans maçonnerie, des ébauches de puits où l'on a vainement cherché la nappe d'eau. Mais cette circonstance même, cette recherche opiniâtre de l'eau prouve le grand besoin qu'on en avait et, par conséquent, le grand nombre d'hommes qui vécurent là-haut. Ce que l'on peut se demander, c'est si cette position était passagère ou sédentaire ; si Stonne fut réellement une ville ou simplement un poste millitaire destiné au ravitaillement des troupes. Cette dernière hypothèse est la plus vraissemblable, si l'on considère que Stonne n'a jamais dû présenter des conditions favorables à l'existence d'une population urbaine, tandis qu'elle était, par sa situation, un véritable camp retranché placé en vedette au point culminant de la voie stratégique de Reims à Trèves... » (Donnay : Revue d'Ardenne et d'Argonne.)

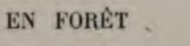
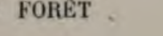
Sur la place, deux ormes que l'on croit être des « Sully ».

Eglise. — Une de nos plus curieuses. Monument historique que la tradition dit avoir été construit par ordre de Charlemagne (?). Des statues et des fragments de chapiteaux sculptés permettent de supposer que l'église actuelle était très ancienne ou qu'elle fut reconstruite avec les matériaux et les débris d'une autre église remontant aux premiers temps du christianisme. Un crucifix en bois sculpté, provenant de l'église de Stonne, est actuellement au musée de Sedan. La taille grossière du christ laisse supposer qu'il remonte à l'époque bien reculée de l'enfance de l'art dans notre région. L'église de Stonne porte des traces d'incendie; souvenirs des guerres des seizième et dix-septième siècles. A quelque distance, la *Fontaine Saint-Fiacre*, où les mères crédules amènent leurs enfants pour que le saint les guérisse de la colique et les préserve des convulsions.

Château. — De l'ancien château, remontant comme l'église au temps de Charlemagne, ne reste plus trace aujourd'hui. Déjà, dès le seizième siècle, son emplacement était à peine marqué par la bruyère et quelques palissades, vestiges des nombreuses maisons qui s'étaient groupées autour de cette forteresse. En ces lieux, on a trouvé d'assez nombreuses pièces romaines ; mais rien n'indique d'une façon précise à l'archéologue — n'en déplaise à la tradition — quand furent fondés les forts et le château de Stonne. Ce château, qui déjà avait été pris d'assaut par les Anglais pendant la guerre de Cent ans, fut pillé, en 1552, par de Rossen, alors qu'il commandait le corps d'armée qu'envoya, dans nos régions ardennaises, Marie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas ; fut une troisième fois mis à sac, en 1637, par le maréchal de Châtillon quand il chassait les Impériaux ainsi que les Espagnols de nos villages qu'ils occupaient. Enfin, en 1650, les Croates de l'armée de Turenne incendièrent et ce château et Stonne. Du village, alors, ne resta que l'église et deux maisons.

Ecarts. — Les *Fontaines*, lieu particulièrement ravagé par les troupes espagnoles, en 1637. N. C. — Les *Cendrières*, 17 hab. — Le *Moulin à Vent*. N. C. Où l'on croit reconnaître les vestiges d'un camp romain. — Les *Huttes d'Oigny*, 12 hab. L'ancienne voie romaine descendait, par une pente raide, sur le carrefour de la grande route et du chemin des Huttes, pour se diriger, en ligne droite, sur Mouzon et Carignan,

Stonne, en 1792, aux temps des guerres de la Révolution, fut, avec le Chesne, la Croix-aux-Bois, Grandpré, la Chalade et les Islettes, l'un des « postes principaux de la défense nationale. » Le 28 août 1870, l'armée de Mac-Mahon eut son quartier général à Stonne. C'est dans ce village que l'empereur et le maréchal décidèrent d'aller passer la Meuse à Remilly. On voit au cimetière un monument élevé par le *Souvenir français* à la mémoire du capitaine Moreau, du 21e de ligne, qui, blessé deux fois, parvint, au plus fort de la mêlée, en arrière de Reischoffen, après des prodiges de valeur, à sauver deux fourgons du Trésor, contenant chacun 600,000 francs.

Jumelle Bellieni — Annuaire gén[l] de la Photographie — Lib[ie] Plon

EN FORÊT



CHAPITRE V

ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS

I. Canton de Vouziers. — II. Canton d'Attigny. — III. Canton de Buzancy. — IV. Canton du Chesne. — V. Canton de Grandpré. — VI. Canton de Machault. — VII. Canton de Monthois. — VIII. Canton de Tourteron.

L'ARRONDISSEMENT de Vouziers, qui est surtout agricole, occupe le sud-est du département; il affecte la forme d'un quadrilatère assez régulier. Il est borné : au nord, par les arrondissements de Mézières et de Sedan; à l'est, par le département de la Meuse; au sud, par le département de la Marne; à l'ouest, par l'arrondissement de Rethel. Il comprend ***huit cantons :*** ceux de Vouziers, d'Attigny, de Buzancy, du Chesne, de Grandpré, de Machault, de Monthois et de Tourteron, ayant dans leur ensemble, cent trente et une communes; 49,450 hab.; 15,235 élect.; 139,538 hect.

C'est, en superficie territoriale, l'arrondissement le plus étendu des Ardennes. Il est arrosé, notamment, par l'*Aisne* et ses affluents; par l'*Aire,* et, semblablement, les affluents de l'Aire.

« Si l'on jette un coup-d'œil d'ensemble sur l'arrondissement de Vouziers — écrivent MM. Meugy et Nivoit dans leur STATISTIQUE AGRONOMIQUE, — on remarquera que la constitution en est assez simple et facile à saisir au point de vue topographique. Une première chaîne de montagnes court à peu près, du nord-ouest au sud-est, de Vaux-Champagne à Séchault. Vers le nord-est, cette chaîne est escarpée et sillonnée de ravins étroits, tandis qu'au sud-ouest elle forme un grand plateau mollement ondulé et mamelonné. Ce sont les *monts de Champagne,* appelés aussi *monts de craie,* parce qu'ils appartiennent entièrement au terrain de craie.

« Une seconde chaîne, parallèle, pour ainsi dire, à la première, est composée de *gaize,* roche tendre, facile à entamer par les influences atmosphériques et donnant lieu à des escarpements prononcés. Elle est connue sous le nom de *montagnes de l'Argonne ;* elle s'étend de Noirval à Apremont, et elle est presque entièrement couverte de forêts. A l'inverse de la précédente, cette chaîne forme une sorte d'arrêt; toutefois, les pentes sont plus douces sur le versant sud-ouest, et plus rapides sur le versant nord-est.

« Entre les monts de craie et les montagnes de l'Argonne, se trouve une large dépression à sol argileux, sableux ou marneux, dans laquelle coule l'Aisne.

« Au nord-est de l'Argonne, le sol, constitué en grande partie par les roches

calcaires des terrains jurassiques, présente le relief propre à ces roches. On pourrait assez bien le comparer à un vaste massif traversé par un grand nombre de vallées plus ou moins resserrées. Ce massif se termine vers le nord par une falaise qui va de Louvergny à Tailly. Au pied s'étend une grande plaine argileuse.

« Ainsi nous pouvons conclure, d'une manière générale, que l'arrondissement de Vouziers présente deux plateaux élevés : le plateau crayeux, faiblement ondulé; et le plateau jurassique, très-accidenté. Tous deux se terminent vers le nord-est ou le nord par une falaise et s'inclinent doucement vers le sud-ouest ou le sud. Mais le second ne se raccorde pas directement avec le premier; il en est séparé par l'arête gaizeuse de l'Argonne. »

I. CANTON DE VOUZIERS.

Le canton de Vouziers comprend dix-huit communes; Vouziers, Ballay, Bourcq, Blaise, Chestres, Condé-les-Vouziers, Contreuve, la Croix-aux-Bois, Falaise, Grivy-Loizy, Longwé, Mars-sous-Bourcq, Quatre-Champs, Sainte-Marie, Terron-sur-Aisne, Toges, Vandy et Vrizy. — Neuf d'entre elles sont sur la rive droite de l'*Aisne* et elles ont toutes des bois et des vignes, à l'exception de la Croix-aux-Bois et de Longwé qui n'ont que des bois; les neuf autres, sur la rive gauche, sont essentiellement agricoles : aucune d'elles n'a de bois; Vrizy seul a des vignes. Toutes, excepté Bourcq, produisent des osiers, dont le commerce est concentré à Vouziers, ou plutôt à Condé-les-Vouziers, son quasi-faubourg.

Le canton de Vouziers est borné : au nord, par les cantons du Chesne et d'Attigny; à l'ouest, par les cantons d'Attigny et de Machault; au sud, par les cantons de Monthois et de Grandpré; à l'est, par les cantons de Buzancy et du Chesne.

10,469 hab.; 2,794 élect.; 14,790 hect.

VOUZIERS. — H., 3,669. — E., 945. — D. D., 52. — Hect., 625. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 13 septembre. — F., la veille du dimanche gras, des Rameaux et de la Pentecôte; le samedi qui précède le 25 août; le samedi qui suit le 13 septembre; le samedi qui précède la Saint-Martin. — T. — G. — C[ie] P. — B. B. — S. M. — Caisse d'épargne centrale. — Caisse secours mutuels sapeurs-pompiers. — Harm. — Fanf. — S. T. — S. G. — Le *Guidon vouzinois*, société vélocip. — La *Matinale*, société de pêcheurs à la ligne. — La gaize s'étend dans la partie O. du territoire, sur la rive gauche de l'*Aisne*, et donne des terres sableuses légères : 40 hect. de sables verts avec nodules phosphatés noirâtres sur les sommets; et sur les pentes, quelques lambeaux de limon. Les alluvions de l'Aisne — cette rivière longe la ville dans sa partie est, et c'est en cet endroit que l'embranchement du canal des Ardennes prend son origine — sont glaiseuses et argilo-sableuses. Seule source à signaler : celle de *Saint-Maurille*, ou plutôt *Saint-Merri*; saint que l'on invoque pour les convulsions des enfants.

Histoire. — Chef-lieu d'un poste militaire au temps d'Antonin, Vouziers paraît s'être formé, postérieusement, autour de trois fermes : deux s'appelant « *les Vouziers* » et la troisième « *Vourcq* ». La première de ces fermes se trouvait proche de l'Aisne, sur le coteau où s'étend la ville actuelle, et la seconde au lieu dit la *Chalette*. Quant à l'autre, elle était construite sur l'emplacement qu'occupe la rue de l'Eglise : elle fut démolie pour faire place au château qu'habitèrent les Ecossais pendant la Ligue.

La seigneurie de Vouziers appartenait au Domaine royal de Champagne. Ce domaine consistait en huit châtellenies principales : Saint-Dizier, Sainte-

Menehould, Vitry, Chaumont, Troyes, Epernay, Sézanne, Mouzon, desquelles dépendaient « douze cents terres et seigneuries ». A elle seule, la châtellenie de Sainte-Menehould en contenait deux cent cinquante, parmi lesquelles *Vouzy*. C'était à cette époque — quatorzième siècle — un village que formaient une centaine de maisons ayant trois cents habitants, pas davantage. Ils cultivaient le chanvre et la vigne, mais, plus particulièrement, s'adonnaient au commerce des grains. Ils furent célèbres autrefois, les marchés de Vouziers, « grand entrepôt des grains qui passaient aux frontières ou allaient dans les Flandres. » Commerce d'une importance telle que les seigneurs de Vouziers s'étaient arrogés les droits de halage et de stellage.

La guerre de Cent ans portait un coup mortel à ces marchés; d'où, plus tard, requête des Vouzinois à François Ier qui leur répondit, de Saint-Maur-les-Fossés, par une lettre patente où, notamment, on lit : « Mayant esté remontré — nous rajeunissons l'orthographe — qu'il y avait autrefois, à Vouziers, foires et marchés qui ont discontinué au moyen des guerres qui ont eu cours au dit pays et pour l'exercice d'icelles une grande halle étant au milieu place de



Vouziers

l'église par quoi et pour plus grandement peuple et amender le dit lieu serait besoin et chose très convenable et très profitable pour les habitants du dit lieu et de la chose publique avoir un marché chacune semaine à jour de samedi et comme il est coutume d'ancienneté deux foires par chacun an ; la première au premier jeudi de Carême, et l'autre le lendemain de la Saint-Barthélemy... »

Mais, écrit la chronique, « Vouziers ayant été, en grande partie, ruiné des gens de guerre, » les Vouzinois songèrent à s'enfermer dans leur bourg et à se fortifier; non toutefois sans avoir demandé la permission au « roi de France et de Pologne, Henri III, qui l'accordait en ces termes, février 1578 : « Nous ayant été démontré que le lieu de Vouziers est prochain des frontières de France et que c'est un lieu facile à fortifier pour la défense du pays, qu'il se tient foires et marchés au dit lieu, enjoignons permission de faire clore au bon plaisir et à la commodité des habitants du dit Vouziers, fermer le dit bourg de murailles, fossés, pont-levis, barbacanes, boulevards et toutes autres sortes de fortifications et choses requises à cloture et forteresse de ville et sûreté... »

Ne reste plus traces de ces fortifications, de ces fossés sur lesquels, au

nord, était jeté un pont de bois : aujourd'hui *quartier du Vieux-Pont*. Fortifications, d'ailleurs, aussi peu considérables que redoutables : simplement une ceinture de fossés qui, après avoir longé toute la partie orientale, se dirigeait vers le couchant en deux lignes parallèles, sud et nord, entre lesquelles s'abritait Vouziers. Une porte de pierre, rue de Reims ; c'est-à-dire depuis la rue Sainte-Marie jusqu'à la place de Ville. Ce quartier du *Vieux-Pont*, qui semble avoir gardé sa curieuse physionomie d'autrefois, n'appartient à Vouziers que depuis cent années. « Nonobstant l'opposition de la commune de Condé — dit *l'Arrêt du Directoire départemental, 9 février 1792*, — les habitants du Vieux-Pont seront et demeureront par l'avenir réunis de fait et de droit à la commune de Vouziers, ils y jouiront des mêmes droits et avantages que les citoyens du lieu, et supporteront les mêmes charges qu'eux. » Cet arrêt ne reçut son exécution qu'en 1794, sur l'ordre formel du représentant Charles Lacroix, en mission dans les Ardennes.

« Ruiné par les gens de guerre ! » C'est dire combien Vouziers eut à souffrir — comme d'ailleurs toute la région — des troupes qui guerroyèrent en Ardenne aux temps des Anglais, de la Ligue et de la Fronde ! En 1650, après la bataille de Rethel entre Saint-Etienne-à-Arnes et Sommepy, Turenne, vaincu, passait l'Aisne a Vouziers, se dirigeant sur Buzancy.

En 1792, le général Chazot partait de Vouziers avec 8,000 hommes environ, pour, sur les ordres de Dumouriez, reprendre le village de la Croix-aux-Bois, dont le prince de Brunswick venait de s'emparer — 13 septembre — sans qu'on lui eût fait trop grande résistance. Clerfayt engagea le combat : il ne fut pour nous que seulement honorable, des forces supérieures nous ayant obligés à rétrograder sur Vouziers et sur Falaise. Cette retraite laissait la ville de Vouziers ouverte aux troupes autrichiennes qui purent, tout à leur aise, y venir camper. Le 18 septembre, passage de l'armée des émigrés, commandée par le maréchal de Castries : 10,000 chevaux, toute la maison du roi telle qu'elle avait été réorganisée depuis 1774, la brigade à pied irlandaise, le régiment de Vexin qui formait un corps d'infanterie française où se trouvaient le comte de Provence (qui fut Louis XVIII), le comte d'Artois (qui fut Charles X), les ducs de Berry et d'Angoulême. C'est de Vouziers que Louis-Philippe marchait sur Valmy, tandis que le duc de Broglie et ses émigrés allaient à Voncq. Nous dirons quelles furent les atrocités perpétrées par eux dans ce village qu'ils incendièrent (voir VONCQ). Puis, tandis que la municipalité de Vouziers recevait l'ordre de préparer aussitôt toutes les provisions nécessaires pour une armée de 200,000 hommes, on apprit que la République venait d'être proclamée à Paris, et que les troupes du fameux duc de Brunswick, vaincues à Valmy, battaient en retraite.

En 1804, passage à Vouziers de Napoléon, arrivant de Mayence (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). C'est maintenant Waterloo ! 13,000 hommes de l'armée coalisée assiègent Sedan, qui capitule. Mézières, bloquée, est obligée de se rendre. Voilà donc une nouvelle fois les Ardennes envahies, et nos villes occupées par ceux que les royalistes appelaient « nos alliés ». Vouziers et ses alentours gardèrent pendant deux années le régiment des dragons de Courlande ; environ 8,000 cavaliers, qui, le 8 mai 1817, reprirent le chemin de la Russie après avoir été passés en revue par les généraux Aliéxen et Kabloukoff. Pendant l'invasion de 1870, Vouziers fut, successivement, traversé par les troupes françaises et par les troupes allemandes ; mais, sauf les inévitables petits engagements que nécessitèrent les rencontres des deux armées ennemies, aucun fait d'armes important n'est à signaler.

Eglise. — Edifice ogival du quinzième et du seizième siècle, dont la partie la plus intéressante est certainement un portail de pur style Renaissance. Il est regrettable que l'œil ne puisse admirer les belles proportions de ses trois

porches sans être choqué par la construction lourde et disgracieuse qui sert de clocher à cette église. Sur un pilier, cette invocation, en partie lisible, à saint Maurille, patron de la paroisse : *O sainct Meuril — nome pasteur — de malades conso — lateur tu as fa — is de miracles mil — qui seroient — long à raconter... 1548* — inscription qui prouve l'ancienneté du culte local dont jouissait ce saint. Vouziers, d'ailleurs, s'appelait jadis Vouzy-Saint-Meurier, pour la distinguer de Vouzy-les-Vertus appartenant au diocèse de Châlons.

Dans le tympan principal est sculptée l'Annonciation qu'accompagnent, abritées sous des niches, mais mutilées, les statues des quatre évangélistes. L'église gothique, séparée du portail par une constrution ajoutée après coup, à la fin du dix-huitième siècle, se compose d'une nef majeure avec transepts,



Eglise de Vouziers

de deux bas-côtés et d'un chœur à cinq pans. Les fenêtres des transepts, à deux meneaux, et celles de l'abside, ont leurs tympans flamboyants. Les voûtes, à nervures prismatiques, sont soutenues par des piliers multicolonnes avec chapiteaux ornés de feuillages et de raisins. Le portail devait, dans la pensée de ses fondateurs, faire partie d'une église plus vaste à construire sur l'emplacement de l'église actuelle. Mais, pendant près de trois cents ans, le cimetière continua de s'étendre à ciel ouvert entre ce portail et l'église ogivale. Enfin, M. Jean-François Lévêque de Vandières, dernier seigneur de Vouziers, fut autorisé, en 1779, à clore et à couvrir tout cet espace. L'œuvre de M. de Vandières, utile mais d'un goût fâcheux, donnait à l'église sa disposition définitive.

On pense que l'église de Vouziers doit son origine à la coopération des seigneurs et des corps de métiers; « à la commanderie de Malte, de Boult-aux-Bois, » dit Hubert. Toujours est-il que sur le premier contrefort nord, les armes de Henri de Vouziers — enterré dans l'église abbatiale d'Elan (1409), chevalier seigneur de Sorcy, gouverveur du Rethélois (1390 à 1415) — sont accompagnés de marteaux et d'outils manuels, et qu'à l'angle sud-ouest du transept un grand écusson nous montre les insignes de la corporation des tailleurs d'habits. Le long de la nef sud, un autre écu portant trois marteaux, et deux équerres adossées en pointe; autour de l'écu, une courroie avec sa boucle et deux coquilles : était-ce l'insigne d'une confrérie de maçons-pèlerins ? L'ordre de Rhodes laissa, lui aussi, son souvenir : la croix à huit pointes. Un autre écusson nous offre une ruche entourée d'abeilles que tiennent un chevalier et un ours. Enfin, et pour en revenir à notre époque, un tableau représente la *Visitation,* d'après Raphaël, provenant de la manufacture des Gobelins, et donné, en 1836, par le roi Louis-Philippe. — Voir, pour tout l'arrondissement, l'intéressant ouvrage du docteur Vincent : LES INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS, avec préface par M. de Barthélemy, de l'Institut; ouvrage auquel l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres décernait une médaille (concours des antiquités nationales).

La tradition affirme qu'il y aurait eu, dans le quartier Fromenteau — rue des Froids-Manteaux, — un couvent de Bénédictins.

Château. — N'a guère de château que le nom. Il a pourtant son histoire, bien qu'assez imprécise. Voici, notamment, le nom des principaux seigneurs qui l'habitèrent : Sorbay, 1348; — Etienne de Vouziers, écuyer, sire de Forty, 1385; — Gobert, sire de Vouziers, 1389; — Guy de Cornay, 1392; — Henry de Vouziers, gouverneur du Rethélois, 1403; — Jacques de Sorbey, 1517; — Dorthe, 1598; — Douglas, 1680; — Dort, 1695; — Mme de Vandières, 1776, probablement veuve de M. de Vandières, « directeur général des bâtiments du roi » et membre de l'Académie royale d'architecture. — Ce château fut sans doute vendu, pendant l'époque révolutionnaire, comme bien national : il avait encore, en ce temps, sa chapelle castrale régulièrement desservie.

Ecarts. — Le *Château,* 24 hab. — L'*Ecluse,* 4 hab. — *Etienne,* 4 hab. — La *Folie,* 6 hab. — *Girardot,* 3 hab. — *Robert.* — *Maupoix,* 4 hab. — La *Chambre-aux-Loups,* 9 hab. Vers la fin du siècle dernier consistait, au milieu des bois, en une ferme de 200 arpents, dédiée à saint Hubert, la dite ferme, exploitée par des moines aussitôt leur arrivée dans cette région. Leur chapelle fut longtemps abandonnée. Toutefois, le curé de Vouziers « y acquittait treize messes » chaque année et, en retour, recevait de la commanderie de Boult une rente de vingt-cinq livres. Au début du treizième siècle, les Templiers, nouveaux possesseurs du domaine, y voulurent construire leur maison, mais Hugues III, comte de Rethel, leur reprocha cette entreprise comme étant faite sur son fief sans son aveu. L'affaire s'étant arrangée, l'official de Reims confirmait aux Templiers la paisible possession de la Chambre-aux-Loups, y compris ses dépendances parmi lesquelles ce *village de Thélines,* depuis longtemps disparu. En 1776, le revenu de cette ferme, alors rattachée à la paroisse de Vouziers, sa chapelle n'existant plus, était de 1,600 livres.

∿ Rappelons que lorsqu'était construite la gare on trouvait, en ce lieu, de nombreuses monnaies d'argent et de billon, à l'effigie des rois Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV.

BALLAY. — H., 373. — P. H., 22. — E., 112. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 47. — Hect. 1,048. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — Cie P. — G. — La gaize constitue la plus grande partie du sol ; escarpements abrupts, surtout sur la rive droite de la *Fournelle* qui traverse Ballay. — C. de Reims.

Ecarts. — *Bellevue,* 8 hab. — *Caunois,* 3 hab. — *Claire-Fontaine,* 48 hab. ; autrefois propriété des moines de Saint-Remy de Reims, qu'en 1215 ils cédèrent aux Templiers ; et, nous dit dom Noël, « non seulement leur part de Claire-Fontaine, mais encore tout ce qu'ils avaient à Condé tant en bois que prés, sauf cependant la terre de la Comme, près la Chambre-aux-Loups. Il fut alors stipulé que les Templiers paieraient chaque année le 2 octobre, à l'abbé de Saint-Remy, 54 setiers de grains, mesure de Machault, moitié froment, moitié avoine, avec vingt sols rémois à percevoir sur le temple de Thélines à la Saint-Jean-Baptiste, sous peine de cinq sols d'amende en cas de retard. » — Le *Gué,* 4 hab. — La *Noue-Adam,* 48 hab.

Lieudit. — *Landèves,* petite paroisse — aujourd'hui détruite — remontant au douzième siècle. C'est à Landèves qu'en 1219 Baudoin de Vandy fondait un prieuré qui, en 1623, devint abbaye. Elle fut, en 1792, absolument rasée avec son église, alors l'une des plus belles, des plus monumentales et des plus riches en statues de nos Ardennes. Sur son emplacement, s'élève un château appartenant à la famille Le Roy, de Reims.

BLAISE et SAINTE-MARIE. — **Blaise.** — H., 205. — E., 61. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 51. — Hect., 764. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 23 novembre. — Cie P.

Sainte-Marie. — H., 195. — E., 64. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 53. — Hect., 514. — B. P., Vouziers.

Le territoire s'étend surtout dans la plaine que forme la marne crayeuse au pied des monts de craie ; gaize et sable argileux, nodules et sable vert. Arrosé, notamment, par les *fontaines* de la *Demoiselle,* du *Long-Bec* et de *Richecourt.* Blaise et Sainte-Marie ne formaient, jadis, qu'une seule commune : de 1871, date le sectionnement. — C. de Vitry et, autrefois, baronnie appartenant aux comtes de Rethel.

Eglise. — Entre Blaise et Vouziers se trouvait, en 1125, *Thélines,* chef-lieu d'une paroisse à laquelle se rattachaient Blaise et Vouziers. Cette église, au centre du village, sur le sommet d'un tertre, passait, d'après la légende, pour avoir été construite, avec celles de Montmarin et de Sainte-Vaubourg, par Charles-Martel, à la suite d'un vœu quand, en 732, il revenait vainqueur des Sarrasins. La vérité est qu'elle date du seizième siècle. C'est en 1787 que fut démolie l'église de Thélines : ses matériaux servirent à construire l'église actuelle de Blaise. (Voir dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE une forte intéressante étude historique sur Thélines, par le Dr Gueillot.)

Ecarts. — *Bailla,* 10 hab., célèbre par son château et la chapelle castrale, encore fort bien conservés en 1776. — *Charroux,* 4 hab. — *Richecourt,* 7 hab., restes d'une ancienne forteresse (aujourd'hui maison de ferme) qui fut de forme parallélogramme avec, aux quatre angles, tours et meurtrières garnies de mâchicoulis. En 1617, le duc de Guise assiégea ce château-fort et le fit démanteler ; et comme les habitants de Thélines avaient soutenu le baron de Walbecourt, assiégé dans sa forteresse, il saccagea et brûla le village tant et si bien que seules subsistèrent debout une maison et l'église. M. Bruge-Lemaître pense toutefois que Thélines disparut en 1359, lorsque les troupes du roi d'Angleterre, Edouard III, s'emparèrent de Bourcq. Un tertre à base rectangulaire, s'élevant en talus au-dessus de la plaine, qu'il domine de deux à trois mètres seulement, marque aujourd'hui l'emplacement de cette paroisse, jadis fort importante : des haies entouraient ce tertre. En 1840, elles disparurent ; mais sont toujours debout les quatre noyers plantés à chacun des quatre angles. Dans les champs voisins, des débris de tuiles.

BOURCQ et MARS-SOUS-BOURCQ. — **Bourcq.** — H., 187. — E., 61.

- D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 52. — Hect., 985. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 9 mai. — Cie P.

Mars-sous-Bourcq. — H., 103. — E., 28. — D. C., 5. — D. A., 5. — D. D., 52. — Hect., 478. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 11 novembre.

Mars et Bourcq ne formaient, avant 1871, qu'une seule et même commune. Toute la partie nord-ouest du terrain repose sur un plateau crayeux se terminant à l'est par une falaise escarpée. Autour de Mars, une assez grande étendue de sables argileux arrosés par les *ruisseaux* de la *Muette* et de *Cheppes*.

Histoire. — C. de Vitry. Ancienne châtellenie qui appartint à Baudouin de Bourcq (second fils de Hugues Ier, comte de Rethel), roi de Jérusalem sous le nom de Hugues II. « Homme d'une beauté remarquable, écrit Guillaume de Tyr, de taille avantageuse, de figure agréable, à la chevelure épaisse et blonde, à la barbe claire descendant jusqu'à la poitrine, de couleur vive et aussi vermeil que son âge le pouvait permettre. Il était habile au maniement des armes, excellent cavalier et heureux dans toutes ses entreprises. Tendre, compatissant, religieux et tellement toujours en prières qu'à force de génuflexions et de prostrations ses mains et ses genoun étaient durs de callosités. » Bourcq, rançonné et pillé par les Anglais, en 1359, pendant la guerre de Cent ans; encore dévasté, puis incendié aux temps des guerres de la Ligue, fut occupé par Turenne, en 1652, quelques jours avant la bataille dite de Rethel; et, en 1870, par les Prussiens.



Eglise de Bourcq

Eglise. — L'abside, les transepts, le clocher et le portail remontent au douzième siècle. La nef, moins ancienne et moins solidement reconstruite, repose en partie sur des murailles romanes. Au clocher, un chapiteau de la fenêtre septentrionale porte un écu chargé d'un seul râteau : brisure des armes de Rethel. Le chapiteau ouest offre un blason à la croix alésée et échancrée.

Château. — Bourcq, jadis entouré de remparts, avait un château-fort redoutable, avec un immense donjon bâti tout au sommet d'un monticule encore existant. Dans ce château, affirme la légende, aurait été tracé, Godefroy de Bouillon présent, l'itinéraire de la première croisade. Servit de prison à Hortense de Mancini qui, par ordre de son mari, le duc de Mazarin-Mellerai,

y fut enfermée. Détruit « à une époque que l'on ne peut préciser, » dit Hubert, d'après la NOMENCLATURE DES COMMUNES. Cette époque ne pourrait-elle être placée vraisemblablement en l'année 1655, à moins que — selon le Dr Vincent — il ne faille la mettre en l'année 1743? A Mars-sous-Bourcq, autrefois, était le château de Montplaisir qui n'existe plus depuis 1791.

Rappelons ici les principaux « seigneurs » ardennais, et seulement les principaux, qui prirent part aux croisades, outre *Godefroy de Bouillon* et *Baudouin de Bourcq : — Baudouin,* troisième *comte de Grandpré,* « un très beau chevalier que les infidèles firent mourir très cruellement, » 1101 ; — *Baudouin, comte de Hainaut,* dit de Jérusalem, qui, pour se croiser, vendit, le 14 juin 1096, ou hypothéqua, son château de Couvin; se signalait à la prise d'Antioche ; — *Briard, châtelain d'Omont,* qui, pour se croiser, en 1188, vendit à Seybert, abbé de Mouzon, ses terres d'Autrecourt et de Roussy ; — *Godefroy de Mézières (?) ; — Guillaume, comte de Grandpré,* 1179 ; — *Guy de Château-Porcien,* évêque de Soissons en 1245, qui partit avec saint Louis, accompagné d'Ivard de Mouzon et d'Hercelin de Grandpré. Mourut, en 1250, au combat de la Massoure. « Moult vaillant home en l'ost, » écrivit de lui le sire de Joinville ; — *Henri IV, septième comte de Grandpré,* qui mourut dans un combat contre les Albigeois ; — *Héribrand de Bouillon (?) ; — Hercelin de Grandpré ; — Hugues,* qui fut archevêque d'Edesse ; — *Ivard de Mouzon ; — Jean IX, comte de Rethel* et seigneur d'Omont; suivit Louis IX et, avant de partir « fit hommage pour le Rethélois » au comte de Champagne, sauf sa souveraineté d'Arches et Château-Regnault ; — *Jean III, comte de Chiny* et seigneur d'Yvois ; mourut, en 1191, au siège de Saint-Jean-d'Acre ; — *Louis III, comte de Chiny,* qui partit, en 1180, avec Briard châtelain d'Omont, et Taxierge de Margut ; — *Louis de Mouzon,* qui l'un des premiers, le 15 juillet 1099, entrait dans Jérusalem ; — *Manassès, seigneur d'Hierges,* que Godefroy de Bouillon tenait pour un de ses amis les plus fidèles ; — *Raymond de Champagne (?) ; — Regnault d'Ambly,* seigneur de Malmy, Ambly, Olizy, Echarson, Sault, Perthes, Vendresse et Marquigny ; accompagna saint Louis, s'illustra dans un combat naval contre les Sarrasins, alors qu'une tempête furieuse avait déchaîné la mer, d'où son nom d'*Engoulevent ; — Robert,* bénédictin, prieur de Senuc. C'est dans son prieuré qu'il écrivit son histoire de la première croisade : = ROBERTI MONACHI HISTORIA HIEROSOLIMITANA LIBRIS OCTO EXPLICATA.

Lieuxdits. — Le *Moulin de la Muette.* — Les *Etangs,* où se trouvaient deux fontaines. — Le *Valacon et la Fontaine d'Argent,* dont les eaux font oublier, à qui les boit, tous les chagrins d'amour.

CHESTRES. — H., 342. — E., 88. — D. C., 3. — D. A., 3. — D. D., 51. — Hect., 910. — B. P., Vouziers. — F. L., l'Assomption. — Cie P. — La plus grande partie du territoire repose sur la gaize. Un petit îlot de limon, bordé par un liseré de sables verts, sur le chemin de Chestres à la Croix-aux-Bois. Village sur la hauteur. Territoire traversé par l'*Aisne.* Sources assez nombreuses ; entre autres celle du *Chamiot.*

Histoire. — C. de Vitry. Chestres est bâti sur un contrefort, rive droite de l'Aisne. Du côté nord, comme borne aux terrains cultivés, de larges fossés que bordent de hauts talus se prolongeant par retour d'équerre à gauche sur une assez grande étendue, avec un côté parallèle au village et dominant la route de Ballay. Faisant face à Vouziers, la ligne de côte présente un intervalle à pente douce et assez spacieux, nommé : la *Revue.* Etait-ce en cet endroit que se trouvait une de ces larges portes de sortie, que les Romains appelaient *vomitorium?* En tout cas, il est évident qu'à cet endroit se trouvait un camp romain, long d'au moins trente hectares : le *Cœsaris castrum,* d'où, par contraction : Chestres. Le lieu était d'ailleurs, à cause de son élévation, un

admirable point stratégique. Les maisons du village, irrégulièrement bâties, avec des matériaux plus irréguliers encore, attestent les nombreux remaniements que Chestres dut subir au cours des âges. Quant à son bagage historique, nous ne lui en connaissons pas qui lui appartienne en propre. Il reçut les chocs et les contre-coups de tous les événements militaires dont la région vouzinoise fut le théâtre.

Le 9 mars 1814, « une tuerie de Cosaques » que signalait un rapport du général Leclerc de Milfort, dit Tastanégy — grand chef de guerre de la nation Crëck, une tribu sauvage d'Amérique, — originaire de Thin-le-Moutier, à M. le général de division commandant le département des Ardennes. Ce rapport se terminait comme voici : « Je tirai pendant cette action vingt-cinq coups de fusil que j'ai très bien comptés ; ayant gardé pendant cette heure de défense tout mon sang froid et, par conséquent, toute ma tête. D'après ma tranquillité et l'assurance de mes coups, ne tirant qu'à coup posé, je suis assuré, compris mes deux coups d'épée, d'avoir tué douze ou quatorze hommes. Le nombre des blessés m'est inconnu. L'administration vous dira quel a été le désastre occasionné par cet incendie (le rapport mentionne plus haut une grange à laquelle les Cosaques mirent le feu) et la route, ou mieux les routes qu'ont prises ces brigands. Il y avait beaucoup d'officiers que j'ai si militairement reçus. Si ce fait d'armes est digne des Français, je vous serai obligé, mon général, de le transmettre à Sa Majesté et de lui donner de la publicité. »

Incendié, en 1870, par les Prussiens. « Ils arrivèrent — nous rappelle le petit opuscule : LES PRUSSIENS DANS LES ARDENNES — comme des forcenés, demandant du pain et du vin, menaçant de mort, menaçant de tout brûler. En vain, on essaie de leur faire comprendre que les habitants n'ont rien de commun avec les francs-tireurs qu'ils poursuivent, qu'il ne s'en trouve aucun dans le village, qu'il n'y sont même pas entrés ; ils ne veulent rien entendre. Ils incendient une grange et une écurie près de la maison commune, brisent des fenêtres à diverses habitations, et veulent mettre le feu à différents endroits. Toujours vous les voyez le tison à la main. On doit beaucoup à la présence d'esprit d'une jeune personne qui, voyant les soldats disposés à mettre le feu à la maison de son père, se jeta éperdue aux pieds de l'officier qui commandait froidement ces atrocités, en demandant grâce. Si cette maison eût pris feu, l'église et une partie du village seraient devenues la proie des flammes. Enfin, ceux qui conduisaient la voiture renfermant les blessés arrivent à la ferme située au bas du village, sur la route. Là, ils se livrent à des horreurs inouïes. Plusieurs ouvriers sont enlevés et battus ; le propriétaire, ayant son petit enfant sur ses genoux, n'a que le temps de sauter par la fenêtre qui vient d'être brisée ; sans pitié pour cette pauvre petite créature, les barbares frappent le père à coups de crosse de fusil ; et sans son adresse à parer les coups avec son bras, il avait la tête fendue ; il s'éloigna couvert de blessures... »

Appartient à l'histoire de Chestres la dalle curieuse, dans le pavage, à l'entrée du corridor, d'une maison de Chestres. Elle représente, debout, armé de toutes pieces, la main gauche posée sur le bord supérieur de son écu, et la main droite sur le pommeau de son épée, Baudouin, mort en l'an « Mil : CC : LXXV : le : premier iovr de septembre. » Dans la même maison, une autre dalle, mais moins intéressante, servant de foyer devant une cheminée : « A l'honneur et gloire de Diev cy devat gist R père en Diev F Denis Le Cointre prestre religieux, premier abbé de ceste maison. . » (Voir Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.)

Eglise. - - N'a pas grand caractère architectonique. On lit dans les registres paroissiaux que l'église de Chestres « aiant esté bruslée en l'an 1650, on a esté plusieurs années sans y dire la messe, ni batiser, ni marier. » De l'église pri-

mitive, restent quelques débris remontant au douzième siècle; et au transept sud, une fenêtre à meneaux de la fin du seizième siècle. Tout proche de cette église, il y eut, autrefois, un prieuré.

Château. — Une légende veut que le préfet de Reims — à la fois commandant militaire et haut magistrat civil aux temps des Romains, — père de Jovin, soit mort dans une forteresse s'élevant sur le camp même de César. Et la légende ajoute que Flavius Jovinus, devenu consul, fit construire, à l'endroit même, en mémoire de son père, un superbe mausolée.

Ecarts. — Les *Arches,* 19 hab.; évidemment un souvenir romain. — *Bobo,* 13 hab. — La *Ferme de Misset,* 10 hab. — *Misset,* 10 hab. — *Toupet,* 7 hab. — La *Providence,* 14 hab. — *Chamiot,* 3 hab., où se trouvaient, jadis, au bord d'une source, une chapelle et un ermitage consacrés à saint Avoy. A Chamiot, les Templiers avaient construit une grange pour l'exploitation des terres et des bois que Robin, seigneur de Fontenelle, près Fossé, leur avait donnés en 1257 : sept journées de terres arables, situées territoire de Falaise, sur les bords de la Sorgue.

CONDÉ-LES-VOUZIERS, — H., 1,148. — P. fl., 72. — E., 113. — D. C., 2. — D. A., 2. — D. D., 52. — Hect., 529. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 1er octobre. — Cie P. — B. B. — Sol en grande partie constitué par des alluvions 235 hectares; généralement glaiseuses, argileuses et très favorables, alors, à la culture de l'osier : d'où fort grande industrie de vannerie. La gaize recouvre presque tout le reste du territoire traversé par l'*Aisne*. A signaler la *Fontaine du Sart.* Condé doit son nom (voir ce que nous disions pour Condé-les-Autry) aux confluents de la *Fournelle* et de la *Muette,* deux petits ruisseaux qui se jettent dans l'*Aisne.* Une maison du village, cependant, passe pour avoir été la maison des seigneurs de Condé (??). — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Château,* 7 hab. — Les *Marais,* 4 hab. — Le *Moulin,* 8 hab. — Le *Quartier,* 16 hab. — Le *Tertre,* sur lequel aurait été construite une abbaye (?). — *Syrienne,* rappelant le nom d'un petit hameau disparu, où se trouvait un monastère, puis, la légende d'une belle captive musulmane, originaire d'Assyrie et cachée à Syrienne par un seigneur revenant de la croisade. — Le *Pissoy,* 8 hab., où se trouvait une ferme qui appartint aux Templiers.

CONTREUVE. — H., 229. — E., 67. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 59. — Hect., 1,102. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cie P. — Plateau crayeux dans toute la partie ouest du territoire. La marne s'étend au pied de l'escarpement qui termine ce plateau à l'est, et s'avance jusqu'à mi-côte dans de profonds ravins. Exploitation de craies pour moellons et de pierres pour les chemins. Les ruisseaux d'*Aidin* et de *Cheppes* arrosent le territoire. Culture de l'osier. A 500 mètres environ, au nord du village, la *fontaine de Sainte-Claire :* but de pèlerinage, les eaux de cette fontaine étant réputées pour la guérison de toutes maladies des yeux. Mais les pèlerins doivent, après une prière, déposer une offrande au pied de la statue de sainte Claire qui se trouve dans l'église.

Histoire. — C. de Vitry. Contreuve fut possédé, notamment, par les familles de Sugny, de Graffeuil, de Parisot et de Savigny. Constituait, jadis, avec Semide et Cheppes, une seule paroisse se rattachant à un groupe d'antiques chrétientés. Cette zone était, dans le très ancien autrefois, beaucoup plus peuplée qu'elle ne l'est actuellement.

Eglise. — Possède une châsse qui renfermerait une parcelle du bois de la vraie croix apportée à Contreuve, dit la légende, « par un soldat ». On attribua longtemps à cette parcelle, exhibée publiquement le 3 mai, chaque

année, le don de préserver le village des incendies; ce qui n'empêcha jamais Contreuve de largement payer au feu son sinistre tribut. Dans cette même église, outre la statue de sainte Claire, dont nous parlions, on remarque, au-dessus des fonts baptismaux, une statue de sainte Anne dont les ornements et le cadre, sculptés dans la même pierre, paraissent symboliquement rappeler une légende aujourd'hui perdue pour nous; puis une statuette fort ancienne représentant saint Martin à cheval. Elle aurait été trouvée, entre Sugny et Contreuve, au lieu dit *Combre*, où auraient existé, affirme la tradition, une chapelle et un couvent.

Ecarts. — Le *Moulin-Daigny*. N. C. — Le *Champ-Bernard*. N. C. — *Cheppes*, 5 hab. Etait autrefois une très importante paroisse, sous l'invocation de saint Brice. Les archives nationales conservent une charte octroyée par Guichard de Maurice, 1345, en faveur des Templiers, qui possédèrent Cheppes. Le sceau de ce titre porte une croix ancrée chargée de cinq besans.

LA CROIX-AUX-BOIS. — H., 355. — E., 112. — D. C., 8. — D. A., 3. — D. D., 51. — Hect., 577. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 14 septembre. — C^le P. — Territoire s'étendant en grande partie sur la gaize que recouvre parfois l'argile sableuse du limon. Petit liseré de sable vert. Deux sources dont la principale est : la *Fontaine du Pâquis*. A la Croix-aux-Bois, l'un des cinq défilés célèbres de l'Argonne. (Voir notre chap. III, MONTAGNES ET FORÊTS : *L'Argonne*.

Histoire. — C. de Vitry. En 1645, lutte entre les Espagnols des garnisons de Montmédy-Virton et les habitants du village dont vingt-sept, sur quarante, furent tués. A la Croix-aux-Bois, pendant les préliminaires, en 1792, de la bataille de Valmy, un combat entre les Français et les Prussiens : le prince de Ligne y trouva la mort. « On prétend, dit Jean Hubert, que son corps fut enterré dans le cimetière de Boult. »

Eglise. — Une ancienne église remplacée par une église d'origine relativement récente, dans laquelle sont conservées les deux pierres tombales nous apprenant, la première, que : « cygist havt et puissan seignevr messire Charle de Pavant chevaillier seignevr de Tarzy, Puisevx, Vavx, vicomte de Tanon Lacroix, Longwé... décédé le 15 décembre 1634... et dame Marie De Son sa famme l'an 1627... »; et la deuxième, que : « cy gist Ma-Dame Marie Davrehout fille de messire Jacque Davrehout chevaillier et de dame Rachelle D Sons. » Les de Pavant et les de Sons, et les d'Averhout, comptent parmi les plus anciennes et les plus illustres familles de la région. Le hameau des Granges-Pavant, près de Warcq, doit son origine aux de Pavant. Un Guillaume d'Averhout fut tué à la bataille d'Azincourt. Le député à la Convention nationale, 1791, colonel d'Averhout, assassiné à Saint-Menges, fut l'un des derniers survivants de cette famille.

Château. — Un château dit de Tanon — celui dont il est parlé dans l'inscription tombale — jadis entre le village de la Croix et la forêt, au sud de la route nationale; aujourd'hui détruit.

Ecarts. — *Livry*, 4 hab.

FALAISE. H., 452. — E., 133. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 54. — Hect., 951. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — C^le P. — Doit son nom aux escarpements abrupts que forme la gaize sur la rive droite de l'*Aisne*. Cette roche, 563 hectares, est recouverte sur les hauteurs par le sable argileux verdâtre supérieur, et, en différents points, par des alluvions anciennes. Les alluvions de l'Aisne, de nature argilo-sableuse, sont assez généralement des oseraies : d'où commerce important de vannerie.

Histoire. — C. de Vitry. Les plus anciens seigneurs connus de Falaise sont les Deschamps, de Vaux-Champagne; puis, au quinzième siècle, les Dorthe qui

possédèrent, pendant plus de deux cents années, Falaise, Mont-Saint-Martin et Fléville. Leur alliance avec les Sorbey leur avait donné la seigneurie de Vouziers. Falaise fut incendié par les Prussiens en 1870 : 54 maisons brûlées; 120 vaches, 90 moutons, 32 chevaux, 53 cochons, périrent dans les flammes. Sans compter les approvisionnements et la récolte d'osier entièrement perdus. Le matin même, un blessé prussien avait été recueilli dans une de ces maisons que son propriétaire préféra laisser brûler plutôt que de signaler aux ennemis la présence, en elle, de leur camarade.

Eglise. — Ce village, très ancien, avait, dès ses origines premières, une église fort célèbre. Les reliques de sainte Hélène y séjournèrent lors de leur translation à l'abbaye d'Hautvillers. En l'année 844 — lisons-nous dans dom Ganneron, — « le corps de sainte Hélène, impératrice, fut transporté de Rome en l'abbaye d'Hautvillers et demeura quelque temps en l'église de Falaise, où quelque lunatique qui venoit tout freschement d'estre tourmenté fut délivré en un instant. Un autre homme du mesme lieu qui avait gardé le lict depuis quinze ans et avoit le corps si pourry qu'il en estoit desja sorty vingt-trois os, fut aussi guery. Une autre fille appelée Bave qui avait perdu l'usage de ses jambes y reçeut guérison et s'en vint depuis à Reims où elle demeura en son propos de virginité jusques à la mort. Un sourd, un enfant à demy-mort qui n'avait point tetté depuis quinze jours, un perclus des frontières de Trèves qui n'avoit point confessé ses péchés depuis vingt ans, ung autre devenu paralytique de peste et une femme aveugle furent tous guéris en la dite église de Falaise, après quoy le saint corps fut apporté à Hautvillers. »


Eglise de Falaise

L'église actuelle est un intéressant édifice à trois nefs du style ogival flamboyant, en usage du quinzième jusqu'au milieu du seizième siècle. Le grand portail, intact, est orné de fort curieuses sculptures : entr'autres une statue de saint Victor, décapité, tenant dans ses mains sa tête mitrée et nimbée. Sur le support, les armes des Dorthe, seigneurs de Falaise : *D'argent au lion de gueules, chargé en cœur d'une étoile d'azur.* Au-dessus de la porte septentrionale, donnant jadis accès dans le cimetière, cette curieuse inscription en relief, en caractère gras, moitié gothique, moitié romain, et — nous dit le docteur Vincent qui la reproduit, ouvrage cité — sans analogue dans l'arrondissement : « Notable gens qui passez par cet cimetier

priez sy vos plait pour les ames dont les corps gist ici en bierre nous sommes tous d'une matière hélas nos jours sôt cours et tos passés n'oubliez pas... spassez pv lrs âmes ». — Deux points séparent chaque mot.

Puis l'inscription relative à Louis Desmoulins, chevalier, marquis de Lisle, colonel du régiment de La Fère, seigneur de Falaise, Lazanne et Savigny, qui prit part, entr'autres, aux combats de Nimègue, de Cassanno, de Chivas, de Castiglione, d'Oudenarde, de Malplaquet; ordonna « diverses constructions de redoutes sur la rivière d'Aisne depuis Rethel jusqu'à Vaux, extrémité de Champagne. » complétant ainsi le système de défense commencé par Daniel de Sabuguet; et fut tué maréchal de camp, le 29 juin 1734, à la bataille de Parme.

Ecarts. — La *Briqueterie*, 2 hab. — *Chamiot*, 5 hab. — La *Hobette*, 12 hab. — *Lazanne*, 2 hab.

Lieuxdits. — A signaler, seulement, les *Ides de Falaise*, rappelant une cense du prieuré de Saint-Médard de Grandpré. Ides était, sur les bords de l'Aidin, un fort ancien village, disparu vers la fin du quatorzième siècle.

GRIVY-LOIZY. — H., 437. — E., 127. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 47. — Hect., 1,156. — B. P., Vouziers. — F. L., le 10 août. — Cie P. — Ces deux villages faisaient, avant 1828, deux communes distinctes. Le territoire s'étend, de façon générale, dans la plaine que forme la marne crayeuse aux pieds des monts de craie. La gaize borde les limites nord et est du territoire. Marnes exploitées pour la fabrication des carreaux. Excellentes terres limoneuses et marneuses. Cinq sources principales : le *Cessier*, la *Muette*, la *Huarne*, la *source de Monchouet*, le *ruisseau du Marais*.

Eglise. — Appartient au style ogival flamboyant du quinzième siècle. Toutefois, écrit le docteur Vincent, au-dessus de la porte principale fut ajouté une sorte d'attique en pur style Renaissance, séparé en deux portions par une colonne torse qui devait recevoir une statue. Au chevet existent encore quelques constructions du prieuré. Dans cette église, une fort curieuse inscription latine en mémoire de dom Pierre Renaudin d'Attigny, dont le cadavre, « enveloppé par la terre glacée, la chair consumée et les os dénudés, pareils à la poussière, dissous par une corruption fétide, ne laissait que des restes informes. Ainsi fait de nous la décevante gloire mondaine!... » L'inscription parle d'une chapelle construite en 1542, mais dont il ne reste aucune trace, pas plus d'ailleurs qu'une autre chapelle que la légende dit avoir été sous l'invocation de saint Laurent.

Château. — Le *Harroy*; le *Château*; sur un de ces lieuxdits, peut-être même sur chacun d'eux, se serait élevé un château. Lequel abrita Mazarin, lorsque, allant au siège de Rethel avec son armée, il passait à Grivy le 1er janvier 1653 (?). Triste commencement d'année, parce que la rigueur de la température ayant obligé les cavaliers à descendre de cheval pour se réchauffer, une quarantaine d'hommes moururent de froid.

Ecarts. — *Loizy*, 247 hab. — *Montchouet*. A la fois ferme et manoir qui disparut au commencement du siècle. La ferme était construite sur la rive gauche d'un ruisselet, proche la *source de Montchouet*, au fond d'une dépression traversant la route d'Attigny à Vouziers et qui, jadis, avait une réputation détestable. On parlait souvent de voyageurs dépouillés ou, même, assassinés dans le *fond de Monchouet*. Cette seigneurie appartenait — seizième siècle — à la famille de Villelongue, puis elle passait aux Du Bois, d'Ecordal. En 1770, la ferme fut achetée par Nicolas et Louis Viter, de Voncq. En 1781, elle fut revendue, en détail, à plusieurs habitants de Vrizy et de Grivy.

LONGWÉ. — H., 414. — E., 124. — D. C., 7. — D. A., 7. — D. D., 53. — Hect., 1,078. — B. P., Vouziers. — F. L., le dernier dimanche d'août. —

Cle P. — La gaize, ravinée, et des lambeaux d'argile sableuse jaune, du limon, constituent tout ce territoire fort boisé et que traverse le *ruisseau de Livry*. — C. de Vitry.

Eglise. — Semble remonter au douzième siècle; n'offre rien de bien remarquable. A Longwé exista, jusque 1789, une abbaye de Prémontrés, remplaçant celle qu'avait fondée à Lametz, en 1150, Witer, comte de Rethel, et qu'en 1350 brûlèrent les Anglais.

Château. — Assez proche de Longwé, autrefois, un castel sans grande importance, que fit construire Henri, épouse d'Isabelle de Luxembourg.

Ecarts. — Le *Chêne-Pâté*, où se voit un chêne qu'aurait planté Ferry Pâté, maréchal de France et seigneur de Challerange. — Le *Moulin*, 2 hab. — Les *Hermitteaux*, 6 hab. — Le *Manulot*. N. C. — *Livry*, 4 hab.; ce modeste écart remplacerait le hameau, jadis très peuplé, de Livry, qu'aurait incendié Growestein, et dont il ne reste plus, maintenant, le plus petit vestige.

MARS-SOUS-BOURCQ. — Voir Bourcq.

QUATRE-CHAMPS. — H., 361. — P. fl., 8. — E., 113. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 44. — Hect., 1,150. — B. P., Quatre-Champs. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cle P. — G. — Calcaire à astartes. Sur chaque flanc de la vallée, le gault recouvrant les sables verts. Excellents arbres fruitiers. Exploitation pour tuiles de la glaise du gault. Carrières qui donnent d'excellents moellons; nodules phosphatés. Le *ruisseau de la Fournelle* traverse Quatre-Champs. — C. de Vitry.

Château. — Ruines, ou, tout au moins, emplacement d'un ancien château démoli pendant l'époque révolutionnaire. En 1368, un « Jehan de Quatrechamps, escuyer », servait sous les ordres de « Jehan de Saulx, sire de Cernon, chevalier » : il concourut à la défense de Reims et de Sainte-Menehould, les troupes étant commandées par le maréchal de Châtillon.

Nous lisons dans les Affiches de Reims, 1772-1792 : « A vendre belle terre et seigneurie de Quatre-Champs, située dans la vallée de Bourcq, à une lieue de Vouziers... consistante en toute justice, droits de chasse et pêche, château, deux cours, colombiers, viviers, pressoirs, moulin, tuileries, vignes, 800 arpents de bois, 315 de terre, 100 fauchées de prés. Le seigneur de Quatre-Champs l'est aussi, en partie, de Noirval, Ballai et les Deux-Mesnil. — S'adresser à Maître Rivart, notaire à Reims. — 16 juin 1777. »

Ecarts. — La *Converserie*, 5 hab. — Le *Moulin*, 4 hab. — La *Normande*, 4 hab. La *Tuilerie*, 8 hab.

SAINTE-MARIE. — Voir Blaise.

TERRON-SUR-AISNE. — H., 379. — E., 114. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 44. — Hect., 651. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 28 août. — Cle P. — B. B. — La gaize et le gault constituent la plus grande partie du territoire. Sables verts avec nodules. Un étroit liseré de calcaires à astartes borde la rive droite du *ruisseau de Terron*. Dans la vallée de l'Aisne, alluvions argilo-sableuses. Sources nombreuses. Celle des *Champenois*, après avoir coulé sur un parcours de 600 mètres à ciel ouvert, disparaît dans un gouffre du gault, au lieu dit la *Brebis*, coule souterrainement pendant 1,200 mètres, et vient jaillir à la *fontaine du Bouillon*, d'où elle est amenée au village pour alimenter un abreuvoir et un lavoir. La commune de Terron est l'une de celles où le sol atteint la plus haute valeur dans le canton de Vouziers. Culture de la vigne. — C. de Vitry.

Château. — Voici comment une ancienne chronique rapporte la destruction,

29 septembre 1591, du château, plutôt une maison-forte, que possédèrent les de Noël : « Les troupes campées dans la prairie sous Vandy étaient commandées par Isaac de Bernouville. Le sieur de Griffon, seigneur de Terron, ayant refusé des rafraîchissements aux troupes du sieur d'Anglure, brigadier des armées du roi, Bernouville reçut l'ordre d'aller raser ledit château et maison-forte dudit Griffon, de mettre tout à feu et à sang. L'action fut très cruelle pour le sieur Griffon; il fut le premier tué d'un coup de lance et d'un coup de fauconneau, et ses trois filles eurent la tête coupée et furent jetées dans le puits dudit Griffon, *qui était en excessif esplendeur du feu.* Le roi donna à d'Anglure, parent du sieur Griffon, le domaine de Terron-sur-Aisne. » Au musée de Reims, les inscriptions tombales sur plaque de marbre — provenant de l'église des Cordeliers — de « noble homme Jean Colbert, en son vivant seigneur de Terron, conseiller du roi, contrôleur général de ses gabelles ès-provinces de Picardie et de Bourgogne, lesquels offices lui ont donnés par le roi Henri le Grand pour récompense de service... » : et encore celle-ci en latin : « très noble Jean Colbert, seigneur de Terron : il administra sa ville natale avec distinction, eut une nombreuse postérité, fut prodigue de ses exploits et de son sang pour le meilleur des rois. Il mourut le 17 novembre l'an du Seigneur 1633. » — Ce Jean Colbert était l'oncle du célèbre ministre de Louis XIV.

Ecarts. — Le *Mont-d'Ingond*, 10 hab. — Signalons le fief de *Brouville*.

TOGES. — H., 396. — E., 133. — D. C., 8. — D. A., 8. — D. D., 47. — Hect., 344. — B. P., Quatre-Champs. — F. L., le dimanche qui suit le 30 août. — Cie P. — Territoire accidenté que sillonnent de profonds ravins. 274 hect. de gaize; 32 hect. de sables verts avec nodules. Culture des pommiers, qui donnent un assez bon cidre. Autrefois, vignes médiocres. Deux petits cours d'eau dont l'un, qui disparaît près de la *Tuilerie* dans un gouffre, coule souterrainement entre le calcaire à astartes et reparaît près du moulin de Quatre-Champs, où il se jette dans la *Fournelle*.

Histoire. — C. de Vitry. Village fort ancien qui eut, vraisemblablement, une maladrerie, et dont l'église actuelle remonterait bien au delà du seizième siècle. Toges appartenait au comté de Rethel, et son moulin banal devait fournir, comme rente annuelle aux religieux de Landèves, deux septiers de seigle. Ainsi l'avait, en 1248, ordonné Jean, seigneur de Condé-les-Vouziers. En 1417, date probable, Ferry de Grandpré « établit une ville neuve à *Toga*, entre Boult et la *Fournelle*. » Telle était la formule habituelle pour l'affranchissement du village. Sur la cloche de l'église, le nom de Pierre Vermillac, « originaire d'une famille auvergnate établie à Toges au milieu du siècle dernier. Les registres paroissiaux montrent, alors, l'arrivée à Toges d'une petite colonie d'Auvergnats, ouvriers en métaux. Pendant l'été, ils exerçaient leur industrie dans les villages environnants; puis, l'hiver venu, rentraient à Toges. » (Voir docteur Vincent : INSCRICRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.

Ecarts. — *La Tuilerie.*

VANDY. — H., 316. — E., 156. — D. C., 6. — D. A., 6. — D. D., 47. — Hect., 1,118. — B. P., Vouziers. — F. L., le troisième dimanche d'octobre. — Cie P. — B. B. — G. — T. — La gaize, les alluvions argilo-sableuses de l'*Aisne* occupent la plus forte partie du territoire, les autres formations géologiques étant peu développées. 76 hectares de limon argilo-sableux. Affleurement de la glaise du gault près de la ferme Macquart : cette glaise, jadis exploitée pour la fabrication des tuiles, cache les sables verts inférieurs qui contiennent des nodules. Une dizaine de sources, entre lesquelles il faut signaler : la *fontaine d'Hagneau* et le *ruisseau de Terron*. La colline sur laquelle se trouve Vandy est couverte de vignes et de vergers; vignes d'assez bonne qualité. Jadis, les

vignerons de Vandy mettaient leur vin sous la protection de saint Vincent; or, certaine année, la récolte n'ayant pas été fameuse, lesdits vignerons pendirent le saint, en effigie. (Voir dans Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES, la « légende de la vigne de Vandy ».)

Histoire. — C. de Vermandois. De l'histoire de Vandy, dont les Fauque de Monciaux, les La Marck, les d'Aspremont, les Riche de la Popelinière — le frère du fameux fermier général — furent successivement les seigneurs, nous ne relaterons que ces deux épisodes. Dans la plaine de Vandy, Henri IV passait les troupes en revue, 1591, avant de marcher sur Verdun : « Le dimanche 29, jour de Saint-Michel, l'armée étrangère sous la conduite du prince d'Analt parut aux plaines de Vandy en bataille rangée, qui fesoit nombre de 16,000 combatants tant reistres que lansquenets avec quatre pièces de canon et plusieurs autres pièces. Le roy les alla recevoir... Palma Cayet : CHRONOLOGIE NOVENAIRE. » — « Du 18 septembre au 16 octobre 1650, lorsque l'armée généralle (des Espagnols) passit pour aller à Vandy, il y eut en logement à Allandhuy, un corps d'armée composé de 6,000 hommes avec l'artillerie, conduit par le seigneur Fuensaldagna qui y auroit séjourné un jour et une nuit et y auroit tout cassé, fourragé et battu les grains, rompu et brisé les maisons et bastiments. » Des pluies abondantes survinrent et forcèrent l'armée de l'archiduc Charles, après avoir passé l'Aisne, « d'arrester à Vandy et à Terron, n'estant pas possible de remuer le canon ny de faire marcher le bagage. *Déclaration de Henri Laclère, du 27 octobre 1650 :* Ms. » Rappelons aussi que saint Vincent de Paul vint lui-même, à Vandy, fonder un hospice.

Eglise. — Le portail de l'église appelle seul l'attention, à l'extérieur. Son grand arc roman, encadrant une double porte à arcades trilobées, indique le treizième siècle, époque à laquelle nous semble avoir été construite l'église qui dut subir aux derniers siècles d'importants remaniements. A signaler aussi quelques inscriptions, et surtout la chaire, en pierre, avec les figures des quatre évangélistes et, sur la rampe, de délicats bas-reliefs en bois représentant de saints personnages. La nef, à trois travées, est accompagnée de transepts et d'une abside. Celle-ci a son fond occupé par un rétable Louis XIV. (Voir Baudon : EXCURSIONS DANS LA VALLÉE DE L'AISNE. — Almanach Matot-Braine, année 1899.)

Château. — S'élevait, sur le plateau dominant de Vandy, le château de l'Aubresle, construit vers 1600, et appartenant aux Roucy. Assiégé en 1591 par le maréchal de Saint-Paul. « Le païs ne fut si fort deschargé de larmée huguenotte que la catholicque la couvrit, laquel estant devancée par le seigneur de Sainct-Paul sceut comme elle estoit sans canon. Ce qui le feit adviser denvoyer quérir deux pièces à Rethel avec lesquelles il print Richechourt et Lobrelles, où il meit le cappitaine Saint-Blancart lui enjoignant de fortiffier en toute diligence Richechourt pour la veoir en une belle et forte assiette. Puis feit reconduire les pièces où elles avoient été prinses. (Voir MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL.)

Dans ses MÉMOIRES, Mlle de Montpensier parle longuement, en d'intéressantes pages, de son séjour au château de l'Aubresle. En 1780, un de Roucy se prit de querelle avec Monseigneur d'Escaneville, seigneur de Ballay, à propos de chasse : d'où, tout aussitôt, un duel au fusil dans le bois même de Vandy. M. de Roucy, qu'atteignit une balle, tomba raide-mort. Ce château servit d'ambulance aux Russes pendant l'occupation, et fut détruit en 1817 après le départ des « alliés ».

A deux kilomètres environ de l'Aubresle, un autre château appartenant aux d'Aspremont. La tradition rapporte que Louis XIV, un jour qu'il était dans ce château, fut tellement épris des charmes de la demoiselle-châtelaine que, pour lui rendre hommage, il fit longuement manœuvrer ses troupes devant elle, dans l'immense prairie qui s'étendait aux pieds de cette maison.

Ecarts. — Les *Vieilles-Tuileries*. H. — La *Ferme Mocquart-Malva*, 6 hab. C'est au vallon de Malva que se trouve la maison dite de *Jasmin*, en mémoire du voyage que fit dans cette région, en août 1855, le célèbre poète agenais.

VRIZY. — H., 708. — E., 243. — D. C., 4. — D. A., 4. — D. D., 48. — Hect., 810. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — Harm. — T. — G. — La gaize qui forme une grande partie du sol donne naissance à des escarpements abrupts sur la rive gauche de l'*Aisne*. Au nord et au sud du village, deux affleurements de marne crayeuse près desquels s'étendent deux îlots assez vastes de limon. Dans la vallée de l'*Aisne*, alluvions argilo-sableuses cultivées en prairies et en oseraies. Bonnes terres labourables. Vignes sur les coteaux gaizeux. Exploitation de gaize. *Sources* de *la Core* et de *Beauchart*. — C. de Vitry.

Eglise. — Style ogival. Est entourée du cimetière auquel on accède par un porche. De proportions harmonieuses, elle offre un charmant spécimen de nos églises rurales à la fin du quinzième siècle. Le clocher est construit à la croisée du chœur et des transepts. Le portail, qui s'ouvre au couchant, abonde en ornements d'une réelle finesse : un élégant fenestrage et ogive principale surmontée d'une curieuse statuette qui représente la Vierge tenant l'enfant Jésus entouré d'une auréole à rayons flamboyants et les pieds posés sur les croissants de la lune.

Deux entrées, l'une au nord, l'autre au sud, ont gardé leur encadrement gothique; elles donnaient autrefois accès à l'intérieur, elles sont aujourd'hui bouchées. Au-dessus de la porte sud, est un écusson écartelé sommé d'une couronne ducale avec la devise : *Agitatus fery cresco*. L'intérieur possède une nef à deux travées et deux collatéraux dont les piliers ont été interrompus à 5 mètres du sol. Les transepts sont éclairés de belles fenêtres à deux meneaux; à la clé de voûte du chœur, est sculpté un *Agnus Dei*, d'où partent de nombreux arceaux aux nervures prismatiques; nous signalerons encore une piscine gothique à droite du maître-autel et une console sculptée dans la nef.

Ecarts. — L'*Ecluse*, 5 hab. — La *Gare*, 5 hab. — *Barrière-d'Echarson*, 3 hab. — *Echarson*, 26 hab., où se trouvait autrefois un prieuré, non d'une grande importance, car — nous dit dom Marlot — le prieur d'Echarson fut nommé longtemps après celui de Sainte-Vaubourg au Concile de Senlis, 1346. « Les biens du prieuré se composaient, outre les terres et les vignes, de deux maisons pour le prévôt et pour le fermier, d'écuries, d'étables, de bergeries, de granges, de clos, de jardins, et, au milieu du hameau, d'une chapelle dédiée à Notre-Dame. D'après un métré de 1781, le portail avait, pignon compris, 27 pieds 1/2 de haut sur 18 pieds 1/2 de large. » (Voir docteur Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.)

〰 Au bout de Vrizy, à droite en venant de Loizy, on remarque cette inscription gravée sur le linteau d'une fenêtre : *Remise d'étalons 1700*, attestant la sollicitude royale ou nobiliaire pour la production et le perfectionnement de la race chevaline ardennaise.

II. CANTON D'ATTIGNY.

Ce canton se compose de douze communes : Attigny, Alland'huy-Sausseuil, Charbogne, Chuffilly-et-Roche, Coulommes-et-Marqueny, Rilly-aux-Oies, Saint-Lambert, Sainte-Vaubourg, Saulces-Champenoises, Semuy, Vaux-Champagne, Voncq.

Il est borné : au nord, par le canton de Tourteron; au sud, par les cantons de Machault et de Vouziers; à l'est, par ceux de Vouziers et du Chesne; à

l'ouest, par l'arrondissement de Rethel. Le *canal des Ardennes*, l'*Aisne* et de nombreux ruisseaux l'arrosent. Dans ce canton se trouvent en abondance des céréales, de magnifiques prairies, quelques vignes, des oseraies. La culture maraîchère y jouit d'une faveur exceptionnelle.

5,979 hab.; 1,797 élect.; 12,727 hect.

ATTIGNY. — Hab.,, 1,797. — E., 471. — D. A., 14. — D. D., 37. — Hect., 1,146. — B. P., Attigny. — F., le jeudi avant le Mardi-Gras; le deuxième jeudi après Pâques; le 14 septembre; le 8 décembre. — F. L., le dimanche qui suit le 2 juillet. — C. P. — B. B. — S. T. — S. G. — S. véloc. — L'*Aurore*, société de pêcheurs à la ligne. — G. — T. — L'*Aisne*, qui coule de l'est à l'ouest, divise le territoire en deux parties distinctes. Cette rivière traverse Attigny où elle reçoit le *ruisseau de Saint-Lambert*. A mentionner aussi la source dite *Badu*. — Premier étage du *terrain crétacé :* craie tufau, ou gaize, exploitée pour moellons. Deuxième étage du *terrain crétacé :* marne crayeuse et craie. *Terrain moderne :* terres à briques, alluvions de l'Aisne. — Pèlerinage à Saint-Meen pour la guérison des dartres vives. (Voir, sur Saint-Meen, Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

Histoire. — C. de Reims. Cité d'origine très ancienne, où l'on aurait trouvé — affirme la légende — certains vestiges du culte gaulois d'Osiris et d'Isis. Les annales d'Attigny, qui fit partie du domaine royal depuis Clovis Ier jusqu'à Philippe Ier, se rattachent surtout à l'histoire des derniers rois de la première et des rois de la deuxième races, alors qu'Attigny était une importante ville, célèbre par ses Conciles et ses Cours plénières. En 786, Charlemagne faisait baptiser à Attigny le fameux chef saxon Witikind qu'il venait de vaincre; c'est à Attigny, en 822, que Louis le Débonnaire fit sa retentissante pénitence publique. Pillée, presque totalement détruite en 926 par les Normands.

Philippe Ier donna la terre d'Attigny à sa fille Constance quand elle épousa Hugues, comte de Champagne. Puis transformée, on ne sait trop à la suite de quelles circonstances, en propriété particulière, elle appartint aux archevêques de Reims qui l'érigèrent en châtellenie, et resta châtellenie jusqu'en 1790. Devint alors siège du Tribunal de première instance pour le district de Vouziers.

Ravagé, incendié en 1359 par les Anglais. En 1521, à l'époque du siège de Mézières, François Ier, ayant rassemblé dans Mouzon des approvisionnements nombreux et 30,000 hommes que commandait le maréchal de Châtillon, hésitait, pour l'établissement d'un camp, entre Senuc et Attigny. Puis il fit choix d'Attigny, « lieu bien propre pour voir venir; » alors se livrait aux environs une bataille dans laquelle furent mises en déroute les troupes de Charles-Quint. Visitée plusieurs fois en 1591 par les troupes, toujours redoutables, du maréchal de Saint-Paul. La même année, Henri IV partait d'Attigny pour se rendre devant Omont retombé en puissance des ligueurs.

Attigny fut éprouvé pendant tout le dix-septième siècle. C'est d'abord le régiment du colonel Silhair qui, pendant deux mois, « vécut à discrétion sur le territoire; » viennent ensuite : en 1649, le régiment allemand de Humming; puis le régiment de Florestin; quelque temps après, les troupes, encore allemandes, du régiment de Bonnaire. Alors excès sur excès, pillages sur pillages. Les habitants d'Attigny sont obligés de chercher asile dans les villages d'alentour. Et pendant les « brouilleries de la Fronde », quand les armées de France, de Lorraine et d'Espagne guerroyaient en Ardenne, Attigny, épouvanté par la terreur, était tellement vide qu'à peine les fameux « maquereaux du général de Boufflers » — bande de soldats indisciplinés et « chapardeurs », — accourus pour faire bombance, purent-ils trouver stricts logement et nourriture. Arrive, par surcroît, l'hiver de 1692, si terrible que les soldats cantonnés dans le village trouvèrent tout naturel de faire brûler, pour se garantir du froid, maisons

et meubles. Et ce n'était pas la première fois, puisque dom Ganneron écrivait sous la rubrique : « *L'an 1638, suite des misères de la guerre en ce pays :* Cette année, ainsy que les précédentes, a esté grandement dure à supporter aux pauvres païsans, à cause des soldats qui hyvernoient en quelques endroits. Le bourg du Chesne à demy vuid d'habitans estoit mangé entièrement, celui d'Attigny où estoient logez Allemands n'avoit pas une maison entière qu'elle ne fust descouverte pour en avoir le boys pour chauffer les soldats... »

Attigny fut occupé et durement réquisitionné, en 1870, par les armées allemandes que commandait le général von Tümpling. (Dans son Histoire d'Attigny, le savant M. Bruge-Lemaître raconte dramatiquement les épisodes de cette occupation douloureuse. — Voir aussi Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.)

Eglise. — Date des quinzième et seizième siècles. Style ogival flamboyant. La tour du clocher, seul vestige de l'église primitive, sur le transept gauche, remonterait au douzième siècle. Toutefois, l'abbé Tourneur lui donnerait une origine plus reculée. Cette tour, écrit-il — Les Eglises en Ardenne — est évidemment un reste important des anciennes constructions carlovingiennes. Elle appartient au dixième siècle; ses analogies avec la nef de St-Remy sont très frappantes. Massifs quadrangulaires en assises de petit appareil soutenu aux angles par de simples pilastres accusant les étages à l'aide de retraites formant larmiers; la tour a trois étages irréguliers.



Eglise d'Attigny

Les deux derniers sont percés sur chaque face de deux baies à plein cintre séparées l'une de l'autre par une colonne romaine et accouplées dans un seul cadre, également à plein cintre, mais de double dimension. L'absence totale de contreforts donne à cette masse une certaine élégance. Une flèche en charpente couronne, de façon malheureuse, cet antique monument. L'église, construite longtemps après la tour, ne lui ressemble en rien. Très curieuses sculptures en gargouilles extérieures, dont l'une fort réaliste. Le grand portail date du siècle dernier; il est vaguement d'ordre ionique.

A l'intérieur, vitraux remarquables. Le maître-autel est d'un fort gracieux style Louis XV. Mentionnons aussi : le pilastre qui supporte l'abat-voix de la chaire, c'est une descente de croix en ronde-bosse qui semble être contemporaine de Charles VIII; un tableau de Nadal : *Marie l'Egyptienne;* un tableau du peintre allemand Germain Bom : *le Baptême de Witikind,* que le gouvernement de Juillet prit directement aux Gobelins pour en doter l'église; enfin le buffet d'orgue qui règne sur toute la largeur au-dessus de la porte principale. Une ouverture percée dans le portail en éclaire le couronnement qu'il découpe en silhouettes : corbeilles de fleurs, groupes que forment « les attributs de la musique », palmes d'une grande largeur d'exécution.

Le *Passage du Palais*, le *Palais des Rois* (??) et le *Dôme* entourent l'église. Le Dôme est un édifice fort joli du seizième siècle, entre le chevet de l'église et la Grande-Place. Il s'élève sur des substructions très anciennes si l'on en juge par certains pans de maçonnerie au pied du mur vers le couchant. A remarquer la gracieuse façade occidentale de pur style Renaissance et le passage conduisant au chevet de l'église appartenant au style gothique de transition, avec des détails Renaissance. La construction de la façade orientale coïnciderait avec la fonte des cloches, mais on y a fait, en 1682, des travaux importants. Le Dôme fut, sinon une résidence des archevêques de Reims, du moins le siège de l'administration temporelle de leur châtellenie d'Attigny. L'édifice comprenait, outre la partie affectée naguère à la mairie et à la justice de paix, les maisons voisines formant tout un côté de la place. On y voit encore des plafonds à solives décorées, des cheminées monumentales avec plaques de foyer aux armes de Lorraine. Sur la façade du Dôme sont gravées les inscriptions suivantes : 647, *Palais royal bâti par Clovis II.* — 727, *Mort de Chilpéric II.* — 750, *Cour plénière.* — 765-822, *Assemblée générale des Francs.* — 786, *Baptême de Witikind et d'Albion.*



Le Dôme d'Attigny

Quelques-unes des maisons d'alentour n'ont encore rien perdu de leur original caractère primitif; par exemple : la « Maison du Sabotier », bâtie en encorbellements, et qui nous montre, sur une pièce de sa charpente, un curieux petit homme en ronde-bosse; la maison dite « A la Ville de Paris », où des poutres sculptées sont mordues par des salamandres; puis aussi celle où se trouve gravée en creux, sur la clef de voûte de sa porte demi-cintrée, l'inscription : *Pax huic domui, 1595,* paroles que prononçaient les prêtres en entrant dans un hôpital ou dans la maison d'un mourant.

Disparue la *Halle* en face du Dôme, autrefois Justice de paix et Mairie, avant

la construction de l'Hôtel de ville nouveau d'après les plans de M. Goutant, architecte, aujourd'hui sénateur des Ardennes. Cette halle, autour de laquelle les gens de Rilly venaient danser et chanter leur fameuse ronde (voir RILLY-SEMUY), était supportée par cinquante poteaux de châtaignier. L'un des deux poteaux de faîtage se nommait le *Poteau de la Vierge;* l'origine de cette appellation remonterait aux démonstrations catholiques, les fameuses *processions blanches,* dont, en 1583, à l'origine de la Ligue, le diocèse de Reims fut le théâtre. La toiture couvrait une vaste pièce centrale qu'entourait une galerie de vingt-quatre « espaces ».

Château. — Il ne paraît nullement prouvé que les vestiges ou les substructions trouvés sur l'emplacement du palais d'Attigny doivent être attribués aux rois des deux premières races. On admet toutefois que le palais d'Attigny, situé près d'une ancienne voie romaine, était vaste et magnifique; qu'il avait pour dépendances une forteresse, un parc, des jardins, un vivier, des bains, plusieurs maisons de plaisance, et que le ruisseau de Sainte-Walburge entourait les murailles et la forteresse. « Ce palais — écrit dom Ganneron — n'estoit pas dans le bourg d'Attigny-sur-Aixne, mais au village prochain de Dionne, actuellement Sainte-Waubourg, et est probable qu'il fut aussy choisy pour la commodité de la chasse comme estant proche et comme dans les Ardennes. Il n'y a plus maintenant aucun vestige de l'ancien palais d'Attigny qui fut ruyné plusieurs fois par les Normands, Hongres et Allemands; il semble que le reste de ses matériaux ait esté employé à bastir la belle église de Sainte-Waubourg qui est en la campagne, non loin du chemin royal de Brunehaut. » (Voir SAINTE-VAUBOURG et, plus bas, les BOURGS.)

Ecarts. — L'*Ecluse,* 15 hab.; *Forêt,* 15 hab.; écarts rappelant une scène de sorcellerie (voir Meyrac : TRADITIONS ET CONTES DES ARDENNES). — La *Pissotte,* 4 h.

Lieuxdits. — Les *Maziaux,* rappelant une léproserie. — La *Motte,* monticule d'observation où se tenaient les chefs des armées en campagne. — Le *Casuet,* rendez-vous de chasse aux temps de Charlemagne. — La *Marche de Nautré,* chemin conduisant, autrefois, d'Attigny à la maison d'Arche, par les Crêtes de Poix. — La *Vigne,* ancien lieu planté de vignes où, dit Froissart, « les Anglais furent (en 1359) moult joyeulx de trouver trois mille tonneaux de vin. » — La *Porte supérieure,* ou *pont Thibouret,* évoque l'emplacement de la principale porte d'Attigny.

Les *Bourgs,* c'est-à-dire petits burgs, petits bastillons rapprochés les uns des autres et reliés par des murs en terre. Ainsi se nomme le faubourg nord d'Attigny, qu'un pont, composé de trois arches demi-elliptiques, ayant chacune seize mètres d'ouverture, relie au faubourg sud. En cet endroit, les eaux limpides du ruisseau de Mazerny viennent se mêler aux eaux limoneuses de l'Aisne : mélange qui ne se fait point volontiers. De part et d'autre naissent des nuances multicolores du plus gracieux effet. Aux *Bourgs* devait s'élever le fameux palais carlovingien d'Attigny; la situation de ce lieu sur l'Aisne, au confluent du ruisseau qui descend des pentes de l'Argonne, en avait dû faire, autrefois, une de ces stations de pêcheurs qui, dans nos contrées, fixèrent tant de populations errantes; ses grasses prairies, qui servaient à l'élève du cheval de bataille, nécessitèrent ces foires aux poulains si courues dans cette région, aux époques de Charlemagne, dont le palais fortifié surveillait, sans doute, le passage de l'Aisne à l'endroit où ce cours d'eau fait ligne de démarcation entre les Ardennes et la Champagne. Aux *Bourgs* même, d'ailleurs, n'avons-nous pas la *Crotière* grande et petite — en vieux allemand : croft, signifiant ce que le droit féodal appelait : le vol du chapon; — puis la *Climaille,* c'est-à-dire la promenade publique, le mail; et encore la *Buraudelle,* ouvrage de défense, sur le passage d'une rivière, dont on voit encore d'importants restes en amont, pendant les basses eaux.

Les *Remparts*. Le cartulaire G 289 de l'archevêché de Reims, écrit dans la deuxième moitié du seizième siècle, renferme un assez grand nombre de documents qui concernent les Ardennes. Entre autres, une convention passée entre l'archevêque de Reims, possesseur de la châtellenie d'Attigny, et les habitants de ce bourg, sur un projet de fortifications. Ceux-ci s'engagent à payer au prélat, « pour faire fermer Attigny », cinq cents livres parisis dans l'espace de cinq ans; les premières cent livres devant être versées avant le mois où l'on commencera les travaux. L'archevêque prendra aussi, pendant dix ans, de cinq sous un denier sur toutes les denrées que l'on vendra en la ville. Ces impositions doivent être affectées uniquement « à l'œuvre de la forteresse » ; et si l'archevêque n'y faisait point travailler, la ville serait quitte de toutes ses obligations à son égard. Dans son HISTOIRE D'ATTIGNY, Hulot ne mentionne pas ce traité : il semble ne l'avoir point connu.

Derrière-les-Bois, terrain aujourd'hui défriché, ancien rendez-vous de chasse. — De même à la *Culée-Roga*, anciennes forêts entourées de pâturages. — Les *Quatre-Jours*. — Le *Vivier*, où Charlemagne mettait son poisson en réserve. — La *Montée-Bernay*. — Les *Budes*. — Le *Chemin-de-Routy*, ou des Rethélois. — *Chambouret*.

Le *Camp*, sur la rive droite de l'Aisne, au couchant des bourgs, occupé de juin à fin septembre 1521 — pendant le siège de Mézières — par l'armée royale : 36,000 hommes, que commandait le duc d'Alençon, beau-frère de François I[er]. De ce camp, le poète Marot data quelques-unes de ses épîtres « à la noble Marguerite », sœur du roi; notamment l'épître III « *pour ceux qui allaient en mule au camp d'Attigny.* »

Les *Mazures*, où l'on aperçoit assez vaguement quelques traces de maisons. Cette terre des Mazures appartint jusqu'à la Révolution aux dames de Saint-Etienne de Reims, qui perpétuaient le monastère habité par elles, originairement, aux environs de Soissons, en même temps que les religieux du *Val-des-Ecoliers*, de Reims. Une colonie de ces moines vint s'établir à Attigny où ils eurent leur monastère qu'entouraient, notamment, au lieu dit le *Val-des-Ecoliers*, d'assez nombreuses prairies. Le couvent se trouvait dans les « *terres des Mazures, au-dessus d'Attigny* ». Lorsque fut, il y a de cela longues années, redressé le chemin qui sépare les Mazures de la Couture, on trouvait une manivelle de fer en forme exacte de croix, au haut de laquelle était évidemment attachée la chaîne de fer servant à mettre en branle la cloche du couvent, détruit pendant les Guerres de religion et dont il ne reste plus vestiges. En 1653, après la bataille de Rethel, les ruines des anciennes habitations qui s'élevèrent aux Mazures étaient encore assez nombreuses et assez hautes pour qu'un « parti d'Espagnols » aient pu s'y tenir en embuscade, sans être vus, pendant tout un jour de marché.

ALLAND'HUY-ET-SAUSSEUIL. — H., 537. — E., 180. — D. C., 7. — D. A., 21. — D. D., 38. — Hect., 871. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche après le 25 novembre. — C[ie] P. — G. — T. — Le territoire de cette commune, un des plus fertiles de l'arrondissement, s'étend presqu'entièrement sur les alluvions de l'*Aisne* pour 332 hect., et sur le limon pour 527 hect. Près de Sausseuil, une bande de 12 hect. formée par des marnes crayeuses. Territoire traversé par le *Foivre* et le *Migny*.

Histoire. — C. de Reims. Si l'on en croit les commentateurs du polyptique de Saint-Remy, Alland'huy serait la localité anciennement appelée *Adloïsda;* peut-être de *Al-od* signifiant : terre libre. Au nord d'Alland'huy, furent découvertes de très intéressantes traces d'habitations anciennes. Ne faisait avec Sausseuil, avant la Révolution, qu'une paroisse. Occupé par les Prussiens en 1870.

Eglise. — Vieille église avec un clocher de style romano-bizantin.

Château. — A Sausseuil, un ancien château possédant une chapelle, où seuls pouvaient venir entendre la messe ceux des habitants qui payaient 30 livres annuelles au seigneur. (Pour les de Crèvecœur, ancienne famille seigneuriale, voir VILLERS-DEVANT-LE-THOUR.)

Ecarts. — *Barrière Crève-Cœur*, 5 hab. — *Barrière d'Allandhuy*, 7 hab. — Les *Carrières*, 6 hab. — *Crève-Cœur*, 5 hab. — *Ferme de Chesnois*, 16 hab. — *Sausseuil*, 89 hab. — Le *Moulin*; autour duquel des fouilles mirent au jour une énorme mâchoire dichtyosaure. — Le *Champ-Frappin*. En cet endroit, se réunissaient les sorciers pour leur sabbat, non loin de la grosse croix dite : *Croix du Curé*.

CHARBOGNE. — H., 457. — E., 134. — D. C., 3. — D. A., 17. — D. D., 34. — Hect., 907. — B. P., Attigny. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — C[ie] P. — B. B. — S. T. — Le territoire de cette commune est le plus riche de l'arrondissement. Deux parties distinctes : la partie méridionale, qui s'étend dans la vallée de l'*Aisne*, comprend des alluvions argilo-sableuses, glaiseuses en quelques points; la partie septentrionale est surtout constituée par l'argile sableuse jaune du limon, mais on y trouve aussi la glaise du gault, un petit lambeau de gaize et quelques terrains d'alluvions. Sables verts avec nodules phosphatés. Arrosé par d'assez nombreuses sources, notamment par le *Foivre*.

Histoire. — C. de Vermandois. Ce village appartenait dès 1203 au comte de Rethel, Hugues III, qui l'obtint en fief et hommage de l'église Saint-Remy de Reims. Charbogne n'en conserva pas moins son titre domanial et ses seigneurs particuliers, parmi lesquels : « Gauchier de Charboigne, moine de Saint-Remy de Reims, frere de la comtesse de Retest, oncle du comte de Flandre et cousin-germain au comte du Grand-Pré, qui trépassa l'an de M CCC XXIX le jour de l'Ascension pour Dieu, priez pour lui. » Les habitants de Charbogne, au temps de Louis XIII, étaient tenus d'aller faire le guet ou la garde au château d'Omont, à moins qu'ils ne préférassent payer annuellement une indemnité de 12 livres. Cette obligation semble avoir été créée par la ligue de défense que les populations de la frontière septentrionale du duché de Reims avaient été obligées d'opposer aux incursions incessantes des bandes armées à la solde des tout puissants évêques de Liége. Repris sur les Espagnols après la bataille de Rethel, 1650. Menacé en 1591 par Henri IV, que le duc de Nevers avait appelé dans les Ardennes. « Le roi de Navarre continuant tousjours le chemin de la Champaigne, disposa le logement de son armée ès-environs d'Attigny, à la teste desquels il logea ses harquebuziers à cheval en ung villaige nommé Charbongne, faisant mine de le voulloir assaillir. Mais le sieur de Villiers Sainct-Paul se jetta dedans; lequel, gaillard de son naturel, entreprit denlever le logis des plus proches de luy, par une notable charge se garantir du siège, et, pour y parvenir, donna dans le dict Charbogne où il battit et chassa ceux qui lui osèrent résister, en terrassant jusques au nombre de soixante qu'il envoya chercher sépulture et eut continué du reste sy les trompettes sonnantes partout à cheval ne leussent averty de sa retraite, ramenant avec luy près de six vingtz chevaulx de butin; exploict qui encouragea de tant ce jeune seigneur qu'il ne faisoit plus que les incommoder tant par ses courses que par allarmes. » (MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE SAINT-PAUL.)

Eglise. — Semble remonter à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècles. Les portes latérales datent du dix-septième siècle. Aux voussures de la grande ogive, portail principal, de curieuses statues; à gauche, celles de sainte Marguerite, de saint Fiacre, de sainte Catherine; à droite, celles de sainte Madeleine, de saint Etienne, de saint Michel. Au pignon du transept nord, un grand saint Christophe, et, à la pointe du même pignon, un saint Michel ailé qui terrasse le dragon. « Une tradition locale erronée — dit le docteur Vin-

cent — regarde comme le portrait de Gaucher de Charbogne un buste de profil placé dans le tympan du fronton; mais ce buste n'est qu'un simple motif — époque Renaissance — d'ornement banal. » Mentionnons aussi le beau bénitier en pierre style Louis XIV.

Château. — L'extrémité ouest de Charbogne, qui se trouve être la partie la plus rapprochée du Foivre, paraît être de fondation plus récente que la partie centrale du village. Cette dernière se groupa, naturellement, autour du château protecteur : alors grande enceinte quadrangulaire avec tours puissantes. La demeure féodale des seigneurs de Charbogne occupa-t-elle toujours ce même emplacement? Tel qu'il nous reste, actuellement — une vaste maison de ferme, — il remonterait à la deuxième moitié du seizième siècle. Les fossés qui l'entouraient alors étaient profonds et servirent souvent de refuge aux malheureux habitants de la contrée que tuaient, que ruinaient les guerres de la Ligue, de la Fronde et les incursions espagnoles. Une description très exacte de ce château nous est transmise par l'acte d'achat qu'en fit, le 21 janvier 1616, « le seigneur Daniel de Wignacourt », et deux inscriptions se lisent encore sur chacun des pilastres encadrant l'entrée de la cour d'honneur, l'une faisant allusion à la guerre dite « de la succession d'Espagne », et l'autre : « *Antoine m'a fait bastir en 1706* »; Antoine de Wignacourt, en ce temps seigneur de Charbogne et fils de Daniel. La seigneurie de Charbogne semble avoir été scindée, jadis, en deux parties; l'une dépendante de ce château dont nous venons de parler; l'autre dépendante d'une forteresse que l'on appelait encore, au seizième siècle, la *Grande Maison*, et dont il ne reste plus trace aujourd'hui.



Entrée du château de Charbogne

Ecart. — Le *Moulin*. H.

CHUFFILLY-ET-ROCHE. — H., 248. — E., 76. — D. C., 5. — D. A., 11. — D. D., 42. — Hect., 762. — B. P., Attigny. — F. L., le troisième dimanche de mai et le dimanche qui suit le 3 juin. — Cle P. — Sol présentant de faibles ondulations. Le sol argileux jaune du limon recouvre une grande partie du territoire. Marnes crayeuses entre Chuffilly et Cœgny. Quelques alluvions argileuses de ruisseaux. Territoire arrosé par la *Loire* et le *ruisseau de Cœgny*. Sources nombreuses, parmi lesquelles : la *fontaine Mariée*, les *fontaines* de *Cœgny*, de *Roche*, de *Saint-Médard*; la *fontaine Saint-Pierre*, jadis lieu de pèlerinage. — C. de Reims.

Eglise. — Remontant au quinzième siècle, bien que certaines de ses parties semblent plus anciennes. Portail reconstruit en 1763. Le grand autel date de Louis XIII. Un fort beau tabernacle, édicule circulaire avec dôme.

Ecarts. — *Cœgny*, 57 hab. — *Méry*, 16 hab. Petite chapelle sous l'invocation de « saint Médard le Pichard »; un vieux château d'origine mérovingienne, n'ayant conservé de son caractère primitif, à la suite de restaurations nom-

breuses, que sa forme en quadrilatère, exacte étendue de ses dimensions et son emplacement paludéen. La terre de Méry, était, à l'origine, un des fiefs composant le domaine royal d'Attigny. Les derniers seigneurs féodaux de Méry furent les La Tour d'Ortaize. — *Mon-Idée,* 2 hab. — *Roche,* 103 hab., où n'existent plus le château et sa chapelle dont parle Jean Hubert. Dans l'église de Chuflilly, une pierre tombale nous révèle l'existence, au dix-septième siècle, d'un seigneur de Roche. Nous avons d'ailleurs, datant de 1525, un dénombrement de Roche — fief mouvant de la châtellenie d'Attigny — fourni par « noble home Antoine Cuvillier, seigneur de Roche, et Jeanne de Dintheville, sa femme. » En 1739, appartenait à « Monseigneur prince de Rohan, archevêque de Reims, le droit de ressort, par appellation, des lieux de Chufflly, Méry et Roche. » — *Wallart,* ferme qui figure sur la carte de Cassini comme habitation seigneuriale. Appartint, en 1734, à Geoffroy de Vallars, écuyer, et à dame Elisant de Maupertuis, sa femme; pendant la Révolution, à la famille Ancelet, du Mont-de-Jeux. Au commencement du siècle, fut détruite cette ferme dont le dernier fermier s'appelait Cuif.

COULOMMES-ET-MARQUENY. — H., 273. — E., 86. — D. C., 5. — D. A., 14. — D. D., 42. — Hect., 1,198. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — Cie P. — Toute la partie est du territoire repose sur un plateau crayeux se terminant à l'ouest par une falaise dentelée de ravins profonds. A mi-côte commencent les marnes crayeuses. Terres d'assez bonne qualité, surtout les terres limoneuses, en dépit du proverbe : « Poire de Coulommes — étrangle son homme. » C'est beaucoup trop accorder à la rime.

Histoire. — C. de Reims. Coulommes fut, sans doute, à l'origine une importante agglomération romaine. Plus tard, fief du domaine royal d'Attigny. Charte de franchise octroyée par Guillaume aux blanches mains, 1223, archevêque de Reims et seigneur d'Attigny. De cette époque, date le moulin banal de Coulommes. Village tellement ruiné pendant les guerres de la Fronde, qu'il n'y resta plus que quatre habitants.

Eglise. — Construite au quinzième siècle; toutefois, le transept est d'origine beaucoup plus ancienne. Autel en marbre qui, nous apprend une inscription, fut « fait par les soins de Mre Jean de Riai, curé de ce lieu, 1770-1771. »

Château. — Dans un dénombrement qui date de 1385, il est fait allusion à la « Maison-forte et Justice » de Coulommes.

Ecarts. — *Marqueny,* 45 hab. — *Moulin de Couvieux.* N. C.

RILLY-AUX-OIES. — H., 279. — E., 99. — D. C., 5. — D. A., 13. — D. D., 41. — Hect., 340. — B. P., Semuy. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — G. — T. — B. B. — S. T. — Calcaire à astartes sur lequel s'étendent des vignes. Terres marneuses assez bonnes. Glaise gris-verdâtre ou gault; sables verts avec nodules. Carrière d'où l'on extrait des moellons. Territoire traversé par l'*Aisne* sur laquelle se trouve le moulin de Saint-Irénée.

Histoire. — C. de Reims. Village fort ancien, où passaient saint Waast et Clovis, lorsque ce monarque allait à Reims pour se faire baptiser. Après qu'ils eurent traversé l'Aisne sur un pont — dont on voit encore, lorsque les eaux sont basses, cinq ou six pieus, — saint Waast, « faisant le signe de la croix (sur un aveugle), lui fit venir aussitôt la lumière du ciel, et ce, en présence du roy, lequel s'estonnant d'ugne telle merveille se confirma de plus en plus en sa créance nouvelle et à prester l'oreille plus volontiers à ce que saint Waast lui preschoit. On bastit depuis une chapelle au mesme lieu en mémoire de ce miracle et je crois que c'est l'église du village de Semuy qui est prieuré et paroisse et est située entre Yonc et Rilly distant... par un pont de pierre que

le duc de Guise fit rompre pour empescher le passage aux reistres qui venaient secourir les huguenots de France. » (Dom Ganneron : CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS.) — Saint Waast bénissait ensuite une fontaine dont les eaux acquirent alors le pouvoir de guérir les coliques des enfants nouveaux-nés.

Parce qu'un jour ils reçurent somptueusement le seigneur d'Attigny, les habitants de Rilly furent exempts de tous droits à condition cependant que tous les ans « une société, composée d'une personne de chaque ménage, irait le premier jour du marché, après la fête de saint Jean-Baptiste, danser autour de la halle d'Attigny en chantant : *Nous sons de Rilly-aux-Oies. — Nous en d'venons. — Nous y rirons encore. — Tra la! la!* — Nous lisons dans un cueilleret de 1757 : « Sont exempts du droit de vuinage les habitants de Rilly-aux-Oies, ainsi que des autres droits détaillés aux cueillerets, suivant l'ancienne coutume, en fesant par les filles et garçons du dit lieu, le jour de la Saint-Jean-Baptiste de chaque année, trois tours de danse autour de la halle d'Attigny avant dix heures du matin, lesquelles étant sonnées sans l'avoir fait, seraient déchuz de la dite exemption. Et est tenu le fermier de Son Altesse de leur fournir, le dit jour, deux douzaines d'échaudées, quatre bouteilles de vin, ou pain et cerises. »

Rilly, l'ancien mot gaulois qui signifiait « passage guéable ». Mais pourquoi « aux oies ». Dans quelques anciens documents, nous trouvons : « Rilly-Oseraies », c'est-à-dire : aux oseraies. « Rilly-aux-Oies » ne serait-il qu'une contraction de « Rilly-aux-Oseraies »?

Eglise. — Date du quinzième siècle. L'abside et les transepts, éclairés de fenêtres à meneaux, portent les caractères de la seconde période ogivale. L'un des pignons, celui du nord, est orné de crochets et d'animaux accroupis. De ce côté, vers la nef, une tourelle, en briques, conduit à l'étage campanaire. A l'intérieur, nous mentionnerons quelques fragments de vitraux peints dans le tympan de la première fenêtre, à droite de l'abside; une jolie piscine du seizième siècle; et l'épitaphe de Antoine Pelletier, « lieutenant dans le régiment d'Heqvancourt, » décédé le 3 février 1693.

En face du portail de l'église, dans le cimetière, une croix en fer porte le nom d'un des derniers représentants d'une ancienne famille de la noblesse ardennaise, celui de Jean-Nicolas-Ange de La Tour d'Artaise, mort à Rilly le 4 novembre 1863, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Dans cette église, près la porte principale, se voyait encore, en 1857, une stèle romaine supportant un bénitier. Elle avait environ 1 mètre de hauteur et 40 centimètres de côté. Sur la face antérieure la plus large, régnait une inscription d'environ dix lignes. Cette unique inscription romaine de la région disparut lors des travaux d'allongement faits à l'église. (Docteur Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.)

Château. — Vestiges d'une forteresse que fit construire Uccelin, sire de Rilly-aux-Oies. (Voir SUZANNE.)

SAINT-LAMBERT-ET-MONT-DE-JEUX. — H., 419. — E., 118. — D. C., 4. — D. A., 18. — D. D., 36. — Hect., 1,081. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche qui suit le 17 septembre. — C[ie] P. — B. B. — S. T. — Calcaires à astartes; sables verts; argile du gault; limon; alluvions modernes; nodules phosphatés. Terrain accidenté. Vignes donnant un vin assez agréable. Territoire arrosé, notamment, par l'*Aisne* et par le *ruisseau de Saint-Lambert*. — C. de Vermandois.

Eglise. — L'ancienne église de Saint-Lambert fut jadis l'une des plus curieuses de la région. Se composait de deux parties : la première, une chapelle datant, ce semble, du onzième siècle; la deuxième formant une nef et l'abside d'origine plus récente. Un charmant portail flamboyant, restauré en 1736, fut brutalement détruit en 1879. L'église actuelle, d'assez belle propor-

tion, abrite la tombe d'Antoine de Joyeuse, gouverneur de **Mézières**, décédé en 1601, et dont les hydres gravées aux angles du marbre encadrent cette inscription :

La naive bonté, la charité parfaicte
La noblesse et valeur eurent icy retraicte
En leur temple caché soubz ce triste tombeau
C'est IOIE VSE, hé comment ce qui nostre joie VSE
Et nous baigne en ces pleurs l'appelez-vous IOIE VSE?
Ouy car il est au Ciel tout joieux et tout beau

Château. — L'ancien château que les Joyeuse habitèrent se trouvait dans le haut du village; quant au castel flanqué de tourelles qu'on aperçoit de la voie ferrée, il est de construction moderne. Appartenait à M. Louis Tirman, sénateur, après le décès duquel il est resté propriété de la famille.

Ecarts. — La *Tuilerie*. H. — Le *Moulin-Demoulon*. H. — Le *Moulin-Watrin;* en ruines, existait déjà en 1322. — *Mont-de-Jeux*, 75 hab. La terre de Mont-de-Jeux, commune distincte il y a cent ans, fut érigée en comté par Louis XIV en faveur de Jean de Schulambert, maréchal de France, chevalier des ordres du roi. Tirerait son nom d'un temple qu'en cet endroit les Romains élevèrent à Jupiter. Il est certain qu'un édifice de construction romaine, dont un incendie, en 1848, anéantit les derniers vestiges, couronnait la croupe occidentale de la colline sur le dos de laquelle Mont-de-Jeux étale son unique rue. A l'extrémité opposée, cette rue, par un brusque détour à angle droit, se poursuit le long des murs et des constructions d'un vaste quadrilatère où se dressent les pavillons restaurés d'un château plus moderne.

Quelques **lieuxdits** rappellent cet ancien château, que fit construire le maréchal de Schulambert, mort à Mont-de-Jeux, et enterré dans les dépendances d'un prieuré aujourd'hui détruit; — par exemple : la *Potence;* les *Vignes du Seigneur;* le *Bois du Four*, évidemment du four banal; le *Château*, dit quelquefois aussi le *Grand Jardin* — celui des anciens ducs de Joyeuse, — où tout récemment, en labourant la terre, on découvrit quatre statuettes en plomb, semblant avoir été jetées dans le même moule, et représentant chacune un abbé avec son camail à grand capuchon. Dans la rue principale de Mont-de-Jeux, une maison porte inscrit sur sa façade, dans une circonférence : *La loi et le roi, 1791*. Qu'était cette maison?

Nous lisons dans les Affiches de Reims, 1772-1792 : « *Saint-Lambert*. Vente par Mme Félicité de Conflans, comtesse douairière de Mau'lde, dame de compagnie de Mesdames de France, ve de Mre Louis-François, comte de Mauldre..., demeurant a Paris, de la terre et seigneurie de Saint-Lambert, près d'Attigny, moyennant 245,000 livres. — S'adresser à Me Garnier, notaire au Châtelet. — Le 4 août 1777. »

SAINTE-VAUBOURG. — H., 215. — E., 64. — D. C., 3. — D. A., 13. — D. D., 40. — Hect., 691. — B. P., Attigny. — F. L., le premier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — Le limon forme, en grande partie, le sol de cette commune. A l'ouest du village, des marnes crayeuses qui donnent d'excellentes terres favorables à la culture des seigles. Deux sources arrosent le territoire : la *Doreuse* et la *fontaine Sainte-Reine*.

Histoire. — C. de Reims. N'était autrefois qu'une simple ferme enclavée dans l'enceinte du palais d'Attigny, dont elle formait une dépendance appelée Dionne. Prit le nom de Sainte-Vaubourg lorsque Charles le Simple, en 916, y porta les reliques de sainte Walburge en l'honneur desquelles il fit élever une chapelle et construire un prieuré, « avec un cloître pour quatorze moines. » Cette sainte, écrit dom Ganneron « estoit angloise, fille de saint Richard, roy en Angle-

terre, et sœur de saint Willibaud, évesque, et de saint Wuimbaud, abbé. Saint Boniface, évesque de Mayence, la fit venir en Allemagne où saint Willibaud, son frère, lui bastit un monastère appelé Heydenheim (dans le royaume de Wurtemberg) où elle fut abbesse et y passa sainctement le reste de ses jours, estant morte selon aucuns lan 776 le 25 febvrier, ayant faict beaucoup de miracles durant sa vie et après sa mort. » (Voir Attigny.)

Eglise. — A l'ouest du village : coquet édifice de la fin du quinzième siècle — sans doute 1482, — renommé pour l'élégance et la beauté de ses proportions. Portail remarquable. Les voûtes datent du seizième siècle; le transept, côté nord, fut réparé, Louis XIII régnant.



Eglise de Sainte-Vaubourg

Autrefois, l'église possédait quelques parties du corps de sainte Vaubourg : ces reliques ont disparu; mais en 1841, l'évêque de Bruges en offrit d'autres appartenant à cette même sainte. La châsse est un coffret de bois oblong, ouvert sur ses faces et de style pseudo-gothique. Il repose sur l'autel dit de sainte Walburge, lequel occupe le fond de la nef latérale droite et fut érigé dans les premières années du siècle, lorsque fut détruite la chapelle de sainte Vaubourg, sainte que l'on invoque pour la guérison de la teigne.

Ecarts. — Le *Bardo,* 5 hab. — Le *Château,* 5 hab.

Lieuxdits. — Le *Pré des Diables*. Au pied de la chapelle — il n'en reste plus trace aujourd'hui — que fit construire Charles le Simple pour y déposer les reliques de sainte Walburge, s'étendait ce pré qui fut souvent le théâtre — affirme la légende — de singulières scènes de sorcellerie. La tradition prétend, mais à tort. que cette chapelle aurait été construite, avec celle de Thélines (voir Blaise) et de Montmarin (voir Givry), à la suite du vœu que fit Charles Martel, 732, s'il revenait vainqueur des Sarrasins. Dom Ganneron écrit que Charlemagne en ordonna la construction « comme il travailloit en divers lieux à y laisser des monuments de sa piété. » (Voir Meyrac : La Forêt des Ardennes.) — *Vieille,* où s'élevait autrefois un important village que mentionne une charte de 916. — Le *Bois,* rendez-vous de chasse aux temps carlovingiens. — Le *Chemin des Romains.* — Le *Prieuré,* où se trouvait le prieuré fondé par Charles le Simple. (Voir, pour l'histoire de ce prieuré et l'explication détaillée de ces lieuxdits, Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.)

SAULCES-CHAMPENOISES. — H., 450. — E., 153. — D. C., 7. — D. A., 21. — D. D., 44. — Hect.. 2,264. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche qui suit le 25 octobre. — Cie P. — B. B. — L'angle sud-ouest du territoire est occupé par le plateau crayeux : 728 hectares. A mi-côte de l'escarpement qui le termine, commencent les marnes : elles s'étendent sur tout le reste du territoire. Terres d'excellente qualité. Pays, d'ailleurs, essentiellement agricole. Nombreuses sources — entr'autres celle nommée : *Chef de la Rivière* — qui se

réunissent pour former le *ruisseau de Saulces*. Fortifié aux temps de la Ligue. — C. de Reims.

Eglise. — Commencée au douzième siècle, fut achevée au siècle suivant. L'une des plus remarquables de l'Ardenne. L'architecte, pour sa grosse tour quadrilatérale, songea sans doute à l'église Saint-Remy de Reims. A l'intérieur, cette tour offre, dans les chapiteaux de colonnes et sur les caissons des clefs de voûtes, d'intéressants échantillons de sculpture décorative. Les clefs de voûtes se recommandent plus particulièrement par les ornements héraldiques et historiques dont elles sont recouvertes. La nef principale, qu'éclaire une rangée de fenêtres à plein cintre prenant jour au-dessus des toits des bas-côtés, est traversée par une énorme solive supportant un plancher en plafond. Un petit portail, du quinzième siècle, vis-a-vis le midi, laisse admirer les fines ciselures de son ornementation. Sur deux contreforts méridionaux, deux inscriptions curieuses, dont l'une nous donne le premier spécimen local de l'usage des chiffres arabes : « *De ce pilr 9 et quarré Z brun...* » — « Le pilier, dit le docteur Vincent, est 9 = neuf, mais il n'est ni carré, ni brun : ce mot « quarré » signifie capable de supporter un propos leste, énergique. Quant au mot brun, une racine des anciennes langues du Nord, il équivaudrait à : dur, solide. » Sur l'autre inscription, on lit : « *Quand ceste chapelle on refit, — Com vous véey ci* PRESETEMENT — *La première pierre y assit — Jehan Leguay pour commencement...* » Ce mot *présentement* révèle, à coup sûr, un poète ardennais.

Château. — Sur le lieu dit, aujourd'hui, l'*Etang de Perthes*, s'élevait une forteresse, détruite pendant la Ligue, et dont il ne reste plus vestiges. Toutefois, avec les débris de ce château-fort fut construite une maison de ferme où l'on remarque de curieux plafonds en ogives et d'immenses cheminées en marbre rouge (voir dans Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES, la légende du « dernier seigneur de Saulces »). Lorsque le château fut détruit et que le sac du village s'ensuivit, ses habitants, terrifiés, coururent se réfugier à Tagnon où six longs mois ils demeurèrent. Et quand ils revinrent à l'endroit qui avait été Saulces, ils furent obligés de construire un village nouveau : le Saulces actuel.

Ecarts. — Le *Moulin*. H. — *Moscou*, 4 hab. A Moscou, le chef d'escadron Commaux, qui concourut si vaillamment à la belle défense de Verdun, passa, comme garçon de labour, ses premières années de jeunesse.

Lieuxdits. — La *Ruelle du Four;* du four banal. — Le *Chapitre*, terre qui fut propriété du chapitre de Reims. — Le *Mont-Tremblant*. — *Le Trou des Bœufs*, où, pendant une épidémie, furent enfouis tous les bœufs de la région; une belle prairie s'étend sur cette fosse immense. — L'*Etang de Perthes*. — L'*Etang de Pouilly*, en souvenir du marquis de Pouilly et du seigneur de Perthes. — Le *Mont-Cochereau*, où, dit la tradition, s'élevait une abbaye; en ce même endroit, une maison s'appelant : *Ferme de l'Abbaye*. — *Avecque*, nom d'un village problématique, brûlé par les troupes de l'aventurier hollandais Growestein. La tradition ajoute que ce village eut une maladrerie.

SEMUY. — H., 340. — E., 113. — D. C., 7. — D. A., 13. — D. D., 39. — Hect., 397. — B. P., Semuy. — F. L., le dimanche qui suit le 9 mai. — G. — Cie P. — L'étage du calcaire à astartes occupe presque tout le territoire. Près de Semuy, marnes grises et bleues avec lits minces de calcaire gris compact. Carrières de moellons. Quelques sables verts avec nodules phosphatés. Territoire traversé par le *canal des Ardennes*. Culture de la vigne. — C. de Vermandois.

Eglise. — Remonterait au fameux an mil. Toutefois, il est plus probable qu'elle daterait, seulement, du treizième siècle. Mais, de ses origines à nos

jours, fut souvent restaurée. Naturellement, elle a perdu son caractère primitif. Dans la nef, une curieuse statue de saint Nicolas. Proche de l'église, jadis, un prieuré : si l'on en croit la légende, Semuy devrait son nom à ce prieuré de six moines. Dépendait de ce prieuré une léproserie située au bord de la voie romaine, mais dont, en 1671, déjà, ne restait plus trace, « les bastiments ayant estés ruinés et abandonnés par l'abondance des eaux. »

Château. — Aurait été construit par les Joyeuse de Saint-Lambert, qui, tout d'abord, en firent un somptueux rendez-vous de chasse. Semuy eut, successivement, pour seigneurs, les comtes de Grandpré, les Boham (en 1430), les Joyeuse; en 1572; une partie de la seigneurie appartenait à Michel de Pasieu, chevalier de l'ordre du roi, baron d'Anglure, Pavant et Wartigny, dont la fille épousait Antoine de Saint-Paul, le fameux maréchal ligueur. Dans l'église de Semuy, « git messire Henri Louis de Mussan, vivant seigneur de Semuy... décédé le 15 décembre 1777... Mme Elisabeth de L'Espagnol, son épouse, lui a érigé ce monument; triste témoignage du tendre attachement qui l'unissoit à lui, désirant qu'un jour sa cendre soit placée sous cette même tombe. »

Ecarts. — La *Commodité,* 4 hab. — *Cochet,* 3 hab. — L'*Ecluse n° 23;* l'*Ecluse n° 25;* l'*Ecluse n° 26;* ces trois écarts distincts ayant un ensemble de 14 hab. — Le *Moulin de Varroux,* 2 hab. — La *Cour Renault,* 12 hab., ancien fief, sur lequel s'élevait un château féodal, et dont furent titulaires, notamment, les familles de Bouteville, Lécuyer de Montgon et Montguyon. — La *Maladrerie.* Actuellement un vignoble sur une colline longeant la rive droite de l'Aisne, non loin du *Vieux-Pont,* à côté du *chemin des Romains.*

VAUX-CHAMPAGNE. — H., 238. — E., 84. — D. C., 5. — D. A., 17. — D. D., 42. — Hect., 1,070. — B. P., Attigny. — F. L., le dimanche après le 18 octobre. — Cie P. — Craie sur le plateau élevé qui domine Vaux; les marnes constituent le reste du territoire. Environ 32 hectares d'alluvion marneuse cultivée en prairie. — C. de Vitry.

Château. — Une ferme aujourd'hui. Se serait élevé sur le lieu dit le *Ramichon.* Dans ce château, naquit le fameux La Ramée, qui, voulant être roi de France, se faisait passer pour fils légitime de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche. Fut condamné, par le Présidial de Reims, à la pendaison; jugement que confirma le Parlement de Paris. Pendant l'époque révolutionnaire : « la fameuse conspiration du château de Vaux »; la prétendue conspiratrice était une veuve plus qu'octogénaire et il n'y eut, paraît-il (voir le *jugement rendu contre Mogue... par le Tribunal civil des Ardennes*), d'autre conspiration « que celle de Mogue, assisté de Thomassin, maire d'Attigny, contre le vin et les propriétés de la citoyenne Courtin. »

Ecarts. — *Beaumont,* 3 hab. — Le *Moulin-à-Vent,* où furent trouvés des armes, des sépultures et des vases d'origine gallo-romaine.

VONCQ. — H., 726. — E., 219. — D. C., 8. — D. A., 11. — D. D., 41. — Hect., 1,987. — B. P., Semuy. — F. L., le dimanche après l'Assomption. — Cie P. — B. B. — S. M. — T. — G. — Le village est situé sur un escarpement gaizeux qu'entoure une bande de glaise du gault et de sables verts avec nodules. L'étage du calcaire à astartes occupe un espace assez étendu. Sol accidenté. Terres d'assez bonne qualité. Forêts sur la gaize et le limon. Vignobles estimés sur la glaise et le gault; prairies et oseraies d'un bon rapport sur les alluvions de l'*Aisne* qui traverse ce territoire. Vannerie. Moulins. Exploitation de calcaire pour moellons.

Histoire. — C. de Vermandois. Une des étapes les plus importantes de la voie romaine allant de Reims à Trèves. Fut, autrefois, un bourg marquant; surtout à l'époque gauloise, si nous en croyons les substructions nombreuses,

les médailles, les poteries, les sépultures que les fouilles mirent à découvert. Puis l'invasion des Hongrois, en 926, et la nullité des derniers carlovingiens amenèrent la décadence de Voncq; surtout lorsque les rois de France ayant donné Attigny et les villages voisins aux archevêques de Reims, ceux-ci choisirent Attigny pour siège du doyenné.

De l'histoire de Voncq, que nous ne suivrons pas à travers les siècles jusqu'à nos jours, nous détacherons ces deux épisodes sanglants. Nous lisons dans la GAZETTE DES GAZETTES, n° XLII : « Une députation de la commune de Voncq, du département des Ardennes, district de Rethel, fait part à la Convention des ravages dont elle a été victime. M. de Broglie, général des émigrés, somma cette commune de lui fournir 600 livres de pain, 4 milliers de foin et 50 sacs d'avoine. Le village de Voncq refusa d'obéir. Une seconde sommation fut faite avec ordre d'obéir, sous peine d'exécution militaire; elle fut suivie d'un second refus. Le lendemain de cette sommation, soixante émigrés se présentèrent pour exécuter leurs menaces. La garde nationale les arrêta pendant quelque temps, mais ils reçurent du renfort et furent bientôt trois cents. Ils investirent le village et y mirent le feu. Deux cents maisons, qui font les deux tiers de l'habitation, ont été consumées par les flammes...



Voncq

« Les cannibales se tenaient près du feu pour qu'on ne l'éteignît point. Ils promirent des récompenses à ceux qui leur livreraient le maire et le curé constitutionnel, forcèrent, le sabre sur le cou, d'indiquer leurs maisons, empêchèrent une mère d'entrer dans sa maison pour en retirer ses trois enfants qui périrent, empêchèrent les laboureurs de faire sortir leurs chevaux de leurs écuries, et commirent mille excès auxquels le curé, les officiers municipaux et d'autres citoyens se dérobèrent, à la faveur des chemins qu'eux seuls connaissaient. Un de ces infortunés, père de famille, a eu le corps percé de balles; dix-huit, plus malheureux encore, ont été garrottés et emmenés attachés à la queue des chevaux. Les autres n'ont plus abri que le ciel, pour nourriture que leurs larmes, et pour consolation que d'avoir fait leur devoir. Les pétitionnaires demandent un secours provisoire de 50,000 livres. Les dommages que le village a essuyés ont été évalués à 1,500,000 livres. »

Soixante-dix-huit années plus tard — alors qu'un choléra terrible, qui laissait son nom à une rue en souvenir de ses ravages, séparait les deux époques — soixante-dix-huit années plus tard, Voncq était encore pillé, incendié, par les Allemands que commandait le général Rhinbalen.

De Grandpré, le 30 août 1870, le roi Guillaume envoyait cette dépêche à Berlin :

« Le village de Voncq, entre Vouziers et Attigny, occupé par des troupes d'infanterie, surtout des turcos, a été pris hier par deux escadrons de hussards prussiens.

« Le village est sur une hauteur et la position est forte. Les troupes qui le défendaient ont été faites prisonnières. »

Voncq fut condamné à la destruction par le feu, parce qu'un citoyen, en état de légitime défense, avait tiré sur un hussard. Les hommes chargés de la lugubre mission d'allumer l'incendie s'en acquittèrent odieusement. Ils mirent le feu en cinq endroits différents, et empêchèrent de l'éteindre.

Les maisons où les incendiaires entreprirent leur œuvre appartenaient à MM. Pinsard-Drumel, Lardenois-Daire, Gilbert-Flamanville; une autre était occupée par M. Auguste Saingery, comme locataire, et la cinquième était la maison commune.

Les ordres d'incendie furent rigoureusement exécutés; mais les procédés différèrent beaucoup suivant le caractère de ces criminels.

M. Gilbert-Flamanville, par exemple, fut obligé de fournir lui-même les allumettes qui servirent à mettre le feu à sa grange, après avoir été accablé et meurtri de coups de pied, de coups de crosse de fusil, ce dont il faillit mourir, tandis que les soldats allemands allaient engager, d'une manière très polie, les dames Pinsard à emporter ce qu'elles avaient de plus précieux, avant que le feu fût mis à leurs batiments : menace qu'ils exécutèrent sur l'heure malgré les supplications de ces pauvres femmes, après avoir toutefois lâché eux-mêmes le bétail et aidé à sauver une partie du mobilier.

Aussitôt que l'incendie eût pris tout son développement, les Prussiens se partagèrent en deux colonnes, dont l'une regagna Vouziers avec quatre de leurs blessés et sans doute leur mort, emmenant les prisonniers faits à Voncq; l'autre partit dans la direction des Alleux, sur les traces de l'armée française, pour rejoindre le gros de l'armée.

Toute la partie haute du village comprise entre l'ancien cimetière et la rue des Moulins fut réduite en cendres.

Le côté droit de la rue des Anes fut préservé grâce à l'énergie de quelques habitants qui, profitant du départ des Prussiens, coururent aux pompes et parvinrent à éteindre le feu qui commençait à l'entamer.

Tranquilles de ce côté, ils se portèrent immédiatement à l'église, dont la couverture était embrasée; garantissant le clocher, ils sauvèrent ainsi du désastre la rue de l'Eglise, qui, sans cette précaution, eût été inévitablement allumée par la chute de la charpente.

Le côté gauche de la Grand'Rue, en dessous de la remise des pompes à incendie, fut aussi épargné ainsi que quelques autres maisons qui n'étaient pas attenantes aux différents foyers d'incendie.

Dans l'après midi, un officier supérieur, logé chez M. Emile Flamanville, propriétaire du château de Méry, d'où il apercevait le village de Voncq, trouvant l'œuvre de destruction trop incomplète à son gré, envoya un détachement pour mettre le feu à ce qui avait jusqu'alors échappé au désastre. Par bonheur, ces cavaliers, qui n'exécutaient cet ordre qu'à contre-cœur, rebroussèrent chemin en toute hâte en arrivant au pont qui avait été coupé la veille, sans chercher un gué qui leur permit de passer la rivière.

On assure qu'un autre officier prussien, blessé le dimanche à Voncq et qui recevait des soins dans une ambulance à Attigny, exprima, en mourant, le regret de ne pouvoir brûler le reste du village.

Eglise. — A signaler un joli portail gothique. Crénelée, tour massive, puissants contreforts; remonte au seizième siècle, sauf le clocher qui, détruit en 1792 — lors des événements que nous venons de raconter, — fut reconstruit une vingtaine d'années plus tard.

Château. — A la *Courconde (Cour-le-Comte)*, s'élevait un château féodal, construit au dixième siècle, où tenaient leurs audiences les comtes de Voncq; la Courconde faisait partie de la maison qu'habitait M. Léon Robert, député

des Ardennes : c'était un vaste jardin qu'il ouvrait aux Voncquois, en temps de fête.

Nous lisons dans les AFFICHES DE REIMS, 1er mai 1773 : « A vendre la terre et la seigneurie de Voncq... » ... A vendre le 9 juin 1777... « la terre et seigneurie de Vonc près Rethel-Mazarin, sur la rivière d'Aisne, consistante en toute justice, droits de pêche et de chasse... 342 arpens de bois, 211 de terre, 62 de prés, 7 de vignes, 4 d'oseray... cette terre est dans la plus belle situation et son état est excellent... »

Ecarts. — *Beaufuy*, 9 hab. — Le *Quartier de l'Ecluse*, 4 hab. — Le *Quartier de la Gare*, 11 hab. — Le *Quartier du Moulin*, 16 hab. — *Fontenille*, 10 hab. — *Monceaux*, 10 hab. — *Moulin d'En Bas*, 10 hab. — *Moulin de la Tortue*, 10 hab. Un de ces moulins date, évidemment, de l'époque gallo-romaine, si l'on en juge par son réservoir en maçonnerie massive. Puis, au lieu dit le *Moulin-à-Vent*, les restes d'une tour très ancienne, aux murs fort épais. Les fouilles pratiquées en cet endroit mirent à jour de nombreux débris d'origine gallo-romaine, un large fossé rempli d'ossements humains et, assez proche, de grands vases funéraires. A rappeler, plutôt comme lieuxdits que comme écarts : le *Chemin de la Reine*, conduisant à un vallon où, si l'on faisait des recherches sérieuses, on trouverait, d'après l'opinion commune, les restes d'un amphithéâtre ; et la *Chaussée de Brunot*, évoquant ces travaux de réfection que la reine Brunehaut fit exécuter sur la plupart des voies militaires léguées par les Romains à nos premiers rois, lesquels eussent été bien incapables d'en construire.

III. CANTON DE BUZANCY.

Ce canton est borné : au nord, par l'arrondissement de Sedan ; au sud, par le canton de Grandpré ; à l'est, par le département de la Meuse ; à l'ouest, par les cantons du Chesne et de Grandpré.

Ce canton de Buzancy est le plus étendu de tout le département ; mais il est relativement un des moins peuplés. Il comprend vingt-deux communes : Buzancy, Andevanne, Bar, Barricourt, Bayonville, Belval-Bois-des-Dames, la Berlière, Briquenay, Fossé, Harricourt, Imécourt, Landres, Nouart, Oches, Rémonville, Saint-Pierremont, Sivry, Sommauthe, Tailly, Thénorgues, Vaux-en-Dieulet et Verpel.

Situé à la limite des bassins de la Meuse et de l'Aisne, il est singulièrement accidenté, sans que ses collines soient cependant très hautes. On n'y trouve pas de grandes rivières, mais il possède de nombreux ruisseaux. Puis des bois au nord et à l'est. Il est essentiellement agricole et assez fertile. On y élève des chevaux pour le commerce. L'exploitation de l'osier y prend chaque année plus d'importance. Quelques communes de sa partie nord, notamment *Nouart*, fournissent encore un peu de minerai pour les hauts-fourneaux d'Haraucourt et de Stenay.

Arrosé par quelques ruisseaux, entre autres : le *Bar*, l'*Agron* et l'*Anelle*. Une partie de ce canton entre dans le bassin de la Meuse, l'autre dans le bassin de la Seine. Le plateau qui sépare les deux bassins est d'une élévation médiocre ; d'où s'explique la direction que selon les besoins on peut donner au Bar, tantôt vers la Meuse, tantôt vers l'Aisne.

6,474 hab. ; 2,116 élect. ; 26,504 hect.

BUZANCY. — H., 765. — E., 226. — D. A., 22. — D. D., 50. — Hect., 1,556. — B. P., Buzancy. — F., le mardi qui précède la semaine sainte, le 15 juin, le 25 septembre, le 1er décembre. — F. L., le premier dimanche

d'août. — Cie P. — G. — T. — B. B. — Sol accidenté, creusé de ravins profonds. L'étage du calcaire à astartes affleure sur la plus grande partie du territoire. Lambeaux de sables verts et d'argile du gault. Dans la vallée, alluvions marneuses ou argileuses, et tourbeuses par places. Carrières dans le calcaire oolithique. Marnes gris bleuâtre, avec lits minces de calcaire bleu dur, dit *cailloux de Verpel*. Territoire arrosé par de nombreuses sources, notamment : celles de la *Hydeuse*, de la *Clef*, du *Pré de Saule*, de *Wandillon*, du *Puiset*, des *Manils*. — *Fontaine de la Tarentelle*.

Histoire. — C. de Vitry. Buzancy, jadis fortifié, avait le titre de baronnie. Ce village, assis dans un vallon très agréable, était entouré de belles promenades qui furent détruites pendant l'époque révolutionnaire. Un des doyennés créés à la fin du siècle dernier dans le diocèse de Reims : sa circonscription fut formée aux dépens des doyennés de Dun-sur-Meuse, de Mouzon et de Grandpré.

En 1798, siège du tribunal de première instance que, cinq années après, on transférait à Vouziers. C'est par Buzancy, et non par Varenne, qu'avait été, d'abord, organisée la fuite de Louis XVI.

De l'histoire générale, nous rappellerons seulement le combat des 26 et 27 août 1870. Le commandant du Ve corps avait reçu l'ordre de marcher sur Buzancy, afin de s'assurer si l'ennemi rétrogradait vers Stenay ou poursuivait sa route sur Paris. Vers quatre heures du matin, le corps de Failly s'ébranle; la cavalerie de Brahaut éclaire la route. La tête de la colonne atteignait le plateau de Bar, qui domine Buzancy, lorsqu'un officier de l'état-major général survient, qui apporte l'ordre de se replier par Châtillon et Brieulles. Mais avant de revenir sur ses pas, de Failly lance une reconnaissance au delà de Buzancy. Le colonel de Tucé détache de son régiment (le 12e chasseurs) deux escadrons (le 3e et le 4e). Ils traversent le bourg, gravissent la colline d'en face. Ils sont à mi-côte, lorsque l'ennemi, sortant du bois de la Folie, descend sur eux. Les deux escadrons, en présence de forces supérieures, sont ramenés jusqu'à l'entrée du village. Un autre escadron (le 5e) est détaché à leur secours. Il s'élance, traverse Buzancy comme une trombe et se mêle à l'action. Après une demi-heure d'un combat où les coups de pointe se croisent avec les larges épées que les dragons saxons manient à deux mains, le village reste en notre pouvoir. Nos escadrons poursuivent l'ennemi, qui remonte les pentes de la colline de Civry; mais au moment où les Saxons atteignent au sommet, ils s'écartent brusquement, démasquant l'artillerie. Force est de reculer. Le combat de Buzancy fut un petit succès; il témoignait encore une fois de la valeur de notre cavalerie, toutes les fois que le courage personnel seul comptait pour quelque chose.

Le 28 septembre 1884, était inaugurée la statue du général Chanzy, représenté debout en tenue de campagne, l'épée piquée en terre, la main droite appuyée sur la garde et ramenée au corps dans une très-fière attitude. Sur le socle, une plaque de bronze où, dans une couronne de lauriers, sont gravés ces mots : « *A Chanzy, ses compatriotes.* » Cette statue est l'œuvre du sculpteur ardennais Croisy.

Eglise. — Bien proportionnée dans son ensemble, peu retouchée dans ses détails et très soigneusement entretenue, l'église remonte à la fin du treizième siècle. Sous le chœur se trouve le caveau funéraire des d'Anglure, notamment : 4 juillet 1675, d'Angélique du Bellay, fille de Louis du Bellay, gouverneur de Stenay, et d'Angélique d'Anglure de Bourlemont; — de Louis d'Anglure de Bourlemont, colonel, âgé de vingt-deux ans, fils de Nicolas d'Anglure, premier marquis de Buzancy, lieutenant-général des armées du roi et gouverneur de Stenay, 18 novembre 1675; — de Henri d'Anglure, marquis de Buzancy, colonel du régiment de Picardie, brigadier des armées du roi, 6 janvier 1678...

Pendant la révolution, le caveau fut violé : des fouilles faites sur son emplacement, il y aura bientôt une trentaine d'années, n'amenèrent aucune découverte.

Buzancy, qui, dans la deuxième moitié du seizième siècle, appartenait à la maison d'Aspremont, passait à la maison d'Anglure par le mariage, vers 1560, d'Antoinette d'Aspremont avec René, baron de Bourlemont. Erigé en marquisat, année 1658, en faveur de Nicolas d'Anglure. L'un des derniers possesseurs fut le comte d'Augeard, secrétaire des commandements de Marie-Antoinette. (Voir Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.)


Portail de l'eglise de Buzancy

Châteaux. — Deux châteaux. Celui de la *Cour*, le plus ancien, que l'on dit avoir été quelque temps habité par saint Remy. Les deux lions de pierre à la porte d'entrée ornaient, auparavant, le palais du roi de Pologne, à Lunéville. Assiégé en mai 1593 par les troupes du ligueur Tremblecourt. Pillé en 1790. Sont encore visibles quelques substructions importantes du donjon. Le deuxième château fut construit au dix-septième siècle, et complété, en 1769, par M. de Boullongne. Dans ce château, dont subsistent seulement, aujourd'hui, les communs, siégeait le tribunal du district de Grandpré.


Château de la Cour, à Buzancy

Non loin de Buzancy, s'élevait un autre château, dit de la *Malmaison*. Démoli bien avant 1789, il appartint,

notamment, à la famille de Saint-Remy, issue des Héline de Stainville; puis, par succession, passait aux Schoëndell d'Arimont, originaires, croit-on, de Malmédy, et qui possédèrent des domaines nombreux dans le pays de Stavelot.

Quant au fameux *Mahomet*, dont nous avons raconté la légende (voir notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES), il faut voir en lui, non les vestiges d'une imaginaire mosquée construite par d'Anglure revenant de Palestine, mais ceux d'un pavillon appartenant au *château de la Cour*.

Ecarts. — La *Bergerie*. H. — Le *Four à chaux*.

ANDEVANNE. — H., 60. — E., 29. — D. C., 11. — D. A., 33. — D. D., 61. — B. P., Buzancy. — F. L., le deuxième dimanche de mai. — Calcaire à astartes. Ravins profonds. D'assez nombreuses terres argileuses. Un petit ruisseau prend sa source à Andevanne. — C. de Vitry.

Eglise. — Des dalles, avec inscriptions commémoratives, nous rappellent les familles de Chamisso, de Boubers et d'Allamont; celle-ci ayant possédé le fief de Malandry, proche Mouzon. Eglise dans une vallée au bord d'un ruisseau; le mur de fond date du treizième siècle. Sous le linteau de la porte latérale nord, murée, est sculpté extérieurement un écu *parti*. Le premier est de *Chamisso*, le second à *cinq annelets en sautoir*, qui, nous dit le Dr Vincent dans son volume : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS, peuvent être les armes de Chartogne ou plutôt d'Hennemont. Le mur, à gauche de l'autel, est percé d'une ouverture horizontale munie, en dedans, d'une porte en bois découpée de style flamboyant, avec serrure et verrou du quinzième siècle; ouverture prenant jour à l'extérieur par un *oculus* sculpté dans une seule pierre en forme de trilobe et muni d'un grillage en fer forgé, ancien. Ainsi se trouve creusé en plein mur un tabernacle destiné à conserver les hosties consacrées et permettant de voir le saint sacrement sans entrer dans l'église. Les *oculi* étaient assez nombreux en Alsace et en Lorraine, jusqu'au quinzième siècle; quelques églises ardennaises en possédaient aussi, mais ils ont été murés. Seul l'*oculus* d'Andevanne reste intact. (Voir Dr Vincent : ouvrage cité.)





Oculus de l'église d'Andevanne

Château. — Non loin d'Andevanne, un petit manoir remontant au seizième siècle, avec quatre tourelles et encorbellements. Il sert, maintenant, de grange. Du château d'Andevanne même, ne restent, aujourd'hui, que les fossés, deux murailles et le chœur de l'église actuelle qui fut celui de l'ancienne chapelle castrale.

Lieudit. — *Etang de la Carpière*. Etang desséché qui, sans doute, appartint à l'un des trois couvents d'Andevanne. — La *Monnerie*. — Le *Hazoy*. — Le *Fay*.

BAR. — H., 174. — E., 56. — D. C., 1. — D. A., 21. — D. D., 49. — Hect., 953. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche après le 22 septembre. — Territoire très accidenté, très raviné, que forme surtout le calcaire à astartes. Arrosé par la source de Saint-Maurice. A signaler un petit étang : le *Puisel des Nonnes*, dont nous avons raconté la légende curieuse dans notre volume : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES. Irrité, un soir qu'il voyageait sur terre, d'avoir été si mal reçu par des nonnes plus folâtres que pieuses, Jésus-Christ avait changé leur couvent en un lac.

Histoire. — C. de Vitry. Les comtes de Bar furent, jadis, des seigneurs très puissants et très renommés. « Regnaud, comte de Bar, écrit notre annaliste dom Ganneron, commença son gouvernement et principauté l'an 1105, et fit bien de la brouillerie par après en ce pays... Le dit Regnaud estoit aussi vicomte de Verdun ; mais on donna le vicomté à Guillaume, comte de Luxembourg. De quoy, indigné, Regnaud s'en vient attaquer Verdun avec une bonne armée ; mais comme il trouva résistance, il pilla les pays virdunois et revient derechef assiéger la ville et la prend et se retire à Bar. L'évesque s'alla plaindre à l'empereur Henri V qui lui envoya du secours, ce qui contraignit Regnaud à se rendre... » Guerre fort longue et très cruelle entre Henri Ier de Grandpré et ce Regnaud de Bar. Ils se réconcilièrent en 1124, après une défaite du comte de Grandpré. Un Henry, duc de Bar, « qui avoit espousé la fille du roy d'Angleterre, s'associa avec lui et le comte de Flandre pour ruyner le roy qui estoit empêché en Guyenne, et iceluy duc de Bar vint ruer sur la Champagne où il fit ung merveilleux ravage ; mais le roy lui ayant mis en teste une armée que conduisoit Gaultier de Crécy, seigneur de Chastillon, le duc de Bar fut pris et le roy le laissa finalement sortir (année 1301) après l'avoir tenu longtemps prisonnier. »

Ecarts. — Le *Moulin*, 8 hab. — *Tyrones*, 8 hab.

BARRICOURT. — H., 213. — E., 65. — D. C., 6. — D. A., 29. — D. D., 57. — Hect., 894. — B. P., Nouart. — F. L., le dimanche après le 10 août. — Cie P. — B. B. — Sol accidenté, nombreux calcaires coralliens et aussi calcaires à astartes ; sables verts avec nodules ; terres pierreuses, d'où leur renom de stérilité. « A *Barricourt*, prétend le dicton, *les poules meurent de faim pendant la moisson*. » Excellentes pierres à carrières. Traversé par le *ruisseau de Barricourt* dont la source principale se trouve à la *fontaine des Oiselets*.

Histoire. — C. de Vitry. Point d'événements remarquables à signaler. Appartenait au comté de Grandpré. Barricourt et Tailly « devaient entretenir la redoute du pont de Stenay » et aussi les redoutes de Cesse, de Servizy et de Luzy, villages meusiens. Foires d'origine fort ancienne et, jadis, très considérables ; se tiennent toujours, bien que leur importance ait singulièrement diminué : le 13 février, le troisième lundi après Pâques, le 24 août et le 3 novembre.

Eglise. — Remonte au douzième siècle, mais, à différentes époques, fut remaniée. Une grosse tour carrée, percée de baies géminées en plein cintre, s'élève sur la croisée du transept et sert de clocher.

Château. — Un château en ruines où Voltaire, affirme la tradition, aurait séjourné quelque temps.

Ecarts. — *Magenta,* 6 hab.

BAYONVILLE-ET-CHENNERY. — H., 380. — E., 123. — D. C., 5. — D. A., 27. — D. D., 57. — Hect., 1,619. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit l'Assomption. — Cie P. — B. B. — L'étage du calcaire à astartes constitue presque tout le territoire ; sur les sommets, il est recouvert par des ilots de sables verts avec nodules et argile du gault, de gaize et de limon. Carrières dans le calcaire oolithique terreux. Un petit ruisseau, qui passe au bas de Chennery et de Bayonville, va se jeter à Imécourt dans un autre ruisselet.

Histoire. — C. de Vitry. Bayonville appartint, jadis, aux ducs de Nevers et de Rethel, en même temps qu'au seigneur d'Autry ; les ducs paraissent y avoir eu droit de basse, moyenne et haute Justice.

Eglise. — Remonte au commencement du seizième siècle, mais a subi de nombreuses restaurations. Sur l'un des contreforts sud, on lit : « L'an 1517, par Jehan Warnesson, maçon de Buzancy, ceste neufve église fut commencye. »

Ecarts. — *Chennery,* 40 hab. ; formait autrefois, avec l'écart de *Landeville,* 62 hab., une commune distincte.

BELVAL-BOIS-DES-DAMES. — H., 169. — E., 59. — D. C., 10. — D. A., 32. — D. D., 50. — Hect., 1,722. — B. P., Nouart. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — Cie P. — Etangs desséchés, puis convertis en bonnes prairies. Forêt de Belval sur les marnes oxfordiennes. Sur les calcaires, se rencontrent des plateaux en terres sèches et de qualité médiocre. Le niveau d'eau qui se trouve à la séparation des deux étages, oxfordien et corallien, donne naissance à d'abondantes sources. — C. de Vitry.

Eglise. — Est l'un des bâtiments qui furent les dépendances de l'abbaye.



Eglise de Belval-Bois-des-Dames

Abbaye. — De cette abbaye célèbre, fondée par Adalbéron, évêque de Verdun, vers l'an 1131, et dont les religieux venaient de St-Pierremont, reste seulement, aujourd'hui, le cloître et l'abbatiale transformés en une superbe maison. Fut occupée d'abord par des chanoines de Saint-Augustin, ensuite par des religieux de Prémontré. — Subit de cruelles vicissitudes. Notamment : ravagée, puis incendiée par les Bourguignons, en 1566 ; pillée en 1593 « par la garnison d'Yvoy, qui enleva un merveilleux butin, tant de l'abbaye que des pauvres gens qui y avoient réfugié leurs meubles et moyens. » Puis ce furent, en 1622, les « Mansfeldiens qui entrèrent par deux fois au monastère de Belleval et emportèrent ce qu'ils trouvèrent : ils voulurent rompre la pierre et le sceau du grand autel ; mais ils n'en peurent venir à bout. Toutefois, ils ne

bruslèrent point l'abbaye comme ils le firent ailleurs, dans le Luxembourg. » — Enfin, en 1636, « il y eut la basse-cour et un portique de l'église, proche le jardin, qui furent bruslez par les Bourguignons. » — Cette abbaye possédait certaines reliques célèbres : « On y trouve, écrit don Ganneron, du sépulchre de Nostre-Seigneur, de sa crèche, et encore ung reliquaire qui a ce titre : *Fragmentum cujusdam lapilli pretiosi purpurei coloris crassitudinirunius digiti cumhoc scripto* = *du hanap dans lequel Notre Seigneur institua la cène*... ; un de ses dents (de saint Christophe) enchâssé en un vase d'argent de grandeur excessive, plus que le poulce de la main ordinaire d'un homme... ; il a aussi quantité de leurs ossements... » : les ossements des fameuses onze mille vierges martyrisées à Cologne, en 394, avec sainte Ursule.



Ancienne maison abbatiale de Belval-Bois-des-Dames

Ecarts. — La *Bouverie*, 7 hab. — *Brouveau*, 3 hab. — Le *Château*, 11 hab. — L'*Epêche*, 6 hab. — La *Forge*, 12 hab. — Le *Moulin*, 6 hab. — La *Tuilerie*. H. — *Herbeaumont*. H. — *Pontorval*. H. — Le *Village*, 6 hab. — *Belle-Vue*, 4 hab. Le 28 août 1870, cinq heures du soir, la brigade de Bernis (5ᵉ hussards et 12ᵉ chasseurs), débouchant en fourrageurs, arrivait à Belle-Vue. De cette position élevée, elle put se convaincre que les Prussiens occupaient Bois-des-Dames et y réquisitionnaient. Le sous-lieutenant Marescot, du 12ᵉ chasseurs, est envoyé tout aussitôt avec son peloton. Ne pouvant pénétrer de vive force dans le village, nos chasseurs mettent pied à terre, s'embusquent derrière des peupliers et engagent avec l'ennemi un feu des plus violents. Les Prussiens résistèrent, puis finalement jugeaient prudent de céder la place lorsque, vers huit heures, arrivait l'infanterie du général de Lespart.

Lieuxdits. — Le *Jardin des Fées*, où l'on trouva de magnifiques sculptures romaines. — La *Vieille Bouverie*, où sans doute était construite l'étable de l'abbaye. — *Crécy*, où s'élevait un couvent de nonnes « vivant à la façon des noniales de Prémontrés et que saint Norbert avoit donné d'estre érigé proche des monastères des hommes pour estre secouru d'iceux, en la nécessité des sacremens. » — *A Levy*; où se passait une légende que nous avons racontée dans notre volume : Traditions et Contes des Ardennes. — Et enfin, pour ne citer que les principaux lieuxdits : *Mont-Otran*, jadis camp romain, où les fouilles mirent à jour de nombreux et fort intéressants objets d'origine gallo-romaine. En 1242, le comte de Grandpré projeta d'élever à Mont-Otran un château sur l'emplacement même qu'aurait occupé un somptueux édifice romain.

LA BERLIÈRE. — H., 136. — E., 57. — D. C., 13. — D. A., 25. — D. D., 38. — Hect., 1,054. — B. P., Buzancy. — F. L., le 9 mai ou le dimanche suivant. — Le territoire de la Berlière est formé principalement par l'étage oxfordien. Marnes et calcaires marneux, roches siliceuses. Quelques terrains

d'alluvion. Le point le plus élévé du territoire, que sillonnent d'assez nombreux ruisseaux, est le Mont-Damion, 325 mètres. Calcaires marneux bleuâtres, durs, excellents pour la construction. — C. de Vitry.

Lieuxdits. — Le *Mont du Cygne;* servit de poste d'observation aux Romains, aux Bourguignons, aux ligueurs, aux troupes espagnoles et françaises, à Dumouriez lorsqu'avant la bataille de Valmy il traversait la Berlière. — La *Côte des Fées;* la *Fonderie;* le *Pré-la-Canne;* passent pour avoir été, jadis, des « lieux druidiques ». Au pied de la côte des Fées, coule la fontaine des Fées. — Le *Pied d'Argent.* — La *Tombe,* où l'on trouvait un tombeau de druidesse (?), affirme la tradition. — Le *Chemin des Romains;* le *Prélion;* rappelant le séjour des Romains pendant et après la conquête des Gaules par César. — La *Normandie;* la *Hollande;* champs que possédèrent des familles d'origine normande ou hollandaise. — La *Caille Ronde.* — La *Fosse au Grand Homme.* — La *Framerie,* où les Francs, armées de leurs framées, soutinrent — affirme la complaisante légende — un combat terrible contre les Romains.

BRIQUENAY. — H., 318. — E., 113. — D. C., 7. — D. A., 17. — D. D., 49. — Hect., 1,450. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit le 24 juin. — Dans la vallée de l'Agron, qui forme la limite E. du territoire. Alluvions argileuses et sableuses; calcaires à astartes; marnes blanches et bleuâtres, excellentes pour l'amendement des terres. Sables verts avec nodules. Pierres bleues du calcaire à astartes pour l'empierrement des chemins. Un ruisseau qui se jette dans l'*Agron* traverse Briquenay. A signaler la *source du Moulinet.*

Histoire. — C. de Vitry. Désigné, dans un titre d'octobre 1242, sous le nom de *Breconna.* En 1437, Briquenay, qu'occupait la grande compagnie de Jean Le Champenois, fut racheté par le chapitre de Verdun. L'histoire a gardé le souvenir des violences exercées contre les Briquenaytois par M. de Joppé, coadjuteur de Reims. Un jour, l'évêque, se tenant pour insulté, fit envahir le village. Le syndic et, comme exemple, deux habitants furent emprisonnés. Les autres se réfugièrent dans les bois, où, pendant dix longues semaines, ils se cachèrent par peur de l'évêque, encore que ce fut en plein temps de moisson. Jean-Anne-Gédéon de Joyeuse, alors comte de Grandpré, fut obligé d'intervenir. Grâce à ses énergiques protestations, à ses actives démarches, prit fin ce singulier conflit.

Eglise. — Fort délabrée. Très ancienne, d'ailleurs, car elle remonte à la fin du douzième siècle. Possédait autrefois une chapelle dédiée à saint Salvien, ou Sauve, évêque d'Angoulême. « Il y a présentement — écrit dom Ganneron — un prieuré appelé de Saint-Saulve, près Valenciennes. On apporta depuis quelques reliques de ce saint Saulve d'Angoulesme, au village et église de Briquenay, et depuis ce temps-là le concours du peuple y a esté si grand qui vient en pèlerinage en la chapelle qui y est de saint Saulve, et en la fontaine qu'on appelle de son nom, que je ne pense pas qu'il y en ait davantage à Valenciennes. Vray est que depuis quelques temps, telle dévotion s'est un peu allentie. »

Quelque temps après la Révolution, l'église de Briquenay, dédiée à saint Jean-Baptiste, possédait encore, avec quelques autres reliques, plusieurs os de saint Saulve. Mais ils furent si bien cachés dans une niche, à l'intérieur de la muraille, et ensuite scellés, qu'il n'est plus possible de reconnaître l'endroit exact du dépôt.

Ecarts. — La *Baraque,* 10 hab. — Le *Moulin,* 6 hab.

FOSSÉ. — H., 174. — E., 53. — D. C., 4. — D. A., 26. — D. D., 53. — Hect., 894. — B. P., Buzancy. — F. L., le 6 décembre ou le dimanche suivant. — Cie P. — Le territoire de Fossé forme un plateau assez élevé, sillonné de

ravins profonds. Sur la partie la plus élevée, sables verts et argile de gault. Près de Tirones, un lambeau de gaize ; plus bas, le calcaire à astartes, avec ses sols généralement marneux. Dans les ravins, se montrent les calcaires coralliens que recouvrent des terres légères et parfois pierreuses. Quelques affleurements de l'étage oxfordien contenant des minerais de fer. Trois sources : la *fontaine du Moulin*, la *fontaine Bourgogne*, la *fontaine de Puisieux*. Le village est assis sur une hauteur. — C. de Vitry.

Ecarts. — Les *Moulins*. H. — Les *Fontenelles*, 7 hab. — *Partie des Tirones*. N. C. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Moulin à Vent*. N. C.

Lieudit. — Signalons seulement *A Mame*, où, dit la légende, se serait arrêtée, vaincue par la famine, l'armée de Charlemagne. Heureusement qu'une manne bienfaisante tomba du ciel : d'où le nom du lieudit. En mémoire de ce miracle, Charlemagne fit construire une église de style ogival, à trois nefs, depuis longtemps disparue, mais dont le plan est conservé aux archives de Reims. Une modeste chapelle remplace, aujourd'hui, cette église. Aux environs de *Mame*, on a trouvé de nombreux ossements, des armes complètes et des sépultures d'origine gallo-romaine.

⁓ A Fossé, une élégante maison datant du seizième siècle, appelée tantôt le *presbytère*, tantôt la *commanderie*. Le commandeur de Boult (voir la monographie de ce village) avait, en effet, de fort nombreux droits sur Fossé. Nous avons, dans notre volume : Villes et Villages des Ardennes, donné la description de cette « Commanderie »; mot qui, dans son sens exact, signifiait un ensemble de propriétés.

HARRICOURT. — H., 180. — E., 72. — D. C., 2. — D. A., 22. — D. D., 48. — Hect., 774. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit le 22 avril. — Cie P. — G. — Ne faisait, avant 1870, qu'une seule commune avec Bar. Arrosé par le *ruisseau de Saint-Georges*. C'est dans Harricourt que prend sa source la *Bar*, qui se joint à la Meuse, rive gauche, entre Dom-le-Mesnil et Donchery. — C. de Vitry.

Eglise. — Le chœur de l'église date du quatorzième siècle ; la nef est assez récente. Au portail, une jolie statue, en pierre de saint Georges : elle remonterait au commencement du dix-septième siècle.

Château. — Nous lisons dans la Nomenclature générale des Communes, rédigée en 1823 : « A quelque distance de ce village, une habitation appelée Malmaison. Il en reste encore les bâtiments destinés au logement des fermiers ; mais le château a été démoli depuis la Révolution. Cette maison existait dès 1282, car on remarque que Thibault, abbé de Mouzon, l'acquit à cette époque. En 1524, elle fut donnée à Robert de La Marck, et elle appartenait, lorsqu'arriva la Révolution, à Mme d'Yvory. » La seigneurie de Harricourt dépendait, en partie, de l'abbaye de Mouzon ; toutefois, une certaine portion laïque de la seigneurie et de la Malmaison relevait de Buzancy. Avant d'appartenir aux d'Yvory, la Malmaison fut la propriété des Grandpré-Hans, des Joinville, des La Chevardière.

IMÉCOURT. — H., 231. — E., 83. — D. C., 6. — D. A., 26. — D. D., 56. — Hect., 840. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche après le 10 octobre. — Cie P. — Le calcaire à astartes constitue presque tout le sol de cette commune, recouvert, notamment, près d'Allipont, d'une terre argileuse rougeâtre. Sur les hauteurs, quelques lambeaux de sables verts avec minerais de fer, jadis exploités, et nodules de chaux phosphatée. Les *ruisseaux* de *Chennery* et de *Landreville* traversent le village, puis se réunissent pour former l'*Agron*, qui reçoit, à Allipont, le *ruisseau de Saint-Georges*. Les cours d'eau sont bordés d'alluvions argileuses ou marneuses. En outre, d'autres nombreuses sources,

parmi lesquelles : les *Oiselets,* la *Gyprée, Houya, Bourbon,* la *Pierre, Pré-Lancon,* le *Goffet,* la *Fontaine minérale.* — C. de Vitry.

Eglise. — Date du quatorzième siècle; Imécourt, bien qu'aucun document n'en fasse mention, ayant une origine fort ancienne.

Château. — Fut construit dans le style du règne de Henri IV, assez proche du *Pont-de-la-Dîme;* appellation significative. Conserve toujours son majestueux aspect. Les fenêtres sont encore munies de leurs meneaux de pierre, en forme de croix, et fermées de vitraux maillés de plomb. A l'intérieur, le grand escalier, les hautes cheminées et leurs colonnes en manière de montant, les plafonds à solives apparentes peintes en rouge, aux initiales C.V., offrent les parties les plus remarquables. Appartint et appartient aux de Wassinhac, ancienne famille originaire du Limousin qui se fixait dans notre région avec les princes de Sedan, de la maison de La Tour. Protestante, elle abjurait lorsque fut révoqué l'édit de Nantes. Famille de soldats. Lorsqu'en 1686 Louvois présentait à Louis XIV son « mestre de camp » Gédeon II de Wassinhac, ce colonel était accompagné de ses huit fils : l'un était le major de son père; quatre étaient capitaines au même régiment, et le dernier, tout jeune encore, avec un grade inférieur. Le roi fut, racontent les Mémoires contemporains, d'autant plus ravi « de voir tant de braves gens » que sous Louis XIII présentation semblable s'était produite. Cinq de ces Wassinhac « furent tués sous le drapeau », et, coïncidence curieuse, leur père avait eu le même nombre de frères qui, pareillement, trouvèrent la mort sur le champ de bataille. (Voir dans le COURRIER DES ARDENNES, numéros des 20 et 21 janvier 1899, une forte complète étude de M. Bourguignat sur les Wassinhac d'Imécourt.)



Château d'Imécourt

Ecarts. — *Allipont,* 12 hab. — Le *Moulin,* 5 hab. — *Solférino,* 9 hab. — La *Terrière,* 4 hab. — La *Huguenotterie,* où se trouvait le cimetière protestant.

LANDRES-ET-SAINT-GEORGES. — H., 507. — E., 144. — D. C., 10.— D. A., 30. — D. D., 60. — Hect., 2,043. — B. P., Buzancy. — F. L., les dimanches qui suivent le 11 novembre et le 23 avril. — Cie P. — S. T. — Territoire fort accidenté; le plus étendu de tout le canton. Traversé de l'est à l'ouest par le *ruisseau de Landres-et-Saint-Georges.* Calcaires à astartes. Marnes et calcaires kimmeridgieux. Proche de Landres, terre argileuse rougeâtre avec, par places, fragments de calcaires gris. Terres labourables marneuses ou argilo-calcaires. Autrefois, on exploitait à Landres le minerai de fer. Excellents matériaux pour l'empierrement des routes. Sources nombreuses, notamment celles de l'*Adhuy,* du *Fond des Chevaux,* des *Grands Prés,* du *Puau,* du *Cavy,* de la *Nielle,* du *Buisson.*

Histoire. — C. de Vitry. En 1589, le maréchal de Saint-Paul livrait combat aux troupes de « messire Affrecan d'Anglure, prince d'Amblise » (voir VERPEL

et Saint-Juvin). Amblize rencontrait à Saint-Juvin le maréchal de Saint-Paul, avec cinq cens chevaux et « à sa queue dans le village de Landres, son infanterie. » La bataille s'engage : Saint-Paul était victorieux, puis voilà « que Loppa s'en mêle et en un tournemain tous les ligueurs fuient, sont pris ou tués sur la place. On en compta cent seize morts, soixante soldats prisonniers et dix-huit capitaines, spécialement Artegots, le chevalier Verdels, Urban et Mandricart; cent trente bon chevaux y furent gagnés sans les estropiés et tués. Saint-Paul se sauva lui troisième, puis ensuite et à la file environ cent cinquante dans le village de Landres, où il fit rentrer et barricader son infanterie, qui commençoit à en déloger... La nuit venoit quand les Royaux se présentent et font sommer Saint-Paul de se rendre; il se moque et promet retourner au combat le lendemain matin; mais l'un et l'autre avoient intention contraire de ce qu'ils disoient. Les Royaux mandent à Termes (Charles de Roucy, seigneur de Termes) qu'il amène l'infanterie pour forcer et achever de deffaire Saint-Paul dans Landres, où ils ont résout d'entrer au fort de la nuit. Pendant que les victorieux se reposoient et rafroichissoient, attendant leur infanterie, Saint-Paul fit filer toute la sienne et lui-même se coule sans bruit en Lorraine. » (Mémoires des Choses les plus notables advenues en la Province de Champagne, 1585-1598. — Voir aussi de Thou : Mémoires de la Ligue.)

Ecarts. — *D'En-Delà*, 8 hab. — *Moulin de Saint-Georges*, 3 hab. — *Saint-Georges*, 144 hab. — *Ladhuy*, 9 hab. Primitivement, grange dimeresse que les Templiers possédaient en cet endroit pour l'exploitation de leurs terres. Ils y avaient également une partie d'un moulin et d'un vivier. En juin 1209, ils achetèrent à Henry, seigneur de ce village, sa part de propriété, c'est-à-dire le quart du moulin et de l'étang nommé la *Duiz*, plus le cens de blé qu'il percevait annuellement sur la grange et encore sa part des essarts du bois de Cueulle, aujourd'hui appelé *bois de Taille-Gueule* — dont nous avons relaté la singulière légende dans notre volume : Traditions, Légendes et Contes des Ardennes — sur les territoires de Champigneulles et de Grandpré : le suzerain Milon de Germaine approuva la vente qui s'était faite au prix de 20 livres, monnaie de Reims, et d'une vache. Cette grange fit ensuite place à un manoir considérable et à une chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste, où, au siècle dernier, 1757, le curé de Landres venait dire la messe chaque semaine, moyennant une rétribution annuelle de 47 livres. Le domaine se composait de 300 arpents de terres labourables et de prés avec 400 arpents de pâturages et de bois, dits les *Hauts et Bas Azoirs*, le tout divisé en deux fermes qui rapportaient 1,600 livres en 1788. Vendol indique dans sa carte cantonale de Buzancy les *bruyères du Hazoir*, du côté de Rémonville. (Voir dom Noël, dans Almanach Matot-Braine, année 1895.— Voir aussi dans Revue historique des Ardennes, 1868, la généalogie de la maison de Maillard. Les Maillard furent seigneurs de Landres).

NOUART. — H., 380. — E., 194. — D. C., 8. — D. A., 30. — D. D., 53. — Hect., 1,773. — B. P., Nouart. — F. L., le dimanche après le 13 août. — T. — B. B. — Cie P. — Le territoire de Nouart, assez accidenté, repose en grande partie sur les marnes et les calcaires de l'étage oxfordien, donnant naissance à des côtes rapides au pied desquelles s'étendent des alluvions marneuses ou argileuses, cultivées en prairies. Exploitation de minerai de fer et, pour l'empierrement des routes, de l'oolithe ferrugineuse. Les *ruisseaux* de *Nique* et de *la Charlette*, réunis à celui de *Barricourt*, coulent non loin du village. A signaler aussi le *ruisseau de Champis* et la *fontaine au Croucq*.

Eglise. — Complètement dénaturée par des restaurations fréquentes : nef du dix-septième siècle; quelques parties du chœur remontant au seizième siècle; portail moderne. Dans l'église, « Gist M Pierre de TRvmelet ChLR. Sei-

gnevr. Darcry. et Mesche (?) lequel. trespassa. chez. Monsievr. de. Levignan. son. beav. pere. De. S. La. fontaine. av. croh. le. décembre 1658. » Les Tremelet jouèrent un important rôle militaire pendant la Ligue.

Château. — « En 1591, pour brider les courses des Lorrains qui estoient en garnison à Villefranche, Dun et Stenay, le sieur d'Inteville avoit mis quelques soldats au chastel de Nouart; pour lesquels déloger, Marcoussy avec le régiment d'Aisne (Esne ?) et autres Lorrains les attaquèrent avec deux canons lesquels ayant tiré environ vingt coups, les tenans rendoient la place le 2 février et en sortoient bagues sauves. » La seigneurie de Nouart appartint, dès ses origines, conjointement à l'abbaye de Belval et aux seigneurs d'Autry, sous la suzeraineté des comtes de Grandpré; plus tard, une portion de cette seigneurie revint au roi. En 1318, Baudouin de Charbogne et Jeanne d'Agimont sa femme affranchirent Nouart à la charte de Beaumont.

Ecarts. — Le *Champy-bas*, 68 hab.; le *Champy-haut*, 80 hab. : les Champy appartinrent, notamment, aux Allamont et aux Chamisso. — La *Fontaine au Croncq*, 6 hab. — L'*Ile*, 13 hab. — *Maucart*. N. C. — La *Rimognerie*. N. C. — Le *Moulin Haut;* le *Moulin du Petit-Noy;* le *Moulin du Pré-Gérard;* le *Moulin du Pré-Hure*. N. C. — En 1241, l'abbaye de Belval acheta les moulins de Nouart et de Barricourt.



Statue du général Chanzy à Nouart

〰 Le 18 juillet 1886, fut inaugurée, sur la place du village, la statue du général Chanzy, œuvre du sculpteur ardennais Croisy. L'empereur de Russie était représenté par le général Fredericks. Chanzy, d'une main, tient la garde de son épée; de l'autre il montre l'Allemagne. Au bas, ces paroles qu'il prononçait à la Chambre des députés : « Que ceux qui veulent le bâton de maréchal aillent le chercher au delà du Rhin. » Sur le socle, cette simple inscription : « A Chanzy, né à Nouart le 18 mars 1823. »

OCHES. — H., 178. — E., 64. — D. C., 11. — D. A., 22. — D. D., 40. — Hect., 676. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit le 17 septembre. — Le sol, un des moins bons du canton, est, presque en entier, constitué par des terres marneuses, fortes, compactes, de l'étage oxfordien; 48 hectares environ de calcaires coralliens. Le *ruisseau de la Berlière* traverse le village. Trois sources importantes : la *fontaine d'En Bas*, la *fontaine de la Fauvette*, la *fontaine Saint-Roch*.

Histoire. — C. de Vitry. On lit dans dom Ganneron : « Sur la fin du caresme, année 1637, comme l'eaue de la Meuse commençoit à descroistre, les Bourguignons coururent à Saint-Pierremont, où ils prirent bestiaux et hommes

à rançon. Sur la fin d'apvril ils vindrent à Osches où ils mirent le feu et enleverent deux femmes; l'une fut rançonnée, mais l'autre mourut entre leurs mains. » Par Bourguignons, notre annaliste entend les troupes espagnoles qu'avait jetées en France la guerre de Trente ans.

Ecart. — Le *Moulin*, 6 hab.

RÉMONVILLE. — H., 200. — E., 62. — D. C., 8. — D. A., 30. — D. D., 58. — Hect., 1,013. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche après le 3 octobre. — L'étage du calcaire à astartes domine : terres souvent humides et marécageuses .Calcaires bleus de Verpel, alternant avec des marnes bleuâtres, exploités pour l'empierrement des chemins. Sables verts. Argile du gault qui servit, mais il y a longtemps, à fabriquer des tuiles. Un petit cours d'eau, sans importance, traverse, du nord-est au sud-ouest, le territoire.— C. de Vitry.

Ecarts. — La *Bergerie*, 9 hab. — Le *Moulin à Eau*. N. C.

SAINT-PIERREMONT. — H., 406. — E., 127. — D. C., 8. — D. A., 22. — D. D., 42. — Hect., 1,976.— B. P., Buzancy.— F. L., le 19 mai ou le dimanche qui suit. — C[ie] P. — L'étage oxfordien et l'étage corallien se partagent presque tout le territoire. Saint-Pierremont est sur une petite colline corallienne; donc, point de ruisseau qui l'arrose. — C. de Vitry.

Eglise. — Voici comment Jean Hubert nous décrit cette église dans la STATISTIQUE MONUMENTALE DU DÉPARTEMENT DES ARDENNES (Travaux de l'Académie de Reims, t. XVII, année 1883) : « Une seule nef de construction moderne sans bas-côtés. Le chœur, à deux travées, se termine carrément. La voûte est en ogivales, avec nervures cylindriques, et forme la partie intérieure d'une grosse tour crénelée. Une inscription commémorative rappelle l'érudit et célèbre bénédictin Mabillon, dont la sépulture se trouve à Saint-Germain-des-Prés. » Voici le texte de l'inscription commémorative placée, en 1878, dans l'église de Saint-Pierremont : D. JOANNES. MABILLON — IN. HAC. AC DE — SACRO. FONTE. RENATUS — FIDEQ. EDUCATUS. — REMIS AC PARISIIS — MONACHUS S[te] BENEDICTI — PAUPER. CASTUS. HUMILIS — ERUDITIONE. CLARUIT — SIC. DOCET. JUVARE — PIETATEM. SCIENTIA — SCIENTIAM. PIETATE (voir, pour cette inscription et le monument de Mabillon : TRAVAUX DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS, p. 290, et PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL GÉNÉRAL DES ARDENNES, session d'avril 1878, où M. Gobron parla très éloquemment au nom des souvenirs historiques de Saint-Pierremont.

Une redoute se reliait à celles de la Besace et de Létanne, comprises dans cette défense des abords de la Meuse qu'imagina Fabert et que perfectionna Daniel de Sahuguet.

Châteaux. — Il y eut à Saint-Pierremont plusieurs châteaux; l'un d'eux, une ferme aujourd'hui, n'a conservé qu'une tour carrée avec màchicoulis. Une autre ferme, autrefois château, est encore flanquée de deux grosses tours carrées avec créneaux et màchicoulis : toute la partie gauche est détruite. Dans la partie droite, restent encore plusieurs pièces voûtées à larges cheminées. Les vestiges de ces deux castels se trouvent au lieu dit le *Château de la Demoiselle*, celui qu'habita M. de Sempé, seigneur ayant droit de haute Justice, et à la *fontaine des Roides*. Assez proche de cette fontaine, en effet, quelques traces de fossés ayant entouré, raconte la tradition complaisante, « le château de Vide-Bouteille » incendié en 1560. Nous lisons dans les AFFICHES DE REIMS, 1772-1792 : « *Saint-Pierremont*. Vente du château, avec ses dépendances, par M. Pierre-Louis de Finfe, ancien seigneur du lieu, officier au régiment de Royale-Marine, et D[e] Philippine-Claudine-Louise de Beaumont, son épouse, demeurant à Charleville, moyennant 8,500 livres... par contrat, devant M[e] Mansart, notaire à Sommauthe... le 4 juillet 1791. »

Ecarts.— Le *Moulin de Saint-Pierremont*, 7 hab.— Le *Moulin de Fontenoy*. N. C.

— *Fontenois,* 71 hab. — *La Polka,* 5 hab. — La *Sarrasine;* vestiges problématiques d'un ancien village qu'auraient habité les Sarrasins (??).

La maison de Mabillon. — Cette maison, où, d'après une tradition fort authentique, serait né Mabillon, garde encore son aspect assez minable d'il y a deux siècles. Enclavée dans les habitations voisines, elle montre sa façade étroite sur la rue qui part du chevet de l'église. On entre dans une grande pièce remarquable par son foyer, et l'on traverse ensuite deux autres pièces donnant accès au jardin. Un double grenier éclairé par une fenêtre. Le foyer, qui n'a point changé, est soutenu par deux colonnes reposant chacune sur une pierre arrondie : elles sont hautes d'environ 1 m. 75. Une vieille taque garnissant la cheminée, dont l'écu paraît être celui de la famille de Chamisso, dont quelques membres furent seigneurs de Sivry-les-Buzancy. Un lieu dit le *Chêne-Mabillon* évoque le souvenir du bénédictin.

SIVRY-LES-BUZANCY. — H., 152. — E., 46. — D. C., 3. — D. A., 25. — D. D., 53. — Hect., 711. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche après le 9 mai. — Territoire assez accidenté. L'étage du calcaire à astartes domine. Terres généralement marneuses. Exploitation, pour pierres de routes, des calcaires oolithiques et des calcaires bleus. Outre le petit ruisseau, affluent de l'*Agron,* qui traverse Sivry, il faut signaler les *fontaines Erard,* de *Charmois, Roize, Fournet* et *Guigny.* — C. de Vitry.

Ecart. — Le *Moulin à Eau.* N. C.

SOMMAUTHE. — H., 421. — E., 136. — D. C., 9. — D. A., 25. — D. D., 44. — Hect., 978. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit le 9 octobre. — B. B. — Village situé sur le versant profondément raviné que forment les roches siliceuses et les calcaires marneux de l'étage oxfordien. Au pied s'étendent les marnes couvertes de belles forêts. Autour de Sommauthe, on trouve l'oolithe ferrugineuse. Exploitation de calcaires ferrugineux pour moellons et pour l'empierrement des routes. On a cessé l'exploitation du minerai de fer. Parmi les sources, il faut signaler : la *Sainte-Fontaine, Corbonvaux,* les *Anges,* la *Gobine.*

A l'est de Sommauthe, s'étend une immense forêt qui se divise, plus particulièrement, en *bois de Sommauthe, bois de Dieulet, bois du Four.* En l'an mille, nous raconte la légende, tandis que le fief de Sommauthe appartenait à la suzeraineté de Saint-Pierremont, ce bois du Four avait pour propriétaire un « jeune orphelin » que son oncle assassina pour s'emparer de ce vaste domaine. Puis la légende ajoute que, ne pouvant apaiser ses remords, il se pendit à la branche d'un chêne. Et la nuit, lorsque souffle la tempête, on entend les lamentables gémissements de l'assassin, à moins qu'on ne l'aperçoive chevauchant dans l'air sur un cheval noir, pour aller jusqu'aux portes du paradis implorer son pardon.

C. de Vitry. Le prieur de Belval était seigneur Haut Justicier de Sommauthe. L'église de ce village possède quelques reliques de sainte Gertrude (voir VAUX-EN-DIEULET).

Histoire. — Rappelons un épisode de l'année terrible. Il existe dans l'Argonne certains sommets dont la vue s'étend fort loin. C'est moins leur altitude — car l'Argonne est mollement ondulée — que leur position heureuse les transformant en admirables observatoires d'où l'on peut suivre les mouvements et les chocs de deux armées. C'est ainsi que le combat de Beaumont avait eu deux augustes spectateurs. De la hauteur de Sommauthe — elle domine d'une centaine de mètres la cuvette de Beaumont et en est éloignée seulement de 7 kilomètres, — le roi Guillaume, assis dans un fauteuil qu'on lui avait apporté de la mairie de Vaux-en-Dieulet, assistait à la lutte, ayant à ses côtés M. de

Bismarck et son état-major. Lorsque les Français furent délogés de Beaumont, une musique harmonieuse se fit entendre; sans doute pour étouffer les gémissements et les cris des mourants. Quelques heures plus tard, sur l'autre rive de la Meuse, Napoléon, du haut de Baybel, qui domine la plaine de Mouzon, voyait s'achever le désastre et, n'y croyant point, ne cessait de répéter : « Mais nos positions étaient magnifiques! » Il faut lire les SOUVENIRS INTIMES de Louis Schneider, secrétaire de l'empereur d'Allemagne : on y trouvera d'intéressants détails sur le séjour de Guillaume à Sommauthe, à Buzancy et à Vendresse.

Château. — Ruines encore assez imposantes du château-fort sur le sommet de la colline en pleines rues de Sommauthe, jadis village fortifié. En 1793, furent confisqués les biens qui dépendaient de ce château. Ils devinrent, pour la plupart, propriété d'Etat; notamment le bois du Four, appelé, dès son origine, le bois du Jour, mais qui changeait de nom lorsque fut installé dans une de ses clairières le four banal. De ce four, qui remplaçait celui de Saint-Pierremont, beaucoup trop éloigné, ne reste plus, aujourd'hui, la moindre trace.

Ecart. — Le *Moulin à Vent*, 12 hab.

TAILLY. — H., 325. — E., 114. — D. C., 10. — D. A., 32. — D. D., 58. — Hect., 1,221. — B. P., Nouart. — F. L., le dimanche qui suit le 12 janvier. — Cie P. — S. T. — L'ensemble du territoire de Tailly forme un versant creusé de ravins qui s'incline vers le nord-est. Marnes et calcaires marneux de l'étage oxfordien; oolithe ferrugineuse dont les minerais furent jadis exploités pour l'alimentation des hauts-fourneaux des Forgettes et de Maucourt, dans la Meuse; calcaires coralliens exploités pour l'empierrement des routes; calcaires à astartes; sables verts avec nodules, et argile du gault exploitée jadis pour la construction des tuiles. Le *ruisseau l'Annelle* traverse le territoire; un petit cours d'eau qui se jette dans l'Annelle arrose Tailly. — C. de Vitry.

Eglise. — Le sanctuaire est du treizième siècle; la nef est moderne.

Château. — « Il existe à Tailly un château construit sur l'emplacement et avec une partie des murs d'un vieux château-fort, lequel est entouré de fossés. Il y a, aussi, proche de l'église, les restes d'un autre château très ancien, et d'une construction aussi remarquable par la nature des matériaux que par sa forme extraordinaire. » (NOMENCLATURE DES COMMUNES.)

Ecarts. — La *Cour*, 8 hab. — Le *Fourneau*. — Les *Forgettes*. N. C. — Le *Moulin Bas*. N. C. — Les *Tuileries*. N. C.

THÉNORGUES. — H., 247. — E., 71. — D. C., 3. — D. A., 21. — D. D., 53. — Hect., 925. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche qui suit l'Assomption. — Cie P. — La plus grande partie du territoire est occupée par les affleurements du calcaire à astartes où l'on trouve les calcaires bleus durs dits : *caillour de Verpel*. Ruisseaux nombreux, notamment ceux de la *Petite Hydeuse*, de *Briquenay* et l'*Agron*. Puis les sources de la *Gravelle* et de la *Dame-Bonne*. Les principaux seigneurs de Thénorgues furent les Grandpré; puis les d'Averouth, les Dessaulx de Boulain, et les Athenove de Romance. En 1371, la fille du baron de Romance, mariée à Charles de Montfrabeuf, originaire de Guyenne, hérita de Thénorgues. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*, 6 hab. — La *Tour-Audry*, 9 hab.

VAUX-EN-DIEULET. — H., 275. — E., 99. — D. C., 9. — D. A., 27. — D. D., 45. — Hect., 1,103. — B. P., Buzancy. — F. L., l'Ascension et la Saint-Martin. — Cie P. — B. B. — Le village est dans un vallon encaissé dont les calcaires marneux et siliceux de l'étage oxfordien, les roches siliceuses, constituent les parois. Au-dessus de ces roches, viennent successivement l'oolithe

ferrugineuse, les calcaires coralliens, les marnes et les calcaires à astartes. Le calcaire ferrugineux est exploité pour les constructions et l'entretien des chemins. Autrefois exploitation des minerais de fer.

Histoire. — C. de Vitry. L'histoire de ce village évoque surtout le martyr de sainte Gertrude. Cette sainte, s'étant réfugiée dans une forêt de l'Argonne, parce qu'on voulait l'obliger à se marier avec un païen, y fut percée de flèches, proche d'une source, en un lieu devenu et resté but de pèlerinage. Le tombeau de sainte Gertrude se voyait encore au siècle dernier. Les os et les cendres en avaient été tirés et placés dans une châsse et dans un reliquaire, que prirent, en 1621, les soldats de Mansfeld. La tête, qu'ils avaient jetée, fut déposée dans un vase d'airain. En 1515, les Espagnols brûlèrent Vaux-en-Dieulet qui, plus tard, en 1564, était encore brûlé par les huguenots. Pillé par Mansfeld en 1621. Ravagé, rançonné pendant les guerres de la Fronde; occupé et réquisitionné, en 1870, par les Prussiens.

Eglise. — La primitive église s'élevait hors du village. A laissé des traces sur l'emplacement qu'elle occupait. Avait un vitrail où se trouvaient reproduits tous les épisodes du martyre de sainte Gertrude. L'église actuelle date de 1774. De même que l'ancienne, elle a toujours gardé les reliques de sainte Gertrude : elles y avaient été déposées quelque temps après le martyre de cette vierge, entre Vaux-en-Dieulet et Sommauthe, à l'endroit que suppose la tradition et désigné, jusqu'en 1794, par un autel de pierre. Et cette même année, le curé Lefort, des Prémontrés de Belleval, et les paroissiens de Vaux-en-Dieulet, cachèrent la châsse de sainte Gertrude dans l'épaisseur du mur de l'église. Elle y demeura cinq ans et, en 1799, reprit sa place traditionnelle dans l'église. Le chef de sainte Gertrude, enfermé dans une sorte de globe de cuivre, est séparé du reste des ossements; ceux-ci sont enfermés dans un coffre de fer très ancien, fermé à clef, et contenu lui-même dans une châsse de chêne ornée de peintures et de sculptures rappelant la légende de la sainte. Ces peintures ont été renouvelées en 1671, 1783 et 1873; la dernière restauration a été faite par M. Lalouette, peintre à Juvigny. Une parcelle des reliques de sainte Gertrude a été insérée dans la pierre d'autel de l'église de Sommauthe lorsque celle-ci fut consacrée, en 1649. (Voir dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE, abbé Frézet : *Sacrarium remensis ecclesiæ.*)

Ecarts. — La *Sartelle,* 9 hab. — La *Chaumière,* 4 hab. — Le *Grand Moulin,* 2 hab. — Le *Neuf Moulin,* 2 hab. — *Wuignerie,* 8 hab. — La *Sarrasine,* où l'on voit d'importantes ruines que la légende ultra complaisante attribue aux Sarrasins. En cet endroit furent trouvées d'importantes monnaies gallo-romaines.

VERPEL. — H., 383. — E., 123. — D. C., 6. — D. A., 23. — D. D., 56. — Hect., 1,527. — B. P., Buzancy. — F. L., le premier dimanche de mai. — C^le^ P. — B. B. — Le territoire de Verpel est surtout constitué par l'étage du calcaire à astartes, marqué par des terrains diluviens sur une assez grande étendue. C'est dans l'étage du calcaire à astartes que l'on exploite, pour les constructions et l'empierrement des chemins, le calcaire bleu dur appelé *caillou de Verpel.* Dans plusieurs autres carrières, exploitation de graviers. Territoire traversé par l'*Agron;* d'assez nombreuses sources.

Histoire. — C. de Vitry. Un des villages les plus anciens de l'arrondissement vouzinois et où l'on découvrit des poteries, des tombes, des médailles antiques. Etait tenu des comtes de Champagne par ceux de Reims. A Verpel, l'Université de Reims, au seizième siècle, possédait une importante papeterie. En 1452, appartenait à la maison de Neufchâtel et, plus tard, fit retour aux Joyeuse. Rappelons d'après Herelle : MÉMOIRE DES CHOSES PLUS NOTABLES ADVENUES EN PROVINCE DE CHAMPAGNE, 1585-1598, cet épisode des guerres de la Ligue dont Verpel fut le théâtre : « Tourteron (Claude de Joyeuse de Tourteron, gouverneur

de Mouzon et de Beaumont-en-Argonne), accompagné de deux cens chevaux et de cinq cents hommes de pied, va loger à Verpelle. Le 11 février 1589, pendant que ses compagnons se logeoient, il s'abouche en la campagne avec messire Affrecan d'Anglure, prince d'Amblise, oncle de sa femme, lequel avoit déjà sollicité mais inutilement à prendre les armes pour le service du roy. Tourteron le prie et le conjure d'embrasser le parti du roy et pour le service de Sa Majesté (Henri IV) prendre le commandement des troupes qui sont à Verpelle, offrant lui obéir et aller trouver Sa Majesté quand il lui plaira pour faire accorder l'authorité de commander entre les rivières de Marne et Meuse, ce qu'il sassure obtenir sans difficulté. Amblise accepte le parti et, de son château de Buzancy, se laisse conduire à Verpelle où Tourteron lui fait promettre obéissance. Le lendemain, 12 février, Amblise déloge avec sa cavalerie royale pour aller loger à Saint-Juvin, gros village du comte de Grandpré, où les chevaux n'étans encore desellés, Vangre qui étoit envoié pour découvrir, rapporte que Saint-Paulle suit avec cinq cens chevaux pour le moins aiant à sa queue dans le village de Landre son infanterie. Cette nouvelle est approuvée par l'effet, car aussitôt le guet sonne l'alarme. Les ligueurs approchent, les royaux rebrident et sortent par l'autre côté du village pendant que les paysans attendent Saint-Paulle aux barricades et les y arrêtent... » (Voir Saint-Juvin et Landres.)

Château. — A signaler les lieux dits : la *Forteresse*, le *Clos-Bourreau*, la *Potence*, rappelant sans doute un château et un seigneur Haut Justicier.

Eglise. — L'une de nos plus intéressantes églises ardennaises. Abside du quatorzième siècle; portail principal du douzième siècle; le reste de l'édifice



Eglise de Verpel

remonte au quinzième siècle, remplaçant, dit la légende, un temple païen, devenu temple chrétien. Une flèche, détruite par la foudre, fut reconstruite en 1726, et dans cette flèche fut encore aménagé le petit logement que se transmettait, de père en fils, une famille de cordonniers, faisant office de guetteurs. Autrefois, se voyait à l'extrémité de la toiture, côté du couchant, une statue colossale que maintenait droite une barre de fer scellée dans le toit. Quel était, en cette statue, le personnage dont la main droite semblait vouloir retomber comme pour frapper? Proche du portail, quelques pierres armoriées; et la plus curieuse de toutes, une pierre dans laquelle était sculpté un christ. L'église est fortifiée. Mâchicoulis au-dessus de toutes les fenêtres de la nef, et meur-

trières non encore fermées au-dessous. Une meurtrière de la tour est caractérisée par cette inscription : *Dieu est icy*. Cette ouverture n'indiquerait-elle point un *oculus* comme celui d'Andevanne? On lit dans dom Ganneron : « Saint Quentin, dont le corps repose à Verpel en une fierte, estoit confesseur, natif de Clermont-en-Lorraine, duquel on ne sçait autre chose. Son office est du commun d'un simple confesseur, et est réclamé par le peuple pour les enfleures; et y a affluence de peuple au jour de sa feste qu'est vers le 4 août. Sa châsse qui n'est que de bois peinct, se veoid sur le maistre autel de son église. » Au bas de la tour du clocher, une inscription semblable à celle que nous relevâmes dans l'église de Falaise : *La mort dit — Vous qui passez sans y — Penser — Pensez-y n'y pensez pas — Vovs vos trovverez — Passé sans y avoir pensé*. — Pierre tumulaire de René-Louis de Joyeuse, baron de Verpel.

Ecarts. — Le *Moulin*, 10 hab. — *Bézile*, 5 hab.

IV. CANTON DU CHESNE.

Ce canton comprend dix-huit communes : le Chesne, les Alleux, les Grandes-Armoises, les Petites-Armoises, Authe, Autruche, Belleville, Boult-aux-Bois, Brieulles, Châtillon, Germont, Louvergny, Montgon, Noirval, Sauville, Sy, Tannay, Verrières.

Spécialement agricole et abondant en oseraies, il est borné : au nord, par le canton d'Omont et celui de Raucourt; à l'est, par celui de Buzancy; au sud, par celui de Vouziers; et à l'ouest, par ceux d'Attigny et de Tourteron.

La *Bar* et le *canal des Ardennes* l'arrosent. Ce canton du Chesne est celui où le plateau séparatif des bassins de la Meuse et de l'Aisne présente le plus grand abaissement. Dans cette région, se trouve le point de partage des eaux du canal, entre la Meuse et l'Aisne, et est placé son grand bief de deux lieues.

6,412 hab.; 2,009 élect.; 17,688 hect.

LE CHESNE. — H., 1,543. — P. fl., 13. — E., 437. — D. A., 17. — D. D., 34. — Hect., 2,401. — B. P., le Chesne. — F., le premier mercredi de janvier, de janvier, de mai, d'octobre, et le dernier mercredi de juillet. — F. L., le dimanche qui suit l'Assomption. — C[ie] P. — B. B. — T. — G. — Au sud du *canal des Ardennes* qui traverse le territoire de l'est à l'ouest, le sol est presque entièrement constitué par des terrains diluviens argileux ou argilo-sableux ne laissant affleurer que des lambeaux de calcaires coralliens et de calcaires à astartes. Dans la partie nord, s'étendent les roches oxfordiennes, les calcaires coralliens, le calcaire à astartes et le gault recouverts çà et là de limon. Terrains d'alluvion dans la *vallée de la Bar* et du *ruisseau de Bairon*. En sortant du Chesne, on rencontre une ancienne carrière ouverte dans le calcaire corallien. Sables argileux blanchâtres excellents pour la fabrication des briques réfractaires. Cinq sources, dont la plus importante est celle de la *Saule*.

Histoire. — C. de Vermandois. L'histoire du Chesne, encore que ce soit un de nos plus importants villages ardennais, n'offre rien de particulièrement caractéristique. D'origine fort ancienne, d'ailleurs, si l'on en croit les nombreuses médailles et les urnes funéraires romaines trouvées au lieu dit l'*Hermitage*. Aux temps de la Jacquerie, un certain Jacquemin le Foulon, entraînant avec lui ses concitoyens du Chesne et les habitants de la région de Raucourt, se fit le chef d'une conspiration contre le duc de Flandre, « en vue de déshériter leur seigneur de ses hommes et femmes de corps taillables à volonté et aultres plusieurs abus dont s'ensuivirent grand pourchas en la court du roy contre nostre dit seigneur et des officiers, et depuis furent condemnez au prouffit de Monseigneur; et perdirent la plus grande partie de leurs franchises et en furent

après ce, plusieurs d'iceulx composés en certaines sommes, chascun selon son pouvoir et faculté. » Ravagé, aux époques de la guerre de Cent ans, par les Anglais qui, écrit Froissart, couraient « tout le pays d'environ jusques à Mézières-sur-Meuse, et jusques à Donchery et jusques au Chesne-Pouilleux... et giseoient et logeoient au pays quelque part qu'ils vouloient deux nuits ou trois sans estre destourbés de nul et puis s'en venoient loger, reposer et rafraîchir en leur forteresse à Athigny. » En 1591, combat entre le duc de Nevers et le maréchal de Saint-Paul (voir Mémoires du maréchal de Saint-Paul, p. 102, 106, 171, 173). En l'année 1637, pillé par les Bourguignons qui, « pour faire chanter leurs prisonniers, leur arrachoient les ongles des pieds et des mains. » A cette époque, sévissait sur le Chesne et sur la région une peste des plus meurtrières. « Cette année 1638 — écrit dom Ganneron — a esté grandement dure à supporter aux pauvres paîsans à cause des soldats qui hyvernoient en quelques endroits. C'estoit une misère de demeurer dans les villages et une cruauté que d'aller en campagne. Le bourg du Chesne à demy vuid d'habitans estoit mangé entièrement... » Puis, trois années après : « La garnison du Chesne qu'estoit d'Allemands du régiment de Bourch se retira au mesme temps après y avoir tout mangé, voulans aussy à leur sortie qu'on leur graissat les mains, mais comme on les advertit que le peuple estoit sur le point de se mutiner et leur courir sus, ils deslogèrent assez modestement et furent en faire autant au bourg de Lanoy-en-Portian. »

Place du Chesne, s'élève une croix de pierre posée sur un piédestal en gothique flamboyant et qui paraît remplacer une croix plus ancienne : du seizième siècle probablement. Elle rappellerait un épisode, dont le souvenir n'est pas arrivé jusqu'à nous, de l'histoire communale. N'oublions point que les villages soumis à la loi de Beaumont consacraient la mémoire de leur affranchissement par l'érection d'une croix. M. Bruge-Lemaître donne à ce monument une autre origine. « Il semble, écrit-il, se rattacher à l'ordonnance du cardinal de Lorraine, archevêque de Reims, qui répondait ainsi aux attaques incessantes des iconoclastes. Il fit multiplier les images du Christ, de la Vierge et des Saints dans les endroits les plus apparents de toutes les paroisses de son diocese. A leur pied, un tronc; et le peuple contraignait les passants à y déposer une offrande, si légère qu'elle fût. Quiconque s'y refusait était considéré comme huguenot, poursuivi par le peuple et souvent fort maltraité. Cela se passait vers le milieu du seizième siècle. Le nombre des brèches, le nombre des fortes agrafes de fer qui se remarquent sur ce petit monument — si souvent remanié et refait — témoignent des temps troublés qu'il eut à traverser. »



Croix commémorative du Chesne

Cette croix servit longtemps de calvaire où, « les vendredy de carême, le maître d'école venoit chanter le *Stabat mater dolorosa* et pour cela avoit la jouissance d'un pré. »

La position stratégique du Chesne — sur l'un des plus importants défilés de

l'Argonne — avait tellement frappé Napoléon Ier qu'il ordonna, pendant les Cent-Jours, de relever les fortifications de la place, de manière à la rendre capable d'arrêter une armée : fût-ce seulement quelques heures. Cet ordre eut un commencement d'exécution. Le Chesne et les bourgs avoisinants fournirent les terrassiers nécessaires pour les travaux. Deux mois après, jour pour jour, autre ordre enjoignant aux mêmes terrassiers de démolir ce qu'ils avaient construit. Ainsi se terminait le rôle militaire du Chesne. Le canal des Ardennes devait, plus tard, lui donner une certaine importance toute commerciale.

Eglise. — Vaste église, qui servit souvent de forteresse improvisée, construite en plusieurs fois, du treizième au quinzième siècle. Le chœur et le transept sont remarquables par leur étendue et leur belle disposition. Non loin, jadis, une léproserie, sous le patronage de sainte Elisabeth, et une chapelle dédiée à saint Thomas.

Ecarts. — *Bairon,* 5 habit. — La *Barbonne,* 12 hab.; ancien fief qui, jadis, appartenait aux abbés de Mouzon. — *Saint-Brice,* 5 hab., rappelant un petit hospice « pour recevoir les pauvres passants » et que, vu sa minime importance, Louis XIV réunit à l'hôpital de Sedan où, par compensation, la commune du Chesne avait le droit d'envoyer un indigent. — *L'Ecluse,* 5 hab. — L'*Etang de Bairon,* 5 hab. (voir, dans notre chap. II : LA MEUSE ET LES RIVIÈRES, § IX, *l'étang de Bairon,* la description détaillée de ce célèbre étang). — La *Motte,* 4 hab. — La *Prise d'Eau,* 3 h. — La *Vallée de Montgon,* 4 hab. — Les *Margots,* 13 hab.



Etang de Bairon

Lieuxdits. — *L'Hermitage.* — Le *Chemin des Romains,* un fragment de la grande voie romaine de Reims à Trèves. — Le *Haut-Chemin,* où se passait l'aventure de la Sainte-Ampoule enlevée de la chapelle Saint-Remy, à Reims, par les Bourguignons, et



Etang de Bairon

retrouvée par quelques habitants du Chesne. C'est depuis cette époque, on le sait, que la commune envoyait une délégation au sacre des rois de France (voir, sur cette légende, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES).

LES ALLEUX. — H., 387. — E., 124. — D. C., 5. — D. A., 12. — D. D., 39. — Hect., 1,205. — B. P., le Chesne. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — C^le P. — S'étend, pour la plus grande partie, sur les terrains diluviens. Alimenté par le *ruisseau de l'Etang* qui prend sa source dans les bois de la Maison-Rouge.

Histoire. — C. de Vermandois. Au seizième siècle, la commune des Alleux — *villa de Allodiis* — avait, tout au plus, cinq maisons. Fut un « fief mouvant » de la châtellenie d'Attigny. Son « inféodation » date du 3 mai 1519. Cette charte d'inféodation mentionne la concession à perpétuité par Monseigneur l'archevêque de Reims, à quinze habitants d'Attigny, de 480 hectares de bois où des habitations furent construites et devinrent un écart qui s'appela : *Bos de Rains* = bois de Monseigneur l'archevêque de Reims.

Eglise. — Nombreuses traces de restaurations successives; car elle fut souvent assiégée. Dans l'église, une inscription commémorative nous rappelle que : « cy gist honorable homme Woiry de Chamisso. . . », l'un des ancêtres de l'Allemand Adalbert Chamisso, l'auteur du conte célèbre : PIERRE SCHLEMIL OU L'HOMME QUI A VENDU SON OMBRE.

Ecarts. — *Carpillon*, 6 hab. — La *Wagnerie*, 6 hab. — *Marcelot*, 105 hab.; fut, d'abord, possédé en fief par les Joyeuse; puis, en 1606, par le vicomte de Cramaille. Semble, à l'origine, avoir été une léproserie; en tout cas formait une agglomération de beaucoup supérieure à celle des Alleux où « les héritages, à cause des guerres, restaient en friches et broussailles. » — La *Maison Rouge*, 42 hab. Cet écart se nommait, autrefois, Assi : Oudart Colbert, seigneur de Terron et d'Assi, mourut en 1750. Assi appartint alors aux Thiret, de Reims, « riches bourgeois amis des Joyeuse de Saint-Lambert. » En 1784, propriété de la famille Rivert de La Salle. Doit son nom à un château, jadis presque célèbre, construit en pierres rouges. Il est, maintenant, remplacé par des constructions modernes. A la Maison-Rouge, fut mystérieusement gardée certaine riche héritière que le fils de Jasmin, le perruquier-poète agenais, poursuivait de son amour. Venu d'Agen, il s'installait quelques heures à Attigny, demandant où était le Château-Rouge. « Vous voulez dire la Maison-Rouge, » lui fut-il répondu. Ce mot de maison parut décevoir ses espérances; il s'empressait alors de quitter les Ardennes.

LES GRANDES-ARMOISES. — H., 200. — E., 62. — D. C., 10. — D. A., 24. — D. D., 36. — Hect., 448. — B. P., le Chesne. — F. L., le premier dimanche de mai. — S. T. — Sol assez accidenté. Tout le territoire sur l'étage oxfordien. Traversé par les *Armoises*, un ruisseau affluent de la Bar.

Histoire. — C. de Vermandois. Commune d'origine ancienne. Fut peut-être une station romaine. Depuis la fondation du Mont-Dieu, en 1125, l'histoire des Grandes-Armoises se mêle étroitement à l'histoire de ce monastère. Fréquentes contestations des seigneurs et des habitants avec les moines. Village ravagé, incendié pendant la guerre de Cent ans. Pillé en 1636, « aux temps, dit l'annaliste dom Ganneron, de la guerre déclarée contre l'Espagne et les Pays-Bas. » Décimé, vers la même époque, par une peste terrible, « contagion qui commença au village de Tasnay et après sur le ban du Mont-Dieu et en la cense du Marbinet où elle fut apportée par un habitant de Voulzy qui s'y estoit venu réfugier chez son frère. » Dumouriez passait par les Grandes-Armoises, avant d'arriver, le 3 septembre 1792, à Grandpré d'où il écrivait : « Les passages de l'Argonne sont les Thermopyles de la France; mais je serai plus heureux que Léonidas. »

Eglise. — N'offre pas un grand intérêt archéologique. Incendiée, elle fut reconstruite dans le style Louis XIV. Particulièrement riche en souvenirs de l'abbaye du Mont-Dieu. Au-dessus de la porte latérale, une curieuse sculpture sur bois représentant « Marie la mère de douleurs », avec, à chacun de ses côtés, un ange en adoration. Dans l'intérieur, six grands tableaux de réelle valeur, mais, malheureusement, détériorés et atrocement vernissés.

Château. — Le château s'élevait sur le penchant d'une colline dominant le chemin de la Berlière. Il fut plusieurs fois assiégé et brûlé : en 1552, par le général hongrois de Rossen, accouru pour seconder Charles-Quint; en 1637, par les Ecossais au service du roi de France; en 1650, par le général espagnol de Gamarre sous les ordres de Turenne. Rasé sous Louis XIV. Pendant que Vauban et ses élèves, utilisant les obstacles naturels ou suppléant à leur absence, dotaient nos frontières d'une ligne de places fortes longtemps réputées imprenables, les vieilles forteresses s'en allaient en ruines. Il ne reste plus, aujourd'hui, vestige de ce château dont, il y a cent années, le donjon se voyait encore. Les seigneurs des Armoises furent de puissants seigneurs. Même, le château ayant été détruit, les vassaux ne manquèrent pas chaque année, pendant longtemps, d'aller en signe d'hommage saluer ses ruines. Les Armoises de Lorraine sont éteints depuis la deuxième moitié du dix-huitième siècle. La branche de Savigny existe encore en Allemagne. Faut-il mentionner la légende d'une fausse Jeanne Darc qui, ayant échappé au bûcher, et « trompant même les deux frères de la Pucelle, » aurait épousé un seigneur des Armoises? Que devint cette femme, — soit après 1440, selon qu'on arrête sa carrière à l'humiliante scène où, devant l'Université et le Parlement de Paris, elle dut confesser sa vie peu édifiante, — soit après 1457, si on lui assigne un « curieux document qui la montrait vivante en Anjou, en 1457, mariée une seconde fois, emprisonnée à Saumur pour divers méfaits, libérée par une mesure clémente de René II. » (Voir dans la revue Le Moyen age, Lefèvre-Pontalis : *La fausse Jeanne d'Arc*, mai-juin 1895.)

Lieuxdits. — La *Vieille-Ville*, où furent trouvés de nombreux objets d'origine gallo-romaine. — Le *Fief;* le *Pré de la Cour;* rappelant le château. — Les *Huttes;* la *Mazure;* la *Ruelle de la Vieille-Eglise;* évoquant quelques souvenirs de l'ancien village des Armoises qui n'occupait pas le terrain où se trouvent les Grandes-Armoises actuelles. — Le *Chemin des Ivrognes;* le *Pré la Croisette;* où auraient existé, affirme la tradition, d'abord un camp romain et, plus tard, un atelier monétaire. (Voir, pour l'explication détaillée de ces lieuxdits, Meyrac : Villes et Villages des Ardennes.)

LES PETITES-ARMOISES. — H., 188. — E., 64. — D. C., 5. — D. A., 21. — D. D., 38. — Hect., 437. — B. P., le Chesne. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — C^le^ P. — G. — Situé dans la vallée de la Bar. Le *ruisseau les Armoises* sépare Tannay des Petites-Armoises. En outre, une abondante source d'eau sur un parcours d'environ 400 mètres.

Histoire. — C. de Reims. L'histoire de cette commune se confond avec celle des Grandes-Armoises. « Le village des Petites-Armoises n'estoit rien il y a quatre cents ans — écrivait dom Ganneron en 1636, — non plus que Stonne qui n'estoit qu'un pèlerinage où estoit quelques maisons à l'entour de l'église. » Toutefois, nous dit le docteur Vincent, « les Grandes et les Petites-Armoises sont deux localités très anciennes. » Brûlé par les troupes allemandes en 1614. Ravagé par la peste, en même temps que les Grandes-Armoises.

AUTHE. — H., 337. — E., 119. — D. C., 12. — D. A., 19. — D. D., 44. — Hect., 947. — B. P., le Chesne. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — G. — Calcaires coralliens, calcaires à astartes, limon argilo-sableux, allu-

vion tourbeuse et marécageuse. Traversé par le *ruisseau de Saint-Pierremont*. — C. de Vermandois.

Ecart. — *Gineau*, 5 hab.

La tradition rapporte que les habitants de Authe, de Sy, de Brieulles-sur-Bar, de Saint-Pierre-à-Arnes, avaient à fournir un garde-étang chargé de défendre contre les oiseaux et les loutres les poissons du vivier appartenant au comte Louis de Maële — première moitié du quatorzième siècle, — « financier émérite, écrit le docteur A. Lapierre : LA GUERRE DE CENT ANS DANS L'ARGONNE ET DANS LE RETHÉLOIS, qui, s'il évitait de payer ses créanciers, n'en usait pas moins les forces vives de ses vassaux en les accablant de redevances ridicules, sans se soucier des chartes octroyées. »

AUTRUCHE. — H., 200. — E., 55. — D. C., 14. — D. A., 18. — D. D., 47. — Hect., 824. — B. P., le Chesne. — F. L., le dimanche qui suit le 6 décembre. — C[ie] P. — G. — Le territoire repose sur l'étage corallien, deux lambeaux de calcaires à astartes, 310 hectares de terrains diluviens. Traversé par le *Glageot*. — C. de Vermandois.

Eglise. — Remonte au quatorzième siècle; nef datant du quinzième siècle. Mâchicoulis au-dessus de chaque fenêtre; nombreuses meurtrières.

Château. — Autrefois, à Autruche, une maison-forte et une chapelle seigneuriale dont il ne reste plus traces.

Ecarts. — La *Fermes des Aulnes*, 9 hab.

BELLEVILLE. — H., 144. — E., 54. — D. C., 10. — D. A., 13. — D. D., 44. — Hect., 700. — B. P., Quatre-Champs. — F. L., le 8 septembre ou le dimanche qui suit. — Situé sur la ligne de faîte entre le bassin de la *Meuse* et le bassin de l'*Aisne*. Tout proche la vallée de la Bar. Sur le territoire, dont la gaize occupe la partie centrale, coule la *Fournelle*, affluent de l'*Aisne*. 276 hectares de terrain diluvien. Nodules dans les sables verts. Avait, jadis, pour annexe la commune de Boult-aux-Bois, et s'appelait Barreville, à cause de sa position sur la *Bar*. — C. de Vermandois.

Eglise. — Dans l'église, la pierre tombale de messire Charles-Louis de Pavant, chevalier, seigneur de Taizy, Lacroix, Longwé et Germont, mort en 1735. Epousa Madeleine de Pavant, puis, en deuxième noces, Elisabeth du Fay d'Athis, dont l'une des arrières-descendantes se mariait, en 1823, avec Charles Hesbrandt, comte de Briey, capitaine aux chasseurs à cheval de la garde royale. La famille de Briey appartient à la plus ancienne noblesse de Lorraine. De beaucoup antérieure à la première croisade, elle est issue, disent certains chroniqueurs, « de la maison d'Ardenne ».

Lieudit. — La *Haute-Chevauchée*, où l'on trouva les traces de deux voies romaines : d'Apremont jusqu'à Senuc; l'autre voie, au sud de Belleville, se dirigeant vers Authe par la ferme Gineau.

BOULT-AUX-BOIS. — H., 389. — E., 130. — D. C., 12. — D. A., 13. — D. D., 46. — Hect., 1.520. — B. P., Quatre-Champs. — F. L., le dimanche qui suit le 14 septembre. — C[ie] P. — Village traversé par le *Barrasset*, affluent de la *Bar*. Alluvions marneuses ou glaiseuses; en quelques endroits, terres noires tourbeuses. Massif montagneux et boisé constitué par la gaize. Calcaire à astartes. Sables verts avec nodules. A Boult-aux-Bois, l'un des cinq fameux défilés de l'Argonne, que rendit célèbres la bataille de Valmy. (Voir chap. III : L'ARGONNE.)

Histoire. — C. de Vitry. Autrefois, Boult n'était qu'une annexe, sans grande importance, de Belleville. Par sa charte de 1086, Renaud II du Bellay donna Boult à l'abbé de Saint-Hubert en Ardenne. Les moines ardennais y construi-

sirent une grange qui fut prieuré, défrichèrent les bois, car ce lieu n'était, alors, que forêts. « Cent années plus tard, vers 1190, les Templiers vinrent s'établir à Belleville — lisons-nous dans ALMANACH DE MATOT-BRAINE, année 1875, où le savant dom Noël nous donne ces intéressants détails, — terre qui leur fut octroyée par un seigneur nommé Richard de Lirou, et dont le suzerain Richard de La Haye confirma la donation, *juxta Haiam super aquam de Bò* : c'est l'endroit actuel de la commanderie de Boult, sur le Barasset. (*Arch. Nat.* S. 5032, supp. n° 27.) Les chevaliers y construisirent une maison qui prit dès lors le nom de *Temple de Boux,* comme nous l'apprend une charte de l'Official de Reims de 1239, qui constate la vente à eux faite, par Henri, comte de Grandpré, de 526 arpents de bois situés entre Chestres et Falaise, depuis l'Aisne jusqu'au bois de Boult, moyennant 22 sous parisis l'arpent et une somme de 100 livres. Mais cette possession fut bientôt troublée par les seigneurs des environs, notamment en 1261 par le seigneur de Bricquenay; aussi durent-ils transiger pardevant l'Official de Reims, et accorder à chaque manant, au temps de la glandée, le droit de mener chacun deux porcs dans les bois en litige : celui du seigneur fut fixé à trente. C'est vers cette époque, 1285, qu'Hugues Le Large, chanoine de Reims, légua par testament 12 sous parisis à la commanderie. Au siècle suivant, les Frères de l'Hôpital qui avaient succédé aux Templiers eurent à subir les mêmes contestations : un arrêt du Parlement de Paris, de juin 1348, accorda à la dame de Bricquenay le droit de prendre dans les bois du Temple de Boult des bûches et du merrain pour l'usage de sa maison, avec la faculté de pâture pour ses bêtes de quatre ans et plus. Pendant la guerre de Cent ans, la maison de la commanderie fut entièrement détruite, et il n'en restait qu'une tour et le colombier seigneurial; mais en 1598, le commandeur Ogier d'Amour le fit rebâtir en forme de château, et sur un plan beaucoup plus vaste. C'était un beau et grand bâtiment, de figure quadrangulaire, précédé d'une cour d'honneur, avec un jardin dans le goût de l'époque et entouré de murs. Cette maison était munie de toutes les dépendances qu'elle pouvait comporter. Ogier a probablement fait reconstruire en ce temps la maison dite la *Commanderie* à Fossé, dont parle M. Vincent, p. 122 de ses INSCRIPTIONS DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS. Mannier, qui donne la plupart des détails précédents, ajoute que le château du commandeur était situé sur le chemin qui va de Boult à Belleville, que la ferme s'élevait à côté avec 500 arpents de terre et 1,500 de bois pour dépendances : la route de Reims traversait le domaine. Au siècle dernier, 1788, la seigneurie de Boult rapportait 3,300 livres, sans y comprendre les bois qu'on estimait alors valoir 120 livres l'arpent, tous les vingt-quatre ans par coupe de 40 arpents, ce qui donnait un revenu de 4,800 livres par an. On conserve à Mézières (*Archives,* H. 469) un état des frais pour la réformation des bois de la commanderie, avec partie du plan général de



Ancienne commanderie à Boult-aux-Bois

Chamiot, Vieux-Pont, ban et censive; la commanderie de Boult... » — Les quatre principaux membres de la commanderie étaient l'ancienne maison du Temple de la Chambre aux Loups, l'ermitage de Chamiot, la terre de Clairefontaine, et la maison de Ladhuy. (Voir VOUZIERS, CHESTRES, LANDRES et BALLAY, et surtout AUSSONCE.)

Eglise. — Assez insignifiante; date d'environ deux siècles et demi, ayant été reconstruite par Adrien de Wignacourt qui, de 1621 à 1665, fut commandeur, mourut en 1697, et dont le tombeau se trouve à Malte, dans la « chapelle de la Langue (Nation) de France. »

Ecarts. — *Le Moulin à Vent*. H. — *Les Plaines*, 8 hab. — La ***Malmaison***, lieu où se trouvait le *Temple de Boux*, que firent construire les chevaliers de Malte.

BRIEULLES-SUR-BAR. — H., 463. — E., 162. — D. C., 9. — D. A., 17. — D. D., 40. — Hect., 1,323. — B. P., Brieulles. — F. L., le dimanche après le 15 août. — Cie P. — B. B. — S. T. mixte. — G. — T. — Situé proche le confluent de la *Bièvre* et de la *Bar* : dans ces deux vallées, s'étendent des alluvions argileuses ou marneuses, tourbeuses ou marécageuses, par places. Les deux versants de la Bièvre sont recouverts par le limon; calcaires de l'étage corallien.

Histoire. — C. de Vermandois. Brieulles, chef-lieu de l'une des sept prévôtés ou châtellenies du duché de Rethel, à l'origine de l'organisation féodale, fut souvent engagé pour le douaire des comtesses de Rethel et finit par être cédé, comme seigneurie particulière, aux sires de Coucy, à charge d'hommage-lige. Incendié en 1552 par les « Allemands hérétiques » que commandait de Rossen. Sur la fin de janvier 1637, le colonel Gassion, « qui avoit mangé Vervins et les environs depuis la reddition de Corbie, amena icy ses quinze cent chevaux qui se logèrent en divers villages. Celui de Brieulles fut le plus foulé de tous. Le dommage que les soldats y ont fait a esté estimé à 60,000 livres. Ils estoient bien 800 dedans. Le vin qu'on leur donnoit n'estoit pas assez bon pour eux; il leur en falloit trouver ailleurs et usoient seulement de celuy du village pour laver les jambes à leurs chevaux. Ils tuoient tous les bestiaux et ne bougeoient de table tout le jour et avant leur coucher il falloit que leur hoste leur donnast par teste vingt sols, et tel en avoit pour 4 pistoles tous les jours, c'est-à-dire de 30 à 40 livres; et ceux qui ne vouloient ou ne pouvoient payer, on leur chauffoit les pieds et plusieurs y eurent les bras rompus. Ils descouvrirent les maisons pour en avoir le bois et pour faire désirs aux pauvres gens qui n'avoient de quoy les contenter; on veid en peu de temps des rues audit village où il n'y avoit plus d'apparence d'édifices... » Puis, encore, dom Ganneron, sous cette rubrique : « Suite des misères de la guerre en ce pays, l'an 1638 : presque tout le long de caresme, il n'y eut point d'habitans dans Tannay, La Neuville, Vivier, Artaise, la Berlière, Brieulles et ès villages des environs de Vendy et bourgs de Vendresse, Chesne, Attigny. Il n'y restoit plus qu'environ un tiers, et ce des pauvres gens qui n'avoient que perdre. »

Eglise. — Fort belle église, de style flamboyant, remontant à la fin du quinzième siècle. Doit son exceptionnelle conservation à ses matériaux provenant des carrières d'Authe. Dans l'église, la pierre tombale de « très illustre seigneur messire François de Saint-Vincent, gouverneur de Mont-Cornet », famille originaire du pays basque et, pendant de longues années, au service des ducs de Rethel. Deux écussons : l'un, aux armes de France, surmonté d'une couronne murale, peut-être un souvenir de Marguerite de Bourbon, comtesse de Rethel; l'autre a pour meubles une plume et un sabre en sautoir, en chef une étoile, et en pointe une rose; au-dessus, on lit : *Hannone*, un nom qui fut celui de plusieurs notaires et de quelques juges seigneuriaux.

Château. — Fut souvent assiégé et incendié, notamment en 1596 par les

armées bourguignonnes. Brieulles, d'ailleurs, fut jadis un bourg que défendaient tours, tourelles et fortifications. Dans une « quittance » en date du 10 octobre 1578, nous lisons : « . . . Suivant la bonne voulenté et don gratuitte que Monseigneur le duc de Nevers et comte de Rethellois a faict et accordé à ses bourgeois, manans et habitans du bourg de Brieulles-sur-Bar, pour les ayder a fortiffier et fermer pour la seureté de leurs personnes et biens ; à quoi ilz sont ordinairement travaillez.... et, oultre ce, vingt-cinq chesnes pour être employès à faire les combles des portes, tourelles, pont-levys dudict Brieulles... » Aux environs de ce village, à cause de ses fortifications — peu redoutables toutefois, — campèrent souvent des armées : par exemple, celles qu'en 1554 commandait le duc de Nevers, et celles qu'en 1591 commandait le roi Henri IV en personne.


Porte et escalier des dépendances du château de Brieulles

Ecarts. — La *Guinguette,* 9 hab. — *Grimansart,* 7 hab. — Le *Courtiochet.* N. C. — Le *Fond-Barré.* N. C. — La *Lune,* petite clairière où, jadis, les sorciers tenaient leur sabbat. — Le *Moulin,* où se trouvait le moulin banal, des plus curieux à cause de ses mâchicoulis : il fut démoli tout récemment.

CHATILLON-SUR-BAR. — H., 227. — P. fl., 12. — E., 74. — D. C., 7. — D. A., 14. — D. D., 41. — Hect., 1,441. — B. P., le Chesne. — F. L., le dimanche qui suit le 29 août. — C[ie] P. — B. B. — G. — Nombreux terrains diluviens qui masquent, en grande partie, les formations anciennes appartenant à l'étage du calcaire à astartes, aux sables verts, à la gaize. Arrosé par la *Bar,* la *Fournelle* et le *ruisseau* de la *Faleuse.*

Histoirè. — C. de Vermandois. Histoire obscure. Quels furent les véritables seigneurs de Châtillon, dont le nom, évidemment, dérive de château ? Mentionnons toutefois un certain Louis de Beauvais, « sire de Châtillon », vers 1613, et un « sieur Collart », qui, lorsqu'éclata la Révolution, paraissait être le « souverain » de la commune. Il est certain que la terre de Châtillon échut à la maison de Coucy par le mariage de Mahault, fille de Hugues III de Rethel, avec Thomas de Coucy — possession confirmée en 1243 par Jean, comte de Rethel, son beau-frère — et que cette terre, relevant du château de Stonne, resta dans la famille de Coucy, avec celle de Charbogne, de la Besace et de la Berlière, jusqu'au dix-septième siècle. « Châtillon-sur-Bar est à une lieue proche de nostre Mont-Dieu, écrit dom Ganneron, et a esté autrefois un des bons villages du pays, mais les guerres l'ont beaucoup empiré. Là demeuroit Milon, père du pape Urbain, qui s'appeloit Othon, et on a remarqué qu'il a tousjours eu une famille de ce nom audit lieu de Chastillon. » Notre annaliste veut que le pape Urbain II soit né à Châtillon-sur-Bar ; mais il est plus probable qu'il naquit à Châtillon-sur-Marne, où d'ailleurs une statue lui est élevée sur un monticule.

Eglise. — Construite, quant à son ensemble, au quinzième siècle, cette église mérite d'être remarquée, grâce aux nombreux travaux de restauration que

nécessitèrent les sièges, les assauts qu'elle eut à subir durant les guerres de la Ligue et de la Fronde.

Ecarts. — *Buzancourt*, 20 hab. — La *Ferme de Saint-Denis*, 8 hab.

GERMONT. — H., 122. — E., 37. — D. C., 15. — D. A., 15. — D. D., 48. — Hect., 477. — B. P., Buzancy. — F. L., le dimanche après la Saint-Nicolas. — Village près de la *Bar* au pied d'un monticule que constitue l'étage du calcaire à astartes; dans la partie supérieure, l'argile du gault; terres marneuses, quelques-unes pierreuses. Quatre sources dont les plus importantes sont : la *Renardière* et le *ruisseau de la Cuvette*. Commerce de vannerie. — C. de Vermandois.

LOUVERGNY. — H., 230. — E., 75. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 31. — Hect., 656. — — B. P., Le Chesne. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — Dans la région nord du territoire, affleure la partie supérieure de l'étage oxfordien : terres marneuses ou marno-siliceuses. Calcaires coralliens, que recouvre, en plusieurs points, une argile glaiseuse, brune ou rougeâtre. 72 hect. de calcaires à astartes. Territoire arrosé par le *ruisseau des Prés* et de fort nombreuses sources.

Histoire. — C. de Vermandois. Louvergny semble une avalanche de maisons, se bousculant pêle-mêle le long d'une interminable pente, où l'on eut sans doute les plus grandes peines du monde à camper l'église et à faire la place publique. Une charte de cession signée Manassès, comte de Rethel — un contemporain du roi Lothaire, — donne à l'église de Reims, notamment, la *Villa Loeium in pago Castrenci super fluvium Bair*. Faut-il voir Louvergny dans cette *Villa Loeium?* ce qui donnerait au village une très haute antiquité.

Eglise. — Le sanctuaire date du douzième siècle, et du dix-septième le rétable sculpté qui représente la décollation de saint Nicaise, patron de la paroisse. Provenant de l'ancien prieuré, une statue en bois de saint Guillaume, casqué, en costume monacal, debout sur un lézard ailé. Fut transférée de l'église à la mairie une plaque en marbre noir sur laquelle étaient gravées ces lignes : *Les habitants de Louvergny — Aux manes de — Leurs concitoyens* (suivent les noms) — *Ils ont combattu — Pour la liberté — Ils ont versé — Leur sang pour — Conquérir la paix — Le 20 germinal an 9.*

Ecarts. — *Touly*, 8 hab., où se trouve un petit château, résidence, autrefois, des seigneurs de Louvergny. — *Cour-Gillots*, 8 hab. — La *Hobette*. — *Beau-Séjour*, 8 hab. — *Courte-Soupe*, 12 hab. — L'*Abbaye*, rappelant le prieuré des Guillelmines, le second en France de cet ordre — le premier était à Montrouge, — fondé en 1249 par Jean, comte de Rethel : ce fut Notre-Dame-Desprès de Louvergny. Le sceau de Notre-Dame réprésentait la Vierge, debout, tenant l'enfant Jésus, tous deux sans nimbe, sous un édicule qui repose de chaque côté sur deux colonnes. En 1618, les Guillelmites de France furent réunis aux Bénédictins. En 1738, M. de Rohan, archevêque de Reims, ordonna la démolition de l'église conventuelle et la translation de ses fondations à l'église paroissiale : celle du Chesne.

MONTGON. — H., 311. — E., 81. — D. C., 4. — D. A., 20. — D. D., 38. — Hect., 821. — B. P., le Chesne. — F. L., le deuxième dimanche après le 15 aout. — Cie P. — Sol assez accidenté. Calcaires coralliens. Sables verts. Calcaires à astartes. Au pied du village, passe le *canal des Ardennes*. De nombreuses sources. A signaler le *ruisseau de Longwé*. — C. de Vermandois.

Eglise. — Située sur le haut d'une colline — d'où le nom de Montgon. — Petite, à une seule nef, sans transept. Construite dans le style ogival fleuri des quinzième et seizième siècles. Dans le chœur, mur méridional, une tablette

scellée sur laquelle on lit, au dessous d'une scène représentant un personnage à longue barbe, à genoux, les mains jointes, devant un christ : que le Sre de Wignacourt ayant tué — le 1er juillet 1577 — sa femme innocente, « comme fol incensé par appressions de fauce ialousie, est icy en chemise, à genoux devant ce crucifix, demandant à Dieu pardon de l'offence qu'il a faict, et si a fondé en la dite chapelle 4 obits... » Cette chapelle, dans l'église, n'existe plus.

Ecarts. — La *Ligne du Canal,* 40 hab. — *Longwé-l'Abbaye,* rappelant cette abbaye de Longwé dont nous avons parlé (voir LONGWÉ et LAMETZ). — *Monthardré,* 15 hab. — La *Papeterie,* 56 hab. — *Roger-Fontaine,* 11 hab. — *Girondelle,* 13 hab.; ancien château. — La *Chambernie.* N. C. — Les *Mares.* N. C. — La *Musenterie.* N. C. — Le *Charme.* N. C. — L'*Orphane.* N. C. — *Décharge-Faux,* 21 hab. — *Melimé,* 13 hab.; où se trouvait un château qui, en 1717, servit de refuge aux chanoinesses régulières de Saint-Augustin expulsées de Hollande. Elles y restèrent jusqu'à leur départ pour Lançon, où elles s'établirent (voir LANÇON). — La *Craquinette,* 4 hab. ; non loin du moulin de la Craquinette, se voit un petit monticule dit la *Hottée du Diable.* Satan avait parié que, du soir au matin, il transporterait, du Chesne à Voncq, une quantité de terre si considérable qu'elle pourrait former une montagne. Et petit à petit, la montagne s'élevait, et le diable se réjouissait de voir son œuvre arriver à bonne fin. Mais, un peu avant le lever du soleil, les bretelles qui retenaient la hotte, dans laquelle il portait la terre, se rompirent, et toute la charge se répandit à terre; d'où cette appellation : la *Hottée du Diable.*

NOIRVAL. — H., 117. — E., 42. — D. C., 9. — D. A., 11. — D. D., 43. — Hect., 500. — B. P., Quatre-Champs. — F. L., le dimanche qui suit le 27 septembre. — G. — Calcaire à astartes dans la vallée de la *Fournelle,* ce ruisseau traverse le village, et glaise du gault sur les deux versants. Sur la pente N.-E. de la côte gaizeuze, s'étendent des terrains diluviens. — C. de Reims.

Eglise. — Dans une niche — maçonnerie extérieure au-dessus de la fenêtre sud du sanctuaire, — la statuette, à mi-corps, d'un cordonnier devant son établi, entouré de ses outils et travaillant à une chaussure. Autrefois, écrit Hubert dans sa GÉOGRAPHIE, « il sortait du canton, particulièrement des communes de Barricourt et de Nouart, un grand nombre de savetiers qui se répandaient dans les diverses contrées de la France, en criant ces mots si connus : *Souye à rr'f'* = souliers à refaire. » Maintenant, cette chétive industrie est presque éteinte. Sur les murs de l'église, fortifiée et percée de meurtrières, d'assez nombreuses traces d'incendie.

Château. — Deux lieuxdits : la *Justice,* la *Potence,* indiquent évidemment qu'un château aurait existé, jadis, à Noirval et que les seigneurs châtelains auraient eu droit de haute Justice. Puis un fief : le *village des Mesnils,* depuis longtemps disparu.

SAUVILLE. — H., 788. — E., 243. — D. C., 6. — D. A., 22. — D. D., 28. — Hect., 1,153. — B. P., le Chesne. — F. L., le dernier dimanche d'août. — G. — T. — Le groupe oxfordien, le groupe corallien, les terrains diluviens, les alluvions de la *Bar* et du *ruisseau de Bairon,* se partagent le territoire. A signaler : la *source des Pendus,* la *fontaine Saint-Remy,* le *ruisseau des Fourcières.*

Histoire. — C. de Vermandois. Aurait été fondé en l'an 1200 par Hugues IV et Guy, abbé de Saint-Remy et de Reims, Dans ses CENTURIES DES ESSUENS, dom Ganneron nous dit, en parlant de Sauville : « Proche la chartreuse du Mont-Dieu, se présente un village assez peuplé et d'assez bonne estendue, qu'on

appelle Saulville; qu'on appelleroit plus proprement Saleville; car comme le village est nouveau et que les rues ne sont ny pavées ny amendées, il est presque toujours sale en tout temps (nous citons notre annaliste). Or comme le peuple venoit à se multiplier, n'y ayant point eu de guerre ny de mortalité au pays depuis longtemps et qu'on desfrichoit journellement plusieurs bois et bruyères de la forest d'Omont et des environs, Hugues, deuxième du nom, comte de Rethelois, et Pierre de Ribemont, abbé de Saint-Remy, avoient conclu de bâtir en la forest de Bairon un village qu'on appelleroit Neufmaison; mais comme l'abbé Pierre vinst à mourir, Guy qui lui succéda renouvella ce dessein et voulut aussy donner une autre appellation au village futur, asçavoir Sauville... le nouveau village se veid bientost peuplé d'habitans quand le bourg de Fontbar et le village de Bairon furent ruinez... » Fut presque totalement dépeuplé par la grande peste qui, l'an 1636, ravagea les Ardennes; brûlé, pillé par les Espagnols en 1637 et en 1638.

Ecarts. — *Baybel*, 2 hab. — *L'Ecluse*, 4 hab. — *Courtiseaux*, 7 hab. — *Les Fourcieres*, 6 hab. — *La Gravelle*, 4 hab. — *La Loire*, 16 hab. — *Le Terme*. N. C. — *Derrière le Terme*, 11 hab. — *Marie-en-Bois*. N. C. — *Armageat*, 7 hab. « Depuis l'érection de Sauville, on tenta encore d'ériger un nouveau village entre Tasnay et Sauville, à cause des bois qui y avoient esté desfrichez et de la belle commodité des pastures; mais il n'a pas autrement prospéré. Ce lieu s'appelle Armageart et anciennement Remangeart. Il y a un petit ruisseau qui passe au milieu, qui fait séparation des bans de Tasnay et de Sauville, d'où vient qu'Armageart n'est pas un ban spécial mais un hameau composé de deux bans; et non sans cause on l'appelloit Remangeart, car soit que ceux de Sauville ou de Tasnay eussent des soldats, Remangeart en avoist toujours, en sorte que quand ceux de Tasnay passoient à Sauville ou au contraire, Remangeart estoit tousjours remangé de soldats... » (Dom Ganneron : CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS.) — *Bairon*, 13 hab., autrefois village assez considérable, mais qui ne se releva jamais de ses ruines depuis qu'il eût été incendié et pillé par les Anglais pendant la guerre de Cent ans.

SY. — H., 175. — E., 71. — D. C., 8. — D. A., 21. — D. D., 36. — Hect., 196. — B. P., le Chesne. — F. L., les dimanches après le 10 août et le 20 janvier. — C[te] P. — Groupe oxfordien, calcaire corallien et limon. Le long du *ruisseau des Armoises* qui traverse le village, un escarpement dans lequel on voit des alternances de marne et de calcaire marneux gris. A signaler la *source Saint-Roch*. Le village se divise en trois parties : la ville, la petite ville et la cour. — C. de Vermandois.

Eglise. — Le portail date du seizième siècle; le sanctuaire du quatorzième. La marche palière, que terminent à ses deux extrémités deux magnifiques têtes de lions taillées en plein marbre noir, provient du Mont-Dieu. Il faut aussi remarquer le bénitier en pierre, orné d'une statuette de saint Jean-Baptiste enfant, en ronde bosse style Louis XIII, et une belle chaire à prêcher avec panneau représentant les évangélistes, surmonté d'un ange sonnant de la trompette.

Château. — Le château primitif daterait du treizième siècle, ayant été construit par le seigneur de Pau dont la statue resta, jusqu'en 1792, dans l'église de Sy. Il fut, en 1552, après la chute des châteaux de Linchamps et de Lumes, assiégé par les Impériaux que commandait de Rossen; — en 1589, retint pendant plus de douze jours, devant ses murs, Saint-Paul qui venait de ravager Guignicourt, Dom-le-Mesnil, Omont, la Cassine; mais Saint-Paul, en partant, n'en brûlait pas moins les avancées de la forteresse, et fit tant de mal que « M[me] de La Vieuville faillit en mourir de peur »; — en 1639, opposait une si vigoureuse résistance aux Espagnols, que ceux-ci furent obligés d'aban-

donner le siège. Ce château faillit être rasé, en 1616, à suite d'un conflit très aigre entre le duc de Nevers et le marquis de La Vieuville, lieutenant général en Champagne. Le 4 octobre 1789, le dernier marquis de Sy donnait asile, en ce manoir, à la famille des Bourbon avec laquelle, bientôt, il s'exilait de France, se rendant à Londres où, poète d'assez mince envergure, il écrivit : LA CHUTE DE RUFFIN, un poème tout plein d'allusions politiques. En 1816, ce marquis de Sy revenait en France, se fixait à Sedan et, plein de charmante philosophie, attendit sa dernière heure en traduisant Horace. Les seigneurs de Sy furent hauts Justiciers : au lieu dit la *Potence*, se voyaient encore, en 1830, les assises qui soutenaient les fourches patibulaires. Le château de Sy n'existe plus depuis les premières années du siècle ; reste de ses dépendances une porte où se lit cette date : 1595. Une magnifique collection de volumes, — recueil de gravures provenant du château de Sy — se trouve à la bibliothèque de Charleville.

Ecarts. — Les *Moulins*. N. C. — La *Grande-Ville*. Cette appellation indiquerait-elle que le village de Sy fut, autrefois, plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui ?

TANNAY. — H., 440. — E., 126. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 36. — Hect. 1,012. — B. P., le Chesne. — F. L., la Pentecôte et la Saint-Martin. — Cie P. — B. B. — G. — La vallée de la Bar, qui traverse le territoire du sud au nord, offre une grande largeur d'alluvions glaiseuses ou marneuses. Sur une partie de la rive droite, affleurent les calcaires coralliens ; à la base du groupe, ils sont exploités comme moellons et comme pierres à chaux ; matériaux très durs, mais gélifs. Sur l'étage oxfordien — 240 hect., — reposent des terres marneuses, marno-sableuses, argilo-ferrugineuses. La *Bar* reçoit quatre affluents dans cette commune que traverse aussi le canal des Ardennes.

Histoire. — C. de Vitry. Commune des plus anciennes, sur la grande voie romaine de Reims à Trèves, et dont le nom celtique signifierait : « lieu planté de chênes ». Les rois mérovingiens y eurent un atelier monétaire, et c'est à Tannay, « étape royale », que les rois Louis II et Charles eurent, en 862, une entrevue. En 1196, les comtes de Rethel y exercent des droits féodaux, Manassès y autorisant la construction de fours banaux, pour les moines de Saint-Remy. Ravagé par les Anglais pendant la guerre de Cent ans, les habitants de Tannay se réfugièrent au Chesne qui n'était alors, dit notre annaliste dom Ganneron, « qu'un piètre lieu, » et surtout, ajoute-t-il, « les Petites-Armoises qui n'avaient que quelques maisons et qu'on appela, depuis, le nouveau Pont-Bar. »



Eglise de Tannay

Eglise. — Bel édifice à trois nefs et double transept. Construite au seizième siècle sur l'emplacement de l'église primitive, dont il ne reste plus vestige, et qu'en 977 consacrait l'archevêque Adalbéron. Est conservée, non la pierre elle-même « de dédicace », **mais sa**

copie : six lignes encadrées d'une simple moulure et encastrées dans la muraille extérieure, au bas du collatéral nord.

Ecarts. — *Belle-Fleurs.* — *Mon-Idée,* 7 hab. — Le *Moulin,* 6 hab. — Le *Neuf-Moulin,* 3 hab. — *Remonthé,* 8 hab. — *Havaux.* H. — La *Baronie,* 5 hab. — *Pont-Bar,* 15 hab. Les antiquités intéressantes et nombreuses, lorsque fut construit le canal des Ardennes, démontrent l'importance, jadis, de Pont-Bar, où s'élevait une splendide basilique dédiée à saint Remy, l'incarnation du Seigneur, 977, par l'archevêque Adalbéron, ainsi que le rappelle, dans l'église actuelle de Tannay, une inscription commémorative contemporaine. Le village, détruit en 1359 par Eustache d'Auberchicourt, un de ces chefs, dont nous avons déjà parlé, de Grandes Compagnies pendant la guerre de Cent ans, ne fut jamais relevé de ses ruines.

VERRIÈRES. — H., 151. — E., 52. — D. C., 11. — D. A., 20. — D. D., 38. — Hect., 635. — B. P., le Chesne. — F. L., le 29 septembre ou le dimanche suivant. — C. P. — Alluvions marneuses de la *Bièvre;* limon argileux ou gaizeux ; 104 hectares de terres marneuses, appartenant au groupe oxfordien; 271 hectares de calcaires coralliens, recouverts de terre rougeâtre. Exploitation de calcaire pour l'empierrement des routes. Quelques petites sources. — C. de Vermandois.

Château. — Construit en 1617, fut démoli pendant l'époque révolutionnaire. « Sur le plateau d'Omont, au milieu des ruines du château, dit le (Dr Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS, une belle pierre brisée en plusieurs morceaux ; la gelée, l'humidité du sol, l'envahissement de la végétation l'auront bientôt émiettée ; l'inscription est déjà d'une lecture difficile : « Ici repose en mortelles bières, messire Jacques de Villiers, seigneur dud. lieu de Verrières, et deme Voult, en cent milliers bien renommés chevaliers, conseiller... du noble Jean duc de Brabant et son gouverneur du Rethélois qui, le vingt-quatre du mois de Février pris fin l'an... mil quatre cent septonte sept. » La très ancienne famille de Villiers était originaire du Rethélois.

Nous lisons dans Roussel : HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE VERDUN, que Louis XI ordonnait au bailli de Vitry de protéger les habitants de Verdun « contre le seigneur de Dannevoux, nommé de Villiers, qui usait de grandes menaces contre eux parce qu'ils avaient fait mourir un espion qu'il avait envoyé autour de leur ville. » Ce Jacques de Villiers fut nommé, par Charles le Téméraire, capitaine de Mézières, puis, passant au camp de Louis XI, redevenait l'allié de Charles, lui amenant alors ses troupes rethéloises quand, après la défaite de Morat, le duc de Bourgogne convoqua tous ses vassaux « sous peine de la hart ».

Ecart. — Le *Moulin,* 5 hab.

V. CANTON DE GRANDPRÉ.

Le canton de Grandpré comprend dix-neuf communes : Grandpré, Apremont, Beffu, Champigneulle, Châtel-Chéhéry, Chevières, Cornay, Exermont, Fléville, Grandham, Lançon, Marcq, Mouron, Olizy, Primat, Saint-Juvin, Senuc, Sommerance et Termes.

L'aspect de ce canton, qui s'étend dans les deux vallées de l'*Aisne* et de l'*Aire,* est des plus pittoresques; la vallée de l'Aire surtout est gracieuse et fertile. Le plateau qui les sépare est couvert de bois, notamment au nord de Grandpré. On trouve quelques vignes à peu près dans toutes les communes. A Grandpré, à Olizy, à Termes, à Senuc, à Mouron, à Châtel, à Apremont, les petits vins paillets sont assez estimés. Olizy fait de la grosse van-

nerie. La betterave est cultivée dans la vallée de l'Aire pour la sucrerie de Chéhéry. On extrait cependant du minerai à Grandpré, à Champigneulle, à Sommerance, à Saint-Juvin, et à Marcq. Les forges d'Apremont sont fort importantes. Mais une autre industrie a remplacé celle du fer : c'est l'extraction des nodules de phosphate de chaux qu'on y trouve en abondance, et qu'on exporte au loin. Les établissements métallurgiques de Champigneulle et de Senuc ont fait place à des moulins qui broient ces nouveaux produits.

Ce canton est borné : au nord, par les cantons de Vouziers et de Buzancy; à l'est, par le département de la Meuse; au sud, par le département de la Marne; à l'ouest, par le canton de Monthois.

7,208 hab.; 2,255 élect.; 20,681 hect.

GRANDPRÉ. — H., 1,052. — E., 319. — D. A., 17. — D. D., 58. — Hect., 2,857. — B. P., Grandpré. — F., le premier lundi de carême, le 28 avril, le 25 juillet, le 29 octobre. — F. L., le dimanche qui suit le 8 juin. — C[ie] P. — B. B. — G. — T. — La gaize constitue la plus grande partie du territoire; sables verts et argile du gault. Grandpré est construit en partie sur le penchant d'une colline, en partie sur le pied d'un plateau, que dominent au nord les monts de l'Argonne, ramification des monts Faucilles se rattachant eux-mêmes à la chaîne des Vosges et par elle aux Cévennes. Au midi, une vaste prairie qu'arrose l'*Aire,* venant du département de la Meuse et qui se jette dans l'*Aisne* à 6 kilomètres de Grandpré entre Termes et Mouron; d'où ce dicton célèbre : *Entre Termes et Mouron — La rivière d'Aire perd son nom — Et Aisne l'appelle-t-on.* Autrefois exploitation d'une mine d'or qui fut abandonnée parce que les produits ne couvraient même pas les frais.

Histoire. — C. de Vitry. Ville d'origine fort ancienne, chef-lieu d'une seigneurie de laquelle dépendaient le Dormois et plusieurs terres de la région



Grandpré d'après une vieille estampe

meusienne. Au midi, sur la montagne de *Négremont,* les vestiges d'un camp que la tradition dit avoir été un camp romain, et où séjournèrent les troupes d'Attila. Aurait été fondé — nous dit M. Miroy dans sa Chronique de la Ville et des Comtes de Grandpré — par un leude de Clovis, à qui ce roi, après son baptême, aurait, en récompense « donné la terre de Grandpré ». Ce leude fit construire un château à l'endroit dit aujourd'hui le *Châtelet,* où se distingue une éminence circulairement arrondie, paraissant avoir été faite autant par la nature que par l'art. Cet endroit, où n'existe aucun vestige de construction, fut

occupé par le baron de Deux-Ponts que la coalition avait chargé de combattre Dumouriez. Grandpré fut, en 884, pillé par les Normands; ravagé par les Anglais pendant la guere de Cent ans; dévasté aux temps de la Ligue alors que le maréchal de Saint-Paul, Mayenne et Henri IV tenaient la région. Nous lisons dans Hérelle : MÉMOIRE DES CHOSES LES PLUS NOTABLES ADVENUES EN LA PROVINCE DE CHAMPAGNE, 1585-1598. « Le roy... (Henri IV) avoit laissé l'armée allemande le long de la rivière d'Aisne en la vallée de Bourcq où Sa Majesté s'achemina après qu'elle eut été de Sedan à la Cassine où le duc de Nevers le retint et traita magnifiquement avec toute sa noblesse (Cayet nous décrit cette réception). L'armée allemande lui fut présentée en bataille au pont de Grivy (il faut lire plutôt Vrizy) dont il eut contentement le lendemain : il prit 6,000 chevaux et, rebroussant chemin, vint loger à Grandpré avec tous les princes et seigneurs de sa suite; puis le jour suivant, 30 septembre 1591, fit montre et parade de cette cavalerie au duc de Mayenne qui étoit dedans Verdun avee son armée à laquelle il y avoit 6,000 Italiens, lesquels, pour ce qu'ils étoient envoiés par le pape et conduits par son neveu, Monte-Marciano, furent appelées papillons... Au retour de Verdun, le roi logea de rechef au château de Grandpré où le comte de Foucaut aiant dignement reçu Sa Majesté et toute sa cour, demeura fort satisfait de l'honneur que le roy lui fit et des louanges qu'il donna en présence de tous à ce beau et sage vieillard. Sa Majesté avoit l'intention d'assiéger Rethel où Saint-Paul faisoit mine de l'attendre; mais la crainte de perdre le tems destiné pour la Normandie, fit sortir le roy de Champagne et il passa en Picardie reprendre Vervins et tirer à Rouen.... » C'est de Grandpré qu'est datée, 3 octobre 1591, la lettre célèbre de Henri IV, où le roi raconte longuement les événements qui s'étaient succédé pendant les quatre derniers jours : on voit que le 30 septembre le roi poursuit d'Amblise qui fuit; le 12, il attend devant Verdun, mais l'ennemi s'enferme dans la ville; le 2, il croit qu'une bataille va s'engager : cette bataille n'est qu'une escarmouche.

Château de Grandpré

Les guerres de la Fronde éprouvèrent encore et très cruellement Grandpré, quand Turenne occupait le Rethélois; puis cette petite ville était plus tard saccagée par les troupes du hollandais Growestein, celui-ci ayant appris la victoire qu'avait, en 1711, remportée le maréchal de Villars à Denain. Si l'on en croit la tradition, les habitants de Grandpré, lorsque Growestein traversa le village, se réfugièrent dans l'église où ils furent assiégés et dont la tour carrée porte d'assez nombreuses traces de balles. C'est en 1792 que le roi de Prusse, à la tête des armées coalisées, logeait à Grandpré. Après le combat de la Croix-aux-Bois, où le prince de Ligne fut tué, le roi de Prusse retournait dans son royaume avec les débris de son armée. Le camp de Grandpré est resté célèbre dans l'histoire de la Révolution, outre qu'il a laissé d'assez curieux souvenirs locaux. Une comédie, fameuse jadis, est intitulée : *Le Camp de Grandpré*. Tarbé, dans son ROMANCERO DE CHAMPAGNE, en a cité la « ronde » principale; celle que les spectateurs manquaient rarement de « bisser ».

Grandpré, après la division de la France en départements, fut chef-lieu de district, puis siège d'un tribunal de première instance. C'est le 23 septembre 1795 qu'il fut réuni au district de Vouziers.

Eglise. — L'église, sans contredit la plus belle de l'arrondissement, est celle de l'ancien prieuré de Saint-Médard. Depuis le treizième siècle, de nombreux

désastres ont laissé leurs empreintes par des restaurations appartenant à toutes les variétés du style ogival et de transition. « Le chœur, écrit le docteur H. Vincent : Les Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers, est aujourd'hui dépouillé de son revêtement en boiseries magnifiques du seizième siècle provenant, comme les orgues, de l'abbaye de Belval. On a construit une belle chaire, avec quelques débris de ces boiseries. Les stalles du chœur sont de la même provenance. Il ne reste rien des sculptures de la première race des comtes de Grandpré. Le caveau sépulcral des Joyeuse — Grandpré entrait dans la maison



Mausolée des comtes de Joyeuse, à Grandpré

des Joyeuse par le mariage d'Isabeau de Hallevin, — violé pendant la Révolution, s'étend sous le transept; la chapelle Saint-Nicolas contenait des cénotaphes adossés aux stalles du chœur et aux murailles portant des figures couchées, des emblèmes, des inscriptions. Le plus ancien était consacré à Louis de Joyeuse et Isabeau de Hallevin, sa femme. Le tombeau de Claude existe seul aujourd'hui. » Il est tout en marbre noir, surmonté d'un ciel soutenu par quatre fortes colonnes. Au bas, l'inscription funèbre : « En mémoire de haut et puissant seigneur Claude de Joyeuse, chevalier, comte de Grandpré, conseiller du roi en ses Conseils d'Estat et privé, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté, en ses villes, terres, seigneuries et souveraineté de Mouzon et Beaumont-en-Argonne. » En haut, gravé sur marbre blanc incrusté dans le marbre noir du couronnement, on lit :

Tout ce que la terre nourrit
Finallement elle le pourrit;
En tout ce que l'homme abonde
Il n'a que la vie en ce monde
Et quand il a passé son temps
Il n'a gaigné que ses despens.

Les figures en marbre blanc de Claude et de Philiberte de Saulx, agenouillées sur le sarcophage, ayant un chien couché à leurs pieds, en faisaient jadis le principal ornement. Disons enfin que l'église est construite sur le penchant de la colline appelée Montflix, contraction évidente des deux mots latins *mons felix*.

Château. — L'ancien château de Grandpré, où logea Charles VI lorsque pendant la guerre de Cent ans il traversa les Ardennes pour aller chercher le duc de

Gueldre, fut reconstruit — comme aussi l'église d'ailleurs — par le comte Louis de Joyeuse, qu'avaient aidé pour cette double œuvre les libéralités de Louis XI. M. Miroy, ouvrage cité, nous donne une description détaillée de ce château magnifique et grandiose qu'en 1834 détruisit un incendie terrible. Il appartenait alors au marquis de Semonville. Le lendemain du désastre, il écrivit à sa femme : « Si vous n'avez jamais vu de ruines, venez voir celles de Grandpré ; elles sont imposantes et pittoresques, c'est dommage qu'elles nous coûtent si cher. » Dans ce château, dont l'entrée principale, style Louis XIII, subsiste encore, fut célébré, le 7 messider an VII, le mariage de Mlle de Montholon-Senonville avec Joubert, général en chef de l'armée d'Italie. (Voir dans REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE, 1890, A. de Barthélemy : *Notice historique sur la maison et les comtes de Grandpré.*)



Porte de l'ancien château de Grandpré

Ecarts. — *Barbançon*, 9 hab. — *Barrière de Negremont*, 5 hab. — *Barrière Chevière*, 2 hab. — *Barrière de Thenon*, 7 hab. — *Belle-Joyeuse*, 2 hab. — *Fumay*, 5 hab. — La *Gare*, 15 hab. — Les *Grèves*, 5 hab. — Les *Loges*, 10 hab. — *Mondor*, 1 hab. — *Talma*, 86 hab. — *Thenon*, 4 hab. — *Beaurepaire*, un hameau incendié par les Prussiens en 1870.

Lieudit. — La *Maladrerie*; rappelle une léproserie qui fut construite à Grandpré après la neuvième croisade; elle était située à Sainte-Marguerite, en dehors de la ville, en sortant par la rue de Montflix. Fut transformée, quand disparut la lèpre, en hospice qui périclita, pour tomber en ruines, et dont les biens ainsi que les revenus furent attribués à l'hospice de Mouzon. A signaler, en 1636, une peste violente. En ce temps, existait un couvent dit *Ministrerie de Saint-Jean*. A signaler encore parmi les lieuxdits principaux : la *Butte de Dumouriez*, où, quelques jours avant Valmy, campait ce général.

APREMONT. — H., 677. — E., 210. — D. C., 14. — D. A., 31. — D. D., 70. — Hect., 1.286. — B. P., Apremont. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Cie P. — B. B. — S. T. et G. — G. — T. — Dans la vallée de l'*Aire*, sur une terrasse verdoyante que forment les calcaires kimmeridgiens et recouverte en partie de limon; à l'ouest, des escarpements de gaize. Extraction de nodules. Terres excellentes pour les arbres fruitiers. Fonderies de fer.

Histoire. — C. de Vitry. Cette commune fut le berceau de la famille d'Apremont qui remontait au douzième siècle : elle s'alliait avec d'autres notables et très anciennes familles ardennaises, les Chini, les Couci, les d'Anglure, les Zézanne, les Joyeuse-Grandpré; les de Salse, originaires du Roussillon qui, à la suite de Henri IV, vinrent dans les Ardennes et s'y fixèrent; les Canelle — ou Canel — dont les descendants existent encore dans le Rethélois. Nous avons vu qu'au quinzième siècle un François d'Apremont possédait le château-fort de Lumes

qu'assiégea François Ier. La terre d'Apremont paraît avoir été érigée en comté vers le milieu du dix-huitième siècle.

Eglise. — Edifice construit au dix-huitième siècle pour remplacer l'église ancienne.

BEFFU-ET-LE-MORTHOMME. — H., 174. — E., 64. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 56. — Hect., 551. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche qui suit le 3 septembre. — Sol que forme, pour la plus grande partie, les terrains diluviens; puis gaize; sables verts et argile du gault. Excellente terre à briques.

Histoire. — C. de Vitry. Nous rappellerons un épisode, resté légendaire à Beffu, de l'année terrible. Un matin, les Allemands arrivaient au village et, sans motif aucun, ou, tout au moins, sans daigner donner d'explications, ils s'emparèrent de huit otages qu'ils poussèrent brutalement devant eux jusqu'à Sedan. Parmi les otages, un nonagénaire qui mourut en route tant il avait été martyrisé. D'ailleurs, la cruauté de ces brutes allemandes avait été si terrible, qu'aujourd'hui encore, après vingt-huit ans, un garde forestier, nommé Didier, porte aux poignets l'empreinte des meurtrissures faites par les chaînes qui les liaient les uns aux autres.

Ecarts. — *Morthomme,* 78 hab. — Le *Petit-Chinery*. N. C. — La *Morlette,* 6 hab.

CHAMPIGNEULLE. — H., 264. — E., 100. — D. C., 6. — D. A., 23. — D. D., 59. — Hect., 773. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche après l'Ascension. — Cie P. — Constitution géologique très variée : alluvions modernes; terrains diluviens; sables verts et gault; kimmeridgien; calcaire à astartes; sables verts contenant du minerai de fer et des nodules. Territoire traversé du nord au sud par l'*Agron,* mais n'arrosant point le village assis sur une hauteur. — C. de Vitry.

Eglise. — Remontant au treizième siècle; de cette époque, reste le transept sud. Reconstruite au quinzième siècle. L'autel date du dix-septième siècle. A signaler un très curieux rétable en bois sculpté représentant divers épisodes de la vie de Jésus-Christ.

Ecarts. — *Biscara,* 6 hab. — *Mohin,* 3 hab. — *Moulin de Saint-Juvin,* 4 hab. — La *Lairesse*. H. — La *Forge de Champigneulle*. N. C. En 1670, les forges de Chéhéry, de Montblanville et de Champigneulle composaient la première classe des établissements métallurgiques de l'élection de Sainte-Menehould. La seconde classe comprenait les forges de Bièvres, près Autry; de Belval, d'Alliépont, de Beaucler, de Vienne-la-Ville. Dans l'église de Champigneulle, reposent : « Sieur Charles de Courteville vivant écuyer gentilhomme... » et « Dam^{lle} Elisabeth Moraine vivant f^{e} du s^{r} Charles Courteville, m^{e} des forges de Champigneulle qui decedda le vand. s^{t} 18 avril 1710. »

Ce Charles de Courteville mourut le 15 novembre 1728. De son testament, nous extrayons ce passage : « J'ordonne qu'il sera livré par mes héritiers la quantité de huit setiers de bon froment, avec les droits de marchands, tous les ans et à perpétuité pour faire du pain aux pauvres qui sera distribué tous les ans le second dimanche de carême... »

Ce legs est toujours en vigueur; les communes touchent en nature les huit setiers de blés fournis par la terre de Barbançon. A Grandpré, dans ce partage, est attribué 352 litres; à Senuc, 240; à Chevières, 64; à Marcq, 144; à Saint-Juvin, 144; à Champigneulle, 96; et à Beffu, 80.

CHATEL-CHÉHÉRY. — H., 106. — E., 193. — D. C., 11. — D. A., 28. — D. D., 70. — Hect., 2,584. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche après

le 4 juillet. — Cie P. — B. B. — G. — Village très pittoresquement assis à mi-côte, rive gauche de l'*Aire*, et dominé par un escarpement vertical que forme la gaize. Au niveau du village, un affleurement de sables verts et d'argile du gault, masqué, en partie, par un talus gaizeux. Marnes et calcaires kimmeridgiens. Alluvions argilo-sableuses. Une assez grande superficie est occupée par l'argile sableuse du limon qui repose sur une couche de gravier calcaire; donne des briques. Nodules phosphatées. Glaise noire ou grise employée pour la fabrication des tuiles. Calcaires grisâtres et durs, excellents pour empierrer les routes et faire de la chaux. Arrosé par l'*Aire*, les *ruisseaux* de la *Croisette*, du *Boulasson* et d'*Exermont*.

Château. — C. de Vitry. L'histoire de Châtel se confond, pour ainsi dire, avec l'histoire de Grandpré. Le village semble avoir eu, jadis, une assez grande importance, surtout à ses origines, alors que son château-fort avait pour seigneurs les comtes de Dormois. Ce castel était protégé par sa position sur le flanc d'une colline que traversait un chemin militaire permettant d'exercer le droit de chevauchée. Cette voie stratégique se nomme encore *Haute Chevauchée*, et l'on ajoute *romaine*. Il est possible que ce soit un tronçon de la voie romaine, se dirigeant, jadis, de Reims vers la Meuse; d'autant plus que cette même chevauchée s'appelle plus loin, près de Clermont-en-Argonne, le *chemin des Romains*.

Eglise. — Rien de caractéristique à signaler. Nous rappellerons seulement que dans le cimetière, dont est entourée l'église, repose Gérard de Melcy, l'un des héros du siège de Sébastopol — le peintre Yvon a fait de cet épisode un tableau magnifique — et quelque temps le mari de la suave chanteuse Julia Grisi. Quelque temps, en effet, car l'union était bientôt rompue, judiciairement, après le duel que Gérard de Melcy eut, à cause de sa femme, avec lord Castelreagh, le neveu du célèbre homme d'Etat anglais.

Ecarts. — Les *Granges*, 13 hab. — Le *Ménil*, 13 hab. — Le *Plain-Champ*, 8 hab. — La *Forge*. H. — Le *Moulin de la Briquette*. N. C. — *Chehéry*, 24 hab. — L'*Abbatial*, 8 hab. Rappelle l'abbaye de Chéhéry, de l'ordre des Citeaux,



Maison abbatiale de Chéhéry

fondée en 1144 par le chapitre de Notre-Dame de Reims, et l'une des plus riches du diocèse. Ses archives étant perdues, il est impossible de reconstituer son histoire complète. De cet établissement abbatial, disparu, sans doute depuis 1657, reste maintenant une habitation particulière.

CHEVIÈRES. — Voir Marcq.

CORNAY. — H., 410. — E., 123. — D. C., 9. — D. A., 26. — D. D., 66. — Hect., 1,094. — B. P., Grandpré. — F. L., le 9 mai ou le dimanche qui suit. — Cie P. — G. — Village situé sur la rive gauche de l'*Aire*, mi-côte, à la séparation de la gaize et du gault. Sables verts. Calcaires à astartes. Quelques lambeaux de sable argileux jaune du limon. Terres d'assez bonne qualité. Extraction de nodules. Ancienne fabrique de tuiles. Cailloux d'alluvion pour l'empierrement des routes. Nombreuses sources, parmi lesquelles la *fontaine d'Harson* formant un petit ruisseau, affluent de l'*Aire*. — C. de Vitry.

Eglise. — L'église primitive daterait du treizième siècle, mais elle fut souvent rebâtie, reconstruite, et notamment en 1854. L'entrepreneur, homme de goût — nous dit le docteur Vincent — ne voulut point suivre le plan absolument déplorable à lui soumis; aussi préféra-t-il démolir pierre à pierre le charmant sanctuaire ogival pour le réédifier dans sa forme primitive.

Château. — Les vestiges d'une ancienne forteresse dont on ignore l'origine et qui se composait de plusieurs forts appelés : *Champ-Crochet*, le *Vieux-Château*, le *Grand-Bel*, le *Petit-Bel*, tous séparés par des tranchées profondes, mais communiquant par des souterrains. Une croix, plantée à l'endroit même où se trouvait le *Grand-Bel*, rappelait, selon la légende, « l'extirpation de l'hérésie ». Cette croix fut, d'ailleurs, pendant d'assez longues années, un but de pèlerinage. Les religieux de Chéhéry et les habitants des communes voisines se réfugièrent souvent, en temps d'invasion — par exemple les invasions anglaises — dans cette forteresse de Cornay détruite, vraisemblablement, à l'époque de la Ligue, par les troupes du parti catholique contre lesquelles s'étaient déclarés les seigneurs de Cornay. En 1552, les soldats wallons de Charles-Quint avaient incendié le village; si complètement qu'on fut obligé de le reconstruire. Il occupait, alors, avant ce désastre, l'emplacement qui se nomme aujourd'hui le *Champ Saint-Nicolas*, où se trouvait une chapelle sous l'invocation de ce saint.

Ecarts. — Le *Moulin de Cornet*. — *Martincourt*, 8 hab. — Le *Champ-Crochet*.

EXERMONT. — H., 240. — E., 76. — D. C., 15. — D. A., 32. — D. D., 70. — Hect., 1,023. — B. P., Apremont. — F. L., le dimanche qui suit le 29 juin. — Cie P. — Village assis dans un ravin du groupe kimmeridgien, au confluent de deux petits ruisseaux. Plateaux formés par les sables verts et l'argile du gault. Quelques îlots de gaize; alluvions modernes, marneuses. Extraction de marne kimmeridgienne pour l'amendement des terres. Culture d'arbres fruitiers; excellentes terres; sources très abondantes parmi lesquelles les sources de la *Roche*, de *Trousol*, de *Saint-Pierre*, de la *Cœtte*, des *Morins*. — C. de Vitry.

Eglise. — Nouvelle : remplaçant une église ancienne détruite depuis longtemps.

Ecarts. — *Ariétal*, 4 hab. — La *Neuve Forge*. N. C. — *Beauregard*, 4 hab. — *Chaudron*, 9 hab. — *Neuville-le-Comte*, 4 hab. — *Sérieux*, 9 hab. — *Trousol*, 7 hab. — La *Vieille Forge*, 12 hab. — Le *Rond de la Danse*, proche la source dite fontaine Saint-Germain; en cet endroit se réunissaient les sorciers pour leur sabbat.

Château. — Ni ruines, ni vestiges de fondation; quelques petites élévations de terrain ressemblent, mais d'assez loin, à d'anciens murs.

~ A Exermont, jadis, les muletiers imploraient saint Laurent, pour que leurs mules fussent protégées « contre la voracité des loups ». On se rendait également dans ce même village pour prier saint Pierre « de vous enlever la fièvre ». Les pèlerins, après avoir défilé dans l'église, devant la statue du saint, allaient boire un peu d'eau, légèrement ferrugineuse, de la fontaine St-Pierre.

FLÉVILLE. — H., 396. — E., 117. — D. C., 11. — D. A., 28. — D. D., 66. — Hect., 601. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche qui suit le 8 juin. —

Cie P. — G. — Village sur la rive droite de l'*Aire* dont le cours est bordé d'alluvions argilo-sableuses, de galets calcaires. Il forme, avec atterrissements, la limite orientale du territoire. Versant et plateau profondément ravinés. Bonnes terres marneuses des groupes kimmeridgiens et à astartes. Sables verts exploités pour le moulage de la fonte. D'assez nombreux fossiles dans cette région.

Château. — Un joli château du seizième siècle, appartenant à la famille des Gondenhoven. — C. de Vitry.

Ecart. — Le *Moulin à Eau.* N. C.

GRANDHAM. — H., 177. — E., 58. — D. C., 7. — D. A., 19. — D. D., 65. — Hect., 605. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche après le 29 décembre. — Cie P. — Territoire presque totalement composé par la gaize. Sur la hauteur, hameau de la Gravette, s'étend un îlot de limon sableux avec gravier. L'*Aisne,* qui forme les limites N. et E. du territoire, est bordée d'alluvions argilo-sableuses. Terres de qualité médiocre. Plusieurs sources sans grande importance. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Gravette,* 26 hab. — *Nau-des-Vins,* 27 hab. : il y eut à Grandham, jadis, d'assez mauvaises vignes. — La *Briqueterie,* où, d'après la tradition, s'arrêtait quelques jours, aux temps de Louis VII, le célèbre archevêque de Cantorbéry : Thomas Becquet, devenu le patron de Grandham. — Les *Monts de Sery,* où les Romains auraient campé. — Le *Pré des Religieuses,* appartenant autrefois aux religieuses de Lançon. — *Bussy,* qui, jadis, aurait été, affirme la légende, « une ville de 12,000 habitants (??) »; si complètement détruite avant la bataille de Rethel, qu'une simple maison remplace, aujourd'hui, cette antique et si riche cité.

Le *Bois de l'Or,* 15 hab., ou *Bois du Lord.* La légende raconte que jadis le village était fort riche — Grandham ne signifie-t-il point grand hameau? —



Château du Bois du Lord

parce que l'on y récoltait le meilleur vin des Ardennes? Nous venons de dire le contraire; mais ici c'est la légende qui parle et, peut-être aussi, l'amour-propre des habitants. Puis Grandham fut brûlé. Alors, à la richesse succéda la pauvreté; à la fertilité, la désolation du désert. C'est précisément dans ce désert que s'arrêtait un riche Anglais venu en France, à la suite de Jacques II. L'endroit lui plut : ce même endroit — il regarde les défilés de l'Argonne et domine la vallée de l'Aisne — qui s'appelle aujourd'hui le « bois du Lord ». Il y fit construire un château somptueux autour duquel se groupaient les mai-

sons qui formèrent le nouveau Grandham. « Cette terre aurait, auparavant, en partie formé le douaire de Marie-Stuart lors de son mariage avec François II. Ce château qui, pendant quatre siècles, appartint à la famille de Gruthos, puis, pendant trois autres siècles — jusqu'à la Révolution, — à celle des Chevalier de La Bouchage, était vendu le 9 fructidor an IV comme bien national et racheté en 1812 par le grand-père de son propriétaire actuel, M. Emile Druy, de Sedan. C'est, avec sa tourelle et sa tour massive du milieu, l'une des fermes les plus caractéristiques de cette région.

LANÇON. — H., 193. — E., 52. — D. C., 12. — D. A., 23. — D. D., 69. — Hect., 821. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche qui suit le 25 juillet. — Cie P. — La gaize forme la plus grande partie de ce territoire très raviné, très boisé. Limon exploité pour la fabrication des briques. Nombreuses sources, entr'autres : celle de *Balderange,* affluent de l'*Aisne* qui traverse le village; celle de la *Valterne* qui se réunit au *ruisseau de Bièvre.*

Histoire. — C. de Vitry. En 1790, lors du partage de la France en départements, Binarville — attribué à la Marne — fut séparé de Lançon et de Condé-les-Autry, sa paroisse. Si Lançon possède un passé historique, il le doit à l'importante famille des de Pouilly. Dans l'église de Mézières, au soubassement de la grille entourant le chœur, la reproduction moderne d'une ancienne inscription détruite nous rappelle que : « Cy gissent le corps de noble et puissant seigneur messire Jean de Pouilly, chevalier, marquis de Lançon, Neufville, Mélimé, Montgon, Binarville, etc., maréchal des camps des armées du roi, gouverneur de ville et citadelle de Mézières, lequel décéda le 23 février de l'an 1685, âgé de 50 ans, et de noble et puissante dame Charlotte de Ligny, son épouse, laquelle décéda le 26 août de l'an 1683. » Ce Jean de Pouilly, premier marquis de Lançon, prit part, notamment, aux batailles de Senef (1614), de Saint-Quentin (1676) où il eut le bras cassé, et débarrassa des troupes espagnoles le Vermandois et la Thiérache. Il avait fait ses premières armes en 1653 dans la cavalerie du maréchal de La Ferté, alors en garnison à Attigny. Louis XIV, pour le récompenser de sa bravoure, lui permit de « lever un régiment de cavalerie » auquel il donnerait son nom, en même temps qu'il le nommait commandant de la frontière de Champagne, depuis Charleville jusqu'à Verdun.

Château. — A signaler quelques restes insignifiants du castel seigneurial. En face, quelques maisons dont les assises horizontales sont alternées de rouge et de blanc. Semblables maisons se rencontrent assez communément sur le territoire qui formait l'ancien comté de Dormois. Quelle est l'origine de ces couleurs alternées et voulues?

Ecarts. — La *Briqueterie.* N. C. — Les *Huguenots.* — Les *Forges de Bièvres.* N. C. — La *Tuilerie,* 7 hab., qu'il faut sans doute identifier avec « la Briqueterie » signalée par la Nomenclature des Communes. — La *Moinerie;* rappelle le couvent de chanoinesses régulières (ordre de Saint-Augustin) que fondait à Lançon, en 1710, Henriette de Pouilly, fille de Jean dont nous venons de reproduire l'inscription tombale. D'après leurs « lettres royales d'autorisation », ces religieuses devaient vivre « en confectionnant les fines toiles et dentelles de Hollande (précisément toutes les religieuses du même ordre avaient été, en 1717, expulsées de la Hollande) et instruire les jeunes filles du pays dans ces travaux. » La fondatrice de ce couvent, dit de *Nazareth,* mourut, en 1754, dans son château de *Mélimé* qui s'élevait sur le versant méridional de la vallée de Montgon. Un fossé de circumvallation, alimenté par les eaux limpides du *Baldérange,* petit ruisseau descendant des pentes boisées de Cornay, marque l'emplacement qu'occupait jadis ce monastère. Une partie de ses maçonneries sert actuellement de clôture à des potagers d'un excellent rapport.

MARCQ-ET-CHEVIÈRES. — **Marcq.** — H., 440. — E., 137. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 63. — Hect., 1,061. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche qui suit le 18 octobre. — Cie P. — G. — T.

Chevières. — H., 177. — E., 59. — D. C., 2. — D. A., 19. — D. D., 60. — Hect., 618. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Cie P.

Avant 1869, ne faisaient, ensemble, qu'une même commune. Gaize. Glaise du gault. Sables verts. Minerais de fer. Calcaires kimmeridgiens. Nombreux arbres fruitiers. Sources abondantes, notamment : les *sources de Marne*, de *Puisieux*, de *Trou-Nicolle*, le *ruisseau* de la *Louvière*. — C. de Vitry pour les deux communes.

Château. — Existaient autrefois, à Chevières, un château dont il ne reste plus traces depuis assez longtemps, et une *abbaye*... peut-être problématique.

Ecarts. — La *Folie*, 9 hab. — La *Noue le Cocq*. N. C. — *Barrière-Chemin*. — *Cornay*, 7 hab. — Le *Moulin*, 16 hab. — La *Besogne*, 6 hab. Jadis hameau fort peuplé, ayant une somptueuse et très ancienne chapelle supprimée en 1649 par l'autorité diocésaine parce qu'elle tombait en ruines. Proviennent de cette chapelle, une statue de la Vierge et une statue de saint Claude actuellement dans l'église de Marcq.

MOURON. — H., 258. — E., 73. — D. C., 7, — D. A., 16. — D. D., 62. — Hect., 643. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche après le 10 mai. — La gaize et les alluvions de l'*Aisne* occupent presque tout le territoire. Quatre sources, dont les plus importantes, sont celles de *Chamy* et de *Richard-Fontaine*. — C. de Vitry.

Eglise. — Moderne; toutefois, quelques intéressantes boiseries datant du dix-septième siècle.

Ecarts. — *Chamy*, ancien village assez important jadis; aujourd'hui écart de 2 habitants.

OLIZY et PRIMAT. — **Olizy.** — H., 537. — P. fl., 16. — E., 155. — D. C., 8. — D. A., 10. — D. D., 57. — Hect. 1,694. — B. P., Grandpré. — F. L., le premier dimanche de septembre. — Cie P. — S. M.

Primat. — H., 110. — E., 34. — D. C., 10. — D. A., 8. — D. D., 56. — Hect., 441. — B. P., Vouziers. — F. L., le deuxième dimanche de septembre.

Erigées en communes distinctes depuis 1871. La gaize constitue la plus grande partie de ce terrain boisé. Sables verts avec nodules. Autrefois fabrication de tuiles; on voit, d'ailleurs, les restes d'une ancienne tuilerie. Sources nombreuses. Deux ruisseaux qui traversent Beaurepaire et Olizy : le *ruisseau de Longué* et le *ruisseau de la Couture*. Olizy, jadis marquisat, devint baronnie. Nous lisons dans les affiches de Reims, 1772-1792 : « Vente par Mre Louis-Alexandre le Fourner, baron d'Equancourt, seigneur d'Olizy, et son fils, de la terre et seigneurie d'Olizy, par contrat passé devant Mres Gobert et Sauvaige, notaires à Paris, le 6 janvier 1773, moyennant 95,000 livres. — Le 15 février 1773. » — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Couture*. N. C. — *Beaurepaire*, 21 hab. En 1870, des francs-tireurs, venus des pays voisins, tenaient les bois qui entourent Beaurepaire. Un coup de fusil tuait un capitaine prussien. Aussitôt, le maire d'Olizy, fait prisonnier, était amené à Nancy, et la commune dut payer 7,000 francs d'indemnité. Quelques jours après, entre les francs-tireurs et les ennemis, un combat à la suite duquel il fut décidé que le village et son écart seraient incendiés. Une trentaine de Prussiens arrivent à Beaurepaire, entassent ses habitants dans une masure en ruines, puis ils mettent le feu aux maisons. Les flammes dévorèrent mobiliers, bestiaux et récoltes. Et menace, à quiconque se plain-

drait, de lui casser la tête d'une balle. Beaurepaire, quelques heures après, n'était plus qu'un amas de cendres et de tisons. Les Prussiens, trouvant alors qu'ils s'étaient assez vengés, épargnèrent Olizy.

Boulençon. Ainsi s'appelait un ancien village que mentionne le polyptique de Saint-Remy; appartint à Saint-Denis de Reims quand il faisait partie — quatorzième et seizième siècles — des domaines du prieuré de Saint-Médard, de Grandpré, dépendant lui-même de Saint-Denis. Avait une maison-forte détruite pendant le seizième siècle lorsque les vallées de l'Aire et de l'Aisne furent ravagées par les troupes flamandes; avait aussi une chapelle dédiée à saint Gorgon où le prieur de Grandpré devait faire le service quand arrivait la fête de ce saint; et le fermier était alors « tenu de donner à diner au dit prieur, luy deux ou troisième. »

〰 A Olizy, sont gravés sur quelques maisons — comme aussi, notamment, à Ballay, à Cornay, à Bourcq — « les sacrés-cœurs de Jésus et de la Vierge. » Ces motifs d'ornement sont historiques : ils datent du jour où cette « dévotion » fut régularisée par une bulle papale.

PRIMAT. — Voir Olizy.

SAINT-JUVIN. — H., 349. — E., 111. — D. C., 6. — D. A., 23. — D. D., 62. — Hect., 940. — B. P., Grandpré. — G. — T. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. B. B. — G. — Territoire profondemment raviné, que traversent l'*Aire* et l'*Agron*. Calcaires à astartes; marnes et calcaires kimmeridgiens; sables verts, argile du gault, limon. Nombreuses carrières abandonnées ou encore en exploitation. Autrefois, extraction de minerais de fer. Culture difficile à cause des fortes pentes, bien que de nombreuses terres soient d'excellente qualité.

Histoire. — C. de Vitry. Le 12 février 1589, le maréchal de Saint-Paul rencontrait Joyeuse-Tourteron et d'Amblise à Saint-Juvin. Il fut battu, puis fut contraint de faire sa retraite sur Landres où « il se rafraichit » et se renforça de « quelque cavalerie et infanterie qui battait l'estrade ». Joyeuse-Tourteron rejoignait Dinteville à Châlons, puis allait occuper le faubourg de Bisseuil-sur-Marne. (Voir Verpel et Landres.)

Eglise. — L'une des plus curieuses églises fortifiées des Ardennes. Un parallélogramme de hautes et épaisses murailles percées, à leur partie supérieure, d'étroites fenêtres, muni d'une tourelle ronde en encorbellement à chacun des quatre angles. Pas de clocher. Semble être plutôt une forteresse. Fut construite de 1615 à 1623, pour remplacer l'église primitive détruite vers 1552 — son emplacement est encore visible, — aux temps de la Ligue, alors que guerroyaient, l'un contre l'autre, Saint-Paul combattant pour la Ligue, le prince d'Amblise et le baron de Termes pour



Eglise de Saint-Juvin

le roi, sous les ordres du sieur Dintéville. Un lieu dit le *Champ de la Bataille* rappelle ces luttes.

Dans sa curieuse et naïve petite plaquette : LA VIE DE SAINT-JUVIN, l'abbé Pierquin nous dit : « Le curé et les habitants, pour se procurer les fonds nécessaires à ce rétablissement — celui de l'église, — vendirent une partie de leurs communes et des biens de la fabrique et engagèrent le reste avec les dixmes de la cure pour neuf années. » Dans cette église-forteresse, se remarque la statue de saint Juvin tenant un bâton à la main avec, à ses pieds, deux cochons. (Voir, pour la légende de saint Juvin, Albert Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES.)

L'église de Saint-Juvin possède encore quelques reliques de saint Juvin qu'elle a choisi comme patron et qui donna son nom au village. Elles sont renfermées dans un petit coffret de plomb, d'environ 20 à 25 centimètres de côté, placé lui-même au centre d'une magnifique châsse de bronze doré scellée aux armes du cardinal Gousset qui, voilà bientôt trente ans, « reconnaissait (?) » ces dites reliques. Les autres étaient conservées à Reims dans l'église collégiale de Saint-Timothée.

Les gens du pays qui ont un porc malade vont invoquer le saint à la fontaine de Saint-Juvin située entre les bois de Marcq et de Cornay. Le pèlerinage se fait aussi par procuration, c'est-à-dire qu'un habitant du village se charge, moyennant une faible rétribution, de l'accomplir, non seulement pour lui, mais encore pour ceux de ses amis ou de ses connaissances qui ont des cochons malades. Les pèlerins qui ne veulent pas aller jusqu'à la fontaine s'arrêtent à Saint-Juvin et vont à l'église adresser une prière à la châsse qui contient les reliques du saint : ils font toucher à cette châsse des morceaux de pain qu'ils donnent à leur retour aux porcs malades. Cette châsse est exposée dans l'église, pendant la fête du village, à la Pentecôte. Lors de la procession qui se fait pendant les vêpres, les gens pieux et dévots passent dessous et la touchent.

SENUC. — H., 449. — E., 159. — D. C., 5. — D. A., 16. — D. D., 63. — Hect., 1,357. — B. P., Grandpré. — F. L., le premier dimanche de mai. — G. — T. C[ie] P. — B. B. Le territoire s'étend sur le massif gaizeux, profondément raviné, dans lequel sont creusées les deux vallées de l'*Aisne* et de l'*Aire*. Le village se trouve au confluent de ces deux rivières dont les alluvions sont, en général, argilo-sableuses. Culture de la vigne. De Senuc, jaillit la *source de Saint-Oricle,* dont les eaux — affirment les pèlerins — rendent la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds.

Histoire. — C. de Reims. « Comme l'indique son nom latin *Sindunum,* Senuc est un centre gaulois ; il est à proximité de la voie antique dite la *Haute Chevauchée*. On y trouva fréquemment des médailles, divers objets gaulois, gallo-romains ; et, proche du village, le plateau de Négremont présente d'anciennes substructions importantes. » (Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.) En 406, lors de l'irruption des Vandales, ces barbares tuèrent, sur une montagne voisine de Senuc, saint Oricle et ses deux sœurs. « Le tronc du corps se leva aussytost sur ses pieds et prenant sa teste dans ses mains, ainsi que saint Denys, Oricle la porte laver à une fontaine prochaine de ce lieu là, et par après s'en alla inhumer soi-mesme au sépulchre qu'il s'estoit préparé en l'église de Senuc... Les barbares s'estans retirés à Reims pour y faire un autre plus grand carnage, les habitans de Senuc sortirent de leurs tanières et trouvèrent saint Oricle mort et desjà ensevely, et ses deux sœurs décollées en un autre endroit. Ils les ensevelirent proche de leur frère et les couvrirent tous trois de terre. » (Dom Ganneron : CENTURIES DU PAYS DES ESSUENS.) Ravagé par les Normands en 882, Senuc eut aussi à souffrir, comme tous les villages de cette région, des pillages et des incendies qui signalèrent le passage

des troupes anglaises pendant la guerre de Cent ans, des troupes espagnoles et françaises aux temps des guerres de la Ligue et de la Fronde.

En août 1870, les hussards français, en reconnaissance, se trouvèrent, à l'entrée de Senuc, face à face avec une cavalerie prussienne que composaient les hussards du 11[e] régiment. Dolmans gris à tresse blanche et dolmans verts à tresses jaunes se sabrèrent avec acharnement. Après une courte, mais terrible lutte, nos ennemis se repliaient en désordre sur Varennes, laissant huit hommes tués, nous abandonnant un maréchal des logis et six hussards.

Eglise. — Remonte au quinzième siècle. Remplace une église plus ancienne « ayant esté ruinée ainsy que tant d'autres des environs qui avoient senty les fléaux de Dieu, par les mains des Normans et Hongres. » Cette église primitive fut, en 1070, restaurée par Manassès, seigneur d'Autry, lequel « y mit quelques prestres pour y faire le service divin ; et entre aultres il gagea deux prestres normands qui passoient leur chemin et les retint avec soy. Mais il arriva un jour, comme le seigneur Manassès étoit absent, que ces deux prestres pillerent l'église et s'enfuirent en Lorraine, emportans avec eux le corps de saint Oricle ; mais comme ils eussent tournoyé tout un jour et une nuict sans rien advancer et ne pouvoient sortir hors du pays de Dolmois, ils arrivèrent néantmoins, après beaucoup de travail, à Clermont en Lorraine, où ils furent arrestez par les soldats de la garnison, qui leur ostèrent le corps de saint Oricle, une croix et une platine ; et les ayans conduits vers Hubert, seigneur de Clermont, ils furent emprisonnés... puis les saintes reliques estant rapportées de Clermont à Senuc, elles commencèrent de reluire en miracles. »

Un *prieuré* dit de saint Oricle, qu'occupaient, en 1066 — il était de beaucoup antérieur à cette date, — les religieux de Saint-Remy. En 1270, le comte de Grandpré dut réparer tous les immenses dégâts faits par ses vassaux à ce prieuré, dont ils avaient chassé les moines. Malgré ses fortifications, le prieuré eut beaucoup à souffrir des Anglais pendant la guerre de Cent ans; plus tard, les Ligueurs l'occupèrent comme les Froids-Fossés, château voisin, et l'évacuèrent, en septembre 1591, en y mettant le feu. Le cloître et la ferme furent détruits, l'église fut atteinte, mais tout fut promptement rétabli par dom Mathieu-Ravineau (voir Hérelle : MÉMOIRES DES CHOSES NOTABLES...) En un lieu dit *Monte-en-Roi,* s'élevait autrefois un fort somptueux édifice, que la tradition dit avoir été une dépendance du prieuré, et duquel restent aujourd'hui ces deux inscriptions liminaires sur la façade extérieure d'une maison de Monthois et d'une maison de Vaux-les-Mouron : « Sois, ô seigneur, sois en toute saison — Seur protecteur de moy, de ma maison — Tiens moi couvert soulez l'ombre de ton aisle — Dieu de mes vœux ma défence éternelle. »

Ecarts. — La *Briqueterie,* 4 hab. — La *Forge,* 8 hab. — La *Gare,* 9 hab. — La *Jalouse,* 8 hab. — *Ricart,* 3 hab. — Le *Moulin.* N. C. — La *Malassise.* N. C. — *Avrogne,* 5 hab. Ferme disparue depuis environ une trentaine d'années. Fut une dépendance du prieuré de saint Oricle. Vendue « nationalement » pendant l'époque révolutionnaire.

Lieuxdits. — *Agreve,* rappelant une ferme disparue ; elle appartint au prieuré et fut vendue comme bien national. — Le *Camp d'Attila.* Promontoire au confluent de l'Aire et de l'Aisne ; la tradition affirme qu'Attila, le célèbre roi des Huns, campa quelques jours en cet endroit après sa défaite dans les plaines catalauniques. — Le *Gué de M[me] Anciaux* et le *Cimetière ;* remettent en mémoire quelques épisodes de la vie d'Oriclette, de Basilique et de saint Juvin : nous les avons racontées dans notre volume VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES. — *Négrepont.* — La *Haute Chevauchée,* où furent trouvées, le long d'une voie romaine, de très curieuses médailles anciennes.

SOMMERANCE. — H., 181. — E., 72. — D. C., 10. — D. A., 27. —

D. D., 65. — Hect., 518. — B. P., Grandpré. — F. L., le dimanche qui suit le 24 juin. — C^le P. — Sables verts avec nodules; argile du gault. Dans cette commune, la couche de minerai de fer atteint sa plus grande puissance et sa plus grande richesse. Fut, autrefois, le centre d'une exploitation très active. Doit son nom, comme tous les villages commençant par Somme, à sa situation près d'une source : en latin *summa*. Sonme-Rance, cours d'eau qui se jette dans l'Aire. Aurait eu, jadis, une maladrerie. — C. de Vitry.

TERMES. — H., 518. — E., 160. — D. C., 4. — D. A., 14. — D. D., 36. — B. P., Grandpré. — G. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — C^le P. — Situé au pied d'une petite colline. La plus grande partie du territoire repose sur la gaize. Sables verts avec nodules. Sources nombreuses. Culture de la vigne.

Histoire. — C. de Vitry. Le nom de Termes apparaît, pour la première fois, dans l'HISTOIRE DE REIMS, de Flodoard, liv. II, chap. 18. C'est sans doute les *Termidus* dont parle l'historien. Fut complètement brûlé pendant la guerre de Cent ans.

« Le 21 décembre 1359, les Anglais étaient devant Cernay-en-Dormois avec le duc de Lancastre, Jean Chandos, messire James Dudley, le sire de Mucidant et messire Richard de Pontchardon. La ville était munie d'un double fossé, d'une haute muraille et de tours nombreuses. Elle était défendue par de braves chevaliers : Edouard du Bois, *qui possédait avec ses sœurs le village de Termes, et qui paya de l'incendie de son village sa fidélité au régent;* puis Guy de Cheppes, exactement Guyot de Sainte-Marie-sous-Bourcq, seigneur de Cheppes, qui portait : *d'or à une croix ancrée de sable.*

« Les Français aperçurent de loin les ennemis et les accueillirent avec de longues huées. Les Anglais mirent leurs gens à pied; ils s'emparèrent d'abord du premier fossé, puis ils firent l'assaut des murs. On se battit de chaque côté avec acharnement. Mucidant fut tué au début de l'action, et ses compagnons, furieux, jurèrent de prendre le château. Il se rendit après une très vive résistance.

« Les deux chevaliers furent faits prisonniers, ainsi que quelques gentilshommes. Beaucoup de fuyards trouvèrent la mort dans les fossés et les marais de la Dormoise; le reste de la garnison fut passé au fil de l'épée. Le château et le village furent réduits en cendres (31 décembre 1359). Les Anglais se retirèrent ensuite à Bouconville; ils avaient perdu la fleur de leurs gens, aussi le roi Edouard en fut-il très courroucé. » (Dr Lapierre : LA GUERRE DE CENT ANS DANS L'ARGONNE ET LE RETHÉLOIS.)

Termes avait autrefois le titre de baronnie. Se déclarait, en 1589, pour Charles de Bourbon, proclamé roi de France sous le nom de Charles X. En 1594, mort du baron de Termes au siège de Laon que commandait Henri IV.

Eglise. — Dans l'église actuelle sont conservés quelques décorations provenant de l'église antérieure, et un bénitier en fonte, en forme de mortier, remontant au quinzième siècle, d'une contenance d'au moins 60 litres. Semblables bénitiers, d'ailleurs — nous dit le Dr Vincent : INSCRIPTIONS ANCIENNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS, — se trouvent à Saint-Juvin, à Cornay; ils proviennent des forges de Champigneulles ou de Cornay.

Château. — Au bas du village, quelques restes insignifiants d'un château remontant, peut-être, au seizième siècle.

Ecarts. — La *Bergerie,* 4 hab. — La *Briqueterie,* 41 hab. — *Echaude,* 18 hab. — Les *Hauts-Battis,* 6 hab. — *Moulin des Deux Rives,* 2 hab. — *Pont-des-Loges,* 2 hab.

〰 A signaler quelques vestiges d'un monument dédié au dieu Terminus; c'est une énorme pierre dite : *Pierre du Diable,* enfoncée profondément en

terre, ayant pour hauteur, dans sa partie inférieure, cinq pieds sur une largeur de trois pieds environ avec deux pieds et demi d'épaisseur. C'est une de ces anciennes pierres pour lesquelles nos ancêtres ardennais avaient un respect profond. (Voir A. Meyrac : LA FORÊT DES ARDENNES, chap. II, *le Paganisme et les Romains.*)

VI. CANTON DE MACHAULT.

Ce canton comprend quatorze communes : Machault, Cauroy, Chardeny, Dricourt, Hauviné, Leffincourt, Mont-Saint-Remy, Pauvres, Liry, Saint-Clément, Saint-Etienne-à-Arnes, Saint-Pierre-à-Arnes, Semide, Tourcelles-Chaumont.

Il est borné : au nord, par le canton d'Attigny; à l'est, par ceux de Vouziers et de Monthois; au sud, par le département de la Marne; et à l'ouest, par le canton de Juniville.

Le canton de Machault, malgré son étendue, est un des moins peuplés du département. Il est vrai que son sol n'est pas fertile; ses habitants sont parvenus, toutefois, à le rendre productif avec les engrais qu'ils vont chercher dans la vallée de l'Aisne. Arrosé, notamment, par l'*Arne* et par la *Retourne*.

3,706 hab.; 1,216 élect.; 19,439 hect.

MACHAULT. — H., 637. — P. fl., 6. — E., 203. — D. A., 17. — D. D., 55. — Hect., 1,658. — B. P., Machault. — F., le 22 février, le 1er et le 30 juin, le 1er août, le 15 octobre, le 6 décembre. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — Cie P. — B. B. — T. — Fanf. — S. T. — Le territoire forme un plateau élevé et peu accidenté. Le sol est presque entièrement crayeux : lambeaux de limon sableux et argilo-sableux. Exploitation abandonnée de craie blanche pour moellons. Ni source, ni cours d'eau : on doit avoir surtout recours aux citernes et aux puits.

Histoire. — C. de Vitry. « Machault, dit J. Hubert dans sa GÉOGRAPHIE DES ARDENNES, est environné de remparts en terre comme presque tous les villages de Champagne. » Nous ajouterons que ces remparts disparaissent de jour en jour. Machault fut cruellement, et souvent, éprouvé par les invasions anglaises, les guerres de la Ligue et de la Fronde. Semble avoir, autrefois, été plus important qu'il ne l'est aujourd'hui, si nous en voulons trouver la preuve dans ces appellations diverses : *rue des Orfèvres, couvent des Religieuses, place de la Prison, place aux Bois, place de la Halle.* Et Hubert ajoute : « On constate sous les maisons et sous la grande place des souterrains dans lesquels on pénètre par des escaliers tournants. » Dépendait jadis de la châtellenie de Rethel, et le comte de Rethel en rendait



Anciens remparts de terre à Machault

hommage au comte de Champagne comme, en septembre 1248, le rendit Jean de Rethel.

Eglise. — Assez curieuse. Les trois nefs datent du douzième siècle; les transepts et le sanctuaire du seizième siècle. S'y trouvent un puits, maintenant fermé, puis de vastes souterrains creusés dans la craie. Deux inscriptions, dans la grosse tour carrée, rappelant un orage terrible en 1697, et remontant à 1730 « un bouillon qui a fait du fracas à plusieurs endroits dont a pesé un grellon pesant II onze livres, et ce jour-là on a eu plusieurs malheurs. » Pierre tombale de Pierre de Machault (dont le fils Jacques fut, en 1393, procureur du Rethélois) et de Henriette de Taizy, une famille, qui s'éteignit en 1519, de grande noblesse rémoise.



Eglise de Machault

Ecart. — Le *Moulin à Vent*. N. C.

CAUROY. — H., 257. — P. fl., 23. — E., 70. — D. C., 2. — D. A., 19. — D. D., 58. — Hect., 1,746. — B. P., Machault. — F. L., le dimanche après le 29 juin. — Le territoire est un plateau faiblement accidenté. Craie en abondance, avec quelques poches de grève crayeuse et des lambeaux assez étendus de limon sableux ou argilo-sableux. Ni source, ni cours d'eau sur le territoire. On y supplée grâce aux citernes et aux puits qui, d'ailleurs, tarissent rarement. -- C. de Vitry.

Eglise. — Date du douzième siècle, avec un *oculus* extérieur (voir ANDEVANNE) au milieu du mur de son abside carrée.

Ecarts. — Le *Moulin à Vent*. II. — Le *Cimetière de Warny*. Une légère éminence d'argile sableuse, dite *Cimetière de Warny*, sur le plateau assez accidenté entre Cauroy et Machault. C'est l'emplacement d'un village disparu (Warny, Warigny, Vuarigny) dont il est parlé dans certains titres datant du douzième siècle. Il fut sans doute, selon l'expression du « dénombrement » de 1664, « brûlé à l'occasion des guerres survenues en Champagne, » peut-être même vers 1346 pendant la guerre de Cent ans. Au centre de l'enclos, les habitations des manants et l'église qu'entourait le cimetière. Hors de l'agglomération des masures, « la maison seigneurialle, coure, jardin, bochet et garenne, ainsi comme le tout s'estend devant et derrière, » et les seigneurs ayant droit de Justice haute, moyenne et basse, et aussi four banal. Warigny donna son nom à la famille de ses premiers seigneurs. Après l'incendie du village, une partie de ses habitants se réfugiait à Reims. Quant aux seigneurs, ils allèrent habiter un petit fief d'Ecordal qui, depuis, s'est appelé Warigny. Est incrustée dans la façade de la maison Simonet, une pierre tombale dont l'inscription qu'entoure une croix pattée rappelle cette famille.

CHARDENY. — H., 86. — E., 25. — D. C., 11. — D. A., 4. — D. D., 40. Hect., 501. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 9 novembre. -- Les monts de Champagne mamelonnent le territoire. Les hauteurs sont

constituées par la craie à mi-côte. Aux pieds s'étendent des marnes crayeuses. Lambeaux de limon argilo-sableux; quelques alluvions; d'assez nombreuses sources. De 1828 à 1871, ne formait, avec Tourcelles-Chaumont et Quilly, qu'une seule commune.

Histoire. — C. de Reims. Chardeny, qui était, avant la séparation des trois communes, écart de Tourcelles-Chaumont, paraît avoir été un important centre gaulois. En ce lieu se trouvèrent, et se trouvent même encore, assez abondamment, des monnaies de bronze, d'argent et d'or reconnues être antérieures à la conquête romaine. Existe, d'ailleurs, à l'est de Chaumont, un cimetière gallo-romain, duquel furent exhumés un grand nombre de squelettes trouvés étendus les pieds vers l'orient, et, à leurs côtés, des vases ainsi que des armes.

De Chardeny est originaire la famille Thomas de Pontchi qui, vers 1630, s'appelait Thomas de Villelongue et ensuite Thomas, tout simplement. Napoléon Ier permit au général Thomas de joindre à son nom celui de sa petite propriété dite de Pontchi. Alors qu'il était gouverneur de Naples, il fit plusieurs fois, revenant d'Italie, des entrées triomphales à Chardeny, dans une somptueuse voiture attelée de quatre chevaux.

Châteaux. — Il y eut deux châteaux à *Chardeny :* l'un proche de l'église, et duquel n'existe plus trace; l'autre assez isolé et dit « château de Chartogne ». La famille de Chartogne fut l'une de nos plus anciennes familles ardennaises; quelques-uns de ses membres furent seigneurs de Saint-Pierremont. L'aïeul du général Chanzy habita le château. Notaire, il avait épousé une demoiselle Richelet. De ce château, ne reste plus, comme souvenir, qu'un écart : le *Moulin de Chartogne.*

DRICOURT. — H., 42. — E., 25. — D. C., 5. — D. A., 15. — D. D. 49. — Hect., 1,658. — B. P., Machault. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Ne formait avec Leffincourt, avant 1871, qu'une même commune. Sol crayeux. Dricourt, sur un monticule, ne peut se procurer l'eau nécessaire qu'à l'aide de puits. — C. de Vitry. — C'est à Dricourt que naquit Corvisart, médecin de Napoléon Ier (voir chap. x, p. 114 : LES ARDENNAIS CÉLÈBRES).



Corvisart

HAUVINÉ. — H., 480. — E., 167. — D. C., 10. — D. A., 26. — D. D., 65. — Hect., 1,455. — B. P., Bétheniville (Marne). — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — Sol presqu'entièrement composé de craie. Dans la partie N.-O., assez grande quantité de limon argilo-sableux. Assez bonne terre. Territoire traversé par l'*Arne* et par un des petits affluents, l'*Arnelle :* 500 mètres de parcours. — C. de Vitry.

Ecarts. — Le *Moulin,* 5 hab. Les Templiers possédèrent à Hauviné, dès la première moitié du treizième siècle, un moulin à eau qui dépendait de leur « maison de Merlan » (voir AUSSONCE). Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, héritiers des Templiers, conservèrent le moulin d'Hauviné et acquirent la seigneurie totale du village qui continuait à relever de Merlan, l'un des deux chefs-lieux de l'importante commanderie de Boult-et-Merlan. Au dix-septième siècle, ce moulin fut détruit. Adrien de Wignacourt, treizième commandeur de Boult-et-Merlan (1621-1690), fit reconstruire sur son emplacement un moulin à eau avec deux meules, cheminée, grenier, étable, le tout ayant une superficie de 52 pieds sur 22. (Voir dans REVUE HISTORIQUE ARDENNAISE une

intéressante étude du docteur Octave Gueillot sur les *Assises d'Hauviné*. Nous y lisons la très curieuse *réglementation des droits du commandeur* : elle paraît remonter aux premières années du dix-huitième siècle.)

LEFFINCOURT. — H., 349. — D. C., 5. — D. A., 12. — D. D., 50. — Hect., 1,803. — B. P., Machault. — F. L., le dimanche qui suit l'Ascension. — Cie P. — S. T.

Ne formait avec Dricourt, avant 1871, qu'une même commune. Sol entièrement crayeux. Au S.-O. de Leffincourt, la *Retourne* prend sa source. Ce village, assis sur un point élevé, ne peut se procurer l'eau nécessaire qu'à l'aide de puits et de citernes.

Histoire. — C. de Reims. Leffincourt est une localité fort ancienne; peut-être même, dit le docteur Vincent, « un des premiers centres chrétiens sur la Retourne. » Les principaux événements qui constituent l'histoire de Leffincourt sont gravés, taillés au couteau, sur les parois extérieures de l'église : *Siège de Riscourt 1617. — En 1636, l'année du bon grain aux champs. — Siège de Mouzon 1639. — 1641, défaite de Agen ??. — Attaque 1649 boute fait par les Allemands* (en cette année, les soldats d'Erlach, bien qu'à la solde de la France, incendièrent l'église de Leffincourt; le portail sud a conservé les traces de cet incendie). — *Siège de Rauzoy 1643. — Prise de Leffincourt 1650, par les espagn.* (c'est-à-dire quelques jours avant la bataille dite de Rethel, qu'aux environs de Saint-Etienne-a-Arnes Turenne livrait au maréchal de Plessis-Praslins). — *En 1657 larmée des sorris aux champs. — Monseigneur le maréchal de Creqvy. — Paix générale en 1660* après le traité des Pyrénées : cette soi-disant paix générale fut souvent troublée par les incursions des garnisons ennemies qui tenaient quartier à Rethel, à Stenay, à Montmédy). — *En l'an 1669, le déluge des eaux le 6 mai. — En 1731, encore l'armée des sorris aux champs. — Paix générale en 1802.*

Eglise. — Remarquable par son grand portail de pur style roman : dans sa partie élevée, se trouvait autrefois un mâchicoulis datant du quinzième siècle, et qu'a remplacé une croix de pierre. Chapiteaux intéressants, deux jolies piscines, fenêtres à meneaux flamboyants, une curieuse statue de saint Nicaise, remontant au quatorzième siècle; quelques restes du rétable d'un « autel flamboyant qui n'existe plus aujourd'hui; statue fort originale (quinzième siècle) d'un évêque tenant dans ses mains sa tête mitrée.



Eglise de Leffincourt

Ecarts. — Les *Deux Moulins à Vent*. H. — *Constantine,* 7 habit.; ainsi nommé après la conquête de cette ville algérienne, en 1837, par le général Vallée. — *Bussy*, rappelant le nom d'un hameau détruit, soit pendant les guerres de religion, soit au dix-septième siecle : appartenait à la maison de Leffincourt. La seigneurie de Leffincourt et Dricourt passait ensuite,

successivement, dans les familles de Sugny, de Toignel, de Gruthus et d'Oigny.

MONT-SAINT-REMY et PAUVRES. — **Mont-Saint-Remy.** — H., 101. — E., 31. — D. C., 4. — D. A., 17. — D. D., 51. — Hect., 754. — B. P., Machault. — F. L., le dimanche après le 8 juin. — C[ie] P.

Pauvres. — H., 308. — E., 104. — D. C., 7. — D. A., 9. — D. D., 49. — Hect., 1,265. — B. P., Machault. — F. L., le dimanche après le 9 octobre. — C[ie] P. — B. B. — S. T.

De 1828 à 1870, Pauvres et Mont-Saint-Remy ne formèrent qu'une seule et même commune. Sol presque entièrement crayeux. Dans la partie sud et à l'extrémité N.-O., 210 hectares de limon sableux ou argilo-sableux. Exploitation de grève. Mont-Saint-Remy est assez proche de la *Retourne*. A Pauvres, une mare considérable où prend sa source le *ruisseau de Saint-Lambert*. — C. de Vitry pour les deux communes.

Ecarts. — Le *Moulin de Bel-Œuvre*. N. C. — Le *Moulin d'Hennery*. N. C. — La *Butte*, où la tradition place un tumulus romain : en cet endroit, d'ailleurs, furent trouvées des poteries et des urnes d'origine gallo-romaine.

PAUVRES. — Voir Mont-Saint-Remy.

QUILLY. — H., 140. — E., 42. — D. C., 10. — D. A., 9. — D. D., 47. — Hect., 549. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 9 novembre. — Territoire traversé par les monts de Champagne. Craies et marnes crayeuses; limon argilo-sableux; quelques alluvions; plusieurs ruisselets. Ne formait avec Chardeny et Tourcelles-Chaumont, de 1828 à 1871, qu'une même commune. — C. de Reims.

Châteaux. — A Quilly, deux châteaux : le château de la Motte, qu'habitèrent les d'Escanevelle — encore une fort ancienne famille, — seigneurs, quelque temps, de cette région. Une demeure villageoise, qu'entourent quelques fossés souvent remplis d'eau, occupe l'emplacement de ce manoir. Le château dit de la « Cour des Prés » que la tradition affirme avoir été magnifique. Il aurait été détruit par les troupes d'Erlach, et la même tradition ajoute que dans ses ruines restait enseveli un trésor immense : une caisse remplie de bijoux d'or et une autre caisse contenant dix-sept cent mille livres. Furent faites des fouilles profondes et des recherches aussi multipliées qu'infructueuses.

SAINT-CLÉMENT et SAINT-PIERRE-A-ARNES. — **Saint-Clément.** — H., 214. — E., 88. — D. C., 9. — D. A., 25. — D. D., 64. — Hect., 996. — B. P., Machault. — F. L., le 23 novembre. — C[ie] P.

Saint-Pierre. — H., 114. — E., 35. — D. C., 7. — D. A., 24. — D. D., 63. — Hect., 858. — B. P., Machault. — F. L., le 18 octobre et le dimanche qui suit. — C[ie] P.

Autrefois formaient deux communes distinctes. Réunies depuis 1828 en une seule commune. Sol crayeux donnant d'excellents moellons; lambeaux de limon sableux ou argilo-sableux exploité pour la fabrication des briques. Territoire traversé de l'est à l'ouest par l'*Arne* qui reçoit l'*Arnelle*, à la limite ouest. — C. de Reims pour Saint-Clément. — C. de Vitry pour Saint-Pierre. — Dans cette zone, d'assez nombreuses traces de cimetières antiques témoignent d'un important centre de population aujourd'hui déplacé.

SAINT-ÉTIENNE-A-ARNES. — H., 437. — E., 145. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 61. — Hect., 2,956. — B. P., Machault. — F. L., le 18 octobre ou le dimanche qui suit. — C[ie] P. — Fanf. — Sol entièrement crayeux

avec lambeaux de limon sableux ou argilo-sableux. Jadis exploitation de la craie, pour moellons. Le limon est utilisé pour la fabrication des briques. Territoire arrosé par l'*Arne* qui prend sa source à environ 1 kilomètre 1/2 de Saint-Etienne.

Histoire. — C. de Vitry. En décembre 1273, « Huest cuens de Retest, » comme sire du lieu, confirme les lettres de franchise données à Saint-Etienne-à-Arnes par Jacques du Han, chevalier, et Ponce, sa femme. Le village dépendait alors du bailliage de Machault. C'est au *Blanc-Mont*, à distance égale de Saint-Etienne et de Sommepy, que Turenne — combattant alors avec les Espagnols contre la France — livrait aux troupes du maréchal de Plessis-Praslins la célèbre *bataille* dite de *Rethel*, 15 décembre 1650 : « parce que le nom sonnait mieux aux oreilles de Mazarin. » Turenne, vaincu, rentrait au service de la France; en même temps que ces régions de la Champagne et de l'Argonne se trouvaient débarrassées des garnisons espagnoles. A l'occasion de cette victoire sur les Espagnols, fut frappée une médaille commémorative. Légende : VICTORIA RETELENSIS. Dans le champ, la Victoire, tenant un bouclier et un javelot, foule aux pieds la Discorde. Sur le bouclier : DE HISPANIS = sur les Espagnols. Exergue : M. D. C. L. Au revers : la figure de Louis XIV.

Eglise. — Les chapelles latérales portent, à leurs clefs de voûtes : l'une, les armes de Beaumont ; l'autre, les armes des cultivateurs du lieu — *un chevron acc. : en chef d'un râteau accosté d'une lame de faulx, d'un fléau, et, en pointe, d'une gerbe.* — A Saint-Etienne, il y eut, jadis, un prieuré.

Ecarts. — *Le Moulin à Eau.* N. C. — *Le Moulin à Vent.* N. C. Assez proche de Saint-Etienne-à-Arnes, autrefois, un village nommé *Somme-Arne*, incendié, pillé, lorsque se livrait la bataille de Rethel. Il n'en existe plus, aujourd'hui, que le souvenir.

SAINT-PIERRE-A-ARNES. — Voir SAINT-CLÉMENT.

SEMIDE. — H., 343. — E., 127. — D. C., 7. — D. A., 13. — D. D., 54. — Hect., 3,704. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 9 octobre. — Cie P. — Le sol est presque totalement crayeux : 3,557 hectares. La partie est du territoire — le plus étendu de tout le canton — est sillonnée de ravins profonds; la partie ouest se rattache au grand plateau de la Champagne. Les bois occupent une assez importante superficie. De Semide, jaillit une source qui donne naissance au *ruisseau d'Aidin*. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Baimont*, 3 hab. — *Medeah*. — Le *Moulin*, 4 hab. — Le *Château*, 4 hab. — *Orfeuil*, 32 hab., ancien hameau fondé par un bon prêtre originaire de Semide. Il espérait que les Semidiens abandonneraient leur vallée pour venir habiter Orfeuil, situé sur une plaine élevée. Mais son espoir fut déçu. Les Semidiens tenaient trop à leurs vergers, à leur bonne vallée, aux cendres de leurs pères qui reposent au milieu du village. La ferme d'Orfeuil était, au dernier siècle, exempte de corvées. — *Scay*, 8 hab.; rappelle un hameau considérable, très ancien; c'est le *Seilis* que mentionne un privilège d'Honorius III en faveur de l'abbaye de Saint-Thierry. Un seigneur de Scay assistait au sacre de Louis XV. Dans l'église Saint-Maurice, de Reims, fut enterré, en 1312, « *Gilbertus de Saga* — de Scay, — *magister scholarum ecclesiæ Remensis*. »

TOURCELLES-CHAUMONT. — H., 158. — E., 48. — D. C., 10. — D. A., 9. — D. D., 48. — Hect., 482. — B. P., Vouziers. — L. L., le premier dimanche de mai. — Territoire mamelonné par les monts de Champagne. Craie et marnes crayeuses; limon argilo-sableux; quelques alluvions. Plusieurs petites sources sans grande importance. Ne formait, de 1828 à 1871, avec Chardeny et Quilly, qu'une seule commune. — C. de Reims.

Châteaux. — Deux châteaux. L'emplacement de l'un d'eux est assez vaste. Les anciens fossés sont encore très visibles; de même que sont fort apparents les tracés du parc et des avenues. L'autre château se nommait « Chatio-Malo ». Il s'élevait sur le plateau qui domine la vallée de Bourcq et fut, nous raconte la légende, habité par un « mauvais seigneur » ne vivant que de rapines, de pillages et meurtres. Par bonheur, c'est toujours la légende qui nous l'affirme, qu'un jour saint Ligy, voyageant dans cette région, eut pitié des Chaumontois. Il fit un signe de croix et, à la seconde même, le château s'effondra; puis d'entre ses ruines jaillissait une « source bienfaisante » — elle coule toujours — dont les eaux passèrent longtemps pour avoir la puissance de guérir maintes maladies réputées incurables. Un couvent remplaça le château. Les anciens du pays affirment qu'en cet endroit, dit *Chastillon-Malo,* le sol tremble et « sonne creux » lorsqu'on le frappe fortement du talon. Recouvre-t-il quelques excavations? Autrefois on voulut s'en assurer. Mais à peine quelques mètres étaient-ils creusés que l'on entendit, sortant des profondeurs, un bruit sourd. Saisis de crainte, ceux qui creusaient s'enfuirent, et jamais plus semblable tentative ne fut renouvelée. Récemment, pour qu'il fût possible de niveler le terrain, disparut la *croix de Saint-Ligy,* seul souvenir visible rappelant cette légende naïve que nous venons de raconter. Peut-être, en cet endroit, y eut-il un cimetière gallo-romain. En labourant, on mit souvent à jour des squelettes, des monnaies, des poteries anciennes.

A mentionner une autre fontaine : celle de Saint-Amand, dont les eaux « miraculeuses » mais surtout excellentes pour la lessive étaient plus fréquentées jadis qu'elles ne le sont aujourd'hui, par les mères « ne sachant pas d'où souffraient leurs enfants ». On plongeait un linge dans la fontaine, puis le bébé en était enveloppé, et c'est à l'endroit du corps où s'attachait le linge qu'était le mal.

Ecarts. — *Chaumont.* — Le *Moulin à Vent.* N. C. — Le *Chauffour,* 11 hab. — *Mazagran.* — Le *Point du Jour.* — La *Folie.*

VII. CANTON DE MONTHOIS.

Ce canton comprend dix-huit communes : Monthois. Ardeuil-Montfauxelles, Aure, Autry, Bouconville, Brécy-Brières, Challerange, Condé-les-Autry, Liry, Manre, Marvaux-Vieux, Montcheutin, Mont-Saint-Martin, Saint-Morel, Savigny, Séchault, Sugny, Vaux-les-Mouron.

Il est borné : au nord, par le canton de Vouziers ; à l'est, par celui de Grandpré ; au sud, par le département de la Marne ; et à l'ouest, par le canton de Machault.

Ce canton est exclusivement agricole; le nord surtout est très productif; le sud-ouest présente déjà l'aspect des monotones plaines de la Champagne. Arrosé par l'*Aisne* et quelques ruisseaux : entre autres l'*Alin.*

5,491 hab.; 1,787 élect.; 19,656 hect.

MONTHOIS. — H., 558. — E., 192. — D. A., 10. — D. D., 62. — Hect., 1,198. — B. P., Monthois. — F. L., la Trinité et le dimanche après le 18 octobre. — C[ie] P. — G. — T. — B. B. — Fanf. sonnerie de trompes. — S. T. — Gaize avec terres douces et légères. Dans un bas-fond, où passe le *ruisseau de Jailly,* alluvions sableuses et marécageuses. Sables verts avec nodules. Marnes crayeuses. Trois sources : la *fontaine de Sauvre,* la *fontaine d'Agrève,* le *ruisseau d'Alin.* « Les Monthoisiens — dit Hubert dans sa GÉOGRAPHIE — sont gais, joyeux, goguenards et très hospitaliers; les femmes sont bien faites et d'un

beau sang; elles ne manquent pas d'esprit. » Vestiges d'anciens remparts et d'anciennes fortifications. — C. de Vitry.

Eglise. — Est, en son ensemble, de style ogival du seizième siècle. Dans le chœur, d'assez jolies stalles. Dans la chapelle du transept nord, un double diptyque, en ronde-bosse, fort curieux, représentant des épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament. La « maîtresse église » de Monthois se trouvait, très autrefois, à Corbon, écart de Saint-Morel. Elle fut détruite pendant la Révolution, et sur son emplacement s'élève une croix.

Ecarts. — La *Chapelle Saint-Pierre*. N. C. — La *Barrière entre deux Bois*, 5 hab. — La *Famine*, 4 hab. — La *Gare*, 13 hab. — *Singly*. La tradition affirme qu'il y eut jadis, à Singly, un important prieuré de femmes. La porte d'une vieille maison de Monthois est surmontée d'un linteau qui paraît dater du douzième siècle : « Deux arcades (voir Dr Vincent : ouvrage cité) en plein cintre, géminées et surmontées d'une troisième dans laquelle figure, en haut relief, un écu triangulaire très archaïque et sans armoiries. Elles sont toutes trois ornées d'un rang de dents de scie. Ce curieux débris peut venir de Singly. »

Lieuxdits. — La *Fontaine Madame*, qui, dit la légende, sauva Monthois d'un terrible incendie. — La *Ruelle des Corps*, le *Pont des Corps*, le *Pont à Pardon* (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). — La *Fontaine des Ames*. Ainsi se nomme un caractéristique monticule, fait de mains d'hommes, et que l'on croit être un cimetière romain. Autrefois, les Monthoisiens envoyaient les nouveaux venus quérir de l'eau à certaine prétendue source qui coulait sur la hauteur. Etaient alors appelés « ânes » ceux qui se laissaient prendre à cette plaisanterie; d'où ce nom : fontaine des ânes, mais, par courtoisie, « des âmes ».

ARDEUIL ET MONTFAUXELLES. — H., 170. — E., 33. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 68. — Hect., 429. — B. P., Monthois. — G. — F. L., le dimanche après le 8 septembre. — Les deux villages, autrefois distincts, sont séparés par le *ruisseau d'Alin*. A signaler aussi la *source Notre-Dame*. Terrain en général argilo-sableux et tourbeux en quelques endroits ; nombreuses marnes crayeuses blanches ou grisâtres. — C. de Vitry.

Eglise. — Dans l'église, remontant au seizième siècle, en style gothique flamand, gît très haut et très puissant seigneur Mr François-Louis, Cte de Moy, ancien enseigne au régt de Sa Majesté impériale et son pensionnaire, seigneur d'Ardeuil et autres lieux, lequel décéda le 27 septembre 1767, et très haute et puissante dame Anne-Françoise d'Alegre, son épouse, laquelle décéda le 27 décembre de la même année.

Château. — François de Moy — d'une famille Picarde, — grand-père de François-Louis, mourut en 1692, au château de Montfauxelles. Les d'Alègre étaient originaires du Périgord.

Ecarts. — *Barrière du Petit-Bois*, 3 hab. — *Moya*, 5 hab.

AUTRY. — H., 456. — E., 150. — D. C., 13. — D. A., 20. — D. D., 73. — Hect., 1,634. — B. P., Autry. — G. — T. — F., 15 avril, 8 septembre et 6 décembre. — F. L., le dimanche après le 17 septembre. — Cie P. — B. F. — Sol sableux et léger. 160 hectares d'alluvions argilo-sableuses. L'*Aisne*, qui reçoit la *Dormoise* et le *ruisseau des Bievres*, traverse le territoire d'Autry. Village agréablement assis dans un vallon, au pied d'une collinette qui porte l'église.

Histoire. — C. de Vitry. Ancienne châtellenie relevant du comté de Grandpré ; devenue plus tard baronnie. Assiégé et incendié par les Anglais, en 1359, Autry fut racheté à Eustache d'Auberchicourt, qui la tenait comme de bonne prise, moyennant 7,000 florins d'or au mouton pour le principal, plus 7,000

florins, donnés en cadeau à Courageux de Masny et à Guy de Neville. Dans les premières années du règne de Charles IX, Autry, ville entièrement pavée, appartenait à Jean de Rouvroy ainsi qu'à son frère qui, pris les armes à la main alors qu'il était au camp des huguenots, subit la « peine de félonie », à la suite de laquelle fut confisquée la terre d'Autry. Mais comme Jean n'avait point été rebelle, le roi lui donnait la moitié des terres saisies. En 1617, village presque ruiné. Par surcroît, eut beaucoup à souffrir des déprédations d'Erlach et de Rosen pendant la Fronde. Le 21 août 1735, Claude-Antoine, père de Jean-Armand Barbin, baron de Broyes, achetait la seigneurie d'Autry à Louis-Joseph Goujon de Thuisy — qui la détenait depuis 1692, — moyennant 12,000 livres de rentes viagères. Autry resta jusqu'à la Révolution dans cette famille. Aux archives des Ardennes est conservée l'intéressante charte de cette commune. Le sire d'Autry était un des quatre chevaliers porte-dais de la Sainte-Ampoule, alors qu'à Reims était sacré le roi. (Voir LE CHESNE.)



Autry

Eglise. — Certains indices laissent supposer que l'église d'Autry remonterait au douzième siècle; mais les éboulements de la falaise gaizeuse entraînèrent le sanctuaire primitif. En 1770, fut reconstruit le grand portail. A signaler deux cartouches : — H. OUDET — EN 1567 — sur la plinthe des pilastres, porte méridionale. Le nom de Oudet est très répandu dans la région. Un Oudet, avocat à Sainte-Menehould, défendit, en 1756, les verriers d'Argonne contre les fermiers généraux au sujet des droits à percevoir sur leurs importations en Champagne. Puis la si curieuse, dans sa naïveté, inscription tumulaire d'Armand de Broyes, comte d'Autry, et de sa femme, Louise de Mascrany, assassinée, en 1781, « de vingt-deux coups d'un instrument de fer tranchant, » en même temps, ajoute le procès-verbal, que les assassins « ont percé de cinq coups d'un pareil instrument la nommée Bertignon, sa femme de chambre. » Louise de Mascrany appartenait à une famille anoblie sous Louis XIII pour avoir apporté la première, à Lyon, la fabrication des étoffes de soie. La dernière descendante des Mascrany en ligne directe mourut, en 1888, aux environs de Lyon. Un Louis Barbin, comte de Broyes, né en 1786, mourut à Jandun le 13 mai 1873. Il fut déposé provisoirement dans un caveau, et, dit la tradition, bien récente d'ailleurs, on offrait cinquante mille francs à qui serait assez audacieux pour aller garder ce cadavre pendant une année tout entière. D'aucuns voulurent gagner cette forte somme : mais ils revinrent épouvantés de cette veillée terrible, affirmant que le comte de Broyes était encore assez vivant pour châtier les téméraires rapaces que séduisait ce sacrilège appât du gain.

Château. — Situé au pied de l'église, le château porte en agrafes de fer, sur la façade nord, son nom et sa date : *Aultry — 1635*. Construit par Jean,

fils du sieur de Génicourt, président du Barrois; en briques avec chaînes de pierre, fenêtres à meneaux croisés en pierre; celles du deuxième étage coupent la corniche, sont à frontons brisés, ornés de vases sculptés. Assez proche, l'emplacement d'un château féodal à motte et à donjon. Sur ce même territoire d'Autry, s'éleva, jadis, un troisième château, dit de *Boncourt*, aujourd'hui détruit, et que pillait, en 1637, un détachement du régiment allemand de Bouillon, alors cantonné à Sainte-Menehould.

Ecarts. — Les *Bierres*, 5 hab. — La *Gare*, 9 hab.

Lieuxdits. — Les *Bores*, rappelant les grottes de nos ancêtres préhistoriques. — *Argentelles;* passe pour avoir été l'emplacement primitif du village. — *Saint-Lambert*, où se trouve le fameux ermitage de Saint-Lambert, « rebastye en l'an 1613 ». Jadis, abritait un vieillard surnommé l'Ermite. A la fois gardien de la chapelle et fossoyeur, revêtu d'une pèlerine ornée de coquilles, il percevait de menues redevances en nature sur les habitants d'Autry. (Voir les curieux détails que, dans son ouvrage souvent cité, le Dr Vincent donne sur cet ermitage.) — *Les Gros-Faux*. En l'année 1186, « Escelin, comte de Grandpré, eut un jour quelque différend avec quelques seigneurs ses voisins. Il avoit apposté et apresté quelques soldats pour prendre tout ce qu'ils pourroient sur les adversaires;... ils prirent entre autres le curé du village de Chestres, à cause qu'il avoit la réputation d'avoir des escus, et le voulans rançonner ils l'emmenerent lié et garotté les bras et jambes dessous le ventre de sa jument. Comme ils arrivèrent près le bourg d'Aultrey, au lieu dit le Gros-Faux, le pauvre captif, entendant sonner les cloches de Senuc, se recommanda dévotement à saint Oricle, et aussytost ses liens se rompirent, et se retira dans l'église de Senuc; et comme les soldats le galoppèrent jusques dans icelle, ne le peurrent retrouver jusques au matin suivant qu'ils le reprirent; mais à leur dam, car ils devindrent insensez tous et le prestre évada. » Ce lieudit, témoin de cette aventure que nous raconte dom Ganneron, existe-t-il encore?

AURE. — H., 127. — E., 32. — D. C., 8. — D. A., 18. — D. D., 70. — Hect. 1,272. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche qui suit la Saint-Remy. — Cle P. Le territoire se repose presque entièrement sur la craie. Aure est placé dans une dépression en forme d'entonnoir, proche la source du *ruisseau d'Alin*. Cette situation l'expose à être submergé. Et, en effet, nous lisons dans les Affiches de Reims, année 1776, alors que le soir du 11 juillet, après un orage affreux sur les Blancs-Monts de Sommepy, une inondation considérable submergea les villages d'Aure et de Semide : « M. le chevalier de Fougeres, garde du roi, demeurant à Aure, après avoir couru les plus grands dangers, parvint à sauver deux enfants prêts à périr. Lui et son frère ont perdu la meilleure partie de leurs biens et ont partagé le reste avec les malheureux habitants secourus par eux au milieu des eaux. » — C. de Vitry.

Lieudit. — Le *Moulin*, 8 hab.

BOUCONVILLE. — H., 243. — E., 85. — D. C., 8. — D. A., 18. — D. D., 70. — Hect., 1,547. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Cle P. — Bandes de gaize, sables argileux verts, marne crayeuse, craie; quelques excellentes terres sur les marnes. Terrain d'alluvion le long de la *Dormoise*, qui borde le sud du territoire. A signaler la source de *Butz*. — C. de Vitry.

Lieuxdits. — Le *Pré des Os*, le *Champ de l'Epée*, le *Chemin des Normands*, la *Fosse le Diable*, le *Champ des Moines*, le *Poirier du Bon Dieu*, noms qui sonnent comme un clairon de bataille, où fleure singulièrement la légende. — Les *Francs* (ou les Froids) *Fossés*, où se trouvait un château-fort, occupé, puis incendié, en 1591, par les ligueurs.

BRÉCY-BRIÈRES. — H., 291. — E., 100. — D. C., 5. — D. A., 13. — D. D., 65. — Hect., 869. — B. P., Monthois. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — La gaize, les alluvions de l'Aisne et de ses affluents occupent presque tout le territoire. Arrosé par les *ruisseaux d'Alin* et de *Jailly*. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Crécy*, 11 hab.; ferme tellement ancienne qu'on la trouve mentionnée dans une charte du septième siècle. Etait fort probablement, dès ses origines, une abbaye de femmes.

Brières, section de Brécy, où se trouve le château ayant appartenu au général Veilande : il y mourut le 31 mars 1845. Ce général est enterré dans le cimetière de Brécy-Brières, près de l'église. Sur la pyramide qui surmonte le tombeau, on lit (en vingt-une lignes) : « Ici repose le général baron Veilande, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la Couronne de fer d'Autriche et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien député et ancien membre du Conseil général du département des Ardennes, mort le 31 mars 1845, dans sa terre de Brières. Priez pour lui. » — Le général Veilande eut trois enfants : Marguerite-Eulalie, morte le 18 février 1845, à vingt-cinq ans; Louis-Frédéric, mort à Paris le 23 décembre 1855, dans sa trente-troisième année; et Charles-Michel-Gustave, né le 16 mai 1817, qui laissa, sous le nom du « Baron Veilande », le souvenir de ses excentricités : il mourut à Brières, dans une maison voisine du château, le 14 juillet 1874. »



Porte d'entrée du château de Brières

CHALLERANGE. — H., 422. — E., 135. — D. C., 4. — D. A., 11. — D. D., 64. — Hect., 1,113. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Cie P. — G. — T. — Vaste étendue de terrain d'alluvion formée par le *ruisseau d'Alin* et le *ruisseau des Sugnons* qui se réunissent à Challerange pour former la *rivière d'Agrèves*. Dans le nord, autour de Joyeuse, on trouve la gaize avec quelques terres sableuses d'assez bonne qualité. Ne formait avec Brécy, au treizième siècle, qu'une même paroisse. — C. de Vitry.

« A mesure que nous marchons vers Challerange — écrit Bruge-Lemaître dans ses VOYAGES EN ZIGZAGS, — le fond de la vallée s'élargit davantage : en vue de la gare elle finit par atteindre les proportions d'une vaste plaine entourée d'un cercle de gracieuses collines. Le village, qui en occupe le centre et dont les abords se reconnaissent à ses nombreux champs de pommes de terre, paraît à peine se douter des conditions exceptionnelles qui lui sont faites. La seule démonstration un peu marquante à laquelle il s'est livré jusqu'à ce jour s'est manifestée par la reconstruction, en 1883, de sa vieille église, devenue un édifice à briques dures et à contreforts, d'un jet très élancé. » Servit jadis de lieu d'inhumation aux Pasté, seigneurs de Challerange, dont l'un fut, au treizième siècle, un très renommé maréchal de France. « Ruines d'un beau château, » écrivait Jean Hubert en 1830. Aujourd'hui ces ruines n'existent plus.

Ecarts. — La *Ferme de Joyeuse*, 12 hab. — Le *Chemin de Fer*, 44 hab. — La *Gare*, 47 hab. — *Bucheny*. H. Un ermitage, autrefois. L'ermite avait le privilège d'enterrer dans un champ, sa propriété, les morts des environs. Il vivait sobrement de quelques légumes. A Bucheny, sort de la gaize une source très abondante et très précieuse pour l'irrigation des prés.

CONDÉ-LES-AUTRY. — H., 328. — E., 96. — D. C., 15. — D. A., 23. — D. D., 75. — Hect., 797. — B. P., Autry. — F. L., le 16 janvier ou le dimanche suivant. Cie P. — La plus grande partie du sol est constituée par la gaize, recouverte sur la hauteur au N. de Condé et proche de la Mare-aux-Bœufs par le limon avec gravier. Quelques alluvions sablo-argileuses. L'*Aisne* traverse le territoire; le *ruisseau de la Mare-aux-Bœufs* arrose le village. Existe à Condé-les-Autry une grotte profonde creusée dans la gaize et encore inexplorée. Cette grotte serait-elle une station préhistorique? A signaler aussi d'importantes substructions d'origine inconnue. — C. de Vitry.

Ecarts. — *Ivoy-le-Petit*, 7 hab. — *Ouchery*, 3 hab. — La *Mare-aux-Bœufs*, 71 hab. Un pouillé de 1346 nous apprend qu'à cette époque Binarville et Condé ne faisaient qu'une même paroisse (doyenné de Cernay-en-Dormois). La grande réforme administrative de 1790 les disjoignit : au département de la Marne fut attribué Binarville; au département des Ardennes fut attribué Condé-les-Autry. Bien plus, on coupait en deux le hameau de la Mare-aux-Bœufs sous prétexte qu'il était assis sur le ruisseau de Condé, lequel restait désigné comme ligne de démarcation. Disons que ce mot de Condé ne rappelle en rien le célèbre homme de guerre. Il signifie tout simplement, ici : confluent; l'Aisne recevant le ruisseau de Marbœuf — ou de la Mare-aux-Bœufs — non loin de la *rue des Eaux-Bénites*; allusion à deux fontaines, but de pèlerinage. — La *Forge de Bierres*, longée par la *Voie des Vaches*, rappelant cette légende de la vache mystérieuse qui, tous les mois, arrivait portant suspendue à ses cornes une bourse où se trouvait la rétribution du berger.

LIRY. — H., 261. — E., 91. — D. C., 4. — D. A., 14. — D. D., 66. — Hect., 1,271. — B. P., Monthois. — F. L., la Pentecôte. — Cie P. — B. B. — Les monts de Champagne traversent Liry dont les hauteurs sont constituées par la craie. D'excellentes terres s'étendent sur la marne crayeuse au pied de ces monts. Arrosé par le *ruisseau de Liry* qui a pour affluents les *ruisseaux* de *Chrisaine* et des *Ducs*. Signalons, parmi les sources, celles du *Grand* et du *Petit Etang*. — C. de Vitry.

Eglise. — Une curieuse inscription — qui semble remonter aux temps de la Ligue — sur la façade d'un pilier. Quatre lignes, divisées chacune en deux phrases distinctes : la première en français, la deuxième en latin, et qu'alors on peut traduire : Première ligne : *Vng Dieu. Taisez vous, voyez, faites silence.* — Deuxième ligne : *Vne loy. Pour que vous soyez en paix.* — Troisième ligne : *Vne foy. Veuillez ne point juger témérairement.* — Quatrième ligne : *Vng roy. Soyez sans souillure.* — Sur un fragment de l'ancien transept, un écu à trois chevrons alérés : armoiries qui purent appartenir aux Dey de Seraucourt ou aux Blottefière de Picardie. Liry qui, successivement, appartint aux de Sugny, aux de Roucy, aux de Fougère, avait pour possesseur, en 1790, messire Gilbert de Savigny, médecin de la Grande-Ecurie du roi.

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Moulin à Vent*. N. C.

MANRE. — H., 254. — E., 84. — D. C., 9. — D. A., 19. — D. D., 71. — Hect., 1,850. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Cie P. — G. — Sol presque totalement constitué par la craie. Marnes crayeuses dans le fond de la vallée de Manre. Eaux en abondance sur le terri-

toire, notamment le *ruisseau d'Alin* et ses deux affluents principaux : les *ruisseaux* de la *Tannerie* et du *bois Issay*. — C. de Reims.

Château. — Appartint à l'une des branches de l'ancienne famille de Roucy; était fort vaste, fort somptueux, si l'on en juge par l'une des portes qui reste de ce château. Avait sa chapelle castrale, dédiée à sainte Marguerite et dont le patronage appartenait au comte de Grandpré. Ce comte et Isabeau, sa femme, donnèrent, en 1273, une charte aux habitants de Manre qui fut, jadis, comté, gruerie, prévôté et châtellenie. Le village est, évidemment, d'origine fort ancienne, car on découvrit, à l'entrée du tunnel — lorsque se construisait la voie ferrée de Challerange à Bétheniville, — divers vases et de nombreuses monnaies datant de l'époque gallo-romaine.



Manre — Porte de l'ancien château

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — *Vandu*, 6 hab. — La *Bitarde*, 2 hab. — La *Jonquette*, 3 hab.

MARVAUX-VIEUX. — H., 186. — E., 63. — D. C., 4. — D. A., 13. — D. D., 66. — Hect., 1,161. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche après le 9 octobre. — G. — La partie du territoire s'étend sur le plateau crayeux. Marnes crayeuses. Arrosé par les *ruisseaux* de *Bouillon* et d'*Alin*, que bordent des terrains d'alluvions humides et même marécageuses. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Gare*, 5 hab. — *Vieux*, 49 hab. — *Trières*, 19 hab. La tradition veut que Trières ait été, jadis, un village fort important avec château dont le seigneur (les Chamisso) avait droit de haute, basse et moyenne Justice.

MONTCHEUTIN. — H., 263. — E., 92. — D. C., 10. — D. A., 18. — D. D., 70. — Hect., 964. — B. P., Autry. — F. L., le dimanche qui suit le 21 novembre. — Cie P. — Territoire, sauf une vingtaine d'hectares, entièrement constitué par la gaize. Quelques sources assez abondantes. — C. de Vitry.

Ecarts. — La *Barrière*, 5 hab. — Le *Château*, 8 hab. — La *Ferme du Château*. N. C.

MONT-SAINT-MARTIN. — H., 221. — E., 89. — D. C., 8. — D. A., 9. — D. D., 61. — Hect., 1,498. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche qui suit le 11 novembre. — 832 hect. sur le plateau crayeux; 490 hect. sur les marnes crayeuses. *Ruisseau de Voncq* formé « au Gouffre » par les eaux des *fontaines Saint-Germain*, de *Gaudion* et de *Maussay*. *Ruisseau du Cerisier*. — C. de Vitry.

Eglise. — Dans le sanctuaire, un petit bas-relief représentant deux époux vêtus comme au temps de Henri III. Ils sont agenouillés chacun sur un prie-Dieu. A côté de l'homme, un écusson chargé d'un lion ; près de la femme, un autre écusson portant un arbre dans le champ. Nulle épitaphe, nulle inscription.

Ecarts. — Le *Moulin*. N. C.

SAINT-MOREL. — H., 373. — E., 128. — D. C., 4. — D. A., 8. — D. D., 61. — Hect., 1,204. — B. P., Vouziers. — F. L., le dimanche après le 22 septembre. — G. — Marnes crayeuses qui donnent de très bonnes terres; sables verts supérieurs à la gaize. Nodules de phosphate de chaux. Les terres limoneuses sont les meilleures de ce territoire qu'arrosent les *ruisseaux* de *Jeully* et de *Corbon*. — C. de Vitry.

Eglise. — Fort remarquable; construite dans la première moitié du seizième siècle; remaniement partiel en 1755. Restes d'un beau rétable en bois, représentant la vie et le martyre de saint Maurice, patron de la paroisse.

Ecarts. — Le *Moulin à Eau*. N. C. — Le *Moulin à Vent*. N. C. — *Corbon*, 27 hab. Cet écart, sur le ruisselet de Corbon, se divise en *Corbon la Neuve* et *Corbon la Vieille*, qui date du seizième siècle. Formait une paroisse (où se trouvait « l'église maîtresse » que remplace maintenant une croix) avec Monthois pour annexe. Existait à Corbon un auditoire de haute, moyenne et basse Justice. Les seigneurs de Corbon comptèrent parmi les plus illustres, autrefois, des Ardennes.

SAVIGNY. — H., 690. — E., 195. — D. C., 6. — D. A., 5. — D. D., 57. — Hect., 1,012. — B. P., Vouziers. — F. L., le deuxième dimanche de septembre. — C[ie] P. — G. — T. — Territoire recouvert par la gaize, les sables verts, le limon, les alluvions de l'*Aisne* et de l'*Aidin*. Savigny s'étage gracieusement du haut de sa colline jusqu'aux rives de l'*Aisne*. Cette commune est certainement la plus riche de tout le canton de Monthois. Oseraies et fabrication de paniers. — C. de Vitry.

Eglise. — Date du seizième siècle, remplaçant une ancienne église dont les chevaliers du Temple furent les patrons; style ogival de transition, piliers cylindriques, voûte en ogive surbaissée. Sur l'égout inférieur des contreforts, sont sculptés des cadavres d'animaux : même particularité curieuse à l'église de Saint-Morel. Sont enterrés dans l'église de Savigny : « honorable homme Jean Bricot, en son vivant notaire royale Dime-Savigny, » mort le 28 avril 1546 (le lieu dit la *Côte-Bricot* nous rappelle cette famille); et « Honoré-Valentin de Savigny, seigneur de ce lieu, » mort le 4 mai 1564. Cette famille de Savigny est célèbre : elle s'exilait de France, lorsque fut révoqué l'édit de Nantes. Le célèbre jurisconsulte prussien de Savigny est ainsi, par ses aïeux, d'origine ardennaise.

Château. — S'élevait sur la vaste plate-forme au couchant du village.

Ecarts. — *Bagot*, 9 hab. — *Baillas*, 4 hab. — La *Come*, 10 hab. — Le *Moulin de la Mayange*. N. C. — Quelques titres remontant au treizième et au quatorzième siècles mentionnent un village nommé « Ide », et dont, aujourd'hui, l'emplacement est hypothétique. Proche le ruisseau d'Aidin, son territoire aurait eu pour frontières les territoires de Vouziers, de Sainte-Marie, de la Come et de Falaise. Ide fut, en son temps, une paroisse; ce qui laisserait supposer un village d'une certaine importance. Mais le souvenir de ce bourg est d'autant plus nuageux que son nom ne figure plus dans la nomenclature des écarts. La Come semble avoir pris sa place. A signaler aussi une ancienne localité disparue : *Etinlange*, où l'on aurait trouvé de nombreux fragments de tuiles d'origine gallo-romaine; ainsi se serait appelé un village depuis longtemps disparu.

SÉCHAULT. — H., 226. — E., 71. — D. C., 6. — D. A., 16. — D. D., 68. — Hect., 1,086. — B. P., Monthois. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Les marnes crayeuses et les alluvions du *ruisseau d'Alin* occupent presque tout le territoire. Quelques lambeaux de gaize. Terres marneuses excellentes pour la culture du blé. Exploitation de craie pour l'empierrement des routes; fabrication de carreaux avec la marne crayeuse. — C. de Vitry.

Eglise. — Très délabrée; appartient au style ogival flamboyant. Nous lisons dans L'ETAT DU DOYENNÉ DE CERNAY-EN-DORMOIS : « ... *ecclesia ommino destructa per guerras* = l'église est entièrement détruite par les guerres. » A signaler un fort beau rétable en pierre représentant la Vierge ayant sur ses genoux le corps du Christ détaché de la croix. Les statues, sous une arcade gothique flamboyante, proviendraient du monastère des Rosiers.

Ecarts. — *Bussy*. N. C. — *Avègres*, 4 hab. Ancien hameau avec une église paroissiale : était en ruines dès l'an 1549 et ne fut point rétablie. — La *Belle Etale*, 10 hab. — Les *Grands Rosiers*, 8 hab. — Les *Petits Rosiers*, 6 hab. Aux Rosiers fut, à l'origine, une abbaye de femmes, qui devint, en 1240, prieuré régulier de l'ordre des Citeaux. Cette abbaye fut souvent pillée par les routiers, ou les troupes plus ou moins régulières, qui traversaient cette région. Plus tard, ce prieuré dépendit de Clairvaux. L'église, brûlée en 1617, ne fut jamais complètement restaurée. Le prieuré des Rosiers fut vendu comme bien national le 12 avril 1791. (Voir, dans REVUE DE CHAMPAGNE ET DE BRIE, année 1880, H. Vincent : *Notre-Dame des Rosiers*.)



Séchault — Abbaye des Rosiers

Les Rosiers sont au milieu d'une grande plaine arrosée par le ruisseau d'Alin qui se jette dans l'Aisne après avoir actionné le moulin d'Avègres, ancienne dépendance du prieuré. Ils forment un carré entouré de fossés larges, profonds et toujours remplis d'eau : et certainement très anciens, car les habitants de Séchault, accusés par le prieur, en 1755, de s'introduire avec leurs bestiaux dans sa propriété, répondirent qu'ils « ne le pouvaient à cause des fossés. » Le carré, ainsi formé, contenait le hameau. Vers l'angle nord-est, où des fouilles révélèrent de nombreuses traces d'incendie, le prieuré, la ferme, l'église, et un fort beau parc. L'église, de style ogival du treizième siècle, avec une seule nef et le transept du côté de l'évangile, est devenue « maison de maître ». Les fenêtres ont été fermées, les contreforts ont été détruits, les voûtes se sont effondrées, pendant l'incendie de 1651 qui laissa les rouges témoignages de ses flammes; des piliers cylindriques cantonnés de colonnettes sont encore debout, mais a disparu le porche très orné que l'on fut obligé de sacrifier — il était d'ailleurs en fort mauvais état — lorsque l'église fut transformée en maison d'habitation.

SUGNY. — H., 263. — E., 77. — D. C., 8. — D. A., 6. — D. D., 58. — Hect., 611. — B. P., Vouziers. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — Cie P. — Le territoire, bien que n'étant pas fort étendu, offre une assez grande variété géologique : craie, marne crayeuse, argile sableuse verte, gaize, sable argileux jaune du limon ; alluvions du *ruisseau d'Aidin* qui reçoit pour affluents le *ruisseau de Voncq* et le *ruisseau de la Cognette*. Culture de l'osier pour la vannerie.

Eglise. — C. de Vitry. Dans l'église de Sainte-Menehould, fut inhumé « Maistre Jehan Toignel », seigneur de Sugny et, en 1454, lieutenant du bailli de Vitry. Les Toignel — famille de simples bourgeois au treizième siècle — étaient originaires de Sainte-Menehould.

La terre — seigneurie et vicomté — de Sugny, « dans le meilleur sol de la vallée de Bourcq, consistante en droits de toute justice, château nouvellement reconstruit et dans le meilleur goût... prés, 4 à 5,000 peupliers, ormes... moulin... fut mise en vente le 4 août 1788. »

VAUX-LES-MOURON. — H., 159. — E.. 54. — D. C., 7. — D. A., 15. — D. D., 67. — Hect., 210. — B. P., Monthois. — F. L., le dimanche qui précède le 11 novembre. — G. — Ce territoire, le plus petit de l'arrondissement de Vouziers, repose sur la gaize. Près du village, une carrière de marbre. Quelques sources sans importance. On connaît le dicton : « Entre Termes et Mouron, — la rivière d'Aire perd son nom — Aisne, alors, l'appelle-t-on. » Aux temps des invasions anglaises, Mouron fut, apres pillage, complètement incendié. Cette contrée vouzinoise ne fut alors qu'un désert : maintes églises étaient en ruines, maints villages étaient absolument dépeuplés, tant ils avaient été rançonnés et décimés par Eustache d'Auberchicourt. La terreur des habitants était telle, nous dit le docteur Lapierre, ouvrage cité, « qu'ils se creusaient des demeures souterraines pour s'y réfugier avec leur bétail; des sentinelles veillaient tous les jours dans les clochers transformés en donjon. »

VIII. CANTON DE TOURTERON.

Ce canton, le moins étendu de tout le département, comprend dix communes : Tourteron, Ecordal, Guincourt, Jonval, Lametz, Marquigny, Neuville-Day, la Sabotterie, Saint-Loup-Terrier, Suzanne.

Il est borné : au nord, par le canton d'Omont; à l'est, par celui du Chesne; au sud, par le canton d'Attigny; et à l'ouest, par celui de Novion. Arrosé par l'*Aisne*, sur une très petite partie de son territoire, et par quelques ruisseaux, dont le plus important est celui de *Saint-Lambert*. Le canton de Tourteron est adossé au versant sud de la ligne de partage des eaux. Ses hauteurs sont couronnées de bois; cependant, il est surtout agricole. On y récolte, en grande quantité, des cerises qui sont l'objet d'un commerce important. Beaucoup de pommiers et de poiriers qui fournissent d'excellent cidre. Des vignes en fort minime quantité. Quelques communes exploitent les nodules de phosphates de chaux. Neuville-Day a des carrières de pierres de taille.

3,711 hab.; 1,261 élect.; 7,873 hect.

TOURTERON. — H., 506. — E., 181. — D. A., 24. — D. D., 34. — Hect., 883. — B. P., Tourteron. — F., le Mardi-Gras, le mardi qui précède la Pentecôte; le mardi qui précède la Sainte-Anne; le 11 novembre. — F. L., le dimanche qui suit le 13 novembre. — C^le^ P. — B. B. — T. — Les deux versants de la vallée où coule le ruisseau de Tourteron sont constitués par le calcaire à astartes; dans le fond, quelques alluvions; au-dessus, les sables verts et l'argile du gault; puis, sur les plateaux, alluvions anciennes. Culture de la vigne et des arbres fruitiers. Tourteron est situé sur un monticule étroit entre deux vallons resserrés dans l'un desquels coule le *ruisseau de Tourteron*. D'où le dicton connu. A signaler : les *sources* des *Sambres*, de *Terneuse*, des *Neaux*, de *Champeau*, du *Trou de Loup*. Le canton est encore arrosé par le *Foivre*, le *ruisseau de Lametz*, le *ruisseau de Marquigny*. Important commerce de fruits et, surtout, de cerises.

Histoire. — C. de Vermandois. Si l'on en croit la tradition, ce bourg aurait été, jadis, considérable, et se serait étendu plus au nord, dans le quartier des Cembres, où se trouvait l'ancienne église. Il faisait partie de l'intendance de Châlons, de l'élection de Rethel, de la prévôté d'Omont, du doyenné d'Attigny. L'abbaye de Longwé lui fournissait son curé. Fut occupé par les Romains,



Tourteron

ravagé par les Normands, par les Anglais et les Grandes Compagnies d'Eustache d'Auberchicourt, aux époques de la guerre de Cent ans, aux temps de la Ligue et de la Fronde, et plus ou moins molesté par les Prussiens en 1870. Alors campèrent, arrivant de Rethel, les troupes du XII[e] corps à Tourteron, d'où l'empereur, inquiet pour son fils le « prince impérial », le faisait partir sous bonne escorte pour Mézières.

Eglise. — Remonte au quinzième siècle. Style gothique flamboyant. Les contreforts de l'abside, ornés de curieuses sculptures, sont vraiment remarquables. L'intérieur est à trois nefs — celle du milieu plus haute — voûtées en pierre. Sur une pierre du premier pilier à gauche, se trouve gravée la date précise de l'année où fut construite l'église : inscription en caractères du seizième siècle illisibles pour les non initiés : « Le VII gour du moy de mars astertez fondé cest présent pillé lan м vc et xxxvii. » A cette époque, Robert d'Averhoult était seigneur de Tourteron. L'église s'élève sur un terrain qui faisait partie de sa seigneurie, et l'on voit, en outre, les armes de cette famille incrustées au chapiteau d'un pilier proche l'autel de la Vierge, aux moulures de la piscine, à une clef de voûte. Se remarquait dans le chœur, il y a quelques années, un marbre noir tumulaire recouvrant les cendres de plusieurs personnages qui furent de la famille d'Averhoult. On retrouva dans le caveau dix-sept têtes et le cercueil de « Jean d'Averhoult III, seigneur de Guincourt, Livry, Chery, Pommery et Tourteron, cy-devant capitaine pour le roy dans le régiment Mont-de-Jeu, âgé de 57 ans, décédé le 27 avril 1682. » L'autel de la Vierge reposerait, paraît-il, sur un autre caveau encore inexploré. A signaler quatre inscriptions, sur marbre noir, plaquées dans la muraille; mais, écrit le docteur Vincent, il est difficile d'avoir quelques détails sur les personnes nommées dans ces quatre *memento*. L'église conserve quelques reliques de saint Brice, patron de la paroisse.

Châteaux. — Les lieux dits le *Grand-Jardin*, le *Château*, le *Pré du Canal*, où se trouvent des substructions considérables, rappellent l'ancien *château « de Bouzonville »* (ainsi se nommaient les seigneurs châtelains). Quand fut-il construit?

Quand fut-il détruit? Puis le *château d'Acre* qu'habitèrent les Joyeuse et, probablement, aussi les d'Averhoult. Fut rasé, pendant la Ligue, par les troupes du comte de Saint-Paul, en haine du comte de Joyeuse qui s'était mis à la tête d'une armée de royalistes contre la Ligue. Il s'élevait sur les hauteurs qui dominent actuellement la route de Rethel, au lieu dit la *Terre du Château*, terrain aujourd'hui fort bien cultivé, où l'on voit encore une cave en ruines. Un chemin reliait ce château à celui de Guincourt, et longeait la rive droite du ruisseau, qui s'appela *Fontaine de Malheur* depuis le jour où le seigneur faillit s'y noyer.

Ecarts. — Les *Aisements*, 13 hab. — *Bel-Air*. — La *Maronnerie*, 12 hab. — Le *Moulin Connelet*, 8 hab. — Les *Perchets*, 23 hab. — La *Garenne*. H. — Les *Sambres*. H. — Les *Normands*, lieu qui rappelle les invasions normandes.

ECORDAL. — H., 695. — E., 213. — D. C., 5. — D. A., 22. — D. D., 33. — Hect., 1,289. — B. P., Ecordal. — C[ie] P. — F. L., le premier dimanche d'octobre. — B. B. — T. — Le village est traversé par le *Foivre* qui coule au milieu des calcaires et des marnes de l'étage à astartes. Sur les hauteurs, sables verts avec nodules et glaise du gault. Calcaires bleus exploités comme moellons et comme matériaux d'empierrement. Outre le *Foivre*, se trouvent sur le territoire six sources, dont la principale est celle dite de *Bonne-Fontaine*, à mi-côte du *Petit-Ban*; ses eaux très limpides sont excellentes. Nous lisons à propos de cette source, dans les VIGNES D'ENGADDI, un manuscrit de dom Ganneron, conservé aux archives : « En 1640, il s'est descouvert une fontaine miraculeuse à Escordal... Elle est dans un petit bois, à une volée de canon du village. Les anciens du lieu racontent qu'anciennement il y avoit en audit lieu un ermite de sainte vie qui y est aussy mort. On y alloit seulement par promenade autrefois sans autre espérance démolumens; mais comme le curé du lieu estant malade s'allait promener audit bois pour prendre l'air, ayant veu l'eaue de cette fontaine assez agréable, il en beut et se trouva incontinent, parfaitement guery. Ce qu'estant venu à la connaissance du monde on commença d'y aborder de tous costez et c'est merveille comment chacun y guerissoit. On y fut une fois à si grosse trouppe que la fontaine vint à se tarir de quoy attristé le peuple, il se mit en prières, et on veid incontinent qu'il se fit trois ouvertures en la fontaine seiche d'ou l'eaue sortit en abondance... si cela continue, a Dieue les eaues de Spa et de Pougues. »

Histoire. — C. de Vermandois. D'origine fort ancienne. Dans ses COMMENTAIRES, César fait sans doute allusion à Ecordal, quand il parle de ces villages gaulois qui fabriquent une terre grossière qu'ils vont échanger dans les pays voisins et en font commerce. La rue des Telliers rappelle aujourd'hui les fabricants de *telles*, sorte d'assiettes en terre cuite, d'un rouge clair ou foncé. D'ailleurs, on a retrouvé dans des carrières, d'où l'on extrayait l'argile, quantité de pots brisés, de couperons, de cruches, de bouteilles ventrues, tournées à la main avec la marne du gault. Cette industrie a depuis longtemps disparu; toutefois, les tuiles qui recouvrent les maisons sont absolument locales, étant faites avec l'argile plastique trouvée à fleur de sol, non loin du village.

La terre d'Ecordal fut donnée par Clovis à saint Remy qui, plus tard, en gratifiait l'église de Reims. Ecordal souffrit beaucoup des incursions normandes; des invasions anglaises pendant la guerre de Cent ans; des troubles de la Ligue et de la Fronde; de la présence des troupes espagnoles alors que Turenne et Condé guerroyaient dans notre région. Occupé par un régiment de Cosaques, de 1815 à 1818. Incendié et cruellement rançonné en 1870 par les Prussiens. Napoléon III, venant du Chesne, s'arrêtait quelques heures à Ecordal où, en 1584, s'était, après le combat d'Alland'huy, reposé Henri IV avant de marcher sur Omont; où, en 1678, le traité de Nimègue ayant été signé, Louis XIV

arrivait de Sedan pour aller à Rethel, visitant, alors, ses nouvelles possessions françaises.

Eglise. — Du quinzième siècle, quant au chœur et aux transepts : la nef est beaucoup plus récente. Incendiée en 1584. Eglise fortifiée. Une dalle, servant de marche palière à l'escalier du clocher, nous rappelle Jacques d'Ivory, en son vivant « escuier et seigneur d'Ecordal. » Dans le champ de la dalle, un homme armé de toutes pièces, tête nue, mains jointes; à gauche, un écu timbré d'un casque, avec lambrequins, porte deux anneaux passants mis en pal; auprès de la jambe gauche, des gantelets déposés en sautoir. La maison d'Ivory était originaire de la Meuse (voir dans Désiré Boizet : Histoire d'Ecordal, la « liste des seigneurs » de ce village). Une maison de ferme, en face de l'église, nous offre, dans une niche, une statuette, en buste, de saint Remy, patron de la paroisse. Il est mitré et porte la crosse.

Châteaux. — Le principal château d'Ecordal — il existe encore — appartint à la maison de Coucy : il lui fut apporté par le mariage, en 1713, de Marie Dubois d'Ecordal avec Henri de Coucy-Poilcourt. Les divers seigneurs d'Ecordal résidèrent, tantôt au château de Coucy, tantôt au château Dubois, puis au castel de Momby, ou au castel de Parfondrupt, ou au château de la Pernière; et enfin, dans la maison de Longchamps, à l'extrémité de la rue des Telliers.

Ecarts. — Les *Noyettes; Ardonval;* la *Cour Cardin;* la *Grande Chaffarderie;* la *Petite Chaffarderie;* le *Hameau de Momby;* où se trouvaient d'importantes fermes brûlées aux temps de la Ligue. — *Rogelet.* — La *Belle Etoile,* dont nous avons, dans notre volume : La Forêt des Ardennes, raconté la dramatique légende. — Le *Moulin de Trompe-Souris,* qui n'existe plus depuis 1870. — Le *Claon,* disparu depuis 1680. — La *Garenne-Framont.* — La *Ferme du Ho* et la *Maison Fleury.*

Parfondrupt. Le peu que l'histoire et la tradition nous laissèrent de ce dernier castel nous apprend qu'il était « défensif » et entouré de fossés presque toujours remplis d'eau. Sur la butte, une tour, dont on aperçoit encore quelques traces, et, sous cette tour, une immense cave dans laquelle on accumulait, sans doute, les approvisionnements en temps de guerre. Ce château fut souvent pillé ou incendié, par exemple lors des invasions anglaises. Il avait alors pour seigneur Antoine Ligory de Parfondrupt, dont l'un des arrière-petits-fils épousait Antoinette de Sausseuil. En 1574, un Ligory de Parfondrupt est « officier escuyer » du roi Henri III. Lorsque les troupes du roi Henri IV assiégeaient le château d'Omont, un choc d'armée eut pour théâtre Alland'huy et Ecordal, surtout au passage du ruisseau de Foivre. Les troupes du duc de Nevers furent obligées de battre en retraite, mais incendiant villages et fermes. Le sire de Parfondrupt avait fait hausser son pont-levis et fermer toutes les portes, toutes les fenêtres de son château. Or, l'artillerie eut vite raison de ces « défenses ». Le château fut envahi et complètement détruit; puis son seigneur, prisonnier, était conduit à Omont où se trouvait Henri IV. L'enlèvement des châtelains avait eu pour témoins deux serviteurs : Ponce Daubenton et Jean Verdelot. Le dernier descendant de Verdelot mourut il y a cinquante années, environ. Il affirma sans cesse « qu'un trésor immense se trouvait enfoui sous la butte de Parfondrupt » : cette tradition s'étant léguée de père en fils.

Lieuxdits. — La *Hulotterie* et *Goichêne,* qui passent pour avoir été des hauts-lieux druidiques. — *Ardonval,* ancienne ferme ou ancienne chapelle. — La *Grande-Cour,* où se trouvaient des fortifications assez importantes pour, en 1359, arrêter les Anglais; ancienne forteresse, dite le château Dubois. — *Mormont,* où se livrait entre Anglais et Français une sanglante bataille. — La *Prise d'Amagne,* évoquant un fait de guerre qui se passait en 1520. — L'*Aubigeois,* où fut pendu certain espion espagnol « d'origine albigeoise ». — Le *Bourg.* — Les *Quatre-Cents,* dont le nom remonte aux invasions normandes. — Les *Amerets.*

— Le *Pré-Jacques*. — Le *Bois de la Garotte*. — La *Ferrière*, dont le manoir en ruines est aujourd'hui maison de culture. — La *Cour des Dimes*. — La *Fosse-Bargnié*, campement russe en 1814. — Le *Fondi de Momby*. — La *Pâture à l'Ane*. — L'*Ane de Saint-Marcoul*. — Le *Hot*. — Le *Pré-Boulet*. — Le *Canivet*. — La *Croix du Curé*, rappelant une révolte des femmes d'Ecordal, en 1775, contre le curé du village. (Voir d'ailleurs, dans nos volumes : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES et LA FORÊT DES ARDENNES, la légende ou l'histoire, détaillée, de ces divers lieuxdits.)

GUINCOURT. — H., 233. — E., 93. — D. C., 2. — D. A., 25. — D. D., 29. — Hect., 531. — B. P., Tourteron. — F. L., le dimanche après le 11 novembre. — Village dans une étroite vallée où coule le *ruisseau de Saint-Loup*. Calcaires coralliens. Calcaires à astartes. Derrière l'église, calcaire blanc subcompact rempli de fossiles. Sol très accidenté. — C. de Vermandois; mais le hameau nommé le Plain était régi par la C. de Reims.

Eglise. — D'origine toute moderne : réminiscence de l'art gothique primordial avec roses rayonnantes et fenêtres à lancettes. Dans la fenêtre du fond de l'abside, un panneau représente l'abbé Stévenin, curé de Guincourt, « offrant à Dieu » l'église dont, à la suite de souscriptions, il dota sa paroisse.



Château de Guincourt

Château. — De l'ancien château, subsiste seulement la tour debout au coin d'un pâté de maisons qui sert d'exploitation agricole. Dans cette tour serait née, nous assure la légende, l'une des aïeules du prince de Bismarck. Cette aïeule appartenait-elle à la famille des d'Averhoult que nous rappelle une dalle en marbre noir représentant deux époux couchés, et entourés de cette incription : « Cy gist noble home Daverout, vivant escuier, sire de Lalobbe, de Lery, qui trespassa le V janvier la XV. XLIe. »

Ecarts. — *Hurtebise*, 24 hab. — Le *Plain*, 60 hab. — Le *Château*, 3 hab. — Le *Moulin*, 4 hab. — La *Saintinerie*, 25 hab. — *Saint-Martin*. H. — Les *Quatre Fils Aymon*, 3 hab., où, nous dit la légende — naturellement, — les quatre fils Aymon possédèrent un château-fort.

Il y eut à Guincourt une assez importante maison d'édition qui disparut vers l'année 1865 : un des volumes les plus populaires qu'elle édita fut : LES SOIRÉES AMUSANTES, dont on trouve encore quelques exemplaires.

JONVAL. — H., 235. — E., 82. — D. C., 5. — D. A., 26. — D. D., 27. — Hect., 253. — B. P., Tourteron. — F. L., le premier dimanche après le 8 septembre. — Cie P. — 163 hectares d'alluvions anciennes; le reste du territoire, peu accidenté, s'étend sur les calcaires coralliens, les sables verts et l'argile du

gault. Plateau traversé par la ligne des eaux de la *Meuse* et de l'*Aisne* et dont le point culminant est à la cote 236. Aucun cours d'eau. A signaler deux mares aux eaux malsaines, qu'alimentent les pluies : l'une appelée *Gloye*, jadis, et aujourd'hui le *Grand-Gué*, longe le bord de la route, sur la place publique; l'autre, appelée le *Gué-Chapuis*, à l'ouest du village. — C. de Vermandois.

Eglise. — Une inscription — aujourd'hui disparue — sous la date de 1546, nous apprenait qu'exista jadis à Jonval une chapelle d'origine assez ancienne; en 1757, elle était en ruines : « plancher du sanctuaire presque pourri, murs du chœur lézardés; il est nécessaire de relever la toiture du chœur et de la nef; le calice et sa patène ont besoin d'être redorés... » Aussi cette chapelle fut-elle reconstruite en 1776, et alors devint église paroissiale; elle occupait à peu près l'emplacement du bas-côté de l'épître de l'église actuelle dont la construction, commencée en 1870, ne s'achevait, après maintes vicissitudes, que deux années après. Elle est en pierres de Feuchères et de Dom-le-Mesnil. Elégant style ogival; flèche s'élevant à 43 mètres au-dessus du sol. On a de M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, une ingénieuse poésie, dont le titre est : *Je suis le clocher de Jonval*, publiée, année 1899, dans l'ANNUAIRE MATOT-BRAINE.

Château. — De l'ancien château, qu'anéantissait un incendie en 1856, ne reste plus vestige actuellement, sauf une taque en fonte avec écusson à plusieurs armoiries supportées par deux lions, et que surmonte une couronne ducale : on y lit la date de 1603 et cette devise : DOMINVS MIHI ADIVTOR. Ce château, sur l'emplacement duquel se trouve une maison moderne, n'était à vrai dire qu'une bâtisse inélégante aux murs épais et à toit en pente raide. Le dernier seigneur de Jonval qui l'habita fut Joseph-Auguste de Failly. Il avait, en 1829, vendu ses terres à certain acquéreur qui ne le paya point : aussi dut-il se faire remettre, par jugement du tribunal de Rethel, 5 avril 1835, en possession de ses biens. Les principaux seigneurs de Jonval furent notamment : en 1274, Simon, dit « Li Robert », qui tenait Jonval en franc-alleu; en 1419, Evrard de Montlaurent; puis les Cauchon, les d'Orjault, les Coulon — ce dernier nom se lit sur la cloche de Cliron, — les de Feré, les d'Ayvelles, les Hermann.

Lieuxdits. — Aucun écart à Jonval; aucune dépendance. Peut-être, d'ailleurs, n'y en eut-il jamais, sauf, toutefois, un moulin banal datant de 1572, et démoli depuis environ cent années. Les lieuxdits sont nombreux; nous ne pouvons rappeler que les principaux : Le *Plan de M. des Ayvelles;* nous savons que les des Ayvelles furent seigneurs de Jonval. — Les *Haies du Larron;* l'*Aiguillon*, où se faisaient, aux temps d'autrefois, les ordalies. — L'*Enclos-Mazarin*. — L'*Enclos-Monsieur*. — La *Hallebarde*. — Le *Moulin*. — Le *Courtil-Monsieur* et le *Puits de la Justice*. On trouvait, au fond de ce très ancien puits, quand on le vida, une petite épée; puis, à côté de ce même puits, une fosse remplie de chaux et une immense cave. On croit que sous cette cave en existerait une autre. La légende affirme qu'au « Courtil-Monsieur » il y eut un couvent de religieuses, et cette légende ajoute : les moines du prieuré de Chagny convinrent avec ces nonnes que tel jour et à telle heure elles et eux sortiraient de leur couvent pour aller au-devant les uns des autres. Le point où l'on se rencontrerait fixerait la limite des deux territoires. Or, les moines coururent, tandis que les religieuses marchèrent d'un pas grave et lent. Voilà pourquoi le territoire de Jonval s'étend si peu du côté de Chagny. — La *Noue-Monsieur;* la *Ruelle-Savart;* les *Haies-Françaises :* sur chacun de ces lieuxdits, se dresse une croix; la quatrième croix se trouve au « moulin »; de temps immémorial, quatre croix se voient à chacun des quatre points cardinaux du village. — L'*Epine*. Il y aura deux cents ans bientôt, on trouvait, en fouillant le sol, en ce lieudit, une statue grossièrement sculptée dans la pierre, qui représentait la Vierge allaitant l'enfant Jésus. Souriante, assise sur un siège sans dossier, elle est vêtue d'une robe décolletée et d'un manteau, coiffée d'un voile et d'une couronne;

elle couvre, des plis de son manteau, Jésus tout nu qui boit au sein maternel (voir, pour la légende, Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). Cette statue, haute d'environ un mètre, et que l'on conserve dans l'église de Jonval, était, jadis, adorée. A chaque veille de fête solennelle, les dévotes rivalisaient de zèle pour l'habiller de vêtements somptueux. Dans cette même église, une autre « Notre-Dame » en chêne, d'origine très ancienne, et qui, avant la Révolution, appartint à la famille Vassart. Debout, la madone porte sur le bras gauche l'enfant Jésus qui bénit de la main droite et, de la main gauche, tient le globe du monde. (Voir l'abbé Alexandre : MONOGRAPHIE DE JONVAL.)

LAMETZ. — H., 214. — E., 80. — D. C., 4. — D. A., 21. — D. D., 23. — Hect., 946. — B. P., Tourteron. — F. L., le dimanche après le 9 mai. — Cie P. — S. T. — Le village se trouve dans une étroite vallée dont les pentes sont formées par le calcaire à astartes. Près de Lametz, les calcaires blancs alternent avec les marnes blanches. Sables verts et argile du gault. Calcaires coralliens. Sur une hauteur, un petit îlot de gaize. Nombreux arbres fruitiers sur le limon. Sources principales : le *Pâquis;* le *Bois-la-Dame;* le *ruisseau de Lametz,* qui naît près de la Sabotterie, au lieu dit la *Cabre-d'Or,* et va se jeter à Neuville, dans le canal des Ardennes, après avoir reçu, proche de Day, le *ruisseau de Watton,* dont la source est aux Mares. — C. de Vermandois.

Château. — A ce château qui n'offre rien en architecture de très remarquable, se rattache un intéressant épisode historique. Dans les premières années du siècle, une dame inconnue, arrivant avec sa fillette, venait habiter ce château que gardait, alors, un officier d'artillerie. La fillette devint une belle fille : il ne lui manquait plus qu'un mari. Or, un jour il se présenta, la démarche assurée, sans hésitation, comme si le mariage eût été depuis longtemps chose conclue. Ce qui semblait probable ; car une semaine après, quittaient ce château de Lametz l'époux qui s'appela, depuis, Charles III, prince de Monaco, et l'épouse qui fut la princesse Caroline. A l'Exposition de 1878, dans le pimpant petit palais de Monaco, on remarquait le portrait en pied d'une « grande dame » coiffée d'un bonnet de dentelles comme, il y a quatre-vingts années, en portaient les riches Ardennaises : c'était cette princesse Caroline.

Ecarts. — Le *Château,* 4 hab. — Le *Moulin,* 3 hab. ; en souvenir, sans doute, du moulin banal. — Le *Pâquis,* N. C. — La *Vannière,* 6 hab. — Les *Mares.* Cet écart de Lametz, que composent, aujourd'hui, seulement quelques maisons, fut, autrefois, un bourg d'excessive importance, « ancien chef-lieu de la commune ». La REVUE HISTORIQUE DES ARDENNES, *juillet-août 1898,* nous donne l'intéressante charte des Mares : 1218 (texte en latin), et aussi celle de Lametz : 1228 (texte en français) ; les deux octroyées par « Hucque, comte, et Félicité, comtesse de Rethel, a ses amis, fidelles, ses mayeurs, jurez et aultres hommes de la ville de Lametz (*ceterisque hominibus de Mari :* en ce qui concerne les Mares) prochains et futurs à perpetuitez. Pourquoy les choses qui doibvent avoir et obtenir fermeté et perpetuelle robur affin qu'elles ne soient effacez ou avons veu estre bon de notter à ceste escript... » (*Suit la charte* qui mettait les Mares et Lametz sous « la loy coustume et liberté de Beaumont. ») Aux Mares, une abbaye des Prémontrés, fondée en 1150 par Witter, comte de Rethel. Cette abbaye, reconstruite en 1228 par les mêmes comte Hugues et Félicité de Beaufort, sa femme, fut détruite par les Anglais, en 1350, pendant la guerre de Cent ans, et, alors, transférée à Longwé.

MARQUIGNY. — H., 241. — E., 86. — D. C., 6. — D. A., 24. — D. D. 31. — Hect., 665. — B. P., le Chesne. — F. L., le premier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — Le sol est constitué par les calcaires coralliens, le calcaire à astartes, les sables verts et les alluvions anciennes. Carrières souterraines

dans le calcaire à astartes pour pierres de taille et moellons. Quelques petits ruisseaux. — C. de Vitry.

Eglise. — L'église de Marquigny fut, dit la tradition, construite par Charlemagne. Il est plus certain de croire que ses parties les plus anciennes datent de l'an mille, alors que la France, joyeuse de n'avoir point vu la fin du monde, se couvrit d'églises.

Château. — Marquigny eut aussi son manoir féodal ; mais, de sa longue liste de châtelains, nous ne connaissons que le dernier, M. de Ligneroux : 1790.

NEUVILLE-ET-DAY. — H., 578. — E., 194. — D. C., 9. — D. A., 16. — D. D., 37. — Hect., 768. — B. P., Semuy. — F. L., le deuxième dimanche de juillet. — Cie P. — Le territoire s'étend en grande partie sur le calcaire à astartes. Sol profondément raviné sur le canal des Ardennes, au-dessous de la Côte-Barré. Les hauteurs qui couronnent Neuville et Day sont recouvertes par les alluvions anciennes. Près de Day, sables verts avec nodules. Traversé par le *ruisseau de Lametz* qui reçoit le *ruisseau de Walon*, et sert à l'alimentation du canal des Ardennes. — C. de Vermandois.

Eglise. — Au-dessus de la porte, cette date : 1700, que figurent des guirlandes de roses sculptées. Elle remplace une chapelle construite trois siècles auparavant. Au portail de la chapelle de Day se dresse, dans une niche principale, une statue de pierre blanche qui représente un jeune homme habillé comme au temps de Henri III.

Château. — Deux rues de Neuville se nomment rue du Château. Elles s'étendraient, affirme la tradition, sur l'emplacement d'un château-fort dont les sires de Noirville furent les seigneurs. A peine en reste-t-il, maintenant, quelques traces de souterrains et les fondations d'une tour.

Ecarts. — Les *Vignes de la Comtesse*, anciennes terres, dépendances du château, plantées de vignes. — *Bélair*, 31 hab. — La *Coquée*, 46 hab. — *Chantraine*, 6 hab. — La *Ligne du Canal*, 16 hab. — La *Carrière*. N. C.; dans laquelle, jadis, on exploitait, sous la gaize gris-pâle du gault, une glaise noire pyriteuse pour l'amendement des terres. — La *Cote-Barrée*. N. C. — Le *Moulin de Day*. — Le *Petit Moulin*. — *Le Moulin Miquet*. N. C. ; rappelant le moulin banal, de même que non loin un lieu dit la *Potence* évoque un droit de Haute Justice. — *Day*, incendié en 1848, et propriété actuelle de la famille Capitaine ; 122 hab. Du château de Day, remontant au treizième siècle, reste le donjon, fort bien conservé. A signaler encore, toutefois, un souterrain qui, jadis, appartint à la Chartreuse du Mont-Dieu. Dans une tour du château de Day — raconte la légende (voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES), — fut enfermée Régina, cette belle et riche héritière que le traître Fodebert laissa croire morte afin de l'épouser, mais dont le crime fut puni d'un affreux sup-



Donjon de Day

plice. Toutes les nuits, et même quelque temps avant la Révolution, Fodebert errait au pied de la tour, criant d'une voix déchirante : « C'est avec justice que j'expie mon forfait dans les feux de l'enfer! »

LA SABOTTERIE. — H., 266. — E., 80. — D. C., 3. — D. A., 23. — D. D., 31. — Hect., 374. — B. P., Tourteron. — F. L., le dimanche qui suit le 13 novembre. — C[ie] P. — Sur la totalité du territoire, sables verts et argile de gault; toutefois, quelques calcaires coralliens. Deux sources à signaler : la *Pichelotte* et la *source du Pré Gérard*. Fabrique de sabots. Culture d'arbres fruitiers. — C. de Vermandois.

Ecarts. — *Monplaisir*. H. — Le *Puits-là-Bas*, 46 hab. — Les *Anéries*, 125 hab.; près de l'Anérie, un gouffre d'où sort une source et au fond duquel on aperçoit un calcaire oolithique. — La *Cabre d'Or*, ancien écart, inhabité maintenant — c'est une belle prairie, — où le diable et deux sorciers gardaient un trésor immense, profondément enfoui. (Voir Meyrac : TRADITIONS, LÉGENDES ET CONTES DES ARDENNES.)

SAINT-LOUP-TERRIER. — H., 490. — E., 165. — D. C., 5. — D. A., 26. — D. D., 26. — Hect., 1,530. — B. P., Tourteron. — F. L., le premier dimanche de septembre. — C[ie] P. — B. B. — Saint-Loup et Terrier sont situés dans une vallée des calcaires coralliens formant toute la partie nord-est du territoire. Calcaires à astartes. Sables verts et argile du gault. D'assez nombreuses alluvions anciennes et seulement huit hectares d'alluvions modernes dans la vallée entre le village et son écart. Deux cents hectares boisés. Territoire traversé par le *ruisseau de Saint-Lambert* qui prend sa source aux Crêtes de Poix; il a pour affluents les ruisseaux de *Menimont*, du *Cliquet*, de l'*Hermitage*. Extraction de nodules; four à chaux; jadis, fabrication de tuiles et de briques. Arbres fruitiers en grande quantité.

Histoire. — C. de Vermandois, quand la commune se nommait Saint-Loup-aux-Bois. Village d'origine fort ancienne où Charlemagne vint souvent chasser. Pillé par les Normands, en 880; incendié par les Anglais pendant la guerre de Cent ans; eut beaucoup à souffrir aux temps des guerres civiles entre Armagnacs et Bourguignons; puis à l'époque des guerres religieuses — alors que Elisabeth de La Marche, veuve de Jacques de Briquemault, avait converti presque tout Saint-Loup au calvinisme; — et encore tandis que Turenne et Condé guerroyaient dans les Ardennes, tantôt pour et tantôt contre la France. Réquisitionné, de 1816 à 1817, pour l'approvisionnement des armées alliées résidant à Ecordal; pillé en 1870 par les Allemands.



Eglise de Saint-Loup-Terrier

Eglise. — Sur une hauteur, au nord du village; date du douzième siècle. Construction lourde, massive, avec pour clocher une espèce de petite guérite.

Avait, comme l'église d'Andevanne, un tabernacle mural à *oculus* dont l'ouverture fut bouchée. Le transept et le sanctuaire sont voûtés en ogive ; nef couverte d'un plafond en bois au-dessus duquel une charpente du quinzième siècle, en ogive, à fermes sculptées : la seule dans notre région. Autel principal provenant du Mont-Dieu. Fonds baptismaux, remontant au treizième siècle, en pierre ardoisée des Ardennes et ornés de sculptures d'exécution fort primitive. A la sacristie, une parcelle des os de saint Loup. Dans cette église, pierres tombales de, notamment : Godefroy de Romance, baron de Terrier et de la Sainte-Ampoule, décédé en 1787 ; — un sire de Coucy, seigneur de Saint-Loup ; — Alix du Planier, dame de Terrier, en grandeur naturelle, debout et les pieds reposant sur deux petits chiens ; les morceaux de marbre incrustés dans la dalle, qui représentaient les mains et la figure, n'existent plus aujourd'hui ; — Mme Marguerite de Ville-Savoir (ou Ville-Savoie, dans l'Aisne), dame de Saint-Loup ; — et aussi celle des Wignacourt de Saint-Loup, posée au dix-huitième siècle, et où seul subsiste le nom. Autour de l'église, les restes d'une litre funèbre.

Château. — Au sud du village s'élevait, au quatorzième siècle, une maison-forte flanquée de plusieurs tours et environnée de larges fossés, possédant une chapelle castrale. Déclarée bien national après l'émigration, fut, le 24 avril 1794, mise en vente par l'Etat. Ce château n'est plus maintenant qu'une grange, qu'une maison d'exploitation rurale ; des maisons ont remplacé les fossés comblés ; plus trace de pont-levis ; de la porte cochère, ne reste qu'un arc ; sur les murs subsistants, ni dates, ni sculptures. L'arche d'entrée, sur le ruisseau, va s'effondrant d'année en année.

Nous lisons dans les Affiches de Reims, 1772-1792 : « *Saint-Loup-Terrier*. A vendre la terre et seigneurie de Saint-Loup-aux-Bois, relevante du duché de Mazarin, consistante en un château, logement de fermier, moulin, deux cents arpens de bois, vignes, terres, prés... la terre et seigneurie de Manimont... tous ces objets produisent 7,000 livres de rente. Il y a en outre 2,000 peupliers d'Italie. S'adresser à M. Dubois d'Ecordal, demeurant à Charleville. 30 octobre 1786... » — Puis, à la date du 7 janvier 1788, est mise en vente « la terre, seigneurie et baronie de Saint-Loup-aux-Bois, à quatre lieues de Mézières et de Rethel, consistant en très beau château, droits seigneuriaux... moitié de la terre, seigneurie et baronie de Terrier, décorée pour la totalité du titre des quatre baronies de France qui ont le droit de porter le dais au sacre des rois. . »

La chronique rapporte l'aventure singulière dont Henri de Vervins, sire de Saint-Loup, fut le héros. C'était au siège de Troyes, pendant la guerre de Cent ans. Capturé dans une sortie, par les Grandes Compagnies, il fut enchaîné dans un profond cachot et condamné à payer une très lourde rançon. Quand il fut habitué à l'obscurité, il distingua, en face de lui, un chevalier et sa femme également enchaînés : c'étaient Jehan de Clariet (?) et sa femme Marguerite. Une énorme rançon leur était aussi imposée. Le chevalier Jehan obtint de sortir pendant trois semaines pour se procurer la somme qu'on lui réclamait. Mais il ne revint pas, et sa femme, exposée au déshonneur, à la mort peut-être, supplia Henri de Vervins, pour l'amour de Dieu et de la sainte Vierge, et pour l'honneur de « gentilesce », de se porter caution pour elle. Devenus libres, Jehan et Marguerite oublièrent leurs promesses. Ses geôliers ayant été battus par les troupes royales, le sire de Saint-Loup fut délivré et, après longues recherches, finit par découvrir les traîtres ; il provoqua le mari en combat singulier, mais celui-ci lui refusa satisfaction ; il les fit alors enlever et enfermer dans une tour de la maison-forte de Saint-Loup, que nous avons dit être entourée de fossés larges, profonds et toujours remplis d'eau. Le chevalier Jehan était depuis deux ans enchaîné, lorsqu'un jour il put mettre à

profit l'absence d'Henri de Vervins : après avoir ôté la chaîne de ses pieds, il sauta par la fenêtre et se noya. On retrouva son corps flottant sur l'eau. Le sire de Saint-Loup obtint ses lettres de rémission le 6 juillet 1369. (ARCH. NAT., JJ., 100, folio 61, recto. — Voir aussi Dr A. Lapierre : LA GUERRE DE CENT ANS DANS L'ARGONNE ET LE RETHÉLOIS.)

Ecarts. — *Bartillieux*, 19 hab. — La *Bonne Rencontre*, 3 hab. — Le *Canivet*, 3 hab. ; passe pour avoir été rendez-vous de chasse au temps de Charlemagne. — Le *Moulin*, 9 hab. — Les *Normands*, 49 hab. ; souvenir, évidemment, des incursions normandes. — Le *Préféré*, 36 hab. — *Cherpet*, 7 hab. (ou la Cherpette); ancien hameau, jadis assez important et qu'entouraient des étangs fort poissonneux, aujourd'hui transformés en prairies. — *Cliquet*, 9 hab.; tire son nom d'un ancien moulin dont se voient encore quelques vestiges. — *Nau-d'Huy*, 27 hab. ; où se tenait un mouton blanc, sorcier. — *Terrier*, 31 hab. Communauté pendant tout le moyen âge ; commune de 187 hab. sous la Révolution. Réuni à Saint-Loup, en 1829. Possédait un château-fort flanqué de quatre tours, actuellement maison de ferme. En 1805, les possesseurs de ce château se partagèrent une inestimable tapisserie des Gobelins dont ils ne soupçonnaient ni le prix ni la beauté, pour en faire : les uns, des carpettes ; les autres, des couvertures à protéger les barriques de cidre. — La *Cour des Rois*, 46 hab.; ayant une petite école, et deuxième section électorale de Saint-Loup. A la Cour des Rois (d'où son appellation), Charlemagne aurait eu, affirme la légende, une maison de plaisance qui dépendait de son fameux palais d'Attigny. Tout proche, un lieu dit le *Pré des Rois*.

Lieuxdits. — La *Garenne*. C'est en cet endroit que Henri de Briquemault, seigneur de Saint-Loup, fit construire un temple protestant que desservait le pasteur Fatison, arrivé de Sedan. En 1680, un jour de Fête-Dieu, Henri de Briquemault revenant de voyage, se trouve en plein Saint-Loup, arrêté par une procession. Il veut passer : dispute, bagarre, plainte du curé Jean Menessier à l'archevêque de Reims. Procès; et de Briquemault fut condamné à renier le protestantisme, à « écouter la sainte messe chaque dimanche, agenouillé dans le chœur. » Il vendit alors ses terres à messire Louis de Vignacourt pour émigrer en Allemagne où, tout d'abord, il fondait une Académie des lettres, puis installait, un peu partout en Allemagne, de nombreuses usines, livrant à ses nouveaux concitoyens le secret de nos fabrications. Nommé en 1646, par Frédéric-Guillaume, colonel de cuirassiers, il devint ensuite gouverneur de Lippstadt, et mourut en 1692 lieutenant-général.

Le *Bois des Boulettes*, où, en 1814, alors que Reims venait d'être pris, les habitants de Saint-Loup attaquèrent et mirent en fuite des cavaliers cosaques détachés de la brigade commandée par M. de Saint-Priest, émigré français. — Le *Terme*. — Le *Ménil*, où furent trouvés de nombreux ossements; provenaient-ils d'un cimetière ou de morts tombés sur un champ de bataille ? — *Au-dessus des Vignes*, où furent mises à jour de très importantes substructions; autrefois lieu de refuge public pour les bestiaux atteints de maladie. — Le *Naux des Prêtres*. — Le *Jardin Levergeois* ; fut le principal enclos du château seigneurial. — *Manimont*, emplacement d'un village détruit en 1608 et dont, en 1820, disparut la dernière maison ; c'est dans les *Prés du Grand Etang*, proche de Manimont (ou Ménimont) que les sorciers tenaient leur sabbat, lorsqu'ils ne le tenaient point à Cherpet. — La *Fontaine aux Loups*, dont les eaux « portent chance ». — La *Folie-Adam*. — L'*Homme Mort*, les *Deux Croix*, la *Croix Pereau*, la *Croix Sagnet*, la *Croix Toinette*, la *Croix Charles*, où s'élèvent des croix commémoratives d'accidents. — Le *Terme* ; en ce lieu se terminait le territoire de Saint-Loup avant l'annexion de Terrier. — Le *Grand Etang*. — Le *Radeau*. — Les *Longs Prés*, où des fouilles mirent à jour un curieux carrelage de provenance inconnue. — L'*Hermitage*. — Le *Courtil Vion*. — Le *Pré Haut*, qui

garde le souvenir d'un drame sinistre (voir Meyrac : VILLES ET VILLAGES DES ARDENNES). — Et enfin, pour ne pas davantage allonger cette nomenclature : le *Paradis*, où se seraient trouvés, proche l'un de l'autre, un couvent et un château, si beau, si beau, celui-ci, qu'on l'avait surnommé le Paradis.

SUZANNE. — H., 253. — E., 87. — D. C., 4. — D. A., 20. — D. D., 38. — Hect., 644. — B. H., Tourteron. — L. F., le dernier dimanche de mai. — Cie P. — B. B. — Le sol est formé par le calcaire à astartes qui constitue les versants et le fond de la vallée étroite où coule le *ruisseau de Tourteron*, les sables verts et les alluvions anciennes. Carrière formée par un banc de calcaire oolithique. Vignes sur les pentes de la vallée. Culture des arbres fruitiers. — C. de Vermandois.

Château. — Suzanne se divise en Suzanne-Village et en Suzanne-Château. Suzanne-Village commence par un clocher, se poursuit par un ravin portant, alignées sur les deux bords, les deux rangées de maisons de la rue principale, et se termine par un paratonnerre. Suzanne-Château est un grand quadrilatere de constructions différentes que la féodalité dut céder à la bourgeoisie. Il occupe le fond de la vallée et montre encore les traces visibles de l'enceinte continue qui formait sa défense. Un pont-levis qui ne se lève plus le met en communication avec la rive opposée du ruisseau dans les eaux duquel plusieurs tours coiffées de toitures coniques vont asseoir leurs fondements.



Château de Suzanne

Le château de Suzanne, d'origine fort ancienne, bien qu'il soit exagéré d'en faire remonter la construction avant l'invasion des pirates normands qui l'auraient assiégé, est actuellement une vaste maison de ferme. Aux alentours, une couche d'argile plastique dont l'industrie locale sut, pendant longues années, tirer un excellent profit en l'employant à la construction des tuiles courbes qui se remarquent encore sur maintes maisons de la contrée. Cette industrie cessa lorsque, en 1830, les ardoises arrivèrent à profusion par le canal des Ardennes. Parmi les seigneurs de Suzanne, nous rappellerons : les Fraquier, les d'Aspremont, les Moy, les de Vault, les Tige et les Wignacourt. Existe encore à Suzanne un charmant petit château, datant du seizième siècle, orné de tourelles et entouré d'eaux vives.

Ecarts. — *Villers-Mahut*, 4 hab. — Le *Moulin*. H. — La *Tuilerie*. N. C. — Le *Presbytère*. H. — *Boisville*. H.

〰 C'était au temps de saint Louis. Buccelin, sire de Rilly-aux-Oies, ayant aimé Yolande de Gestin, dont on célébrait, en toute la région, la grâce et la beauté, la demandait à son père, le châtelain de Suzanne. Or, le sire de Rilly était jaloux. Si bien qu'après à peine une année de mariage il suspecta sa femme de n'être point indifférente au seigneur de Sainte-Vaubourg, le plus

accort de tous les courtois chevaliers qu'il tenait au nombre de ses amis. Il fit alors bâtir une tour. Et quand elle fut achevée, Buccelin dit à Yolande : « Venez avec moi, madame. » Puis, ouvrant une lourde porte qui, tant elle était épaisse, pouvait à peine tourner sur ses gonds : « Entrez ! Vous vouliez savoir pourquoi cette tour fut construite ? C'est pour y enfermer, le restant de ses jours, une femme infidèle à la foi conjugale ! Vous vous prétendez innocente, soit ! Mais il a suffi que vous ayez été soupçonnée ! Le blason des Buccelin ne doit pas être terni. » La poussant alors violemment dans la tour, comme s'il eût craint de succomber à la pitié, il referma la porte sur sa femme. Et c'est dans ce cachot, dont il ne reste plus trace aujourd'hui, que mourut, sans jamais avoir pu fléchir l'injustifiée colère de son seigneur et maître, « chaste et loyale dame Yolande de Gestin. »



Commanderie de Fosse (page 670)

APPENDICE

AUX CHAPITRES X & XI

LES ARDENNAIS CÉLÈBRES



APPENDICE

AUX CHAPITRES X & XI

LES ARDENNAIS CÉLÈBRES (1)

§ II

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

ANGECOURT (Pierre ou Périn d'), page 107. — D'une lettre que fit publier, dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, M. Collinet, professeur à la Faculté de droit de Lille, il paraîtrait établi que Périn d'Angecourt est originaire du Pas-de-Calais.

ANOT (Pierre) et ANOT (Cyprien), page 107. — C'est Anot Cyprien qui mourut en 1882.

BAILLOT (Pierre), page 107. — Il faut lire BAILLET.

BLANCHARD (Jean), page 110. — Au lieu de : *le Poète des Mœurs ou les Maximes de la Sagesse*, il faut lire : *l'Ecole des Mœurs...*

BRAZY (Jean), page 111. — Eut deux fils : Etienne, professeur de philosophie à l'Académie de Sedan; Richard, principal du collège de Châtillon-sur-Loing. — De Etienne, naquit Alexandre, mort à Berlin en 1714, et Pierre, ministre protestant à Chalendos et à Vezel. — De Richard, naquit Henri, qui fut ministre à Saint-Sévère en Berry, puis en Prusse après la Révolution. (Voir Henry : *Notes biographiques*, Sedan 1896.) — Mais il serait inexact de dire que Brazy releva le collège de Sedan (1624) : tout au contraire, il l'aurait laissé choir de si piteuse façon que les Sedanais, soucieux de s'instruire, durent quitter momentanément leur ville natale pour aller continuer leurs études à l'étranger, notamment à Groningue.

(1) En cours d'impression, des biographies nouvelles nous furent indiquées, de même que, pour les biographies mentionnées aux chapitres X et XI, quelques inexactitudes nous furent signalées par M. Henry, de Sedan. — En ce qui concerne les contemporains, des morts sont survenues, et de nouveaux détails arrivèrent à notre connaissance. En outre, pour les peintres et les sculpteurs, il importait de mentionner celles de leurs œuvres qui furent reçues au Salon de 1899, Champs-Elysées. Les numéros des pages mentionnés dans cet Appendice renvoient aux pages des chapitres X et XI, indiquant ainsi les lignes et l'ordre où doivent se placer les biographies nouvelles, ainsi que les rectifications faites aux biographies anciennes.

CAILLE (Louis de La), page 111. — Né à Rumigny et non à Rocroi.

CARUEL (Nicolas de), page 111. — Né en 1626 et non en 1612. Mourut à Maubert-Fontaine en 1726 et non en 1826.

CASTRIES de VAUX, page 112. — Lire CASTRES de VAUX.

CHAMPAGNE (Noel de), page 112. — Le véritable nom est : Pierre de NOEL dit CHAMPAGNE. Il mourut à Rocroi le 3 juin 1682.

COMTE, prieur des Jérômistes, page 113. — Son nom rectifié est CONTE (Michel Le).

CORDIER (François), page 114. — Naquit à Neufmanil et non à Aiglemont.

DAUGER, page 115. — Né à Sedan en 1625. Fut gouverneur de Mézières et lieutenant-général des armées françaises. Mourut à la bataille de Leuze (Belgique), 1691, alors que le maréchal de Luxembourg restait victorieux du prince Waldeck.

DEMAUGRE (Jean), page 115. — Naquit à Sedan le 28 février 1714.

DOYRÉ (François-Ignace), page 116. — Né à Sedan le 21 mai 1739. Général du génie. Fut, avec le général Aubert-Dubayet, le défenseur de Mayence assiégée en 1793.

DUGER (Louis), page 116. — Il faut lire DUGÈS : on ne retrouve pas à Mézières son acte de naissance.

DU MERBION (Pierre Jadart, dit), page 116. — Né le 30 avril 1737 à Montmeillant. D'abord capitaine des grenadiers sous la Révolution; général de brigade en 1792; général de division l'année suivante; général en chef de l'armée d'Italie. Se rendit maître de Saorgio, enleva les camps des Fourches et de Baoux, où 60 canons et 2,000 prisonniers tombèrent en son pouvoir; prit le col de Feneste, 11 mai 1794, et remporta sur les Austro-Sardes une brillante victoire dans les plaines de Cascaro. De fréquents accès de goutte l'obligèrent à prendre une retraite prématurée. La Convention, en la lui accordant, ajouta cette mention au décret : « Du Merbion est non-seulement un général républicain, mais encore un des généraux les plus instruits de France. » Une caserne de Mézières porte son nom. Dans la *Revue historique ardennaise*, M. Paul Laurent a publié une fort complète étude sur Du Merbion.

Prochainement doit être érigé, dans le cimetière de Montmeillant, son village natal, un monument commémoratif à la mémoire du général Du Merbion. Un « trophée », que composent des attributs militaires du temps de la Révolution, surmonte ce monument où vient déposer la palme du vainqueur, un soldat de la République.

Sur la façade, cette dédicace : « Au général Du Merbion, commandant en chef l'armée d'Italie; 1737-1797. »

Sur le côté gauche, campagnes du général : Allemagne, 1757-1761; sur mer, 1762; Amérique, 1765-1773. Et au-dessous, cette phrase extraite d'une lettre (du 30 mai 1795) de Du Merbion au général Rochon : « Si la patrie étoit en danger, je volerois à son secours quoique malade et infirme, et je me croirois trop heureux de faire les plus grands sacrifices pour elle. »

Sur le côté droit : sa campagne d'Italie, 1792-1794; et ses victoires : Saorgio, Garessio, Cairo. Et au-dessous, cette phrase tirée d'un rapport des représentants du peuple Saliceti, Ritter et Tureau, de novembre 1794 : « La conquête de Nice n'était que précaire; c'est sous ses ordres que l'armée l'a consolidée en prenant Saorgio et en chassant les ennemis au delà de la chaîne des montagnes des Alpes... »

Ce monument, œuvre du sculpteur Alphonse Colle, a été exécuté en pierre de Lavoux par M. Edouard Racine, architecte.

Dans le cimetière, une pierre tombale est placée à l'endroit même où furent, en 1896, inhumés les restes mortels du général Du Merbion, qui pendant plus de trente années restèrent relégués au grenier du presbytère.

DUMOULIN (Marie), page 116. — Le nom véritable est MOULIN (Marie du). Voir page 125.

DUNESME (Martin-François), page 116. — Naquit à Viel-Saint-Remy et non à Vieux-les-Asfeld.

DUVIVIER (Claude-Raphael), page 117. — Fut ingénieur en chef des ponts et chaussées; on ne retrouve pas à Charleville son acte de baptême : il a dû y naître en 1771.

FABERT (Louis de), page 117. — Lire : né en 1651, au lieu de : né en 1561. Mourut au siège de Candie en 1669. Il était alors colonel du régiment de Lorraine, sous les ordres du duc de Beaufort envoyé pour délivrer les Vénitiens que les Turcs assiégeaient dans Candie.

FETIZON (Paul), page 117. — Naquit à Reims et non à Sedan. C'était le petit-fils de Jean Brazy, dont la biographie se trouve page 111.

GILMON (Charles), page 118. — Lire GILMER (Charles).

GRIVE (Jean de La), page 118. — Naquit-il réellement à Donchery, où l'on ne retrouve pas son acte de baptême? Peut-être est-il originaire de Tendrécourt où vivent encore des La Grive.

HAGNICOURT (H.-J. Lécuyer), page 119. — Le véritable nom est LESCUYER, né à Hagnicourt. Sa biographie se retrouve page 122, sous son nom véritable. Fut exécuté en 1793 : une faute typographique nous fait dire 1893.

HAYON (Thomas), page 119. — Né à Sedan le 14 décembre 1595. On écrit plus généralement : des HAYONS.

HERBIN-DESAUX et HERBIN-DELSAUX, page 120. — Ces deux biographies ne doivent en faire qu'une, et il faut lire alors : HERBIN-DESAUX (J.-B.), né à Jonval le 31 décembre 1755, mort à Balan en 1832. Fut commandant militaire de Sedan en 1814, et député des Ardennes pendant les Cent-Jours.

JANNON (Jean), page 121. — C'est par erreur qu'on le dit né à Sedan. Cet habile et célèbre typographe mourut à Sedan le 20 décembre 1658, âgé de soixante-dix-huit ans.

JUILLET (Nicolas-J.-B.), page 121. — Le nom véritable est NICOLAS, né à Rémonville le 8 mai 1773. Fit la campagne d'Espagne en 1824; mourut maréchal de camp.

LANNOY, page 121. — Lire LAUNOIS (François-Denis), né à Mézières le 20 avril 1683, et mort à Sedan le 3 octobre 1754.

LARDENOIS (Antoine de), page 121. — Naquit, non à Grandpré, mais à Termes, le 19 septembre 1747.

LEROY, page 122. — Ne naquit pas à Carignan, mais à Marville (Meuse). Ses ouvrages ont été imprimés à Sedan. N'a rien publié comme théologien.

LESCUYER, page 122. — Voir la note explicative plus haut, sous la rubrique *Hagnicourt*.

LIÉTAU (Jean), page 122. — Lire Somme-Arnes, au lieu de Sonne-Arne.

LION (Jean), page 122. — Ses prénoms sont Jean-Dieudonné; naquit à Givet suivant les uns, à Morialmé (près Walcourt) suivant d'autres. Son nom et sa biographie se retrouvent page 138.

MARTIN (Daniel), page 123. — Fut professeur à Strasbourg; auteur de nombreux ouvrages d'instruction : né à Sedan en 1580.

MOREAUX (Jean-René), page 125. — Naquit à Rocroi et non à Regniowez.

NAVIÈRES, page 125. — Le prénom est Charles au lieu de Raoul.

PARAVEY (Ch.-Hyp.), page 126. — Lire de PARAVEY.

PITHOYS (Claude), page 126. — Naquit à Vitry-le-François et non à Sedan; mourut à Sedan.

RAMBOURG (Abraham), page 126. — L'orthographe du nom est RAMBOUR.

RENART de FUSCHAMBERG (Claude), seigneur d'Amblimont, page 127. — Né à Mouzon le 21 mars 1642. Fut chef d'escadre des armées navales.

SCHMIDTT, page 129. — Né à Sedan. Lieutenant-général du célèbre de Mansfeld. Son nom était BARTHÉLEMY, son prénom BARTHÉLEMY, et son surnom *Schmidtt* ou mieux *Chemite*. Fut colonel d'un régiment de dragons au service du roi de Bohême. Il habita Remilly et mourut à Sedan, sa ville natale, le 28 décembre 1631.

VILLELONGUE-LACERDA (ROBERT DE), page 131. — Né à Mézières le 19 juin 1682. Fut colonel de dragons au service de Charles XII, roi de Suède.

WALTER (FRANÇOIS, baron DE SAINT-ANGE), page 131. — Né à Mézières le 7 septembre 1750. Général. Etait aubergiste avant la Révolution.

§ II

LES CONTEMPORAINS

ADAM. Nous reprenons, pour la compléter comme suit, la notice page 132. — ADAM (CHARLES), né à Charleville le 14 décembre 1857; élève de l'école Normale supérieure (1877-1880); professeur de philosophie (1880-1885) aux lycées de Toulon, Bar-le-Duc, Clermont, Nancy, et à la Faculté des Lettres de Dijon (1885-1897). Doyen de cette Faculté (1895-1897). Recteur de l'Académie de Clermont (1897), de Dijon (1898); membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques) en 1897. — Ouvrages principaux: *Essai sur le Jugement esthétique* (thèse), 1885; — *Etudes sur les principaux Philosophes*, 1886; — *Etudes sur Pascal*, 1887-1888; — *Philosophie de François Bacon*, 1890 (prix Bordin à l'Académie des Sciences mor. et pol.); — *Traité de Morale pratique*, 1892; — *Philosophie en France pendant la première moitié du dix-neuvième siècle*, 1894. — M. Adam prépare, en collaboration avec M. Paul Tannery, une édition nouvelle des *Œuvres de Descartes* dont les tomes I, II et III ont déjà paru (1897-1899).

COLIN (GASTON), né à Charleville le 12 mai 1870. Fit ses études au lycée de Charleville. Elève pendant quatre années à l'Ecole française d'Athènes, il fut attaché spécialement aux fouilles de Delphes et se révéla comme habile épigraphiste. On lui doit : *Mémoire sur le culte d'Apollon Pythien à Athènes*, 1896; — *la Corporation athénienne des Artistes dionysiaques d'après les inscriptions du trésor des Athéniens à Delphes*; — divers articles publiés dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, notamment : *Notes de Chronologie delphique ou Commentaires de 121 inscriptions choisies* (de 130 avant J.-C. jusqu'à la fin du premier siècle après J.-C.); *Etudes sur le Sénatus-Consulte de l'an 112 avant J.-C.*, d'après les inscriptions découvertes à Delphes. — Prépare une thèse française sur le *Culte d'Apollon Pythien à Athènes*, et une thèse latine sur un sujet d'histoire grecque pendant l'occupation romaine. — M. Gaston Colin, petit-fils de M. Hubert Colin dont la notice biographique se trouve page 133, est, actuellement, chargé du cours de langue et de littérature grecques à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

LAUNOIS, page 135. — Né à Rethel... Lire LANNOIS.

PIERQUIN (LOUIS), page 136. — L'abbaye d'Hartvillers se trouve près Epernay. Lire : appartint à l'abbaye d'Hautvillers, près Epernay.

HAUBT (ACHILLE-ERNEST), page 138. — Général de cavalerie. Né à Poix le 28 avril 1834; mort à Paris en août 1899. Inhumé au cimetière de Rumigny.

LALLEMANTS (JOSEPH), page 138. — L'orthographe du nom est LALLEMANT.

MUNIERS, page 139. — Général de division. L'orthographe du nom est MUNIER.

GOBRON (GUSTAVE), page 141. — Ne dirige plus la maison industrielle Godillot qu'il avait dirigée pendant dix années. M. Gobron est, actuellement,

administrateur des Chemins de fer de Bône-Guelma; puis, en 1898, il créait un établissement industriel pour la construction de voitures automobiles qui portent son nom et sa marque.

PHILIPPOTEAUX (Auguste), page 141. — Né à Sedan en 1821 et non en 1839.

TIRMAN (Louis), page 142. — Mort dans le département de l'Yonne, où il se trouvait chez un de ses amis, le 2 août 1899. Ses obsèques furent célébrées à Mézières le lundi 7 août, et c'est dans le cimetière de cette ville qu'il fut inhumé.

CHAUCHET (Charlotte), page 143. — Admise au Salon des Champs-Elysées, année 1899, Mlle Charlotte Chauchet exposa deux tableaux qui furent remarqués : *Marée* (poissons) et *Intérieur breton*. Ce dernier tableau, dit notre confrère Jules Mazé, critique d'art, « est bien éclairé, les tons sont très justes; Mlle C. Chauchet fait preuve d'une décision, disons le mot, d'un « métier » très rare chez une femme. Il suffit d'examiner les cuivres brillants de la cuisine bretonne, exécutés franchement, sans viser à l'effet, et sans truquage, pour être séduit... On peut attendre beaucoup de Mlle Chauchet. »

COLLE (Alphonse), page 143. — Aux œuvres déjà mentionnées, nous ajouterons : *Ophélie*, statue plâtre; — *Souvenir*, groupe bronze; — *la Grève*, statue plâtre; — *Jeunes Lutteurs*, groupe bronze; — *le Buste*, en bronze, d'*Emile Mérignac*; — *le Buste*, en bronze, de *Robert de Sorbon*, dans l'église de ce village; — *le Buste*, en marbre, d'*Yvon de Villarceaux*, l'astronome célèbre; *le Buste*, en marbre, de *M. Linard*, qui figurait au Salon de 1899, section de sculpture; — *le Monument du général Du Merbion*. L'inauguration de ce monument se fera très prochainement dans le cimetière de Montmeillant, sa commune d'origine. C'est *l'Enfant prodigue* qui valut au parfait et très original sculpteur Alphonse Colle une troisième médaille, Salon de 1886.

CROISY (Onésime-Aristide). Complément à sa biographie, page 144. — Est mort le 7 novembre 1899 à Fagnon, son village natal, où il fut inhumé. Avait commencé ses études de sculpture en 1856, dans l'atelier d'Armand Toussaint; puis fut, successivement, élève de Dumont et de Gumery. Admis en loge en 1864 et en 1865, époque à laquelle il disputa le grand prix avec Barrias qui l'emporta d'une voix seulement. A ses œuvres, déjà mentionnées page 144, nous ajouterons, entre les principales : *Fondation de la Ville de Marseille* (1865); — *Néréide*; — *Psyché abandonnée*; — *l'Invasion*, groupe qui figurait au Salon de 1873 et valut à Croisy une médaille de troisième classe (c'est le « Monument aux Morts de 1870-1871 » qui s'élève au bas du cours d'Orléans, à Charleville); — *Chanzy* (1878; se trouve dans la galerie des Bustes, au Sénat); — *la Fille aux Raisins*; — *le Moissonneur*; — *le Nid* (1882), qui valut au sculpteur une deuxième médaille; Armand Sylvestre a dit : « L'abandon de ces petits corps potelés, la morbidesse tiède de ces chairs roses, tout cela est rendu avec une vérité et une justesse au-dessus de tout éloge. » — *Chanzy sur son lit de mort* (se trouve dans la chapelle funéraire de Buzancy). — A propos de *l'Armée de la Loire*, œuvre pour laquelle fut décernée une première médaille (1885), Henri Fouquier, critique d'art, écrivait : « C'est le sombre et sublime poème de la lutte à outrance pour la patrie; on rend hommage et justice au talent de l'artiste. » — A la Bourse du Commerce de Paris (1889), *la Ville de Paris protégeant le Commerce et l'Industrie*, avec *les Arts et l'Agriculture* dans le tympan, à droite; à gauche, deux jolis enfants qui brandissent un caducée. C'est une des meilleures sculptures de Croisy. — *Le Calvaire* (au Salon de 1894), groupe monumental en marbre pour le chevet d'une sépulture en Russie. — Le modèle de son groupe *Paul de Malatesta et Françoise de Rimini* (1876) se trouve au musée de Charleville.

DAMAS (Eugène), page 144. — Est mort à Charleville le 4 août 1899. Fut

inhumé au cimetière de Rimogne. Avait exposé au Salon des Champs-Elysées, 1899 : *Aux Champignons;* « un tableau, écrit JULES MAZÉ que nous citions plus haut, où il y avait beaucoup d'air et de lumière... ; et, en somme, toile excellente. »

DELOYE (J.-B.), page 144. — Fut exposé de lui, après sa mort, au Salon de 1899 (section de sculpture), une *Minerve* en plâtre.

GONDREXON (PAUL), page 145. — Exposa au Salon des Champs-Elysées, 1899, *Matinée de Novembre en Ardenne,* « un coin de bois, où plutôt de taillis, très bien rendu, avec, au premier plan, des arbres superbes; beaucoup d'air, une lumière excellente, une transparence judicieuse... »

HUILLARD (Mme), page 145. — A exposé, au Salon de 1899, Champs-Elysées, une *Léda,* « bonne étude de nu ».

MARTOUGEN (STANISLAS), page 146. — Naquit à Givet, en 1873. Travailla six ans à Paris, dans l'atelier de Gustave Moreau, et fut ensuite élève de Flameng et de Cormon. Débutait au Salon de 1899, Champs-Elysées, par le *Portrait de M. Ravaisson,* membre de l'Institut. Se proposerait, notamment, de « traiter par la peinture » les plus belles légendes de la vallée de la Meuse et des bords du Rhin. A fait, et continue à faire, les portraits de divers personnages ardennais.

MATOUT (LOUIS), page 146. — Naquit à Renwez et non à Charleville.

PLACE-CANTON (PAUL), page 147. — Obtint une troisième médaille au Salon de 1899, où il avait exposé : *Le Var* et *Barque de Pêche,* « compositions charmantes, d'une fraîcheur remarquable, pleines de grâce et de poésie. »

SARRAZIN (MARGUERITE), page 147. — Exposa, au Salon de 1899, *Fleurs des Champs,* « un joli bouquet d'une tonalité très franche. »

Rappelons enfin qu'à ce même Salon, Mme GLAÇON-BOUVIER exposait des *Prunes,* « bonne nature morte d'une exactitude parfaite », et que dans la section des pastels on voyait : *La Cueillette,* de Mme ADAM-MANCEAU; des *Mignatures* très fines, de Mme GENEVIÈVE DERUÉ et de Mlle TIRMAN. A mentionner aussi, dans la section de sculpture, un *Médaillon* en plâtre de M. EVRARD.

WILLIÈME (FRANÇOIS), page 147. — L'orthographe du nom est WILLÈME. Il naquit, non au Fond-de-Givonne, mais à Sedan, le 26 mai 1830.

BERTHERAND (ALPHONSE), page 147. — Né à Bazeilles en 1815, mort à Paris en 1887. Fut directeur de l'école de Médecine d'Alger. A laissé plusieurs importants ouvrages, notamment : *Traité des Maladies idiopathiques et spécialement de celles du col* (1852) ; — *Des Pansements des plaies sous le rapport de leur fréquence et de leur durée* (1851) ; — *Alger, son climat, sa valeur curative au point de vue de la phtisie* (1858) ; — *Campagnes d'Italie* (1857) ; — *Lettres médico-chirurgicales* (1860). — Un de ses frères fut également médecin militaire; on a de lui un fort intéressant volume : *Médecine et Hygiène des Arabes.*

CHAMPENOIS (PAUL-ATHANASE), page 148. — Naquit à Jandun le 10 octobre 1822. Fut médecin militaire inspecteur ; ce qui équivaut au grade de général.

BRAIBANT (J.-L.-N.), page 148. — né à Balham le 13 janvier 1827. Docteur en médecine. Exerça surtout à Reims; laissa quelques ouvrages qui furent, en leur temps, assez estimés.

GILBERT (NICOLAS-AUGUSTIN), page 148. — Né à Buzancy le 15 février 1858. Agrégé de la Faculté de médecine de Paris ; auteur de nombreuses publications médicales qui font autorité.

TEULET (J.-B.-ALEX.), page 150. — Né à Mézières le 29 janvier 1807. Archéologue. D'employé aux Archives nationales, il fut attaché aux travaux historiques de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Mourut à Champigny, en 1866. Parmi ses ouvrages, nous rappellerons principalement : *Correspondance de Bertrand de Salignac de Lamothe-Fénelon* (1838-1841), sept volumes;

— *Œuvres complètes d'Eghinard* (1840-1843), deux volumes; — *Layette du Trésor des Chartes ;* — *Lettres de Marie-Stuart ;* — *Pièces et Documents de l'Histoire d'Ecosse* (1849), deux volumes; — *Relations diplomatiques de la France et de l'Espagne au seizième siècle,* cinq volumes.

PETITFILS (Elysée), page 147. — Né à Barby en 1854. Architecte voyer de Charleville. A publié, à la librairie Edouard Jolly : *Série des Prix de la ville de Charleville*, un vol. in-f° ; — *la Fontaine ducale et l'Eau à Charleville*, un vol. in-8° orné de gravures, avec couverture en phototypie. Rappelons ici que le



Fontaine inaugurée à Charleville le 22 octobre 1899

soubassement, en granit du Puid (Vosges), de la fontaine inaugurée sur la place Ducale à Charleville le 22 octobre 1899, les vasques et l'aménagement des effets d'eau sont de M. Petitfils, architecte; que M. Peltier-Dapremont fut

l'entrepreneur des travaux ; que les égouts furent construits par M. Troin, et les effets d'eau installés par M. Villain. La statue, nous l'avons dit page 143, est l'œuvre de notre parfait statuaire Alphonse Colle. Faite en bronze, elle a été fondue dans les ateliers de M. Gaudinot, fondeur à Charleville. Les dauphins, également d'Alphonse Colle, sortent de l'usine du Val-d'Osnes.

Une journée merveilleuse favorisa l'inauguration de cette statue. Rarement Charleville avait vu foule plus complète, animation plus joyeuse. Discours officiel du maire, vin d'honneur — auquel la Municipalité convoqua le Préfet des Ardennes, toutes les Sociétés carolopolitaines, tous les Chefs de service et l'Armée — ne manquèrent point au programme. Le soir un bal, sur la place illuminée, tandis que l'eau s'échappait des dauphins et des gueules de lions, terminait gaiement cette fête en l'honneur de Gonzague qui, s'il ne fut point un prince parfait, eut du moins le mérite de fonder une cité dont la prospérité s'accrut tellement d'années en années qu'elle est aujourd'hui l'une des villes les plus actives, les plus industrielles du nord-est de la France.



Charles de Gonzague, fondateur de Charleville

1606

APPENDICE

à la Géographie générale

GUIDE DU TOURISTE & DU CYCLISTE

dans les Ardennes



APPENDICE (1)

à la Géographie générale

GUIDE DU TOURISTE & DU CYCLISTE DANS LES ARDENNES

MÉZIÈRES-LUMES-NOUVION-MÉZIÈRES (Itinéraire n° 1)

21 KIL. 010

Mézières. — Altitude, 150 mètres; 7,450 habitants. Préfecture; poste; télégr.; téléph. Délégué du T. C. F., M. Gaubert, agent voyer, 4, rue de l'Eglise; mécanicien, M. Hoche, 40, rue d'Arches. Gare Charleville-Mézières. Hôtel du Palais-Royal. Départ place de la Préfecture. Tourner à gauche; petit pont; chemin vicinal n° 15; deuxième pont sur le canal; passer sous le pont du chemin de fer; tournant brusque (attention aux voitures); bifurcation; prendre à droite route du Theux, chemin n° 16; légère montée en entrant dans le village.

Le Theux, 1 kil. 500; 425 hab. Rien à voir; descendre la principale rue. — **Romery,** 2 kil. 500; écart de Saint-Laurent à 1 kilom. environ; bifurcation; prendre à droite; chemin vicinal assez bon.

Lumes, 3 kilom.; 300 hab. Ch. de fer. A l'entrée du village, au lieu de descendre à droite vers le Pont-Suspendu, continuer à gauche, passer devant l'église, devant la gare. La route longe la voie ferrée. A 2 kilom., descente courte et rapide, puis route légèrement ondulée. Traversée du hameau de *Manicourt*.

Nouvion-sur-Meuse, 4 kilom.; 350 hab. Ch. de fer. Descente dans le village jusqu'au passage à niveau. Traverser, prendre à droite, passer le pont à péage, rejoindre la route nationale n° 64 de Mézières à Sedan. Tourner à droite et se diriger sur Flize.

Flize, 1 kilom., alt., 159 m.; 650 hab. Chef-lieu de canton; poste et télégr. Château du dix-septième siècle. Hôtel du T. C. F.: le Commerce. Passer devant l'église. Descente; traverser la voie ferrée des usines; tourner à droite. — **Elaire,** 1 kil.750; alt., 160 m.; 110 hab. Ecart de Chalandry. — **Les Petites Ayvelles,** 1 kil. 170. Ecart.

Les Ayvelles, 250 m.; alt., 158 m.; 451 hab. Belle route plate jusqu'à l'entrée de Villers-Semeuse.

Villers-Semeuse, 2 kil. 050; alt., 166 m.; 1,400 hab. Montée assez rude à l'entrée.

(1) Comme appendice, ce *Guide du Touriste et du Cycliste* a été spécialement rédigé par **M. Charles Puel,** secrétaire de la rédaction au *Petit Ardennais*.

Ancien château, actuellement dépôt des 14e et 23e dragons. On n'entre pas dans la ville, qu'on laisse à droite : descente douce jusqu'à Mohon.

Mohon, 2 kil. 150 ; alt., 153 m. ; 4,250 hab. Eglise seizième siècle. Avant de pénétrer dans la ville, passage à niveau dangereux ; passage souterrain mal entretenu ; tourner à droite, longer la voie ferrée ; petit pont sur la Vence ; rampe dans la localité, puis descente sur Mézières.

Mézières, 1 kil. 640 ; alt., 150 m. — Après avoir dépassé l'auberge du Petit-Pont, prendre à droite vers la Meuse, suivre le quai de l'Hôpital jusqu'au pont de Pierre, puis rue Thiers, rue Monge et place de la Préfecture.

MÉZIÈRES à LAUNOIS (Itinéraire n° 2)

19 KIL. 718

Mézières. — Alt., 150 mètres. Point de départ place de la Préfecture ; rue Jaubert, rue Monge ; tourner à gauche ; rue Thiers, pont de Pierre, quai de l'Hôpital, route nationale n° 64, jusqu'au croisement de la route n° 51 à l'auberge du Petit-Pont ; route dite de Paris ; la suivre, passer à *Mange-à-Fait :* faubourg de Mohon (alt., 165 mètres) ; descente ; sur la gauche, la *Forge* et le *Moulin Leblanc.*

La Francheville, 4 kilom. ; alt., 158 m. ; 700 hab. Ch. de fer. A l'extrémité du village, passage à niveau. Ponceau sur la Vence. A environ 750 mètres, la *Poudrerie de Saint-Ponce.* Route bonne et presque plate jusqu'à Boulzicourt.

Boulzicourt, 2 kil. 500 ; alt., 164 m. ; 1,070 hab. Poste ; ch. de fer. Montée longue de 400 mètres, puis descente de 300 mètres environ (décliv. max., 0 m. 06) entre Boulzicourt et Ville-sur-Vence ; puis montée assez raide de 400 mètres avant d'arriver à Yvernaumont.

Yvernaumont, 2 kilom. ; alt., 188 m. ; 150 hab. Ondulations de terrain. On passe devant la *Poste* (alt., 172 m.), la *Maison Vénus* (alt., 177 m.), le *Moulin Simonnet* (alt., 176 m.).

Poix-Terron, 3 kil. 300 ; alt., 189 m. ; 770 hab. Poste ; télégr. ; ch. de fer. Hôtel Locart. A environ 650 mètres, le *Moulin,* puis un passage à niveau.

Montigny-sur-Vence, 2 kil. 090 ; alt., 182 m. ; 260 hab.

Raillicourt, 2 kil. 258 ; alt., 184 m. ; 230 hab. La route passe successivement devant les écarts suivants : *Moulin de Vence,* 1 kil. 270 m. (alt., 191 m.) ; la *Rozières,* 908 m. (alt., 192 m.) ; *Pierrepont,* 889 mètres (alt., 194 m.). Après avoir gravi une côte d'environ 200 mètres (décliv., 0 m. 05), on arrive au passage à niveau de la gare de Launois (alt., 206 m.). Tourner à droite ; légère montée dans le village.

Launois, 3 kil. 570 ; alt., 206 m. ; 802 hab. Poste et télégr. Hôtel du T. C. F. : la Pomme-d'Or. Eglise quinzième siècle.

MÉZIÈRES à SEDAN par Vivier-au-Court (Itinéraire n° 3)

21 KIL. 500

Mézières. — Alt., 150 m. Départ place de la Préfecture ; tourner à gauche ; pont ; chemin vicinal n° 15 ; deuxième pont sur le canal ; passer sous le pont du chemin de fer ; bifurcation ; prendre à droite, chemin n° 16. Belle route ; légère montée en entrant dans le Theux.

Le Theux, 1 kil. 500 ; 425 hab. Rien de remarquable ; traversée de la principale rue. — **Romery,** 2 kil. 500 ; écart de Saint-Laurent, à environ 1 kilom. ; bifurcation : prendre à gauche ; montée très rude (décliv., 0 m. 10) dite *Trou du Diable,* à gravir à pied (poteau du T. C. F.) ; série de côtes et de descentes ; laisser le hameau de *Tumécourt* à droite (264 m. d'alt.), et traverser, dans le sens de la longueur, Vivier-au-Court.

Vivier-au-Court, 5 kilom.; alt., 264 m.; 2,200 hab. Poste et télégr.; ch. de fer; tramway qui relie Vrigne-aux-Bois et Vrigne-Meuse, station sur la grande ligne de Sedan.

Vrigne-aux-Bois, 2 kil. 500; 2,850 hab. Route accidentée; station du tramway; poste et télégr. Eglise, orgue et intérieur de la chaire. Pont; rampe dans le village. Descente rapide du Sugnon entre Vrigne et Floing.

Floing, 7 kilom.; 2,250 hab. Eglise; cimetière de soldats morts en 1870. A la limite du territoire de Sedan, monument commémoratif le *Chêne-Brisé*. Autre monument aux Termes, à la mémoire du 94e régiment. Belle route.

Sedan, 3 kilom. Arrivée par le faubourg de la Cassine, la rue Blampain. *Point d'arrivée,* place Turenne.

MÉZIÈRES à SEDAN par Flize (Itinéraire n° 4)

21 KIL. 220

Mézières. — Alt., 150; 7,450 hab. Préfecture; poste; télégr.; téléph. Délégué du T. C. F., M. Gaubert, agent voyer, 4, rue de l'Eglise; mécanicien, M. Hoche, 40, rue d'Arches. Gare Charleville-Mézières. Hôtel du Palais-Royal. Point de départ place de la Préfecture; rue Jaubert; rue Monge; prendre à gauche rue Thiers; pont de Pierre; pour éviter le pavé, suivre à gauche le quai de l'Hôpital; tourner à droite jusqu'à la route nationale n° 64; puis, à gauche, rampe douce avant Mohon.

Mohon, 1 kil. 640; alt., 153 m., 4,250 hab. Descente dans la ville; poste et télégr.; ch. de fer. On passe devant l'église seizième siècle; traversée d'un ponceau sur la Vence, puis passage à niveau dangereux. A quelques mètres et à droite, passage souterrain humide; montée pas fatigante, assez longue.

Villers-Semeuse, 2 kil. 150; alt., 166 m.; 1,400 hab. Ancien château servant de dépôt aux 14e et 23e dragons. Village à gauche; route excellente jusqu'à Sedan, sans ondulations appréciables après une descente rapide à la sortie du village.

Les Ayvelles, 2 kil. 050; alt., 158 m.; 451 hab. — **Petites-Ayvelles,** 250 m. Ecart. — **Elaire,** 1 k. 170; alt., 160 m.; 110 habitant. Ecart de Chalandry.

Flize, 1 kil. 750; alt., 159 m., 650 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; Hôtel du Commerce. Ch. de fer à Nouvion (environ 1 kilom.). Château dix-septième siècle. Côte dans le village. Bonne route. A 600 mètres et à gauche, embranchement sur Nouvion. Continuer tout droit sur Dom-le-Mesnil.

Dom-le-Mesnil, 2 kil. 440; alt., 158 m.; 820 hab. Poste; télégr.; légère descente dans le village.

Pont-à-Bar, 2 kil. 400; alt., 160 m. Petit écart, 40 hab. Pont sur le canal et la Bar; à 700 mètres, l'*Auberge de Condé* (alt., 160 m.).

Donchery, 1 kil. 800. On laisse le village à gauche; traverser le faubourg. Donchery a 2,000 hab.; poste; télégr.; ch. de fer. Eglise seizième siècle. Hôtel du T. C. F. : hôtel de la Gare. Toujours belle route. Sur la droite, la ***Maison du Tisserand*** (à environ 430 mètres) où eut lieu, le 2 septembre 1870, l'entrevue de Bismarck et de Napoléon. Légère montée dite de Belle-Vue. Sur la gauche, à 1 kil. 290 m., le château de *Belle-Vue* (173 mètres d'alt.) célèbre par l'entrevue de Guillaume et de Napoléon, capitulation de Sedan. Descente assez longue sur Torcy-Sedan.

Torcy-Sedan, 2 kilom. Torcy est un faubourg. Passage à niveau; chaussée pavée; pont de Torcy; avenue Thiers.

Sedan (place Turenne), 1 kil. 150; alt., 232 m.; 20,163 hab. Sous-préfecture; poste; télégr.; téléph.; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Picquart, notaire, 16, rue Gambetta; hôtel de la Croix-d'Or, place Turenne; mécaniciens, MM. Marolle et Cordier-Hazard; essence, M. Renvoy.

A visiter : le champ de bataille; beau point de vue de la Marfée; Bazeilles; le

monument de la Défense; statue de Turenne; la citadelle; le Jardin botanique; le Chêne-Brisé, monument commémoratif, etc., etc.

LAUNOIS à RETHEL par Saulces-Monclin (Itinéraire n° 5)

21 KIL. 310

Launois. — Alt., 206 m.; 850 hab. Route nationale n° 51. Départ du passage à niveau. Poste et télégr.; ch. de fer. Hôtel du T. C. F.: la Pomme-d'Or. Presque aussitôt commence la rampe de la Crête de Launois, longue de 280 mètres (décliv., 0 m. 06); la descente est de 500 mètres environ (décliv., 0 m. 07); puis autre rampe dite Crête de Neuvizy (commence à la borne 95 kil. 500, longue de 450 mètres (décliv., 0 m. 08); descente dangereuse. On aperçoit le village de *Neuvizy*. Laissant à gauche la route du Chesne, on continue en passant par la *Ferme de Bel-Air*, à 960 mètres (alt., 218 m.). Au delà, rampe de 200 mètres (décliv. 0 m. 06); pente équivalente. Avant un passage supérieur presqu'à l'entrée de Faissault, pente de 250 mètres (décliv., 0 m. 06).

Faissault, 5 kil. 100; alt., 187 m.; 350 hab. La route commence à descendre. Indiquons les principales pentes: au delà de Faissault, descente longue de 350 mètres (décliv., 0 m. 06; puis rampe de 280 mètres (même décliv.). De la borne 102 kil. 460 à 102 kil. 900, pente (décliv., 0 m. 06); puis rampe de 350 mètres avant d'arriver à Saulces-Monclin.

Saulces-Monclin, 3 kil. 800; alt., 128 m.; 1,000 hab. Poste et télégr.; ch. de fer. Descente à la sortie du village, longue de 650 mètres (décliv., 0 m. 06).

Auboncourt-Vauzelles, 1 kil. 860; alt., 98 m.; 240 hab. Légers accidents de terrain sans importance.

Novy-Chevières, 2 kil. 940; alt., 148 m. max., 100 m. min. Ch. de fer. Eglise dix-septième siècle. Le changement d'altitude s'effectue en un kilomètre environ; la rampe la plus dure est celle de la Heusette, longue de 600 mètres (décliv., 0 m. 05); la route est bonne. On arrive par une descente rapide au but de l'excursion.

Rethel, 7 kil. 670; alt., 148 m.; 6,750 hab. Sous-préfecture; poste; télégr.; téléph., ch. de fer. A voir église Saint-Nicolas, point de vue de l'ancien château, promenade des Isles, vieilles Halles. Hôtels du T. C. F.: du Commerce, de l'Europe; mécanicien, M. Tourte, 21, place de l'Hôtel-de-Ville.

LAUNOIS à RETHEL par Novion (Itinéraire n° 6)

23 KIL. 790

Launois. — Alt., 206 m. Départ du passage à niveau, route nationale n° 51. Hôtel du T. C. F.: la Pomme-d'Or. Rampe dite Crête de Launois, longue de 280 mètres (décliv., 0 m. 06). Descente de 500 mètres (décliv., 0 m. 07). Rampe dite Crête de Neuvizy, à 1 kil. 540 (alt., 249 m.); longueur, 450 mètres (décliv., 0 m. 08). Descente dangereuse. On aperçoit Neuvizy; laisser à gauche la route du Chesne; continuer et passer par *Bel-Air*, 960 mètres (alt., 218 m.). Rampe longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 06). Pente équivalente.

Faissault, 5 kil. 100; alt., 187 m.; 350 hab. Ici, prendre le chemin de grande communication n° 3 de Faissault à Neufchâtel. Assez bonne route; pente d'environ 550 mètres entre les bornes kilométriques 5 kil. 250 et 5 kil. 800 (décliv., 0 m. 05).

Novion-Porcien, 7 kil. 110; alt., 121 m.; 900 hab.; chef-lieu de canton; poste; télégr.; ch. de fer. Rampe de la rue de la Glacière, 170 mètres (décliv., 0 m. 06). Hôtel du T. C. F.: hôtel Quantin. Château moderne. Prendre le chemin de grande communication n° 5 *bis*, de Rethel au Tremblois; viabilité bonne. On passe à la

gare, 2 kil. 230 ; alt., 90 m. — *Le Paradis*, 4 kil. 350 ; alt., 95 m. La route devient très bonne, légèrement accidentée ; descente sur 500 mètres (décliv., 0 m. 05).

Rethel, 5 kilom. ; alt., 148 m. ; 6,750 hab. Sous-préfecture ; poste ; télégr. ; téléph. ; ch. de fer. Arrivée par la route Nationale n° 46 de Marle à Verdun. Visiter église Saint-Nicolas, panorama de l'ancien château, promenade des Isles, vieille halle. Hôtels du T. C. F. : du Commerce, de l'Europe ; mécanicien, M. Tourte, 21, place de l'Hôtel-de-Ville.

MÉZIÈRES à SIGNY-L'ABBAYE (Itinéraire n° 7)

26 KIL. 600

Mézières. — Alt., 150 m. Départ place de la République. Rue du Faubourg-d'Arches ; pont d'Arches ; tourner à droite le long de la Meuse ; longer le square Bayard, l'usine Clément ; tourner à gauche ; légère montée ; puis à droite, faubourg Saint-Julien, belle route très plate ; pont en fer sur la Meuse à l'entrée de Warcq.

Warcq, 3 kilom. ; 821 hab. Eglise à vitraux. En entrant dans le village, descente ; tourner à gauche, puis à droite. Bifurcation ; prendre à gauche ; petit pont ; auberge avec plaque indicatrice ; continuer à droite sous bois ; bonne route. Passer à la *Papeterie*. Arrivée à This et à Neuville-les-This.

Neuville-les-This, 7 kil. 100 ; 331 hab. Rien à voir, si ce n'est, sur la place, un tilleul mesurant 18 mètres de circonférence. Passer dans la *Forge Maillard* ; traverser la forêt de Froidmont. La route, agréable, se poursuit vers Thin-le-Moûtier.

Thin-le-Moûtier, 9 kilom. ; 968 hab. Poste et télégr. Vestiges de ruines fort anciennes. Prendre à Thin le chemin vicinal de grande communication n° 2 jusqu'à Signy-l'Abbaye.

Signy-l'Abbaye, 7 kil. 500 ; 2,580 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer. Hôtel du Commerce. A voir les sources de la Vaux, appelées Gibergeon, et la Fosse-au-Mortier, lac situé à 246 mètres d'altitude. Délégué du T. C. F., M. le docteur Boley.

MÉZIÈRES-LUMES-VILLERS-MÉZIÈRES (Itinéraire n° 8)

12 KIL. 590

Mézières. — Alt., 150 m. Départ place de la Préfecture ; tourner à gauche ; petit pont ; chemin vicinal n° 15 ; deuxième pont sur le canal ; passer sous le pont du chemin de fer ; tournant brusque (faire attention aux voitures) ; bifurcation ; prendre à droite la route du Theux, chemin n° 16 ; légère montée en entrant dans le village.

Le Theux, 1 kil. 500 ; 425 hab. Rien à voir ; descendre la principale rue. — **Romery,** 2 kil. 500. Ecart de Saint-Laurent à 1 kilom. environ ; bifurcation ; prendre à droite ; chemin vicinal assez bon.

Lumes, 3 kilom. ; 300 hab. Ch. de fer. Ruines d'ancien château. Tourner à droite (deux fois) ; pont à péage sur la Meuse, puis chemin caillouteux.

Villers, 1 kil. 800 ; alt., 166 m. ; 1,400 hab. Passer sous un ponceau ; remonter dans le village, laissant à droite l'ancien château actuellement dépôt des 14e et 23e dragons. Montée dans le village ; reprendre la route nationale n° 64, en tournant à droite ; descente douce jusqu'au passage à niveau dangereux ; à gauche, passage souterrain mal entretenu.

Mohon (centre), 2 kil. 150 ; alt., 153 m. ; 4,250 hab. ; poste ; télégr. ; ch. de fer. Après le passage à niveau, tourner à droite, longer la voie ; ponceau sur la Vence ; côte dans la localité. Descente sur Mézières.

Mézières, 1 kil. 640 ; alt., 150 m. Pour éviter le pavé de la rue du Faubourg-de-Pierre, tourner à droite en entrant dans la ville ; descendre vers la Meuse ; suivre le quai de l'Hôpital jusqu'au pont de Pierre, puis rue Thiers, rue Monge et place de la Préfecture.

MÉZIÈRES-BOULZICOURT-FLIZE-MÉZIÈRES (Itinéraire n° 9)

21 KIL. 210

Mézières. — Alt., 150 m. Départ place de la République; rue du Faubourg-d'Arches; pont d'Arches; rue d'Arches; tourner à droite, rue Monge; à gauche, rue Thiers; passer le pont de Pierre; prendre à gauche, longer le quai de l'Hôpital, remonter à droite, rejoindre la route nationale n° 64; puis, à l'auberge du Petit-Pont, suivre la route nationale n° 51, dite de Paris. Traverser *Mange-à-Fait*, faubourg de Mohon (alt., 165 m.), laisser à gauche la *Forge* et le *Moulin Leblanc*. Belle route.

La Francheville, 4 kilom.; alt., 158 m.; 700 hab. Ch. de fer. A l'extrémité du village, passage à niveau; pont sur la Vence; à 750 mètres, la *poudrerie de Saint-Ponce*; route plate jusqu'à Boulzicourt.

Boulzicourt, 2 kil. 500; alt., 164 m.; 1.070 hab. Ch. de fer. Avant d'arriver dans le village, au lieu dit Châtillon, bifurcation; prendre à gauche le chemin de grande communication n° 7 *bis*: dans la forêt, longue montée; puis bonne descente sur Flize.

Flize, 5 kil. 700; alt., 159 m.; 650 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Château du dix-septième siècle. On peut ne pas entrer dans le village. Continuer alors à gauche sur la route nationale n° 64 de Mézières à Sedan. — **Elaire,** 1 kil. 750; alt., 160 m.; 110 hab. Ecart de Chalandry. — **Les Petites-Ayvelles,** 1 kil. 170. Ecart.

Les Ayvelles, 250 m.; alt., 158 m.; 450 hab. Belle route plate jusqu'à l'entrée.

Villers-Semeuse, 2 kil. 050; alt., 166 m.; 1,400 hab. Montée assez rude. Laisser le village à droite; descente douce jusqu'à Mohon.

Mohon (centre), 2 kil. 150; alt., 153 m.; 4,250 hab. Eglise seizième siècle. En arrivant, passage à niveau dangereux; passage souterrain humide; tourner à droite, longer la voie ferrée; petit pont sur la Vence; rampe dans la localité, puis descente sur Mézières.

Mézières, 1 kil. 640; alt., 150 m. Après l'auberge du Petit-Pont, prendre à droite pour éviter le pavé, suivre le quai de l'Hôpital. Arrivée au Pont-de-Pierre.

CHARLEVILLE à SIGNY-L'ABBAYE (Itinéraire n° 10)

31 KIL. 455

Charleville. — Alt., 150 m. Départ de la place Ducale; remonter les rues du Palais, de Flandre, le faubourg de Flandre; au bureau d'octroi, tourner à droite; route nationale n° 51, fortement ondulée. On passe à la *Belle-Vue-du-Nord* (alt., 170 m.); nouvelle côte longue de 100 mètres (décliv. max., 0 m. 06); la *Mal-Campée;* et presque aussitôt, la descente du Temple, longue de 1,200 mètres environ. Le *Temple*, montée dite de Tournes, longue de 150 mètres (décliv., 0 m. 06).

Tournes, 7 kil. 655; alt., 158 m.; 500 habitants. Eglise fortifiée du treizième siècle. Ch. de fer assez éloigné. A l'entrée du village, tourner à gauche; passage à niveau; passer devant la station; la route continue sur Ham-les-Moines.

Ham-les-Moines, 2 kil. 700; 200 hab. Laisser à droite la route de Sormonne. Traverser la rivière de ce nom, puis le ruisseau de Thin après Giraumont, écart de Saint-Marcel, qu'on laisse à gauche. Cette commune possède une église du seizième siècle. On traverse de belles forêts: à droite, celles de Hailly; à gauche, celles de Froidmont.

Clavy-Warby, 6 kil. 700; 530 hab. Traverser d'abord Clavy.

Thin-le-Moûtier, 6 kil. 900; 968 hab. Poste et télégr. Vestiges de ruines fort anciennes. Reprendre le chemin vicinal de grande communication n° 2, sur Signy-l'Abbaye.

Signy-l'Abbaye, 7 kil. 500; 2,580 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer. Hôtel du T. C. F. : le Commerce. On pourrait aller voir les sources de la Vaux, dites « Le Gibergeon »; la Fosse-au-Mortier, lac à 246 mètres d'alt. Délégué du T. C. F., M. le docteur Boley.

CHARLEVILLE à ROCROI (Itinéraire n° 11)

28 KIL. 515

Charleville. — Alt., 150 m. Départ de la place Ducale. Remonter les rues du Palais, de Flandre, le faubourg de Flandre; à l'octroi, tourner à droite; route nationale n° 51 de Givet à Orléans. Alternatives de côtes et de descentes courtes (décliv. moyenne, 0 m. 06). La *Belle-Vue* (alt., 170 m.); la *Mal-Campée*. Presque aussitôt, la descente du Temple, longue de 1 kil. 200. Le *Temple;* montée dite côte de Tournes, longue de 150 mètres (décliv., 0 m. 06).

Tournes, 7 kil. 655; alt., 158 m.; 500 hab. Eglise fortifiée du treizième siècle. Ch. de fer assez éloigné. Le village est laissé sur la droite; à la sortie, légère montée.

Cliron, 2 kil. 240; 220 hab. Courte montée, puis descente sur Lonny.

Lonny, 2 kil. 100; alt., 186 m.; 477 hab. Ch. de fer; poste. Longue côte (décliv., 0 m. 06) dite d'Harcy, village qu'on laisse à droite; descente et passage à niveau dangereux ; côte rude, à monter à pied (environ 300 mètres), en entrant dans le village de Rimogne.

Rimogne, 4 kil. 220; alt., 270 m.; 1,906 hab. Ch. de fer; poste et télégr. Hôtel du Lion-d'Or. On passe ensuite aux lieux dits : le *Bois Châtelain* (alt., 275 m.); les *Minières* (alt., 278 m.); la *Maison Mozet* (alt., 288 m.). La route est droite et montante.

Tremblois, 2 kil. 800; alt., 288 m.; 234 hab. Gare : ligne d'Hirson, et tête de ligne du Tremblois à Rocroi. Ch. de fer départemental. A l'entrée du village, suivre à droite : route nationale n° 51 ; passage supérieur. La route devient dure et sinueuse, traversant le bois des Potées (environ 5 kilom.), puis montée passant par le *Cheval Blanc* (alt., 370 m.); les *Censes Corbineaux;* la *Croix de Fer.*

Rocroi, 9 kil. 500; alt., 387 m.; 2,190 hab. Poste et télégr.; sous-préfecture. Délégué du T. C. F., M. Jaillon, receveur des finances; hôtel du Commerce; mécanicien, M. Hayot. Ch. de fer à voie étroite de Rocroi au Tremblois.

CHARLEVILLE à MONTHERMÉ ET HAUTES-RIVIÈRES (Itinéraire n° 12)

29 KIL. 817

Charleville. — Alt., 150 m. Départ place Ducale; rue du Moulin, mauvais pavés; tourner à gauche; quai de la Madeleine; place du Moulinet; suivre la Meuse jusqu'au Waridon; tourner à gauche; côte assez dure, route assez bonne; rejoindre à la *Maison Brondois* (alt., 210 m.) en prenant à droite le chemin de grande communication n° 12; côte Brondois, longue de 180 mètres (décliv. max., 0 m. 05); *maison de la Forêt.* (Cet itinéraire a l'avantage d'éviter les nombreuses côtes et raidillons du Moulinet, de la Culbute, de Belair.) Laisser à droite le chemin de Montcy-Notre-Dame; descente longue de 2 kilom. (décliv. min., 0 m. 05) dans la forêt jusqu'à Nouzon.

Nouzon, 6 kilom; alt., 147 m.; 6,600 hab. Poste, télégr. et téléph.; ch. de fer, embranchement sur Gespunsart. Hôtel du T. C. F. : hôtel de la Poste. On peut ne pas entrer dans le village; traverser alors le faubourg dit *Devant-Nouzon:* longue côte de plus de 2 kilom. (décliv. max., 0 m. 06); ensuite descente aussi longue et rapide à tournants brusques (décliv. max., 0 m. 07). Route accidentée.

Braux, 5 kil. 410; alt., 140 m.; 2,778 hab. Poste, télégr. et téléph.; ch. de fer. Eglise. Traverser le pont sur la Meuse; prendre la rive droite du fleuve.

Levrezy, 1 kil. 499; 639 hab.

Château-Regnault, 1 kil. 638; 2,519 hab. Poste. Sites remarquables à voir : les Quatre Fils Aymon, roches aux formes bizarres. La même gare dessert Château-Regnault-Bogny, Monthermé et Laval-Dieu. Hôtel Valet, près de la gare.

Laval-Dieu-Monthermé, 3 kil. 187; 4,150 hab. Pont sur la Semoy qui se jette dans la Meuse. Laval-Dieu est sur la rive droite, Monthermé sur la rive gauche. Monthermé se trouve entouré de montagnes de 350 à 400 mètres d'altitude.

A voir à Laval-Dieu la très ancienne abbaye, boiseries, pierres tombales. Hôtel du T. C. F. : hôtel des Voyageurs. Monthermé est chef-lieu de canton; poste, télégr. et téléph. Un tramway à traction animale fait le service de la station à la localité. De Laval-Dieu, continuer sur Thilay.

Thilay, 5 kil. 470; alt., 317 m.; 1,559 hab. Poste et télégr. Bonne route suivant la si pittoresque vallée de la Semoy. Vues remarquables et sites grandioses, parmi lesquels : les Rapides de Phades, le Roc la Tour (420 m.), la Roche aux Corpias; les petits villages de Tournavaux, Haulmé; les ponts légers sur la Semoy et les restes du château de Linchamps; ce dernier site est un des plus beaux du pays. Joli coup d'œil de l'auberge dite le *Pâquis de Blossettes*. — **Naux,** 1 kil. 900. — **Nohan,** 1 kil. 770.



Hautes-Rivières, 2 kil. 940; 2,000 hab. Poste et télégr. Hôtels Barrois et Robinet. Sur la rive droite de la Semoy.

Sur la route, à Château-Regnault, aux environs des Quatre Fils Aymon, du Roc la Tour, etc., le Syndicat des Ardennes-Pittoresques a fait placer des poteaux ou écriteaux indiquant les directions à prendre.

On peut revenir à Charleville par le *Loup* et *Nouzon*. Longue montée (décliv., 0 m. 06 et 0 m. 07) jusqu'à la *maison du Cantonnier*, poste de secours. Avant d'y arriver, maison forestière du bois des *Grandes-Hazelles*. Le *Loup* est à environ 6 kil. 500 des Hautes-Rivières. Descente longue de plus de 5 kilom. sur Nouzon, situé à environ 6 kil. 500. A Nouzon, reprendre le chemin de grande communication n° 12 jusqu'à Charleville, 6 kilom. La promenade alors est de 45 kilom.

CHARLEVILLE-MONTCORNET-CHARLEVILLE (Itinéraire n° 13)

28 KIL. 605

Charleville. — Alt., 150 m. Départ place Ducale; rue du Palais; faubourg de Flandre, la route monte jusqu'à l'octroi ; tourner à droite ; côte de la Belle-Vue (170 m. d'alt.) ; descente douce ; prendre à droite le chemin d'intérêt commun menant à *Damouzy*, poteau indicateur; route accidentée. Damouzy est laissé sur la droite; descente rapide dans Houldizy.

Houldizy, 7 kilom.; 259 hab. Eglise et tour. Rude montée, puis descente rapide vers Arreux.

Arreux, 2 kilom.; 350 hab. Château.

Montcornet, 2 kilom.; 210 hab. Eglise des douzième et treizième siècles. Ruines splendides et souterraines du château à visiter.

Renwez, 2 kil. 600; 1,500 hab. Poste et télégr.; chef-lieu de canton. Hôtel du T. C. F. : hôtel des Voyageurs. A Renwez, prendre le chemin de grande communication n° 7; descente rapide; tourner à gauche en arrivant à la route nationale n° 51.

Lonny, 3 kilom.; alt., 186 m.; 477 hab. Poste; ch. de fer. Très belle route; légère descente sur *Cliron* (220 hab.), puis montée douce jusqu'à Tournes.

Tournes, 4 kil. 350; alt., 158 m.; 504 hab. Ch. de fer. Eglise fortifiée. Ruines château-fort; village à gauche; côte du Temple, longue d'un kilomètre (décliv. la plus forte, 0 m. 06); *Belle-Vue* (alt., 170 m.); montées et descentes courtes; octroi de Charleville; puis longue et rapide descente jusqu'au monument situé au bas du Cours d'Orléans.

Charleville, 7 kil. 655. Tourner à gauche; remonter les Allées, rue Thiers, Grande-Rue et place Ducale, point d'arrivée.

CHARLEVILLE à FUMAY (Itinéraire n° 14)

30 KIL. 840

Charleville. — Alt., 150 m. Départ place Ducale; rue du Moulin; à gauche, quai de la Madeleine; côte du Moulinet, longue de 200 mètres (décliv. max., 0. m. 09); à la Villette, bifurcation; prendre à gauche le chemin de grande communication n° 39, viabilité bonne; côte de 250 mètres (décliv. 0 m. 10); la route, accidentée, traverse les bois de la Havetière; auberges du *Premier Chaineau,* 2 kil.; puis du *Deuxième Chaineau,* 1 kil. 500; alt., 240 m. (la moyenne des déclivités varie de 0 m. 06 à 0 m. 10); entre ces maisons et Sécheval, plusieurs côtes; la première est d'environ 1 kilom. (décliv., 0 m. 08). Belle route; descente rapide sur le fond Robert. Autre côte de 1 kil. 200 m. (décliv., 0 m. 07), puis descente rapide (décliv. max., 0 m. 12).

Sécheval, 10 kil. 500; alt., 194 m.; 402 hab. Deux côtes assez dures entre ce village et les Mazures: celle des Wèbes, longue de 600 mètres (décliv., 0 m. 07), et celle dite la côte du Moulin, longue de 300 mètres (décliv., 0 m. 06).

Les Mazures, 4 kil. 180; alt., 376 m.; 1,048 hab. Hôtel Foulon. Ch. de grande communication n° 7. A travers le bois des Marquisades, trois descentes rapides d'une longueur d'environ 4 kilom. (décliv., 0 m. 10 et 0 m. 06). — *Le Bouillon,* 6 kil. 360. — On traverse le hameau de *La Bouverie,* 900 hab. (138 m. d'alt.); laisser la gare de Revin à droite; pont suspendu sur la Meuse. Côte longue de 200 mètres (décliv. max., 0 m. 10) en entrant dans Revin.

Revin (Mairie), 1 kilom.; alt., 144 m.; 4,690 hab. Délégué du T. C. F., M. Briard; hôtel-restaurant Willière; hôtel Latour; mécanicien, M. Lallemend. Ch. de fer; poste et télégr. Revin est au pied du mont Malgré-Tout (hauteur, 400 m.). Eglise remarquable. Suivre la Grande-Rue, longue de 100 mètres environ (décliv. max., 0 m. 11); traverser une deuxième fois la Meuse et longer le fleuve rive gauche. — *Devant-Revin,* 330 m.; alt., 135 m. — *Saint-Joseph,* 6 kil, 270; alt., 131 m. — *Gare de Fumay,* 1 kil. 155; alt., 137 m.

Fumay, 1 kil. 045; alt., 155 m.; 5,300 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer; hôtel de la Poste; mécaniciens, MM. J. Mennessier et A. Baillot.

CHARLEVILLE à CHAUMONT-PORCIEN (Itinéraire n° 15)

32 KIL. 655

Charleville. — Alt., 150 m. Départ place Ducale; remonter les rues du Palais, de Flandre, faubourg de Flandre; à l'octroi, tourner à droite; route Nationale n° 51 de Givet à Orléans; côtes et descentes relativement courtes (décliv. moyenne, 0 m. 06); la *Belle-Vue* (alt., 170 m.); la *Mal-Campée;* et presqu'aussitôt, la descente du Temple, 1 kil. 200 environ (décliv. 0 m. 06); le *Temple;* montée dite côte de Tournes, longue de 150 mètres (décliv., 0 m. 06).

Tournes, 7 kil. 655; alt., 158 m.; 500 hab. Eglise fortifiée du treizième siècle. Ch. de fer éloigné. Laisser le village à droite; légère montée sur Cliron.

Cliron, 2 kil. 240 ; 220 hab. Courte montée ; descente sur Lonny.

Lonny, 2 kil. 100 ; alt., 186 m. ; 477 hab. Ch. de fer. Dans le village, tourner à gauche ; traverser un passage à niveau ; chemin vicinal.

Sormonne, 1 kil. 500 ; 354 hab. Après avoir traversé un deuxième passage à niveau, on rejoint, avant d'arriver à Rouvroy, le chemin n° 5 *bis*.

Rouvroy, 6 kil. 400 ; 177 hab.

Aubigny, 4 kil. 600 ; 380 hab. Sur le territoire de la commune, la petite rivière l'Audry prend sa source. Restes d'un ancien château. Avant Aubigny, prendre à droite le chemin vicinal n° 34 et continuer sur Logny-Bogny.

Logny-Bogny, 3 kilom. ; 275 hab. On rencontre quelques côtes assez dures.

Liart, 4 kil. 800 ; 680 hab. Ch. de fer ; poste et télégr.

Le Fréty, 6 kilom. ; 350 hab. Prendre à droite.

Maimbressy, 6 kil. 100 ; 459 hab. Prendre le chemin vicinal n° 14 sur Rocquigny.

Rocquigny, 3 kil. 160 ; 962 hab. Poste ; téléph. Hôtel du T. C. F. : Mme veuve Jadart. Descente vers Chaumont (décliv. 0 m. 07).

Chaumont-Porcien. — 5 kilom. ; 900 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Délégué du T. C. F., M. Macra, agent voyer ; hôtel du Cheval-Blanc ; gare la plus proche, Draize-la-Romagne (6 kilom.).

CHARLEVILLE à CHIMAY (Itinéraire n° 16)

56 KIL. 237

Charleville. — Alt., 150 m. Départ route de Flandre. — La *Belle-Vue*, alt., 170 m. — Le *Temple*. — **Tournes,** 7 kil. 655. — La *Californie*, 1 kil. 040. — **Cliron,** 2 kil. 240.

Lonny, 2 kil. 100 ; alt., 186 m. — *Moulin d'Harcy*, 480 m. — L'*Arbre-Vert*, 1 kil. 380 ; alt., 269 m. — *Pavé d'Harcy*. — *Pont d'Arreteaux*, 80 m.

Rimogne, 700 m. — *Bois Châtelain*, 700 m. — Les *Minières*, 400 m.

Pour les détails de la route jusqu'au Tremblois, se rapporter à l'itinéraire n° 11, de Charleville à Rocroi.

Le Tremblois, 1 kil. 700 ; 263 hab. Ch. de fer. embranch. sur Rocroi ; à la *Maison Mozet* (alt., 288 m.), on suit la route nationale n° 39. Presqu'à la sortie du village, descente de 450 mètres (décliv., 0 m. 06) ; puis, à 900 mètres, la côte de la *Borne-Saint-Remy* (289 m. d'alt.), longue de 500 mètres environ (décliv., 0 m. 05) ; série de côtes et de descentes d'une déclivité moyenne de 0 m. 05 à 0 m. 06. Signalons : la côte de la *Sautery*, longue de 500 mètres ; la côte du *Pont de la Cense* (alt. 280 m.), à 2 kil. 100 plus loin. Enfin, à 1 kil. 600 (alt., 288 m.), le *Paradis*, avant Maubert-Fontaine.

Maubert-Fontaine, 1 kil. 200 ; alt., 291 m. ; 1,380 hab. Ch. de fer ; poste et télégr. Hôtel du T. C. F. : hôtel du Grand-Turc. La route redevient légèrement ondulée. On passe : à la *Demi-Verge*, 1 kil. 400 (alt., 280 m.) ; à *Mon Idée*, 1 kil. 300 (alt., 261 m.) ; à la *Brasserie Tanton*, 3 kilom. (alt., 295 m). Là on quitte la grande route pour suivre à droite le chemin de grande communication n° 20. Passer à *Goncelin*, 2 kil. 800 (alt., 250 m.) ; à *Fosses-Rousseaux*, 2 kilom. (alt., 240 m.), avant d'arriver à Signy-le-Petit.

Signy-le-Petit, 2 kil. 300 ; alt., 240 m. ; 1,935 hab. Ch. de fer ; poste et télégr. Chef-lieu de canton. Douane française, pourvue des pinces à plomber. Délégué du T. C. F., M. Bourgogne, négociant en métaux ; hôtel Robin ; mécanicien, M. Léon Bourgogne. A Signy, prendre le chemin vicinal n° 15 ; en sortant du village, côte du Pré-Hugon, longue de 600 mètres (décliv., 0 m. 06) ; on entre dans la forêt. — *Maison Bastien*, 3 kil. 200 ; alt., 300 m. — *Maison Collinet*, 2 kil. 800 ; alt., 315 m. A la maison forestière N. Hubert, prendre à gauche sur le chemin d'intérêt commun n° 64. — *La Gruerie*, 2 kilom. ; alt., 330 m. A la Gruerie, prendre à droite ; entre ce lieu et la ferme des Riézes, 1 kil. 200 (alt., 340 m.), on passe la frontière. — *Ferme*

de Bellevue, 1 kil. 200; alt., 320 m. — *Ferme la Flamande,* 800 m.; alt., 315 m. — *Le Monastère de la Trappe,* 800 m.; alt., 325 m. La visite du couvent se fait en semaine pour les touristes hommes seulement.

Poteaupré, 1 kil. 500; alt., 315 m. La côte dite du Village, longue d'un kilomètre, est assez rude (décliv., 0 m. 06). — **Bourlers,** 3 kil. 600; alt., 256 m.

Chimay, 3 kil. 100. Joli et curieux château à visiter. Petite ville d'aspect agréable.

CHARLEVILLE-MONTHERMÉ (Itinéraire n° 17)

14 KIL. 900

Charleville. — Alt., 150 m. Départ place Ducale; rue du Moulin, quai de la Madeleine; côte du Moulinet, environ 200 mètres (décliv., 0 m. 09). A la patte d'oie, prendre la route de Monthermé; chemin de grande communication n° 39, état de viabilité bon; côte longue et dure (décliv. variant de 0 m. 09 à 0 m. 10). — *Premier Chaîneau,* 2 kilom.; alt., 240 m. Auberge, but de promenade; suite de raidillons (décliv. moyenne, 0 m. 06). — *Deuxième Chaîneau,* 1 kil. 550. Auberge. La route, bonne, se poursuit sous bois. Nombreuses côtes dont les déclivités varient entre 0 m. 06 et 0 m. 10. On laisse la route de Sécheval à gauche. Plus loin, nouvelle bifurcation; chaussée de Nouzon-Poteau; prendre à gauche, puis route de Château-Regnault à droite; à gauche, descente rapide et longue. Point de vue charmant; très jolie vallée. Prendre des précautions pendant la descente sur Monthermé.

Monthermé, 11 kil. 400; 4,150 hab. Chef-lieu de canton. Poste, télégr. et téléph. Hôtel du T. C. F.: hôtel des Voyageurs. A visiter église de Laval-Dieu. Route accidentée; descente rapide dans la deuxième partie; sites superbes. On peut, par cet itinéraire, rejoindre Château-Regnault. Au croisement des routes de Monthermé et de Château-Regnault, poteau indicateur; descente rapide à tournants brusques.

SEDAN à MOUZON (Itinéraire n° 18)

16 KIL. 250

Sedan. — Alt., 292 m. Départ place Turenne. Jusqu'à Douzy, voir itinéraire n° 20 de Sedan à Carignan. — **Balan,** 1 kil. 350; alt., 164 m. — **Bazeilles,** 2 kil. 550; alt., 164 m.

Douzy, 4 kil. 350; alt., 168 m. Dans le village, la route bifurque. Continuer à droite la route nationale n° 64. Passage à niveau. Traversée de la Chiers, belle route sur Mairy.

Mairy, 2 kilom.; 250 hab. Eglise qui paraît très ancienne; voir bénitier en métal. Mairy est laissé à gauche. Entre ce village et **Amblimont,** également laissé sur la gauche, descente assez rapide dite de la *Fricassée.*

Mouzon, 6 kilom.; alt., 161 m.; 1,800 hab. On entre dans Mouzon par l'avenue du Moulin. Jolie petite ville très ancienne. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Cunin, agent voyer principal; hôtel du Commerce; mécanicien, Drien-Breuse, au Moulin du Roi. Très belle église du treizième siècle, monument historique. Voir: porte de Bourgogne; à l'extrémité de la rue portant le même nom, la porte de l'Hospice. En ville, quelques autres antiquités sont à voir.

SEDAN à LE CHESNE (Itinéraire n° 19)

29 KILOM.

Sedan. — Alt., 292 m. Départ place Turenne; traverser la Meuse; rue Thiers; traverser le canal; rue de Paris dans Torcy; passage à niveau; route nationale

nº 64 ; longue montée facile ; au bas de la descente de *Bellevue*, **bifurcation ; prendre** à gauche la route Nationale nº 77, qui devient très **accidentée ; plusieurs descentes** dangereuses même, notamment aux environs de Chémery.

Fresnois, 4 kilom. ; 260 hab. Eglise datant de 1624 ; rien de **remarquable. On** peut se rendre à pied, laissant la machine dans une auberge, **jusqu'à la cime de la** *Marfée*, d'où on aperçoit tout le panorama de la **bataille de Sedan.**

Chéhéry, 6 kilom. ; alt., 158 m. ; 160 hab. A un kilomètre au sud, le *château de Rocan*, construit en 1555. A l'*auberge Pingard*, on peut voir une plaque curieuse de cheminée avec armoirie de Coucy, datant de 1554.

Chémery, 5 kilom. ; alt., 157 m. ; 520 hab. Poste et télégr. ; ch. de fer de Raucourt à Châtillon et Vouziers. Chémery est sur une hauteur. Eglise curieuse à cause d'anciennes sépultures. Dans le village, croisement de routes ; **laisser à droite et à** gauche le chemin vicinal de Vendresse à Raucourt ; **continuer route nationale nº 7 ;** en sortant de Chémery, traverser le petit ruisseau de Dionne, **gravir une côte dure** (alt., 214 m.) ; pont sur le ruisseau de Terron ; traversée du bois du ***Mont-Dieu* : à** la sortie, deux fermes : la *Tuilerie* et *Mon Idée* (alt., 168 m.) ; **passage d'un petit ruisseau.**

Tannay, 9 kilom. ; alt., 202 m. ; 440 hab. Ch. de fer départemental. **Eglise du** seizième siècle ; quelques parties sont intéressantes à voir. **A environ un kilomètre** de Tannay, embranchement à gauche du chemin de **grande communication nº 4 *bis*:** suivre la route nationale nº 77 ; traverser la Bar, rivière, et le **canal des Ardennes.**

Le Chesne, 5 kilom. ; alt., 168 m. ; 1,550 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer départemental. Délégué du T. C. F., M. J. Creton, **agent voyer ;** hôtel de la Croix-d'Or ; mécanicien, M. Dupas.

SEDAN à CARIGNAN (Itinéraire nº 20)

19 KIL. 850

Sedan. — Alt., 292 m. Départ place Turenne ; rue Gambetta ; **tourner à droite ;** rue Crussy ; place d'Alsace-Lorraine ; rue du Ménil ; route nationale nº 64, dite de Neufchâteau à Mézières. Etat de viabilité très bon.

Balan, 1 kil. 350 ; alt., 164 m. ; 1,500 hab. Rien de remarquable.

Bazeilles, 2 kil. 550 ; alt., 164 m. ; 1,400 hab. Poste et télégr. ; ch. de fer. **Hôtel** du T. C. F. : le Lion-d'Or ; mécanicien, M. Hulot. A visiter le champ de **bataille de** 1870. Avant d'entrer dans le village, à gauche, la *Maison Bourgerie*, **dite de la** Dernière Cartouche. A quelques mètres de la maison, sur la droite, **la route qui** conduit au cimetière, dans lequel se trouve l'Ossuaire dont la crypte **est divisée en** quatorze compartiments : sept réservés aux Français, **sept aux Allemands. Par la rue** du Cimetière, on arrive place de la Mairie, puis place **de l'Infanterie de Marine,** monument commémoratif. A voir encore les châteaux de ***Montvillers* et de *Turenne*.** Reprendre la route nationale nº 64. A peu de distance de Bazeilles, **courte montée** dite de *Boulacourt*, de 160 mètres de long environ, avec déclivité de **0 m. 07 ; continuer sur** Douzy.

Douzy, 4 kil. 350 ; alt. 168 m. ; 1,400 hab. Poste et télégr. ; ch. de fer. **Hôtel du** T. C. F. : au Cœur-d'Or. Village très ancien. **Quitter à droite la route Nationale** nº 64, se continuant sur Mouzon, et suivre le chemin de **grande communication** nº 2 *bis*, de Sedan à Montmédy. Rampe dite du *Gros Terme*, **200 mètres de longueur** (décliv., 0 m. 06), entre Douzy et Pouru-Saint-Remy.

Pouru-Saint-Remy, 3 kil. 100 ; alt., 164 m. ; 1,400 hab. Poste ; ch. de fer. **Hôtel** du T. C. F. : hôtel de France. Entre Pouru et Sachy, **quelques petits raidillons sans** importance, très courts. La route continue à être bonne.

Sachy, 3 kil. 600 ; alt., 180 m. ; 200 hab. Ch. de fer ; **voiture pour Florenville** (Belgique), matin et soir. Traverser le bourg.

Wé, 3 kil. 200; alt., 185 m.; 125 hab. Ecart de Carignan. Chapelle datant de 1630. On traverse le Launoy, petit ruisseau, puis passage à niveau du chemin de fer de Carignan à Messempré avant d'entrer dans Carignan.

Carignan, 1 kil. 700; alt., 165 m.; 2,250 hab. Chef-lieu de canton; poste et télégr.; téléph.; ch. de fer. Bifurcation sur Osnes, Pure, Messempré. Délégué du T. C. F., M. L. Federspiel, industriel; hôtel du Commerce; mécanicien à l'hôtel. Jolie petite ville industrielle fort ancienne; vestiges de fortifications. Eglise du quatorzième siècle.

SEDAN à BOUILLON (Itinéraire n° 21)

18 KIL. 680

Sedan. — Alt., 292 m. Départ place Turenne; place du Rivage; rue Gambetta, rue Carnot, rue du Mesnil, place et rue de Nassau; route nationale n° 77, dite de Mézières à Sedan et Bouillon. Montée douce pour arriver au Fond-de-Givonne.

Fond-de-Givonne, 400 m. Faubourg de Sedan. Route excellente; descente sur Givonne.

Givonne, 3 kil. 700; alt., 321 m.; 1,314 hab. Poste et télégr. On traverse la Givonne; côte du *Lavoir*, longue de 350 mètres (décliv. max., 0 m. 07).

La Chapelle, 3 kil. 300; alt., 318 m.; 265 hab. Bureau de douanes, muni de pinces à plomber. A l'entrée du village, laisser à droite le chemin de Villers-Cernay.

Frontière, 4 kil. 730. A la frontière belge, commence la route provinciale n° 9; état de viabilité moins bon qu'en France; longue côte de 2 kilomètres (décliv. max., 0 m. 08), dangereuse à la descente. Dans le bois du *Loup*, bifurcation; suivre grande route à droite: arrivée à *Beau Bru* (haut et bas); à 2 kil. 400, poste de douanes belges. La route rejoint celle de Bouillon à Florenville. Prendre à gauche; passer à la *Platinerie*, au *Point du Jour*, 2 kil. 300; arrivée à Bouillon.

Bouillon, 1 kil. 200; alt., 401 m.; 2,500 hab. Château célèbre et curieux panorama; école militaire; église; quelques vieilles maisons; esplanade; hôtels de la Poste, de France.

SEDAN à ALLE-SUR-SEMOY (Itinéraire n° 22)

19 KIL. 500

Sedan. — Alt., 292 m. Départ de la place Turenne; contourner la mairie; prendre la rue Blampain, le faubourg de la Cassine, le chemin vicinal n° 16.

Floing, 3 kilom.; 2,250 hab. Eglise. Cimetière militaire où, en une fosse commune, reposent plus de 3,000 soldats morts en 1870. Monument commémoratif le Chêne-Brisé, sur la limite de Sedan et de Floing. Un deuxième monument, au lieu dit le *Terme*, a été élevé à la mémoire du 94e de ligne. Une fontaine, Aux Hautes, produit des incrustations. Laisser à gauche la route de Vrigne-aux-Bois; continuer sur Saint-Menges.

Saint-Menges, 2 kilom.; 1,700 hab. Poste et télégr. Eglise reconstruite en 1759; est à visiter. Belles écoles et mairie. Sur le chemin allant à Bosséval, on peut voir une large pierre à laquelle une origine druidique est donnée par la légende. Après une forte montée dans les bois, on arrive à la frontière.

Frontière, 6 kil. 500. Le bureau des douanes pour le plombage des machines est à Saint-Menges. Bientôt après, croisement des routes de Sugny à Corbion (Belgique); continuer tout droit sur la route nationale; descente rapide sur la Semoy; route macadamisée.

Alle-sur-Semoy (Belgique), 8 kilom. Village important, dans un des plus beaux sites de la Semoy. Du haut des collines, belle vue, alentours pittoresques. Hôtel Hoffmann.

MONTMÉDY à CARIGNAN (Itinéraire n° 23)

22 KIL. 050

Montmédy. — 1.720 hab. Sous-préfecture de la Meuse. Ch. de fer; poste et télégr. Délégués du T. C. F.: MM. Villard, avoué, et Pierrot, du *Journal de Montmédy;* hôtel de la Croix d'Or; mécanicien, M. Arthur Neveux. Départ de Montmédy-Bas place de la sous-préfecture; en passant derrière les casernes, remonter à Montmédy-Haut; prendre à droite; montée très rude à faire à pied; au sommet, bifurcation, poteau indicateur; prendre à droite la route départementale n° 5. Panorama splendide. Légère côte, puis belle descente sur Thonnelles.

Thonnelles, 3 kil. 300. A l'entrée du village, un socle de croix à un croisement de route à droite. Continuer tout droit; traverser la localité. A la sortie, se trouve à droite le chemin d'Avioth, qui est distant de 4 kilomètres environ. Avioth — si on a le temps de faire ce détour — possède une église remarquable. Si on ne va pas à Avioth, continuer route départementale n° 5; ponceau sur la Thonne; longue montée de plus de 3 kilomètres sur Thonne-le-Thil.

Thonne-le-Thil, 3 kil. 400. Traverser le village; à 1 kilom., bifurcation, croix et poteau indicateur. Laisser à droite le chemin d'Herbeuval, suivre tout droit; fortes ondulations.

Signy-Montlibert, 3 kilom.; 257 hab. Avant d'arriver à Montlibert, bifurcation; suivre la grande route, laissant à gauche le chemin de Saint-Walfroy, Lamouilly; poteau indicateur. Sur le territoire de Signy-Montlibert, on entre dans les Ardennes; traverser le hameau. Signy est laissé dans le fond à gauche; on pourrait y voir l'église datant de 1141. La route continue à être belle, très légèrement accidentée.

Margut, 3 kilom.; alt., 174 m.; 712 hab. Ch. de fer; poste et télégr. Dans le village, croisement de routes; poteau; laisser à gauche celle de Stenay, à droite celle d'Orval; continuer tout droit le chemin de grande communication n° 2 *bis*; passer devant la gare. Rien de particulier à voir; poursuivre sa route sur Fromy.

Fromy, 1 kil. 700; 150 hab. — **Linay,** 2 kil. 900; 315 hab.

Blagny, 2 kil. 600; alt., 166 m.; 577 hab. Ch. de fer; télégr.

Carignan, 2 kil. 150; alt., 165 m.; 2.224 hab. Chef-lieu de canton; poste et télégr.; téléph.; ch. de fer avec bifurcation sur Osnes, Pure, Messempré. Voiture pour Florenville (Belgique). Eglise fort ancienne. Hôtel du T. C. F.: hôtel du Commerce, avec mécanicien à l'hôtel; délégué, M. Federspiel.

SEDAN à ORVAL (Itinéraire n° 24)

38 KIL. 200

Sedan. — Alt., 292 m. De Sedan à Carignan, voir pour les détails de route l'itinéraire n° 20. (Balan, 1 kil. 350; Bazeilles, 2 kil. 250; Douzy, 4 kil. 350; Pouru-Saint-Remy, 3 kil. 100; Sachy, 3 kil. 600; Wé, 3 kil. 200).

Carignan, 19 kil. 850. Bonne route chemin de grande communication n° 2 *bis*. — **Blagny,** 2 kil. 150; alt., 166 m.; 577 hab. Ch. de fer. — **Linay,** 2 kil. 600; 290 hab. — **Fromy,** 2 kil. 900; 150 hab.

Margut, 1 kil. 700; alt., 174 m.; 712 hab. Ch. de fer; poste et télégr. Passer devant la gare; continuer jusqu'au carrefour des routes d'Orval, de Stenay et de Montmédy; poteau indicateur; prendre à gauche le chemin de grande communication n° 10. La route passe entre les villages de **Moiry** à gauche et **Sapogne** à droite. **Margny** (487 hab.) serait laissé sur la droite s'il ne fallait passer à la douane, 5 kil. 850 (alt., 192 m.); ce bureau est muni d'une pince à plomber. Après avoir traversé la petite rivière de la Marche, on arrive à Villers-devant-Orval.

Villers-devant-Orval (Belgique), 800 m. ; 800 hab. Vieux château. Maison avec peintures d'Antonelli, au premier étage. But de promenade : la visite des ruines très curieuses de l'ancienne abbaye d'Orval (2 kil. 350), fondée au dixième siècle, par des Bénédictins calabrais, auxquels succédèrent des Augustins, des Cistériens. Plusieurs fois détruite en partie ; brûlée, en juin 1793, par un détachement de soldats parti de Margut. Pour visiter les ruines et les souterrains, s'adresser à l'auberge des Ruines, dont le propriétaire a la garde. Le coup d'œil d'ensemble doit être pris de la chapelle de Montaigu.

SEDAN à VERDUN (Itinéraire n° 25)

77 KIL. 250

Sedan. — Alt., 292 m. De Sedan à Mouzon, voir itinéraires n[os] 20 et 18, pour les détails de route. (Balan, 1 kil. 350 ; Bazeilles, 2 kil. 550 ; Douzy, 4 kil. 350 ; **Mairy,** 2 kilom.).

Mouzon, 16 kil. 250 ; alt., 161 m. Route nationale n° 64 jusqu'à Stenay.

Moulins, 5 kilom. On pénètre dans le département de la Meuse. — **Inor,** 5 kilom. ; alt., 164 m. — **Martincourt,** 2 kilom. — **Servizy,** 3 kilom.

Stenay, 2 kilom. ; 2,550 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer ; service d'automobiles entre Stenay et Montmédy ; poste et télégr. Délégué du T. C. F., M. Guy, contrôleur des contributions ; hôtel du Commerce ; mécanicien, M. Titeux. Continuer route nationale de Montmédy ; prendre ensuite à droite route départementale ; traverser le petit village de Baâlons, puis **Loupy-sur-Loison,** 7 kilom. ; — **Remoiville,** 1 kilom. ; — **Jametz,** 2 kilom. ; — **Penvillers,** 7 kilom.

Damvillers, 3 kilom. ; 800 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Hôtel du T. C. F. : hôtel Bernard. — **Wavrille,** 2 kilom. — **Moirey,** 3 kilom. — **Flabas,** 2 kilom. ; alt., 253 m. — **Vacherainville,** 9 kilom. — **Bras,** 2 kilom. — **Billeville,** 4 kilom.

Verdun, 2 kilom. ; 12,780 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer ; poste et télégr. Promenade de la Roche, point de vue. Délégués du T. C. F. : MM. Belot, brasseur ; G. Gérard, rue du Pont-Neuf ; hôtel du Petit-St-Martin ; mécaniciens, MM. Gueuser, E. Patron, rue des Rouyers.

SEDAN à VERDUN (Itinéraire n° 26)

79 KIL. 250

Sedan. — Alt., 292 m. De Sedan à Stenay, comme le précédent itinéraire.

Stenay, 33 kil. 250. A Stenay, prendre la route nationale dite de Mézières à Verdun, en passant par Mouzay. Entre Mouzay et Dun-sur-Meuse, 13 kilom., on longe le canal ; passer ensuite à **Liny-devant-Dun, Sivry-sur-Meuse, Consenvoye** et **Verdun.**

Verdun, 33 kilom.

MOUZON à BUZANCY (Itinéraire n° 27)

26 KIL. 050

Mouzon. — Alt., 161 m. ; 1,800 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer. Jolie ville fort ancienne. Délégué du T. C. F., M. Cunin ; hôtel du T. C. F. : le Commerce ; mécanicien, M. Drien-Breusse. Eglise très belle, monument historique. Quitter la ville par le faubourg de Mouzon et le chemin de grande communication n° 6. La route s'élève sous bois (*bois du fond de Limon*)

Beaumont, 8 kil. 100 ; alt., 181 m. ; 950 hab. Poste et télégr. ; ch. de fer. La route monte à travers les bois de *Murets* et du *Petit Dieulet.*

Sommauthe, 8 kil. 150 ; alt., 264 m. ; 421 hab.

Bar et Harricourt, 8 kil. 300 ; alt., 212 m. ; 180 hab. Le chemin vicinal n° 6, rejoint à Harricourt la route nationale n° 47.

Buzancy, 1 kil. 500 ; alt., 172 m. ; 765 hab. Monument de Chanzy ; Mosquée de Mahomet ; ruines d'un couvent. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer. Hôtel du Commerce.

SEDAN à RAUCOURT (Itinéraire n° 28)

14 KILOM.

Sedan. — Alt., 292 m. Départ place de la gare ; prendre à la sortie de la ville le chemin de grande communication n° 4, de Torcy à Sommauthe.

Wadelincourt, 1 kil. 170 ; alt., 191 m. ; 530 hab. Rien d'intéressant.

Pont-Maugis, 2 kil. 240 ; alt., 150 m. Fait partie de la commune Noyers-Pont-Maugis (750 hab.). Ne date que de 1832. Bonne route ; continuer sur Remilly, en passant par les lieuxdits, fermes ou auberges, suivants : *Maison Pambourg,* 3 kil. 140 ; alt., 150 m. ; — *Maison Boulard,* 150 m. ; — *Maison Deponthieu,* 130 m. ; — *Auberge Remy,* 220 m.

Remilly, 450 m. ; alt., 155 m. ; 1,000 hab. Poste et télégr. ; ch. de fer. Eglise du quinzième siècle : a dû être fortifiée.

Angecourt, 2 kilom. ; 650 hab. Télégr. ; gare dans le village.

Haraucourt, 2 kilom. ; 1,274 hab. Bureau auxiliaire des postes et télégr. ; ch. de fer. Village très industriel.

Raucourt, 2 kil. 500 ; 1,800 hab. Chef-lieu de canton, d'origine très ancienne. Poste et télégr. ; ch. de fer. Hôtel du T. C. F. : hôtel du Commerce. Voir l'Hôtel de ville. L'église n'a rien de remarquable ; d'aspect assez lourd.

ROCROI à AUBENTON (Itinéraire n° 29)

25 KIL. 600

Rocroi. — Alt., 385 m. 2,200 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer ; poste et télégr. Hôtel du Commerce ; mécanicien, M. Hayot. Prendre le chemin vicinal n° 1, jusqu'aux *Censes Gobron :* bifurcation ; prendre à gauche ; longer les bois des *Potées.*

Maubert-Fontaine, 10 kil. 700 ; alt., 291 m. ; 1,380 hab. Ch. de fer ; poste et télégr. Hôtel du Grand Turc. Prendre route nationale n° 39. — *Mon-Idée,* 3 kil. 600 ; alt., 261 m. ; écart d'Auvillers. Belle route.

Auge, 8 kil. 400 ; alt., 253 m. ; 169 hab. ; est laissé un peu sur la gauche. A quelque distance de ce village, on entre dans le département de l'Aisne. On passe au lieu dit : *Belle Epine,* 1 kil. 400 ; poste de douane ; limite du département ; bifurcation à gauche sur Aubenton.

Aubenton (Aisne), 6 kil. 500 ; 1,500 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Leroy, notaire ; hôtel du Lion d'Or. Descente rapide et dangereuse en arrivant dans la ville.

GIVET à FUMAY (Itinéraire n° 30)

22 KIL. 496

Givet (ville). — Alt., 112 m. ; 7,000 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer ; poste et télégr. ; douane : deux bureaux peuvent plomber, celui de la route de Beauraing et celui de la route de Philippeville. Départ de la mairie. La route est pittoresque, assez bonne ; mauvais pavé dans la ville, rues tortueuses. Point de vue : citadelle ; église Saint-Hilaire ; grottes de Nichet à proximité, ainsi que les ruines d'Hierges.

Délégué du T. C. F. : M. Omer Briquelet; hôtels d'Angleterre et du Mont d'Haur; mécanicien, M. Choquier ; réparations, accessoires, M. Ch. Lefèvre, place de la Mairie.

Givet (sortie), 1 kil. 411, prendre la route nationale n° 51, passer aux lieuxdits suivants : *Les Trois Fontaines*, 1 kil. 046; alt., 111 m.; — *Maison Fortier*, 2 kil. 589; alt., 172 m.; — *Maison Campon*, 2 kil. 054; alt., 128 m.; — *Le Chaînet*, 1 kil. 166; alt., 121 m.; dans le bois des Chaînets, la route coupe la voie ferrée. Croisement de routes : celle de gauche va à Aubrives, celle de droite à Hierges.

Vireux-Molhain, 1 kil. 675; alt., 128 m.; 1,380 hab. Poste et télégr.; ch. de fer. embranchement vers la Belgique. Hôtel du Commerce. — *Passage à niveau*, 1 kil. 392; alt., 115 m.; — *Carrières de Montigny*, 1 kil. 311; alt., 114 m.; sol ondulé, sans déclivités dangereuses.

Montigny-sur-Meuse, 1 kil. 376; alt., 117 m.; 160 hab. — *Maison Mingas*, 1 kil. 370. — *Moulin Fétroque*, 572 m.; alt., 113 m.; descente de près de 600 mètres (décliv., 0 m. 05).

Fépin, 1 kil. 486; alt., 140 m.; 405 hab. — *La Providence*, 1 kil. 083; alt., 118 m. — *Gare d'Haybes*, 1 kil. 031; alt., 117 m. — *Passage à niveau de Fumay*, 2 kil. 259.

Fumay, 675 m.; alt., 155 m.; 5,280 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer; poste et télégr.; hôtel de la Poste; mécaniciens, MM. J. Mennessier et A. Baillot, rue du Château. Petite ville pittoresque; église moderne. Rues étroites mal pavées.

MAUBERT-FONTAINE à ROCROI (Itinéraire n° 31)

16 KIL. 500

Maubert. — Alt., 292 m.; 1,380 hab. Ch. de fer; poste et télégr. Hôtel du Grand-Turc. Prendre la route d'Hirson. — *Mon Idée*, 4 kilom.; alt., 261 m.; écart d'Auvillers. A la gare d'Auvillers, assez éloignée du village, prendre à droite.

Eteignières, 2 kilom.; alt., 345 m.; 630 hab. On traverse les rièzes.

Rocroi, 10 kil. 500; alt., 387 m.; 2,190 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Hôtel du Commerce; mécanicien, M. Hayot; délégué du T. C. F., M. Jaillon. On trouve des pentes et des rampes généralement assez dures. Douane française pourvue de la machine à plomber.

CHIMAY à ROCROI (Itinéraire n° 32)

26 KIL. 200

Chimay. — Ville belge. Situation délicieuse. Curiosité : le château, l'église. Hôtel de l'Univers. La route est légèrement ondulée; bifurcation. — *Route de Couvin*. 3 kil. 800.

Baileux, 1 kilom.; descente rapide. — *Etang de Nimellet*, 8 kil. 400; ondulations.

Regniowez, 5 kil. 500; 635 hab. Bifurcation; prendre à gauche.

Rocroi, 7 kil. 500; alt., 387 m.; 2,190 hab. On traverse des rièzes. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Hôtel du Commerce; mécanicien, M. Hayot; délégué du T. C. F., Jaillon. Douane française pourvue des pinces à plomber.

ROCROI à COUVIN (Itinéraire n° 33)

16 KIL. 600

Rocroi. — Alt., 387 m.; 2,190 hab. Poste et télégr.; ch. de fer. Sous-préfecture. Délégué du T. C. F., M. Jaillon; mécanicien, M. Hayot; hôtel du Commerce. Douane française. Quitter la ville par la route de Fumay; à 1 kilom. environ, bifurcation;

au lieu dit *Maison Rouge*, prendre à gauche la route de **Mariembourg; descente** rapide, puis forte montée.

Gué-d'Hossus, 4 kilom.; 800 hab. Passage de la frontière belge, au lieu dit le *Bout d'En-Bas*.

Le Bruly, 2 kilom. Village belge sur la frontière; descente rapide entre le Bruly et Couvin.

Couvin, 10 kil. 600. Ancienne ville assez pittoresque. Eglise d'un gothique panaché. Hôtel du Commerce.

Cette promenade est intéressante, au point de vue des sites et des grands bois traversés; le sol est accidenté.

ROCROI à HIRSON (Itinéraire n° 34)

37 KILOM.

Rocroi. — Alt., 387 m.; 2,190 hab. Poste et télégr. Sous-préfecture. Délégué du T. C. F., M. Jaillon; mécanicien, M. Hayot; hôtel du Commerce. Douane pourvue des pinces à plomber. La route traverse les riézes de Regniowez, de Maubert, laissant à gauche les bois des Potées. Passer aux *Censes Point*, *Censes de l'Ours*, *Censes Gobron*, avant d'arriver à Eteignières.

Eteignières, 10 kil. 500; alt., 345 m.; 630 hab. D'Eteignières on rejoint la route nationale n° 39; tourner à droite; passer à *Bel-Air*, puis à la Neuville-aux-Tourneurs.

La Neuville-aux-Tourneurs, 5 kilom.; alt., 262 m.; 500 hab. Le village est laissé à gauche; croisement de chemin au *Chien-Fidèle*; suivre la grande route; laisser **Tarzy** à droite.

Auge, 4 kil. 500; alt., 253 m.; 169 habitants. Sur la gauche, à quelque distance du village, on entre dans le département de l'Aisne. A *Belle Epine*, poste de douane, limite du département; bifurcation; continuer toujours tout droit route nationale n° 39; passer à *Bellevue*, croisement; laisser à gauche la route de Rozoy.

Hirson (Aisne), 17 kilom.; 6,410 hab.; chef-lieu de canton; ch. de fer; poste; télégr. et téléph. Délégué du T. C. F., M. Rousseaux, 3, place d'Armes; hôtel de la Poste; mécanicien, M. Tellier, 135, rue de Charleville.

ROCROI à GIVET (Itinéraire n° 35)

39 KIL. 128

Rocroi. — Alt., 387 m.; 2,190 hab. Poste et télégr.; sous-préfecture. Délégué du T. C. F., M. Jaillon; mécanicien, M. Hayot; hôtel du Commerce. Douane pourvue des pinces à plomber. En sortant de la ville, prendre la route nationale n° 51, à la *Maison-Rouge*, 4 kil. 300; alt., 390 m. La route se poursuit à travers bois. Le touriste rencontre plusieurs maisons dites : *Maisons Forestières*, *Maisons des Cantonniers*, *Casernes des Douaniers*, etc. Descente très rapide en arrivant à Fumay.

Fumay, 15 kil. 900; alt., 155 m.; 5,280 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer; poste et télégr.: hôtel de la Poste; mécaniciens, MM. Mennessier et A. Baillot, rue du Château. Rues étroites et mal pavées; petite ville pittoresque. La route longe la rive gauche de la Meuse; on franchit un passage à niveau à la sortie de Fumay; on arrive à la gare d'Haybes.

Fépin, 5 kilom.; alt., 140 m.; 400 hab. En quittant le village, côte longue de 600 m. environ (décliv. max., 0 m. 055); puis la route descend jusqu'au *Moulin de Fétroque*, à la *Maison Mingas* (113 m. d'alt.).

Montigny, 9 kil. 428; alt., 114 m.; 135 hab. Passage à niveau dit de Vireux.

Vireux-Molhain, 4 kilom.; alt., 128 m.; 1,380 hab. Ch. de fer, embranchement sur la Belgique; poste et télégr. Hôtel du T. C. F.: hôtel du Commerce. La route

longe presque la voie ferrée et la Meuse. La vue s'étend sur d'immenses bois ; après avoir traversé un passage à niveau, puis un ruisseau, on trouve un croisement de routes ; continuer tout droit. A gauche, le chemin mène à **Hierges,** ruines fort pittoresques d'un château ; à droite, à **Aubrives,** village ; ch. de fer. Les passages à niveau se succèdent. Après avoir passé à *Trois-Fontaines,* ne pas prendre à droite ; ce chemin conduit à **Chooz,** petit village. Bonne route.

Givet (*arrivée place Carnot*), 10 kil. 500 ; alt., 112 m. ; 7,000 hab. Vieille ville aux rues tortueuses et mal pavées. Points de vue : citadelle, grottes de Nichet, église Saint-Hilaire. Délégué du T. C. F. : Omer Briquelet ; hôtels du Mont-d'Haur et d'Angleterre ; mécanicien, M. Choquier ; réparations et accessoires, M. Lefèvre, place de la Mairie.

RETHEL à ROCROI (Itinéraire n° 36)

51 KILOM.

Rethel. — Alt., 148 m. ; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste, télégr. et téléph. ; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Grosclaude ; hôtels du Commerce et de l'Europe ; mécanicien, M. Tourte, 21, place de l'Hôtel-de-Ville. A voir église Saint-Nicolas. Point de vue : l'ancien château, promenade des Isles, la vieille halle. Chemin de grande communication n° 5 *bis,* roulant, mais accidenté. Passage à niveau à la gare de Novion. — **Provizy,** 9 kilom. ; alt., 106 m. ; est un écart important de Novion-Porcien.

Novion-Porcien, 2 kilom. ; alt., 121 m. ; 900 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer. Hôtel du T. C. F. : hôtel Quentin. Château moderne. Suivre toujours le chemin n° 5 *bis.*

Signy-l'Abbaye, 11 kilom. ; alt., 130 m. ; 2,580 hab. Chef-lieu de canton. Ch. de fer. Hôtel du Commerce. Si l'on s'arrête, voir : le *Gibergeon ;* la *Fosse au Mortier,* lac à 246 mètres d'altitude.

Lépron-les-Vallées, 8 kilom. ; 160 hab. — **Rouvroy-sur-Audry,** 5 kilom. ; alt., 195 m. ; 177 hab.

Laval-Morency, 5 kilom. On traverse la Sormonne et un passage inférieur de chemin de fer.

Le Tremblois, 3 kilom. ; alt., 288 m. ; 234 hab. Gare, ligne d'Hirson et tête de ligne du ch. de fer départemental de Rocroi. Traverser le passage supérieur ; suivre la route nationale n° 51, sinueuse et dure ; longue route traversant le *Bois des Potées* (environ 5 kilom.), passant par le *Cheval Blanc* (alt., 370 m.), les *Censes Corbineaux,* la *Croix de Fer.*

Rocroi, 9 kilom. ; alt., 387 m. ; 2,190 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr. ; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Jaillon ; hôtel du Commerce ; mécanicien, M. Hayot.

CHAUMONT-PORCIEN à RETHEL (Itinéraire n° 37)

21 KIL. 400

Chaumont-Porcien. — 900 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Délégué du T. C. F., M. Macra, agent voyer ; hôtel du Cheval-Blanc. Prendre le chemin vicinal n° 14 ; traverser les bois de Chaumont jusqu'à Remaucourt.

Remaucourt, 6 kil. 600 ; 315 hab. Rejoindre alors et suivre la route nationale n° 46 ; laisser sur la gauche le village de **Son** ; passer à Ecly.

Ecly, 6 kil. 500 ; 485 hab. Au croisement des routes, laisser à droite et à gauche le chemin vicinal n° 3 ; continuer la route nationale.

Rethel, 8 kil. 300 ; alt., 148 m. ; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr. ; téléph. ; ch. de fer. Hôtels du T. C. F. : le Commerce et l'Europe ; mécanicien, M. Tourte. A voir : église Saint-Nicolas, les Isles, la vieille halle.

RETHEL à SEDAN (Itinéraire n° 38)

49 KIL. 388

Rethel. — Alt., 148 m.; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr.; téléph.; ch. de fer. Hôtels du T. C. F.: le Commerce et l'Europe; mécanicien, M. Tourte, 21, place de l'Hôtel-de-Ville; délégué du T. C. F., M. Grosclaude, sous-préfet. Quitter Rethel par la route nationale n° 51; rampe et descente de la Hussette, longue de 600 mètres (décliv., 0 m. 05). A voir: église Saint-Nicolas. Point de vue: l'ancien château, promenade des Isles, vieille halle.

Novy-Chevrières, 7 kilom.; alt., 148 m.; 750 hab. Ch. de fer. Belle église. Descente sur *Vauzelles*, 3 kilom.; alt., 98 m.; petit hameau. Montée à l'entrée, longue de 650 mètres (décliv., 0 m. 09).

Saulces-Monclin, 1 kilom.; alt., 128 m.; 890 hab. En sortant du village, descente de 400 mètres (décliv., 0 m. 06); rampes et pentes successives.

Faissault, 4 kilom.; alt., 187 m.; 360 hab. Série de côtes et de descentes variant de 350 à 500 mètres de long (décliv., 0 m. 06).

Launois, 5 kil. 100; alt., 206 m.; 850 hab. Poste et télégr. Hôtel du T. C. F.: la Pomme d'Or. Eglise du quinzième siècle. Le village est laissé sur la gauche; passage à niveau; descente douce de 200 mètres (décliv., 0 m. 05). On passe à *Pierrepont* (alt., 194 m.), à la *Rozière* (alt., 192 m.), au *Moulin de la Vence* (alt., 191 m.); la route descend. — **Raillicourt,** 2 kil. 258; alt., 184 m.; 230 hab. — **Montigny-sur-Vence,** 2 kil. 090; alt., 182 m.; 260 hab.

Poix-Terron, 2 kil. 300; alt., 189 m.; 770 hab. Poste et télégr.; ch. de fer. Hôtel Locart. Passage à niveau. On passe au *Moulin Simonnet* (alt., 176 m.), à la *Poste* (alt., 172 m.).

Yvernaumont, 2 kilom.; alt., 188 m.; 150 hab. Légères ondulations.

Boulzicourt, 2 kil. 500; alt., 164 m.; 1,070 hab. Ch. de fer; poste. A la sortie du village, au lieu dit *Châtillon*, tourner à droite; chemin de grande communication n° 7; longue montée dans la forêt, puis descente sur Flize.

Flize, 6 kilom.; alt., 159 m.; 650 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Hôtels de France, du Commerce. En entrant dans la localité, descente rapide; prendre la route nationale n° 64; côte dans le village.

Dom-le-Ménil, 2 kil. 240; alt., 158 m.; 820 hab. Poste et télégr. Descente légère dans le village. — **Pont-à-Bar,** 2 kil. 400; alt., 160 m.; écart. Traverser le canal et la Bar.

Donchery, 2 kil. 500. La localité est sur la gauche. Traversée du faubourg, 2,000 hab. Poste et télégr.; ch. de fer; église; la *Maison du Tisserand*, sur la droite. Montée jusqu'au château de *Belle-Vue*: descente et arrivée dans Sedan par le faubourg de Torcy.

Sedan-Torcy, 5 kilom.; alt., 232 m.; 20,163 hab. Sous-préfecture. Poste; télégr. et téléph. Passage à niveau; chaussée pavée, avenue Thiers. Hôtel de la Croix d'Or; mécanicien, MM. Marolles, Cordier et Hazard; essence, M. Renvoye. A visiter: le champ de bataille, le monument, le jardin botanique, le musée, la citadelle, la statue de Turenne; dans les environs, Bazeilles, la presqu'île d'Iges, etc.

RETHEL à VERVINS (Itinéraire n° 39)

56 KIL. 300

Rethel. — Alt., 148 m.; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr.; télép.; ch. de fer. Hôtels du Commerce et de l'Europe; mécanicien, M. Tourte; délégué du T. C. F., M. Grosclaude, sous-préfet. Sortir de Rethel par la route nationale n° 46,

de Marle à Verdun. A voir : église Saint-Nicolas, promenade des Isles, vieille halle.

Ecly, 8 kil. 300 ; 485 hab. La route monte légèrement.

Seraincourt, 10 kilom. ; alt., 160 m. ; 700 hab. Terrains montueux et boisés.

Fraillicourt, 7 kilom. ; alt., 177 m. ; 510 hab. A peu de distance de Fraillicourt, on entre dans le département de l'Aisne.

Rozoy-sur-Serre, 5 kilom. ; 1,400 hab. Chef-lieu de canton ; ch. de fer ; poste et télégr. Hôtel du Soleil-d'Or. A Rozoy, on quitte la route nationale nº 46. — **Cléry-les-Rozoy,** 3 kilom. — **Dolignon,** 2 kilom. — **Renneval,** 3 kilom. — **Vigreux,** 4 kilom. — **Val-Saint-Pierre,** 4 kilom. — **Chaussé-de-Hary,** 7 kilom.

Vervins, 3 kilom. ; 3,000 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr. ; téléph. ; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Augé, avoué ; hôtels du Cheval-Noir, de la Gare ; mécanicien, M. Belleville, avenue de la Gare.

ATTIGNY à RETHEL (Itinéraire nº 40)

19 KIL. 890

Attigny. — Alt., 84 m. ; 1,790 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. ; ch. de fer ; mécanicien, M. Coche, place Charlemagne. Sortir de la ville par le chemin de grande communication nº 18, qui se continue jusqu'à Biermes. A voir : Hôtel de ville, vieux portail, église. Coquette petite ville.

Givry, 3 kil. 470 ; alt., 99 m. ; 490 hab. Eglise seizième siècle. — **Ambly-Fleury,** 3 kil. 190 ; alt., 97 m. ; 404 hab. — **Seuil,** 3 kil. 210 ; alt., 80 m. ; 490 hab. Ondulations assez prononcées.

Thugny-Trugny, — 2 kil. 100 ; alt., 114 m. ; 550 hab. Avant d'arriver à Biermes, descente longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 05). Beau château appartenant au comte de Chabrillant.

Biermes, 2 kil. 890 ; alt., 110 m. ; 280 hab. A Biermes, prendre la route nationale nº 46.

Sault-les-Rethel, 3 kil. 130 ; alt., 110 m. ; 453 hab. Passage inférieur ; ponts sur le canal et sur l'Aisne.

Rethel, 1 kil. 900 ; alt., 130 m. ; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste ; télégr. ; téléph. ; ch. de fer. Hôtels du T. C. F. : le Commerce et l'Europe ; mécanicien, M. Tourte. A voir : église Saint-Nicolas, les Isles, etc.

RETHEL à ASFELD (Itinéraire nº 41)

23 KIL. 900

Rethel. — Alt., 130 m. ; 6,750 hab. Sous-préfecture. Poste et télégr. ; téleph. ; ch. de fer. Hôtels du T. C. F. : le Commerce et l'Europe ; mécanicien, M. Tourte. Quitter Rethel par le chemin vicinal nº 30. Entre Rethel et Barby, rampe de 250 mètres (décliv., 0 m. 06) ; puis descente de 200 mètres (même déclivité). A voir église Saint-Nicolas, les Isles, etc.

Barby, 4 kilom. ; alt., 84 m. ; 320 hab. Très bonne route.

Château-Porcien, 5 kil. 700 ; alt., 78 m. ; 1,250 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Délégué du T. C. F. M., Leblanc ; hôtel Ducreux. Abandonner le chemin vicinal nº 30, pour reprendre celui de grande communication nº 3.

Condé-les-Herpy, 1 kil. 500 ; alt., 85 m. ; 225 hab. En sortant de Condé, montée de 400 mètres (décliv., 0 m. 06), puis descente de 300 mètres avant d'arriver à Herpy.

Herpy, 1 kil. 300 ; alt., 94 m. ; 315 hab. Eglise quinzième siècle. Entre Herpy et Gomont, trois côtes et descentes (décliv., 0 m. 07 et 0 m. 06). — **Gomont, 4 kil. 900 ;**

alt., 134 m.; 480 hab. Descente de 300 mètres (décliv., 0 m. 06); **passer l'Aisne. — Balham,** 1 kil. 500; alt., 78 m.; 240 hab. Balham est dans une île. Traverser de nouveau l'Aisne, puis le canal. Eglise du quatorzième siècle, délabrée.

Aire, 1 kil. 300; alt., 106 m.; 278 hab. Poste et télégr. Très joli paysage jusqu'à Asfeld; descente des *Martois*, longue de 500 mètres (décliv., 0 m. 06), en entrant à Asfeld.

Asfeld, 3 kil. 700; alt., 106 m.; 1,000 hab. Chef-lieu de canton, aux rues larges, aux beaux jardins; jolie promenade. Eglise à extérieur bizarre: l'intérieur serait plus curieux. Asfeld est sur la rive gauche de l'Aisne. Hôtel du T. C. F.: hôtel Barat-Henriet.

LE CHESNE à RAUCOURT (Itinéraire n° 42)

21 KILOM.

Le Chesne. — 1,550 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer. Délégué du T. C. F., M. Creton; hôtel de la Croix-d'Or; mécanicien, M. Dupas. En quittant le Chesne, prendre la route nationale n° 77. Avant d'arriver à Tannay, bifurcation; laisser à gauche la route départementale n° 4, et continuer à droite.

Tannay, 5 kil. 500; 440 hab. Ch. de fer. Eglise seizième siècle. Traverser ensuite le bois du *Mont-Dieu*. La *Ferme de Mon-Idée* est à 168 mètres d'altitude.

Chémery, 8 kil. 500; 520 hab. Poste et télégr.; ch. de fer. Eglise assez curieuse.

Raucourt, 7 kilom.; 1,800 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Hôtel du Commerce. A voir la mairie; l'église est d'aspect assez lourd.

VOUZIERS à ATTIGNY (Itinéraire n° 43)

14 KIL. 050

Vouziers. — Al., 129 m.; 3,700 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Sites agréables. Eglise. Quitter la ville par le chemin de grande communication n° 18, de Vouziers à Biermes. Etat de viabilité bon. Délégué du T. C. F., M. Fortier; hôtel du Lion-d'Or; mécanicien, M. Mary, 10, rue du Désert.

Condé-les-Vouziers, 1 kil. 700; alt., 102 m. Population agglomérée, 1,145 hab.; la route devient accidentée à Vrizy.

Vrizy, 2 kil. 400; alt., 119 m.; 700 hab. Ch. de fer. Plusieurs côtes: celle de la *Tresse*, longue de 180 mètres (décliv., 0 m. 06); de *Chestres*, longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 05); de *Vrizy*, longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 07); celle du *Moulin*, longue de 300 mètres (décliv., 0 m. 06). — *Roche* (hameau), 5 kil. 650; alt., 155 m.; la route traverse deux petits ruisseaux, puis la côte de *Montchouet*, de près d'un kilomètre (décliv., 0 m. 07). Avant Attigny, côte de l'*Ecluse*, longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 06).

Attigny, 4 kil. 300; alt., 84 m.; 1,790 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer; mécanicien, M. Coche, place Charlemagne. A voir: Hôtel de Ville, vieux portail, un porche curieux, l'église. Jolie petite ville sur l'Aisne.

BUZANCY à GRANDPRÉ et à VOUZIERS (Itinéraire n° 44)

29 KIL. 849

Buzancy. — Alt., 172 m.; 765 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer. Hôtel du Commerce. A voir: château, monument Chanzy, la mosquée de Mahomet, ruines. Prendre à la sortie du village le chemin de grande communication n° 6, de Florenville à Sommepy: côte de la *Croix*, longue de 200 mètres (décliv., 0 m. 06). — **Thenorgues,** 3 kil. 300; alt., 187 m.; 250 hab. — *Ferme Rézile*, 2 kil. 300;

alt., 165 m.; côte de *Lupion*, longue de 350 mètres (décliv., 0 m. 06). — **Le Morthomme,** 2 kil. 890; alt., 185 m.; hameau. Descente de la *Chêneray*, de plus d'un kilomètre (décliv., 0 m. 07); au lieu dit *Belle-Joyeuse*, croisement de routes; prendre à droite route nationale n° 46.

Grandpré, 4 kil. 359; alt., 135 m.; 1,100 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr.; ch. de fer. Hôtel des Voyageurs; mécanicien, M. Bitsch. Jolie petite ville; château; église; tombeau de Joyeuse, comte de Grandpré. Par la route nationale n° 46, se dirigeant sur *Beaurepaire*, écart d'**Olizy,** on rentre, en traversant les bois, par une belle route, à Vouziers.

Vouziers, 17 kilom.; alt., 129 m.; 3,700 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Sites agréables. Eglise à voir. Délégué du T. C. F., M. Fortier; hôtel du Lion-d'Or; mécanicien, M. Mary, 10, rue du Désert.

VOUZIERS à REIMS (Itinéraire n° 45)

53 KILOM.

Vouziers. — Alt., 129 m.; 3,700 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Sites agréables; église des quinzième et seizièmes siècles. Prendre la route nationale n° 46. Passer à **Blaise,** 4 kilom.; 200 hab. — **Bourcq,** 1 kilom; 187 hab. Suivre la route nationale n° 46 jusqu'au lieu dit *Mazagran*; prendre à gauche chemin de grande communication n° 19. Forte montée.

Leffincourt, 7 kilom.; 350 hab. Continuer sur Machault.

Machault, 5 kilom.; 637 hab. Chef-lieu de canton. Poste et télégr. Délégué du T. C. F., M. Bousson; hôtel du Lion-d'Or.

Cauroy, 2 kilom.; 250 hab. Continuer sur Hauviné.

Hauviné, 6 kilom.; 480 hab. Presqu'à la sortie d'Hauviné, on quitte le département des Ardennes pour entrer dans la Marne par : **Bétheniville,** 3 kilom.; **Pont-Faverger,** 4 kilom.; **Epoye,** 6 kilom.; **Berru,** 6 kilom.; **Cerney-les-Reims,** 4 kilom.; **Reims,** 5 kilom.

VOUZIERS à SAINTE-MENEHOULD (Itinéraire n° 46)

40 KILOM.

Vouziers. — Alt., 129 m.; 3,700 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Sites agréables; église des quinzième et seizième siècles. Prendre le chemin de grande communication n° 8 *bis*, puis passage à niveau. Délégué du T. C. F., M. Fortier; hôtel du Lion-d'Or; mécanicien, M. Mary, 10, rue du Désert.

Monthois, 10 kil.; alt., 145 m.; 560 hab. Chef-lieu de canton; ch. de fer; poste et télégr. Délégué du T. C. F., M. Ballot; hôtel Vasset. Passage à niveau à la gare de Monthois.

Séchault, 6 kilom.; 230 hab. A 2 kil. 1/2 environ de Séchault, on entre dans le département de la Marne par : **Cernay-en-Dormois,** 5 kilom.; **Ville-sur-Tourbe,** 4 kilom.; **Berzieux,** 3 kilom.; **La Neuville-au-Pont,** 6 kilom.; **Chaude-Fontaine,** 3 kilom.; **Sainte-Menehould,** 3 kilom.

VOUZIERS au CHESNE (Itinéraire n° 47)

20 KILOM.

Vouziers. — Alt., 129 m.; 3,700 hab. Sous-préfecture. Ch. de fer; poste et télégr. Sites agréables; église des quinzième et seizième siècles. Au lieu dit la *Providence*, abandonner la route de Paris à Montmédy et prendre la route nationale dite de

Mézières. Délégué du T. C. F., M. Fortier; hôtel du Lion-d'Or; **mécanicien, M. Mary, 10, rue du Désert.**

Chestres, 3 kilom.; 345 hab. De la route, on aperçoit de grandes **forêts. Les pays** traversés sont tous pays de culture.

Ballay, 3 kilom.; alt., 115 m.; 370 hab. Ch. de fer. — **Quatre-Champs, 5 kil. 500;** alt., 128 m.; 360 hab. Ch. de fer.

Le Chesne, 8 kil. 500; 1.550 hab. Chef-lieu de canton; poste et **télégr.; ch. de** fer. Délégué du T. C. F., M. Creton; hôtel de la Croix-d'Or; mécanicien, **M. Dupas.**





LISTE DES SOUSCRIPTEURS



LISTE DES SOUSCRIPTEURS

1 à 25

MM.

ANDRÉ, préposé en chef de l'octroi de Charleville.
PETITFILS, architecte-voyer, Charleville.
PIERQUIN Louis, négociant, Charleville.
CORNE-TILLET, négociant, Charleville.
MERNIER Léon, industriel, Braux.
VAILLANT, instituteur, Tagnon.
BENOIST, directeur d'école, Mouzon.
HOUPILLART E., secrétaire de la mairie, Levrezy.
EVRARD A., comptable, Charleville.
DEFFAUX Léon, sous-brigadr des douanes, Maison-Brûlée, par Fumay.
HUSSON Marc, Sedan.
PROTCHE, notaire, Château-Regnault.
FAY-PARENT, rentier, Germaine, par Ay (Marne).
NORMAND A., fondé de pouvoirs de la maison Latune et Cie, 5 *bis*, rue de la Tacherie, Paris.
PRIOUX Gustave, Paris.
CHOUDEY, professeur d'escrime, Charleville.
LE CONTE Jules, conseiller référendaire à la Cour des comptes, Paris.
HÉNON-PÉROCHE, ingénieur en retraite des Chemins de fer de l'Est.
GAILLY de TAURINES Charles, au château d'Hardoncelle.
MESMIN Charles, Charleville.
SIÉGÉ Charles, Charleville.
JEAN D'YVOIS, Carignan.
LEMAIRE, notaire, Charleville.
DROMART, Haybes-sur-Meuse.
LAHOUSSAY Charles, ingénieur, Mézières.

26 à 50

GRENIER, dessinateur aux Chemins de fer de l'Est, Charleville.
LY-CHAO-PÉE, mandarin et lettré, secrétaire interprète de la mission chinoise, Paris.

MM.

FIÉVET, professr départemental d'agriculture, Charleville.
MARGOTTET, recteur de l'Académie de Lille.
PECKELS, avoué, Charleville.
HUBERT Tony, agent de change, Reims.
JOLY Paul, préfet des Ardennes.
MARTIN Al., inspecteur d'Académie des Ardennes.
MINET Emile, répétitr au lycée Chanzy.
LONGUET C., professeur, Charleville.
DEMARET, inspecteur des Eaux et Forêts, Senonches.
RICHELET, docteur, Charleville.
PLON E. et Cie, éditeurs, Paris.
LETELLIER Gustave, ancien libraire, Charleville.
ROUVEYRE Edouard, éditeur, Paris.
WÉRION Emile, Charleville.
PETIT, premier commis à la direction des douanes, Charleville.
CORNEAU André, publiciste, Paris.
CHATELIN, docteur, Charleville.
BRUGE-LEMAITRE, Attigny.
BRUNET Valentine (Mlle), Gurgy (Yonne).
VIGNERON, commissaire général de la Société des Artistes français, Paris.
JOLY Gaston, attaché au cabinet du président du Conseil, ministre de l'Intérieur.
MAZÉ Jules, publiciste, Paris.
BOURQUELOT Emile, pharmacien en chef de l'hôpital Laënnec, Paris.

51 à 75

CRÉDIT LYONNAIS.
BAUDON, collaborateur à la *Revue historique ardennaise* et à la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, 11, rue Libergier, hôtel Jeanne-d'Arc, Reims.
BUGNET Jules, Paris.
PIERQUIN Léon, fondé de pouvoirs au *Comptoir des Ardennes*, Charleville.

MM.

Péchenart L., curé-doyen d'Attigny.
Laurent, juge de paix, Rethel.
Descharmes Henri, avocat, adjoint au maire de Charleville.
Arnoux, inspecteur primaire, Mézières.
Hamaide, docteur, Fumay.
Paul, chef de district aux Chemins de l'Est, Charleville.
Lefebvre, employé aux Chemins de fer de l'Est, Charleville.
Capé, sous-chef de section à la Compagnie de l'Est.
Bazin, chef d'institution, Charleville.
Gobert, instituteur, Tourteron.
Witry Paul, instituteur, Alland'huy.
Turquin, directeur d'école, Mézières.
Blampain Auguste (fils Hubert), batelier, Thuin (Belgique).
Collinet, professeur à la Faculté de droit, Lille.
Bourguignon Jean, licencié ès-lettres, publiciste, Paris.
Létinois, secrétre de la mairie, Nouzon.
Macra, agent voyer cantonal, Chaumont-Porcien.
Nautré Henry, 31, boulevard Gambetta, Charleville.
Hulot E., instituteur, Flize.
Graux Eugène, Montcornet (Ardennes).
Hulot E., forges de Donchery.

76 à 100

Moranvillé Léon, industriel, Vivier-au-Court.
Quillatre, instituteur aux Grandes-Armoises.
Hégay, ancien juge de paix, Charleville.
Gallice, comptable aux Chemins de fer de l'Est, Charleville.
Poncelet, directeur d'école, Revin.
Renault, instituteur, rédacteur en chef de l'*Auxiliaire du Maître*, Deville.
Docquin, secrétaire de mairie, Vivier-au-Court.
Lenoir Narcisse, liquidateur, Charleville.
Misset Léon, Charleville.
Bergnies, docteur, Givet.
Werck Martin, professeur de musique, Carignan.
Goffaux Henri, pharmacien, Charleville.
Salvé, agent d'assurances, Charleville.
Clauteau, ancien notaire, Rumigny.
Labouverie, pharmacien, Charleville.
Hamant (abbé), professeur, Metz.
Templeux, commis des postes.
Anciaux, imprimeur, Charleville.
Busquet, instituteur, Etion.
Cohn, trésorier-payeur général, Evreux.

MM.

Philippoteaux Auguste, avocat, Sedan.
Harlay, pharmacien, Charleville.
Vetzel, notaire, Renwez.
Bizon, secrétaire de la mairie, Vouziers.
Segaud, pharmacien, Château-Regnault.

101 à 125

Goutant Ch., sénateur des Ardennes.
Evain (baron), Vrigne-aux-Bois *(2 ex.)*
Darbour Ed., pépiniériste, Sedan.
Lambertye (marquis de), Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle).
Lurot, employé, 13, rue du Quatre-Septembre, Paris.
Delahaut, pharmacien, Charleville.
Léta-Lebeau, représentant, Charlevillle.
Gondrexon P., industriel, Charleville.
Nicaise Ed., chapelier, Charleville.
Tolmer, ingénieur, directeur des ateliers de Mohon.
Jeanjean Edouard, Montcy-Saint-Pierre.
Guelliot O., docteur, 9, rue du Marc, Reims.
Guérin, directeur d'école, Fumay.
Fagot, agriculteur, conseiller général, Mazerny.
Lardennois Antoine, vigneron, Voncq.
Corda G., cultivateur aux Loges, près Grandpré.
Hérisson Jean-Baptiste, instituteur, Murtin.
Wuilliéme Jules, directeur d'usine à gaz, Creil (Oise).
Lemaire Jules, directeur du gaz de Calais (Pas-de-Calais).
Patat Adonis, instituteur, Bay.
Damas Eugène, artiste peintre, Charleville.
David Adolphe, adjoint au maire de Charleville.
Bourguignon, juge de paix, Sedan.
Dombret-Peltriaux, Montcy-Saint-Pierre.

126 à 150

Faveaux (Mme), Belair.
Lejay André, Charleville.
Pierquet Alcide, instituteur à Brognon.
Bertrand Jules, instituteur adjoint, Harguies.
George Edmond, quincaillier, Sedan.
Moyer, instituteur, Gomont.
Delmont Alfred, employé de commerce, Charleville.
Baron Alfred, adjoint principal du génie en retraite, Givet.
Arminot Charles, capitaine en retraite, Bressuire (Deux-Sèvres).
Autier-Goffaux, Charleville.

MM.

BIARD Emile, hôtelier, Revin.
VANY André, Charleville.
JOLLY Eugène, propriétaire, Charleville.
MILHAC, conservateur des hypothèques, Sedan.
MENAGER Paul, négociant, Charleville.
FAURE Henri, manufacturier, Revin.
DELAHAUT Jules, professeur au lycée Chanzy.
BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE d'Imécourt.
ASHER A. et Cie, libraires, Berlin.
POTRON E., clerc de notaire, Rocquigny.
BOILEAU, juge de paix, Vouziers.
HOSSON Corneille, cultivateur et maire, Wadimont.
AUBERT Charles, avocat, Reims.
PHILIPPOT J., notaire, Boulzicourt.
GIRRÈS Edmond, négociant, Charleville.

151 à 175

GIRRÈS J.-B., adjoint au maire de Sedan.
AUBERT Maurice, avoué, Pontoise (Seine-et-Oise).
CATOIR R., au château de Moraypré, Haybes.
ROLAND, docteur, Charleville.
FRANÇOIS (Mme), buffet-hôtel, Charleville.
SANDRAS, directeur de l'école annexe de l'école normale d'instituteurs, Charleville.
BONFILS-LAPOUZADE, procureur de la République, Charleville.
DUEZ G., avoué, Charleville.
SURER Charles, greffier de paix, Charleville.
RIGAUX, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Charleville.
VITERI (de), commis princip[l] des douan[es], Charleville.
THIERRARD Alfred, comptable, Charleville.
BITAILLE, président de l'*Union des Commerçants*, Charleville.
FLOCARD, gardien-chef de la maison d'arrêt, Charleville.
LAMBLIN, commandant en retraite, Charleville.
JONVAL Amédée, négociant, Charleville.
PATÉ Paul, négociant, Charleville.
MANTEN Edouard, architecte, Charleville.
DACREMONT H., avoué, Charleville.
HÉMERY, secrétaire de la mairie, Charleville.
MULLER Ch., fabricant de courroies, Charleville.
PAILLIETTE Henri, industriel, Charleville.
DEVILLE Albert, président de la Chambre de commerce de Charleville.

MM.

PILLIÈRE, horloger, Charleville.
LAUGÉE, propriétaire, rue de Montjoly, Charleville.

176 à 200

TIRMAN Louis, sénateur des Ardennes.
MORIN Paul, négociant, Charleville.
BONDOT, inspecteur d'assurances, Charleville.
DACY-GÉRARD, facteur, Charleville.
LALLEMENT Jules, syndic de faillites, Charleville.
FUZELLIER Léon, Nouzon.
LEJAY Albert, chef de fabrication, la Forge-Nouzon.
MARCOTTE, pharmacien, Rethel (2 ex.)
BOUILLARD-TOURTE, correspondant du *Petit Ardennais*, Rethel.
BOURGOUIN, secrétaire de la sous-préfecture de Rethel.
COLIQUET, cordonnier, Rethel.
WILMET, successeur de Milhès, photographe, Rethel.
COMPAS-THÉRON, épicier, Rethel.
COUTTE, directeur de l'Ecole d'agriculture, Rethel.
PÊTRE, huissier, Rethel.
FENAUX A., maire de Givet, conseiller général.
BRIQUELET Omer, secrétaire du *Givet-Pittoresque*.
GAUBERT Henri, agent voyer, cantonal, Mézières.
TONNELIER René, vice-président du Conseil de préfecture, Mézières.
CHEVRON, directeur des postes et télégraphes des Ardennes, Mézières.
ROUSSEAUX Vital, professeur, Cambrai.
LIGIER Hermann, trésorier-pay[r] général de l'Orne, Alençon.
BAILLY, juge de paix du XIe arrondissement de Paris.

201 à 225

ANDRÉ, inspecteur primaire, Reims.
STACKLER, maire de Sedan.
LAPIERRE A., docteur, Sedan.
DRUY, entrepreneur de travaux publics, Sedan.
ALLAIRE Eugène, courtier en laines, Sedan.
MANY Hte, ancien fabricant de draps, Sedan.
MARTIN Jules, employé, Sedan.
FÉVRIER, commis principal des postes et télégraphes, Sedan.
CLIGNET, notaire, Vouziers.
ETIENNE, banquier, Vouziers.
COMMUNE d'Harcy.

MM.

Aubry, instituteur, Harcy.
Goffin, employé à l'octroi de Paris.
Coupat, capitaine au 1er régiment d'infanterie, Bouchain (Nord).
Demay, percepteur, Flize.
Vasser, maire, Donchery.
Guilmin Désiré, brasseur, Vireux-Molhain.
Dromart, fabricant de produits chimiques, Haybes-sur-Meuse.
Rousseau d'Hiraumont, percepteur des contributions directes, Auvillers-les-Forges *(2 exempl.)*
Colas Jean-Baptiste, fabricant de clous, Sorendal.
Renard (abbé), curé à Bourcq.
Ducloux, instituteur, Sivry-les-Buzancy.
Legrand, instituteur à Mesmont.
Marc de la Perrelle, propriétaire à Olizy, maire et conseiller général.

226 à 250

Barbier, directeur des douanes, Charleville.
Lambert, agent général d'assurances, Signy-le-Petit.
Nevet, ingénieur civil aux forges de Brévilly, Pouru-Saint-Remy.
Messifet Noémie (Mlle), institutrice, Messempré.
Jadart, ancien notaire, Rocquigny.
Nivoix, instituteur, Mairy.
Hamaide, entrepreneur, Lille.
Jouart, capitaine en retraite, Eteignières.
Toupet, notaire, Poix-Terron.
Dubet Adolphe, jardinier au Chesnois-Auboncourt.
D'Hotel G., docteur, Poix-Terron.
Linette J.-B., industriel, Bulson.
Lannois, propriétaire, Biermes.
Thuillot L., Douzy.
Moreau-Dechéry, instituteur, Châtel-Chéhéry.
Géry Gustave, brasseur, Balan.
Commune de Ménil-Annelles.
Hénon Charles, fondeur en cuivre aux Neuves-Forges, par Renwez.
Poussier Adrien à Aubrives.
Sohet, brigadier des douanes aux Hauts-Buttés.
Mahier, maire et conseiller d'arrondissement, Chémery-sur-Bar.
Donnet Jules, employé, Monthermé.
Hoogh (de), directeur de carrières, Vireux-Molhain.
Rumigny (de), agent voyer principal en retraite, Fumay.
Bibliothèque scolaire du Chesne.

251 à 275

MM.

Noel Albert (dom), abbaye Saint-Maur de Glanfeuil.
Michel, inspecteur des douanes, Givet.
François Eugène, greffier de paix, Carignan.
Mergny Paul, négociant, Rumigny.
Vanderheggen Gustave, peintre aux Hautes-Rivières.
Bosquet, receveur des douanes, Signy-le-Petit.
Pierret Lucien, négociant
Scheil Louis, négociant, Charleville.
Lachowski, docteur, Château-Porcien.
Michaud, libraire, Reims *(2 exempl.)*
Bibliothèque de Reims.
Gavet, négociant, Charleville.
Delouvrier, directeur du *Crédit lyonnais*, Charleville.
Prévoteaux E., conducteur des ponts et chaussées, Rethel.
Bazelaire, agent voyer en retraite, Attigny.
Bondidier Gustave, percepteur, Vouziers.
Guerchowitch, *Au Gaspillage*, Charleville.
Stef-Liès, pâtissier-confiseur, Charleville.
Noel Paul, artiste-peintre, Belair-Charleville.
Marchal Alcide, Brieulles-sur-Bar.
Saizelet-Lenique, Magenta, par Epernay (Champagne).
Chauchet Léon, brasseur, Charleville.
Mairie de Lumes.
Rennesson Paul, employé à la Compagnie de l'Est, Semeuse.

276 à 300

Malaise Paul, imprimeur, Charleville.
Lebœuf, pharmacien, Rethel.
Bibliothèque municipale de Charleville.
Grandry Jules, agent-voyer, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Baudrillart, instituteur, Montmeillant.
Vuillet Joseph, inspecteur des douanes Hirson.
Renard Eugène, préposé des douanes, secrétaire de M. l'inspecteur, Hirson.
Gobert, instituteur, Bignicourt.
Rhoden, percepteur, Lonny.
Dubos, greffier en chef du tribunal civil, Sedan.
Boizard, instituteur, Bouvellemont.
Lelaurin-Péris, Boulzicourt.
Fossier Félicien, facteur, Mohon.
Dubois, huissier, Château-Porcien.

MM.
Piot, directeur de l'école primaire, Rethel.
Thiériet, receveur principal des postes, Mézières.
Guillet, instituteur, Issancourt-Rumel.
Deffaux (Mlle), professeur à l'Ecole normale d'institutrices, Charleville.
Maussenet Emile, secrétaire de l'Œuvre des voyages scolaires, Chenay (Marne).
Colle Alphonse, sculpteur, Paris.
Engel Albert, Charleville.
Charlier, appariteur, Charleville.
Laurent Adolphe, industriel, Charleville.
Colin Albert, fabricᵗ de couleurs, Prix.
Colson, receveur des contributions indirectes, Epernay.

301 à 325

Hodin Gaston, inspecteur d'Académie, Vesoul.
Marchal Paul, professeur au lycée Chanzy, Charleville.
Dubois Albert, professeur au lycée Chanzy, Charleville.
Oury Charles, professʳ au lycée Chanzy, Charleville.
Bourgeois-Lallement Prosper, commis des ponts et chaussées, Laon.
Robinet, instituteur, Saint-Etienne-à-Arnes.
Jailliot Jules, docteur en médecine, Sedan.
Lairé Ch., curé, Blanchefosse.
Culan, sous-directeur des contributions indirectes, Rethel.
Guillaume Léon, inspectʳ de l'Assistance publique, Saint-Cyr (Seine-et-Oise).
Boisseau J., représentant, Charleville.
Chardaine, instituteur, Haraucourt.
Doudoux Jeanne (Mlle), Levrezy.
Schmit, conducteur principal des ponts et chaussées, Nancy.
Froussart Ernest, Charleville.
Houblier, clerc de notaire, Château-Regnault.
Lorquin, brigadier-forestier, Revin.
Maguin Paul, instituteur, Aire.
Billaudelle, sous-directʳ d'assurances, Wasigny.
Colson Ernest, Termes.
Fouquet, instituteur, Boutancourt.
Lefert Bernard, marchand de chaux, Escombres.
Despas, agent voyer de circonscription, Fumay.
Lécaillon, instituteur, Villers-devant-Mouzon.
Braidy, commis des postes et télégraphes, Mézières.

326 à 350

MM.
Zébakovisse, lieutenant des douanes, Givet.
Despayrous, droguiste, Paris.
Martin, docteur en médecine, conseiller général et maire du Chesne.
Bourguignat Henri, imprimeur-éditeur, Sedan.
Matot Henri, officier d'Académie, imprimeur-libraire-éditeur, Reims.
Menu Henri, employé à la Bibliothèque municipale de Reims.
Périn Lucien, directeur d'assurances, Charleville.
Jaminet, instituteur, la Cerleau.
Verneau, épicier, Cons-la-Grandville.
Hanonnet de la Grange Cécile (Mme), Vendresse *(2 exempl.)*
Pinard Arthur (Mme veuve), Charleville.
Baumann, ancien magistrat, Vanves.
Gailly Charles, Belair-Charleville.
Marcotte, percepteur, Renwez.
Renauld, professeur au lycée Chanzy, Charleville.
Juppin, négociant, rue du Palais, Charleville.
Pérot, inspecteur principal aux Chemins de fer de l'Est, Mézières.
Peltier Auguste, Mézières.
Malaizé, notaire, Mézières.
Minguin (Mlle), directrice de l'école primaire supérieure des filles, Mézières.
Hulot frères, marchands de vins, Mézières.
Bonnet, docteur, Mézières.
Rangeard, placier, Beaumont.
Royer, juge d'instruction, Sedan.

351 à 375

Denaiffe Henri, négociant, Carignan.
Cophignon Louis, employé, Carignan *(2 exempl.)*
Chussy, instituteur adjoint, Carignan.
Frédéricq Eugène, menuisier, id.
Boutillot, cafetier, id.
Launois, vétérinaire, id.
Collin frères, rentiers, id.
Mary Modeste, employé, id.
Féderspiel, négociant, id.
Gérard V., inspecteur principal aux Chemins de fer de l'Est, Paris.
Lhote, pharmacien, Carignan.
Mairel Emile, chef de publicité aux magasins du Louvre, Paris.
Bachart, instituteur, Villy.
Belle Jules, clerc de notaire, Carignan.
Jeanjean Aimé, cultivateur, id.
Gairal, doctʳ, conseilʳ général, id.

MM.

Vincent Lucien, instituteur, Carignan.
Ricadat, rentier, id.
Gilbin, maître d'hôtel, id.
Vannière, agent voyer, id.
Moreaux, inspectr départemental d'assurances *Mutual Life*, Launois.
Leroy-Mailfait, libraire, Charleville.
Mailfait Paul, pharmacien, Charleville.
Ecole normale d'instituteurs, id.

376 à 400

Bouchez-Leheutre, maire de la ville de Charleville.
Antoine Emile, Charleville.
Raimont, Charleville.
Bulpa Vital, coupeur, Charleville.
Folmer, directeur de la Compagnie d'assurances *l'Ardennaise*, Charleville.
Garnier, juge d'instruction, Charleville.
Lenoir, commissaire-priseur, id.
Leoay Arthur, voyageur de commerce, Charleville.
Lejay Victor, chef de bureau au *Comptoir des Ardennes*, Charleville.
Maisse, commandant id.
Moyses (Mme veuve), hôtel du Lion-d'Argent, Charleville.
Ninin, entrepreneur, Charleville.
Pêtre Maurice, commissionnaire de transports, Charleville.
Pilot L., représentant de commerce, Charleville.
Prévost Edouard, banquier, Charleville.
Simeoni, commandant, Charleville.
Mecquenem (de), au château de Gruyères.
Louis, instituteur, Warnécourt.
Lebègue Léon, Mézières.
Rossignol, pharmacien, Mézières.
Desprez, vétérinaire, Mézières.
Labroye Léon, employé chez M. Goutant, Mézières.
Charpentier, agent voyer en chef des Ardennes, Mézières.
Grégoire, sous-chef de division à la préfecture des Ardennes, Mézières.
Guilmart, conductr principal des ponts et chaussées, Mézières.

401 à 425

Rene Charles, libraire, Mézières.
Archives départementales des Ardennes.
Laurent, archiviste du département des Ardennes, Mézières.
Héchemann, chef de division à la préfecture des Ardennes, Mézières.
Protin, directeur honoraire d'Ecole supérieure, Mézières.
Roussel Auguste, Charleville.

MM.

Larbière, percepteur des contributions directes, Chaumont-Porcien.
César E., inspecteur du travail dans l'industrie, Mézières.
Fescourt Auguste, ancien maire de Boutancourt.
Grède (de), Bordeaux.
Muller, capitaine des douanes, Carignan.
Colas J.-B., instituteur, Alincourt.
Mouton, instituteur, Leffincourt.
Hulot de Collart (baron), propriétaire, Courbevoie.
Reize Olivier, gérant, Paris.
Crépulet Emile, négoct en laines, Sedan.
Martinet Léon, négociant, Charleville.
Marbuant Victor, prote de l'imprimerie Anciaux, Charleville.
Guittard Victor, avoué, Rethel.
Charpentier-Richard, libraire-imprimr, Mézières.
Choquenet frères, cultivateurs, Liart.
Lelaurain, institutr en congé, Lumes.
Desmarets L., négociant, Bordeaux.
Philippoteau-Puiseux, Paris.
Brunet Paul, architecte, Vouziers.

426 à 450

Barthélemy Anatole (de), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Paris.
Couet E., notaire honoraire, présidt du Conseil génl des Ardennes, Vouziers.
Benoist, notaire honoraire, Sedan.
Bertin, notaire, Amagne.
Brasson, négociant, Sedan.
Bienfait, agent voyer, Sedan.
Ponsart, instituteur, Bertoncourt.
Bruxelle, adjoint au maire, Mézières.
Gailly Paul, industriel, Charleville.
Philbert, *Belle Jardinière*, id.
Humbert, mécanicien, id.
Bouvy, rentier, id.
Charff, profr à l'école norm. id.
Dupas, brasseur, id.
Tanton, employé chez MM. Jubert fils, Charleville.
Vergé, coupeur, Charleville.
Bader, *Aux Deux Nègres*, Charleville.
Frankart, cafetier, id.
Poirier, fondé de pouvoirs de banque, Charleville.
Rasquin, Charleville.
Facquier, commis-greffier du tribunal civil de Sedan.
Zénobe François, avoué, Sedan.
Gamain, dessinateur, id.
Dhaleine, instituteur, id.
Willemin, receveur de l'hospice, Sedan.

451 à 475

MM.

Charpentier, pharmacien, conseiller général, Sedan.
Depambour Georges, Sedan.
Delhotel Paul, industriel, Gaulier.
Vitry, notaire, le Chesne.
Boquillon, instituteur, Bouconville.
Bourdier, juge de paix, Signy-l'Abbaye.
Gilles Jesson, chef surveillant des télégraphes des Ardennes, Mézières.
Sarrus Charles, journaliste, Paris (2 ex.).
Cormier Martial, receveur des contributions indirectes, Clermont-les-Fermes (Aisne).
Chardron Eugène, brossier, Charleville.
Avril Paul, instituteur, Fagnon.
Colin, conducteur principal des ponts et chaussées, Charleville.
Dupont-Darche H., représentant de commerce, Poix-Terron.
Nicolle Théodore, charcutier, le Chesne.
Taillandier Alfred, charcutr, Mézières.
Cassard, horloger, Charleville.
Alexandre, instituteur, Puilly.
Andruc, commis-encaisseur à la banque Herbulot, Charleville.
Duchêne, cultivateur, Ambly-Fleury.
Germain, notaire, Vaux-Montreuil.
Baudoin-Latour, marchand de beurre, Revin.
Jacquemart Edmé, gérant des *Classes Ouvrières*, Charleville.
Waline, pharmacien, Epernay.
Hulot, avoué, Charleville.

476 à 500

Le comte de Flandre, Bruxelles.
Donop, général, Reims.
Maur Paul, percepteur, Charleville.
Corneau Emile, id.
Pourre, capitaine des douanes, Matton.
Bur Eug., industriel, Charleville.
Drapier Paul, docteur, Rethel.
Maget, instituteur, Brieulles-sur-Bar.
Swarte V. (de), trésorier-général, Lille.
Jacquemin, charpentr, Prix-les-Mézières.
Hardy-Belle, facteur de bois, Carignan.
Watelet, entrepreneur, id.
Herbulot, juge de paix, id.
Déjardin, marchand-tailleur, id.
Gaudinot, fondeur, Charleville.
Troin, entrepreneur, Charleville.
Barthélemy, répétiteur général au lycée Chanzy, Charleville.
Luzoir, surveillant général au lycée Lakanal, Sceaux.
Bibliothèque scolaire de Sévigny-Waleppe.
Cochart Emmanuel, négoct, Charleville.

MM.

Villette, concierge au lycée Chanzy, Charleville.
Caillard, propriétaire à Saint-Ouen de Thouberville.
Potoine-David, industriel, Charleville.
Bermyn C.-H., peintre, id.
Lebrun-Fournier, propriétre, id.

501 à 525

Dulau et Co, libraires-éditeurs, Londres.
Neveux Onésime, président honoraire du tribunal, Charleville.
Lion Al., notaire, Laon.
Clément Eléonore (Mme), rentière, Philadelphie.
Sécheret, directeur d'école communale, Charleville.
Hennocque, directr de la Compagnie des chemins de fer départementaux des Ardennes, Charleville.
Taussérat-Radel, sous-chef du bureau historique aux Affaires étrangères, Paris.
Lobet Jules, typographe, Charleville.
Pierrot, instituteur, Dom-le-Mesnil.
Jeanjeot J., institr, Chalandry-Elaire.
Radeau E., institr, Villers-sur-le-Mont.
Simon, instituteur, Aubigny.
Compagnon, instituteur, Sapogne.
Vaillant P., instituteur, Tagnon.
Migeot-Didriche, instituteur, Tétaigne.
Couchot Paul, employé au buffet-hôtel, Charleville.
Guilloteaux, artiste-peintre, Charleville.
Lepage Paul, tapissier, id.
Pons, contrôleur à la Compagnie d'Orléans, Charleville.
Nivlet, commis des ponts et chaussées, Charleville.
Chauvancy E., Mouzon.
Paillette-Legrand, rentier, Charleville.
Ardouin-Dumazet, rédacteur militaire du *Figaro*, Paris.
Bibliothèque du lycée Chanzy, Charleville *(2 exempl.)*

526 à 550

Ville de Rethel.
Villain Isaac, ancien député, Sedan.
Zieleman Julien, relieur, Charleville.
Sagebin G., Messageries de l'Univers, Paris.
Cunin Emile, agent voyer principal, Mouzon.
Maljean, percepteur, Beaumont.
Raguet Charles, propriétaire, Ballay.
Beck, notaire, le Chesne.
Folliart, hôtelier, Rethel.

MM.

ADNET-MARTINET, industriel, Charleville.
LAMOTTE (Mlle), institutrice, Sapogne-Feuchères.
CAILLET Albert, rentier, Sedan.
FOURRIER Ed., négociant, Charleville.
BARCA Victor, entrepreneur de fumisterie, Charleville.
VIOLA Gaspard, café-restaurant, Givet.
BATARDY Louis, publiciste, Givet.
LAPORTE (Mlle), directrice de l'École primaire supérieure, Charleville.
GALLOT David, juge de paix, Guise (Aisne) *(2 exempl.)*
DUVAL, notaire, Thin-le-Moutier.
PELTIER, maire de Poix-Terron.
CLAIRDENT-LAURENT, industriel, Bogny.
DECRESSAIN, hôtelier, Givet.
BALLAND, imprimeur, id.
BAUDEMANT André, Château-Porcien.

551 à 575

GAILLY Gustave, sénateur des Ardennes, Charleville.
NIVOIT Edmond, inspecteur général des mines, Paris.
JUNQUET, peintre, Paris.
DOIZY, docteur, Flize.
CROUET, instituteur, Coucy.
MOGEOT, juge de paix, Machault.
COURTIER, agt voyer cantonal, Grandpré.
GODFROY J. (Mme veuve), libraire, Mohon.
COMPAS Victor, employé, Montcy-Saint-Pierre.
COMPAIGNYE DES FRANCS-GALOIS.
LAILLAUT Auguste, Fumay.
HENRAT-VARLET A., fabricant de ferronnerie, Braux.
CHARDRON Marie (Mlle), professeur de chant, Charleville.
FOURNIER Edouard, notaire, Revin.
LEROY, professeur d'histoire, Gray.
MANQUILLET, instituteur, Maubert-Fontaine.
BOUCHER Maurice, juge-suppléant au tribunal de Charleville.
CERCLE LITTÉRAIRE de Charleville.
BIBLIOTHÈQUE DES SOUS-OFFICIERS DU 91e.
LAMBERT Léon, négociant, Charleville.
LESIO, Soissons.
CINCENT Jules, Charleville.
GOUGE, teinturier, Charleville.
MONARD, restaurateur, Charleville.
CHAMPSAUR, au château des Armoises.

576 à 600

DEUTSCHENDORFF, pasteur, Charleville.
BIBLIOTHÈQUE DES OFFICIERS de la garnison de Mézières.

MM.

CLARINVAL Henri, professeur de musique, Sedan.
GRAFTIEAUX, pharmacien, Charleville.
LESUR, fabricant de sucre, Rethel.
BAUCHET, directeur d'usine, Rethel.
PETIT, agent général d'assurances, Rethel.
BRION, agent général d'assurances, Rethel.
HERBIN, premier commis des hypothèques, Rethel.
BEAUVARLET, imprimeur, Rethel.
HUET, directeur d'école primaire supérieure, Mézières.
TRUBERT, facteur rural, le Chesne.
GOBRON, conseiller général des Ardennes, Paris.
HAMAIDE Louis, artiste dessinateur, Bruxelles.
CRÉPLET Ernest, Sedan.
DIDIER Paul, professeur de musique, Givet.
DUCOS, épicerie en gros, Givet.
JANSON, commis des postes, Paris.
JACQUIN A., Nancy.
HANRION Paul, Mézières.
SAUVAGE F., Charleville.
ANTOINE, restaurateur, *A la Renommée des huîtres et escargots*, 5, avenue de la Gare, Charleville.
GIBRÉS-ANCEL, Rethel.
ÉTIENNE G., agent d'assurances, Rethel.
QUINART, ancien huissier, Aubigny-les-Pothées.

601 à 625

JACOB, archiviste départemental, Bar-le-Duc.
HISETTE, receveur de l'enregistrement, Charleville.
LETELLIER, officier de cavalerie démissionnaire, Saint-Lambert.
DUBUQUOY, greffier en chef du tribunal, Rocroi.
HAUMÉ, imprimeur, Rocroi.
BAILLY Fernand, ex-athlète aux Mazures.
COLLARD, instituteur en retraite, maison de retraite, Reims.
ACKER Georges, rédacteur à la *Lanterne*, Paris.
BERCET Gaston, membre de plusieurs sociétés savantes, Solre-le-Château.
AMELIN Alfred, Lille.
LEFRANC Edouard, Carignan.
MOUCHETTE Eugène, représentant, Charleville.
CORNEILLE Albert, Wadimont.
NICAISE, libraire, Signy-l'Abbaye.
BOLEY, docteur en médecine, Signy-l'Abbaye.

MM.
Moreaux, instituteur, Librecy, commune de Signy-l'Abbaye.
François, négociant, Corny-Machéroménil.
Cornet, boucher-hôtelier, Novion-Porcien.
Magot, instituteur, Villers-le-Tourneur.
Bocahut, instituteur, Neuvizy.
Croison, instituteur, Thin-le-Moutier.
Muriot E., instituteur, Puiseux.
Franquet Paul, instituteur, Neufmaison.
Vissraux Jules, statuaire, Paris.
Vaulet, percepteur des contributions directes, Sedan.

626 à 650

Fèvre Lucien, ingénieur des mines, Arras.
Grulet Eugène, *Salon des Familles*, Charleville.
Précastel, entrepreneur de peinture, Rethel.
Louïse Paul, avoué, Sedan.
Henry Ernest, Sedan..
Liégeois, industriel, Guignicourt.
Badré Léon, maire, Remilly-les-Pothées.
D'Hotel Henri, docteur, Charleville.
Villette Jules, juge au tribunal civil, Lille.
Massiaux, Mohon.
Thellier, commis principal des postes et télégraphes, Paris.
Bonnel, receveur-entreposeur des contributions indirectes, Vouziers.
Doyen, marchand de nouveautés, Vouziers.
Guelliot Désiré, pharmacien, Vouziers.
Hardy, huissier, Vouziers.
Déa, ancien notaire, Vouziers.
Gillet de Watrigant, agent général du *Phénix*, Vouziers.
Melcy E. (de), propriétaire, château de Chéhéry.
Dupuis, instituteur, Grivy-Loisy.
Guelliot Charles, docteur en médecine, Vouziers.
Collas (Mlle), professeur de piano, Attigny.
Leflon, libraire, Vouziers *(3 exempl.)*.
Adnet, dentiste, Charleville.

651 à 675

Charles Elysée, conseiller d'arrondissement, Euilly-Lombut *(2 exempl.)*.
Malherbe, instituteur, le Chesnois.
Gilles Joseph, brossier, Charleville.
Margau, Marseille.
Jonet-Couty Henri, négociant, Carignan.

MM.
Collard, chaussures, Mézières.
Henri, agriculteur, Grandham.
Grandjean Paul, Paris.
Loison-Tarpin, chef de station, Allandhuy.
Jadot Octave, Alland'huy.
Frenneaux, Mondigny.
Prieux Charles, brasseur, Aubigny.
Migeon-Vanneste, boulanger, Mohon.
Gaillot Fernand, pharmacien, Château-Porcien.
Bibliothèque de Montcheutin.
Mareschal E., propriétaire, Fumay.
Fonte Albert, Vouziers.
Grandin Edmond, Vouziers.
Millet Pierre, instituteur, Germont.
Pierquet, directeur d'école à la Forge-Nouzon.
Marlier Eugène, employé de banque, Charleville.
Pierlot Pol, employé de banque, Mézières.
Harzé Henri, comptable, Charleville.
Madon, coupeur, Charleville.

676 à 700

Cochaux Alix (Mlle), institutrice, Revin.
Maizières Angèle (Mlle), institut., Thilay.
Ballot-Cercelet (Mme), id.
Choplet-Badré, cordonnier, id.
Renault-Doudoux, industriel, id.
Garnier, entrepreneur, id.
Laurent Eugène, boulonnier, id.
Hérisson-Choplet, cordonnier, id.
Morelle Marie (Mlle), institut., id.
Hubert Jules, débitant, id.
Stévenin Emile, boucher, id.
Davreux-Doudoux, boulonnier, id.
Guillet-Avril, ajusteur, id.
Roger Jean-Baptiste, employé, id.
Baudoin Julien, instituteur, id.
Grégoire Joseph, chauffeur, id.
Jadot Paul, outilleur, id.
Jadot Paulin, boulonnier, id.
Prévot Eugénie (Mlle), tourneuse, Wachelot-Thilay.
Rousseaux-Maizières, outilleur, Thilay.
Doudoux-Jadot, rentier, id.
Pilard Jules, tourneur, id.
Roger Auguste, employé, id.
Autier Arthur, id.
Alexandre Emile, brasseur, id.

701 à 725

Petit-Cercelet, plafonneur, Thilay.
Thomé Gustave, boulanger, id.
Langlois B. (Mme), receveuse des postes, Thilay.

MM.

Doudoux Alphonse, ferronnier, Thilay.
Henry Eugène, boulonnier, id.
Godart Jean-Baptiste, chauffeur, id.
Connerotte, débitant, id.
Camus-Roger, forgeron, id.
Badré Emile, employé, id.
Dominé-Doudoux Alexandre, propriétaire, Thilay.
Pigeot Armand, boulonnier, Thilay.
Renwez Jules, id.
Bourguignaud Léon, tournr en fer, id.
Badré Julie (Mlle), id.
Ranvé Aimé, ajusteur, id.
Pierquet Marius, id.
Bozier-Piquart, ferronnier, id.
Cunin Joseph, boulonnier, id.
Piquart Uranie (Mlle), modiste, id.
Cuvellier Emile, boulonnier, id.
Gilbert, instituteur, id.
Jaumain-Collet, boucher id.
Rousseau, docteur, id.
Bayonet Aimé, boulonnr, Naux (Thilay).
Dominé-Renault, ferronnr, id.

726 à 750

Badré Alfred, maçon, Naux (Thilay).
Voirain Paul, contremtre, Naux (Thilay).
Doudoux Auguste, cloutr, id.
Hubert Alfred, boulonnr, id.
Dominé Hubert, rentier, id.
Godard-Martin, boulonnr, id.
Ancelet Isidore, pâtre, id.
Cochaux Blanche (Mlle), institutrice, Naux (Thilay).
Dominé J.-B., boulonnr, Nohan (Thilay).
Stévenin-Badré, brassr, id.
Stévenin-Martin, négoct, id.
Renault J.-B., voiturier, id.
Godart J.-B., maréchl ferrt, id.
Renault Jean-Nicolas, brasr, id.
Pierrard Jules, tailleur, id.
Colas Emile, instituteur, id.
Daune Aimé, boulonnier, id.
Parizel Hubert, boulonnier, id.
Guillet-Papier J.-B., voiturier, Navaux.
Bozier Paulin, ajusteur, id.
Thévenin Paul, id.
Guillet Auguste, conseiller municipal, Navaux.
Williot S. (Mlle), institutrice, Navaux.
Jeanjeot-Barillot, Léon, tournr en fer, Hautes-Rivières.
Renaux Emile, tournr en fer, Sorendal.

751 à 775

Rainot Edmond, Lille.
Rainot Jules, id.
Hénaux Auguste, Lille.

MM.

Guillot Louis, cultivateur, aux Vallées (Signy-l'Abbaye).
Legaye, cafetier et marchand de fourrages, Liart.
Périn, instituteur, Marlemont.
Mareschal, instituteur, Mainbressy.
Charpentier (Mlle), institut., id.
Philbert, instituteur, Rocquigny.
Mauroy (Mme), institut., Sous-les-Faux.
Lefranc (Mlle), institutrice, la Rue-Gibourdelle.
Hulot, instituteur, la Romagne.
Bibliothèque populaire de Signy-l'Abbaye.
Villière Théophile, Mézières.
Simonnard, brasseur, Mézières.
Bourgerie, employé, Lonchamps, par Carignan.
Pierrot Auguste, cafetier, Vouziers.
Garaudeau, docteur, id.
Losse Arthur, huissier, id.
Gillet, directeur d'école, id.
Boquet, restaurateur, Charleville.
Soudant Etienne, propriétaire, lauréat du Cercle agricole de Rethel et publiciste, Adon.
Grossin-Magloire, brasseur, Savigny.
Rolet, instituteur, Aiglemont.
Liès (Mlle), directrice d'école, Rethel.

776 à 800

Tavernier E., professr au lycée Janson-de-Sailly, Paris.
Martz René, conseiller à la Cour, Nancy.
Lahure-Dethon, brasseur, Gué-d'Hossus.
Lefebvre (Mme veuve), Dommery.
Martin Paul, Tournes.
Saint-Amand, agent génl d'assurances, Rethel.
Boutu, percepteur des contributions directes, Saulces-Monclin.
Baron, maire, Ville-sur-Lumes.
Dauxin, industriel, Nouzon.
Paruitte Arthur, instituteur, Villers-devant-le-Thour.
Railliet Georges, étudiant en médecine à l'école d'Alfort.
Bradiy, agent général d'assurances, Mézières.
Brincourt J.-B., Sedan.
Franck-Franck, chapellerie, Charleville.
Laugée Henri, Grande-Rue, id.
Hazard Oscar, propriétaire, Monthermé.
Caillaud, docteur en médecine, Saint-Germainmont.
Lefèvre, docteur, Fumay.
Gustin fils aîné, fondeur, Deville.
Achart, docteur en médecine, Saulces-Monclin.

MM.

JADOT, instituteur, Chestres.
ROUSSIA Paul, Vireux.
SCHERER, pharmacien, Chaumont-Porcien.
PIETTE Edouard, juge honre, Rumigny.
TROYON, docteur, Rethel.

801 à 825

BILLAUDEL, inspectr général honoraire des ponts et chaussées, Paris.
MICHAUD, libraire, Reims (deuxième souscription), *3 exempl.*
LEFORT Louis, employé de commerce, Charleville.
PÉRILLEUX, Auvillers-les-Forges.
DEGAUGUE, directeur-gérant d'ardoisières, Fumay.
SIRAUX Charles, ingénieur, Binche (Belgique).
LEFEBVRE-LIONNE, brasseur, Charleville.
BOUILLARD-LAMBERT, agent d'assurances, Mézières.
LEROY Louis, professr au lycée Janson-de-Sailly.
TOUPET, docteur en médecine, Paris.
LONGIS Marius, élève au lycée de Bar-le-Duc.
HAMAIDE Henri, Paris.
PILLET (Mlle), libraire à Sedan (pour la bibliothèque de la ville).
PETIT-BARBETTE, conseiller général, Vrigne-aux-Bois.
DENEUX, professeur au collège, Sedan.
BEAUCAMP (Mme), libraire, Sedan.
LAROCHE Emile, imprimeur, Sedan.
DEVIE Henri, industriel, Bourg-Fidèle.
CORDONNIER, capitaine au 129e de ligne, Aurillac.
NONNON Eugène, fondeur, Renwez.
LAURENT-AUBERT, percepteur, Aubigny.
REMY-SAINGERY, cultivateur, Aiglemont.
JULLION-MARTIN, brasseur, id.

826 à 850

REGNERY, colonel, commandant le 3e régiment d'infanterie, Nice.
TELLIER Georges, conseiller à la Cour d'appel de Douai.
MORAND Henri, Roxbury-Boston, Mass (Etats-Unis).
MARLIER, institr-adjt, Signy-l'Abbaye.
MARTEAUX, instituteur, Wasigny.
JONVAL (Mlle), institutrice, Herbigny.
CARLIER, instituteur, Justine.
MARANDELLE, instituteur, Hauteville.
PANTHIER, instituteur, Sery.
DOUDOUX (Mlle), institutrice, Beaumont-Sery.

MM.

DAVENNE (Mlle), institutrice, Saulces-Monclin.
MIQUEL (Mme), institut., Novion-Porcien.
LONGIN, instituteur, Corny-Machéroménil.
MONJOT Léon, filateur, Signy-l'Abbaye.
GUÉRIN Etienne, docteur en médecine, le Chesne.
GROUD Ch., le Chesne.
HADOT Léon, greffier de paix, le Chesne.
LEBLOND-BEAUJET (Mme veuve), rentière, Tannay.
HÉRAUX Gustave, pharmacien, le Chesne.
CRÉTON, agent voyer, id.
VUIBERT Paul, libraire, id.
PRIOUX, juge, Cambrai.
FOUQUET, instituteur, Challerange.
PARPAITE-DÉA, brigadier au 31e dragons, Epernay.
PAULY, entrepreneur de peinture, Charleville.

851 à 875

DONNAY André, professeur au lycée de Pau.
FRANÇOIS Jeanne (Mlle), professeur au lycée Sévigné, Charleville.
GUILLEMIN-REMY, Aiglemont.
LECLÈRE, instituteur, Sauville.
DESSELLE-MOREAUX, épicier, Charleville.
DRUY, entrepreneur de travaux publics, Sedan *(2 exempl.)*, 2e souscription.
JOURDAIN, notaire, Mouzon.
THIÉROT Eugène, cultivateur et maire, Prix-les-Mézières.
RENAULT Pol, Signy-le-Petit.
CAPVELLER L., dépositaire, Charleville.
NOIRET, id.
TOISON Henri, serrurier-électricien, Charleville.
DROUIN Elisée, cultivateur, Isly.
PARENT, industriel, Charleville.
CAMUS Léon, instituteur, Joigny-sur-Meuse.
ROY Marie (Mlle), institutrice, Mohon.
DRUMEL Hubert-Félix, Tagnon.
DAUMAL Adolphe, Poix-Terron.
SARASIN Edmond (Mme veuve), libraire, Sedan *(6 exempl.)*.

876 à 900

DÉROCHE, libraire, Attigny (*12 exempl.*)
HUON Tristan, *Au Canon pacifique*, Attigny.
LETELLIER, Saint-Lambert.
NIVOIT, Attigny.
CHOAY Eugène, Paris.
GOBERT, Seuil.
MASSÉ, Attigny.

MM.
Piot, Ecordal.
Person, Machault.
Roux, id.
Caqué Désiré, Machault.
Commune de Blanchefosse.
Hermant Victor, Fumay.
Millot Jules, tanneur, Charleville.

901 à 925

Mairie de Mouzon.
Ollivet, maire de Mouzon.
Deneaux Edmond, cultivatr, la Cerleau.
Pasqual, chef de bureau à la petite vitesse, Charleville.
Bibliothèque de Montey-Notre-Dame.
Laudenmuller, directeur de la Société générale, Sedan.
Malicet Emile, comptable à l'usine Genot, Nouzon.
Emond, directeur d'école, Nouzon.
Lefebvre Camille, instituteur, Haybes.
Sarazin Paul, négociant, Blombay.
Nizet Henri, instituteur, Blaise.
Géry Gustave, brasseur, Balan.
Payer, directeur d'usines, Toulouse.
Godart Germain, propriétaire, Champigneulle.
Boulay, percepteur, Monthermé.
Jurion-Nion, grainetier, Charleville.
Thomassin E., brasseur, Balan.
Constant (Mme veuve), Juniville.
Desaulx Charles, épicier, Chelles (Seine-et-Marne).
Choppelet E., instituteur, Sorbon.
Wauthier, boucher, Monthermé.
Graux Eugène, professeur, Montcornet.
Lescouet Eugène, Donchery.
Balteau, receveur des douanes, Pouru-aux-Bois.
Garcy Alexandre, comptable, Charleville.

926 à 950

Ballif Abel, président du Touring-Club de France, Paris (pour la bibliothèque du Touring).
Thiriet, docteur, Balan.
Lallemand, boulanger, Termes.
Péret Louis, représentant de commerce, Charleville.
Béroudiaux-Piret A., fondeur, Revin.
Autier-Pechenart, propriétairc, Château-Regnault.
Grignard Paul, institutr adjoint, Vrigne-aux-Bois.
Goberi, juge de paix du canton de Tourteron, Saint-Loup-Terrier.
Mazières, menuisier, Charleville.
Thomé Stanislas, instituteur, le Thour.

MM.
Collet, notaire, Mézières.
Noiset Etienne, vétérinaire, Aubigny-les-Pothées.
Tranchart Théodore, propriétre, la Neuville-les-Wasigny.
Valet-Melin, Monthermé-Laval-Dieu.
Lévy Lucien, ingénieur, Paris.
Barrois Pierre, chef de comptabilité, Ribécourt (Oise).
Menecière, instituteur, Annelles.
Carlier Louis, aux Mazures.
Viriot Charles, Monthermé (Longue-Haie).
Génonceau Aug., débitant aux Mazures.
Petit-Masson, Revin.
Javelot E., commerce de bois, Ballay.
Maillard-Blin, boulanger, Braux.
Brasseur J., instituteur, Mézières.
Lacaille A., instituteur, Linchamps.

951 à 975

Lefort Louis, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur des travaux hydrauliques, Toulon.
Gardet A., censeur du lycée Chanzy, Charleville.
Bourguell Edgard, procureur de la République, Perpignan.
Cortesse, instituteur adjoint, Revin.
Benoit, id. id.
Gobron-Parent, Torcy-Sedan.
Bouville A. (de), Neuvizy.
Renaud Armand, Vireux-Wallerand.
Potelet Alexis, notaire, Juniville.
Couty-Surply, assurances, Rethel.
Fischweiler H., impr-papetier, Sedan.
Suzaine, libraire, Sedan.
Berthélemy, représentant de commerce, Poix-Terron.
Raison-Robert, serrurier, Vouziers.
Laurent, boulanger, id.
Jonnart P., pharmacien, Signy-le-Petit.
Chuquet Prosper, docteur en médecine, Signy-le-Petit.
Petit Emile, industriel, Signy-le-Petit.
Beauchot Charles, marchand de bestiaux, la Neuville-aux-Tourneurs.
Oget Henri, horloger, Signy-le-Petit.
Collège Turenne, Sedan.
Richon, comptable, Sedan.
D'Hotel, Saulces-Monclin.
Martin, instituteur, Cons-la-Grandville.
Fétro, machines agric., Leuze (Aisne).

976 à 1000

Ravoux, juge de paix, Charleville.
Pillot, professeur au lycée Chanzy, Charleville.

MM.

Doudoux P.-Camille, outilleur, Naux-Thilay.
Bayonnet Emile, boulonnier, Nohan. Thilay.
Dérué, conservateur des eaux et forêts, Charleville.
Paris (Mme), institutrice, Flize.
Grandmontagne Aug., étudiant, Fumay.
Henrot-Hamaide, brasseur, Haybes-sur-Meuse.
Pire Emile, charpentier, Fumay.
Carly, juge de paix, Florenville (Belgique).
Paris Victor, comptable aux Mazures.
Attencourt Henri, contremaître de carderie à la Ramaurie, par Bazeilles.
Bonhomme (Mme), Liry.
Duchêne-Payer, Vouziers.
Fortier A., conducteur des ponts et chaussées, Vouziers.
Gout, instituteur, Beffu.
Jenot Maxime, élève au lycée Chanzy, Vireux-Molhain.
Lamiable E., sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines, Péronne.
Ledoux, instituteur, Launois.
Andry, instituteur, l'Echelle.
Commune de Haraucourt.
Arnoux Achille, Gespunsart.
Adam Al., 11, quai de la Madeleine.
Hubert André, ingénieur aux forges et chantiers de la Méditerranée, à la Seyne.
Carré (Mme), chirurgien-dentiste, Charleville.

1001 à 1025

Thiry, lieutenant au 67e régiment d'infanterie, Soissons.
Duffié Georges, lieutenant au 67e.
Landoy Hippolyte, typographe, Charleville.
Laffont, représentant en vins, Voncq.
Bastin Emile, Lafrancheville.
Fenaux Jules, Givet.
Fricotteau, représentant de commerce, Revin.
Thomas Désiré fils aîné, soufflets, forges, ventilateurs, crics, à Liége, 17, rue Latour.
Potier E., maire de Launois.
Lavondès Paul, commis principal des postes et télégraphes, Charleville.
Bonna M. (Mlle), institutrice, Harcy.
Charles Albert, ingénieur des arts et manufactures, Rive-de-Gier (Loire).
Viget-Varlet, maison Marcadet, Château-Regnault.
Renvez Auguste, Thilay.
Montcourant A., charcutier, Charleville.

MM.

Loiseaux E., cantonnier, Rocquigny.
Devie, agent voyer cantonal, Monthois.
Nicolas Jean, instituteur adjoint à la Forge-Nouzon.
Grisard-Piraux, maire de Nouzon.
Wackenheim, professeur honoraire du lycée Chanzy, Charleville.
Leclère Constant, Bouconville.
Tilmant, Sauville.
Miquet Louis, industriel, la Forge-Nouzon.
Colas Jules, instituteur, Margny.
Renart Ernest, expert en librairie, Paris.

1026 à 1050

Billaudelle Camille, brasseur, Clavy-Warby.
Bernard-Piette (Mme), propriétaire au château de Rumigny.
Husson, pharmacien, Dunkerque.
Goffart Nicolas, professeur, Paris.
Godart Edouard, maire d'Ermont (Seine-et-Oise).
Mary Onésime, Renwez.
François Edmond, officier d'administration des subsistances militaires en retraite, Nantes.
Wathin N., contrôleur principal des mines, Mézières.
Bestel, professeur à l'école Normale, Charleville.
Tramuset-Mathy, receveur buraliste, Fumay.
Pierrot Victor, instituteur en congé, Escombres.
Menu-Menu, Renneville.
Leroy, libraire, Charleville (*11 exempl.*), 2e souscription.
Colin Edèze, directeur d'ardoisières, Fumay.
Richard L., pharmacien, Charleville.

1051 à 1075

La Ville de Vouziers.
Michaud, libraire, Reims (troisième souscription), *2 exempl.*
Caffaret Louis, caissier, Carignan.
Van Praet, libraire, Charleville *(20 ex.)*.
Cassel Armand, négoct, Brunehamel.

1076 à 1100

Adam Charles, recteur de l'Académie de Dijon, correspondant de l'Institut.
Collignon Ulysse, docteur, Maubert-Fontaine.
Adam Henri, professeur de mathématiques au lycée Janson de Sailly, Paris.

MM.

Antoine Charles, cultivatr, Charleville.
Bohier, huissier, Briey.
Hardy F., marchand de charbons, Charleville.
Bernard Jean-Baptiste, facteur, Chateau-Porcien.
Doucelle Jules, Authe.
Lefèvre Emile, président de la Société d'Apiculture de la Marne et des Ardennes, Reims.
Gauthier, instituteur, Sedan-Centre.
Husson A., cultivateur, Viel-Saint-Remy.
Bourbon Henri, voyageur, houblons et articles de brasserie, Boutancourt.
Jablot A., brigadier des douanes, Charlemont.
Mechin J., Saint-Marcel.
Brady, Mézières.
Cullier, Lonny.
Cury, Deville.
Constans, Lafrancheville.
Ruben, libraire, Charleville (2 exempl.).
Fuselier Honoré, principal du collège, Bar-sur-Aube.
Commune de Laifour.
Baudelot-Mugeon, Haraucourt.
Royer, imprimeur, Nancy.
Lagnier A.-C., courrier des postes, Sedan.

1101 à 1125

Alexandre Jules, secrétaire général de la Côte-d'Or, Dijon.
Vassal Gaspard, docteur, Charleville.
Parpaite-Boizet, contremtre aux forges de Laval-Dieu.
Meunier Lydie (Mlle), institut., Montcy-Saint-Pierre.
Justine Julien, instituteur, Charleville.
Leroy, libraire, Charleville (*10 exempl.*), 3e souscription.
Rivet Félix, brasseur, Renwez.
Voirain-Bourguignon, débit., aux Hautes-Rivières.
Hubert Jules, instituteur, Nouvion-sur-Meuse.
Devauchelle E., préposé des douanes, Charlemont.
Templier Jean-Baptiste, instituteur, Blombay.
Devin, Saint-Menges.
Gilbert et Cie, manufacture de crayons, Givet.
Cordier Charles, receveur des douanes, Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
Marguet, pharmacien, Vouziers.
Beauffeist Henri et Léon, négociants, Mézières.

1126 à 1150

MM.

Les Elèves de l'enseignement moderne du lycée Chanzy, Charleville.
Pierret Cyrille, industriel, Levrezy.
Hannequin Louis, anc. notre, Tourteron.
Guillet Albert, ancien receveur d'enregistrement, Renwez.
Aubry-Lambert, sculpteur, Gespunsart.
Leseinpere Victor, instituteur à l'école de Sedan-centre.
Serville Lucien, employé aux usines de Flohimont.
Foret Camille, instituteur, Amagne.
Winling, libraire, Charleville (*7 exempl.*)
Gilmaire, mécanicien, Warcq.
Fromage-Doyen, entrepreneur de maçonnerie, Signy-l'Abbaye.
Maguin Joseph, instituteur en retraite, Saint-Germainmont.
Destremont-Berthélemy, Gerzicourt, commune de le Thour.
Canneaux-Cuif, Saint-Germainmont.
Lohier-Buirette, id.
Hourlier Placide, hôtel de la Croix-d'Or, Saint-Germainmont.
Blondet Jules, maire, expert d'assurances, Saint-Germainmont.
Person Jean, instituteur, Herpy.
Grosselin L., Paris.

1151 à 1175

Gillet Emile, président de chambre à la Cour d'appel de Paris.
Jacquemin Louis, Paris.
Paruitte E., Charleville.
Grégoire Lucien, Thilay.
Beaucamp (Mme), libraire, Sedan (2e souscription).
Demoulin Jules, rentier, la Francheville.
Simon, batteur mécanique, Seuil.
Winling, libraire, Charleville (2e souscription), *12 exempl.*
Racot Auguste, courtier en vins, à Vouziers.
Totin Henri, pharmacien de 1re classe, Mouzon.
Beucken (Mme), Charleville.
Derlet-Watelet, maître tonnelier, rue de Flandre, Charleville.
Lambinet, prote au *Petit Ardennais*.
Bettendorf-Déhut, négociant, Mézières.

1176 à 1200

Thiriet Gustave, industriel, conseiller général, Raucourt (souscription personnelle et pour les écoles de son canton), *17 exempl.*

MM.

Boucher Ferdinand, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris.

Joseph Léon, receveur d'enregistrement, Montfaucon-d'Argonne.

Henrot-Toupet, industriel, Nouzon.

Henny, industriel, conseiller d'arrondissement, Boutancourt (*2 exempl.*).

Buffet Paul, élève en pharmacie, Charleville.

Cloos, conducteur au *Petit Ardennais*.

Gillet, commis-greffier du Tribunal civil, Rethel.

1201 à 1225

Couet E., notaire honoraire, président du Conseil général des Ardennes, Vouziers (2e souscription), *2 exempl.*

Morin Edmond, propriétre, Charleville.

Turquin Jules, instituteur, Fléville.

Hureaux-Marie, brasseur, Gespunsart.

Hersigny Louis-Alcide, fondeur, Rocroi.

Sonnet Alexandrine (Mlle), rentière, Charleville.

Jolly A. (Mme), Paris, rue Léopold-Robert, 11.

Braconnier Alf., typographe, Charleville.

Joseph Charles, vérificateur au *Phénix espagnol*, Paris.

Pillet Angèle (Mlle), institut., Montcy-Notre-Dame.

Leroy Camille, employé, Arreux.

Beaufils, instituteur, Rilly-Semuy.

Michel Léon, cultivateur, Aiglemont.

Barteaux, apiculteur, Joigny.

Desmont L., Saint-Lambert.

Curiot, propriétaire, Brieulles-sur-Bar.

Poncelet, maire, Renwez.

Grison Paul, percepteur surnuméraire à la Trésorerie générale.

Prévoteaux A., fondeur, Bois-en-Val.

Am Stein, doctr en médecine, Mézières.

Marée Ovide, commis-greffier, Sceaux.

Bourgeois Joseph, fabricant de cierges, Fumay.

Singery Marie (Mlle), employée de commerce, Chauny.

Berthélemy André, filateur, conseiller général, Signy-l'Abbaye.

1226 à 1250

Maré Alexandre, industriel, conseiller général, Bogny-sur-Meuse.

Prevost Eugène, Charleville.

Lirot, boulanger, Saint-Germainmont.

Borgnet-Cochon, marchand boucher, Saint-Germainmont.

Davenne-Lacroix, marchand tailleur, Le Thour.

MM.

Derlay, peintre, Balham.

Martin Odile (Mme), Charleville.

Suzaine-Pierson, libre, Sedan (2e souscription), *6 exempl.*

Rousselet Alfred, professeur au Lycée, Charleville.

Martin, E., Torcy-Sedan.

d'Hotel de Saint-Gilles (Mme), Vendresse.

Bougon, avocat, Charleville.

Latour Raymond, *Grande Taverne*, Charleville.

Laborde, directeur de la sucrerie, Saint-Germainmont.

Saguet, comptable à la sucrerie, Saint-Germainmont.

Péchenart Louis, industriel, Bourg-Fidèle.

Lambert-Noel, comptable, Bourg-Fidèle.

Sinet C., Sedan.

Magis Louis, Carignan.

Demolon Lucie (Mlle), Paris.

1251 à 1275

Lassalle Elysée, député des Ardennes, Sedan.

Mathieu Albert, docteur, médecin des hôpitaux, Paris.

Falk fils, libraire, Bruxelles (*2 exempl.*).

Jonval E., instituteur, Charleville.

Martin Victor, entrepreur, Le Chesne.

Payon-Varlet, contremaître, Nouzon (La Cachette).

Chèze Victor, architecte, Charleville.

Pillière Emile, docteur en médecine, Charleville.

Malicet Léon, Paris (*2 exempl.*).

Mathieu Alfred, receveur des postes et télégraphes, Charleville.

Dominé-Doudoux Adonis, fabricant de rivets, Levrezy.

Moreaux, docteur, Donchery.

Paquot-Cordier, industriel, Nouzon.

Leblond Adonis, instituteur, Matton (*2 exempl.*).

Jouart, bourrelier, Renwez.

Laurent Paulin, industriel, Linchamps.

Genin, libraire, Sedan (*3 exempl.*).

Cunisse Georges, manufacturier, Raucourt.

Tayot Angèle (Mlle), institutrice, Vireux-Wallerand.

Routhier Louis, architecte, Reims.

1276 à 1300

Van Praet, libraire, Charleville (2e souscription), *25 exempl.*

1301 à 1325

MM.

Mourlot Félix, inspecteur d'Académie, Rodez.

Henry Louis-Edouard, instituteur, Draize.

Béthune Charles, huissier, Raucourt.

Jacob Léon, caissier à la Banque des Ardennes, Charleville.

Massart, Saulces-Champenoises.

Deroche, libraire, Attigny (2e souscription), *15 exempl.*

Pierrot (Mme Ve), marchande de parapluies, rue du Moulin, Charleville.

Beaujet Eugénie (Mlle), receveuse des postes et télégraphes, Château-Regnault-Bogny.

Clerc-Lepere (Mme), sage-femme de première classe, Nouzon.

Dewé Emile, industriel, Villers-Semeuse.

Gérardin, Sury.

1326 à 1350

Prudhomme-Doyen, cultivateur, Amagne.

Landragin Paul, négociant, Wasigny.

Beaudet, pharmacien, Braux.

Thiry-Cochart, cafetier, Ecouviez (Meuse).

Canon Julien, agent général de l'*Union*, Rethel.

Commas Emile, Laval-Dieu-Monthermé.

Damuzeaux-Frouly, constructeur, Sedan (Fond-de-Givonne).

Quantinet-Cortier, marchand de porcelaines, Rethel.

Sohet, industriel, conseiller général, la Cachette-Nouzon.

Mathieu Octave, meunier, la Rayée-d'Ecly.

Frisch, instituteur-adjoint, Sedan.

Leflon, libraire, Vouziers (2e souscription), *8 exempl.*

Hanus, le Chesne.

Pros Gustave, entrepreneur de travaux publics, Charleville.

Dunaime Henri, député des Ardennes, Revin (*4 exempl.*).

1351 à 1375

Hénault Maurice, archiviste, Valenciennes.

Lefèvre Charles, docteur, 167, rue de Rennes, Paris.

Martinot Adolphe, Charleville.

Waellelman E., pédicure-masseur, Charleville.

Cuel Léon, tournr en bois, Charleville.

Devy Gustave, comptable, Charleville.

Henriet-Ponsin, propriétaire, Raucourt.

MM.

Deröme-Colin, négt, Hautes-Rivières.

Gérard Paul, entrepreneur, Charleville.

Claise, ingénieur des ponts et chaussées, Charleville.

Hardy Emile, meunier, la Grange-aux-Bois.

Vriet Théodore, cantonnier, Cauroy.

Valtier Hector, brasseur, Wasigny.

François Louis, garde des eaux et forêts, Fumay.

Clin Lucien, institr, Hautes-Rivières.

Brioland, meunier, Clavy-Warby.

Chevriaux Charles, brasseur, Bazeilles.

Roitelet Ch., institutr, Dom-le-Mesnil.

Borgniet employé, Charleville.

Percebois Louis, cultivateur, Chapelaine (Marne).

Prioux L., facteur des postes, Launois-sur-Vence.

Berdonnier, chef de train, Mézières.

Abraham Auguste, marchand épicier, Givry.

Rémolu-Pierrard, brasseur, Rethel.

Godenne fils, entrepreneur de travaux publics, Nouzon.

1376 à 1400

Richer, architecte-paysagiste de la ville de Sedan.

Chateau Eugène, employé, Thilay.

Fossier P., instituteur, la Ferté.

Commune de Bulson.

Pecheux Charles, notaire, Raucourt.

Morel Henri, maître de forges, Revin.

Goffard Lucien, serrurier, Rethel.

Renault, brasseur, Nohan.

Pernelle Lucien, tailleur, Charleville.

Tallandier, libraire (Morand, gérant), Lille (*6 exempl.*).

Jouve-Doaido, boulanger, Givet.

Pasquis-Raimond, Pont-de-l'Arche (Eure).

Sainmont, instituteur, la Fère (Aisne).

Malcher Jules, représentant de commerce, Pied-Selle (Fumay).

Gauché, lieutenant-colonel, Le Chesne.

Labbé-Paris, propriétaire, Villers-le-Tilleul.

Deste Edmond, inspecteur d'assurances sur la vie, Nancy.

Maillard Emile, Renwez.

Schmidt-Guillesmain, *Brasserie de Charleville*.

Lebègue et Cie, libraires, Bruxelles.

1401 à 1425

Mary Ovide, cultivateur, Suzanne.

Cardot J., Stenay.

MM.

ALLARDIN-COLLIGNON fils, rentier, Angecourt.

MARTOUGEN Stanislas, artiste-peintre, Paris.

PIDANCET Charles, docteur en médecine, Vendresse.

COMMUNE de Blombay.

CHOLET Rodolphe, propriétaire, Saint-Emilion (Gironde).

PIERRARD-MILLET, négociant, Aubenton.

CLAVERIE Auguste, 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

BLUZET Jules, Dôle (Jura).

THOMÉ Emile, comptable, Charleville.

ROBIN, Margut.

HEISER Henri, inspecteur à la Cie des chemins de fer de l'Est, Charleville.

CROISY (Mme Ve), Fagnon.

HALLET A., jardinier, 9, r. Berryer, Paris.

LOMBARD Pierre, étudiant, 36, avenue de la Motte-Piquet. Paris.

NOEL J.-B.-Louis (abbé), curé à Neuflize.

MM.

DESFORGES Eugène, ingénieur de la Compagnie génle de traction (tramways de Charleville-Mézières).

HARTENSTEIN, vétérinaire, Charleville.

PARENT Léon, employé de commerce, Charleville.

MAUCOMBLE Emile, avoué honre, Paris.

BLIN Charles, Carignan.

LASNE Emile, Charleville.

ANCIAUX Virginie (Mlle), brasseur, Revin.

VAULET Henri, industriel, Revin.

1426 à 1433

LADAME, à Vienne-le-Château (Marne).

NOBLET, instituteur, Wagnon.

ROSEMBLY Gustave, employé, Carignan.

MALICET, présidt de la *Citoyenne*, Nouzon.

CAMILLE Jules, notaire, Givet.

LEPAGE, architecte, Reims.

HAGUETTE Emilie (Mlle), Charleville.

DARGENT, photographe, Mézières.



Première sortie du tramway à Charleville (novembre 1899)



TABLE DES COMMUNES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Rumigny, page 483. — On lit : « La tour nord date de la fondation de la Cour des Prés ; celle du midi fut construite il y a dix ans. Il faut lire : « Celle du midi fut construite il y a *cent dix ans.* »

Villy, page 585. — La gravure qui donne les vestiges de l'ancien château s'applique non à la commune de Villy, mais à celle de Williers.

Louvergny, page 688. — La description de l'église s'applique à l'église ancienne.

CHAMPLIN. — Ce village, *appartenant au canton de Rumigny,* se trouve dans une plaine. — H., 128. — E., 32. — D. C., 6. — D. A., 18. — D. D., 35.

— Hect., 589. — B. P., Rumigny. — F. L., le dimanche qui suit le 20 juillet. — Premier étage du *terrain jurassique :* oolithe ferrugineux; pierre à chaux; calcaire blanc gélif, dit : *castine*. Deuxième étage du *terrain crétacé :* grès vert; roche siliceuse et poreuse; sables. — C. de Vitry.

Dans les notes manuscrites laissées par Feuillet de Fontenelle, et que nous communique Paul Laurent, archiviste, nous lisons :

« Champlin fut bâti au milieu du quatorzième siècle, avec les débris de divers petits établissements placés sur son terroir, et dont on retrouve quelquefois des traces; des puits carrés, notamment un du côté de Foulzy, des caves. Il y avait encore, au moment de la Révolution, des allées d'arbres qui attestaient qu'il avait été habité par des seigneurs curieux pour ce genre d'embellissements; ils étaient de la maison de Conflans, branche des comtes de Brieux. Champlin fut pillé et brûlé en 1638 par les Espagnols. »



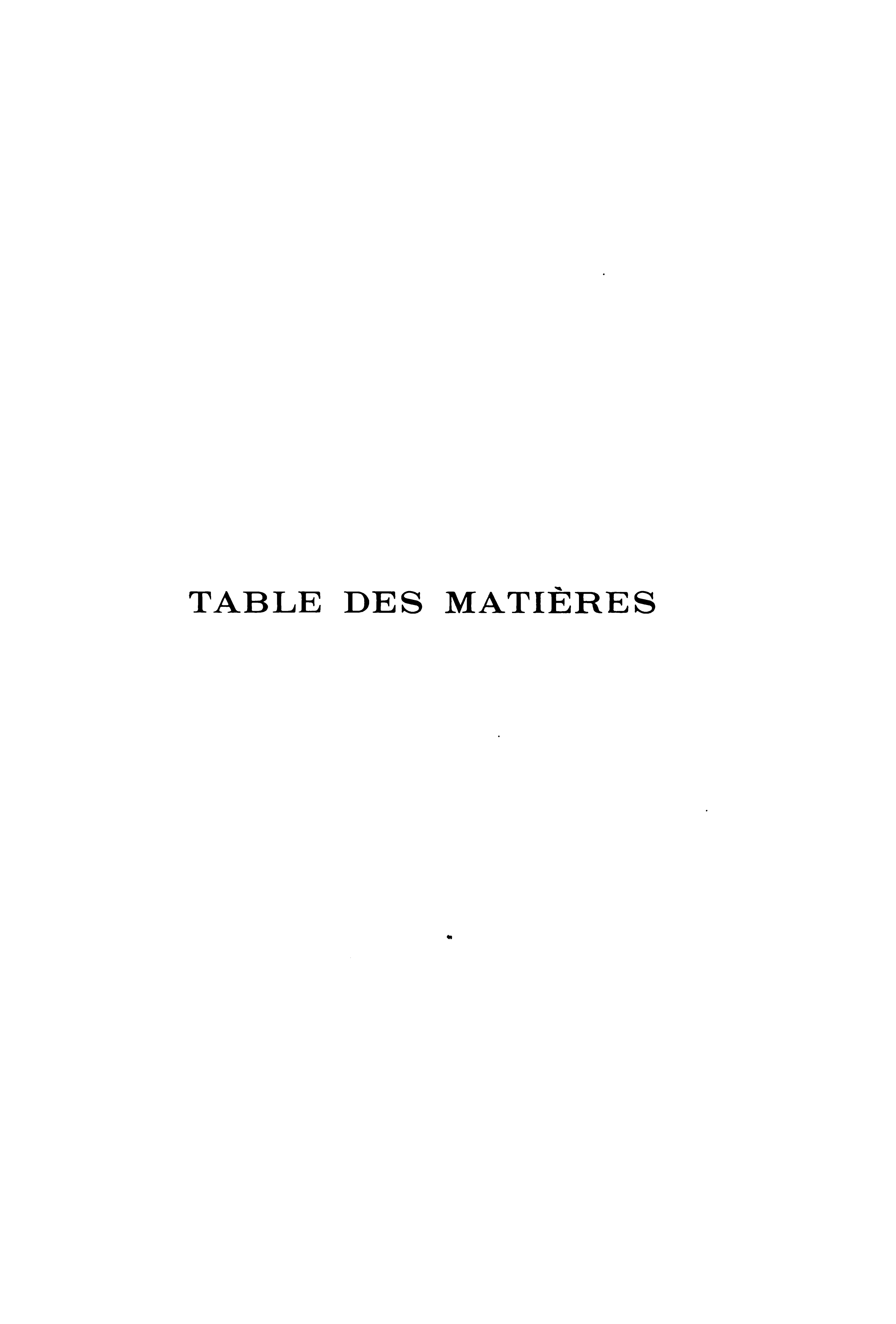


TABLE DES MATIÈRES

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

Géographie physique, administrative, descriptive

CHAPITRE PREMIER

Le territoire

CHAPITRE II

La Meuse et les rivières

CHAPITRE III

Les montagnes et les forêts

CHAPITRE IV

Armée et douane

CHAPITRE V

Les routes et les voies ferrées

CHAPITRE VI

Organisation judiciaire et religieuse

CHAPITRE VII

Instruction publique

CHAPITRE VIII

Agriculture

CHAPITRE IX

L'industrie dans les Ardennes

CHAPITRE X

Les Ardennais célèbres

CHAPITRE XI

Les Contemporains

LIVRE II

Les origines historiques du département

CHAPITRE PREMIER

Le département; origines et divisions administratives

LIVRE III

Géographie historique des communes

CHAPITRE PREMIER

Arrondissement de Mézières

CHAPITRE II

Arrondissement de Rethel

CHAPITRE III

Arrondissement de Rocroi

CHAPITRE IV

Arrondissement de Sedan

CHAPITRE V

Arrondissement de Vouziers



OUVRAGES

RELATIFS AU DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Publiés par la Librairie Édouard JOLLY

EXTRAIT DU CATALOGUE

Les Ardoisières des Ardennes, par N. Watrin. — 1 vol. in-8° contenant 55 figures dans le texte, une photogravure hors texte et une carte .... **8.»»**

Usages locaux du département des Ardennes, par Bourguel. — 1 vol. in-8° .... **6.»»**

Mémoires sur Pache, ministre de la guerre en 1792 et maire de Paris sous la Terreur; sa retraite à Thin-le-Moutier; par Louis Pierquin. — 1 vol. in-8° orné de quatre planches hors texte en phototypie .... **6.»»**

Douze Légendes merveilleuses du pays d'Ardenne, par Jules Mazé. 1 vol. contenant 26 illustrations .... **3.»»**

La Fontaine ducale et l'Eau à Charleville, par E. Petitfils. — 1 vol. in-8° orné de 13 gravures, avec couverture en phototypie .... **2.»»**

Catalogue raisonné et descriptif des Plantes vasculaires du département des Ardennes, par A. Callay. 1 vol. in-8° .... **6.»»**

Rapport présenté à la Société des Agriculteurs de France, à la suite du Concours régional de Mézières-Charleville en 1898, par René Thierion de Monclin. — 1 vol in 8° .... **3.»»**

Série des Prix de la ville de Charleville, par E. Petitfils :

Première partie. Maçonnerie, plâtrerie, marbrerie.................. **3.»»**
Deuxième partie. Charpente, couverture, serrurerie.................. **3.»»**
Troisième partie. Zingage, plomberie, fumisterie.................... **3.»»**
Quatrième partie. Menuiserie, peinture............................. **3.»»**
Les quatre parties réunies en un volume cartonné.................... **12.»»**

De Charleville à Givet et à travers la Semoy, par Pierre de Meuse, illustré de 18 gravures **0.50**

La Légende des quatre fils Aymon et leur cheval Bayard, par A. Meyrac.. **0.20**

La Grotte de Nichet, avec un plan en phototypie **0.50**

Carte routière des Ardennes, publiée par Ed. Jolly .... **2.»»**

Tableau des Officiers-généraux ardennais, par Hannedouche et Henry.
Tableau des Illustrations ardennaises, id. id.
Les deux tableaux **1.25**

Villes et Villages des Ardennes, par A. Meyrac. — 1 vol. in-8°....... **6.»»**
Il ne reste de cet ouvrage que quelques exemplaires.

Traditions, Contes et Légendes des Ardennes, par A. Meyrac........ **épuisé**

La Forêt des Ardennes, par A. Meyrac................................. **épuisé**



ACHEVÉ D'IMPRIMER

sur les Presses typographiques

DU

PETIT ARDENNAIS

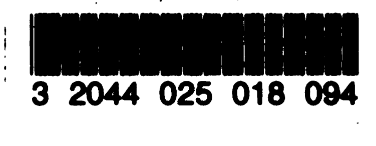
POUR

ÉDOUARD JOLLY

Éditeur

ce 30 Novembre 1899




3 2044 025 018 094

